This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 3433 08171724 5

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

*DM
Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

TREIZIEME ANNÉE

2e SÉRIE. — TOME TRENTE-NEUVIÈME

LXXIVme DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

1, RUE DU PONT-DE-LODI, 1

1864

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

Digitized by Google

ASTOR LIBRARY
DEC 18 1905
NEW YORK

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU TRENTE-NEUVIÈME VOLUME

MAI et JUIN 1864. (13e année. — 2e série.)

DES RAPPORTS DE LA RELIGION ET DE L'ETAT (3e partie), par M. AD. FRANCK, de l'Institut 5

LA NOUVELLE-ZÉLANDE ET L'INSURRECTION ACTUELLE, par M. EMILE JONVEAUX. 61

LA MAISON DE ROCAGIRADE, mœurs et paysages de la Catalogne (3e partie), par M. CAMBOULIU 72

DE L'HISTOIRE ET DE LA THÉORIE DES IMPÔTS, par M. E. DE PARIEU, de l'Institut 102

LES POÈTES CONTEMPORAINS EN ANGLETERRE : ALEXANDRE SMITH, par M. ARMAND RENAUD. 115

LA CONSANGUINITÉ DANS LES RACES D'ANIMAUX DOMESTIQUES, par M. le comte GUY DE CHARNACÉ 130

GIACOMO MEYERBEER, par M. le baron ERNOUF 156

REVUE CRITIQUE : *Discussions de Politique démocratique et Mélanges*, 1834-1861, de M. Anselme PETETIN, par M. ED. BOINVILLIERS. — *Les Institutions civiles de la France, considérées dans leurs principes, leur histoire, leurs analogies*, de M. le baron Edm. DE BEAUVERGER, par M. L. BONNEVILLE DE MARSANGY. — *OEuvres politiques de Démosthène*, trad. de M. PLOUGOULM, par M. A. CHASSANG. *Egypte et Ethiopie : le Soudan*, de M. P. TRÉMAUX, par M. S. R. 178

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU. 187

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ALEXANDRE PEY. 195

DES RAPPORTS DE LA RELIGION ET DE L'ETAT (3e partie), par M. AD. FRANCK, de l'Institut 209

MADEMOISELLE DE MALAVIEILLE (1re partie), par M. FERDINAND FABRE. 244

LE THÉATRE CONTEMPORAIN : LA FANTAISIE AU THÉATRE (ALFRED DE MUSSET ET OCTAVE FEUILLET), par M. JULES GUILLEMOT. 272

DE L'ÉDUCATION A NOTRE ÉPOQUE, par M. L. DEROME. 308

LA PEINTURE ET LA SCULPTURE AU SALON DE 1864, par M. GEORGES LAFENESTRE 342

POÉSIES : L'ÉTOILE DU BERGER, par M. ANDRÉ LEMOYNE. — ORGUEIL VAINCU, par M. ARMAND RENAUD 370

TRAVAUX DES ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES : SCIENCES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES — VII — par M. GUILLAUME FROEHNER. 374

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

*D/
Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

TREIZIEME ANNÉE

2e SÉRIE. — TOME TRENTE-NEUVIÈME

LXXIVme DE LA COLLECTION

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

1, RUE DU PONT-DE-LODI, 1

1864

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

ASTOR LIBRARY
DEC 18 1929
NEW YORK

Digitized by Google

Digitized by Google

Am 8.

Digitized by Google

DES RAPPORTS

DE LA

RELIGION ET DE L'ÉTAT

DEUXIÈME PARTIE[1]

Après avoir montré ce que devraient être les rapports de la religion et de l'Etat, suivant les lois qui découlent de la nature de l'homme et de la société, suivant les principes invariables de la conscience, nous allons rechercher ce qu'ils ont été aux différents âges de la société européenne, ce qu'ils y sont encore aujourd'hui, sous l'empire de circonstances purement passagères, sous l'empire de l'intérêt, de la passion ou de la force brutale; puis nous aurons à examiner si les conclusions qui sortent de ces faits sont conformes ou non à celles que nous avons déjà obtenues; la souffrance ou le bonheur des peuples, leur affaissement ou leur énergie, le degré d'ignorance ou de culture, de corruption ou de moralité où ils sont parvenus, nous apprendrons de quel côté est le droit, de quel côté sont la justice, la vérité, la piété véritable. On peut dire que la question posée en ces termes est déjà résolue.

Si nous croyons nécessaire de renfermer ces considérations dans les

[1] Voir 2e série, t. XXXVIII, p. 637 (livr. du 30 avril 1864).

Digitized by Google

limites de la société européenne, c'est que chez les anciens le problème n'existe pas. Le problème, en effet, n'existe que si les deux termes dont il se compose, l'Etat et la religion, se trouvent véritablement en présence l'un de l'autre, et nous donnent l'occasion d'examiner quels doivent être leurs rapports. Or, c'est ce qui n'a pas lieu chez les anciennes nations, soit de l'Orient, soit de Rome et de la Grèce. En Orient, comme on l'a déjà remarqué, c'est l'Etat qui fait défaut, puisque l'Etat se trouve absorbé par la religion; à Rome et dans la Grèce, c'est la religion qui est absente, car il n'est pas permis d'appeler de ce nom une pure création de la poésie et de l'art comme les croyances prétendues religieuses de la race hellénique, ou une œuvre réfléchie de la politique, telle que le culte national des Romains.

Le problème des rapports de la religion et de l'Etat, quoique contenu, en principe, dans la nature même des choses, ou dans la nature de l'homme et de la société, n'a pu revêtir une forme historique ou n'a pu intéresser les institutions et les lois que dans la société européenne, ou, comme on l'appelle plus généralement, quoique l'expression soit moins exacte, dans la société chrétienne. Là, en effet, c'est une véritable religion, ce sont de véritables croyances qui se trouvent aux prises avec de véritables Etats; c'est une société, et, plus tard, des sociétés religieuses organisées, puissantes par la discipline et par la foi, qui veulent se faire une place plus ou moins considérable dans une société civile, dans une société politique également forte, également jalouse de ses droits, également décidée à se conserver et à s'étendre. Mais dans la sphère même où il est circonscrit, ce problème n'a pas été compris d'abord aussi nettement qu'il l'est aujourd'hui, il a été agité pendant longtemps comme au sein des ténèbres; il a fallu plusieurs siècles pour que l'Etat et la religion se fussent dégagés l'un de l'autre et eussent acquis la conscience, non-seulement de leurs légitimes attributions, mais du but qu'ils proposaient à leurs efforts respectifs.

I

Il y a une première époque, d'environ cinq siècles, qui est remplie, soit par la lutte de l'Eglise contre le paganisme, soit par le travail de l'Eglise sur elle-même pour s'organiser comme société religieuse, pour se purger de l'hérésie, pour fonder sa hiérarchie et sa discipline, pour donner à ses dogmes leur forme définitive. Conquérir sa place au soleil, tantôt en invoquant la liberté, tantôt en se ser-

Digitized by Google

vant de la domination, selon qu'elle est la plus faible ou la plus forte, et étouffer dans son sein tous les germes de division, se donner la constitution qu'elle croit nécessaire au triomphe de ses dogmes, telles sont alors ses deux seules préoccupations. L'Etat lui est indifférent, ou, pour parler plus exactement, elle ne pense pas à lui ; quand elle se sert de lui, ce n'est pas pour le dominer, mais pour vaincre les obstacles qu'elle rencontre à son développement purement spirituel.

Vient ensuite l'époque de l'invasion des barbares, de la dissolution de l'empire et du laborieux enfantement de la société féodale. Elle s'étend de la fin du Ve jusqu'au commencement du XIe siècle. Pendant ce temps de troubles, de confusion et de violence, interrompu par le grand règne de Charlemagne, le pouvoir civil et le pouvoir religieux agissent de concert, soit dans l'intérêt de l'Etat, soit dans l'intérêt de l'Eglise, parce qu'ils sentent qu'ils ont besoin l'un de l'autre, mais nullement d'après un système préconçu sur leurs mutuels rapports, nullement d'après les clauses d'un contrat qui détermine pour chacun d'eux sa légitime part d'autorité et d'influence. Ainsi, l'Eglise avait ses conciles nationaux, réunis par l'autorité du roi, et qui réclamaient la même autorité pour prêter à leurs décisions force de loi. Tel fut le concile national convoqué par Clovis à Orléans, en l'an 511. Les trente évêques dont ce concile est formé déclarent expressément au roi frank que c'est par ses ordres qu'ils se sont assemblés, *quos ad concilium venire jussisti*, et qu'ils sollicitent, en faveur de leurs canons, son approbation souveraine, « afin, disent-ils, que le jugement ou le consentement d'un si grand prince fortifiât d'une plus grande autorité la sentence des évêques. » Les conciles suivants admettent sans difficulté à participer à leurs délibérations le roi et ses grands officiers, et tous les principaux seigneurs du royaume. A leur tour, Pepin et Charlemagne font entrer les évêques dans les assemblées purement politiques et législatives, d'où est sortie l'œuvre des Capitulaires. Il serait même permis de dire que les assemblées dont nous parlons étaient des conciles semi-laïques et semi-ecclésiastiques, et que ce n'est pas sans raison qu'elles étaient ainsi composées, car elles ne s'occupaient pas moins de matières politiques que de matières civiles. C'est le même esprit de mutuelles concessions, de secours réciproques que nous voyons présider aux rapports de Charlemagne et du pape Léon III. Charlemagne augmente les Etats du pape, et le pape consent à sacrer Charlemagne empereur d'Occident et roi des Romains.

Une troisième époque dans l'histoire des rapports de la religion avec l'Etat est celle qui s'étend depuis le commencement du XIe siècle jusque vers le milieu du XIIIe. C'est l'époque de la théocratie pure,

Digitized by Google

planant au-dessus de l'anarchie féodale. Quel est, en effet, le spectacle qui apparaît à nos regards au début du XIe siècle, quand les ténèbres et la confusion du siècle précédent ont commencé à se dissiper, comme un douloureux cauchemar, devant les premières clartés du jour? D'une part, toute nationalité éteinte, tout esprit national comprimé, toute institution nationale et civile évanouie; partout la barbarie et la guerre, la violence des uns, l'esclavage des autres; la justice même, devenue une attribution de la force, est obligée, pour rendre ses arrêts, de descendre en champ clos; l'Europe, non pas divisée, mais réduite en poussière par une foule innombrable de petites principautés qui ne dépendent que de nom de l'autorité royale, qui se font une guerre acharnée et sans relâche, à l'ombre d'un empire illusoire, le fantôme plus que l'héritier du vieil empire de Charlemagne; de l'autre, une puissance formidable qui s'appuie sur les mystères de la loi, qui s'impose également aux grands et aux petits, qui fait trembler les rois et les peuples, les maîtres et les esclaves, et dont chaque parole est réputée un oracle de Dieu, une puissance qui est partout, non-seulement par le respect et la crainte qu'elle inspire, mais par sa merveilleuse unité, par sa savante organisation, par l'innombrable milice qui combat pour elle, par les instruments actifs et intelligents qu'elle possède sur tous les points. Ajoutez que la puissance pontificale, absorbant en elle toute l'autorité de l'Eglise, devenue maîtresse absolue de l'épiscopat, et par l'épiscopat, des conciles, des ordres religieux, de toutes les forces et de toutes les richesses de la chrétienté, était aussi plus savante, et il faut tout dire, plus humaine, plus miséricordieuse, pour ceux-là du moins qui lui étaient fidèles; plus civilisatrice que la puissance laïque et féodale; comment n'aurait-elle pas tenu dans ses mains, comment n'aurait-elle pas courbé devant elle la société tout entière? C'est précisément ce qui est arrivé, et cet événement constitue la théocratie. Comparée à la féodalité, à l'anarchie, à la barbarie, à toutes les violences du moyen âge, la théocratie romaine, malgré ses cruautés, malgré ses excès, a pu être un bien relatif; mais, considérée en elle-même, elle est la ruine de toute liberté et de toute société civile; elle est l'asservissement des nations comme des individus, des souverains comme des particuliers, de la raison aussi bien que de la conscience, et de l'homme tout entier; j'ajouterai de la religon même, qu'elle croit glorifier par son empire, car, envoyée sur la terre pour délivrer les âmes et non pour les opprimer, elle ne tarde pas à languir et à s'éteindre, à perdre toute vie et toute force intérieure sous le poids des chaînes qu'elle veut forger pour la société.

Ce n'est pas un impie, un incrédule, un tyran, mais une âme dis-

Digitized by Google

tinguée par sa piété dans un temps de foi ardente et de ferveur universelle, c'est un roi que l'Eglise elle-même a placé au nombre de ses bienheureux, c'est saint Louis qui, le premier, non-seulement en France, mais en Europe, a revendiqué les droits de l'Etat, confondus avec ceux de la royauté, contre les excès et les abus du pouvoir pontifical. C'est lui qui a inauguré, dans les rapports de l'Etat et de la religion, une quatrième ère qui s'étend depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'à la Révolution française, et qu'on peut appeler l'époque des libertés de l'Eglise gallicane.

En vertu des fausses décrétales, le pape s'était érigé en juge suprême de toute la chrétienté; tous ceux qui se croyaient opprimés, peuples, rois, seigneurs; tous ceux qui se croyaient ou se disaient l'objet d'une condamnation injuste de la part des puissances laïques, pouvaient en appeler à sa juridiction absolue. De plus, les pouvoirs laïques étaient à peu près dépossédés par les pouvoirs ecclésiastiques. A l'aide du droit canon, le clergé avait absorbé une grande partie des causes même civiles, même laïques, qui, auparavant, étaient jugées par les cours féodales. La première et la plus sainte des attributions de l'Etat, la distribution de la justice, avait passé aux mains de l'Eglise. Les Eglises mêmes, les congrégations et les institutions religieuses, qui ne manquaient pas d'un certain degré d'indépendance, qui jouissaient, dans leur ressort, du droit d'élection, avant le triomphe de la théocratie, étaient courbées sous la main du souverain pontife. Enfin, les richesses de l'Etat et surtout celles de la France, s'en allaient, par mille canaux et sous mille prétextes, vers la ville éternelle. Le pape, de sa pleine autorité, sans l'intervention et toujours en dépit du pouvoir civil, levait des impôts, des tributs de toute espèce sur les terres et sur les Eglises.

Saint Louis, en même temps qu'il réformait les lois et les coutumes féodales, faisait reculer la théocratie, et essayait de rendre à l'Etat une partie de ses attributions et de ses droits. Il proclame d'abord hardiment cette maxime, que le roi de France ne reconnaît aucun autre pouvoir au-dessus de celui, « qu'il ne tient que de Dieu et de son épée. » Il obtient, en 1260, du pape Alexandre IV, que les juges royaux n'encourraient plus l'excommunication quand ils arrêteraient des prêtres en flagrant délit de crimes capitaux, pourvu qu'ils les remissent à la disposition des tribunaux ecclésiastiques. Les juges royaux pouvaient connaître des crimes des prêtres mariés, après que ceux-ci auraient été dégradés par l'autorité compétente. Le bras séculier ne devait plus se prêter désormais à l'application des peines qui résultaient d'une sentence d'excommunication, à moins qu'il ne fût prouvé au pouvoir que l'excommunié était coupable. Hélas! cela n'empêchait pas un hérétique, un libre penseur, de

Digitized by Google

mourir sur le bûcher; mais cela donnait au pouvoir civil le moyen de mettre un terme à ces horreurs, et de défendre que, pour quelque motif de cupidité ou de haine, le croyant orthodoxe fût traité comme s'il ne l'était pas.

Mais ce qui a fait sur tout considérer saint Louis comme le fondateur des libertés de l'Eglise gallicane, c'est la pragmatique sanction, digne préambule des établissements de ce prince, car ceux-ci sont datés de 1270, et la première, de 1268. Il ne peut pas entrer dans notre plan de citer textuellement la pragmatique sanction, si courte qu'elle soit d'ailleurs, car elle se compose en tout de six articles; il suffit d'en signaler l'esprit. Elle a pour but d'enlever à la cour de Rome la disposition des bénéfices, qu'elle s'attribuait d'une manière absolue depuis le deuxième concile de Latran, réuni en 1135; de rendre aux chapitres des Eglises leur droit d'élection aux dignités ecclésiastiques; d'empêcher le trafic des choses saintes, ou ce qu'on appelle, dans la langue de l'Eglise, la simonie; de remettre en vigueur, quant aux promotions et collations de bénéfices, les décrets des conciles, ou, selon l'expression de saint Louis, de substituer le *droit commun* au bon plaisir du souverain pontife; enfin, d'interdire les levées d'argent, ou, pour me servir des propres expressions du saint roi, les *exactions pécuniaires* que la cour de Rome a imposées ou pourrait imposer aux Eglises du royaume, et par lesquelles la France « s'est misérablement appauvrie, si ce n'est pour une cause raisonnable, pieuse et très urgente, pour une inévitable nécessité, et du consentement libre et exprès de nous et de l'Eglise de notre royaume. »

De si peu d'importance qu'elle soit pour nous aujourd'hui, cette réforme était beaucoup pour le temps et plus encore pour celui qui l'a faite. Nous n'oublions pas qu'elle émane du prince fanatique qui, laissant son royaume à la merci d'un moine et d'une femme, allait courir les aventures en Palestine et en Afrique, et qui, bourreau implacable, faisait percer la langue avec un fer rouge à ceux qui juraient le nom de Dieu dans un mouvement d'impatience; mais enfin ce prince avait le sentiment de sa dignité et de la dignité de l'Etat, personnifiée en lui; il ne permettait pas que ses peuples fussent livrés comme une proie à l'arbitraire et à l'avidité de l'étranger; il est le premier qui ait entrevu, dans la nuit profonde du moyen âge, l'image auguste de la nationalité. Que pour ce seul bienfait sa mémoire soit bénie!

L'œuvre de saint Louis fut reprise et agrandie par Philippe de Valois. Saint Louis, tout en accordant aux tribunaux royaux un droit de révision sur les sentences de mort émanées des tribunaux ecclésiastiques, et en mettant un frein aux abus des tribunaux féo-

Digitized by Google

daux par l'institution de l'*appel au roi*, n'avait cependant pas songé à circonscrire la juridiction ecclésiastique dans des limites plus restreintes. Peut-être pensait-il que, tel qu'il était, le droit canon valait encore mieux que le droit féodal. Mais, au lieu d'être touché de cette condescendance, le clergé voulut reprendre son ancienne autorité, et briser la faible barrière que le saint roi avait élevée contre ses prétentions. Un concile, tenu à Bourges en 1276, revendiqua pour le clergé un droit de juridiction absolue. Le parlement et les barons protestèrent. Pour mettre un terme à ces débats, Philippe de Valois réunit, en 1329, les délégués de l'épiscopat et ceux des barons et seigneurs, afin d'aviser aux moyens de les mettre d'accord. Il présidait lui-même l'assemblée, et tandis que Pierre de Cugnières, conseiller du roi, *chevalier ès-lois*, parlait pour la justice civile, l'archevêque de Sens, Pierre du Roger, devenu plus tard Clément VI, défendit la juridiction ecclésiastique. Ses prétentions n'étaient pas modestes. Il attribuait aux Eglises la justice temporelle comme la justice spirituelle, et voulait que toutes les questions où le clergé se trouve intéressé à un degré quelconque fussent soumises à leur juridiction. L'occasion était trop bonne pour ne pas étendre les prétentions jusqu'au gouvernement et à la politique. Il reproduisit donc, avec plus ou moins d'opportunité pour la situation présente, les vieilles maximes de Grégoire VII, d'Innocent III et de saint Thomas d'Aquin. Mais les temps n'étaient plus les mêmes. Après plusieurs jours de discussion, Philippe de Valois accorda aux prélats un an pour réformer les abus qui étaient reprochés à leurs tribunaux. Passé ce délai, Cugnières déclara, au nom du monarque, que le roi apporterait tel remède qu'il *plairait à Dieu et au peuple*. Les abus, comme on peut s'y attendre, ne furent pas réformés par les évêques, mais le roi se réserva le droit de frapper de nullité toute sentence ecclésiastique qui n'aurait point paru fondée, soit par défaut de compétence, soit par défaut de justice. Telle est l'origine de l'institution de l'*appel comme d'abus*, ou, comme on le nommait d'abord, de *recours pour abus*. Elle s'étendit directement à tous les abus de l'épiscopat, et indirectement aux décrets mêmes du Saint-Siége; car, sans les abroger ou les frapper de nullité, on en défendait seulement, dans l'intérieur du royaume, la publication et l'exécution. Cette institution s'est maintenue dans le droit public ecclésiastique de nos jours; elle a reçu des applications sous les derniers règnes que nous avons traversés, et même sous le règne actuel. Elle laissa subsister les officialités, mais les droits exercés par ces tribunaux étaient regardés comme une concession des rois, étrangers à la juridiction spirituelle des évêques, et essentiellement révocables.

Digitized by Google

La pragmatique de saint Louis, obscurcie et méconnue par les doctrines de la cour de Rome, fut rajeunie au commencement du XVe siècle par celle de Charles VII, et enrichie d'un principe nouveau : la supériorité du concile universel sur le pape, c'est-à-dire la supériorité, dans l'ordre ecclésiastique, du gouvernement représentatif sur les prétentions du despotisme. A ce principe, proclamé, en 1414, par le concile de Constance, venaient s'ajouter, en 1421, les tentatives de réforme du concile de Bâle qui, en embrassant toute l'Eglise, en corrigeant sa discipline et ses mœurs, devaient s'étendre jusqu'au souverain pontife. Le moment était favorable pour la résurrection et l'agrandissement des libertés de l'Eglise gallicane. Un concile national, réuni à Bourges en 1438, s'empressa, d'accord avec le parlement et avec le conseil du roi, d'adopter le principe du concile de Constance, et de ratifier tous les décrets du concile de Bâle, qui favorisaient l'autorité royale, l'indépendance souveraine des nations et la liberté intérieure des Eglises. Ces décrets, promulgués sous forme d'ordonnance royale, complétés par les dispositions essentielles de l'édit de saint Louis, constituent la pragmatique sanction de Charles VII. Elle alla au delà de tout ce qui avait été fait jusqu'alors. Non contente d'abolir la juridiction pontificale pour toutes les matières civiles, elle interdit les appels au pape, même pour cause ecclésiastique.

Un tel acte, comme on devait s'y attendre, ne fut pas accueilli sans protestation. Le pape Pie II, dans une décrétale qu'il publia à ce sujet, le qualifie d'exécrable et d'inouï, *execrabilis et inauditus*. Louis XI, aussi hostile à la liberté que le souverain pontife, en fait disparaître, par lettres patentes, dès la première année de son règne, le principe électif. Quelques années plus tard, en 1467, l'œuvre de Charles VII est supprimée complétement, malgré l'opposition du parlement et de l'université. En vain le tiers état, aux états généraux de Tours, en 1484, en demande-t-il le rétablissement, son vœu n'est exaucé que quatorze ans plus tard, par Louis XII. Enfin, elle disparaît de nouveau, remplacée par le concordat de François Ier avec Léon X, en 1516.

En vain les jurisconsultes gallicans ont-ils prétendu que la pragmatique de Charles VII n'était pas supprimée, mais seulement modifiée par le concordat de 1516, et qu'elle restait en vigueur par tous les articles qui n'étaient pas formellement abrogés ; les modifications de François Ier sont de telle nature, qu'elles introduisent entre l'Etat et l'Eglise des droits tout à fait nouveaux, également périlleux pour l'Etat et pour l'Eglise, et favorables seulement à la toute-puissance royale et aux finances du Saint-Siége. Elles se résument, en effet, dans ces trois dispositions principales : l'abolition

Digitized by Google

des élections, le rétablissement des annates ou perception, par la cour de Rome, des revenus de toute charge et toute dignité ecclésiastique pendant la première année de l'avénement d'un nouveau titulaire ; enfin, rétablissement des appellations au pape.

Aux élections fut substituée la nomination des évêques par le roi, sauf l'institution canonique du Saint-Siége. Les annates furent rétablies, non pour tous les bénéfices, mais pour les plus grands, et la France se déclara de nouveau tributaire de la cour de Rome. Les appellations au pape furent permises et devaient être jugées en cour de Rome pour *causes majeures* déterminées par le droit ; mais, pour les autres matières, le pape ne pouvait nommer que des délégués, qui devaient juger dans l'intérieur du royaume. Ainsi, le roi nommait aux dignités de l'Eglise, le pape prélevait des impôts dans le royaume de France. Chacune des deux puissances dispose en faveur de l'autre des choses qui ne lui appartiennent pas suivant le droit public du royaume. C'est l'argument que fit valoir, devant le parlement de Paris, l'avocat général Lelièvre en s'opposant à l'enregistrement du parlement. Le parlement, soutenu par la résistance de l'université de Paris, et adoptant les conclusions de son avocat général, refusa l'enregistrement, qui n'eut lieu que par injonction supérieure et réitérée plusieurs fois : *Ex ordinatione et de præcepto domini nostri regis, reiteratis vicibus facto.*

Sur les vives réclamations des états généraux d'Orléans, qui demandaient la restauration de la pragmatique de Charles VII, une ordonnance royale, intervenue en 1560, rétablit les élections et abolit les annates. Mais la nomination des évêques par le roi fut maintenue en pratique, et les annates seules disparurent, avec les appels en cour de Rome. Le concordat de François Ier avec Léon X, où les droits de l'Etat, envisagés d'un certain point de vue, semblaient sacrifiés à ceux de l'Eglise, tourna donc définitivement à l'avantage de l'Etat.

II

Toutes les libertés aujourd'hui reconnues par les lois des peuples civilisés et entrées dans les mœurs consacrées par la conscience publique, ont été achetées par de longs et douloureux sacrifices ; mais aucune n'a coûté autant de larmes et de sang, aucune n'a été disputée avec plus d'acharnement et fondée avec plus de lenteur que la liberté religieuse. C'est justice, car la liberté religieuse renferme et suppose toutes les autres ; elle représente le degré le plus élevé de

Digitized by Google

la dignité humaine, et si elle avait été d'une conquête plus facile, elle serait probablement moins précieuse à nos yeux. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre économique, la valeur que nous attachons aux choses est proportionnée à ce qu'elles nous coûtent.

Nous avons vu que le concordat de François Ier, modifié et en partie abrogé par l'ordonnance royale de 1560, a introduit, dans les rapports de l'Etat avec l'Eglise, un changement assez considérable pour mériter le nom de révolution. Les actes précédents des rois de France, la pragmatique sanction de saint Louis, l'édit de Philippe de Valois ou l'établissement de l'appel, comme d'abus, et même la pragmatique de Charles VII, sauf l'abolition de l'appel au pape, avaient pour unique but de faire à l'Etat une certaine place au milieu de l'Eglise, de l'empêcher d'être absorbé par elle, d'être dépouillé par elle de ses plus légitimes attributions, de le dispenser de payer tribut à la cour de Rome, enfin de lui chercher un refuge contre ses envahissements dans les vieilles libertés de l'Eglise elle-même, et notamment dans la liberté des élections ecclésiastiques et l'affranchissement des bénéfices de l'autorité pontificale. Mais François Ier fait un pas de plus. Il veut mettre son pouvoir à l'abri non-seulement de la papauté, mais du clergé, mais de l'Eglise, mais de l'Eglise gallicane, de l'Eglise nationale. Cette position, il l'obtient en se réservant à lui-même la nomination des évêques, tandis qu'il ne laisse au pape que l'investiture spirituelle. Dès ce moment, l'Eglise, sans courir aucun risque dans son enseignement et dans sa discipline, cesse d'être un obstacle invincible pour les projets de l'Etat, ou, pour mieux dire, cesse d'être un Etat dans l'Etat. Les dignitaires de l'Eglise tenant leurs fonctions du roi aussi bien que du souverain-pontife, sont choisis en raison de leur attachement au roi et à la France. La puissance royale, tout en restant catholique, est désormais affranchie de la domination cléricale.

Il est permis de croire que cette résolution n'a pas été moins avantageuse au catholicisme qu'à la royauté. Voyez, en effet, ce qui est arrivé en Angleterre et en Allemagne. Dans ces deux contrées de l'Europe où l'autorité pontificale, où la suprématie de l'Eglise jusqu'au commencement du XVIe siècle était demeurée tout entière, et n'avait jamais connu ni limite ni frein, les princes ne purent conquérir leur indépendance qu'en se plaçant en dehors de la catholicité et en se proclamant les chefs d'une Eglise, ou plutôt de plusieurs Eglises nouvelles, en constituant, non pas comme en France, des Eglises nationales, et cependant toujours unies, malgré leurs libertés particulières, au chef spirituel et à la catholicité, mais des religions nationales, comme celles de la société païenne. Il arriva ici ce qui est arrivé si souvent dans l'ordre politique : pour n'avoir pas su faire

Digitized by Google

usage d'une légitime liberté, on fut emporté jusqu'à la révolte. Pour n'avoir pas résisté en temps opportun aux abus d'une grande institution, on fut obligé de briser ou de répudier l'institution elle-même. En parlant ainsi de la réforme, il n'entre pas dans nos intentions de la juger dans ses dogmes ; nous ne voulons pas donner à entendre qu'elle a été un mal. Elle n'a pas été un mal, puisqu'en multipliant les formes de la religion, elle a contribué au progrès de la liberté de conscience et de l'esprit humain en général. Elle a contribué à vivifier le sentiment religieux et à épurer les mœurs ; car l'émulation qui est nécessaire partout, ne l'est pas moins dans l'ordre moral et religieux. La sécurité absolue et la domination sans partage amènent insensiblement le sommeil de l'âme. Un peu de jalousie et d'inquiétude n'est pas plus nuisible à l'amour de Dieu qu'à l'amour terrestre. Nous n'avons voulu indiquer qu'une des causes purement politiques de la réforme du XVIe siècle, le motif qui a porté les princes à se déclarer pour elle.

C'est tout à la fois contre la réforme et contre les libertés de l'Eglise gallicane que le concile de Trente, réuni pour mettre un terme à l'hérésie, dirigea la plupart de ses décrets ; nous voulons parler, bien entendu, non de ceux qui concernent le dogme et la foi et qui furent reçus avec respect de tout le monde catholique, mais de ceux qui tendent à régler la discipline et le gouvernement ecclésiastique, et qui n'ont jamais été reconnus dans notre pays. Voici les principales dispositions adoptées par ce concile :

« Toutes les constitutions des papes en faveur des ecclésiastiques seront exécutées sans contrôle dans toute la catholicité, et par conséquent en France. — Les causes criminelles des évêques seront jugées par le pape ou par ses commissaires. — Le pape pourra évoquer à Rome les causes des ecclésiastiques pendantes devant l'ordinaire, c'est-à-dire toutes les causes déjà soumises à la juridiction de l'évêque. — Les *appels comme d'abus* sont formellement interdits, c'est-à-dire qu'il est défendu d'en appeler à l'autorité civile des ordonnances des évêques ; qu'il est défendu aux curés et aux inférieurs d'en appeler des sentences et des corrections épiscopales. — Même les clercs engagés dans les liens du mariage sont enlevés à la juridiction laïque ; les notaires royaux peuvent être punis par les évêques en matière de causes ecclésiastiques, et les évêques ont également le droit d'infliger une peine arbitraire aux clercs qui se marient, après avoir été déjà reçus dans les ordres sacrés. — Il est défendu aux évêques d'avoir égard aux mandements des juges séculiers ; ils sont autorisés, au contraire, à user de leur propre pouvoir pour punir comme ils l'entendent ceux dont les péchés ont été une cause de scandale public ; ils peuvent condamner à des amendes les ecclésiastiques et les

Digitized by Google

laïques qui sont tombés dans cette faute ; ils peuvent les faire saisir par biens et par corps, et faire exécuter sur eux leurs jugements, soit par le ministère de leurs propres officiers, soit par les officiers des autres juges. — Ils ont le droit de forcer les fidèles à fournir un revenu aux curés de leurs paroisses respectives. — Il est permis aux monastères de s'établir où il leur plaît, sans autre autorisation que celle du souverain-pontife, et de posséder partout, en toute liberté, des biens et de les accroître autant qu'il leur convient. — Enfin, les souverains qui tolèrent le duel sont excommuniés et privés de la juridiction, et même de la propriété des lieux où cet usage subsiste par leur faute. »

Ces décrets ne peuvent s'expliquer que par la fièvre de la lutte. Depuis longtemps, la foi du XIe siècle était morte et il n'existait plus au monde un seul pouvoir qui voulût ou qui pût les faire exécuter. Ils sont précisément la contre-partie des actes de saint Louis, de Philippe de Valois, de Charles VII et de François Ier ; car bien qu'ils n'interdisent pas au roi de nommer les évêques, à quoi lui servirait ce droit si, dans ses propres Etats, il doit lui donner des maîtres ? Les décrets du concile de Trente sont simplement un retour à la théocratie de Grégoire VII et d'Innocent III ; car, ainsi que le remarquait, même au XVIe siècle, le jurisconsulte Dumoulin, ils sont en opposition avec l'autorité du roi et avec celle de la justice ; ils détruisent de fond en comble les trois puissances qui représentent en France la société civile : la cour, le parlement et les états généraux.

Cette tentative impuissante et désespérée produisit une double réaction : l'une en faveur du protestantisme, l'autre en faveur des doctrines gallicanes. Les protestants, tant les calvinistes que les luthériens, ne manquèrent pas de représenter aux princes et aux peuples à quel degré de servitude ils étaient réservés s'ils ne se hâtaient d'adopter la réforme. Les défenseurs des libertés de l'Eglise gallicane, mettant dans leurs intérêts la royauté et comptant dans leurs rangs, non-seulement les jurisconsultes et les parlementaires, mais les membres les plus illustres de l'épiscopat, après plus d'un siècle de protestations et de luttes, répondirent aux décrets du concile de Trente par la célèbre déclaration de 1682. Rédigée par Bossuet et adoptée par une assemblée composée d'évêques et d'ecclésiastiques députés de tout le clergé de France, cette déclaration est trop connue et trop facile à trouver pour qu'il soit nécessaire de la citer textuellement. Rappelons seulement que des quatre articles dont elle se compose, le premier affirme que le pape et l'Eglise elle-même n'ont reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et non sur les choses temporelles et civiles ; le second, que le pouvoir des conciles généraux est supérieur au pouvoir du pape, suivant les

Digitized by Google

décrets du concile de Constance; le troisième, que les canons reçus généralement dans l'Eglise, que les règles, les usages, les institutions, les libertés du royaume et de l'Eglise gallicane, doivent rester inébranlables; le quatrième, que le jugement du pape n'est infaillible et irréformable que lorsqu'il est confirmé par le consentement de l'Eglise.

C'était consacrer de la manière la plus solennelle l'indépendance absolue du pouvoir civil, c'est-à-dire de l'Etat, par rapport à la puissance ecclésiastique; c'était maintenir contre les tentatives qui avaient été faites pour les abroger, et contre celles que, dans le même but, on pourrait faire à l'avenir, toutes les lois et les dispositions qui existaient déjà en France en faveur de l'indépendance du pouvoir civil et en faveur de la liberté, du caractère national du clergé français lui-même; enfin, c'était placer dans l'ordre religieux le principe du gouvernement représentatif, c'est-à-dire le principe de la liberté, au-dessus de la monarchie absolue et du pouvoir illimité d'un homme.

Si Louis XIV avait aperçu les conséquences de cette dernière disposition, il aurait certainement fait un accueil moins favorable aux quatre propositions; mais ces conséquences lui échappèrent, à lui et probablement à l'assemblée elle-même. La déclaration des députés du clergé de 1682 fit une grande fortune dans l'histoire de notre droit public. Un édit du 23 mars 1682 en ordonne l'enregistrement dans les cours du parlement, et l'enseignement dans toutes les facultés de théologie, dans tous les colléges et toutes les maisons séculières ou régulières de chaque université du royaume. Un arrêt du parlement, du 20 avril de la même année, ordonne qu'elle soit enseignée aussi dans les facultés de droit civil et canon. Elle est confirmée, au milieu du XVIIIe siècle, par un arrêt du parlement, en date du 31 mars 1753, et par un arrêt du conseil du roi, publié le 24 mars 1766. Elle a pris place dans le droit public de la France nouvelle, de la France du XIXe siècle, à peine sortie de la tourmente révolutionnaire. La loi du 18 germinal an X, en reproduisant textuellement l'édit de Louis XIV, en fait le fondement de l'enseignement théologique, et fait un devoir aux professeurs des séminaires de l'expliquer à leurs élèves. Enfin, en 1825, sous l'empire de la Charte et du gouvernement constitutionnel, elle reçoit une dernière consécration d'un arrêt de la cour royale de Paris, renfermant le considérant que la déclaration du clergé de France, en 1682, « est toujours reconnue et proclamée loi de l'Etat. »

Maintenant, quel a été l'effet de cette déclaration et des actes qui l'ont précédée? Avons-nous quelque raison de croire qu'elle a été utile à la liberté, et particulièrement à la liberté de conscience, à la

Digitized by Google

liberté religieuse? Oublions-nous qu'elle n'a pas eu d'autre but que d'ouvrir à l'action du roi une plus large carrière, et de rendre son autorité plus absolue? Oublions-nous qu'elle affranchissait, non la conscience, non la religion, non l'individu, non la nation, mais la royauté et la royauté seule? Non, nous ne l'oublions pas, et, à ce souvenir, nous en ajoutons d'autres qui l'aggravent et qui le complètent. Nous nous rappelons ce que furent, pour la réforme naissante et pour la liberté intellectuelle aussi bien que pour la liberté de conscience, François Ier, Henri II, Charles IX, en un mot, les derniers descendants de la maison de Valois. Nous nous rappelons que François Ier avait donné ordre au baron d'Oppède de massacrer, dans une seule exécution, trois mille de ses sujets, trois mille Vaudois, et de livrer au feu vingt-quatre villages. Les noms funèbres de Cabrière et de Mirandole sont restés, dans l'histoire de son règne, une flétrissure ineffaçable. Nous nous rappelons le supplice du conseiller d'Etat, Louis Berquin, mort sur le bûcher après avoir eu la langue percée avec un fer rouge, et le front marqué d'une fleur de lis, par cette seule raison qu'il penchait vers les opinions nouvelles. Nous nous rappelons ce supplice et tant d'autres, qui furent ordonnés alors pour la même cause, par le roi chevalier, par le père des lettres, le patron du libre esprit de la Renaissance. Comment parler après cela de ses successeurs, de cet infâme Henri II, qui contemplait, à côté de sa maîtresse Diane de Poitiers, le bûcher sur lequel se consumaient lentement, en chantant des cantiques, des enfants, des femmes, des vieillards, accusés d'hérésie; de cet exécrable ou imbécile Charles IX, qui a fait ou laissé faire la Saint-Barthélemy; qui même, s'il n'a pas tiré lui-même sur son peuple, comme on prétend aujourd'hui le démontrer, n'en reste pas moins chargé de toutes les malédictions de l'histoire; enfin, de ce lâche et vil Henri III, qui, par la cruauté et l'infamie de ses mœurs, a déshonoré non-seulement le nom de roi, mais le nom d'homme.

Nous savons aussi quel usage fit de sa toute-puissance ce Louis XIV, qui donna tant de force et d'éclat à la déclaration de 1682. Nous avons présentes à l'esprit la révocation de l'édit de Nantes, la guerre des Cévennes, la mission bottée ou les dragonnades, la violation des plus saintes lois de la nature chez les victimes qui ont survécu à ces violences ou qui ont cherché à leur échapper par la ruse; enfin, les persécutions exercées sur de pauvres femmes, sur des chrétiens détachés du monde, les religieuses et les solitaires de Port-Royal. L'époque même de la Régence et le règne de Louis XV ne sont pas à l'abri de ces horreurs. Pendant qu'on imprimait l'*Encyclopédie*, pendant que Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert remplissaient non-seulement la France, mais l'Europe de leurs libres

Digitized by Google

pensées, deux malheureux jeunes gens, d'Etalonde et Labarre, pour avoir chanté une chanson impie, furent brûlés vifs, après avoir eu la langue arrachée, comme Vanini. On refusait aux protestants un état civil, et cela dura ainsi jusqu'en 1787, c'est-à-dire à la veille de 1789.

Tous ces actes d'inhumanité et de fanatisme n'empêchent pas que l'affranchissement du pouvoir civil, fût-il même représenté par la monarchie absolue, ne soit la première condition non-seulement de la liberté religieuse, mais de la liberté de conscience et de la tolérance elle-même. En effet, la théocratie, en matière de dogme et même de doctrines philosophiques, est nécessairement intraitable. C'est une des conditions de son existence, et, en même temps, c'est son honneur de croire que le dogme dont elle est dépositaire est le seul vrai, que la foi qu'elle enseigne est le seul chemin du salut, la seule voie de la perfection, et que, hors de là, il n'y a qu'erreur, mensonge et blasphème. Comment donc espérer d'elle, si elle joint, avec l'autorité religieuse, l'autorité civile, ou si elle commande aux rois et aux grands de la terre comme à ses serviteurs, qu'elle puisse jamais se résoudre à pactiser avec l'incrédulité, avec l'hérésie, avec la libre pensée, et à leur faire une place dans la société sous l'abri des lois et à l'ombre de sa protection? Rappelez-vous le sens que donnait saint Augustin au *Compelle intrare*. Rappelez-vous ces paroles de saint Thomas d'Aquin : « Si les faussaires et autres malfaiteurs sont justement punis par les princes séculiers, à plus forte raison, les hérétiques convaincus doivent-ils être non-seulement excommuniés, mais punis de mort ; car, ainsi que le dit saint Jérôme, les chairs putrides doivent être coupées, et la brebis galeuse séparée du troupeau..... » Ces chairs putrides, ce sont tous ceux qui ont une autre foi que la foi dominante, ou qui n'acceptent pas avec une entière soumission les commentaires de ses interprètes.

Le pouvoir civil, affranchi de la domination du pouvoir religieux, peut bien, s'il est absolu, imposer une croyance, mais cette obligation est purement civile. Grâce à ce caractère, elle peut disparaître aussitôt que le souverain, comprenant mieux ses intérêts et ceux de l'Etat, commence aussi à se faire une idée plus juste du but qui est proposé à la société politique. Louis XIV, dominé par un orgueil infernal, n'admettait pas qu'une partie de ses sujets osât penser autrement que lui en matière de foi, et surtout qu'ils osassent exprimer leur opinion quand elle différait de la sienne. De là ce mot que nous trouvons jusque dans la bouche de Descartes : « La religion du roi et de ma nourrice. » De là, les actes de violence accomplis sous prétexte de religion, sous la régence et sous Louis XV. Qu'importait au régent et à Louis XV qu'il y eût des protestants et des jansénistes en

Digitized by Google

France? Au point de vue religieux, rien ne pouvait leur être plus indifférent ; au point de vue politique, c'était autre chose. Il était d'un mauvais exemple qu'une classe de Français osât professer publiquement des doctrines que l'autorité royale n'admettait pas, et même blâmait officiellement. Mais les excès de despotisme ne peuvent avoir qu'un temps, et un temps assez limité relativement à la durée des sociétés humaines. Un moment arrive où l'intérêt de l'Etat, où la raison d'Etat et le sens moral parlent plus haut que cet orgueil insensé et furieux. Un moment arrive aussi où l'excès du mal, où les conséquences absurdes de l'intolérance réclament un prompt remède, qu'elles ne trouvent que dans le principe de la tolérance et de la liberté. Nous n'avons, pour nous en convaincre, qu'à interroger l'histoire.

Après les guerres désastreuses du XVIe siècle, le protestantisme finit cependant par s'établir en France, en Angleterre et en Allemagne. En France, il existait comme une force indépendante, comme un Etat dans l'Etat, n'ayant pu obtenir d'exister autrement. En Angleterre, en Suède, dans plusieurs parties de l'Allemagne, il formait l'Etat tout entier. Or, qu'arriva-t-il pendant la guerre de Trente ans, quand la maison d'Autriche, espérant s'agrandir par l'hypocrisie, se plaçait à la tête de la ligue catholique? Le cardinal de Richelieu était trop bon politique et aimait trop son pays pour permettre à l'Autriche d'accomplir ses desseins et de traiter un jour toute l'Europe comme Philippe II avait traité les Pays-Bas. Il fit alliance avec Gustave-Adolphe, c'est-à-dire avec un prince protestant ou, pour mieux dire, avec le protestantisme lui-même, contre l'intolérance et l'arbitraire d'une puissance catholique. Ayant reconnu l'existence et le bon droit du protestantisme en Europe, pouvait-il lui refuser une existence légale en France? Assurément, non; aussi Richelieu, conséquent avec lui-même, et voulant à la fois donner satisfaction à l'humanité et aux intérêts de son pays, accorda-t-il aux protestants le droit de professer publiquement leur culte en même temps qu'il leur ôtait leurs places fortes, et qu'il les empêchait de former plus longtemps une nation dans la nation.

C'est cette œuvre de sagesse que Louis XIV détruisit par la révocation de l'édit de Nantes. Avec la politique intérieure de Richelieu et d'Henri IV, il abandonnait aussi, au grand détriment de la France, leur politique extérieure ; car, en faisant la guerre à la malheureuse Hollande, il relevait les affaires de la maison d'Autriche, il accordait une réparation posthume à la tyrannie de Philippe II et du duc d'Albe.

Mais telles furent les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes, que la religion même, que l'Eglise catholique, dans l'intérêt

Digitized by Google

de sa dignité et de son honneur, fut obligée de les répudier, et en même temps qu'elles étaient repoussées par la religion, elles devenaient pour l'Etat un embarras toujours croissant, qui ne cessa que par l'avénement d'un ordre de choses tout à fait nouveau.

Ce n'était pas assez de convertir les protestants à coups d'épée et en brûlant leurs maisons, en déshonorant leurs femmes, en leur arrachant leurs enfants, il fallait encore veiller à ce que les nouveaux convertis se conduisissent en bons catholiques. Une déclaration intervint donc, le 29 avril 1686, par laquelle les nouveaux convertis étaient obligés, jusqu'à leur lit de mort, de se soumettre à toutes les prescriptions de l'Eglise. Quand un de ces malheureux, atteint d'une maladie grave, avait refusé de recevoir les sacrements, il était placé dans l'alternative ou d'être envoyé aux galères s'il recouvrait la santé, ou, s'il mourait, d'être jeté à la voierie comme une bête immonde, et de dépouiller ses enfants en encourant la peine de la confiscation. Cependant, recevoir les sacrements de l'Eglise quand on n'y ajoute aucune foi, c'est un parjure et un sacrilége. Administrer les sacrements dans cette condition, c'est se rendre complice de ce parjure et de ce sacrilége. Le clergé français, nous sommes heureux de lui rendre cette justice, le comprit. Sur les vives réclamations du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, un édit fut rendu, qui tempéra la rigueur de la première disposition. Mais cet édit ne fut jamais mis à exécution, et, tout au contraire, la déclaration de 1686 fut renouvelée par deux nouvelles lois promulguées, l'une en 1715 et l'autre en 1724, cette dernière sous le règne de Louis XV. Enfin, le scandale devint tellement flagrant que, sous le ministère du cardinal Fleury, le clergé refusa positivement son concours à cet acte de violence et d'impiété, et cela malgré les réclamations d'une cour athée et corrompue, malgré les protestations des parlements, qui, réclamant pour eux-mêmes la liberté d'être jansénistes, et repoussant avec horreur la bulle *unigenitus*, voulaient maintenir contre les protestants, au mépris de la conscience et de la bonne foi, la législation non moins impie qu'intolérante de Louis XIV.

La révocation de l'édit de Nantes avait encore une autre conséquence. Il n'existait pas d'autre mariage, avant la Révolution française, que le mariage religieux. Mais la bénédiction nuptiale, comme l'extrême-onction, est un sacrement qui ne peut être conféré qu'à celui qui y croit. Les protestants ne pouvaient donc pas le recevoir, et, ne le recevant pas, ils restaient en dehors non-seulement de l'Eglise, mais de la société civile; leurs femmes étaient considérées comme des concubines, leurs enfants comme des bâtards et eux-mêmes comme des relaps passibles du dernier supplice ou tout au moins des galères et de la confiscation. C'était un embarras inextri-

Digitized by Google

cable tout à la fois pour le clergé et pour l'Etat : pour le clergé, parce qu'il ne voulait pas être le complice d'un acte d'hypocrisie ordonné par la loi ; pour l'Etat, parce qu'il ne pouvait pas, en plein XVIIIe siècle, repousser de son sein et persécuter un million de ses habitants, car tel était, en ce moment, le nombre des réformés qui vivaient en France. Vainement, en 1752, les magistrats du Languedoc essayèrent-ils de s'entendre, dans une conférence tenue à Montpellier, avec les évêques de la province. Le clergé resta inflexible, et les protestants eux-mêmes, disons-le à leur honneur, aimèrent mieux vivre en parias et accepter pour leurs familles les noms les plus flétrissants, que de mentir à Dieu, aux hommes et à leur propre conscience.

Cet état de choses se prolongea jusqu'à la veille de la Révolution française. Sur les réclamations de l'opinion publique, sur les instances de Malesherbes, qui, dans un mémoire publié en 1785, faisait ressortir ce qu'il y avait d'inhumain, d'impolitique et d'illégal dans la situation faite aux victimes de la révocation de l'édit de Nantes, Louis XVI, par une ordonnance de 1787, rendit aux protestants un état civil ; il voulut bien leur permettre d'avoir une femme, des enfants et de porter le nom, de recueillir l'héritage de leurs pères, mais ils restèrent exclus de tous les emplois, de tous les honneurs, de toutes les charges publiques et même des corps de métiers. Ils restèrent des parias jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale et à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

III

En vain le pouvoir politique, ou pour l'appeler du seul nom qu'il a porté pendant longtemps, en vain le pouvoir royal s'est-il affranchi du pouvoir ecclésiastique, tant que cet acte d'émancipation n'est pas descendu du gouvernement jusqu'à l'individu, tant qu'on n'a pas distingué entre le citoyen et le croyant, et que ces deux qualités, ces deux titres restent inséparables ; en un mot, tant que le principe de la liberté de conscience n'est pas encore entré dans les lois, la société civile demeure toujours opprimée par la société religieuse, l'Etat, pour tout ce qui ne touche pas à la politique proprement dite, n'a pas cessé d'être subordonné à l'Eglise, et de régler, sur ses décisions souveraines, ses lois, ses mœurs, ses institutions intérieures ; il n'a pas cessé d'être son ministre, l'exécuteur de sa pensée, ou, comme on disait au moyen âge, son bras séculier. C'est cet ordre de choses qui, sauf quelques années d'interruption, a subsisté en France depuis le règne de François Ier jusqu'à la veille de 1789, et que nous apercevons également dans la plupart des

Digitized by Google

Etats protestants de l'Europe, où le souverain de la nation est en même temps le chef de la religion. C'est un spectacle bien différent qui va maintenant se présenter à nos yeux : c'est la société civile qui essaye d'opprimer et d'absorber dans son sein la société religieuse ; c'est l'Etat, un Etat laïque, qui, sans invoquer même le nom d'une religion nouvelle, viendra se constituer le maître et l'arbitre souverain de l'Eglise.

L'Assemblée constituante, il faut bien qu'on le sache, ne s'est pas proposé de fonder la liberté religieuse, mais la liberté de conscience. Elle a voulu que l'individu, sans souffrir aucun dommage dans ses droits de citoyen, sans être exposé, de la part de l'Etat, à aucun acte de contrainte ou d'exclusion, pût faire profession de la croyance qu'il avait reçue de ses pères ou qu'il s'était faite lui-même ; mais elle n'a jamais entendu reconnaître publiquement et élever à la dignité d'une institution publique, en l'entretenant aux frais de l'Etat, un autre culte que le culte catholique. J'ajouterai que, même à l'égard de la liberté de conscience, elle a été d'une timidité, d'une lenteur, d'une circonspection qui contrastent singulièrement avec l'audace dont elle a fait preuve contre la royauté et l'aristocratie, avec l'enthousiasme dont elle a donné le spectacle dans la fameuse nuit du 4 août. Le principe de la liberté de conscience était consacré explicitement, dès le 21 août 1789, par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, dont l'art. 10 est ainsi conçu : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par les lois. » L'art. 1er et l'art. 6 de la même déclaration, en proclamant que « tous les hommes naissent et demeurent égaux en droits, » et que « la loi, soit qu'elle protége, soit qu'elle punisse, doit être la même pour tous, » avaient repoussé d'avance toutes les rectrictions, toutes les exceptions que l'intolérance et la haine pourraient un jour apporter à l'application de ce principe. Cependant, il fallut un espace de deux années et l'intervention de trois décrets pour en assurer les effets aux protestants et aux israélites, c'est-à-dire aux deux seuls cultes dissidents qui fussent alors et qui sont encore aujourd'hui connus en France. Les protestants furent affranchis les premiers par un décret spécial du 24 décembre 1789, les israélites du Midi, désignés sous les noms de juifs portugais, espagnols et avignonnais, le furent par un décret du 28 janvier 1790, et enfin tous ceux de la même religion, sans distinction d'origine, par un troisième décret publié le 27 septembre 1791. Ce dernier acte de l'illustre assemblée doit exciter d'autant plus notre étonnement, que la Constitution l'avait précédé et semblait le rendre bien inutile, puisque, au nombre de ses dispositions fondamentales, elle renfermait celle-ci : « La

Digitized by Google

Constitution garantit à tout homme, comme droits naturels et civils, la liberté d'exercer le culte religieux auquel il est attaché. »

Malgré ces hésitations, qu'expliquaient à merveille les discussions qui eurent lieu dans son sein et les haines séculaires, les préjugés invétérés qui s'efforçaient à chaque pas d'entraver sa marche et de regagner le terrain perdu, la Constituante n'a pas moins fait pour l'affranchissement des âmes que pour celui de la société. Elle a fondé dans notre pays non-seulement la tolérance, qui depuis un siècle et demi en était complétement bannie, mais la liberté de conscience. Elle n'a pas été plus loin ; elle n'a pas songé à établir la liberté religieuse, ni même ce que nous appelons aujourd'hui la liberté des cultes, c'est-à-dire l'égalité de plusieurs cultes privilégiés, simultanément reconnus, protégés et salariés par l'Etat. Elle a donc reconnu implicitement dans la religion catholique la religion de l'Etat. Mais voyez les conséquences d'ailleurs très logiques qu'elle a tirées sur-le-champ de ce dangereux principe. C'est précisément parce qu'elle considérait la religion catholique comme la religion de l'Etat qu'elle s'est arrogé sur elle le même pouvoir que sur toutes les institutions publiques et sur l'Etat lui-même. C'est pour cette raison que, tout en respectant ses dogmes et ses mœurs, elle s'est cru le droit de modifier sa discipline et de lui imposer, par son autorité seule, sans l'intervention d'un concile et encore moins d'un traité avec la cour de Rome, cette organisation nouvelle qui, sous le nom de Constitution civile du clergé, a été la cause de tant de calamités, le prétexte de tant de crimes et la source de tant de haines pour le nom de la Révolution française.

Qu'on ne se figure pas que la Constitution civile du clergé soit l'œuvre de l'incrédulité, de la philosophie ou de l'esprit révolutionnaire. Adoptée le 12 juillet 1790, elle avait été longuement préparée par le comité ecclésiastique de l'Assemblée, qui comptait dans son sein des canonistes distingués, tels que Lanjuinais, Durand de Maillane, d'Ormesson, Treilhard ; des religieux et tout à la fois des canonistes de premier ordre : le chartreux dom Gerle et le bénédictin dom Breton ; plusieurs curés et ecclésiastiques, entre autres l'abbé de Montesquiou, le même qui joua un si grand rôle sous la Restauration ; l'abbé Expilly, un savant professeur de droit canon ; l'abbé Gassendy, le curé Massieu et le curé Thiébaut. Que voulaient donc ces hommes en imprimant une si grande secousse à l'Eglise, et que voulait l'Assemblée elle-même en adoptant leurs propositions, en les convertissant en lois, tandis qu'elle n'imposait rien de semblable aux religions qui n'obtenaient d'elle que la liberté de conscience ? Ils étaient l'un et l'autre, le comité ecclésiastique et l'Assemblée, pénétrés de cette double conviction que l'Eglise dans sa discipline

Digitized by Google

extérieure, que l'Eglise dans ses rapports, non pas avec le gouvernement, avec le pouvoir politique, mais avec la société tout entière, avait besoin d'une réforme profonde, soit pour rentrer dans l'esprit des anciens canons, soit pour rester fidèle aux libertés de l'Eglise gallicane, et que cette réforme, en leur seule qualité de représentants de la nation, de fondés de pouvoir du souverain, ils avaient le droit de l'imposer au culte national, à la religion de l'Etat. C'étaient à la fois des jansénistes et des députés jaloux de leurs droits, jaloux de pratiquer dans toute son étendue le dogme nouvellement conquis de la souveraineté nationale.

Après cela, quelle que fût l'organisation nouvelle adoptée par la Constituante, les principes dont elle émanait, ou en vertu desquels on avait décidé qu'elle était possible, avaient pour conséquence immédiate de subordonner la religion à l'Etat, et de détruire, même dans l'ordre spirituel, la suprématie du Saint-Siége. Cette conséquence ne ressort pas moins des quatre articles dont se compose la constitution civile du clergé.

Aux termes du premier article, les évêques et les curés ne devaient désormais tenir leurs pouvoirs que de la confiance des fidèles ou de l'élection. Le second article soumettait cette élection purement religieuse aux mêmes conditions que l'élection politique et administrative, c'est-à-dire que tous les Français jouissant de la plénitude de leurs droits de citoyens étaient admis à y concourir. Le troisième article, en supprimant pour les évêques l'institution spirituelle du souverain pontife, la remplaçait par celle du métropolitain. Par le quatrième, enfin, la circonscription des diocèses, échappant comme l'institution canonique à l'intervention du pape, devenait une des attributions du pouvoir civil.

Toute opinion religieuse mise à part, et si l'on n'écoute que l'impartialité historique, il est impossible de ne pas reconnaître dans cette prétendue réforme tous les caractères d'un véritable schisme. Le chef de la catholicité y est dépouillé de tous ses pouvoirs ; je veux parler de ses pouvoirs spirituels. Il ne peut écarter personne de l'épiscopat, ni pour cause d'indignité morale, ni pour cause d'hétérodoxie. Les évêques sont nommés sans lui, et peuvent l'être malgré lui, contre lui. Si l'arianisme venait à ressusciter, ils pourraient être ariens, ils pourraient être protestants comme en Angleterre et en Suède. De plus, par le système électoral qui les a élevés sur leurs siéges, ils sont livrés entièrement, eux et les curés, par conséquent tout leur clergé, à toutes les fluctuations de l'opinion publique, à tous les hasards de la pensée humaine, à toutes les passions d'un grand peuple. Il pourra se faire qu'ils soient choisis, non pour leurs vertus, leur piété et leur science, mais, au contraire, pour leurs

Digitized by Google

vices, leur ignorance et leur incrédulité même, pourvu qu'ils flattent l'esprit du temps et les caprices de la multitude. Ce ne sera plus le troupeau qui suivra les pasteurs, mais, au contraire, les pasteurs seront obligés de suivre le troupeau. Ce n'est pas ainsi que saint Louis et Charles VII entendaient restituer à l'Eglise le droit de choisir ses dignitaires; le droit d'élection, ils ne l'accordaient qu'au clergé, et non pas à l'universalité, je ne dirai pas des fidèles, mais des citoyens. Si ce mode de suffrage, ainsi que le soutenaient les canonistes de l'assemblée, a été réellement en usage dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, il se justifiait alors par la ferveur de la foi, par la pureté des mœurs et l'union de tous les fidèles sous le poids de la persécution; mais comment le rétablir quand toutes ces conditions ont disparu? Et surtout comment imposer une réforme, c'est-à-dire une révolution religieuse (car dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre temporel une restauration est toujours une révolution); comment imposer une réforme religieuse par la seule puissance des lois, par la seule autorité du pouvoir civil? La religion que la Constituante a voulu privilégier est donc précisément celle qu'elle mettait en dehors et au-dessous du droit commun, celle qu'elle a été conduite à asservir pour l'accabler ensuite de ses rigueurs. Telle est la conséquence inévitable de l'établissement d'une religion d'Etat, quand l'Etat ne veut pas lui-même se laisser asservir par l'Eglise.

La Convention, non contente de suivre la voie qui lui était ouverte par la Constituante, s'y précipita avec violence et opprima aussi bien les religions dissidentes que celle de l'Etat, ou pour mieux dire elle ne les opprima pas, elle tenta de les supprimer. Ce n'est pas dès les premiers jours de son existence qu'elle laissa voir ce dessein. Tout au contraire, le 23 juin 1793, elle votait une nouvelle déclaration des droits dont l'art. 7 consacrait solennellement, non plus la liberté de conscience, comme la déclaration émanée de l'Assemblée de 1789, mais la liberté religieuse la plus absolue. Voici le texte de cette disposition : « Le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la voie de la presse, soit de toute autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, le libre exercice des cultes, ne peuvent être interdits. La nécessité d'énoncer ces droits suppose la présence ou le souvenir récent du despotisme. » C'était aller au delà de la tâche du législateur; c'était déclarer le droit qu'elle voulait consacrer supérieur à la loi elle-même. Mais la Convention pouvait être libérale en paroles; car elle ne reculait dans ses actes devant aucun excès de tyrannie. On sait que cette magnifique déclaration n'a eu aucun effet, que la Constitution qu'elle précédait, à peine promulguée, a été suspendue indéfiniment et n'a jamais été appliquée. Un mois après qu'elle fut votée, la Convention prononçait la peine de la dé-

Digitized by Google

portation contre les évêques même assermentés (elle n'en reconnaissait pas d'autres), contre les évêques constitutionnels qui cherchaient à entraver, soit directement, soit indirectement, et, par conséquent, par l'usage de leurs pouvoirs spirituels, le mariage des prêtres. C'était interdire aux évêques l'exercice des attributions qu'ils tenaient de la loi aussi bien que des canons de l'Eglise; c'était les placer comme évêques hors la loi et opprimer leurs consciences. Mais ce n'était encore qu'un premier pas dans la carrière que la terrible Assemblée allait suivre jusqu'au bout.

A peine avait-elle rendu ce décret que ses proconsuls, les représentants en mission, interdisaient dans toute la France, sous les peines les plus sévères, toute manifestation extérieure de la religion. Dans un arrêt sur les inhumations, signé d'un nom devenu célèbre dans notre histoire, publié par un homme qui après avoir été pendant plusieurs années le chef de la police de l'Empire, est devenu, sous le règne de Louis XVIII, un des ministres du roi très chrétien; dans un arrêté, signé Fouché, on ordonne que les portes des cimetières portent cette inscription : « La mort est un sommeil éternel. » Un jour, la séance de la Convention est interrompue par un étrange incident. Le citoyen Gobel, évêque constitutionnel de Paris, et ancien évêque de Lydda, entre dans l'Assemblée suivi d'une grande partie de son clergé. Il vient devant les représentants de la nation, et, en quelque sorte, devant la nation elle-même, abjurer le catholicisme et toute croyance religieuse; puis il couvre sa tonsure du bonnet rouge et reçoit les honneurs de la séance. Cette solennité infâme devient à l'instant comme un signal auquel répondent chaque jour de nouvelles apostasies. Dans ce nombre, on a la douleur de compter celle de l'auteur futur de la Constitution de l'an VIII.

Dans le même moment, la commune de Paris institue le culte de la Raison, et, de la commune, le culte nouveau passe bientôt dans l'Assemblée. Chaumette étant venu l'annoncer à la Convention et faisant défiler sous ses yeux le char et le cortége qu'il lui a donnés pour symbole, sa voix est aussitôt couverte d'applaudissements; on l'invite, ainsi que la déesse, aux honneurs de la séance; on décide que Notre-Dame serait le temple de la nouvelle religion; puis, les représentants, quittant leurs siéges, suivent en procession la déesse jusqu'au pied de ses autels. Il y a quelques années, de 1845 à 1848, pendant la guerre de l'université et d'une partie ardente du clergé, on a beaucoup reproché à la philosophie le culte de la déesse Raison. Le culte de la déesse Raison, c'est-à-dire le culte de Chaumette, d'Hébert, d'Anacharsis Clootz, de Marat, n'appartient pas plus à la philosophie que le massacre des Albigeois, l'inquisition, la sanglante nuit de la Saint-Barthélemy, la révocation de l'édit de Nantes, n'ap-

Digitized by Google

partiennent à l'Evangile et au christianisme. Peut-être même le culte de la Raison n'aurait-il jamais existé si ces dernières horreurs n'avaient pas souillé tant de pages de notre histoire.

Les scènes que nous venons de raconter ne furent, pour la Convention et la commune de Paris elle-même, qu'un instant de vertige. Le culte de la Raison disparut bientôt dans la proscription qui faisait taire tous les cultes, et ce fut sur la proposition de Chaumette lui-même que l'Assemblée en décréta la déchéance. Quelques jours après, la liberté des cultes était rétablie ; mais, comme le régime de la Terreur n'avait rien perdu de sa sombre énergie, les temples restèrent fermés et les autels déserts. Faire preuve d'attachement pour une croyance quelconque, c'était presque toujours, dans l'opinion publique, un sûr moyen de se perdre et de prendre rang sur la terrible liste des suspects. C'est alors que Robespierre, sur les bases du déisme et de la philosophie de Rousseau, dont il adoptait également la politique, entreprit de fonder une nouvelle religion d'Etat, une nouvelle religion nationale. C'était une autre manière d'opprimer les consciences, c'était donner un nouveau nom et de nouvelles formes au système des czars et de Henri VIII. La philosophie, pas plus que la religion, et même moins que la religion, ne s'impose par décret, au nom de la loi, et sous la menace de l'échafaud. La religion, après tout, reconnaît une autorité ; elle forme le lien d'une société spirituelle ; la philosophie ne reconnaît que la raison, elle relève uniquement de la liberté de la personne humaine. On ne dira pas que la liberté de conscience fut respectée pendant la dictature de Robespierre. Il fallait observer les décadis et les cinq jours complémentaires, les grandes fêtes de la République. Les prêtres non assermentés, et même les prêtres assermentés qui laissaient voir quelque zèle religieux, étaient poursuivis avec plus de rigueur que jamais. Un arrêté de la commune prescrivait de les arrêter en masse par mesure de sécurité publique. Les églises restèrent fermées, les statues furent mises en pièces et les clochers abattus, comme une insulte au dogme de l'égalité. L'athéisme n'était pas traité avec moins de rigueur que les vieux dogmes. Pour avoir osé nier l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme, Chaumette, Hébert, Anacharsis Clootz, et tous les fondateurs de l'ancien culte de la Raison, furent envoyés à l'échafaud. Sur les ruines de toutes les croyances et de tous les systèmes, rien n'était debout que le déisme de Robespierre, que le culte national, et l'on sait que, par les manœuvres de la mère Théo et du chartreux dom Gerle, il essayait de se donner le prestige du mysticisme et l'autorité d'une révélation, quand le grand-prêtre de cette religion, précédé par ses apôtres, porta sa tête sur l'échafaud.

Digitized by Google

Avec la Constitution de l'an III, c'est un autre système qui est mis à l'épreuve; le système qui était pratiqué depuis de longues années dans l'Amérique du Nord, le système de l'isolement complet, de l'indifférence mutuelle de l'Etat et de la religion. L'article 354 de la Constitution de l'an III est rédigé dans ces termes : « Nul ne peut être empêché d'exercer, en se conformant aux lois, le culte qu'il a choisi. Nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'un culte. La République n'en salarie aucun. »

Nous avons signalé précédemment tous les inconvénients de ce système; nous avons montré les fruits qu'il porte en Amérique et ceux qu'il produirait infailliblement au milieu de nous s'il était sincèrement, s'il était complétement appliqué. Quels que soient les dangers qui y sont attachés, au moins a-t-il un avantage pour ceux qui ont la force de se défendre eux-mêmes; c'est une liberté presque illimitée; c'est une liberté d'action et d'extension, qui ne s'arrêtent que devant les lois protectrices de l'ordre général. Eh bien! cet avantage, la Constitution de l'an III ne l'accorde qu'en apparence, et le retire en réalité par la loi du 7 vendémiaire an IV. Elle ne laisse aux différents cultes et à leurs ministres aucun moyen d'assurer leur avenir, aucun moyen de se dérober à cet état précaire qui détruit leur autorité et compromet leur indépendance. Elle les enferme, ou, pour mieux dire, elle les emprisonne étroitement dans l'enceinte des édifices, nécessairement modestes, qu'ils sont obligés de construire à leurs frais; car il est défendu aux communes, comme à l'Etat, d'y contribuer. Elle exige des ministres une déclaration écrite, par laquelle ils reconnaissent la souveraineté du peuple, et, sur le refus de cette déclaration, elle les condamne aux peines les plus sévères. Elle rompt toutes les communications entre les Eglises, et, par conséquent, elle détruit l'unité du culte catholique; unité qui est en quelque sorte son essence même. Enfin, les prêtres non assermentés restent sous le coup de la proscription et continuent d'être poursuivis comme des ennemis publics.

Aussi la religion, sous ce nouveau régime qui devait l'émanciper, resta-t-elle dans l'ombre, silencieuse, affligée et impuissante, tandis qu'un culte nouveau, fondé et protégé par un membre du Directoire, le culte des théo-philanthropes, envahissait les temples, étalait ses niaises cérémonies et menaçait de devenir, comme le déisme de Robespierre, la religion de l'Etat.

Après le 18 brumaire vient la Constitution de l'an VIII, qui reste entièrement muette sur la question des cultes. Mais ce silence était nécessaire pour laisser au gouvernement le temps de préparer son œuvre, celle qui a le plus contribué à sa gloire et à la restauration de l'ordre moral dans notre pays. En effet, quelques mois après son

Digitized by Google

installation, le Corps législatif eut à prononcer sur le concordat de l'an IX, et un peu plus tard sur les articles organiques du 18 germinal an X. On entrait dans la voie des concordats, la seule qui réponde en même temps aux devoirs de l'Etat et aux besoins de la religion, la seule qui puisse assurer l'harmonie des deux puissances sans porter atteinte à leur liberté et à leur dignité respective. Le concordat de 1801, complété par les articles organiques, remplit toutes ces conditions. Le concordat proprement dit rétablit pour les évêques l'institution canonique du pape et le choix du chef de l'Etat. Il donne aux évêques la nomination des curés, sauf l'approbation du chef du gouvernement. Il fait de la circonscription des diocèses l'œuvre collective du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, le résultat de leur bon accord. Les articles organiques soumettent les réunions du clergé et la promulgation des bulles pontificales à l'autorisation préalable du gouvernement. Ils soumettent les nonces et envoyés apostoliques à la formalité salutaire de l'*exequatur*. Ils rétablissent l'appel comme d'abus contre toute usurpation ou excès de pouvoirs, contre toute contravention aux lois et règlements de l'Etat, contre toute atteinte aux libertés de l'Eglise gallicane, contre les abus même du pouvoir spirituel dans le refus des sacrements de l'Eglise.

En même temps, le culte protestant était organisé par une autre loi également datée du 18 germinal an X. Le grand Sanhédrin était réuni, et ses décisions doctrinales donnaient lieu à l'organisation du culte israélite. Culte protestant et culte israélite, quoique traités avec moins de libéralité que la religion de la grande majorité des citoyens français (c'étaient les expressions dont se servait le préambule du concordat de 1801), étaient reconnus cependant comme des institutions publiques et prenaient leur place dans la société nouvelle ; ils lui apportaient leur concours et leur appui, en gardant leurs dogmes et leur liberté intérieure.

Le temps, malgré quelques instants d'arrêt et quelques tentatives de retour, telles que le concordat avorté de 1817 et la loi du sacrilége, n'a fait que développer et féconder ces institutions bienfaisantes. C'est grâce à elles que, dans l'ordre moral comme dans l'ordre civil et politique, nous formons ce peuple de frères, cette grande nation vivifiée par une seule âme, échauffée par un seul cœur, dominée par une seule pensée, et qui non contente de posséder dans son sein ce doux foyer de fraternité humaine, voudrait l'étendre à tout l'univers.

AD. FRANCK,
de l'Institut.

(*La 3e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LA

NOUVELLE-ZÉLANDE

ET

L'INSURRECTION ACTUELLE

Neu-Seeland, von Dr Ferdinand von HOCHSTETTER. 1863. — *Seize mille lieues à travers l'Asie et l'Océanie*, par le comte Henri RUSSEL-KILLOUGH. 1864.

Dans cette multitude d'îles dont se compose la Polynésie, il n'est guère de pays qui, à raison de son rapide passage de l'état barbare à l'état civilisé, et des luttes suscitées par cette transformation entre les races indigènes et immigrantes, offre un sujet d'études plus intéressant que la Nouvelle-Zélande. Cette colonie anglaise présente plus d'une analogie avec sa métropole : composée de deux grandes îles et de plusieurs petites, elle se relie au continent australien de la même manière que la Grande-Bretagne se rattache à l'Europe, grâce à la vapeur qui abrége les distances. La Nouvelle-Zélande est parfaitement appropriée à la race anglo-saxonne; le sol fertile, arrosé par de nombreuses rivières, convient à l'agriculture et à l'élève des bestiaux, et enfin un vaste développement de côtes répond aux goûts maritimes du peuple le plus navigateur de la terre; aussi a-t-on surnommé assez heureusement ce groupe d'îles la Grande-Bretagne du Sud. Tel est le théâtre et l'enjeu de la lutte que l'Angleterre soutient aujourd'hui contre les indigènes. Ceux-ci, peuple brave et énergique, se voyant chaque jour dépérir, ont pris les

Digitized by Google

armes contre les immigrants, qui ont pour eux toutes les forces de la civilisation, et dont, par cela même, le triomphe n'est pas douteux.

Ce curieux pays, sur lequel tant de volumes avaient déjà été publiés, vient d'être le sujet d'un travail remarquable, dans lequel l'auteur, M. Ferdinand de Hochstetter a décrit de la manière la plus intéressante les phénomènes naturels, en même temps qu'il raconte avec un grand charme l'histoire des indigènes. Membre de l'expédition scientifique de la frégate autrichienne *la Novara*, le savant géologue s'est séparé de ses collègues à Auckland, afin de s'acquitter d'une importante mission dont le gouvernement colonial l'avait chargé. Ses excursions dans les deux îles, pendant un séjour de neuf mois, l'ont mis à même non-seulement de visiter les régions les moins explorées de ce pays remarquable, mais encore d'en connaître les mœurs, les usages et les traditions, grâce à ses rapports journaliers avec les indigènes. M. F. de Hochstetter a dernièrement fait paraître la relation de son voyage; ce magnifique volume illustré, œuvre la plus complète qui ait été publiée sur la Nouvelle-Zélande, nous servira de guide pour cette étude.

I

A 178 degrés de longitude occidentale se trouve, au milieu de l'océan Pacifique, entre l'Australie et l'Amérique, la terre à laquelle les Hollandais ont donné, au XVIIe siècle, le nom de Nouvelle-Zélande. Ce pays, habité tardivement et seulement le long des côtes ou de quelques fleuves navigables, a conservé jusqu'à nos jours les traits caractéristiques et grandioses que le Créateur lui avait imprimés. En parcourant ces vastes déserts, le voyageur ne rencontre aucun souvenir de l'homme; ni monuments, ni colonnes brisées, ni villes en ruines ne racontent l'histoire des races disparues; mais la nature, avec ses forces immenses, a gravé sur le sol, en caractères ineffaçables, les luttes des éléments. Au sud, les sauvages montagnes couvertes de glaciers; au nord, les cônes volcaniques qui s'élèvent jusqu'à la région des neiges éternelles, frappent à une grande distance les regards du navigateur. Les terres d'alluvion, fertiles et richement arrosées, promettent au colon qui se crée sur le sol vierge une nouvelle patrie, la récompense assurée de son travail.

Deux bras de mer, le détroit de Cook et celui de Foveaux, sé-

Digitized by Google

parent la Nouvelle-Zélande en trois parties, deux grandes îles que l'on nomme l'Ile-du-Nord, ou *Te Ika maui*, et l'Ile-du-Sud (Middle-Island des Anglais), ou *Tawaï Pounamou*, et une troisième petite, appelée l'île Stewart. Ce pays doit son caractère principal à la chaîne de montagnes qui s'étend dans toute la longueur des deux îles. Sur cette robuste charpente, s'appuie une région de collines et de plateaux, semée d'un grand nombre de cônes volcaniques, traversée par des cours d'eau dans toutes les directions, et bornée par de vastes plaines. C'est dans l'Ile-du-Sud que ces montagnes atteignent leur développement le plus grandiose; aussi leur a-t-on donné le nom d'Alpes méridionales. De hautes chaînes escarpées, aux profondes dentelures, courent parallèlement depuis le détroit de Foveaux jusqu'à celui de Cook; elles sont reliées entre elles par des contreforts, et séparées par des vallées où coulent des rivières profondément encaissées. Au milieu, les sommets du mont Cook, éclatants de neiges et de glaces, s'élèvent jusqu'à 13,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, presque à la hauteur du mont Blanc. Des torrents impétueux, de magnifiques lacs, de pittoresques chutes d'eau, d'étroits défilés et de sombres gorges donnent une âpre et sublime beauté à ce pays rarement foulé par les pieds de l'homme, et dont la grandeur sauvage n'a guère de rivale dans le monde. C'est pendant ces dix dernières années seulement, depuis la fondation de Lyttleton et de Christchurch au milieu des fertiles plaines qui s'étendent à l'est des Alpes, que l'on a cherché à pénétrer dans les régions inconnues. Quelques *squatters* ont établi leur demeure et mené leurs troupeaux dans les grands pâturages des montagnes les plus rapprochées, et, tout récemment, de courageux explorateurs, stimulés par l'amour de la science, sont parvenus jusqu'aux sommets les plus élevés et les plus inaccessibles.

L'Ile-du-Nord est riche en phénomènes volcaniques de toutes sortes; le haut plateau qui se trouve à l'ouest de la chaîne de montagnes est ouvert en plus de cent endroits par l'action du feu souterrain. De hauts cônes en trachite, d'autres plus petits en basalte et de formation récente, d'innombrables sources thermales, qui lancent à de grandes hauteurs des masses d'eau bouillante, des fumerolles, des volcans et des solfatares offrent au géologue un riche sujet d'études, et au voyageur les scènes de la nature les plus imposantes. Le principal foyer de ces phénomènes se trouve au milieu de l'île, près du lac Taupo. C'est là que, sur un plateau stérile, s'élèvent deux volcans gigantesques, le Tongariro, avec ses vastes cratères vomissant une épaisse vapeur; le Ruapahu, couvert de neiges éternelles et qui paraît complétement éteint. Sur ces montagnes, se trouvent les sources des deux principaux fleuves de l'île

Digitized by Google

septentrionale, le Waikato, qui coule vers le nord, et le Wanganui, qui verse ses eaux dans le détroit de Cook.

Ces bouleversements du sol, ces luttes de l'eau et du feu ont suggéré à l'auteur des *Rambles at the Antipodes* une comparaison originale. Il appelle la Nouvelle-Zélande « un petit enfant, né du feu, criant et s'agitant dans les bras de sa mère. » Le pays, selon M. Hochstetter, est d'origine beaucoup moins récente. Il fait remonter sa formation jusqu'aux périodes les plus reculées de l'histoire géologique. Suivant le savant auteur, à l'époque où l'Australie, l'un des plus anciens continents de la terre, émergea des profondeurs de l'Océan, quelques parties de l'archipel zélandais s'élevèrent aussi à la surface des eaux. Mais, pendant que le sol australien s'affermissait, se couvrait de plantes et d'animaux, et n'était plus agité par aucune secousse, la Nouvelle-Zélande, au contraire, devenait le théâtre de révolutions formidables, qui, changeant successivement la face du pays, ont fini par lui donner sa forme actuelle, si accidentée, si pittoresque.

Parmi les sites remarquables de la Nouvelle-Zélande, le lac Taupo est un des plus curieux. C'est une véritable mer intérieure, longue de 25 milles (40 kilomètres), large de 20 (32 kilomètres), et dont la profondeur est telle qu'on n'a pu encore la sonder. Le lit en est creusé sur un plateau élevé, que dominent de nombreux cônes volcaniques. La rive occidentale est formée de rochers à pic qui, sur un cap très avancé, atteignent à une hauteur de 1,000 pieds. Presque partout unie, la rive orientale forme une vaste plage sablonneuse, sur laquelle un chemin contourne le lac. A une certaine distance, des rochers de pierre ponce, d'une blancheur éclatante, s'élèvent par terrasses superposées jusqu'aux pieds d'une haute montagne. Derrière les chaînes couvertes de forêts du premier plan, on aperçoit des sommets en pyramides qui forment un contraste pittoresque avec les cônes volcaniques si réguliers qui se trouvent au midi. A l'extrémité septentrionale, le Waikato, déjà considérable, sort du lac Taupo, non loin du beau cône de Tauhara.

Mais le tableau que présentent les rives méridionales est de beaucoup le plus admirable : elles sont bornées par une rangée de petits volcans, derrière lesquels le Ruapahu et le Tongariro, semblables à des géants, dominent les monts bien inférieurs que les naturels désignent comme leurs femmes et leurs enfants, et dont le plus élevé et le plus oriental porte le nom de Pihanga. Son sommet, déchiré par une anfractuosité profonde, dessine nettement un cratère, qui passe pour être éteint. Le Tongariro se trouve à 12 milles anglais environ du lac Taupo ; ce n'est pas une montagne isolée : il se compose d'un groupe de cônes volcaniques, dont une partie est encore

Digitized by Google

en activité. Le cratère d'éruption, qui se distingue par sa forme régulière, a reçu le nom de Ngauruhoe ; il s'élève majestueusement au milieu d'un cercle étroit de montagnes, qu'il dépasse de plus de 500 pieds. D'épais et blancs nuages de vapeur s'en échappent continuellement ; parfois, ils enveloppent le sommet tout entier ; parfois, poussés par le vent, ils laissent voir les noires dentelures du cratère. Entre le Tongariro et le Pihanga existe une large vallée, avec un beau lac long d'environ 3 milles, le Rotoaira, près duquel il faut passer pour parvenir au seul côté accessible du Tongariro. Mais l'ascension de ce pic est une entreprise difficile ; les indigènes ne l'ont jamais tentée : la crainte des puissances infernales paraît les en détourner. Les chefs voisins, pour ne pas exciter la colère des esprits invisibles, interdisent avec une grande rigueur l'accès de la montagne aux Européens eux-mêmes. Deux personnes cependant, M. Bidwill, en 1839, et M. Dyson, en 1851, sont parvenues à tromper la vigilance des naturels. Ce dernier a décrit son ascension dans une gazette d'Auckland, le *New-Zealander*. Nous empruntons à cette relation peu connue d'intéressants détails :

« En mars 1851, je partis du lac Rotoaira ; je traversai la plaine et je gravis les hauteurs au nord du Wanganui. Je me trouvai dans une vallée couverte de grands blocs de lave, qui rendaient ma marche très difficile. Après avoir traversé le fleuve, dont la largeur en cet endroit n'est encore que de 3 milles, je m'avançai aussi directement que possible vers le sommet le plus élevé. J'arrivai enfin au pied du cratère, autour duquel se trouvent de grands blocs de lave, évidemment lancés par le volcan. Je dus, pour gravir le cône à pic, ramper sur mes pieds et sur mes mains, glissant bien souvent au milieu des cendres et des scories. Il me fallut au moins quatre heures pour arriver au sommet ; mais il est possible qu'en raison de la fatigue que j'avais éprouvée, le chemin m'ait paru plus long qu'il n'était réellement. Toujours est-il que je saluai avec joie l'ouverture du puissant cratère. Sa forme est presque circulaire et peut avoir environ 1,800 pieds de diamètre. L'extérieur se composait de cendres et de scories, mais j'aperçus à l'intérieur de grands rochers d'un jaune pâle, qui devaient probablement au soufre leur coloration. Mes regards plongèrent dans un gouffre profond, mais des nuages de vapeur vinrent me voiler ce béant abîme. Je fis tomber plusieurs grosses pierres. et il me sembla les entendre rebondir sur des rochers. Pendant tout le temps que je passai sur le sommet, on distinguait le bruit sourd du sifflement de la vapeur, comme dans les sources thermales du Rotomohana et du Taupo. Je ne fus témoin d'aucune éruption de cendres ni d'eau, et je n'aperçus aucune lave de date récente. Vers deux heures, je commençai à redescendre par le même chemin que j'avais pris pour venir. Le brouillard m'enveloppait, et je perdis ma route pendant un certain temps. Il faisait déjà sombre quand j'arrivai au fleuve Wanganui, et, bien que je sois d'une complexion

Digitized by Google

robuste et bon marcheur, je me sentis complétement épuisé, et je tombai de fatigue dans une ravine desséchée. La nuit était froide, mais je dormis paisiblement jusqu'au matin. Dès les premières lueurs du jour, je me levai, et j'arrivai à dix heures au Rotoaira, avec des chaussures en lambeaux. »

Non loin du Tongariro, le Ruapahu, la plus haute montagne de l'Ile-du-Nord, élève jusqu'à 8 ou 10,000 pieds son large cône tronqué. Aucun voyageur ne l'a jamais gravi; presque toujours enveloppé de nuages, il se dérobe aux regards des observateurs, et l'on ignore s'il forme un plateau ou porte un cratère. Quand le ciel est pur, on aperçoit ses versants couverts de neige, entrecoupés de glaciers et de profonds ravins. Le revers oriental du Ruapahu donne naissance à l'une des sources du Waikato, qui, à peu de distance, forme une belle chute d'eau, s'il faut en croire les indigènes.

Le Tongariro et le Ruapahu reposent tous deux sur un même plateau, large d'environ 10 milles anglais, et où se trouvent en outre quatre lacs. L'un d'eux porte le nom du mont Taranaki, qui figure dans les traditions mythologiques du pays. « Autrefois, dit la légende, le mont Taranaki (mont Egmont) s'élevait en cet endroit, à côté du Ruapahu et du Tongariro ; tous trois vivaient en bonne intelligence, mais Taranaki ayant cherché à enlever Pihanga, femme de Tongariro, celui-ci, furieux, asséna un coup violent sur la tête du séducteur, qui s'enfuit suivant le cours du fleuve Wanganui, dont il creusa le profond sillon. Il ne s'arrêta qu'à la mer, où il s'élève aujourd'hui tout seul près de la côte. » Dans sa course, des fragments se détachèrent de sa masse, et les indigènes montrent comme tels deux blocs de rochers qui se dressent au milieu du Wanganui, à 18 milles de sa source, près de Waitatora.

Du côté du midi, où se trouvent le Ruapahu et le Tongariro, le lac est exposé à de terribles coups de vent; aussi les grossiers canots des indigènes y courent de grands dangers, plus même que sur la pleine mer. Les naturels n'entreprennent de traversées un peu longues que quand ils comptent avec certitude sur le beau temps. Malgré leurs précautions, les malheurs ne sont pas rares; chaque riverain de l'élément perfide peut dire comment en maintes occasions il n'a échappé qu'avec une peine extrême à Horotamangi, le mauvais esprit, toujours affamé de victimes, et qui, d'après la tradition, hante ces lieux et déchaîne les tempêtes. Les indigènes dépeignent ce génie malfaisant comme un vieillard aux traits de feu; c'est ainsi qu'il leur est plusieurs fois apparu. Sa résidence est une caverne de l'île Motutaiko, au milieu du lac. C'est de là qu'il guette les pirogues, et fond sur elles dès qu'il les aperçoit; il soulève les

Digitized by Google

eaux, qui sont projetées à de grandes hauteurs comme une source jaillissante; il lance en même temps de grosses pierres, qui retombent sur les canots et les font submerger; il engloutit tout ce qu'il peut atteindre, et exerce son pouvoir destructeur même pendant les journées les plus sereines. Les naturels désignent un endroit, situé au centre du lac, comme particulièrement dangereux, et ils évitent avec le plus grand soin de s'avancer trop près du mauvais esprit qui y fait son séjour. Quand partout ailleurs la surface du lac est unie comme une glace, l'eau bouillonne à cette place. Pendant la tempête, on y aperçoit de grandes taches d'écume blanche. Les canots qui viendraient à passer par là seraient inévitablement entraînés. La cause véritable de ces phénomènes est encore inconnue.

Les nombreux villages disséminés autour du lac renferment une population d'environ 2,000 âmes. Les habitations sont presque toutes groupées à l'embouchure des différentes rivières qui se jettent dans le lac, et dont les alluvions forment un sol fertile, très propre à la culture. Le delta du Waikato est particulièrement un véritable grenier d'abondance, et contraste avec les cultures voisines des terrains formés de pierres ponces, qui ne donnent que de misérables récoltes.

Entre le lac Taupo et la baie d'Abondance, sur la côte orientale, s'étend le district des lacs, célèbre par ses sources thermales. Sur plus de mille points, des vapeurs jaillissent de la terre; ces phénomènes prennent différentes formes; tantôt ce sont des sources chaudes intermittentes, analogues aux Geysers d'Islande, et que les indigènes nomment *puias*, tantôt des fumerolles, des volcans de boue ou des solfatares. Les plus renommées de ces sources sont celles d'Orakeikorako, dont le bassin s'étend le long des deux rives du Waikato, sur un espace d'un mille environ. Le site offre un spectacle saisissant. Formant rapides sur rapides, le fleuve se précipite d'un cours impétueux dans une vallée profonde, encaissée par des montagnes à pic; ses eaux entourent de flots d'écume deux petites îles et tourbillonnent avec un sourd mugissement. Sur les bords, on voit s'élever de blancs nuages de vapeur au-dessus des bassins d'eau bouillante et des cascades qui se jettent dans le Waikato. Des sources intermittentes complètent cet ensemble, et jaillissent les unes après les autres, comme dans ces chefs-d'œuvre hydrauliques que l'on admire à Versailles et à Saint-Cloud; mais là, ce n'est point un jeu éphémère et coûteux, l'amusement d'un jour de fête; c'est le perpétuel et inépuisable jaillissement de la nature.

Il ne faut s'approcher qu'avec une prudence extrême de ces fontaines intermittentes, qui sortent de leur repos au moment où l'on

Digitized by Google

s'y attend le moins. Les compagnons de M. Hochstetter en firent l'épreuve un jour qu'ils se préparaient à prendre un bain dans le fleuve; ils avaient déposé leurs vêtements sur le bord d'un bassin, quand tout à coup de violentes détonations se firent entendre, l'eau s'agita, la fontaine jaillit avec force, et à peine eurent-ils le temps de se jeter en arrière pour éviter une douche d'eau bouillante. Les volcans de boue, disséminés sur les deux rives du Waikato, près des sources thermales, sont plus perfides encore, car le sol amolli cède au moindre poids. Il en est qui atteignent jusqu'à 6 à 8 pieds de large, autant de profondeur et 14 de long. Des bulles visqueuses, s'élevant de la vase, colorée par l'oxyde de fer, éclatent et retombent en répandant une odeur fétide. Malheur à qui fait un faux pas; il est aussitôt englouti dans ce gouffre de boue brûlante. De semblables accidents ne sont pas rares.

A peu de distance de là se trouve le petit lac Rotomahana, qui reçoit les eaux d'un grand nombre de sources chaudes, et qui, par suite, a pris le nom de lac thermal. Sa forme est très irrégulière; du côté du sud, il est entouré de marécages au milieu desquels on remarque çà et là des volcans de boue. Son eau verdâtre et trouble ne contient ni poissons ni coquillages, mais, par contre, le lac est le séjour favori d'innombrables oiseaux aquatiques. Des canards de différentes sortes, des poules d'eau, le *pukeko*, et le joli pêcheur d'huîtres, *torea*, animent sa surface. Le Rotomahana est redevable de sa célébrité aux magnifiques sources du Te Tarata, situées à 80 pieds au-dessus du lac, sur la pente d'une colline couverte de fougères, et qui sont la plus étonnante merveille de cette contrée si riche en phénomènes curieux. Le bassin principal a 80 pieds de long, 60 de large; ses parois sont formées d'une argile rougeâtre et incrustées, dans leur partie inférieure, de stalactites blanches comme la neige. Il est rempli d'une eau parfaitement claire et limpide, dont la teinte bleu d'azur se reflète dans les nuages de vapeur qui tournoient au-dessus et arrêtent les regards; mais on peut toujours distinguer le bruit sourd du bouillonnement intérieur. On dit que parfois cette énorme masse liquide est lancée dans les airs avec une force prodigieuse, et qu'alors les yeux peuvent plonger jusqu'à une profondeur de trente pieds dans le bassin vide; mais il ne tarde pas à se remplir de nouveau. Comme dans les Geysers d'Islande, les eaux déposent des stalactites siliceuses, et la source, en se répandant sur la colline, a formé un amphithéâtre qui semble taillé dans le marbre blanc le plus pur, et dépasse tout ce que l'imagination peut concevoir. On dirait une large cascade soudainement pétrifiée par un pouvoir magique. Le pied de la colline s'avance assez loin dans le lac; au-dessus s'étagent les terrasses d'inégale hauteur;

Digitized by Google

chacune des marches de ce vaste escalier porte un petit bord en saillie, d'où pendent, sur le gradin inférieur, de gracieuses stalactites, et une plate-forme, plus ou moins large, qui enferme des bassins remplis d'eau d'un bleu magnifique. Ce sont autant de baignoires naturelles, élégantes et commodes, parmi lesquelles on n'a qu'à choisir ; le nageur en trouve de grandes et profondes, qui lui permettent de se livrer à son exercice favori ; pour les timides, la nature a disposé des réservoirs plus petits. La température de ces bains est très variée, l'eau étant plus ou moins chaude, selon son rapprochement ou sa distance du bassin principal. Au milieu de la dernière plate-forme s'élève un rocher couvert de mousses et de fougères, que l'on peut gravir sans danger, et d'où l'on domine le cratère d'eau thermale. Sur le côté méridional de la colline, les eaux se répandent en assez grande quantité pour former un ruisseau, qui bondit sur les gradins en dégageant des nuages de vapeur. Le blanc pur des stalactites, au milieu desquelles, semblables à des joyaux épars, se trouvent enchâssés les bassins d'eau bleue transparente, les parois rouges du cratère, la verdure des buissons et des tapis de mousse, les nuages de vapeur qui montent dans les airs, tout contribue à former un tableau qui ne s'efface jamais de la mémoire du spectateur.

La flore de la Nouvelle-Zélande n'est pas moins curieuse à étudier que ses phénomènes volcaniques ; mais, ce qui frappe d'abord, ce sont deux particularités de sa végétation : l'abondance des fougères et l'absence de prairies et de fleurs. Les plaines, vues de loin, à côté des immenses forêts qui s'étendent sur les montagnes et les vallées, paraissent couvertes de gazon ; mais ce sont, en réalité, des landes de fougères. Où l'on s'attendait à trouver des herbes et des fleurs variées, on ne rencontre que des buissons uniformes à floraison invisible. La fougère, dont la racine composait autrefois la principale nourriture des indigènes, se rencontre partout ; elle forme des fourrés épais, au milieu desquels on a peine à se frayer un passage, et sur les chemins mêmes, ses tiges ligneuses embarrassent d'une manière très désagréable les pieds du voyageur. Çà et là, s'élève solitairement le chou palmiste, et, cachée dans les buissons, fleurit la jolie *rimuroa* bleue, la seule campanule de ce pays, et la *tupapa*, analogue à notre chrysanthème.

On comptait, il y a quelques années, 1,900 espèces végétales, qui ont été classées par Hooker dans sa *Flore de la Nouvelle-Zélande*. Cook, le premier, signala les richesses botaniques des deux îles ; plus tard, Duperré, Dumont d'Urville, secondés par le professeur Richard, avaient fait connaître environ 200 espèces nouvelles. Dans ces dernières années, des excursions scientifiques, parties de Nelson, se sont avancées jusque dans les Alpes ; mais il s'en faut de beau-

Digitized by Google

coup que l'on connaisse tous les végétaux indigènes. En 1853, on estimait déjà que la flore de la Nouvelle-Zélande devait renfermer au moins 4,000 espèces, parmi lesquelles les cryptogames tiennent la plus large place. Intéressantes pour le botaniste, ces plantes privées de fleurs contribuent à donner au paysage un aspect triste et monotone. Leur verdure sombre fatigue bientôt l'Européen, et c'est avec un sentiment de joie qu'il se retrouve au milieu des champs fertiles des colons.

Quand on s'avance dans la forêt, ce sont encore les inévitables fougères qui frappent d'abord les yeux; les unes élevant fièrement leur tige surmontée d'une superbe couronne, les autres recouvrant les troncs des arbres, celles-ci avec leurs feuilles arrondies, entourées d'une élégante bordure de capsules; en un mot, des fougères de toutes sortes et en quantités innombrables. Dans la forêt comme dans la plaine, on rencontre peu de fleurs et d'herbes; on ne voit que des arbrisseaux appartenant à des espèces rares et des arbres d'un aspect étrange, entre autres le *totara* et le *matai;* le *rimu*, caractérisé par ses branches pendantes; le *tanekaha*, par ses feuilles analogues à celles du persil. Près d'eux s'élève le *rewarewa*, qui rappelle notre peuplier; l'arbre *hinau*, dont les fruits sont la nourriture favorite des perroquets, et dont l'écorce sert aux indigènes pour la teinture; le *kowai*, aux magnifiques fleurs papillonacées, qui atteint dans beaucoup d'endroits une hauteur remarquable. La famille des myrtacées et des laurinées est représentée en première ligne par l'arbre *rata*, dont le tronc, qui mesure 40 pieds de circonférence, est chargé de plantes parasites de toutes sortes, et dont la cîme porte des bouquets de fleurs écarlates. Parmi de nombreuses variétés d'arbustes, le gracieux palmier *nikau*, seul représentant de sa famille dans la Nouvelle-Zélande, élève sa pittoresque couronne d'un vert tendre. Une abondante végétation parasite, fougères, pandanées, orchidées, des plantes grimpantes de toutes sortes se suspendent aux branches des arbres, couvrent le sol, et l'on ne peut se frayer un passage au milieu de ces inextricables fourrés qu'à l'aide de la serpe et de la hache. Autour du voyageur, tout est ténèbres et silence; la vie animale paraît éteinte, ni papillons ni oiseaux ne viennent réjouir les yeux ou charmer les oreilles.

Le pin kauri est véritablement l'arbre-roi de la Nouvelle-Zélande; les plus célèbres forêts de ce genre se trouvent sur la côte occidentale, et s'étendent depuis le port de Kaipara, où l'on en fait une exportation considérable, jusqu'à celui de Manukau. Ces arbres se rencontrent quelquefois par groupes de trente ou quarante; souvent aussi, ils occupent plusieurs milles carrés, et, se protégeant ainsi les uns les autres, ils réussissent admirablement. Mais si l'on abat la

Digitized by Google

forêt et qu'on ne laisse qu'un petit nombre de ces arbres, ils ne tardent pas à mourir. Vainement les colons ont tenté d'en conserver quelques-uns pour orner leurs champs et leurs jardins, le fils de la forêt humide dépérit dès qu'il est exposé au vent et au soleil. Les pins kauri ne pouvant réussir qu'en société, il en résulte que tous les individus composant un groupe sont ordinairement de même âge. Il y a des forêts entières de cent, deux cents, cinq cents ans, et l'impression grandiose qu'elles produisent tient essentiellement à ce qu'elles paraissent, pour ainsi dire, d'un seul jet. Leurs troncs s'élèvent, semblables entre eux comme les colonnes d'un temple.

L'aspect du pin kauri change avec les années, les jeunes sujets de soixante à cent ans ont une cîme en forme de cône aigu, et leur tige s'élève sans ramifications des racines au sommet. Avec l'âge, les branches latérales se fortifient, et, se partageant continuellement, forment une sorte de dôme dont les touffes sombres laissent çà et là percer quelques rayons de soleil; mais le tronc, parfaitement cylindrique, ressemble à une majestueuse colonne, et ses belles proportions ne sont altérées par aucune végétation parasite. La floraison de l'arbre a lieu en décembre; les fruits sont presque ronds et relativement très petits. A l'époque de leur maturité, c'est-à-dire à la fin de février, la forêt silencieuse se remplit de bruit et d'animation; une foule d'oiseaux accourent pour manger la graine qui se détache d'elle-même. Mais si nous descendons vers les colonies européennes, une scène toute différente va s'offrir à nos regards, la hache du bûcheron frappe à coups redoublés, la scie fait entendre son grincement, et les troncs abattus formeront bientôt la charpente des maisons et les mâts des navires.

II

La Nouvelle-Zélande, en raison de sa nature volcanique et des révolutions qui ont bouleversé son sol, n'a dû être peuplée qu'à une époque tardive. La plupart des auteurs estiment que dix-huit ou vingt générations seulement se sont succédé dans ces îles, ce qui ferait remonter à cinq ou six cents ans la première immigration. Les indigènes n'ont conservé qu'un vague souvenir de leur arrivée dans l'archipel zélandais et du pays qu'habitaient auparavant leurs ancêtres. Voici ce que racontent leurs légendes : « Maui avait cinq frères occupés sans relâche à la pêche, tandis que lui-même demeurait oisif, et donnait ainsi lieu à des plaintes continuelles de la part de sa

Digitized by Google

femme et de ses enfants. Un jour, fatigué de ces reproches, le héros déclara qu'il allait prendre un poisson d'une grosseur telle qu'il irait se reposer dans le soleil avant que ses frères eussent pu le manger. Ceux-ci, craignant sa puissance surnaturelle, ne voulurent pas le prendre avec eux dans leur canot. Maui se métamorphosa alors en oiseau, vola sur la frêle embarcation et, une fois en pleine mer, il reprit la forme humaine. Il possédait un précieux hameçon, fait de la mâchoire d'un de ses ancêtres, et qu'il avait caché soigneusement sous la natte qui lui servait de siége. Quand il fut à une assez grande distance du rivage, il voulut pêcher, mais ses frères lui refusèrent une amorce. Le héros ramassa un peu de lin qui se trouvait près de lui, se frappa le visage, et imbiba les filaments du sang qu'il avait fait jaillir. L'appât était ainsi trouvé ; il jette alors sa ligne et la laisse flotter. La proie mord et tire avec une si grande force, que le canot est sur le point de couler. Ses frères s'écrient avec terreur : « Maui, » abandonne la ligne. — Ce que Maui tient, il ne l'abandonne pas, » répond-il. Et il tira plus fort. Mais quelle proie étrange sortit bientôt de la mer ! « Ce poisson est un grand pays, » disent les frères émerveillés. Cette terre était l'Ile-du-Nord, qui reçut, chez les indigènes, le nom de *Te Ika Maui*, la pêche de Maui. » Quand elle parut sur l'eau, ajoute la légende, les frères se jetèrent dessus pour se la partager ; c'est alors que, sous le froissement de leurs pieds, se produisirent les montagnes, les vallées et toutes les inégalités du sol. Le canot est resté à la place où il aborda ; on le voit encore, disent les indigènes, au sommet de la montagne Hiturangi, près du cap oriental, où se trouve également le tombeau du héros zélandais.

Modifié dans quelques détails, mais invariable dans son idée principale, ce mythe est connu dans toute la Polynésie. Dieu de l'éther et des profondeurs de l'Océan, dieu de la création dans le ciel et sur la terre, et s'identifiant avec les plus hautes divinités des îles de la mer Pacifique, Maui est le représentant par excellence du monde surnaturel des Polynésiens, leur véritable dieu national.

D'après les traditions des Zélandais, leur immigration primitive aurait eu pour point de départ une île située à l'est ou au nord-est, et que l'on désigne sous le nom d'Hawaïki. C'est un habitant de cette contrée, vaincu et forcé de s'enfuir, suivant une légende ; trahi par sa femme et la poursuivant, suivant une autre, qui s'établit le premier sur la Nouvelle-Zélande, et fut le père de la race Maori. Quelle est cette Hawaïki ? Plusieurs ont cru la reconnaître dans Hawaï, île de l'archipel Sandwich. Mais ce nom n'est pas rare parmi les îles de l'Océan Pacifique, et, d'après le philologue Hale, de la grande expédition nord-américaine, *Sawaï*, dans le groupe des Samoas, aurait bien plus de titres à passer pour l'Hawaïki de la tradition. Les

Digitized by Google

lettres H et S ont une prononciation identique chez les Zélandais.

Les anciens Maoris (c'est le nom que se donnent les indigènes) ne peuvent être rangés parmi les peuples sauvages ; ils étaient déjà arrivés à un certain degré de culture lors de la découverte de la Nouvelle-Zélande par les Européens. Ces insulaires vivaient réunis dans des villages ; leurs huttes spacieuses, en bois et en jonc, étaient ornées de sculptures délicates et surmontées de figures taillées dans le bois, qui représentaient, non des idoles, mais des ancêtres célèbres sans doute par leur valeur. On a lieu de s'étonner quand on songe que, pour exécuter ces ouvrages, ils n'avaient que des couteaux et des haches en silex, et que, pour obtenir une seule planche, il fallait perdre un arbre tout entier. Les tombeaux n'étaient pas moins curieux. On voit encore, dans les environs du lac Rotorua, des figures sculptées de 4 pieds de haut, drapées dans des morceaux d'étoffe ; elles sont consacrées à la mémoire de chefs que l'espoir de la guérison attirait près des sources thermales, et qui, pendant le trajet, avaient succombé à la maladie. Ces figures représentent fidèlement le tatouage du défunt, et font reconnaître le Maori auquel le tombeau avait été élevé. Certaines lignes désignent la tribu, d'autres la famille et quelques-unes enfin la personne elle-même. Elles remplaçaient ainsi, pour ce peuple, les inscriptions funéraires. Les villages, nommés *pahs*, étaient protégés par des fossés et des palissades, et entourés de cultures étendues, où l'on remarquait la patate, le taro et les melons. Les habitants se livraient activement à la chasse et à la pêche. Des poissons, des mollusques, des oiseaux, des rats, des chiens, composaient leurs principaux aliments, avec la racine des fougères, les baies des forêts et les légumes dont nous avons parlé. Les premiers habitants avaient trouvé d'abord d'amples ressources dans un oiseau gigantesque, aux ailes rudimentaires, qui était très répandu sur les îles zélandaises, et qui aujourd'hui a complétement disparu. Ces oiseaux, de la famille des *aptérix*, et que les indigènes désignaient sous le nom de *moas*, devaient être d'une grandeur extraordinaire, comme on le voit par les squelettes que l'on a trouvés. Le jour, ils se tenaient cachés dans des trous, de préférence au milieu des forêts, entre les racines des grands arbres, et ne sortaient que la nuit pour chercher leur nourriture. Ils couraient et sautaient avec une rapidité extrême. Les naturels savaient les attirer en imitant leur cri, et les éblouissaient par une lumière soudaine ; ils s'en emparaient ou les assommaient à coups de bâton. Ils employaient aussi le chien comme auxiliaire dans cette chasse. Les moas étaient autrefois les seuls grands animaux de la Nouvelle-Zélande, où l'on ne connaissait d'autres mammifères que les rats et les chiens. Il est difficile de comprendre comment, sans eux, une

Digitized by Google

population qui s'est élevée jusqu'à 2 ou 300,000 hommes aurait pu trouver sa subsistance dans ces îles, si pauvres en plantes alimentaires. Aussi, le moa tient-il une grande place dans les traditions des indigènes. On a conservé des poésies maories dans lesquelles le père apprend à son fils de quelle manière il doit lutter contre les moas et les mettre à mort. On y trouve décrits les festins qui suivaient les grandes chasses. Les plumes de ces oiseaux servaient de parure et les crânes de boîtes, où l'on conservait les poudres colorantes. Avec les os, les indigènes faisaient des hameçons ; on mettait aussi des œufs dans les tombeaux, comme un viatique, pour le long voyage des morts dans les enfers. La famille des *aptérix* n'est plus représentée aujourd'hui que par des animaux d'une taille bien inférieure, appelés *kiwis*, et qui se trouvent encore dans les endroits inhabités ; mais cette espèce tend également à disparaître.

Les naturels étaient très habiles à préparer le lin particulier à leur pays (*phormium tenax*), et à tresser avec ses filaments des nattes et des manteaux. Le vêtement ordinaire (*weruweru*) était fait avec la feuille à demi préparée ; l'habit de fête (*kaikatu*) était composé de bandes d'une grande finesse, que l'on teignait en noir et en rouge au moyen de diverses écorces. Ce lin servait encore à façonner de jolies corbeilles, qui, dans les repas, tenaient lieu de plats et d'assiettes. Il servait aussi à fabriquer des filets, des voiles et enfin des cordages indispensables à la construction des huttes et des pirogues. Les indigènes faisaient, avec des peaux de chiens, une sorte de manteaux impénétrables à la pluie, et fort estimés. Leur visage et leur corps étaient couverts de tatouages, ce qui, avec leur grande taille, leurs cheveux relevés en touffes et chargés de plumes, leur fière démarche, leur donnait un aspect altier et farouche. Ils ne connaissaient pas l'écriture, mais leurs traditions se transmettaient d'une génération à l'autre par des récits, des hymnes et des chants. Ils savaient distinguer toutes les plantes, les oiseaux, les insectes et même les minéraux de leur pays, et avaient donné à chacun un nom particulier. La population se composait de diverses tribus gouvernées par des chefs. La polygamie était en usage parmi les indigènes, mais on y punissait sévèrement l'adultère. Les femmes, moins belles et moins fortes que les hommes, se trouvaient, comme chez tous les sauvages, chargées des travaux les plus pénibles. On considérait la bravoure et l'adresse comme les principales qualités d'un homme, et les guerres perpétuelles entre les différentes peuplades entretenaient dans la nation l'esprit belliqueux.

L'éducation de la jeunesse rappelait celle de Lacédémone ; le garçon appartenait plus à la tribu qu'à son père : on lui infligeait peu de châtiments corporels, car on voulait le rendre brave et indé-

Digitized by Google

pendant, non faible et soumis. Les jeunes gens devaient s'exercer à la chasse et à la pêche. Les fils de chefs étaient tenus, en outre, de connaître les traditions, les lois et les rites ; il leur fallait être orateurs et poètes, guerriers, cultivateurs et marins, s'ils voulaient obtenir une place digne de leur rang et faire honneur à leur nom.

La religion des Zélandais était une sorte de polythéisme, qui a plus d'un rapport avec les croyances de l'ancienne Grèce. Ils avaient un grand nombre de dieux (*atouas*), qui personnifiaient les forces et les phénomènes de la nature. Ils voyaient des divinités dans les nuages, dans le soleil, dans les étoiles, dans l'arc-en-ciel, dans la foudre qui fait éclater les arbres, dans le jour qui dévore la nuit, et dans la nuit qui, à son tour, engloutit la lumière, etc. Les Maoris n'entreprenaient rien sans invoquer leurs dieux ; dans toutes les occupations de la vie, la chasse, la pêche, la culture, la guerre, ils observaient des rites religieux, ils récitaient des prières ou des incantations destinées à leur concilier la faveur céleste. Néanmoins, ces indigènes n'avaient ni temples ni idoles. Les ancêtres de chaque famille étaient transformés en héros et en dieux ; toute l'histoire mythologique des Maoris est en même temps celle des plus anciens chefs de la tribu, accompagnée de légendes merveilleuses. Les prêtres (*tohungas*) se disaient en commerce continuel avec la divinité, qui se manifestait à eux et leur faisait connaître l'avenir. Ils conservaient les traditions, les rites et les lois ; ils étaient les généalogistes de la peuplade, et en même temps les juges auxquels on soumettait toutes les contestations.

Ces croyances disparaissent rapidement devant le christianisme ; les mythes obscurs, où la fable se mêle à l'histoire, sont aujourd'hui inintelligibles pour la jeune génération, qui ne se soucie plus d'en approfondir le sens mystérieux. Ils ne seront bientôt qu'un souvenir des temps évanouis, un objet d'études pour le savant. Sir Georges Grey a publié dans ces dernières années le recueil complet des légendes et des poésies zélandaises. Toute la délicatesse d'esprit, la richesse d'imagination des Maoris se déploie dans les contes et les récits romantiques avec lesquels ils savaient abréger les longues journées de pluie ou les soirées d'hiver. Presque à chaque colline, à chaque rivière, à chaque objet saillant du paysage, arbre, rocher, se rattache une histoire pleine d'un charme inexprimable. A défaut d'écriture, ces poésies étaient transmises par des conteurs, sortes de ménestrels qui jouissaient d'une grande considération. Les règles de vie ou les vérités générales étaient revêtues par les indigènes du manteau de la fable, ou exprimées sous la forme concise du proverbe. La chanson et les poésies lyriques abondent dans leur littérature. On nomme *hakas* des romances que chantaient en chœur les

Digitized by Google

jeunes garçons et les jeunes filles, et qu'ils rendaient plus expressives encore par une sorte de mouvement cadencé. Des sons gutturaux et inarticulés formaient le refrain de chaque strophe. Les chants de guerre et les chants de fête, nommés *ngeris*, étaient débités de la même manière; ils étaient accompagnés de danses, et souvent ils animaient les guerriers au plus fort de la mêlée. Une autre sorte de chants prenait le nom de *waiata;* ce sont des odes dans lesquelles respire la tendresse; leur mélodie est lente et douce. Ce genre de pièces renferme incontestablement les meilleures compositions poétiques des Maoris. Parmi les poètes figurent beaucoup de chefs célèbres; ce talent les mettait en grand honneur auprès de leur tribu. Il n'était pas moins glorieux de se distinguer par la poésie et par l'éloquence que par les qualités guerrières. Les nombreuses fêtes et les assemblées politiques, nommées *runangas*, présentaient aux Maoris d'excellentes occasions pour déployer le talent oratoire qui leur est naturel. Cette aptitude a permis aux missionnaires de trouver facilement des prédicateurs parmi leurs élèves indigènes; mais elle tend aujourd'hui à disparaître et se change, chez la jeune génération actuelle, en un penchant prononcé pour la correspondance. L'usage de l'écriture amène une transformation dans les habitudes intellectuelles de ce peuple. La prose succède à la poésie. Recueillons quelques vestiges de la période poétique. Voici, par exemple, le mythe de la « séparation du ciel et de la terre : »

Au commencement, *Rangi* et *Papa*, le ciel et la terre, étaient unis dans un étroit embrassement; leurs enfants, qui demeuraient ainsi plongés dans l'obscurité, tinrent conseil afin de décider ce qu'ils devaient faire pour voir le jour et posséder la vaste terre. Tumatauenga, le plus cruel des frères, voulait tuer ses parents; Tane-Mahuta, le père des forêts, proposa de les séparer seulement : « Rangi, dit-il, peut nous devenir étranger; mais Papa doit rester avec nous, comme une mère nourricière. » Cet avis fut adopté, malgré les observations de Tawhiri-Matea, le dieu de la tempête, qui ne voulait pas voir les deux époux éloignés l'un de l'autre. Rougo-Matana, le dieu des fruits, tente le premier, mais en vain, de séparer le père et la mère. Tangaroa, le dieu des poissons et des reptiles, lui succède; puis Tumatauenga, le père des hommes forts; aucun d'eux ne réussit. Tane-Mahuta essaye à son tour. Il appuie sa tête contre *Papa*, roidit ses pieds contre *Rangi* qu'il soulève, et sépare, malgré leurs plaintes, le ciel de la terre; il les éloigne et met entre eux une grande distance, afin qu'ils soient désunis pour toujours. Maintenant, la lumière est faite, la vie et le mouvement commencent. Mais une guerre sans fin éclate entre les frères. Tawhiri-Matea, le dieu des tempêtes, ne veut pas quitter son père, il l'emporte avec lui et se précipite sur les forêts de Tane-Mahuta avec des tourbillons de vent, au milieu des nuages, du tonnerre et des éclairs. Il flagelle Tangaroa, le dieu de la mer, fait soulever contre lui son

Digitized by Google

royaume, chasse de la mer les poissons d'eau douce et les reptiles, qui vont chercher un abri dans les fleuves et les lacs. La mer réclame les fugitifs, et la guerre éclate entre la terre et la mer; le dieu des forêts donne aux hommes des canots et des filets pour dompter l'océan; la mer engloutit les canots, submerge les côtes et les villages et entraîne avec eux tous les êtres animés qu'ils renfermaient.

Mais l'amour des parents demeure toujours le même malgré leur séparation. Avec ses yeux bleus, l'époux regarde tendrement son épouse; des sommets boisés des montagnes, des profondeurs de la vallée, les soupirs de Papa s'élèvent vers Rangi, les hommes les appellent des brouillards. Et pendant de longues nuits, quand il déplore son isolement, le ciel verse des milliers de larmes brillantes, qui tombent sur le sein de sa bien-aimée, et que les hommes, en les voyant, nomment la rosée.

Malheureusement, une coutume barbare ternissait les brillantes qualités de ce peuple, c'était le cannibalisme, dont furent victimes plusieurs des premiers Européens qui abordèrent à la Nouvelle-Zélande. On a peine à comprendre comment un peuple bien doué par la nature, bienveillant et hospitalier, quand sa colère ou ses passions ne sont pas excitées, a pu tomber dans un tel excès de férocité sauvage. Il faudrait en faire remonter la cause, selon M. de Hochstetter, à l'extinction des grandes espèces de gibier. Comme nous l'avons vu, la Nouvelle-Zélande ne possédait que les oiseaux gigantesques appelés moas, qui longtemps servirent à la nourriture des indigènes. Mais une chasse trop ardente les fit bientôt disparaître, et la famine alluma des guerres sanglantes entre les tribus Maories. On se disputait les derniers terrains de chasse, les pêcheries, et, pendant ces luttes, la culture des champs fut abandonnée. Les souffrances de la faim, jointes aux horreurs de la guerre, amenèrent les premiers cas d'anthropophagie, dont l'affreuse coutume ne tarda pas à se répandre. Dans cette explication, M. de Hochstetter ne s'est-il pas laissé entraîner par sa sympathie pour les Zélandais, chez lesquels il a trouvé l'accueil le plus hospitalier? Si la famine était la seule cause du cannibalisme, cet usage barbare aurait dû disparaître depuis l'introduction des porcs et des pommes de terre; nous croyons qu'il faut l'attribuer surtout aux instincts de haine et de vengeance si facilement éveillés chez ces peuples. Quoi qu'il en soit, l'influence bienfaisante du christianisme a fait complétement disparaître l'anthropophagie, qui n'est plus qu'un souvenir lointain pour les jeunes générations.

Quelques représentants des anciennes tribus sauvages existent encore, s'il faut en croire les indigènes; on les désigne, dans l'Ile-du-Nord, sous le nom de *Maeros*, sous celui de *Ngatimamoes*, dans l'Ile-du-Sud. Les Européens ne les ont jamais vus; mais les Maoris

Digitized by Google

les représentent comme des hommes farouches, qui laissent croître leur chevelure inculte, ont des doigts et des ongles d'une longueur démesurée, et mangent leur nourriture crue. D'où viennent ces tribus? Quelle est leur origine? Voici ce que l'on a pu recueillir à ce sujet de plus vraisemblable : Les Ngatimamoes habitaient d'abord le pays de Wanganui, sur l'Ile-du-Nord; il passèrent le détroit de Cook et s'établirent dans la partie la plus septentrionale de l'Ile-du-Sud. D'autres insulaires, les Ngatitaras et les Ngatikuris, attirés par l'abondance des anguilles et la beauté du pays, se joignirent à eux. Mais des discordes éclatèrent bientôt; les deux dernières tribus, réunies sous le nom de Ngatitahus, combattirent les Ngatimamoes, qui furent repoussés de plus en plus vers le sud et refoulés dans l'intérieur de l'île, au milieu des alpes sauvages. Ces faits paraissent confirmés par le récit suivant d'un vieux chef indigène :

Il y a cent ans, les Ngatimamoes s'étaient déjà retirés sur la côte occidentale de la baie de Jackson, en laissant au pouvoir de leurs ennemis les *pahs* des embouchures du Mawhera et de l'Arahura (fleuves Grey et Brunner). Ils avaient alors pour chef un guerrier célèbre qui, à cause de sa main rapide et sûre, avait été surnommé *Te Uira* (l'Eclair). Il possédait un précieux *mere-punamu*, sorte de massue de jade, longue d'un pied, terminée à l'une de ses extrémités par un double tranchant, à l'autre par une poignée. C'était le palladium de la tribu et l'insigne de l'honneur, comme le drapeau dans nos armées. Les Ngatitahus cherchaient depuis longtemps à s'emparer de Te Uira et de son précieux *mere*; ils y parvinrent enfin à l'aide de la ruse et amenèrent leur prisonnier dans le village voisin du fleuve Arahura. Le captif fut alors lié à un arbre, où il attendait la mort. Mais afin de donner à leurs alliés du fleuve Mawhera la joie d'être témoins de son supplice, les ennemis du chef retardèrent l'exécution jusqu'à leur arrivée. Dans l'intervalle, Te Uira parvint à s'enfuir. Doué d'une force remarquable, il brisa ses liens et se réfugia dans l'épaisseur de la forêt; il était sauvé, mais avant de retourner près de sa tribu, il voulut essayer de rentrer en possession de son mere-punamu, car il aurait eu honte de reparaître sans cet insigne. Quand la nuit fut venue, il se glissa jusqu'auprès du pah et attendit l'occasion d'exécuter son projet; elle ne tarda pas à se présenter. Un des gardes quitta le bivouac pour respirer un air plus frais. Te Uira s'élança sur lui, l'étouffa, puis s'étant enveloppé de son manteau, afin de n'être pas reconnu, il se rendit tranquillement auprès du feu et s'assit au milieu de ses ennemis. Ceux-ci s'entretenaient du merveilleux mere qui, passant de main en main, était l'objet de l'admiration générale. Te Uira, sachant que l'homme qu'il avait tué était bègue, contrefit cette infirmité en demandant à voir l'arme précieuse. Mais à peine l'eut-il dans la main qu'il se releva terrible; frappant à droite et à gauche, il étendit à ses pieds les deux hommes entre lesquels il était assis, et s'élança d'un bond dans la forêt, sans que ses ennemis pussent l'atteindre. Ceux-ci, en voyant le chef leur échapper, voulurent au moins lui couper la

Digitized by Google

retraite, et ils se rendirent aussitôt le long de la côte, vers la baie de Jackson. Ils trouvèrent le pah si bien fortifié qu'il leur fut impossible de le prendre d'assaut. Le second jour, ils aperçurent un feu allumé sur un rocher à pic. C'était un signal convenu d'avance, qui avertissait les Ngatimamoes de se retirer dans un lieu désigné. Au milieu d'une nuit profonde et dans le silence le plus complet, ils abandonnèrent le pah qui leur avait servi de séjour et se retirèrent dans les déserts, emportant avec eux le signe de leur ancienne grandeur, leur célèbre mere-punamu. Depuis cette époque, on n'a plus jamais entendu parler d'eux ; mais, suivant les indigènes, les débris de cette tribu existent encore dans l'intérieur de la province d'Otago, entre le lac Manaka et Milford-Haven. Les Maeros de l'Ile-du-Nord sont peut-être aussi une peuplade refoulée de la même manière, au milieu de montagnes inaccessibles, et devenue complétement sauvage.

III

La découverte de la Nouvelle-Zélande est due au navigateur hollandais Abel Tasman, qui, le 13 décembre 1652, mouilla sur les côtes de l'Ile-du-Sud. Sa première rencontre avec les indigènes fut sanglante ; il vit massacrer par eux quatre hommes de son équipage, et ce lieu fut d'abord désigné sous le nom de *Baie du Massacre*. La réputation de férocité et de cannibalisme qui dès lors s'était attachée au nom de la Nouvelle-Zélande détourna longtemps les navigateurs de ce sol inhospitalier ; il s'écoula plus d'un siècle avant que de nouvelles explorations eussent lieu. Elles furent dirigées par le capitaine Cook, en 1769 ; à ce premier voyage, il ne put avoir que des rapports hostiles avec les naturels qui lui refusèrent toute espèce de provisions, et le menacèrent de le mettre à mort lui et les siens s'ils venaient à terre. Ils attaquèrent les canots anglais ; Cook se vit obligé d'en tuer plusieurs et d'en faire quelques-uns prisonniers ; il les traita avec bonté, leur apprit ses intentions pacifiques et les renvoya. Presque en même temps que le capitaine Cook, Surville aborda aux côtes de la Nouvelle-Zélande, et ne fut pas mieux reçu. Pour punir des vols commis sur son vaisseau, il crut devoir, comme exemple, faire enlever un des chefs indigènes. Un autre de nos compatriotes, le capitaine Marion, qui, en 1772, vint mouiller près de la Baie-des-Iles, porta la peine de cette imprudente sévérité. Cet officier et quinze de ses hommes tombèrent dans un guet-apens ; ils furent tous massacrés et dévorés par les Zélandais. Le lieutenant de Marion, Crozet, tira une vengeance éclatante d'une aussi odieuse trahison. L'année suivante vit se renouveler ces scènes meurtrières,

Digitized by Google

dont furent victimes les marins du vaisseau anglais *l'Aventure*, commandé par Furneaux, compagnon de Cook. Toutefois, le célèbre navigateur ne se découragea pas; trois fois il aborda à la Nouvelle-Zélande, dressa le relèvement des côtes, franchit le détroit qui sépare les deux îles, et, pénétrant à l'intérieur, découvrit le sommet le plus élevé des Alpes du Sud, qui, encore aujourd'hui, porte son nom. Il entra en relations avec les Maoris, étudia leur caractère, leurs mœurs et leurs coutumes, et leur rendit ce témoignage que, si ces hommes sont des ennemis sanguinaires et implacables, ils peuvent être aussi des amis dévoués et courageux. De leur côté, les Zélandais se montrèrent reconnaissants du service que les Européens leur avaient rendu en leur apportant les porcs, les pommes de terre et diverses espèces de céréales. Dès lors, les rapports avec ces insulaires furent tantôt pacifiques, tantôt hostiles; ils se prêtaient volontiers aux échanges, mais un coup, un meurtre, devenaient le signal de massacres terribles.

La réputation de barbarie attachée au nom de la Nouvelle-Zélande n'empêcha pas de hardis et téméraires aventuriers de la choisir pour théâtre de leurs exploits. Les nombreuses baies des côtes offraient aux pêcheurs de baleines et aux chasseurs de phoques d'excellents ports de refuge et de ravitaillement. Une sorte d'établissement européen se fonda, au commencement de notre siècle, à *Kororakéra*, vers l'extrémité septentrionale de l'Ile-du-Nord; c'est ainsi que commença la colonisation. Des matelots déserteurs, des convicts échappés de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Tasmanie, des chevaliers d'industrie de toutes sortes vinrent en ce lieu mener une vie de désordre et de violence. Ils échangèrent avec les chefs indigènes des couvertures, de vieilles armes à feu, des couteaux, des haches et du tabac, contre des vivres, du lin et des porcs; les femmes maories étaient elles-mêmes un objet de trafic. Ces débuts, il faut en convenir, n'étaient pas d'un bon augure pour la colonisation de la Nouvelle-Zélande; mais avec Samuel Marsden, l'apôtre des mers du Sud, une nouvelle ère s'ouvre en 1814. Les missionnaires chrétiens furent, dans ces îles, les pionniers de la civilisation. Ces hommes courageux, se mêlant sans crainte aux indigènes, cannibales et toujours en guerre, acquirent bientôt sur eux une influence considérable. Ils apprirent la langue Maorie, dans laquelle ils traduisirent plusieurs parties de la Bible, et le résultat dépassa leurs espérances. Les naturels s'abandonnaient avec confiance à leurs nouveaux maîtres, et leur croyance aux mauvais esprits faisait place aux dogmes consolateurs du christianisme.

Néanmoins, l'œuvre de la civilisation fut interrompue par la guerre que, pendant sept années, Hongi entretint sur l'Ile-du-Nord.

Digitized by Google

La Nouvelle-Zélande vit renaître les jours du cannibalisme. Les missionnaires, qui n'étaient pas exempts d'ambition politique, avaient cru trouver un instrument utile dans ce chef énergique et brave d'une puissante tribu. Par leurs soins, Hongi fut amené à Londres, en 1820, et devint le héros du jour. Son beau visage, l'air de dignité empreint sur toute sa personne, excitèrent une surprise générale. Georges IV lui fit présent d'une riche armure, et le professeur Lee, de Cambridge, entreprit, avec son aide, la première grammaire *maorie*. Les missionnaires anglais avaient espéré que le spectacle de la vie civilisée, dans un de ses foyers les plus brillants, ferait sur Hongi une impression salutaire et durable. Mais une cruelle déception les attendait. Le chef zélandais employa tout ce qu'il possédait en achat d'armes et de munitions, et, de retour dans sa patrie, il décria les missionnaires auprès de ses compatriotes en les dépeignant comme les esclaves du roi Georges. La gloire militaire de Napoléon, dont le souvenir remplissait l'Europe, était son idéal; il voulait soumettre à son autorité toutes les tribus maories, et fonder l'unité de la Nouvelle-Zélande. Dans ce but, il organisa une armée de 3,000 hommes, la munit d'armes à feu, et ouvrit à Wangoroa la série des terribles campagnes qui, jusqu'en 1827, inondèrent de sang tout le pays. Chaque victoire était suivie d'une horrible fête; Hongi buvait le sang de ses ennemis et se gorgeait de chair humaine. Néanmoins, ce chef cannibale épargna généralement les missionnaires. En janvier 1827, il fut atteint d'une balle qui lui traversa la poitrine, et, pendant une année entière, il se consuma dans d'affreuses souffrances, auxquelles il succomba le 6 mars 1828. Sentant sa fin prochaine, il se fit apporter sa poudre et ses armes, les partagea entre ses enfants, réunis autour de lui, les excita à la vengeance, et mourut en leur répétant, jusqu'au dernier soupir : *Kia toa* (soyez braves).

Avec Hongi s'éteignait le dernier et le plus terrible représentant de l'idolâtrie. Le besoin de paix, l'affaiblissement des tribus épuisées par la guerre, favorisèrent l'œuvre de civilisation et de conversion. D'année en année, les missions se multiplièrent, et le nombre de leurs élèves s'accrut rapidement; des écoles furent fondées, les naturels apprirent à lire et à écrire, et purent ainsi faire honte à plus d'un matelot anglais. Ils étudiaient avec une ardeur et un zèle surprenants les histoires de la Bible. La stricte observation du dimanche fut introduite comme l'un des premiers fondements de la vie chrétienne. Dans les pahs, des églises, de jolies chapelles s'élevèrent à côté des misérables huttes, et les fils des chefs eux-mêmes concoururent à l'œuvre des missions. Le cannibalisme cessa; les indigènes

Digitized by Google

s'adonnèrent à l'agriculture, à l'élève des bestiaux, et apprirent un grand nombre de métiers utiles.

Mais, il faut le dire, l'action des missionnaires, si bienfaisante d'abord, ne fut pas exempte de préoccupations personnelles et de calculs mondains. Ils résolurent de faire de la Nouvelle-Zélande un Etat maori régi par eux, et, dès 1833, ils avaient complétement réussi à réaliser ce projet. Jaloux de tout ce qui pouvait amoindrir leur autorité, les missionnaires anglais voyaient avec défiance affluer les colons européens. Ils parvinrent à faire refuser la protection du gouvernement britannique à la *New-Zealand Association*, dont M. Edward Gibbon Wakefield était le promoteur ; mais ils ne purent empêcher cette société de fonder, en 1839, Wellington, sur le port Nicholson, dans le détroit de Cook. Les débuts de cette colonie furent brillants ; des étrangers, et particulièrement des Français, accoururent en foule vers la nouvelle ville. La société des missions, voyant ainsi son pouvoir en péril, transigea ; elle seconda de tous ses efforts le consul anglais qui venait d'être envoyé à la Baie des Îles, afin de conclure un traité avec les naturels pour la prise de possession de la Nouvelle-Zélande, et, en février 1840, ces îles furent déclarées colonie dépendante de la couronne britannique. Le capitaine Hobson reçut le titre de gouverneur, et Auckland, qui était alors un établissement sans importance, fut, à cause de son excellente situation géographique, choisi comme siége du gouvernement et comme capitale future du pays. La compagnie de la Nouvelle-Zélande, autorisée l'année suivante, fonda les établissements de Wanganui et de New-Plymouth sur l'Ile-du-Nord, et, en 1842, la ville de Nelson sur l'Ile-du-Sud.

Trois foyers d'ordre et de civilisation s'étaient ainsi introduits dans le pays : le gouvernement dans le Nord, la société de colonisation, et, entre les deux, les missions protestantes. Ce concours semblait favorable au développement pacifique de la colonie, mais l'histoire des années suivantes est au contraire remplie des luttes et des discordes des Européens. En outre, l'article du traité relatif à la question de la terre, par lequel on croyait avoir sauvegardé les droits des naturels, est devenu une source de difficultés, de contestations juridiques, et a fini par amener la guerre qui désole en ce moment la Nouvelle-Zélande. Mais auparavant, la colonie devait avoir encore des jours de calme et de prospérité.

Nommé gouverneur en 1847, sir George Grey soumit les indigènes révoltés, et sut contenir dans de justes bornes les prétentions rivales des Européens. Pour mettre fin aux différends que suscitait la question des terres, il fut décidé que le droit de les vendre aux

Digitized by Google

colons appartiendrait désormais au gouvernement seul. En 1853, treize ans après sa fondation, la colonie, qui comptait environ 30,000 Européens, reçut la constitution par laquelle était fondée son autonomie et celle de chacune des provinces. Ainsi, en pleine possession de la liberté, avec une administration politique et financière indépendante, la Nouvelle-Zélande a développé ses ressources d'une manière régulière et continue. D'après le dernier recensement (1861), la population se composait de 83,000 Européens et de 56,000 indigènes. La culture du sol a fait des progrès remarquables; le commerce prend de l'accroissement; l'exportation de la laine, du lin, du bois, de la résine, augmente d'année en année; l'exploitation des mines d'or a pris un rapide développement, et celle des houillères promet de donner naissance à une industrie très importante.

La découverte des gîtes aurifères dans l'Australie, vers 1851, fit une vive impression sur les colons de la Nouvelle-Zélande. Il se forma bientôt, à Auckland, un comité qui promettait 500 liv. sterl. de récompense à quiconque découvrirait une mine de quelque importance dans l'Ile-du-Nord. De nombreuses tentatives eurent lieu, sans amener de résultats décisifs. L'existence d'un gisement aurifère sur la côte de Coromandel excita un grand émoi dans la capitale; on se livra aux plus ambitieuses espérances et l'on se mit aussitôt à l'œuvre. Mais les prétentions exagérées des indigènes auxquels le sol appartenait, et les chétifs produits de la première exploitation découragèrent bientôt les colons. Toutefois, M. de Hochstetter visitant, en 1859, les rives du Kapanga, constata l'importance de ces mines, qui paraissent s'étendre sur une vaste superficie, et seront peut-être, dans l'avenir, une source considérable de richesse pour le pays.

Les recherches faites sur l'Ile-du-Sud furent couronnées d'un succès plus immédiat et plus brillant. Dès l'année 1842, on avait trouvé des paillettes d'or sur la *Baie-du-Massacre;* cette découverte, cependant, passa presque inaperçue; tous les efforts des Européens étaient tournés vers un autre but, le développement régulier de la colonie par le défrichement du sol, la création des routes, les fondations des villes. C'est seulement en 1856 que la découverte de l'or, à 18 milles de la ville de Nelson, à Bigg's Gully, dans le district de Motueka, attira l'attention des colons. L'année suivante vit commencer l'exploitation d'un nouveau gisement dans le district d'Aorere, sur la Baie-du-Massacre, qui, depuis, a changé son nom contre celui de *Baie-de-l'Or*. Près du *Slate River*, l'un des affluents de l'Aorere, trois hommes gagnèrent en sept semaines 100 onces d'or, environ 9,000 fr.; le nombre des mineurs s'accrut de jour en jour; en mai 1857, il ne s'élevait pas à moins de mille, et bientôt la petite ville

Digitized by Google

de Collingwood fut fondée dans les environs. Mais l'hiver arriva et rendit encore plus difficiles les communications du port avec la ville, à travers une contrée dépourvue de chemins. Les vivres devinrent de plus en plus chers; beaucoup de mineurs découragés quittèrent la place. Au mois d'août 1859, deux cent cinquante hommes seulement y étaient occupés; leur gain, d'environ 12 shillings par jour, était trop faible pour attirer un grand nombre de mineurs. Les champs aurifères de Nelson ne furent jamais exploités avec ardeur, et ne donnèrent qu'un produit peu considérable. Cependant, d'après les calculs de M. Hochstetter, les gisements de l'Aorere forment une superficie de 30 milles anglais environ, et représentent une valeur de 22,500,000 liv. sterl., ou, en d'autres termes, chaque mille anglais peut être évalué à 750,000 liv. sterl., ce que l'on a extrait jusqu'à présent n'en est donc qu'une portion insignifiante. Les observations géologiques du savant viennois le convainquirent que les mines devaient se prolonger dans toute la longueur de l'Ile-du-Sud. Ces prévisions ne manquèrent pas de se réaliser. On découvrit de nouveaux champs aurifères; il se forma de nombreuses sociétés, qui commencèrent leurs travaux dans l'été de 1860 et obtinrent les meilleurs résultats. Les mines de Takaka, en particulier, prirent un grand développement, et, en janvier 1861, on apprit à Nelson, que, sur les bords du Wangapeka et de ses affluents, quelques mineurs recueillaient par jour jusqu'à une once d'or. Bientôt même, les champs aurifères qui s'étendaient depuis la Baie-du-Massacre jusqu'au fleuve Buller, furent complétement éclipsés par les richesses prodigieuses des gisements trouvés dans le sud, surtout dans la province d'Otago. La fièvre de l'or éclata; malgré la rigueur de la saison, des milliers d'hommes partirent de Dunedin, par des chemins affreux, pour le nouvel Eldorado. Les produits de leur travail, dans l'espace de quelques mois, prouvèrent avec évidence que la Nouvelle-Zélande fait partie des plus riches contrées aurifères. Quiconque pouvait résister aux intempéries de la saison gagnait de une à deux onces d'or par jour. De tels avantages exercèrent une puissante attraction; à la fin du mois de juin, 2,000 mineurs se trouvaient déjà rassemblés à Gabriell's Gully, sur le haut Tuapeka, et fouillaient le sol dans toutes les directions. Une ville formée de 600 tentes se déroulait dans une contrée jusqu'alors déserte. Des milliers d'hommes se précipitèrent de Canterbury, de Nelson, de Wellington et même d'Auckland, vers la terre de l'or. Malgré l'énorme affluence de travailleurs, les mines ne paraissent pas s'épuiser. Près de Gabriell's Gully, on découvrit Munroe's Gully, où la société Wilson gagna en un jour 38 onces d'or, et Weatherston's Gully, où quatre montagnards de Cornouailles recueillirent, en un mois, 1,000 liv. sterl. chacun, et d'au-

Digitized by Google

tres sociétés 90 liv. sterl. par homme, dans l'espace d'une semaine. Partout, on trouva de l'or, dans les vallées et sur les versants des montagnes, si bien qu'au 1er août, tout le territoire du bassin du Tuapeka, comprenant 51,000 acres de superficie, fut déclaré champ aurifère, et, par suite, la loi qui régit les gisements d'or y fut appliquée. On établit des transports réguliers, protégés par des escortes qui, tous les quinze jours, amenaient le précieux métal à Dunedin. A la fin d'août, l'exploitation employait déjà 4,000 mineurs, qui, avec leurs femmes et leurs enfants, représentaient une population de 12 à 16,000 âmes. Le produit hebdomadaire était évalué à 10,000 onces. Le bruit de cette merveilleuse richesse s'étendit, dépassant la Nouvelle-Zélande, alla exciter les convoitises des mineurs australiens, qui abandonnèrent en foule les champs épuisés de Victoria, pour les gisements presque vierges d'Otago. Au mois de septembre 1861, les feuilles de Victoria faisaient connaître le nombre des navires en partance pour Otago ; il n'y en avait pas moins de 23. On calculait que cette flotte amènerait environ 12,000 hommes, chiffre presque égal à celui de l'ancienne population de la province zélandaise. L'arrivée de mineurs expérimentés était d'une grande importance ; les chercheurs australiens eurent bientôt reconnu que l'on avait exploité seulement la couche superficielle, sans pénétrer jusqu'à la profondeur, où, d'après l'expérience de Victoria, on devait découvrir les veines les plus abondantes. Gabriel's Gully fut soumis à une seconde exploitation, et on obtint un résultat plus brillant qu'auparavant. D'autres recherches, aux environs du Tuapeka, amenèrent de nouvelles découvertes ; aujourd'hui, les bassins supérieurs de ce fleuve, du Waitahuna et du Waipori, forment un champ aurifère de 400 milles anglais carrés, sur lequel 50,000 mineurs pourraient travailler à l'aise.

Grâce à l'immense superficie des gisements et au nombre croissant des mineurs, la quantité d'or obtenue s'est aussi considérablement augmentée. A la fin de décembre 1861, il arrivait chaque semaine, à Dunedin, des convois qui apportaient de 10 à 12,000 onces, indépendamment des valeurs considérables qui demeuraient entre les mains des travailleurs. En janvier 1862, l'exploitation des gisements d'Otago avait déjà produit 250,000 onces, ou 1 million de liv. sterl. Cette exploitation semble destinée à de nouveaux accroissements. On peut prévoir que la province d'Otago deviendra la rivale de Victoria, et que Dunedin sera le Melbourne de la Nouvelle-Zélande.

Une richesse moins éclatante, mais plus utile au développement de l'industrie, le charbon de terre, se trouve aussi en abondance dans le sol fécond de la Nouvelle-Zélande. Les explorations qui en ont constaté l'existence sont toutes récentes ; on les doit à des

Digitized by Google

savants européens, M. de Hochstetter, qui, en 1859, dressa la carte géologique des provinces d'Auckland et de Nelson, à M. J. Haast et au docteur Hector, compagnon de Palliser à travers les montagnes Rocheuses, qui, en 1861, furent nommés géologues du gouvernement, le premier dans la province de Canterbury, le second dans celle d'Otago. S'occupant avec ardeur de la mission qui leur est confiée, ces hommes éminents ont ouvert au pays une nouvelle voie de prospérité, et répondu à un besoin chaque jour plus prononcé. Déjà la consommation du charbon de terre dans l'hémisphère méridional de l'Océan-Pacifique est immense. Les millions de tonnes absorbés par la marine sur ce vaste espace proviennent de l'Angleterre et de l'Amérique du nord. Une seule concurrence, bien modeste encore, a surgi dans toute la Polynésie, c'est celle de Newcastle, en Australie, dont la production, en 1860, s'élevait à 350,000 tonnes; il y a lieu d'espérer que la Nouvelle-Zélande fournira bientôt un contingent considérable de charbon, et qu'avec le temps, la navigation de ces mers s'affranchira du monopole anglais et américain.

Depuis plusieurs années, on connaissait des gîtes carbonifères dans différentes régions de l'Ile-du-Nord et de l'Ile-du-Sud. Près d'Auckland, de Nelson, de la Baie-de-l'Or, on avait commencé des exploitations qui, après avoir donné lieu à de grandes espérances, furent abandonnées à cause de l'insuffisance des produits. Ce résultat s'explique par le manque de bras et de moyens de communication, qui rendait l'exploitation très coûteuse, et surtout par la nature de la houille, toute différente des charbons anglais, et qui ne convenait pas aux consommateurs. Des recherches plus attentives ont cependant fait découvrir, sur un grand nombre de points, de riches houillères d'espèces très variées, qui promettent de grands avantages; on a constaté la présence, non-seulement des lignites, mais aussi des houilles grasses et aussi des houilles compactes, analogues au charbon d'Australie, et qui, pour la qualité, approchent des meilleurs charbons anglais. La première mine que M. Hochstetter visita se trouve sur l'Ile-du-Nord, à 20 milles au sud d'Auckland, dans le district de Drury et Hunua. Sa situation favorable dans le voisinage de la capitale, ainsi que des ports de Waitemata et Manukau, avec lesquels un chemin de fer la mettra facilement en communication, lui donne une très grande importance. Une société s'est formée pour l'exploiter, et a ouvert une route entre la houillère et la crique Slippery, près du port Manukau. M. Hochstetter a découvert, sur le bassin inférieur du Waïkato, un gîte de 15 pieds d'épaisseur; il en existe un troisième, vraisemblablement très étendu, vers le milieu du cours de ce fleuve.

Dans l'Ile-du-Sud, les mines de charbon de terre paraissent plus

Digitized by Google

nombreuses et plus considérables. La province de Nelson en contient plusieurs dont les plus remarquables se trouvent près de la Baie-du-Massacre, qui déjà, grâce à ses richesses aurifères, a changé son nom sinistre contre celui de *Baie-de-l'Or*. Canterbury et Otago ne sont pas moins favorisées ; des gisements carbonifères considérables leur promettent de précieuses ressources quand la fièvre de l'or aura cessé et laissera des bras disponibles pour cette nouvelle industrie. On voit par là que la Nouvelle-Zélande, qui a tant de traits communs avec la Grande-Bretagne, lui ressemble encore sous le rapport de la richesse minérale. Les découvertes et les tentatives d'exploitation faites jusqu'ici sont seulement des essais qu'il appartient à l'avenir de compléter. Les houilles compactes de l'Ile-du-Sud peuvent être employées avec avantage pour les besoins de la marine, qui réclament avant tout un combustible donnant le plus de calorique sous le moindre volume possible. D'un autre côté, les houilles grasses de Drury et de Motupipi conviendront parfaitement pour les usages industriels et domestiques.

En attendant que l'exploitation de ces mines ait donné les résultats qu'on en peut attendre, les pins kauri fournissent aux colons leur bois de chauffage ; ils servent en même temps de bois de construction et sont, ainsi que la résine qui en provient, l'objet d'un commerce important. C'est près des côtes, dans les ravins, sur les pentes de montagnes à pic, protégés contre les vents violents, que les pins kauris réussissent le mieux, et, sur le sol argileux où ils croissaient, rien ne peut les remplacer ; dans le voisinage d'Auckland, les terrains qui étaient autrefois couverts des plus beaux arbres ne sont plus aujourd'hui que de tristes landes, brûlées par le soleil, et d'une infertilité proverbiale. Cette expérience n'empêche pas que souvent, pour se procurer quelques pièces de charpente, on n'incendie des forêts entières. Malgré cette imprévoyante destruction, le pin kauri occupe encore aujourd'hui une superficie de 4,000 milles carrés. Ces arbres peuvent atteindre jusqu'à une hauteur de 150 à 180 pieds ; mais les bûcherons prennent de préférence ceux qui ont environ 80 pieds de haut. Ils sont débités sur place, en pièces de 10 à 20 pieds de long nommées *logs*, et que l'on transporte ensuite à la scierie. Comme les usines sont ordinairement assez éloignées, cette dernière partie du travail est la plus difficile. Abattus au cœur de la forêt, les logs sont lancés sur les pentes ordinairement à pic des montagnes par une large trouée ; il faut ensuite les conduire sur un chemin souvent de plusieurs milles de longueur au port de flottage, où ils sont charriés par des canaux jusqu'aux usines. La plus grande partie des maisons d'Auckland sont construites en pin kauri, et la province doit à cet arbre précieux son premier développement. Les

Digitized by Google

baies écartées de la mer et les bras des fleuves qu'autrefois la pirogue des indigènes visitait seule, sont maintenant sillonnés par des embarcations de toutes sortes; on y voit de grandes scieries construites d'après les meilleurs modèles; les forêts, les montagnes, les vallées et les ravins, où régnait jadis le silence, sont aujourd'hui le théâtre d'une bruyante et active industrie; une population composée principalement d'Ecossais et d'Irlandais endurcis à toutes les fatigues, est venue peupler ces déserts; le soir, quand la hache se repose, un feu brillant réunit tous les travailleurs; le flacon de gin passe de main en main, et plus d'une histoire étrange anime la veillée.

Le pin kauri fournit un produit très estimé, la résine, que les indigènes nomment *kapia;* elle exsude des branches et des rameaux, mais c'est surtout au pied du tronc, à la naissance des racines qu'elle se forme en abondance; aussi la trouve-t-on en grande quantité, presque à fleur de terre, dans les terrains où il y avait autrefois des forêts kauri. Il n'est pas rare d'en rencontrer des morceaux de 100 livres et même davantage. Cette résine est très recherchée par l'Angleterre et l'Amérique du Nord, où elle sert à diverses industries, principalement à celles des laques et des vernis. Jusqu'à présent, les indigènes se sont presque exclusivement occupés à la recueillir; pendant les mois d'été, ils viennent en foule des districts du lac Taupo et du Rotorna vers le nord de l'Ile et le district d'Auckland pour faire cette récolte.

En 1859, la valeur du bois exporté s'est élevée à 34,376 liv. sterl., et celle de la résine à 20,776 liv. sterl., ce qui représente plus de la moitié de l'exportation totale de la province d'Auckland, dont la capitale est le principal foyer des affaires de la Nouvelle-Zélande. Cette ville, siége du gouvernement, ne compte guère plus de vingt années d'existence; elle est un des exemples les plus frappants de la rapidité avec laquelle les Européens savent façonner les contrées sauvages à l'image de la mère-patrie. Fondée en 1840, dans une situation admirable, Auckland comptait déjà en 1860 environ 10,000 habitants, et l'on évalue à un nombre égal le chiffre de la population du district environnant. A la grande quantité de maisons en bois que renferme la ville, on reconnaît sa date récente; mais d'année en année, s'élèvent des maisons de basalte poreux fourni par les volcans, et qui forme une excellente pierre à bâtir; on y voit aussi de jolies constructions en briques. Auckland embrasse déjà une circonférence dont le diamètre de l'est à l'ouest, en y comprenant le faubourg Parnell, est d'un mille et demi, et du sud au nord, d'un mille. Le centre de la ville se trouve sur une colline qui descend à pic vers le port. Là, s'élève le fort Britomart, puis l'église métropolitaine de

Digitized by Google

Saint-Paul, la longue file des maisons de *Prince's street*, la maison du gouverneur, etc. A l'est est situé le quartier officiel, qu'habitent surtout les militaires, les ecclésiastiques, les fonctionnaires ; au couchant se trouve la ville marchande. Pour une cité toute nouvelle, Auckland compte un nombre étonnant d'édifices publics, églises, écoles, musées ; elle possède diverses sociétés savantes et il s'y publie plusieurs feuilles périodiques, dont l'une, le *Maori-Messenger*, est rédigée en langue indigène ; enfin deux jetées, qui sont peut-être l'ouvrage le plus remarquable des colonies polynésiennes, rendent au commerce d'incalculables services.

D'Auckland, deux grandes routes se dirigent l'une vers le sud, l'autre vers le nord ; la première s'étend déjà jusqu'à Mangatawhiri, sur le Waikato, l'autre doit se prolonger jusqu'à la Baie-des-Iles. Une troisième route macadamisée conduit à Onehunga, sur les rives du port de Manukau. Cette localité, qui n'était d'abord qu'une colonie d'officiers et de fonctionnaires en retraite, auxquels le gouvernement allouait une petite maison avec une acre de terre, s'est élevée rapidement au rang de ville. Elle est, pour les naturels, la principale place de commerce ; de plus, grâce à son heureux site et à ses environs ravissants, elle est devenue le séjour favori de beaucoup de négociants de la capitale ; le long de la route, entre les deux villes, on aperçoit des fermes ; au milieu de l'isthme sont éparses de charmantes maisons de campagne, entourées de beaux jardins ; d'autres se trouvent sur les nombreuses petites baies qui, près d'Auckland, forment à la côte une sorte de dentelure. Que l'on se représente une jolie villa, bâtie sur une éminence au milieu des fleurs de la passion, de chèvrefeuilles et d'autres plantes grimpantes ; sur le devant, une verandah couverte de fuchsias, et tout autour un grand jardin, au fond duquel on aperçoit la mer immense, semée de bateaux et d'embarcations de toutes sortes ; au-dessus, le Rangitoto s'élève vers le ciel d'azur ; c'est un paysage tel, qu'on ne peut se lasser de l'admirer. Ces villas zélandaises sont de véritables édens. Des haies de roses, de fuchsias et de géraniums leur servent de clôture, et, grâce à l'humidité du climat, elles conservent, même pendant les mois d'été, la fraîcheur du printemps. Et dans le jardin, quelle variété d'arbres, d'arbrisseaux et de plantes ! Toutes les productions de la zône tempérée réussissent ici à merveille, et, près d'elles, d'autres espèces rappellent des latitudes plus chaudes. Le chêne, aux branches noueuses, s'élève à côté du magnifique pin de Norfolk (*araucaria*), le gommier bleu de l'Australie (*eucalyptus*) près du saule pleureur et de l'acacia. Au milieu des groupes d'orangers et de citronniers, on aperçoit le bananier de l'Inde, le palmier-dattier de l'Afrique septentrionale, le couloquin avec ses grandes

Digitized by Google

fleurs, le grenadier, le myrte et le figuier. Des jasmins, des bignonias, des roses, des héliotropes, des camélias couvrent les plates-bandes et forment un tapis aux couleurs riches et variées, tandis que, sur le vert gazon, l'agavé de l'Amérique du Sud épanouit ses fleurs avec orgueil.

Les colons cependant se lassent d'habiter ces charmantes résidences. L'air de ces jardins ne leur semble pas assez pur; ils aspirent à la vie champêtre tout autant que l'habitant de nos villes populeuses, fatigué de fumée, de poussière et de tumulte. La péninsule du North-Share, tout près d'Auckland, sert de rendez-vous à la bonne société ; il s'en faut qu'on trouve le confortable de Dieppe ou de Trouville sur cette côte, qui ne renferme qu'un petit nombre de maisonnettes en bois et la cabane du pilote. Mais les Aucklandais prennent un grand plaisir à échanger momentanément le luxe et le comfort de leurs demeures contre la vie accidentée et parfois un peu rude qui les attend sur le bord de la mer.

A part les fantaisies nomades des colons, presque toute trace de l'ancienne vie sauvage a disparu sur l'isthme. Les plantes indigènes ont cédé la place à des cultures européennes; des murs de basalte et des haies de verdure partagent les possessions; des prairies, des jardins et des champs s'étendent sur tous les points où l'ont permis la nature et la configuration du terrain ; des bestiaux paissent dans les plaines, des omnibus parcourent les routes ; ici, l'on voit une famille de fermiers dans un *dogcart*; là, des dames et des gentlemen se promènent à cheval. D'anciens cratères renferment aujourd'hui des étangs qui brillent comme des miroirs artistement encadrés dans le sol. Des navires à voiles entrent et sortent par la passe, et des canots luttent entre eux de vitesse. Du côté opposé de l'isthme, derrière trois rochers aigus et dentelés, la côte occidentale s'ouvre pour former le large bassin du port de Manukau, et l'on voit monter en spirales la fumée du bateau à vapeur qui emporte lettres et passagers vers la mère-patrie.

A l'horizon seulement, au couchant et au midi, se trouvent les forêts et la vie sauvage. Là encore, cependant, il y a des Européens ; ce sont les hardis pionniers qui frayent le chemin aux générations futures. Voyez cette cabane, misérable abri d'une famille qui a traversé l'Océan pour se créer une nouvelle patrie ; le père est dans la forêt, un tronc, puis un autre tombent sous les coups vigoureux de sa cognée; la mère prépare le repas devant le foyer qui pétille ; près de la porte, jouent des enfants rayonnants de santé. Le travail est pénible, mais, d'année en année, la situation s'améliore, la cabane fait place à une jolie maison, qu'entourent de beaux jardins; des amis s'établissent dans le voisinage, une église, une auberge ne tardent

Digitized by Google

pas à s'élever, et bientôt s'ouvre la première boutique. Ce qui tout à l'heure n'était qu'une hutte s'est transformé en une localité. Trop petite pour mériter le nom de ville, elle ne peut pas non plus s'appeler village. Ce sont des citadins qui l'habitent, ils y ont apporté les besoins de la ville, les modes de la ville; ils ont une poste aux lettres, des journaux, des voitures. Une nouvelle race prend, sans relâche, possession de la terre où vivaient des hommes d'une autre couleur, car l'isthme d'Auckland a été le siége d'une puissante tribu, les Ngatiwatuas, qui comptaient jadis 20 à 30,000 âmes. Les montagnes volcaniques étaient leurs châteaux-forts; au sommet se trouvaient les *pahs* fortifiés ou donjons des chefs; en bas, s'étendaient les habitations des classes inférieures de la tribu, chargées de la culture des champs. On voit aujourd'hui les ruines de ces retranchements; les pentes des montagnes sont divisées en étages ou terrasses de 10 à 15 pieds de haut, que l'on aperçoit à de grandes distances; elles étaient défendues par de doubles rangées de palissades et des fossés profonds recouverts de branchages, de joncs et de fougères; des souterrains adroitement dissimulés servaient aux sorties des défenseurs. On s'étonne à bon droit en voyant avec quelle habileté les Maoris choisissaient le terrain, avec quel art ils le fortifiaient, et quels travaux ils ont accomplis au moyen des instruments les plus défectueux. Derrière ces palissades et ces fossés, au sommet de la montagne, demeurait le chef avec sa famille et les principaux guerriers de sa tribu. Aujourd'hui, les huttes ont disparu, le château-fort est en ruines, la fougère indigène, le gazon ou le trèfle du colon recouvrent de leur manteau de verdure le théâtre des luttes de ce peuple si brave, dont la tradition a seule conservé le souvenir.

Quelques années se sont écoulées, et tout ce passé semble déjà bien loin quand on regarde les changements apportés dans le pays. A l'exception de quelques chefs, les Maoris sont tous convertis au christianisme; élevés dans les excellentes écoles des missions, la plupart savent lire et écrire, et souvent ils acquièrent une instruction remarquable en géographie et en histoire. Mais, rigides observateurs de la lettre, ils ne se sont encore approprié que la forme extérieure du christianisme. La cloche sonne régulièrement, dans leurs villages, la prière du matin et celle du soir, et, pour le strict accomplissement de la loi du dimanche, ils l'emportent même sur leurs maîtres les Anglais. En effet, il est arrivé aux troupes britanniques, qui attaquaient un pah, de s'en rendre maîtresses sans résistance, leurs ennemis ne croyant pas que des soldats chrétiens pussent livrer bataille le jour du repos. Aussi rigides que les Américains de certaines contrées du Nord, dont les aubergistes ferment leurs portes à l'hôte qui ne craint pas d'avouer son indifférence religieuse, les Maoris refusent

Digitized by Google

impitoyablement des vivres au voyageur assez imprudent pour se mettre en route le dimanche.

Des missions catholiques se sont aussi établies dans la Nouvelle-Zélande, et paraissent avoir obtenu les plus heureux résultats. M. de Hochstetter fut reçu près du lac Rotorua par un jeune chef nommé Pini-te-Kore-Kore, auquel le gouverneur l'avait recommandé. Elève de l'évêque Pompallier, formé dans les écoles catholiques, il vint au-devant du savant géologue, vêtu à l'européenne, et portant une bannière avec cette inscription en caractères bleus : *Sancta Maria, ora pro nobis.* Il fit à son hôte, qu'il appelait « le visiteur du ciel, » l'accueil le plus cordial, se montra très communicatif, et, sous le rapport de l'extérieur et des manières, il semblait tenir beaucoup de ses maîtres français.

Néanmoins, à quelques exceptions près, il s'en faut que la vie morale et spirituelle du christianisme ait pénétré chez les indigènes. Il en est de même pour les arts et l'industrie ; les Maoris n'ont fait que les effleurer. Ils s'occupent de la culture des terres, de l'élève des bestiaux ; ils ne sont pas étrangers au commerce et passent aussi pour d'habiles et intrépides marins. Une partie du cabotage se trouve entre leurs mains ; mais l'introduction de la charrue, de la machine à battre, ou la construction d'un moulin, sont loin d'avoir produit pour eux les avantages que l'on pourrait supposer. Autrefois, la culture d'un hectare de terre occupait huit ou dix individus ; avec la charrue, il n'en faut plus qu'un seul, mais au lieu d'employer utilement les bras devenus libres, les indigènes s'imaginent que les instruments de travail leur donnent le droit de rester oisifs. La notion de la propriété est très imparfaite chez eux, et c'est encore là une des causes qui entravent leurs progrès dans la civilisation. L'un d'eux possède-t-il un moulin? Tous ses voisins viennent s'installer chez le riche meunier, qui, d'après les anciennes coutumes hospitalières de l'île, se voit réduit à leur laisser dévorer sa provision de farine. Il en est pour la navigation comme pour la culture. Les naturels réunissent leurs économies, achètent un schooner, et sont fiers de pouvoir dire : « Nous sommes maîtres de navire comme les Pakehas (Européens) ; » mais le bâtiment est la propriété indivise de quarante personnes, partant d'aucune ; nul ne veut réparer les avaries, et le vaisseau ne tarde pas à couler à fond.

Le changement qui s'est opéré dans le costume n'est pas plus heureux. Le vêtement primitif des Maoris se composait, comme nous l'avons vu, de manteaux de couleurs variées en lin zélandais habilement tressé, ou en peaux de chiens cousues ensemble. Ces manteaux étaient extrêmement solides. Aujourd'hui, à part quelques chefs, que l'on rencontre dans les villes en habit noir et en bottes

Digitized by Google

vernies, les naturels sont uniformément vêtus de couvertures de laine, les *blankets* des Anglais. Quand la mode en a commencé, les Maoris ont, avec une véritable passion, tout cédé pour se les procurer. Et maintenant, ils sont misérablement enveloppés de couvertures sales et déguenillées, auxquelles on peut à bon droit imputer beaucoup de maladies de poitrine et de douleurs rhumatismales qui sévissent parmi eux.

Comme on le voit, la civilisation a jusqu'ici peu profité aux indigènes ; il ne faut donc pas s'étonner si, voyant leur population diminuer et leur territoire envahi, ces peuples énergiques et braves ont pris les armes pour s'affranchir de la domination européenne.

IV

En 1859, à l'époque même où la guerre éclatait en Europe au nom du principe des nationalités, les journaux zélandais signalaient la formation du royaume maori. Ils cherchaient à attirer l'attention du gouvernement sur les efforts et les menées d'un parti national indigène, qui, appartenant aux puissantes tribus waikato du centre de l'île, menaçait d'étendre son influence sur le pays tout entier. Par l'élection d'un roi maori et l'établissement d'une juridiction particulière, ce parti, disaient-ils, portait une atteinte profonde à la souveraineté de la couronne anglaise. L'autorité ne crut pas à l'importance de cet événement et le considéra comme le jeu puéril d'un peuple qui, sortant à peine de la barbarie, avait la manie d'imiter en tout les Européens ; elle crut que la politique la plus sage était de fermer les yeux. Mais depuis, ce jeu d'enfant a conduit à une guerre acharnée. On aurait dû s'apercevoir que le parti national, bien qu'il n'eût pas d'abord l'intention d'en venir à une lutte ouverte, excitait sans cesse tous les ressentiments à l'aide de fréquentes *runangas* (assemblées politiques), et que la moindre occasion ferait naître les hostilités.

Ce n'est pas seulement le désir de reconquérir leur nationalité et leur indépendance qui a produit l'insurrection zélandaise : il s'y joignait aussi des griefs, malheureusement trop fondés, contre le gouvernement britannique. Leurs sujets de mécontentement étaient nombreux ; ils reprochaient aux Anglais de ne rien faire pour introduire parmi eux la loi et l'ordre ; au gouverneur de ne pas s'inquiéter de ses enfants indigènes, et de ne pas venir dans l'intérieur du pays pour s'assurer par lui-même de leur situation ; de plus, ils se

Digitized by Google

plaignaient que les chefs qui se rendaient à la ville eussent affaire à des subordonnés, au lieu d'être reçus par le gouverneur, comme leur dignité l'exigeait. « Le droit et la justice n'ont, disaient-ils, aucun représentant parmi nous, le gouvernement voit d'un œil tranquille les hostilités intestines des tribus qui nous déciment. Il publie des rapports statistiques où l'on constate la décroissance annuelle de notre population, mais il ne fait rien pour l'arrêter. On charge d'impôts iniques les marchandises importées d'Europe à l'usage des Maoris, en sorte qu'une pauvre couverture de laine doit payer beaucoup plus que la robe de soie et les dentelles de la riche Anglaise. On interdit, par des lois sévères, la vente des munitions et des armes à feu, et on laisse apporter parmi nous des spiritueux de toutes sortes dont l'usage ne peut-être que funeste. Enfin, les Européens nous traitent comme une race inférieure, faite pour être esclave. »

Ces griefs expliquent comment les Maoris furent bientôt amenés à élire un roi chargé de défendre leurs intérêts et de les gouverner. Leur choix tomba sur Potatau-Te-Whero-Whero, chef des Ngatimahutas, tribu puissante du Waikato dans l'intérieur de l'île. Potatau avait été un guerrier puissant, doué d'une grande vigueur physique et orateur habile, mais l'âge l'avait rendu aveugle et perclus. Dirigé par des hommes jeunes et énergiques, le parti national faisait servir à ses desseins le nom de ce vieillard célèbre et respecté. Quand le nouveau pavillon, sur lequel était figuré une croix avec trois étoiles, fut solennellement arboré devant la demeure royale, on proclama que la création du royaume maori n'impliquait pas un retour à l'ancien paganisme, mais que les indigènes, avec l'aide de Dieu, avaient la ferme volonté de faire régner entre les tribus l'unité et l'amour à la place des divisions et des hostilités. « Mon royaume, c'est la paix, » répétait alors le roi Potatau. Mais derrière le pacifique vieillard figurait comme premier ministre un homme très actif et très énergique, chrétien zélé et fort versé dans la Bible, William Thomson, ou *le faiseur de rois*, comme on l'appelait généralement.

Le parti national gagna rapidement du terrain et s'organisa militairement. Wiremu Tako, de Taranaki, agent habile et prudent, parcourut le pays, et par son éloquence et son adresse, il sut rapprocher les tribus hostiles. Des subsides, que les indigènes s'imposaient volontairement, assurèrent au roi une liste civile annuelle, et fournirent à ses ministres les ressources dont ils avaient besoin. On choisit avec beaucoup de discernement pour siége de la future capitale Ngaruawahia, au confluent du Waikato et du Waipa, à peu de distance du lieu où ces deux fleuves sortent de la chaîne du Taupiri;

Digitized by Google

c'est le seul passage qui conduise par eau d'Auckland dans l'intérieur du pays. Là, le roi ou son conseil aplanissait les différends qui éclataient entre les indigènes ; là, furent prises les décisions par lesquelles les naturels et même les Européens vivant sur le territoire maori durent payer l'impôt ; on arbora le pavillon national dans le port de Kawhia, sur la côte occidentale, et l'on soumit à un droit tous les navires étrangers qui venaient y mouiller ; les enfants de pères pakehas et de mères maories, surtout les jeunes filles, qui étaient entrés au service de familles anglaises furent rappelés dans la patrie de leurs mères. Tout ce mouvement ne tirait pas le gouvernement anglais de son indifférence ; il continuait à ne voir dans cet intelligent et vigoureux effort qu'une fantaisie de sauvages.

En même temps que les chefs des Waikato constituaient un pouvoir central, ils s'efforçaient d'entraver ou de rendre impossibles de nouvelles ventes de terres au gouvernement anglais. Pour comprendre l'importance de cette ligue (*land-league*), il faut savoir de quelle valeur est pour les naturels la possession de la terre. Les Maoris sont éminemment un peuple agricole, mais leurs procédés exigent de vastes terrains. Comme ils ne connaissent pas l'assolement, et qu'ils ont à peine recours aux engrais, après trois ou quatre récoltes, le sol est épuisé, et il leur faut chercher de nouvelles terres. Aussi leur culture nomade demande une grande superficie. De plus, dans les limites respectives de chaque tribu, la terre était, comme l'air et l'eau, un bien commun à tous ; elle n'était acquise que par l'occupation, et une possession ininterrompue faisait seule la propriété. Avant l'immigration des Européens, cet état de choses avait déjà fait naître des difficultés interminables et des guerres sans fin. La lutte devint encore plus vive et plus acharnée quand, par suite du traité de Waitangi, conclu avec les Anglais, la terre eut acquis une valeur vénale. Les prétentions opposées des indigènes furent toujours un grand embarras pour le gouvernement, qui, à chaque cession de territoire, avait la tâche difficile de distinguer, parmi les centaines de réclamants, quel était le légitime propriétaire. Le prix du terrain devint aussi une source de contestations nombreuses. A l'origine, les chefs avaient souvent donné des comtés tout entiers pour une ou deux livres de tabac ou quelques pièces d'étoffe ; après le traité, les naturels recevaient en moyenne un shilling par acre ; mais bientôt ces conditions ne leur parurent plus suffisantes. On leur disait : « Dieu ne vous a pas donné la terre pour la laisser en friche, car il est écrit dans la Bible : tu cultiveras le sol afin qu'il rende cent pour un. — Oui, répliquaient les indigènes, mais il n'est écrit nulle part que nous devions vous le vendre un shilling l'acre. » En 1859, le mouvement s'était étendu du nord au sud de l'île, et

Digitized by Google

l'irritation contre les Anglais était devenue si menaçante, que beaucoup de *settlers* se réfugiaient à la ville. Toutefois, les indigènes ne songeaient pas encore à prendre l'offensive ; ils organisaient seulement la résistance. Ils déclaraient, avec une complète unanimité, que l'on ne vendrait plus de terres aux conditions admises jusqu'alors. Le gouvernement en avait besoin pour les immigrants qui arrivaient en foule. Pour en obtenir, deux moyens se présentaient ; l'un, pacifique, consistait à accorder aux naturels les droits de sujets de la couronne anglaise ; il mettait fin au communisme des terres qui fait obstacle aux progrès de la civilisation, et, en réglant les rapports de la propriété, il introduisait en même temps une juridiction régulière parmi les indigènes. Peut-être de cette manière serait-on parvenu à satisfaire les Zélandais et à gagner leur confiance ; mais pour l'exécution d'un tel système, il fallait un gouvernement fort et dévoué à la cause des indigènes. Les autorités d'Auckland laissèrent passer le moment favorable, et se virent bientôt contraintes de recourir au second moyen, celui de la force.

La première occasion qui amena les hostilités fut une vente de terre dans la province de Taranaki, sur la côte sud-ouest de l'Ile-du-Nord. Un indigène avait cédé, en mars 1860, à l'Etat colonial, une pièce de 600 acres, près de Waitara, dans le voisinage de New-Plymouth. Un chef brave et résolu, Wiremu Kingi, s'opposa au marché, sous prétexte que le Maori n'avait pas le droit de vendre la terre sans son consentement, et il ne laissa pas approcher l'arpenteur envoyé par le gouvernement. On mesura cependant le terrain sous la protection des troupes anglaises ; mais Kingi, aidé de ses partisans, éleva pendant la nuit un retranchement sur le sol en litige, et en reprit ainsi possession. Le 17 mars, ce pah fut attaqué par le colonel Gold ; le premier coup de feu partit du côté des Européens, qui, d'après les naturels, sont ainsi devenus responsables de tout le sang versé dans cette guerre. La première attaque ne réussit pas, et, quand une nouvelle tentative eut lieu, le camp était abandonné par les Maoris. Le meurtre de quelques colons donna lieu, peu après, à une seconde expédition. 270 volontaires de la milice, commandés par le colonel Murray, rencontrèrent près de Waireka la troupe ennemie, composée de 5 à 600 indigènes. Sans un détachement des marins du *Niger*, qui vint à leur secours, l'expédition aurait probablement mal tourné pour les Anglais. Une centaine de Maoris furent tués dans ce combat, les autres s'enfuirent au milieu de la forêt. Dans l'attaque du pah de Waitara, le 29 juin, après un combat de quatre heures et demie, les naturels repoussèrent une charge à la baïonnette des troupes britanniques qui éprouvèrent un échec. Une armée régulière a, en général, peu de succès contre les Zélandais, qui combattent

Digitized by Google

en guérillas et évitent de s'engager en rase campagne. Ils s'abritent derrière des retranchements, se mettent en embuscade dans l'épaisseur des bois, jusqu'à ce que les lignes serrées des habits rouges soient assez rapprochées pour leur présenter un but facile; ils font alors une décharge meurtrière et disparaissent tout aussitôt dans les buissons et les fourrés. Ils ne sortent de leur retraite que quand ils ont des chances certaines de surprendre l'ennemi, mais, en attendant, ils incendient les maisons éparses des colons, emmènent les bestiaux, égorgent les hommes, les femmes, les enfants. Ce n'est pas en une fois, même par des coups décisifs, même avec les forces les plus considérables et les mieux organisées, que l'on peut venir à bout d'une telle guerre, dans un pays des plus inaccessibles, presque entièrement couvert de forêts, sans routes ni sentiers. Contre les naturels, le revolver et le couteau du matelot, ou le fusil double des colons exercés à la chasse, valent mieux que la baïonnette du soldat de ligne. Il est facile de concevoir l'état déplorable dans lequel était tombée la province de Taranaki. Les femmes et les enfants avaient quitté New-Plymouth, la capitale, et s'étaient refugiés dans l'Ile-du-Sud. A la fin de 1860, cette ville n'était plus qu'un camp, inquiété sans cesse par les indigènes. Nulle part, les Maoris n'attaquaient en masses compactes, mais la nuit, à la dérobée, ils accomplissaient leur œuvre de meurtre et de brigandage. La guerre avait réveillé les passions sauvages qui ne faisaient que sommeiller chez ce peuple si nouvellement converti au christianisme et à la civilisation.

Mais sur qui retombe la responsabilité des maux que cette lutte avait déjà produits et qu'elle menaçait encore d'amener? N'éprouve-t-on pas une sympathie involontaire pour une race dont l'étranger a envahi le sol, et qui, dans le pressentiment de sa fin prochaine, rassemble ses forces afin d'engager contre ses puissants adversaires une lutte suprême? Un fait digne de remarque, c'est que, non-seulement à Londres, dans la Chambre des communes, mais dans la Nouvelle-Zélande même, dès le commencement des hostilités, des voix nombreuses ont proclamé le bon droit des indigènes. Le parti influent des missionnaires surtout, l'évêque en tête, a, dans le Parlement colonial, défendu avec chaleur la cause des naturels, et sir William Martin, ancien juge supérieur de la haute cour d'Auckland, l'un des premiers magistrats de la colonie, a condamné de la manière la plus formelle, au point de vue de l'équité, les mesures violentes du gouvernement. Ces adhésions étaient de nature à faire une grande impression sur les Maoris, qui ont un respect profond pour les missionnaires et les juges. La Bible et la loi sont pour eux les choses les plus saintes. Aussi, voyant leurs droits méconnus, les chefs zélandais partisans avoués et amis des Européens, qui jus-

Digitized by Google

qu'alors avaient gardé la neutralité, se sont ouvertement rangés du côté de Kingi; car, disaient-ils, « le vrai patriote doit préférer à l'amitié des étrangers une mort honorable pour une juste cause; il vaut mieux mourir glorieusement sur le champ de bataille, que survivre quand toute la race s'éteint. »

Le gouvernement déclara ne vouloir entendre parler d'aucune transaction avant que les rebelles eussent fait leur soumission complète, toute autre conduite, selon lui, aurait confirmé les indigènes dans l'idée dangereuse qu'ils pouvaient impunément résister à l'autorité anglaise. A la fin de 1860, la guerre, un instant interrompue par la mauvaise saison, recommença d'une manière plus sanglante qu'auparavant. Les colons avaient reçu de nombreux renforts; les naturels, de leur côté, avaient recueilli des contingents plus considérables, et, comme on pouvait le prévoir, les tribus Waikato prirent alors part à la lutte. A la fin d'octobre, 600 Maoris s'étaient retranchés dans un pah, sous le commandement de Wiremu-Kingi; ils furent battus après un combat des plus meurtriers; sans se laisser décourager par cet échec, les indigènes rassemblèrent une nouvelle armée et vinrent attaquer New-Plymouth, où l'on avait exécuté de grands travaux pour la défense de la place. Après plusieurs escarmouches, le 23 janvier 1861, une troupe d'élite de 140 Maoris, tous chefs ou fils de chefs, assaillirent une redoute défendue par 400 hommes, et firent preuve d'un courage héroïque. Quelques-uns d'entre eux, blessés mortellement, réunissaient leurs efforts pour faire tomber le soldat dont la baïonnette leur traversait la poitrine, et ouvrir ainsi un passage à leurs amis. C'est seulement quand la moitié de cette poignée de braves eut succombé, et qu'une force supérieure fut venue au secours de l'ennemi, qu'ils battirent en retraite.

Le jour anniversaire du commencement des hostilités, eut lieu une bataille décisive, qui mit fin à la guerre dans la province de Taranaki. Les Waikato occupaient près de Tearei une position très forte, dont le gros des troupes anglaises fit le siége en règle pendant une semaine. Le 15 mars, on en vint à l'assaut, qui dura trois jours et trois nuits. L'artillerie britannique fit pleuvoir dans les retranchements zélandais les bombes et les obus, et le 18, après un combat meurtrier, les indigènes furent obligés d'abandonner la place. Ils purent alors se convaincre qu'ils avaient affaire à un ennemi supérieur, et qu'un engagement en règle ne pouvait que hâter leur défaite. Bientôt après, suivant les conseils de William Thompson, qui avait paru sur le théâtre des hostilités, les naturels demandèrent un armistice, disant que le différend devait être soumis à la grande *runanga* de la reine (Parlement anglais), et *derrière le Waikato*,

Digitized by Google

fut le mot de ralliement des Maoris, qui se retirèrent effectivement dans l'intérieur du pays à la fin de mars.

Cependant, il devenait évident que l'insurrection n'était pas restreinte à la province de Taranaki, mais que son vaste réseau enveloppait l'île tout entière, du sud au nord. Du côté des colons, un parti puissant poussait à la guerre; des renforts successifs avaient élevé les troupes britanniques au chiffre de 12,000 hommes, placés sous les ordres du général Cameron. Cette force militaire devait servir à porter un coup décisif; les Maoris se préparèrent également à frapper la tête, c'est-à-dire Auckland, du monstre qu'ils avaient seulement attaqué aux pieds et aux mains. Au commencement de juin, le colonel Brown, gouverneur de la Nouvelle-Zélande, adressa, sous la pression du parti de la guerre, à William Thompson, un ultimatum dans lequel il sommait les Maoris de se soumettre sans conditions à la couronne anglaise; il exigeait, entre autres, la suppression du royaume indigène et du pavillon national, la dissolution de la *land-league*. Afin d'intimider les naturels, on fit avancer des troupes jusqu'à Mangatawhiri, sur la limite du territoire colonial, et on les employa à la construction d'une route militaire conduisant au Waikato. La réponse de Thompson, qui avait réuni une assemblée à Ngaruawahia, fut évasive. Il prétendait n'avoir jamais voulu porter atteinte à la souveraineté anglaise; il blâmait la précipitation du gouverneur, et protestait contre la route militaire.

Les choses en étaient là quand le parti de la paix, dirigé par les missionnaires, fit un nouvel effort, et obtint du Parlement un vote de défiance contre le ministère, en juillet 1861. Un nouveau cabinet, plus pacifique, fut formé, et sir George Grey remplaça le colonel Brown en qualité de gouverneur. Si quelqu'un avait pu conjurer les passions déchaînées par la guerre, c'était, sans nul doute, sir George Grey, qui, à une époque non moins difficile, avait heureusement administré la Nouvelle-Zélande, qui connaît la langue maorie comme la sienne propre, et dont les indigènes avaient conservé le souvenir dans leurs chants nationaux. A la fin de décembre 1861, le nouveau gouverneur adressait aux naturels un manifeste empreint du plus vif désir de conciliation. Il leur faisait connaître les sentiments de bienveillance qui animaient la reine d'Angleterre à leur égard. Les sages moyens qu'il leur proposait étaient l'établissement, dans chaque district indigène, de *runangas* ou conseils composés de Maoris, sous la présidence d'un commissaire civil, et chargés de faire des lois et de terminer les différends relatifs à la terre; d'assesseurs élus par les naturels pour rendre la justice, et d'agents de police institués pour faire exécuter leurs sentences; d'écoles pourvues de maîtres moitié zélandais, moitié européens, et de médecins placés dans toutes les localités

Digitized by Google

qui le demanderaient. Néanmoins, les efforts de cet homme éminent n'ont pu empêcher la guerre de se renouveler. En 1863, les Waikato, au nombre de 5,000, ont attaqué les Européens à Taranaki. Nous ne fatiguerons pas le lecteur des détails de cette lutte; nous dirons seulement que l'on a réussi à empêcher l'insurrection armée de s'étendre à toutes les tribus. Toutefois, l'habile chef maori, William Thompson, paraît décidé à se défendre énergiquement, et les Anglais devront payer cher leur victoire. Au mois d'août, les naturels occupaient, en face de leurs ennemis, une position presque inexpugnable, Mere-Mere, à l'extrémité d'une chaîne de collines située près du Waikato. Des deux côtés, le sol est couvert de marécages, et la colline elle-même, fort escarpée, a été habilement fortifiée par les indigènes, qui ont élevé plusieurs lignes de défense, et fait de ce petit village une véritable forteresse.

Malgré tous leurs efforts, l'issue de la lutte n'est pas douteuse, et la guerre n'aura servi qu'à diminuer encore la population indigène déjà si amoindrie. Beaucoup de personnes, parmi lesquelles nous citerons M. de Hochstetter, pensent que la race zélandaise est destinée à périr : « Partout, dit-il, le plus fort doit être vainqueur du plus faible; dans le combat avec le monde animal, le Maori a remporté la victoire, les Moas ont été exterminés. Aujourd'hui, la guerre éternelle, sur laquelle repose tout progrès, s'engage entre l'Européen et l'insulaire des mers du Sud; ce dernier doit infailliblement succomber. » Nous n'adoptons pas la théorie du savant géologue; dans ces malheureux indigènes qui se défendent avec tant de courage, nous ne saurions voir une espèce inférieure à la nôtre, et qui doit disparaître devant les Européens comme les animaux inutiles ou malfaisants disparaissent devant l'homme. Nont-ils pas une âme comme la nôtre? Ne sont-ils pas, comme nous, capables d'arriver à la civilisation? Leur intelligence vous semble grossière, leur sens moral presque nul, et ils ne comprennent pas, dites-vous, l'esprit du christianisme. Mais reportons-nous à quelques siècles en arrière. Quand les hordes germaniques conquirent l'empire romain, furent-elles immédiatement transformées par la civilisation? Que nous présentent les premiers temps de notre histoire? n'y voyons-nous pas, à chaque page, des princes, d'une barbarie qui nous étonne et nous effraye, suivre minutieusement les pratiques du culte chrétien? Et, cependant, combien la situation était différente! La civilisation vaincue employait tous ses efforts à adoucir et à façonner les conquérants; mais les Européens cherchent-ils réellement à civiliser les indigènes polynésiens? Des missionnaires pacifiques et dévoués avaient entrepris cette œuvre; ils n'ont pu l'achever. L'ambition, l'avidité des immigrants ont paralysé leurs efforts. Quelle cause attire

Digitized by Google

ces milliers d'hommes qui arrivent chaque chaque jour sur les plages de la Nouvelle-Zélande? Nest-ce pas la soif de l'or, le désir de posséder de fertiles domaines? L'Angleterre, sans doute, sait admirablement coloniser les pays sauvages; en quelques années, elle fait déborder sur les côtes les plus abandonnées sa vie et sa richesse; les villes se fondent, les forêts se défrichent, un commerce florissant s'établit. Les *squatters* arrivent, arrivent sans cesse, il leur faut le sol de la tribu; qu'importent les naturels? Tel est le spectacle que présente la Nouvelle-Zélande. Tant que les Maoris ont donné presque pour rien des provinces entières, la paix n'a pas été troublée; mais quand, voyant le sort qui les menaçait, ils se sont refusés à vendre de nouveaux territoires, il n'ont plus été que des ennemis. L'Angleterre aurait pu les gagner en partageant au moins avec eux cette terre qui leur appartenait, en leur reconnaissant les droits de sujets de la couronne. Mais la race anglo-saxonne, fière et envahissante, se prête peu à de telles concessions. Quand des conseils plus modérés prévalurent dans le gouvernement colonial, il était trop tard; le sang versé avait surexcité les sentiments de haine et de vengeance, et rendu les deux partis irréconciliables. Quelle sera la destinée des Maoris? Sont-ils condamnés à périr, ou bien obtiendront-ils, par leur énergie, une place à côté des Européens? C'est à l'avenir qu'il appartient de résoudre cette question. Mais peut-être n'est-il pas sans intérêt de faire entendre dès à présent, en leur faveur, la voix de la conscience et de la justice.

EMILE JONVEAUX.

Digitized by Google

LA

MAISON DE ROCAGIRADE

MŒURS ET PAYSAGES DE LA CATALOGNE

TROISIÈME PARTIE[1]

XIII

Le lendemain, avant le soleil levé, le docteur et don Solar trottaient sur le chemin de Saint-Martin.

« Savez-vous, docteur, disait ce dernier, qu'il était grand temps de venir mettre le holà à Rocagirade? Quand je songe qu'il a tenu à rien que je ne sois parti avant-hier pour Barcelone! Qui peut dire ce qui serait arrivé sans mon intervention? J'en frémis! J'espère au moins qu'ils ne s'aviseront pas de recommencer?

— Hum! fit le docteur en hochant la tête.

— Que voulez-vous dire?

— Mon cher ami, il ne faut pas nous faire illusion. Nous sommes ici en présence d'un des sentiments les plus énergiques et les plus indestructibles que la nature ait mis au cœur de la femme, l'amour maternel. Ce sentiment, d'autant plus exigeant par sa nature qu'il s'appuie sur toutes les lois divines et humaines, se trouve singulièrement exalté, dans l'espèce, par toute une vie d'intimité, de solitude, de dévoûment. Depuis qu'elle a quitté sa famille, Marie n'a rien aimé au monde que son fils. Tout ce que le cœur de la femme

[1] Voir 2e série, t. XXXVIII, p. 564 (livr. du 15 avril 1864); p. 682 (livr. du 30 avril).

Digitized by Google

renferme d'affections et de tendresses, elle l'a reporté sur lui seul. En retour, elle a joui seule jusqu'ici de sa société et de ses caresses. Mais maintenant il faut partager ! Que dis-je, partager ?....

— Eh ! toutes les mères en sont là ! interrompit don Solar ; sans compter les pères. Moi, par exemple, n'ai-je pas marié aussi ma fille unique ? Vais-je pour cela chercher sottement querelle à mon gendre, prétendant donner et retenir ? Ne devait-elle pas prévoir que ces enfants s'aimeraient à la folie, qu'ils rechercheraient la solitude, qu'ils oublieraient père, mère, oncles, tantes et l'univers entier, surtout durant les premiers mois de leur mariage ? Elle n'avait qu'à refuser son consentement puisqu'elle tenait tant à garder son fils. On ne lui a rien imposé par contrainte.

— Vous parlez, reprit le docteur d'un air grave, comme un homme de bon sens que vous êtes, et aussi comme un homme dont le cœur a toujours pu se répandre au dehors par toute sorte d'issues. Mais ni votre situation ni votre caractère ne permettent d'établir entre vous et Marie le moindre rapprochement. Et quant aux autres mères, dont vous alléguez l'exemple, croyez, mon cher Solar, qu'il n'en est pas une seule qui puisse voir sans émotion le fils de ses entrailles passer en des mains étrangères, et contracter devant Dieu et les hommes l'obligation de s'attacher pour jamais à une autre femme. Seulement, une éducation, une situation de famille, un genre de vie différents tempèrent le plus souvent la douleur qu'elles éprouvent, et empêchent les éclats dont nous sommes ici témoins. Elle devait prévoir ce qui arrive, dites-vous. Eh ! pouvait-elle deviner que le mariage, qui avait eu si peu d'action sur sa vie morale, à elle, transformerait à ce point le cœur de Gabriel ? En ce moment même, croyez-vous qu'elle se rende compte de ce qu'elle éprouve, et qu'elle soit en état d'expliquer ses actes, de préciser ce qu'elle veut ? Non, certes ! La pauvre femme ne sait qu'une chose, c'est qu'elle souffre cruellement ; et, sans calcul, sans parti pris, sans choix des moyens, elle lutte et se débat, sous l'impulsion de l'instinct. Bien habile qui lui ferait comprendre que la situation dont elle se plaint est le résultat nécessaire de l'antagonisme établi par la Providence entre les regrets de ceux qui s'en vont et les aspirations de ceux qui arrivent, et que cet antagonisme se résout dans l'intérêt supérieur de la perpétuité de l'espèce. »

Don Solar ne comprenait guère non plus, bien qu'il écoutât le docteur de toutes ses oreilles. Mais, alarmé par l'air inquiet de celui-ci, il s'écria, en cinglant un grand coup de cravache à sa bête :

« Sacrebleu ! docteur, mais que faire, alors ? Est-ce que réellement il faudrait recourir au scandaleux expédient d'une séparation ?

— Il n'y faut pas songer ; ni la mère ni le fils n'y consenti-

Digitized by Google

raient. Gabriel a trop de cœur et aime trop sa mère pour souffrir qu'elle allât vivre et mourir ailleurs que dans la maison où elle l'a enfanté. Et quant à Marie, il se pourra que, dans quelqu'un de ses accès, elle annonce encore à grands cris, comme elle le fit hier, la résolution de laisser là l'ingrat qui l'oublie ; mais pendant qu'on fera les paquets, elle se ravisera et trouvera mille prétextes pour ne pas franchir le seuil.

— Eh bien ! je reprendrai Dolorès et ils resteront chez eux.

— Si vous voulez tuer du coup votre gendre, faites !

— Mais c'est affreux ! s'écria don Solar épouvanté.

— A qui le dites-vous ! » répondit le docteur.

Ils marchaient le front penché, l'esprit occupé de tristes pensées, lorsqu'en traversant un ravin qui coupait la route, et où coulait un filet d'eau limpide, leurs montures, dressant les oreilles, s'arrêtèrent court. Ils levèrent les yeux, et, à quelques pas sur leur droite, en suivant le cours du ruisseau, ils aperçurent, dans un bouquet d'arbres, un moine franciscain qui, nu jusqu'à la ceinture, s'administrait vigoureusement la discipline à l'aide d'un paquet de ficelles minces et sifflantes. Son pieux exercice terminé, le pénitent posa les ficelles à terre, tira un linge de sa poche, le trempa dans l'eau fraîche, et en humecta comme il put ses reins et ses épaules. Puis, ayant remis sa robe de bure, il croisa les bras et leva les yeux au ciel, sans doute pour offrir à Dieu sa mortification volontaire. Il se retourna enfin, et, apercevant don Solar et le docteur qui le considéraient :

« Ah ! dit-il en souriant, cela n'est pas bien, messieurs, de surprendre les secrets des gens. Mais je suis moi-même un imprudent de compter sur l'heure matinale et la solitude du lieu. J'espère, en tout cas, que ceci n'ira pas plus loin, et que vous ne divulguerez pas ce que Dieu seul doit connaître. »

En parlant ainsi, le moine s'avançait vers les deux cavaliers, leur serrait la main et leur demandait des nouvelles de leurs familles.

C'était un curieux personnage que frère Jacques. Sa constitution athlétique, sa santé florissante, son inaltérable bonne humeur, l'auraient fait prendre aisément pour quelqu'un de ces robustes et joyeux gaillards que les conteurs du moyen âge aimaient tant à mettre en scène, et dont le peuple a si bien conservé la mémoire. A l'occasion, il tapait même familièrement sur la joue des jeunes filles, les poussait à se divertir, allait relancer les danseurs au cabaret, et, moitié riant, moitié grondant, il leur faisait honte de leur peu de galanterie. Cependant, sous cet extérieur mondain et peu ascétique, frère Jacques cachait une foi profonde aux dogmes du catholicisme, une confiance sans bornes dans l'efficacité des sacrements, une pureté de mœurs et une austérité de pratiques qui rappelaient les premiers

Digitized by Google

anachorètes. Il courait le pays comme un vrai chevalier errant, en quête d'aventures où il pût déployer les pouvoirs qu'il tenait de son caractère de prêtre. Lutter corps à corps avec le diable, lui disputer l'âme de quelque scélérat couvert de crimes, le chasser des paroisses et des familles où il exerçait plus ou moins ostensiblement sa maligne influence, telle était la mission qu'il s'était donnée et à laquelle il avait voué son existence. Le peuple l'aimait et croyait en lui. A dix lieues à la ronde, les petits enfants mêmes le connaissaient et racontaient ses exploits. Un jour, pendant un orage, deux gros nuages chargés de grêle allaient éclater sur le village de Palalda et détruire la récolte. Le carillonneur sonnait les cloches avec une ardeur désespérée, sans pouvoir éloigner le danger. Par bonheur, frère Jacques arrive en ce moment. Il court à l'église, se place debout sur le seuil, un christ d'une main, le goupillon de l'autre, et commence ses exorcismes en fixant dans l'espace un regard ardent. Son front ruisselait de sueur, et le sacristain qui l'assistait l'entendait murmurer avec colère : « Loin d'ici, vilaine bête ! loin d'ici ! » A la fin, on le vit ôter un de ses souliers, et le lancer en l'air de toute sa force en criant : « Voilà ta part ! » Le soulier ne retomba pas, et les deux nuages filant vers le nord, s'en allèrent crever sur les chênes de l'*Oumagnana*. Le lendemain, le sol de la forêt était jonché de branches et de feuilles, et l'on y respirait encore une forte odeur de soufre.

Don Solar et le docteur étaient descendus de leurs montures, et, tout en causant avec le moine, ils l'avaient mis au courant des désordres qui venaient d'éclater à Rocagirade.

« Eh ! bon Dieu, s'écria celui-ci après les avoir écoutés attentivement. Comment ne voyez-vous pas que ce sont là des manœuvres de la *vilaine bête*, jalouse des jours heureux que le mariage de l'aîné préparait à cette maison ? D'ailleurs, ajouta-t-il d'un ton plus grave, depuis la mort du chanoine, on ne dit plus la messe à Rocagirade. Cela est fâcheux et ne contribue pas peu, croyez-le, à entretenir les dissensions dont vous gémissez. Mais, n'importe ; fiez-vous-en à mon zèle. Un de ces jours, quand l'inspiration m'y poussera, j'irai à Rocagirade, et il sera bien malin s'il m'échappe !

— Qui cela ? demanda naïvement don Solar.

— Qui ? Le jaloux, la vilaine bête, le diable ! répondit le moine. »

Don Solar se signa.

« Allez en paix, et soyez sans inquiétude, continua frère Jacques. Je suis obligé de rentrer au couvent pour deux ou trois jours ; mais la semaine ne s'écoulera pas sans qu'avec l'aide de Dieu, je ne sois venu à bout de ramener la paix dans cette malheureuse famille. »

En achevant ces mots, le moine s'éloigna dans la direction d'Olot,

Digitized by Google

tandis que le docteur et don Solar continuaient leur route vers Saint-Martin.

XIV

Cependant, à Rocagirade, une sorte de calme extérieur avait succédé aux scènes violentes des jours précédents. Gabriel et Dolorès ne quittaient pas leur mère, qui, de son côté, affectait une extrême douceur. Toutefois, les attitudes étaient contraintes, les regards obliques, la voix sans franchise, et l'on prenait mille précautions de langage pour arriver à se dire les choses les plus simples. Durant le jour, les deux jeunes gens s'adressaient à peine la parole. Mais, le soir venu, ils se retiraient de bonne heure dans leur chambre, et se dédommageaient de leur longue contrainte. Marie voyait ce manége, et son amour-propre s'en irritait sourdement. Un jour que Gabriel venait de l'embrasser pour la dixième fois depuis le matin, elle le repoussa avec un geste d'ennui :

« Allons ! ne te donne pas tant de mal ! cela ne sert qu'à me fatiguer. Va embrasser ta femme. »

Gabriel s'éloigna sans répondre.

« A la bonne heure ! reprit Marie sur un ton ironique. Voilà ce qui s'appelle obéir ! »

Gabriel s'arrêta court en serrant les dents, et en levant au ciel un regard désespéré.

« Va, va ! continua la mère, et, à l'avenir, épargnez-vous tout ce grand étalage de caresses qui ne saurait me faire illusion. »

Le jeune homme sortit et s'en alla, plein de douleur, vers les rives du Ter. Il s'arrêta près du Cuvier, et se sentit pris d'une horrible tentation de se jeter, la tête la première, dans le gouffre. Il s'enfuit épouvanté, et, tombant à genoux au pied d'un arbre, il supplia la Providence de mettre un terme à ses épreuves ou de lui donner la force de les supporter.

Pendant qu'il priait à haute voix, les bras levés au ciel, il entendit derrière lui un bruit de pas sur les galets. Il se retourna..... c'était Dolorès, qui, l'ayant vu sortir désespéré, l'avait suivi à la trace.

« Mon ami, s'écria-t-elle en se jetant dans ses bras, ne te désole pas ainsi ! Prends courage, Dieu jettera tôt ou tard sur nous un regard plus favorable.

— Ah ! si j'étais seul à souffrir, répondit le jeune homme, je ne me sentirais malheureux qu'à demi ; mais c'est en songeant à toi, ma pauvre Dolorès — Dolorès la bien nommée ! — que mon cœur

Digitized by Google

se déchire et que ma douleur est sans bornes ! Sois tranquille pourtant : dussé-je en mourir, je te ramènerai chez ton père ; je triompherai de mon lâche égoïsme, je ne te ferai pas partager plus longtemps ma triste existence, douce créature, née pour la paix du ciel, et que je retiens avec moi dans une atmosphère sinistre de pleurs et de cris de colère !

— M'en aller ! t'abandonner dans le malheur ! s'écria la jeune femme, que Dieu me préserve d'une pareille infamie ! Je rougis d'en avoir eu la pensée un instant lorsque, exaspérée par les outrages de ta mère, et tout entière à mon ressentiment, je ne songeais qu'à ma dignité. Non, non, viennent les affronts, viennent les amertumes, vienne la mort, si telle est la volonté de Dieu, je jure de ne jamais me séparer de toi !

— Et moi, je jure, repartit Gabriel avec exaltation, de ne pas accepter ton sacrifice ; je jure.....

— Tais-toi, malheureux ! dit alors la jeune femme en baissant la voix et en cachant son visage dans le sein de son mari. Crois-tu qu'il me soit possible désormais de vivre loin de toi? Si je pouvais à ce point oublier mon devoir, crois-tu que je pourrais de même oublier mon amour ? »

Un bruyant éclat de rire, timbré de sarcasme et de colère, partit de derrière un mur en pierres sèches contre lequel les deux jeunes gens étaient adossés, et interrompit Dolorès en cet endroit. En même temps, Marie se montra, et, leur lançant un regard écrasant :

« Voilà bien des grands mots et des grandes phrases, dit-elle. Il paraît que la vie est terriblement dure à Rocagirade, et que je ne suis rien moins qu'un monstre vomi par l'enfer ! »

Gabriel prit Dolorès par la main et s'éloigna rapidement, pour ne pas en entendre davantage.

Le lendemain matin, pendant qu'il s'habillait, Gabriel entendit une voix sonore qui prononçait, à la porte de la salle, la vieille formule de salutation :

« *Ave Maria purissima.*

— *Sin pecado concebida*, répondait Guillaume. Soyez le bienvenu, frère Jacques.

— Que la paix soit avec vous et avec tous ceux qui habitent cette maison.

— Amen ! fit le vieux domestique en secouant la tête. »

En même temps, Gabriel, Dolorès et Marie arrivaient ensemble de divers côtés. Après les premiers compliments :

« J'ai cru vous faire plaisir, dit le moine, en m'arrêtant à Rocagirade quelques instants pour y dire une messe. Vous sentez-vous disposés ?

Digitized by Google

— Certes, se hâta de répondre Marie, rien ne saurait nous être plus agréable, et je vous suis très reconnaissante de cette marque d'intérêt. Guillaume, allez préparer ce qui est nécessaire, et donnez en même temps un coup de cloche, afin d'avertir les passants et les travailleurs des environs de l'excellente occasion que Dieu leur envoie de commencer saintement leur journée. »

Une demi-heure après, en présence d'une quinzaine de personnes, laboureurs, mendiants, muletiers, plus la famille de Rocagirade, frère Jacques commençait la messe, assisté du vieux Guillaume, qui, de temps à autre, essuyait du revers de sa manche ses yeux mouillés de larmes. Il pensait à la dernière messe qu'il avait servie au pauvre chanoine. A l'évangile, l'officiant s'arrêta, et se tournant vers l'assistance :

« Etes-vous bien pressés, mes frères ? leur dit-il ; ne désireriez-vous pas entendre un petit bout de sermon ? Je ne serai pas long. »

Les assistants s'étant regardés les uns les autres, et ayant fait un signe d'assentiment, frère Jacques éleva la voix et articula lentement ces paroles :

« L'homme laissera là son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair. (Evangile selon saint Matthieu, ch. XIX.) »

Puis il entreprit le développement de son texte et entra sur-le-champ dans le vif de la question. A mesure qu'il parlait, Marie s'agitait sur son banc et lançait, tantôt au moine, tantôt à Gabriel, des regards pleins de colère et d'ironie. Elle murmurait entre ses dents :

« Va, comédien, joue, joue ton rôle ! L'invention est merveilleuse ! »

Car cette messe, ce sermon, lui paraissaient une scène concertée entre le moine et son fils, et, d'avance, elle s'excitait à ne rien croire. En même temps, son amour-propre s'irritait de cette espèce de réprimande, de cette censure religieuse qu'on lui infligeait publiquement. Elle tressaillait, baissait la tête et froissait entre ses droits les feuillets de son missel. Le prédicateur poursuivait, en s'animant par degrés :

« Suivez bien ce raisonnement, mes frères. Puisqu'il est enjoint aux époux de quitter leur père et leur mère, il est clair que les parents doivent supporter patiemment cette séparation, et que s'en plaindre ou s'en scandaliser, c'est aller contre le précepte divin et commettre un péché très grave. »

Ces derniers mots achevèrent d'exaspérer Marie. Elle se leva brusquement, et, oubliant la sainteté du lieu, elle s'écria :

« Ah ! c'en est trop ! »

Digitized by Google

Surpris, déconcerté, le moine s'arrêta court, tandis que les assistants se regardaient avec stupéfaction.

« Ainsi donc, continua Marie avec une exaltation croissante, c'est moi seule qui suis coupable ! C'est sur moi qu'il faut jeter l'anathème ! C'est sur moi que tombera la colère du ciel ! Moine, tu calomnies ton Dieu ! L'Evangile ne dit point cela !

— Sacrilége ! profanation ! » s'écria celui-ci en se couvrant la figure de ses deux mains. Puis saisissant le missel, il s'avançait le doigt sur le texte. Mais Marie, comme foudroyée par son propre blasphème, s'affaissa subitement et se débattit en poussant des cris aigus. Pendant qu'on s'empressait autour d'elle, frère Jacques s'approcha de Gabriel et lui dit à voix basse :

« Je crains que ce ne soit un commencement de possession. Emportez-la ; je vais achever rapidement la messe et j'accours. Il n'y a pas de temps à perdre. »

A tout hasard, Gabriel dépêcha vers le docteur Félix, pendant qu'un laboureur prenait la malade dans ses bras et la portait sur son lit. La crise se prolongea pendant plusieurs heures, malgré les exorcismes du moine et les soins matériels de Marthe et de Dolorès. Ses convulsions, ses gémissements, ses sanglots continuels épouvantaient la famille et confirmaient le moine dans son opinion. Tout cela était trop extraordinaire pour qu'il n'y vît pas l'œuvre de quelque puissance mystérieuse et terrible. Peu à peu, elle se calma ; elle se tenait immobile, la bouche ouverte, le regard stupide.

« C'est fini, dit le moine en s'éloignant du lit. Il ne serait pas bon qu'elle me vît en reprenant ses sens. Je sors ; vous me rappelleriez si la crise recommençait. »

Vers le soir, le docteur arriva. Il interrogea Marthe, qui lui apprit que sa maîtresse avait pleuré abondamment. Il entra dans la chambre sur la pointe du pied, examina la malade, et, après lui avoir administré un calmant, il vint rassurer la famille.

« Ce n'est qu'une attaque de nerfs, dit-il avec assurance. Si elle peut bien dormir cette nuit, il n'y paraîtra plus.

— Ainsi soit-il ! fit le moine en secouant la tête d'un air de doute. Mais je ne la croirai guérie que quand elle aura entendu mon sermon sans s'émouvoir. »

Le docteur fit un mouvement.

« Oh ! rassurez-vous, reprit frère Jacques. Je ne compte pas recommencer de sitôt l'épreuve. Il faut que j'aille passer d'abord quelques jours dans ma cellule pour me préparer à la lutte, qui pourrait bien être plus sérieuse que je ne l'avais supposé. »

La nuit était venue. On ferma les portes et on allait se mettre à table pour souper, lorsque tout à coup deux ou trois décharges de

Digitized by Google

mousqueterie éclatèrent dans le bois voisin et firent trembler les vitres de Rocagirade. En même temps, on entendit distinctement les cris : « En avant ! vive la reine ! sus à ces brigands ! »

« Les trabucayres ! s'écria frère Jacques. J'avais oublié de vous dire qu'ils rôdaient dans les environs. Ce sont les gardes civils d'Olot qui les attaquent. Aux armes ! »

Rocagirade avait son petit arsenal. En un clin d'œil, une demi-douzaine d'hommes parfaitement armés accouraient le moine en tête vers le lieu du combat. Marie, surmontant sa faiblesse, avait saisi son arme et veillait avec le docteur et Guillaume à la garde de la maison. Après quelques moments d'attente, durant lesquels les coups de feu paraissaient s'éloigner, ils virent revenir leur petite troupe précédée d'une espèce de brancard porté par deux gardes civils, et sur lequel était étendu un homme blessé. C'était le capitaine de la compagnie d'Olot, qui avait reçu une balle à la cuisse en chargeant les brigands à la tête de ses hommes. Gabriel le remerciait avec effusion ; car c'était Rocagirade que les trabucayres allaient attaquer cette nuit-là.

« Salut, señora, dit galamment l'officier quand on entra dans la salle. Si je vous importune, il faut vous en prendre à ces coquins de trabucayres, à qui, du reste, mes hommes sont en train d'infliger une rude leçon. Je ne crois pas que l'envie de venir troubler votre sommeil les reprenne de longtemps.

— Votre blessure est-elle sérieuse, demanda Marie avec un vif mouvement d'intérêt.

— Je crois bien qu'ils m'ont cassé la cuisse, répondit le capitaine. Mais je ne saurais le regretter, puisque j'ai pu prévenir à ce prix l'alarme qu'ils vous préparaient. »

On le porta sur un lit. Don Félix se mit à l'œuvre, et après quelques instants d'examen, il déclara qu'il n'y avait ni fracture, ni lésion grave, la balle ayant traversé très proprement les chairs.

« A la bonne heure, dit gaiement le capitaine. Il ne me reste plus qu'à les remercier quand je les rencontrerai. Décidément, ils ne sont pas aussi bouchers qu'on le dit. »

Toutefois, une forte fièvre se déclara dans la nuit. Il y eut même un peu de délire. Le docteur se décida à passer la journée du lendemain à Rocagirade. D'autant plus que Dolorès, succombant à tant d'émotions violentes, s'était aussi alitée et paraissait fort souffrante. Quant à Marie, elle avait soudainement recouvré toute son énergie, toute son activité. Elle allait du capitaine à Dolorès, de Dolorès au capitaine, partout présente et veillant à tout. Marthe, le moine et les deux gardes civils étaient là pour le gros de la besogne. Le surlendemain, le docteur ayant constaté que la blessure était en bonne

Digitized by Google

voie, et que l'indisposition de Dolorès n'offrait aucun symptôme sérieux, fit seller sa monture et repartit pour Olot, après avoir donné ses instructions à Marie. Frère Jacques le suivit, son concours ne paraissant plus nécessaire.

XV

Le départ du moine et de don Félix laissait Marie dans une sorte de tête-à-tête avec le capitaine. Elle en éprouva d'abord un grand embarras, qu'elle ne savait comment dissimuler. Elle se sentait rougir jusqu'au blanc des yeux toutes les fois qu'elle entrait dans sa chambre, où la rare maladresse de Marthe et des gardes civils la forçait pourtant de venir plusieurs fois dans la journée, souvent même dans la nuit. Elle essaya de se faire remplacer par Gabriel ; mais outre que celui-ci ne quittait pas volontiers le chevet de sa femme, le malade ne s'en trouvait guère mieux. Rien n'était bon, rien n'était bien fait que de la main de la señora, à qui, du reste, on prodiguait les remerciements et les éloges avec un enthousiasme tout castillan. Celle-ci s'en défendait; mais, au fond, chaque parole du capitaine portait coup et résonnait tout le jour dans l'âme émue de la jeune veuve. Si sa conscience s'en alarmait, si elle lui reprochait de se complaire à ces mouvements équivoques et de ne pas en éviter les occasions. « Eh ! le puis-je ? répondait-elle avec un peu d'humeur. Faut-il que j'abandonne à des mains inhabiles un brave jeune homme qui est tombé en nous défendant ? Que dirait le docteur ? que dirait le monde ? » Et elle s'attachait de plus en plus à son rôle, et, à son tour, elle reconnaissait que ses soins étaient les seuls intelligents, les seuls vraiment efficaces. Elle ne tarda pas même à trouver que les gardes civils lui étaient inutiles, et qu'ils pouvaient sans inconvénient aller rejoindre leurs camarades, qui, depuis l'affaire ou le capitaine avait été blessé, poursuivaient dans toutes les directions les débris de la bande des trabucayres. Dolorès était rétablie. Sur le conseil du docteur, qui venait un jour sur deux à Rocagirade, Gabriel lui faisait faire de longues promenades dans les environs. Ils poussaient même quelquefois jusqu'à Saint-Martin et y passaient la nuit. A leur retour, ils trouvaient Marie sur le seuil, souriante, pleine de caresses et leur adressant mille questions. Les repas étaient gais, les soirées se passaient en conversations charmantes dans la chambre du capitaine, qui commençait déjà à se lever et à faire quelques pas.

Un dimanche matin, frère Jacques reparut. Il était fort pâle,

Digitized by Google

contre sa coutume, et son œil brillait d'un vif éclat. Sa démarche et son geste trahissaient une certaine tension des muscles. Il y avait dans toute sa personne quelque chose du soldat marchant à l'ennemi. Il prit Gabriel à part :

« Eh bien, comment se conduit-elle ?

— Jamais elle ne fut plus calme ni meilleure, répondit le jeune homme. Je la crois tout à fait revenue.

— Je n'en serais point surpris ; mais nous allons voir !

— Que voulez-vous faire ? demanda Gabriel alarmé.

— Reprendre mon sermon.

— Ne craignez-vous pas ?....

— Dieu est avec moi, » dit le moine d'un ton inspiré.

On sonna la cloche et la messe commença. Au moment de l'évangile, chacun tremblait, sauf le moine, dont l'attitude annonçait une confiance absolue, et Marie, dont la confusion était au comble. Elle écouta le sermon à genoux, la tête baissée, et jamais doctrine ne lui parut plus claire et plus rationnelle. Elle ne concevait pas comment elle avait pu en être révoltée quelques semaines auparavant, au point d'éclater en blasphèmes, dont le souvenir lui faisait horreur. Elle demandait pardon à Dieu en se frappant la poitrine, et, sans la présence du capitaine, elle aurait fait publiquement amende honorable. Quant au moine, son visage rayonnait, et, la messe finie, il entonna le *Te Deum* d'une voix éclatante. Puis il déjeuna à la hâte et courut annoncer cette bonne nouvelle à don Solar. Le soir, à Olot, il racontait également son triomphe à don Félix.

« Et le capitaine ? demanda celui-ci.

— Il est venu seul jusqu'à la chapelle. Il ne boite presque plus.

— Ah ! fit le docteur, et il parut réfléchir. Puis il ajouta : Voilà quatre ou cinq jours que je ne l'ai vu. Je tâcherai d'y aller demain, et, d'après ce que vous me dites, j'espère pouvoir le ramener avec moi.

— Sans difficulté ! » repartit le moine.

Après le sermon, Marie était allée se blottir dans un coin du jardin pour y rougir à son aise et se rassasier de repentir. Elle était dans l'état du buveur novice qui, à son réveil, retrouve fidèlement dans sa mémoire les extravagances de l'orgie et tremble de se regarder dans son miroir. Sa conduite, depuis le mariage de Gabriel, lui paraissait si dénuée de raison, qu'elle cherchait à se l'expliquer par une folie passagère dont elle aurait été atteinte. Ce qui lui pesait le plus, c'étaient ses grossières injures à Dolorès et les moyens odieux qu'elle avait employés pour lui aliéner l'esprit de son fils. Comment se faire pardonner de pareilles bassesses ? Comment, surtout, se les pardonner elle-même ? Ah ! comme elle avait cor-

Digitized by Google

rompu son bonheur et celui de ses pauvres enfants ! Par quelle inconcevable folie, au sein de cette splendide nature, dans l'abondance de tous les biens de la terre, n'avait-elle su trouver depuis six mois que les larmes et le désespoir ? Ils s'aiment ! ils cherchent la solitude ! Quoi de plus conforme aux inclinations du cœur humain et aux prescriptions de la loi divine ?

Gabriel et Dolorès s'avançaient dans l'allée. A travers la charmille, elle les voyait venir. Ils s'entrenaient à haute voix.

« Le moine me l'a assuré, disait Gabriel. Et puis, ne vois-tu pas que cet heureux changement date déjà de plusieurs semaines ?

— Ce serait si beau que j'ai peine à y croire, répondait Dolorès.

— Les prières de frère Jacques sont bien puissantes, ma chère amie, surtout accompagnées des vœux ardents de deux enfants dévoués. Mais, dis-moi, ma bonne Dolorès, ajoutait le jeune homme d'un ton suppliant, à ton tour sauras-tu oublier et pardonner ?

— Oui, s'écria Marie en se jetant brusquement au cou de Dolorès, sauras-tu oublier et pardonner ? Pauvre enfant ! Je t'ai bien fait souffrir ; mais, j'étais folle, vois-tu ?....

— Ma mère, répondit la jeune femme en fondant en larmes, ne parlons plus du passé. Notre vie commune date de ce jour. Embrasse-moi, embrasse-nous, ma bonne mère. »

XVI

Le lendemain, don Félix vint à Rocagirade. Après avoir examiné le capitaine :

« Vous voilà guéri, lui dit-il, et rien n'empêche que vous ne rentriez à Olot, où votre présence, à vrai dire, commence à devenir nécessaire. Vous savez que la bande de trabucayres s'est reformée, et que vos hommes.....

— Permettez, docteur, interrompit en riant le capitaine ; j'ai passé plusieurs semaines au lit ou à me traîner dans les appartements de Rocagirade. Ne trouvez-vous pas qu'en bonne justice il m'est dû quelques jours de congé au sortir de toutes ces misères ? C'est me flatter d'ailleurs et faire tort à mon lieutenant que de me juger aussi indispensable, et j'avoue que si ces dames n'y voyaient pas d'inconvénient, je me donnerais ici une semaine de bon temps avant de reprendre mon service. »

Une vive rougeur colora les joues de Marie, qui baissa la tête sans répondre, pendant que son fils tendait la main au capitaine en s'écriant :

Digitized by Google

« A la bonne heure! Voilà qui est bien parlé. Enchanté, capitaine, que vous vouliez bien nous donner occasion de reconnaître autrement que par des onguents et des tisanes le service que vous nous avez rendu. »

Don Félix se mordit les lèvres et repartit seul pour Olot.

Les heures s'écoulèrent, à Rocagirade, faciles et rapides comme les flots du Ter, absorbées par une suite continue d'occupations charmantes et de douces émotions discrètement savourées. C'étaient de longues courses dans les environs, tantôt à pied, par les prairies, au bord des eaux murmurantes, que l'on écoutait en rêvant; tantôt à cheval, à travers les grandes forêts ombreuses, jusqu'aux fermes les plus éloignées. C'étaient aussi des journées entières passées à Rocagirade, autour de la table à ouvrage, les femmes travaillant, les hommes fumant des cigarettes et racontant des anecdotes. Une bohémienne arrivait :

« Ah! te voilà Morilla. Viens ça, dis-nous la bonne aventure, danse-nous un fandango un peu alerte. Allons, vivement. Es-tu mariée, Morilla?

— Oui, mon bel officier. J'ai fait, avec Juanito, le tour du roc de Saint-Sauveur. En voilà pour trois ans! C'est bien long!

— Tu ne l'aimes donc pas, ton Juanito?

— Beaucoup! beaucoup! seigneur officier. Mais songez donc, trois ans! »

Et, le soir venu, on mettait aux prises Marthe et les muletiers à propos du boucher de Belesta, ou bien on prêtait à celle-ci des vues sur Guillaume, qui, entrant dans la plaisanterie, lui caressait le menton et lui disait des douceurs. Et la vieille fille, indignée de la liberté grande, lui donnait de son fuseau sur les doigts et se mettait dans des colères que le muletier calmait à temps en ramenant le boucher sur le tapis.

On riait naïvement de ces saillies. Le capitaine, placé à côté de Marie, se penchait à son oreille et lui faisait part de ses observations ou lui soufflait quelque espiéglerie. Celle-ci riait très haut et frémissait en son cœur, et, si elle voulait parler, sa voix tremblait. On se séparait fort tard, et, une fois seul dans sa chambre, le capitaine s'appelait grand sot, grand niais, et se jurait de pousser plus loin le lendemain.

« Elle en tient, morbleu! c'est visible. Qu'est-ce donc qui m'empêche?.... »

Mais le lendemain se passait, comme la veille, en longues conversations sur des riens, en longs silences pleins de rêveries et de soudaines émotions. Un pouvoir inconnu enchaînait sa langue, si prompte d'ordinaire à la déclaration et à l'amoureux parler. Sérieu-

Digitized by Google

sement atteint, pour la première fois, après une jeunesse d'intrigues de garnison et d'amours faciles, le pauvre garçon ne comprenait rien à sa timidité d'adolescent.

« Allons, allons, se disait-il, je suis parfaitement ridicule, et je suis sûr que, intérieurement, elle est la première à se moquer de moi. Se moquer de moi !.... Vive Dieu ! »

Et, prêtant l'oreille aux diaboliques suggestions de l'amour-propre, il combinait des ruses, il dressait des piéges, il préparait des situations où la force même des choses devait triompher de ses hésitations de novice.

Dans l'âme de Marie, l'amour, favorisé par un concours inouï de circonstances, avait fait des progrès encore plus rapides. La vie solitaire qu'elle avait menée jusque-là, son inexpérience de la passion, le courage et le sang-froid que le capitaine avait déployés sous ses yeux et pour sa défense, les souvenirs à demi effacés de la fête de Saint-Martin, qui s'étaient réveillés avec force dès le premier jour, tout se réunissait pour l'entraîner sur la pente fatale à pas précipités. Et l'oncle n'était plus là pour l'éclairer et lui prêter son appui. Sans doute, la voix intérieure qui avertit au début, qui souffle les craintes salutaires et les pudiques alarmes, l'avait d'abord fait rougir des émotions qu'elle éprouvait en donnant ses soins au blessé. Mais bientôt, par l'effet de l'habitude et grâce à l'excuse quasi légitime des exigences de la situation, cette voix se perdit dans l'éloignement, et, sans réflexion, presque sans remords, l'imprudente s'enivra des douceurs perfides de la passion contenue et non encore avouée. En peu de jours, tout fut pris, le cœur et la tête; pas une fibre où ne s'insinuât, semblable à la séve nouvelle, le breuvage du puissant enchanteur.

Dans les circonstances où se trouvait la jeune veuve, une pareille situation était pleine de dangers. Avec son inexpérience et la liberté de relations qu'autorisent les mœurs de la campagne, le moindre incident pouvait lui être funeste. Et cependant, comme sa passion était renfermée dans le secret de la conscience, elle ne songeait pas à s'en alarmer. Du point où elle se trouvait, elle n'entrevoyait même pas les bords de l'abîme. Elle ignorait qu'une fois l'âme vaincue et enchaînée par la rêverie solitaire, il n'est pas besoin de longs aveux ni de grands serments échangés tout haut pour la mettre à la merci des événements, et lui ôter le droit de compter sur le lendemain.

Digitized by Google

XVII

Une quinzaine de jours s'étaient déjà écoulés depuis la dernière visite de don Félix, sans que le capitaine parût se rappeler qu'il y avait des gardes civils à Olot, et des trabucayres dans les environs. On prenait tranquillement le chocolat dans la salle en arrangeant une partie de chasse pour la matinée. Tout-à-coup, un homme se présente et remet au capitaine un pli cacheté. C'était un ordre formel de son commandant de revenir sur le champ à son poste. « Ayant appris que vous étiez entièrement rétabli depuis plusieurs jours, nous vous enjoignons, etc. » Le capitaine pâlit, Marie baissa la tête, Gabriel se récria ; mais il fallait obéir !

« J'espère pourtant, dit Gabriel, que vous ne partirez pas aujourd'hui même, et que vous viendrez faire vos adieux aux perdreaux.

— Certes ! répondit le capitaine, croyez que je ne suis pas homme à m'en aller sur un beau projet non réalisé. »

Et congédiant d'un geste le porteur du message, il ajouta :

« Annoncez au lieutenant mon arrivée pour demain. »

Ils s'équipèrent et se mirent en route. Marie et le capitaine devaient se poster au col de Saint-Sauveur, tandis que Gabriel battrait les environs avec ses chiens. Le soleil était à son midi, les troupeaux cherchaient l'ombre, les parfums sauvages et les brises énervantes qui se lèvent sur les montagnes à cette heure du jour circulaient dans l'air échauffé.

Marie s'était assise au pied d'un chêne, et du doigt elle indiquait au capitaine une place à quelque distance. Mais celui-ci, debout à côté d'elle, faisait jouer la batterie de son fusil, s'assurait qu'il avait assez de munitions, s'informait des habitudes du gibier, et tout cela longuement, sans se presser, et en balbutiant quelque peu. Puis, il finit par rester là, sans bouger ni parler.

« Les perdreaux vont arriver, dit Marie en levant les yeux, et vous ne serez pas à votre poste.

— Ah ! fit le capitaine. »

Et après un moment de silence :

« Eh bien ! qu'ils viennent. Je les viserai bien d'ici.

— C'est que, répliqua Marie en souriant, l'endroit n'est pas commode, et je vous avertis que vous pourriez y compromettre votre réputation d'habile tireur.

— Eh ! ne craignez-vous pas pour la vôtre ?

Digitized by Google

— Oh ! la mienne n'est pas à compromettre. Et puis, vous êtes mon hôte, je dois me sacrifier.

— N'importe ! je veux en faire l'expérience. Je n'en aurai que plus de mérite si je réussis.

— Comme il vous plaira, dit Marie en se levant ; c'est alors moi qui vais profiter des avantages du poste que je vous destinais.

— Oh ! restez, s'écria le capitaine d'un ton suppliant. Restez, señora ! J'ai si peu de temps à vous voir, et j'aurais tant de choses à vous dire ! »

Marie s'arrêta interdite. Le capitaine fit un pas, et lui prenant la main :

« Je vous aime, señora ! continua-t-il d'une voix tremblante ; pardonnez-moi cet aveu ; mais je ne pouvais emporter ce secret avec moi : il m'aurait étouffé !

— Taisez-vous ! dit vivement la jeune veuve en détournant les yeux.

— Oh ! ne vous éloignez pas ! Daignez écouter ce que j'ai souffert, ce que je vais souffrir loin d'ici ! »

Et, dans des phrases sans suite, incohérentes, mais pleines de passion, il se mit à peindre son amour. Marie ne trouva pas la force de l'interrompre. Subjuguée par ce langage enflammé qu'elle entendait pour la première fois de sa vie, elle était là toute tremblante, les larmes aux yeux. Et dans son cœur, à mesure que le capitaine parlait, elle voyait ses propres sentiments, un peu confus jusque-là, prendre une forme plus précise et s'épanouir rapidement, comme des fleurs au grand soleil. Elle reconnaissait tour à tour et les douces mélancolies, et les admirations enthousiastes, et les espérances lointaines, tous ces troubles, enfin, toutes ces agitations intérieures qu'elle entendait décrire ; et, avec une surprise mêlée d'infinies douceurs, elle s'abandonnait au charme souverain de la sympathie. Puis, par cette espèce d'illusion de mémoire qui accompagne ordinairement le premier aveu d'un amour partagé, il lui sembla qu'elle et le capitaine se connaissaient depuis longues années, et que ce cœur, qui était là palpitant à côté du sien, n'avait jamais battu que pour elle.

En ce moment, un coup de sifflet aigu se fit entendre au loin. Marie tressaillit et s'écria : « C'est mon fils ! éloignez-vous ! » Et faisant elle-même quelques pas pour se mettre en vue, elle aperçut Gabriel qui, debout sur la hauteur voisine, lui montrait l'occident et lui faisait signe de rentrer à Rocagirade. Lui-même disparaissait dans cette direction en descendant le versant opposé. Ils remarquèrent alors que le ciel s'était couvert de nuages et que de violentes rafales secouaient les arbres d'alentour. « C'est l'orage qui approche,

Digitized by Google

dit Marie, Dieu veuille que nous ayons le temps d'arriver ! » Et, prenant son fusil, elle se mit à marcher tout droit devant elle à travers les arbres et les broussailles.

Ils avaient à peine fait quelques centaines de pas, qu'un coup de tonnerre éclata au-dessus de leur tête, et, aussitôt, la pluie se mit à tomber par torrents. Il fallut chercher un abri. Une ferme abandonnée se trouvait là tout près ; ils s'y réfugièrent. Le toit était aux trois quarts effondré. Il ne restait guère d'intact que le dessus du foyer et le manteau de la cheminée. Marie s'y établit de son mieux, en essayant de rire de leur mésaventure. Le capitaine allait se placer à côté d'elle, mais la voyant baisser la tête avec embarras, il se recula et chercha des yeux quelque autre coin où il pût s'abriter. Il s'adossa contre le mur en face, au-dessous d'une poutrelle qui soutenait encore trois ou quatre tuiles. L'orage redoublait et ils étaient là, silencieux, n'osant se regarder. Tout à coup, la poutrelle craqua et les tuiles tremblèrent. Marie poussa un cri d'effroi. « Venez ! » dit-elle au capitaine. Et se rangeant le plus qu'elle put, elle lui fit place à ses côtés.

« Oh ! señora, disait celui-ci en joignant les mains, ne craignez rien de l'homme qui vous respecte encore plus qu'il ne vous aime. Voyez ! je tremble auprès de vous comme un enfant. Vous occupez dans mon cœur une place à part, et où nulle femme encore n'était montée avant vous !

— Taisez-vous ! taisez-vous ! répétait Marie en se couvrant les yeux. »

Mais l'impétueux jeune homme continuait :

« Et il faut que je vous dise adieu ! Oh ! que ces belles journées ont coulé rapidement ! N'importe, je bénirai à jamais l'accident qui m'a rapproché de vous, qui m'a procuré le bonheur de partager pour un temps votre existence, qui m'a fait entrevoir, au delà des joies vulgaires de ma vie passée, une indicible félicité. »

L'œil du capitaine étincelait. Ces élans d'une ardente et dangereuse mysticité qui, sous le ciel du Midi, accompagnent ordinairement l'explosion des amours les plus profonds et les plus vrais, transfiguraient son visage, et imprimaient aux accents de sa voix je ne sais quoi de pénétrant et d'irrésistible. Marie se laissa gagner à la contagion et, tressaillant, elle s'écria : « Et moi !.... » Puis s'arrêtant : « Non ! non ! Ne croyez pas !.... » Mais déjà le capitaine l'avait saisie dans ses bras et l'étreignait contre sa poitrine.

L'orage s'était calmé. Le soleil, sortant brusquement des nuages, inonda d'une vive lumière l'intérieur de la ferme. Marie, rendue au sentiment de sa situation, se dégagea vivement et s'enfuit. Le capitaine la suivit de loin et avec peine à travers les arbres de la forêt.

Digitized by Google

XVIII

Ils atteignirent les bords du Ter. La petite rivière, gonflée par les eaux de l'orage, avait emporté le pont de bois, et, avec un sourd tumulte, elle roulait des troncs d'arbres et des blocs de granit. Ils virent Gabriel de l'autre côté, qui essayait de passer à cheval. Marie, alarmée, l'appela de toutes ses forces. Le jeune homme leva la tête, et, en les apercevant, il fit un geste de satisfaction. Puis il leur cria que le passage était impraticable, et qu'ils n'avaient d'autre parti à prendre que de s'en aller à la ferme *del Clot*.

Ils rétrogradèrent. Par les sentiers boueux et glissants, Marie, qui était fatiguée, s'appuyait sur le bras du capitaine, et, sous des mots plaisants dont elle riait tout haut, elle s'efforçait de dissimuler son émotion. Le capitaine, silencieux et recueilli savourait en son âme les mille petits bonheurs de la situation. Chaque faux pas lui valait une étreinte, chaque ravin à franchir, le contact de cette main moite et frémissante, que ses lèvres avaient effleurée une heure auparavant.

Ils arrivèrent à la ferme. Marie entama avec ses gens des conversations interminables sur de minces détails, tandis que le capitaine, assis dans un coin, s'enivrait de la douce musique de sa voix. Vers le soir, elle envoya le fermier pour sonder le gué. Mais l''homme revint en annonçant que les eaux n'avaient point baissé, et qu'il ne fallait pas songer à passer jusqu'au lendemain.

« Nous ferons de notre mieux, señora, ajouta-t-il, pour que vous n'ayez pas trop de regret de ce contre-temps. Notre lit n'est pas bien mauvais, et Dieu sait si nous vous le céderons avec joie. Quant à vous, caballero, je ne puis vous offrir que ce banc, sur lequel on étendra tout ce qui reste de couvertures disponibles dans la maison.

— Vous oubliez, mon brave, que je suis militaire, dit le capitaine, et que je dois avoir plus d'une fois couché sur la dure.

— Et vous? et votre femme? et votre fille? » objecta Marie.

Le fermier ouvrit une porte latérale et, montrant l'intérieur d'un grenier rempli de foin et de paille :

« Voyez, dit-il, n'est-ce pas là une belle chambre de famille? »

Le lendemain matin, au moment où Marie sortait de sa chambre, la fermière s'avança d'un air empressé.

« Comment avez-vous passé la nuit, señora?

Digitized by Google

— Bien, dit celle-ci en baissant les yeux.

— Ah! tant mieux! Je craignais que vous n'eussiez été indisposée.

— Pourquoi?

— C'est que mon mari vous a entendue aller et venir par la chambre. Il a cru même un moment que vous aviez appelé.

— Moi? Non! Votre mari s'est trompé. »

Le capitaine et le fermier entraient en ce moment.

« Allez seller votre mule, dit-elle à ce dernier; je veux partir sur-le-champ : vous m'accompagnerez. »

Le capitaine s'avançait pour la saluer. Mais elle détourna vivement les yeux et s'éloigna. Une heure après, elle arrivait à Rocagirade.

« Eh! mère, lui dit Gabriel en la considérant, tu es toute pâle et toute bouleversée.

— Moi!.... Ah! c'est l'orage d'hier qui m'a effrayée.

— Tu as eu peur de l'orage, toi si brave d'ordinaire?

— J'ai été surprise..... je ne sais..... Je ne suis pas bien du tout depuis ce moment.

— Veux-tu que j'envoie chercher don Félix?

— Non, c'est inutile : un peu de repos suffira pour me remettre. »

Et elle se retira dans sa chambre.

Le capitaine demeurait là, debout, comme cloué à sa place.

« Parions que vous songez à vous en aller? lui dit Gabriel.

— Mais..... fit celui-ci, il est temps, ce me semble.

— Ah bah! il est trop tard aujourd'hui, vous partirez demain de grand matin; cela reviendra au même.

— Cependant.....

— Si vous persistez, j'appelle Dolorès.

— Vous me ferez mettre aux arrêts.

— J'irai vous tenir compagnie. Venez voir une belle jument qu'on m'a amenée ce matin. Vous m'en direz votre avis. »

Ils descendirent aux écuries; puis, ils allèrent sur les bords du Ter pour voir les dégâts causés par le débordement de la veille. Le capitaine était distrait et répondait tout de travers.

« Vous n'êtes pas du tout à la conversation, lui disait Gabriel. Que diable avez-vous donc? Est-ce la peur des arrêts qui vous trouble l'esprit? »

Ils rentrèrent à la nuit tombante.

« Et ma mère? demanda Gabriel à sa femme.

— Elle a fait dire qu'elle ne souperait pas.

— Mais elle est donc malade?

Digitized by Google

— Elle assure que non, et qu'elle n'est que fatiguée. »

Ils soupèrent et passèrent la soirée à écouter la lecture d'un roman nouveau que Dolorès avait reçu de Barcelone.

Le lendemain matin, pendant que Guillaume sellait une mule, le capitaine, debout sur la dernière marche de l'escalier, serrait la main à Gabriel.

« Adieu, mon brave et cher hôte.

— Pourquoi pas votre ami ?

— J'accepte, et de grand cœur. »

Le capitaine allait mettre le pied à l'étrier.

« Tenez, dit Gabriel en s'avançant, il y a entre nous deux un souvenir qu'il faut enterrer avant de nous quitter, voulez-vous ?

— Ah ! ah ! répondit le capitaine en riant, il s'agit de notre rencontre à Saint-Martin ? Je croyais qu'il était convenu, dès mon arrivée ici, que nous l'avions tous oubliée.

— Voilà de *l'hidalguia*, capitaine, reprit le jeune homme ; c'est une leçon de bon goût et de générosité que vous me donnez là, et que j'accepte avec reconnaissance. Je sais que je suis jeune et que j'ai beaucoup à apprendre. N'importe, ce souvenir me gênait, il m'empêchait souvent de vous regarder en face ; et, dussent les convenances y trouver à redire, je suis bien aise de ne pas vous avoir laissé partir sans vous prier d'agréer mes excuses.

Le capitaine le prit dans ses bras et le serra contre son cœur.

Marie ne se leva que vers midi ; elle était triste, languissante, et elle tressaillait quand on lui adressait la parole.

« Diable soit de l'orage ! » disait Gabriel avec humeur.

Elle s'occupa toutefois de mettre en ordre la chambre du capitaine, où elle rangea et remua toute l'après-midi.

Le lendemain, un garde civil ramena la mule. Il apporta cent compliments pour Gabriel, un bel étui nacre et or pour Dolorès, et il glissa discrètement une lettre entre les mains de Marie. Il mangea, il fuma, il jasa jusqu'à ce que celle-ci pût lui remettre une réponse.

Le capitaine attendait son émissaire sur la route. Du plus loin qu'il le vit venir, il courut à sa rencontre, saisit la lettre, rompit en tremblant le cachet et lut ce peu de mots, tracés d'une main ferme :

« Une tradition respectable, et que je veux respecter à tout prix, me défend de quitter le nom que je porte pour prendre celui d'un autre homme. Je vous conjure donc, par cette parole d'honneur que vous me donnez d'obéir à ma volonté quelle qu'elle soit, de ne jamais chercher à me revoir. »

Il demeura anéanti. Les objets autour de lui prirent une teinte

Digitized by Google

lugubre, son cœur se serra. Ce n'était pas là le dénoûment qu'il avait rêvé depuis son retour de Rocagirade. Ne pouvant pas douter des sentiments de Marie après les événements des derniers jours, il avait espéré que le mariage viendrait consacrer et assurer à jamais son bonheur. Sa conscience même d'honnête homme, qui lui reprochait comme une profanation, comme un indigne abus d'un instant de faiblesse, le triomphe de son amour, était intéressée à la réalisation de ce vœu ardent de son cœur, et contribuait à nourrir ses illusions. Il n'avait pas songé à l'obstacle formidable qui se dressait tout à coup entre lui et ce bel avenir que son imagination caressait depuis vingt-quatre heures. Consterné, couvert de confusion, en proie à une mélancolie profonde, il rentra à pas lents à Olot.

XIX

S'il avait pu savoir les luttes terribles que Marie avait soutenues, les déchirements de cœur qu'elle avait éprouvés avant de tracer le billet qui le mettait au désespoir ! S'il avait pu entendre les gémissements de cette âme désolée qui venait d'entrevoir dans un rayon d'amour toutes les fêtes de la vie, et qui, cédant à la voix impérieuse de la conscience, repoussait loin d'elle la céleste vision ! Depuis quarante-huit heures, l'infortunée s'abreuvait à toutes les sources où le cœur humain puise ses douleurs les plus amères. Au retour de la ferme, elle s'était retirée chez elle sous prétexte d'indisposition. Là, elle s'était laissée tomber sur un fauteuil, et, les bras pendants, la tête droite, le regard perdu dans l'espace, elle demeurait sans mouvement et sans pensée, sous le poids d'un étonnement stupide. Puis, tout à coup, une affreuse clarté illuminait son âme ; elle se dressait sur ses pieds en étendant les bras et en jetant autour d'elle des regards épouvantés ; elle courait à la porte pour s'assurer qu'elle était fermée, comme si elle eût craint d'être surprise. « Cela n'est pas !... cela n'est pas ! murmurait-elle ; mon Dieu, cela n'est pas ! » Et elle allait et venait les mains sur ses yeux, cherchant d'instinct l'illusion et le doute dans ces ténèbres factices. Mais le sentiment de la réalité s'enfonçait dans son cœur avec d'autant plus d'énergie, et la honte, la confusion, un immense mépris d'elle-même la rejetaient sur son fauteuil, le corps affaissé, plié en deux.

Alors elle remontait en pensée le cours des dernières semaines et regardait défiler dans sa mémoire la longue série d'incidents et d'aventures qui l'avaient conduite à sa perte. Quand on apportait

Digitized by Google

le capitaine blessé : « Ah ! pourquoi ici plutôt qu'ailleurs ? » Puis, le capitaine était guéri ; don Félix l'engageait à retourner à son poste : « Mon Dieu, mon Dieu ! pourquoi avez-vous permis qu'il résistât ? » Enfin l'ordre formel de départ arrivait ; elle voyait le pli cacheté, elle entendait la voix de Gabriel engageant le capitaine à une dernière partie de chasse : « Ah ! malheur ! qui donc inspira à mon fils cette funeste pensée ?... »

Vers la fin de la soirée, Gabriel et Dolorès vinrent frapper à sa porte.

« Pourquoi n'allumes-tu pas ta lampe ? lui dit Gabriel.

— La lumière me fait mal aux yeux. Je repose mieux dans l'obscurité. »

A grand'peine ils obtinrent qu'elle prît une tasse de chocolat ; puis, elle s'abandonna de nouveau aux tortures qui la déchiraient depuis le matin. Elle se jeta sur son lit et essaya de s'endormir ; mais des fantômes passaient et repassaient devant ses yeux fatigués de larmes. Un grand vent s'était levé qui remplissait de sourds murmures les forêts d'alentour, faisait grincer la girouette sur le toit et gémissait tristement dans les fentes des volets. On sanglotait auprès de son lit et des feux follets voltigeaient dans ses rideaux. La pendule sonna une heure ; un cri de terreur s'échappa de sa poitrine, et tout son corps se couvrit d'une sueur froide. Les sanglots avaient redoublé et elle entendait la voix de son mari qui se plaignait lamentablement.

Elle se jeta à genoux au milieu de la chambre, et, se frappant la poitrine, elle pria avec ferveur. En même temps, elle se mit à rêver des expiations terribles, des pénitences à épouvanter frère Jacques. Pieds nus, vivant de pain et d'eau, elle irait visiter sur sa montagne déserte, à trois journées de marche, Notre-Dame-de-Nouri ; elle porterait un cilice jusqu'à la fin de ses jours ; elle passerait à genoux et en prières une nuit sur deux. Mais, avant tout, il fallait se confesser ! O honte ! « Eh bien ! tant mieux ! Le sacrement n'en sera que plus efficace !... »

Et voilà que les oiseaux chantaient dans les bois, en secouant leurs ailes humides de rosée ; ils saluaient le jour naissant. De larges bandes de lumière rouge irradiaient de l'orient, et, sur le ciel pâle, se prolongeaient à l'infini. Le roc de Saint-Sauveur sortait de l'ombre, comme une sentinelle qui a veillé toute la nuit appuyée sur son arme, et que le jour trouve à son poste, immobile. Un brouillard blanc et floconneux rampait à ses pieds, et essayait de se suspendre à ses flancs.

« La journée sera belle, disait le pâtre ; Saint-Sauveur n'a pas mis son capuchon. » Et il s'en allait à pas lourds, les pieds nus dans

Digitized by Google

des sabots ferrés, ménageant ses forces dès le matin. Il portait des culottes courtes, une veste de peau, un bonnet de laine enfoncé jusqu'aux oreilles, et, derrière le dos, sa panetière bien garnie. Les chiens blancs aboyaient et chassaient le troupeau devant eux. Les bœufs sortaient aussi, harnachés pour le travail, — bonnes bêtes, robustes, laborieuses, comprenant l'importance de leur fonction, et se sachant de la famille. Le bouvier leur parlait et les grondait doucement. A quelques pas de l'étable, ils s'arrêtaient; ils regardaient au loin dans la campagne avec leurs grands yeux tout ronds, et, allongeant la tête, ils mugissaient. Des maçons arrivaient pour recrépir un mur. Ils portaient sur l'épaule le sac de cuir contenant leurs outils. Ils dressaient des échelles et suspendaient à des cordes de longues planches qui se balançaient. On entendait au loin dans les bois taillis les coups sourds de la cognée et la chanson du bûcheron. Et tout cela, hommes et bêtes, bien reposés par un long et tranquille sommeil, commençaient bravement leur journée, les membres dispos, le cœur content.

Guillaume, sur le seuil de la porte, au-dessous des fenêtres de Marie, interpellait à haute voix un muletier qui passait.

« Holà! hé! tu t'es levé diablement matin aujourd'hui, Cosme! Bonjour! bonjour!

— Sais-tu un moyen de se lever plus matin que les autres? C'est de ne pas se coucher du tout.

— Farceur! Et tu vas?....

— Parbleu! où va-t-on par le chemin d'Olot? Halte-là! Mansa, ne soyons pas si pressé, s'il vous plaît. Prenons le temps de serrer la main aux amis. Bonjour, compère, bonjour! Et autrement, ça va bien à Rocagirade?

— Mais, comme de coutume.

— Je croyais que ça allait mieux que de coutume, dit le muletier d'un air finot.

— Que veux-tu dire?

— Hé! hé! Un joyeux convive de plus, comme on disait hier au soir à Velmanya où j'ai chargé mon blé, n'est pas pour attrister une maison, surtout quand il y a señora jeune, et señorita plus jeune encore. »

Le visage de Guillaume se rembrunit.

« Ecoute, mon garçon, si j'ai un conseil à te donner, c'est de tenir ta langue, de peur que quelque couteau bien affilé ne te la coupe net un de ces jours. Et quant à ceux de Velmanya, nous aviserons!....

— Sommes-nous de vieux amis, oui ou non? répondit le muletier en prenant son sérieux. Ne vois-tu pas que c'est un avertissement que je te donne? »

Digitized by Google

Les deux hommes continuèrent leur entretien à voix basse. Marie, qui écoutait, ne put en entendre davantage; mais c'en était assez pour comprendre que le séjour du capitaine à Rocagirade avait donné lieu à des commentaires. Un nouvel effroi la saisit; elle se remit à trembler. Déshonorée aux yeux du monde, sa réputation flétrie, son nom prononcé avec des rires ironiques sur les grandes routes!.... C'était le coup de grâce. Et si ces rumeurs arrivaient jusqu'à son fils? Il tuerait ou serait tué. « Non pas cela! mon Dieu, non pas cela! » s'écriait-elle avec désespoir.

Guillaume élevait de nouveau la voix; Marie s'interrompit et prêta l'oreille.

« Si ce n'est que cela, disait le vieux domestique, il n'y a pas de quoi prendre l'alarme. Mais je vois bien qu'il était temps qu'il partît.

— C'est ce que je te disais. On ne se permet pas encore d'attaquer la señora; mais cela pourrait venir. Adieu, et silence! Je fais de bonnes affaires là-bas et j'espère que tu ne me feras pas repentir de l'intérêt que je te témoigne.

— Va toujours et sois tranquille! »

Marie respira. Le mal n'était pas aussi grand qu'elle l'avait craint d'abord. Elle remercia Dieu de lui avoir épargné ce surcroît d'amertume, et, s'étant remise au lit, elle dormit quelques heures d'un sommeil lourd et profond.

XX

Elle dormait! mais le remords impitoyable, debout au chevet du lit, épiait son réveil. Dès qu'elle ouvrit les yeux et reprit conscience d'elle-même, il la ressaisit. Ce fut comme si elle venait de tomber une seconde fois. Il faut du temps pour que l'âme humaine s'assimile le sentiment d'un malheur irréparable, pour qu'elle n'en soit pas surprise chaque matin comme si la catastrophe venait de s'accomplir. Seulement, la douleur se transforme; elle devient moins aiguë et plus accablante. Marie ne se débattait plus. Elle était couchée sur le dos et ouvrait de grands yeux, d'où sortaient des larmes silencieuses. Elle sentait dans tous ses membres un abattement insurmontable, et, en son cœur, un grand désir de la mort et du néant. Le fabuliste se trompe; le roi des épouvantements ne fait point peur aux malheureux. Elle joignit les mains au-dessus de sa poitrine, et, tournant son regard vers le christ d'ivoire qui, au fond de l'alcôve, expirait sur sa croix d'ébène, elle pria.

Digitized by Google

Gabriel, Dolorès, Marthe et Guillaume entrèrent dans sa chambre. Elle s'efforça de faire bonne contenance et même de sourire. Sourire navrant, plein de tristesses infinies, et qui faisait venir à tous des larmes aux yeux, ils ne savaient pourquoi. Les cœurs s'entendent par l'intermédiaire de la physionomie. Ils ont leur langue à part, que l'intelligence ne comprend pas.

Elle se leva et passa dans la salle, qui lui parut déserte et triste comme une ruine. Les siéges rangés autour de la table étaient vides. Toledo, qui était couché près du pilier de granit, au-dessous des armes de chasse suspendues en trophée, leva la tête et la regarda en remuant la queue. Les portraits accrochés aux murs la suivaient des yeux et l'observaient. Interdite, hésitante, ne sachant où aller ni où se tenir, elle entra dans la chambre du capitaine, que Marthe mettait en ordre, et s'y oublia, comme nous l'avons dit plus haut, toute l'après-midi.

Le soleil se couchait; elle sortit, et marcha au hasard dans la prairie. C'était une douce et mélancolique soirée d'octobre. Le vent courbait les hauts peupliers, dont les feuilles, à moitié séchées, tournoyaient dans l'air et descendaient se poser sur le gazon jauni. Des reflets dorés couronnaient les sommets des collines, et, dans l'azur du ciel, des tribus d'oiseaux voyageurs passaient. Marie s'assit au pied d'un arbre et tomba insensiblement dans une rêverie profonde.

Elle avait seize ans; elle était dans tout l'éclat de sa beauté. Le hasard lui faisait rencontrer le capitaine, et, à son aspect, elle éprouvait ces tressaillements du cœur, cette douce ivresse qui la tenait sous le charme depuis un mois. A l'autel, vêtue de sa robe blanche, couronnée de fleurs, au milieu de l'encens et des cierges allumés, elle disait : « Oui ! » Puis à la face du ciel, elle lui appartenait, et le suivait dans sa résidence..... Et la longue chaîne des jours heureux commençait. Dans les expéditions périlleuses, elle était à ses côtés, veillant sur sa vie, lui faisant au besoin un rempart de son corps, avec quel bonheur, Dieu le sait ! Aux temps de calme et de repos, dans le tumulte des villes, ils se créaient une joyeuse solitude, et, indifférents aux bruits du dehors, indifférents aux réunions et aux spectacles, ils s'aimaient et ils aimaient leurs enfants. Quelquefois, aux plus beaux jours de l'année, ils allaient au loin chercher une vallée ombreuse et profonde. Ils s'établissaient dans une ferme isolée, et, assis près des eaux courantes, les enfants jouant sur le gazon vert, ils s'entretenaient doucement. Et les années coulaient.

Longtemps elle se complut aux détails de l'existence idéale que lui traçait son imagination. Elle se leva enfin, et, regardant le ciel, où brillaient déjà quelques étoiles :

« O Dieu ! O Dieu ! s'écria-t-elle avec un accent douloureux, voici

Digitized by Google

le fond du calice, aidez-moi à le boire. Voici que la vie vient de se révéler à moi dans toute sa plénitude au moment où il ne m'est plus permis d'en jouir. Je sortirai de ce monde après avoir entrevu dans un rêve tout ce qu'il renferme de bonheur, après avoir entrevu de loin le murmure de la source sans pouvoir m'y désaltérer. O Dieu ! qui voyez cela et qui le permettez, donnez-moi au moins l'esprit de résignation et sauvez-moi du désespoir ! »

Elle rentra.

« Hé, mère, lui dit Gabriel, tu as tort de rester aussi tard dehors. L'air du soir ne te vaut rien.

— Je m'étais avancée un peu trop loin, répondit Marie, et la nuit m'a surprise. »

Elle se coucha et dormit jusqu'au matin. A son lever, le garde civil lui remit la lettre du capitaine. Durant trois longues pages, celui-ci lui demandait pardon avec les larmes d'un repentir véritable, et, après avoir pris le ciel à témoin de la sincérité de son amour, il lui donnait à entendre que, si elle l'y autorisait, il la demanderait en mariage à sa famille.

« Ah ! mon cœur ne me trompait pas ! s'écria-t-elle après avoir achevé sa lecture. Je n'ai donc pas été la victime d'un débauché sans âme ! Il est noble, il est généreux, et il m'aime ! Il m'aime ! O Dieu, qui m'envoyez cette consolation dans mon malheur, soyez béni, et pardonnez-lui son égarement ! »

En même temps, elle relevait la tête avec une sorte d'orgueil et un éclair de joie illuminait son front. Elle lut la lettre une seconde fois, savourant en détail les mots et les phrases, le cœur tout en mouvement et les yeux en larmes. Mais quand elle arriva aux dernières lignes, dont le sens lui avait d'abord échappé, son visage se rembrunit. Elle mit le menton dans ses mains, les coudes sur ses genoux, et elle rêva. Il était temps encore. Le bonheur venait s'offrir. Elle n'avait qu'à tendre la main. La lutte fut longue; elle eut besoin de toute sa force d'âme pour résister aux sollicitations pressantes de son imagination et de son cœur.

« Non, non, s'écria-t-elle enfin en se levant. Je ne donnerai point pareil scandale ! » Et elle traça courageusement le billet que nous avons rapporté plus haut.

XXI

Les jours et les semaines s'écoulèrent. Marie avait décidément renoncé à son fusil, à ses filets, à tout exercice violent. Les longues

Digitized by Google

courses lui faisaient peur; elle n'aimait plus que sa chambre, son jardin et les prairies des environs. Tout ce qu'elle avait eu de goûts un peu virils jusque-là s'en allaient l'un après l'autre; son tempérament même changeait. Elle avait maigri, son visage s'était allongé. Aux tons vigoureux et francs que présentaient autrefois ses joues pleines, succédaient peu à peu des teintes plus délicates et plus indécises; ses paupières s'abaissaient et son œil brillait d'un éclat plus doux; sa taille amincie était devenue plus souple, plus flexible, sa démarche plus gracieuse. Il y avait, dans sa physionomie, dans sa pose, dans le son de sa voix, des profondeurs d'expression qui frappaient et intéressaient les natures les plus incultes de son entourage. Les muletiers adoucissaient leur ton pour lui parler, et ils éprouvaient auprès d'elle des nuances de sentiment, des délicatesses d'émotion que leur cœur ne connaissait point.

Gabriel et Dolorès n'étaient heureux qu'à ses côtés; ils ne l'auraient jamais quittée, n'eût été un certain goût de solitude qu'ils avaient remarqué en elle depuis quelque temps, et qu'ils se faisaient un devoir de respecter. A toute heure, pourtant, ils étaient les bienvenus et trouvaient toutes prêtes les paroles affectueuses et les caresses maternelles. Quelquefois, elle debout, Gabriel d'un côté, Dolorès de l'autre, elle prenait leurs deux têtes dans ses bras, et se plaisait à les baiser alternativement, en les pressant contre sa poitrine. Puis, en souriant, elle les repoussait : « Allez jouer, enfants ! » Et, s'asseyant devant sa fenêtre, le regard errant dans la campagne, elle écoutait le poëme sublime qu'une voix mystérieuse, nuit et jour, incessamment, chantait au fond de son âme, poëme d'amour, de résignation, de joies mélancoliques, de consolations austères, dont le charme tout-puissant transfigurait sa personne, et se faisait sentir à quiconque l'approchait.

Un matin, elle se leva plus pâle que de coutume, et en proie à un malaise étrange. Elle fut prise, en s'habillant, d'une sorte de vertige, et eut à peine le temps d'appeler au secours. On courut à Olot chercher don Félix. Après l'avoir examinée, le docteur prescrivit quelques remèdes, et repartit, dissimulant à grand'peine une profonde inquiétude. Il annonça qu'il reviendrait dans trois ou quatre jours.

Le lendemain, les mêmes symptômes reparurent, compliqués d'une répugnance insurmontable pour le chocolat. Marie se souvint vaguement alors d'avoir déjà éprouvé, il y avait bien longtemps de cela, une indisposition analogue. Elle fouilla dans sa mémoire, et, avec un tressaillement d'épouvante qui la fit bondir sur son fauteuil, elle se rappela nettement que c'était à l'occasion de sa grossesse. Elle dépêcha secrètement Pédrille à Olot auprès du docteur, et,

Digitized by Google

comme la journée était belle, elle engagea Gabriel et Dolorès à une excursion lointaine.

Quelques heures après, don Felix arriva. Marie l'attendait sur la terrasse. « Ah ! venez ! » lui dit-elle en l'entraînant dans sa chambre, dont elle ferma la porte à clef. Là, à moitié folle de terreur et de honte, elle lui raconta sa lamentable histoire, en le suppliant de lui dire franchement la vérité sur son état.

« Eh bien ! oui ! lui dit le docteur avec un soupir et après l'avoir examinée de nouveau ; le mal est fait ! Heureusement qu'il n'est pas irréparable. Le capitaine est homme d'honneur, et, si vous le trouvez bon, je me chargerai de tout auprès de lui et de votre famille. »

Marie s'était laissée tomber sur un fauteuil, et cachait son visage dans ses mains en sanglotant.

« Courage ! lui dit le docteur en la quittant, dans huit jours, tout sera terminé. »

Il remonta à cheval, et partit au galop.

A peine était-il hors de vue, qu'un garde civil arrivait à Rocagirade par un autre chemin, et demandait à voir la señora. Marthe l'introduisit dans la chambre de sa maîtresse.

« Je désirerais parler à la señora seule, » dit le soldat en regardant la servante.

Celle-ci sortit en fermant la porte. Le garde tira alors un billet de sa poche, et, le présentant à Marie :

« De la part de mon pauvre capitaine, » dit-il en soupirant.

Marie l'envisagea ; ses yeux étaient noyés de larmes.

« Qu'y a-t-il ? lui demanda-t-elle d'une voix tremblante.

« Lisez ! » fit le soldat avec un geste douloureux.

Elle ouvrit le billet ; il ne contenait que quelques mots d'une écriture tremblée et à peine lisible :

« Je meurs pour mon pays..... pardonnez-moi..... ma dernière pensée est pour vous..... »

—Au nom du ciel, que veut dire ceci ? s'écria-t-elle en regardant le soldat.

— Hélas ! oui, répondit l'homme d'une voix entrecoupée ; il a été frappé à mort cette nuit dans une rencontre avec les trabucayres. Il avait trop de courage, le capitaine, et aussi trop de chagrin..... »

Marie ne répondit pas ; ses yeux s'ouvrirent démesurément, et une pâleur livide se répandit sur son visage. D'un geste, elle congédia le garde civil, et, sortant précipitamment de sa chambre, elle cria d'une voix forte :

« Guillaume, mon filet.

Digitized by Google

— Votre filet? répondit le vieux domestique étonné; mais vous voyez bien que le temps est trop frais : les truites sont sous roche.

— Mon filet! » répéta Marie.

Le vieux domestique prit le filet, et, comme de coutume, il s'apprêtait à marcher devant sa maîtresse.

« Donne, lui dit celle-ci, je n'ai pas besoin de toi. »

Et elle s'éloigna rapidement dans la direction du Cuvier.

« Vous ne prendrez rien, c'est moi qui vous le dis, » lui cria encore une fois Guillaume.

Puis il se remit après un manche de charrue, qu'il polissait et repolissait depuis le matin.

A la nuit tombante, Gabriel et Dolorès arrivaient.

« Où est ma mère? demanda le jeune homme.

— Ohé, Marthe, est-ce que la señora n'est pas encore rentrée? cria Guillaume.

— Non, répondit la servante.

— Où est-elle allée, reprit Gabriel.

— Figurez-vous, lui dit le vieux domestique, qu'elle a voulu à toute force aller pêcher au filet. Au filet, dans cette saison! Je suis sûr qu'elle reviendra les mains vides; vous allez voir!

— Quelle direction a-t-elle prise?

— Il m'a semblé qu'elle allait du côté du Cuvier. Mais il n'y a Cuvier qui tienne. J'en suis toujours pour ce que j'ai dit : elle ne rapportera pas le moindre barbillon.

— Je vais voir si je la trouverai, » dit Gabriel à Dolorès.

Et il courut vers la rivière.

En amont, en aval du Cuvier, il parcourut tous les coins et recoins, en appelant à haute voix. Puis, espérant qu'elle serait rentrée, il revint à Rocagirade.

« Eh bien? demanda Dolorès.

— Elle n'est pas rentrée?

— Non. »

Ils se regardèrent avec une expression d'angoisse.

« Vite des torches, des lanternes! s'écria Gabriel. Guillaume, Pédrille, suivez-moi. »

Durant toute la nuit, ils explorèrent les bords du Ter et les fermes des environs. Quand le jour parut, Gabriel se retrouva au Cuvier. Epuisé de fatigue, il s'assit sur la roche lisse qui formait la paroi du gouffre. Il promenait machinalement ses yeux autour de lui lorsqu'il crut apercevoir une masse noire qui s'engageait dans l'étroit canal par où la rivière s'échappait et continuait son cours. Il se précipita, plongea un bras dans l'eau, et ses dents claquèrent. Il avait ren-

Digitized by Google

contré une main, et, tirant de toutes ses forces, le cadavre de sa mère était apparu à la surface. Mais la rapidité du courant lui avait fait lâcher prise.

« Là ! là ! elle est là ! cria-t-il aux muletiers qui arrivaient ; sauvez-la. »

Les muletiers entrèrent dans l'eau et retirèrent le cadavre. Gabriel tomba évanoui sur le sable, et il fallut l'emporter comme sa mère.

La triste nouvelle se répandit avec rapidité dans les environs. On accourut de tous côtés à Rocagirade. La maison ne désemplit pas de la journée. On expliquait l'accident de mille manières ; mais la plupart étaient d'avis que Marie avait été entraînée par le poids du filet, en essayant de le lancer dans le Cuvier.

Une chapelle, surmontée d'une croix de fer, s'élève aujourd'hui sur le bord du gouffre, à l'endroit présumé d'où Marie fut précipitée. Tous les soirs, quand la nuit approche, Gabriel et Dolorès y vont prier pour l'âme de leur mère.

CAMBOULIU.

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DE

L'HISTOIRE ET DE LA THÉORIE

DES IMPOTS[1]

Arrivé à la fin de ma course, ayant parcouru les divisions principales et nécessaires dans lesquelles se classent les impôts pratiqués par les divers peuples, j'éprouve le besoin de résumer les réflexions de nombreuses années, de préciser quelques résultats généraux dans

[1] La *Revue Contemporaine* a publié, de 1859 (30 juin) à 1862 (15 juillet), une série d'études sur *les Impôts de consommation*, par M. E. de Parieu, membre de l'Institut, vice-président du conseil d'Etat. Ces études, qui font partie d'un ensemble de recherches réunies aujourd'hui en volumes, forment une des œuvres capitales de l'économie politique à notre époque. Un savoir des plus étendus, qui est allé puiser ses informations jusqu'aux sources les plus éloignées et les moins accessibles, des doctrines où le sens pratique de l'homme d'Etat n'exclut jamais la hardiesse féconde des idées, assignent au livre de M. de Parieu la première place parmi les ouvrages consacrés à cette partie essentielle du gouvernement. On ne saurait mieux déterminer dans quelles limites l'Etat peut prélever sa part du revenu public, et comment il peut le faire de la manière la moins onéreuse pour le pays, la plus profitable pour l'administration. Nos lecteurs ont déjà apprécié les qualités de ce savant traité, qui, on peut le dire, épuise le sujet; peut-être les apprécieront-ils mieux encore, maintenant que ses divers chapitres, rassemblés et complétés, laissent mieux apercevoir la pensée supérieure qui les a inspirés et qui leur sert de lien. C'est cette pensée générale que M. de Parieu a mise en lumière dans des pages substantielles qu'il veut bien détacher pour nous de son Ve volume, dont la publication est prochaine. Ces pages revenaient de droit à nos lecteurs, puisqu'elles résument les idées développées dans la série d'études sur *les Impôts de consommation;* ils sauront gré à M. de Parieu de nous permettre de les leur offrir. L. J.

Digitized by Google

le progrès des doctrines et des institutions fiscales, et aussi de relever quelques aperçus dont le mode successif de publication adopté pour les diverses parties de mon livre a permis à une critique le plus souvent bienveillante d'éclairer ma marche.

L'ouvrage que je termine n'a été destiné ni à contenir un traité complet de science financière, ni même à embrasser les diverses questions que soulèvent les budgets des peuples, envisagés dans les deux grandes sections de la dépense et de la recette. Je n'ai pas essayé notamment de tracer la théorie systématique des dépenses publiques, dépenses que les besoins du présent, les engagements du passé, les entreprises de l'avenir, quelquefois l'instinct particulier d'une nation[1], grossissent habituellement dans l'histoire financière des peuples. J'examine beaucoup moins la quotité et l'origine de ces dépenses que la valeur des moyens à la disposition des gouvernements pour y pourvoir.

Divers historiens ont pu réunir l'appréciation des motifs politiques d'une grande lutte nationale, avec celle des moyens stratégiques employés des deux parts pour obtenir le succès. Mais il en est aussi qui ont étudié la stratégie, ou même certaines de ses branches seulement. J'ai suivi, quant à moi, un plan analogue, en pensant que ma tâche, ainsi réduite à l'étude de l'impôt, comme *une science de moyens*, avait encore ses difficultés et sa grandeur. Sous ce rapport, il est bien douteux que la science des dépenses *donne les bases de l'impôt*, comme un écrivain ingénieux semble l'avoir pensé[2]. Elle en circonscrit seulement la quotité et l'étendue. Mais la science de l'impôt conserve elle-même toute sa spécialité quant au choix des éléments qu'elle emploie. On peut même remarquer que la théorie des impôts est profondément séparée de celle des dépenses, non-seulement par la nature des choses, mais encore par la disposition d'esprit des peuples, si portés à vouloir des dépenses, sans accepter toujours la nécessité simultanée des charges qui y correspon-

[1] « La France serait trop riche et le peuple trop abondant si elle ne souffrait point la dissipation des deniers publics que les autres Etats dépensent avec règle..... Si l'on pouvait régler l'appétit des Français, j'estimerais que le meilleur moyen de ménager la bourse du roi serait de recourir à cet expédient. » (*Testament politique de Richelieu*, sect. VII, ch. Ier.)

[2] M. Horn, dans le *Journal des Débats* du 14 novembre 1862. — Il y a bien certain rapport entre le champ et la nature des dépenses, d'une part, et la nature des impôts, de l'autre. Mais M. Horn me paraît exagérer en demandant que la science et l'art politique *donnent les bases de l'impôt*. M. Sargan pense que le pauvre ne peut concourir aux dépenses d'assistance, d'éducation, de gloire nationale pure, etc. Son système, sous ce rapport, tendrait à établir certains impôts affectés spécialement à certaines dépenses, mais nous nous sommes, en France, généralement éloignés d'une façon progressive de cette règle. (Voir l'article de M. Sargant, dans le *Journal de la Société statistique de Londres*, de septembre 1862.)

Digitized by Google

dent. Il faut reconnaître, sous ce rapport, que l'humanité n'a pas fait de progrès décisif, et, dans notre siècle même, j'ai cru voir quelquefois le commentaire pratique des réflexions d'un écrivain appartenant à une époque et à une nation assez arriérées par rapport à nous et qui a dit avec quelque amertume : « Tous veulent que le roi les gouverne, qu'il puisse les défendre, et les défende en réalité ; mais personne ne veut que cela s'accomplisse à ses frais. Tel est le naturel du peuple, qu'il s'offense de voir faire aux souverains ce qu'il leur demande de faire. Il veut être gouverné et défendu ; mais, en refusant les tributs et les impositions ; il désire voir faire l'impossible [1]. »

Cette opposition vulgaire entre la dépense, qui est à la fois un *principe* et un *but*, et l'imposition, qui est à la fois une *conséquence* et un *moyen* (si je puis employer ces expressions), ne se retrouve plus de nos jours dans une catégorie d'esprits élevés qui ont porté une critique hardie sur le système des dépenses publiques ; mais il faut reconnaître encore, avec un écrivain de nos jours, que les progrès mêmes d'une science utile et respectable ont plutôt transformé et ennobli l'inconséquence signalée tout à l'heure qu'elles ne l'ont détruite, s'il est vrai de dire avec cet auteur, « que la marche des sociétés tende à faire prévaloir, au moins dans la doctrine, les idées de l'économiste, sans que, dans la pratique, le fardeau imposé par les nécessités de l'ordre politique paraisse s'alléger [2]. »

A travers cette marche des sociétés, le spectacle des institutions financières de tous les peuples et de tous les temps présente l'impôt comme un fait complexe, varié et multiple. On peut dire que c'est là une institution *polymorphe*. Cela me semble expliquer suffisamment pourquoi, suivant la remarque d'un écrivain que j'ai déjà cité [3], il a été possible d'entreprendre un traité *des impôts*, plutôt qu'un traité *de l'impôt* même.

Cette institution joue d'ailleurs un rôle immense dans la vie des peuples. Elle alimente leur administration par son assiette régulière. Les abus qu'elle comporte ont souvent amené la perturbation ou la scission des Etats. L'histoire des Pays-Bas, de la Suède, du Danemark, de l'Amérique du Nord, en contient notamment des preuves.

Quant à l'esprit général de mes études sur les impôts, il est juste de le rattacher à l'éclectisme, comme l'a dit avec justesse un critique bienveillant [4], et comme on m'a reproché de l'avoir déclaré moi-

[1] Quevedo, *Politica de Dios*, t. VI, p. 259 de ses *OEuvres*, édit. de Madrid, 1794.
[2] Cournot, *Principes de la théorie des richesses*, p. 358.
[3] M. Horn, *Journal des Débats*, du 14 novembre 1862.
[4] *Idem*.

Digitized by Google

même[1]. Plus d'un lecteur, toutefois, voudra bien, je l'espère, se rappeler la distance qui sépare l'éclectisme raisonné et respectueux des enseignements de l'histoire et de la raison, l'éclectisme avec ses préférences et ses exclusions, d'avec le syncrétisme, qui accepte toutes les tendances par la faiblesse d'un esprit sans discernement ou d'un caractère prêt à suivre toutes les voies, syncrétisme qui est parfois la conséquence pratique du dédain absolu des sciences et des théories. Ce syncrétisme confus répugne profondément aux hommes de conviction, et il n'y a pas de lecteur éclairé qui ne saisisse bien, au milieu des nuances parfois délicates de mon travail, le fil logique de mes approbations, comme de mes blâmes ou de mes silences, dans l'ordre des jugements réservés que j'ai pu avoir à prononcer.

Sans se proposer de renverser en matière d'impôts les « coutumes établies, » comme a dit Pascal, il y a utilité à réunir tous les moyens d'en préparer et d'en diriger la transformation sur les points où il y a quelque chose à attendre de l'avenir. Celui qui aura daigné méditer sur les principes et les réflexions semés dans mon ouvrage saura bientôt discerner, en observant les ramifications étendues de la *taxation*, les branches qui, suivant moi, doivent tomber ou être retranchées par l'élagage de la discussion et du temps, d'avec celles qui me paraissent plutôt destinées à se développer, à grandir, et dont l'œil prophétique du penseur a quelquefois, dans un germe à peine visible, discerné la future prospérité. Tout en me plaçant surtout au point de vue de l'historien philosophe, je ne désavoue pas cette conviction pratique, que le perfectionnement des institutions secondaires dans un pays peut être d'un secours puissant pour la conservation et la durée des institutions fondamentales de la nation. Si, suivant Bossuet, l'erreur est souvent une vérité dont on abuse, l'esprit de révolution n'est-il pas souvent la suite de l'esprit du progrès mal défini, mal dirigé, mal satisfait?

Après avoir ainsi défini le vrai caractère, l'objet, l'esprit et le but de mon travail, ne reste-t-il pas à accomplir une tâche plus délicate?

On a trouvé, dans le début du livre que je termine, diverses observations générales sur les impôts, observations dues tout à la fois aux ouvrages déjà publiés sur la matière, et aux premières investigations de l'auteur sur le sujet lui-même. L'étude détaillée de l'histoire et des formes de chaque espèce de taxes est venue à la suite de ces considérations générales. Ne serait-ce pas obéir maintenant à une méthode logique que de se reporter rapidement aux principes généraux marqués dans le début, de rechercher la confir-

[1] *L'Union*, du 19 août 1863.

Digitized by Google

mation et le commentaire qu'en donne l'histoire, cette grande maîtresse de l'enseignement politique? La nature en quelque sorte très morcelée du sujet embrassé dans le *Traité des Impôts*, la manière détaillée dont il a été étudié par une condescendance peut-être excessive pour la variété des matières qui se présentaient aux investigations de l'auteur, ferait de cet ouvrage une sorte de mosaïque, dans laquelle le dessin de l'ensemble disparaîtrait presque entièrement au milieu de la variété fragmentaire des couleurs, si l'écrivain ne cherchait à ramener sous certains points de vue généraux, les divers éléments jetés çà et là dans les grands compartiments de son livre.

Reprenant dans un cadre plus scientifique, plus complet, plus régulier, plus progressif, et, je crois aussi, plus exact, les recherches de Moreau de Beaumont, à la fin du siècle dernier, j'ai cherché à tracer le tableau historique des contributions en Europe, en le conduisant jusqu'au XIXe siècle. Mais, après avoir imité cette œuvre de la fourmi, suivant la comparaison de Bacon, ne m'est-il pas imposé de chercher à atteindre ces vues plus substantielles que le même philosophe a comparées aux productions obtenues par l'industrieux procédé de l'abeille? Sans doute, les lecteurs attentifs et intelligents qui auront parcouru mon livre en auront déjà résumé les principaux résultats; mais plusieurs d'entre eux m'excuseront de chercher à le faire, si je ne suis même condamné par eux à cette tâche qui doit faciliter leur jugement et satisfaire leur curiosité.

Ne sont-ce pas d'abord les lois de la croissance historique du système des taxes que nous devons chercher à constater et à dégager du nuage des éléments variés accumulés dans nos études? Avant tout, mettons en lumière la loi de connexité qui semble sans solidarité absolue et étroite lier cependant l'histoire spéciale des impositions publiques à celle de l'histoire générale des institutions sociales. Nous ne voulons pas affirmer que toutes les nuances des institutions politiques se reflètent dans les budgets, et peut-être y a-t-il quelque présomption dans la déclaration de M. Minghetti, lorsqu'il a dit, dans un exposé de motifs de lois administratives, le 13 mars 1861, ce que Cuvier avançait au sujet d'un ossement fossile par rapport à l'animal entier: « Si on me présentait un budget sans me dire à quelle nation il appartient, je saurais déduire de la qualité des taxes qui y sont établies quelles sont les institutions politiques et quelles sont les lois civiles qui régissent ce pays. » Cette proposition nous semble exagérée, et un grand nombre de faits identiques dans le développement des taxes accompagnent des constitutions politiques très diverses. On peut seulement affirmer que l'impôt suit des révolutions qui correspondent aux progrès de la civilisation. C'est

Digitized by Google

cette correspondance que nous voudrions essayer de préciser.

Observons-nous des temps où le monde subit passivement l'empire des faits? Les nations sont-elles gouvernées par d'aveugles despotes ou par la routine de l'ignorance? L'impôt est, pour ainsi dire, affaire de hasard, et il ne relève d'aucune loi. Vous chercheriez en vain à le distinguer de l'avanie ou de l'exaction. La nécessité de son but semble consacrer l'emploi quelconque des moyens à l'aide desquels il est assis. Aucune raison ne domine sa législation. Au contraire, dès que la philosophie éclaire les sociétés humaines, l'impôt tend à devenir rationnel. La justice pénètre dans l'idée de la nécessité et se place à côté d'elle. La famille grecque, qui a introduit dans le monde moral tant d'éléments d'intelligence et de progrès, réagissant contre l'immobilité de l'Orient, a vu presque aussitôt le raisonnement s'appliquer aux institutions fiscales qui accompagnaient son organisation sociale. Une marche analogue s'est manifestée à la fin du moyen âge et au milieu des révolutions successives dans le trouble desquelles divers éléments de progrès incontestables ont surgi au profit de l'Europe moderne.

Quels sont les divers caractères par lesquels l'impôt de la civilisation se sépare de celui de la barbarie?

Remarquons d'abord que les progrès de la législation ont amené dans le système des taxes les mêmes idées de régularité et de droit que dans les autres branches de l'administration. Divers contrôles ont entouré successivement l'établissement des impôts. Diverses juridictions ont été aussi instituées pour réprimer l'arbitraire dans l'application des lois fiscales, et pour protéger les intérêts qui seraient menacés d'une oppression extra-légale. Le même principe de régularité a substitué graduellement l'impôt en argent à l'impôt en nature. La comptabilité en a été simplifiée. Les frais de perception, d'abord énormes, ont subi des réductions considérables. Les Etats se sont enrichis sans que les contribuables aient été appauvris d'une manière notable, par la substitution des prestations pécuniaires aux redevances en nature. Quoique le système des impôts ait toujours reposé sur la diversité des moyens, quoique ce principe de variété n'ait jamais été restreint, même par la crainte des *doubles emplois*, on a vu les peuples se rapprocher dans le choix de certains modes de taxation qu'ils se sont mutuellement empruntés, et qu'ils ont appris, par une sorte d'expérience mise en commun, tantôt à repousser, tantôt à adopter, tantôt à réformer, à l'exemple les uns des autres. Il s'est formé, sous ce rapport, une sorte de *cosmopolitisme* impossible à méconnaître.

Les dépenses publiques ont subi un accroissement constant. L'Etat, conçu d'abord comme le défenseur de certains intérêts com-

Digitized by Google

muns et nationaux, est devenu de plus en plus, sinon un tuteur, au moins un promoteur et un agent de progrès. Si quelques dépenses capricieuses, qu'ordonnait le despotisme fastueux ou guerrier, ont disparu de l'administration des dépenses, les dépenses d'utilité publique se sont multipliées. L'impôt, d'abord intermittent, est devenu permanent. Il a dû s'élever par suite de cette mission de l'Etat agrandie continuellement par les progrès de la raison gouvernementale, et quelquefois aussi par l'émulation des partis successivement portés au pouvoir. L'Etat a offert et quelquefois imposé son intervention pour suppléer la sollicitude du père de famille dans l'éducation de ses enfants, ou les calculs de sa prévoyance, et même, il y en a des exemples que nous citons sans les approuver, dans la garantie de ses propriétés contre les chances sinistres de la grêle ou de l'incendie.

Toutefois, l'augmentation des dépenses que nous constatons, sans entendre la discuter ici, a plutôt accru le poids que le nombre des taxes. Malgré certaines périodes d'accroissement dans le nombre des impositions chez telle ou telle nation, on peut constater, en effet, que certaine simplification s'y est introduite, depuis le moyen âge notamment. Chaque législateur peut, à certain degré, s'approprier les souvenirs d'un ministre anglais quand il passait naguère une sorte de revue nécrologique des impositions bizarres supprimées successivement dans la Grande-Bretagne : « Il y avait des droits sur les matières premières, disait, le 3 avril 1862, à la Chambre des communes, M. Gladstone, ils n'existent plus; il y en avait sur la valeur que l'industrie humaine ajoutait à ces matières premières, il n'y en a plus; il y avait des droits sur la sauce qui réveille l'appétit de l'homme, et aujourd'hui chacun peut réveiller son appétit comme il lui plaît; il y avait des taxes sur les médicaments qui rétablissent la santé, il n'y en a plus, et chacun est libre de se guérir aussi vite qu'il peut; il y avait des taxes sur l'hermine du juge, et l'hermine en est affranchie; il y avait des taxes sur la corde qui pend le criminel, et cette corde en est affranchie; il y avait des taxes sur le sel du pauvre, il n'y en a plus; il y en avait sur les condiments du riche, ces condiments sont affranchis; il y en avait sur les clous du cercueil, il n'y en a plus; il y en avait sur les rubans de la mariée, qui, c'est par là que je terminerai cette énumération, ne paye plus rien pour ses rubans. » Un auteur financier espagnol, don Jose Lopez Juana Pinilla, dans sa *Bibliothèque des finances d'Espagne*, publiée à Madrid en 1840, énumère une foule de taxes anciennement établies en Espagne. Elles étaient au nombre de soixante-quatre dans la Castille et de dix-neuf en Aragon. Il est vrai que plusieurs de ces impôts tiraient leur individualité plutôt du besoin au-

Digitized by Google

quel ils devaient pourvoir que d'une constitution distincte ou de l'assiette sur un objet particulier. Quelque chose d'analogue subsiste encore aujourd'hui, nous l'avons montré, dans le système des taxes locales du Royaume-Uni.

Les résultats de régularité, d'abondance, de simplification et de bonne économie, qui marquent le sceau du progrès dans l'histoire des contributions politiques, se complètent et sont dominés par deux idées nouvelles, qui sont venues dans le monde moderne inspirer l'organisation de l'impôt, qui l'ont soustraite à la grossière influence de l'empirisme, et qui en ont fait l'une des branches les plus importantes de la législation politique des nations.

L'institution de l'impôt est certainement l'une de celles qui portent avec le plus d'évidence le cachet de la nécessité. L'impôt est le sacrifice d'une quotité des ressources de l'individu aux besoins de la communauté. La nécessité est son principe, l'exigence son caractère, la contrainte lui sert de sanction. Toutefois, les progrès de la législation ont fait la part du principe de la liberté dans l'établissement de l'impôt, dans le choix de ses formes et des objets sur lesquels il a été assis. Le domaine de ce qu'on appelle le pouvoir législatif ou représentatif et celui du pouvoir administratif ou exécutif ne sont pas séparés par des règles rigoureuses admises dans toute l'Europe. Néanmoins, deux matières de délibération sont généralement réservées aux représentants des peuples partout où les peuples sont représentés. Les peines contre les citoyens et les impositions ne peuvent être votées que par les délégués des nations. L'impôt n'est pas *imposé*, si je puis m'exprimer ainsi, mais consenti librement.

Aussi, sans parler de ces tentatives plus intéressantes peut-être que dignes d'imitation, faites dans certaines petites républiques pour constituer l'impôt, dans ses détails mêmes comme dans son principe, sur l'offrande libre des citoyens, l'organisation des taxes respecte-t-elle dans les législations modernes une liberté qu'elle foulait constamment aux pieds dans les siècles passés, je veux parler de la liberté du commerce et de l'industrie. Parcourez les annales de la taxation, dans le moyen âge ou dans les époques récentes de l'histoire des pays du midi de l'Europe, vous y trouverez les monopoles à l'infini. Au moyen âge, les monopoles du sel, du vin et de diverses denrées étaient pratiqués dans divers Etats. A Naples, suivant M. Cibrario [1], Frédéric II s'était réservé la vente du sel, du fer, de l'acier, de la poix et la dorure des cuirs : « Il y avait, ajoute-t-il, une sorte de monopole temporaire qui interdisait aux sujets, pour un temps déterminé de l'année, la vente de leurs vins, afin que le

[1] *Della Economia publico del medio Erop.*, p. 406.

Digitized by Google

prince ou le feudataire pût se défaire du sien. » Plus tard, Broggia mentionnait aussi le monopole de la manne dans le royaume de Naples, au dernier siècle. A la même époque, on observait à Gênes celui du blé, du vin et du café [1], et des monopoles de ce genre paraissaient exister encore dans certaines villes d'Italie. M. Colmeiro a signalé l'existence de nombreux monopoles établis en Espagne, au XVIIe siècle, sur l'eau-de-vie, le plomb, le soufre, la poudre, le mercure, les cartes à jouer, le sublimé (soliman), le poivre [2]. Non-seulement les souverains exploitaient ainsi directement certains monopoles, ils en inventaient pour les concéder à des favoris. « Jacques Ier, dit un écrivain anglais [3], en concéda plusieurs, et son fils suivit cet exemple. Sous l'un ou l'autre, presque tous les articles de commerce furent livrés à des monopolistes : ce fut le cas du sel, du savon, de la bière, du charbon, des cartes, de l'amidon, du vin, des chiffons ; personne ne put tenir une auberge ou un débit de bière sans la permission de quelques personnes titulaires d'une patente à cet effet..... Non content de cela, Jacques s'attribua le monopole de l'alun et Charles celui du poivre..... Deux créatures de Buckingham, qui avaient le monopole des galons d'or, furent convaincues d'en vendre de faux..... » Tout cela disparut bientôt des finances britanniques.

Mais ce qui passe, avec la barbarie, chez quelques nations, subsiste encore chez d'autres dans les siècles de civilisation. Aujourd'hui même, la Turquie pratique, outre le monopole du tabac, celui du soufre, du sel, de l'opium, et à Constantinople, on trouve celui des grains et du café [4]. Dans l'Asie Mineure, le monopole de la pêche des sangsues est affermé. Rentrons même dans l'Europe chrétienne et nous pourrons rencontrer encore dans les budgets portugais de 1815 et de 1816 de nombreux monopoles, principalement ceux de l'ivoire, de l'orseille et des bois de teinture. La perte du Brésil et la décadence des colonies amenèrent l'extinction successive de la plupart de ces monopoles, d'abord celui des bois de teinture, et après celui de l'ivoire, enfin, celui de l'orseille, qui cependant a été rétabli en 1844 aux îles du Cap-Vert, mais abandonné depuis [5]. Le Portugal discute en ce moment l'abolition même du monopole du tabac, et, d'après certains journaux, cette suppression aurait été

[1] *Testament du maréchal de Belleisle*, p. 166 et 167.

[2] *Histoire de l'Economie politique de l'Espagne*, t. II, p. 543.

[3] *A Standard of the English constitution*, by James Ferris, p. 82.

[4] Voir l'étude de M. Poujade, sur les finances de la Turquie, dans la *Revue Contemporaine*, t. XXV, p. 65 et 74.

[5] Mémoire manuscrit de M. du Minguy, ancien attaché de la légation française à Lisbonne : les seuls monopoles existant naguère en Portugal étaient ceux du tabac et du savon.

Digitized by Google

votée dans le mois de mars 1864. En résumé, dans les nations avancées de l'Europe, les monopoles autrefois multipliés sont devenus extrêmement rares ; l'Angleterre les ignore ; la France n'a que celui du tabac ; quelques autres Etats ont celui du sel.

Si l'impôt voit sa sphère productive s'agrandir, la liberté du commerce et de l'industrie conserve donc aussi la sienne, entourée d'une sorte de barrière sacrée. Le respect de la liberté humaine, cette condition de l'impôt perfectionné, que Smith n'a pas mise spécialement en relief, mais qui peut se rattacher à sa troisième règle, s'est introduit aussi dans le choix des matières de consommation sur lesquelles l'impôt a été établi. Ici, l'idée du respect de la liberté s'est combinée avec celle de la justice contributive, qui en est voisine, mais cependant distincte [1].

Aucune taxe n'est parfaite. Mais on ne peut étudier en particulier les taxes sur les consommations, sans constater que leur principale imperfection est l'absence de proportion entre la quotité des consommations et la quotité des fortunes. Ce défaut est irrémédiable et n'est même susceptible d'aucun palliatif lorsqu'il s'agit de consommations de première nécessité. Mais s'il s'agit d'une consommation facultative, le principe d'égalité proportionnelle est moins blessé, ou, tout au moins, la lésion qu'il pourrait éprouver est corrigée par la considération que l'impôt est en quelque sorte volontaire. L'impôt sur le tabac est évidemment peu proportionnel à la fortune. Souvent un célibataire pauvre y contribue tout autant qu'une famille riche, surtout si celle-ci est principalement composée de ce sexe délicat qui reste encore parmi nous étranger, autrement que par ses tolérances, à l'emploi de ce narcotique envahissant. Mais l'usage du tabac étant essentiellement facultatif, la plainte de celui qui en est plus grevé s'efface et se perd, pour ainsi dire, dans la considération qui résulte de l'intervention de sa liberté complète dans l'adoption de cette jouissance. Il en est de même de l'impôt sur l'alcool dont les augmentations successives dans divers pays forment un contraste frappant avec la décroissance ou l'état stationnaire d'autres taxes de consommation, telles que la taxe du sel, par exemple, déclarée par Cobden, en Angleterre, une cruauté envers le pauvre, ou les droits de douanes sur les céréales abrogés dans le même pays, ainsi qu'en France plus récemment, et encore l'impôt de la mouture aboli en

[1] Cette affinité et cette distinction combinées nous obligent à des réserves envers la pensée de Montesquieu, qui considère l'impôt de consommation comme spécialement convenable à la liberté ; mais surtout envers l'assertion de Rousseau, lorsque, pour rectifier Montesquieu, il avance que « c'est surtout dans les proportions exactement observées que consiste l'esprit de liberté. » *Discours sur l'Economie politique*, t. II des *Œuvres* de Rousseau, édition de Neufchâtel, p. 401.

Digitized by Google

Hollande, etc. Ainsi, le principe de proportionnalité étend sa morale et équitable influence sur les taxes mêmes qui semblent créées pour lui échapper.

Ce dernier principe est peut-être celui qui a fait les plus sérieux progrès dans la législation moderne de l'impôt. Non-seulement il était, au moyen âge, méprisé par l'ignorance, et son application était dédaignée entre les contribuables ; mais encore l'injustice partiale de ces temps créait des classes particulièrement favorisées, comme les nobles et les ecclésiastiques[1], ou particulièrement oppprimées, comme les juifs en divers pays[2]. Il y avait, en un mot, les priviléges de la faveur et ceux de l'oppression. Aujourd'hui, les restes de ces classifications tombent de toutes parts, et le principe de l'égalité proportionnelle des taxes a conquis complétement la doctrine. Sans doute, c'est là souvent un empire un peu platonique. L'inscription du principe général de la proportionnalité de l'impôt, dans une charte et une constitution écrite, ne peut avoir pour résultat la transformation immédiate des contributions nécessaires à la prospérité et à la grandeur d'un pays. Parfois même, il vaudrait mieux une faible application d'un principe tacitement accepté, qu'une bruyante proclamation, restée purement théorique et contemplative.

Toutefois, les applications suivent à la longue les principes, et elles ne manquent pas, pour l'observateur des faits du XIXe siècle, dans la sphère des recherches que nous avons déroulées devant nos lecteurs. Nous avons vu, dans le livre de l'impôt sur les personnes, les capitations décroître successivement d'importance dans les législations financières, et revêtir, dans plusieurs Etats, un caractère *proportionnel.* L'organisation de l'impôt foncier va toujours en se perfectionnant et en marchant vers une plus grande proportionnalité, assurée par les cadastres et quelquefois par les opérations de péréquation. Les taxes générales sur la fortune ou celles qui portent sur le revenu mobilier ont acquis, depuis le dernier siècle, une importance rapidement développée. Elles sont un symptôme du développement progressif de la fortune mobilière et aussi de l'idée de justice qui cherche, malgré les plus grands obstacles, à asseoir l'impôt en raison des facultés de chacun. Les impôts sur les jouissances, contemporains, quant à leur extension, des taxes sur la fortune mobilière, et qui datent surtout, comme elles, de la fin du dernier siècle, sont la manifestation parallèle des mêmes recherches de proportionnalité. Bien qu'elles portent sur les conséquences ex-

[1] Certaines exemptions personnelles de *l'alcavala* et des *millions* sont mentionnées dans les *Considérations sur les finances d'Espagne*, de Forbonnais, p. 29 et 122, outre les divers faits de même genre mentionnés en diverses parties de notre ouvrage.

[2] Rau, § 12, note *a*.

Digitized by Google

térieures de la richesse, c'est surtout sur la richesse mobilière dépensée dans les villes que ces taxes se font en réalité sentir. Dans la sphère importante des impôts de consommation, nous avons vu les denrées de première nécessité de plus en plus dégrevées, et les matières de luxe et de plaisir progressivement surchargées. Les impôts sur les actes, et surtout les impôts sur les successions, atteignent la richesse mobilière sur le même pied que la richesse immobilière, et elles saisissent diverses valeurs que le législateur n'ose point en général atteindre par des perceptions annuelles, comme les meubles et les créances.

En nous restreignant à la France, nous avons vu longtemps figurer dans les chartes le principe de la proportionnalité de l'impôt, comme exprimant surtout la négation des priviléges antérieurs à 1789. Il a été aisé cependant de voir, lorsque l'impôt du sel a été réduit, en 1848, à la suite de divers votes déjà émis par la Chambre des députés, sous le règne de Louis-Philippe, que le principe de la proportionnalité avait porté ses fruits dans les esprits. C'est ce même principe qui, dans l'emportement de son premier prestige, avait proscrit, vers la fin du siècle dernier, toutes les taxes de consommation, et fait établir chez nous la contribution sur les loyers, en 1791, sur une base très compliquée ; c'est lui qui depuis, en 1857, a dicté à notre législateur la taxe sur les valeurs mobilières, inspirée, dans son but au moins, par le spectacle du développement croissant de la fortune publique constituée sous forme d'actions et obligations de sociétés diverses [1].

La prudence politique commande sans doute, dans la législation fiscale, autant et plus peut-être que dans d'autres, le respect du principe traditionnel. Il ne faut supprimer que les ressources susceptibles d'être remplacées. Mais l'œuvre morale du progrès doit accomplir en définitive sa marche plus ou moins mesurée, et il est impossible de méconnaître son action dans le spectacle des changements successifs introduits dans les budgets européens, pendant le cours des soixante dernières années. Au milieu de la multiplicité des changements, il est difficile de fermer les yeux sur certaines tendances et sur l'influence d'un esprit, en quelque sorte moral, qui plane sur des questions d'ordre financier et matériel. On peut dire, à cet égard, sans emphase ni rhétorique :

Mens agitat molem et magno se corpore miscet [1]

[1] C'est ce même principe qui a empêché l'augmentation de l'impôt du sel en France, malgré la proposition faite en 1862. Il n'y eut pas même de discussion publique sur cet objet, et la surtaxe fut abandonnée d'après les résistances manifestées par la commission du budget. Cette surtaxe avait été adoptée le 24 mars par le conseil d'État, après une discussion à laquelle l'auteur de ces lignes prit part avec plusieurs autres orateurs.

Digitized by Google

La raison avoue la tendance des faits, et elle conseille de soutenir ce qui paraît être la suite naturelle de l'impulsion des temps. Elle devance et accompagne de son assentiment ces progrès des principes de proportionnalité et de respect pour la liberté que nous avons observés pas à pas sur notre route, dans les lieux et chez les peuples les plus divers. Aussi, la direction que nous avons constatée dans la marche du système des impôts à travers le passé est-elle celle dont il importe de conseiller la continuation à l'avenir. Si j'osais résumer en un mot les avis d'une science financière éclairée, je dirais qu'il faut pourvoir aux lacunes futures que présenteront les budgets, à cause de l'accroissement des besoins ou de la suppression éventuelle de certains impôts, en s'adressant surtout, soit aux taxes directes les plus proportionnelles, soit aux taxes indirectes qui grèvent le moins dommageablement les classes nécessiteuses.

Les lois théoriques que nous avons cherché à formuler au début même de nos recherches ont trouvé ainsi, chemin faisant, la confirmation des lois de l'histoire, et elles éclairent nos destinées futures sous ce rapport, en résumant dans un même faisceau les enseignements du passé interrogé avec intelligence, et les perspectives de l'avenir entrevu au jour de la justice et de la raison.

E. DE PARIEU,
de l'Institut.

Digitized by Google

LES

POÈTES CONTEMPORAINS

DE L'ANGLETERRE

ALEXANDRE SMITH

A Life Drama. — City Poems.

Lorsque les héros de l'ancienne Scandinavie revenaient des combats terribles où retentissait le choc des boucliers, ils s'asseyaient dans les grandes salles de bois de sapin, et, pendant que les esclaves leur versaient l'hydromel, ils chantaient des poêmes interminables sur un ton lent et régulier. Il semble que ce soit une conséquence de la vie active de faire aimer les effusions lyriques; le poète favori de Napoléon était Ossian, c'est-à-dire le génie le plus vaporeux qui existe. Peut-être faut-il chercher dans cette tendance des hommes d'action vers la poésie rêveuse, la cause du cachet tout particulier que M. Alexandre Smith a donné à son poême de début, *le Drame d'une Vie.* Les circonstances l'avaient fait ouvrier, la nature l'avait fait poète. Il y eut en lui, dès les premiers jours, une lutte entre l'esprit et la réalité, entre la destinée et les aspirations. Plus la machine brutale asservissait son corps, plus son âme s'envolait loin dans l'immatériel. Aussi, malgré le titre de drame donné à son poême, n'y a-t-il rien qui s'éloigne plus du drame. Tout y est fluide, insaisissable. C'est un jeune homme qui épanche ses rêves de gloire, c'est une femme qui épanche sa poésie, c'est une jeune fille qui

Digitized by Google

épanche son amour. Dans des scènes successives, ces êtres divers se rencontrent et se charment par des tirades réciproques. Cette phrase : « Ecoutez ma chanson » revient de la même façon que le fameux : « Contez-moi un de ces beaux contes que vous contez si bien, » dont Galland a parsemé *les Mille et une Nuits*. Et chaque fois la chanson, c'est un essor à perte de vue dans le vague.

Une fois l'abus des divagations et la monotonie de la mise en scène pardonnés, il y a des beautés, de grandes beautés dans ce volume ; les élans du cœur y sont nombreux, certaines souffrances de l'âme y sont rendues avec énergie et éclat. C'est ce qui explique le succès qui accueillit le poète. La veille de la publication de son *Drame d'une Vie*, il était contre-maître dans une manufacture de Glasgow ; le lendemain, il voyait ses vers acclamés, et l'université d'Edimbourg le prenait pour son secrétaire. Cette double bonne fortune lui arrivait à vingt-quatre ans, dans le pays qui avait laissé mourir dans le dénûment ou l'abandon Chatterton et Keats. Certainement, voilà un poète qui relativement n'a pas à se plaindre du sort.

Le Drame d'une Vie commence par un monologue. Dans une chambre d'ancien style, à minuit, Walter lit un papier sur lequel il était en train d'écrire. Il s'agit de l'éternelle aspiration du poète inconnu vers la lumière et la gloire.

Une vierge sauvage aux yeux buvant l'amour, qui voit dans des rêves suaves un jeune homme rayonnant de gloire et qui s'éveille pour pleurer, et souvent après soupire pour cette vision brillante jusqu'à ce que sa chevelure soit devenue grise, telle est l'histoire de la passion de ma vie. Pour la poésie battent mes artères, pour la poésie mon sang coule rouge et fluide. Comme le serpent d'Aaron dévora ceux des Egyptiens, une passion en moi dévore les autres. Mon âme est poursuivie par une ambition violente de mettre au jour un chant dont la mélodie hantera le monde à jamais, l'attirant en avant sur sa route dorée. (*Il mouille le papier de larmes et parcourt la chambre désordonnément.*)

Oh ! que mon cœur n'est-il tranquille comme une tombe endormie à la lueur de la lune ! car, comme un torride coucher de soleil fait bouillonner de l'or au zénith, de même dans mon âme une passion brûle de la base au sommet.

Poésie ! poésie ! je te donnerais mes belles années, mes plaisirs futiles et mes joies augustes aussi passionnément que Héro donna ses tremblants soupirs pour trouver une mort délicieuse sur les lèvres humides de Léandre..... Il faut que je me repaisse de la beauté de la lune. (*Il ouvre la croisée.*)

Lune triste, comme tu sembles abîmée dans la douleur ! reine infortunée qu'un grand jour de bataille a laissée sans royaume et sans époux, tandis que les étoiles, tes suivantes, se tiennent en arrière, respectueuses, con-

Digitized by Google

templant en silence ton angoisse souveraine. Lune, tous les hommes t'aimèrent pour ta beauté. Adam porta son regard de la belle figure d'Eve sur la tienne et but ta beauté avec ses yeux tranquilles. Une fois, Antoine, assis avec sa reine qui valait tout l'Orient, te regarda un instant; elle le frappa à la joue d'une main jalouse et dit en le boudant : « Par mes dieux d'Egypte, cette pâle et frêle beauté de la lune a captivé tes yeux trop longtemps. Tes yeux sont à moi. Malheur! il y a un chagrin sur la figure de mon Antoine! Penses-tu à Rome? Je te ferai avec un baiser plus riche que César. Viens, je couronnerai tes lèvres. »

Comme la lune remplit tendrement la nuit! Non pas comme la passion qui remplit mon cœur; elle brûle en moi comme un soleil indien. Une étoile tremble au bord de l'horizon, cette étoile croîtra et montera dans la nuit jusqu'à ce qu'elle se suspende, divine et superbe, au fier zénith, Puissé-je monter de même dans le ciel de la gloire! O gloire, gloire, gloire! le mot qui rapproche le plus de Dieu. Je cherche le regard de la gloire. Pauvre fou! — ainsi s'efforce quelque voyageur solitaire, dans les sables du désert, d'attirer par des cris l'attention du sphinx se dressant droit avec ses yeux au calme éternel.

La scène II nous transporte dans une forêt. Walter, las de regarder la lune et de soupirer après la gloire, sommeille sous un arbre. Entre une dame suivie d'un faon, comme Diane; elle s'arrête et cueille des fleurs pour en parer son gracieux petit animal. Tout en cueillant des fleurs, elle aperçoit Walter qui, tout illuminé de beauté, dort comme le jeune Apollon, le visage noyé dans sa chevelure aux boucles d'or. Elle est émue et forcée d'avouer qu'au pied des chênes elle a vu bien des fleurs, mais pas une aussi belle. Elle remarque combien ses joues sont délicates, combien ses boucles sont féminines; elle va même jusqu'à se dire que ses lèvres entr'ouvertes par le sommeil seraient douces à embrasser. Il ne lui reste, dans ce visage charmant, que les yeux à connaître, et il lui vient un désir bien naturel de compléter ses observations. En attendant qu'il se réveille, elle aperçoit un livre près de lui; elle le prend, l'ouvre, fait tomber un papier, et, comme le papier lui semble devoir contenir des choses plus curieuses encore que le livre, elle lit le papier. Ce sont des vers. Beaucoup de personnes en ce monde diraient, comme le coq de la fable, que le moindre grain de mil serait bien mieux leur affaire; mais cette dame est lettrée, et elle lit sans sourciller une vingtaine de strophes, dont nous citerons les deux dernières, pour donner le ton de l'ensemble :

Dieu! quel avenir glorieux brille sur moi; avec des sens plus parfaits, avec des égaux meilleurs, je m'élancerai à travers la création comme une abeille, et je m'abreuverai aux rayons des sphères.

Pendant que les uns tremblent sur la coupe de poison, que d'autres

Digitized by Google

maigrissent dans le souci, que d'autres pleurent, moi, dans ta foi luxuriante je me draperai, comme dans une robe, et j'y dormirai.

La dame est ravie de la poésie comme du poète : « Il me semble, dit-elle, que tous les poètes devraient être aimables, charmants, toujours jeunes et toujours beaux. Je voudrais que tous les poètes fussent comme celui-ci : chevelure d'or et lèvres de rose, pour chanter l'amour. L'amour ! l'amour ! vieille chanson que tout poète chante, dont le monde attentif ne se lasse jamais. L'âme est une lune, l'amour sa plus charmante phase. » Cette réflexion lui suggère des idées tristes ; elle se dit qu'elle n'aimera jamais ; elle ne manque pas de redire la phrase habituelle des êtres qui se croient en proie à la fatalité : « J'ai dans le cœur une douleur cachée. Quand je souris, mon sourire est comme la guirlande d'une victime. » Là-dessus, Walter s'éveille et immédiatement se met à lui raconter le rêve plein d'à-propos qu'il faisait. Il s'imaginait être sur la mer un chétif oiseau en quête de l'été, et luttant contre le brouillard, la pluie et le vent jusqu'à ce qu'il arrive dans une île où, sous une brise tiède, il sèche ses plumes et lisse sa poitrine. Il ajoute : « Votre venue, madame, m'explique mon rêve : je suis l'hirondelle, vous la terre d'été. » Tous les deux commencent alors à causer de poésie et d'amour, et la dame lui chante une chanson et il lui en chante une autre, et il lui expose le plan d'un poème qu'il doit commencer avec les vieux mots, avec le soliloque divin qui rompit le silence des éternités mortes pour le finir avec Dieu et le silence, avec l'absorption en Dieu du grand univers, comme l'écume d'un moment retourne à la vague qui l'apporte.

A la scène III, nous retrouvons Walter seul dans sa chambre, se promenant de long en large, et agité selon son habitude. La dame était belle sans doute, et, ne l'eût-elle pas été, l'imagination du poète eût suffi pour la lui faire trouver telle. Il avait parlé de ses rêves, et elle avait semblé le comprendre ; il n'en fallait pas plus pour qu'il en devînt amoureux, sinon de cœur, au moins de tête. Aussi n'est-il question, dans son monologue, que de son amour, que du désir qu'il aurait de faire de sa pensée l'esclave de cette femme. Resté poète dans sa passion, il se raconte à lui-même la légende d'un jeune homme qui aperçut dans les bois une jeune fille chantant aux oiseaux et aux fleurs des mélodies ravissantes ; et il met dans la bouche du jeune homme les pensées de son propre cœur :

Maintenant, je suis joyeux comme une tourterelle battue par l'orage, qui trouve à se percher dans les Hespérides. Car je t'ai rencontrée, toi que j'ai si longtemps cherchée, toi mon autre moi-même ! Notre sang, nos cœurs, nos âmes se confondront désormais dans un seul être, comme les

Digitized by Google

couleurs mariées dans l'arc-en-ciel. Mon âme est comme un temple désert et vide, viens t'y poser comme un Dieu. O céleste jeune fille! la ferveur et la religion l'empliront. Mon âme est un espace vide, affamé, solitaire. Accours-y comme une étoile nouvelle, et elle débordera de splendeur et de bénédiction. De la musique! de la musique! Plus de musique encore, divine jeune fille!

Puis il ajoute :

J'ai entendu dire qu'on avait séduit des jeunes filles par des chants. O poésie, beau fantôme, si tu m'apportais l'amour de cette dame, je te bénirais plus que si tu me donnais l'immortalité dans vingt mondes. Je préférerais la posséder que la plus jeune étoile de Dieu avec des continents d'harmonie et des mers de bénédiction. Jour d'après-demain, hâte-toi.

Quand Walter et la dame se retrouvent, ils se mettent de nouveau à causer poésie et amour, et Walter lui raconte une histoire où un poète aime une femme et où celle-ci, séduite par la douce puissance de ses vers, le paye en se donnant elle-même. « La meilleure des récompenses, dit la dame; l'amour d'un poète devrait toujours être ainsi payé. — Est-ce là votre pensée? » s'écrie Walter enchanté de voir quelqu'un qui le comprend si bien. La dame répond affirmativement; mais, craignant sans doute de prolonger la conversation sur un sujet aussi délicat, elle l'invite à continuer ses récits. Walter change de thème. Maintenant, il montre une femme avec un page indien; celui-ci est plein d'amour et de dévouement, mais il ne réussit pas. La dame blâme Walter de cette fin et lui dit que c'est avec l'amour qu'il faut payer l'amour. Alors Walter s'écrie : « Terminez donc l'histoire vous-même. J'ôte le masque : je suis le page hâlé par le soleil; la femme, c'est vous. Je prends votre main, elle tremble à mon étreinte; je regarde votre visage, et je n'y vois pas de froncement. »

Pauvre Walter! la dame a bien voulu lui sourire, lui faire épancher son cœur. Maintenant elle lui avoue qu'il y a entre eux deux un obstacle invincible. C'était bien la peine de tant chanter ensemble! Voyant son chagrin, la dame le console d'une étrange façon. Elle lui montre la lune qui, dans le ciel oriental, attend la venue de la nuit, et lui conseille de faire de même, d'attendre l'occasion qui vient aux âmes comme la nuit aux lunes. Là, elle prend cette allure de prophétesse que plus d'une femme affectionne.

Je suis ton aînée, Walter. Dans ton cœur je lis l'avenir comme un livre ouvert. Je vois que tu auras de l'affliction, je vois de même que cette affliction s'émoussera à ce monde de fer. Sois brave et fier dans tes années

Digitized by Google

de lutte. Une âme brave est une chose à laquelle tout se plie. Quand le grand Corse vint de l'île d'Elbe, les soldats envoyés pour le prendre, garrotté ou mort, furent changés en statues par ses royales prunelles. Il parla, et ils rompirent leurs rangs, il embrassèrent ses genoux en pleurant, et l'acclamant, par un chemin de triomphe ils le portèrent au trône. L'heure venue, sache mourir! Achève ton œuvre et retourne droit à Dieu. Oh! il y a des hommes qui s'arrêtent sur la scène pour ramasser des miettes et des fragments de triomphe quand ils devraient dormir sous la terre; qui, pareils à la lune, ont brillé une courte nuit et, au lieu de se retirer quand leur lumière est épuisée, s'attardent comme elle fait avec son globe blanc sans rayons, alors que la lumière du jour remplit le ciel. Il faut que je m'en aille. Non, pas avec toi; je dois partir seule. Encore un mot. Combats pour la couronne de poète, mais n'oublie jamais combien peu sont les fleurs de l'imagination près des fruits de la pensée. Les matins d'or et de pourpre, quoique plus brillants que les jours à l'azur doux, ont à peine la moitié de leur valeur. Adieu, Walter! le monde entendra parler de toi. (*Elle revient encore sur ses pas.*) J'ai une douce, étrange pensée. Je crois qu'au printemps je serai morte, et que l'âme qui anime mes membres passera dans les marguerites de ma tombe. Si jamais un souvenir te mène là, par les yeux des marguerites, je te regarderai, et j'éprouverai une vague et douce joie; si elles s'agitent comme sous une légère brise, tu sauras que c'est moi. (*Elle s'en va.*)

Walter, après un long intervalle, levant les yeux :

Dieu! quelle lumière a quitté la terre depuis mon dernier regard! Que cette nuit sera hideuse! Comme hier était beau, s'élevant sur moi, pareil à l'arc-en-ciel! Je suis seul. Le passé est passé. Je vois l'étendue future toute noire et stérile comme une mer battue de pluie.

A la suite de cette aventure, Walter devient morose. Partout, on l'aperçoit promenant une mélancolie farouche, jusqu'à ce qu'il rencontre la jeune Violette, l'innocente et tendre Violette, qui, sœur de Desdemona, s'intéresse à lui pour les maux qu'il a soufferts. La disposition de la scène où cet amour prend naissance est gauche et inexpérimentée. Plusieurs personnes sont réunies : on cause, on chante. Walter, invité à son tour à chanter, refuse; mais ce n'est que pour conter une histoire bien plus longue que n'eût été la chanson. Ainsi, depuis le commencement du livre, le poète n'a su inventer d'autre manière d'amener les situations que de faire raconter des histoires et chanter des chansons. On regrette d'autant plus qu'il ait si souvent abusé, dans les scènes précédentes, de ce moyen naïf, que, cette fois, l'histoire est remarquable par la profondeur du sentiment, le ton tout moderne de la tristesse, l'énergie et la vérité de l'expression.

Dans une cité, quelqu'un était né pour une vie de travail vulgaire,

Digitized by Google

dont le cœur ne pouvait se résigner à la destinée commune : passer comme une flèche pour aller se perdre dans la tombe. Dans le bourdonnement éternel, l'enfant grandissait, arrivait à une froide et solitaire jeunesse, pleine d'étranges joies et d'étranges afflictions. Enfin, les visions de l'enfant deviennent les passions de l'homme, il souffre, il souffre de plus en plus du contraste entre la poésie qui est en lui et l'obscurité où le sort l'a plongé. Poussé à bout par les douleurs qu'il se crée lui-même, une nuit, il s'en va loin de la ville, il monte sur une haute colline au-dessus de laquelle s'étend l'immense ciel étoilé, et là, il adresse à Dieu ces reproches :

« Père, je voulais faire vibrer un peu de musique sur ton univers, arracher de son siége solide quelque vieille injustice, et, alors, mourir en automne avec les fleurs, les feuilles et les rayons de soleil que j'avais tant aimés ! Tu aurais pu m'aplanir la route vers quelque grande fin. Mais pourquoi parler ? tu es le Dieu puissant. Cet étincelant désert de soleils et de mondes est un hymne éternel et triomphant, chanté par toi à ton grand toi-même. Drapé dans tes cieux, qu'étaient pour toi mes prières, mes angoisses, mes larmes de sang? Elle ne pouvaient pas t'arracher aux profondeurs de ton songe immortel. Tu m'as oublié, Dieu ! Ici donc, ici, cette nuit, sur le flanc de cette blême et froide colline, comme un feu de veille abandonné, je mourrai ; et mon pâle cadavre, faisant face à la nuit splendidé, sera pour toi un reproche devant tous tes mondes. »

Sa mort ne troubla pas l'antique Nuit. Nuit pleine de mépris! sur le mort pendirent de grands golfes de silence, bleus et semés d'étoiles. — Pas un son, pas un mouvement dans les profondeurs éternelles.

Violette s'est intéressée à ce récit mystérieux ; elle a deviné que le narrateur a dépeint dans cette fiction les tourments mêmes de son âme. Elle le sent malheureux, et son âme douce lui inspire ces douces paroles : « Je vous donnerai des larmes, de la pitié, des pensées sincères ; si vous êtes affligé, mon cœur est ouvert. » L'amour suit de près un tel aveu. Aussi la scène est-elle bientôt transportée dans une plaine, au coucher du soleil. Walter est aux pieds de Violette, et il lui murmure :

Tout est de l'écume hors l'amour. Le plus brillant des fils du temps qui erra chantant à travers le monde attentif, sera aussi oublié que la barque qui traversait un lac solitaire il y a un millier d'années. Ma charmante, je ne donnerais pas ta joue pour tous ses chants, ton baiser pour toute sa gloire. De quoi pleures-tu?

VIOLETTE. — De penser que nous, si heureux maintenant, nous devons mourir.

WALTER. — Cette pensée se suspend comme un froid et visqueux limaçon à la riche rose de l'amour. Chasse-la..... Défais les ténèbres de tes tresses ; laisse-les flotter autour de nous deux. Comme tes boucles en li-

Digitized by Google

berté tombent sur l'herbe pleine de rosée! Appuie ici ta tête; maintenant, tu sentiras mon cœur battre contre ta joue. Emprisonne-moi avec tes bras blancs. Ainsi, ainsi.

La conséquence facilement devinée de cet ardent dialogue, c'est que Violette se laisse séduire et que bientôt Walter retourne dans sa solitude, désespéré comme Adam après qu'il eut mordu au fruit défendu, ne pouvant se consoler d'avoir eu à sa portée tout un monde de bonheur et de l'avoir terni par le péché. La scène se passe dans une ville à minuit; Walter est assis sur le parapet d'un pont. Bientôt vient à passer une de ces malheureuses créatures qu'une première faute a isolées du monde, et que chaque jour précipite plus avant dans l'abîme : « Veux-tu prier pour moi? lui demande-t-il.

La Fille, *en tressaillant.* — C'est une chose terrible que de prier.

Walter. — Pourquoi? As-tu comme moi dans l'âme une tache que ne peuvent purifier ni les larmes ni les feux éternels?

La Fille. — Peu de gens réclament mes prières.

Walter. — Moi, je les réclame; car jamais une femme échevelée ne se prosterna aussi pâle, aussi pressante aux genoux d'un conquérant, plaidant pour une vie aimée, que ne fit ma prière aux genoux de Dieu. Dieu la repoussa et continua sa route. Veux-tu prier pour moi?

La Fille. — Le péché me couvre comme les mollusques les rochers. Je serais chassée de toute porte humaine. Je n'ose frapper à celle du ciel.

Walter. — Pauvre créature sans abri! Il y a une porte prête pour toi et moi, la porte de l'enfer. Il me semble que nous nous sommes heureusement rencontrés. Je vis, il y a trois ans, une petite fille avec des yeux d'azur et des joues de rose; les rayons du soleil couraient en foule sur son visage; un doux rire l'entourait; elle dansait comme une brise. J'aimerais mieux être dans le feu avec une furie que de regarder une telle figure, cette nuit. Mais je peux regarder la tienne. Je t'appellerai ma sœur, appelle-moi ton frère. Dans mille ans d'ici, tous deux damnés, nous nous assiérons comme des fantômes sur le rivage des lamentations, et nous lirons nos existences à la rouge lueur de l'enfer. N'est-ce pas, ma sœur?

La Fille. — O homme étrange et farouche! laisse-moi seule. Que me veux-tu?

Walter lui raconte alors sa fatale erreur, ce cœur qu'il a pris plein de musique, plein d'amour, et qu'il a flétri.

La Fille. — Je la plains, elle, pas toi. L'homme a foi en Dieu, et Dieu est éternel; la femme a foi dans l'homme, et c'est un sable mouvant.

Walter. — Pauvre enfant, pauvre enfant! Nous restâmes dans un silence morne avec notre faute, nous regardant sombrement dans les yeux l'un de l'autre. Il me semblait que j'entendais les portes du ciel se fermer. Elle s'élança contre moi et éclata en larmes comme une vague éclate en écume. Elle me couvrit de son affliction, comme un nuage d'avril, avec

Digitized by Google

son obscure chevelure défaite, couvre la colline où son cœur se brise. Elle m'étreignit de ses bras, demandant pitié, et me déchira de ses sanglots. Car elle avait perdu son univers, son ciel, son Dieu, et maintenant n'avait plus que moi et sa lourde faute. Elle ne m'accabla d'aucune parole; une fois seulement elle leva son visage mouillé de larmes.

Dans la dernière scène du poëme, Violette et Walter se retrouvent. Ces pauvres cœurs blessés s'aperçoivent qu'ils ne peuvent se passer l'un de l'autre, et le livre, après avoir commencé dans les chimères de l'imagination, s'être noué par les mensonges de la séduction, s'achève dans le calme mélancolique et confiant du véritable amour.

Dans cette dernière scène, Violette dit à Walter : vous aviez coutume d'aimer la lune. En effet, dans tout le cours du poëme, la lune est aimée, trop aimée. Le poète ne semble avoir à sa disposition, comme nature extérieure, que deux effets : le coucher de soleil et le clair de lune. On les retrouve à toutes les pages. Sans doute, ce sont deux admirables choses, et M. A. Smith excelle à les peindre; mais justement, à cause de cela, il devrait les réserver pour les grandes circonstances. Il produit la fatigue là où l'imagination demanderait à être frappée. Et, si à la rigueur on peut admettre, dans une composition littéraire, la monotonie de la passion, qui quelquefois sert à donner à celle-ci un caractère plus saisissant, comme dans Byron, on est forcé de blâmer la monotonie du paysage, qui révèle la faiblesse de l'artiste et use la patience du lecteur.

En somme, dans ce *Drame d'une Vie*, qui s'intitulerait mieux le « Songe d'une Vie, » on rencontre des naïvetés qui font sourire, des inexpériences de composition qui étonnent; dans certains passages, une enflure déclamatoire; d'autres fois, des vulgarités d'expression qui tiennent au milieu où vécut d'abord l'auteur; mais à côté de ces inexpériences, de ces naïvetés, de ces vulgarité, de cette enflure, on trouve une source profonde de mélancolie, des pages émues, des vers, chose rare, marqués au coin de la vraie souffrance et du rêve non cherché.

Les *Poëmes de la Ville*, la seconde publication d'Alexandre Smith, ont un attrait particulier pour ceux qui aiment à reconnaître l'homme dans l'œuvre. Ce sont des impressions personnelles, au lieu de fantaisies et de rêves, qu'il a mises sous forme de petits poëmes : *Horton*, *Glasgow*, *Squire Maurice*, *A boy's poem*. Condamné à un travail trop prosaïque, trop réel, le poète cherchait, autant que possible, quand la cage était ouverte, à s'envoler au loin; il s'efforçait d'oublier qu'il y avait une terre et que sur cette terre il y avait pour lui une cage. Depuis qu'une indépendance plus grande lui est venue, depuis qu'il n'a plus eu de cage pour enfermer sa pensée, il s'est plu à se poser sur le sol qui lui était si odieux jadis. On a dit que

Digitized by Google

les souvenirs gais avaient quelquefois des larmes dans les yeux ; les souvenirs tristes, par un effet contraire, ont parfois leur rayon, et c'est ce rayon-là qui illumine les *Poêmes de la Ville.*

Au début d'*Horton*, le poète se suppose couché dans son lit; il entend les cris, les chants, les alarmes nocturnes de la rue ; puis il réfléchit sur lui-même, sur ceux qu'il a connus, non pas des messieurs vêtus de noir, graves, froids et égoïstes, mais des ouvriers aux mains solides, aux vestes saintement usées par le travail, ardents dans leurs vices comme dans leurs qualités. Les caractères qu'il évoque, qu'il met en scène, sont analysés d'une manière remarquable, celui d'Horton surtout. On comprend à la lecture de cette pièce, tableau d'ouvriers fait par quelqu'un qui fut ouvrier, le peu de distance qui sépare les hommes et combien ceux que la fortune a relégués au bas de sa roue sont encore capables de sentir la poésie, d'avoir les grandes pensées humaines et par conséquent de souffrir moralement. Il en est peut-être que ces pages irriteront contre les différences sociales ; ceux-là auront tort. Quelle que soit la cause de l'inégalité, elle existe dans la nature, elle existe dans l'esprit, elle existe dans le corps ; elle ne tient pas à la société, mais à l'essence même de toutes choses ; il faut l'accepter sans révolte, comme tout ce qui vient de Dieu. Une impression meilleure, qui pourrait résulter des peintures d'*Horton*, ce serait le désir de voir s'aplanir pour ceux qui sont en bas la difficulté qu'ils éprouvent nécessairement à manifester leurs aptitudes, de voir entrer dans l'âme de ceux qui sont en haut la conviction de la solidarité humaine, de manière que les uns vivent avec moins d'envie et les autres avec moins d'orgueil.

Glasgow est une ode au charme particulier, un peu maladif, un peu morose des grandes villes. Le poète commence par évoquer les douceurs de la nature champêtre ; puis il entrecoupe ce tableau par des phrases qui sont, pour les rêves de feuillage et de mousse, ce qu'est le plomb du chasseur pour l'alouette.

Chante, poète, c'est un monde joyeux. La fumée de cette chaumière est roulée et frisée à plaisir, chaque mousse, chaque pouce de terre est heureux. — Devant moi court un chemin de travail avec ma fosse creusée en travers. — Chante les ondées traînantes, chante les plaines où court la brise. — Moi, je connais les cœurs tragiques des cités.

Cité, je suis ton vrai fils. Jamais je n'ai demeuré où brillent les grands matins autour des bergeries bêlantes, jamais je n'ai rôdé au bord des petits ruisseaux, et jamais sur mon enfance ne pesa le silence des vallées. Au lieu de rivages que l'Océan vient battre, j'entends le flux et le reflux des rues.

Le noir travail engloutit ses vagues pesantes dans leurs caves aux plaintes secrètes ; avec la lumière du matin, de nouveau cette mer se ré-

Digitized by Google

pandra, rendant un bruit profond, accablé d'affliction, puis de nouveau s'évanouira dans la nuit. Vague je suis dans cette mer d'affliction qui, nuit et jour, flue et reflue.

J'habitais dans une ruelle obscure, que jamais n'égayait un rayon de soleil. Là cependant mon cœur s'agitait, mon sang même dansait et tressaillait quand, sur l'étroit rebord de la croisée, le printemps brillait comme un oiseau. Pauvres fleurs, je les regardais languir des semaines avec des feuilles aussi pâles que des joues humaines.

Oh! qu'elle est belle, la lande légèrement mouillée sur laquelle une pluie riante a couru! qu'ils sont beaux, les bourgeons d'avril, beaux, les bois des jours d'été, lorsqu'une brume à la couleur bleu-hyacinthe songe autour des racines! — Toi, ô cité! c'est une autre beauté triste et morne que je distingue en toi.

Que tu lances tes ruisseaux fougueux de métal aveuglant, que tu frappes sur un millier d'enclumes, que tu mugisses en bas aux barrières du port, que tu étouffes dans les fumeux couchers de soleil, que tu luises dans les nuits pluvieuses, qu'avec tes rues et tes places, tu reposes vide sous les étoiles, depuis la terrasse orgueilleuse jusqu'à l'allée misérable, je te connais comme le visage de ma mère.

Quand le couchant te baigne dans son or, tes flancs sont roulés en guirlandes de bronze, ta fumée est un feu obscur, et de la gloire qui t'enveloppe s'échappe un rayon de soleil allant, comme l'épée d'un ange, trembler sur un clocher. Alors, ô terreur! ô songe! je t'ai surveillée tandis que la nuit bleue se glissait dans l'eau du fleuve.

Le train sauvage plonge dans les collines, il siffle parmi les ondes de minuit, coule à travers la subtile lueur, le rugissement et les coups des fonderies en feu qui inondent de lumière les pays endormis, et sur les landes pelées il voit au loin une couronne de lumière suspendue sur toi dans la nuit creuse.

A minuit, quand tes faubourgs reposent silencieux comme un ciel de midi sous lequel les alouettes se taisent de chaleur, sur ton pont j'aime à m'attarder, solitaire comme une cime de montagne, n'étant troublé que par mon pas, tandis qu'au-dessous la paresseuse eau noire coule, s'enfuyant de ses lointaines solitudes de bruyère.

Et à travers ton cœur, comme à travers un songe, passe cette onde noire et dédaigneuse; pleine de mépris, elle passe parmi l'obscurité confuse des mâts.....

Et la description continue saisissante; le poète ne manque pas de parler de l'effet que produit le son des heures dans la nuit, et il en parle bien. Après toutes ces strophes, qui sont plutôt d'un peintre que d'un penseur, arrive une noble conclusion. L'imagination voulait d'abord avoir le champ complétement libre, mais au dernier moment le cœur a réclamé et a désiré faire preuve d'existence :

Pourquoi me séparerais-je de toi? Mes parentés, mes alliances, tu les as. Tu as mon enfance, ma jeunesse et ma virilité courageuse. Tu as,

Digitized by Google

dans ton centre bruyant, cette tombe dont je me souviens. Une sainteté d'amour et de mort habite dans ton bruit et dans ton souffle fumeux.

La pièce intitulée *A Boy's Poem*, la plus longue et la plus remarquable du livre, se compose d'une suite de tableaux où le poète retrace sa première enfance à l'école, les débuts de sa vie d'atelier, son premier amour déçu, enfin, la mort de sa mère. C'est plutôt un panorama qu'une composition régulière. Mais les transitions sont naturelles, et on se laisse aller aux divers sentiments qui se succèdent dans le poëme, avec le même charme qu'on s'abandonne au fil de l'eau.

Dans un chapitre, il décrit une de ces excursions, plaisir favori du peuple anglais. On le voit s'embarquer sur le steamer, descendre le fleuve, arriver à la mer. Le paysage qui fuit, les grandes vagues qui tantôt chantent, tantôt hurlent, tout cela est peint de main de maître. Il y a de la surprise, de l'élan dans les vers, comme il dut y en avoir dans l'âme de l'enfant. Les notes qui dominent sont cependant les notes tristes. Les écrivains anglais excellent à peindre les secrètes angoisses qui torturent l'âme avant l'adolescence. Dans *l'Allumeur de reverbères*, il y a un pauvre enfant abandonné qui regarde le ciel et aperçoit une étoile. Cette étoile lui semble douce ; il s'imagine que c'est le regard de sa mère veillant de là-haut sur lui. Rien n'est plus simple et plus émouvant. Dans *Jane Eyre*, des amertumes du même genre sont retracées d'une manière encore supérieure, à cause de la perfection de l'analyse. Voici quelques vers qui peuvent être rapprochés de ces pages touchantes des deux romanciers :

Quand je n'étais encore qu'un enfant, anémone tremblante, ils me mirent dans une vaste et populeuse école. Le pâle précepteur, habillé de noir roux, les classes pleines de lectures et de murmures, me torturaient; le terrain de récréation, avec sa cloche, était pour moi un enfer. Je m'éloignais de la foule des bruyants et tapageurs garçons. C'était à moi que revenaient la peine et la faute de chaque jeu. Mépris, insultes, persécutions pleuvaient sur moi. Je pleurais le soir dans mon petit lit, et souhaitais d'être heureux dans mon tombeau. De cette profondeur d'affliction croissait lentement une parenté, une étrange sympathie avec le soir, avec les vents sans demeure et sans abri, avec la pluie que j'entendais si souvent pleurer seule, au milieu de la nuit, comme un pauvre, battu et dédaigné enfant, éloigné de la porte paternelle. Et souvent, quand le soleil se couchait, je m'asseyais et pleurais à la dérobée. La terre s'obscurcissant, le ciel vide et abandonné, étaient comme moi : ils semblaient de malheureuses, tristes et abandonnées choses. Ma douleur d'enfant me faisait leur allié. Orphelins, nous nous mêlions ensemble.

Cependant, le temps d'école s'en va ; vient un moment plus grave,

Digitized by Google

celui où il faut entrer dans la vie, prendre un métier. La description de cet asservissement de la pensée par le labeur physique, auquel la misère condamne, est heureusement éclairée par un sourire d'amour :

L'été avait été froid, la moisson humide, et le blé moissonné pourrissait dans les champs. Des hommes, aussi prospères le matin que l'automne barbu, étaient, avant le coucher du soleil, devenus pauvres comme un épouvantail usé, agitant ses haillons déchirés au souffle d'une brise. Chaque mois, le grondement d'une grande bataille arrivait sur les ailes du vent, heurtant les auditeurs pâles. La neige tombait. On dit que l'essoufflé et désespéré habitant des forêts, poursuivi par un ours maigre et affamé, laisse tomber un à un ses vêtements dans sa fuite pour arrêter le monstre. Dans ces mois sombres, ma pauvre mère, poursuivie par la pauvreté, donnait un à un ses trésors, précieuses choses sanctifiées par l'amour et la mort. Enfin, un matin d'été, je fus conduit au milieu d'un carré d'atelier et laissé parmi des figures sans pitié comme des roues de machine. La main droite s'habitue à la peine, et le pied, qui marche sur les chemins rudes du monde, devient calleux à faire pitié. Les mois s'écoulaient insensiblement. S'ils apportaient de l'amertume, pourquoi en gémir? Le destin quittera-t-il sa dureté farouche pour les larmes insensées d'un enfant? Dans cet affreux monde, le mendiant s'agite sur sa paille, le roi sur son lit de velours. Encore quelques pas, et la mort enlèvera de notre dos surchargé le fardeau que le ciel nous a donné. Je puis maintenant regarder avec des yeux plus calmes et un plaisir mélancolique ces années éloignées. Alors, c'était l'amour qui ouvrait l'obscur volume de ma vie et écrivait, avec sa main brûlante et précipitée, un chapitre de sauvages splendeurs. C'est alors que je dressai un autel, que j'offris une flamme à l'amour; puis un violent tourbillon renversa l'autel et éparpilla les étincelles dans l'obscurité.

Calme dans ce bâtiment plein de roues gémissantes, elle était assise dans une chambre, elle chantait, aussi gaie qu'une alouette dont la cage brille aux rayons du soleil, elle riait comme une heureuse fontaine égayant le creux des tristes rochers. Occupés sur une gaze de prix, ses doigts se mouvaient, se fermant et s'ouvrant alternativement. A son toucher, des fleurs naissaient comme à celui du printemps. Comment je l'aimai tout d'abord, cela m'est maintenant aussi inconnu que comment du néant je vins à la vie. Ses occupations lui faisaient souvent traverser notre chambre. Je tressaillais quand, à travers les bruits du jour, j'entendais le cri de sa porte, le frôlement de son vêtement, l'approche de son pas. Oh! ce petit pied agitait plus impérieusement mon sang que les émouvantes trompettes d'un roi, entendues à travers le roulement des acclamations toujours croissantes, quand les maisons, couvertes de peuple jusqu'à l'extrémité des cheminées, s'inclinent en avant, empressées à voir le cortége. Elle fuyait à travers notre chambre avec une lueur soudaine, comme un oiseau de Paradis. Quelquefois elle s'arrêtait, éparpillait sur nous quelques paroles, et nous accablait de joyeuses moqueries, puis elle s'éclipsait comme une

Digitized by Google

étoile dans un nuage. Le doigt magique de l'amour touchait mon oreille et mon œil; la musique, qui avant n'était qu'un son, devenue maintenant quelque chose de plus passionné que moi-même, parlait en tremblant de sa beauté; et le monde m'enveloppait, odorant comme une rose.

Comme cette jeune fille existe! comme c'est bien là une de ces gracieuses espiègles du peuple, qui travaillent en fredonnant, insouciantes d'hier et de demain, heureuses de se sentir le cœur ardent et la tête légère! charmantes et pauvres fleurs dont la misère, l'imprévoyance, le vice s'apprêtent à faire leur proie!

Nous avons vu la souffrance qui passe, la souffrance de l'enfant; nous avons vu l'amour qui passe, l'amour de l'adolescent; le poëme se termine par la douleur inguérissable de l'homme quand, assis au chevet d'une mère, il la regarde agoniser. La malade a le délire: elle aperçoit des spectacles joyeux, elle rit presque; puis son délire change, elle se sent comme abandonnée de tout. Arrive la mort, la mort hospitalière, qui l'emporte.

Un instant me dit tout; je courus à elle, mais elle était tombée en défaillance, et je me tenais là comme quelqu'un arrivé trop tard sur un rivage, qui verrait l'eau recouvrir tout ce qu'il aimait. Je m'agenouillai près du lit: « Viens, Marguerite! la mer brille dans la baie soleillante, les filets du pêcheur sèchent sur le bord. Cueillons des coquillages de pourpre et d'argent pour faire des colliers. Vous avez été dans les bois, vos lèvres sont noircies par les mûres. O les bateaux, les jolis, jolis bateaux! Ecoutez, les pêcheurs chantent.

— Ma mère, ma mère!

— Ils m'ont laissée là sur le noir et terrible, terrible chemin. Je ne peux entendre une voix ni toucher une main. O Père, recueille-moi. »

Elle sanglotait et pleurait comme si elle était un petit enfant égaré. Son Père la recueillit. Je me baissai pour saisir un reste de respiration. Un changement se fit dans ses yeux, un râle se fit dans sa gorge, et la paix régna sur elle. Alors, lentement, j'eus conscience que le matin remplissait le cadre de la fenêtre avec sa figure odieuse, examinant la chambre de la morte. Et avec des yeux effrayés, je le regardai.

Tel qu'il se présente à la critique avec son *Drame d'une Vie* et ses *Poëmes de la Ville*, M. Smith est-il un poète supérieur? Il est fort difficile de classer un écrivain actuel. Pour que ce qui est éternel dans une œuvre se dégage de ce qui tient à l'époque, l'originalité de l'imitation, l'étoile de la lueur phosphorescente, il faut que le temps ait marché, qu'on se trouve en dehors des préoccupations au milieu desquelles l'œuvre s'est produite, de ces influences insaisissables qui font que, dans Tennyson, dans Smith, dans les poètes français nouveaux, il y a, en dépit d'énormes différences de composition et de forme, certaines pensées intimes qui reviennent partout les mêmes. Peut-être, en dehors des poètes actuellement célèbres, en est-il un

Digitized by Google

quelque part dont les œuvres ont passé complétement inaperçues, grâce à l'encombrement des librairies et à l'indifférence de la critique, et qui, dans cinquante ans, découvert par un amateur au fond d'une vieille armoire, sera une des gloires du siècle, quand ceux qu'on acclame auront été oubliés. Avoir la prétention de classer, de donner pour ainsi dire des prix : à tel le premier, à tel le second, à tel autre l'accessit, c'est s'exposer presque certainement à se tromper soi-même, et, dans le cas où l'on serait pris au sérieux, à tromper les autres.

Ce qu'on peut dire de M. Smith, c'est qu'il a une âme de poète, c'est qu'on trouve de la noblesse dans ses sentiments, de l'énergie dans ses sensations. C'est que souvent on voit ce qu'il peint et l'on s'émeut de ce qu'il éprouve. Ce n'est pas un poète aristocratique, un raffiné dont les expressions sont toujours élégantes et fines. Il n'a pas non plus une idée dominante, à laquelle il soumette ses inspirations inférieures, de manière à faire de sa poésie un char menant à un but prévu ; non, les défauts de forme sont nombreux et il se laisse aller à ses idées, selon qu'elles se succèdent en lui ; il y a un peu de hasard dans les beautés de ses livres ; il les a rarement calculées. Sont style est également sans transition ; d'une phrase à l'autre, le saut est plus d'une fois trop brusque, et l'imagination du lecteur est obligée de renouer le fil brisé par cette gymnastique aventureuse.

Ce qui ne manque presque jamais, c'est la chaleur de l'inspiration. Vous trouvez d'abord beaucoup à blâmer, à railler même ; mais, quand vous avez blâmé et raillé, vous vous apercevez qu'il vous reste dans l'âme un parfum intime et pénétrant, que d'autres plus habiles sont impuissants à donner.

Que ceux qui aiment à lire la poésie comme ils regarderaient une dentelle laissent de côté les œuvres de M. A. Smith ; que ceux qui, voyant autre chose dans la poésie qu'une suite d'arabesques, sont cependant assez sensibles à la forme pour ne pouvoir pas supporter de nombreux défauts de composition, s'en éloignent également ; mais que ceux qui savent à la rigueur se contenter d'une forme inégale, à condition de retrouver dans le livre les émotions de l'homme, qui sont avant tout épris de la sincérité des sentiments, qui préfèrent de belles idées avec des expressions défectueuses, à des expressions éclatantes recouvrant des idées banales ; qui pardonnent enfin à un artiste de s'égarer dans son inspiration, pourvu qu'il ait de l'inspiration ; que ceux-là lisent *le Drame d'une Vie* et *les Poèmes de la Ville*. Ils y seront exposés à bien des chutes, mais ils seront quelquefois emportés assez haut pour trouver le mal plus que compensé, et pour ranger le poète dans le petit nombre de ceux qui ont particulièrement droit à la sympathie.

ARMAND RENAUD.

Digitized by Google

LA CONSANGUINITÉ

DANS LES RACES

D'ANIMAUX DOMESTIQUES

C'est à dessein que, dans une précédente étude sur l'amélioration des races d'animaux domestiques, nous n'avons point abordé la question de la consanguinité. Quoiqu'elle se rattachât forcément à notre sujet, nous avions pensé que, par son importance, elle méritait d'être traitée dans un travail particulier. La circulaire relative à la consanguinité qu'a récemment adressée aux préfets M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics donnera au moins à cette nouvelle étude l'avantage de l'opportunité.

Bien qu'il ne nous appartienne peut-être pas d'examiner quels peuvent être les effets de la consanguinité sur l'espèce humaine, nous avons pensé qu'en une matière aussi grave on ne devait négliger aucun document, aucun résultat scientifique, aucun fait de nature à éclairer la discussion. Passer sous silence les travaux des médecins et de quelques-uns des membres de la Société d'anthropologie, ç'eût été priver nos lecteurs du principal élément d'appréciation. C'est en effet dans le sein de cette docte compagnie que se concentrent les lumières de la physiologie contemporaine, et le devoir de quiconque veut se former une opinion sur l'une des branches de cette science est de ne négliger aucune des communications de ceux qui la professent. Peut-être nous objectera-t-on qu'il serait téméraire de conclure que ce qui est vrai pour l'espèce humaine doit l'être aussi pour les animaux. Nous savons bien que l'organisme des animaux étant beaucoup moins compliqué que le nôtre, que leurs facultés cérébrales

Digitized by Google

étant peu développées, il y a tout un côté qui échappe à la comparaison. Mais, outre qu'il nous paraît que certains principes doivent être immuables en physiologie, que les mêmes causes doivent physiquement, dans tout le règne animal, produire les mêmes effets, nous espérons qu'on ne nous en voudra pas d'avoir enrichi cette étude des importantes recherches de quelques savants. Nos amis des champs, auxquels s'adressent toujours plus spécialement nos travaux, nous sauront peut-être gré, c'est du moins notre espoir, de leur avoir épargné des lectures qui leur sont le plus souvent fort difficiles, si ce n'est impossibles.

De tous temps, les différents peuples du globe, les philosophes, les législateurs se sont préoccupés de la consanguinité ; les uns pour la recommander, les autres pour la blâmer. Mais ce n'est que tout récemment qu'il s'est élevé sur ce sujet une controverse sérieuse et vive. Ayant cru découvrir dans l'exercice de leur art des effets malheureux qu'ils rapportaient aux mariages contractés entre proches, quelques médecins se sont emparés avec ardeur de cette idée de la nocuité des unions consanguines. Dans un but assurément très philanthropique, ils ont réuni leurs observations, les ont groupées sous formes d'avis aux familles en les appuyant de raisonnements, d'exemples, de statistiques qui reflètent un peu trop peut-être les préoccupations momentanées des auteurs, c'est-à-dire qu'on sent trop, dans les ouvrages que nous allons passer en revue, le parti pris sous l'empire duquel ils ont été écrits.

D'autres, au contraire, ont pensé que leurs confrères s'étaient trop hâtés, voire même trompés dans leurs appréciations, et se sont empressés de combattre leurs conclusions. Le débat a été fort intéressant et fort animé, et si la majorité se prononce encore dans le sens de la nocuité, il n'en n'est pas moins vrai que ceux qui la combattent ont paru dans la lutte avec cet esprit essentiellement critique qui consiste à écarter des discussions tout parti pris et tout préjugé. Si les premiers ont recherché avidement tout ce qui pouvait aider à la propagation de leurs idées ou de leurs craintes, se montrant peu difficiles en matière de preuves, se laissant aussi aller un peu trop loin dans la voie du sentiment et de l'imagination, les seconds n'ont procédé qu'avec une méthode purement scientifique, simplifiant autant que possible les termes du problème qu'ils ont, si ce n'est résolu pour tous, dégagé du moins des éléments étrangers qui l'obscurcissaient, et mieux encore, entouré d'une lumière destinée, c'est notre croyance, à éclairer notre génération sur une question qui intéresse à des titres divers l'humanité tout entière.

Si l'on cherche, sans parti pris, à se faire une opinion d'après l'examen des travaux des médecins sur cette question : Les alliances

Digitized by Google

consanguines ont-elles une influence pernicieuse, ou bien sont-elles innocentes des maux qu'on leur impute? la vérité semble se trouver du côté des défenseurs de l'innocuité des unions consanguines. MM. J. Périer, E. Dally. A. Bourgeois, A. Sanson, ont montré le peu de valeur des faits et des arguments produits par leurs adversaires. Ces faits sont peu variés, et, en général, trop particuliers, pour qu'on puisse les généraliser. Nous n'examinerons point en détail les écrits de MM. Chazarin, Rillet, de Genève; Ménière, Bemiss, Aubé, etc. Il nous suffira d'analyser les mémoires de MM. Boudin et Devay, qui ont résumé les travaux des auteurs précédents en les complétant par leurs propres observations.

Tous ceux qui ont combattu la consanguinité ont fait, suivant nous, qu'ils nous excusent de le leur dire, la même faute qui entache leurs arguments et leur fait interpréter les faits d'une façon vicieuse. Tous ont allégué des expérimentations directes, faites sur les animaux et quelquefois sur l'homme, comme s'il s'agissait de physique ou de chimie. Il semblerait, d'après eux, que l'expérimentation prononce d'une manière catégorique sur les difficultés que présente la biologie. Il n'en est point ainsi. Toutes les expériences en cette matière sont incomplètes et insuffisantes. En effet, les circonstances purement matérielles compliquent tellement l'observation, lorsqu'il s'agit des êtres vivants, que l'expérimentation seule devient dans ce cas insuffisante lorsqu'elle est possible. Ainsi, l'Académie des sciences est occupée, depuis bien des années, de la question des générations spontanées, qui, dans les termes où elle est posée, semblerait d'une solution facile, puisqu'il s'agit seulement d'isoler l'air et, avec lui, des germes que des conditions favorables développeront ensuite. Cependant, cette difficulté arrête encore des expérimentateurs extrêmement exercés, et des faits contradictoires empêchent une conclusion qui semble reculer sans cesse. Que seront ces difficultés si l'on se trouve en présence des influences sans nombre que la civilisation raffinée apporte à chaque instant à notre existence? Quelle prise l'expérience peut-elle avoir sur le système nerveux, chez nous tout-puissant, au point qu'il peut donner la mort par l'influence morale? C'est donc par une autre logique, par l'emploi judicieux de la comparaison, qu'il faut aborder la question de la consanguinité et celle de l'hérédité qui s'y lie d'une façon directe. Essayons si dans cette voie nous trouverons des lumières qui nous manquent ailleurs.

Le fait le plus général, et partant le plus important qui se puisse alléguer dans cette affaire, est celui de la production artificielle de différentes races, modifiées au point de vue de l'utilité dont elles peuvent être pour l'homme. Il est certain qu'il a fallu marier les

Digitized by Google

frères et les sœurs, les pères et les filles, comme nous le verrons plus tard. On a pu, de cette façon, transmettre à une descendance les qualités observées chez quelques individus. Ce fait s'est reproduit des milliers de fois, il est incontestable ; et le produit atrophié d'un frère ou d'une sœur dans l'espèce canine (Aubé, *Mémoire*) ne prouve rien contre la valeur de la consanguinité qui a fait obtenir la race excellente dont il descend.

L'influence humaine qui produit la domestication est donc toute-puissante, et c'est du rapprochement, de la comparaison de cet état avec l'état de liberté dont jouissent les animaux, qu'on peut tirer des arguments concluants. Ces deux circonstances : *liberté, domestication*, sont donc celles qui doivent appeler toute notre attention et servir de base à notre raisonnement. C'est par la domestication que la vache est devenue plus laitière, le cheval propre aux usages que nous en tirons, le cochon capable d'engraisser jusqu'à l'excès, etc. C'est par l'absence du régime, que ces animaux, portés en Amérique par les Espagnols, et abandonnés en très petit nombre dans les bois, sont retournés à l'état d'où ils avaient été tirés primitivement par l'homme, et c'est assurément par des alliances consanguines que se sont opérés ces retours.

Si la domestication dirigée est le fait le plus général qui ait été observé, il peut servir à l'établissement d'une doctrine, c'est-à-dire qu'on peut contrôler par le rapprochement qu'on en fera, toutes les autres observations. Cette doctrine peut se formuler encore de cette manière : 1° la domestication dirigée peut produire des races temporaires ; 2° ces races retournent à l'état sauvage quand elles sont rendues à la liberté. Les races ainsi modifiées sont assez nombreuses pour que les exemples ne manquent pas : les chevaux, les chiens, les chats, les chèvres, les lapins, les poules, les pigeons, les dindons, les canards, les oies, etc. Mais faut-il conclure des animaux à l'homme, et la comparaison peut-elle être poussée jusque-là ? Oui, ce nous semble, en tenant compte de la liberté illimitée laissée à l'homme, et de la domesticité presque recluse imposée aux animaux.

Suivons maintenant les travaux des adversaires de la consanguinité, et cherchons à les juger d'après la règle que nous avons posée. Examinons d'abord les statistiques de M. Boudin.

Les statistiques ont, dans certains cas, une valeur positive, que nous ne nierons pas ; mais, dans beaucoup, elles ne prouvent rien. Le nombre des naissances, celui des décès, le chiffre des gens qui meurent de telle ou telle maladie, la durée moyenne de la vie chez les hommes ou les femmes, sont, comme la taille des conscrits et le poids moyen des bœufs, intéressants pour des administrateurs ; mais, pour des médecins, il semble que ces statistiques n'ont point

Digitized by Google

de valeur. Un vieux médecin de nos amis, le docteur Paulin, nous disait un jour : « Il n'y a point de maladies, il n'y a que des malades. » Si, en effet, chaque maladie est un cas particulier, est-il possible de faire une assimilation complète, de mettre un même chiffre sur des valeurs aussi diverses? Nous ne le pensons pas. Bien plus, que serait-ce s'il fallait accepter les statistiques de M. Boudin? Le docteur E. Dally, dans un article de la *Gazette de médecine*, combat leur exactitude et prouve qu'elles ont été reconnues fausses dans quelques cas, pour les mariages des juifs, entre autres. Nous n'insisterons donc pas davantage sur les statistiques.

Nous voulons cependant opposer aux faits cités par M. Boudin l'exemple suivant, que nous trouvons dans la thèse de M. Alfred Bourgeois, et qui a pour titre : *Quelle est l'influence des mariages consanguins sur les générations.* M. Périer, un ethnologiste distingué, a fait, à la Société d'anthropologie, sur cette thèse, qui conclut à l'innocuité des unions consanguines, un rapport favorable, où nous lisons ce qui suit : « Enfin, M. Bourgeois nous apprend que l'opinion qu'il défend est professée à la Faculté, dans le cours d'hygiène, par M. Bouchardat : savoir que la consanguinité, même répétée, est sans inconvénients, et doit même produire de bons résultats, si les conjoints sont exempts de tous vices héréditaires, ou, mieux encore, doués des meilleures qualités physiques et morales. Réciproquement, ces alliances entre sujets atteints de ces mêmes vices seraient nécessairement nuisibles et le deviendraient dans une proportion exagérée à l'extrême, au moyen de la consanguinité répétée. C'est, en d'autres termes, la conclusion que nous avons énoncée tout à l'heure, et qui nous montre le disciple en parfait accord d'idées avec son maître. » De plus, en terminant, il apporte un important tribut de faits, qu'il met en parallèle avec ceux de ses adversaires. Ce tribut comprend deux sections : 1° l'histoire très détaillée d'une famille qui se compose de 416 membres, y compris les alliés, issus d'un couple consanguin au troisième degré, dans l'espace de cent soixante ans, et après 91 alliances fécondes, dont 16 consanguines superposées; histoire qui paraît ne laisser aucun doute, non-seulement sur la fécondité, non-seulement sur l'innocuité, mais encore sur les avantages de la consanguinité dans les familles saines ; 2° une série d'observations recueillies par lui-même, ou par ses amis, et qui sont complétement en désaccord avec celles venues du camp opposé, notamment au point de vue d'abord de la stérilité et, ensuite, de l'état sanitaire, constamment bon chez les enfants, sauf les cas où les pères et mères étaient déjà affectés de maladie ou seulement de faible santé. M. Bourgeois a promis à la Société d'anthropologie un tableau généalogique de la famille dont il vient d'être question, et qui est la

Digitized by Google

sienne propre. Dans ce document, l'auteur donne avec soin le signalement de chacun des membres de cette famille, si riche en mariages consanguins, et pourtant si prospère.

M. Devay est d'une opinion toute contraire. La dégénérescence des races et des individus par le fait de la consanguinité, telle est la thèse qu'il prétend démontrer[1]. Cette question appartient à la physiologie moderne, car, si nous comprenons bien, ce n'est point à titre de prescriptions hygiéniques que les interdictions contre les alliances consanguines ont été faites jadis. Elles sont toutes morales et catholiques. Ce n'est point une raison pour les laisser tomber en désuétude, mais c'en est une pour ne pas prendre ces prohibitions comme un argument physiologique. C'est cependant ce qu'a fait M. Devay, qui, après avoir cité les Pères de l'Eglise, ajoute que ces interdictions ont été faites parce que « ces sortes d'alliances entraînent après elles une idée de malédiction, et que la consanguinité dans le mariage viole les instincts naturels des nations civilisées. » Ces assertions sont toutes gratuites.

M. Devay prétend aussi prouver sa thèse par l'exemple des animaux. Nous verrons plus tard, lorsque nous traiterons cette partie de notre sujet, s'il a réussi. Remarquons ici seulement qu'après s'être fait, de l'exemple des animaux, un argument contre la consanguinité humaine, il en vient à repousser l'assimilation : « C'est un tort, dit-il, de conclure des lois de la propagation des races inférieures à celles de l'espèce humaine. » Le secret de cette contradiction, c'est que M. Devay était dans la nécessité de nier que les races obtenues par les soins de l'homme soient préférables, dans notre société, aux races naturelles.

M. Devay fait un effrayant tableau des dangers qu'entraînent les mariages consanguins. Dans l'énumération des maladies qui en sont le résultat, suivant lui, figure la longue série, ou peu s'en faut, de toutes les infirmités humaines. En voici quelques-unes : la stérilité, l'avortement, les monstruosités, le *sexdigitisme*, le bec-de-lièvre, le spina bifida, le varus équin, l'anencéphalie, l'apoplexie, l'épilepsie, l'absence de mains, l'albinisme, l'ichthyose, l'euchodrome, retard ou absence de dentition, hypospadias, crétinisme, idiotie, cécité, surdi-mutité, aliénation, scrofules, retinité pigmentaire, et il y en a d'autres ! M. Devay semble avoir pris pour base de tous ses raisonnements cette proposition néfaste : tout le monde est malade ; dans chaque famille, il y a une maladie plus ou moins spéciale, plus ou moins menaçante, mortelle : l'hérédité la transmet. Donc, les mariages consanguins sont le fléau de la société.

[1] *Du danger des Mariages consanguins*, par Francis Devay. Paris, Victor Masson.

Digitized by Google

Peut-être pourrait-on dire, et l'on concevra que, faute d'un diplôme, nous n'avancions les choses qu'avec la plus grande réserve, que chacun a son organe faible, par lequel il doit périr, à moins qu'un accident ne le tue prématurément. Cette épée de Damoclès, comme dit M. Devay, s'alourdit et nous menace d'autant plus que père et mère, entachés du même vice, doivent transmettre deux germes au lieu d'un à leur postérité. Mais la même métaphore, si l'on y tient, peut servir à prouver l'inverse, et les qualités et la beauté peuvent se transmettre comme les défauts, s'inféoder dans les descendants et doubler le fil qui supporte la fatale épée. Notre auteur adopte aussi cette formule, qu'il trouve dans Sydenham : « Les maladies aiguës viennent de Dieu, les maladies chroniques viennent des hommes. » Voici comment nous la comprenons. Les maladies chroniques viennent des hommes en ce sens qu'elles sont perpétuées par la civilisation, c'est-à-dire que c'est par elle qu'une foule d'êtres qui auraient péri dans un état plus barbare sont conservés à l'existence. Il en résulte, en effet, qu'ils transmettent à leur postérité la disposition aux maladies, et que cette fâcheuse influence se greffe nécessairement sur la civilisation, qui en éprouve un notable dommage. Mais pourquoi M. Devay semble-t-il, encore une fois, se refuser à admettre que les qualités sont transmissibles aussi bien que les défauts? C'est cependant ce qu'on observe aussi; les exemples abondent pour le prouver.

Les habitants d'Otaïti étaient, au rapport de Cook et de Bougainville, une population absolument fermée et tous remarquables par la beauté des formes extérieures. Les Canadiens (des Normands de nos côtes) sont devenus, grâce à des circonstances favorables, une des populations les plus belles, les plus amples pour le volume et la fécondité des femmes. On trouve, sur la limite du département de l'Ariége, une petite rivière qui a donné son nom à un pays très circonscrit, qui est l'Andora. Les deux petites vallées qui composent ce pays descendent vers l'Espagne. La population est de 6,000 âmes tout au plus. Ces gens, qui prétendent tenir de Charlemagne la Constitution toute traditionnelle et coutumière qui les régit, ne se mêlent pas aux Espagnols, dont ils sont aussi distincts que des Français. Voilà une expérience qui peut passer pour assez longue. Jamais, dans les six communes qui composent ce pays, l'héritier ou l'héritière n'a quitté son patrimoine, car l'héritage ne se morcelle pas; la consanguinité a dû seule entretenir cette population, où l'aristocratie est aussi vivante qu'elle fut jamais. Il est facile de voir que cette race d'hommes est fort loin d'avoir dégénéré; elle n'a pas cessé d'offrir les conditions qui caractérisent les montagnards, alertes, vigoureux, sans infirmités. Il est vrai qu'il y a des

Digitized by Google

crétins; mais il y en a partout dans les Pyrénées, les Alpes, les Landes, etc. C'est encore dans les Pyrénées, mais en France, qu'on trouve d'autres montagnards dont l'histoire serait sans doute fort intéressante si l'on pouvait avoir des détails sur le commencement de leur établissement. Dans les montagnes de l'Ariége, au-dessus de Foix, Pamiers, sont des villages : tous les habitants d'un hameau sont forgerons; d'un autre, bûcherons ou tisserands; d'un autre, sabotiers; près de là, dans un autre, ils ont une faculté inépuisable de boire et de manger, et pour cela sont d'avance invités ou retenus même aux noces, aux enterrements des villages voisins! Tous ces groupes forment des clans séparés, ne s'allient qu'entre eux, ne quittent point leur village, dont chacun a sa physionomie, son type, son caractère, ses préjugés, ses coutumes particulières. L'origine est commune : les persécutions contre les Albigeois ont dispersé au loin des malheureux qui ont cherché asyle dans des lieux alors inhabités et sauvages, et chacun de ces chefs de famille a fait par la suite prédominer la profession qu'il avait exercée jusque-là. Il serait difficile de trouver chez tous ces consanguins une trace de dégénérescence.

Nous devons ces observations à l'obligeance de M. de Montègre, docteur en médecine, qui constate, dans la note qu'il nous a remise, que ces groupes de populations ont aussi leurs cagots, et il ajoute : « M. Devay fait, au sujet des cagots, cette race maudite, un tableau assez romanesque. L'histoire de ce qu'ils ont été, ou plutôt de ce qu'on leur attribue dans le passé, est de peu de valeur pour le présent. Dire pour eux, comme pour les Juifs, que c'est un fait providentiel qui les éternise par la consanguinité, est un argument qui n'est ni humain ni physiologique. La situation qui leur est faite aujourd'hui est fort différente, en effet de ce qu'elle fut. Si quelquefois on leur attribue l'art divinatoire et la faculté de *jeter des sorts*, ils ont cela de commun avec les bergers, qui ne sont point entachés, qu'on sache, du vice de consanguinité. J'ai fréquenté beaucoup toute la chaîne des Pyrénées, j'ai vu nombre de ces cagots à divers degrés d'idiotie. La fatalité qui fait naître un *innocent* dans une famille (car c'est encore le nom qu'on leur donne) est interprétée favorablement; c'est un bonheur qu'on s'en promet. Loin d'en avoir horreur, on a pitié d'eux ou même on les utilise suivant la mesure de leurs facultés, ou bien on les supporte avec bienveillance. »

Nous terminerons cette analyse par la discussion d'un fait qui nous paraît très contestable, et dont M. Devay croit pourtant tirer un grand parti : le fait de la dégénérescence des races. Il cite l'exemple des nègres et les changements opérés dans leur type, dans leur race même, par le séjour sur le continent américain. Ils ten-

Digitized by Google

dent à se rapprocher de leurs maîtres, leur peau n'a pas le noir velouté, les pommettes s'abaissent, leurs lèvres s'amincissent, leur nez se relève, leur laine s'allonge, et l'angle facial devient moins aigu; un siècle et demi a suffi pour leur faire franchir le quart de l'espace qui les sépare du blanc. Si ces observations, empruntées à M. Elisée Reclus, sont vérifiées sur un nombre suffisant de noirs, elles sont assurément fort importantes. Mais ne pourrait-on pas y voir bien plutôt l'influence du milieu que celle de la consanguinité à qui M. Devay en veut faire honneur? Faudrait-il aussi s'obstiner à y voir une dégénérescence, pour appuyer la doctrine de M. Devay, ou une amélioration qui combattrait cette doctrine? Nous le laissons à décider au lecteur.

Nous avons eu l'occasion d'indiquer que notre auteur appelle races dégénérées, celles des hommes dont la santé est altérée, qui sont maladifs, d'une construction plus ou moins vicieuse, atteints de maladies chroniques, etc. Ces populations chétives de corps, rachitiques, scrofuleuses des grands centres, ne constituent-elles pas des races dégénérées tout aussi bien que celles dont l'affaiblissement provient, selon M. Devay, de la consanguinité? Et, d'ailleurs, les races dégénérées au physique sont-elles également déchues au moral? La réponse n'est pas toute simple. Ne sait-on pas, en effet, que les constitutions athlétiques ne comportent pas une grande dose d'intelligence? N'avons-nous pas entendu dire que les enfants scrofuleux sont en général très intelligents? Il est donc imprudent de généraliser une expression qui peut avoir des sens aussi divers. Et comment les juifs se trouvent-ils compris parmi les races dégénérées? L'on peut dire que rien n'est plus hasardé qu'une pareille opinion. Sous le rapport physique, qu'on le demande aux artistes; sous les autres rapports, qu'on demande à la notoriété publique si les Juifs sont au-dessous du niveau moyen des peuples parmi lesquels ils habitent? Pour ne parler que de la France, n'en voyons-nous pas figurer aux premiers rangs de la société? Mais c'est le cas de rappeler que M. Devay emprunte ses renseignements aux statistiques du docteur Boudin, et que les statistiques sont extrêmement suspectes, comme l'a démontré le docteur Dally.

L'auteur consacre son dernier chapitre à examiner les causes de la dégradation, ou plutôt de l'extinction graduelle des aristocraties et des corps fermés, à qui des lois ou des préjugés interdisent des alliances étrangères. Ce fait est généralement admis, et depuis les neuf mille Spartiates de Lycurgue qui, du temps d'Aristote étaient réduits à un millier, tout semble confirmer cette observation. Il est entendu d'avance que c'est pour M. Devay la consanguinité qui est encore ici responsable de ce méfait. Mais cette question de la réduc-

Digitized by Google

tion des aristocraties, très intéressante, est aussi très compliquée, comme l'ont fait voir plusieurs historiens, et nous ne croyons pas devoir entrer dans une voie qui nous entraînerait trop loin. Nous passerons donc de suite à l'examen des opinions émises sur les effets de la consanguinité chez les animaux.

II

Nous voici maintenant sur notre terrain. Quand il s'agissait des races humaines, nous n'avions point qualité pour nous prononcer d'une manière décisive, aussi nous sommes-nous borné à exposer les doctrines de quelques savants médecins. Ici, nos études spéciales et l'observation constante des faits nous permettront, en examinant les idées émises sur la matière, de formuler, bien qu'avec toute la réserve que commande un pareil sujet, notre opinion personnelle.

Un assez grand nombre de physiologistes, et principalement ceux du dernier siècle et du commencement de celui-ci, se prononcent contre les accouplements consanguins chez les animaux. Les uns se contentent de raisons vagues; d'autres, d'affirmations nullement justifiées. Bien peu, tout en constatant l'effet, ont tenu à remonter scientifiquement à la cause. Encore parmi ceux que nous allons citer, en est-il qui ne redoutent la consanguinité que dans une certaine mesure. Les opposants sont donc, en France : Buffon, Bourgelat, Préseau de Dompierre, Demoussy, Huzard père, Girou de Buzareingues, Levrat, J.-H. Magne, docteur Boudin, docteur Devay; en Angleterre : David Low, Sinclair, Knisat, sir John Sebright; en Allemagne : Hartmann et son école. Ceux qui se prononcent en faveur de la consanguinité, considérée comme moyen d'amélioration, ou qui tout au moins ne la repoussent pas, sont : E. Baudement, Lefour, Huzard fils, E. Gayot, A. Sanson, R. de la Tréhonnais, Weckerlin, A. Gobin, docteur Périer, docteur Bourgeois, Bürger, M. Meynell, docteur Dauncy.

Bourgelat, qui, comme Buffon, croyait à la nécessité du croisement des races pour leur conservation, proscrit les unions consanguines : « Il faudrait nécessairement, dit-il, bannir et interdire les accouplements incestueux, source funeste et féconde des promptes dégénérations. Le poulain sert sa mère, sa sœur; la pouliche est servie par son père. Dès lors, nulle compensation, nulle possibilité, nulle espérance de réparer, de diminuer les vices de l'empreinte originaire.» Préseau de Dompierre repousse également la consanguinité, sans sembler s'apercevoir de la contradiction qu'il laisse échapper,

Digitized by Google

lorsqu'il dit que, chez les Arabes, « la propagation *en dedans* a dû s'effectuer souvent, non-seulement dans la race, mais encore dans les mêmes familles. »

« Lorsqu'on a obtenu une race supérieure, dit sir John Sinclair dans son *Agriculture pratique et raisonnée*, on a beaucoup disputé sur la question de savoir si on doit la perpétuer, soit en accouplant des individus de la même famille, ou des individus de la même race, mais de familles différentes, ou enfin des individus de race différente. La méthode qui consiste à propager la race *toujours dedans* (*in and in*) consiste à accoupler les animaux du degré de parenté le plus rapproché. Quoique le système ait été à la mode pendant quelque temps, d'après l'autorité de Bakewell lui-même, cependant l'expérience a prouvé aujourd'hui qu'on ne pouvait pas continuer de le suivre avec succès. Il peut être avantageux, il est vrai, lorsqu'il n'est pas poussé trop loin, pour fixer une variété qu'on regarde comme précieuse, mais, en définitive, on peut s'abuser facilement sur ce point..... Le célèbre éleveur sir John Sebright fait beaucoup d'expériences en multipliant *toujours dedans* des chiens, des poules, des pigeons, et il a trouvé que les races dégénéraient constamment. Les expériences de M. Knight l'ont pleinement convaincu que, dans les végétaux aussi bien que dans les animaux, la progéniture d'un mâle et d'une femelle qui n'ont pas une origine commune possède plus de force et de vigueur que lorsqu'elle sort de la même famille. Cela prouve combien de telles unions sont peu profitables. Ce n'est cependant pas une raison pour qu'un éleveur ne puisse pas tirer parti très avantageusement d'une famille particulière d'animaux. » On le voit, Sinclair ne repousse la consanguinité que lorsqu'elle est poussée trop loin. Mieux encore : il semblerait, d'après le passage suivant, qu'il la redoute surtout lorsque les sujets sont atteints de quelque défaut, qui, quelque petit qu'il paraisse d'abord, s'accroîtra dans les générations suivantes, et finira par prédominer de manière à rendre la race de peu de valeur. « Ainsi, la propagation *toujours dedans* ne tendrait qu'à accroître et à perpétuer le défaut, qui pourrait être déraciné par un choix judicieux fait dans une autre famille de la même race..... D'après ce principe, le célèbre Culley a continué d'employer, pendant plusieurs années, des béliers qu'il prenait à loyer chez Bakewell, dans le même temps que d'autres éleveurs lui payaient un prix fort élevé pour le loyer des siens propres. » En serrant un peu la discussion, ne pourrait-on pas conclure que Sinclair n'a pas assez distingué entre la consanguinité et les phénomènes d'hérédité morbide, ce qui arrive encore fréquemment aujourd'hui, comme nous le verrons plus tard.

Demoussy, qui est de l'école de Bourgelat, professe les mêmes opi-

Digitized by Google

nions que Sinclair : « La consanguinité, dit-il, perpétue les défauts dont une race est entachée. Les alliances incestueuses qui ont lieu entre les frères et les sœurs, les fils et les mères, les filles et les pères, éloignent toute espèce d'amélioration. Les étalons, souillés par les imperfections qui déshonorent les juments de leur caste, ne peuvent que fortifier les vices de construction dont elles sont atteintes. Ces défauts s'accroissent dans leurs descendants par leur union irréfléchie, leurs qualités s'affaiblissent à mesure que cette prédominance se consolide dans les générations subséquentes, et les races les plus distinguées descendent peu à peu au dernier degré de détérioration. »

« En général, dit Girou de Buzareingues dans son *Livre de la Génération*, les accouplements consanguins ne réussissent pas ou réussissent mal. Lorsqu'on veut avoir des élèves forts et robustes, on doit éviter les unions consanguines. » Dans ses magnifiques travaux sur la génération, le savant agronome de l'Aveyron n'insiste pas davantage sur les effets de la consanguinité.

Darwin, dans son chapitre sur l'hybridité, dit : « La stérilité varie en degré, elle n'est pas universelle ; les alliances entre proches parents l'augmentent..... Je ne doute point qu'en effet la fécondité d'une variété hybride ne décroisse soudainement pendant les quelques premières générations. Néanmoins, je suis persuadé qu'en chacune de ces expériences la fécondité s'est toujours trouvée diminuée par une cause indépendante, c'est-à-dire par les croisements entre des sujets très proches parents. J'ai recueilli une masse considérable de faits prouvant que les alliances entre proches diminuent la fécondité, tandis qu'au contraire un mariage entre un autre individu ou avec une variété distincte l'augmente. Je ne saurais douter de l'exactitude de cette observation, qui a presque la force d'un axiome parmi les éleveurs. » Comme on le voit, Darwin se borne à reprocher l'infécondité aux mariages consanguins, encore a-t-il été trop loin en essayant de nous faire admettre pour un axiome ce qui ne peut être accepté que comme une présomption chez quelques-uns. Ce reproche n'est nullement fondé, car on a vu des pays entiers se peupler d'animaux d'une même race, et cela par le seul fait d'unions consanguines entre un très petit nombre d'individus. La race mérinos, transportée dans toute l'Europe, en Amérique, en Afrique, dans la Nouvelle-Hollande, est un exemple frappant de la propagation rapide d'une race par le fait de la consanguinité. On sait aussi que les mérinos ont prospéré sous les différents climats, de façon à démontrer de la parfaite innocuité de la consanguinité.

A ces accusations formulées contre la consanguinité, MM. Devay et Boudin viennent de joindre les leurs. M. Devay, après avoir men-

Digitized by Google

tionné les travaux de Bakewell, qu'il ne conteste cependant pas, mais dont il parle en homme qui ne les connaît que superficiellement, dit : « Tout démontre que produire l'extraordinaire n'est point perfectionner, qu'amener des résultats insolites n'est point travailler pour la stabilité. L'animal aussi dévie par la consanguinité. » M. Boudin s'exprime à peu près dans les mêmes termes. On éprouve vraiment quelque peine en voyant les représentants de la science imbus d'idées telles que celles-ci. Comment! voilà deux savants qui en arrivent, pour la défense de leur cause, à renier pour ainsi dire l'empire de l'homme, les œuvres de la civilisation! Comment! ceux qui travaillent au développement de la richesse, à l'augmentation et à la diffusion du bien-être, ces hommes-là n'amèneraient que des « résultats insolites? » Ces magnifiques créations de l'intelligence et du labeur de l'homme ne seraient que des « produits factices, condamnés à la mort. » Comment! des savants dont la mission est de nous précéder, le flambeau à la main, dans la voie des transformations indéfinies, viennent nous prêcher la « stabilité! » Faut-il que la production animale soit livrée aux seules influences du sol et du climat? Non, non, la loi du progrès, qui est la loi du monde, ne le veut pas ainsi. Elle veut que l'homme interroge sans cesse la nature, qu'il pénètre ses secrets, qu'il la dompte pour ainsi dire. C'est dans cette lutte que l'homme s'ennoblit, que son génie, s'appuyant sur les lois éternelles et immuables de la nature, marche par le progrès à la conquête de la liberté. C'est dans ce travail de l'intelligence, où l'homme, se saisissant de la matière animée, la façonne, la plie au gré de ses besoins, que l'homme affirme sa royauté, sa puissance! Non, les lauriers de Bakewell, de Colling ne périront point; l'animal que, dans le plus noble but social, ils ont pour ainsi dire créé n'a point dévié! Loin de là, il s'est perpétué et se perpétuera comme le monument impérissable de leur gloire. D'autres artistes ont pétri la terre de leurs mains, ont sculpté le marbre, mais le temps peut briser la statue, le vent peut en disperser dans l'espace les précieux débris, et des noms fameux peuvent se perdre dans l'oubli. Mais Bakewell et Colling vivront par leurs œuvres dans la mémoire des générations futures dont ils auront assuré le bien-être.

« Que l'on veuille bien réfléchir, continue M. Devay, sur ce que vaut, en tant que reproducteur, le cheval pur sang, la solidité de ses qualités..... Cette race tout artificielle a été créée en vue d'un but unique, qu'elle atteint admirablement. On lui demande à dépenser le plus de force possible dans le moins de temps possible. Par cela même, elle est absolument impropre à rendre les services qui exigent des efforts soutenus pendant un temps considérable..... Avec l'honorable vice-président de la Société d'acclimatation, on peut dire que

Digitized by Google

l'anglomanie mal entendue des hommes qui exercent sur les questions chevalines une influence prépondérante a fait dépenser à la France plus de cent millions pour compromettre notre production. On assure que l'expérience va être tentée de nouveau. Nous ne craignons pas de prédire que le résultat sera encore le même. » On voit par ces lignes que M. Devay ne connaît pas bien exactement l'histoire de la race de pur sang, puisqu'il méconnaît en même temps et les intentions de ses créateurs, et les résultats obtenus dans l'Europe entière par l'emploi de la race qu'il répudie. Nous n'entreprendrons pas de retracer l'histoire du cheval de pur sang, cela nous entraînerait trop loin ; puis pour deux qui l'ignorent, cent la savent par cœur. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer les premiers à l'ouvrage de M. Gayot, l'historien élégant et instruit de la race de pur sang. Ils y verront que c'est dans un but de régénération que les Anglais ont introduit dans leur pays le cheval arabe, qui, sous l'empire de la consanguinité, de certaines règles hygiéniques, d'une gymnastique fonctionnelle érigée en principe, et sous un climat nouveau et favorable, s'est transformé et se maintient tel que nous le voyons aujourd'hui. D'autres nations déjà, telles que l'Espagne et la France, avaient aussi, l'une à la suite des invasions mauresques, l'autre au retour de ses croisades, retrempé leurs races équestres dans le noble sang des chevaux de l'Orient. Mais l'esprit essentiellement pratique et persévérant de l'Anglais a pu seul fonder définitivement ce que le hasard et la fantaisie ne pouvaient faire. Depuis, nous avons repris l'œuvre commencée, et, à notre exemple, l'Allemagne entière, la Russie se sont emparées du type incomparable, auquel elles doivent comme nous les progrès que nous constations l'année dernière à l'exposition universelle de Hambourg. Mais n'insistons pas davantage sur des choses que tout le monde devrait connaître, et principalement ceux qui tiennent à en parler.

Nous ne pouvons regarder comme d'une logique rigoureuse la déduction suivante : « On lui demande (à la race de pur sang) de dépenser le plus de force possible dans le moins de temps donné. Par cela même, elle est absolument impropre à rendre les services qui exigent des efforts soutenus pendant un temps considérable. » M. Devay s'appuie sur l'autorité de M. de Quatrefages pour avancer une opinion qui est démentie par les faits. Nous le regrettons pour le savant professeur, mais il semble qu'il ignore absolument une chose que n'ignore aucun des hommes qui se sont occupés d'hippiatrique : c'est que le cheval anglais est, au contraire, propre à tous les usages. Il a, comme l'arabe, un *fond* inépuisable, une incomparable énergie et une grande vigueur musculaire. Les Arabes, qui usent et abusent de leurs chevaux, obtiennent d'eux des courses

Digitized by Google

extraordinaires. Eh bien, le cheval anglais peut rendre les mêmes services et beaucoup d'autres encore auxquels est impropre le cheval arabe, puisque la taille et la force donnent au premier les qualités du cheval de trait. D'ailleurs, les expériences sont là qui prouvent que, de tous les chevaux connus, c'est le cheval de pur sang qui résiste le mieux à la fatigue, en un mot, qui a le plus de *fond*. Il a même été constaté plus d'une fois en Europe et en Orient que le cheval de pur sang anglais avait non-seulement plus de vitesse, mais encore plus de fond que son ancêtre le cheval arabe. Ce dernier a toujours été battu par l'anglais, et cela pour n'importe quelle distance. Ceci est un fait tellement acquis, que, dans les courses, en Angleterre, les produits immédiats d'un étalon oriental reçoivent une diminution de poids, ce qu'on nomme une *décharge* en langage technique.

Ce qui paraît avoir échappé à M. de Quatrefages, et ce qui est plus grave de la part d'un naturaliste aussi distingué, c'est qu'en blâmant le moyen qu'on emploie pour s'assurer de la supériorité des chevaux de pur sang, c'est-à-dire une course rapide en peu de temps, ce qui lui a échappé, disons-nous, c'est que cet exercice garantit autant la perfection de la respiration que l'énergie musculaire, car celle-ci est soumise à celle-là. Il est très connu que les animaux qui ont le plus d'haleine sont aussi ceux qui ont le plus de résistance et d'énergie dans les efforts. Quant à cette « expérience » dont parle M. Devay, et à laquelle il prédit un si triste sort, nous l'ignorons complétement, et il nous a été impossible de comprendre ce qu'il a voulu dire.

M. Devay dit qu'on sait très bien, en Angleterre, tout ce qu'il avance. Certes, si on y a lu cette nouvelle et curieuse assertion que les Anglais nous achètent leurs « chevaux de service, » on a dû bien rire de la naïveté du médecin lyonnais; puisque, hélas! il faut en convenir, la France importe annuellement de l'Allemagne ou de l'Angleterre pour une somme considérable de chevaux de service, et dans le nombre, nous ne comptons pas, bien entendu, les reproducteurs de pur sang. Qu'on le sache bien, l'Angleterre, sauf quelques rares exceptions, ne nous achète que quelques chevaux de gros trait, et encore n'est-ce que dans de très petites proportions. D'ailleurs, M. Devay eût été mal inspiré en faisant intervenir ici les boulonnais et les percherons. En effet, l'élevage de ces derniers est circonscrit dans un petit nombre de départements. Nous savons par expérience que la mode joue un très grand rôle dans le choix des étalons, et que, lorsqu'un reproducteur obtient quelques succès dans une localité, on peut l'y laisser indéfiniment sans courir le risque de voir sa clientèle diminuer. La consanguinité y joue donc un rôle important et considérable. Nous pourrions citer, entre autres, un étalon percheron célèbre, appartenant à M. Picoreau, de Château-Gontier,

Digitized by Google

qui n'a cessé de faire la monte dans cet arrondissement depuis 1848. Dans une période de temps aussi longue, il est plus que probable qu'il a dû être accouplé avec quelques-unes de ses filles, et que, parmi ses enfants, certains ont dû produire ensemble. Eh bien, à cette heure encore, le sang de cet admirable cheval est justement recherché, aussi bien par les étalonniers étrangers que par les éleveurs du pays.

M. Devay triomphe donc trop aisément à l'aide d'une autorité aussi douteuse que celle du fait dont il a été question tout à l'heure. Il y a peu d'inconvénients à se tromper, comme lorsqu'il parle de la race Dishley comme d'une race bovine, tandis que le Dishley est un mouton; cela prouve seulement que cette matière n'est pas plus familière à M. Devay qu'à M. Boudin, qui lui fournit cette erreur. Mais il y a un inconvénient plus grave à dire qu'on a dépensé en France des sommes énormes pour « compromettre notre production. » Il est, en effet, de notoriété qu'on peut aujourd'hui, « grâce à cette anglomanie des hommes qui exercent sur les questions chevalines une influence prépondérante, » se procurer en France des chevaux de sang aussi bien qu'en Angleterre, ce qui eût été impossible il y a quarante ans.

M. Ch. Boudin partage les opinions et, à certains égards, les préjugés de M. Devay. Le docteur Boudin croit pouvoir conclure de certains faits que les unions consanguines, surtout lorsquelles sont continuées, produisent souvent l'albinisme. Il cite un écrit de M. Ch. Aubé où il est dit : « Lorsque les animaux sont obligés de s'unir entre parents, il en résulte toujours pour les produits des altérations plus ou moins profondes..... Mais, ce qui est digne de fixer notre attention, c'est la tendance bien marquée à la dégénérescence albine qu'on observe, dans ce cas surtout, chez les animaux à sang chaud. Déjà nos volailles blanches, poules, dindons et canards, n'arrivent jamais à l'état adulte dans les mêmes proportions numériques que nos volailles aux brillantes couleurs. J'ai vu beaucoup de sujets albins, et tous provenaient d'unions successives entre proches parents. J'ai même produit à volonté des albinos, et cela à la quatrième ou cinquième génération, chez le lapin domestique..... Lorsque, par négligence ou économie mal entendue, les béliers d'un troupeau ont servi à la saillie de brebis issues d'eux-mêmes ou qu'un jeune mâle a dû couvrir ses sœurs, il naît souvent de ces alliances des agneaux d'un brun-noir. Nous voyons ici ce mode servir de passage du blanc naturel au blanc albin. »

La question de l'albinisme n'est point résolue. Dans les exemples cités, la domestication recluse est une influence qui semble ici plus puissante que la consanguinité, qui, seule, n'opère pas ces change-

Digitized by Google

ments dans l'état de complète liberté des animaux. Ce qu'il y a de certain, c'est que, par voie de sélection et de consanguinité, on a créé des races blanches. Si c'est là le résultat obtenu par M. Aubé, nous nous inclinons; mais si, à volonté, il a produit, dès la première génération, des lapins blancs avec des lapins noirs, par le seul fait d'avoir uni ensemble les frères et les sœurs, il a fait ce que d'autres, à notre connaissance du moins, n'avaient point encore fait. Dans tous les cas, nous serions plus qu'étonnés d'apprendre que, dans les portées, il ne se fût point trouvé de sujets noirs. En ce qui concerne les moutons, nous n'avons pu jusqu'ici nous rendre compte de la cause qui produit les moutons bruns ou noirs. Ce que nous avons observé, c'est que ces anomalies ne se rencontrent que chez les races ovines communes. Nous n'en n'avons jamais vu ni dans la race mérinos, ni dans les Southdowns, par exemple. Et, cependant, qui pourrait nier que la consanguinité ne s'exerce fréquemment dans les troupeaux de ces deux races, qui sont peu répandues chez nous à l'état de pureté. L'observation manque donc de justesse. Quant à la dernière phrase de M. Aubé, nous avouons ne la pas comprendre. Il appelle à son aide M. Richard (du Cantal), qui est convaincu « que ce mode de reproduction est vicieux. » Ce dernier affirme « qu'on avait remarqué à Grignon, en 1838, que l'accouplement en dedans, quelque temps continué, d'une race de porcs anglais, a eu pour résultat la dégradation de la race. » Ces déductions de faits isolés ne sont point difficiles à tirer, mais elles sont fort dangereuses et, en tous cas, peu scientifiques. Car à côté de ces faits, qui peuvent être et qui, dans notre opinion, sont certainement le résultat de causes diverses, on peut en citer d'autres à l'infini, qui déposent en faveur de l'innocuité des unions consanguines. La plus belle porcherie de France, comme l'attestent les coupes d'honneur remportées au concours de Poissy par M. de La Valette, à deux reprises différentes, cette porcherie, disons-nous, se maintient dans cet état de prospérité, parce que, ou quoique la consanguinité préside à tous les accouplements. Cette année, cependant, lord Radnor, qui, à cette heure, possède en Newleicesters la porcherie la plus célèbre d'Angleterre, ayant informé M. de La Valette qu'il avait été très heureux dans son élevage, ce dernier vient de se décider à emprunter un nouveau mâle au châtelain de Colleshill-House. Mais c'est une fantaisie dictée simplement par l'espoir d'améliorer encore, si toutefois cela était possible, une famille d'animaux qui, déjà, peuvent rivaliser avec ceux du noble lord.

M. Boudin cite encore deux propriétaires d'équipages, M. Ernest Bertrand et M. le comte R..., qui constatent, l'un que : « Après un certain nombre de générations consanguines, on remarque que les

Digitized by Google

chiens deviennent plus fins et meilleurs encore que leurs producteurs, mais aussi ils sont moins robustes, ils sont sujets à la maladie des jeunes chiens ; cette maladie devient de plus en plus violente, et il est très difficile de les élever. Ceux qui échappent à la maladie ont la vie plus courte ; les mâles deviennent promptement impuissants, et les femelles cessent, encore jeunes, de donner des portées. » Le second, M. R..., prétend qu'après une période de vingt-cinq ans, cette race anglo-normande avait dégénéré à ce point, que les descendants avaient perdu leur élégance et leur vigueur, et qu'ils finirent par ne plus se reproduire. M. Boudin s'autorise encore d'un mémoire de M. Aubé, dans lequel il est dit que des carpes, élevées dans un vivier avec beaucoup de succès, ont dégénéré lorsqu'on a voulu repeupler ce vivier avec des carpes provenant d'un couple pris dans le premier groupe. M. Aubé est un entomologiste distingué dont l'observation mérite attention. Il sait comme nous tous qu'il vaut mieux prendre des semences d'un autre champ que de semer toujours le même blé dans le champ qui l'a produit. Ce fait, pour être très général et plus général que celui dont il parle, est-il mieux expliqué, et l'analyse chimique des terres a-t-elle dit là-dessus son dernier mot, et prétend-elle savoir toutes les causes qui agissent dans ces circonstances ? Les carpes sont des êtres vivants plus complexes que les végétaux, et les conditions d'existence de ceux-ci étant fort obscures, elles le sont davantage encore pour la chimie vivante. Il faut certainement enregistrer toutes ces observations, les classer pour en profiter, si l'on peut, mais se garder d'en tirer des conclusions aussi radicales. Et, d'ailleurs, il ne manque pas de faits à opposer à ceux-là. Quand on veut peupler une garenne, par exemple, grâce à la fécondité des lapins, deux ou trois générations suffisent, et, à coup sûr, on compte sur la consanguinité. Mais, ici, c'est la liberté qui intervient dans la propagation, opposée à la domestication contrainte pour les carpes de M. Aubé. Le docteur Dauncy, en Angleterre, n'a-t-il pas créé un grand nombre de variétés de lapins par ce procédé ? N'est-ce pas aussi celui dont s'est servi M. d'Arbalestrier dans la création des vers à soie de Loriol ?

« Ainsi, continue M. Boudin, non-seulement le croisement en dedans est loin de produire à lui seul l'animal factice, appelé le cheval anglais ; mais, d'autre part, on oublie trop facilement que le cheval fabriqué exclusivement en vue du jeu et de l'agrément, que le cheval de parade n'a pu résister au choc des fatigues et des privations de la campagne de Crimée, alors que le cheval de France, moins beau selon le préjugé, mais plus vigoureux, était épargné. » Il nous sera facile de démontrer qu'il y a presque autant d'erreurs que de mots dans cette citation. Mais commençons par établir qu'en langage zoo-

Digitized by Google

technique, l'expression de *croisement* ne s'entend point dans le sens que lui donnent les physiologistes qui, en général, opposent le croisement à la consanguinité. Il n'y a croisement, selon les zootechniciens, que dans l'union de race à race, et non dans celle de famille à famille. Ceci établi, nous reconnaissons avec M. Boudin que ce n'est point seulement l'*in and in* qui a formé le cheval de pur sang, que M. Boudin appelle fort à tort le cheval anglais, puisqu'il existe au delà de la Manche plusieurs races de chevaux, qui toutes ont des origines différentes. Mais enfin, nous supposons que c'est du cheval de pur sang que l'auteur veut parler, puisqu'en effet, tout en admettant que les soins hygiéniques et l'entraînement ont aussi contribué à fixer la race, il faut convenir que c'est bien par la consanguinité que la race dite de pur sang a été fondée.

Nous demanderons à M. Boudin : pourquoi cette épithète de *factice*, donnée spécialement au cheval de pur sang, et qui dans l'esprit de l'écrivain équivaut à un mauvais compliment? Qu'entend-il par le mot *factice?* Il eût été bon de l'expliquer. A un certain point de vue, toutes les races domestiques peuvent être désignées de la sorte, et l'expression ne peut être prise alors que comme l'opposé du mot *sauvage*. Dans ce cas, la qualification d'animal *domestique* est la seule qui convienne, et c'est aussi celle qui est adoptée généralement. M. Boudin a-t-il voulu faire entendre que, privé des soins de son maître, le cheval de pur sang dégénérerait promptement? S'il en est ainsi, nous lui répondrons qu'on pourrait en dire autant de toutes les autres races ou espèces domestiques, qui, rendues à l'état de nature, perdraient une partie de leurs caractères actuels, c'est-à-dire tous ceux qui leur ont été inculqués par l'homme. L'épithète de *factice* a donc été appliquée inconsidérément par M. Boudin au cheval de pur sang.

En nous adressant à M. Devay, nous avons répondu à cette fausse allégation d'un but frivole à propos de la création de la race dite de pur sang, et nous n'y reviendrons pas. En revanche, nous relèverons cette expression de *cheval de parade*, qui d'ailleurs n'a aucun sens, employée à propos de chevaux, car nous ne connaissons pas de races qui ne soient bonnes qu'à « parader. » Dans toutes on trouvera exceptionnellement des sujets sans énergie, sans vigueur, sans *fond*, et incapables d'un autre service que celui de parader quelques instants; mais, à cette heure, toutes nos races, sous l'empire du régime, résultat d'une agriculture avancée, présentent à des degrés divers des qualités solides. Dans tous les cas, l'épithète donnée par M. Boudin ne pouvait être plus mal appliquée qu'au cheval de pur sang, puisque, comme nous l'avons dit tout à l'heure, c'est lui

Digitized by Google

qui, employé à des allures vives, a donné les preuves du *fond* le plus soutenu.

Le cheval de pur sang était si bien considéré comme l'antipode du cheval de manége ou de parade, ce qui revient au même, par les écuyers du siècle précédent, que le duc de Newcastle déprécia beaucoup le cheval arabe acheté par Jacques Ier. Il avait pressenti que le cheval de pur sang, avec ses grandes allures, amènerait inévitablement la ruine de l'ancienne équitation, qui *renfermait* les chevaux dans des actions courtes et relevées.

M. Boudin pense-t-il que la cavalerie anglaise n'est exclusivement composée que de chevaux de pur sang ? Nous lui ferons observer de plus que si beaucoup de chevaux des brillants escadrons qui chargeaient à Balaklava sont morts sous les murs de Sébastopol, c'est qu'ils avaient à lutter, non-seulement contre un climat étranger, mais encore qu'ils étaient exposés à toutes les intempéries de la mauvaise saison, privés de l'abri auquel ils étaient habitués; que cette mortalité effrayante a également atteint les chevaux français qui se trouvaient là, chevaux qui, d'ailleurs, vu les croisements successifs avec le cheval de pur sang, dont ils proviennent, ont du moins du côté paternel la même origine. Enfin, les chevaux qui ont le mieux résisté à cette terrible campagne de Crimée, ce sont justement les chevaux barbes, qui composent maintenant plusieurs de nos régiments de cavalerie légère, et que M. Boudin désigne à tort comme chevaux français, puisqu'ils sont nés dans l'Algérie, de race arabe. L'exemple qu'il a choisi si malencontreusement prouve donc en faveur de notre thèse et contre la sienne. Mais peut-être M. Boudin dira-t-il aussi que le cheval arabe est un animal *factice*, et dans le sens qu'il a donné au mot, il aurait parfaitement raison. Car quel est l'animal qui, dès sa plus tendre enfance, reçoit plus de soins que le cheval d'Orient? L'Arabe ne considère-t-il pas son coursier comme son plus fidèle compagnon, et ne l'entoure-t-il pas de toutes les attentions? Ne lui arrive-t-il pas parfois même de préparer sa nourriture avec de la farine délayée dans de l'eau, voire même, disent quelques-uns, avec de la viande ou du café?

Lorsqu'on a lu les récits où sont consignés les hauts faits de tant de chevaux fameux dans la race de pur sang, quelle valeur peut-on accorder à la première partie de la phrase suivante : « En résumé, dit M. Boudin, ces prétendus animaux modèles, produit de l'inceste, aidé d'une vie tout artificielle, se réduisent, dans l'espèce chevaline, à un cheval factice, impropre au travail et à la guerre ; dans l'espèce bovine, à un bœuf cylindrique, bas sur pattes et presque sans os ; dans les espèces ovine et porcine, à des monstres qui n'ont jamais de leurs ancêtres que le nom, et fabriqués en vue d'une gas-

Digitized by Google

tronomie peut-être aussi factice elle-même que les animaux dont elle se repaît. » Nous croyons qu'il est inutile de rapporter les exemples bien connus qui attestent ce dont est capable cet animal « factice, » qui fait chaque jour, non-seulement sur les hippodromes, mais dans les chasses les plus dures, et, disons-le aussi, quelquefois même sur nos grandes routes, attelé à quelque diligence, ce qu'aucun cheval sauvage ne pourrait faire sans une longue préparation préalable. Passons donc aux reproches adressés aux animaux de boucherie. Il est vraiment regrettable que M. Boudin ne nous ait pas décrit le bœuf idéal selon lui; ne nous ait pas dit quelles étaient les formes qu'il devait avoir pour répondre à nos besoins. A moins que M. Boudin ne veuille ranger l'homme dans les herbivores, et nous condamner à ne manger que des légumes. Nous serions presque tentés de le croire, puisqu'il applique son expression favorite à notre penchant à nous nourrir de viande. Toutefois, comme nous doutons qu'il fasse beaucoup de prosélytes et qu'il persuade à tout homme qui dépense des forces, soit intellectuelles soit physiques, qu'elles seront mieux réparées par la pomme de terre que par un morceau de bœuf ou de mouton, nous dirons que la forme cylindrique chez les animaux de boucherie est celle qui a été reconnue comme la plus favorable et la plus rationnelle par tous les zootechniciens sans exception; et que ces derniers ont bien agi en diminuant chez l'animal destiné à nous nourrir le système osseux, qui ne doit être fortifié que chez les êtres élevés en vue de la locomotion et de la traction. En un mot, pour ces dernières espèces c'est la balance qui est le véritable criterium de la valeur du produit; on sait déjà de quel côté penche cette balance.

Un professeur d'art vétérinaire à Lyon, M. Grognier, exposait dans son cours, il y a quelques années, les avantages de la consanguinité; mais il n'osait pas conseiller son usage au delà des premières générations. « Poussée plus loin, disait-il, elle a de grands inconvénients. » C'est à peu près ce que pense M. Magne, directeur de l'Ecole impériale vétérinaire d'Alfort. Le savant professeur de zootechnie disait, dans une communication faite par lui à l'Académie de médecine, le 12 mai 1863 : « La consanguinité, qui, chez l'homme, fait sentir son influence dès le premier mariage entre parents, ne produit des effets sensibles sur les animaux qu'après plusieurs générations consanguines. » Et là, il veut parler d'effets pernicieux. Il cite des altérations des os, des affections tuberculeuses, l'affaiblissement de l'économie animale, l'albinisme, la stérilité et les altérations de la nutrition. « Les premières générations de bœufs, dit-il, de moutons, provenant d'un accouplement consanguin, se nourrissent très bien; les fonctions assimilatrices ne souffrent que lorsqu'une suite d'unions entre parents a altéré l'organisme. » Après avoir examiné les diffé-

Digitized by Google

rentes hypothèses proposées, M. Magne pense que, dans le doute, les éleveurs doivent agir comme si la consanguinité était malfaisante par elle-même, et ne l'employer que lorsqu'elle est tout à fait nécessaire. Une des raisons qu'il donne, et qui nous a le plus frappé, c'est que par la façon peu favorable dont est pratiquée la médecine vétérinaire, le peu de soins que les éleveurs français donnent en général à leur bétail, il n'y a guère d'exploitations rurales où il n'existe des maladies, des défectuosités que les accouplements consanguins peuvent développer. En somme, M. Magne croit qu'il n'est pas possible, dans l'état actuel de la science, de dire si la consanguinité agit en altérant la constitution ou seulement en facilitant la transmission des vices de conformation. Dans tous les cas, il se prononce, comme on l'a vu, contre les unions consanguines dans l'espèce humaine comme chez les animaux.

III

Pour réfuter d'une façon plus générale ceux qui affirment la nocuité des accouplements consanguins, nous allons nous appuyer sur la loi de l'hérédité et sur d'autres faits encore. Le cas de l'hérédité se formule ainsi : *les enfants ressemblent aux père et mère;* ou bien encore : *le pareil produit son pareil.* Cet axiome étant admis par tous, nous dirons : toutes les fois que vous accouplerez ensemble des individus bien constitués, vous obtiendrez des produits bien constitués. Si, au contraire, vous accouplez ensemble des individus malsains, vous obtiendrez des produits malsains. Ce qui ne veut pas dire, toutefois, que, dans l'un et l'autre cas, on ne puisse trouver des sujets qui échappent à la loi de l'hérédité, mais ce ne sont alors que des exceptions. Les unions consanguines ne peuvent se soustraire à une nécessité physiologique, à une loi naturelle, car, s'il en était autrement, cette loi de l'hérédité, universellement reconnue, ne serait plus une loi.

Ceci admis, il ne s'agit plus, dans les accouplements, que de faire un choix rigoureux, d'écarter de la reproduction tout être atteint d'un vice, qu'il s'agisse d'union consanguine ou non. M. Gayot a dit : « Qu'est-ce donc que la consanguinité, sinon la loi d'hérédité agissant, ou puissances cumulées, ainsi que deux forces parallèles appliquées dans le même sens ? » Cette formule est d'une grande justesse et indique clairement quel peut être le rôle de la consanguinité dans la formation ou dans l'amélioration des races. On en tirera donc cette conclusion, que plus il y aura de points d'affinité entre les reproducteurs, plus leur degré de parenté sera rapproché, plus aussi les qua-

Digitized by Google

lités ou les défauts se perpétueront par l'emploi de la consanguinité. La logique le veut ainsi. Ceci nous conduit à dire que, dans les observations présentées par les partisans de la nocuité des unions consanguines, on n'a pas, en général, tenu assez de compte de la distinction qu'il fallait faire entre l'hérédité saine et l'hérédité morbide. C'est ainsi que nous voyons journellement attribuer à la consanguinité les tristes effets de l'hérédité morbide. Les faits vont achever de prouver l'innocuité de la consanguinité *ipso facto*.

Le fait le plus saillant, érigé maintenant en système en Angleterre, c'est la création de plusieurs races par l'application du principe de la consanguinité. Qui ne sait, en effet, que c'est sous son empire que se sont formées, entre autres, la race dite de pur sang dans l'espèce chevaline, et la race de Dishley dans l'espèce ovine. Et si les races se sont maintenues jusqu'ici avec une fixité remarquable, comment ne pas admettre que la méthode de Bakewell ne soit en parfaite harmonie avec les lois de la nature! Comment certains auteurs ont-ils pu dire que les unions consanguines répugnaient instinctivement aux animaux? Comment admettre que les enfants d'une même portée conservent en vieillissant, et lorsqu'ils ont été séparés par circonstance, le sentiment de leur parenté? Quel est le fait qu'on pourrait invoquer à l'appui de ce sentiment de la famille chez les animaux? D'ailleurs, n'y a-t-il pas des espèces monogames? Les chasseurs ne savent-ils pas, par exemple, que les chevreuils ne s'accouplent qu'entre frère et sœur? L'espèce du chevreuil est-elle pour cela dégénérée, et depuis quand l'homme voudrait-il réformer les lois de la nature?

Un hippologue anglais, Haukey-Smith, grand partisan de la consanguinité dit : « Un grand nombre de nos meilleurs chevaux descendent cependant, dans les deux lignes, de la même race noble. Nous devons donc allier, autant que possible, nos meilleures familles entre elles, et choisir même, pour les accouplements, les individus dont les degrés de parenté sont les plus rapprochés..... Comme je tiens à appuyer de preuves chacune de mes assertions, et à démontrer que je ne parle que d'après des faits, je vais en citer quelques-uns de nature à légitimer sans doute, auprès de mes lecteurs, les pensées que je viens d'exprimer. Je devrais commencer les recherches par les faits relatifs à *Fynig-Childers;* mais je remets aux pages suivantes les preuves à donner de la descendance de ce cheval extraordinaire, *dans les deux lignes d'une souche unique*. Je parlerai donc en premier lieu du célèbre *High-Flyer;* il était fils d'*Hérode*, sa mère, *Rachel*, était fille de *Blank* et petite-fille de *Regulus;* l'un et l'autre issus de *Godolphin-Arabian*. *Rachel* fut mère de beaucoup de bons chevaux, entre autres de *Marc-Anthony*, qui courut vingt-

Digitized by Google

huit fois et remporta vingt fois la victoire. *Old-Fox*, excellent cheval de course et reproducteur hors ligne, était issu de *Clumsey*, et sa mère, *Bay-Peg*, ainsi que sa grand'mère, *Bay-Peg*, étaient sœurs et filles l'une et l'autre de l'arabe *Leeds*. *Omar*, par *Godolphin* et *Lath*, a donné naissance à plusieurs chevaux célèbres. *Lath* était elle-même fille de *Godolphin*. Le père avait donc sailli sa fille, et de cet accouplement consanguin immédiat était né *Omar*. *Brabaham-Blank* était fils de *Brabaham* et d'une sœur de *Blank*, fille de *Godolphin*. *Brabaham* étant lui-même fils de *Godolphin*, se trouvait ainsi devoir la vie au frère et à la sœur. *Johanny*, par *Matchom*, descendait des deux côtés, à un degré très rapproché, de *Godolphin-Arabian*. *Shark*, ce cheval extraordinaire, par *Marske* et une jument fille de *Snap*, était issu du même père dans les deux lignes. Son père, *Marske*, était fils de *Squirt*, et celui-ci de *Barlett's-Childers*. *Snap* était petit-fils de *Flynig-Childers* par *Snip*. *Barlett's Childers* et *Flynig-Childers* étaient deux frères consanguins, fils de l'arabe *Darley*. Un dernier exemple entre tant d'autres : le célèbre *Sweetbriar*, qui ne fut jamais vaincu, père d'une nombreuse lignée de chevaux fameux, était par *Syphon* et une jument, fille de *Shakespeare*. Le père de *Syphon*, — *Squirt*; — le père de celui-ci, *Barlett's Childers*, fils de *Darley-Arabian*. *Shakespeare* était fils de *Hobgoblin*, et celui-ci d'*Aleppo* par *Darley*. Bien plus encore, la mère de *Shakespeare* (*Little-Hartley*), étant elle-même fille de *Barlett's Childers*, non-seulement *Sweetbriar* descendait dans les deux lignes de l'arabe *Darley*, et son grand-père se trouvait être lui-même des deux côtés du même auteur commun. Faut-il donc s'étonner maintenant si je recommande la consanguinité, et si je la regarde, lorsqu'on la pratique avec des individus de bonne souche, comme un des principes les plus actifs et les plus sûrs du maintien de la supériorité des races? »

Les Arabes eux-mêmes ont de tout temps pratiqué les alliances dans les mêmes familles, témoin celle des *Kocklanis*, qui depuis des milliers d'années se perpétue par la consanguinité plus ou moins rapprochée. L'opinion d'Haukey-Smith est partagée par presque tous les physiologistes anglais. Parkinson invoque l'heureuse tentative de Bakewell, et recommande aux éleveurs de son pays d'imiter leur illustre devancier pour l'amélioration de leurs races. Paulett, célèbre éleveur et écrivain distingué, dit dans son *Essai sur le mouton* : « Après une expérience de vingt ans, et après avoir, pendant cet espace de temps, donné toute mon attention à l'élevage du mouton, je me sens plus disposé que jamais à continuer les élevages d'après le système *in and in*, plutôt que de faire passer les reproducteurs d'un troupeau dans l'autre. »

Digitized by Google

Si en Allemagne, Hartmann, qui dans le siècle dernier dirigeait les haras du duc régnant de Wurtemberg, s'est prononcé pour la nocuité des accouplements consanguins, voici ce qu'on lit dans l'excellent ouvrage intitulé *Cours complet d'Agriculture pratique*, traduit de l'allemand par M. Louis Noirot : « On ne peut maintenir dans sa forme primitive une race récemment importée ou produite depuis peu par le métissage, qu'en choisissant toujours, pour la reproduction, les individus les plus parfaits de cette race. Tant qu'on ne possède qu'un petit nombre de bêtes de race, l'accouplement doit avoir lieu, comme le disent les éleveurs anglais, *breeding in and in*, c'est-à-dire toujours dans le même sang, en alliant des animaux de la plus proche parenté. Si le nombre des têtes de bétail augmente, on choisit toujours les plus beaux sujets, sans égard à la parenté ; s'ils offrent tous la même perfection de formes, l'accouplement doit avoir lieu dans le degré le plus rapproché : de cette manière, on est plus sûr de perpétuer les qualités distinctives de la race, qu'en accouplant des individus d'une parenté plus éloignée. On a prétendu que les descendants des animaux produits par un accouplement en proche parenté dégénéraient, mais cette opinion n'est qu'une hypothèse bâtie sur des observations vicieuses et incomplètes que l'expérience n'a jamais confirmées, et qui sont en opposition avec un grand nombre de faits positifs..... La théorie de la consanguinité, dont la justesse paraît évidente, est féconde en conséquences pratiques. S'il est vrai que la progéniture offre les qualités des parents, il faut nécessairement, pour perpétuer une race donnée, choisir deux sujets qui réunissent l'un et l'autre au plus haut degré les propriétés qui les distinguent ; et comme cette condition se rencontre plus fréquemment chez les proches parents que chez les parents plus éloignés, on accouplera souvent le frère avec la sœur ou la nièce, et même le père avec la fille. Néanmoins, il arrive quelquefois que les individus diffèrent, sous quelques rapports, de ceux dont ils descendent, et c'est un motif pour accoupler ensemble des sujets de parenté éloignée, lorsqu'ils offrent le caractère de la famille d'une manière plus frappante que les parents plus rapprochés. Cependant, si deux femelles de la même famille offrent la même perfection, on sera plus sûr d'obtenir du mâle un individu semblable à lui-même, en l'accouplant avec sa sœur ou sa mère, qu'en l'accouplant avec sa tante, dont il est éloigné de quatre ou cinq degrés. »

De même que M. Gayot, qui dit dans la *France cheraline :* « Le point vrai, fondamental, est tout entier dans ce double fait, l'exclusion des défauts, — l'alliance des qualités les plus élevées de la race, » M. Sanson termine ainsi une lettre adressée à la *Gazette hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie* : « Toutes les allégations

Digitized by Google

zootechniques opposées aux faits précis sur lesquels je me suis appuyé pour démontrer que la génération consanguine, pas plus qu'aucune autre, ne peut faire apparaître, dans l'individu procréé, que les qualités bonnes ou mauvaises des ascendants sont de la même force...., il demeurera donc établi, j'espère, que la consanguinité n'agit pas autrement qu'en favorisant l'hérédité..... » Dans un article de la *Culture*, le même écrivain dit encore : « Il y a longtemps que les espèces animales seraient éteintes, si l'union entre parents eût été une cause réelle de dégradation. » Dans le *Livre de la Ferme*, M. Sanson exprime ainsi l'idée émise par nous tout à l'heure : « Les faits rigoureusement constatés font voir que les accouplements consanguins, pratiqués entre individus sains et bien constitués, réunissent précisément toutes les conditions physiologiques capables de donner lieu plus sûrement que les autres à un produit réunissant au plus haut degré possible les mérites de ses ascendants. » Cette conclusion est aussi celle que nous trouvons dans une brochure de M. J.-B. Huzard, sur les *Accouplements entre animaux consanguins*. Le savant zootechnicien n'était point aussi radical à ce sujet dans le livre qu'il publiait en 1843, sous ce titre : *Des Haras domestiques et des Haras de l'Etat en France*. Mais aujourd'hui, il ne reste plus aucun doute dans son esprit sur la parfaite innocuité. M. Huzard s'est livré à une enquête sérieuse des faits, et l'opinion d'un homme aussi distingué, formulée après bien des années d'études consciencieuses, principalement sur l'hippologie, est un témoignage considérable en faveur de notre thèse.

Nous voudrions espérer que, après l'exposé que nous venons de faire des différentes opinions des savants et des praticiens sur la consanguinité, le lecteur tirera lui-même les conclusions auxquelles nous sommes arrivé. Ce résultat serait certainement celui que nous ambitionnons le plus, car il prouverait que nous avons su résumer la discussion. Exposer simplement les faits et les doctrines, et faciliter par là la tâche de ceux qui entreprendraient de se former une opinion sur une question si importante et si intéressante, tel a été notre but. Puissions-nous l'avoir atteint !

Cte GUY DE CHARNACÉ.

Digitized by Google

GIACOMO MEYERBEER

Encore une lyre de brisée, et l'une des plus harmonieuses et des plus puissantes! Ici, du moins, notre hommage mérité s'adresse à un talent venu à son heure, depuis longtemps reconnu et compris. Nous n'avons pas à protester, cette fois, comme nous avions dû le faire récemment, à propos d'un autre maître, contre les caprices iniques de la renommée, contre cette justice tardive et boiteuse comme les prières d'Homère, qui souvent se traîne à perte de vue sur la trace du génie, et ne le rejoint qu'au tombeau. L'auteur de *Robert* a été largement le contemporain de sa gloire; depuis longtemps il avait vaincu, et les notes discordantes de la critique se perdaient dans une immense acclamation, qui ne s'éteindra pas avec lui. Par la nature même de son talent, souple autant que vigoureux, il savait tout à la fois dompter et enchanter la masse du public en anticipant, avec une réserve habilement calculée, sur les tendances qu'il pressentait. Comment nous défendre d'une admiration reconnaissante pour le maître dont la force complaisante savait si bien faire à l'exécutant sa part dans le triomphe, et conduire son auditoire, par des sentiers fleuris, jusque dans les hautes régions de l'art! C'est à la France qu'il appartient de payer la première un juste tribut de regret au compositeur éminent, naturalisé dans notre pays par des chefs-d'œuvre qui ont jeté un éclat si vif et si durable sur notre première scène lyrique. Sa laborieuse et brillante carrière offre plus d'un salutaire enseignement aux artistes et à tous ceux qu'enflamme la noble ambition d'arriver au succès par des voies honorables. Ils y trouveront un exemple mémorable de ce que peut une aptitude réelle, alliée à l'habileté pratique et à l'énergie de la volonté.

Digitized by Google

I

Nous n'avons pas la prétention de recommencer la biographie détaillée de Meyerbeer; elle a été faite ici même par M. Léon Kreutzer, dans une savante et classique étude, fréquemment citée depuis dix ans, et à laquelle la presse française et étrangère fait encore en ce moment de larges emprunts[1]. Toutefois, depuis l'époque où ce travail a paru, Meyerbeer a conquis de nouveaux titres à la faveur du public par *l'Etoile du Nord* et *le Pardon de Ploërmel.* De plus, ses œuvres précédentes ont subi victorieusement l'épreuve du temps. Longtemps méditées, soigneusement élaborées, elles n'ont rien de commun avec ces productions, objet des éphémères caprices de la mode, qui s'épanouissent et se fanent plus vite que les roses. Chaque année qui s'écoule éclaircit les rangs de la génération qui la première eut le bonheur d'applaudir aux chefs-d'œuvre de Meyerbeer, mais leur beauté persiste et s'impose aux nouveaux venus, et le temps n'a pas encore imprimé une ride aux figures suaves et sereines d'Alice, de Valentine et de Fidès. Certaines parties de ces ouvrages avaient même besoin de cette consécration; elles ont grandi dans la perspective, par la comparaison avec des œuvres plus récentes, et aussi par suite de l'élévation sensible de la moyenne d'éducation et d'intelligence musicales du public. Qu'il nous soit donc permis, en payant notre hommage à l'illustre mort, de revenir brièvement sur les principaux incidents de cette carrière si bien remplie, et de définir nettement la portée et le véritable caractère de l'œuvre du grand maître dont le monde musical pleure la perte.

Né dans des conditions exceptionnelles d'opulence, Meyerbeer est un des exemples qui prouvent que la richesse n'est pas un obstacle aussi général qu'on le croit à l'opiniâtreté du travail et à la noble passion de la gloire. Il fut aussi du petit nombre des enfants-prodiges, chez lesquels l'âge mûr justifie et dépasse les promesses de l'adolescence. Pianiste remarquable et remarqué dès sa douzième année, il dédaigna bientôt ces triomphes trop faciles, et se consacra tout entier au labeur plus difficile de la haute composition. Il eût été incontestablement le premier des élèves du savant abbé Vogler, s'il n'avait eu pour condisciple Charles-Marie de Weber. Tous les biographes de ces deux maîtres ont parlé de leur amitié fraternelle, qui survécut même à ce qu'on a nommé, en Allemagne, la défection de

[1] Voir *Revue Contemporaine*, 1re série, t. VIII, p. 469, 633, et t. IX p. 136.

Digitized by Google

Meyerbeer. Les trois premiers ouvrages de celui-ci, l'oratorio de *Dieu et la Nature* (1811), l'opéra du *Vœu de Jephté* (1812), celui, déjà plus remarquable, d'*Abimélec* (1815), étaient des œuvres allemandes, trop allemandes peut-être. On y reconnaissait cette préoccupation excessive des formules scholastiques, défaut commun chez les jeunes compositeurs qui ont fait de bonnes études, et tiennent à étaler leur savoir précoce. Les circonstances n'étaient pas favorables à ces formes sévères et compliquées. Au sortir des guerres de l'Empire, l'Allemagne cherchait plutôt dans la musique une occasion de délassement, de distraction joyeuse et facile, qu'un sujet de contention d'esprit; elle n'échappait aux armes françaises que pour tomber sous le joug fleuri des mélodies italiennes de Cimarosa, de Paësiello et bientôt de Rossini. Tandis que l'individualité puissante de Weber se roidissait contre cette invasion avec la superbe inflexibilité du génie, son ancien condisciple, esprit plus souple, plus impatient de succès immédiats, se faisait presque complétement italien, sacrifiant sans scrupule l'harmonie à la mélodie, et parfois la mélodie elle-même aux exigences les plus capricieuses de la vocalisation. Cette transformation valut à Meyerbeer des succès non-seulement en Italie, mais dans son propre pays, où son triomphe souleva toutefois d'amères protestations. On peut, en effet, regretter qu'il ait alors fait trop bon marché de son individualité, surtout dans ses premiers opéras italiens, car elle commence à réagir dans *Marguerite d'Anjou* (1822), et encore plus dans le *Crociato* (1824). Mais si Meyerbeer fut un moment par trop rossinien, il l'était encore à peine assez pour le public italien et français d'alors, et même pour la grande majorité du public allemand. Aujourd'hui plus que jamais, il serait injuste de reprocher à l'auteur de *Robert* ces péchés de jeunesse, suffisamment expiés par l'oubli. Il faut lui pardonner *Romilda*, *Emma*, l'*Esule di Granata*, comme on pardonne à Rossini *Elisabeth*, *Zelmira*, *Armida* et autres feux d'artifice musicaux aujourd'hui bien éteints, et qu'aucun chanteur de nos jours ne serait capable de rallumer.

Dans les deux derniers ouvrages italiens de Meyerbeer, on voit se prononcer un commencement de retour au style sérieux et soutenu, semblable à celui qui se produisit, vers la même époque, chez Rossini. Il y a aussi loin de *Tancredi* à *Mosè* que des premiers opéras italiens de Meyerbeer au *Crociato*.

Les biographes de Meyerbeer n'accordent pas en général assez d'attention à cette partition. Le *Crociato* n'est pas assurément une œuvre de premier ordre. Les rôles principaux sont jetés dans un moule trop uniforme; on y sent encore presque constamment dominer, dans les *soli*, la préoccupation de faire briller à tout prix l'exé-

Digitized by Google

cutant par des fusées de vocalises en désaccord flagrant avec les situations et les caractères. Armando, le *Crociato*, aussi brave que volage, l'irrésistible séducteur dont le rôle fut créé par Veluti, le dernier castrat célèbre d'Italie; Felicia, la timide amante délaissée; Palmide, la princesse musulmane convertie par l'amour; Adriano, l'intrépide et malheureux grand-maître, et jusqu'au farouche soudan Aladin, font, dans leurs cavatines, une consommation effrayante de gammes, de trilles et d'arpéges, pour exprimer la fureur, la tendresse, la résignation et la pitié. Mais les mélodies, quoique souvent ornementées à l'excès, ont un caractère de fraîcheur, d'inspiration prime-sautière qu'on ne retrouve pas toujours dans les dernières œuvres du maître, et le sentiment dramatique, qui fait presque absolument défaut dans l'expression des passions individuelles, se retrouve souvent à un haut degré dans les morceaux d'ensemble. L'introduction, où les croisés, prisonniers et contraints de faire l'office de maçons ou de charpentiers, exhalent leur douleur, est un morceau de premier ordre, où le maître a exprimé avec un rare bonheur le tendre regret du pays natal, alternant avec de violentes explosions de désespoir, tandis que le rhythme implacable des basses rappelle incessamment à l'auditeur le dur et monotone labeur des manœuvres. La mélodie principale du trio célèbre en *mi* bémol, *Giovinetto cavalier*, dont le début, comme l'a remarqué M. Kreutzer, rappelle un chœur du *Mariage de Figaro*, s'harmonise à merveille avec le sens des paroles. Nous n'en dirons pas autant du chœur pourtant resté populaire : *Nel silenzio frà l'orror*, dont le caractère éclatant et joyeux conviendrait mieux à des soldats marchant triomphalement en plein jour, qu'à des traîtres complotant dans l'ombre d'un souterrain. La prière d'Adriano, ce grand-maître toujours battu et prisonnier malgré ses vaillantes roulades, est un morceau fort propre à faire valoir la sensibilité et l'énergie du chanteur, aussi bien que son agilité; mais elle a le tort de trop rappeler celle de *Moïse*. On peut encore citer le chœur syllabique, à répliques vivement croisées, où les conjurés cherchent à se faire des auxiliaires des prisonniers chrétiens; la fête sur l'eau, très remarquable d'un bout à l'autre comme orchestration et comme mélodie, le chœur alternatif des imans et des guerriers, où deux mélodies de caractère essentiellement différent se réunissent à la fin dans un ensemble harmonieux; et encore le quintette avec chœurs, où le soudan longtemps abusé fulmine des imprécations contre sa fille. Mais le morceau capital de l'œuvre est le final du premier acte, où, malgré les supplications des femmes, chrétiens et musulmans se déclarent une guerre à mort. Sauf quelques fioritures vieillies qu'il serait prudent de retrancher dans l'exécution, ce morceau peut être considéré

Digitized by Google

comme l'un des chefs-d'œuvre du maître. On y trouve déjà toute son habileté à disposer et manier les masses vocales et instrumentales. Supérieurement interprété à la *Fenice* par Veluti, Lablache et la célèbre Méric-Lalande, le *Crociato* eut un grand succès en Italie. Il fit moins d'effet à Paris, malgré tout le talent de la *Diva* Pasta, de Dônzelli et de Levasseur. On trouva cette musique trop bruyante, trop savante, pas assez rossinienne. Repris il y a peu d'années au Théâtre-Italien, il y a soulevé des critiques absolument inverses, tant le goût du public avait changé dans l'intervalle, grâce à Meyerbeer lui-même. Malgré l'incontestable valeur d'une grande partie du *Crociato*, nous croyons que ses jours de triomphe sont passés sans retour. Cette œuvre a deux choses contre elle, l'absurde niaiserie du libretto, et une difficulté d'exécution tout à fait insurmontable aujourd'hui. Dans la situation actuelle de l'art du chant, on pourrait hardiment défier n'importe quel *impresario* de réunir un personnel de cinq artistes réunissant une puissance et une flexibilité de gosier suffisantes pour interpréter dignement la dernière et la plus remarquable des œuvres italiennes de Meyerbeer. Au train dont vont aujourd'hui les chanteurs, cette observation pourra bientôt s'appliquer également à l'œuvre entière de Rossini.

Indépendamment de son talent très réel, Meyerbeer possédait au plus haut degré cette finesse de tact qui pressent et assure le succès. Il comprit qu'après le *Crociato* il ne pourrait plus que se répéter et déchoir en Italie; que les triomphes plus durables auxquels il pouvait aspirer réclamaient un autre théâtre. Bien d'autres à sa place eussent essayé de l'Allemagne ; Meyerbeer devina qu'il avait moins de chances que tout autre d'être prophète dans son pays. Paris, où il était moins connu, moins apprécié qu'ailleurs, n'en était pas moins l'endroit le plus favorable, sous tous les rapports, à cette expérience décisive. Le succès qu'y avaient obtenu plusieurs ouvrages d'un style déjà plus dramatique et plus soutenu, comme *la Muette*, *Moïse*, *Sémiramis*, celui surtout du *Freyschütz*, témoignaient d'un progrès réel dans l'intelligence du public français, et d'un commencement de réaction contre la musique dont le but exclusif est de faire briller l'exécutant. Meyerbeer conçut le projet d'agir dans le sens de cette réaction, sans l'outrer toutefois, au moyen d'une œuvre mixte et de transition, retenant de ce que Schumann définissait le « passé immédiat, » le luxe de la vocalisation, partout où il ne froisse pas trop évidemment les vraisemblances scéniques, et reprenant à l'ancien passé le chant *spianato*, l'appropriation suivie de la musique au caractère des situations et des personnages, et le développement de l'orchestration. Au lieu de déclarer, comme les romantiques enthousiastes

Digitized by Google

de l'Allemagne, une guerre à outrance aux « Philistins [1], » ce que ses antécédents ne lui permettaient pas, Meyerbeer transigeait avec eux. Les admirateurs passionnés de *Tancrède* et de *Sémiramis* ne devaient pas se trouver trop dépaysés parmi les roulades d'Isabelle, tandis que ceux de *Don Juan*, du *Freyschütz* et de la *Vestale* se délecteraient aux sombres mélopées du rôle de Bertram, de la valse infernale et de la lutte suprême entre l'ange gardien et l'esprit tentateur.

Cette pensée de conciliation entre deux genres opposés explique aussi le choix de Scribe, l'auteur favori de la bourgeoisie parisienne, pour la composition d'un libretto romantique. Tel fut le point de départ de cette heureuse alliance, justifiée par un triple succès. *Robert le Diable* est donc, d'un bout à l'autre, une œuvre de conciliation et de raccordement, où l'on pourrait blâmer des réminiscences trop fréquentes du style italien, si l'on ne se souvenait que ces concessions à un genre dont la vogue n'était alors rien moins qu'épuisée, ont essentiellement contribué au succès de l'œuvre. C'est ainsi que Meyerbeer fut amené à tenir largement compte des exigences de la mode dans une bonne partie du rôle de Robert et dans celui d'Isabelle tout entier, à la réserve du fameux air : *Grâce !* et l'on ne saurait s'en plaindre bien vivement, quand on se souvient que ces brillantes vocalises étaient considérées, par une notable portion du public comme ce qu'il y avait de mieux ou de plus supportable dans tout l'ouvrage. En revanche, elles suffisaient pour le faire anathématiser par les *ultras* du bord opposé. Spontini n'a cessé jusqu'à son dernier jour de protester en termes plus que véhéments contre tout ce qu'avait fait ou pouvait faire Meyerbeer. Le jeune Mendelssohn, qui entendit *Robert le Diable*, en 1832, dans toute sa fraîcheur, avec ses premiers et admirables interprètes, n'en porta pas moins un jugement des plus défavorables. *Robert le Diable* est, suivant lui, une œuvre où le bruit dissimule mal le vide des idées, où le sentiment dramatique fait défaut (1). Plus tard, d'autres Allemands, et notamment Schumann, exagérèrent encore ces injustes critiques. Il est bien à regretter que ce maître infortuné n'ait pas employé à la pratique de la composition le temps qu'il perdait à déblatérer contre Meyerbeer et Rossini. L'étude impartiale et approfondie de leurs œuvres lui eût appris l'une des conditions indispensables du succès, dont il n'a malheureusement jamais tenu compte, la nécessité de *s'humaniser* davantage quand on s'adresse à des simples mortels, et de faire certaines concessions propres à faciliter l'exécution, et à mettre parfois en relief les qualités de l'exécutant. Mais Robert Schumann,

[1] Voir dans cette Revue notre étude sur *Schumann* (livr. du 31 janvier 1864).

Digitized by Google

auquel Meyerbeer n'a jamais pardonné cette hostilité, avait du moins l'excuse d'une entière bonne foi, laquelle ne nous paraît pas aussi évidemment acquise aux deux autres. L'orgueil férocement maladroit de Spontini réprouvait sans distinction tout ce que le public avait le mauvais goût d'applaudir, au lieu de *la Vestale* et de *Fernand Cortez*. Mendelssohn, physionomie très curieuse à laquelle nous reviendrons quelque jour, avait aussi sa bonne dose d'égoïsme, quoiqu'il le dissimulât mieux. Venu à Paris pour chercher un *libretto* d'opéra, il trouvait les places prises sur nos deux scènes lyriques, et cette déconvenue l'aidait bien un peu à trouver les poêmes de *Robert* et de *Fra-Diavolo* immoraux, et la musique au-dessous du médiocre.

On sait du reste que Meyerbeer était infiniment sensible à ces critiques, et même à d'autres moins autorisées. Il en fut pourtant distrait et vengé surabondamment par le succès immense et bientôt cosmopolite de *Robert*. Depuis plus de trente ans, ce succès, l'un des plus grands qui aient été jamais obtenus dans le genre dramatique, se poursuit sur tous les théâtres du monde, depuis les plus illustres jusqu'aux plus infimes. Sans doute, au point de vue de l'esthétique pure, et abstraction faite des nécessités transitoires de succès immédiat, *Robert* n'est pas une œuvre irréprochable. Certains ornements, à l'adresse du public de 1831, semblent aujourd'hui déplacés et nuisent à l'ensemble de l'œuvre. Elle n'a pas l'audace d'affirmation, le cachet profond d'individualité qu'on remarque dans les opéras de Mozart, dans le *Freyschütz*, dans certaines œuvres d'Hérold et d'Halévy, et qu'on pourrait même signaler parfois dans M. Wagner. Mais il est dans *Robert le Diable* assez de vraies beautés indépendantes de cette parure éphémère. Les rôles d'Alice et de Bertram sont dessinés d'un bout à l'autre avec une recherche d'intention aussi profonde qu'habile. Dans ce dernier, notamment, il n'est pas une phrase, pas un fragment de récitatif qui ne trahisse l'incessante préoccupation de caractériser ce type où s'associent et s'harmonisent l'ironie farouche, le remords d'une faute irréparable, l'angoisse paternelle. Cette physionomie, à peine dégrossie par le librettiste, a acquis un relief prodigieux sous la plume du compositeur. On la trouve surtout vivement accentuée dans les sombres répliques des duos avec Raimbaud et Alice, dans la grande scène infernale, où Meyerbeer a su faire briller l'agilité du chanteur sans choquer la vraisemblance dramatique, dans la célèbre invocation aux nonnes, et plus encore peut-être dans l'air *je t'ai trompé!* sublime explosion de prière désespérée, et dans le grand trio final. Pour justifier l'immense et long succès de *Robert*, il faudrait citer bien d'autres pages de cette œuvre à jamais mémorable; au premier acte, la ballade de Raim-

Digitized by Google

baud avec ses variantes d'accompagnement d'un effet si fantastique, et la romance d'Alice, vraie mélodie d'ange gardien ; au second, le final du tournoi, dont l'effet est grand encore, malgré les mutilations qu'il a subies dans l'arrangement scénique définitif ; au troisième, la romance *Quand je quittai ma Normandie*, l'une des plus suaves inspirations du maître, et qui contraste d'un façon si heureuse, si saisissante avec le brouhaha du conciliabule infernal auquel elle succède, et dont les bouffées souterraines jaillissent encore par moments, pareilles au derniers jets de flamme d'une éruption qui finit. Voici encore dans ce même acte le duo si entraînant de Robert et de Bertram : *Des chevaliers de ma patrie ;* au suivant, le ballet fantastique des nonnes, pour lequel on a depuis longtemps épuisé toutes les formules de l'éloge, puis l'air sublime de *Grâce !* Enfin, par une coïncidence heureuse que l'on retrouve encore dans *les Huguenots*, le cinquième acte de *Robert* est incontestablement le mieux réussi. Au chœur des moines, *Malheureux ou coupable*, où l'austère solennité de la mélodie se marie si bien aux paroles, succèdent l'air de Bertram et le grand trio final, que bien des critiques considèrent comme le chef-d'œuvre du maître. Nous ne connaissons que deux dénoûments comparables à celui-là : la scène du commandeur au dernier acte de *Don Giovanni* et le trio final des *Huguenots*. Toutefois, celui de *Robert* est peut-être supérieur, en ce sens que le compositeur a défini et rendu avec un bonheur inouï d'expression l'effort suprême du bon et du mauvais ange, et l'incertitude du résultat, poignante et terrible jusqu'au dernier moment. Toute sa puissance dramatique éclate surtout à partir du cri navrant de Robert : *Ayez pitié de moi !* et du croisement de plus en plus ardent et rapide des instances dont il est assailli, jusqu'à cet unisson des trois voix, tout à la fois ravissant et terrible, tant de fois imité depuis par d'autres compositeurs, et qui restera comme l'une des plus vives et des plus hautes expressions de l'art musical !

On a souvent raconté les intrigues, les incidents sans nombre auxquels donnèrent lieu la réception, l'étude, la mise en scène de *Robert le Diable*. Meyerbeer n'était encore considéré à Paris, par les juges les plus compétents, que comme un maître de second ordre, un brillant satellite de l'astre rossinien. On douta jusqu'à la dernière heure du succès de l'ouvrage, comme le spectateur doute jusqu'à la fin du salut de Robert, et, de l'aveu même de M. Véron, jamais *impressario* n'eut plus de peur d'être ruiné par l'œuvre à laquelle il allait devoir sa fortune. Cette musique, qui commence à sembler trop simple et trop limpide en présence des hardiesses harmoniques de l'école nouvelle, était alors accusée de complication barbare et de non-sens. « Il se peut, disait Meyerbeer, que ma musique n'ait pas

Digitized by Google

le *sens commun*, c'est qu'elle en a peut-être un autre. » Enfin, la première représentation de *Robert* fut marquée par une série d'accidents, où l'on aurait pu, avec un peu d'imagination, reconnaître la griffe d'un démon jaloux. Mais le succès d'une pareille œuvre, si bien appropriée, indépendamment de sa valeur réelle, aux tendances romantiques de l'époque (1831), n'était plus à la merci d'incidents scéniques, et ne pouvait pas être compromis par la maladresse d'un machiniste. *Robert le Diable* alla aux « étoiles, » et il y est demeuré : Meyerbeer avait gagné définitivement la grande bataille de sa vie.

II

Cinq années s'écoulèrent entre la première représentation de *Robert* et celle des *Huguenots*. Meyerbeer connaissait désormais à fond son public parisien; il sentait quelle responsabilité imposait à son talent un succès comme celui qu'il venait d'obtenir. De plus, le succès de la *Juive*, presque égal à celui de *Robert*, lui avait révélé, dans l'école française même, un concurrent redoutable. Meyerbeer fit front à tout avec cette sûreté de prévision, cette opiniâtreté intelligente de travail, qui caractérisent à un si haut degré son talent. L'ensemble de l'opéra des *Huguenots* est supérieur à celui de *Robert*, pour ceux qui cherchent dans la musique autre chose qu'un amusement frivole. On y trouve plus d'unité, une appropriation plus profonde et plus suivie, de la musique au poëme. La sombre austérité du sujet autorisait un retour marqué au style sévère dont Meyerber ne s'était jadis écarté qu'à regret, et qu'il avait désormais le droit d'imposer au public. Aussi les concessions aux réminiscences italiennes sont bien plus restreintes dans ce nouvel ouvrage; elles se réduisent aux rôles épisodiques de Marguerite et du page, et forment dans l'ensemble, avec le ballet, un véritable intermède qu'on pourrait en détacher sans grand inconvénient. En revanche, les caractères de Raoul, de Valentine, de Marcel et de Saint-Bris sont dessinés d'un bout à l'autre avec une sûreté et une conscience magistrales. Meyerbeer revenait de plus en plus au système de son ami Weber, qui, malheureusement, n'était plus là pour jouir de cette conversion ; il ne se contentait pas de faire faire à l'orchestre, avant le lever de la toile, ce *certain bruit* dans lequel consistent, suivant Weber, les ouvertures italiennes. Celle des *Huguenots*, conçue primitivement sur le modèle de l'ouverture du

Digitized by Google

Freyschütz, offrait de même un tableau concentré de la pièce. Dans la mise en scène définitive, l'auteur n'a conservé, sous forme d'introduction, que le commencement de cette ouverture, et il a relié avec une rare habileté une première apparition du sombre choral de Luther au joyeux début de l'ouvrage. Le premier acte des *Huguenots* a été, même de la part d'admirateurs passionnés de Meyerbeer, l'objet de critiques auxquelles nous ne saurions nous associer. L'orgie, d'un rhythme si franc et si brutal, est bien ce qu'elle devait être; les raffinés du temps de Charles IX n'avaient pas, dans leurs amusements, la mièvrerie élégante des roués de la Régence. La chanson huguenote tranche sur cet entrain d'une façon saisissante, et met tout d'abord en relief le personnage de Marcel. La romance sentimentale de Raoul, *Un ange*, avec son suave accompagnement de violoncelle, produit un nouvel effet de contraste non moins heureux, quoique d'un genre tout autre. Il nous faut maintenant passer au troisième acte pour retrouver des beautés d'un ordre supérieur, mais, là déjà, il faudrait tout citer : la chanson militaire, le septuor du duel, le chœur de la dispute, modèle à jamais admirable d'intervention du style fugué dans la musique dramatique, et le magnifique duo de Marcel et de Valentine, où se trouve la célèbre phrase : *Ah! l'ingrat a brisé mon cœur tendre*, la plus ravissante que Meyerbeer ait jamais écrite. Le final même de cet acte, où les sourdes explosions de colère et de menaces alternent heureusement avec les chants de fête, est, en dépit des critiques, un morceau des plus remarquables. Le quatrième et le cinquième actes sont admirables d'un bout à l'autre, et trop présents à toutes les mémoires pour avoir besoin d'analyse. Plus on entend ces chefs-d'œuvre d'un talent chercheur et patient par nature, plus on y découvre de nouveaux détails, soigneusement fouillés, et qui ont tous leur portée. Ainsi, dans la seconde strophe de la bénédiction des poignards, on entend intervenir, à travers la mélopée lente et religieuse, certains effets de sifflements, produits par des fusées rapides d'instruments à vent. Le compositeur a voulu exprimer, par ces éclairs, l'exaltation croissante de rage fanatique qui va faire librement explosion aussitôt la prière terminée : *Dieu le veut!* Nous citerons encore le duo de Raoul et de Valentine comme un de ces efforts suprêmes de lyrisme qui charment dès le premier abord, et dans lesquels une audition réitérée dévoile de nouvelles nuances, de nouvelles beautés. On a reproché au fameux ensemble : *Tu m'aimes!* une teinte trop prononcée de sensualisme; on a dit, avec raison peut-être, que la musique trahissait un abandon, un enivrement plus complets que les paroles, critique qui pourrait aussi bien passer pour un éloge. Il est certain que, dans la *stretta*, les dernières instances de Valentine pour

Digitized by Google

retenir Raoul ont un caractère infiniment plus énergique qu'au début. On croit y reconnaître l'accent d'une amante qui, ayant beaucoup donné, se croit le droit d'exiger beaucoup, et cette variante heureuse dans l'expression évite la monotonie.

Le cinquième acte des *Huguenots* n'est pas inférieur au précédent. Meyerbeer a anticipé sur la musique de l'avenir dans le chœur du massacre : *Abjurez, huguenots!* Il y a là une combinaison de rhythme implacable et de hardiesses harmoniques d'un effet véritablement féroce, qui rappelle la chasse infernale du *Freyschütz*. Le choral de Luther éclate dans la *stretta* du trio final d'une façon splendide. Meyerbeer y reprend, avec le même bonheur, le procédé de progression diatonique qui lui avait déjà si bien réussi dans *Robert*. Là, elle exprimait les péripéties de la lutte engagée corps à corps entre le bon et le mauvais ange; ici, elle rend vivement l'exaltation croissante des martyrs, qui frappe leurs bourreaux eux-mêmes de stupeur et les contraint à reculer.

Treize années séparent *les Huguenots* du troisième ouvrage de Meyerbeer, joué sur la scène française. Les annalistes musicaux du temps assignent deux causes à ce long silence ; d'abord, les modifications survenues dans la direction et dans la composition du personnel de l'Opéra. Une mésintelligence profondément regrettable avait éloigné de ce théâtre, et tué, on peut le dire, l'artiste éminent et sympathique qui avait créé les rôles de Robert et de Raoul; mais ce dernier rôle du moins avait retrouvé dans Duprez un digne interprète, et c'était à lui que Meyerbeer reconnaissant destinait dans l'origine les créations de *l'Africaine* et du *Prophète*, que malheureusement il lui fit trop attendre. La retraite de Mlle Falcon, la Valentine la plus accomplie qui ait jamais paru, laissait au contraire, dans les rangs de nos premiers interprètes lyriques, un vide qui, suivant une opinion que nous avons entendu émettre à Meyerbeer lui-même, n'a jamais été comblé depuis. L'autre cause d'ajournement fut sa nomination de maître de chapelle du roi de Prusse, qui l'éloigna fréquemment de Paris, et lui imposa toute une série de travaux, encore peu connus en France, en raison des obstacles qu'opposait à leur exécution Meyerbeer lui-même, avec son insatiable et méticuleuse recherche de perfection. Ces œuvres purement allemandes se composent de musique religieuse et de musique dramatique. Dans la première, encore plus inconnue chez nous que l'autre, Meyerbeer a tenté des essais curieux d'archaïsme. Voulant confondre les critiques qui lui reprochaient d'écraser systématiquement les voix sous la complication de l'orchestre, il a cherché à reproduire le style de l'école italienne du XVIe siècle, dite *palestrinienne*. Il a voulu montrer que lui aussi était capable de créer, quand il le voulait, de ces

Digitized by Google

douces sonorités d'un charme si particulier, si pénétrant, dues uniquement à des effets de perspective acoustique, à des combinaisons de voix humaines échangeant et prolongeant de longues tenues d'accords, alternativement renforcés sans jamais dépasser le *mezzo forte*, ou diminués jusqu'aux dernières limites du *pianissimo*. De semblables imitations, en musique comme en peinture, n'ont jamais complétement l'attrait des productions originales, mais elles offrent un genre tout particulier d'intérêt, quand elles sont elles-mêmes l'œuvre d'un maître. Parmi ces ingénieux pastiches, le plus remarquable est le psaume 91 de David. Mais, de même que Meyerbeer avait été jadis poursuivi dans le camp italien par les réminiscences de l'école classique allemande, puis, dans l'évolution que nous nommerions volontiers franco-germanique, par les souvenirs rossiniens; ses excursions dans ce passé lointain où il semble vouloir faire de temps en temps ce qu'on nomme en théologie des *retraites*, sont fréquemment troublées par des réminiscences toutes modernes. Le vieil homme qu'il s'efforce de devenir ne dépouille jamais pleinement l'homme nouveau.

La musique dite profane de Meyerbeer, composée pour l'Allemagne pendant cette période, comprend, outre diverses cantates et autres pièces officielles de circonstance : 1° l'opéra, également de circonstance, du *Camp de Silésie* (1844), repris à Vienne, avec des changements considérables, sous le nom de *Wielka*, en 1847; 2° des intermèdes musicaux du drame de *Struensée*, œuvre posthume du poète Michel Beer, frère de Meyerbeer. Les œuvres musicales de circonstance, comme les strophes officielles, naissent rarement viables. Les plus grands maîtres en musique comme en poésie ont échoué dans ce genre ingrat et bâtard. Il ne faudrait donc pas en vouloir à Meyerbeer de n'avoir obtenu qu'un succès éphémère, dû principalement, dit-on, au talent de Jenny Lind, quand Mozart lui-même n'a réussi qu'à demi dans une tentative du même genre, *la Clémence de Titus*. *Struensée* est une œuvre tout autre, et il serait regrettable qu'elle ne fût pas promptement exécutée en entier, et appréciée, en France, à sa juste valeur, maintenant que l'auteur n'est plus là pour l'empêcher. Jusqu'ici, on n'en connaît guère, à Paris, que la polonaise et l'ouverture, supérieure, suivant nous, à toutes les autres de Meyerbeer, auquel la piété fraternelle a valu, dans cet ouvrage, plusieurs inspirations qui compteront parmi ses plus belles [1].

[1] On peut lire, dans la dernière partie de l'étude déjà indiquée de M. Kreutzer, une excellente analyse des principaux morceaux du *Struensée*, et principalement de l'ouverture. (*Revue Comporaine*, 1re série, t. IX, p. 145-148.) Pendant son dernier séjour à Paris, Meyer-

Digitized by Google

Mais, malgré ces excursions temporaires sur la scène allemande, le cœur de Meyerbeer appartenait toujours à la France. C'était à elle qu'il avait dû ses succès les plus décisifs, et qu'il réservait immuablement, par un juste retour, ses œuvres les plus importantes. Enfin, après plusieurs années d'attente résignée et de recherches infatigables, le personnel du Grand-Opéra français se trouva recomposé de manière à satisfaire l'auteur du *Prophète*, et il livra cette partition, depuis si longtemps annoncée et désirée. Les circonstances de l'apparition du *Prophète* présentent une analogie singulière avec celles où parut *Robert*. Celui-ci avait été donné peu de temps après les journées de Juillet, celui-là le fut peu après la secousse de Février, et, contre toutes les prévisions, les deux œuvres se trouvèrent à merveille de ces voisinages révolutionnaires. Le succès du *Prophète*, moins enthousiaste que n'avait été celui des deux grands ouvrages précédents, n'en fut pas moins sérieux et durable. Cette belle partition n'a pas peut-être de parties aussi saillantes que le trio final de *Robert* et les deux derniers actes des *Huguenots*, mais elle est d'un tissu plus homogène, d'une appropriation plus persévérante au sujet, d'une moyenne généralement plus élevée. On y sent une tendance de plus en plus marquée vers le style sévère et fugué, tendance qui est ici parfaitement à sa place. Maître et sûr de son public, Meyerbeer a jeté tout à fait le masque italien ; quelques points d'orgue inoffensifs sont les seules peccadilles de ce genre qu'il croie devoir se permettre encore pour allécher certains retardataires frivoles. Tout le premier acte est d'une fermeté, d'un soutenu à faire envie aux plus grands maîtres. Il faut tout citer dans cette première partie de l'œuvre : d'abord le chœur d'introduction, fraîche idylle, dont les dernières mesures sont dites par les basses seules, effet que Meyerbeer a employé souvent (notamment encore dans le chœur des moines de *Robert*, dans l'introduction du *Pardon*, etc.), et toujours avec bonheur ; puis la prédication et l'explosion de la révolte, l'un des plus vrais et des plus beaux effets de *crescendo* qui soient au théâtre, depuis les timides chuchottements de la foule après la première audition du choral, jusqu'à la reprise par l'ensemble des voix furieuses. Il y a bien des détails heureusement trouvés et admirablement rendus dans cette progression du courroux populaire. Nous recommandons surtout le rôle assigné par le maître aux trois séditieux, qui excitent et talonnent incessamment la révolte par d'ardents appels, que symbolise la répétition, à différents degrés de l'échelle diatonique, des deux premières notes

beer se préoccupait vivement de trouver un *libretto* propre à encadrer cette œuvre et à l'offrir dans son ensemble au public parisien.

Digitized by Google

de l'évocation provocatrice : *Ad nos !* auxquelles répond le mugissement croissant de la foule, jusqu'à ce qu'éclate l'unisson terrible : *Malheur à qui nous combattra !* et le chant non moins énergique qui suit, moitié imprécation, moitié prière : *O roi des cieux !* Après l'apaisement par trop brusque de cette révolte, qui s'annonçait si formidable, vient la gracieuse romance à deux voix de Berthe et de Fidès, brodée de vocalises élégantes, qu'un des meilleurs biographes de Meyerbeer qualifie bien sévèrement de « pernicieuses. » Nous reviendrons tout à l'heure sur la tendance exagérée qui a dicté ce jugement. Au second acte, nous avons d'abord le chœur valsé, d'un effet aussi gracieux qu'original, heureusement coupé par l'expressive mélodie de Jean de Leyde : *Le jour baisse;* par le songe, où apparaissent, comme dans une lointaine perspective que prolonge encore l'emploi habile des sourdines, les futures splendeurs du chef des révoltés. La romance qui vient après contraste heureusement, par sa grâce toute pastorale, avec le terrible rêve. Cet acte nous offre encore deux morceaux de premier ordre : l'*arioso* si grandiose et si tendre par lequel Fidès remercie Jean du mouvement héroïque de piété filiale qui lui a fait sacrifier sa fiancée à sa mère, et le quatuor final, où Jean sollicite, pour servir sa vengeance, ce titre de chef des révoltés qu'il rejetait naguère avec dédain. Ce morceau, dont le commencement affecte une forme sévère et religieuse, se termine par une *stretta* fougueuse, dont l'unique défaut est d'exiger du chanteur de trop grands efforts dès le commencement de son rôle. Dans le chœur des révoltés menaçant leurs captives, qui ouvre le troisième acte, Meyerbeer a cherché à rendre, par les saccades du rhythme et les soubresauts harmoniques, l'énergie implacable et féroce de cette jacquerie anabaptiste, et il a presque trop bien réussi. En présence de cette scène sauvage, on se remémore l'axiome si vrai du poète :

..... Nec pejor ulla
Quàm servi rabies in libera terga furentis [1].

La loi des contrastes réclamait de gracieuses images à la suite de ce sombre tableau. Le spectateur est amplement satisfait à cet égard par l'arrivée des fermières, qui donne lieu à un chœur délicieux de mélodie et d'accompagnement, et par le divertissement qui suit. Ces danses épisodiques sont sans doute inférieures à l'acte mimé de *Robert*, où, par une exception heureuse et unique jusqu'ici, le ballet concourt au progrès de l'action ; mais elles sont, au point de vue musical, fort supérieures à l'intermède semblable des *Huguenots*. Dans la scène de la révolte, Meyerbeer avait à combattre un souvenir re-

[1] Il n'est pire rage que celle de l'esclave s'assouvissant sur l'homme libre.

Digitized by Google

doutable, celui de *Fernand Cortez*. Il a vaillamment soutenu la lutte, et l'étude comparée de ces situations pareilles, traitées par deux maîtres, sera toujours d'une grande utilité aux jeunes compositeurs. Au début, Spontini a incontestablement le dessus : son rhythme de révolte : *Quittons, quittons ces bords*, est plus franc, plus énergique. A l'arrivée des chefs, l'avantage commence à s'équilibrer : si Spontini trouve pour son héros des accents d'une énergie foudroyante sur ces vers :

Couverts d'une honte éternelle
Fuyez, les armes à la main !

Meyerbeer ne donne pas moins d'autorité à ce récitatif de Jean de Leyde, auquel se mêlent les vagues frémissements de la foule déjà domptée :

L'Eternel, dites-vous, à l'ennemi vous livre ;
C'est que l'impiété vit encor dans vos cœurs.....
Peuple, à genoux !
Et sous son bras vengeur, coupables, courbez-vous.

Enfin, l'auteur du *Prophète* nous paraît supérieur à son rival dans la *stretta*, étincelante d'enthousiasme mystique, et où l'on trouve la forme sévère de l'*oratorio*, merveilleusement alliée à l'entraînement moderne.

Le quatrième acte offre quantité de morceaux de premier ordre : la ballade si pathétique de Fidès ; la scène du sacre, où reparaît, dans une réalité splendide et sonore, la pompe triomphale vaguement estompée dans le songe du commencement ; puis la scène entière de l'église, la terrible imprécation que mêle aux chants de fête cette mère éplorée, qui n'a pas encore vu la figure du tyran hérétique, l'élan irrésistible de sa joie en reconnaissant en lui le fils qu'elle pleurait, l'accent de sa douloureuse indignation en se voyant méconnue. Au cinquième acte, nous avons à admirer d'abord l'air entier de Fidès, dont l'*allegro* a été souvent et injustement critiqué. Dans cet air, Meyerbeer, mettant à profit sa connaissance approfondie de l'art du chant, a voulu faire briller à la fois les qualités d'expression et le mécanisme de la grande cantatrice qui a créé le rôle de Fidès, en donnant à des traits d'ailleurs aussi neufs que hardis, une accentuation dramatique pareille à celle du chant *spianato*. Ce problème difficile avait déjà été abordé et heureusement résolu par plus d'un grand maître, notamment par Rossini dans les célèbres duos de *Sémiramis* et de *Guillaume Tell*. Ce raccordement de deux qualités, qui semblent s'exclure, l'agilité et le sentiment, exige une ha-

Digitized by Google

bileté exceptionnelle de la part du compositeur et de l'exécutant; l'air de Fidès en est un des spécimens les plus brillants et les mieux réussis. Après lui, vient un morceau non moins important, le duo si dramatique où la mère écrase d'abord son fils sous des reproches d'une énergie terrible, et finit par appeler sur son repentir le pardon céleste dans une phrase d'une suavité ineffable. Enfin, le chant de l'orgie est empreint d'une sorte d'ironie contenue, d'un effet original et puissant. Sur cette phrase surtout :

Compagnons du prophète,
La récompense vous attend !

la musique fait pressentir un double sens; et quand l'incendie et la destruction du palais révèlent aux traîtres quel genre de récompense les attendait, la reprise du chant par le prophète et sa mère, au milieu de l'écroulement général, prend un caractère de sinistre grandeur qui sied bien au dénoûment de ce drame musical.

Le *Prophète* marque l'extrême limite du double revirement qui s'est opéré dans la manière du maître dans l'espace d'un demi-siècle. C'est, de toutes ses œuvres dramatiques, celle où il a le plus largement mis à profit ses anciennes études, fortifiées et développées encore par sa récente expérience de maître de chapelle. Si, comme l'a dit ingénieusement un académicien, la science exerce sur les belles inspirations musicales un effet analogue à celui de l'alcool sur les fruits, le *Prophète* est, de toutes les œuvres du maître, celle qui portera le plus loin son nom dans l'avenir.

La quatrième grande partition, destinée par Meyerbeer au Grand-Opéra français, n'est déjà guère moins célèbre que ses aînées, bien que personne n'en connaisse encore une note. Nous savons seulement que cet opéra, déjà presque entièrement terminé d'une certaine manière, il y a déjà bien des années, avait été depuis l'objet d'un remaniement considérable. L'aimable chroniqueur musical de la *Revue*, qui a vécu longtemps dans l'intimité de Meyerbeer, en sait long sur cette mystérieuse *Africaine*, à laquelle l'illustre compositeur travaillait dès 1840. Tout ce qu'il nous est permis de dire maintenant, c'est que le dénoûment a été complétement modifié par Scribe, conformément à des observations critiques présentées par Meyerbeer, et que Scribe crut rapportées d'Allemagne, tandis qu'elles émanaient en réalité d'un critique très français. Le poëme de l'*Africaine* offre, dit-on, bon nombre de ces effets de complications scéniques où se complaisait le génie de Meyerbeer, notamment une scène à bord d'un vaisseau, où de tendres serments s'échangent au fond d'une cabine, tandis que la révolte gronde et éclate sur le

Digitized by Google

pont. L'on peut conjecturer dès aujourd'hui que cette œuvre posthume sera digne de ses aînées [1].

III

Les deux derniers ouvrages de Meyerbeer, représentés sur notre deuxième scène lyrique, en 1854 et 1859, n'ont pas assurément la valeur des trois précédents, mais pourtant ils auraient suffi pour fonder la réputation d'un compositeur. L'ouverture et plusieurs autres morceaux de *l'Etoile du Nord* appartenaient à l'opéra du *Camp de Silésie*. Dans cet opéra, comme dans celui du *Pardon de Ploërmel*, Meyerbeer s'est appliqué à faire briller presque constamment une chanteuse légère, sans outre-passer la vraisemblance scénique. Il a employé pour cela un moyen des plus simples, surtout dans un opéra comique, la combinaison d'une action théâtrale qui amène l'artiste à chanter épisodiquement, pour l'agrément de ses interlocuteurs, des airs de pure fantaisie. C'est ainsi que Catherine, dans *l'Etoile du Nord*, arrête et enchante les Cosaques pillards par une chanson de leur pays; qu'en s'embarquant à la fin du premier acte, elle confie à la brise du soir des arpéges capricieux que répète l'écho du rivage. Pour la faire briller de même au dénoûment, le compositeur a recours à la ressource un peu banale de la folie, qui autorise les plus téméraires prodigalités de gammes et de trilles dans les situations les plus déchirantes. Ce procédé, employé avec un réel succès par Donizetti, dans *Lucia*, et par Caraffa, dans *la Prison d'Edimbourg*, a paru si commode à Meyerbeer, qu'il s'en est servi, non-seulement à la fin de *l'Etoile du Nord*, mais d'un bout à l'autre du rôle de Dinorah dans le *Pardon*, rôle écrit, il est vrai, pour une cantatrice dont le principal mérite consistait dans une agilité exceptionnelle. Il était difficile que l'exagération d'un pareil système n'engendrât pas quelque monotonie. Ces deux opéras, qui n'ont guère de comique que le titre, contiennent néanmoins un grand nombre de morceaux d'une grande originalité et d'une verve juvénile. L'ouverture de *l'Etoile du Nord*, ou plutôt du *Camp de Silésie*, est une belle symphonie militaire, dans laquelle intervient très heureusement un chant d'une grâce et d'une *morbidezza* assez rares dans l'œuvre de Meyerbeer. Le premier acte mériterait d'être signalé

[1] Outre *l'Africaine*, il existe, dans les papiers de Meyerbeer, le commencement d'un *Judith* que Meyerbeer destinait à Mlle Cruvelli, et dont la retraite prématurée de cette célèbre cantatrice a privé le public parisien.

Digitized by Google

presque en entier : nous citerons notamment le chant de pillage de Gritrenko, *Enfants de l'Ukraine*, d'une énergie presque féroce, et le joli chœur de la noce, *Prenez vos habits de fête*, interrompu par une marche militaire qui se confond ensuite avec lui dans un ensemble d'un charmant effet. Nous remarquerons seulement que le curieux effet de prélude et d'accord des instruments, qu'on remarque au début de ce morceau, rappelle un chœur de la cantate du *Pèlerinage de la Rose*, de Schumann, exécutée avant *l'Etoile du Nord*. Les scènes militaires du commencement du second acte sont encore empruntées au *Camp de Silésie*. On remarquera la *Chanson de la cavalerie*, éclatante et joyeuse comme une fanfare, et encore plus celle de *l'infanterie*, à laquelle l'originalité du rhythme et de l'accompagnement et la hardiesse de l'harmonie donnent un grand caractère. Il y a dans cette chanson une très heureuse série de modulations étagées, pour ainsi dire, de tierce en tierce, par la transition répétée du majeur dans le ton relatif mineur, avec rentrée immédiate du propre majeur de ce ton relatif, au moyen d'accords de septième diminuée. L'effet du morceau dépend de la sûreté d'intonation de l'exécutant, et il est malheureusement très facile de le chanter faux. C'est encore dans cet acte que se trouve le célèbre duo des vivandières, le meilleur morceau bouffe que Meyerbeer ait jamais composé, avec le trio d'Oberthal et des anabaptistes dans *le Prophète*. Le dernier acte est, à notre avis, le plus faible; pourtant nous y signalerons le nocturne plein de fraîcheur et de délicatesse : *Tous les deux*, qu'on dirait échappé de la plume d'un compositeur de vingt ans.

Ainsi que les ouvertures du *Freyschütz*, de *Guillaume Tell* et du *Tannhaüser*, celle du *Pardon de Ploërmel* annonce et résume en quelque sorte la pièce elle-même, par la production des principaux chants et dessins d'orchestre qui doivent y figurer. Désirant sans doute confondre en toute occasion le reproche incessamment lancé contre lui, d'étouffer les voix sous la masse instrumentale, Meyerbeer a voulu cette fois les faire figurer, contre l'usage général, jusque dans l'ouverture. Un chœur lointain y lance de temps en temps, à travers le déchaînement d'une furieuse tempête d'orchestre, quelques strophes d'une harmonieuse et douce prière qu'on retrouvera au dénoûment. Le compositeur a voulu ici, comme son ancien condisciple Weber, rendre la lutte du bon et du mauvais principe, et la victoire se déclarant en faveur du premier après bien des péripéties. Meyerbeer est encore demeuré ici le second, comme chez l'abbé Vogler, mais dans quelques passages il suit de bien près son rival, et il a surtout le mérite de ne pas le copier, tout en exprimant une idée analogue. La fatigue d'un cerveau déjà presque septuagénaire

Digitized by Google

se trahit parfois dans le cours de son dernier ouvrage, qui pourtant renferme encore plusieurs morceaux du plus grand prix. Le premier chœur villageois, qui célèbre la beauté d'un radieux soir d'été, avec une gaieté fort tempérée par l'approche de la nuit amenant son cortége de terreurs superstitieuses, a un cachet frappant de couleur locale. Dans le duo (n° 4) entre Dinorah et Corentin, Meyerbeer a trouvé une belle occasion de roulades pour sa chanteuse légère, en lui faisant suivre et reproduire les capricieuses évolutions de la cornemuse ; tandis que le chant syllabique de son partenaire exprime à merveille toutes les nuances de la frayeur. Il y a dans ce duo plusieurs motifs pleins de fraîcheur et de grâce, notamment celui qui intervient sur ces paroles : *Voici le temps des moissons*, et qu'on regrette de voir disparaître si vite. La *stretta* de la conjuration, dont Corentin répète les termes après Hoël pour se les bien fixer dans la mémoire, trahit une réminiscence du charmant duo de Blondel et Laurette dans *Richard Cœur-de-Lion*. Plus éclectique que la plupart de ses compatriotes, Meyerbeer faisait grand cas de nos maîtres français du XVIIIe siècle, et nous lui avons entendu dire que *Richard* était l'opéra le plus parfait qu'il connût, « qu'il n'y avait pas (ce sont ses propres expressions) une note à y ajouter ni à retrancher. » Le *terzettino* de la clochette, qui termine le premier acte, est d'un effet gracieux et tout à fait original. Au second, après le rondo de Dinorah, feu d'artifice musical où l'on pourrait blâmer la prodigalité des fusées, nous trouvons la chanson de Corentin, où le caractère du chant principal et l'habile disposition des accessoires mettent vivement en saillie la poltronnerie du personnage, surexcitée par sa situation équivoque. Le duo bouffe qui suit est plus faible, mais Meyerbeer se réveille et se retrouve tout entier dans le grand trio final, qui restera l'une de ses plus dramatiques inspirations. Il y a encore des choses fort remarquables dans l'intermède bucolique, beaucoup trop long, qui occupe la plus grande partie du dernier acte. Le chant du chasseur, surtout, est devenu justement populaire. Le dernier duo, dans lequel Dinorah recouvre la raison, n'est pas à la hauteur de la situation, et le motif de l'allegro final rappelle trop le célèbre duo des *Huguenots*, mais la péroraison est reliée avec une grande habileté à la reprise du chant pieux déjà entendu dans l'ouverture, et qui termine fort convenablement cet ouvrage remarquable, malgré des inégalités qu'il faut plutôt attribuer à la défectuosité du poëme, qu'à des défaillances de la part du musicien.

Meyerbeer a voulu aussi tenir son rang comme compositeur de *lieder*. Plusieurs des siens, notamment *Minna*, *Marguerite*, *la Consolation*, *la Fille du Pêcheur*, *la Dame invisible*, rivalisent avec les meilleures productions de ce genre connues jusqu'ici. Meyerbeer a

Digitized by Google

sur Gordigiani, le Schubert de l'Italie, l'avantage d'une facture d'accompagnement plus intéressante, et sur ses propres compatriotes, celui de savoir mieux écrire pour les voix. Peut-être pourrait-on reprocher à quelques-uns de ces *lieder* une trop grande affectation dramatique, qui les fait sortir des conditions du genre et les transforme en airs d'opéra.

Ce rappel sommaire des principales œuvres d'un maître glorieux et regretté est, en ce moment, l'hommage le plus instructif, le plus utile qu'on puisse rendre à sa mémoire. Il n'est pas temps encore d'écrire sa biographie complète. Sa carrière ne sera en quelque sorte consommée qu'après notre initiation, si longtemps attendue, à ce dernier ouvrage, qui est peut-être son chef-d'œuvre. De plus, les égards dus à d'autres contemporains célèbres ne permettent pas encore de tout dire sur les travaux et les luttes qu'a si vaillamment subis l'auteur de *Robert*. Tout le monde sait qu'à diverses reprises, il eut à combattre d'autres jalousies que celles d'hommes médiocres. Le fameux aphorisme : *genus irritabile vatum*, demeure applicable, sans distinction, aux favoris de toutes les muses. Si Meyerbeer a eu des ennemis acharnés, il avait su se faire des amis dévoués, et, depuis plus de trente ans, il avait en France l'auxiliaire le plus irrésistible, l'opinion publique, dont d'habiles intrigues peuvent surprendre quelquefois les faveurs, mais que le seul talent sait fixer. Nous croyons toutefois qu'en présence de ce mort illustre, encore si bien vivant dans ses œuvres, une franche explication sur quelques-uns des défauts qui lui ont été imputés n'est de nature à froisser personne. Le reproche de parcimonie, qui lui a été si fréquemment adressé, est aussi l'un des plus injustes. Pour tous ceux qui ont connu Meyerbeer, qui ont pu mesurer la profondeur de son absorption incessante dans la méditation, le perfectionnement ou l'interprétation de ses œuvres, il demeure bien évident que sa pensée, toujours planant dans les régions les plus élevées de l'art, ne s'abaissait pas à l'idée vulgaire de ménager sa fortune; il oubliait tout simplement de la dépenser. Le reproche d'orgueil est plus spécieux, et l'on ne saurait nier que Meyerbeer n'ait eu à un très haut degré le sentiment de sa puissante personnalité; mais il convient d'ajouter que cet amour-propre, d'ailleurs bien légitime, ne l'a jamais porté à se négliger en quoi que ce fût. Nul artiste ne fut jamais à ce point sévère, ou plutôt implacable pour lui-même; nul n'aspira au progrès avec une opiniâtreté plus soutenue, plus héroïque. La passion de son art, aussi ardente dans ses dernières années que dans les premières, lui allégeait toute fatigue, et semblait l'avoir doué du don d'ubiquité. Partout où se produisait une œuvre musicale de quelque importance, un artiste d'avenir, un perfectionnement susceptible

Digitized by Google

d'offrir à l'instrumentation quelques ressources nouvelles, on était sûr de voir arriver l'auteur de *Robert;* un peu pour se montrer, disaient les médisants, mais beaucoup, assurément, pour entendre, juger et profiter au besoin.

On peut, dès aujourd'hui, asseoir un jugement définitif sur la nature et la portée du talent de ce maître. Ses facultés naturelles ne semblaient lui assigner qu'une des places les plus distinguées au second rang; mais à force d'étude intelligente, de labeur âpre et continu, il est arrivé au premier. Meyerbeer n'est pas un chef d'école dans le sens le plus élevé de ce mot. Il dérive de Gluck, et a passé par Mozart et Rossini. Son individualité est le résultat d'un puissant effort de concentration et d'assimilation. L'heureuse spontanéité de plusieurs de ses émules lui fait souvent défaut, et ce n'est qu'à force de travail, de dextérité qu'il arrive à les égaler, à les surpasser quelquefois. On pourrait lui appliquer souvent le reproche qu'adressait à Démosthène l'orateur Demade : « Que ses œuvres sentaient la lampe, » et comparer ses imposantes machines dramatiques à ces grands oiseaux de proie qui prennent un peu lourdement leur vol, mais pour planer ensuite plus victorieusement à d'immenses hauteurs.

Meyerbeer est mort, mais son œuvre demeure bien vivante ; elle exerce une brillante et bruyante influence sur l'art à notre époque. Les ouvrages de ses contemporains, de ses successeurs les plus habiles portent cette empreinte ; elle est surtout visible dans les grandes œuvres d'Halévy, de M. Gounod, dans celles de Verdi, car la révolution musicale opérée par les œuvres françaises de Meyerbeer a fini par s'étendre à l'Italie. Nous la retrouvons même dans plus d'une page de M. Wagner, dont le premier opéra surtout, *Rienzi*, a une teinte complétement *meyerbeerienne*. Nous ne parlons pas des maîtres secondaires ; il n'en est aucun qui n'aspire à obtenir, plus ou moins à propos, de ces grands effets d'instrumentation et de chant *spianato*. Il y a assurément beaucoup à louer dans cette réaction contre le style purement fleuri et léger de la période précédente. Néanmoins, nous avons entendu Meyerbeer lui-même regretter l'exagération dramatique dont ses ennemis l'accusaient d'être le premier promoteur. C'est ainsi que jadis Chateaubriand s'impatientait de voir surgir dans la littérature tant de Renés, charges ou contrefaçons du type qu'il avait créé. Le reproche fait à Meyerbeer est trop sévère, mais non tout à fait injuste. Il est certain qu'en compliquant et renforçant ses accompagnements, il oblige l'exécutant à de grands efforts pour dominer cette tempête sonore, et qu'il a donné, lui, maître si consommé dans l'art du chant, un séduisant et dangereux exemple en obtenant, par l'intensité d'émis-

Digitized by Google

sion des voix, quelques-uns de ses plus beaux effets dramatiques. Pour ses deux premiers ouvrages français, Meyerbeer avait à sa disposition des artistes doués de moyens exceptionnels, avec des timbres de voix qui dominaient sans effort la plus vigoureuse instrumentation. Mais tous les chanteurs n'ont pas les mêmes ressources d'organe, et plus d'un a succombé à la peine dans l'interprétation de ces œuvres puissantes, et d'autres plus ou moins habilement créées à leur image, avec moins de science, mais encore plus de fracas dans l'instrumentation. Puis, du moment où le goût du public engagé dans cette voie a fait consister presque exclusivement le mérite du chanteur dans l'énergie avec laquelle il lance le passage ou la note célèbre, beaucoup d'artistes ont adopté naturellement un système mixte, qui les use moins vite. C'est alors qu'on a vu apparaître sur les différentes scènes lyriques des *soprani* et des ténors de force..... intermittente, ouvrant à peine la bouche pendant la plus grande partie d'un opéra, réservant tous leurs moyens pour un seul morceau, pour quelques mesures, et rentrant, aussitôt après ce coup de foudre, dans un dédaigneux fredonnement. Mais ces fâcheuses tendances, contre lesquelles Meyerbeer lui-même semble avoir voulu réagir dans ses deux derniers ouvrages, doivent être imputées en grande partie à ses imitateurs.

Il y a quelque chose de frappant dans l'enchaînement de circonstances qui a voulu que ce maître illustre, plus Français qu'Allemand, revînt au moins mourir sur son plus beau théâtre de gloire, au moment où il travaillait à doter la France d'un nouveau chef-d'œuvre. La traversée de ce char funèbre, escorté par l'élite de la population, a été pour Meyerbeer un nouveau triomphe, qui, grâce à *l'Africaine*, ne sera pas le dernier dont tressaillera son âme dans « le monde voilé. » Des accents émus d'anciens amis du maître, des chants jadis composés pour nous, ont dignement salué ce dernier départ, semblable à un exil.

Bon ERNOUF.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

***Discussions de Politique démocratique et Mélanges*, 1834-1861, par Anselme PETETIN. Paris, Plon. 1862.**

Il est peu de questions politiques qui n'aient été traitées ou touchées dans ce livre que M. le conseiller d'Etat A. Petetin intitule modestement : *Discussions de Politique démocratique*. En dehors de l'intérêt qui s'attache naturellement, et en tout temps, aux sujets qu'il traite : *Bonaparte conciliateur ; Bonaparte pacificateur ; de l'Egalité représentative ; l'Allemagne et l'Italie ; la Légion d'honneur ; l'Annexion de la Savoie ; l'Emprunt substitué à l'Impôt*, etc., etc., il faut remarquer que l'intérêt est doublé par la date même que portent ces divers écrits. On sait instinctivement gré à l'auteur d'avoir eu une vue aussi nette et aussi juste de la mission d'un Napoléon en France, avant que personne ne songeât au nouvel empire ; d'avoir compris la nécessité du suffrage universel en face des misères du suffrage restreint ; d'avoir rendu hommage aux emprunts populaires avant qu'on ne les eût mis à l'épreuve, et d'avoir deviné et prêché l'annexion de la Savoie à une époque où, certes, il n'en était guère question. Depuis six ans, notre politique extérieure a des lignes nettes et faciles à saisir ; ses effets libéraux se font sentir chaque jour davantage, et il est tout aussi aisé de la comprendre que de l'admirer. Mais, il y a vingt ans, pour soutenir une pareille politique, il fallait s'entendre traiter de don Quichotte ou de rêveur, par les puissants du jour, qui ne concevaient même pas qu'on pût désirer pour notre pays des destinées plus grandes et plus glorieuses ; le régime parlementaire avait tracé autour de la France un petit cercle bien borné, bien bourgeois, dans lequel elle étouffait visiblement, mais qu'il lui était interdit de franchir ; c'était là une des conséquences fâcheuses, la plus fâcheuse de toutes peut-être, de cette constitution anglaise, si mal à propos importée en France, où elle ne pourra jamais être dirigée que par la classe moyenne, et non par une aristocratie privilégiée comme chez nos voisins. Mais en dehors du Parlement tout-puissant, qu'y a-t-il de possible dans notre pays ? La République et l'Empire. M. Petetin le savait et le disait sous toutes les formes, et comme s'il avait eu le sombre pressentiment de la catastrophe prochaine du régime établi en 1830, il gourmandait le parti républicain de répudier d'une manière aussi maladroite, pour ses propres intérêts, les glorieux souvenirs de l'Empire. « Les écrivains républicains eux-mêmes,

Digitized by Google

dit-il le 22 janvier 1848, fort bourgeois malheureusement dans leur origine et dans leurs tendances, ont commis et commettent chaque jour de déplorables injustices contre l'armée démocratique de l'Empire et contre son chef. Il faut louer la sobriété d'un tribun, son assiduité aux luttes de la tribune, son courage contre le pouvoir ou les factions; il faut louer aussi le courage d'une foule qui emporte la Bastille, et c'est quelque chose peut-être d'avoir pris les Tuileries le 10 août. Mais n'est-ce donc rien que la faim, le froid, toutes les misères du bivouac, les fatigues de l'insomnie et les marches forcées? Et la démocratie n'aura-t-elle pas une palme, n'aura-t-elle que des quolibets pour les vieux soldats d'Egypte et de Marengo, pour ces enfants sortis hier des bras de leur mère, qui allaient mourir avec enthousiasme dans les neiges et sous la mitraille d'Eylau, à l'attaque centrale de Friedland, dans la terrible et glaciale journée de Krasnoë, à Lutzen, à Bautzen, durant toute cette incomparable campagne de France? N'est-ce pas encore la patrie que défendait cet héroïsme, non d'une heure et d'un jour, et contre un seul danger, mais d'années entières et contre tous les dangers, toutes les souffrances, tout ce qui épuise et abat la force humaine? N'était-ce pas aussi contre la coalition des rois, exécutant toujours le manifeste de Brunswick? » Ne croyez pas que notre auteur soit si aveuglé par l'enthousiasme qu'il ne discerne et n'avoue parfaitement les fautes de son héros; mais ne peut-on, sans blesser la justice, le venger de ces petites taquineries de salon, qui n'ont pas toujours épargné son successeur? « C'était sans doute un acte arbitraire que d'exiler le salon de Mme de Staël et ses précieux habitués de la rue du Bac aux bords de l'Yonne et du Léman; mais n'était-ce donc pas un crime un peu plus grand que celui de ces commères de tous les sexes qui, dans ce salon et dans l'oratoire de Mme de Krüdner, prêtèrent autant qu'il leur fut possible l'adhésion et la complicité des lettres et de l'esprit français aux augustes coquineries des traités de Paris et de Vienne? Ce crime des femmes aimables et des causeurs élégants a déjà coûté au peuple bien des larmes et bien du sang. L'Espagne, la Pologne, l'Italie, la Gallicie le savent; il en fera verser encore des torrents peut-être. Qu'on nous pardonne d'oublier, en songeant à cela, le crime commis par Napoléon contre la liberté des salons anglomanes. »

Voilà une tirade qui pourrait bien nuire à l'auteur dans l'esprit de certaines gens, et je m'en veux de le compromettre d'une manière aussi maladroite. Ne sait-on pas bien aujourd'hui qu'il n'est plus, dans le monde, de politique désintéressée que celle de l'Angleterre, et que la liberté, si l'on en croit nos modernes libéraux, n'a pas de champions plus dévoués que ces fiers aristocrates descendants de Guillaume? Mais puisqu'il faut avouer les fautes de notre écrivain, j'ai hâte de faire voir au moins que tout hostile qu'il se montre à nos chers et fidèles alliés, il sait, au besoin, châtier d'une main ferme les erreurs et les violences de la rue. M. Petetin fut envoyé, en 1848, à Berlin par le général Cavaignac, et sa mission paraît avoir eu pour but d'éclairer le gouvernement français sur l'état des esprits en Allemagne, et de rechercher consciencieusement si les pays d'outre-Rhin manifestaient un goût sérieux pour nos institutions politiques du moment. Il commence par

Digitized by Google

déclarer au général qu'on nourrit, en France, de véritables illusions ; selon lui, et l'avenir fit voir la justesse de ses appréciations ; l'Allemagne n'était remuée qu'à la surface, malgré les furieuses apparences du moment, et ce prétendu torrent révolutionnaire n'était qu'un mince filet d'eau courant « à la surface d'une masse compacte et inerte d'intérêts immenses, bien éloignés de se prêter, dans leur constitution intime, à de profondes modifications. » Tous les essais de communisme si ridiculement tentés à cette époque doivent avorter misérablement, et M. Petetin ne peut s'empêcher de faire un retour très franc, très hardi même, sur la politique du gouvernement français à cette époque : « Je suis forcé, dit-il, de faire ici une réflexion. Quand, chez nous, le gouvernement provisoire installait dans les régions officielles des théories économiques évidemment sans valeur, ou plutôt des phrases dénuées de sens, il croyait simplement se décharger d'embarras momentanés et qui encombraient la rue ; il pensait que le fantôme créé par lui-même s'évanouirait dès qu'on aurait pu constituer une administration régulière. Mais c'est un solennel et triste exemple du danger qu'il y a aujourd'hui, même pour les plus honnêtes et les plus habiles, à vouloir gouverner par la *blague*, pardonnez-moi le mot. Je ne parle pas des conséquences que cette comédie a eues et aura encore en France même ; mais ici, de ce que ces vulgarités indigestes ont eu un instant l'air de siéger dans le gouvernement français, de cela seul est résulté qu'elles ont pris une apparence sérieuse, qu'elles sont devenues un drapeau et ont formé un parti redoutable, sinon comme élément de gouvernement, du moins comme éléments de troubles et même, je le crains, comme ferment auxiliaire de contre-révolution. » Voilà de bonnes et fermes aroles, des pensées prévoyantes et justes, dont la valeur paraît double assurément quand on songe qu'elles datent de 1848. Tout convaincu qu'est M. Petetin de la victoire prochaine et définitive du principe des nationalités, il sait, comme on vient de le voir, discerner les apparences des réalités, et ne pas prendre un éphémère accident de révolution pour le vœu intime d'une nation ; il sait aussi, non moins bien, s'acquitter d'une tâche différente, et quand il parle de la Savoie en 1844, c'est-à-dire vingt ans avant les événements qui ont rattaché ce petit pays à la France, il dit : « Le jour où la lutte de ces deux principes (principe d'équilibre et principe des nationalités) sera engagée, la Savoie s'unira à la France par une attraction naturelle. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait violenter la carte géographique, qui partage si nettement les deux nationalités française et italienne. Les deux peuples sont chez eux, fermés dans les limites que la nature elle-même a tracées, et la Savoie, cette terre si féconde en nobles cœurs, cessera de se débattre dans ce bout de chaîne qui vient, par-dessus les Alpes, lui serrer la gorge et étouffer sa puissante et généreuse nature..... Quand le jour sera venu, elle sera pour la France la plus douce des conquêtes, car elle est déjà faite par les souvenirs et les sympathies. »

M. A. Petetin, qui est un esprit politique dans toute l'acception du mot, doit avoir des idées et des théories propres en économie politique ; il en a, en effet, d'ingénieuses et de sérieusement raisonnées. Mais les discuter,

Digitized by Google

les indiquer même, dépasserait les limites que je me suis marquées : je n'ai voulu que signaler, en courant, quelques-uns des sujets traités par le publiciste, et juste assez pour donner le désir de faire plus ample connaissance avec lui. Quand on aura lu et médité ce livre attachant, on en retirera l'idée que son auteur est un véritable démocrate, s'isolant pour bien se soustraire au joug humiliant des partis, allant au fond des choses, et ayant osé (c'était, il est vrai, plus facile alors qu'aujourd'hui) glorifier le règne de Napoléon, et représenter ce grand prince comme le vrai et l'unique soutien, en France, des intérêts démocratiques. Esprit clairvoyant, écrivain nerveux, M. A. Petetin passera toujours, même aux yeux de ses adversaires, pour un honnête homme convaincu.

ED. BOINVILLIERS.

Les Institutions civiles de la France, considérées dans leurs principes, leur histoire, leurs analogies, par M. le baron Edm. DE BEAUVERGER, député au Corps législatif, 1 vol. in-8°. Paris, Lieber. 1864.

Depuis plusieurs années, M. le baron de Beauverger a entrepris l'histoire des institutions françaises modernes, et nous le voyons poursuivre cette œuvre nationale avec une persévérance dont on ne saurait trop le louer, et un succès aussi réel que légitime.

Dans ses précédents travaux sur *les Constitutions de la France et le Système politique de l'empereur Napoléon*, comme dans son *Tableau historique des progrès de la philosophie politique*, c'est au point de vue exclusivement *politique* qu'il s'est appliqué à les considérer. Aujourd'hui, il les envisage sous le rapport de leur organisation *civile*.

A cet égard, il est d'un incontestable intérêt de rapprocher le nouveau volume de M. de Beauverger de l'ouvrage de M. de Franqueville sur *les Institutions anglaises*, dont nous parlions ici même assez récemment. L'un est en quelque sorte le complément naturel de l'autre. Qu'on les étudie, qu'on les compare, et l'on pourra se faire une idée exacte des profondes différences qui séparent les institutions de ces deux grands peuples. Il est permis d'affirmer que la France n'a pas à redouter le jugement qui résultera de cette étude comparative.

On y verra combien, chez nous, tout est simple, régulier, facile ; combien, au contraire, tout est bizarre, compliqué, obscur et suranné de l'autre côté du détroit. Nos institutions civiles se développent avec une logique et majestueuse harmonie. Aussi M. de Beauverger ne s'est-il pas borné à en retracer le tableau fidèle et frappant. Ce qu'on connaît moins, et ce qui pourtant est d'une excessive importance pour en bien saisir la portée et le but, c'est leur origine, leur filiation, *leurs principes*, *leur histoire*, *leurs analogies*. C'est là précisément ce que M. de Beauverger vient de mettre parfaitement en lumière.

Bien que nos institutions aient été entièrement renouvelées en 89, il faut se garder de croire qu'elles soient sans précédent et que la grande organisation ébauchée par la Constituante, rectifiée et complétée par le Consulat et l'Empire, n'ait rien emprunté au passé. En un grand nombre

Digitized by Google

de points, les germes des améliorations réalisées à cette époque, existaient déjà dans l'ancien état de choses. Le mérite de la Révolution a été de les savoir découvrir et développer, « en conservant du passé tout ce qu'il avait de bon [1]. »

Sans doute, depuis lors, la base fondamentale de nos institutions civiles, subissant en cela un sort contraire à nos institutions politiques, n'a pas sensiblement varié. Ces institutions n'en ont pas moins subi des changements partiels, résultat inévitable du progrès et du temps. M. de Beauverger fait l'historique de ces modifications successives pour chacune des branches de notre organisation civile. Il montre le point de départ et le point d'arrivée ; l'idée première à son berceau transformée peu à peu, et produisant l'admirable ensemble que le monde entier nous envie. Il prend soin de faire remarquer ce qui est la conséquence naturelle du développement régulier des institutions ou le fruit accidentel et imprévu des révolutions et des secousses que la France a éprouvées. Il compare enfin les résultats obtenus avec la situation analogue des pays étrangers, pour en tirer un utile enseignement.

Telle est la méthode que M. de Beauverger applique tour à tour à notre organisation administrative, judiciaire, ecclésiastique et militaire. Notre système financier est de sa part l'objet d'un examen approfondi ; il le met en regard des systèmes précédemment suivis, et en fait ressortir l'incontestable supériorité. Enfin nous recommandons spécialement les chapitres relatifs à la législation civile et pénale, ainsi que ceux qui concernent l'état de notre agriculture, de notre commerce, de notre industrie ; l'auteur s'y montre aussi bon jurisconsulte qu'économiste et homme d'Etat mêlé à la pratique des affaires publiques.

S'il est vrai qu'on ne puisse connaître un peuple qu'autant qu'on s'est imbu de l'esprit de ses institutions, M. de Beauverger aura bien mérité de la France, car il la fait exactement connaître en divulguant l'excellence de son organisation civile ; il la montre comme une grande et noble nation, possédant un ensemble d'institutions dignes d'elle, dignes de l'état présent de la civilisation et ne cessant de donner l'impulsion à tous les progrès. Que s'il était encore des esprits prévenus au point de douter de cette vérité, qu'ils lisent l'ouvrage de M. de Beauverger, et bientôt ils seront, malgré eux, ramenés à la réalité et à la justice.

L. BONNEVILLE DE MARSANGY.

Œuvres politiques de Démosthène, traduites par M. PLOUGOULM, conseiller à la cour de cassation, 2 vol. in-8°. Paris, Hachette. 1863.

Il y a eu plusieurs traductions de Démosthène publiées en français, depuis celle de Tourreil, dont Racine disait : « Le bourreau ! Il fera tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthène ! » et Boileau : « Quel monstre que son Démosthène ! car c'est un monstre qu'un homme démesurément grand et bouffi. » La traduction de l'abbé Auger, la première qui ait suivi celle

[1] Napoléon III, Réponse à l'Adresse du Corps législatif, 1er mars 1861.

Digitized by Google

de Tourreil, est peut-être encore celle qui a le mieux évité les deux écueils signalés par Racine et Boileau, la bouffissure et la prétention : elle est simple, elle se lit assez couramment, et je ne m'étonne pas qu'un homme de goût, qui me parlait dernièrement des récentes traductions de Démosthène, par MM. Stiévenart et Plougoulm, leur préfère celle d'Auger, comme donnant encore mieux que les autres une idée vraie de l'éloquence de Démosthène. Il s'en faut cependant qu'elle soit parfaite : elle n'est pas au courant des travaux faits depuis un demi-siècle pour éclairer le texte de Démosthène; elle manque un peu de nerf et de hardiesse, et elle reste assez ordinairement en deçà de l'original : mais peut-être cela vaut-il mieux encore que d'aller au delà.

Or, disons-le tout de suite, le défaut des traductions plus récentes de Démosthène est en général d'aller un peu au delà du texte, par un désir, plus louable que discret, d'en accentuer fortement et d'en faire sentir les beautés. De là un air ampoulé et tendu, qui défigure souvent l'original et en change le caractère : car, jamais orateur n'a été moins ampoulé ni moins tendu que Démosthène, jamais orateur n'a atteint l'éloquence par des moyens plus simples et avec moins d'efforts apparents. Cela est si vrai qu'il n'est pas rare que les jeunes gens, avant tout sensibles à l'éclat et aux mots sonores, s'étonnent de trouver un langage si simple, et demandent qu'on leur montre les *beaux passages*, c'est-à-dire les passages à effet. De ces passages-là, il y en a bien peu dans Démosthène, et c'est à peine si l'on pourrait en citer un autre que l'appel fait, dans le *Discours de la Couronne*, aux citoyens morts à Marathon, à Salamine, à Platée. L'éloquence de Démosthène est toute dans la clarté de son exposition, dans la vigueur irrésistible de son argumentation, et dans l'exact rapport des mots aux choses, qui sont dites avec précision et sans la moindre emphase. C'est une éloquence qui paraît ignorer tous les artifices de la rhétorique, qui ne recherche jamais les applaudissements, et qui semble moins être celle d'un orateur de profession que celle d'un homme d'Etat, avant tout préoccupé de démontrer son opinion et de porter la conviction dans les esprits.

Rien n'est plus contraire aux procédés de la rhétorique selon Isocrate, qui consiste, comme le maître l'a dit lui-même assez naïvement, « à faire paraître grandes les choses petites et petites les grandes. » (*Panégyrique*, ch. Ier.) Rien n'est plus contraire au ton de la vieille rhétorique, de celle que représente chez nous ce Thomas, que Voltaire avait surnommé *Ronflonbombe*. Eh bien! le tort de presque tous les traducteurs de Démosthène, depuis Tourreil jusqu'à M. Plougoulm, a été, selon nous, de faire parler Démosthène en notre langue à peu près comme l'aurait fait Thomas lui-même.

A coup sûr, l'emphase est moins sensible chez M. Plougoulm que chez son devancier, M. Stiévenart, dont nous ne voulons parler qu'avec respect (rien n'est plus respectable en effet que la vie de ce savant modeste et consciencieux), mais qui avait je ne sais quel penchant à la déclamation propre aux âmes candides et aux lettrés qui n'ont qu'un demi-talent. A coup sûr aussi, il y a dans la traduction de M. Plougoulm bien plus d'ai-

Digitized by Google

sance, bien plus d'art, bien plus de talent en un mot. Cependant, le défaut que nous avons signalé subsiste, et les amateurs du beau simple, les seuls qui comprennent et apprécient le vrai Démosthène, ne trouvent pas tout à fait leur compte dans ces phrases bien tournées sans doute, mais où l'effort, la recherche et l'hyperbole se montrent presque partout. Dans le traducteur de Démosthène, il est resté quelque chose du langage de l'ancien avocat ou procureur général : les mots de *crimes*, de *forfaits*, d'*attentats*, se rencontrent à chaque instant, dans les *Philippiques*, pour traduire ceux de ἀδικεῖν, ἀδίκημα, qui expriment la même idée, sans l'emphase de l'expression. Un autre défaut de la traduction de M. Plougoulm, c'est qu'elle est écrite en un style coupé, haché, morcelé, qui n'est pas le style oratoire, et qui ne reproduit en aucune façon l'ampleur du style de Démosthène. Sans doute, Démosthène a souvent des phrases de ce genre, mais il use le plus souvent de périodes qui se développent avec une largeur majestueuse et simple. M. Plougoulm, en jetant toutes ses phrases dans le même moule, ne donne qu'une idée incomplète de l'éloquence de Démosthène : il met une fatigante monotonie à la place de la variété la plus attachante.

C'est bien quelque chose cependant que de traduire en français un texte comme celui de Démosthène, dans un style net, vif, ferme et souvent vigoureux. C'est là le mérite de la traduction de M. Plougoulm, et un mérite qui, auprès de bien de juges, lui fera pardonner ses défauts. La traduction de M. Stiévenart est plus d'un helléniste sans doute, et elle offre à ceux qui veulent étudier à fond Démosthène et les choses dont il parle des secours que ne présente pas la traduction de M. Plougoulm, dénuée de notes et d'introdctions à chaque discours; de plus, la traduction de M. Stiévenart est complète, tandis que la traduction de M. Plougoulm ne donne que les *Discours politiques*, encore sans y comprendre le *Procès de l'Ambassade*. Mais, il faut bien le dire, la traduction de M. Stiévenart est d'une lecture fort difficile, tant le style en est pénible et quelquefois traînant; elle a des gaucheries qui étonnent de la part d'un homme versé dans l'histoire et la littérature de la Grèce; par exemple, elle fait dire à Démosthène : « Avant que je parusse à la tribune et dans le ministère. » (Edit. Didot, gr. in-8°, p. 377.) Celle de M. Plougoulm, au contraire, se lit avec plaisir, au moins par parties, et, alors même qu'on blâme ce procédé regrettable, qui réduit en toutes petites phrases les larges périodes de l'orateur grec, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître et d'y apprécier un véritable talent de style.

En résumé, l'abbé Auger, bien que long et lourd, garde des partisans, parce qu'il est assez simple; M. Stiévenart, malgré ses défauts, reste fort utile aux apprentis hellénistes; M. Plougoulm, malgré ses imperfections, est peut-être encore l'interprète de Démosthène que je conseillerais le plus aux hommes du monde qui ne se soucient pas de connaître les œuvres complètes de Démosthène, et qui veulent en avoir une image, sinon fidèle, du moins supportable.

A. CHASSANG.

Digitized by Google

Egypte et Ethiopie, — le Soudan, par P. Trémaux, lauréat de l'Institut de France. Paris, Hachette.

Favorisé par un concours de circonstances heureuses et imprévues, M. Trémaux put remonter la vallée du Nil et pénétrer dans les mystérieuses contrées de la Nigritie jusqu'au 10e parallèle. Aucun Européen avant lui ne s'était avancé aussi loin vers le sud. Les deux volumes que forme la relation de son voyage renferment une multitude de faits qui intéressent à la fois la science et les arts, l'histoire et la géographie. Des observations neuves et piquantes sur des mœurs et des usages qui contrastent singulièrement avec les nôtres, une foule de descriptions pittoresques et des épisodes émouvants, leur donnent une heureuse variété, que relèvent encore les qualités d'un style naturel, élégant et facile.

Dans le premier volume, l'auteur esquisse à grands traits l'Egypte, dont les nombreux monuments antiques ont déjà été décrits plusieurs fois. Il touche seulement aux points les plus saillants et les plus propres à donner une idée de l'antique civilisation égyptienne ; mais il s'attache plus particulièrement aux ruines peu connues, et par cela même plus intéressantes de l'Ethiopie. Le temple gigantesque de Karnak construit par des hommes qui, selon l'expression de Champollion, concevaient l'architecture en hommes de cent pieds de haut, le jette dans la stupéfaction, et l'aspect de la grande salle hypostyle de ce temple, avec sa forêt de colonnes encore debout, lui révèle inopinément l'origine de l'art architectural que les Grecs n'ont que modifié. « Cette multitude de colonnes, dit-il, entre lesquelles des allées passent en tout sens, me rappela involontairement sous une forme grandiose, un effet qui m'avait maintes fois frappé en me promenant sous les nombreux bosquets de palmiers des bords du Nil. Leurs troncs élancés qui s'élèvent de toutes parts à des distances à peu près égales nécessaires au développement des palmes, le sol nu et horizontal sur lequel on circule librement entre ces colonnes naturelles, l'épais feuillage qui forme le toit, et jusqu'à l'épanouissement du tronc dans sa partie supérieure qui reproduit le chapiteau ; tout cela me fut si bien représenté par l'aspect de ce quinconce de colonnes que je m'écriai : « Voilà la source, » l'idée, l'origine de l'art égyptien. Oui, la civilisation qui créa ces monu- » ments, cet art, ne vient ni de l'Inde, ni des bords du Gange, ni de » l'Ethiopie. Elle est née sur le sol d'Egypte, la patrie par excellence du » palmier. » Il s'arrête encore avec complaisance sur les monuments de l'île sacrée de Philæ, où il prête l'oreille à la légende du *Palais de l'Amant*, et sur les temples d'Hathor et de Phré, à Ibsamboul, où il pénètre malgré son état d'épuisement et le mauvais vouloir d'un colonel russe, expliqué plus tard par l'insigne déloyauté avec laquelle celui-ci voulut, en les publiant sous son nom, s'attribuer le mérite des découvertes que M. Trémaux avait faites au prix de tant de fatigues et de dangers. Au delà de la région des pierres et des cataractes, il ne laisse aucune ruine importante inexplorée : Méroé, Chendy, Naga, ville aux mœurs plus que singulières ; l'antique Arrata, Sauba, florissante autrefois comme le Caire ; Napata, etc., sont tour à tour l'objet de ses explorations. Les bas-reliefs, revêtus encore

Digitized by Google

en partie de leurs couleurs, lui fournissent de précieuses révélations sur l'histoire et la religion des anciens Egyptiens, et sur l'ethnographie de cette époque reculée. A propos des animaux entretenus dans les temples, il fait observer qu'ils n'étaient honorés que comme des emblêmes visibles d'un dieu, d'une vertu, d'un principe invisible, et il relève cette erreur grossière où sont tombés ceux qui rabaissent la religion des habitants des bords du Nil au culte d'animaux parfois immondes. Pour peindre les sites variés qu'il a parcourus, et les merveilleux effets de lumière dont il fut témoin au milieu du désert, on voit qu'il a trempé ses pinceaux dans les chaudes et poétiques couleurs de l'Orient. Ses descriptions sont de véritables tableaux. Ce premier volume, aussi instructif qu'intéressant, renferme encore deux études remarquables, l'une sur le mirage et l'autre sur la formation du Sahara.

Le second est consacré à la partie du continent africain comprise entre l'aride Sahara et la riche Nigritie, et à laquelle les Arabes ont donné le nom de Soudan, du mot *souda* qui chez eux signifie noir. Trois grandes races, les Fout, les Berbères et les Arabes, sont venues, à de longs intervalles, peupler cette vaste zone. Leurs traits s'y sont modifiés en raison de leur séjour plus ou moins prolongé; leur teint s'est noirci, et leur type se rapproche de plus en plus de celui du nègre; mais ce ne sont point encore là les véritables nègres, avec qui la plupart des voyageurs et des géographes semblent les confondre. Après avoir démontré d'une manière irréfutable que l'homme physique se trouve à la longue profondément modifié par les diverses circonstances des lieux et des climats, l'auteur ramène les différentes races à une seule et même famille, à une seule et même origine. S'élevant ensuite à des considérations d'un ordre plus élevé, il montre que l'esclavage, la honte de l'humanité, est le seul obstacle qui ferme aux Européens et à la civilisation les belles et fertiles contrées de la Nigritie. Aussi dans les détails qu'il donne sur Kartoum, sur la population et l'importance de cette Tombouctou orientale, s'élève-t-il avec force contre l'arbitraire des agents turcs, dont les procédés injustes ne font qu'enraciner la haine et les préjugés des nègres contre les blancs. Il reprend ensuite le récit de son voyage jusque au delà des montagnes de Fa-Zoglo, à travers les forêts vierges qui bordent le Nil-Bleu. Ici, les incidents se multiplient, la nature change d'aspect, l'immense baobab a remplacé le palmier; au bêlement de la gazelle succède le rugissement des bêtes féroces. Dans la seconde partie, M. Trémaux s'étend jusqu'aux tribus du rivage de l'Atlantique; ses observations se portent sur les villes principales, sur les mœurs et les usages dont plusieurs rappellent ceux de l'antique Egypte, sur les productions et le commerce, sur l'architecture et l'industrie du Soudan en général. Il n'omet, en un mot, rien de ce qui peut compléter son travail et le rendre attrayant à l'esprit du lecteur, mais jamais aux dépens de la vérité. On ne tarde pas, en effet, à s'apercevoir qu'il n'a livré aucune place à l'exagération, qui trop souvent dépare les meilleures relations de voyage. S. R.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRES. — Théâtre-Français : *Le Gendre de M. Poirier.* — Des rôles de femmes dans la comédie contemporaine.

On pouvait supposer qu'un jour ou l'autre le Théâtre-Français emprunterait au Gymnase le *Gendre de M. Poirier*; c'est ce qui vient d'arriver. Le Théâtre-Français donne peu de bonnes pièces, mais il en emprunte beaucoup ; c'est son droit, il prétend même que c'est son devoir, et il le remplit en conscience; mais on ne peut s'empêcher de songer au dépit des théâtres voisins à qui il enlève ainsi de gaieté de cœur leurs plus chers trésors et la fleur de leur affiche. L'Odéon triomphe-t-il avec *l'Honneur et l'Argent ?* Quand l'Odéon a suffisamment triomphé, selon lui, il se présente un beau matin, s'empare de *l'Honneur et l'Argent*, le met dans son répertoire, le colle immédiatement sur sa porte, et fait entrer bon gré mal gré M. Got dans la peau de Rodolphe. Le Gymnase est-il fier du *Gendre de M. Poirier?* Le Théâtre-Français juge que le *Gendre de M. Poirier* a fait assez longtemps l'orgueil et la fortune du Gymnase, et qu'il est bien temps d'hériter de ce gendre-là ; et il le prend sans plus de façon, et il l'inscrit en grosses lettres sur ses prospectus, et il dit à M. Provost : « Tu seras Lesueur ; » et il dit à Mlle Favart : « Tu mettras la robe de Rose-Chéri. » Voilà ce que fait le Théâtre-Français, et cette façon d'agir est assurément la plus commode du monde, la plus franche, la plus naturelle, la plus simple et la plus insupportable qu'on puisse imaginer. Comment? C'est après avoir refusé *l'Honneur et l'Argent*, après avoir forcé la pièce à passer les ponts, après avoir humilié l'auteur par tous les délais, toutes les excuses, toutes les corrections possibles, après l'avoir accablé de boules noires, après lui avoir fait sentir amèrement quelle est la puissance d'un sociétaire du Théâtre-Français et d'un comédien ordinaire de l'Empereur, après lui avoir fait toucher du doigt le néant d'un faiseur de comédies; c'est après l'avoir ainsi traité du haut en bas que le Théâtre-Français, de par son droit de dictateur, réclame la pièce qu'il a jadis refusée, tranche du tyran, s'impose à l'auteur, au public, au théâtre

Digitized by Google

qu'il dépouille, et joue précisément le rôle odieux d'un prince qui enlève une femme à son mari légitime, après avoir dédaigneusement refusé de l'épouser. Et les auteurs souffrent cela! et ils se font les complices d'un pareil excès de pouvoir! Et ils regardent un tel abus comme une réparation! Et, sans doute, ils s'applaudissent dans leur cœur de cette prétendue amende honorable que leur fait le Théâtre-Français, et ils se croient bien payés de leur peine, et, de leur côté, ils payent ainsi l'hospitalité que l'Odéon, le Gymnase, ou telle autre scène leur a généreusement accordée.

Il n'y a là rien à dire : l'auteur est le maître de sa pièce; mais il faut qu'il ait bien peu de cœur, comme disent les braves gens, pour consentir à ces petits coups d'état du Théâtre-Français. Ne serait-il pas plus juste, plus naturel, de lui refuser toujours ce qu'il a refusé une fois, et de se venger de ses dédains en faisant la sourde oreille à ses avances? Cela le rendrait peut-être plus circonspect, et la peur de voir lui échapper à jamais une belle œuvre lui inspirerait sans doute un peu plus d'audace pour l'accueillir d'abord à ses risques et périls. C'est une chose trop facile, en vérité, que d'avoir les bénéfices d'une épreuve tentée par d'autres, et d'être à l'honneur sans avoir été à la peine. Voilà pourtant ce qui arrive tous les jours; le Théâtre-Français prend son bien où il le trouve, acteurs et pièces, Mme Victoria et le *Gendre de M. Poirier*; et Mme Victoria se réjouit, et M. Augier se félicite; moi, je plains M. Montigny.

Heureusement, le public proteste; rarement il accueille avec la même faveur une œuvre ainsi transportée et transplantée, ce changement lui produit l'effet d'un exil, et il murmure contre ceux qui l'ont ordonné. La scène du Théâtre-Français est certainement un exil fastueux, mais rien ne vaut la terre natale. On y a malgré soi ses souvenirs, on y a son cœur, on ne peut l'oublier; on se rappelle toujours la manière dont M. Tisserant accentuait certaines tirades, jetait certains mots de *l'Honneur et l'Argent*; on revoit au loin, derrière soi, ce raisonneur, ce moraliste à la voix puissante, mais à la tenue austère, un prédicateur honnête, un Desgenais puritain; et l'on se plaint de la tournure démocratique que M. Got lui a donnée; on demande Rodolphe, et l'on se fâche parce que c'est Giboyer qui répond. Et de même le *Gendre de M. Poirier* : où est ce bourru de Lesueur? Il me faut absolument un bourru, un hérisson, un homme en boule et qui pique de tous côtés. M. Provost n'est pas assez épineux, n'a pas assez de ronces dans sa physionomie ni dans sa personne. Il faut être un chardon pour jouer le rôle; et M. Lesueur est justement ce chardon-là. Et Rose-Chéri, où est-elle? Et Mme Victoria, à quoi sert-elle? Pourquoi l'avez-vous enlevée, si vous ne lui laissez même pas les rôles qui lui appartiennent? Vous faites jouer cette adorable Antoinette par Mlle Favart, et Mlle Favart y fait ce qu'elle peut; mais, hélas! Antoinette est morte. Au reste, prenez-en votre parti; la pièce fût-elle mille fois mieux jouée qu'au Gymnase, on vous trouvera toujours inférieurs; on est habitué aux autres, et on n'est pas habitué à vous; vous-mêmes n'avez pas l'habitude des rôles, vous n'êtes pas encore familiers avec vos personnages, vous n'êtes pas encore passés en eux; l'incarnation, cette lente incarnation qui ne

Digitized by Google

s'opère que par un long commerce et une intimité quotidienne n'est pas encore accomplie. M. Bressant lui-même, quoique très marquis, n'est pas absolument le marquis de Presles ; une nuance manque..... Voilà bien des critiques, sont-elles justes ? Nous n'en sommes pas sûr nous-même. Peut-être subissons-nous l'influence fâcheuse dont nous parlions tout à l'heure ; peut-être gardons-nous rancune au Théâtre-Français d'une certaine morgue de parvenu qu'il affiche ; peut-être même lui en voulons-nous de son despotisme ; peut-être partageons-nous le ressentiment du public contre un théâtre à la fois inhospitalier et jaloux, qui rappelle, quand elles sont célèbres, les œuvres qu'il a méconnues quand elles étaient ignorées. Toujours est-il que cette impression est générale, et que, fût-elle une simple prévention, elle empêchera souvent les comédiens ordinaires de l'Empereur de réussir là où les comédiens ordinaires du public triomphaient. Assez sur ce chapitre, et ne parlons plus maintenant que de l'œuvre elle-même.

Le Gendre de M. Poirier, nous l'avons dit ici même, est la meilleure comédie de M. Emile Augier ; et c'est pourquoi on regrette si vivement qu'elle soit signée de M. Jules Sandeau. Malgré soi, on murmure contre une collaboration qui empêche de connaître et de nommer le véritable auteur d'une pareille œuvre. On s'associe aux objections présentées par M. Vitet, je crois, lors de la réception à l'Académie de M. Jules Sandeau. On se demande, avec lui, au moment d'admirer et de féliciter : « A qui ceci ? à qui cela ? » Les auteurs mêmes le savent-ils bien ? N'y a-t-il pas, dans tout travail accompli ainsi de concert, une sorte d'influence réciproque, d'action intime et commune qui mêle deux esprits au point qu'il leur serait bien difficile de se démêler et de se reconnaître eux-mêmes ? Ne se sont-ils pas tellement pénétrés l'un l'autre, dans cette fusion de leur talent, tellement confondus, qu'ils ne font plus qu'un, et que les deux traces se sont effacées dans l'unité du résultat, comme deux sillons s'effacent sous l'ondoyante moisson qui les recouvre ? On a dit que, malgré l'apparence contraire, la partie comique de cette pièce appartenait en grande partie à M. Jules Sandeau, tandis que la délicatesse répandue dans tout le rôle d'Antoinette était le fait d'Emile Augier. On veut ainsi que le premier se soit égayé, ce qui ne lui arrive pas toujours, et que l'autre se soit attendri, ce qui lui arrive très rarement. Cette distribution des mérites déroute au premier abord, et n'a peut-être été imaginée que dans ce but ; cependant, elle n'a rien d'impossible. Nous nous souvenons d'avoir montré, dans une chronique à propos de *Psyché*, combien il est facile de se tromper quand, dans une pièce faite en commun par Molière et Corneille, on veut essayer de rendre à Corneille ce qui est à lui et à Molière ce qui lui appartient. Sans les indications qu'ils ont pris soin de nous donner eux-mêmes, on serait tenté à chaque instant d'attribuer à l'un l'œuvre de l'autre, les vers pompeux, éloquents, à Corneille, les vers amoureux et tendres à Molière ; il n'en est rien : la force est ici à Molière et l'amour est à Corneille. On peut donc croire que, dans *le Gendre de M. Poirier*, la comédie revient à M. Jules Sandeau et la sensibilité à M. Emile Augier. Mais la vérité est que l'ensemble de l'œuvre leur appartient à tous deux.

Digitized by Google

Le grand mérite du *Gendre de M. Poirier*, c'est d'être une vraie comédie dès le début, et de rester ce qu'elle est jusqu'au dénoûment. Jamais elle ne tourne au drame, et quelques larmes n'y sont répandues que pour donner au spectateur le temps de savourer son rire et le lui rendre plus agréable encore par le contraste. Le sujet est pris au cœur même de la société contemporaine, et de sa vanité et de ses ridicules ; mais aucune classe n'y est sacrifiée : la petite bourgeoisie et la haute noblesse s'y renvoient la leçon avec une verve qui laisse la victoire indécise, et les deux écrivains ont eu l'adresse, après avoir engagé la lutte et mis sous nos yeux plusieurs assauts, de la concentrer dans un duel, dans une seule et unique riposte, dans un suprême coup fourré, où les deux adversaires se présentent réciproquement leurs côtés vulnérables et s'enferrent à la fois de part en part.

« Arrive donc, Hector, arrive donc ! Sais-tu pourquoi Jean-Gaston de Presles a reçu trois coups d'arquebuse à la bataille d'Ivry ? Sais-tu pourquoi François-Gaston de Presles est monté le premier à l'assaut de la Rochelle ? Pourquoi Louis-Gaston de Presles s'est fait sauter à la Hogue ? Pourquoi Philippe-Gaston de Presles a pris deux drapeaux à Fontenoy ? Pourquoi mon grand-père est mort à Quiberon ? C'était pour que M. Poirier fût un jour pair de France et baron. — Savez-vous, monsieur le duc, pourquoi j'ai travaillé quatorze heures par jour pendant trente ans ? pourquoi j'ai amassé, sou par sou, quatre millions, en me privant de tout ? C'est afin que M. le marquis Gaston de Presles, qui n'est mort ni à Quiberon, ni à Fontenoy, ni à la Hogue, ni ailleurs, puisse mourir de vieillesse sur un lit de plume, après avoir passé sa vie à ne rien faire. »

Tout l'intérêt de la comédie est là, dans la lutte de ce beau-père et de ce gendre. Tous les deux sont battus, et c'est ce qui fait plaisir, parce que tous les deux méritent de l'être. Le bonhomme Poirier et le marquis Gaston de Presles forment un plaisant couple d'égoïstes. Pour satisfaire sa vanité, le bonhomme a offert sa fille au marquis ; pour refaire sa fortune, le marquis a accepté la fille du bonhomme. On devine la situation de la pauvre enfant dans cet engrenage ; encore un peu, pressée entre la vanité bourrue de son père et la ruine orgueilleuse de son mari, elle étoufferait. Et c'est elle, au contraire, qui répare tout le mal que font ces deux insensés ; c'est elle qui paye, avec sa dot, les créanciers de son mari ; c'est elle qui, au dénoûment, n'exige un instant de ce mari infidèle l'héroïque sacrifice de sa vanité que pour l'en récompenser par le cri fameux : « Va te battre ! » avec lequel Rose Chéri faisait trépigner tous les spectateurs du Gymnase. Je reviendrai tout à l'heure plus au long sur ce caractère charmant et exceptionnel.

La pièce est gaie d'un bout à l'autre et semée de détails heureux. Dès la première scène, l'entrée du duc Hector de Montmeyran, brigadier aux chasseurs d'Afrique, gentilhomme prodigue et ruiné, qui s'est fait soldat, et qui ne tire vanité maintenant que de ses deux galons de laine jaune sur sa tunique bleue, dispose bien l'esprit du spectateur. Le portrait que le marquis Gaston de Presles lui fait de M. Poirier, son beau-père : « modeste et nourrissant comme les arbres à fruit, il était né pour vivre en es-

Digitized by Google

palier, » devient encore plus comique lorsque ce beau-père, si modeste et si nourrissant, imagine de couper les vivres « à son panier-percé de gendre. » Le petit oignon sur une assiette, ce petit oignon « qui n'était rien et qui tirait les larmes des yeux, » nous fait rire comme au premier jour; ce n'est pas, disent les pédants, de la haute comédie; non, c'est de la bonne bouffonnerie. La scène du cuisinier, la description du splendide menu qu'il prépare, et du menu plus humble que M. Poirier y substitue, « la soupe grasse avec des légumes sur une assiette, le fricandeau à l'oseille, le lapin sauté; » le désespoir de ce nouveau Vatel, désespéré, comme son ancêtre, d'un pareil affront; sa manière solennelle de présenter sa démission, comme un ministre à qui un roi voudrait imposer un autre programme que le sien; cette vanité subalterne brisée par les vanités supérieures; la triste figure du marquis de Presles, devant les exigences de son beau-père; le triomphe passager de Poirier sur son noble gendre; tous ces traits, toutes ces scènes se suivent, s'enchaînent avec un intérêt toujours croissant et une rapidité qui ne coûte rien au développement naturel de l'action.

L'habileté des auteurs consiste peut-être à s'être tenus dans un juste milieu d'équité et de sympathie entre le beau-père et le gendre, à n'avoir sacrifié à leur préférence ni l'un ni l'autre de ces deux personnages principaux. On ne peut pas dire que la pièce soit un procès fait à la bourgeoisie par la noblesse, ou à la noblesse par la bourgeoisie; il y a bien réellement des griefs et des torts des deux côtés; il y a balance, et c'est cette exacte balance qui prolonge et soutient la portée comique de tant de scènes, de tant de leçons reçues et rendues avec un égal à-propos. Il y a aussi, de chaque côté, des qualités et des mérites. Le marquis de Presles est un galant homme, quoiqu'il prenne une maîtresse le lendemain de son mariage, et l'excellent Poirier est un honnête homme, quoiqu'il décachète et lise les lettres adressées par cette maîtresse à son gendre. L'honneur de l'un et la probité de l'autre demeurent à peu près saufs, quoiqu'ils manquent absolument, l'un et l'autre, de véritable délicatesse. Ils ont des côtés sympathiques, des parties intéressantes par où on peut les prendre; des points qu'on aime à regarder. Le marquis de Presles est spirituel, homme du monde, très raffiné et distingué, très marquis enfin, et sa façon même d'en user avec sa pauvre petite femme bourgeoise, a un air de gentilhommerie qui ne messied pas; M. Poirier est, au fond, un brave égoïste de père, qui s'adore dans son enfant, mais qui est capable d'un bon mouvement pour assurer le bonheur d'un être dont le malheur l'empêcherait lui-même d'être heureux. Il ne lui suffit peut-être pas qu'Antoinette soit heureuse toute seule, mais il ne lui suffit pas non plus d'être heureux sans elle; il ne la sépare jamais de sa propre personne; il l'aime pour lui, mais il l'aime, et c'est assez pour justifier ses sottises. Au reste, il en commet moins que le marquis; il a plus souvent raison, il est moins aimable, mais il a le jugement plus sain, et son bon sens rétablit l'équilibre; on le félicite de raisonner si juste, et de se venger ainsi des épigrammes de l'autre. Enfin, la partie est bien égale entre eux, et voilà justement ce qui fait l'intérêt du combat.

Digitized by Google

Et cependant pourrait-on y prendre plaisir durant quatre actes si l'on ne prenait pitié de la pauvre Antoinette, sur qui tant de coups pleuvent à droite et à gauche de son père et de son mari, sur Antoinette qui reçoit le ricochet de toutes les blessures, et finalement payerait tous les frais de la guerre, si la vue du mal qu'ils lui font ne déterminait les deux adversaires à conclure la paix? Je ne sache pas qu'il y ait dans la comédie contemporaine de figure plus aimable, plus touchante, plus digne de répandre sur des scènes comiques cet attendrissement que la présence d'une femme communique au rire misanthropique et impitoyable; plus capable de détendre les caractères, d'inspirer la compassion, de mettre une pointe de pathétique au cœur même de la comédie. Est-ce un bien, est-ce un mal que la comédie s'amollisse par intervalles? que le rire se tempère, que la gaieté cruelle pardonne, qu'une larme même brille sur un visage épanoui de joie, que le cœur se gonfle un peu, tandis que la gorge se déploie et que la rate se dilate; est-ce un mal, est-ce un bien? Ce genre de drame bourgeois, de comédie bourgeoise, inventé par Diderot, par Sedaine, blâmé par Voltaire, réclamé aujourd'hui par nos goûts, ce genre que nous aimons, est-ce un bon genre? Question stérile assurément, et que les faiseurs de théories peuvent essayer de résoudre, sans que le personnage d'Antoinette perde rien de son charme et de son prix. Elle plaît dès qu'elle se montre. En deux mots dits au duc, elle vous a conquis; vous sentez une fine et exquise nature sous cette apparence de pensionnaire; vous comprenez que c'est son mari qui l'intimide. Aussi, comme elle se révèle aussitôt que cet aveugle époux lui offre une occasion, lui donne un peu d'aise, et la traite en femme! Quel ravissement! quel trésor! et quelle perle on avait jetée là devant ce gentilhomme. Il le reconnaît lui-même dans une scène charmante : « Vous êtes tout simplement, ma chère, la plus charmante femme que je connaisse. — Des compliments, monsieur? — Non pas! la vérité sous sa forme la plus brutale. Quelle jolie excursion j'ai faite dans votre esprit! Que de points de vue inattendus! que de découvertes! Je vivais auprès de vous sans vous connaître, comme un Parisien dans Paris. — Je ne vous déplais pas trop? — C'est à moi de vous faire cette question. Je ressemble à un campagnard qui a hébergé une reine déguisée; tout à coup la reine met sa couronne, et le rustre, confus, s'inquiète de ne pas lui avoir fait plus de fête. — Rassurez-vous, bon villageois, votre reine n'accusait que son incognito..... etc. » Bientôt la confiance s'établit, le dégel arrive, comme on dit, et Antoinette explique au marquis de Presles quelle place il tient dans son cœur, quelle haute et sainte idée elle se fait du lien conjugal, et quel coup serait porté à ses sentiments les plus chers, quel vide se ferait immédiatement en elle-même, si jamais une infidélité de son mari venait lui prouver qu'elle est déchue dans son affection. Elle est jalouse, enfin, et elle l'avoue, et elle prie, et elle supplie Gaston de l'épargner. Hélas! on conçoit son désespoir lorsque, le soir même, elle prend Gaston en flagrant délit. Elle ne veut entendre à rien, sa résolution est arrêtée, elle ne verra plus son mari, elle est veuve! Et Gaston, vous le savez, n'obtient sa grâce (car il la demande, et qui ne la demanderait?) qu'en renonçant à un duel que sa maîtresse lui a attiré,

Digitized by Google

et dont sa femme exige le sacrifice. Le sacrifice est grand, il s'agit d'excuses sur le terrain ; il s'agit de la plus cruelle épreuve pour un gentilhomme. Gaston s'y soumet non sans douleur, et c'est alors qu'Antoinette ravie, heureuse, satisfaite, Antoinette radieuse pardonne à jamais, presse son mari sur son cœur et lui dit ce fameux : « Va te battre ! » qui deviendra certainement un des *qu'il mourût* de la comédie.

Il y aurait beaucoup à dire encore sur ce caractère d'Antoinette, le plus parfait de tous les caractères de femmes que la comédie contemporaine ait imaginés. Les caractères de femmes, voilà son écueil. Regardez les affiches de nos théâtres : des rôles d'hommes et rien que des rôles d'hommes ; une liste qui n'en finit pas, et une femme, deux femmes à la fin, comme par grâce, trois tout au plus : encore y en a-t-il au moins deux de sacrifiées. Pourquoi cela ? Pourquoi cette disproportion ? Est-ce que les femmes ne jouent pas dans la vie, et par conséquent dans la comédie, un aussi grand rôle que nous ? Est-ce qu'elles n'ont pas de ridicules, depuis qu'elles ne sont plus savantes ? Est-ce qu'elles n'ont pas même, au besoin, quelques vices, depuis qu'elles ne jouent plus et ne boivent plus ? Ou bien, ne serait-ce pas plutôt que nous n'aimons pas à voir les ridicules des femmes sur le théâtre ; que nous regardons comme un crime de lèse-galanterie de les exposer aussi vaillamment que nous au rire ou au mépris ? N'est-il pas vrai que nous ne sommes pas très flattés de nous moquer d'elles et de rire à leurs dépens ? Quant à leurs vices, ils ne relèvent pas de la comédie ; ou ils sont hideux et ne veulent pas être peints, ou ils sont simplement tragiques ; ils engendrent la ruine, la mort, le désespoir, ils relèvent du drame ; ce sont des sources de larmes et d'émotions amères : la comédie n'a là rien à voir.

Tous ces points, pour être développés, réclameraient une longue étude, et nous la ferons peut-être quelque jour. Pourquoi sommes-nous dix contre une dans la comédie ? Trois femmes, ou plus, ne peuvent-elles vivre côte à côte sur le théâtre ? Y aurait-il trop de jalousies d'emplois et de rôles ? Mais, au moins, celles qu'on nous montre, celles que les auteurs de comédies consentent par grâce à nous montrer, qui sont-elles ? Insipides, insupportables, odieuses. Il n'y en a que de deux sortes : les femmes de M. Alexandre Dumas fils ou les filles de M. Léon Laya ; la baronne d'Ange ou la petite cousine du duc Job ; d'affreuses poupées ou des pensionnaires. Ces dernières, à vrai dire, se partagent aussi en deux classes : ces pensionnaires à marier, ces cousines de comédies, ces sottes et ces niaises, chez M. Dumas fils, elles disent des choses impossibles, elles sont horriblement mal élevées, elles s'écrient : « Je suis un bon garçon ! » ; chez M. Laya, elles ne sont que bêtes et vaniteuses ; elles veulent un mari qui leur donne une voiture ; elles disent avec une petite moue gentille : « Nous dînerons, papa ! » D'un côté, Mlle Delaporte, de l'autre, Mlles Emma Fleury ou Emilie Dubois : choisissez. Voilà ce qu'on fait des femmes dans notre théâtre contemporain. Et elles ne protestent pas ! Et elles se laissent peindre ainsi, et elles consentent à laisser circuler une pareille image de leurs caractères et de leurs personnes. Elles ne comprennent donc pas

Digitized by Google

que la comédie actuelle les calomnie, les rabaisse, les déshonore ! Hélas non ! elles applaudissent.

M. Emile Augier, dans la plupart de ses pièces, a essayé de protester pour elles, et quant à moi, si j'avais à chercher la supériorité de son talent, je la trouverais dans la supériorité de ses caractères de femmes. Il n'y en a pas une à qui il n'ait essayé de donner une âme, un cœur, une personnalité, quelque chose enfin ; pas une dont il n'ait tenté de faire un être ayant vie, existant de son existence propre, un type en dehors de la fille perdue ou de la pensionnaire à marier. Il n'y a pas de cousine du duc Job chez lui ! Voyez Philiberte, la charmante fille, une seconde Cendrillon ; voyez Caliste de *Ceinture Dorée ;* voyez Clémence des *Effrontés ;* voyez surtout Fernande du *Fils de Giboyer ;* vous vous rappelez le baiser de Fernande ? Il n'y a que chez M. Emile Augier qu'on donne des baisers comme ceux-là, et ils réchauffent toute une comédie ; mais la reine de toutes ces héroïnes aimables, la reine de toutes ces braves, honnêtes et belles filles, le cœur le plus élevé parmi tous ces bons et grands cœurs, c'est assurément Antoinette. Elle a quelque chose de plus fier, de plus héroïque, de plus austère à la fois et de plus profond. Mariée, elle peut, elle ose davantage ; elle n'a pas besoin de jouer la naïveté pour plaire aux spectatrices ; elle se rend déjà compte de la vie ; elle se fait une juste idée des grandes passions et des grands devoirs. C'est une femme enfin ; et elle atteint en deux ou trois crises admirables le sublime bourgeois, qui est le sublime de la comédie.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 mai 1864.

Serait-il à désirer, pour une nation, qu'il ne se trouvât parmi ses représentants que des hommes dévoués sans réserve au pouvoir, et la présence au sein de l'Assemblée législative d'une opposition considérable par le talent ou par le nombre est-elle nécessairement un embarras pour le gouvernement et un danger pour la tranquillité publique? Cette question, qui a été vivement agitée dans la presse à l'occasion des dernières élections générales, nous est revenue à l'esprit, à propos des récentes discussions du Corps législatif et de quelques incidents qui les ont marquées, et nous nous sommes étonnés que les publicistes, qui l'ont débattue alors, n'aient point établi dès l'origine une distinction aussi simple qu'importante. Si les membres de l'opposition sont des esprits élevés et des caractères loyaux, également incapables d'une complaisance servile et d'une malveillance systématique, aussi disposés à favoriser le légitime exercice de l'autorité qu'à en combattre énergiquement les empiètements, surveillant les démarches de l'administration aussi bien pour l'encourager, si elle est dans la bonne voie, que pour l'avertir si elle s'égare, se défiant des ministres parce qu'ils les savent hommes et faillibles, et non parce qu'ils les regardent comme leurs ennemis, déterminés enfin à sacrifier les intérêts du souverain à l'intérêt général, mais non à de mesquines rancunes, l'opposition alors peut rendre d'immenses services, non-seulement à la nation, mais au gouvernement lui-même. Mais si les opposants sont surtout des hommes de parti, résolus d'avance à blâmer tous les actes du pouvoir, ne songeant qu'à entraver sa marche et plus désireux de lui nuire que de servir le pays, toujours mécontents, toujours agressifs, réclamant bruyamment toutes les réformes, toutes les libertés, et faisant tout bas des vœux pour ne les point obtenir, prêts même à les refuser si on les leur accorde, plutôt que de les devoir à une main odieuse, poussant enfin l'inconséquence et l'oubli de leur propre passé jusqu'à reprocher aux autres de suivre la politique qu'ils ont eux-mêmes conseillée et quelquefois pratiquée; une telle opposition, outre qu'elle est mauvaise et condamnable en soi, peut devenir funeste et au gouvernement et à la nation.

Cette distinction est du reste, de notre part, purement théorique, et nous ne songeons pas le moins du monde à l'appliquer au petit groupe

Digitized by Google

d'opposants qui siége en ce moment dans le Palais-Bourbon. Nous restons convaincus, bien qu'un des membres les plus éminents de la minorité nous ait dernièrement insinué le contraire, que les amis politiques de M. Ollivier ne sont pas plus que lui imbus d'injustes préventions, et qu'ils se réjouissent aussi sincèrement que lui de voir réalisé par le gouvernement le bien qu'eux-mêmes avaient inutilement rêvé; et si notre assertion trouvait encore des incrédules, nous les renverrions au magnifique discours que M. Thiers vient de prononcer dans la séance du 6 mai. On s'attendait à une amère diatribe contre les institutions impériales, à un vif et piquant réquisitoire contre la politique intérieure et extérieure de l'Empereur; on croyait que l'ancien ministre de Louis-Philippe allait flageller de sa verve mordante les ministres de Napoléon III, critiquer toute leur conduite, blâmer tous leurs actes; et nous n'oserions pas dire que ce ne fût pas un peu l'intention de l'honorable député quand il a pris la parole, quoi qu'il ait protesté tout d'abord de son impartialité et de sa ferme résolution d'être juste. Mais il a tenu sa promesse assez fidèlement, beaucoup plus fidèlement peut-être qu'il ne le voulait lui-même. Ce dut être un intéressant spectacle pour ceux qui assistaient à la séance du 6 mai, que de voir ce terrible adversaire du pouvoir, à mesure qu'il passait en revue les actes du gouvernement, à mesure que les grandes et belles choses qui se sont accomplies depuis dix ans se déroulaient devant sa vive et large intelligence, si fortement éprise de tout ce qui est beau et grand, se départir peu à peu de sa sévérité, se radoucir, et, par moments, laisser tout à fait échapper ses armes. Le conseil d'Etat, qui coûtait autrefois 800,000 fr., coûte aujourd'hui 2,300,000 fr. M. Thiers est loin de s'en plaindre; « le conseil d'Etat est un corps savant, laborieux, qui rend de grands services, » il le reconnaît. Il y a sur la justice une augmentation de 6 millions : M. Thiers ne regrette pas ce qu'on a fait pour la magistrature, « tant s'en faut! » Sur les cultes, un surcroît de dépenses de 6 millions : M. Thiers approuve tout ce qu'on a fait pour le clergé. Pour l'instruction publique, 4 millions : M. Thiers ne discute jamais là-dessus. Mais sur quoi donc l'éminent orateur prétend-il discuter? Sur les ministères, sans doute, qui pèsent le plus lourdement sur nos finances, sur ceux qui absorbent les plus gros budgets, sur le ministère de l'intérieur, par exemple? Mais M. Thiers trouve fort naturel que le pouvoir aime à s'entourer d'un certain éclat; il loue le gouvernement d'avoir augmenté les appointements de ses agents, et, s'il lui reste encore une inquiétude, c'est que la position des modestes employés n'ait pas été améliorée comme celle des hauts fonctionnaires; qu'il se rassure, les petits traitements ont été augmentés aussi bien que les gros. Blâmera-t-il, du moins, les coûteux embellissements de Paris, de Lyon, de Marseille, de Bordeaux? M. Thiers est une de ces élégantes et délicates natures que les arts séduisent et que le luxe éblouit, et ce n'est point lui qui contemplera froidement les merveilles de la capitale ni les splendides promenades et les riches édifices dont l'Empire a doté « sa chère ville natale. » Il se souvient d'ailleurs que, lorsqu'il a accepté, il y a trente ans, le portefeuille des travaux publics, il a singulièrement grossi le budget jusqu'alors insignifiant de ce ministère,

Digitized by Google

et qu'il aurait bien voulu pouvoir le grossir encore plus, comme le prouve cette exclamation qui lui a échappé l'autre jour : « Les Chambres n'étaient pas si généreuses quand j'étais ministre ! » De sorte que, s'il mêle aujourd'hui à l'expression de son enthousiasme pour les merveilles du nouveau Marseille, quelques critiques sur le prix qu'elles ont coûté, si en admirant il gronde un peu, il y a peut-être chez lui moins de mécontentement que ces dépenses aient été faites, que de regret de n'avoir pas pu les faire.

M. Thiers réserve-t-il toute sa *férocité* (le mot est de lui) pour les budgets de la marine et de la guerre ? Mais la marine a besoin de renouveler, de transformer son matériel ; « cette transformation est nécessaire pour augmenter la proportion de nos forces par rapport à notre principale rivale. » Quant à la guerre, l'honorable député ne pense pas que son budget puisse être sensiblement réduit. La garde impériale est, à la vérité, une institution onéreuse, mais il ne saurait venir à la pensée de personne de l'abolir ; « c'est elle qui, à Magenta, tenant avec quelques mille hommes seulement contre toute l'armée autrichienne, a donné le temps au glorieux maréchal de Mac-Mahon de venir gagner la bataille. Ce sont là des services immortels, qu'il ne faut pas oublier ! » M. Thiers ne veut donc pas supprimer la garde, il ne veut pas non plus diminuer l'effectif de l'armée. S'appuyant tour à tour sur des chiffres incontestables et sur son expérience d'ancien ministre, il a démontré d'une manière péremptoire que, même au temps de la paix la plus profonde, la France devait avoir toujours sur pied au moins 400,000 hommes : 100,000 pour l'Algérie et les colonies, 250,000 pour le service de l'intérieur et 50,000 gendarmes, vétérans ou disciplinaires. Les cadres sont, il est vrai, établis pour 6 à 700,000 hommes ; mais, pour qu'on pût les réduire, il faudrait, comme l'a fort bien dit M. Thiers, qu'une révolution se fût opérée en Europe ; il faudrait « que l'Italie ne désirât plus Venise et que l'Autriche voulût bien l'abandonner, que la Russie renonçât à la Pologne et que la Pologne ne cherchât plus à se soulever, que personne n'ambitionnât les dépouilles de l'empire turc, et que la Prusse ne désirât pas ajouter à son territoire les Etats de quelqu'un de ses chers confédérés. Jusque-là, la France ne pourra pas renoncer à jeter au besoin 6 à 700,000 hommes dans ses cadres. » Voilà certainement un sage et noble langage, voilà des paroles dignes à la fois de l'homme d'Etat qui a combattu pendant plus de dix ans la politique humiliante de Louis-Philippe et de l'écrivain qui a retracé d'une plume si émue les plus glorieuses pages de nos annales. M. Thiers est passionné pour l'honneur de la France, et nous sommes sûrs que s'il se résout jamais à écrire l'histoire du second Empire, il ne racontera pas nos récents triomphes avec moins d'enthousiasme que nos anciennes victoires. Il goûte peu, à la vérité, notre guerre du Mexique, si nous en croyons les critiques qu'il a plusieurs fois adressées « aux expéditions lointaines, » oubliant sans doute qu'il avait voulu mettre le monde en feu à propos d'un îlot de la Polynésie, et que le gouvernement impérial ne pouvait pas souffrir plus patiemment les insultes du président Juarez qu'il n'eût voulu endurer lui-même celles de la reine Pomaré. Il s'est exprimé aussi un peu froidement sur la courte et glorieuse campagne qui a affranchi l'Italie ; mais on ne peut qu'applaudir

Digitized by Google

au chaleureux éloge qu'il a fait de l'expédition de Crimée, ainsi qu'à la franche et loyale déclaration par laquelle il a terminé son appréciation de cette guerre : « Plus qu'aucune autre, elle a servi à la grandeur et à la politique de la France..... elle a dissous la coalition..... elle a coûté cher sans doute, parce qu'il fallait agir loin et vite, mais peu importe! Quand il s'agit de guerres qui ont de si grandes et de si utiles conséquences, il ne faut pas discuter ce qu'elles ont coûté. »

C'est ainsi qu'entraîné sans doute par cet amour du beau et du grand que nous signalions tout à l'heure, et qui est le principal caractère de sa généreuse nature, M. Thiers s'est mis insensiblement à expliquer et à justifier l'une après l'autre les dépenses qu'il s'était probablement proposé d'attaquer, et il n'aurait presque rien laissé à dire aux apologistes du gouvernement, si, de temps en temps, il ne se fût avisé tout à coup qu'il ne siégeait pas au banc des ministres, et ne se fût hâté alors de retirer d'une main ce qu'il venait de donner de l'autre, condamnant en masse ce qu'il avait loué en détail. On aura pu s'étonner que cette longue colonne d'approbations successives eût pour total un blâme définitif, et quelques-uns des lecteurs, peut-être même des auditeurs de ce beau discours auront cru y voir des contradictions. Cependant — sauf dans sa trop spirituelle péroraison, où, après avoir reconnu que telle ou telle grande entreprise, comme la guerre de Crimée, était nécessaire et impérieusement commandée par l'intérêt du pays, il a accusé le gouvernement de ne l'avoir résolue que pour occuper l'opinion et « remplacer la liberté » — M. Thiers ne s'est point contredit. On peut soutenir sans inconséquence que plusieurs dépenses, excellentes chacune en particulier, deviennent ruineuses quand elles se font en trop grand nombre et simultanément, et c'est ce que l'honorable député de l'opposition a voulu dire. Il a prétendu que le pouvoir avait voulu faire trop de bien à la fois. Confondant les dépenses productives, qu'on ne fait jamais assez tôt, et pour lesquelles il est permis même d'emprunter, avec les dépenses improductives, qu'on ne fait jamais assez tard, et qu'on ne doit, en tous cas, prélever que sur l'excédant de ses revenus, il a feint de ne pas voir que le gouvernement n'avait chargé le présent que pour dégrever l'avenir, et lui a reproché de manquer de prévoyance et de modération. Méconnaissant la révolution économique qui s'est opérée dans ces dernières années, et qui a eu pour principaux caractères deux faits corrélatifs, la dépréciation de la monnaie et le renchérissement des denrées; oubliant que l'Etat avait dû se ressentir de cette révolution comme les particuliers, c'est-à-dire élever les appointements de ses fonctionnaires, augmenter les salaires de ses ouvriers, payer plus cher l'entretien de ses soldats, il s'est obstiné à comparer les budgets de l'Empire avec ceux de la monarchie parlementaire, comme si un million de francs valait aujourd'hui exactement la même chose qu'il y a vingt ans, et s'est effrayé que l'administration de la France coûtât maintenant 2 milliards au lieu de 1,500,000,000 de francs, quoiqu'il trouve sans doute fort bon qu'elle donne 2,000 fr. à ceux de ses employés qu'elle ne payait autrefois que 1,500.

Il nous semble qu'il y avait quelque imprudence de la part d'un ancien

Digitized by Google

ministre de Louis-Philippe à opposer ainsi sans cesse les finances impériales à celles du régime parlementaire. Ce rapprochement a été fait dans la *Revue*[1], et nos lecteurs savent combien il est écrasant pour la monarchie de Juillet; M. Calley Saint-Paul l'a fait à son tour devant la Chambre des députés, et nous ne serions pas étonnés que M. Thiers regrettât aujourd'hui d'avoir provoqué cette fâcheuse comparaison. Vous nous accusez, a dit M. de Saint-Paul, d'avoir augmenté le budget de 25 p. 0/0; qu'importe si nous avons en même temps accru de 100 p. 0/0 la richesse publique! Vous nous blâmez d'avoir voulu tout faire à la fois; à qui la faute, si ce n'est à ceux qui nous ont laissé tout à faire. En 1848, la France ne possédait encore que 1830 kilomètres de chemin de fer; vous aviez eu recours au crédit, et toutes les bourses s'étaient fermées, tant votre administration inspirait de confiance! Le gouvernement impérial, à son tour, a fait appel aux capitaux, et les capitaux ont afflué, et à l'heure où je parle, l'immense réseau de nos voies ferrées est presque achevé; nous avons dépensé quelques millions, mais ces quelques millions ont rapporté au commerce, à l'industrie, à l'agriculture plusieurs milliards. Vous nous reprochez d'avoir grossi le chiffre de la dette publique; mais cet accroissement est dû surtout à la guerre de Crimée, à une guerre qui fut nécessaire, vous le reconnaissez vous-mêmes, et qui le fut, ajouterai-je, grâce aux fautes du gouvernement que vous préférez. Si vous n'aviez pas donné au monde le spectacle de vos inconséquences et de vos faiblesses, si vous n'aviez pas appris à l'Europe que la France aimait mieux dévorer tous les affronts que de tirer l'épée, l'empereur Nicolas eût tenu compte de nos remontrances, et la sanglante collision aurait pu être évitée; mais le czar ne comprit pas le changement qui s'était opéré dans notre pays; il s'imagina que, cette fois encore, on ne lui opposerait que de stériles menaces, et qu'en 1854, comme en 1840, la flotte française quitterait Salamine, au premier pas que les Russes feraient en avant, et reviendrait honteusement à Toulon. La flotte française, en effet, quitta Salamine, mais ce fut pour franchir les Dardanelles et bloquer les vaisseaux russes dans le port de Sébastopol; le drapeau tricolore flotta sur Malakoff, l'honneur national fut vengé, et la France remonta au rang d'où le gouvernement parlementaire l'avait fait descendre. Mais nous avions dépensé 1,348,000,000, et nous nous étions exposés à ce que les ministres de la monarchie déchue vinssent nous blâmer un jour d'avoir payé trop cher les funestes conséquences de leur propre politique.

Un moment passionnée par cette vive réplique de M. Calley Saint-Paul et par le spirituel et agressif discours de M. Picard, qui prit après lui la parole, la discussion du budget a été ramenée dans le paisible domaine des faits et des chiffres par le rapporteur de la commission, M. O'Quin, et par l'habile vice-président du conseil d'Etat, M. Vuitry. L'un et l'autre orateur ont signalé des erreurs importantes dans les évaluations de M. Thiers; M. Vuitry, en particulier, a montré combien

[1] Voir dans la *Revue* du 15 janvier 1864 la remarquable étude de M. Edouard Boinvilliers, sur *les Finances du Gouvernement parlementaire*.

Digitized by Google

l'honorable député de l'opposition avait exagéré le chiffre du budget en le portant à 2,300,000,000; il a réfuté les fausses doctrines de son contradicteur sur le rôle de l'amortissement et rétabli sur cette importante matière les véritables principes de l'économie politique. M. Thiers avait osé dire « que, quand on n'amortit pas, on fait un véritable emprunt, on emprunte aux créanciers de l'Etat. » « Quand on n'amortit pas, répond avec raison M. Vuitry, on ne diminue pas sa dette, c'est évident; mais il n'est pas moins évident qu'on ne l'augmente pas. » Est-ce d'ailleurs pour le gouvernement un devoir que de faire fonctionner la caisse d'amortissement, un devoir si impérieux que, pour le remplir, il doive recourir à tous les expédients, même à l'emprunt? Et les ministres de la monarchie parlementaire faisaient-ils sagement d'amortir, quand chaque année leurs budgets se soldaient par un déficit? On ne paye ses dettes qu'avec ses économies. Quand, après avoir subvenu aux dépenses courantes et payé l'intérêt de sa dette, on possède encore un excédant de recettes, on fait bien de le consacrer au remboursement du capital; mais quand on ne peut acquitter une partie de ses anciennes dettes, qu'en en contractant de nouvelles, quand on ne peut amortir qu'en empruntant, on fait une opération illusoire et dont les frais ne sont compensés par aucun bénéfice. Le système de l'amortissement a été abandonné par l'Angleterre depuis 1829, et nous ne voyons pas qu'elle s'en soit plus mal trouvée; les Etats-Unis ne l'ont jamais pratiqué, et l'on sait combien, avant la guerre actuelle, leurs finances étaient prospères. « Les caisses d'amortissement, a dit un de nos plus savants économistes, sont désormais une combinaison jugée, et il y a qu'un moyen sérieux et efficace d'alléger, sinon d'éteindre la dette, c'est la conversion des rentes. » Mais cette opération trouve encore des détracteurs, même dans la Chambre des députés, et M. Vuitry a été obligé de prouver à quelques membres de l'opposition que la conversion de 1862 n'avait été ni un acte d'arbitraire, ni une spoliation détournée. Il a rassuré en même temps les esprits timides que les gros chiffres ont le don d'effrayer, et leur a fait voir que l'accroissement du budget a toujours été de pair, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe, avec les progrès de la richesse publique. La statistique que le savant vice-président du conseil d'Etat a dressée à cette occasion est curieuse à plus d'un titre et mérite d'être mise, au moins en partie, sous les yeux de nos lecteurs. En 1810, sous l'Empire, le budget était de 7 à 800 millions. En 1829, la dernière année de la Restauration, nous le trouvons à 1,018,000,000. En 1847, il était de 1,629,000,000. En dix-huit ans, il avait augmenté de 611 millions. De 1847 à 1865, nouvelle période de dix-huit ans, et — singulière coïncidence — nouvelle augmentation de 611 millions; nous arrivons au chiffre de 2,240,000,000. Les dépenses de l'Angleterre ont suivi une progression encore plus forte : son budget de la guerre et de la marine, par exemple, s'est élevé en moins de trente ans de 300 à 700 millions. Les frais des services civils sont montés de 50 millions qu'ils coûtaient en 1835 à 197 millions qui leur ont été consacrés en 1863. Dira-t-on qu'en Angleterre c'est l'esprit de dilapidation qui a amené ce résultat? ou bien que c'est le désir

Digitized by Google

d'augmenter l'éclat du pouvoir et le besoin de distraire le pays de la perte de sa liberté? Evidemment non, répond M. Vuitry. Mais alors d'où viennent ces augmentations successives des budgets? Elles sont le résultat nécessaire de ce mouvement énorme qui emporte, depuis le commencement du siècle, la société toute entière dans des voies nouvelles. « C'est la vapeur, ce sont les chemins de fer, ce sont toutes les merveilles de l'industrie moderne qui, en augmentant dans des proportions colossales la richesse et la prospérité publique, amènent comme conséquence inévitable une augmentation proportionnelle dans les dépenses des États. »

Après les judicieuses explications de M. O'Quin, après la solide et lumineuse argumentation de M. Vuitry, la discussion générale du budget semblait épuisée, quand, pour la satisfaction de tous les esprits délicats qui se plaisent aux combats de la parole et se passionnent pour les luttes oratoires, M. Berryer est venu ranimer le débat. Si, comme le grand orateur chrétien, auquel il nous pardonnera sans doute de le comparer, le vénérable doyen du barreau ne peut plus mettre au service des causes qui lui sont chères « que les restes d'une voix qui tombe, » l'ardeur avec laquelle il les soutient est encore loin de s'éteindre, et nous doutons qu'il ait jamais défendu la Restauration avec plus de vivacité qu'il ne l'a fait mardi dernier. Suivant lui, les Bourbons auraient rendu à notre pays la prospérité et la liberté; ils auraient désarmé et dissous la coalition, — nous avions cru jusqu'ici qu'ils l'avaient suscitée — ils auraient délivré notre sol de la présence des troupes étrangères, — nous nous étions imaginé qu'ils les y avaient appelées; — ils auraient enfin affranchi la nation d'un despote qui ne lui donnait pour tout bonheur que de la gloire. La gloire, facile présent au dire de M. Berryer, vain hochet que les plus mauvais gouvernements n'ont jamais refusé à la France. — Quelle gloire nous a donc donnée le gouvernement qu'il prend aujourd'hui sous sa protection après l'avoir combattu quinze ans? Et quant à celui auquel il est resté si noblement fidèle, quelles victoires a-t-il remportées, si ce n'est peut-être celle de Waterloo? — On comprend qu'un pareil travestissement des faits les mieux connus de notre histoire ait provoqué, à plusieurs reprises, les réclamations et les murmures de la Chambre, et que M. de Morny ait été obligé enfin, pour rétablir le calme, d'inviter les orateurs à se montrer désormais plus sobres de digressions rétrospectives et de récriminations irritantes. M. Berryer, alors, revenant au véritable sujet de la discussion, a repris, en les développant, quelques-uns des arguments de M. Thiers, et notamment la thèse de cet honorable député sur l'importance de l'amortissement; puis, il s'est attaché à démontrer que le gouvernement se faisait illusion sur ses ressources, que les annuités dues par le Mexique ne seraient probablement pas payées à leur échéance, que les plus-value sur lesquelles l'administration comptait lui feraient vraisemblablement défaut, et que l'augmentation de recettes qu'on attendait du développement de la consommation et des progrès du commerce serait paralysée par l'imminence toujours persistante de la guerre; enfin, promenant ses regards sur l'ancien et le nouveau continent, il n'a signalé partout, à l'intérieur comme

Digitized by Google

à l'extérieur, en Amérique comme en Europe, que des motifs de craindre et des sujets de s'inquiéter.

C'est à M. Rouher qu'est échue la double tâche de réfuter les assertions pessimistes de M. Berryer et d'effacer les dernières impressions que les paroles de M. Thiers auraient pu laisser encore dans quelques esprits, et dès les premiers mots qu'a prononcés M. le ministre d'Etat, ses illustres adversaires ont dû renoncer à l'espérance de compenser par la supériorité du talent l'infériorité du terrain où ils s'étaient placés. Une éloquence chaleureuse et une dialectique serrée, une inépuisable abondance d'idées et d'images, un rare bonheur d'expressions, une singulière promptitude de repartie, les plus précieuses qualités enfin de l'orateur politique mises au service de la vérité et de la justice, c'était plus qu'il n'en fallait pour assurer à M. Rouher un triomphe éclatant. On a beaucoup remarqué la brillante péroraison dans laquelle il a si victorieusement réfuté les sinistres prédictions de M. Berryer, et promis au nouvel empire mexicain un magnifique avenir; mais nous avons été particulièrement frappés du beau mouvement oratoire que lui a inspiré le reproche, souvent adressé au gouvernement, d'imprudence et de précipitation. « Oui, s'est-il écrié, nous avons eu ce noble courage, cette volonté énergique de tout faire, de réaliser le bien partout, qui est le feu sacré des souverains..... Oui, nous avons entrepris avec ardeur l'exécution de toutes nos voies ferrées, et nous avons élevé à 20,000 kilomètres le chiffre de 3,000 kilomètres fixé par le gouvernement de Juillet. Oui, nous cherchons à faire pénétrer ces voies de communications rapides dans les moindres cités, dans les moindres centres de population, pour y porter l'activité, le mouvement et la richesse. Oui, nous le faisons, oui, nous l'avons fait pendant la guerre d'Italie, pendant la guerre de Crimée. L'Etat et les grandes compagnies ont consacré annuellement aux grands travaux publics 500 millions pris à l'épargne du pays. Nous sommes allés plus loin, nous ne nous sommes pas arrêtés dans cette voie; nous avons ouvert des ports à Marseille, créé un autre port à Brest, agrandi ceux de Boulogne, de Dunkerque, amélioré celui du Havre; nous avons créé des canaux, nous en avons racheté d'autres et abaissé leurs tarifs; notre sollicitude n'a pas oublié les besoins de l'agriculture; elle a travaillé à sa splendeur; nous l'avons dotée d'une liberté commerciale qui nous a fait échapper aux désordres de 1847 et aux horreurs de Buzançais..... Nous avons fait toutes ces choses; nous avons, si vous voulez, avec une sorte d'ardeur fébrile, poursuivi l'amélioration de ce grand pays; nous n'avons eu de satisfaction que lorsque nous l'avons vu dans la voie du progrès, de la richesse, de la fortune ardemment et résolûment développée. Eh bien! où est donc le reproche et que devient la critique? Où est le côté blâmable et répréhensible dans cette ardeur du bien et dans cette volonté de tout faire?.... » Que pouvaient répondre les députés de l'opposition à cette foudroyante apostrophe? Que pouvaient faire M. Thiers et ses amis, si ce n'est de courber la tête et de garder le silence, comme le firent autrefois les accusateurs de Manlius, quand l'accusé, au lieu de se défendre, jura qu'il avait sauvé le Capitole? M. Rouher d'ailleurs ne s'était pas borné, comme le héros romain, à ce noble et légitime mouve-

Digitized by Google

ment d'orgueil; il avait discuté une à une les objections de ses contradicteurs, contrôlé minutieusement et rectifié tous leurs chiffres, et quand il cessa de parler, la Chambre ne se contenta pas de l'applaudir; elle se sentit si complétement éclairée, si parfaitement édifiée sur la situation financière du pays, qu'elle vota presque à l'unanimité la clôture de la discussion générale.

Des débats comme ceux que nous venons de résumer prouvent que la vie politique n'est pas près de s'éteindre dans notre pays, et que les représentants du gouvernement comme ceux de la nation savent encore se passionner pour tout ce qui importe à la prospérité et à l'honneur de la France. Le même jour où les dernières péripéties de cette grande lutte remplissaient le Palais-Bourbon, une discussion presque aussi animée s'engageait dans le Sénat, entre M. Dumas, M. Le Verrier, M. Ladoucette, rapporteur d'une commission, et M. Langlais, commissaire du gouvernement. Il s'agissait d'une pétition dans laquelle on demandait qu'il ne fût plus permis de se présenter au baccalauréat avant l'âge de vingt ans. M. Ladoucette voulait renvoyer la pétition au ministre de l'instruction publique, M. Dumas proposait l'ordre du jour. L'ancien doyen de la Faculté des sciences de Paris ne juge pas utile d'arracher les parents à la tentation de précipiter et d'écourter les études de leurs enfants; il conserve une grande tendresse pour la « bifurcation, » et paraît regretter qu'on l'ait reculée d'une année, il redoute enfin l'enseignement de la philosophie, et ne se réjouit que médiocrement de le voir rétabli. Le commissaire du gouvernement a victorieusement défendu la science de Descartes et de Platon; il a répondu à M. Dumas que la recherche de la vérité est un des besoins les plus impérieux de notre époque, et que, s'il est salutaire d'imposer d'abord aux jeunes intelligences les principes essentiels de la morale et de la religion, il est bon aussi de les leur faire ensuite librement accepter, en faisant succéder les leçons persuasives de la raison aux enseignements impérieux de la foi. M. Langlais a reconnu les inconvénients des études hâtées et écourtées; il a fait remarquer que, lorsque la loi a autorisé les candidats au baccalauréat à s'y présenter dès l'âge de seize ans, la tendance des familles à abréger le séjour de leurs enfants au collége avait un efficace contre-poids dans la nécessité de produire un certificat d'études; aujourd'hui que ce frein salutaire est ôté et qu'on ne peut le rétablir sans soulever de violentes et légitimes réclamations, il ne reste au gouvernement qu'une ressource, c'est de rendre les examens assez sérieux pour que le diplôme de bachelier soit désormais la preuve d'une solide instruction. M. le ministre, a dit en terminant M. Langlais, s'occupe de cette question. C'est là une bonne nouvelle et qui réjouira tous ceux qui s'intéressent à l'avenir intellectuel de notre pays; mais nous souhaitons que M. Duruy ne se borne pas à modifier les programmes, et nous appelons de tous nos vœux une autre mesure, qui pourrait seule, selon nous, relever le niveau toujours fléchissant des études; nous voulons parler du rétablissement des examens de fin d'année, tombés en désuétude ou devenus dérisoires. Quand les jeunes gens seront bien convaincus que, s'ils ne peuvent justifier au mois d'août des connaissances qu'ils ont acquises pendant les

Digitized by Google

dix mois qu'ils viennent de passer au collége, ils seront impitoyablement empêchés de monter dans une classe supérieure, ils travailleront assidument chaque année et ne laisseront pas, comme ils le font trop souvent, accumuler pour la dernière, pour celle qui précède immédiatement l'épreuve du baccalauréat, une besogne au-dessus de leurs forces. Nous ne nous dissimulons pas que cette mesure, rigoureusement appliquée, mécontenterait bien des familles, qu'elle diminuerait au moins temporairement l'effectif des lycées, et qu'elle trouverait pour cette raison un inflexible adversaire dans M. Dumas. L'honorable sénateur prend pour critérium des réformes introduites dans l'enseignement, la quantité d'élèves qu'elles ont amenés dans nos établissements publics, et sa plus grande objection contre les dernières modifications qui ont été apportées aux programmes, c'est qu'elles n'ont pas grossi la population de nos colléges. Mais nous croyons que le rôle de l'Etat dans l'éducation nationale est plutôt de protéger les jeunes gens contre leurs propres caprices et la faiblesse de leurs parents, que de se faire le docile instrument de toutes les complaisances maternelles; et nous espérons que si, en donnant la liberté de l'enseignement, il a accepté la concurrence des particuliers, il cherchera du moins toujours à les surpasser par la qualité plutôt que par la quantité de ses élèves.

La jeunesse française, en tout cas, attend fort patiemment les décisions du conseil de l'instruction publique, et nous pensons que M. Duruy peut changer plus d'une fois les programmes du baccalauréat sans avoir à craindre aucune des manifestations qui ont ces jours-ci troublé la capitale, ordinairement si paisible, du royaume d'Italie. Les étudiants de l'université de Turin se sont soulevés contre un arrêté qui leur imposait un surcroît de travail et des examens plus rigoureux : il y a eu des attroupements, des vociférations, des rixes avec la police, et l'on prétend même que des agents de Mazzini s'étaient mêlés aux révoltés pour exciter les esprits et attiser le feu. Le calme cependant a été bientôt rétabli, et si le parti de l'action a pris quelque part à ces troubles, il aura eu le regret de les voir promptement apaisés. Il s'en dédommage, du reste, dans la Chambre des députés, en harcelant le ministère de ses interpellations. La semaine dernière, c'étaient MM. Bargoni et Zanardelli qui reprochaient au Cabinet l'attitude qu'il observe envers les amis de Garibaldi et les sages mesures qu'il prend pour n'être point entraîné par quelques écervelés dans une guerre désastreuse. Cette semaine, c'est M. Micelli qui remet sur le tapis l'éternelle question de Rome, et qui accuse le gouvernement de se montrer trop docile aux conseils qu'on lui envoie de Paris. M. Peruzzi répond à toutes ces critiques avec une égale justesse et un égal bonheur : aux uns, il montre la nécessité pour le pouvoir de ne se point dessaisir, fût-ce en faveur du plus illustre citoyen, du droit le plus essentiel des souverains, le droit de paix et de guerre; il fait voir les dangers d'une agression téméraire et les conséquences qu'aurait pour l'Italie un nouvel Aspromonte ; aux autres, il prouve que le gouvernement français respecte l'indépendance du gouvernement italien et que l'empereur Napoléon n'a jamais songé à asservir par sa diplomatie la nation qu'il a affranchie par ses

Digitized by Google

armes. En même temps, les journaux qu'il inspire préconisent l'alliance française et rappellent à leurs oublieux compatriotes l'immortelle campagne de 1859; ils opposent à la bienveillance platonique de l'Angleterre les solides bienfaits de la France et demandent si les bourgeois de Londres ont plus fait pour l'Italie en acclamant Garibaldi que les soldats français en mourant à Magenta. *L'Opinione* a combattu énergiquement le projet d'une adresse de remerciements au peuple anglais, et cette puérile manifestation paraît avoir été abandonnée; soit que les sages conseils de la feuille officieuse aient produit leur effet, soit que le général lui-même ait fait à ses amis quelque révélation qui aura subitement calmé leur reconnaissance. Aucun des audacieux desseins que le parti de l'action avait conçus sous l'enivrante impression de l'accueil fait à son chef n'a été mis à exécution : ni le quadrilatère, ni le château Saint-Ange n'ont été attaqués; les chemises rouges ne se sont pas montrées sur les côtes de la Dalmatie, et Garibaldi est rentré à Caprera sans avoir mis le feu aux quatre parties du monde.

Mais ce n'était pas le seul sujet de joie que nous devions avoir durant cette quinzaine, et la diplomatie nous réservait une satisfaction bien plus importante et bien moins attendue : nous voulons parler de la suspension des hostilités entre le Danemark et les puissances allemandes. Au moment où les belligérants semblaient le plus exaspérés l'un contre l'autre, et où leur irritation commençait à gagner les spectateurs de la lutte, au moment où la flotte autrichienne entrait dans la mer du Nord et où la flotte anglaise envoyait l'*Aurora* pour la surveiller, au moment où le *Post* jetait feu et flammes, et où le *Times* menaçait de couler d'un seul boulet Armstrong toute l'escadre allemande, au moment enfin où nous étions à deux doigts d'une conflagration générale, l'Europe, qui s'était endormie sous le poids de ce pénible cauchemar, s'est réveillée au bruit de cette bonne nouvelle : les canons de sir William ne partiront pas encore cette fois, les belligérants ont entendu raison et consenti à déposer les armes pour un mois, à partir du 12 mai. En lisant les conditions de la suspension d'armes, en voyant que les Austro-Prussiens conservaient toutes leurs positions dans le Jutland, et que les Danois, au contraire, levaient le blocus, notre première impression fut que tous les avantages de la convention du 9 mai étaient pour les Allemands. Cependant, ils se plaignent; ils font remarquer qu'ils ont renoncé à la restitution des navires antérieurement capturés par les Danois; ils assurent qu'un armistice aussi court n'apportera aucun soulagement à la détresse de leur commerce, que ni les bâtiments qu'ils voudraient expédier dans des régions un peu lointaines, ni ceux qu'ils attendent et qui se cachent depuis le commencement de la guerre dans les ports neutres, n'oseront prendre la mer dans la crainte que les hostilités ne recommencent avant qu'ils ne soient arrivés à leur destination. Mais les Danois ne sont guère plus satisfaits; ils répondent que les Allemands n'ont pas fait un grand sacrifice en renonçant à la restitution de leurs navires, maintenant que le général Wrangel a levé dans le Jutland des contributions de guerre qui les indemnisent largement de leurs pertes maritimes; ils accusent les puissances neutres d'avoir exercé

Digitized by Google

sur leur souverain une pression funeste ; et, plutôt que d'accepter devant leurs compatriotes la responsabilité de la convention du 9 mai, trois ministres donnent leur démission. Voilà avec quelle reconnaissance on accueille, des deux côtés de l'Eider, les bienfaits de la diplomatie anglaise ! Voilà comment les deux parties remercient lord Palmerston du premier succès, qui vient de couronner sa politique après six mois d'inutiles efforts !

Quelles que soient d'ailleurs les apparences, nous croyons que les Danois ont tort de se défier de la diplomatie britannique, et nous sommes convaincus que, s'ils n'étaient pas aveuglés par leurs malheurs, ils verraient que le cabinet anglais ne leur a conseillé la suspension d'armes, qui leur semble désavantageuse, que dans l'espérance de leur obtenir bientôt une paix honorable. Toutes les sympathies de l'Angleterre sont acquises au Danemark ; nous en avons eu une nouvelle preuve lundi dernier, quand, à la nouvelle d'un échec éprouvé à l'embouchure de l'Elbe par l'escadre austro-prussienne, la Chambre des communes tout entière a témoigné sa joie par une triple salve d'applaudissements. Il n'est donc pas permis de douter que le ministère ne soit résolu à prendre chaleureusement les intérêts de Christian VIII, et c'est probablement parce qu'il s'y est formellement engagé que ce souverain a enfin autorisé ses plénipotentiaires à accepter la suspension d'armes. Mais cette suspension elle-même ne constitue qu'un bien faible pas vers une solution pacifique, et après comme avant, les difficultés restent les mêmes. Déjà les divers organes de la presse anglaise nous annoncent que, dans la séance qui a été tenue avant-hier, les prétentions opposées se sont fait jour au sein de la conférence avec plus de vivacité et d'énergie que jamais. Le *Daily-News* et le *Morning-Hérald*, le confident de lord Russell et l'interprète des tories, sont d'accord pour constater l'impuissance de la diplomatie et pour désespérer du succès. Or l'insuccès, c'est la guerre. Les plénipotentiaires réunis à Londres la laisseront-ils se rallumer et devenir européenne, ou, éclairés par l'inutilité de leurs efforts, se décideront-ils à suivre le conseil du gouvernement français, et à finir par où ils auraient dû commencer. L'appel aux populations est aujourd'hui la seule solution qui puisse faire taire subitement toutes les divergences d'opinions et d'intérêts, la seule que les trois puissances belligérantes doivent accepter, sous peine de reconnaître l'injustice de leurs prétentions ; la seule enfin qui puisse mener à une pacification durable et empêcher qu'à la guerre des Austro-Prussiens contre le Danemark, succède une guerre des habitants des duchés contre le souverain qu'on leur aurait imposé. Le peuple du Schleswig-Holstein paraît fermement résolu à ne point se soumettre aveuglément aux arrêts des diplomates ; il l'a déclaré dans plusieurs meetings, et, en dernier lieu, à Rendsbourg, dans une réunion qui comptait, dit-on, plus de cinquante mille personnes. L'accueil que lord Russell vient de faire à la députation envoyée à Londres par les Allemands des provinces danoises n'a guère été de nature à calmer les esprits, et l'on peut être sûr qu'aussitôt que les troupes austro-prussiennes auront repassé l'Eider, on verra toute la population des duchés debout et en armes pour soutenir ses droits.

Digitized by Google

Ce qui se passe dans ce moment en Amérique prouve combien il est difficile de réduire une nation bien déterminée à défendre son indépendance. Il semblait invraisemblable au début de la guerre que les confédérés pussent résister longtemps aux forces fédérales; il semblait impossible qu'une population de 8 millions, disséminée sur un immense territoire, ayant à surveiller — peut-être même à combattre — 4 millions d'esclaves, pût lutter contre 20 millions d'ennemis plus concentrés, plus libres de leurs mouvements et destinés à voir grossir sans cesse leurs rangs par l'émigration étrangère. Outre la supériorité du nombre, les Etats du Nord avaient sur ceux du Sud l'avantage de la richesse. Manufacturiers, industriels, commerçants, ils n'avaient pas à craindre, étant maîtres de la mer, que la guerre vînt les appauvrir et tarir sensiblement les sources de leurs revenus. Les confédérés, au contraire, n'ayant d'autres ressources que le produit de leur agriculture, et condamnés par le blocus de leurs côtes à voir les fruits de leurs plantations s'entasser dans leurs greniers et se détériorer avant d'être vendus, paraissaient voués à une prochaine et irrémédiable ruine. Plus de trois ans se sont écoulés depuis que les hostilités ont éclaté, et non-seulement les confédérés ne sont pas anéantis, mais ils tiennent la campagne avec des forces imposantes, et se montrent redoutables sur les points mêmes où on les avait crus les plus faibles. En Floride, où ils n'avaient pas d'armée régulière, dans la Louisiane, que l'on disait rentrée dans l'Union, dans la vallée du Mississipi, où les fédéraux se croyaient inattaquables, dans la Caroline du Nord, que le gouvernement de Washington se flattait d'avoir définitivement reconquise, presque partout enfin, les séparatistes ont remporté, dans ces derniers temps, des avantages signalés. La prise du fort Pillow, dont le télégraphe avait atténué l'importance, a causé à New-York une impression des plus douloureuses : le général Forrest s'est emparé d'un point escarpé qui domine le cours du Mississipi, et, s'il sait s'y établir, il pourra entraver à son gré la navigation de ce fleuve. Quelques jours après, le général Banks, qui faisait une razzia de coton sur les riches terrains qui bordent la rivière Rouge, accompagné de forces considérables et escorté par une flottille de canonnières, a été attaqué, à Pleasant Hill, par les confédérés, et battu avec une perte de 3,000 hommes, 30 canons et 1 million de dollars en papier-monnaie. Aujourd'hui, nous apprenons un nouvel échec des fédéraux; ils se sont laissé prendre Plymouth et tous les forts environnants; le principal instrument de leur défaite a été un énorme bélier, un second Merrimac, qui est venu fondre à l'improviste sur leur flottille de canonnières, et l'a dispersée ou coulée à fond. Ce sont sans doute ces échecs partiels qui inquiètent le général Grant et l'empêchent de se porter en avant avec toute la vigueur et la décision qu'on attendait de lui; il craint probablement que, tandis qu'il opérera son fameux mouvement convergeant pour attaquer Richmond de trois côtés à la fois, ses adversaires, appuyés sur les points importants qu'ils viennent de conquérir, concentrent rapidement leurs forces, et écrasent séparément ses trois corps d'armée.

L'Union aurait pourtant besoin d'un grand succès pour relever son

Digitized by Google

crédit et restaurer ses finances. M. Chase l'a reconnu franchement quand il est venu dernièrement à New-York pour s'entendre avec les autorités locales sur les moyens d'arrêter ou du moins de ralentir la dépréciation des fonds publics. La confiance dans les ressources du gouvernement et dans le rétablissement de son autorité sur tout l'ancien territoire de la république étoilée s'est graduellement affaiblie; le découragement a gagné, sinon toutes les classes de la nation, du moins celles qui sont en possession du numéraire; l'or se cache, et l'on ne peut plus l'arracher aux mains de ses détenteurs qu'en leur offrant des primes considérables. L'écart entre le papier monnaie et les espèces augmente chaque jour, et les billets des banques américaines perdent presque la moitié de leur valeur. Le plus prospère des Etats de l'Union, l'Etat de New-York, ne paye plus l'intérêt de la dette publique qu'en papier; l'Ohio va probablement suivre le même exemple, et les créanciers de ces deux gouvernements vont se trouver perdre ainsi environ 45 0/0 sur le montant de leurs créances. Ils ont apparemment pris cette grave résolution pour empêcher le trop prompt épuisement de leur encaisse métallique; mais ils ont injustement frustré beaucoup de particuliers, principalement les étrangers, qui ont eu l'imprudence de les aider à soutenir cette fatale guerre, et qui n'auront, pour se consoler de leurs pertes, ni les excitations de l'esprit de parti, ni l'enivrement du patriotisme satisfait. Ils ont, de plus, porté une nouvelle atteinte à leur crédit, et nous sommes étonnés que des hommes versés dans les questions financières n'aient pas compris qu'une pareille mesure ne pouvait qu'augmenter la panique, précipiter la baisse des fonds publics et rendre plus imminente la banqueroute. Le crédit ne se commande pas, il s'inspire, et toutes les fois qu'un gouvernement trahit sa gêne, il l'augmente par cela même. M. Chase n'ignore pas ces principes élémentaires, et il n'a point tenu à lui que la législature de New-York ne prît une détermination plus sage. Mais le principal sujet de ses préoccupations, ce sont les besoins du Trésor fédéral : il vient de saisir le Congrès d'un bill tendant à l'accroissement de l'impôt. L'augmentation portera sur le revenu personnel, sur les patentes, sur les fabriques et les manufactures, sur les legs, les donations et les objets de luxe. La propriété foncière sera épargnée, parce qu'elle est déjà fortement grevée, et les journaux ne seront atteints que par une taxe sur les annonces. On suppose que le bill pourrait produire 300 millions de dollars; mais, si l'on fait la part des frais de perception et du gaspillage, assez commun aux Etats-Unis, il paraît difficile qu'on obtienne plus de 200 millions, et, pour couvrir les dépenses prévues, il faudra encore demander près de 500 millions à l'emprunt. Mais qui voudra prêter au gouvernement fédéral tant que ses soldats déserteront une heure après avoir touché leurs primes, et que ses généraux se laisseront prendre leur caisse militaire par les confédérés?

ALEXANDRE PEY.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et C°, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

DES RAPPORTS

DE LA

RELIGION ET DE L'ÉTAT

TROISIÈME PARTIE[1]

Les résultats de la spéculation, dans la question qui nous occupe en ce moment, diffèrent peu des faits tels que nous les avons exposés. Les systèmes proposés par les philosophes et les publicistes ne sont guère que des tentatives plus ou moins heureuses pour justifier, au nom des principes de la raison, les combinaisons qui ont existé en effet ou qui existent encore aujourd'hui. Pour avoir la raison de cette harmonie si rare, il suffit de se rappeler que les rapports de la religion et de l'Etat sont si nettement définis par la nature des choses, qu'ils ne sauraient se présenter à l'esprit autres qu'ils ne sont dans la réalité. Ainsi, pour citer quelques exemples, tandis que Hobbes et Spinoza se sont déclarés en faveur de la suprématie de l'Etat, saint Thomas d'Aquin, Suarès, Mariana, Joseph de Maistre, se sont prononcés pour la suprématie de l'Eglise. Locke et Adam Smith, et longtemps avant eux Marsile de Padoue, ont réclamé l'indépendance réciproque des deux puissances; et plusieurs années avant le Concordat, au milieu de la tourmente révolutionnaire, Royer-Collard prononçait ces paroles : « C'est une vérité consacrée par l'expérience que, toutes les fois qu'il existe dans un Etat une

[1] Voir 2e série, t. XXXVIII, p. 637 (livr. du 30 avril 1864); t. XXXIX, p. 5 (liv. du 15 mai).

Digitized by Google

religion qui est celle du plus grand nombre, il faut, ou que le gouvernement contracte avec elle une alliance fondée sur l'intérêt d'un appui réciproque, ou qu'il la détruise, ou qu'il coure le risque d'être détruit par elle [1]. » Ceux qui ont essayé de changer les termes du problème, les utopistes qui ont tenté de créer une nouvelle société et une nouvelle religion, n'ont pas réussi à imaginer entre elles de nouveaux rapports. Les rêves de Campanella, de Saint-Simon et même d'Auguste Comte, répondent à l'idée d'une pure théocratie. Au contraire, *l'Utopie* de Thomas Morus, *l'Océana* de Harrington, le *Contrat social* de Jean Jacques Rousseau, nous montrent l'Etat absolument maître de la religion.

Puisqu'il nous serait impossible d'en tirer aucune conséquence que nous ne connaissions déjà, nous n'avons aucune raison ici de nous livrer à l'examen de ces théories. Cependant, il y en a deux pour lesquelles nous sommes obligé de faire une exception, parce qu'elles diffèrent essentiellement sur quelques points de toutes les autres. Ce sont celles qui ont été soutenues dans la première moitié de ce siècle par Benjamin Constant et Lamennais. Benjamin Constant et Lamennais, partis pour ainsi dire, des deux antipodes du monde moral, l'un de la philosophie du XVIIIe siècle, l'autre de l'école ultramontaine, ont fini par se rencontrer sur le terrain de la religion, ou du moins des rapports de la religion avec l'ordre civil. L'ordre chronologique nous oblige à commencer par le premier.

I

Rien de plus affligeant que le divorce qu'on rencontre, dans certains esprits ou même à quelques époques de l'histoire, dans le courant général de l'opinion publique, entre la religion et la liberté. La religion, considérée en elle-même, dans son principe invisible et immortel, c'est le commerce de l'âme avec l'Etre infini, c'est le cœur et l'intelligence de l'homme se dégageant de leurs liens terrestres, franchissant les bornes du temps et de l'espace pour communiquer avec la source divine de l'amour et de la pensée : comment la concevoir sans la liberté? Et la liberté, cette puissance qui nous élève au-dessus des forces aveugles et des lois fatales de la nature, cette puissance qui nous apparaît, au milieu de la création, comme une parcelle de la souveraine majesté du Créateur, comment

[1] *La Vie politique de M. Royer-Collard, ses Discours et ses Ecrits*, par M. de Barante, t. I. p. 81.

Digitized by Google

la comprendre sans la religion? Ces deux attributs, inséparables de notre nature, Benjamin Constant n'a pas toujours su les réunir; il n'en a pas toujours aperçu l'étroite solidarité. Pendant une grande partie de sa vie, resté fidèle aux enseignements de la philosophie du XVIIIe siècle, il n'a vu dans les institutions religieuses qu'une forme et un instrument de la servitude; mais, à la fin, le jour s'est fait dans sa conscience, et c'est par l'idée même de la liberté qu'il a été ramené vers la religion.

L'ouvrage qu'il a laissé sur cette grave matière, *de la Religion, considérée dans sa source, ses formes et ses développements*[1], l'a occupé presque toute sa vie. Après en avoir conçu l'idée dans sa plus tendre jeunesse, à une époque où il ne songeait qu'à élever un monument à l'athéïsme, il l'a achevé dans un esprit bien différent, en *1831*, quelques mois avant sa mort. Ce livre, aujourd'hui presque oublié, et qui, dès l'origine, a peu frappé les esprits, entraînés par l'auteur lui-même sur un autre champ de discussion, n'est certainement pas une œuvre de science, mais il a ce mérite, encore nouveau au commencement de notre siècle, d'appeler l'attention sur le rôle de la religion dans l'histoire générale de l'humanité, dans l'histoire de la société et de la civilisation humaines, et sur les rapports de la religion avec la liberté civile ou politique, sur la nécessité des croyances religieuses pour donner aux peuples, avec le sentiment de leurs droits, le courage de les défendre. Cette loi de l'ordre moral, l'auteur prend soin de nous la signaler dès les premières lignes de sa *préface :*

« Le monde était peuplé d'esclaves, exploitant la servitude ou la subissant. Les chrétiens parurent; ils placèrent leur point d'appui hors de l'égoïsme, ils ne disputèrent point l'univers matériel, que la force matérielle tenait enchaîné; ils ne tuèrent point, ils moururent, et ce fut en mourant qu'ils triomphèrent. »

Un peu plus loin, dans le cours du livre[2], il exprime la même idée avec plus d'énergie encore : « L'époque, dit-il, où le sentiment religieux disparaît de l'âme des hommes est toujours voisine de celle de leur asservissement. Des peuples religieux ont pu être esclaves, aucun peuple irreligieux n'est demeuré libre. La liberté ne peut s'établir, ne peut se conserver que par le désintéressement, et toute morale étrangère au sentiment religieux ne saurait se fonder que sur le calcul. Pour défendre la liberté, on doit savoir immoler sa vie, et qu'y a-t-il de plus que la vie pour qui ne voit au delà que le néant? Aussi, quand le despotisme se rencontre avec l'absence du

[1] Cinq volumes in-8°. Paris, 1824-1831.
[2] T. I, p. 22.

Digitized by Google

sentiment religieux, l'espèce humaine se prosterne dans la poudre partout où la force se déploie. Les hommes qui se disent éclairés cherchent, dans leur dédain pour tout ce qui tient aux idées religieuses, un misérable dédommagement de leur esclavage. L'on dirait que la certitude qu'il n'existe pas d'autre monde leur est une consolation de leur opprobre dans celui-ci. »

Nous allons essayer, en négligeant les aperçus de détail et les recherches de pure érudition qui remplissent en grande partie ces cinq volumes, d'exposer la doctrine de Benjamin Constant dans son unité, dans l'enchaînement logique de ses éléments les plus essentiels; puis nous examinerons dans quelle mesure elle est d'accord avec la raison et avec les faits, surtout avec les principes du droit naturel, avec les règles de justice qui doivent présider aux rapports de la législation avec la conscience.

Le sentiment religieux, selon Benjamin Constant, est un fait universel et indestructible dans l'humanité, un des principes constitutifs de notre nature, une des conditions essentielles de notre existence, un caractère indélébile de notre espèce. Il se montre indistinctement dans toutes les races humaines, à toutes les époques, à tous les degrés de la civilisation et même dans tous les états de notre vie individuelle. Maîtres ou esclaves, heureux ou malheureux, dans l'exaltation de l'amour, dans les élans de la joie ou dans l'abattement de la tristesse, nous éprouvons le besoin de nous transporter par la pensée au delà des bornes de ce monde. Tout ce qui est fini nous pèse et nous blesse; malgré les biens de toute espèce qui nous attachent à la terre, nous voulons vivre au sein de l'infini, que nous entrevoyons, à la fois, à travers les splendeurs de la nature physique et dans les facultés de notre âme, dans la beauté et dans la grandeur de l'ordre moral. La persistance du sentiment du divin au sein de tous les plaisirs, de toute la puissance, de toutes les occupations, de toutes les lumières dont l'homme est capable, est parfaitement peinte dans ce tableau, auquel il ne manque qu'une touche un peu plus ferme et plus virile.

« Cependant, au milieu de ces succès et de ces triomphes, ni cet univers qu'il a subjugué, ni ces organisations sociales qu'il a établies, ni ces lois qu'il a proclamées, ni ces besoins qu'il a satisfaits, ni ces plaisirs qu'il a diversifiés, ne suffisent à son âme. Un désir s'élève sans cesse en lui et lui demande autre chose. Il a examiné, parcouru, conquis, décoré la demeure qui le renferme, et son regard cherche une autre sphère. Il est devenu maître de la nature visible et bornée, et il a soif d'une nature invisible et sans bornes. Il a pourvu à des intérêts qui, plus compliqués et plus factices, semblent d'un genre plus relevé. Il a tout connu, tout calculé, et il

Digitized by Google

éprouve de la lassitude à ne s'être occupé que d'intérêts et de calculs. Une voix crie au fond de lui-même et lui dit que toutes ces choses ne sont que du mécanisme plus ou moins ingénieux, plus ou moins parfait, mais qui ne peut servir ni de terme ni de circonscription à son existence, et que ce qu'il a pris pour un but n'était qu'une série de moyens. »

Le sentiment religieux, comme tous les autres sentiments de notre âme, et plus que tous, à cause de l'énergie qui lui est propre, ne peut se passer de s'exprimer, de se manifester au dehors, et il se complaît dans le spectacle de ces manifestations; car plus il se voit partagé, plus il trouve en lui-même de force et d'ardeur. L'isolement l'afflige ou l'offense. De là vient qu'il est nécessairement revêtu d'une forme. Ce sont les dogmes, les symboles, le culte extérieur, les pratiques de toute espèce qu'on rencontre chez tous les peuples, et qui sont comme la langue de chaque croyance. Mais il est important de ne pas confondre la forme avec le fond, c'est-à-dire avec la religion elle-même; car cette confusion est précisément la source de toutes les erreurs et de tous les crimes que les hommes ont abrités sous le nom du Ciel. La forme est temporaire, le fond est immortel. La forme est imparfaite, parce qu'elle ne répond jamais qu'à l'état de culture, de moralité et d'intelligence où sont arrivés les peuples qui l'ont adoptée. Le fond, au contraire, c'est-à-dire le sentiment religieux, est perfectible avec le temps, et admet, comme nos autres facultés, comme l'homme tout entier, et comme la société humaine, une série indéfinie de progrès successifs.

Cette différence nous explique l'opposition qui existe souvent entre les religions particulières ou les diverses formes religieuses et le fonds éternel, universel de religion qui est un des principes les plus énergiques et les plus invincibles de notre nature. Les premières, si imparfaites qu'elles soient, tendent à s'immobiliser. Le second, ne trouvant plus en elles la satisfaction que réclame un degré supérieur de moralité et de civilisation, est porté à les détruire afin de les remplacer par des formes plus pures. C'est pour cette raison que le sentiment religieux, en se développant et en brisant les chaînes qu'on cherche à lui imposer, ressemble souvent à l'incrédulité. Quelquefois aussi, c'est une incrédulité véritable qui lui vient en aide. Ne sachant pas distinguer entre la substance et l'enveloppe, et prenant au mot ceux qui ont mis la seconde à la place de la première, on croit, en détruisant l'une, avoir anéanti l'autre, mais c'est une erreur; on n'a fait que briser les chaînes d'un captif, qui reprend aussitôt la liberté de ses mouvements; on a fait tomber une masure, à la place de laquelle va s'élever tout à l'heure un palais. Tel est cependant en nous l'impérieux besoin de croire à un monde

Digitized by Google

invisible, que, pendant que le sol, délivré de ces ruines, attend encore une nouvelle construction, ou, pour parler sans métaphore, dans l'intervalle qui s'étend entre la chute d'un symbole suranné et l'avénement d'un autre plus jeune, l'âme se rattache à la hâte à tous les fantômes de croyance qui s'offrent à elle, et, en l'absence d'une religion digne de la conduire, se précipite dans tous les excès de la superstition. C'est ce qui est arrivé dans le laps de temps qui sépare la déchéance morale du polythéisme de l'établissement définitif de la religion chrétienne. Il semble que l'empire romain, et Rome en particulier, fût devenu alors le rendez-vous de toutes les superstitions de l'univers. Benjamin Constant aurait pu ajouter que le même fait se reproduit en Europe depuis le milieu jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. On ne se figure pas tout ce qu'il y avait alors de sociétés secrètes, de communions mystérieuses vouées à des cultes ignorés, et dont chacune avait son grand-prêtre. Mesmer trônait à Paris, Cagliostro à Lyon, Martinez-Pasqualis à Bordeaux, Bœhm à Strasbourg, Swedenborg à Stockholm et dans le Nord. On évoquait alors, comme aujourd'hui, les âmes des morts; on se mettait en communication avec les esprits infernaux et célestes. Quelques-uns même, comme le baron d'Hauterive, avaient la prétention, pendant qu'ils appartenaient encore à ce monde, de pouvoir visiter l'autre, en sortant pour quelques jours de leur corps, ainsi qu'on sort momentanément de sa maison pour voyager à l'étranger. Benjamin Constant, à la vue de ces aberrations du mysticisme, provoquées par les excès mêmes de l'impiété, a raison de dire : « Cette terre, séparée du Ciel, devient pour ses habitants une prison, et le prisonnier frappe de sa tête les murs du cachot qui le renferme[1]. »

Ainsi, l'homme ne peut se passer de religion; la religion, source de toute liberté et de toute dignité, est le fond de son âme; et cependant, aucune des religions en particulier ne le satisfait complétement, aucune n'est capable d'embrasser pour toujours ce sentiment perfectible et insatiable qui est leur source commune. Voilà ce qui a rendu nécessaires les révolutions religieuses que nous voyons, depuis le commencement du monde jusqu'à notre temps, se succéder dans l'histoire. Une forme religieuse, qui répondait d'abord à un certain état des esprits, est-elle devenue insuffisante, elle est remplacée, après avoir duré plus ou moins longtemps, par une forme supérieure, et celle-ci par une autre, sans que jamais l'humanité puisse se croire arrivée à la perfection absolue. La perfection absolue, selon Benjamin Constant, est incompatible avec la perfectibilité, et il ne la trouve pas plus dans le domaine de la foi que dans celui de la lé-

[1] T. I, p. 87.

Digitized by Google

gislation et de la science. Cependant les religions, malgré la diversité presque infinie de leurs rites, de leurs légendes et de leurs symboles, ne sont pas innombrables. En négligeant leurs effets pour remonter à leurs principes et à leurs causes, on peut les ramener à quelques types généraux qui nous représentent autant de degrés caractérisés de la conscience religieuse du genre humain. L'homme commence par adorer la nature, ou plutôt les objets qu'elle offre à ses yeux, parce qu'il leur attribue une force, une puissance, une pensée dont il fait dépendre sa propre destinée. Ensuite, il s'adresse aux forces de la nature, aux principes qui l'animent, aux propriétés qu'elle recèle dans son sein, et dont il fait autant de puissances intelligentes, maîtresses de lui et de l'univers. A une époque plus avancée, la religion se retire sur le terrain de la morale, puis elle se retranche dans la métaphysique, et quand la métaphysique est abandonnée, c'est *dans le sanctuaire de notre âme*, c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, dans la conscience individuelle, qu'elle trouve son dernier et plus inviolable asile[1].

Disons-le tout de suite, Benjamin Constant n'a pas rempli tout son cadre. Des cinq périodes qu'il nous annonce, il n'y a que les trois premières qui soient l'objet de considérations approfondies. La quatrième est en quelque sorte dissimulée au milieu des autres, et ce n'est qu'en parlant de la dernière, qui représente pour lui l'état religieux de l'avenir, que l'auteur reprend la franchise et la clarté habituelle de son langage. J'ai laissé échapper le mot qui répond le mieux à ma pensée, je ne le retirerai pas. Oui, c'est la franchise qui a manqué à Benjamin Constant. En présence de la réaction et, plus tard, de la renaissance religieuse dont il était témoin, il n'a pas osé dire toute sa pensée sur les dogmes, c'est-à-dire sur la métaphysique du christianisme. Il n'a pas osé s'attaquer de front aux principes sur lesquels repose l'Eglise catholique. Voilà pourquoi il ne parle d'elle et du christianisme en général que par allusion. Voilà pourquoi tous les griefs qu'il a contre elle, toutes les accusations dont il la poursuit intérieurement, il les met sur le compte des vieilles religions de l'Orient, ou de ce qu'il appelle le polythéisme oriental. Vain subterfuge, qui ne peut tromper personne, et qui, malgré les irrégularités apparentes de son livre, laisse apercevoir sa pensée tout entière.

L'état le plus humble du sentiment religieux, c'est celui, disions-nous, où l'homme offre ses hommages, non pas aux forces de la nature, mais à la nature elle-même, aux rochers, aux fleuves, aux animaux, aux plantes, à tous les objets que son ignorance lui représente comme les causes volontaires, intelligentes de ses biens et de

[1] T. I, p. 143.

Digitized by Google

ses maux, de ses joies et de ses peines. Cet état, c'est le fétichisme ou le culte du sauvage; mais il n'est pas sûr, selon Benjamin Constant, que l'état sauvage soit le premier degré de la vie humaine : il pourrait bien n'être qu'une corruption ou une décadence. Dans tous les cas, il n'existe aucune condition qui lui soit inférieure, et, malgré cela, le fétichisme est rarement seul. A ses grossières adorations se mêle presque toujours un vague sentiment de l'infini, l'idée d'un être invisible, d'un grand esprit, qui règne sur la forêt ou qui réside dans les nuages, au-dessus des plus hautes montagnes.

Au fétichisme du sauvage succède un autre fétichisme, moins étroit et moins brutal que le premier. C'est le culte des éléments et des astres, l'astrolâtrie ou le sabéisme, comme on l'appelle quelquefois, la religion des peuples pasteurs ou agriculteurs, qui, à force d'observer, de contempler, sans les comprendre, les astres et les éléments, finissent par les adorer. Les astres et les éléments font partie de la nature comme les rochers, les animaux et les fleuves; mais le culte dont ils sont l'objet nous offre déjà un commencement de généralisation qu'on peut considérer comme le premier réveil de l'intelligence.

Au-dessus de cette religion informe, pleine de superstitions, mère de l'astrologie et de la divination, vient se placer le polythéisme grec. C'est ici que Benjamin Constant déploie toutes les ressources d'un esprit ingénieux et d'une érudition très remarquable pour le temps, quoique singulièrement dépassée de nos jours. Il montre que le polythéisme grec s'est élevé par degrés jusqu'aux plus hautes conceptions de l'art, de la philosophie, de la morale, parce qu'il n'a jamais subi aucune contrainte, parce qu'il n'a reconnu d'autres lois que celles de l'intelligence et de l'imagination, parce qu'il n'a jamais compris la religion dans l'immobilité et dans la servitude. « Les Grecs, dit-il, n'ont jamais subi le despotisme sacerdotal ni le joug d'un dogme immobile. Ils nous enseignent la liberté de la pensée et la force morale. » Au polythéisme hellénique, tel qu'il le conçoit, on peut appliquer ce vers de Boileau sur la puissance enchanteresse d'Homère :

Tout ce qu'il a touché se convertit en or.

En effet, beaucoup plus jeune que les religions de l'Inde, de l'Egypte et de la Syrie, il leur a emprunté les matériaux sur lesquels s'est exercé ensuite son propre génie, leur idolâtrie de la nature, leurs divinités cosmogoniques, leur adoration symbolique des astres et des éléments, du soleil, que nous reconnaissons dans Apollon, de la lune, que nous retrouvons dans Diane, de l'air et du ciel, de la terre et de la mer, du feu et de la puissance féconda nte du sol, per-

Digitized by Google

sonnifiés sous les noms de Jupiter, d'Uranus, de Cybèle, de Téthys, de Vulcain, de Cérès. Mais comme ces éléments informes s'animent, se transfigurent, s'éclairent, deviennent éclatants de beauté, de majesté et de grâce, sous les inspirations fortes et poétiques de la Grèce ! D'immondes idoles deviennent des dieux dont les statues nous étonnent et nous charment encore par leur idéale beauté. La beauté a été le premier guide des races helléniques dans les voies d'une religion supérieure, la première forme par laquelle s'est manifesté à leurs yeux un monde idéal et invisible. A la beauté physique, ou, pour parler plus exactement, à la beauté artistique, est venue se joindre peu à peu la beauté morale ; car l'homme ne peut s'empêcher de transporter dans le ciel les vertus qu'il trouve dans son propre cœur et de réformer les dieux après qu'il s'est réformé lui-même. A la beauté morale, dont les divinités de l'Olympe sont surtout redevables à Hésiode, à Pindare, à Sophocle, viennent s'ajouter les idées philosophiques, la connaissance de l'homme et de la nature, les aperçus généraux sur l'origine et le principe des êtres. Le polythéisme grec n'est plus alors qu'un recueil d'enseignements de toute nature, un système de métaphysique et de morale à la fois caché sous le voile d'une allégorie ingénieuse et pleine de grâce. Aussi, quand le christianisme est venu, l'esprit humain, éclairé par la religion et la philosophie grecque, était préparé à le comprendre et à le recevoir.

Mais en face du polythéisme grec, du polythéisme libre, qui suit tous les progrès de l'âme humaine, qui admet tous les perfectionnements qu'il peut emprunter à l'art, à la poésie, à la science, à la morale, il y a le polythéisme oriental, le polythéisme sacerdotal, le polythéisme immobile. Cette immobilité, selon Benjamin Constant, est la conséquence nécessaire, inévitable de l'existence d'un sacerdoce régulier à la tête d'une religion : car tout sacerdoce aspirant à la domination des consciences est intéressé à comprimer l'essor naturel de nos facultés, les progrès naturels de la raison, et cherche son point d'appui dans le mystère, dans l'ignorance, dans la dépendance absolue des peuples soumis à son autorité. C'est ainsi que les prêtres se refusent au perfectionnement des symboles de leurs dieux et en viennent même à défendre qu'on les représente sous une forme humaine ; car plus la divinité est incompréhensible, plus est grande la distance qui la sépare des hommes, plus l'intervention du prêtre est nécessaire dans les œuvres de la religion. C'est aussi dans l'intérêt de leur puissance et pour donner plus de prix à leur intercession que les prêtres ont introduit dans les religions dont ils sont les interprètes, c'est-à-dire dans les religions sacerdotales, les dogmes de la chute et de la médiation, communs à toutes les religions

Digitized by Google

de l'Orient. C'est dans le même but et sous les inspirations du même intérêt que les prêtres des religions sacerdotales recommandent les plus cruels sacrifices. Tandis que, dans le polythéisme libre, les sacrifices n'ont duré qu'un temps ou se sont adoucis avec les mœurs, dans les religions sacerdotales, ils sont restés sanglants, implacables, comme dans les jours de la barbarie. Ils sont entre les mains des prêtres un moyen de domination et d'asservissement; un moyen d'assombrir l'imagination, de décourager la raison, d'abrutir les hommes, d'exercer un droit de vie et de mort sur les grands de la terre et sur les rois eux-mêmes. Dans le polythéisme libre, et en général dans les religions indépendantes, la morale s'épure, se perfectionne, se fonde sur des règles infaillibles que chacun peut appliquer sans effort, parce qu'elles brillent de la lumière de l'évidence. Sous la direction des prêtres, dans les religions sacerdotales, la morale naturelle est presque toujours en contradiction avec la morale religieuse. Ce que l'une condamne, l'autre l'absout; ce que l'une absout, l'autre le condamne. Rien de plus logique. Il faut que la morale soit impénétrable et incompréhensible pour que le prêtre exerce son pouvoir absolu sur les consciences, pour que le prêtre demeure dans la société le seul législateur et le seul juge, pour que le bien et le mal soient dans sa main comme le vrai et le faux, pour qu'il paraisse investi de la divine puissance. « Dans les religions sacerdotales, dit l'auteur du livre *de la Religion*[1], l'homme, garrotté par une foule de commandements et d'interdictions arbitraires, s'agite en aveugle dans l'espace insuffisant qui lui reste; de quelque côté qu'il se tourne, il se sent froissé dans sa liberté. Bientôt il ne distingue plus le bien d'avec le mal, ni la loi d'avec la nature. » Il est impossible de méconnaître que ces lignes sont écrites, non contre les religions sacerdotales de l'antique Orient, mais contre l'Eglise catholique d'Occident.

Aussi la conclusion qu'en tire l'auteur est-elle toute moderne et ne peut-elle s'adresser qu'à notre temps. Quoi que fassent les religions sacerdotales pour demeurer immuables, pour mettre leurs dogmes, leur discipline, leur morale à l'abri de tout changement, pour imposer silence au raisonnement et au doute par les châtiments immédiats de ce monde et la terreur des châtiments à venir, un moment arrive cependant où l'esprit de liberté, pénétrant dans leur sein, les mine sourdement, les ébranle et les dissout peu à peu, ne laisse rien subsister que les murailles extérieures, jusqu'à ce que celles-ci tombent à leur tour et que l'édifice tout entier disparaisse un jour dans un nuage de poussière. C'est ce qui est arrivé à la fin de

[1] T. IV, p. 466.

Digitized by Google

XVIIIe siècle. Mais le sentiment religieux n'est pas mort pour cela ; au contraire, il renaît sous une forme nouvelle, et cette forme, c'est la religion libre, la religion de la conscience, le *christianisme individuel*, comme disent quelques-uns de nos jeunes réformateurs.

Il faut choisir entre cette religion libre et les vieilles religions sacerdotales. Celles-ci rétablies, amèneront nécessairement les mêmes conséquences, et tout d'abord la ruine de la liberté privée et politique, l'asservissement des consciences par la force. Toute religion sacerdotale, selon Benjamin Constant, réclame l'appui de l'Etat, et l'intervention de l'Etat en matière de religion, c'est la plus dégradante des servitudes. Toute religion immuable, parfaite à ses propres yeux, est conduite à s'imposer par la violence, par une inquisition plus ou moins déguisée. Il faut donc se retourner vers la religion indépendante, vers la religion individuelle, seule espérance des générations à venir, unique sauvegarde de la liberté.

Cette doctrine ne manque pas de séduction; elle ne manque pas d'originalité et de grandeur ; mais si elle nous rassure sur la liberté, elle nous alarme pour la conscience religieuse de l'humanité, sans laquelle la liberté n'est qu'un vain mot. C'est à ce point de vue que nous nous proposons de la juger. Auparavant, il faut que nous nous fassions une idée des opinions que Lamennais, aux différentes époques de sa vie, a soutenues sur le même sujet.

II

On rencontre chez Lamennais, sur les rapports de la religion et de l'Etat, ou plutôt de l'Etat et de l'Eglise, trois doctrines complétement différentes, qui répondent aux différentes périodes de sa carrière agitée. Il commence par revendiquer pour le souverain pontife, en matière temporelle comme en matière spirituelle, dans l'ordre politique comme dans l'ordre religieux, une omnipotence qu'il n'a pas même exercée au temps de Grégoire VII et qui n'a jamais existé que dans les spéculations de saint Thomas d'Aquin et de Gilles de Rome. C'est le système qu'il défend dans son *Essai sur l'indifférence en matière de religion* et dans son traité *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil.* Puis, considérant l'Eglise dans son existence collective plutôt que dans les prérogatives de son chef, il réclame en sa faveur une indépendance incompatible avec celle de l'Etat, et qui n'est qu'une souveraineté déguisée. C'est l'idée qu'il développe dans le journal *l'Avenir* et dans le livre qui a pour titre *Affaires de Rome.* Enfin, il

Digitized by Google

enlève à l'Eglise et aux autres sacerdoces jusqu'à eur existence, en faisant rentrer la religion dans le domaine de la raison et des lois civiles, en ne lui permettant de se maintenir qu'à l'état de sentiment ou de système philosophique. Cette dernière opinion ne se montre pas brusquement à la suite des deux autres; mais on la voit peu à peu se faire jour dans les derniers écrits de Lamennais et apparaître tout entière dans l'*Esquisse d'une philosophie* et l'*Introduction* placée en tête de la traduction française de la *Divine Comédie.*

On sait quelle est la conclusion de l'*Essai sur l'indifférence.* Toutes les religions rentrent dans le christianisme et se confondent avec lui. Le christianisme lui-même a sa plus haute expression dans l'Eglise catholique, et l'Eglise catholique se personnifie dans le souverain pontife. Par conséquent, dans l'ordre religieux, rien n'est vrai, rien n'est conforme à la raison universelle, que ce qui est enseigné ou approuvé par le Saint-Siége, et réciproquement tout ce qui est enseigné ou approuvé par le Saint-Siége, tout ce qui est enseigné ou approuvé par le pape en qualité de chef spirituel de l'Eglise, est la raison même du genre humain et l'expression de la vérité.

Le traité *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* nous offre la même conclusion transportée du domaine de la foi dans celui des lois et du gouvernement. Au-dessus de tous les pouvoirs, il y a une loi éternelle et invariable qui en règle l'usage. Au-dessus des rois et des peuples, il y a des devoirs qui déterminent leurs mutuels rapports. Au-dessus de la force, il y a le droit qui nous apprend dans quelles circonstances et sous quelles conditions la force est légitime. Nier ces règles universelles, qui ont précédé les lois et les constitutions écrites, c'est professer l'athéisme politique. Mais ces règles, d'où viennent-elles, sinon de la même source que les dogmes religieux, c'est-à-dire de la révélation? Qui en est l'organe et le dépositaire, si ce n'est l'Eglise et, par conséquent, le chef de l'Eglise? Donc les souverains, dans l'usage de leur puissance, comme les plus humbles chrétiens dans leur foi et leurs mœurs, sont soumis à l'autorité du Saint-Siége. Le pape est véritablement le roi des rois, et quiconque lui désobéit se place, non-seulement hors de l'Eglise, mais hors de la justice et de la morale, on pourrait dire hors de l'humanité.

Ces prétentions superbes, promptement abandonnées par Lamennais, se passent de toute autre explication et ont été jugées d'avance. Elles sont un retour à la théocratie pure telle qu'elle a essayé de s'établir, sans avoir jamais pu y réussir complétement, depuis le commencement du XIe jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Nous sommes obligé de nous arrêter plus longtemps à la doctrine qui leur a suc-

Digitized by Google

cédé, à celle qui a été soutenue dans le journal *l'Avenir* et dans les *Affaires de Rome*. En voici à peu près tous les éléments.

Le clergé, c'est la tête et le cœur de l'Eglise, comme l'Eglise est la tête et le cœur de l'humanité. Le clergé doit donner l'impulsion à la vie générale des peuples ; il doit avoir la direction des idées, des lois, des institutions, aussi bien que celle des croyances ; car le christianisme ayant régénéré le monde, tout doit s'inspirer de l'esprit chrétien, et l'esprit chrétien doit émaner directement du sacerdoce. Il en était ainsi, sauf quelques interruptions et quelques résistances toujours vaincues, depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à la fin du moyen âge. Mais à partir du XVIe siècle, la monarchie absolue s'établit dans la plupart des Etats de l'Europe, opprimant à la fois l'Eglise et les peuples. Elle fit de l'Eglise un instrument de domination, et l'Eglise accepta ce rôle ; elle consentit à être asservie dans le monde entier sous la condition qu'on lui laissât à Rome, dans l'ordre temporel, un pouvoir tout à fait semblable à celui que venaient de s'arroger les rois. De là, la déchéance momentanée du clergé, l'affaiblissement de ses antiques vertus, son infériorité relative dans les œuvres de la pensée, son goût pour l'immobilité.

Quand plus tard les nations, réveillées par la conscience de leurs droits, commencèrent à secouer leurs chaînes, elles crurent apercevoir dans le clergé un ennemi, parce qu'elles voyaient en lui, non la victime, mais l'allié du despotisme. Egarée par cette confusion, la liberté, au lieu de chercher son point d'appui dans la foi, le demanda à l'incrédulité et confondit sa cause avec celle du sensualisme, du matérialisme, de l'athéisme, de tous les faux systèmes ; ce qui excita d'autant plus contre elle les défiances et l'animosité de l'Eglise. Tel est le spectacle que nous présente l'Italie, sous la domination de l'Autriche et du pouvoir temporel du pape. Tel est le spectacle que nous présente la France depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'à la veille de la Révolution. Si, en Espagne et en Portugal, ces deux pays si passionnés pour leur foi, et où la crosse a toujours pesé plus que le sceptre, la situation est différente, elle n'est cependant pas meilleure au fond. La lettre morte y a pris la place de l'esprit vivant. Les grands principes du christianisme y sont étouffés sous des formes vides et stériles. La religion y a été détrônée par la superstition. C'est alors que l'Eglise est assaillie par une ennemie redoutable, plus redoutable que ne l'avait été pour elle la réforme de Luther et de Calvin. C'est la philosophie du XVIIIe siècle qui se présente pour recueillir son héritage. Il ne s'agissait plus de détruire sa discipline et sa hiérarchie, de livrer ses dogmes à l'interprétation individuelle. « Les esprits plus conséquents, dit Lamennais, ne s'arrêtèrent dans aucun milieu ; ils s'en prirent d'abord à la racine

Digitized by Google

même de la foi et arrivèrent d'un bond à la négation entière [1]. »

Heureusement, le clergé fut réveillé de sa torpeur par une tempête telle que le monde n'en avait plus connu depuis la destruction de l'empire romain. La révolution française, selon l'auteur des *Affaires de Rome*, fut le salut de la religion, et par là même elle fut le salut de la société. Il y voit, comme Joseph de Maistre, une manifestation extraordinaire de la Providence, un fait surnaturel, mais en la jugeant d'une tout autre manière. Tandis que l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* nous la représente comme un instrument de vengeance et d'expiation, Lamennais la comprend comme un moyen d'affranchissement et de régénération. « On n'en a vu, dit-il [2], que le côté horrible, on en devait voir encore les salutaires conséquences. Sans elle, où en serions-nous? Il ne fallait rien moins que cette tempête pour balayer les vapeurs mortelles qui couvraient la société infecte et stagnante. *Lorsqu'une femme est en travail, elle s'attriste parce que son heure est venue ; mais lorsqu'elle a enfanté un fils, elle ne se souvient plus de sa souffrance, à cause de sa joie, parce qu'il est né un homme dans le monde* [3]. La révolution fut pour la France ce travail d'enfantement ; elle y donna au catholicisme comme une seconde naissance. Après les désastres et les ruines des sanglantes années de la Terreur, la foi se retrouva vivante sur les débris dispersés de l'autel. »

Mais ce mouvement de résurrection fut bien vite arrêté. Oubliant que c'est le premier Consul qui a rendu à la religion ses temples et relevé ses autels, Lamennais accuse Napoléon Ier d'avoir replongé l'Eglise dans son ancienne servitude, de l'avoir abaissée à l'état d'une institution purement politique. Cette situation, si nous voulons l'en croire, s'aggrava encore pendant les quinze années de la Restauration ; car, aux prétendues rigueurs de l'Empire, vinrent s'ajouter les vices de l'ancien régime. Cette époque de notre histoire, que le parti légitimiste et ultramontain nous représente habituellement comme un autre âge d'or pour la foi, comme la restauration de la religion aussi bien que de la monarchie, Lamennais la maudit comme une époque de honte et de décadence, comme une épreuve plus funeste que les persécutions de la Terreur, comme le dernier terme de profanation et d'avilissement où pût descendre le saint ministère. On vit recommencer la lutte qui avait éclaté à la fin du XVIIIe siècle entre l'Eglise et la liberté, entre le clergé et le parti libéral. Le clergé se mit au service de toutes les causes surannées : celle de la légitimité, celle de la noblesse ; il se fit l'apôtre de

[1] *Affaires de Rome*, édit. in-18, p. 261-262.
[2] *Ibid.*, p. 263.
[3] Saint Jean, chap. XVI, v. 21.

Digitized by Google

l'ignorance; il arrêta, autant qu'il le put, les progrès de la raison et de la conscience publique. Le parti libéral, irrité de cette opposition, rentra sous la domination de Voltaire. Cette situation se prolongea jusqu'à la révolution de 1830, et alors parut *l'Avenir*, qui montrait aux pasteurs des âmes le chemin de la régénération et du salut.

Mais avant de rappeler les conseils que Lamennais, à ce moment critique, donnait à l'Eglise, et qui ont valu à son journal, malgré la courte durée de son existence, une si vaste et si durable renommée, il n'est pas inutile de mettre sous les yeux le tableau énergique qu'il a tracé de l'état de la France et principalement de son état religieux, de l'état de sa conscience sous le règne dévot de la Restauration. Cette citation nous permettra d'admirer en passant l'incomparable talent de l'écrivain, et nous apprendra ce qu'il faut penser des regrets qu'excite aujourd'hui, dans une fraction du parti libéral, le gouvernement des émigrés sous le sceptre des fils de saint Louis.

« Les Bourbons reviennent, ils reparaissent au milieu d'un peuple nouveau, entourés des solennelles antiquailles de l'ancien régime, de prélats anticoncordataires, pleins des idées serviles d'autrefois, ennemis de tout ce que n'avait pas vu leur jeunesse, fiers de n'avoir rien appris durant quarante ans; de vieux abbés dont l'ambition moisie dans l'exil infectait les antichambres du château; de valets aux genoux d'autres valets; tout cela se remuait et fourmillait à la cour des fils de Louis XIV, comme des vers dans un cadavre. »

« Les restes du bonapartisme clérical, par une affinité naturelle, se mêlèrent à ces éléments légitimistes. La servitude s'unit à la servitude, et l'or, et les honneurs et les dignités, devenus la proie de l'intrigue, la récompense de l'oisiveté, le salaire de la bassesse, s'appelèrent la restauration de l'apostolat. Les maximes du siècle précédent reprirent leur autorité; la naissance parla de ses droits dans le sanctuaire. Pour user du langage d'alors, on s'occupa de *décrasser l'épiscopat*. Le zèle des restaurateurs ne s'arrêta pas là; il voulut encore renouer la chaîne des traditions anciennes, non certes des traditions d'humilité, de charité, de bonté paternelle, mais des traditions plus récente de luxe et de hauteur. En plusieurs diocèses, il ne fut pas permis aux simples prêtres de s'asseoir devant leur évêque. Jésus-Christ, pontife et roi, n'avait pas, que je sache, établi cette étiquette parmi ses apôtres. Les doctrines gallicanes, conservées dans l'émigration comme le palladium de la monarchie, et liées indissolublement aux prétentions du pouvoir qui se disait le seul légitime, furent dès lors les doctrines de quiconque aspirait à la faveur. On les défendit dogmatiquement, sans trop y croire; on essaya même de fonder une grande école destinée à leur assurer une

Digitized by Google

immortalité au moins matérielle ; on les proclama obséquieusement avec toutes les formalités officielles, dans une déclaration que le souverain fut humblement supplié d'agréer ; on les mit enfin, comme loi de l'Etat, sous la protection des amendes et de la prison. En un mot, on travaillait ardemment et sans relâche à fabriquer, sous le nom de catholicisme, je ne sais quelle religion de flatterie et de servitude, digne d'être offerte en présent au prince. De son côté, il encourageait gracieusement les ouvriers, tant l'ouvrage lui paraissait beau, utile et commode. Les bonnes gens disaient : Tout va bien, et il n'y a rien à craindre pour Dieu, le roi le protége. Le roi, en effet, daignait lui permettre de se choisir un certain nombre fixé de jeunes gens pour le service de ses autels, à condition toutefois de surveiller leur enseignement. Il tenait à épargner ce soin à l'épiscopat, fatigué d'ailleurs de ses fonctions civiles ; car c'était encore là un moyen de s'assurer de lui. Les évêques déposaient leur mître à la porte de la Chambre des pairs, et leur crosse à celle du conseil d'Etat. On prodiguait l'or en échange d'une obéissance explicite. Une partie du clergé, confiante dans la piété personnelle du souverain, usait ses genoux devant le trône, et ce trône vacillait sur un abîme. Une lutte intestine, une lutte à mort, avait commencé entre l'absolutisme, qui s'efforçait de renaître, et la liberté, résolue à conserver ses glorieuses conquêtes. Dans cet exposé rapide, qu'on l'observe bien, je ne tiens compte que du fond des choses, indépendant des vues particulières de certains partis. La France voulait être libre, ce fait est incontestable. L'Eglise aussi avait besoin de l'être, et plus que nul autre ; emmaillottée comme un enfant de deux jours, si quelquefois un souvenir, un regret, une de ces pensées qui traversent soudainement la conscience lui arrachait un gémissement, on la berçait pour la faire taire. La cause nationale était donc la sienne, quelles que fussent d'ailleurs les croyances religieuses de quelques-uns de ses défenseurs. Le clergé néanmoins, par une erreur funeste, embrassa celle de l'absolutisme. On le baptisa du nom de légitimité, et la légitimité retentit dans toutes les chaires, circula dans tous les confessionnaux ; on fit des missions pour prêcher la légitimité ; on la chanta aux pieds des autels, on profana de ses emblèmes l'auguste simplicité de la croix. Les jésuites intriguèrent pour elle, croyant ainsi intriguer pour eux. Leurs écoles, misérables pour l'instruction et loin d'être parfaites pour la discipline, devinrent des écoles de parti. Tendant, comme toujours, à la domination, non par l'ascendant des lumières, mais par cette sorte de ruse moitié dévote, moitié mondaine, qui les caractérise ; par des moyens détournés, obscurs ; par mille voies secrètes et mystérieuses, ils se glissèrent partout, formèrent partout des affiliations. On sentait leur

Digitized by Google

influence sans la voir, à la cour, chez les ministres, au sein des familles; et cette espèce d'ombre invisible qui vous poursuivait inexorablement excita une telle irritation, et si générale, que toutes les haines se confondirent dans la haine des jésuites, et que leur nom même devint une injure populaire. »

« Une fois engagé dans un faux système, une conséquence en attire une autre, les fautes naissent des fautes; nulle folie, nul danger n'arrête; on va jusqu'où l'on peut aller. Ainsi en fut-il en France à l'époque de délire dont nous parlons. On établit une véritable inquisition sur les consciences. Voulait-on obtenir un emploi public, une place quelconque, soit à Paris, soit dans les provinces, non-seulement la vie privée du solliciteur était soumise à des enquêtes secrètes, qui ouvraient la porte aux plus viles délations, aux basses intrigues de l'intérêt, à d'odieuses vengeances personnelles, mais il lui fallait encore rendre compte directement de ses croyances religieuses et même de sa pratique à l'égard des actes de culte que l'Eglise commande. Alors les ambitieux se mirent en règle; on fit à l'envi du christianisme, comme on aurait fait de l'athéisme sous la Convention; l'hypocrisie déborda de toutes parts : jamais on ne vit rien de plus hideux, rien de plus humiliant pour la nature humaine, de plus triste pour les âmes sincèrement croyantes. La manifestation de la foi était devenue, en certaines positions sociales, presque incompatible avec l'honneur. La piété se cachait pour entrer dans le lieu saint, tandis que le sacrilége cherchait le grand jour, l'œil de l'espion ou l'œil du prince. On en était là. »

« Qui s'étonnerait de la réaction que produisirent tant de causes irritantes? On repoussa avec colère une religion qui, s'identifiant avec le despotisme, se présentait aux défenseurs de la cause nationale comme une ennemie dans la vie politique, en même temps qu'elle opprimait la vie privée. On r'ouvrit les arsenaux philosophiques du XVIIIe siècle. Paris et les provinces furent inondés d'éditions nouvelles de livres presque oubliés, et qui, redevenus tout à coup des ouvrages de parti, se trouvèrent dans toutes les mains, et dans celles même du peuple. Aux congrégations secrètes ou patentes formées par le clergé et les hommes du pouvoir on opposa d'autres associations plus nombreuses et plus actives. La guerre était partout : dans les salons et dans les échoppes, dans les Chambres et dans les colléges. Les journaux les plus répandus attaquaient sans relâche le catholicisme et surtout le clergé, qui chaque jour perdait quelque chose dans l'opinion. Les évêques publiaient des mandements contre les journaux, tâchant d'étayer l'un par l'autre le trône et l'autel, pour eux inséparables. Et cependant, jamais le trône au-

Digitized by Google

quel ils s'appuyaient n'avait été, au fond, plus hostile à l'Eglise[1]..... »

Ceux qui ont pu, en raison de leur âge, confronter cette peinture avec la réalité savent à quel point elle est fidèle, et combien la grande âme de Lamennais était fondée à s'alarmer pour la religion. Mais quels sont les remèdes qu'il oppose à cette situation? Pour être sûr de ne pas nous tromper, nous les exposons d'après le Mémoire qui a été présenté, le 3 février 1832, au pape Grégoire XVI, au nom des rédacteurs de *l'Avenir*, par l'abbé Gerbet, alors en complète communauté de convictions et de sentiments avec Lamennais[2].

Que le clergé de France abjure en quelque sorte les vieilles maximes de l'Eglise gallicane, source d'équivoques et d'erreurs, principes de servitude imposés à la religion par le despotisme politique, et trop facilement acceptés au XVIIe siècle par des prélats courtisans, barrière malheureuse élevée par des intérêts profanes entre l'Eglise et son chef, danger perpétuel d'un schisme national, comme celui qui a été fondé en Angleterre par Henri VIII ou comme celui qui existe depuis longtemps dans l'empire des tsars.

Que l'Eglise dans son action comme dans ses doctrines reprenne toute sa liberté à l'égard des gouvernements; qu'elle revendique ces droits indispensables qui lui ont été refusés jusqu'alors, tantôt par la vieille organisation de l'Eglise gallicane, tantôt par le concordat de 1801 et les articles organiques; qu'il lui soit permis de se réunir, quand il lui plaît, en conciles provinciaux et en synodes, de communiquer sans autorisation préalable avec le souverain pontife; de fonder des ordres religieux sans avis du conseil d'Etat et sans décret du prince; d'ouvrir des écoles autant qu'elle le jugera convenable dans l'intérêt de la religion et d'y enseigner ses doctrines, affranchie de toute surveillance de la part de l'Etat; de ne tenir ses évêques que de la seule institution du Saint-Siége; mais qu'en échange de ces précieux avantages, elle fasse le sacrifice de tous les biens temporels que le gouvernement lui a assurés; qu'elle renonce à son budget et à ses traitements, à la protection officielle et privilégiée dont elle a été entourée, aux dignités politiques qui ont été accordées à l'épiscopat; qu'elle ne compte que sur elle-même; qu'elle ne tienne son autorité et ses moyens de subsistance que de la foi, de la piété et des offrandes volontaires des populations catholiques; que la vieille alliance du trône et de l'autel soit complétement détruite; qu'il n'y ait plus de solidarité entre l'Eglise et les dynasties quelles qu'elles soient, que les révolutions pourront appeler au gouvernement de l'Etat; que toute confusion cesse entre les deux puissances.

[1] *Affaires de Rome*, p. 264-269.
[2] Ce Mémoire est reproduit dans les *Affaires de Rome*, p. 37-80.

Digitized by Google

Que l'Eglise, acceptant les conséquences qui découlent nécessairement de ce nouvel ordre de choses, reconnaisse avec bonne foi « que la religion catholique n'est incompatible ni avec la liberté des cultes, ni avec la liberté d'enseignement, ni avec la liberté de la presse, ni avec aucune forme de gouvernement, et que même ces diverses libertés sont en France la seule force qui puisse préserver l'Eglise d'une catastrophe semblable à celle qui a perdu le catholicisme en Angleterre. » Ce sont les termes mêmes du Mémoire rédigé par l'abbé Gerbet, et dont nous nous bornons à présenter une fidèle analyse. Ils expriment clairement le vœu que l'Eglise renonce enfin à ses vieilles affections dynastiques, à ses espérances de réaction contre la société nouvelle, à ses anciens priviléges, pour entrer largement dans la voie de la liberté et du droit commun, pour imprimer par son exemple et par sa conduite le sceau de la consécration religieuse aux immortelles conquêtes de 89. Ces sentiments, chez Lamennais, étaient antérieurs à la révolution de 1830. Dans une de ses lettres, datée du 22 décembre 1826 [1], il s'exprime en ces termes : « L'essentiel serait de montrer que le christianisme est compatible avec tous les désirs sages; qu'il ne livre pas les peuples au pouvoir comme de vils troupeaux ; qu'il protége et maintient tous les droits. » Dans une autre lettre, écrite le 19 novembre 1827, il défend avec non moins d'énergie la liberté de la presse : « Il y a, dit-il [2], des vérités qui doivent s'établir et des erreurs qui doivent s'épuiser. La liberté de la presse est nécessaire pour ce double but. Elle fera beaucoup de mal sans doute; mais ce mal passager fait lui-même partie des desseins de la Providence. » Aussi en veut-il beaucoup à M. de Bonald, qui faisait dans le même temps l'apologie de la censure, et qui ne permettait pas de signaler les abus existants de peur d'en provoquer de pires.

Ce programme pourra peut-être se réaliser un jour, quand l'Eglise, et surtout le chef de l'Eglise, ne sera plus qu'un pouvoir purement spirituel, d'autant plus indépendant et plus respecté qu'il devra tout son prestige au principe divin de la foi, et rien à l'appui matériel de la force: quand le sentiment national des différents peuples chrétiens ne pourra plus s'alarmer de sa qualité de prince étranger; quand la liberté et la religion, se reconnaissant pour deux sœurs inséparables, ne nourrissant plus aucune défiance l'une contre l'autre, réuniront leurs efforts contre le despotisme, leur ennemi commun, parce qu'il est l'ennemi même de Dieu ; mais dans le moment où il fut proposé, il n'était qu'une utopie repoussée des deux côtés, qui soulevait

[1] *Correspondance*. t. I, p. 217.
[2] *Ibid.*, p. 301.

Digitized by Google

contre elle à la fois la réprobation du pouvoir civil et celle du souverain pontife.

Le pouvoir civil ne pouvait admettre qu'il y eût au sein de l'Etat un autre Etat complétement indépendant de lui, un autre pouvoir revêtu comme lui des attributions de la souveraineté, puisqu'il n'avait le droit ni de surveiller, ni de contrôler ses ministres, ni de contribuer par une désignation quelconque à leur investiture. Le pouvoir civil ne pouvait admettre qu'un enseignement fût donné à la la société dont la nature, l'organisation et l'esprit devaient échapper entièrement à l'action de la loi et à sa propre influence, surtout quelques années après une révolution, quand une nouvelle dynastie avait pris possession du trône, quand l'ordre social encore mal affermi n'avait pas moins besoin que l'ordre politique d'être défendu avec énergie et persévérance. Le pouvoir civil, enfin, ne pouvait admettre qu'un corps nombreux, puissant, respecté, en contact intime avec toutes les classes de la société, pût se réunir, s'associer, délibérer, prendre des résolutions, former des agrégations puissantes et communiquer avec le dehors, avec une puissance extranationale, sans qu'il eût à exercer aucune intervention directe ou indirecte, sans qu'il y eût même obligation de l'informer de ce qui se passe.

Une autre résistance non moins décidée venait du souverain pontife. Prince temporel, investi d'une autorité sans limites, il repoussait avec toute la force de l'instinct de conservation la liberté civile, la liberté politique et surtout la liberté de la presse. Chef d'un gouvernement théocratique, sous l'empire duquel l'Eglise et l'Etat sont absolument confondus, et qui rejette hors de l'Etat quiconque se permet de vivre hors de l'Eglise, qui punit matériellement comme une infraction à la loi civile toute transgression de la loi religieuse, il ne pouvait que répudier avec horreur la liberté de conscience.

Aussi le journal *l'Avenir*, déjà traduit en France devant la cour d'assises, comme coupable d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, ne tarda-t-il point à être condamné en cour de Rome par la fameuse encyclique du 15 août 1832. Ce document est trop connu pour qu'il y ait quelque utilité à le reproduire ici. Nous nous bornerons à en fixer le véritable sens par quelques passages de la lettre que Lamennais reçut à cette occasion du cardinal Pacca.

« Le saint-père désapprouve et réprouve même les doctrines relatives à la liberté civile et politique, lesquelles, contre vos intentions, sans doute, tendent de leur nature à exciter et propager partout l'esprit de sédition et de révolte de la part des sujets contre leurs souverains. Or, cet esprit est en ouverte opposition avec les principes de l'Evangile et de notre sainte Eglise, laquelle, comme vous savez

Digitized by Google

bien, prêche également aux peuples l'obéissance et aux souverains la justice.

» Les doctrines de *l'Avenir* sur la liberté des cultes et la liberté de la presse, qui ont été traitées avec tant d'exagération et poussées si loin par MM. les rédacteurs, sont également très répréhensibles et en opposition avec l'enseignement, les maximes et la pratique de l'Eglise. Elles ont beaucoup étonné et affligé le saint-père ; car si, dans certaines circonstances, la prudence exige de les tolérer comme un moindre mal, de telles doctrines ne peuvent jamais être représentées par un catholique comme un bien, ou comme une chose désirable [1]. »

Devant une condamnation aussi formelle et après avoir fait de vains efforts pour obtenir quelque adoucissement à la sentence, quelques paroles de réserve en faveur de ses idées, Lamennais aima mieux rompre avec le Saint-Siége qu'avec les principes de liberté et de progrès qui existent déjà au fond de sa première doctrine, et auxquels désormais appartenait toute sa vie. Mais en se séparant de Rome, il ne crut point pour cela se séparer du christianisme. Tout au contraire, il se croyait appelé à lui donner plus de ressort, plus de puissance, en l'introduisant plus que ne l'avait fait aucun de ses devanciers dans la vie publique des peuples, dans leurs institutions et leurs lois. Il rêve un nouveau christianisme en même temps qu'une société nouvelle, et ces deux idées, confondues en une seule, forment la base de la politique démocratique, celle qui s'adresse, non plus à l'Eglise, mais aux nations ; non plus au clergé, mais au peuple devenu l'idole de son cœur et de sa pensée jusqu'à son dernier moment.

III

Nous voilà arrivés à la dernière période de la carrière intellectuelle de M. de Lamennais, celle où, détaché de l'Eglise catholique sans être précisément retranché de son sein (car la peine de l'excommunication ni même de la simple interdiction, n'a jamais été prononcée contre lui), il cherche par lui-même, dans la pleine liberté de sa raison, l'avenir politique et religieux de l'humanité : deux choses qui, jusqu'à la fin de sa vie, sont restées étroitement unies dans son esprit.

Dans cette période même, il n'est pas toujours semblable à lui. Il

[1] Cette lettre est reproduite dans les *Affaires de Rome*, p. 184-188.

Digitized by Google

commence par invoquer le christianisme comme le seul fondement de la démocratie, et sans affirmer précisément la révélation, sans s'expliquer en particulier sur aucun des dogmes chrétiens, il n'avance rien qui leur soit contraire. Puis, peu à peu, on voit cette base lui échapper, les principes démocratiques semblent, sous sa plume, se justifier d'eux-mêmes et emprunter leur autorité de la seule conscience, jusqu'à ce qu'il arrive à nier formellement l'existence d'un ordre surnaturel, l'utilité d'un sacerdoce et d'une religion positive, et à faire dépendre du triomphe de cette opinion l'affranchissement des peuples dans l'ordre civil et politique, l'organisation définitive de la liberté moderne. On reconnaîtra sans peine le premier de ces deux caractères, non pas dans les *Paroles d'un Croyant*, mais dans le *Livre du Peuple* et dans les dernières pages des *Affaires de Rome*. Le second se prononce hardiment dans l'*Esquisse d'une philosophie* et dans l'introduction à la traduction de la *Divine Comédie*, publiée récemment par les soins de M. Forgues [1].

En écrivant les *Paroles d'un Croyant*, Lamennais, comme nous pouvons nous en assurer par deux de ses lettres, l'une adressée à M. de Quélen, archevêque de Paris, et l'autre à M. Blaize, le mari de sa sœur, est parfaitement convaincu qu'il est resté dans le giron de l'Eglise. Il a pris la résolution, écrit-il à l'archevêque de Paris, de rester étranger désormais aux questions de théologie pour ne s'occuper que de philosophie, de science et de politique. Le petit ouvrage qui va paraître est de ce dernier genre. Mais en s'abstenant de prononcer un mot qui s'applique « au christianisme déterminé par un enseignement dogmatique et positif, » il ne donne à personne le droit de penser qu'il ait changé de croyance [2]. En répondant aux inquiétudes que lui avait témoignées son beau-frère, il est bien plus explicite. « L'écrit en question, dit il [3], n'est pas du tout une boutade d'humeur soudaine et passagère, mais le fruit de mûres réflexions. Il y a près d'un an qu'il est achevé. Ni M. Gerbet, ni aucun de ceux à qui je l'ai lu n'y ont rien trouvé qui blesse en aucune manière la religion : sur ce point nulle difficulté. Il n'est pas davantage en contradiction avec rien de ce que j'ai écrit au pape et dit à l'archevêque. J'ai, au contraire, toujours déclaré, et dernièrement encore dans une lettre à celui-ci, que je réservais ma pleine liberté pour tout ce que je croyais intéresser mon pays et l'humanité, et que ma conscience ne me permettait pas de concourir, même par mon silence, au système politique de Rome. C'est donc là une chose bien entendue des deux côtés, quoique certainement je ne croie pas

[1] Deux volumes in-8°. Paris, Didier. 1862.
[2] *Affaires de Rome*, edit. in-18, p. 175.
[3] *Essai biographique sur M. de Lamennais*, par M. A. Blaize, p. 118. Paris, 1858.

Digitized by Google

plus que vous que certaines gens soient satisfaits de cette liberté que je me suis formellement réservée en dehors de l'ordre religieux. »

On n'apercevra autre chose dans ces paroles qu'une sorte de neutralité à l'égard du catholicisme. On n'affirme pas qu'il soit contraire à la liberté; on n'assure pas non plus qu'il lui soit favorable. On ne se déclare pas contre lui; mais on ne prononce pas un seul mot qui puisse s'interpréter pour lui. Lamennais prend une tout autre attitude dans les dernières pages des *Affaires de Rome*, écrites deux ans après la publication des *Paroles d'un Croyant*. Là, il se montre ouvertement hostile, non-seulement à la politique, mais aux dogmes, à la discipline, à la hiérarchie de l'Eglise catholique. Il la déclare incompatible avec les besoins et les droits des nations, et il annonce un christianisme nouveau plus en harmonie avec l'esprit de la société nouvelle. Ce christianisme nouveau, selon M. de Lamennais, ce n'est pas autre chose que l'essence même, ou le fond immortel du christianisme délivré de toutes les entraves qui avaient pesé sur lui jusqu'à présent, c'est la morale chrétienne, c'est le dogme chrétien rendu à sa pureté primitive et appliqué à la solution des problèmes de la politique, pris pour base de la législation et de l'ordre social. En attendant qu'il devienne la règle de l'avenir, il est impossible de ne pas apercevoir son influence sur le présent. « On ne peut s'empêcher de reconnaître dans ce qui se passe sous nos yeux l'action du principe chrétien, qui, après avoir, durant un long âge, présidé presque uniquement à la vie individuelle, cherche à se produire, sous une forme plus générale et plus parfaite, en s'incarnant, pour ainsi dire, dans les institutions sociales; seconde phase de son développement, dont nous ne voyons que le premier travail. Quelque chose d'instinctif et d'irrésistible pousse les peuples en cette voie [1]. »

Et pour quelle raison le christianisme doit-il être considéré à la fois comme la cause latente des révolutions issues du mouvement de 89, et comme une base toute préparée pour la société à venir? C'est que le christianisme se résume dans cette maxime : « Soyez parfaits comme Dieu est parfait. » Or, le principe qui nous commande de prendre pour but et pour règle de nos actions la perfection suprême, l'imitation des attributs divins, c'est la loi du progrès, une loi qui nous ordonne d'avancer toujours, sans jamais reculer en arrière, vers le vrai et vers le bien.

La loi du progrès renferme implicitement le principe de la liberté et la condamnation du despotisme; car pour avancer dans le vrai, il faut faire un libre usage de son intelligence; pour avancer vers le bien, il faut faire un libre usage de sa volonté, il faut s'abandonner

[1] *Affaires de Rome*, édit. in-18, p. 300.

Digitized by Google

à la puissance du principe de l'amour. Or, l'amour et l'intelligence et la liberté qui leur est nécessaire sont juste le contraire de la force et de toute autorité dont la force est le seul appui.

Le christianisme nous enseigne encore que tous les hommes, égaux devant Dieu par leur origine et par leur fin, sont égaux entre eux par leurs devoirs et par leurs droits, et que cette égalité morale ne reçoit aucune atteinte de l'inégalité de leurs facultés, de l'inégalité de leurs actes, de l'inégalité de leurs qualités acquises, conséquence nécessaire de la liberté et de la loi du progrès. Egaux entre eux par leurs devoirs et par leurs droits, les hommes sont par cela même indépendants les uns des autres. « Leur règle, ce n'est ni la pensée ni la volonté d'aucun d'eux, mais la sainte, l'immuable, l'universelle loi qui doit librement les régir tous [1]. » Aimer Dieu par-dessus toutes choses et son prochain comme soi-même, telle est la dernière expression de cette loi, qui n'est, sous une forme religieuse et morale, que la loi même du progrès.

La liberté, l'égalité, le progrès intellectuel et moral, le principe de la charité étendu indistinctement à tous les hommes, la destruction du règne de la force, l'abolition des priviléges et des lois iniques qui ont livré jusqu'aujourd'hui le sort du travailleur à la merci du capitaliste, qui ont fondé une nouvelle servitude presque aussi dure que l'antique esclavage, l'inauguration du règne de la fraternité, n'est-ce point là ce que poursuit la démocratie moderne? Par conséquent, la démocratie moderne tend à la réalisation des préceptes évangéliques, et il ne lui manque, pour être entièrement chrétienne, que de tourner ses regards vers Dieu. Mais ce complément, elle le trouvera le jour où elle cessera de confondre le christianisme avec des formes vieilles et étroites, le jour où le christianisme se sera lui-même transfiguré et ne tiendra pas plus au passé que les institutions sociales. « Mais si les hommes, dit Lamennais, pressés de l'impérieux besoin de renouer, pour ainsi dire, avec Dieu, de combler le vide immense que la religion en se retirant a laissé en eux, redeviennent chrétiens, qu'on ne s'imagine pas que le christianisme auquel ils se rattacheront puisse être jamais celui qu'on leur présente sous le nom de catholicisme. Nous avons expliqué pourquoi, en montrant dans un avenir inévitable et déjà près de nous le christianisme conçu et l'Evangile interprété d'une manière par les peuples, d'une autre manière par Rome; d'un côté, le pontificat, de l'autre, la race humaine : cela dit tout. Ce ne sera rien non plus qui ressemble au protestantisme, système bâtard, inconséquent, étroit, qui, sous une apparence trompeuse de liberté, se résout pour les

[1] *Affaires de Rome*, édit. in-18, p. 297.

Digitized by Google

nations dans le despotisme brutal de la force, et pour les individus dans l'égoïsme [1]. »

Qu'on se figure à présent ce même fonds d'idée développé avec suite, classé avec ordre, érigé en corps de doctrine et exposé avec chaleur, avec l'accent de la passion, dans une suite de versets et de paraboles imités de l'Ecriture sainte et quelquefois pénétrés de son esprit, l'on aura le *Livre du Peuple*. Le *Livre du Peuple* pourrait être défini le *Contrat social* et la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, traduits dans la langue des prophètes et attendris par les accents de l'Evangile. Il se compose, en effet, de trois choses : d'une théorie, ou, si l'on veut, d'une déclaration des droits et des devoirs ; d'une apologie de la souveraineté du peuple ; d'une profession de foi religieuse qui tient plus de la religion naturelle que des dogmes du christianisme. De ces trois parties, c'est la dernière seule qu'il nous importe de résumer ici.

Nos droits comme nos devoirs, dans l'opinion de Lamennais, sont inséparables des principes qui constituent les fondements éternels de la religion. Aussi il ne comprend pas qu'un peuple réclame la liberté et soit capable de la conquérir ou de la garder après l'avoir conquise, s'il ne croit pas à l'existence de Dieu, à l'intervention d'une Providence pleine d'amour dans le gouvernement de la nature et de l'humanité, à la distinction de l'esprit et de la matière, à la supériorité de l'homme sur les autres êtres de la création et à l'immortalité de l'âme. Ces croyances, selon l'auteur du *Livre du Peuple*, ne dérivent pas seulement de la nature de l'homme, elles ne lui sont pas seulement imposées par la raison, elles forment l'essence du christianisme ; car le christianisme n'est pas autre chose pour lui que la raison même, la plus noble partie de la raison et de la nature humaine, mise à découvert dans les sublimes pages de l'Evangile. Mais il ne faut pas confondre le christianisme avec les formes sous lesquelles il se montre à nous dans l'histoire ; il ne faut pas confondre le christianisme avec les fausses interprétations qu'en ont données les hommes : celles-ci sont périssables, le christianisme est éternel. Il faut distinguer dans le christianisme, comme en nous-mêmes, un corps et une âme. Le corps, ce sont les formes, les différentes Eglises, la discipline, la hiérarchie, l'enseignement ; l'âme, c'est ce que nous présentent ces deux préceptes : Aime Dieu par-dessus toutes choses et ton prochain comme toi-même.

Jusqu'à un certain point, Lamennais est encore chrétien dans le livre que nous venons d'analyser, quoique sa foi ressemble plus à ce christianisme individuel, dont on nous a entretenus il y a quelque

[1] *Affaires de Rome*, édit. in-18, p. 202-203.

Digitized by Google

temps, qu'à la religion de l'Evangile telle que l'ont constituée la tradition et l'histoire. Il ne l'est plus dans l'*Esquisse d'une philosophie;* car là, il répudie formellement non-seulement le péché originel, sans lequel on ne peut croire ni à la Rédemption ni à l'Incarnation, mais la révélation elle-même, la révélation prise en dehors de la raison, et tout ordre surnaturel [1]. Dans l'introduction à la traduction de la *Divine Comédie*, il tire les conséquences politiques de cette nouvelle hardiesse. Après avoir combattu successivement ces trois systèmes : celui qui subordonne le pouvoir temporel au pouvoir spirituel, c'est-à-dire la théocratie romaine; celui qui subordonne le pouvoir spirituel au pouvoir temporel, ou l'autocratie russe; celui qui réclame la séparation plus ou moins complète des deux pouvoirs, c'est-à-dire l'Eglise gallicane et le régime américain, il conclut en ces termes :

« Dans la société, le pouvoir spirituel, étranger à l'organisation du corps social ou de l'Etat, en dehors d'elle, supérieur à elle, n'est que l'esprit, la raison libre de toute entrave, d'où, par la communication sans obstacle des pensées, qui se modifient les unes les autres, naît une pensée commune, une volonté commune, dominant, dès qu'elle s'est formée, toutes les pensées, toutes les volontés particulières; de sorte que, sans moyen de contrainte, sans juridiction politique ni civile, la raison libre, impersonnelle, incorporelle, constitue le pouvoir spirituel, dans lequel réside la suprême puissance du gouvernement; car gouverner, c'est réaliser au dehors une volonté correspondante à une pensée qui se détermine [2]. »

Dire que le pouvoir spirituel est la raison progressive du genre humain, c'est déclarer qu'il n'y a pas de pouvoir spirituel, ou que la religion ne peut exister, n'existera, en effet, dans l'avenir, qu'à l'état de sentiment ou de système philosophique; c'est nier toute religion positive. D'un autre côté, soutenir que les religions positives ne pourront, à l'avenir, trouver un abri dans aucune des combinaisons où elles sont entrées jusqu'aujourd'hui, c'est annoncer qu'elles seront répudiées par les institutions sociales aussi bien que par la raison des individus; c'est les représenter comme incompatibles avec le gouvernement et les lois qui conviennent aux nations libres; par conséquent, c'est donner à l'Etat le droit de les supprimer. De quelle manière ce droit sera-t-il exercé? C'est ce que Lamennais a négligé de nous dire. Mais quels que soient les moyens, et ils sont plus faciles à imaginer qu'à exposer, le but n'en est pas moins légitime, et le droit qu'il suppose n'en existe pas moins. Or, tel est aussi, l'on s'en souvient, le dernier mot de Benjamin Constant. Les

[1] *Esquisse d'une philosophie*, t. II, p. 90-99.
[2] *La Divine Comédie*, Introduction, p. 98 et 99.

Digitized by Google

deux écrivains, partis de deux points opposés, arrivent, par des chemins différents, l'un en marchant droit devant lui, l'autre par de brusques circuits et de nombreux détours, à un résultat complétement identique. Ce résultat en est-il meilleur? Voilà ce qu'il nous reste encore à examiner.

IV

Afin de ne pas sortir d'une discussion telle que la comporte une matière aussi délicate, d'une discussion telle que l'exige le but que nous nous sommes proposé, nous nous arrêterons d'abord à la conclusion des deux systèmes que nous venons d'analyser, et nous ne remonterons de la conclusion à la doctrine, nous ne passerons de la doctrine à l'examen des faits invoqués en sa faveur, qu'autant que nous y serons forcé pour défendre le principe de la liberté religieuse, gravement mis en péril, selon nous, tant par Lamennais que par Benjamin Constant.

Il faut absolument que la société choisisse entre ces deux états : ou une religion sacerdotale avec l'esclavage de la pensée, l'oppression des consciences, l'intervention de la force dans le domaine de la foi; ou la liberté avec une religion indépendante, abandonnée aux inspirations naturelles de l'âme humaine, dépourvue à la fois de dogmes et de sacerdoce. Telle est la conclusion tout à la fois de l'*Esquisse d'une Philosophie* et du traité *De la Religion;* et, afin qu'on ne puisse m'accuser de l'avoir altérée ou exagérée, je la complète par cette citation : « Tant que la religion servira de prétexte à l'existence d'un corps chargé de l'enseigner et de la maintenir, le dogmatisme religieux aura, suivant les pays et suivant l'époque, ses exils, ses cachots, sa ciguë ou ses bûchers[1]. »

La première question qui se présente à notre examen est celle-ci : qu'est-ce qu'une religion dépourvue de dogmes et de sacerdoce, une religion indépendante, pour parler le langage de notre auteur, ou ce qu'on appelle de nos jours un *christianisme individuel?* Otez à une religion, sous quelque nom qu'on la désigne, son organisation, c'est-à-dire son culte, ses dogmes, ses traditions, ses interprètes reconnus et consacrés, son enseignement, ses prêtres, ses docteurs, vous en aurez fait aussitôt un système philosophique, ou, si vous l'aimez mieux, un système de philosophie religieuse. Qu'un tel système puisse suffire à la direction de certaines âmes, qu'il réponde aux besoins de

[1] *De la Religion*, t. V, p. 183 et 186.

Digitized by Google

quelques esprits d'élite, qu'il offre, dans de pareilles conditions, une base assez forte aux règles de la morale, aux devoirs de cette vie et aux espérances de la vie à venir, je ne le conteste pas. Encore serait-il utile que ce système, au lieu de n'admettre qu'un sentiment vague, indéfini, qui se modifie et se transforme sans cesse, qui nous échappe dès l'instant même que nous voulons l'embrasser, *fugit ceu fumus in auras*, se composât d'idées précises, de principes arrêtés, de lois immuables comme celles qui nous représentent le bien, le beau et le juste. Mais un système philosophique, si noble, si élevé, si compréhensif, si religieux qu'il puisse être, ne peut jamais prétendre au nom de religion. Un système philosophique ne reconnaît pas d'autre autorité que celle de la raison et de la conscience. Une religion en appelle toujours à une autorité supérieure. Elle se considère comme une révélation d'en haut, communiquée aux hommes par des voies surnaturelles, et conservée au milieu d'eux par une tradition inaltérable. Cette première différence en amène une autre qui est la conséquence rigoureuse de la première. Tandis qu'un système philosophique se forme, se conserve, se transmet par la liberté de la pensée individuelle, et est obligé d'accepter le contrôle de la discussion, une religion, c'est-à-dire une doctrine qui se croit descendue du Ciel, et qui, par là même, doit être marquée, à ses propres yeux, du sceau de la perfection, ne peut aspirer qu'à se conserver dans son intégrité, dans sa pureté originelle, dans son infaillibilité divine, et, pour cela, se trouve dans la nécessité de se confier à la garde d'une autorité immuable, inaccessible à toute innovation, ennemie de tout changement, au sein de laquelle l'esprit de l'individu s'efface entièrement devant l'esprit du corps, et l'esprit du corps devant l'esprit du dogme, tel qu'il a été fixé par une tradition séculaire. Or, c'est là un des caractères essentiels du sacerdoce.

Nous n'avons pas de peine à convenir que les choses ne sont pas toujours poussées à ce degré de rigueur. Il y a des religions, telles que les diverses communions protestantes, qui font une grande part au raisonnement, et qui réduisent, au contraire, l'action du sacerdoce dans les limites les plus étroites. En vertu du principe du libre examen, tout membre des Eglises réformées peut avoir la prétention de comprendre par lui-même les Saintes-Ecritures. Si ses lumières naturelles n'y suffisent pas, il invoque et espère le secours individuel de la grâce. Il n'admet point d'intermédiaire entre sa conscience et la parole divine, fixée dans les livres saints. Le ministre du saint Evangile est pour lui un conseil, un guide ; ce n'est pas une autorité infaillible et indiscutable. Cependant chacune des confessions protestantes a ses limites infranchissables, hors desquelles on cesse de lui appartenir. Qu'on rejette, par exemple, le

Digitized by Google

dogme de la grâce, on ne sera plus reçu au sein de l'Eglise calviniste. Qu'on rejette la communion sous les deux espèces, on ne fera point partie de la confession d'Augsbourg. Qu'on nie enfin l'origine divine, le caractère révélé des Ecritures, on ne pourra trouver place dans aucune communion chrétienne, si facile et si libérale qu'on la suppose ; car même les sociniens et les unitaires d'Amérique adorent l'Evangile comme une œuvre surhumaine. La même observation s'applique en grande partie au polythéisme grec. Assurément, les Grecs n'étaient pas des théologiens bien sévères, et leurs prêtres n'exerçaient pas sur les âmes un grand ascendant. L'imagination de leurs poètes et de leurs artistes transformait à son gré les fictions charmantes qui leur tenaient lieu de dogmes. Cependant, il y avait une limite à cette liberté. Le jour où Anaxagore osa dire que le soleil n'était point le char d'Apollon, mais un corps enflammé qui pouvait bien être aussi grand que le Péloponèse, il paya de sa liberté cette audacieuse supposition. Le jour où Socrate osa parler d'un Dieu pur esprit et d'une loi supérieure aux caprices des divinités de l'Olympe, il signait sa condamnation à mort. Les Grecs ne permettaient pas qu'on méconnût les dieux de la patrie, ni qu'on profanât leurs mystères.

Il est donc impossible de se figurer une religion, une religion constituée, définie, distincte, possédant un nom et une place parmi les hommes, qui ne soit pas à un degré quelconque, sous une forme ou sous une autre, dogmatique et sacerdotale. S'il en est ainsi, l'alternative où nous placent Benjamin Constant et Lamennais, le dilemme qu'ils proposent à la société moderne, se résoud dans les termes suivants : Dans les rapports de l'âme avec Dieu, il faut se contenter de la liberté de conscience et de la liberté philosophique, de la liberté individuelle du sentiment et de la pensée ; mais il faut renoncer à la liberté religieuse, car la liberté est inconciliable avec toutes les religions, quelles qu'elles puissent être : ou la religion sans la liberté, ou la liberté sans la religion.

Il suffit d'énoncer cette proposition pour en faire justice. Elle soulève contre elle le sentiment, l'expérience, la raison, la conscience même du genre humain. L'humanité n'a pas à choisir entre deux biens qui lui sont également nécessaires, et qu'elle ne saurait préférer l'un à l'autre sans les perdre tous les deux. L'humanité ne se dit pas un jour qu'elle veut cesser d'être religieuse afin de devenir libre, ou qu'elle veut renoncer à devenir libre afin de rester religieuse. Elle est ce que Dieu l'a faite, et rien ne l'empêchera de suivre l'impulsion qu'elle a reçue de l'auteur des choses. Elle trouve en elle-même à la fois un besoin irrésistible de religion et un besoin irrésistible de liberté ; et que l'une ou l'autre vienne à lui manquer,

Digitized by Google

on la voit également malheureuse et irritée. Voilà pourquoi il n'y a aucune œuvre de servitude qui puisse durer, si habile que soit celui qui l'exploite, si aveugles ou si vils que soient ceux qui la subissent, ni aucun système d'impiété qui ne soit destiné à provoquer une explosion de la foi. La tâche de la société contemporaine et le secret de l'avenir, c'est la réconciliation de deux forces qui ne peuvent plus être séparées qu'à leur commun détriment.

C'est se faire une étrange idée des hommes en général (je ne parle pas des exceptions) que de s'imaginer qu'un système de philosophie admis sur la foi du raisonnement, et sans cesse attaqué par des raisonnements contraires, ou, moins que cela encore, qu'un vague sentiment de l'invisible et de l'infini, dépourvu de toute forme précise et se cherchant lui-même, à travers mille changements, sans pouvoir se saisir, offre aux masses qui souffrent et qui travaillent, qui sont aux prises avec les dures nécessités de la vie et les passions indomptées de leur rude nature, un appui proportionné à leur faiblesse, un enseignement conforme à leurs besoins, une lumière suffisante pour dissiper la nuit de leur ignorance, une barrière assez forte contre leurs entraînements et leurs doutes. Et pourquoi parler seulement des masses? Combien y a-t-il d'esprits cultivés qui aient le loisir ou la force de chercher en eux-mêmes ou à travers les disputes de leurs semblables la règle de leur existence et de leur pensée, la foi destinée à leur servir de bouclier contre les coups du sort et de soutien contre leurs propres défaillances? Non, tous redoutent cette lutte intérieure de l'homme avec l'ange, des ténèbres avec la lumière. Tous ont soif de sécurité et de repos. Il leur faut des affirmations qu'ils puissent répéter en chœur avec une foule innombrable, avec une longue suite de générations nourries des mêmes croyances et soumises à la même règle. Il leur faut des symboles autour desquels ils se puissent reconnaître et s'appuyer les uns sur les autres, comme, dans un jour de bataille, une armée cherche sa force dans le nombre et l'union de ses soldats, et se serre autour de son drapeau. Il leur faut une autorité visible, émanation plus ou moins directe de la puissance divine, qui fasse éclater à leurs oreilles, en paroles distinctes, la voix mystérieuse qu'ils n'ont entendue qu'imparfaitement au fond de leurs consciences. Il leur faut des réunions solennelles, où ils sentent leur âme remonter à sa source, parmi des nuages d'encens et des flots d'harmonie, avec les prières et les actions de grâces d'une foule unie dans une même pensée, prosternée devant le même autel. Il leur faut, à chacune des circonstances importantes de leur vie, une voix grave et respectée, qui leur rappelle le secret sublime de leur destinée : pourquoi ils sont venus dans ce monde, comment ils doivent s'y conduire, avec quelle espé-

Digitized by Google

rance ils doivent le quitter. Il n'y a que les religions, chacune selon ses lumières et ses forces, qui répondent à ces besoins. On n'est pas vraiment philosophe si l'on ne comprend pas, si l'on refuse de reconnaître cette grande loi de la nature humaine. On n'est pas vraiment un homme politique, dans la plus large et la plus libérale acception du mot, si l'on cherche à la combattre. D'ailleurs, tous les efforts qu'on pourrait faire seraient impuissants, comme le prouvent les persécutions de l'empire romain contre l'Eglise naissante et les tentatives du régime de 93 pour fonder les cultes de la Raison et de l'Etre suprême. Il y aura sur la terre des temples et des autels tant qu'il y aura des hommes. La religion, si l'on donne ce nom au principe même de la foi, distingué de la raison et de la science, la religion n'est pas plus destinée à mourir que la philosophie, la poésie, l'art, la société elle-même.

Mais parce que les religions sont nécessaires, parce qu'elles ne peuvent exister sans dogmes, sans prêtres, sans une théologie, et par conséquent sans théologiens officiels; parce que chacune de ces religions, persuadée qu'elle est l'œuvre de Dieu, se croit arrivée au dernier terme de la perfection, se dit en possession de la vérité absolue, et se flatte qu'elle est réservée, après avoir détrôné toutes les autres, à faire la conquête du genre humain, est-ce une raison de désespérer de la liberté? L'autorité d'une religion, l'autorité de ses ministres, ne repose pas sur la force ou sur la puissance politique; elle repose sur la foi, et la foi est aussi libre que la pensée, je veux dire aussi indépendante de la contrainte extérieure. Personne, disait le roi Théodoric, ne peut être forcé à croire malgré lui : *Nemo invitus credere cogi protest.* On croit parce qu'on est persuadé, on ne croit pas parce qu'on est forcé par le fer et par le feu, par la persécution et par l'infamie, à professer des lèvres certaines propositions que le cœur dément et que l'esprit repousse. La liberté de croire et de solliciter la foi par la seule puissance de la persuasion est aussi légitime que celle de penser, de parler, d'écrire, de développer, sans faire violence à autrui, ses facultés et ses forces, de se mouvoir et de vivre. Or, la liberté de croire et de solliciter la croyance des autres une fois admise, il est impossible de contester la liberté de manifester sa foi et de former, pour la manifester, pour la conserver, pour l'entretenir, des associations religieuses, subordonnées, en ce qui concerne les droits de l'Etat et les devoirs du citoyen, à la loi civile, mais maîtresses d'elles-mêmes pour tout ce qui touche à leur façon de comprendre et d'exprimer les rapports de l'âme avec Dieu.

Oui, il est arrivé souvent que le sacerdoce a été investi de la souveraine puissance, et qu'il s'en est servi pour opprimer les cons-

Digitized by Google

ciences, pour enchaîner la pensée, pour étouffer la contradiction dans le sang des contradicteurs. Mais c'est à une époque où les esprits inexpérimentés confondaient ensemble deux choses essentiellement distinctes : la religion et l'Etat, le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, le sacerdoce et l'Empire, l'autorité qui s'adresse par la persuasion à la foi et celle qui s'exerce pour la conservation de la société, au nom de la loi, par la contrainte et par la force. Cette confusion n'est plus possible aujourd'hui, car la religion elle-même la condamne et l'Etat ne la souffrirait plus. La religion la condamne, car elle a dit par la grande voix du fondateur de l'Evangile : « Mon royaume n'est pas de ce monde ; je ne suis pas venu pour juger les hommes, je suis venu pour les sauver. » L'Etat ne la souffrirait plus, car il a appris de l'histoire qu'il y perdrait sa souveraineté, à moins que la religion ne consentît, comme dans les sociétés payennes, à lui sacrifier sa liberté. Ce que la religion, ce que le sacerdoce ont donc aujourd'hui de plus cher, c'est cette liberté même ; car l'Etat, jaloux de ses droits et ambitieux de les étendre, ne demanderait pas mieux que de s'en attribuer une partie. Or, la liberté d'une religion, c'est celle de toutes les autres, car la liberté n'est pas un privilége, c'est un droit, et le droit ne souffre pas d'exception. Ce qu'on a dit pour l'Italie, on peut le dire pour le reste du monde civilisé : « L'Eglise libre dans l'Etat libre, » tel est réellement le programme de l'avenir ; et ce programme, déjà réalisé en grande partie, ne rencontre plus, tant du côté de la politique que du côté de la religion, que de faibles résistances. Dans le Nord comme dans le Midi, nous assistons aux dernières convulsions de la théocratie expirante.

Mais la liberté, nous répondra Benjamin Constant, ne détruira pas l'intolérance, et l'intolérance une fois consacrée en principe ne manquera pas de se traduire en action. « Considérer une religion, dit-il [1], comme ne pouvant jamais être améliorée, c'est la déclarer la seule bonne, la seule salutaire. Dès lors, la faire adopter à tous devient un impérieux devoir. Non-seulement il est permis, mais il est ordonné d'employer à cette œuvre pieuse les moyens de force, si les moyens de persuasion ne suffisent pas. » Dans une note placée au bas de la page il exprime la même pensée d'une manière plus concise et plus énergique. « Toute religion positive, dit-il, toute forme immuable conduit par une route directe à l'intolérance, si l'on raisonne conséquemment. »

Oui, les religions, plus elles possèdent en elles-mêmes de grandeur et de force, plus elles sont intolérantes en principe, si par in-

[1] T. V, p. 192.

Digitized by Google

tolérance on entend la conviction arrêtée chez elles que la vérité repose dans leur sein, qu'elle y repose toute entière et qu'elle n'existe pas ailleurs, au moins à ce degré de pureté et de perfection. Persuadées, comme j'en ai fait la remarque, qu'elles sont d'institution divine, et que Dieu est incapable de se contredire, que Dieu est inaccessible à l'erreur et au changement, elles ne sauraient être d'un autre avis. Il n'y a pas une école philosophique, pas un parti politique qui ne pense de même dans la sphère à laquelle ils appartiennent. Est-ce que l'école spiritualiste, par exemple, n'est pas convaincue que le matérialisme, le panthéisme, le scepticisme, sont autant de formes différentes de l'erreur et que la vérité philosophique ne luit que pour elle? Est-ce que, pour passer de la philosophie à la politique, l'école libérale n'est pas également persuadée que l'Etat ne saurait être bien gouverné que d'après ses principes; qu'une société heureuse, régulière, puissante, vraiment civilisée ne peut être fondée sur le despotisme? En quoi donc cette intolérance de la pensée est-elle incompatible avec la liberté dans les institutions et dans les faits? En quoi même est-elle nuisible à un commerce d'estime et d'amitié entre les hommes? Parce qu'on hait le panthéisme, et qu'on le regarde comme faux en métaphysique, comme dangereux en morale; parce qu'on hait le despotisme et les priviléges de l'aristocratie, est-ce une raison de haïr quiconque fait profession de ces doctrines? Il en est de même de la religion. Mais quand il s'agit des religions, il y a une difficulté de plus. Non-seulement chacune d'elles croit être seule en possession de la vérité absolue, de la vérité suprême, mais il y en a qui enseignent qu'on ne peut être sauvé que par elles; que hors de leur sein, l'âme est en danger de ne jamais rencontrer Dieu. Je ne surprendrai personne en disant que je ne suis pas pour mon propre compte parfaitement convaincu de cette maxime; mais elle ne m'effraie pas pour la liberté. Je la trouve, jusqu'à un certain point, assez conforme aux règles de la logique. Si la vérité est le salut de l'âme, hors de la vérité le salut est compromis. Qui empêche les religions rivales d'en dire autant? Pourvu qu'on leur laisse à toutes une égale liberté et que les rigueurs dont elles menacent notre âme dans une autre vie ne se réalisent pas dans celle-ci, par le bras séculier, sur notre corps, la société civile ne doit concevoir aucune alarme de cet excès de sévérité. Un auteur du XIVe siècle, Marsile de Padoue, a présenté sur ce sujet des considérations qui n'ont rien perdu de leur valeur. Le prêtre, dit-il, est un médecin qui fait pour le salut des âmes ce que son confrère, élevé dans les amphithéâtres, fait pour le salut du corps. Quelle est la conduite de celui-ci? Il dit au malade qui le consulte : si tu ne suis pas mes préceptes, si tu n'exécutes pas mes

Digitized by Google

ordonnances, si tu n'observes pas le régime que je t'ai prescrit, ta santé est perdue, ta guérison est impossible, ta mort n'est pas éloignée. Le prêtre tient à peu près le même langage. Pour vous réconcilier avec Dieu, dit-il aux âmes souffrantes qui le consultent, pour vous soustraire à la corruption de ce monde et vous assurer une immortalité heureuse, il faut croire fermement aux dogmes que je vous enseigne, il faut pratiquer exactement la morale et la discipline de l'Eglise à laquelle vous appartenez, la seule qui possède ici-bas le trésor de la parole divine. Jusque-là, le prêtre est dans son droit, le prêtre est dans son rôle. La folie et l'iniquité commencent le jour où il appelle au secours de son ministère les sbires et le bourreau. C'est comme si le médecin, pour être plus sûr de guérir son malade, le faisait condamner à mort ou aux travaux forcés, en cas de désobéissance à ses prescriptions. La liberté pour les communions et les églises comme pour la conscience individuelle, la liberté pour le sacerdoce comme pour les simples croyants, la liberté pour la religion comme pour la philosophie, pour la foi comme pour l'incrédulité, voilà tout ce qu'il est permis de demander : voilà le seul remède de l'intolérance, le seul moyen de prévenir la persécution, de rendre à la religion elle-même la conscience de sa mission, le sentiment de sa dignité et le respect des peuples. Que l'Etat n'intervienne que pour assurer à tous la jouissance de ce même droit, à l'abri d'une égale sécurité; qu'en matière religieuse, comme en matière politique et civile, le gouvernement ou l'autorité ne soit pas autre chose que le gardien et l'instrument de la liberté.

De la liberté à la justice et de la justice à la charité, il n'y a qu'un pas. Comment voulez-vous que des hommes partagés entre plusieurs dogmes, plusieurs cultes, plusieurs Eglises, mais qui appartiennent à la même patrie, et qui l'aiment d'un égal amour, qui la servent avec un égal zèle, qui sont obligés de se voir, de s'entendre, de mettre en commun leurs lumières et leurs forces pour le bien de leur pays, comment voulez-vous que ces hommes n'en viennent pas à s'estimer, à s'aimer réciproquement, à se rechercher, à s'apprécier pour leurs qualités personnelles, en laissant dans l'ombre l'énigme de l'avenir et tout ce qui échappe à la raison humaine? En théorie, on pourra continuer à se vouer les uns les autres à des sévérités d'outre-tombe. En réalité, on ne pourra s'empêcher, suivant l'occasion, de s'aimer, de se plaindre, de s'entr'aider, de rendre hommage aux vertus que chacun de nous peut acquérir en pratiquant les lois de la morale universelle, inscrite par la main de Dieu dans toutes les consciences. C'est là aussi une révélation qui n'a été abolie par aucune autre, et qui ne le sera jamais. Avec la liberté, la justice et la charité, nous pouvons vivre ensemble en frères, nous

Digitized by Google

pourrons trouver dans la société civile un asile toujours sûr et toujours prêt à nous recevoir. Le reste dépendra de la volonté divine et du cours mystérieux de nos destinées.

Sans avoir la prétention de pénétrer ce secret, il me sera permis, en augurant de l'avenir par le présent, de hasarder une prédiction qui ne peut blesser personne, et qui ne paraîtra pas coupable d'un excès de témérité. Voici ce que j'écrivais il y a quelques années en rendant compte d'un ouvrage sur la religion[1]. Je ne vois rien à y changer aujourd'hui :

« L'esprit religieux, comme l'esprit métaphysique, a dit à peu près son dernier mot, c'est-à-dire tout ce qu'il peut savoir dans cette vie. Ils ne sont ni l'un ni l'autre d'une fécondité inépuisable, car l'homme, mis en présence de l'absolu, ne dépasse pas certaines limites, ne franchit pas un cercle inflexible. Ce cercle une fois parcouru, il ne lui reste qu'à choisir entre le bien et le mal, entre l'erreur et la vérité, car il y a, quoi qu'on dise, une vérité et une erreur dans ces sublimes régions. En religion comme en métaphysique, la lutte est aujourd'hui entre le spiritualisme et le panthéisme, entre le Dieu personnel que nous révèle notre conscience et le Dieu abstrait qui n'est que la substance de l'univers. Tout le reste est relégué au second rang.

« Est-ce un bien ? est-ce un mal ? Je ne crains pas de dire que c'est un bien, car si les dogmes, en se rapprochant les uns des autres et tous ensemble de la philosophie, ont beaucoup perdu de leur énergie d'autrefois, ils ont aussi perdu de leur intolérance et de leurs passions intraitables. A mesure que leur empire a diminué, celui du droit, celui de la liberté, celui de la charité elle-même s'est étendu. Il n'y a pas de charité envers ceux que nous dépouillons de leurs droits ; il n'y a pas de droits envers ceux que nous regardons comme des réprouvés ou comme des objets d'abomination et d'horreur pour la pensée divine. Aujourd'hui, les lois de la justice, les principes du droit et les règles de la charité ou au moins de l'humanité s'étendent indistinctement à toutes les races, à toutes les croyances, à toutes les nations, qu'elles enlacent comme dans un réseau invisible. Il se forme pour le monde entier comme une communion morale qui n'empêche pas la renaissance ou la conservation des communions spirituelles, mais qui, leur imposant le frein et la dignité de la liberté, les oblige à se comporter entre elles comme des sœurs, et à donner une nouvelle extension au principe biblique, au principe chrétien de la fraternité humaine. »

AD. FRANCK,
de l'Institut.

[1] *Paris, Rome, Jérusalem*, par M. Salvador.

Digitized by Google

MADEMOISELLE

DE MALAVIEILLE

PREMIÈRE PARTIE

I

De tous les villages pauvres dispersés dans l'inextricable réseau des Cévennes méridionales, Valquières est certainement le plus misérable. Situé dans la partie la moins fertile des monts d'Orb, au flanc d'une colline rocailleuse et pelée, ce hameau, à qui un sol trop maigre interdit la grande culture, vit tout entier du commerce de ses amandes, de ses cocons, et surtout de sa cire et de son miel. Les abeilles nourrissent Valquières. Là, le paysan le plus aisé n'est pas celui qui possède le plus d'arpents, mais celui qui compte le plus de ruches, ou de *bournioux*, pour parler comme aux monts d'Orb. Pourvu que l'on ait un lopin de terre au midi pour y exposer ses bournioux, on est sûr de ne pas mourir de faim : les abeilles vont butiner où elles peuvent, chez les voisins, dans les communaux, ou dans les *Garrigues-Rouges*, vaste lande en friche qui s'étend au nord du pays.

Les ruches parsèment non-seulement toute la campagne aux alentours de Valquières, mais elles ont envahi jusqu'au village lui-même. Aux portes des maisons qui envisagent le soleil levant, dans les jardinets, aux bords du ruisseau du Bousquet, on en voit de nombreuses files s'aligner entre les rangées interminables des mûriers, des amandiers et des figuiers. De là une physionomie étrange, qui

Digitized by Google

distingue ce hameau entre tous les hameaux de ces montagnes. Du reste, pas le moindre mugissement, pas le moindre bêlement en cet endroit des Cévennes : sauf au Malpas, riche ferme isolée au fond des Garrigues-Rouges, où l'on élève de grands troupeaux, et où le défrichement de la lande réclame le secours des bœufs de labour, il n'existe pas une bête à cornes dans la contrée. La colline contre laquelle est adossé Valquières et les plateaux élevés qui la dominent, plantés de bruyères, de frigoules, de genets, de romarins, de lavandes, n'exigent aucune culture, et sont exclusivement abandonnés aux abeilles, qui s'y abattent toute l'année par essaims innombrables, et les remplissent de perpétuels bourdonnements.

Valquières communique par deux chemins aux villes voisines. L'un, au midi, se dirige vers Clermont-l'Hérault, à travers la lande sauvage des Garrigues-Rouges ; l'autre suit, au nord, le cours paisible du Bousquet, aboutit à la haute vallée d'Orb, et se perd dans la grande route de Bédarieux. C'est avec ces deux villes seulement que les habitants de Valquières, surnommés les *abeilleurs* — éleveurs d'abeilles — ont noué des relations commerciales. Ils ne songèrent jamais à porter plus loin leurs denrées et les produits de leur industrie, car les campagnards de ce petit coin de terre sont très industrieux. Tandis que leurs femmes veillent aux ruches et cultivent le potager, les abeilleurs vivent dans l'intérieur des maisons, tressant des filets de pêche, menuisant des comportes pour la vendange, fabriquant avec des racines de buis des boules à jouer, des quilles, des bistortiers, toutes sortes d'ustensiles de cuisine et des joujoux artistement ouvrés. Il faut les voir descendre à la ville les jours de foire et de marché, pieds nus, trempés de sueur, pliant sous le faix, eux, leurs femmes et leurs enfants ! Quelle résignation ! quel courage ! quelle robustesse puissante !

Le premier dimanche du mois de juin 1842, vers sept heures du matin, un individu aux allures étranges, qui parcourait le chemin de Bédarieux à Latour, s'arrêta brusquement au *Four à chaux de Pascal*, point où le sentier de Valquières se relie à la grande route, puis, après un moment d'hésitation, passa la rivière d'Orb, et se mit à remonter le courant du Bousquet. Cet homme, qu'à son accoutrement extraordinairement bizarre, à sa démarche sérieuse et solennelle, il était impossible de prendre pour un paysan languedocien, chassait devant lui une belle ânesse zébrée de jolies rayures brunes, comme on n'en voit pas dans le pays, et était suivi d'une petite chèvre blanche dont le soleil, déjà haut, lustrait le dos soyeux, où se prolongeait l'ombre de deux cornes gracieusement enroulées. Ce voyageur matinal était grand, sec et maigre. Il cheminait lentement, de cet air rêveur et méditatif particulier aux Orientaux, laissant flotter

Digitized by Google

derrière lui les plis d'un vaste burnous arabe, à la bordure duquel éclataient çà et là quelques paillettes de soie et d'or..... Où allait cet étranger?.... Le burnous n'était pas la seule pièce de son vêtement qui le différenciât d'une manière absolue des habitants des monts d'Orb. Au lieu du pantalon large à pont-levis, du gilet échancré par le bas, de la veste courte, qui constituent le costume du campagnard cévenol, il portait, lui, de longues guêtres de cuir dans lesquelles venait se perdre, aux genoux, une culotte collante, ornée aux coutures latérales de petits grelots de cuivre, comme celle d'un toréador espagnol. De plus, une ceinture rouge lui ceignait les reins, et sa poitrine velue était à peine recouverte par une chemise de grosse toile écrue, où ne manquaient ni les trous ni les éraflures, et que fixait au col une verroterie de mauvais goût. Enfin, sur sa tête, un béret basque avait peine à retenir les mèches trop abondantes de sa chevelure noire, qui fuyait de toutes parts en lourds anneaux et lui retombait à flots épais sur les épaules.

Qui pouvait être ce pittoresque personnage? Etait-ce un de ces saltimbanques de hasard, comme on en rencontre souvent dans nos montagnes, qui vont dérider les villages quand les villes restent froides à leurs facéties, et qui, pour attirer les yeux du public, s'affublent de toutes sortes de loques disparates et brillantes? Outre la vraisemblance que donnait à cette hypothèse l'ajustement singulier de l'homme, les deux bêtes dont il s'accompagnait étaient bien faites pour déterminer cette conviction. Qu'étaient-ce, en effet, que cette ânesse au pelage de zèbre, et cette chèvre sans tache, sinon des animaux curieux, destinés à exécuter des danses cabalistiques, à jouer aux cartes, à écrire, à accomplir mille sorcelleries étourdissantes sous les yeux des spectateurs émerveillés? Du reste, l'ânesse allait devant elle avec une majesté importante qui dénonçait des instincts tout à fait supérieurs, et la chèvre, par de petits bonds courts, serrés, trahissait à tous moments de suprenantes dispositions chorégraphiques. Evidemment, cet étranger n'était autre qu'un baladin de foire, profitant du dimanche pour aller donner des représentations sur la place publique de Valquières.

Cependant le soleil marchait dans le ciel à pas de géant, et les bords du Bousquet, où naguère retentissaient les chants, les cris, les pépiements d'une foule d'oiseaux matineux, retombaient peu à peu dans le silence. Le rossignol seul tirait encore, de temps à autre, quelques fusées harmonieuses dans le feuillage immobile des saules; mais les intervalles se succédèrent de plus en plus longs entre les trilles éclatants, et bientôt il se tut complétement. La nature s'assoupissait sous la chaleur d'une intensité croissante. Celui que nous avons pris pour un bateleur, fatigué sans doute, s'assit sous les

Digitized by Google

frênes, le long du ruisseau ; puis tout à coup, par un geste superbe, rejetant à quatre pas son béret, se laissa couler de tout son long sur l'herbe drue qui s'étalait à ses pieds. Alors seulement il fut possible de voir son visage, à demi masqué jusqu'ici par le capuchon relevé de son burnous et sa chevelure flottante. Il était admirablement beau, et démentait, par un grand air de sérénité hautaine, toutes les suppositions qu'aurait pu suggérer l'excentricité du costume.

Non, ce n'était point là la tête d'un histrion de bas étage. Si cet inconnu s'était jamais montré sur une scène, ce n'avait pas été pour divertir la foule par des tours de passe-passe ou de grossières gravelures ; mais pour lui parler de haut, la dominer, l'émouvoir, la passionner. Il était difficile de croire que cette face régulière et rigide se fût, en aucun temps, prêtée aux grimaces grotesques d'un Jocrisse, que cette bouche ferme et noble eût connu les lazzis macaroniques et le rictus idiot des pîtres du Pont-Neuf. Tout, dans la physionomie de ce personnage énigmatique, tendait à la dignité, à la grandeur. Il avait trente ans environ. Son front vaste était légèrement fuyant, tel qu'on l'a observé chez les hommes d'une grande imagination. Au milieu du front, deux sillons perpendiculaires donnaient naissance au nez, qui se profilait long, droit, pointu comme la lame d'un poignard, et noyait les lobes de ses narines dans une moustache épaisse, se redressant en crocs aux deux bouts. Malgré une barbe touffue, on pouvait suivre le dessin énergique et pur de la bouche, dont les lèvres, d'un rouge vif, éclataient ainsi qu'une tache de sang au milieu des poils de jais. Mais ce qui donnait à ce masque, si fier dans son impassibilité actuelle, son véritable caractère, c'étaient les yeux. Enfouis sous des arcades sourcilières profondes et d'un noir de bistre, voilés par des paupières humides, armées de longs cils recourbés, ils apparaissaient, à cette heure de lassitude et de repos, comme les brasiers à demi éteints de deux fournaises jumelles ; mais on devinait quelle vie surabondante ils devaient répandre sur tout le visage, quand une idée ou une passion venait à les animer tout à coup.

L'étranger ne faisait pas un mouvement ; il savourait avec délices la fraîcheur de l'ombre que répandaient sur lui les branches entrelacées des frênes et des platanes, moulant dans le gazon des formes qu'eût enviées la statuaire, et retenant, couché contre le flanc droit, par la crispation de main énergique d'un soldat serrant son épée, son long bâton de voyage. Du reste, il respirait quelque chose d'héroïque dans toute la personne de cet homme, dont le profil accentué rappelait involontairement le type de Don Quichotte, de Don Quichotte jeune et n'ayant pas encore cédé à son intime démon.

Il se leva.

Digitized by Google

« Médina ! appela-t-il d'un accent de voix impérieux, Médina ! »

L'ânesse accourut. L'inconnu passa la main dans une énorme sacoche qui se balançait au cou de la bête, et en retira une petite écuelle de bois avec une miche déjà entamée.

« Muguette ! dit-il, élevant l'écuelle et la miche au-dessus de sa tête, Muguette ! »

La chèvre, qui s'était suspendue aux branches inférieures d'un frêne, les étêtant de leurs bourgeons délicats, et les dépouillant de leur feuillage frais et tendre, fit la sourde oreille et continua paisiblement son festin.

« Muguette, ici ! » s'écria l'étranger avec impatience.

Elle laissa retomber ses pattes sur le gazon et trottina vers son maître avec des mouvements de tête coquets et charmants.

« Muguette, j'ai bien faim ! » dit celui-ci, qui ne lui tenait pas rancune et la câlinait doucement.

La chèvre le regarda intelligemment, pirouetta sur elle-même, écarta ses jambes, et lui offrit ses mamelles pleines. Il se pencha pour les traire.

« Va paître, ma belle, » dit-il, quand il eut rempli l'écuelle.

Tandis que Muguette, bondissante et joyeuse, retournait aux branches de frêne, l'inconnu, qui s'était assis de nouveau, trempait de longues mouillettes de pain dans le lait chaud, crémeux, et les portait lentement à sa bouche. L'ânesse était restée auprès de lui, ayant l'air de flairer, de ci de là, le gazon, mais en réalité plus attentive au dîner de son maître qu'empressée de brouter l'herbe, qui ne manquait pas. Quand Médina vit l'écuelle au moment de se vider, elle ne résista plus à ses désirs dévorants, et, les oreilles droites, le poil hérissé sur le dos, tendit avidement le cou vers le voyageur.

« Tu seras donc toujours gourmande, toi ? » lui dit l'homme, qui ne sut se défendre d'un sourire.

L'ânesse montra ses dents longues, et l'envie lui raidit la queue comme un bâton.

« Allons, tiens, goulue ! » lui dit-il. — Médina lappa le tout d'un tour de langue, puis se mit à braire de satisfaction.

En ce moment, les éclats lointains d'une cloche se répandirent dans l'étroite vallée du Bousquet. L'inconnu se dressa sur ses pieds par un mouvement brusque des jarrets, s'arracha prestement un cheveu de la nuque, le fixa à l'extrémité de sa main gauche, le tendit perpendiculairement de la droite, et éleva les bras vers le soleil.

« Jésus ! il est déjà onze heures ! dit-il. — Médina, Muguette, en avant ! »

Digitized by Google

II

A mesure que l'étranger s'enfonçait dans le pays, les arbres devenaient de plus en plus rares. Aux frênes, aux platanes, aux grands peupliers avaient succédé des touffes de saules et quelques sorbiers, dont l'ombre s'allongeait maigre et noueuse sur les deux rives du Bousquet, complétement dénudées. Toute la campagne changea brusquement de physionomie, et l'inconnu, qui s'en allait devers Valquières, par un petit sentier gazonné, se trouva bientôt engagé dans un chemin pierreux, difficile, vaste rigole creusée par les torrents entre d'énormes blocs de granit. Muguette et Médina, qui ne rencontraient plus ni herbe ni feuilles à mettre sous la dent, s'arrêtèrent, regardant leur maître avec inquiétude; mais celui-ci fit un geste, et les deux bêtes dociles se précipitèrent en avant. Lui, les suivit à travers les décombres de la route, grave et serein, s'appuyant sur son long bâton aux escarpements dangereux, et promenant sur toutes choses un regard curieux et satisfait.

Mais notre voyageur, dont le pas était rapide, eut bientôt traversé cette zone âpre et rocailleuse. Tout à coup, Muguette et Médina, qui s'étaient traînées, paresseuses et ennuyées, dans un chemin où ne croissait pas le moindre arbuste, le moindre chardon, s'élancèrent sur l'autre bord du Bousquet de toute la vitesse de leurs jambes. Elles venaient d'apercevoir une verte *genetière* en fleurs, s'étendant à perte de vue le long du coteau où s'étageaient, parmi les arbres fruitiers, les maisonnettes de Valquières. L'homme s'arrêta, saisi d'étonnement à l'aspect nouveau que venait de prendre encore une fois le pays. Outre la genetière, où broutaient déjà Muguette et Médina, et qui bordait de larges festons d'or tout un côté du village, au nord, au midi, sur tous les points où pouvaient se porter les yeux, éclataient des touffes de fleurs roses, bleues, jaunes ou pourpres. Tout le haut de la vallée du Bousquet, qui s'entr'ouvrait de plus en plus large à l'approche de la grande montagne, était comme un immense parterre, ou plutôt comme un vaste jardin anglais sillonné d'allées étroites, obstrué seulement des rochers qui prêtent à l'effet pittoresque.

« Etrange, étrange ! » murmura l'inconnu, respirant avec délices l'air pur qui lui arrivait tout imprégné d'émanations aromatiques, et prêtant l'oreille aux bourdonnements harmonieux des abeilles.

Il hêla ses bêtes, et s'engagea avec elles dans le sentier ronceux qui aboutit droit au village.

Digitized by Google

Les ruelles de Valquières étaient désertes, et les maisons, portes closes, se taisaient dans les jardinets brûlés par le soleil de midi. Arrivé à un carrefour, l'étranger hésita. La cloche, qui sonna les trois coups de l'*Angelus*, et un grand bruit de voix qui se fit vers le haut du village, le déterminèrent à prendre à main droite. Il atteignit une petite place où se pressait une foule compacte. On sortait de la messe. Notre homme se rangea dans un coin, décrocha la sacoche du cou de Médina, en tira des ciseaux démesurés, puis, se hissant sur une borne, il se mit à crier d'une voix stridente :

« Le tondeur ! le tondeur ! voici le tondeur de moutons, de mulets, de chevaux !.... »

Les paysans bayaient une minute devant Muguette, surtout devant Médina, et passaient.

« Le tondeur ! le tondeur de chiens ! » vociférait l'autre agitant ses grands ciseaux.

La foule s'écoulait, et déjà il ne sortait plus de l'église que quelques groupes isolés. Muguette et Médina prêtes à partir, dressèrent l'oreille.

« Le tondeur ! le tondeur ! » fit-il une dernière fois en descendant de la borne.

— Tonds-tu les abeilles, Guerreros? » lui cria une voix.

L'inconnu se retourna et vit, planté à quelques pas de lui, le dévisageant de la tête aux pieds, un petit homme habillé de la *grisaoudo*, costume distinctif du pâtre cévenol.

« Vous me connaissez? demanda-t-il à celui qui l'avait interpellé.

— Ne t'appelles-tu pas José Guerreros ?

— C'est en effet mon nom.

— Tes camarades ne te surnomment-ils pas *Hidalgo ?*

— Où avez-vous appris cela?

— N'appartiens-tu pas à la bande de gitanes de la citadelle de Montpellier ?

— Je n'appartiens à aucune bande ; je voyage seul et pour mon compte.

— Soit ; mais tu n'étais pas seul quand, il y a deux ans, tu vins tondre les troupeaux de M. Boquillon, à Pézènes ?

— J'étais avec mon oncle Carcanello. »

Il arrêta des yeux attentifs sur son interlocuteur.

« Et tu ne me reconnais pas encore, toi ? insista celui-ci.

— Vous êtes Birouste, de Pézènes.

— A la bonne heure donc ! Je vois avec plaisir que ma frimousse t'a laissé quelque souvenance. Je suis en effet Birouste ou Biroustot, comme il te plaira de m'appeler..... Tope là, l'ami ! »

Digitized by Google

Guerreros dédaigna de serrer la main à Birouste. Il r'ouvrit la sacoche de cuir, y glissa ses ciseaux, puis la suspendit de nouveau au cou de Médina, qui fit quelques pas en avant. Muguette, impatientée, avait déjà traversé la place de l'Eglise, gagnant le haut de la vallée du Bousquet.

« Et où t'en vas-tu maintenant comme ça, José? demanda le pâtre, qui vit le tondeur au moment de suivre ses bêtes.

— Partout, répondit-il insouciamment.

— Tu serais donc fâché de faire travailler tes cisailles à Valquières, que tu prends si vite la clef des champs?

— Je ne tonds pas les abeilles, Biroustot! »

Il rejoignit Médina.

« Ohé, camarade! s'écria le pâtre; et si l'on te livrait dix vingts moutons bien laineux, ne consentirais-tu pas à casser une croûte aux monts d'Orb? »

Le gitane s'arrêta court.

« Où sont les deux cents moutons dont vous parlez? demanda-t-il se rapprochant de Birouste.

— Au Malpas, dans les Garrigues-Rouges, pardi!

— Pouvez-vous me mener au Malpas, ou m'en indiquer seulement le chemin?

— Sapristi! comme tu mords vite à l'hameçon, toi! quel appétit!.... »

Il chantonna :

Eve pleurant dit à son homme:
« Hélas! pourquoi, mon pauvre Adam,
Ne m'arrachais-tu pas les dents;
Je n'aurais pas mordu la pomme..... »

« Vous refusez?

— Mais ne sois pas si pressé, attends une minute. Diable! tu n'as pas pour une once de patience, toi..... D'abord, le troupeau dont je te parle est le mien, ou plutôt celui de mon maître, M. Cabrol de Malavieille, le propriétaire du Malpas. Voici plus d'un an que j'ai quitté Pezènes pour venir prendre, au Malpas, la place de mon père, qui a *défunté*..... Ah! par exemple, tu verras, au Malpas, de fières bêtes, rondes et grasses comme des becfigues en septembre.

— Partons!

— Halte-là, Hidalgo! Tu ne veux pas sans doute que j'abandonne ici Mme Cabrol et Mlle Cyprienne. C'est moi qui, en ma qualité de régisseur du Malpas, car me voilà régisseur tel que tu me vois malgré ma *grisaoudo*, c'est moi qui suis chargé, le dimanche, d'accompagner ma maîtresse et sa fille aux offices de la paroisse et de les

Digitized by Google

ramener à la ferme le soir après vêpres. Elles sont, à cette heure, chez les Rouilhac, qui veulent marier.....

— Mais êtes-vous sûr, Birouste, interrompit Guerreros soucieux, que votre maître soit disposé à faire tondre son troupeau?

— Mon maître et moi nous sommes deux têtes dans un bonnet, comme qui dirait les deux doigts de la main, répondit emphatiquement le régisseur. D'ailleurs, tu vas le voir toi-même, mon maître, car il doit être encore au cabaret de Quoniam, où je l'ai laissé avant la messe. En voilà un qui aime mieux les fioles de vin blanc de Maraussan que les sermons de monsieur le curé..... En avant deux, Hidalgo! »

A trois cents pas environ de l'église de Valquières, en descendant vers le Bousquet, s'élevait, loin de toute habitation et sur un sol complétement dévasté, une longue mâsure en bois adossée contre un énorme rocher. Les planches mal jointes, déjetées, pourries, qui formaient en s'engageant l'une dans l'autre les quatre murailles de cette bicoque, l'eussent fait prendre pour quelque vieille bergerie abandonnée, si la triomphante enseigne qui couvrait la moitié de la façade principale n'eût rendu toute conjecture superflue. Au-dessus de la porte d'entrée, on lisait ces mots écrits en ocre rouge et encadrés dans des lignes noires :

AU MERLE BLANC

Célestin Quoniam

LOGE A PIED ET A ANE

A droite du nom de l'aubergiste, une main peu exercée avait figuré, entre deux verres pleins jusqu'aux bords, six grosses boules de buis superposées, et, à gauche, — chose qui frappa Guerreros — deux tibias en sautoir surmontés d'un bonnet carré à touffe ébouriffée et d'ancienne forme pyramidale.

« Que signifient ces os et ce chapeau de prêtre sur l'enseigne d'un cabaret? demanda le gitane.

— Eh pardi! cela signifie, répondit Birouste, que maître Quoniam a plus d'une profession, et que, de la même main qui vous a versé à boire, si vous descendez la garde, il vous poussera cinq pieds de bonne terre fraîche sur le nez.

— Il est donc le fossoyeur de la paroisse?

— Quoniam est un homme universel, et, ma foi, je serais bien en peine de dire quel est le métier qu'il ne fait pas à Valquières. Il est *enterreur*, aubergiste, précon, bedeau, garde-champêtre..... Ce particulier sait tout, fait tout et est tout ici..... Ah! par exemple,

Digitized by Google

ajouta finement le Cévenol malin, n'exigez pas de lui qu'il soit honnête homme, cette chose-là lui est défendue comme le *pater* aux ânes. »

Guerreros s'était arrêté brusquement.

« Pourquoi me menez-vous chez ce cabaretier, si vous en avez une si mauvaise opinion? dit-il.

— Ah! que je te reconnais bien, toi, avec tes mêmes scrupules sur l'honneur des gens, dit Birouste éclatant de rire. Dieu de Dieu! tu es le même que chez M. Boquillon, toujours ombrageux comme un mulet borgne..... Viens donc, grand épeuré, on ne te mangera pas au *Merle-Blanc*, quoiqu'on y ait souvent les dents longues. »

Guerreros restait immobile. Il regardait les verres peints sur l'enseigne de l'auberge, soupçonnant quelque piége de Birouste, peut-être plus désireux de vider une bouteille que de lui ménager la conclusion d'une affaire.

« Tu ne veux donc pas t'entendre avec mon maître pour la tonte? reprit le régisseur impatienté.

— Et vous croyez sérieusement que votre maître se trouve dans cette hideuse baraque? demanda le gitane avec un air de doute.

— Hélas! je suis bien sûr qu'il est encore dans l'enclos du *Merle-Blanc*..... Pauvre M. de Malavieille! ajouta-t-il avec un attendrissement qui pénétra l'âme du tondeur.

— Il me semblait que vous appeliez votre maître M. Cabrol? dit-il.

— Certainement, M. Cabrol de Malavieille.....

— Il est donc noble?

— Tout à fait noble comme les seigneurs du temps jadis, et sa femme aussi, et Mlle Cyprienne pareillement.

— Entrons! »

Ils franchirent une porte à claire-voie délabrée qui s'ouvrait entre deux haies d'épines, et pénétrèrent dans l'enclos au milieu duquel se carrait piteusement l'ignoble cabaret villageois.

III

Bien que l'heure fût encore peu avancée, il y avait déjà grand bruit au *Merle-Blanc*. Les tables, alignées à l'ombre des noisetiers et des figuiers, le long du Bousquet, résonnaient sous les vigoureux coups de poings des abeilleurs empressés de se désaltérer. — « On y va! on y va! » répondait une énorme petite femme, tirant du ruisseau les bouteilles qui rafraîchissaient. Et elle courait de tous côtés,

Digitized by Google

tendant bouteilles et verres aux mains avides des buveurs. — « Si encore Célestin m'aidait! grommelait la commère pour s'excuser auprès de ses pratiques; mais il a en ce moment M. Forestier pendu aux oreilles, et, vous savez, la langue d'un notaire, ça va tant que ça a de la salive, comme un moulin tant qu'il a de l'eau..... » Birouste arrêta l'hôtesse au moment où, toute jacassant et suant à grosses gouttes, elle descendait de nouveau vers le Bousquet.

« Dis-moi, *La Boule* — sa taille courte et son obésité presque monstrueuse avaient valu ce surnom à Mme Quoniam — je ne vois pas M. Cabrol. Où est-il?

— A cette heure, ton maître chemine vers le Malpas, mon Biroustot, répondit La Boule, levant sur son interlocuteur ses gros yeux à fleur de tête, — des yeux morts, sans intelligence et sans rayonnements.

— Il n'est donc pas allé chez les Rouilhac?

— Ah bien oui! chez les Rouilhac.....

— Il se sera peut-être grisé, et n'aura pas osé monter au *Petit-Château?*

— Grisé! il n'a pas bu tant seulement une gorgée de vin.....

— Il n'a point bu! s'écria Birouste. — Et il enveloppa l'hôtesse d'un regard où la méfiance le disputait à l'étonnement.

— Regarde! fit La Boule, lui montrant d'un geste, sur une table isolée à l'entrée même de l'auberge, une bouteille non décachetée et un verre tout à fait intact renversé dans une assiette.

— Oh! oh! dit Birouste secouant ironiquement la tête comme un homme à qui on raconte des merveilles et qui craint d'être pris pour dupe, je crois, La Boule, que tu me débites là des sornettes. Comment veux-tu que mon maître ait quitté Valquières, quand c'est aujourd'hui le jour qu'il avait fixé lui-même pour conclure l'affaire du mariage de Mlle Cyprienne avec Fulcrand Rouilhac? Il aura bu, et.....

— Eh bien, La Boule, tu as donc juré de nous laisser mourir de la pépie? » hurlèrent les abeilleurs.

La Quoniam planta là le régisseur du Malpas et roula vers le ruisseau.

« Voilà qui est singulier, bien singulier, ma foi, se dit Birouste cherchant son maître des yeux dans tous les coins et recoins de l'enclos. Quoi! M. Cabrol, M. Cabrol de Malavieille ne s'est pas grisé aujourd'hui! C'est pourtant dimanche aujourd'hui, le jour qu'il s'est choisi plus particulièrement pour *sacrifier*, comme il le dit, *à Bacchus*. Bacchus! un vin qui n'est pas de ce pays-ci sans doute..... Allons, La Boule me défile des contes bleus, et il faudrait être aussi sot qu'un panier sans anse pour s'en rapporter à sa parole. »

Guerreros crut à une mystification.

Digitized by Google

« Biroustot, dit-il en désignant du doigt au Cévenol la bouteille dédaignée par M. de Malavieille, buvons un coup, puisqu'il m'est démontré que vous avez soif, et quittons-nous bons amis si c'est possible. »

Il fit quatre pas et mit la main sur la bouteille. Au même instant, par un bond démesuré, un homme s'élança de l'intérieur de l'auberge. C'était un long individu à la mine blafarde, effarée, et habillé de haillons sordides.

« Voulez-vous donc laisser ce vin, grand escogriffe ! s'écria-t-il d'une petite voix aigre et singulièrement agaçante. Est-ce que vous croyez que cette fiole de bourgogne a été disposée là tout exprès pour vous rafraîchir le bec ? *Pécaïre !....*

— Vous êtes l'aubergiste, vous ? demanda le tondeur.

— Oui, je le suis, et ce vin est à moi.

— Ce vin est à qui le paye. »

Il serra plus étroitement la bouteille.

« Monsieur Forestier ! monsieur Forestier ! » s'écria Quoniam.

Un petit homme, dont la face intelligente et vigoureuse, le costume propre et correct, quoique de coupe surannée, formaient le plus absolu contraste avec le visage exsangue et l'accoutrement ignoble de l'aubergiste, se montra au seuil du *Merle-Blanc*.

« Etranger, dit-il s'adressant au gitane en ayant soin d'empreindre d'une nuance de mépris chacune de ses paroles, on ne boit pas de bourgogne dans ce cabaret. Cette bouteille est à moi, Me Forestier, notaire à Valquières, et je vous enjoins de la déposer sur cette table, d'où vous avez eu tort de la retirer. »

Guerreros se redressa vivement.

« Monsieur, riposta-t-il avec hauteur, vous pourriez employer, ce me semble, des formes plus courtoises pour revendiquer votre bien. Je vous abandonne cette bouteille, quoique vos droits sur elle ne me soient pas clairement démontrés ; toutefois, permettez-moi de vous dire que, malgré le notariat dont vous vous targuez, vous me paraissez tout à fait digne de commander dans le lieu où je vous rencontre, et je vous y laisse. »

Il posa la bouteille sur la table et fit quelques pas.

Ce ne fut qu'au moment de franchir la porte à claire-voie de l'enclos, qu'ému par des bruits tout à fait étranges, le tondeur se retourna. A sa grande surprise, il vit Birouste qui avait saisi la bouteille de bourgogne, et Quoniam qui faisait rage pour la lui arracher. Les abeilleurs s'étaient levés de leurs tables et excitaient tour à tour les combattants par des applaudissements ou des huées. Bien que le régisseur du Malpas, pour repousser une attaque aussi soudaine, ne pût user que de sa main droite, la gauche retenant la bouteille, il

Digitized by Google

était évident pour tout le monde qu'il aurait raison du *Merle-Blanc*. « Hardi, Biroustot, hardi ! » criaient les Valquiérols. En ce moment, Quoniam reçut à la nuque un si rude coup, que ses longs bras entrelacés autour de la taille de son adversaire se dénouèrent d'eux-mêmes. Le régisseur, dégagé d'une étreinte gênante, accabla l'aubergiste, lequel, à n'en pas douter, allait battre en retraite, quand Me Forestier, jusque-là tranquille spectateur de la lutte, jugea à propos d'intervenir.

« A moi, Guerreros, à moi ! » s'écria Birouste.

Comme s'il lui répugnait de se mêler à ce triste pugilat, l'étranger haussa les épaules avec mépris et resta immobile. Debout contre la haie d'épines, il suivait la bataille d'un œil indifférent..... Cependant, sa physionomie calme, impassible, s'anima tout à coup. Après des efforts désespérés pour résister à une double agression, Birouste, qui n'avait pas lâché la bouteille, venait d'être couché sur le ventre, et ses deux ennemis le foulaient aux pieds brutalement. Sans songer à mettre fin à une lutte inégale, les abeilleurs riaient de ce rire niais et féroce que La Bruyère avait très certainement observé quand il écrivit son célèbre paragraphe sur les paysans : « *L'on voit certains animaux farouches.....* » Le tondeur se sentit révolté.

« A moi, Hidalgo ! » souffla très à propos le pauvre régisseur.

Guerreros bondit, saisit aux côtes l'aubergiste et le notaire, les précipita l'un sur l'autre à quatre pas, puis, ramassant son bâton abandonné sur le sol et le maniant dans un moulinet formidable :

« Je fends la tête en deux au premier qui fait un pas vers moi ! » dit-il.

Ni Me Forestier, ni Quoniam ne bougèrent. Quant aux abeilleurs, ils battaient des mains.

« Les lâches ! » grommela le gitane entre ses dents.

Une minute après, Guerreros et le Cévenol, servis à souhait, étaient assis à une table isolée, sablant le bourgogne et devisant à voix basse de choses qui paraissaient les captiver tous deux profondément.

« ..... Mais pourquoi le notaire s'acharne-t-il tant à faire conclure ce mariage ? demanda le gitane.

— C'est justement à ce pourquoi que je n'ai jamais trouvé de réponse, dit le régisseur. Oh ! va, il y a longtemps que j'aurais enrayé les projets de *Malbrough* — c'est le surnom du notaire dans le pays — si j'avais pu découvrir les motifs secrets de sa conduite. Mais la fréquentation du papier timbré a rendu cet homme aussi fin qu'une martre. Figure-toi, Hidalgo, que depuis des mois et des mois qu'il travaille à son œuvre abominable, qu'il grise mon pauvre maître pour l'amener à donner sa fille à ce petit freluquet de Rouilhac, je

Digitized by Google

mets pour la première fois la main sur son intrigue. Certes, mille soupçons me bourdonnaient dans la tête, car les visites de ce renard au Malpas, dans ces derniers temps surtout, me paraissaient beaucoup trop fréquentes. Mais un notaire a tant de bonnes raisons à vous donner pour s'introduire dans une maison et y faire du ravage! « Je viens pour affaires, » me répétait-il toujours en me montrant un portefeuille farci de paperasses, et moi, bête stupide que je suis, je lui ouvrais la porte du Pavillon..... D'ailleurs, continua Birouste après une pause, comment penser que cet homme voulût tant de bien aux Rouilhac, avec lesquels on sait qu'il vit tant seulement par politique? Comment croire que Malbrough, dépossédé, au temps jadis, de l'écharpe municipale par le maire actuel, Sébastien Rouilhac, fût désireux de faire passer la fortune des Malavieille dans la famille de son ennemi? Celui que j'accusais de tout le mal, c'est Quoniam. Les Rouilhac ont beau faire les ci-devant, Célestin Quoniam, dit le *Merle-Blanc*, est leur parent éloigné, et si j'éprouvais contre ce malheureux de grands mouvements de colère, le sachant incapable de vivre avec ses vingt-cinq métiers, je n'étais point étonné qu'il eût songé, pour ramasser quelques miettes de pitance, à marier la fille de nos anciens seigneurs au fils de ces anciens marchands d'huile..... »

Guerreros acheva de vider son verre et se leva.

« Quoi! tu t'en vas! tu m'abandonnes! s'écria le régisseur alarmé. Tu ne veux donc pas m'aider à délivrer mon maître de ses ennemis? »

Le gitane ouvrit de grands yeux, où se lisait la plus absolue surprise, et regardant fixement Birouste :

« Etes-vous fou, compagnon? lui dit-il.

— Non pas, *mon José*, pour parler comme ton oncle Carcanello, non pas, *mon José*, répéta le Cévenol d'une voix câline.

— Mais qu'est-ce qui vous autorise à croire que je puisse vous être de quelque secours au Malpas? »

Birouste prit un grand air de mystère, et suivant Guerreros, lequel, après avoir soldé la bouteille de bourgogne, se disposait, accompagné de Muguette et de Médina, à quitter l'enclos du *Merle-Blanc*, il se pencha à son oreille.

« Voyons, lui dit-il finement, n'es-tu pas gitane?

— Eh bien?

— Ne répétait-on pas à Pézènes que tu as des conversations avec *l'autre*, qu'il t'apparaît la nuit, le jour, et qu'il t'obéit comme un chien couchant? »

Le tondeur sourit avec bonhomie et se mit à remonter le sentier droit vers la montagne. Le Cévenol, sans mot dire, l'accompagna

Digitized by Google

jusqu'au carrefour de l'église où ils s'étaient naguère rencontrés; puis lui montrant, à travers la lande des Garrigues-Rouges, le chemin de Lunas, il lui dit adieu. En se retournant pour lui serrer encore une fois la main, l'étranger fut frappé de son extrême pâleur.

« Médina ! Muguette ! » cria-t-il.

Birouste regarda accourir les bêtes avec inquiétude.

« Camarade, lui dit Guerreros, je ne suis pas sorcier, et si vous comptez sur la puissance de mes sortiléges pour guérir votre maître de l'ivrognerie, vous vous préparez de cruelles déceptions. Je tondrai vos deux cents moutons, puisque vous semblez y tenir; mais ce sera là ma seule besogne au Malpas. Je n'entends rien aux histoires que vous m'avez débitées sur les Malavieille et les Rouilhac, et me soucie peu d'y rien entendre. Ce qui me cause une vive satisfaction en tout ceci, ce qui me touche, c'est de voir que vous êtes un noble serviteur fermement attaché à ses maîtres. D'après ce que j'ai vu, la chose est assez rare en France pour que j'en fasse la remarque et vous en loue. En Espagne, les révolutions n'ont pas comme chez vous..... »

Le gitane se mordit les lèvre et se tut.

« O José, dit le régisseur bouleversé, tu parles mieux que M. le curé Tabouriech, tu parles presque aussi bien que Mlle Cyprienne, qui a la langue d'un ange dans la bouche..... O José, quand je t'ai rencontré après la messe, je ne pensais pas avoir besoin de renfort, ayant à lutter contre Quoniam; mais c'est M. Forestier qui est le véritable ennemi des Malavieille, c'est lui qui fournit le vin..... C'est un homme terrible, c'est un homme méchant, c'est un homme qui.....

— Partons-nous tout de suite pour le Malpas? interrompit le tondeur.

— Et Mme de Malavieille ?.... Montons chez les Rouilhac. »

IV

En 1842, la maison Rouilhac était la plus belle de Valquières. Bâtie à la crête de la colline, en tirant vers le nord, elle dominait orgueilleusement tout le hameau. A quelque point de la vallée du Bousquet que l'on se plaçât, on avait toujours devant soi le *Petit-Château* des Rouilhac, dont les murs, irréprochablement blanchis à la chaux, et les volets d'un vert cru, agaçaient de loin le regard. Mais ce qui surtout rendait cette habitation remarquable entre toutes, c'était le bouquet de grands arbres qui en décorait l'entrée.

Digitized by Google

De chaque côté du portail se dressait une rangée de magnifiques peupliers d'Italie. Ces beaux arbres projetaient leurs longues ombres sur la façade, sur le toit de cette prétentieuse bâtisse, et lui communiquaient une solennité qui fit toujours illusion à ses propriétaires. Du reste, on devinait à je ne sais quel air de bien-être que respirait toute cette pompeuse demeure, qu'elle abritait quelque personnage important. Sébastien Rouilhac était en effet maire de Valquières depuis 1830.

Certes, il fut un temps où l'abeilleur Sébastien était loin de prétendre aux honneurs de l'écharpe municipale et d'habiter le palais où se prélasse, au commencement de notre récit, sa radieuse vanité. En 1810, les deux frères Rouilhac, Genty et Sébastien, étaient de pauvres diables sans sou ni maille, ne possédant pas une seule ruche, allant, pour manger, à la corvée chez les autres, et se retirant le soir dans une pauvre hutte juchée tout en haut du village, à l'endroit même où se carre maintenant le *Petit-Château*. Cependant, ces deux hommes ne manquaient pas d'intelligence; ils étaient même mieux doués que ne le sont généralement les abeilleurs. Entre autres talents, ils avaient celui de faire excellemment la cire et d'attirer aux *bournioux*, par des sifflements particuliers, tous les essaims qu'ils rencontraient envolés dans la campagne. Malheureusement, dépourvus de tout capital qui leur permît d'acheter un arpent, même dans les terrains vagues des Garrigues-Rouges, leurs maîtres seuls tiraient profit de leur habileté. Enrichir ses voisins et rester soi-même misérable est un horrible supplice pour le paysan, si avide de posséder. Les frères Rouilhac résolurent de s'immoler désormais à leurs intérêts exclusifs, et, un matin, on les vit tous deux quitter le village, la besace au dos et le bâton du voyageur à la main. Ils reparurent à Valquières, après quinze ans seulement; mais combien changés à leur avantage! Ils étaient partis en haillons, ils revenaient vêtus de bons pantalons de drap. Chose qui étourdit tant les villageois! ils portaient de grandes lévites comme les messieurs de la ville. Quelle suite d'heureux hasards les avait transformés ainsi? Leur amour-propre y trouvant son compte, ils ne se firent pas tirer l'oreille pour raconter leur histoire. Assis sur l'enclume du maréchal-ferrant — la forge est l'endroit officiel de toutes les réunions aux monts d'Orb — Sébastien, le plus éloquent des deux frères, prit les choses *ab ovo*, et fit un récit complet de leurs aventures. Nous nous bornons à citer la péroraison de son interminable discours, qui, du reste, fut religieusement écouté jusqu'au bout.

« Enfin, voilà, dit Sébastien se frottant les mains tout aise, mon frère et moi, nous tenons une grenouille de deux cent mille francs, et je ne compte pas les cinquante mille francs de la dot de ma

Digitized by Google

femme, qui est la fille de M. Turpinel, de la maison Turpinel et Ce, de Marseille. N'est-ce pas que nous n'avons pas eu tort de quitter le pays pour aller vendre de l'huile dans les grandes villes? D'ailleurs, si vous saviez, c'est si beau, Montpellier, Nîmes, Marseille, Grenoble, Lyon! Courage donc, vous autres! Ne vivez pas toujours comme les taupes, qui ne voient le monde que par un trou; lancez-vous, lancez-vous! Courez dans les villes, gagnez-y, n'importe comment, les premiers sous, et faites du commerce. C'est le seul moyen de devenir aussi riche que MM. Turpinel et Ce..... que moi! » ajouta-t-il, ramenant, par un geste superbe, sa main droite sur sa poitrine.

Ils achetèrent trois cents ruches, défrichèrent un immense enclos dans les Garrigues-Rouges, et, sur la baraque décrépite qui les avait vus naître, bâtirent la somptueuse habitation que nous venons de voir. Désormais, les paysans, éblouis, donnèrent à chacun des frères Rouilhac du *monsieur* gros comme le bras, et leur maison aux allures seigneuriales fut appelée le *Petit-Château*. Ce mot de *petit* offusqua bien un peu Sébastien, mais les abeilleurs, habitués à donner le nom de *château* tout court aux antiques ruines de Malavieille, manoir féodal perdu au fond des Garrigues-Rouges, persistèrent, malgré les observations cauteleuses du plus jeune des frères, dans leur appellation diminutive.

Du reste, il est une chose qui fit plus pour la considération des Rouilhac que les trois étages de leur demeure : ce furent les toilettes de Mme Sébastien. Mme Sébastien ne se risquait à travers le village que vêtue d'une robe de fin mérinos, chaussée de souliers de peau de chèvre et coiffée d'un bonnet à rubans. Ordinairement, elle était suivie de son enfant, âgé de huit ans, auquel un grand domestique donnait la main. Il fallait voir avec quelle importance comique le petit Fulcrand, propre et tiré à quatre épingles, s'avançait dans les ruelles de Valquières! Les paysans, flattés de vivre dans la fréquentation de tels personnages, les regardaient passer, tout ahuris, et les saluaient avec respect.

« Bien le bonjour, madame Sébastien, disaient-ils s'inclinant, bien le bonjour. »

Elle cependant, en bonne princesse, ne dédaignait pas de s'arrêter avec les simples abeilleurs, et de caresser leurs marmots déguenillés; quelquefois même, en veine de générosité, elle distribuait aux petits malheureux les morceaux de gimbelette que Fulcrand ou avait rejetés dans ses poches, après les avoir longuement mâchonnés.

« Tenez, disait-elle aux gamins, qui se plantaient autour d'elle

Digitized by Google

bouche béante, tout cela est très propre : personne n'y a touché que mon fils. »

Mais il était un jour dans la semaine où Mme Rouilhac prenait tout à fait au sérieux son rôle de châtelaine. Le dimanche, Mme Sébastien, que la veille on avait connue très communicative, très verbeuse, affichait tout à coup des airs majestueux et graves. Une fois qu'elle avait noué sous son menton un peu gras les rubans de son chapeau — elle arborait un chapeau ce jour-là — qu'en véritable Provençale amoureuse de clinquant, elle s'était caparaçonnée de tous ses *ors :* chaîne, collier, jeannette, bagues et montre, elle devenait tout à fait inabordable. Fraîche, pimpante, jolie, elle quittait le Petit-Château dans toute sa gloire pour se rendre à la messe, donnant le bras à son mari en redingote, et suivie de Genty Rouilhac, roide comme un pieu dans sa chemise effroyablement empesée. Le petit Fulcrand marchait entre le grand domestique et Margoton, la cuisinière, lavé, frisé, pommadé, portant, dans ses petites mains gantées, le paroissien de sa mère, qu'il avait soin de tourner et de retourner pour en faire briller la tranche dorée à tous les yeux.

La sortie de l'église était tout aussi ridiculement sérieuse et solennelle que l'entrée. Mme Sébastien, flanquée toujours de son mari, passait au milieu des abeilleurs et des abeilleuses, ne laissant tomber ni une parole de sa bouche ni un regard de ses yeux. Elle allait muette et recueillie, posant délicatement le bout de ses pieds sur le pavé raboteux des ruelles, et répondant par un simple mouvement de tête à Genty, qui lui criait à toute minute :

« Prenez garde ! Odélie, le chemin est bien mauvais ; nous ne sommes plus sur les trottoirs de Marseille ici. Prenez garde !

— Odélie ! répétaient les paysans, Odélie ! quel joli nom ! Il n'y a que les riches pour trouver des noms pareils ! Nous autres, nous n'en savons pas d'autres que Marguerite, Jeanne, Marie, pauvres brutes que nous sommes !.... »

Une fois toutes les acquisitions mobilières et immobilières réalisées, Mme Sébastien, stimulée par une vanité inquiète et toujours en éveil, se déchargea sur les frères, très âpres au gain et à la corvée, du soin de la propriété, et ne songea, elle, qu'à lancer la famille dans les hautes régions sociales. L'ébahissement naïf des abeilleurs ne suffisait plus à son âme avide d'applaudissements plus délicats. Etait-ce, en effet, pour défrayer seulement l'admiration des rustres qu'elle avait décidé les siens à bâtir un château, à acheter de l'argenterie, un char à bancs et un cheval de selle ? D'ailleurs, n'avait-elle pas un fils ? et ne devait-elle pas s'occuper déjà de lui créer des relations qui le pousseraient plus tard dans le monde ? Fulcrand ne serait-il pas un jour médecin ou avocat dans quelque ville des environs ? Ne

Digitized by Google

convenait-il pas de lui préparer une clientèle? Sans plus hésiter, elle plaça au collége de Clermont ce cher objet de tant d'espérances, puis se mit en quête de relations et d'amis. Durant ces recherches, qui ne furent pas longues, Mme Sébastien et son mari eurent la douceur de constater que rien ne résiste au capital, et que l'amitié s'achète comme toute autre marchandise, voire avec les écus les moins propres. Grâce à leurs avances réitérées, le Petit-Château de Valquières devint bientôt le rendez-vous de tous les chasseurs de distinction des environs. Mme Odélie, à qui les étrangers prodiguaient les hommages les plus flatteurs, était aux anges. Jamais ses oreilles n'avaient entendu plus douces paroles, et jamais sa main n'avait été pressée par des mains plus fines et plus blanches. La tête perdue, elle acheta une *Cuisinière bourgeoise*, et se livra à des inventions culinaires pour lesquelles les chasseurs affamés ne trouvèrent pas assez d'éloges.

Pourtant, le frère Genty, qui, comme un chien hargneux, veillait autour du secrétaire, où, sous une double serrure, étaient renfermées les avances de la famille, commença à japer doucement; bientôt il aboya à toute gueule, et tendit le cou pour mordre ceux qui approchaient de la caisse. Sébastien dut s'expliquer. L'explication fut orageuse. Genty formula ses doléances avec une énergie voisine de la colère. Il accusa son frère de dilapider la fortune si chèrement acquise, le menaça de revendiquer, auprès de MM. Turpinel et Ce, détenteurs de la majeure partie de leurs fonds, sa part du capital commun, et de se séparer. Sébastien, aux abois, eut beau développer les motifs de haute politique qui l'avaient déterminé aux sacrifices qu'on lui reprochait; il ne parvint pas à persuader Genty, dont le cerveau borné ne pouvait s'élever à des considérations morales de cette importance. Il ne fallut pas moins que l'intervention de Mme Odélie pour calmer l'irritation croissante du frère révolté.

Ses façons impérieuses, sa loquacité intarissable et surtout sa grande naissance — elle était Turpinel et Cie! — avaient fait, dès le commencement, de Mme Sébastien une sorte de reine dans la famille. Le Petit-Château était son royaume, et elle y régnait despotiquement. Jusqu'ici, elle n'avait éprouvé aucune résistance dans son gouvernement intérieur; aussi le prit-elle de haut avec le frère Genty, qui osait discuter les articles du budget. Par une manœuvre habile, elle se hâta de dégager son mari du débat et, se sachant inviolable, d'assumer toute la responsabilité des faits accomplis. La première partie de son discours roula sur la situation financière du château. Elle n'avait pas cessé d'être florissante. Certainement, quelques vides s'étaient manifestés dans la caisse; mais ils devaient être très amplement comblés par les rentrées de Marseille, et l'équilibre, un

Digitized by Google

moment troublé, ne tarderait pas à être rétabli entre la dépense et la recette. — Le second point de la harangue fut tout entier consacré à aiguillonner en Genty les sentiments de l'amour-propre, bien moins vivaces chez lui que chez Sébastien. Elle lui montra l'énorme considération que devaient leur attirer les visites qu'ils recevaient. Parmi leurs hôtes habituels, ne comptait-on pas le conseiller général du canton de Lunas, le maire de Clermont, deux avoués de Lodève, le juge de paix de Bédarieux, et surtout M. Cabrol de Malavieille, le plus riche propriétaire du pays? Quoi! il n'était pas flatté de vivre dans l'intimité de ces personnages, lui, ancien marchand d'huile, sans manières et sans éducation? Ne voyait-il pas le profit que son neveu Fulcrand, l'unique héritier des Rouilhac, tirerait bientôt de ces grandes relations? Ignorait-il d'ailleurs que Sébastien aspirait secrètement à devenir maire de Valquières, à détrôner le notaire Forestier, et que cette dignité, destinée à jeter sur eux tous tant d'éclat, il ne pourrait l'obtenir qu'en se créant des appuis à la préfecture? — Mais c'était pour le troisième point de sa réplique que Mme Odélie avait réservé les plus beaux mouvements de son éloquence. Ici, trêve de calculs et d'orgueil; elle fit un appel direct à la concorde. Elle vanta d'abord la douceur de Sébastien, sa facilité, sa bonhomie affectueuse et douce; puis, passant brusquement à Genty, elle le loua d'avoir soulevé un débat qui, en mettant à nu le cœur de chacun, n'aurait fait que rendre plus étroits les liens qui les unissaient. Elle le remercia de son dévouement, dont il venait de fournir de merveilleuses marques, en prouvant combien il se préoccupait de leurs intérêts confondus. Par mille détours adroits, dont est seul capable l'esprit souple et délié d'une Provençale, elle donna tort à Genty en lui donnant toujours raison. Elle aborda, avec une audace qui fit trembler Sébastien, la question la plus scabreuse qu'eût soulevée Genty, celle de la séparation. Mais elle le montra si malheureux, si complétement isolé, si triste loin du foyer commun, que le pauvre diable de frère, se reprochant ses récriminations, ne sut que courber la tête et balbutier des excuses. Odélie l'embrassa. Sébastien pleurait. Les deux Rouilhac se serrèrent la main, et jurèrent de ne se quitter jamais. Mme Sébastien reçut leurs serments les yeux pleins de larmes. O femme du Midi, toute de ruse et de passion! elle avait fini par être dupe elle-même de la comédie qu'elle venait de jouer.

Ce fut seulement le 15 octobre 1830, après quatre ans d'efforts et de sacrifices, que, grâce à un revirement politique tout à fait inattendu, Sébastien Rouilhac fut nommé maire de Valquières. Quel jour pour le Petit-Château! Dès le matin, Mme Odélie noua l'écharpe tricolore aux reins de son mari; puis, après lui avoir fait répéter un speach de sa façon, l'accompagna jusqu'à la maison commune.

Digitized by Google

Il en revint une heure après triomphant, précédé du garde-champêtre Quoniam, qui s'escrimait à battre une farandole joyeuse sur un tambor crevé, et suivi des quatorze conseillers municipaux, dont les faces ahuries proclamaient hautement le succès de sa harangue. Le nouveau maire fit bien les choses : il invita tout son conseil à dîner, et, au dessert, la Provençale, pour donner des garanties au nouvel état de choses, debout devant le buste du roi-citoyen, chanta *la Marseillaise*, « une chanson de Marseille fort jolie..... »

Durant plus de quinze jours, les fêtes se succédèrent au Petit-Château. Après les édiles, Mme Odélie dut traiter ses amis de Lodève, Bédarieux, Clermont, Lunas..... Genty, qui, depuis la fameuse scène rapportée plus haut, était resté coi, n'y tint plus ; il murmura. Mais ni le maire, ni sa femme, emportés dans un tourbillon de vanité vertigineuse, ne l'entendirent. Genty, qu'on avait désormais condamné aux habits du dimanche, autant pour faire honneur à la dignité de Sébastien qu'aux nombreux invités qui assiégeaient les portes, Genty, le terrible Genty, voyant ses avis dédaignés et le coffre-fort mis au pillage, résolut de faire un coup de sa tête. Il endossa sans plus d'hésitation son gros vêtement de serge tout élimé, prit une pioche sur son épaule, et descendit vers le Bousquet. — Tandis qu'on ferait liesse au château, il irait, lui, travailler aux champs ; puis, vers midi, quand on se mettrait à table, il entrerait dans la salle à manger avec sa pioche, en bras de chemise, les souliers fangeux, enfin comme un véritable abeilleur. Oh ! quelle humiliation il infligerait ensemble à son frère et à sa belle-sœur ! — Genty mit à exécution sa petite combinaison dramatique ; mais l'effet, qui devait tourner à sa gloire, tourna tout au contraire à sa confusion. Trop rusée pour se fâcher, Odélie éclata de rire ; les convives imitèrent la maîtresse de la maison, et le pauvre diable de Genty, se sentant ridicule, s'esquiva, honteux et penaud.

Tout alla ainsi à vau-l'eau pendant plusieurs années, et l'on était en pleine frénésie de dépense, quand Fulcrand Rouilhac tomba tout à coup à Valquières. Il arrivait de Montpellier avec un air tout déconfit : pour la troisième fois, il venait d'être refusé au baccalauréat. Ce nouvel échec dégrisa Sébastien et sa femme. Le maire surtout fut consterné. Tout l'échafaudage, si pompeusement élevé, de l'avenir de son fils s'écroulait. Comment se bercer désormais de l'espoir de faire étudier le droit ou la médecine à Fulcrand, lorsqu'on lui refusait avec obstination le titre qui ouvrait ces deux carrières si enviées ? Tenterait-on une quatrième épreuve ? A quoi bon !.... Sébastien se résigna philosophiquement à faire de son fils un agriculteur comme lui, le seigneur du Petit-Château. Mais ce n'était point là le compte d'Odélie, et il était impossible que son orgueil sous-

Digitized by Google

crivît à un pareil abandon de ses projets les plus chers. Le premier abattement dissipé, en présence des deux frères, elle déclara que Fulcrand poursuivrait ses études, et se présenterait encore une fois aux examens. La famille ne pouvait rester sous le coup de l'affront reçu sans y perdre de sa considération dans le pays. Dût-on emprunter quelque argent pour faire face à de nouvelles dépenses, il importait à leur honneur que Rouilhagou fût bachelier. En entendant parler d'emprunt à contracter, Genty sentit le sang lui brûler le visage, et il se leva, prêt à quelque esclandre terrible. C'est à ce moment critique que Fulcrand sortit de son mutisme, et fit connaître sa volonté bien arrêtée de ne plus reparaître devant la Faculté. Les professeurs, disait-il, l'avaient *pris en grippe*, et lui refuseraient éternellement son diplôme. Du reste, le titre de bachelier n'était pas exigé pour toutes les professions libérales, et l'on pouvait devenir notaire, par exemple, sans être muni du parchemin de la Faculté. — Notaire!.... Odélie s'accrocha à cette branche de salut; après elle, Sébastien; enfin, après eux tous, Genty, lequel, en dépit de sa brutalité naturelle et de son avarice, n'était pas sans avoir au fond du cœur son petit grain de vanité et d'ambition.

Un mois après, Fulcrand entrait en qualité de clerc chez Me Desfontaines, notaire à Montpellier.

Il y avait à peine trois mois que le jeune Rouilhac était revenu de Montpellier, son stage terminé, quand, par un de ces hasards qui arrivent aux hommes d'un existence nomade, eut lieu, devant l'église de Valquières, la rencontre de Guerreros et de Birouste..... Mais voilà Muguette et Médina qui franchissent le portail du Petit-Château.

V

La cour de la maison Rouilhac était déserte.

« Laisse là tes bêtes et suis-moi, José, » dit le régisseur du Malpas au gitane.

Il gravit les marches d'un perron, ouvrit une grande porte vitrée et entra dans le vestibule. Guerreros marchait derrière lui d'un pas grave et mesuré.

« Eh bien, toi, où vas-tu comme ça de cet air délibéré? demanda un petit homme en redingote crasseuse, qui se planta devant Birouste.

— Pardi, je ne m'en vais pas au bout du monde, monsieur Genty,

Digitized by Google

n'ayez pas peur, répondit le Cévenol. Et il porta la main sur le loquet d'une porte à droite.

— Halte-là, Biroustot, halte-là, on n'entre pas ! fit Genty Rouilhac, donnant sur le bras une tape au régisseur.

— Et pourquoi donc ?

— Parce qu'il ne me convient pas que tu entres, voilà tout, si tu veux une réponse à ta sotte question.

— Est-ce que vous avez peur que j'aille surprendre les secrets de votre famille, que vous m'empêchez comme ça de bouter le pied dans votre salle à manger ?

— Que veux-tu dire avec tes secrets ? balbutia Genty ému, que veux-tu dire ?

— Je veux dire, l'ami, que tout ce qui brille sous le soleil n'est point or, et que, présentement, vous qui me parlez, vous ressemblez, avec votre casaque luisante, à un homme riche tout comme un âne bâté ressemble à un évêque. »

Birouste avait à peine articulé ces mots que Genty, furieux, levait le poing sur lui. Guerreros saisit le bras du frère de Rouilhac, et le lui rabattit avant qu'il eût eu le temps de frapper.

« Vas-tu me laisser tranquille, toi, bandit de grands chemins ! s'écria Genty se débattant.

— La paix ! dit solennellement le gitane, la paix ! »

Le régisseur, ne voyant plus d'obstacle à ses desseins, ouvrit la salle à manger et entra. Guerreros le suivit, après avoir rejeté au fond du vestibule Genty Rouilhac, qui s'élançait contre lui. Mais alors éclata un effroyable tumulte. Sur six personnes qui dînaient, deux seulement restèrent assises ; les quatre autres se levèrent, gesticulant avec animation et interpellant toutes à la fois Birouste et son compagnon.

« Qui t'a permis d'ouvrir la porte, imbécile ? s'écria Sébastien Rouilhac.

— Ne faites pas au moins de reproche à M. Genty, répliqua le Cévenol d'un ton ironique. Oh ! ce n'est pas sa faute si me voilà, monsieur le maire.

— Et où vas-tu avec ce sacripant sur les talons ?

— Ce sacripant est un ami à moi. A Pézènes, où il a travaillé, tout le monde le connaît pour ce qu'il est et ce qu'il vaut, monsieur le maire.

— Est-ce qu'on entre chez les gens sans frapper, comme des voleurs, dit le notaire de Valquières, qui dévisageait les intrus du coin de ses lunettes vertes.

— Faites excuse, monsieur Forestier, riposta Birouste. Je crois que vous nous prenez, Guerreros et moi, pour des notaires ; vous

Digitized by Google

vous trompez : mon ami est tondeur et moi..... Au fait, s'il vous faut des renseignements sur mon compte, demandez-en à mes deux maîtresses, les voilà? Et, par un geste de familiarité respectueuse, il désigna les deux convives, qui étaient restées calmes au milieu de l'agitation générale : c'était Mme de Malavieille et sa fille Cyprienne.

— Birouste est un honnête garçon, dit Mme de Malavieille.

— Le plus travailleur, le plus intelligent et le plus dévoué des régisseurs, » ajouta sa fille. Elle sourit gentiment au Cévenol.

Mme Sébastien comprit la nécessité où elle était de réparer incontinent la grossière bévue de son mari et du notaire.

« Mesdames de Malavieille, dit-elle, il n'est venu à personne ici la pensée de faire affront au brave Birouste. Tout le monde, au Petit-Château, apprécie les qualités rares qui ont valu à cet excellent serviteur l'affection de ses maîtres, et lui-même, s'il veut être juste, avouera qu'on l'a traité toujours avec bonté chez nous. Je conviens que M. Rouilhac a été un peu vif, et que M. Forestier a manqué peut-être un peu de mesure. Mais n'est-il pas fâcheux, quand on édifie le bonheur de ses enfants, d'être tout à coup distrait de son œuvre, et de se trouver, par une visite importune, rejeté à cent lieues des chères préoccupations qui vous remplissaient le cœur? Quoi de plus sérieux que le mariage? et saurait-on jamais apporter à le conclure trop d'attention, de soins, de sollicitude?....

— Madame Rouilhac, nous n'en sommes pas encore à la conclusion du mariage, observa Mme de Malavieille.

— Certainement, chère madame, il nous est impossible de rien arrêter de définitif en l'absence de M. de Malavieille; aussi nous bornons-nous pour le moment à préparer les voies à une entente mutuelle. Mais préparer ces voies, n'est-ce pas déjà chose grave? Quelle œuvre que le mariage de ces deux enfants tant aimés! Oh! si vous connaissiez notre Fulcrand, madame! Il est vrai que Mlle Cyprienne est charmante, et que vous avez le droit d'être aussi fière de votre fille que je le suis de mon fils..... Si vous saviez pourtant quelle belle éducation a reçue mon Fulcrand! La dernière année qu'il a passée au collége, il a dépensé pour près de cent francs de livres! Jugez d'après cela s'il est savant. Il parle le grec, le latin, le.....

— Ma mère, interrompit vivement le jeune homme, vous oubliez de demander à Birouste ce qui nous vaut l'honneur de sa visite.

— Au fait, Biroustot, on ne t'en veut point d'avoir, malgré mon beau-frère, pénétré dans la salle à manger; mais tu avais sans doute de puissants motifs pour violer la consigne que j'ai donnée?

— Bon Dieu du ciel! répondit sournoisement le régisseur, j'avais comme ça deux petites raisons, madame Sébastien : d'abord, n'ayant pas trouvé mon maître au Merle-Blanc, j'étais monté au Petit-Châ-

Digitized by Google

teau pour prévenir madame que j'ai loué un tondeur ; ensuite je voulais proposer à M. le maire de profiter du passage de Guerreros dans le pays pour faire donner un coup de cisailles à votre cheval *Basilic*. Savez-vous que le poil de Basilic est aussi long que celui d'un ours, et que, par un soleil comme celui-ci.....

— Bon, bon, interrompit la Provençale, qui rougit légèrement, mène ton ami aux écuries et qu'il tonde le cheval. »

Birouste et Guerreros sortirent.

« Monsieur Forestier, dit Mme Rouilhac, maintenant que nous voilà seuls de nouveau et tranquilles, continuez, nous vous en prions. »

Le notaire leva le nez sur l'assistance.

« Je disais donc, mesdames et messieurs, qu'à la longue, la main la plus habile et la plus résolue se fatigue à griffonner du papier timbré, et que, pour les notaires comme pour les vieux soldats, il arrive un moment où la retraite devient un impérieux besoin. Mais comment se retirer des affaires ? Là gît la difficulté. Après trente ans de service, le gouvernement renvoie le soldat dans ses foyers et lui assure une existence honnête : hélas ! les affaires ne lâchent pas ainsi leur homme. Avant de dire adieu à ses paperasses, le notaire qui ne veut pas mourir de faim dans ses vieux jours doit penser à en faire de l'argent. Voilà où j'en suis, mesdames et messieurs : je songe à vendre mon étude. Certes la décision a été longtemps débattue entre Mme Forestier et moi ; enfin elle a été prise d'un commun accord, et elle est irrévocable. Reste à trouver un acquéreur..... — Il respira. — Un acquéreur ! Mon Dieu, je ne suis point embarrassé : plusieurs de mes honorables clients m'ont demandé mon étude pour l'établissement de leurs fils, l'un d'eux même veut me la payer soixante mille francs. Malheureusement, si j'ai lieu d'être satisfait des offres pécuniaires, je ne le suis pas du tout des jeunes gens qu'on me présente pour me succéder..... Des blancs-becs ! des damoiseaux ! et, par-dessus tout des cervelles farcies d'ignorance et de prétention !.... Vous me direz que cela est une vétille, et que je ne suis nullement responsable des sottises qui pourront être commises chez moi quand je n'y serai plus..... Permettez, mesdames et messieurs, permettez ! Un notaire a son amour-propre lui aussi, et il lui répugne autant de laisser ses cartons dans des mains improbes ou inhabiles qu'à un capitaine qui quitte l'armée, — pardon, j'aime les comparaisons militaires, — d'abandonner son épée à un soldat sans bravoure et sans honneur ! Mais ne nous plaignons point, j'ai trouvé mon homme ! — Où donc avez-vous découvert ce phénix du notariat, M. Anatole Forestier ? allez-vous me demander tous. — Ici, mesdames et messieurs, ici même, au Petit-Château. Voulez-

Digitized by Google

vous connaître son nom? Ce phénix s'appelle Fulcrand Rouilhac. »

Le tabellion de Valquières s'interrompit, ramena par une petite tape sèche qu'on aurait pu prendre pour un tic nerveux ses lunettes vertes qui lui avaient glissé sur le bout du nez, considéra son auditoire avec satisfaction et continua.

« L'amour maternel n'égarait pas Mme Sébastien quand naguère, elle proclamait le grand savoir de son fils. Fulcrand est plusieurs fois venu dans mon étude, nous avons causé, bataillé longtemps ensemble, et, je n'ai aucune honte à l'avouer, moi, blanchi sous le harnais de notaire, j'ai été battu sur bien des points de droit que je croyais connaître à fond. Je voudrais, Mme de Malavieille, vous qui êtes une femme de tant de bon sens et d'esprit, que vous entendissiez Fulcrand discuter une question de procédure, vous seriez confondue de sa facilité, de son érudition, de l'abondance de sa parole. Présentez-lui l'affaire la plus compliquée, la plus ténébreuse, il se jouera à travers ses fils comme une araignée dans la trame inextricable de sa toile. Quelle tête! et quel notaire il fera!

— Maître Forestier! s'écria Fulcrand laissant échapper un geste d'impatience.

— Pas de modestie, jeune homme, pas de modestie! répliqua le tabellion lancé à fond de train; je veux que votre famille vous connaisse tout entier.

— Mais ni Mme ni Mlle de Malavieille ne sont de ma famille, reprit Fulcrand, à qui l'attitude réservée de la chatelaine du Malpas et de sa fille faisait craindre le ridicule.

— Et pourquoi sommes-nous réunis ici, sinon pour arriver à ne faire qu'une même famille des Malavieille et des Rouilhac? s'écria Me Forestier grisé par sa propre éloquence. Que parlez-vous de deux familles, enfant? Il n'y en a déja qu'une, car je suis bien convaincu que Mme de Malavieille n'a pas rêvé un gendre plus intelligent, plus riche que vous, et que Mlle Cyprienne ne vous *hait point*, pour me servir d'un mot de Corneille..... Ah! Corneille! fit-il refoulant de nouveau ses lunettes..... Tenez, madame de Malavieille, je veux que vous jugiez ce garçon-là vous-même. Je néglige le droit, — la chicane est ennuyeuse, — et j'aborde la littérature..... Voyons, Fulcrand, déclamez-nous quelques vers.

— Etes-vous fou? dit le jeune Rouilhac, que cette exhibition grotesque mettait de fort mauvaise humeur. Je ne sais pas déclamer.

— Vous ne savez pas déclamer? » s'écria Me Anatole scandalisé.

Il se leva, et d'une voix qu'il fit aussi flûtée que possible :

Telle qu'une bergère aux plus beaux jours de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête.....

Digitized by Google

Ce n'est pas plus difficile que cela.

— Oh ! que c'est joli ! murmura Mme Rouilhac.

— Continuez, Fulcrand, repartit Me Forestier, je vous ai donné le ton. »

Le jeune homme, rouge comme un coquelicot, eut envie d'assommer le notaire.

« Allons donc, mon enfant, allons donc, déclame ! insista Mme Odélie. Ça me rappellera le théâtre de Marseille, où l'on me menait si souvent autrefois et où j'ai vu jouer de si jolies tragédies en vers.

— Je ne sais rien, balbutia le pauvre martyr. L'étude du droit..... »

Me Forestier, se plantant encore une fois debout, étendit ses longs bras vers Cyprienne, fit une hideuse grimace, et, d'une voix caverneuse :

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit;
Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée.....

Entre ces deux vers, les battants de la porte s'ouvrirent sous une impulsion vigoureuse, et un personnage bizarre, coiffé d'un bonnet carré à plumeau, affublé d'une soutane de lasting constellée de taches, et armé d'une gaule à abattre les noix, parut au seuil de la salle à manger.

« Qu'y a-t-il, Quoniam ? demanda vivement le notaire.

— Mesdames, dit le bedeau, le troisième coup des vêpres est sonné ; on va commencer. »

Quoniam s'esquiva.

« Aux vêpres ! » s'écria Mme Odélie.

On se leva de table.

« Plantez-les là et revenez ; je vous attends ici, » murmura M. Forestier à l'oreille de Mme Rouilhac.

Au portail du Petit-Château, Me Anatole s'étant séparé du groupe des Malavieille et des Rouilhac, Fulcrand suivit son exemple.

« Quoi ! lui dit le notaire, vous n'allez pas aux vêpres ?

— Finirez-vous vos plaisanteries ! vous n'êtes pas spirituel, cher maître.

— Mais je vous parle sérieusement, très sérieusement.

— Est-ce que vous y allez, vous, aux vêpres ?

— Moi, je suis voltairien, répliqua-t-il avec un geste superbe.

— Et moi, je ne suis rien du tout, riposta Fulcrand haussant les épaules.

— Pas même amoureux de Mlle de Malavieille ?

Digitized by Google

— De cette petite personne froide comme un glaçon et fière comme une princesse ?....

— Mon garçon, cette petite personne est fille unique et n'apportera pas moins de cinq cent mille francs à son mari.

— Grand bien lui fasse !

— Vous renoncez alors à devenir seigneur de Malpas, à porter peut-être un jour le beau nom de Malavieille ? »

Fulcrand redressa la tête comme le cheval piqué de l'éperon.

« Vous pensez donc ?.... balbutia-t-il.

— Je pense qu'avec beaucoup d'habileté..... en caressant, par exemple, la grande passion de M. Cabrol, l'avarice, et lui laissant croire qu'on ne demandera pas un sou de dot, on pourrait.....

— Vous m'en direz tant.....

— Allez donc aux vêpres, grand enfant, et, puisque Mlle Cyprienne est dévote, soyez dévot..... jusqu'à la noce. »

Il poussa le jeune homme hors de la cour, et en referma la porte.

FERDINAND FABRE.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LE

THÉATRE CONTEMPORAIN

LA FANTAISIE AU THÉATRE

ALFRED DE MUSSET ET OCTAVE FEUILLET

I

Nous ne sommes plus au temps où les lettres, tout empreintes de l'esprit des anciens, suivaient une route bien battue, bien tracée, bordée de garde-fous, pour garantir les imprudents contre les dangers du vertige, garnie d'écriteaux indicateurs, pour rappeler la bonne voie à ceux qui couraient risque de s'égarer, et d'où des règles sévères, généralement empruntées, et prêtées quelquefois aux Grecs et aux Romains, interdisaient rigoureusement de sortir, sous peine d'être mis hors la loi, du monde littéraire ; route commode, facile, où tous se rencontraient et se coudoyaient, mais où chacun marchait à son allure, le génie prenant hardiment son galop, le talent trottant lestement, et la médiocrité suivant au pas comme elle pouvait. Le respect de l'ordre et la soumission à la règle étaient alors la profession de foi obligée de tout homme qui se hasardait dans cette voie. Au théâtre, Aristote parlait en maître, ou tout au moins d'infidèles interprètes règnaient-ils en son nom ; à la règle sévère des trois unités se joignait celle de la séparation des genres, la tragédie étant vouée à l'étude des grandes passions, sans avoir seulement droit au sourire, et la comédie étant, de son côté, condamnée à un rire per-

Digitized by Google

pétuel. C'était le temps de la tradition, celui où l'estime des anciens dominait tout, où l'avocat n'eût pas commencé sa plaidoirie sans se placer sous le patronage nécessaire de Démosthènes et de Cicéron, où le médecin avait tout dit quand il avait cité Hippocrate.

A vrai dire, cette route battue de la tradition pouvait sembler large encore, puisque, pour ne parler que du théâtre, des hommes tels que Racine, Corneille et Molière ont pu y marcher à l'aise. Quelques-uns finirent toutefois par la trouver trop étroite, ne fût-ce que parce qu'il était défendu d'en sortir. On en vit s'égarer alors, chercheurs curieux, dans des sentiers frais et ombreux, où ils erraient, sans règle et sans loi, courant çà et là pour cueillir quelques fleurs au parfum léger et aux couleurs brillantes, trouvant des grâces à toute chose, et se laissant aller au cours de leurs impressions, rieurs avec l'oiseau, épanouis sous la fraîcheur des bois, et méditatifs au besoin devant les profondeurs mystérieuses de l'abîme; d'autres, plus hardis et plus aventureux encore, aspirèrent à poser le pied sur des cimes inexplorés, et, escaladant des sommets abruptes non sans de pénibles efforts, cherchèrent, au prix de fatigues nouvelles, des horizons nouveaux. Ainsi fut, peu à peu, franchie la barrière qui avait, au grand siècle, retenu les écrivains dans la route unie de la tradition et de la raison pure; ainsi est née *la fantaisie*, fille du caprice et de l'imagination, qui raisonne parfois, déraisonne souvent, dit aujourd'hui de grandes vérités en riant et dira demain de grands mensonges d'un ton sérieux, qui mêle tout ensemble et avec insouciance, drame, comédie, politique, morale, chanson et métaphysique, qui devient poète au moment où on la croit philosophe, philosophe quand on la croit poète, et, plus changeante que les reflets du prisme, rit, chante et pleure presque dans le même instant, mais qui, toute fantasque qu'elle est, ou plutôt parce qu'elle est fantasque, a de grands charmes et une grâce toute séduisante, qu'on aime enfin, comme Alceste aimait Célimène, et dont nous voyons les défauts sans qu'elle cesse pour cela de nous plaire.

S'il est vrai qu'il faille entendre par fantaisie l'oubli et la négligence des règles ordinaires de l'art, il faut reconnaître que certains poètes classiques eux-mêmes ont eu leurs accès de fantaisie. Ainsi Molière, ce génie exceptionnel, qui semble un grand homme entre les grands hommes, qui fut classique, parce qu'il est né sous Louis XIV, mais qui, comme Shakespeare, le maître de l'école de la fantaisie, eût été lui-même à quelque époque et dans quelque courant d'idées qu'il fût venu à se produire, Molière a parfois de ces oublis de la règle reconnue qui le rapprochent des modernes; le principe de la séparation des genres, par exemple, est quelquefois oublié par lui. Le dernier acte du *Tartufe* touche plus au drame qu'à la comédie;

Digitized by Google

la scène du *Malade imaginaire*, où Angélique croit son père mort, les scènes de jalousie du *Misanthrope* offrent le même caractère. Dans *l'Ecole des Femmes*, contrairement à la règle qui veut qu'un personnage reste sous le coup du ridicule quand une fois il y a été placé, l'auteur donne à Arnolphe, lors de sa dernière scène avec Agnès, des accents qui nous émeuvent, parce que nous y sentons un amour véritable et profond. Disons-le, du reste, si Molière osait parfois se soustraire aux principes du temps, ce n'était pas par pur caprice ; c'était pour obéir à la voix de la nature et de la vérité, encore plus respectée par lui que celle de la tradition. Mais il est une œuvre, du moins, où il mélange hardiment le sérieux et le comique : c'est son drame étrange de *don Juan*, qui rattache tout à fait le XVIIe siècle à ceux qui l'ont suivi.

De pareils exemples, toutefois, ne peuvent, au temps de Molière, être cités qu'à titre d'exception. C'est au XVIIIe siècle que commence véritablement à se faire sentir cette tendance à s'affranchir des règles communes pour se livrer aux caprices de l'imagination. Le théâtre italien exerce alors une influence de ce genre sur le nôtre, et le dialogue, au lieu de marcher droit au but, comme dans la comédie du siècle précédent, s'égare et s'oublie dans des lazzi parfois futiles, mais parfois aussi plus sérieux qu'ils n'en ont l'air. Les caractères s'effacent, ainsi que le plan ; la comédie devient une causerie, et l'on y parle de tout à propos de rien. Cette littérature italienne, importée sur notre scène, n'exclut pas l'observation, mais elle ne la recherche pas et la rencontre comme par hasard, en visant à l'esprit. Il ne faut pas toutefois s'y tromper, et juger les maîtres de ce théâtre sur les exagérations de leurs disciples. Marivaux, par exemple, esprit fin et charmant, dont on ne connaît plus guère aujourd'hui que deux ou trois comédies, qui ne sont peut-être pas ses meilleures œuvres, Marivaux est un observateur plus profond qu'il ne semble tout d'abord, et qui creuse souvent les choses en semblant ne courir qu'après les mots. Il y a des hommes qui cachent une nullité réelle sous une gravité apparente ; l'auteur du *Legs* est précisément l'opposé de ces hommes, et cache le sérieux de son esprit sous une apparence de légèreté. Cette minutieuse analyse des sentiments, qu'on lui a reprochée comme une affectation, et qu'on a flétrie du nom de *marivaudage*, n'est le plus souvent que le résultat d'une étude très approfondie des plis et replis du cœur. Qu'il y ait là quelque chose d'un peu cherché, je le veux bien, mais il y a aussi quelque chose de véritablement trouvé, et cela vaut son prix. Le lecteur qui porte toute son attention sur les œuvres de Marivaux est heureux d'y trouver, au milieu d'un dialogue qui semble superficiel à qui ne le voit que superficiellement, des aperçus hardis sur la

Digitized by Google

conscience humaine, une morale véritable, un peu facile, mais profondément loyale, et une délicatesse de cœur qui fait aimer l'homme et lui dicte des traits pareils à ce mot du *Jeu de l'Amour et du Hasard*, que « dans ce monde il faut être un peu trop bon pour l'être assez. » Le reproche le plus sérieux qui puisse être adressé à cet écrivain, c'est d'avoir introduit sur la scène, avec cette analyse subtile des pensées de ses personnages, des éléments de dialogue qui sont peu de mise au théâtre, en raison de leur trop grande finesse. L'art de l'écrivain dramatique est au reste de la littérature ce que, dans la peinture, les fresques sont aux toiles : il y faut de grands traits largement dessinés, plutôt que du fini et de la miniature. Aussi, le théâtre de Marivaux gagne-t-il à la lecture ce qu'il perd à la représentation [1].

Il est certain que l'influence de cette comédie de fantaisie franco-italienne se fait sentir dans le dialogue de beaucoup d'écrivains contemporains, et il est à remarquer que, depuis quelques années surtout, il y a de même, dans notre architecture et jusque dans nos meubles, une tendance à revenir aux goûts du siècle précédent; mais, au point de vue de la littérature, cette tendance est plus dans la forme que dans les idées. Aussi, la fantaisie moderne a-t-elle emprunté ailleurs encore pour devenir ce qu'elle est. Après les Italiens, les Anglais. Vers le milieu du XVIIIe siècle, la France commença à s'apercevoir qu'il était apparu, à quelques pas d'elle, un poète du nom de Shakespeare; mais, toute pleine encore de l'orgueil, d'ailleurs légitime, du grand siècle, elle regarda le grand homme avec plus d'étonnement que d'admiration. C'était pour elle un barbare, et tout ce qu'elle put accorder à l'Angleterre, ce fut de voir en lui un barbare de génie. Mais peu à peu on s'approcha du poète, on voulut l'examiner de près, on tourna tout autour de lui, comme font les enfants pour aborder un étranger qui leur a causé d'abord une sorte d'effroi; on commença à trouver que cet Anglais n'avait pas mauvaise façon pour un barbare : les sauvages beautés de son *Hamlet* rappelaient, après tout, l'antique *Electre*. Dans notre siècle enfin, on passa d'une admiration craintive à un véritable engouement : il semblait qu'on vînt de découvrir Shakespeare, comme, quelques siècles avant, on avait découvert l'Amérique; c'était un monde nouveau qui s'ouvrait aux esprits, et plus d'un, dans le fanatisme de l'enthousiasme, voulut s'en servir pour attaquer, non

[1] Marivaux avait trop de finesse et pas assez de verve pour être, il faut bien le dire, un écrivain dramatique complet; mais ce qui est défaut ici devient là qualité. Il y avait chez lui tout ce qui était nécessaire pour faire un romancier qui eût été difficilement égalé, et son roman de *Marianne*, malheureusement inachevé, est un chef-d'œuvre trop oublié aujourd'hui.

Digitized by Google

pas seulement les classiques languissants du XIXe siècle, mais même les classiques immortels du XVIIe. Hélas! la tendance vers l'éclectisme n'est pas encore une qualité française, et nous ne sommes pas portés à la tolérance littéraire.

Ainsi, sous le pavillon de ce libre génie, une liberté plus grande s'introduisit au théâtre, et peut-être faut-il voir un lien entre cette émancipation littéraire et la révolution qui venait de s'opérer. La confusion des genres, le rapprochement fait à dessein du burlesque et du larmoyant, l'introduction dans le drame de la poésie lyrique et pittoresque et des réflexions philosophiques elles-mêmes, en un mot, le droit de tout mettre dans un cadre quel qu'il fût, tels furent les principes proclamés alors, et qui, subsistant de nos jours, laissent l'écrivain dramatique livré à lui-même, affranchi de tutelle, mais parfois privé d'appui, sans entraves, mais aussi sans frein. Ce qui eût été folie au XVIIe siècle, ce qui, au XVIIIe, était encore hardiesse, est devenu beauté au XIXe. Ainsi va le monde. On peut dire, ce me semble, que nous avons été un peu loin sur ce point, et qu'en voulant atteindre la liberté, nous avons été peut-être jusqu'à la licence. L'affranchissement complet des règles communes peut convenir à certains esprits d'un ordre supérieur ou exceptionnel, mais il est fatal au plus grand nombre. Il est certains grands hommes qu'il est dangereux de vouloir suivre, et je crois que les Dante, les Michel-Ange, les Shakespeare et les Weber sont plutôt à admirer qu'à imiter.

Cette révolution artistique et littéraire, qui n'a pas dit encore son dernier mot, avait commencé, nous l'avons vu, avant même la révolution politique, et il est curieux de voir que Beaumarchais, qui touche par bien peu de points au poète national de la Grande-Bretagne, en accuse déjà l'influence, faisant entrer dans ses comédies, sans parler de la politique, des passages d'une gravité qui eût bien étonné un poète du siècle précédent. Qu'on prenne le monologue de Figaro, où la pensée de l'écrivain passe, pour ainsi dire, par tous les sentiments humains, et qu'on s'arrête à ces paroles : « O bizarre suite d'événements! Comment cela m'est-il arrivé? Pourquoi ces choses et non pas d'autres? Qui les a fixées sur ma tête? Forcé de parcourir la route où je suis entré sans le savoir, je l'ai jonchée d'autant de fleurs que ma gaieté me l'a permis; encore je dis ma gaieté, sans savoir si elle est plus à moi que le reste, ni même quel est ce *moi* dont je m'occupe : un assemblage informe de parties inconnues; puis, un chétif être imbécile, un petit animal folâtre, etc. » N'y a-t-il pas dans ce discours un souvenir du monologue d'Hamlet, et ces paroles ne peuvent-elles pas surprendre autant dans la

Digitized by Google

bouche du barbier espagnol que celles du drame anglais dans la bouche du prince de Danemark ?

Je n'ai pas le dessein, du reste, d'examiner ici le rôle que la fantaisie a joué dans tout le théâtre contemporain. Comme peu d'œuvres, de nos jours, se rattachent à l'école classique pure, une telle tâche serait singulièrement longue à remplir, et nous n'avons à nous occuper que des œuvres de pure fantaisie, j'entends de celles où la capricieuse imagination est, ou paraît du moins, l'unique guide de l'écrivain, où le plan est chose secondaire, si ce n'est insignifiante, où le hors-d'œuvre est l'important et quelquefois est tout. S'inspirant du dialogue de la comédie italienne et de la hardiesse du théâtre anglais, cette partie de notre théâtre, qui n'est pas, à proprement parler, dramatique, et qui, dans le laisser-aller de ses allures, se rapproche autant du livre écrit que de l'action représentée, se ressent encore, à n'en pas douter, du commerce des poètes et conteurs allemands et des romanciers humoristiques de l'Angleterre. Voyez Sterne : il est évident que le décousu et la désinvolture de ses récits ont eu une influence très directe sur le caractère de nos œuvres de fantaisie. Il est des écrivains qui n'écrivent guère que par parenthèse : l'auteur du *Voyage sentimental* en est le plus curieux exemple, lui qui, dans *Tristram Shandy*, fait naître son héros à la dernière page du dernier volume. Après lui, vinrent Xavier de Maistre, Nodier, Töppfer, Alphonse Karr, et l'on ne peut nier que tous ces imitateurs de Sterne ont eu leur action comme lui, même au théâtre, sur les œuvres de fantaisie qui se sont produites jusqu'à présent parmi nous. — Quant aux Allemands, la fantaisie leur doit certains caractères comiques, car il en est dans Musset dont l'idée première peut se retrouver dans Hoffmann. Mais, ce qu'elle leur a surtout emprunté, c'est la rêverie mystérieuse, le sentiment profond de la nature, toutes ces choses qui, par le vague de leur poésie, semblent placées aux limites extrêmes de la littérature, là où elle confine à la musique, cette poésie qui commence où finit la poésie écrite. Et qui sait, puisque j'ai parlé de la musique, si l'on ne doit pas compter, parmi les sources de notre fantaisie littéraire, l'influence de ces poètes qu'on nomme les Weber et les Beethoven ?

De tout ceci, il faut conclure que la fantaisie ne se présente pas chez nous avec une physionomie nationale ; mais la flexibilité de notre esprit nous a donné plus qu'à aucune autre nation le don de nous assimiler les qualités des autres. Il en résulte que, fondant ensemble les audaces et même les excentricités des écrivains de la Grande-Bretagne, la poésie rêveuse d'outre-Rhin et la légèreté transalpine, et, revêtant tout cela de l'élégance qui nous est propre, nous nous sommes fait une fantaisie qui nous appartient et qui n'est pas

Digitized by Google

sans caractère. Alfred de Musset en est, à la scène, le principal représentant ; à côté de lui se place Octave Feuillet, avec ses proverbes de salon et quelques pièces de longue haleine. C'est à parcourir l'œuvre de ces deux écrivains que cette étude va être particulièrement consacrée.

II

Si l'on en excepte *Lorenzaccio*, *André del Sarto* et le *Chandelier*, comédie réaliste aussi grossière par le fond qu'elle est, par la forme, élégante et distinguée, on peut dire que le théâtre d'Alfred de Musset est tout de fantaisie, soit que la pensée du poète nous transporte dans quelque monde étrange créé par son imagination, soit que, plaçant son action dans le monde des salons contemporains, il n'y voie que le prétexte d'une conversation spirituellement décousue, qui brode mille variations nouvelles sur l'éternel thème de l'amour. Ce n'est pas à dire, toutefois, que ce théâtre, lors même qu'il se place en dehors du monde réel, manque de vérité, de caractères et d'observation. Puisque la fable peut être vraie en faisant parler des animaux, pourquoi la fantaisie ne le serait-elle pas en faisant parler des hommes? Ces hommes n'appartiennent sans doute à aucune époque, à aucune nation déterminée ; mais ils appartiennent à l'humanité. Il est vrai que, tout humains qu'ils sont, ils se placent en dehors des données communes : ce sont, d'ordinaire, des rêveurs, des poètes, des hommes étrangers à la vie pratique, de sorte que ce genre de litérature a son public à part, et ne peut guère prétendre à la popularité ; mais, dans le cadre choisi par l'écrivain, l'étude qu'il fait, en se reportant le plus souvent sur lui-même, a un caractère sérieux et saisissant. C'est souvent avec un mépris affecté de la vraisemblance que l'auteur met ses personnages dans telle situation impossible, et leur fait faire telle action extravagante et inattendue ; mais la bizarrerie qui est dans leurs actions, dans les formes de leur langage, n'empêche pas la vérité de leurs sentiments. Ce qu'ils disent, on sent que c'est le poète qui le dit ; ce qu'ils pensent, on voit qu'il a dû le penser. Il arrive alors que, dans quelque monde fantastique que l'écrivain vienne à se placer, nous trouvons dans ses œuvres, avec ses sentiments, ses observations de la vie réelle, observations railleuses à l'égard du vulgaire et de ses préoccupations pratiques, généralement sceptiques, en raison des tendances de son esprit, semées cependant d'aspirations généreuses, parce qu'il n'est pas possible d'être un vrai poète sans être un homme de cœur, mais

Digitized by Google

surtout exposées sincèrement et véritablement senties, de telle façon que sous l'auteur on trouve l'homme.

Il est à remarquer, au reste, que la fantaisie peut, tout en allant contre la vérité matérielle des choses, contre la connaissance générale des temps et des lieux, ne choquer que fort peu le sentiment de la réalité bien entendue. Que Shakespeare, dans *le Conte d'hiver*, fasse arriver Antigone sur les côtes de Bohême, à la suite d'un naufrage, cela m'est fort indifférent, quoiqu'il soit peu vraisemblable qu'une tempête produise une assez grande confusion des éléments pour jeter un homme sur les côtes d'un pays situé à cent lieues d'aucune mer. Qu'il nous dise, dans *Comme il vous plaira*, qu'Orlando, en pleine forêt des Ardennes, écrivait son amour sur l'écorce des palmiers, et que Rosalinde y avait sa demeure près d'un bouquet d'oliviers, voilà un oubli de la latitude que je lui pardonne volontiers, et cependant, sans connaître, plus que Shakespeare, la forêt des Ardennes, je gagerais qu'on aurait peine à y retrouver le palmier d'Orlando et les oliviers de Rosalinde. Qu'il mette un constable à Messine..... Mais de tels griefs seraient si longs à relever chez le tragique anglais, que je craindrais d'être entraîné trop loin. Et qu'est-ce que cela à côté des invraisemblances de sentiments, des incohérences de caractères dont doit, avant toutes choses, se garder l'écrivain dramatique? Il semblerait que ceci soit une évidente vérité, et cependant elle est loin d'être admise aujourd'hui : l'exactitude matérielle l'emporte sur l'exactitude morale. Dans combien d'œuvres, d'une moralité douteuse, n'avons-nous pas admis la conversion immédiate du mari le plus volage sur le coup de baguette de l'auteur, qui a hâte de conclure, tandis que nos connaissances géographiques se révolteraient devant les erreurs de Shakespeare! Et, pourtant, il n'y aurait rien qui choquât la raison à ce que la Bohême fût au bord de la mer, et il serait aisé de trouver une forêt, peu importe son nom, qui produisît des palmiers et des oliviers sauvages. Aussi de telles erreurs, si grossières qu'elles puissent sembler, n'empêchent pas le poète anglais d'être plus vrai que tels écrivains incapables d'anachronisme et consciencieux observateurs de l'exactitude géographique.

Avec une insouciance dédaigneuse, Musset se plaît de même à confondre les temps et les lieux, et à rapprocher dans un même cadre le réel et l'impossible, revêtant l'observation des couleurs de la fantaisie, et déroutant capricieusement le lecteur, au moment où celui-ci croit saisir l'époque et le lieu de la scène, et donner une date aux pensées des personnages. L'auteur semble se réserver le droit de tout nous présenter tour à tour, jusqu'à la réalité même, jusqu'à la vraie comédie, et de redevenir grave et raisonneur par

Digitized by Google

boutades, comme par boutades il redeviendra ensuite fantasque et léger. Voici comment, au milieu de piquants paradoxes, d'accès de lyrisme où l'amour divague avec grâce, de molles et poétiques rêveries par une nuit d'été, la pensée de l'homme finit par se faire jour au travers des paroles de l'auteur, et comment il naît une œuvre où l'on sent le souffle et la vie, sinon chez le héros, au moins chez le poète.

Il est curieux de voir qu'ainsi la fantaisie, qui semble d'abord d'humeur légère et affecte souvent elle-même de se donner pour telle, arrive, dans ses accès de bon sens, à se rapprocher des classiques mêmes, tout sérieux qu'ils soient, et que, par exemple, Alfred de Musset, qui, de tous les écrivains dramatiques du siècle, est celui qui s'éloigne le plus de Molière par la facture générale de ses œuvres, est aussi celui qui, dans certaines de ses pages, s'inspire le mieux de sa mâle simplicité et retrouve le plus facilement cette franchise d'un style nourri où chaque mot a sa valeur. Bien des preuves pourraient m'en être fournies par le théâtre de cet écrivain ; je me bornerai à citer un passage un peu long, mais d'une rare verve comique, pris dans le proverbe *Il ne faut jurer de rien.* Je ne crois pas nécessaire de faire connaître la situation ; il s'agit presque de l'entrée en matière. Il suffit de dire que l'oncle Van Buck gronde de la façon que voici son neveu Valentin :

Tu te moques de moi ! Je ne suis bon, apparemment, qu'à payer tes lettres de change ? J'en ai reçu une ce matin : soixante louis ! Te railles-tu des gens ? Il te sied bien de faire le fashionable (que le diable soit des mots anglais !) quand tu ne peux pas payer ton tailleur ! C'est autre chose de descendre d'un beau cheval pour retrouver, au fond d'un hôtel, une bonne famille opulente, ou de sauter à bas d'un carrosse de louage pour grimper deux ou trois étages. Avec tes gilets à la mode, tu demandes, en rentrant du bal, ta chandelle à ton portier, et il regimbe quand il n'a pas eu ses étrennes. Dieu sait si tu les lui donnes tous les ans ! Lancé dans un monde plus riche que toi, tu puises chez tes amis le dédain de toi-même. Tu écrivailles dans les gazettes. Va, va, un écrivain public est plus estimable que toi. Je finirai par te couper les vivres, et tu mourras dans un grenier. — Mon bon oncle Van Buck, je vous respecte et je vous aime..... Vous êtes jeune, gaillard encore et bon vivant. Croyez-vous que cela me fâche, et que j'aie soif de votre bien ? Vous ne me faites pas tant d'injure, et vous savez que les plus mauvaises têtes n'ont pas toujours les plus mauvais cœurs. Vous me querellez de ma robe de chambre : vous en avez porté bien d'autres. Vous vous plaignez de mes gilets : voulez-vous qu'on sorte en chemise ? Vous me dites que je suis pauvre et que mes amis ne le sont pas : tant mieux pour eux, ce n'est pas ma faute. Vous imaginez qu'ils me gâtent, et que leur exemple me rend dédaigneux : je ne le suis que de ce qui m'ennuie, et puisque vous payez mes dettes, vous voyez bien que je

Digitized by Google

n'emprunte pas. Vous me reprochez d'aller en fiacre : c'est que je n'ai pas de voiture. Je prends, dites-vous, en rentrant, ma chandelle chez mon portier : c'est pour ne pas monter sans lumière ; à quoi bon se casser le cou? Vous voudriez me voir un état : faites-moi nommer seulement ministre, et vous verrez comme je ferai mon chemin. Mais, quand je serai surnuméraire dans l'entre-sol d'un avoué, je vous demande ce que j'y apprendrai, sinon que tout est vanité. Vous dites que je joue à la bouillotte, c'est que j'y gagne quand j'ai brelan ; mais soyez sûr que je n'y perds pas plutôt que je me repens de ma sottise. Ce serait, dites-vous, autre chose, si je descendais d'un beau cheval pour entrer dans un bon hôtel : je le crois bien ; vous en parlez à votre aise. Vous ajoutez que vous êtes fier, quoique vous ayez vendu du guingan : et plût à Dieu que j'en vendisse ! ce serait la preuve que je pourrais en acheter.

Quelle rondeur d'allures et quelle élégance de formes ! Comme, à côté de la finesse railleuse du neveu écervelé, l'écrivain fait ressortir le vulgaire bon sens de l'oncle, sans que pour cela il fasse tomber, avec les réalistes du jour, le jeune homme, qui est du monde, dans l'affectation des salons, ni son interlocuteur, qui est un ancien marchand, dans une sotte et fastidieuse banalité ! La phrase, originale sans recherche, a ici toute la simplicité de la vraie richesse. Il faudrait vouloir fermer les yeux à l'évidence pour ne pas reconnaître que celui qui a écrit de tels passages fut, à ses heures, un disciple heureux de Molière, et je ne sais, à vrai dire, si jamais, dans ce siècle, on approcha davantage de la manière noble et hardie du maître. C'est une chose qui mérite de fixer l'attention que cette admiration profonde et ce culte ardent du principal représentant de la fantaisie au théâtre pour le roi des classiques. N'est-il pas remarquable que ce poète, qui semblerait froid si l'on devait ajouter une foi entière à son scepticisme, et dont le style paraît mériter parfois le reproche de quelque prétention, ait, plus que personne, des accès d'enthousiasme pour cette littérature du grand siècle si profondément simple, et qui vise si peu à l'effet? Il est difficile de voir rien de si bien dit et de si évidemment senti que les vers qu'il adresse, dans *Namouna*, à la servante de Molière :

Ah ! pauvre Laforêt, qui ne savait pas lire,
Quels vigoureux soufflets ton nom seul a donnés
Au peuple travailleur des discuteurs damnés !
Molière t'écoutait quand il venait d'écrire.
Quel mépris des humains dans le simple et gros rire
Dont tu lui baptisais ses hardis nouveau-nés !

Il ne te lisait pas, dit-on, les vers d'Alceste ;
Si je les avais faits, je te les aurais lus.
L'esprit et les bons mots auraient été perdus.
Mais les meilleurs accords de l'instrument céleste
Seraient allés au cœur comme ils en sont venus.
J'aurais dit aux bavards du siècle : « A vous le reste ! »

Digitized by Google

Qu'on lise aussi la pièce de vers que le poète intitude : *Une Soirée perdue*. On l'y verra saisi, un certain soir qu'il assistait à une représentation du *Misanthrope*, d'une noble indignation contre les vices du temps, tout prêt, comme il le dit lui-même, « à ramasser le fouet de la satire, » et à marcher sur les traces de ce modèle presque inimitable, et qu'avec une étude des choses plus complète et mieux réglée il eût presque pu imiter. Malheureusement, tout Alfred de Musset est dans ce morceau. Au moment de sa plus grande exaltation, le poète aperçoit devant lui, à la galerie, une jeune fille dont les cheveux bien noirs retombent gracieusement sur un cou bien blanc, et tout aussitôt voilà Molière oublié et « l'homme aux rubans verts » bien loin. Tel est l'homme, qui commence en poète de premier ordre et finit en désœuvré, que le génie réclame et que le plaisir ressaisit sans cesse. Dissipateur des plus belles facultés, celui qui écrivit la scène que j'ai citée plus haut, et tant d'autres que rencontre le lecteur de son théâtre, pouvait et devait prétendre à l'héritage de l'auteur du *Misanthrope*, dont il a allié parfois la forme vigoureuse à cet éclat de poésie qui colore la prose moderne. Je n'exagère pas en disant que l'insouciance de l'écrivain, qui le voua presque exclusivement à la poésie légère et à la pure fantaisie, aura étouffé en lui le poète sérieux et profond, appelé à faire de la haute comédie. Au lieu de cela, et lorsqu'il pouvait parler cet utile langage de la satire, qui, suivant l'admirable expression de Shakespeare, « est pour notre âme ce qu'est pour la terre la charrue, qui la déchire et la féconde, » il aura, faute d'un travail lent et suivi, semé avec prodigalité une observation véritable, une fine raillerie à la fois attique et gauloise, enfin, une parole riche et colorée dans des œuvres qui resteront sans doute comme des modèles de langue, d'esprit et de poésie, mais dont le grave défaut est de ne pas conclure, et, partant, de ne point enseigner. Ce n'est pas qu'il n'y ait, dans son théâtre, je l'ai dit, de sérieuses pensées, de graves réflexions, sous une forme légère et gracieuse ; mais il est fâcheux que le dernier mot de l'œuvre n'aille jamais au delà de la glorification de l'amour. Pourquoi faut-il, quand souvent Musset commence, comme dans *Une Soirée perdue*, par de grandes et louables aspirations, qu'il finisse toujours de même, et que quelque tête blonde ou brune vienne chaque fois le distraire de ses plus généreux desseins? Avais-tu le droit, ô poète, sentant si bien Molière, de ne le point imiter entièrement? N'est-ce pas une faute que de n'avoir point fait produire à ton génie tout ce qu'il pouvait donner, lorsque peut-être, pour devenir un poète comique complet, il ne t'aura manqué qu'une chose, et ce sera de l'avoir voulu?

Mais sachons nous résigner à prendre Musset tel qu'il fut, puis-

Digitized by Google

qu'il aima mieux être le premier dans la fantaisie que le second dans la grande comédie. Il n'en reste pas moins l'un des plus fins écrivains des temps modernes, poète partout, élégant et délicat dans la forme, lors même que sa pensée s'abaisse, juste et caustique appréciateur de certains ridicules, et peintre inimitable des sentiments amoureux. Ses personnages sont des types et s'impriment dans la pensée avec une physionomie qui leur est propre. M. Vacquerie[1] n'est pas juste en disant qu'il n'a créé personne, et que « Mardoche, Rolla, Franck, Octave, Fantasio, le fils du Titien, etc., sont ses portraits de face, de trois quarts, de profil, de dos, assis, couché, à genoux, à table, à terre. » Il est vrai que, sous les noms d'Octave, de Fantasio, de Valentin, de Perdican, l'auteur a pu retracer sa propre image ; mais cela en fait-il moins des créations ? N'y trouve-t-on pas, au contraire, d'autant plus sûrement marqués ce cachet de vérité et ce sceau d'observation qui, au milieu de la fantaisie, les font vivre d'une vie réelle ? Faust n'est-il pas, en grande partie, la personnalité de Gœthe, et Alceste perdrait-il à ce qu'on y vît, comme cela pourrait être, un portrait de Molière par lui-même ? Et ses types de femme, ne les fait-il pas vivre d'une vie qui leur appartient en propre ? La baronne de Mantes est un caractère finement dessiné en quelques traits. Marianne en est un également, cette Marianne chez qui l'on sent, dès le début de l'œuvre, plus de fierté que de vertu véritable, et qui, humiliée par Claudio, le trahit par orgueil, comme par orgueil elle lui était restée fidèle. Il faut en dire autant de Camille ; il y a en elle un être double, qui déroute parfois, mais doit donner la clef de contradictions apparentes : on lui a prêté une expérience desséchante, dont elle se pare, mais qui ne lui appartient pas, et elle a en elle une curiosité puérile et dangereuse de connaître le monde par elle-même. De là son exaltation sous son apparente froideur, sa naïveté grande sous son mépris hautain des choses qu'elle ignore, et cette crudité d'expressions qui dénote l'inexpérience d'une enfant. De là ces questions qu'elle pose à Perdican, et dont la brutale indiscrétion a dû être adoucie à la représentation du proverbe *On ne badine pas avec l'Amour.*

Admirateur évident des écrivains du grand siècle, en dépit de ses hardiesses, antique par la noblesse de sa phrase, malgré ses nouveautés, Alfred de Musset sut emprunter au passé sans cesser d'être lui-même, et, s'il n'eût tenu qu'à lui et à quelques-uns avec lui, le XIXe siècle aurait à présent un style. Et ce n'est pas, après tout, chose à dédaigner que le style. Sans vouloir matérialiser l'art et accorder à la forme plus d'importance qu'il n'est juste de le faire, il

[1] *Profils et Grimaces*, nouvelle édition, p. 215

Digitized by Google

faut reconnaître que le don de bien dire va presque toujours de front avec celui de bien penser. C'est qu'il y a, dans le langage, autre chose que l'enveloppe matérielle donnée à la pensée, comme dans un visage il y a autre chose que des traits, puisque aussi bien les traits les plus beaux ne sont pas toujours ceux qui plaisent davantage. Le style, comme le visage, a sa physionomie ; elle est alors l'esprit rendu visible, comme, sur le visage, elle est l'ame qui se trahit ; et si, comme chez Musset, le style a pu rester distingué tout en passant par des données grossières, il faut reconnaître qu'alors l'écrivain a failli à sa nature et lutté contre ses instincts.

L'amour du beau, qui malheureusement, chez lui, s'arrête souvent en chemin et ne va pas, comme il devrait toujours être, jusqu'à la beauté morale, n'en est pas moins la qualité première de son esprit, celle qui se retrouve partout dans ses œuvres, qui sauve en partie les écarts de sa pensée et lui donne trop souvent la hardiesse de tout dire. Cette élégance athénienne, toute native chez lui, il la porte jusque dans la caricature où il met plus de grâce et de poésie que tel autre dans ses plus idéales peintures. Voyez plutôt la façon dont le chœur, dans : *On ne badine pas avec l'Amour*, trouve moyen, sur un ton poétique véritablement élevé et proche parent de la langue d'Aristophane, de croquer, au début de l'œuvre, la double silhouette de maître Blazius et de dame Pluche : « Doucement bercé sur sa mule fringante, messer Blazius s'avance dans les bluets fleuris, vêtu de neuf, l'écritoire au côté. Comme un poupon sur l'oreiller, il se ballotte sur son ventre rebondi, et, les yeux à demi fermés, il marmotte un *Pater noster* dans son triple menton. Salut, maître Blazius, vous arrivez au temps de la vendange, pareil à une amphore antique. » Et plus bas : « Durement cahotée sur son âne essoufflé, dame Pluche gravit la colline ; son écuyer transi gourdine à tour de bras le pauvre animal, qui hoche la tête, un chardon entre les dents. Ses longues jambes maigres trépignent de colère, tandis que, de ses mains osseuses, elle égratigne son chapelet. Bonjour donc, dame Pluche ; vous arrivez comme la fièvre, avec le vent qui fait jaunir les bois. » Ces deux pendants ne forment-ils pas deux excellents tableaux de genre dessinés à l'antique et colorés comme deux toiles vénitiennes ? Et comme l'écrivain, de cette même langue riche et imagée, sait, d'un trait, dessiner une sympathique figure : « Posez sur sa tombe, » dit Octave, en parlant de Célio dans les *Caprices de Marianne*, « une urne d'albâtre couverte d'un long voile de deuil, ce sera sa parfaite image. C'est ainsi qu'une douce mélancolie voilait les perfections de cette âme tendre et délicate. »

Ce sentiment du beau, guidé par un sage éclectisme, qui combine en lui l'esprit du railleur français et les grâces du rêveur allemand

Digitized by Google

dans un langage antique par son élégante simplicité, a souvent, je l'ai dit, le tort de ne pas aller au delà du monde sensible et de ne point atteindre la vraie beauté, celle qui ne réside point dans l'apparence des choses « et n'est pas attachée à la seule épiderme, » comme le dit Philaminte, qui a parfois raison. Il est triste de voir tant de poésie si élevée et si puissante dépensée ainsi pour n'aboutir le plus souvent qu'au culte des plaisirs, et il est étrange de penser qu'une si belle imagination, guidée alors par le matérialisme, ou, pour mieux parler, marchant sans guide, arrive presque au même pot-au-feu que le bonhomme Chrysale. Le brillant de l'imagination et l'éclat de la poésie peuvent, pour un temps, masquer ce résultat, mais il n'en est pas moins certain ; et Musset, qui n'a pas eu pourtant à se reprocher d'avoir encensé le veau d'or, aura contribué plus qu'il ne pensait à former la génération qui l'encense. Oter à la poésie le spiritualisme, c'est la condamner à s'éteindre avant peu : les poètes qui l'ont oublié ne se sont pas aperçus qu'ils ne se servaient d'elle-même que pour la détruire ; en introduisant le doute et le mépris des idées élevées dans l'esprit de leur lecteur, ils n'ont pas vu qu'ils y jetaient en germe le mépris de la poésie elle-même et que ce germe devait éclore un jour.

Soyons justes cependant. Ce reproche de matérialisme, adressé à Alfred de Musset, est vrai ; mais il a été généralement exagéré. Le caractère dominant de son esprit dans l'ordre moral est moins la négation des idées spiritualistes que le doute. Au milieu de la confusion d'idées que jette le doute dans les intelligences les plus élevées, c'est le plus souvent, il est vrai, le matérialisme qui surnage chez lui, mais les grandes idées ont aussi leur tour, ces idées qui viennent du cœur, comme il le sait bien, lui qui se disait un jour à lui-même :

Ah ! frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie !

Toute la poésie est là, en effet, et l'on n'est pas un grand poète impunément. Aussi, à extraire certains passages du théâtre de Musset, quelle élévation morale n'y trouverait-on pas ! Le chœur du proverbe, *On ne badine pas avec l'Amour*, que nous avons vu déjà plaisanter sans amertume Blazius sur les dimensions de son abdomen et dame Pluche sur la maigreur de ses tibias, a des accents d'une remarquable noblesse qui ne frappent plus par la seule richesse du langage, mais bien par la grandeur même des sentiments. Ecoutez Perdican, de retour dans son pays, converser avec les vieux paysans dont ce chœur se compose. « Bonjour amis ; me reconnaissez-vous ? — Seigneur, vous ressemblez à un enfant que nous avons beaucoup aimé. — N'est-ce pas vous qui m'avez porté sur votre dos pour

Digitized by Google

passer le ruisseau de vos prairies, vous qu m avez fait danser sur vos genoux, qui m'avez pris en croupe sur vos chevaux robustes, qui vous êtes serrés quelquefois autour de vos tables pour me faire place au souper de la ferme? — Nous nous en souvenons, seigneur. Vous étiez bien le plus mauvais garnement et le meilleur garçon de la terre. — Et pourquoi donc alors ne m'embrassez-vous pas, au lieu de me saluer comme un étranger? — Que Dieu te bénisse, enfant de nos entrailles! chacun de nous voudrait te prendre dans ses bras; mais nous sommes vieux, monseigneur, et vous êtes un homme..... » Je voudrais, si elle n'était trop longue, citer toute cette scène, où l'écrivain, avec un art que les réalistes devraient méditer, reste toujours à cette hauteur de sentiments sans sortir pourtant du cadre des idées accessibles à des esprits campagnards. Là est, en effet, la nuance qui sépare les écoles et égare les esprits. Les simples ne doivent pas, dira-t-on, penser de tous points comme les érudits; mais oublie-t-on que, par le sentiment, le simple peut arriver au sublime aussi bien, sinon mieux, que l'érudit par les règles de l'art?

Le sentiment est ce qui sauve Musset du complet matérialisme. Certes, il ne remplace pas les principes et il ne tient pas lieu d'une foi; mais il en imite les effets à l'occasion, et, venant en aide, fût-ce caprice ou hasard, à des idées conformes aux règles d'une morale arrêtée et aux exigences d'une conscience droite, il est alors dans le champ véritable de l'art et donne le dernier mot de la poésie; car mettre un sentiment vrai au service d'une idée juste, c'est en quoi se résume à peu près toute la rhétorique humaine. Quels types aimables et séduisants une plume telle que celle de Musset ne peut-elle pas créer alors! C'est Perillo, dans *Carmosine*, le type de l'amour dévoué et sans espoir, qui, voyant Carmosine heureuse à la pensée d'un autre, lui dit : « Puis-je songer un seul instant à moi quand je vous vois revenir à la vie? Je n'ai rien souffert, si vous souriez; » c'est Barberine, l'épouse loyale, qui traite le léger Rosemberg comme *les Commères de Windsor* font du lourd Falstaff; c'est Bettine, une cantatrice, dont l'écrivain, qui a nié si souvent la vertu chez la femme, fait le cœur le plus honnête et le plus pur; c'est, dans *le Caprice*, Mme de Léry, véritable caractère que l'auteur résume d'un mot charmant mis dans sa bouche : « Je ne comprends pas qu'on joue avec le cœur, et c'est pour cela que j'ai l'air d'en manquer; » enfin, et surtout, c'est Cécile, la douce héroïne du proverbe : *Il ne faut jurer de rien*, qui, sans autres armes que son innocence, sans autres artifices que sa simplicité, mate Valentin et séduit celui qui se croyait séducteur.

Il y a donc du cœur chez Alfred de Musset. C'est là, je le répète,

Digitized by Google

ce qui, combattant parfois son septicisme, relève les tendances de son théâtre, malgré l'absence presque absolue de principes en morale. Mais le cœur qui est, dans le drame, l'utile auxiliaire de la raison, comme l'esprit l'est dans la comédie, ne saurait la remplacer. Pour parler aux hommes une langue qui les frappe sûrement, pour avoir sur leur esprit une action durable, il est bon que de l'œuvre il se dégage des principes qui la conduisent à un but déterminé. A chaque œuvre il faut *un pourquoi*. Il y a chez tout homme, quoi qu'il en semble, un singulier besoin de logique, et il ne faut pas oublier que ce mot de *pourquoi* est un des premiers que nous prononcions. Eh bien, il faut l'avouer, l'absence de but, de tendance déterminée est le vice capital du théâtre de Musset. Qu'il y ait là un effet de son scepticisme, cela ne peut être mis en doute.

Ce scepticisme cependant est-il absolu chez lui? A cet égard, je crois qu'on a été trop loin et qu'il ne faut pas, comme a fait Lamartine dans son étude sur Alfred de Musset, prendre au sérieux tout ce qu'a pu dire ce poète capricieux et fantasque. A l'entendre parler de lui-même, il est matérialiste absolu et va presque jusqu'à l'athéisme; mais il y a de la fanfaronnade dans son impiété. Il faut le dire, d'ailleurs, ni un sceptique véritable, ni un athée ne pourrait être un grand poète, comme il le fut. Il fait sonner bien haut son incrédulité, et parfois il voudrait qu'on le prît au mot; mais il ne faut pas oublier que l'auteur de *Namouna* est un étrange mystificateur. Son insistance même à y revenir n'est pas celle d'un homme convaincu, mais d'un homme qui cherche à se persuader qu'il l'est, en même temps qu'il voudrait le faire croire aux autres. On ne crie si haut que les opinions qu'on n'a pas et qu'on veut se donner. Il est, en cela, assez semblable à ces personnages de comédie qui répètent bien fort qu'ils ne sont pas si bons qu'on le croit, qu'ils savent être méchants au besoin, mais à qui il est plus facile de le dire que de le prouver. Son Perdican dit très haut qu'il ne croit pas « à la vie immortelle, » mais il invoque Dieu quand Rosette se meurt. Je sais bien qu'Octave, des *Caprices de Marianne*, dans un mot évidemment inspiré du monologue d'Hamlet et du passage de Beaumarchais que j'ai cité plus haut, tranche d'une façon sceptique la question qu'Hamlet et Figaro n'avaient fait que se poser : « Où est donc la raison de tout, cela? La raison de tout c'est la fortune! Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. » Mais si tu doutes de la Providence, poète, pourquoi ces vers en tête de ton œuvre?

> Va-t'en, pauvre oiseau passager:
> Que Dieu te mène à ton adresse!

Pourquoi aussi ces paroles que tu mets dans la bouche du vieux duc

Digitized by Google

Laërte, dans *A quoi rêvent les jeunes filles*, où il règne tant de foi en la Providence, en même temps qu'une intelligence singulière des devoirs auxquels engage l'autorité paternelle?

Mon Dieu! tu m'as béni. — Tu m'as donné deux filles.
Autour de mon trésor je n'ai jamais veillé.
Tu me l'avais donné, — je te l'ai confié.
Je ne suis point venu sur les barreaux des grilles
Briser les ailes d'or de leur virginité.
J'ai laissé dans leur sein fleurir ta volonté.
La vigilance humaine est une triste affaire.
C'est la tienne, ô mon Dieu! qui n'a jamais dormi.
Mes enfants sont à toi; je leur savais un père,
J'ai voulu seulement leur donner un ami.

Que conclure de tout cela? Musset est-il à la fois incrédule et croyant? La vérité est qu'il est tantôt l'un, tantôt l'autre. Lorsqu'il semble nier le plus hardiment, lorsqu'il ne parle qu'au nom du plaisir et fait appel au matérialisme, il ne s'aperçoit pas que, quelques lignes plus loin, un mot venu du cœur va contredire ses fausses doctrines. Mais, en sens inverse, les meilleures pensées s'éteignent à leur tour dans le scepticisme d'une façon qui froisse et désenchante. Il ne nie pas, mais il doute, et, au point de vue de l'art, c'est chose aussi regrettable, puisque son œuvre, privée de croyances arrêtées et d'idées suivies, flotte au hasard, sans tendance et sans but. Il ne manque certes pas d'enthousiasme à l'occasion; mais il n'a presque aucun accès d'enthousiasme qui ne soit suivi de railleries qui nous choquent, parce qu'elles semblent sincères, et que nous ne savons lequel nous devons croire de l'enthousiaste ou du railleur. C'est ce que Lamartine a fait très justement sentir en disant que « cette impression est tout à fait semblable à celle que fait, dans un bain d'Orient, le baigneur qui vous verse une pluie d'eau froide sur la poitrine, après vous avoir plongé dans l'eau tiède et parfumée du bassin de marbre. On a froid et chaud tout ensemble; on ne sait si l'on doit s'épanouir ou frissonner [1]. » Il y a dans Musset deux hommes : l'un, l'homme d'origine, était né pour les plus nobles aspirations, pour les grandes et saintes choses; mais un souffle de découragement a passé, et le second est venu se joindre au premier, le suivant partout, le raillant sur sa naïveté, qui était du génie, le contrefaisant comme un enfant moqueur dans ses velléités d'abandon et de foi, l'obligeant le plus souvent à faire amende honorable pour tout ce qu'il vient de dire de jeune et de bon, contrebalançant par sa persistante influence les instincts généreux qu'il ne parvient jamais à étouffer entièrement; mais perver-

[1] *Cours familier de littérature*, XVIIIe entretien.

Digitized by Google

tissant en lui le sens moral et l'égarant à ce point qu'il ne sait plus d'où il vient ni où il va.

De ce combat perpétuel entre les deux hommes naît le doute, et cette raillerie de toutes choses, qui n'épargne pas même l'amour. C'est là ce que je ne puis admettre, même en matière de fantaisie. Que l'œuvre de fantaisie s'affranchisse des règles vulgaires, qu'elle s'arrête en chemin à causer, à rêver, à regarder passer les nuages, voire même couler l'eau; qu'on ne sache, à la voir errer insoucieuse et étourdie, où elle se rend avec si peu de hâte, je le veux bien ; mais encore faut-il qu'elle se rende ainsi quelque part et qu'elle finisse par nous le montrer; que, si elle rit des autres en route, nous sachions pourquoi elle rit; que, si elle les raille de leur façon de penser, nous sachions ce qu'elle pense elle-même. Il ne nous suffit pas qu'elle mette dans ses discours de l'esprit, de la poésie, du génie même, car ce mot n'est pas hasardé en face de certaines pages de Musset; comme toute œuvre, elle a besoin de conclure, elle doit nous dire pourquoi elle nous a entraînés dans les espaces où règne l'imagination, dans *le bleu*, comme on dit maintenant. Elle est une manière nouvelle, originale et séduisante de présenter les idées que l'écrivain eût pu présenter sous une forme plus bourgeoise et plus régulière ; mais elle ne saurait être un but, et il faut qu'elle en ait un elle-même.

Rire de tout, ne tendre vers rien, ce n'est pas le défaut de Musset seulement. N'est-ce pas aujourd'hui celui de bien des gens? On peut dire que, de ce côté, le poète a caractérisé et personnifié mieux que personne une grande partie de la société parisienne, troupe élégante et désœuvrée que l'ennui tue, et qui s'en venge sur tout par la raillerie, où elle a placé toutes les forces de son intelligence. Je ne parle pas ici de cerveaux étroits et vides, à qui la moquerie donne une apparence d'esprit qu'ils ne pourraient puiser ailleurs. Je parle de gens de goût, auxquels il ne manque qu'une chose pour être des intelligences élevées : une croyance. Je parle d'Athéniens modernes, qui sont aptes à savourer et comprendre le beau, sous quelque forme qu'il se présente : dans la toile, dans le marbre, dans l'écrit ou dans l'œuvre presque immatérielle du musicien, mais qui rougiraient d'avouer leurs impressions et de s'y livrer ouvertement, qui les raillent même en les retrouvant chez les autres, estimant que l'enthousiasme est à laisser aux sots, et que le *nil admirari* d'Horace est la devise de tout homme de bonne compagnie. Je sais bien que, pour la plupart, ceci n'est d'abord qu'une manière d'être, un vêtement de cérémonie, un masque sur un visage ; mais cette manière d'être finit par devenir une seconde nature; mais cet habit s'attache aux épaules, comme la tunique de la fable ; mais ce masque s'adapte

Digitized by Google

au visage et fait corps avec lui. L'indifférence en toutes matières et la raillerie de toutes choses ont été érigées ainsi, non en mérite, mais en devoir. L'essentiel, dans le monde dont je parle, n'est pas d'avoir des idées, mais de savoir ridiculiser avec grâce ceux qui en ont. Quelle est la chose sacrée et respectable qui n'ait été tournée en dérision parmi nous? Devant quoi notre moquerie à outrance s'est-elle jamais arrêtée? Le ridicule tue tout en France, dit-on; et quelle croyance nous restera-t-il donc, puisqu'il n'y a chose au monde qui n'y ait été ridiculisée? Pour moi, je crois que cette arme tue moins encore ceux qu'elle atteint que ceux qui s'en servent, car elle étouffe chez ceux-ci toute noble aspiration, toute rectitude d'esprit, bien plus, toute tendance quelle qu'elle soit. Combien y a-t-il d'hommes pour qui un trait d'esprit ne soit pas le meilleur des arguments? Le succès n'est pas à l'avocat qui a la raison, mais à celui qui a le talent pour lui. Le bon sens n'a rien à espérer quand il a l'esprit contre lui; la moquerie l'écrasera, et il n'aura plus qu'à se dire, comme Georges Dandin : « J'enrage d'avoir tort quand j'ai raison. » L'esprit, qui ne devrait rien prouver, près de bien des gens prouve tout; il détruit tout ce qu'il attaque, et il attaque toute chose. A quoi vous sert-il, Athéniens de Paris, d'avoir cette fine et vive intelligence que chacun admire en vous, prompte à s'assimiler les qualités des autres et à se pénétrer de tout, si vous devez aboutir à ne rien prendre au sérieux, à commencer par vous-mêmes? Le monde vous porte envie, et, vous voyant rire bruyamment, il vous estime les gens les plus heureux qui soient. Il ne sait pas que c'est parce que vous êtes blasés et fatigués de tout, que vous faites de tout pâture pour votre esprit et votre fausse gaieté. Au fond de chacun de vos éclats de rire, il y a un bâillement. Musset le savait bien, lui qui aura tant perdu à votre contact, et il pensait à vous et à lui quand il faisait dire à Fantasio les paroles que voici : « Regarde cette vieille ville enfumée; il n'y a pas de places, de rues, de ruelles où je n'aie rôdé trente fois; il n'y a pas de pavés où je n'aie traîné ces talons usés; pas de maisons où je ne sache quelle est la fille ou la vieille femme dont la tête stupide se dessine éternellement à la fenêtre; je ne saurais faire un pas sans marcher sur mes pas d'hier; eh bien! mon cher ami, cette ville n'est rien auprès de ma cervelle. Tous les recoins m'en sont cent fois plus connus; toutes les rues, tous les trous de mon imagination sont cent fois plus fatigués; je m'y suis promené en cent fois plus de sens, dans cette cervelle délabrée, moi son seul habitant! Je m'y suis grisé à tous les cabarets; je m'y suis roulé comme un roi absolu dans un carrosse doré; j'y ai trotté en bon bourgeois sur une mule pacifique, et je n'ose seulement pas maintenant y entrer comme un voleur, une lanterne sourde à la main. » L'ennui profond qui règne dans ces pa-

Digitized by Google

roles est aussi celui qui ravage tant de cerveaux vieillis avant l'âge ; et comme chacun n'a pas aux doigts une plume de poète pour faire de son découragement et de son dégoût un livre tel qu'après tout il ne s'en écrit pas souvent, combien d'inutiles désœuvrés, semblables, non plus à Fantasio le rêveur, mais à ses compagnons d'essence plus grossière, qui ne savent secouer l'ennui qu'à la façon de ces derniers ! « Il faudrait se lancer dans cette canaille, et nous divertir un peu. — L'important serait d'avoir des nez de carton et des pétards. — Prendre la taille aux filles, tirer les bourgeois par la queue et casser les lanternes. » Cette joie bruyante et fausse n'est plus le spleen de Fantasio ; mais regardez-y de près, cela s'en rapproche plus qu'on ne croirait d'abord. Ah ! braves gens, que vous devez vous ennuyer pour vous amuser ainsi !

Ceci nous amène à dire quelques mots maintenant de la physionomie des personnages comiques dans l'œuvre de Musset. Il en a dessiné plusieurs d'une touche fine et facile qu'il sera difficile d'égaler ; mais nous retrouvons ici l'influence de ce doute qui plane sur toutes ses œuvres. Le sens moral n'est pas assez développé en lui pour lui souffler au cœur les ardeurs d'un franc poète comique, et l'animer contre le vice de cette noble colère d'Alceste qu'il a tant admirée, un soir au moins ; sa satire, très juste et très franche, qui me fait croire, comme je l'ai dit, qu'il eût pu continuer dans une certaine mesure l'œuvre de Molière, sa satire s'arrête généralement au ridicule. Ses personnages comiques ne sont guère que des sots, des sots les plus amusants, les plus prétentieux, les plus finement grotesques du monde, étalant d'une façon d'autant plus comique et plus complète leur niaiserie, qu'ils en ont moins conscience ; mais aussi des sots généralement inoffensifs, envers lesquels l'auteur se montre parfois plus cruel qu'ils ne méritent. Tels sont ses Vespasiano, dans *Carmosine ;* le marquis et le secrétaire intime, dans la *Nuit Vénitienne ;* le baron, Blazius et Bridaine, dans *On ne badine pas avec l'Amour ;* Marinoni et le prince de Mantoue, dans *Fantasio.* La niaiserie de ces personnages tourne parfois au fantastique et fait songer à celle de certain petit prince que nous montre Hoffmann dans le *Chat Murr*, qui n'avait pas de passe-temps plus doux que d'aligner des tasses de couleurs différentes, en variant ingénieusement leur disposition, plaçant la rouge tantôt auprès de la verte, et tantôt auprès de la bleue. Il faut reconnaître aussi, dans l'importance que la plupart d'entre eux attachent aux plus sottes questions d'étiquette, un souvenir heureux des caractères comiques chez le même conteur allemand.

A l'exception de dame Pluche, Musset ne ridiculise pas les femmes ; mais il s'égaye volontiers, en passant, des jeunes filles auxquelles

Digitized by Google

on a appris, « quand Mario chante, à ne montrer que le blanc des yeux, comme une colombe amoureuse [1], » et de celles qui, chanteuses elles-mêmes, « ont un petit ressort sous le bras gauche, » comme un automate bien organisé : fait-on jouer ce ressort, « vous voyez aussitôt les lèvres s'ouvrir avec le sourire le plus gracieux ; une charmante cascatelle de paroles mielleuses sort avec le plus doux murmure, et toutes les convenances sociales, pareilles à des nymphes légères, se mettent aussitôt à dansoter sur la pointe du pied autour de la fontaine merveilleuse. Le prétendu ouvre des yeux ébahis ; l'assistance chuchote avec indulgence, et le père, rempli d'un secret contentement, regarde avec orgueil les boucles d'or de ses souliers [2]. » Voilà de la fantaisie comique du meilleur goût, où la pensée, se présentant avec une couleur qui la place en dehors du réel, n'en contient pas moins une fine critique du vrai.

Mais il est à remarquer que la seule fois où Musset ait voulu, dans son comique, aller au delà du ridicule, l'inexpérience de sa plume en cette matière l'a trahi et, lui faisant passer toute mesure, l'a jeté jusque dans l'odieux. On comprend que je veux parler du podestat Claudio et de son acolyte Tibia des *Caprices de Marianne*. Ce n'est pas que ces personnages, qui sont, dans certaines scènes, les plus amusants du monde, ne soient des types esquissés de main de maître. Rarement l'auteur a saisi aussi sûrement l'imagination par quelque chose de si original, et, par suite, autant créé ; mais il ne nous est plus possible de rire de ces deux sots et ridicules personnages, quand nous les voyons comploter froidement l'assassinat de Célio. Ce qui pourrait être admis dans une bouffonnerie pure, parce qu'on sait que les blessés s'y portent bien et que les morts y ressuscitent, devient lugubre et révoltant du moment que l'assassinat s'exécute et que la comédie finit en drame. Et cependant l'auteur veut nous faire rire jusqu'au bout par des mots pareils à celui-ci : « Si vous l'abordiez, monsieur ? (Il s'agit de la mère de Célio.) — Y penses-tu ? La mère d'un jeune homme que je serai peut-être obligé de faire poignarder ce soir même ! Sa propre mère, Tibia ! Fi donc ! je ne reconnais pas là ton habitude des convenances. » Cette « habitude des convenances » ne pourrait être supportée que dans une œuvre tellement extravagante qu'il fût tout à fait impossible d'y croire, et telle qu'en met en musique le maëstro Offenbach. Fantaisie, soit ; mais la fantaisie a des bornes, et, si elle ne les accepte pas de la tradition, elle doit les recevoir du tact de l'écrivain.

Le caractère persifleur de son esprit a fait créer à Alfred de

[1] *Il ne faut jurer de rien*
[2] *Fantasio.*

Digitized by Google

Musset un genre de comique dans lequel il a eu de nombreux imitateurs, et qu'on pourrait nommer *la mystification;* c'est un dialogue entre un sot et un plaisant, où celui-ci berne celui-là, pour le plus grand amusement de la galerie, de la façon à peu près dont la victime poursuit le tyran, ou l'innocent le traître, dans la tragédie et dans le drame. Il ne tombe pas à terre un mot du premier que le second ne relève d'une façon vive et mordante. Musset y excelle. En voici un exemple. Marinoni, l'aide de camp du prince de Mantoue, débarqué à Munich, s'adresse *incognito* aux compagnons de Fantasio, au coin d'une rue : « Je suis étranger, messieurs ; à quelle occasion cette fête ? — La princesse Elsbeth se marie. — Ah ! ah ! c'est une belle femme, à ce que je présume. — Comme vous êtes un bel homme, vous l'avez dit. — Aimée de son peuple, si j'ose le dire, car il me paraît que tout est illuminé. — Tu ne te trompes pas, brave étranger, tous ces lampions allumés que tu vois, comme tu l'as remarqué sagement, ne sont pas autre chose qu'une illumination. — Je voulais demander par là si la princesse est la cause de ces signes de joie. — L'unique cause, puissant rhéteur. Nous aurions beau nous marier tous, il n'y aurait aucune espèce de joie dans cette ville ingrate. — Heureuse la princesse qui sait se faire aimer de son peuple ! — Des lampions allumés ne font pas le bonheur d'un peuple, cher homme primitif. Cela n'empêche pas la susdite princesse d'être fantasque comme une bergeronnette. — En vérité ! Vous avez dit fantasque ? — Je l'ai dit, cher inconnu, je me suis servi de ce mot. » On peut dire que ce fragment contient en germe beaucoup de scènes du théâtre actuel, et que ce personnage de Hartman, qui raille si gaiement l'aide de camp italien, offre une des faces du moderne Desgenais. Il faut même avouer que c'est presque uniquement dans la mystification que s'est réfugié tout le comique du théâtre contemporain ; ce qui semble naturel, si l'on songe que l'esprit est ce que nous prisons et recherchons le plus, et que peu de genres offrent à l'écrivain plus de facilités pour faire brillier le sien.

Quant aux proverbes de salon, il ne serait pas juste de dire qu'Alfred de Musset les a créés, puisque Carmontelle et Leclercq l'avaient précédé dans cette voie, et qu'ils n'avaient fait eux-mêmes que suivre Marivaux à une distance respectueuse ; mais nulle part Musset n'est arrivé si près de la perfection. Je ne suis pas de l'avis de M. Vacquerie, qui prétend que *le Caprice* est la pièce d'Alfred de Musset « la plus insignifiante et la plus vide, » ou plutôt, je suis de son avis lorsqu'il dit, vingt lignes auparavant, « qu'une petite perle vaut plus qu'un gros caillou[1]. » *Le Caprice* est cette perle. Il n'y

[1] *Profils et Grimaces*, nouvelle édition, p. 24 et 25.

Digitized by Google

a pas là, comme dans tant de petits proverbes musqués créés à son imitation lointaine, une sotte et futile causerie, cadre trop visible à placer quelques traits d'esprit bons à faire pâmer d'aise un salon complaisant. Non, *le Caprice* est une étude de sentiments intimes et familiers, il est vrai, mais c'est une étude qui a sa profondeur; c'est l'observation grande de petites choses ; en un mot, c'est du Marivaux, et ce n'est pas du marivaudage. J'avoue que je suis touché de la tendresse de Mathilde, que je retrouve tous les sentiments d'une âme délicate dans son expansion, prête à s'épanouir à la moindre parole d'amitié, et que toujours un mot froid ou sec vient refouler cruellement; que dans tout cela je vois de douces espérances amèrement trompées, et des causes de souffrances très réelles et très légitimes. Ces petites choses composent parfois toute la vie, et les gouttes d'eau creusent plus de pierres que les coups de marteau n'en brisent. — Et Mme de Léry ? N'est-ce point un caractère, cette fausse coquette, si honnête et si loyale au fond? Qu'elle comprend bien le monde railleur et exigeant au travers duquel elle passe, cette femme qui, en semblant lui donner tant dans sa légèreté apparente, ne lui donne en réalité rien d'elle, et se fait un monde du cœur, sacré et inviolable, à côté du monde factice où elle ne brille que par l'esprit ! Sérieuse, elle semble légère; honnête, elle paraît coquette ; distinguée, elle affecte une certaine trivialité d'allures fort à la mode chez nous. A cet égard, voici de son style : « Cette Blainville, avec son *indigo*, je la déteste *des pieds à la tête.* — Voilà votre thé, fait de ma blanche main, et il sera meilleur que celui que vous m'avez *fabriqué* tout à l'heure. — C'est un petit complot assez bien *tricoté.* » Ces expressions, qui font bien ressortir le personnage de Mme de Léry, ne sont pas des modèles de style ; mais il y a ceci de plaisant, que beaucoup d'écrivains contemporains les ont prises pour tels, et qu'il est maintenant, dans les proverbes, de bon genre d'affecter le mauvais. Ne pas appeler les choses par leur nom, et chercher quelque tour ingénieux pour ne pas dire « un chapeau » quand c'est d'un chapeau qu'on veut parler, est surtout le côté par lequel on affecte d'imiter Mme de Léry. Ceci passe pour un heureux raffinement d'esprit, et nous appliquons, en la renversant complétement, cette réflexion de La Bruyère : « Entre toutes les expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne : on ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant. Il est vrai néanmoins qu'elle existe, que tout ce qui ne l'est point est faible, et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre. » Que les temps sont changés ! La bonne, à présent, est celle qui s'éloigne le plus de la vraie. Nous n'en sommes pas encore aux « commodités de la conversation, » mais, patience, nous y viendrons.

Digitized by Google

Et tout cela provient presque uniquement de l'interprétation maladroite de ce personnage de Mme de Léry, car le propre de la fantaisie a beau être de ne pas recevoir de lois, on s'impose toujours celle d'imiter, à tort et à travers, l'écrivain qui a réussi. Ainsi, les révolutions entreprises au nom de la liberté s'incarnent trop souvent dans un homme. « Vive Brutus ! faisons-le César ! » Tel est le cri que Shakespeare prête au peuple romain après la mort du vainqueur des Gaules. C'est ainsi que Victor Hugo, dans le drame, et Alfred de Musset, dans le proverbe, sont devenus, sans y penser, *les classiques de la fantaisie* et *les législateurs* de ce nouveau *Parnasse.*

III

Il existe, de l'autre côté des Alpes, un proverbe qui dit que, pour entendre parler l'italien avec tout le charme de la prononciation et toute la pureté de langage qui sont à désirer, il faudrait placer la langue d'un Toscan dans la bouche d'un Romain. Le premier parle, en effet, avec plus de correction et le second avec plus de douceur. Ne pourrait-on pas dire que, pour rencontrer des œuvres de fantaisie propres à satisfaire de tout point notre sens moral et notre goût littéraire, il faudrait mettre la plume d'Alfred de Musset au service des idées d'Octave Feuillet? Je le dirai pour moi, car si j'estime plus le talent du premier, de cœur je sympathise mieux avec le second. Au milieu du hors-d'œuvre presque continuel dont se composent les écrits de celui-ci, comme ceux de son prédécesseur, une idée générale domine mieux son œuvre. Privé de croyances, Alfred de Musset, avec un esprit supérieur, n'aboutit à rien ; il est plein d'idées, et pas une, à proprement parler, ne se dégage de l'ensemble de ses écrits. Octave Feuillet, au contraire, n'en a guère qu'une seule, autour de laquelle tourne et pivote son œuvre, celle du devoir, celle de la nécessité et des joies du sacrifice ; mais cette idée est le fil qui dirige le lecteur au travers des créations de sa fantaisie, c'est le but auquel on voit tendre l'écrivain, en sorte qu'avec un talent moins élevé, il donne plus de satisfaction à ce besoin de l'esprit qui veut un pourquoi.

Son idéal poétique est évidemment inférieur à celui de Musset, mais son idéal moral est supérieur, ou, pour mieux dire, il en a un, tandis que Musset n'en a pas. Le talent même ne se sépare presque pas, à ses yeux, de l'honnêteté de la conduite et d'une certaine rigidité de principes. Les conseils qu'adresse, sur ce point, dans *Dalila*,

Digitized by Google

le vieux musicien Sertorius à son élève Roswein sont d'une grande élévation morale :

Tu n'as qu'une façon de t'acquitter envers Dieu : il t'a prêté le génie, rends-lui la vertu ; il t'a fait grand, sois honnête.— Et si ce n'est pas assez que ta conscience te le commande, j'ajoute, André, que ton avenir et ta gloire sont à ce prix. Oui, si tu ne veux pas, comme tant d'autres, disparaître de la sphère des arts après une nuit d'éclat; si tu ne veux pas que le souffle te manque au milieu de ta carrière, si tu te soucies de porter jusqu'au sommet ton noble fardeau, — règle ton cœur et ta vie ; ceins tes reins en brave, et préserve avec soin ta virile jeunesse. Un corps énervé ne recèle plus qu'un génie fourbu.— Ne pense pas, jeune homme, trouver une inspiration sincère et durable dans les émotions du désordre, dans la fougue des sens et dans l'excitation maladive des passions : le délire n'est point la force. — La contemplation austère et sereine des merveilles de Dieu et des misères de l'homme,— le reflet de l'œuvre divine dans une intelligence élevée, voilà l'éternel et l'unique foyer où s'allume l'inspiration d'un poète digne de ce nom.—Souviens-toi que les anciens, nos maîtres, appelaient du même nom la vertu et la force, l'ordre et la beauté! Souviens-toi que, dans leurs profondes allégories, ils faisaient les vestales gardiennes du feu sacré, — les Muses chastes — et Vénus idiote!

J'ai cité ce passage parce que nulle part l'écrivain n'a exprimé des idées plus élevées dans un style qui le soit davantage, et que ces paroles résument toute la pensée de *Dalila*, l'œuvre, sans contredit, la plus remarquable qu'ait jusqu'à présent signée son auteur, et l'une des plus remarquables qui auront paru de nos jours. Ce thème, contraire à l'opinion commune, qui veut que l'artiste puise plutôt son inspiration dans les orages des passions les plus tumultueuses que dans le calme d'une vie discrète et recueillie, s'appuie pourtant sur d'illustres exemples, et il est assez remarquable que Michel-Ange, qui, dans la peinture, est le premier représentant de la libre inspiration, et le seul peut-être, en sculpture, qui ait su égaler les anciens sans marcher sur leurs traces, exige aussi de l'artiste une sorte d'austérité dans l'amour du beau, et s'emporte en vers chaleureux contre les matérialistes de l'art :

Son i giudizj temeraj e sciocchi,
Che al senso tiran la beltà che muove,
E porta al cielo ogni intelletto sano [1].

Quoi qu'il en soit, en art comme en morale, et je lui sais gré de confondre presque entièrement ces deux choses, Octave Feuillet

[1] Insensés sont ceux-là tout autant qu'impuissants
Qui font de la beauté le vain jouet des sens :
Toute âme ferme et forte au ciel monte par elle.
MICHEL-ANGE, *Sonnets*.)

Digitized by Google

s'appuie sur des principes dignes et sévères. De cette façon, s'il s'avance d'un pas moins hardi et moins assuré que son prédécesseur, il va du moins droit devant lui; il a un but, et il y marche. Son langage n'a pas de ces hardiesses à la Shakespeare, de ces accès de simplicité antique ni de ces façons de peindre en peu de mots qui donnent une physionomie si accentuée aux œuvres de Musset, mais il a une distinction native qu'à la vérité l'auteur, qui s'y complaît un peu trop, pousse parfois jusqu'à l'affectation, mais qui repose de ce débraillé du style auquel on nous a trop habitués, une délicatesse de sentiment inconnue au premier, enfin, une poésie, moins riche et moins colorée, mais qui part d'une impression vive et sincère. Peu d'écrivains sentent mieux qu'Octave Feuillet les scènes imposantes de la nature. Quelle vérité d'impression dans cette tombée de la nuit sur les bords de l'Adriatique :

Je m'arrêtais sur chaque pointe de rocher pour voir s'allumer derrière moi les feux des bûcherons sous les noires arcades des sapins; à mes pieds, dans la brume, les fanaux des pêcheurs, les étoiles sur ma tête. La nuit tombante emplissait l'air de parfums et de rosée. De temps à autre, la voix sauvage de la mer Illyrienne, s'élevant comme par bouffées, répondait aux graves murmures descendus des forêts..... Quelles scènes grandes et tranquilles! de quelle allégresse elles me pénétraient!.... Je ne pouvais m'en détacher..... Je demeurais souvent une partie de la nuit accoudé sur ma fenêtre, perdu dans je ne sais quelle extase attendrie, versant des larmes avec des prières[1].

Ce sentiment du pittoresque, qui est un des côtés par lesquels brille la littérature actuelle, et qui, inconnu avant ce siècle, est une véritable conquête de l'esprit moderne, revient souvent dans les œuvres de l'écrivain. On peut même dire que « la contemplation austère et sereine des merveilles de Dieu, » jointe au calme d'un homme qui regarde les orages assis sur la rive, est l'idéal qui domine chez lui.

On lui a reproché de s'arrêter là et de renfermer cet idéal dans des bornes qui ont paru étroites et égoïstes. On a trouvé que le voyageur Rouvière, *du Village*, gagnait peu moralement, et intellectuellement perdait beaucoup à renoncer à son existence aventureuse et libre pour se convertir à la vie routinière, et au terre-à-terre bourgeois des époux Dupuis, que par là il ne faisait guère autre chose que passer de l'égoïsme à un à l'égoïsme à trois. Il a semblé que l'absence de passions n'était pas la vie, et qu'éviter le combat n'était pas victoire, mais défection. Ces objections seraient justes, si tout ce

[1] Scènes et Comédie, *Dalila*.

Digitized by Google

qu'on a voulu voir dans *le Village* s'y trouvait réellement; mais il me semble qu'on a été au delà de la pensée de l'auteur en cherchant son idéal absolu dans l'intérieur des époux Dupuis. Que, moralement, ces vieilles gens, qui s'aiment et mènent une vie modeste et retirée en faisant un peu de bien, soient plus dans le vrai que Rouvière, qui a couru sans cesse après des jouissances nouvelles, sans que son existence prît racine sur aucun sol, ni ses affections dans aucun cœur ami, c'est ce qu'il faut bien admettre, et là, ce me semble, est toute la thèse de l'écrivain. Quant à la supériorité que le voyageur peut avoir sur eux par l'enthousiasme et la jeunesse de l'esprit, je ne pense pas que l'auteur cherche à la contester, sans quoi il mériterait, à son tour, le reproche que j'adressais plus haut à Musset, à propos de son matérialisme, de tuer la poésie par la poésie même, puisque *le Village* ne serait plus qu'un poétique plaidoyer en faveur du plus complet prosaïsme. Mais ce qu'il met d'ardentes et chaleureuses descriptions dans la bouche du voyageur Rouvière prouve qu'il lui donne une bonne part de ses sympathies, et il est à espérer que les époux Dupuis auront à gagner du côté de l'esprit, à son contact, comme il gagnera lui-même auprès d'eux du côté du cœur. Il faut remarquer, d'ailleurs, pour juger toute la pensée *du Village*, les aspirations vraiment élevées que l'écrivain prête à la vieille et simple provinciale vers la fin du proverbe. Et ici apparaît le vice véritable de l'œuvre, qui est dans la facture. La révélation du caractère de Mme Dupuis n'est nullement préparée, nullement amenée dans le cours de ce petit drame intime : il faut même dire qu'en raison du langage qu'elle a tenu au début du proverbe, elle est impossible, telle au moins que l'auteur la présente. Qu'en dépit de ce qu'elle a été d'abord, il nous la montre tout à fait grande par le cœur, rien de mieux; mais qu'après ses préoccupations sur M. Du Luc et Mme Le Rendu, son esprit se hausse au ton où il se place ensuite, qu'elle nous parle de « ces liens dont on ne sait le nombre et la force que le jour où ils se brisent, » de ces objets familiers qui ne peuvent plus être pour elle que « les ruines d'un bonheur mensonger, les débris d'une illusion, » voilà ce qui passe la mesure et affaiblit la vraisemblance de ce gracieux tableau. — Il en est de même de la conversion de Rouvière, trop brusque et trop complète après l'antipathie profonde qu'il a témoignée pour la pauvre provinciale. Dans tout cela, on sent trop la surprise ménagée, en même temps que les préoccupations de l'auteur qui craint de fatiguer l'attention du public, mettant dans les bornes resserrées d'un proverbe des sentiments dont le développement exigerait l'analyse, détaillée à loisir, du roman. Ces brusques revirements sont malheureusement communs chez l'écrivain, et un reproche de ce

Digitized by Google

genre peut être adressé au dénoûment de *Montjoye;* car, si les intentions sont toujours bonnes chez Octave Feuillet, l'exécution les trahit quelquefois.

Et s'il est, par exemple, un point sur lequel je chercherai chicane à l'auteur du *Village*, trouvant l'effet moral et littéraire au-dessous de sa bonne volonté, c'est en ce qui touche les cures merveilleuses qu'il fait des infidélités conjugales les plus caractérisées. Je sais qu'il est reçu partout et réglé qu'il faut admirer sans réserve la moralité et le tact de cette partie des œuvres d'Octave Feuillet, et il faut bien qu'il en soit ainsi pour que, lors de sa réception à l'Académie, M. Vitet n'ait eu, à cet égard, que des éloges à lui adresser, en dépit de l'usage qui veut qu'on mette à l'épreuve la patience du récipiendaire, et qu'on lui fasse expier l'honneur qu'on pense lui faire. Mais je ne puis m'associer à ce concours de louanges. L'auteur des proverbes *le Pour et le Contre* et *le Cheveu blanc* n'est pas d'ailleurs l'inventeur de ces sortes de petits drames intimes, qui frisent décemment l'adultère jusqu'au dernier mot, où tout s'arrange à l'édification du public, et dont le mérite, qui est toujours bien un peu de côtoyer le précipice, fait penser à ces exercices d'acrobates, qui perdraient presque tout intérêt sans l'émotion d'une chute possible. *Le Caprice*, qui reproduisait déjà, à cet égard, une pièce de l'ancien répertoire, intitulée *Heureusement*, est le type classique du genre; et, si j'ai loué ce proverbe sans réserve, en ce qui touche la vérité des sentiments et des caractères, sur le point qui nous occupe maintenant, celui de la portée morale de l'œuvre, Musset doit être partie au procès que je fais à son imitateur. Est-ce relever beaucoup le mariage, est-ce donner une grande satisfaction à ses intérêts moraux et guérir dignement ses blessures, que ramener le mari coupable, au moment où la toile va tomber, aux pieds de sa femme délaissée, le plus souvent parce qu'il vient d'être joué par sa maîtresse ou que sa femme a emprunté à quelque parure nouvelle un regain de beauté? Je ne sais quelles satisfactions d'amour-propre celle-ci peut trouver dans de pareils triomphes, ni quelles garanties sa confiance en l'avenir peut fonder sur eux; mais il me semble qu'en pareil cas c'est avec une juste prudence que l'auteur abaisse hâtivement la toile sur la conversion du mari. Dieu sait, en effet, si nous prenions la peine de la soulever, ce qui va se passer derrière, lorsqu'il est évident qu'ici la femme n'est qu'une nouvelle maîtresse qui sera oubliée comme les autres. La meilleure critique de ces proverbes, qu'on trouve moraux parce qu'un dénoûment brusqué y satisfait aux exigences de l'honneur conjugal, est dans le titre de l'œuvre que je citais plus haut et qui a servi de type à toutes les autres : il s'agit là d'une femme qui est sur le point de succomber, quand le

Digitized by Google

brusque retour de son mari la ramène au souvenir de ses devoirs, et la comédie se nomme *Heureusement*. Oui, heureusement, et bien heureusement pour l'auteur et le mari ; mais la morale pourrait trouver que cet *heureusement* touche de bien près à *malheureusement*. Dans toutes ces œuvres, la légèreté avec laquelle on trompe me fait douter de ce qu'il peut y avoir de sérieux dans le repentir. — Il y a dans *le Pour et le Contre* une parole qui se retourne contre la pensée morale du proverbe et rend peu édifiante la conversion de ce mari, qui fait honneur à sa femme des rebuts d'une aventurière. C'est ce mot du marquis à la marquise : « Vous êtes trop jolie pour être ma femme, savez-vous. » L'auteur a beau faire : il lui est difficile de concilier les allures de la régence avec les sévérités de la morale.

Qu'il me soit donc permis de ne pas m'extasier sur la portée et l'effet moral de ces proverbes de salon. Ceci dit, je reconnais volontiers que l'intention de l'auteur est franchement honnête, qu'il y a dans *le Pour et le Contre* des sentiments auxquels il faut pleinement s'associer, et que, si de telles œuvres sont peu concluantes, ce n'est pas du moins la bonne volonté qui y fait défaut. Il faudrait être injuste pour ne pas reconnaître, chez celui qui a écrit *Dalila*, *la Fée*, *l'Ermitage*, *la Crise*, et même *Rédemption*, une volonté presque constante d'enseigner le bien et de ne se pas écarter de la vérité morale et de l'ordre de choses régulier. Même *Rédemption*, ai-je dit : il me semble, en effet, que la hardiesse de la thèse, entachée d'hérésie morale, ne donne pas ici le dernier mot de l'auteur. *Rédemption* n'est pas, à proprement parler, la réhabilitation par l'amour ; car si l'amour y commence la réhabilitation, ce n'est pas lui qui doit l'achever : il est un acheminement vers le retour à l'ordre moral ; et, si l'on veut avoir la pensée entière de l'auteur, il faut prolonger l'œuvre au delà du moment où le rideau tombe. Une sorte de respect humain a empêché l'écrivain d'avoir jusqu'au bout le courage de son opinion ; mais il est clair que l'abbé Miller n'a pas fait sa dernière apparition dans l'existence de Madeleine. A cette rectitude morale, naïve et franche, si l'on joint la poésie d'une forme toujours soignée et la délicatesse des sentiments, on comprendra la faveur dont jouit Octave Feuillet auprès de cette moitié du genre humain qui demande moins à être frappée par des idées nouvelles, que doucement agitée par l'émotion. Et, il faut le reconnaître, l'auteur de *Dalila* a le sentiment très développé, l'émotion saisissante et profonde. Je connais, pour ma part, en littérature, peu de récits qui puissent se comparer, à cet égard, à celui de la mort de la jeune Marguerite, fait par Maurice dans *Rédemption*, qui emprunte au lieu de la scène une couleur de poésie allemande vraiment remarquable, et surtout à

Digitized by Google

celui que fait Carnioli, dans *Dalila*, lorsqu'il apprend à Roswein comment il entendit le vieux Sertorius jouant à sa fille mourante le fameux *Chant du Calvaire*, qu'il ne devait lui faire entendre que le jour de son mariage seulement. Ce récit, fait à celui dont l'abandon a tué la fille du musicien, prend une solennité et un effet dramatique des plus imposants. Je ne puis mieux le vanter qu'en en citant les derniers mots : « La jeune fille se réveilla et dit : Mon père, j'ai deux grâces à vous demander..... Souriez-moi d'abord ; — il essaya de sourire ! — Merci, reprit-elle; et maintenant jouez-moi le *Chant du Calvaire*. — Non, non, dit le bonhomme avec l'accent d'une gaieté poignante ; le jour de ton mariage, fillette..... L'enfant sourit en le regardant fixement : il baissa les yeux sans répliquer. D'un geste plein de douleur, il secoua ses cheveux blancs sur son front plus pâle que le marbre, et prit son archet..... J'entendis alors le *Chant du Calvaire*..... Le *Chant du Calvaire*, oui ! Pendant qu'il jouait, je voyais de grosses larmes tomber une à une sur ses pauvres mains amaigries et tremblantes..... Il pleurait ! Le bois et le cuivre pleuraient !.... Le médecin détournait les yeux..... et moi !.... L'enfant seule ne pleurait pas..... Elle n'avait plus de larmes !.... »

A la vérité, l'émotion, très profonde et très vraie chez Octave Feuillet, ne s'élève pas à cette ampleur de style et de pensée qu'elle rencontre chez l'auteur de *On ne badine pas avec l'Amour ;* mais l'effet n'en est pas moins meilleur et plus durable, parce qu'elle n'est pas, comme chez lui, suivie de ces doutes et de ces intermittences qui en diminuent en nous l'impression. Lorsque nous la ressentons, nous pouvons nous y livrer tout entiers sans la crainte de cette « pluie d'eau froide » dont parle Lamartine. Tout nous y porte et tout concourt à la produire. On sent que l'auteur y est de bonne foi et sans arrière-pensée, et ce n'est pas là un faible mérite en littérature. Il semble nous dire : « Vous pouvez pleurer, voyez mes larmes. » C'est ce que Musset ne fait presque jamais, mettant une sorte d'amour-propre à ne pas laisser voir qu'il pleure lui-même.

Les types, chez Octave Feuillet, ne sont pas généralement d'une originalité frappante ; mais ils sont étudiés avec soin, restent fidèles à eux-mêmes, et l'observation s'y fait sentir. Si la princesse Léonora n'est pas un type nouveau, du moins sa nature, à la fois intelligente, froide et vindicative, est très heureusement saisie par l'écrivain ; et la scène où, démasquée aux yeux de Roswein, il semble qu'elle n'ait plus aucune prise sur lui, et dans laquelle cependant elle trouve moyen de le tromper une dernière fois, est faite avec un art singulier ; nulle part, on peut le dire, Octave Feuillet ne s'est montré plus véritablement écrivain dramatique. — J'aime aussi le chevalier Carnioli, le personnage le plus saisissant du théâtre d'Octave Feuillet,

Digitized by Google

caractère vrai sous son aspect étrange et fantastique. Avec son fanatisme pour la musique, dont il s'est fait une foi et une religion, fanatisme qui le pousserait, au besoin, jusqu'au crime, il charme, il séduit, il entraîne; on l'aime, et l'on regrette de ne pas pouvoir l'estimer. Que de mots heureux et charmants n'échappe-t-il pas à son exaltation, à cette première représentation de *la Prise de Grenade*, où, à l'en croire lui-même, il est ivre! Un mot de lui résume sa théorie radicale sur le mariage en général et les motifs qu'il a de s'opposer à celui de Roswein : « Ignores-tu donc que le mariage est une de ces lois féroces de la nature qui absorbe l'individu pour conserver l'espèce? » Henriette lui répondrait qu'il supprime ainsi

Quelque *maëstrino* qui veut venir au monde.

Il en revient, du reste, plus loin; mais l'amour-propre l'empêche d'avouer qu'il s'est trompé : « En thèse générale, dit-il, j'avais raison; mais ton tempérament individuel a déjoué mes calculs. » Mais il est surtout une parole qui, dans la bouche de ce libertin habitué à vivre sans règles et sans entraves, n'en acquiert que plus de gravité et plus de poids, et qui renferme un aveu trop brusque et, en quelque sorte, trop involontaire, pour qu'on la taxe d'exagération, venant même de Carnioli; c'est celle qui lui est arrachée, vers la fin de *Dalila* : « Il y a un Dieu, Roswein, positivement. » Voilà un mot dont la simplicité produit un plus sûr effet que ces révolutions trop complètes dans leur instantanéité pour être vraisemblables, et dont l'auteur a souvent abusé. Comparez l'effet de cette parole à celui de la transformation féerique que subit le héros de *Montjoye*, qui vient moraliser si bien au dernier acte, lorsque, dans tous les autres, nous pouvions nous demander, à bon droit, s'il avait un cœur, et lorsque rien ne nous a fait voir les gradations qui ont pu amener en lui cette conversion absolue; vous avouerez qu'il y a plus d'enseignement dans cet éclair qui traverse l'âme de Carnioli, que dans cette lumière fausse et théâtrale qui inonde, à point nommé, celle de Montjoye. Pourquoi ne le dirais-je pas? Le mot de Carnioli, dans sa franche sobriété, est, à mon sens, un trait de génie.

Un caractère qu'Octave Feuillet a finement dessiné, et où il a rencontré une certaine satire et une observation heureuse, c'est celui de l'incrédule. Je parle ici du caractère de Jacobus de *la Partie de Dames* et d'un des aspects de celui de Rouvière. Je relèverai dans ces deux personnages deux traits entre lesquels un rapprochement se fait tout naturellement et qui me semblent marqués au coin d'une très juste observation. Il s'agit de la façon dont les hommes qui trouvent la foi bonne seulement pour les femmes, savent, quand ils le veulent, enseigner sur ce point et prêcher autrui. Voici d'abord

Digitized by Google

Rouvière : « Vous avez de la religion, Mme Dupuis, voici le moment de vous en souvenir..... Ce n'est pas tout que d'aller à l'église..... il ne faut pas songer uniquement à soi en ce monde. » Puis, ce sont les réflexions de Jacobus, quand Mme d'Ermel le quitte un moment, pour échanger quelques mots avec le curé du lieu, qui vient de la faire appeler : « Est-il séant, est-il convenable, je le demande, qu'un prêtre coure les champs à l'heure qu'il est, pour venir commérer dans une antichambre? Je suppose qu'un malheureux à l'agonie réclame soudain le ministère sacré de cet homme, il faudra donc courir du presbytère ici, et recourir d'ici au presbytère, tandis que cet infortuné, dans les angoisses d'une conscience tourmentée.... Mais quoi! il a pris son café, lui! et qu'importe le reste? » Voilà bien l'inconséquence des hommes, qui savent se servir de principes, que d'ailleurs ils se refusent à admettre, pour les jeter, comme arguments, à la tête de ceux qui s'y rattachent; nous voilà bien tous, théoriciens jugeant avec une sévérité inflexible la pratique d'autrui, quand notre intérêt n'est pas en jeu et que nous avons eu soin de nous mettre tout d'abord hors de cause.

Les caractères sympathiques abondent chez Octave Feuillet; mais ils manquent peut-être un peu de variété, en même temps qu'on peut leur reprocher parfois une perfection qui n'est pas de ce monde. Je voudrais un peu plus d'ombre à ces tableaux; car une trop constante lumière fatigue les yeux à la longue. Ainsi, dans l'*Urne* même, où nous voyons, dès l'abord, la marquise malmener assez rudement le meilleur des maris, tout finit par s'expliquer le mieux du monde, et sa dureté apparente se trouve n'être que le résultat d'un système de dissimulation employé par elle pour se mieux faire aimer du marquis qu'elle aime. Il faut avouer, du reste, qu'elle s'entend merveilleusement à dissimuler, et que, si elle ne nous affirmait hautement elle-même, à la fin du proverbe, « qu'elle jouait avec ses sentiments, » nous aurions quelque peine à le croire. Il y a, cependant, dans l'*Urne*, avec des détails charmants d'esprit et de finesse, une idée heureuse et juste, dans cette tendance que relève l'auteur, à idéaliser ceux qui ne sont plus, et dont on ne voit que les qualités, aux dépens de ceux qui restent, et dont on ne veut voir que les défauts, exagération d'un culte pieux qui n'est plus qu'une révoltante injustice.

Le paysan de l'Attique se fatiguait d'entendre toujours dire Aristide le Juste. J'avoue que je me lasse comme lui de voir Octave Feuillet nous présenter toujours des femmes mariées si accomplies. Leur vertu, dont l'auteur nous répond, car, en dépit des orages, nous savons qu'elle doit arriver au port *heureusement*, leur vertu est la moindre de leurs qualités. Quelle sûre intelligence!

Digitized by Google

Quelle vivacité d'esprit! Quel *brio* de paroles! Elles laissent à penser que les maris qui les négligent ne sont plus seulement des coupables, mais aussi des sots. Remarquez que, dans *le Caprice*, Musset n'avait donné à Mathilde ni un esprit ni une intelligence qui nous frappent : elle aime, voilà tout, et elle aime plus vivement qu'elle ne sait le dire. Mais Octave Feuillet a voulu combiner dans ses femmes mariées le double personnage de Mathilde et de Mme de Léry : il les a faites douces, bonnes, sensibles, raisonneuses, éloquentes et spirituelles, et les maris n'ont plus aucune raison pour les délaisser, à moins qu'ils n'en cherchent dans l'excès même de leur perfection. Je sais bien que l'auteur a une réponse prête : le marquis dans *le Pour et le Contre*, Fernand dans *le Cheveu blanc*, ne s'étaient jamais doutés du mérite de leurs femmes. Le premier, quand il voit Clotilde prête à lui tenir rigueur, voudrait « ignorer toujours quel cœur il a perdu, » et le second demande à sa femme « où elle a pris tous ces beaux raisonnements. » Mais cette idée, fort à la mode aujourd'hui, et que vous retrouverez dans cinquante romans et dans cent pièces de théâtre, m'a toujours paru plus ingénieuse que vraie, et j'ai peine à croire qu'après plusieurs années de mariage, on découvre un beau jour sa femme comme un navigateur découvre un continent.

Les veilles gens sont, à mon sens, plus heureusement tracés, parce que l'écrivain met moins de coquetterie à les parer. Mme d'Ermel, dans *la Partie de Dames*, la baronne et le général de *l'Ermitage* sont de ce nombre. Mais j'aime surtout le vieux Sertorius de *Dalila*. Nous l'avons vu parler à Roswein en homme de bien; ses conseils comme artiste ne sont pas moins dignes et moins sages : « Ne flatte le goût de la multitude que pour le redresser peu à peu. Tâche d'amener la foule dans le sanctuaire; mais surtout n'en sors jamais. » Voilà de nobles paroles! Il est difficile de mieux dire et impossible de mieux penser. — L'honnêteté aimable et souriante de ce vieillard, qui est à la fois un homme de mérite et un bonhomme, se reflète tout autour de lui, et la pure et douce figure de Marthe, qui, seulement esquissée par l'écrivain, emprunte à ce demi-jour un charme plus grand encore, saisit l'imagination et le cœur comme un type séduisant de la virginité.

Il ne faudrait pas chercher du vrai comique chez Octave Feuillet. Dans l'atmosphère un peu trop factice des salons où il se plaît à vivre, on sourit, mais on ne rit pas. Il est des gens, et je regrette qu'Octave Feuillet soit du nombre, qui se défendent de rire comme d'une chose grossière, s'étant fait de la distinction la loi et la règle suprême. Laissons aux gens du monde cette préoccupation puérile et cette recherche de qualités négatives; mais, comme écrivains,

Digitized by Google

n'oublions pas, en face des Homère, des Molière, des Shakespeare, que la littérature n'est jamais plus grande que quand elle va au peuple et qu'elle en vient. Quoi qu'il en soit, ce pli une fois pris par notre auteur, il lui serait difficile de revenir au comique franc et naturel, et peut-être d'ailleurs sa nature ne l'y portait-elle pas. *Alix*, par exemple, est un essai de satire qui veut être gai et n'est que lugubre, original et n'est qu'excentrique. Il y a, dans les caractères de conjurés, une observation ingénieuse et même un certain comique qui séduit d'abord : mais l'auteur les pousse à l'odieux et nous froisse en voulant nous faire rire.

Si j'ai cité cette œuvre, que j'aurais pu laisser dans l'ombre, c'est qu'elle marque une tendance singulière de l'écrivain à courir souvent après la bizarrerie des idées et l'excentricité de la forme, quand la nature le porte à exprimer des idées droites et simples dans une forme élég nte et pure, si ce n'est naturelle. On retrouve fréquemment dans son style un écho malheureux de Mme de Léry. La marquise de *l'Urne* parle de discours qui n'ont ni « queue, ni tête, ni pantoufles. » Clotilde, dans *le Cheveu blanc*, dit à son mari : « Epouser un mondain de votre *acabit*, un lion de votre robe..... » « Epouser la fille de Sertorius, s'écrie Carnioli, une fille rose! une espèce de Hollandaise, qui cultivera des tulipes dans ton cœur. » Ailleurs, c'est une emphase inexplicable. Roswein parle à Léonora de « la splendeur *sacrée* de son palais. » Puis vient la recherche dans l'expression. Pendant la représentation de son opéra, Roswein *vague* dans les rues Dans *l'Urne*, qui s'appelle, je ne sais pourquoi, *un pastel*, le marquis entre en faisant *volter* et pirouetter son cheval. Enfin, Mme d'Ermel appelle Jacobus un *cajoleux*. Pourquoi ces mots affectés, dont rien ne justifie l'emploi? Il me semble que Jacobus pourrait être un cajoleur, que Roswein pourrait errer dans les rues et le marquis faire tourner et pirouetter son cheval. Ces petites choses dénotent un désir trop évident de courir après l'originalité. Il n'est pas jusqu'aux plus graves pensées qu'Octave Feuillet n'ait voulu faire entrer dans la fantaisie, comme Musset l'avait fait après Shakespeare et Beaumarchais. Dans la plus légère de ses œuvres, *le Fruit défendu*, Corisanda s'écrie : « C'est un âge singulier que celui où nous vivons. Nous sommes tous agités et paresseux comme des gens qui vont se mettre en voyage. Le monde va-t-il finir? » Cette réflexion, tout juste intelligible, produit le plus singulier effet au milieu de ce proverbe aux allures légères. D'après tout cela, ne peut-on pas dire qu'Octave Feuillet est un classique que les romantiques empêchent de dormir?

Digitized by Google

IV

La belle chose qu'un radieux dimanche de printemps, alors que les bois, secouant la torpeur d'un long hiver, s'épanouissent en gerbes de verdure sous le ciel lumineux, et que les bandes d'artisans à la joie bruyante, les filles rieuses vêtues de rose et de blanc et les rêveurs solitaires, tous, jeunes et vieux, riches et pauvres, laissent loin derrière eux les murs enfumés de la ville morose et courent demander à la nature en fête quelques heures de poésie et de liberté ! Les cris de joie qui s'entre-croisent semblent la voix même des forêts qui saluent le retour du printemps. Les nuances bigarrées des étoffes légères ajoutent des fleurs animées à celles dont les prairies se recouvrent. Tout rit et chante, l'insecte sur le brin d'herbe, l'homme sous les grands chênes, et chaque être créé se baigne avec délices dans un soleil généreux. Que va-t-elle chercher dans les retraites mystérieuses des campagnes, cette foule qui s'échappe des cités aussi joyeusement que la séve, longtemps captive, s'échappe des bourgeons épanouis? Quoi? sinon un rêve éphémère de bonheur et le droit de sortir, non-seulement de ses noires maisons, mais de ses pensées mêmes et de la vie réelle et journalière? C'est cet oubli des maux et des soucis de chaque jour que la bienfaisante nature verse alors à tous, au poète dans la rêverie sous les allées sombres qui vont se perdant dans les lointains vaporeux, au vulgaire dans les ébats sous les tonnelles ou sur les rivières sillonnées de barques joyeuses. Un jour d'oubli, un jour de rêve, puis la nuit ramène à la ville tous les promeneurs épars, et le lendemain chacun reprend la chaîne interrompue des travaux, sévères, mais féconds, qui ont aussi leurs joies, âpres peut-être, mais créatrices.

Ce dimanche de printemps n'est-il pas l'image de la fantaisie, et n'intervient-elle pas, à côté d'une littérature plus sérieuse, comme celui-là au milieu des jours de travail, à titre de repos et de délassement? On sort un moment de la vie réelle, on rêve, on erre, on s'égare : cela est doux et bon ; et comment nier que cela réponde à un évident besoin de l'esprit? Mais il ne faut abuser ni du rêve, ni du délassement, et l'on doit se souvenir qu'un jour de repos suffit à plusieurs jours de travail. Je voudrais, je l'avoue, que la fantaisie envahît nos lettres un peu moins qu'elle ne le fait, aux dépens de la littérature rationnelle. Ce n'est pas que je veuille (et qui le voudrait?) revenir à l'austérité rigoureuse du XVIIe siècle, et à l'uniformité inflexible de sa loi littéraire. L'opinion commune ne comprenant pas alors qu'il est donné à certains hommes de réussir sans les règles,

Digitized by Google

tandis qu'ils ne sauraient rien créer avec elles, la majorité, en imposant ses tendances comme de véritables dogmes, put ainsi détruire en germe quelques rêveurs méconnus; et il est permis de croire que tel que, comme Quinault, nous raillons aujourd'hui sur la foi de Boileau, eût pu se faire justement admirer parmi nous, libre d'entraves dont la nature de son esprit ne pouvait s'accommoder. Mais, d'un autre côté, la grandeur de ce siècle éminemment national a prouvé du moins que les conditions d'ordre, de logique et de clarté n'étaient rien moins que des entraves pour le développement de l'esprit français. Voilà ce que nous oublions trop, tous voulant écrire sans règles et sans lois, lorsque la plupart auraient besoin, je ne dis plus de celles de la tradition, mais de celles que le tact et le bon sens de chacun devraient lui imposer à lui-même. Nous voulons que tous les jours soient des dimanches donnés à la promenade errante et à la rêverie, et nous négligeons le travail sévère et réfléchi, qui sème pour l'avenir. Chacun fait plus ou moins de la fantaisie, bien que ce genre soit réservé à de rares esprits, chez nous surtout, où, même sous la plume de Musset, il garde encore une certaine marque de son origine septentrionale.

Au théâtre, d'ailleurs, ce genre de littérature, fait bien plutôt pour la lecture silencieuse et recueillie, a peu à gagner et beaucoup à perdre. Les délicatesses de style et de sentiment s'évanouissent et se fondent souvent à passer par les lèvres des acteurs. Les caractères, qui saisissaient l'imagination dans le livre, s'effacent parfois à la lumière de la rampe comme les spectres de la nuit à la lumière du soleil. C'est un paysage fait pour la douceur du clair de lune, sur lequel on jette une lueur trop vive et trop crue. Qui de nous n'a éprouvé un désenchantement de ce genre à voir transporter sur la scène *Dalila*, *On ne badine pas avec l'Amour*, et même *Il ne faut jurer de rien?* Le charme d'une poésie aimée nous attire, et cette poésie, trop rêveuse pour la scène, est semblable à ce papillon aux couleurs brillantes, que des enfants poursuivent dans leurs jeux, et qui, saisi par eux, ne laisse entre leurs doigts que des débris informes et une grise poussière. — Il faut dire, du reste, que, lors même qu'il en serait autrement, et que toute la grâce du livre se retrouverait dans l'œuvre représentée, ce genre capricieux et fantasque ne devrait apparaître au théâtre que de temps à autre, la littérature dramatique ne pouvant se passer de mouvement et d'une certaine dose de réalisme. La fantaisie est un mets à servir parfois aux délicats : ce sera, si l'on veut, la friandise de l'esprit; mais on ne se lasse pas du pain, et l'on se lasserait des friandises.

JULES GUILLEMOT.

Digitized by Google

DE L'ÉDUCATION

A NOTRE ÉPOQUE

De l'Education, par M. DUPANLOUP, évêque d'Orléans et membre de l'Académie française. 1re série, 3 vol. in-12. Paris, Douniol.

Les termes éducation et instruction ont des sens fort différents. L'éducation s'adresse particulièrement à la volonté, l'instruction à l'intelligence. L'une a un objet pratique, l'autre un objet spéculatif. L'éducation forme le caractère, l'instruction rend habile. De là résulte directement, au jugement de plusieurs, l'infériorité réelle de notre époque : on est instruit, mais l'éducation est rare, le caractère au-dessous de l'esprit, la conscience souvent absente ou détériorée. On n'acquiert en effet une vertu qu'au moyen d'une longue habitude ; l'enseignement oral ne confère point la vertu, but essentiel de l'éducation : ce sont les actes dont on parle qui rendraient vertueux. L'Eglise catholique qui est vieille, discrète, très versée dans l'art de manier les âmes, prêchait peu quand elle exerçait en Europe la souveraineté politique et religieuse ; elle façonnait ses néophytes à ses doctrines à l'aide de pratiques nombreuses, continues, minutieuses. Elle officiait beaucoup et n'enseignait point ; ces sortes de leçons pénétraient chez l'homme d'une manière presque physique. Son exemple est suivi encore aujourd'hui sous des noms divers. Quand on veut discipliner un soldat, on ne lui fait pas de longs discours : on l'exerce ; quand on veut rompre quelqu'un aux affaires, on les lui fait pratiquer. L'intelligence est indépendante de la volonté. Dans l'éducation, c'est la volonté qu'il s'agit de fortifier et de diriger. On pourra toujours obtenir d'un jeune homme, par voie d'enseigne-

Digitized by Google

ment, des opinions héroïques, mais ce ne seront ni des livres ni de beaux discours qui obtiendront de lui une conduite conforme aux opinions qu'on lui aura données. M. Dupanloup entend les choses ainsi, sans les formuler d'une manière aussi péremptoire.

La théorie ne tient qu'une place secondaire dans son livre de *l'Education*. Cet ouvrage n'est à proprement parler qu'une méthode à l'usage des précepteurs de l'enfance. Ce caractère presque technique n'a pas été pour lui un élément de succès, si par succès on entend un grand retentissement. Il est plus utile que spécieux. On s'en sert sans paraître en apprécier pleinement le mérite ni l'autorité. Il doit sans doute le silence relatif dont il est l'objet à son aspect pédagogique. Il n'a pas ému les adversaires ordinaires de l'enseignement religieux, qui n'en soupçonnent pas l'efficacité redoutable à leur point de vue. Ce n'est pas une raison pour laisser passer un ouvrage de cette valeur sans essayer d'en déterminer l'influence probable et d'en faire connaître les doctrines.

I

On peut faire de l'ouvrage de M. Dupanloup deux parts très inégales : l'une traite des conditions générales de l'éducation commune, que l'auteur préfère à l'éducation privée ; l'autre renferme des instructions volumineuses destinées aux personnes vouées à l'enseignement. Il ne saurait être ici question que de la première, la seconde étant trop étendue, et n'ayant du reste qu'un intérêt spécial.

M. Dupanloup, à la recherche d'un motif plausible de refuser aux inspecteurs de l'Etat l'entrée des petits séminaires, trouve celui-ci : l'enseignement ecclésiastique, que vous voulez contrôler, ne se donne pas, il *s'inspire*. L'expression a de la profondeur. Il est vrai que l'éducation moderne, ou, si l'on veut, l'éducation laïque d'aujourd'hui, s'inspire également. On ne la reçoit pas, en effet, dans les écoles. Elle ne dépend ni d'un programme, ni d'un maître : c'est un souffle atmosphérique, un air que l'on respire, une condition du milieu où l'on vit, milieu industriel, hostile de fait ou étranger aux idées religieuses. Ce ne sont donc point les lois qu'il faut accuser, ni les agents préposés à leur exécution. M. Dupanloup reproche au ministre de l'instruction publique de n'oser pas s'appeler *ministre de l'éducation publique*. Il n'en a ni le devoir, ni le droit, ni le pouvoir. Ce serait de sa part nier d'un seul coup les titres de la famille, de la religion et des mœurs établies, sur la direction morale et intellectuelle de l'enfance. Ce serait reculer jusqu'à la Sparte de Lycur-

Digitized by Google

gue, jusqu'à la république de Platon. Les essais de ce genre ne peuvent avoir lieu que sur une échelle restreinte ou sur des terres vierges, sans alluvion historique ni civilisation préexistante. La règle est qu'on ne fait point d'éducation à coups de lois, qu'on ne reçoit pas d'éducation proprement dite dans les écoles, parce que l'éducation est un fait social, résultant des mœurs, des croyances, des intérêts multiples qu'il n'est donné à aucune force individuelle ou collective de changer en bien ni en mal, sinon progressivement.

Les établissements voués à l'enseignement sont des centres où l'on formule ces mœurs, ces croyances, ces intérêts, qui sont le fonds commun des idées publiques. On y aiguise les facultés ; on y développe l'attention sur des sujets fournis par la civilisation. D'initiative, il n'y en a pas et il ne saurait y en avoir, car ce serait un non-sens. De sorte que, malgré sa forme active, l'instruction est une chose essentiellement passive. L'instrument passif en nous, c'est l'entendement, la raison ; l'instrument actif, la volonté. Instruire la volonté est un fait religieux, étranger à l'enseignement moderne, qui n'a sur elle qu'une influence indirecte. Les querelles nées à propos de programmes n'ont donc qu'une valeur secondaire. La question est ailleurs ; elle se débat au sein même de la société, où les adversaires aux prises sont, d'une part, les intérêts moraux représentés par la tradition, et de l'autre, les intérêts positifs, qui disent représenter l'avenir et représentent à coup sûr le présent : on est toujours disposé à croire que le présent ne finira pas. Pourquoi dissimuler que les intérêts positifs ont en ce moment l'avantage ? la majorité numérique leur appartient avec ses haines accumulées, ses convoitises ardentes et parfois honteuses. La minorité conservatrice résiste ; elle procède par l'inertie. Ses principes ont conservé dans chaque cons ience une lueur décorée du nom de *préjugés* par ceux que l'existence de ces préjugés blesse comme un reproche ou comme une injure. Ces principes ont aussi conservé épars çà et là sur le sol des foyers incandescents où on les cultive avec dévouement et persévérance, sinon avec succès. Ces foyers sont de deux sortes : les uns sont des maisons religieuses, genre de serres où l'Eglise et les autres communions chrétiennes élèvent à une température qui est la leur de jeunes plantes à qui l'air extérieur rendra bientôt celle dont on essaye en vain de les garantir ; les autres sont les établissements où se donne l'enseignement classique.

Les maisons d'éducation religieuse sont le plus curieux échantillon qui ait survécu des institutions du passé dans notre pays, institutions dévastées depuis quat e siècles à l'envi par la politique et par la pensée. Un grand séminaire est un endroit où on ne se croirait pas au XIXe siècle. La langue usitée n'est pas la langue

Digitized by Google

française; les idées qui ont cours paraîtraient étranges à un quart de lieue; un homme initié à l'éducation moderne, transporté là pendant son sommeil, se supposerait, à son réveil, ailleurs qu'en Europe. Les visages sont différents, les conversations aussi; saint Thomas remplace Descartes; les auteurs en crédit sont les pères de l'Eglise ou leurs commentateurs; L'*Imitation* est le texte sur lequel on brode des sentiments et des systèmes qui sembleraient à plus d'un membre de l'Académie de médecine un signe évident d'aliénation mentale. Comme on le devine, les doctrines saint-simoniennes y sont ignorées; quand on prononce le nom de l'industrie, les lèvres se plissent; les intérêts positifs excitent un dédain qui, pour être platonique, est cependant réel; il s'agit des saints et de leurs œuvres, de la situation canonique de la sainte Vierge auprès du Très-Haut, du substratum ontologique; les échéances à payer sont des heures de bréviaire. Chantera-t-on la messe en rouge ou en blanc? question grave. Il y a des arguments pour et contre; on discute; on cite des autorités; le supérieur est obligé d'intervenir. Tout à l'heure, on ira s'enfoncer dans les arcanes de la casuistique sacrée, vivre dans un monde imaginaire, avec des personnages abstraits, éclairés par la foi d'une lumière surnaturelle et sereine; il plane en un mot sur les occupations quotidiennes un nuage mystique qui confère une valeur réelle aux visions les moins précises de l'extase religieuse. Par-dessus tout cela, on sent une odeur d'austérité douce qui émane de chaque objet. L'essentiel est de partager l'émotion qui règne. Ce séjour est le paradis ou l'enfer, suivant les dispositions qu'on y apporte. En définitive, c'est une oasis historique avec l'ascétisme méticuleux, les visions béates, le calme et la gaieté franche du Moyen-Age. Le soleil éclaire la scène de sa lumière mélancolique et qu'on dirait solitaire, tant il y a de silence et de recueillement dans ces asiles où l'empire des idées subsiste, où le bien est distinct de l'utile, où l'on cultive la volonté dans un esprit différent de l'esprit de lucre, où en un mot l'idéal a conservé de sincères adeptes. Il est vrai que, pour subir le charme du lieu, il faut être dépourvu d'ambition, indifférent aux espérances et aux luttes du monde réel. C'est un état social disparu, dont une épave végète obscurément entre quatre murs, sur une superficie de trois à quatre cents mètres carrés.

Eh bien, les établissements où l'on enseigne les lettres classiques ont une physionomie presque aussi étrange. Là encore, il règne du calme, du recueillement, une sorte de piété littéraire *sui generis*, attrayante, mais non exempte de quelque tristesse, car elle est isolée. Tous les travaux terrestres bruissent aux alentours, et les sciences naturelles frappent à la porte; elles envient à l'idéal, au vaincu des temps modernes, son dernier refuge. Entre le collége et le

Digitized by Google

séminaire existent des liens de parenté évidents. D'un côté comme de l'autre, on poursuit la vérité pour elle-même, on se prépare à bien vivre par l'examen et l'étude des actions et des pensées que la gloire ou la religion ont consacrées. Si au collége l'influence mystique est moins visible, moins austère, moins farouche, la volonté moins comprimée et l'intelligence plus libre dans ses allures, on y vit aussi de la spéculation, on cultive les idées pour elles-mêmes. Le culte grossier de la matière viendra assez tôt. En attendant, on rêve, on s'entretient le jour avec les grands hommes des temps antiques, et la nuit on les voit en songe; on étudie leurs maximes, l'imagination orne leur souvenir de ses prestiges enchantés, on se promet à soi-même de suivre leurs traces : ce sont les pères de l'église littéraire. Il ne s'agit pas d'acquérir à leur contact des connaissances positives, les connaissances positives sont le petit côté de l'instruction classique; il s'agit de se former à la réflexion, de s'initier à des mœurs élevées, d'habituer sa pensée à se reposer sur des objets dignes d'elle. La raison s'élabore ainsi; le cœur s'épure; le goût naît; on devient à son insu un homme distingué quelquefois, un honnête homme presque toujours. Après le sens moral, il n'y a plus que les lettres qui séparent l'homme des animaux, et les lettres ne sont en réalité qu'une manière d'étudier la philosophie morale contenue dans le chefs-d'œuvre qui sont l'objet de l'instruction classique.

Ce sont pourtant des bienfaits qui menacent de disparaître. On voudrait que l'enfance apprît à faire son chemin au sortir de ses langes. On ne veut plus qu'elle se trempe aux sources vives de la littérature ancienne et y puise des forces pour affronter la vie. Aux yeux de l'école utilitaire, et elle ne traduit que les impressions courantes de la bourgeoisie industrielle, les lettres nuisent. Le plus qu'il est permis d'attendre d'elles, c'est qu'elles ne détourneront point des travaux sérieux. Or, les travaux sérieux sont les travaux qui mènent à une situation pécuniaire. Elles disposent, dit-on, à l'ambition et à la paresse. On sait que l'ambition engendre le dégoût d'une condition régulière et conforme aux usages de la famille; la paresse résulte du mépris qu'inspirent des occupations considérées comme inférieures. De plus, l'instruction littéraire tend à dévoyer ceux qui la reçoivent, à leur faire contracter des habitudes spéculatives incompatibles avec les carrières industrielles et commerciales. Combien ne voit-on pas de jeunes gens pourvus d'une éducation complète tourner à la poésie ou à l'esprit d'aventure? Voilà, entre beaucoup d'autres, les reproches que nous entendons faire tous les jours à la culture littéraire.

Les bons esprits résistent encore à ce courant. Et puis on ne déracine pas en un jour des traditions invétérées. Néanmoins les

Digitized by Google

efforts tentés contre les langues anciennes vont croissant et la situation actuelle est celle-ci : si l'on excepte les établissements ecclésiastiques, où les études classiques et morales constituent une carrière modeste, mais enfin une carrière et les établissements laïques où l'on se prépare exclusivement au professorat ou à la magistrature, les écoles libres, comme celles qui ne le sont pas, sont en train de devenir des ateliers destinés à un apprentissage distinct, ne différant d'un apprentissage quelconque que par le rang ou la qualité du métier qu'on se propose de faire. On y étudie du grec et du latin précisément autant qu'il en faut pour obtenir un diplôme indispensable. On s'acharne sur un manuel. De plus, l'attention erre à la fois sur vingt sujets, on s'inquiète moins du fonds que du but à atteindre. Enfin la matière de l'enseignement est trop étendue; elle embrasse à peu près l'ensemble des connaissances humaines que, non content de vouloir étreindre en même temps, on prend à rebours, car on néglige maintenant les lois pour s'adonner aux faits, sous prétexte qu'on est positif, en d'autres termes empirique. Outre que cette méthode a pour effet direct de faire disparaître les idées générales, les seules essentielles, elle a l'inconvénient grave de spécialiser les études chaque jour davantage; plus on avance, plus le domaine des faits s'agrandit, plus aussi il est nécessaire de diviser. Cela présage pour bientôt la disparition des grandes études, quand même on resterait en possession des études littéraires. Chaque individu s'enfoncera dans une molécule scientifique assez avant pour ne rien distinguer en dehors de son atome. Ce résultat inévitable n'importe pas à ceux qui en espèrent une immense prospérité matérielle..... ils l'auront, ils l'ont déjà. Le vent souffle de ce côté de même que le succès. Dès aujourd'hui, les sciences naturelles qui servent de métaphysique au bien-être, ouvrent l'accès de toutes les carrières lucratives et honorées. Elles mènent à la fortune, par la fortune à la considération, par la considération au pouvoir : l'avenir est à elles. Pour ce qui est de la frugalité des mœurs, de l'ascétisme chrétien ou stoïque, ce sont choses que le monde actuel répudie d'instinct et de conduite.

La chute de l'enseignement classique n'est donc plus qu'une question de temps. Les sciences naturelles s'imposent désormais à l'Etat comme aux familles. Pour les empêcher d'exclure les lettres du programme des études, il ne faudrait pas seulement refaire le cerveau où elles ont pris racine et détruit toute végétation étrangère à elles-mêmes, il faudrait ruiner l'économie générale des intérêts. L'heure des richesses a sonné, que les sciences morales s'en aillent. Peut-être les richesses sont-elles l'automne des sociétés, le moment où elles mûrissent et s'apprêtent à entrer en hiver. Ce serait une

Digitized by Google

perspective désagréable; pourtant elle menace les promoteurs du progrès. Ils objectent qu'on est riche et que cela suffit; mais au IIIe siècle, Rome aussi était riche et se promettait d'être éternelle.

Quoi qu'il arrive, les amis de l'idéal ont une ressource suprême; ils s'appartiennent et ils peuvent s'envelopper dans leur manteau, afin de voir les choses venir.

> Suave, mari magno turbantibus æquora ventis,
> E terra magnum alterius spectare laborem.

D'ailleurs même, dans des circonstances pareilles, il y a place pour les exceptions. A d'autres époques aussi, époques de progrès, comme nous disons aujourd'hui, il s'est rencontré des hommes qui ont réagi contre les intérêts matériels qui emportaient tout autour d'eux. S'ils n'avaient point lutté contre le courant, ils ne seraient point illustres; on ne les distinguerait pas à travers les teintes grises de l'histoire. Quoi qu'on dise, ce sont ces hommes qui forment la tradition; c'est de les avoir pour ancêtres que l'humanité est fière, car elle tient d'eux ses titres de noblesse. Elle comprend que, dépouillée du génie, elle n'aurait ni passé à célébrer ni avenir à espérer. Cependant, ces grandeurs privilégiées ne touchent guère M. Dupanloup; il a souci de tout le monde. L'œuvre qui le préoccupe est l'éducation du plus grand nombre, et le spectacle qu'il a sous les yeux a de quoi l'affliger : « Les mains, dit-il, tombent à tous les habitants de la terre, par l'abattement et l'effroi. » Puis, il cite Leibnitz : « J'ai toujours pensé qu'on réformerait le genre humain si on réformait l'éducation de la jeunesse. » Le moment lui paraît critique; il n'y a plus d'hommes (*Hominem non habeo*, Johan, 5, 7), et il demande un grand homme. Mais un grand homme ne modifie pas les mœurs d'un continent, ne détourne pas les courants sociaux. Historiquement, il n'a jamais eu pour office que de formuler un état de choses latent, qu'il ne crée pas, mais qu'il découvre comme Colomb découvrit l'Amérique; il sert d'ouvrier à une œuvre qui s'accomplirait sans lui mais resterait obscure et sans nom s'il n'était là pour lui mettre une enseigne. « Tous les cœurs, continue M. Dupanloup, sont malades de tristesse, » et il estime sans doute qu'il est au pouvoir d'un homme d'y remédier du jour au lendemain. Il avoue qu'il n'y a pas une nation dans le monde dont on ne puisse dire : c'est une nation qui s'en va. Comment, en présence de ce mal uniforme, ne comprend-il pas l'utilité immense de l'éducation individuelle? Ce mal est en effet le résultat de l'empreinte commune en vertu de laquelle il n'existera bientôt plus, en Europe, qu'un homme à deux cents millions d'exemplaires. C'est le côté faible du livre que j'analyse; il n'est, à certains égards, que de l'empirisme doctrinal et ré-

Digitized by Google

glementaire. L'auteur a derrière lui une longue carrière d'expérience et de dévouement. Cette expérience est notoire, impossible à contester; mais M. Dupanloup se contente de ce qu'il a trouvé lui-même. L'innovation lui répugne ainsi que la théorie; il ne se tient pas toujours assez loin d'une école fort ancienne, « l'école autoritaire » dans l'Eglise comme dans les établissements laïques. Chez les uns, on s'imagine avoir fait un saint quand on a fait un sot; chez les autres, on imagine avoir un homme quand on possède un bachelier.

Le but de l'éducation n'est pas de créer une machine à prières ni un registre. On demande à un jeune homme qui a reçu une bonne éducation, un jugement sain, des sentiments élevés, en un mot, des facultés ayant acquis leur développement normal, de l'étendue, du ressort, de l'initiative, une âme qui soit un bon instrument prêt pour n'importe quelle circonstance. Le goût de M. Dupanloup pour le convenu, son respect des formes existantes, expliquent son aversion pour la personne et les doctrines de Rousseau. Certes, le citoyen de Genève n'est pas de ceux qu'on prend au mot; mais on aurait tort de juger de ses œuvres d'après la lettre seule; il est juste d'en rechercher le sens général. Entendu ainsi, *Emile* n'est pas un roman « effroyable. » Le mal y coudoie le bien à chaque pas; pourtant, en cherchant avec soin, on trouve qu'au fond Rousseau était doué d'une âme religieuse, en même temps que d'une haine partiale contre l'autorité. Il essaye péniblement d'inventer une méthode d'éducation en harmonie avec ses principes. Il serait exorbitant de prétendre qu'il a réussi. Chez lui, les idées fausses abondent; son imagination empiète sans cesse sur son jugement. Néanmoins, on ne saurait disconvenir qu'il n'y ait dans *Emile* un souffle nouveau et plein de séve. L'auteur entend que l'homme ne dépende que de son propre arbitre, que ses maîtres se contentent de guider et diriger ce libre arbitre. Ce n'est, en réalité, qu'une réédition du principe antique renouvelé par Luther, que le critérium du vrai c'est la conscience humaine. Rousseau, qui n'est pas érudit, ne précise pas; il n'expose sa doctrine que sous une forme littéraire, et son essai d'éducation aboutit à un singulier résultat. Le précepteur fait de son élève un menuisier, écart de plume que l'aristocratie du temps s'empressa d'admirer. On sait que tout le monde se mit au rabot, que Louis XVI, pour enchérir sur ses sujets, se fit serrurier, en disciple soumis du citoyen de Genève, dont les livres ne furent pas étrangers au dénoûment tragique de son règne. Ce n'est là que l'écorce de Rousseau. Cet homme, dont l'impiété n'est pas « grossière, » a célébré les bienfaits d'une éducation solitaire. Qu'elle ne soit possible que pour un petit nombre, il est difficile de le contester; mais il demeure que cette éducation est bonne, conforme aux données historiques, car le génie

Digitized by Google

a toujours fait son éducation lui-même, et le rêve de Rousseau est un rêve pratiqué par quiconque a exercé sur la terre un prestige souverain. M. Dupanloup serait peut-être étonné si on lui disait que les fidèles de l'Eglise primitive, en allant au désert, n'avaient en vue que de réaliser le plan réédité par Rousseau. Après avoir retourné la question, il restera toujours ceci, que le problème à résoudre est de former des caractères qui ne soient pas frappés au même coin, ce à quoi on n'arrive pas avec un règlement unique, un enseignement uniforme et des pratiques communes. On confectionne par ce procédé des mécaniques très perfectionnées, prêtes à entrer dans n'importe quel engrenage, mais pas d'individualités pensant conformément aux données d'une intelligence personnelle, et agissant d'accord avec les intérêts d'une conscience également personnelle.

Je le répète, ce principe n'est applicable qu'au petit nombre; pour le grand nombre, l'enseignement en commun reste le mieux approprié. Cet enseignement a de plus des avantages de plusieurs genres, dont il importe de tenir compte. La vie de collége est utile aux enfants, parce qu'elle les sépare de leur famille et leur apprend de bonne heure à s'appuyer sur eux-mêmes. Il est vrai qu'on paye cher cet avantage. Privé des soins maternels dès son âge tendre et des affections qui se développent à l'ombre du foyer domestique, le jeune homme trop souvent entrera dans le monde, sans bienveillance, sans esprit de famille. Cette prévision n'effraye personne aujourd'hui, où les facultés affectives sont considérées comme un obstacle, où l'idéal de l'homme fort est l'indifférence. A l'affection d'homme à homme, on a substitué l'affection collective, qu'on appelle humanité; il n'est pas dangereux d'être affecté de cette maladie; elle n'empêche pas de faire son chemin : elle y servirait au besoin. Quant à la pitié vraie, à la commisération, qui étaient jadis des vertus publiques, elles n'existent plus en réalité que pour les maux physiques. On s'inquiète de celui qui manque de pain; il ne vient aujourd'hui à l'idée de personne qu'on puisse manquer d'autre chose, de bonheur, par exemple, ou d'amitié. A qui s'en prendre de cette sécheresse de cœur, sinon à l'éducation? On est triste, le siècle est sombre. Pourquoi? Parce que le travail trop continu pèse sur ceux qu'il touche de sa lourde main, parce que la métaphysique du travail, je veux dire la science, a proscrit l'imagination la grande fascinatrice de la vie. Le moyen âge était gai; on mangeait peu; on parlait moins de produire, mais on aimait et l'on rêvait; le mysticisme et l'amour consolaient de la détresse physique. Ce sont ces deux choses qui sont absentes de l'éducation moderne et qu'il faudrait y faire rentrer.

Digitized by Google

II

D'accord avec les traditions reçues, M. Dupanloup admet deux éducations différentes et nécessaires à chacun : l'éducation essentielle et l'éducation professionnelle. De fait, il existe une instruction essentielle et une instruction professionnelle, ce qu'il est nécessaire de ne pas confondre avec l'éducation essentielle et l'éducation professionnelle. Ces deux éducations sont des accessoires dus à l'expérience. On ne peut pas avancer qu'il y ait un enseignement ayant pour objet de les procurer, sinon d'une manière indirecte. En effet, quiconque se livre à des études littéraires ou historiques reçoit une éducation essentielle. L'étude d'une langue ou d'une littérature constitue un travail mixte, susceptible de s'appeler éducation. Il s'adresse en même temps à l'intelligence et à la volonté ; il instruit et il forme le caractère, ou du moins des convictions. C'est qu'une langue est pour ainsi dire la photographie des idées d'un peuple ; elle en reproduit les mœurs, l'histoire et les intérêts. Sous les formes du langage se cache la pensée à laquelle il sert de vêtement. On ne parvient à s'approprier un idiome que par l'acquisition des idées de ceux qui le parlent. Voilà pourquoi l'étude des langues est depuis longtemps l'objet fondamental d'une éducation distinguée. Je parle surtout des langues anciennes, puisque les langues modernes n'ont, chez la plupart de ceux qui les apprennent de nos jours, qu'une utilité commerciale. On en cherche le sens usuel, on ne se soucie pas du sens littéraire, car il s'agit de lire ou d'écrire une lettre d'affaires, de comprendre un commis ou d'en être compris.

En dehors des langues, il n'y a que les sciences historiques qui puissent fournir autre chose que de l'instruction pure. Depuis un demi-siècle, elles ont pris dans l'enseignement public une influence heureuse et inattendue. Il y a lieu d'espérer que cette influence n'est qu'à son début. Quoi qu'on fasse désormais, la tradition nous déborde. Il le fallait sans doute pour remplacer les mœurs, la foi religieuse, la philosophie absentes. Bien que les actes des morts ne soient que de la cendre froide, ils ont le privilége de passionner l'esprit : ce sont les parchemins du genre humain. On veut en avoir la clef, acquérir à leur contact une expérience utile, et puis ils sont le reflet de nos propres pensées. Ce qui existe est leur résultat. On leur doit tout : le langage, les mœurs, les idées, tout ce par quoi l'on vit. D'autre part, ils ont l'avantage d'être un roman vrai, beaucoup plus dramatique qu'une fiction, car l'imagination est au-dessous de la réalité.

Digitized by Google

Ce qui donne d'ailleurs aux études historiques leur cachet original et profondément intéressant, c'est que leur objet n'est exclusivement que l'inventaire des actes de la faculté par laquelle l'homme est un être moral ; le libre arbitre qui le fait tel est une vertu de la volonté. L'intelligence n'est pas une faculté morale : ses données sont nécessaires. Elle n'est grande qu'unie à la volonté, dont elle est la femme, une épouse obéissante. Quand elle n'est pas unie à la volonté, elle est une courtisane. Il n'y a point de honte qu'elle n'ait eu à porter. Elle souffre tous les jougs, passive et corrompue. La volonté seule est dans chacun l'élément qui réagit, fait naître les tempêtes intérieures, et, en définitive, règle le jeu des événements. Etudier l'histoire, est donc être moral. A ce point de vue, l'avenir n'est pas dépourvu d'espérance; l'histoire gagne du terrain. Jusqu'ici, le passé avait été pour la plupart un jeu de hasard ; on en ignorait le sens. On sent aujourd'hui un souffle ardent remuer sous cette écorce factice que les chroniqueurs ont fabriquée ; ce souffle est l'action éternelle de Dieu parmi nous. L'histoire n'est qu'un traité de la Providence, écrit par elle-même. Ce sera d'ici à peu, avec les langues qui n'en sont qu'un côté, le terrain de l'éducation essentielle. On soupçonne déjà qu'il en est le fonds commun, la source du savoir moral, un guide et une espérance. A notre époque d'égoïsme douloureux, l'histoire est encore un refuge ; elle console de l'insuccès par le spectacle de l'instabilité qui préside aux œuvres les plus colossales de la force. Elle a du reste un champ si vaste, qu'il suffit aux spéculations de tout le monde et peut servir de rendez-vous aux esprits les plus opposés. La posséder est au besoin une fortune, car elle dédommage de n'être rien, et c'est à ce titre qu'elle est surtout nécessaire à l'éducation. L'éducation digne de ce nom n'est pas en effet un instrument, elle est surtout un but ; elle enseigne à se suffire à soi-même, à se contenter de ce qu'on a. Si ce principe prévalait, il épargnerait souvent des catastrophes et, dans tous les cas, adoucirait des maux que l'ambition déçue est impuissante à panser. De fait, un homme qui ne la possède pas ne sera, quoi qu'il arrive, qu'un homme médiocre, un instrument dans la main d'autrui. C'est par elle qu'on acquiert la propriété de sa personne. Or, Descartes considérait la persuasion où l'on est que, quoi qu'il advienne, on reste maître de soi, comme une ressource pouvant tenir lieu de toutes les autres dans les circonstances les plus extrêmes.

Nous naissons tous dans un coin de l'espace et du temps, coin sans perspective. L'homme n'a sur les animaux que deux avantages : un organisme supérieur, acquis laborieusement par ses ancêtres, et la faculté du souvenir. L'histoire est la donnée du souvenir. L'organisme, créé en dehors d'elle, se divise en deux groupes de pouvoirs,

Digitized by Google

dont chaque groupe peut être, au détriment de l'autre, enrichi par l'éducation. Ces deux groupes de pouvoirs sont les facultés affectives et les facultés rationnelles. La culture des facultés affectives par les études essentielles que je viens d'indiquer, fait poète, éloquent, législateur, artiste, inspiré; confère le bonheur, la gloire, et, à leur défaut, l'honnêteté. La culture des facultés rationnelles est l'objet de l'enseignement professionnel. Elle éclaire, crée des besoins physiques et y pourvoit. Elle n'élève pas, elle constate. Les nécessités de la civilisation ont amené un immense développement des facultés rationnelles. De sorte que, dans l'état actuel des choses, ce sont les pouvoirs affectifs de l'âme qui ont besoin d'un développement particulier, afin de se trouver en équilibre. Leur importance paraît telle, que c'est par eux que l'éducation commence ; c'est l'œuvre de la famille. Les livres ne viennent qu'après la famille et ne la suppléent pas. Les maîtres accrédités en matière d'éducation conseillent même de n'avoir recours aux livres que tard ; ils préfèrent les habitudes contractées de bonne heure, un enseignement oral fréquent. Ils ajoutent que la parole ne suffit pas, que l'éducation du premier âge surtout se prend par tous les sens, et non pas seulement par le sens de l'ouïe. Ils préconisent volontiers l'éducation champêtre donnée par la nature elle-même à l'époque de son épanouissement annuel. Les villes ne prêtent pas à cette éducation première, l'hiver non plus. Les jours de fête qu'offre l'année suffiraient cependant si l'on savait en profiter; mais cet enseignement naturel et poétique est d'ordinaire l'effet du hasard. Il n'est le choix que de quelques-uns, en dépit des conseils du savoir ou même du génie. Quand on y a recours, on n'a même en vue, souvent, que l'hygiène, tant l'éducation morale et intellectuelle est négligée aujourd'hui. On accuse l'enfance d'être paresseuse, et on oublie de l'intéresser à ne l'être point. Agir sur elle par voie d'autorité est un moyen dangereux, propre à briser d'avance les ressorts précieux de la volonté. On ne deviendra pourtant un homme qu'à la condition expresse de l'avoir conservée intacte. Les études précoces ont un autre inconvénient selon Rousseau, qui met ici le doigt sur une vérité palpable : on ennuie les enfants avec des rudiments; on jette à plaisir sur leur adolescence un voile d'amertume dont ils éprouveront plus tard le contre-coup, outre qu'on les ploie de force à un labeur fatal à leur développement spontané. Ils sont déjà tristes à vingt ans, sortent d'un moule uniforme. Ils ont terminé depuis longtemps la plupart leur éducation essentielle, qu'on leur a donnée factice, et puisée à des sources frelatées.

On ne peut pas appeler l'éducation qu'on reçoit généralement à cet âge une éducation essentielle. Car au delà de quelques idées pratiques sur les caractères principaux de la vérité et de l'erreur, du

Digitized by Google

bien et du mal, principes que le temps préciserait, il faudrait mettre à leur disposition les éléments d'une large initiative. La méthode en usage consiste précisément à retrancher d'abord cette initiative. Et puis par éducation essentielle, on n'entend pas l'acquisition d'idées générales, c'est-à-dire d'une métaphysique intellectuelle et morale, de cadres vides où viendront ensuite se grouper les faits, qui sont les simples soldats de l'ordre spirituel; on entend la connaissance des intérêts utiles à chacun. La fin qu'on se propose est de pouvoir tirer son épingle du jeu, quoi qu'il advienne. En d'autres termes, l'éducation essentielle tend à devenir chaque jour davantage un coup d'œil rapide jeté sur l'ensemble des professions à embrasser, une comparaison de métiers, une pesée préliminaire des profits à faire, puis cette introduction finie, l'éducation professionnelle commence.

On divise les professions en deux classes : l'une, qui n'a pas de nom collectif, comprend les professions agricoles, ouvrières, industrielles et commerciales; l'autre se compose des professions dites libérales. Les professions de la première catégorie ont pour office de satisfaire aux besoins matériels de l'homme, les professions libérales de le gouverner. M. Dupanloup n'admet pas qu'il puisse y avoir un genre de professions qui ne soit pas libéral. L'éducation ayant pour objet direct d'élever, *libère* d'une ignorance chaque fois qu'elle exerce une action quelconque. Mais ce n'est là qu'une querelle de mots. Il est évident que l'origine du classement des professions en libérales et non libérales remonte à une époque où il y avait en Europe des esclaves et des hommes libres, les esclaves exerçant les professions non libérales, et ne recevant pas d'éducation libérale, bien qu'ils reçussent une éducation professionnelle nécessaire à l'exercice de leur métier. Le langage a changé, mais l'objet du langage demeure. L'Evangile confond le maître et l'esclave dans une fraternité commune; cependant, comme les occupations qui précédaient la réforme du langage ont survécu à cette réforme, et comme ce sont elles qui qualifient légitimement les professions, tout se réduit à une question de rhétorique. Le droit canon, que M. Dupanloup ne fait pas intervenir, divise les travaux en deux classes : servile, libérale. Le droit canon a le mérite de la franchise au moins; il maintient une situation conforme à la nature des choses, c'est-à-dire qu'il proclame le travail pensant une occupation supérieure, donne à la réflexion solitaire le rang qu'elle mérite parmi les moyens que l'homme possède de s'élever à la connaissance des vérités morales. Par contre, il met au second rang le labeur matériel, qui subvient aux besoins du corps, mais attache l'homme à la glèbe et le soumet au joug physique des éléments.

Digitized by Google

III

L'éducation devant être en rapport avec la condition du sujet qui la reçoit, offre nécessairement les mêmes variétés que les conditions sociales. Bien qu'il ne soit pas aisé d'assigner un rang aux conditions, on a contracté l'habitude de les diviser en trois groupes qui n'expriment qu'imparfaitement la vérité. De là trois genres d'éducation, primaire, moyenne, supérieure. Par éducation primaire, M. Dupanloup ne veut pas qualifier celle qui se donne, mais celle qu'on devrait donner; il cite à ce propos les paroles d'un homme d'Etat contemporain : « Toutes les destinées de notre avenir sont dans les mains des curés de campagne et des maîtres d'école, » ce qui n'est pas tout à fait exact, car l'homme d'Etat oublie la famille et les mœurs publiques, circonstances dignes à coup sûr d'une mention honorable. M. Dupanloup est du reste heureux de l'opinion qu'on vient de voir émettre; elle lui permet de considérer la loi de 1833 sur l'instruction primaire comme une œuvre infernale, ce qui n'est pas précisément un éloge pour M. Guizot, son confrère à l'Académie française. Il n'entrevoit de ressources contre la loi de 1833 que dans l'armée, la magistrature et l'Eglise, faibles remparts, car « il y a un moment où tout effort deviendra vain. » Le mal tient, suivant lui, à l'importance morale de l'instituteur primaire comparée à l'infériorité de sa position matérielle. Cette dernière est telle qu'elle ne peut que l'aigrir, en faire un mécontent, *un ennemi nécessaire*. On objectera à M. Dupanloup que l'instituteur primaire n'a pas le monopole de la haine. Il n'est en effet qu'un accident d'une situation grave; il y a un demi-million d'hommes en France à qui leur éducation confère le droit d'être ambitieux et qui n'ont pas de perspective devant eux. A qui s'en prendre sinon à l'instruction qu'ils ont reçue? Au lieu de faire de l'éducation un moyen d'être content de ce qu'on est, on en a voulu faire un levier, un instrument, un bâton de voyage, une profession. Le mal est que cet apprentissage n'a pas d'objet, car il n'y a pas de carrière au bout. Il existe de par le monde une école de rhéteurs jouissant d'un immense crédit, dont la voix sonore a l'habitude de vanter à tout hasard le bénéfice de l'instruction, comme moyen de parvenir. Cela n'est pas vrai; on allume des passions qu'il n'est au pouvoir de personne de satisfaire. Il y a sinon de la duplicité, au moins une inadvertance coupable à demander à un jeune homme tout ou partie de sa jeunesse, quand on n'a pas de salaire à lui offrir après. Pourquoi ne pas se taire, et laisser aux familles la responsa-

Digitized by Google

bilité de leur décision? Provoquer comme on fait chaque matin des espérances que l'événement changera en désespoir, est un tort dont ceux qui en ont souffert comprendront la gravité. L'instituteur primaire est une des victimes de l'éducation de notre temps. On sent que M. Dupanloup lui reproche d'être le concurrent du prêtre, et il trouve à ce sujet dans M. Thiers un auxiliaire inattendu. L'ancien président du conseil écrivait en effet en 1848 — ici la date est significative — : « J'ai souvent habité la campagne et visité les villages voisins, et, selon ma coutume, je tâchais de m'y instruire et de faire une enquête sur toutes les choses qui pouvaient m'intéresser, je tâchais de voir et d'entretenir tour à tour le curé, le maire, le maître d'école, les fermiers, les ouvriers. Eh bien! je trouvais là un curé : sa position est à peu près la même que celle du maître d'école, guère plus riche, position, c'est le moins qu'on puisse dire, très modeste et très abandonnée. Eh bien! malgré tout cela, je ne le trouvais pas mécontent; je le trouvais résigné, paisible. Il me recevait sans tristesse et causait gaiement avec moi; quant au maître d'école, toujours je l'ai trouvé mécontent. Son visage, ses paroles, tout était triste et presqu'irrité. Et la raison de tout cela, c'est que le prêtre se résigne; le laïque ne se résigne pas. Le prêtre se résigne; il a son ministère, sa messe, ses livres, quelques amis; le maître d'école n'a rien. » Pourquoi le maître d'école n'a-t-il rien? Parce qu'il n'a pas d'éducation morale; matériellement, il a presque autant que le prêtre; il a même de plus que le prêtre une famille; mais, je le répète, le maître d'école n'a que de l'instruction; le prêtre a de l'éducation. Là est le secret de la résignation de l'un et du mécontentement chronique de l'autre. L'instruction est un ustensile pour travailler, un instrument sans vertu propre; l'éducation est un but, une récompense; elle tient lieu de fortune, de rang, quelquefois du nécessaire. D'autre part, le maître d'école exerce une profession dure, peu rétribuée. Souvent cette profession n'est pour lui qu'un pis-aller, qu'il accepte à défaut de mieux. Le prêtre est arrivé; il vit et n'attend rien. Son ministère a un caractère plus élevé; il n'enseigne pas à compter de l'argent, à lire une facture, il enseigne à être honnête, à croire, espérer, être bon. Le maître d'école a pour objet de son enseignement l'utile; le prêtre la vertu. Cela met une distance énorme entre leurs fonctions et la considération qu'elles procurent. Indépendamment de ce désavantage, comme on vient de voir, le maître d'école manque de littérature, d'histoire. Ses études n'ont pas eu de saveur : c'est une grammaire qui parle. Il est souvent étranger aux sentiments religieux, quand il n'y est pas hostile. Cela explique la tristesse de sa vie et la stérilité morale de son enseignement; mais il serait injuste de faire peser sur lui la responsabilité d'un mal dont notre temps tout

Digitized by Google

entier est le complice. J'ai avancé plus haut que l'instruction rend habile mais pas honnête, qu'elle s'adresse à l'intelligence et point à la volonté. La statistique est d'accord avec la spéculation pour le démontrer : « La classe qui a reçu l'instruction primaire commet, toute proportion gardée, plus de crimes que la classe qui n'a reçu aucune instruction [1]. » « Nous sommes forcés d'avouer, dit M. Ch. Dupin, que la parfaite ignorance s'allie à la moindre proportion des crimes contre les personnes, et que l'instruction supérieure l'emporte sur toutes les autres par la multiplicité des crimes. » Est-ce à dire qu'il faille supprimer l'instruction? Non certes. On ne renonce pas à l'usage d'un instrument merveilleux parce qu'il peut être mal employé; mais il faudrait se bien persuader qu'on ne le met pas impunément à la disposition du premier venu, et surtout ne pas imaginer qu'on est honnête parce qu'on est instruit, présomption pourtant fort accréditée particulièrement chez les soi-disant adeptes du progrès, qui confondent volontiers avoir des mœurs avec avoir de l'instruction. L'instruction, de sa nature, est indifférente au bien et au mal; elle est une lumière, rien de plus; elle intéresse l'intelligence et point la volonté; elle éclaire, mais elle n'a jamais empêché personne d'être vil. S'il est donc utile et bon de lui laisser le plus vaste champ possible, il est également bon et utile de mettre à portée de ceux qui la reçoivent des préservatifs énergiques contre la tentation d'en abuser. Ces préservatifs, ce n'est pas dans la prospérité matérielle qu'on les trouvera. Notre temps, fier de son opulence, de ses chemins de fer, de sa vapeur et autres merveilles à lui propres, n'aime pas à considérer certains côtés de la civilisation actuelle. Pourtant M. Dupanloup ne lui déguise point la vérité. « Né au sein de cette nuit désastreuse, dit-il, l'enfant de nos ateliers et de nos campagnes croît dans un oubli profond du ciel..... Voyez-le errer par les rues de nos grandes villes ou dans les villages civilisés que traversent nos grandes routes, que respecte-t-il? Qui a l'œil plus impudent et plus effronté que lui? » Si l'on espère faire des honnêtes gens avec de pareilles créatures, en leur apprenant à lire, écrire et compter, on commet une erreur grave. Ils liront des livres obscènes, ils écriront parfois des faux, et ils essayeront de compter l'argent de quiconque ne les verra pas ouvrir son secrétaire. Un enfant élevé de cette façon a, suivant l'auteur, de quoi faire peur dès son bas âge : « Le nom redoutable de Dieu, il ne l'entend répéter souvent autour de lui qu'au milieu des blasphèmes..... L'enfer saura bien lui envoyer quelque grossier précepteur qui lui dira que Dieu n'est qu'un

[1] Fayet, *Statistique de* 1833-1841 (Rapport communiqué à l'Académie des sciences morales le 23 septembre 1843.)

Digitized by Google

vain nom, le ciel une chimère, la conscience un préjugé..... » Ce portrait n'est pas flatté, mais l'original existe ; il n'est arrivé à personne de n'en avoir pas vu plusieurs exemplaires. M. Dupanloup feint de croire que « ces bons frères des écoles chrétiennes » suffiraient à refaire l'enfance. Ce serait plutôt la famille qu'il faudrait refaire, à qui il faudrait rendre la foi morale absente de chaque foyer, car c'est sous le toit paternel que l'enfant puise ses idées, ses habitudes, son caractère. Il n'y a d'école efficace que la famille. Toutes celles qu'on essayera de construire en dehors d'elle ne seront bonnes qu'au point de vue de l'instruction pure. L'éducation ne peut pas être l'objet d'un enseignement spéculatif, car elle est pratique de son essence ; on l'acquiert comme un métier ou un art quelconque, par des actes fréquents.

M. Dupanloup attribue à l'éducation primaire deux périodes, l'une où l'enfant reçoit l'éducation maternelle, et une seconde destinée à lui fournir les connaissances que requiert sa condition. L'auteur ne veut qu'on le soumette à aucun apprentissage avant l'âge de douze ans ; l'oubli de cette maxime serait une exploitation digne d'être flétrie. Durant cette première période, il est bon que la religion exerce sur l'enfant une influence non interrompue ; elle veillera sur lui conjointement avec la mère, ou à défaut de mère, avec la *Salle d'asile*, et encore la *Crèche*, établissements providentiels créés pour atténuer les maux immenses que les envahissements de l'industrie font peser de notre temps sur la famille. Sans condamner l'enseignement laïque, M. Dupanloup s'applique à faire ressortir l'utilité des congrégations religieuses, ayant mission de distribuer l'éducation primaire aux enfants du peuple. Le couronnement de cette période de l'éducation primaire est la première communion, qui est pour ainsi dire le baccalauréat ès-lettres de l'enseignement religieux. La première communion donne par la foi les bienfaits qu'une grande éducation littéraire donne par l'étude. M. Dupanloup esquisse avec complaisance la silhouette de l'enfant à ce moment solennel, à l'entrée de l'adolescence, de la réalité qui vient derrière les rêves encore chauds d'un âge heureux, parce qu'il est innocent. Il est désagréable de penser que cette créature céleste est une hypothèse, le fruit d'une imagination élevée, abondante, un idéal assez différent de l'être prosaïque qu'il a été donné à tout le monde de voir.

Ici, le poète de l'éducation primaire émet une idée digne d'être signalée : il professe que l'enfant appartenant à une condition inférieure a droit non-seulement à l'éducation primaire, mais en quelque sorte à une éducation secondaire, voire même supérieure. Cela tient à sa manière d'envisager les caractères généraux de l'éducation essentielle. Pour lui, l'éducation primaire correspond à un âge de la

Digitized by Google

vie, l'éducation secondaire à un âge suivant, et enfin, l'éducation supérieure à un troisième âge. Quiconque arrive à la virilité mérite de recevoir une éducation virile. L'éducation secondaire de l'ouvrier consistera surtout dans l'acquisition des vertus que procurent le travail, l'économie, l'obéissance. Ici encore, afin d'obtenir un résultat satisfaisant, M. Dupanloup a recours à ses infatigables frères, il rêve à leur intention des écoles d'adultes, des ateliers comme il en existe en Savoie, en Suisse, en Allemagne, dans le Tyrol et ailleurs. Le sujet prêterait à de longues observations si c'était le lieu. Quoi qu'on fasse, on n'empêchera pas les agglomérations nombreuses d'être pour les mœurs et la famille un danger inévitable. M. Dupanloup applique au surplus à cette éducation sa formule sacramentelle : *Le respect pour tous*, ce qui est une allusion indirecte à l'idée citée plus haut, que l'éducation ne se donne pas, mais s'inspire.

IV

Par éducation première, moyenne, supérieure, il faut entendre l'acquisition et le développement des connaissances et des vertus propres aux conditions différentes. Il importe à chacun d'être au niveau exact de ses devoirs. Les déclamations de ceux qui, n'étant rien par l'intelligence ni par le cœur, parlent sans cesse d'abaisser l'éducation à leur taille utilitaire, ne convaincront point la nature impassible comme la nécessité dont elle est le verbe. L'éducation d'un jeune homme appelé à une carrière industrielle ou artistique ne saurait donc être celle d'un ouvrier. Il lui faut, outre une conscience plus élevée, car il exercera sur autrui une part quelconque d'autorité, il lui faut, dis-je, des connaissances plus étendues, des notions scientifiques, inutiles à quiconque travaille de ses mains, et n'a pas d'associations d'idées à former; il a besoin d'ailleurs d'une certaine hauteur d'esprit et de caractère, afin de pouvoir dominer son objet. Cet objet est considérable : c'est la nature physique tout entière avec ses lois, ses richesses, sa fécondité inépuisable. « Je ne suis pas de ceux, dit Bossuet, qui font un grand état des connaissances humaines. » Par connaissances humaines, Bossuet a soin d'expliquer qu'il s'agit de connaissances scientifiques. « Et je confesse néanmoins, continue-t-il, que je ne puis considérer sans admiration ces merveilleuses découvertes qu'a faites la science pour pénétrer dans la nature, ni tant de belles inventions que l'art a faites pour l'accommoder à notre usage. » Il est vrai que Bossuet a des correctifs à son admiration : « Qui ne voit

Digitized by Google

que toute la nature conjurée ensemble n'est pas capable d'éteindre un si beau rayon, cette partie de nous-mêmes, de notre être qui porte un caractère si noble de la puissance divine qui le soutient, et qu'ainsi notre âme, supérieure au monde et à toutes les vertus qui le composent, n'a rien à craindre que de son auteur? » Depuis le XVIIe siècle, l'industrie est devenue une religion. Il est naturel de penser que Bossuet en eût été de nos jours l'adversaire décidé. Peut-être même n'eût-il pas avoué les paroles suivantes échappées à la plume de M. Dupanloup : « C'est par lui (le commerce) que l'équité, que la bonne foi, la franchise, la justice sévère, l'économie, le travail et toutes les vertus fortes et secourables peuvent et doivent s'entretenir parmi les hommes. » On n'est pas plus conciliant. L'auteur prodigue aux arts les mêmes éloges qu'à l'industrie et au commerce. Selon lui, s'ils diffèrent des sciences et des lettres en ce qu'ils produisent des ouvrages sensibles et matériels, ils n'en sont pas moins dignes de la plus haute estime, soit qu'ils travaillent à l'imitation du beau, soit qu'ils aient pour fin l'acquisition de l'utile. Le beau physique et l'utile n'ont pas constamment été honorés du suffrage de l'Eglise. Mais il ne me sied pas d'avertir un évêque en pareille matière; il appellerait Bossuet au secours : Bossuet a l'habitude de lui venir en aide dans les conjonctures difficiles.

De l'importance croissante de l'industrie, du commerce et des arts dans la société, M. Dupanloup conclut qu'il est nécessaire de donner aux classes industrielles, commerçantes et artistiques, une éducation convenable à leur rang et à leur influence. On ne saurait méconnaître ni ce rang ni cette influence, mais ce n'est pas une raison de plaider en faveur de la cause saint-simonienne ni de tout accorder à l'argent que Jésus-Christ oppose à Dieu, c'est-à-dire à l'idéal : « On ne peut servir deux maîtres, dit-il, Dieu et l'argent. » A propos des classes moyennes, M. Dupanloup s'élève jusqu'au lyrisme : « La classe moyenne remplit les conseils municipaux, règne dans nos cités comme dans nos bourgades, et y décide des choses les plus importantes, des intérêts les plus élevés, matériels, religieux et moraux; on la retrouve nombreuse et puissante dans nos conseils généraux; elle forme encore toute la milice nationale, ou du moins la conduit; en un mot, partout elle agit, elle pense, elle parle, elle veut, elle délibère, elle commande. » Au surplus, l'auteur ne se plaît à faire ressortir l'extrême importance de la classe moyenne dans la société, que pour justifier la sollicitude apportée par lui à vouloir lui procurer une forte éducation. Il veut qu'elle soit éclairée de toutes les lumières « d'une éducation intelligente et dévouée. » Il déclare qu'elle n'a pas besoin d'une haute éducation littéraire. Elle n'est pourtant inutile à personne, car son effet propre

Digitized by Google

est de rendre moral, ou du moins, à défaut de mœurs, de fournir des convenances. Quoi qu'on dise, l'industriel a besoin d'autre chose que de jugement et de procédés ; l'artiste, qui n'a que le sens du beau restera médiocre. Qu'est-ce que le dessin, l'architecture, l'école des beaux-arts et l'imitation des maîtres feront de lui, sans histoire, sans poésie, sans haute littérature, sans inspiration religieuse ? Un manœuvre, tout au plus un artisan distingué. M. Dupanloup émet cependant le vœu que l'éducation industrielle, commerciale et artistique, parvienne à « la haute éducation ; » il se fonde sur ce que tout le monde, en France, peut aujourd'hui arriver à tout. Il y aurait bien une autre raison à invoquer : une grande éducation n'est pas précisément bonne parce qu'on peut arriver à une position élevée, elle l'est surtout parce qu'elle améliore l'individu. Etre un homme supérieur est une excellente chose en soi, indépendamment des avantages que confère la supériorité. On perd trop souvent de vue, même quand on est M. Dupanloup, que l'homme existe pour lui-même et non pour autrui, que le but de la vie c'est nous-mêmes et non la cité, monstre collectif auquel les anciens ont sacrifié l'individu, comme si le bonheur public ne se composait pas de joies privées, et pouvait être compatible avec la gêne universelle qui naît de l'obligation de ne pas vivre pour soi. Une cause d'infériorité générale de l'éducation vient de ce que les précepteurs de la jeunesse se préoccupent exclusivement de la communauté. Quand on élève un homme, on ne devrait avoir en vue que lui-même ; il n'est pas destiné à être un instrument public. Son but, sur la terre, est de s'appartenir le mieux possible, d'avoir une individualité à son usage personnel.

Mais il existe dans chaque condition sociale un petit nombre de sujets privilégiés qu'on ne saurait, sans injustice et sans préjudice pour le bien de tous, laisser à leur place. M. Dupanloup conseille de cultiver les dispositions naturelles de quiconque mérite qu'on le distingue. Tel enfant dont on aura envie de faire un négociant ou un banquier ne se contentera peut-être pas de ce rôle ; il voudra être un homme politique, député, ministre, et il le sera. Il importe qu'il soit préparé à cette carrière exceptionnelle. M. Dupanloup n'exige pas que le futur député sache la métaphysique, « qui traite des choses les plus générales et les plus immatérielles, » ni la rhétorique, « qui fait parler éloquemment, » ni la poétique, « qui fait parler divinement et comme si on était inspiré, » suivant l'expression de Bossuet ; mais il est nécessaire qu'il connaisse la grammaire générale, qui donne l'intelligence de la langue qu'on parle ; la logique, ou art de penser ; qu'il ait des notions de philosophie morale, d'histoire, de droit public, d'économie politique, car il pourra devenir légis-

Digitized by Google

lateur. Il devra également avoir pratiqué les sciences : la géométrie, la mécanique, l'astronomie, la physique, la géologie, l'histoire naturellé, la physiologie même. L'hygiène est nécessaire à tous. Les idées modernes ont exercé une action puissante sur l'esprit de M. Dupanloup : il recommande avec insistance l'étude des matières premières de l'industrie, telles que le coton, la soie, les bois de teinture, les sucres, les cafés, etc. Il a un goût prononcé pour les langues vivantes, l'histoire et la géographie commerciales. Un fort enseignegnement religieux doit assaisonner ce qui précède.

Mais, après ce panégyrique de l'industrie, du commerce, des arts et de ceux qui les cultivent, l'auteur se ravise : il remarque que l'industrie et le commerce sont en décadence ; il parle des vertus qui leur sont propres. Il ne voit plus ces vieilles familles dont l'activité, la patience et la probité étaient proverbiales. C'étaient là les grands chemins par où jadis on allait à la fortune. Depuis, on a substitué des chemins de fer aux routes ordinaires; il s'agit d'aller plus vite. Les arts sont dans le même cas que le commerce : « La vertu est leur viatique, dit-il ; sans elle, ils manquent d'inspiration et ne sont plus qu'un instrument de dépravation publique. » M. Dupanloup termine en déclarant insuffisante l'organisation actuelle de l'enseignement industriel ; il n'entrevoit de remède que dans un remaniement général de l'enseignement professionnel. « Il ne s'agit pas de substituer l'éducation professionnelle à l'éducation classique, dit-il après M. Saint-Marc Girardin, une de ses autorités ordinaires, mais de mettre à côté de l'éducation classique l'éducation professionnelle ; il faut que les études varient comme les professions et les conditions correspondantes. » Il ne remarque pas que, depuis soixante-dix ans, on ne fait pas autre chose en France, que les sciences, ou, en d'autres termes, l'enseignement professionnel, envahissent peu à peu les écoles, au détriment des lettres. L'école positiviste, pour qui l'utile est le but suprême, non-seulement de l'éducation, mais de la vie, ne demande pas davantage. Annexer à chacun des établissements de l'Etat un enseignement professionnel en concurrence avec l'enseignement classique est le but qu'elle poursuit. On a pu croire un instant ce but atteint; sa réalisation avait reçu le nom pittoresque de *bifurcation*. Le résultat de cet essai fut déplorable à ce point, que les auteurs de l'entreprise eux-mêmes durent y renoncer, car il devint de suite évident que tronquer les études littéraires équivalait à les supprimer. En effet, s'arrêter à mi-chemin dans l'étude des langues anciennes serait non-seulement renoncer à recueillir le fruit de longues années de travail, mais proclamer que l'étude des langues anciennes est une gymnastique bonne pour des enfants, inutile dans la vie réelle, et à laquelle on a hâte de se dérober. Or, personne

Digitized by Google

n'ignore qu'on acquiert peu en matière de linguistique jusqu'à ce que l'on ait acquis tout. La science des termes de la syntaxe n'est qu'un préliminaire, la tâche matérielle n'ayant de prix qu'à la condition expresse d'aller plus loin. Abandonner l'œuvre quand on n'en possède que les matériaux serait avoir réuni des moellons destinés à construire un monument qui n'existera pas. De sorte que, mettre un enseignement professionnel à côté de l'enseignement littéraire, ne saurait produire qu'un résultat : annuler l'enseignement littéraire. L'enseignement professionnel lui-même en souffrirait ; il serait tenu en échec continuel par l'autre. « Il y a dans nos classes, objecte M. Saint-Marc Girardin, beaucoup de jeunes gens auxquels ne convient pas l'enseignement littéraire. » Eh bien, renvoyez-les ; qu'ils aillent dans les écoles spéciales se préparer à une carrière industrielle ou commerciale. Il ne faut pas que les fruits secs de l'enseignement littéraire servent de prétexte pour le détruire. Pourquoi ne pas appeler, au surplus, le fait par son nom, et reconnaître que ces jeunes gens n'ayant pas de disposition à devenir des hommes distingués, il importe assez peu de les négliger ? En réalité, le fait a lieu partout. Quiconque a passé par les bancs d'un collége ou d'un lycée se souvient de ce groupe assez nombreux dont le professeur ne prend pas la peine de s'occuper. Quelques-uns peuvent avoir des aptitudes différentes, aptitudes d'un genre moins élevé, qu'il leur est permis d'aller cultiver ailleurs dans des établissements spéciaux, sans qu'il faille désorganiser pour eux l'économie des études. M. Dupanloup voudrait que l'enseignement professionnel se développât indéfiniment. Son programme [1] mérite à plus d'un titre d'être lu. De sa part, il était au moins inattendu. Il est identique à celui de l'école positiviste. Comme atténuation, il conseille de le faire appliquer par « ces bons frères » toujours. Il espère donc que « ces précieux établissements » se multiplieront comme les pains du désert. Je m'abstiendrai de formuler le même vœu. L'élan qui pousse notre époque, avec une ardeur croissante, vers quoi que ce soit de ce qui peut activer la production matérielle semble suffire aux exigences de la situation. Peut-être vaudrait-il autant laisser pour guide à chacun l'aiguillon de sa propre convoitise.

V

Les professions ne suffisent pas dans la société ; elles en sont des rouages nécessaires, mais l'homme a des besoins en dehors d'elles

[1] T. I, p. 282.

Digitized by Google

et de leurs produits. Quand on a rempli son devoir de citoyen, de père de famille surtout, d'agent utile enfin, on sent au fond de soi-même un vide. Ce vide a plus d'un nom; le sentiment qu'il fait naître est connu sous le nom générique d'ennui. On sait que l'ennui est une maladie endémique chez les peuples civilisés, qu'il est proportionnel au degré de bien-être physique où l'on est arrivé; il est célèbre en Angleterre sous la dénomination de *spleen*. Il n'est pas inconnu sur le continent, où depuis cinquante ans il a causé des ravages et conduit au suicide ou à des maux non moins terribles, pour n'être pas aussi violents, des multitudes d'infortunés que la statistique est impuissante à compter. Chacun est doué, contre cette maladie, d'une arme défensive que l'on définit comme on veut : sens religieux, sens moral, sens de l'infini, imagination, et, sous une forme moins usitée, facultés affectives. Si, comme à certaines périodes historiques, la vie contemplative était l'état normal d'aujourd'hui, le sens immatériel serait satisfait : l'ennui s'en irait du monde, et le suicide disparaîtrait. Il est certain qu'on serait en butte à d'autres inconvénients : l'équilibre entre l'âme et le corps est difficile à maintenir. Quoi qu'il en soit, les mœurs religieuses n'existent plus, et le vide qu'elles ont laissé se fait sentir au fond de chaque conscience moderne. Le combler est donné à peu. La plupart essayent, pour y arriver, de beaucoup d'expédients vulgaires; il est rare qu'ils réussissent. Le meilleur remède contre ce mal est encore la grande éducation littéraire, qui nous met en communication avec l'élite de ces hommes inspirés qui sont l'honneur et la tradition de l'humanité. Cette éducation ne donne pas le génie ni même le talent, mais elle nous apprend à connaître le génie et le talent : c'est, pour ainsi dire, de l'érudition en matière morale. La lumière qu'on acquiert ressemble à celle de la lune : c'est une lumière d'emprunt, mais elle suffit à jeter quelques lueurs dans cette nuit opaque à travers laquelle voyagent péniblement les multitudes. Acquérir une aptitude quelconque à juger du talent et entrevoir quelque chose dans les horizons ouverts au génie, c'est être *humaniste*, un mot vieux dans notre langue, comme dans les études littéraires, et qui a, ainsi que le remarque M. Dupanloup, une signification heureuse.

La haute éducation littéraire a la double utilité d'être un bienfait pour ceux qui la reçoivent, et une illustration pour le pays auquel ils appartiennent. Elle donne à ceux qui la reçoivent pleine possession d'eux-mêmes. Ce n'est pas une médiocre fortune de s'appartenir, de ne dépendre que de sa volonté ou de son intelligence. Cette fortune ennoblit quiconque en a le privilége; elle ennoblit également ceux qui l'entourent. Il est honorable pour une ville d'avoir été le berceau d'un homme de génie; elle se glorifie de même d'avoir pro-

Digitized by Google

duit, ne fût-ce qu'un professeur de mérite. L'un et l'autre satisfont son amour-propre, lui servent d'ornement ; plus tard, ils seront ses titres de noblesse. Elle se loue d'avance dans leur personne, se mire dans leur image. L'idiome dans lequel ils ont parlé ou écrit en acquiert de la renommée, se propage avec leur nom. Les langues ne passent à la postérité que par la plume des grands écrivains. Souvent une nation n'a que sa langue à transmettre, et cela suffit à la rendre immortelle. La langue est le cachet propre d'une nationalité ; parler cette langue avec autorité équivaut à faire de l'histoire. Il n'est donc pas étonnant que le génie littéraire soit honoré : les nations s'honorent elles-mêmes en lui. On mesure d'ordinaire leur grandeur sur celle de leurs écrivains. L'éducation littéraire qui provoque à ce résultat diffère de l'éducation scientifique. L'éducation scientifique n'est pas un enseignement supérieur. Il y en a bien un que l'on qualifie ainsi, mais il n'est pas la haute éducation intellectuelle. La haute éducation intellectuelle s'entend toujours d'un enseignement littéraire, ou, si l'on aime mieux, d'un enseignement moral. La différence profonde qui sépare le haut enseignement littéraire du haut enseignement scientifique consiste en ceci, que l'enseignement littéraire a trait au jeu historique des facultés humaines dans la société, tandis que l'enseignement scientifique n'étudie que les propriétés des corps ou de la matière brute. De là découle logiquement l'influence fort inégale des deux enseignements : l'enseignement littéraire s'occupe de l'homme lui-même, l'enseignement scientifique de la nature extérieure. Le premier est pour chacun une étude personnelle, le second n'a qu'un intérêt d'utilité ou de curiosité. Leurs résultats n'ont d'ailleurs point d'analogie ; l'enseignement scientifique, ayant pour but de créer ou d'analyser des produits, n'est plus de nos jours qu'un art estimable au seul point de vue de la richesse ou de la santé. Il faut excepter un petit nombre de savants spéculatifs pour qui la nature est une énigme à chercher, qui en étudient les lois pour elles-mêmes, les formulent, inventent ou transforment des sciences tout entières, profession ingrate s'il en fut, mais dont les sentiers ne sont pas encombrés. D'ordinaire, les sciences naturelles ne préoccupent personne au delà du gain qu'elles promettent. L'intérêt qu'elles inspirent est en raison directe de l'utilité qu'on en retire. Il en est autrement des hautes études littéraires. Leur objet propre est l'imagination et la volonté. Or, c'est d'imagination et de volonté que l'on vit. Les sciences expérimentales sont les lieux communs de la vie pratique. Les événements politiques, religieux et littéraires ont seuls le droit de nous passionner longtemps, parce qu'ils ressortent des mœurs et déterminent nos convictions et nos pensées habituelles.

Digitized by Google

L'étude approfondie des langues et des littératures grecque et latine a été jusqu'ici la forme intellectuelle de la haute éducation. La langue et les lettres nationales elles-mêmes ne viennent qu'après; il n'est pas rare aujourd'hui de voir contester l'utilité des langues anciennes. Si l'on ne contestait que l'utilité du grec et du latin comme études philologiques, il n'y aurait pas lieu d'être trop ému. A la rigueur, ce ne sont point deux langues mortes qui peuvent contenir des principes permanents d'une haute éducation littéraire. Ces principes varient avec les âges : il n'y a point de forme qui soit éternelle. C'est en ce sens que l'introduction des études historiques dans le programme de l'enseignement moderne a déjà commencé une révolution. Elle déplace la matière des études, tend à ne plus faire considérer la langue latine et la langue grecque comme les seuls idiomes propres à développer le cœur et l'entendement. L'avénement des études historiques constate la réalisation d'un fait grave, l'abandon du préjugé qui, jusqu'à notre époque, avait circonscrit l'espace sur lequel pouvaient se mouvoir les idées. On admet maintenant que le génie et la vertu ne sont pas le privilége d'un climat ni d'une contrée. Le résultat acquis par ce travail souterrain est, dès aujourd'hui, considérable. Mais ce n'est pas au profit de cette doctrine que les ennemis des études classiques attaquent ce qui existe, ou du moins n'est pas encore tout à fait mort. Ce sont les études littéraires qui les offusquent, qu'ils considèrent comme inutiles ou nuisibles. Ils objectent qu'il est inutile de lire Platon pour devenir agent de change, ce qui est incontestable. Ils prétendent que la lecture des poètes et des orateurs antiques rend léger, dispose à la paresse, fait avorter les qualités solides du jugement, en un mot, s'oppose à ce que l'on soit un homme sérieux; on sait qu'un homme sérieux est un homme qui compte bien. Ils n'osent encore professer ouvertement qu'il n'existe pour eux que des intérêts : l'aveu effaroucherait trop. Ils ont recours à un biais menant au même but : ils disent qu'il n'y a rien en dehors de la science, en d'autres termes, hors de l'examen physique des corps. Ils sous-entendent que le moral est un préjugé, ils voudraient qu'on n'en parlât point. Je le répète, ils ne nient point l'idéal d'une manière ostensible ; ils le méprisent, en ont pitié, le pardonnent aux enfants et s'étonnent quand ils voient un homme fait en garder une parcelle au fond de sa conscience. Ce sont les héritiers du baron d'Holbach et de Cabanis, mais la franchise n'étant pas leur vertu de prédilection, on peut être sûr qu'ils ne mettront pas cette enseigne à leur doctrine; il leur suffit d'être des *gens positifs*. De sorte que les langues grecque et latine, étant inutiles à la production industrielle et scientifique, ne sont plus qu'un haillon dont le temps doit faire justice. Ils ne s'opposeraient

Digitized by Google

point à ce qu'on substituât aux langues anciennes une ou plusieurs langues vivantes, et voici pourquoi : les langues vivantes serviraient aux transactions commerciales ; car il ne faut pas imaginer que par langues vivantes ils entendent les littératures qu'elles recouvrent. Ils parlent de la connaissance matérielle de ces langues ; ils veulent qu'on en sache et qu'on en parle les termes : l'écorce leur suffit. A côté des langues vivantes, ils demandent qu'on place les sciences naturelles, peu de mathématiques pures : ce sont des sciences spéculatives dont ils ne prisent que les applications possibles. Ce qu'ils rêvent pour remplacer les langues anciennes et la philosophie, c'est de l'histoire naturelle à profusion, de la physique expérimentale et de la chimie. Ces trois dernières sciences formeraient une trinité scientifique qui remplacerait l'autre avec avantage.

L'ensemble et la persévérance apportée à propager ces doctrines en amènent graduellement, quoi qu'on fasse, la mise en œuvre. Il est, dès aujourd'hui, permis de prévoir le jour de leur triomphe définitif. Aussi bien, suivant Saint-Simon, « manger c'est prier » et l'application du programme positiviste servira d'introduction efficace à cette prière tout à fait saint-simonienne. M. Dupanloup suppose la crise terminée : « Les intérêts matériels, dit-il, ont acquis parmi nous tant de prépondérance, et ont été, un moment du moins, si dominants et si forts, qu'il n'y avait rien de plus commun que d'entendre contester la nécessité de l'éducation classique. » L'air a changé, mais la chanson reste. Il serait curieux de savoir, en effet, ce que l'on entend par enseignement professionnel, sinon la substitution lente du programme positiviste à l'enseignement classique. Sans doute, il importe que chacun acquière les notions qui concernent spécialement la carrière à laquelle il se destine ; la question n'est pas là. Personne ne conteste la nécessité de l'enseignement professionnel, pourvu qu'il vienne après l'éducation essentielle. L'école positiviste demande provisoirement qu'on fasse aller les deux éducations de pair. Cette condition obtenue, car ce n'est qu'une étape, elle demandera à être dispensée de l'éducation littéraire. Il vaut bien mieux aller au but que se propose l'enfant par le chemin le plus court, qui est la ligne droite. Les lettres n'y mènent pas : elles sont une véritable école buissonnière, elles distraient, elles font rêver, donnent de l'ambition.

Notre auteur glisse à dessein sur ce sujet, il craint de s'engager sur un terrain scabreux, il aspire au surplus à la confiance des familles industrielles, dont il désirerait avec ardeur voir diriger l'éducation par l'Eglise ; il se contente de qualifier les doctrines positivistes « d'étranges, » il procède par insinuation, et s'applique à mettre dans un jour éclatant les bienfaits de la haute éducation lit-

Digitized by Google

téraire, même au point de vue du savoir-faire, car elle fait connaître les hommes, et apprend à se servir d'eux. Les classes dirigeantes de la société lui doivent les vertus sociales et religieuses qu'il leur est nécessaire de posséder, celles qui protégent et font fleurir les mœurs, qui inspirent le dévouement civil et le courage politique. Les connaissances générales fécondent d'ailleurs les connaissances particulières; le moindre défaut de l'enseignement positiviste serait d'ôter à ses victimes les idées générales sans lesquelles on est toujours un homme médiocre et un maigre spéculateur. M. Dupanloup remarque avec raison qu'il n'y a que les adeptes des sciences morales et littéraires qui puissent exercer dans leur pays une influence directrice, « profonde et universelle. » Ce sont, en effet, des philosophes, des historiens, des orateurs, voire des romanciers, qui mènent le monde et créent l'opinion, de nos jours comme aux époques les plus florissantes de l'histoire. Voilà qui explique comment il arrive que l'Académie française, quoique dépourvue d'autorité légale, jouit chez nous d'un prestige qui s'étend même à l'ordre politique. Pourquoi la magistrature et l'ordre des avocats ont-ils une influence si décisive sur les affaires de chaque jour? Parce que ce sont des hommes lettrés, qu'ils s'occupent de sciences morales. A côté d'eux, la médecine ne joue qu'un rôle effacé, quoiqu'elle ait un personnel nombreux et instruit. Elle professe, elle écrit, elle dispose de la vie et de la mort physiques; pourtant elle a une renommée secondaire. La cause de cette différence est aisée à deviner : la médecine traite le corps, elle est étrangère à l'idéal, à la politique, aux événements qui intéressent les mœurs.

Il est bon d'ailleurs que les esprits élevés aient un terrain commun où ils puissent se retrouver et s'entendre à une certaine hauteur. Et puis, les classes élevées, bien qu'elles soient « comme la tête et le cœur » d'un Etat, n'ont pas de profession déterminée; elles sont plus haut que les professions, « dans un horizon plus étendu, » où elles respirent un air plus pur. Il importe à l'honneur et aussi à la félicité du genre humain « que ceux qui sont les chefs et les fils aînés des nations se rencontrent et s'expliquent sur les intérêts généraux de l'humanité, » but auquel conduit la haute éducation. La culture littéraire semble même provoquer le développement des intérêts scientifiques et matériels. Le génie scientifique peut s'allier quelquefois, comme chez Pascal et Descartes, à une très grande hauteur d'esprit, bien qu'en lui-même il comporte peu l'épanouissement des pouvoirs mystiques de l'âme. De nos jours, les sciences appliquées et l'essor de la production industrielle coïncidèrent avec une merveilleuse fécondité du génie littéraire, dont le caractère et l'effet sont de surexciter autour de lui toutes les effusions de la

Digitized by Google

pensée. Il en serait différemment que l'éducation classique n'en serait pas moins nécessaire : l'homme ne vit pas seulement de pain, dit l'Evangile. « Faut-il attacher l'humanité tout entière à la glèbe? » demande l'évêque d'Orléans. Il est encore un autre argument qu'il invoque au profit de l'éducation libérale, argument d'une originalité saisissante : il reproche aux sciences naturelles d'être les fourches caudines de l'intelligence, d'avoir pour résultat le nivellement universel des esprits. En effet, leurs données sont uniformes. Condamner tout le monde à prendre cet uniforme serait forcer tous les esprits à recevoir la même empreinte, tuer d'un seul coup le principe de toute initiative intellectuelle, violer le cachet mis par la nature à chaque individu à qui elle a voulu donner une personnalité distincte. Les sciences tendent d'une manière nécessaire à frapper au même coin quiconque s'adonne à elles, en un mot, à détruire l'humanité, puisque leur succès absolu n'en laisserait qu'un spécimen unique.

Cette considération paraîtra décisive. L'auteur mérite d'être cité textuellement : « Faut-il donc enfin tailler au mètre toutes les puissances du génie de l'homme, tous les fils les plus glorieux de l'humanité, comme une forêt coupée partout à la même hauteur, et où l'œil ne découvre plus ces grandes et nobles tiges, ces beaux arbres protecteurs de la terre, qui sont l'honneur du sol par la force de leur tronc, par l'étendue de leurs rameaux, par la richesse et la fraîcheur de leur feuillage, et dont la superbe tête se dore et s'illumine magnifiquement aux rayons du soleil? » Le positivisme objecte que cela fait de l'ombre ; il a pour maxime que les grands hommes sont des calamités publiques. Il demanderait volontiers si la Bible et Démosthène préparent à l'Ecole des arts et métiers ou à l'Ecole polytechnique. M. Dupanloup constate cette tendance et ne la craint pas : « Le christianisme, dit-il, n'a pas essayé ses forces sur un monde ignorant; quand un monde ignorant et barbare lui fut donné, tous ses efforts ont eu pour but de l'élever au-dessus du monde civilisé et poli qui précédait, et il y est parvenu, et ce monde nouveau, c'est nous. » Oui, mais le christianisme n'eût pas atteint son but s'il n'avait eu à opérer sur des natures vierges. A Byzance, où les Germains n'entrèrent point, il n'est parvenu qu'à faire durer plus longtemps le Bas-Empire, un marais politique au milieu duquel il s'est débattu douze siècles durant, en proie aux fièvres pernicieuses de l'endroit. « Quoi qu'on ait dit et fait, continue l'auteur, il demeure aujourd'hui que le christianisme est encore et sera toujours la vieille et forte séve des sociétés modernes, » à la condition expresse que les sciences naturelles veuillent le permettre. Il n'est bruit que de leur dessein de supprimer l'*absolu*, terme décent sous lequel elles

Digitized by Google

dissimulent le nom de Dieu. On sait combien elles se moquent volontiers de ce préjugé; quand elles ne s'en moquent pas, elles en ont pitié.

VI

La nécessité des hautes études littéraires démontrée, il convient d'examiner à qui elles sont nécessaires. Elles sont nécessaires à trois sortes de personnes : 1° à ceux que la Providence a pourvus d'un rang distingué ou d'une fortune considérable; 2° à ceux qu'elle a doués d'un organisme supérieur; 3° à ceux qui ont une vocation spéciale. Par ces derniers, l'auteur entend quiconque aspire à entrer dans l'Eglise ou dans l'enseignement. Ces trois classes d'élus ont besoin de « recevoir un développement d'esprit, de caractère, de conscience plus ferme, plus étendu, plus élevé, plus profond. » Pourquoi? Parce que leur volonté, leur exemple ou leur prestige doivent gouverner l'Etat. De sorte que si la Providence vous a fait naître en haut, vous êtes tenu de faire honneur à son choix, dans l'intérêt d'autrui, d'accord avec le vôtre, du reste. Si le hasard (par ce mot, il est nécessaire de comprendre un concours de circonstances dont on ignore les causes; il est synonyme de Providence), si le hasard, dis-je, s'est plu à réunir sur votre tête une somme de vie extraordinaire, vous avez droit à la culture de ces éléments naturels; il est juste d'observer cependant que vous serez obligé de le démontrer vous-même avec énergie. Le royaume de Dieu souffre violence, *regnum Dei vim patitur*, ou, si l'on préfère, le talent qui s'impose mérite des égards.

Les vocations offrent une grande diversité d'aspects; elles requièrent moins un fonds riche que le goût des choses exquises, de l'attrait pour les connaissances pures de l'intelligence, un mépris persévérant des intérêts que tout le monde révère. D'autre part, il peut arriver qu'avec peu de valeur on ait un rang ou une vocation particulière. Dans ce sens, vocation se dit des jeunes gens que l'Eglise attire. M. Dupanloup déclare réserver son opinion à ce sujet; il l'exposera dans une autre circonstance. Passant maintenant du subjectif à l'objectif, pour me servir d'une expression commode empruntée à la scolastique, il croit l'éducation littéraire indispensable : 1° aux fonctions, en général, qui exigent beaucoup d'intelligence, de caractère et d'honnêteté : il a en vue la magistrature, la législation, le gouvernement, la diplomatie, la littérature, la philosophie, l'éducation et le sacerdoce; 2° aux degrés élevés de cer-

Digitized by Google

taines professions qui, par elles-mêmes, ne semblent point la requérir.

Un magistrat a besoin d'une éducation morale et spéculative très élevée ; il ne suffit pas que cette éducation se borne à être intellectuelle ; il est appelé à scruter les profondeurs de la conscience, les mobiles variables de la volonté. Il lui faut un caractère austère et intègre, beaucoup plus d'honneur que de science juridique. L'étude de la philosophie morale est chez lui une nécessité de profession. Il n'acquiert au surplus la considération indispensable à l'autorité de ses jugements que par une supériorité personnelle capable d'imposer. La haute instruction littéraire doit donc précéder chez lui l'étude du droit. Cette dernière étude, si on la faisait prématurément, écraserait de jeunes intelligences. Sans compter que l'étude des passions et des mœurs auxquelles les chefs-d'œuvre de la littérature classique servent de cadre sont des préliminaires précieux en cette matière, et que les lois positives ne sont qu'un commentaire précis et dressé au point de vue du bien et du mal, des actes formant le tissu ordinaire d'une tragédie de Sophocle ou d'un chapitre de Sénèque. Le talent de la parole et l'exercice habituel de la pensée sont enfin des corollaires obligés du savoir juridique. L'éducation classique est donc d'un intérêt capital pour la magistrature, et l'importance de la magistrature sur les destinées d'un Etat n'est pas à démontrer. Le pouvoir judiciaire est à proprement parler le principal ressort social. De lui procèdent tant d'influences diverses qu'on est presque effrayé de penser que les grandes leçons puisées dans l'éducation classique pourront un jour lui manquer. Ce jour-là, la justice ne serait plus distincte de la force, ni la loi de l'arbitraire.

Le pouvoir a pour être lettré les mêmes raisons que la magistrature. Ses devoirs ne sont pas moindres ; ses priviléges sont plus étendus ; il importe à son honneur, comme à la dignité de ceux qu'il gouverne, de posséder les qualités qui confèrent le respect. Il n'obtient de fait l'obéissance des vivants et l'estime de la postérité que dans la mesure des vertus de ceux qui en sont les dépositaires. Quand il n'est que fort, on lui obéit ; quand il est grand, le présent l'admire et l'avenir le glorifie. Or, on n'est glorifié que par les lettres, et on ne mérite de l'être que si on les a goûtées.

Mais le bénéfice d'une grande éducation, s'il s'agit du littérateur, du philosophe ou de l'historien, ressort de leurs fonctions d'instituteurs publics. Lorsqu'ils méritent leur nom, ils exercent un ministère en quelque sorte providentiel. Ils jugent du passé en dernier ressort ; ils fournissent au présent ses idées et ses mœurs ; ils préparent l'avenir, déterminent souvent ce qu'il sera. La physionomie de la tradition est leur œuvre propre. Ce n'est pas que l'histoire se plie à

Digitized by Google

leur fantaisie, ni que leur siècle se résume toujours en eux, ni que la postérité doive nécessairement agréer leur déposition et s'accommoder de leur pensée. Cependant, la Providence a voulu que le caractère des actions humaines fût de lui-même si incertain, qu'ils pussent le fixer dans la plupart des cas sans encourir le reproche de mauvaise foi ou d'ignorance. A la rigueur, les actes d'un homme ou d'une époque formulés par le jugement du génie ou simplement du talent, valent ce qu'ils furent en réalité, leur historien en eût-il quelquefois forcé le sens en vue d'une démonstration à faire. Tacite n'est pas impartial ; néanmoins, il est resté le juge de ceux qu'il a évoqués à son tribunal ; l'avenir n'a pas cassé ses arrêts. Le rôle que l'imprimerie a fait à la littérature est encore plus important ; elle agit aujourd'hui sur tous, à chaque heure du jour ; elle fait et défait les mœurs : les mœurs constituent son domaine privé. Si l'histoire exerce une influence politique considérable, la vie domestique des nations modernes appartient à la littérature. Le pain qu'elle fait sert quotidiennement de nourriture à des millions d'hommes. Il importe donc qu'il soit bon. S'il est médiocre, et il n'est pas rare de le voir empoisonné, le mal qui en résulte est presque irréparable. On s'en préoccupe peu, parce qu'il n'est pas physique et l'on a tort.

De prime abord, la philosophie semble avoir peu à prétendre sur les destinées d'un état. Les philosophes ne sont pas nombreux et ils ont une clientèle restreinte. Pourtant, ce sont eux qui établissent les principes généraux, qui règlent la conduite de chacun ; ils légifèrent, ils prêchent, ils absolvent ou condamnent, déterminent, amendent les croyances, en un mot, tiennent le sceptre de la pensée pure, qui, en dernière analyse, est le guide comme l'honneur des sociétés polies. Des millions d'hommes qui travaillent et bêchent la terre, que restera-t-il dans un siècle? Le sillon du laboureur sera effacé et le produit industriel consommé. De l'œuvre et de l'ouvrier, il ne survivra pas même un souvenir. Les foules sont des moissons vivantes, qui poussent, mûrissent et servent de pâture au temps ; elles sont parquées dans les limites étroites de quelques années ; elles ont un horizon borné, des espérances nulles. Se procurer du pain est, pour la plupart des hommes le grand œuvre de la vie. Etre philosophe, c'est n'être point attaché à cette glèbe, n'être point confiné dans ses besoins quotidiens. Quand la religion dirige les mœurs, la glèbe est supprimée de fait, les espérances qu'elle donne sous leur forme concrète ne sont qu'une vision extra-terrestre, la contemplation continue de l'avenir, une excursion dans les champs de l'imagination et de l'intellectuel. Aux époques de civilisation, époques aristocratiques s'il en fut, la jouissance de ces biens est le lot d'un petit nombre, patrimoine laborieusement acquis, que la difficulté de l'acquérir met

Digitized by Google

au rang des priviléges. L'heureux possesseur de ce privilége est seul affranchi de la glèbe, car l'esclave réel n'est pas celui qu'un maître possède, mais celui que courbent des intérêts inférieurs.

Mais à quelque degré qu'on la reçoive, M. Dupanloup veut que l'éducation soit nationale. Il cite à ce propos Fénelon : « J'aime ma patrie plus que ma famille. » Fénelon exagère. On s'aime d'abord, puis on aime ceux qu'on a autour de soi. L'amour diminue à mesure qu'il s'étend à un plus grand nombre de personnes : vérité à la fois spéculative et pratique qu'il est donné à tout le monde de vérifier. L'amour de la patrie est comme la vertu : pas trop n'en faut, au dire du proverbe, et il y a lieu de soupçonner la véracité de ceux qui déclarent en avoir une provision énorme. L'éducation ne doit d'ailleurs pas être politique ; à l'âge où elle se donne, ce ne sont pas des opinions qu'il importe de former chez l'enfant ; mais des *habitudes*, des *mœurs*, des *connaissances*, qui n'aient pas d'étiquette.

Dans un sens différent, l'éducation nationale est celle qu'on reçoit dans un pays. La forme actuelle de l'éducation française n'est pas sympathique à M. Dupanloup ; tout à l'heure, il se plaignait que l'enseignement professionnel fût peu développé ; ici, il l'accuse de nuire à l'éducation essentielle. Le réquisitoire est très virulent : « Je demande qu'on ne se hâte pas d'arracher le jeune homme du collége où *on le fait homme*, pour le jeter avant le temps à l'école spéciale, à l'école polytechnique, par exemple, où on ne le fera que *mathématicien*. » Il s'agit moins, selon lui, de former des gens d'église, des militaires, des magistrats, que des hommes qui puissent devenir militaires, magistrats ou gens d'église. La haute éducation est absente de nos écoles. On n'y voit plus que du grec et du latin. Ce n'est pas même du grec et du latin. Le grec y coudoie la botanique, la chimie concourt avec le latin, le français, l'allemand, l'anglais, l'histoire ancienne et l'histoire moderne, les mathématiques, la rhétorique, la cosmographie, les sciences exactes et les lettres légères. On y est forcément condamné à tout étudier et à ne rien savoir. Le baccalauréat est le résumé du système ; l'auteur le déclare une « encyclopédie au petit pied, science universelle et ridicule, impossible et impuissante, contraire à la nature, stérile et menteuse. » Il parle de tout et n'enseigne rien ; il ouvre toutes les carrières et n'en prépare aucune. Ici, je risque une objection timide : s'il préparait à une carrière quelconque, il serait de l'enseignement professionnel. Grâce, dit-il, au baccalauréat, l'enseignement de l'éloquence et de la philosophie n'ont d'autre but qu'un triste examen ; aussi s'en vont-elles de partout. Bientôt, il ne faudra plus de professeurs comme il ne faudra plus de livres ; un manuel et un préparateur suffiront à la tâche de faire des bache-

Digitized by Google

liers. La perspective de l'examen rend inféconde la dernière année des études ; il est nécessaire de la consacrer à revoir tous ses travaux antérieurs, les langues anciennes, le français, les sciences naturelles et mathématiques, l'histoire « depuis Adam jusqu'à Pie IX, y compris les Lydiens et les Bulgares » ; la philosophie n'est qu'un intermède souvent exécré ; en effet, elle prend sur le temps consacré à préparer l'examen prévu.

Maintenant, un mot de l'Ecole polytechnique. Le hardi prélat la considère comme une des causes qui ont le plus influé depuis quelque temps sur l'abaissement de l'éducation littéraire en France, au quadruple point de vue de l'examen, de l'entrée, de la sortie, de l'âge d'admission. Il y a deux manières d'étudier les mathématiques et deux époques pour le faire avec fruit. De la première, Descartes disait : « Il n'y a rien de plus vide que de s'occuper de nombres et de figures imaginaires. » A l'Ecole polytechnique, quand on est trop jeune, on étudie de la sorte. Il existe néanmoins une seconde manière qui n'est pas celle des artilleurs et des ingénieurs communs ; elle n'élève pas à la hauteur de Leibnitz et de Pascal, mais elle pousse dans la direction qu'ils ont suivie. Il en est de même des écoles militaires : elles apprennent à devenir un sabre brutal ou une épée intelligente. L'inconvénient de leur méthode est de prendre leurs élèves *avant le temps*. Les écoles navales ont, sous ce rapport, un triste avantage ; elles n'admettent que des enfants ayant moins de seize ans[1]. On est obligé de se préparer à subir un examen préliminaire, pour peu qu'il prenne deux ans, il n'y a pas d'éducation littéraire possible. A ce propos, l'auteur pose une question effrayante. Il se présente chaque année des milliers d'aspirants à l'Ecole polytechnique et à Saint-Cyr ; on en reçoit quelques centaines. Que deviennent les autres ? Pour ceux qui entrent, le sacrifice de leur éducation a une indemnité. Mais quand sur les ruines d'un homme il n'y a pas même un mathématicien à mettre, demande M. Dupanloup, que reste-t-il ?

Il est évident que la cause principale d'un état de choses si déplorable est *la limite d'âge*. On veut aller trop vite, avoir des hommes à vingt ans, faire violence à la nature. D'autre part, les parents sont pressés ; ils brûlent d'assurer une position à leurs fils. Les écoles spéciales sont tous les ans soumises à un véritable assaut ; il s'agit de savoir qui montera le premier sur la brèche. Il se prépare à l'Ecole polytechnique, dit le père avec orgueil ; il est entré à l'Ecole polytechnique. Il ne se sent pas de joie. Bref, l'ardeur fiévreuse apportée par les parents à procurer dès leur extrême jeunesse

[1] La limite d'âge est maintenant de dix-sept ans.

Digitized by Google

une carrière en perspective à leurs enfants, est, aux yeux de M. Dupanloup, un danger public. Les prescriptions du programme officiel en offrent un second non moins redoutable à ses yeux. C'est de faire cesser, pour ainsi dire, dès quinze ans, pour une partie de la jeunesse, l'éducation intellectuelle, morale et religieuse.

De notre analyse de l'œuvre de M. Dupanloup, il résulte que l'obstacle réel opposé de nos jours à l'éducation littéraire se trouve dans les écoles spéciales, ou, si l'on préfère, dans l'enseignement professionnel. D'une part, l'évêque d'Orléans demande un large développement de cet enseignement; de l'autre, il en expose avec complaisance les périls divers. Faut-il conclure à une contradiction? Hélas! non. Il essaye d'être conciliant; il ne veut point s'aliéner l'industrie; il désire que le commerce confie à l'Eglise l'éducation de ses enfants. La contradiction, puisque contradiction il y a, est dans l'état actuel des choses. L'enseignement contemporain est tiraillé en deux sens opposés; il met une opiniâtreté égale à vouloir maintenir les études littéraires et introduire les sciences naturelles dans les écoles. Or, comme, en vertu d'un axiome de mécanique très connu, deux forces égales et opposées se neutralisent, il en résulte qu'on reste en place. Il n'y a guère à espérer que la situation se modifie prochainement. Elle correspond à un état de choses qui a ses racines dans les profondeurs les plus intimes de la société. Le sujet est d'ailleurs trop complexe, et les intérêts qu'il s'agit de ménager sont trop différents pour qu'on puisse prendre une décision tranchée sur la part respective que doivent obtenir les lettres et les sciences dans l'enseignement public.

L. Derôme.

Digitized by Google

LA

PEINTURE ET LA SCULPTURE

AU SALON DE 1864

Pour les arts, comme pour les lettres, l'heure présente est une heure de crise. La moisson épaisse, semée par nos pères, est déjà tout entière fauchée, bottelée, mise en grange ; et le vent de mort, soufflant à la hâte, accomplit froidement son œuvre en poussant chaque jour dans la tombe quelqu'un des sacrés moissonneurs. A tous nos appels ne répond qu'un long silence, et les noms sonores, qui faisaient naguère tressaillir et marcher au soleil tant d'illustres vivants, vont peu à peu se perdre en échos plaintifs sous les murs plats des cimetières. David d'Angers, Rude, Pradier, Simart, Delaroche, Ary Scheffer, Decamps, Horace Vernet, Flandrin, Eugène Delacroix, tous les dompteurs du marbre, tous les magiciens des couleurs, tous ceux qui, pendant trente ans, ont mis à notre portée, à deux pas du monde réel, un monde divin où s'anéantissent les douleurs, que sont-ils devenus ? Que sont devenus aussi et Balzac et Musset ? Et Mendelssohn et Meyerbeer ? Les groupes de jeunes gens qui les suivaient, étonnés de leur brusque disparition, interrogeant avec anxiété un horizon désormais désert, se sont peu à peu dispersés, quelques-uns s'asseyant sans force sur leurs traces, le plus grand nombre se relevant avec courage et reprenant lentement l'œuvre interrompue. Quelque inquiétude ralentit encore leur marche, quelque incertitude gêne leurs mouvements. S'en pourrait-on étonner ? Et si notre Salon de 1864 n'arrête pas cinq ou six fois le visiteur au passage par des chefs-d'œuvre éclatants, faut-il se clore de suite

Digitized by Google

les yeux, s'enfermer en un sac, crier à la grande décadence? N'est-il pas mieux d'examiner attentivement les œuvres consciencieuses qu'il renferme en grand nombre, et, si l'on y trouve des germes précieux que le temps peut féconder, d'espérer pour notre art national une ère nouvelle de travaux, de combats et de triomphes?

La bonne fée des peintres, celle qui ne devrait jamais oublier de sourire à leur berceau, l'Imagination, il faut bien l'avouer, s'est égarée depuis quelques années on ne sait où; nul n'a pu retrouver sa trace, et, quand elle revient frapper à la porte ou à la fenêtre des ateliers, c'est d'un doigt si furtif qu'on l'entend à peine, d'un pied si leste qu'elle s'échappe sans qu'on l'ait pu saisir. Peut-être les pédants acariâtres auront-ils trop durement reproché à cette folle du logis ses billevesées singulières, ses caprices extravagants, son tapage et ses cris; un jour de dépit, la folle a pris la clef des champs, le logis est resté vide; dans son brusque silence, on se sent peur et froid, et on redemande, sans les voir revenir, ces capricieuses chansons qui claquaient des ailes dans la lumière, ces contes bleus et rouges qui coulaient sans rime ni raison de ses belles lèvres, et tous ces fantômes impossibles et magnifiques qu'elle traçait du bout du doigt sur les hautes murailles empourprées de soleil. Quel monde merveilleux avez-vous trouvé, messieurs, où nous n'ayions pas encore abordé? Sont-ce des dieux que vous nous présenterez, des parents de la Vénus de Milo, ou des sœurs de la céleste Vierge, sont-ce des héros? Sont-ce seulement des hommes, des hommes bien vivants, si vivants qu'ils ne savent plus mourir, et qu'ils iront tout à l'heure vivre avec leurs semblables dans cette terre idéale de l'art, toute peuplée des créations de Phidias et de Raphaël, de Michel-Ange et de Rembrandt, et de mille autres encore? Sans doute, je vois là dans cent cadres d'or de saints martyrs en prière, des Lédas ingénues et d'aimables Vénus; mais je ne m'y puis méprendre, j'ai déjà rencontré tous ces braves gens sur un tapis d'atelier ou sur les trottoirs de la rue Bréda; ce monsieur, qui sourit sur un fond vert, la main sur une chaise, n'est que mon voisin; l'artiste, en les peignant, ne les a pas transfigurés; il ne leur a pas donné cette allure superbe, indépendante, divine, que prennent les plus humbles sensations en passant par un cerveau richement organisé; l'imagination personnelle a manqué; sans elle, sans ses visions étranges, sans ses métamorphoses innombrables, il peut y avoir encore de sérieuses études, des ouvrages de patience matérielle et de trompe-l'œil, mais adieu l'œuvre d'art! Le passant peut être surpris, il n'est pas ému; je respecte l'ouvrier, je ne l'admire pas.

La puissance des facultés inventives détermine seule, à vrai dire, le valeur du style chez un artiste. Le style de chacun est sa manière

Digitized by Google

propre d'interpréter la nature; plus cette interprétation est puissante, simple, profonde, belle, plus le style est élevé. On peut arriver au grand style par tous les chemins : l'Institut n'y a pas de droit privilégié. Nous pourrions donc, sans une larme, voir nos expositions désertées par les vénérables tragédies qui ont réjoui de père en fils plusieurs générations; nous n'aurions aucune peine à laisser dormir dans les musées Adam et Eve, l'Olympe et le Sinaï, Jupiter et Vénus, Alexandre et César. L'art n'est pas condamné aux redites éternelles; la beauté peut toujours être conçue en dehors des sujets de tradition. Mais nous ne saurions, sans une douleur profonde et d'amères protestations, voir en même temps disparaître des œuvres contemporaines l'amour désintéressé du beau, l'intelligence élevée de la nature et cette chaleur virile de l'âme sans laquelle il n'est pas d'action sympathique sur ses semblables, ni de véritable puissance. Pour un bon artiste, tous les sujets sont bons; pour un mauvais, tous sont mauvais. C'est là surtout que la nature n'est rien, l'ouvrier tout. Quand l'âme est grande, tout ce qui s'y reflète devient grand; l'âme petite rapetisse l'univers. Le grand style, la grande peinture, ne se mesurent ni à la grandeur des cadres ni au genre des sujets traités. Depuis longtemps déjà, nos plus immenses toiles religieuses, historiques ou militaires n'y sauraient prétendre. La *Vision d'Ezéchiel* a 30 cent. de hauteur; les peinturlurages des galeries de Versailles contiennent plusieurs arpents carrés : qui hésiterait pourtant entre les deux lots? Les Romains vous fatiguaient, laissez donc là les Romains. Les appartements sont petits, les amateurs peu généreux, faites des tableaux qui soient à la taille matérielle des appartements et des amateurs. Vos sujets, prenez-les où vous voudrez, autour de vous, dans la campagne, dans vos rêves; que nous importe? Si lilliputien que soit le cadre, si mince que soit le sujet, rien ne saurait vous dispenser, si vous voulez que l'œuvre dure, d'y exprimer un sentiment délicat ou puissant de la beauté, d'y mettre ce que vous avez de meilleur et de plus grand en vous-même; rien ne vous empêchera d'y développer tout à l'aise, si vous les possédez, cette intelligence profonde et simple de la vie, cette force merveilleuse de création qu'on appelle le génie. Combien y a-t-il de toiles, en ce Salon de 1864, combien de statues capables d'exercer sur nous, d'une façon durable, cette délicieuse fascination? Où sont-elles, ces œuvres dominatrices qui nous prennent au passage et nous imposent tout à coup une manière différente de sentir et de voir, devant lesquelles nous sentons notre intelligence envahie peu à peu, et doucement éclairée par l'intelligence étrangère qui s'est réalisée en elles? Qui va nous révéler une âme vibrante et profonde, nous dévoiler un aspect inattendu de la nature,

Digitized by Google

nous découvrir une face nouvelle de l'éternelle et mobile beauté ? Faisons la route ensemble et cherchons.

M. Puvis de Chavannes ne nous laisse entrevoir cette année, que par une échappée trop étroite, un coin de ce pays allégorique où il est si charmant de vivre avec lui, dans le repos de l'âme et l'éternel silence. Les belles créatures, languissantes et blanches, qui dépouillent si nonchalamment l'*Automne* de ses fruits mûrs, sont de la même famille que les fantômes sympathiques et diaphanes de *la Concorde* et de *la Paix*, du *Travail* et du *Repos;* elles savent trouver sans prétention et sans y prendre garde, de molles et magnifiques allures, comme en prenaient sans doute les déesses fatiguées. Mais ici, le sujet est moins complexe, la composition plus restreinte, et toutes les imperfections matérielles de la peinture prennent une importance qu'elles oubliaient d'avoir quand la variété des attitudes, la multiplicité des épisodes, la profondeur des paysages, avaient longtemps tenu les yeux sous un charme légitime. Par pitié, monsieur de Chavannes, du sang dans ces veines ! des muscles sous cet épiderme ! un peu de chair solide et frémissante ! Nous n'avons nulle répugnance à nous attarder parmi les beaux rêves, mais les beaux rêves ne peuvent-ils prendre de vrais corps ? Pour moi, pauvre vivant, à qui tout échappe quand les sens ne sont pas touchés, comment voulez-vous que je les aime, que je les reconnaisse même, si mes yeux ne les saisissent pas, si mes mains ne les peuvent atteindre ? N'éprouverais-je pas alors cette fâcheuse désillusion qui m'attend devant le *Jubal* de M. Briguiboul, où je ne puis constater qu'un méritoire et laborieux effort vers la composition héroïque ? Peut-être le jeune peintre, dans l'ardeur d'un premier et légitime succès, s'est-il attaqué trop brusquement, sans préparation suffisante, à trop forte partie ; il tombe en brave, mais il tombe. Les personnages sans consistance, sans épaisseur, sans individualité, prêts à fuir entre les doigts, tiennent à peine au sol ; j'ai quelque difficulté à retrouver, dans cette vaste compilation biblique, l'aisance d'arrangement, la franchise d'interprétation, la souplesse harmonieuse de coloris qui firent, l'an dernier, remarquer le *Robespierre*. Plus l'artiste s'élève haut dans le domaine de la libre imagination, plus il a besoin de donner à ses créations les formes précises du monde réel, qui leur conserveront seules les apparences indispensables de la vie.

J'ai parlé de compositions héroïques ; faut-il donner ce nom aux deux tableaux militaires de M. Meissonnier qui, malgré leur exiguité, attirent si justement la foule ? 1814, *Solférino !* N'y a-t-il pas là de quoi évoquer toute une série de spectacles splendides, tout un monde de hautes pensées ? Quand un artiste touche à de semblables

Digitized by Google

dates, n'a-t-on pas le droit de lui demander s'il a regardé au fond de l'histoire, s'il ne s'est pas arrêté trop longtemps aux détails précis qui l'encombrent; mais si, pénétrant au delà, il a vraiment éprouvé devant de tels souvenirs une puissante impression personnelle, qu'il s'efforce de nous communiquer? M. Meissonnier, il faut le dire, ne semblait pas préparé, par ses œuvres antérieures, à une si rude tâche. Observateur minutieux des jeux délicats de la lumière, analyseur patient des attitudes intimes de l'homme et des mouvements les plus fins de sa physionomie, collectionneur merveilleux de mobiliers élégants, d'armes rares et de costumes surannés, il avait toujours apporté, dans l'agencement curieux de ses petites scènes, une aisance naturelle et une grâce sans fadeur, qui leur donnent sans doute une haute valeur, mais qui n'impliquaient de sa part ni la puissance de conception, ni l'étendue de moyens nécessaire au peintre d'histoire. Le grand art s'accommode mal de toutes ces intentions raffinées, de toutes ces habiletés de procédés; quand il parle, il parle franc, d'une voix large et haute; sa force est dans l'enthousiasme, et il se brouille de suite avec les gens d'esprit. M. Meissonnier n'a pas réussi également dans ses deux tentatives; la science d'arrangement qu'il possède depuis si longtemps ne lui a pas fait défaut sans doute; il a montré, dans le choix considérable d'attitudes variées qu'il avait à faire, d'incroyables scrupules de vérité et une prodigieuse connaissance des habitudes du corps humain; ses généraux microscopiques, ses soldats imperceptibles, dans l'éloignement, dans le brouillard, sont dessinés avec une précision patiente qui étonne; mais on se demande avec inquiétude, en comptant tous ces détails de harnachement, d'équipement, de costumes, si lentement, si sérieusement accumulés, quelle place ont pu garder l'enthousiasme artistique et l'émotion communicative dans un esprit si encombré. On attend avec anxiété, devant ces toiles laborieusement couvertes par une volonté irrésistible, l'impression vive, simple et profonde que donnent à l'âme les œuvres fortement conçues; par malheur, devant l'une d'elles on peut attendre toujours. Des nécessités étrangères à l'art ont-elles forcé le peintre à sacrifier, dans ce tableau de Solférino, tout l'intérêt de la bataille aux portraits de l'Empereur et de son état-major? Le critique, pas plus que la postérité, n'en doit rien savoir. Ce qu'il peut constater, c'est que tous ces groupes de personnages, si finement ressemblants, si vivants, chacun pris à part, avec leurs allures particulières et leurs physionomies caractéristiques, ne parviennent pas à former un ensemble intéressant et saisissant; le tableau, matériellement et comme combinaison de lignes très habilement composé, manque tout à fait de cette unité d'effet, due à la persistance d'une impression, qui est la

Digitized by Google

seule unité de l'art; et l'esprit, pas plus que l'œil, perdu au milieu de ce pointillage ingénieux, ne sait, en définitive, où s'arrêter. Il n'en est pas de même de *Mil huit cent quatorze*, ou, du moins, si l'on y peut retrouver les mêmes défauts, ils y sont si atténués, qu'on les oubliera volontiers. L'artiste apportait là, dans le maniement de son sujet, une liberté personnelle qu'il n'avait pu prendre ailleurs; il en a usé avec une vigueur des plus remarquables. Le ciel est terne, froid et bas, un ciel d'hiver, qui n'est bon qu'à voir des défaites d'armées; à travers des terrains horriblement piétinés, où les roues des caissons ont fait de tous côtés de profondes entailles, pétrissant en un mélange confus les mottes d'argile et les lambeaux de neige, s'avancent, comme une chevauchée de spectres, l'Empereur, affaissé sur sa selle, et son état-major. Tous, enveloppés dans leurs manteaux boueux, courbés sous le poids d'un désespoir commun, s'abandonnent pesamment aux secousses de leurs montures, comme des gens désespérés qui se laissent machinalement entraîner par la première main qui les saisit; quelques-uns, épuisés par tant de veilles, de combats inégaux, de marches forcées, succombent au sommeil; d'autres, les yeux fixes, presque hagards, regardent avec anxiété dans l'indéchiffrable avenir; tandis que lui, terrifié dans son âme des retours étranges de la fortune, et sentant peser sur sa tête tant d'effroyables responsabilités, va devant lui, sans pousser même son cheval blanc, dont les jambes gonflées ne se lèvent plus qu'à moitié. Au loin, dans la brume et la neige, se déroulent en longs plis lugubres les débris de la grande armée. L'impression d'accablement qui remplit toute cette scène silencieuse est irrésistible et profonde; l'artiste l'a vigoureusement éprouvée, il nous la rend vigoureusement. S'il avait su résister plus complétement encore à ses habitudes d'analyses minutieuses, s'il s'était résigné tout à fait au sacrifice des détails insignifiants qui arrêtent l'esprit sur la pente des grandes émotions aussi désagréablement que les pointes de cailloux font pour des pieds nus, son œuvre ainsi conçue, dans une pensée générale et simple, fût devenue sans doute une œuvre épique. Telle qu'elle est, on lui doit une place à part dans les travaux du maître, comme elle tient place à part au salon; par la grandeur véritable de la conception, par l'abondance inaccoutumée du style, elle semble annoncer, dans le talent anecdotique de M. Meissonnier, une transformation puissante que nous appelons de tous nos vœux; dans la pauvreté présente de notre école, il faut que tous les hommes de grand esprit et de bonne volonté accourent à son aide; M. Meissonnier est de ceux qui peuvent encore et qui doivent pousser en avant.

Obéissance sincère aux élans chaleureux de son imagination, re-

Digitized by Google

cherche hardie de sa propre personnalité, c'est là ce qu'on peut demander à tous les vrais artistes, c'est là ce qu'on demandera à coup sûr, et avec raison, au jeune champion qui vient de se jeter courageusement dans la grande lice, portant l'écu des vieux maîtres et les couleurs de la Renaissance italienne à son casque, à M. Gustave Moreau. Son étrange tableau, *Œdipe et le Sphinx*, dont les qualités intrinsèques sont incontestables, et qui révèle une main rompue à toutes les difficultés de la facture autant qu'un esprit enrichi des études les plus variées, a le mérite, rare en ce temps, de soulever forcément de graves discussions artistiques; bon gré, mal gré, il nous transporte sur les hauteurs, dans la sphère de l'idéal, près des grandes créations de l'art; qu'on l'aime ou non, il en sort une force qui vous saisit, vous agite, vous tourmente; il y a là une personnalité inquiète, incertaine, je le veux bien, qui s'abuse elle-même, je le crois, qui s'égare encore, mais qui, enfin, n'en reste pas moins une personnalité, c'est-à-dire possède et possédera plus encore sans doute sa façon propre de concevoir la vie, d'interpréter la nature, d'exprimer les choses. Ce qui me surprend d'abord dans l'Œdipe, c'est l'antagonisme singulier que l'artiste a établi volontairement, résolument entre sa pensée et son expression; la pensée, il n'y a pas à s'y méprendre, est toute moderne, actuelle, contemporaine; M. Gustave Moreau n'a point simplement songé, comme le fit jadis M. Ingres, au véritable Œdipe, au beau Grec, meurtrier de son père, qui ne donne une réponse au Sphinx que pour suivre librement sa route vers Thèbes; la naïveté de la légende antique, qui ne laissait place qu'à des développements purement plastiques, ne suffisait pas à un esprit si curieux et si chercheur. L'énigme du Sphinx a grossi démesurément dans sa tête; elle est devenue le problème éternel, irritant, insondable de la nature et de la vie; le Sphinx lui-même n'est pas resté cette créature impassible qui attend, sûre de son infaillibilité, la réponse tremblante de sa future victime; il est devenu actif, expressif; il enveloppe l'homme de ses caresses provocantes; il ondule, il l'attire avec ses yeux froids comme une courtisane coquette et cruelle. Qui donc pense à la Phocide? Thèbes est bien loin, cette aiguille fine de rochers n'en est pas la grande route; ce repaire, si délicatement meublé de colonnettes en jaspe, incrustées de mille pierreries, de vases précieux échappés aux mains d'habiles émailleurs, n'a jamais abrité de monstre ensanglanté; les bijoux abondants, les colliers de perles, les riches draperies rappellent bien plus le cabinet d'un artiste ou la chambre de l'hétaire; cette fine lance d'apparat, aux délicates ciselures, n'a point percé le vieux Laius; ces pieds secs et nerveux ne se sont pas gonflés sur les pics du Cythéron. Tout l'intérêt de l'œuvre, tout le drame, drame

Digitized by Google

saisissant, énergique, terrible, est dans l'interrogation muette que s'adressent, avec une persistance étrange, ces deux êtres enchaînés, le sein sur le sein, les yeux dans les yeux, l'un défiant son rival avec une froide et bestiale barbarie, l'autre pénétrant déjà l'âme affreuse du monstre, et laissant monter à sa lèvre un sourire mélancolique, tout plein d'un indicible mépris, le sourire douloureux de l'homme qui a déchiré bravement le voile des apparences, et ne touche enfin, après tant de recherches, qu'une absurde et pauvre réalité. Cette conception énergique, si moderne, si personnelle, si nouvelle, comment M. Gustave Moreau l'a-t-il exprimée? Il a été chercher, chez les maîtres italiens du XVe siècle, un torse étriqué, des membres grêles, des draperies sèches comme des feuilles de métal; il a emprunté à la Renaissance, pour y agiter des pensées du XIXe siècle, une longue tête froide aux traits cernés, aux cheveux régulièrement bouclés, comme Mantegna ou Bellini en purent seuls rencontrer; il s'est condamné, avec une opiniâtreté terrible, à voir la nature comme la voyaient les primitifs Vénitiens ou Florentins, et à enfermer bon gré, mal gré, dans cette nature ainsi vue, sa pensée récalcitrante, comme si l'on pouvait retrouver identiquement, à quatre siècles de distance, la façon de voir d'un étranger. Plus les maîtres sont naïfs, plus ils sont inimitables; quand Mantegna, à la recherche des formes exactes, du dessin précis, de la vérité des attitudes, serrait d'une ligne inflexible les contours du corps humain, et donnait à ses personnages cette raideur solide et puissante, mais triste et sèche, qu'on retrouve dans ses œuvres comme dans celles de ses contemporains, travaillés du même souci, il était sincère, et c'était là sa force; il voyait ainsi, traduisait ainsi. Il n'en saurait être de même de M. Moreau; j'admets qu'il ait le même but, les mêmes tendances d'esprit, qu'il dirige du même côté ses recherches, il ne peut arriver, s'il puise ses impressions dans le commerce direct de la nature, à des résultats aussi étrangement identiques. M. Moreau a conçu son œuvre en artiste original, qui cherche franchement sa voie propre, qui s'abandonne au courant de sa pensée; il l'a exécutée en *dilettante*, qui s'amuse à emprunter curieusement aux maîtres aimés leurs procédés les plus personnels, à lutter contre eux avec les mêmes armes, sur le même terrain; et cette étrange disparate entre le fond et la forme, l'impression et l'expression, laisse à l'esprit une inquiétude, et comme une sorte de mécontentement, qu'on n'éprouve jamais devant les œuvres franches, d'une seule venue, dont le style est vraiment personnel, c'est-à-dire traduit une impression particulière dans la forme particulière qui peut seule lui convenir. Le dilettantisme a toujours fait de grands ravages parmi les jeunes artistes, et les proies qu'il dévore sont souvent les âmes les plus laborieuses

Digitized by Google

et les plus délicates; il est si doux de vivre avec les maîtres chéris, si doux de se laisser conduire par eux dans le pays qu'ils ont hanté, sans s'épuiser à en chercher quelque autre; si charmant de remettre leurs habits, de rentrer dans leurs maisons, de redire cent fois de suite les paroles qu'ils nous ont apprises! Mais l'homme fort s'arrache violemment aux mollesses infécondes de ce délicieux et énervant repos, il sait qu'il n'aura sa place dans la terre de la gloire qu'à la condition de la conquérir par sa seule force et sa seule volonté; qu'il ne comptera dans la suite des créateurs, que lorsqu'il aura fixé une idée nouvelle dans une forme nouvelle, et, marchant droit à la nature vivante, il l'interroge à son tour hardiment, comme l'ont fait tous ses prédécesseurs, jusqu'à ce que la mère inépuisable lui réponde en faisant tout à coup mûrir autour de lui une vendange nouvelle, dont il s'enivrera; M. Gustave Moreau n'a pas le droit de s'attarder dans l'imitation littérale des maîtres, si grands qu'ils soient; son talent et sa jeunesse lui imposent également le devoir d'une libre sincérité; dès aujourd'hui, l'art du XIXe siècle compte sur lui.

Le mérite singulier qu'il a en effet apporté dans sa tentative, c'est qu'en cherchant à retrouver le style élevé des maîtres italiens, il n'a pas marchandé avec eux; il ne s'est pas contenté, comme on l'a fait trop souvent, de n'étudier en eux qu'une qualité pour négliger toutes les autres. Son ambition a été plus haute, plus complète; il n'a pas divisé ce qui ne saurait se diviser : la composition, la forme, la couleur. Un tableau sans conceptions, un tableau mal dessiné, un tableau mal peint, sont également des tableaux imparfaits. Les maîtres ont pu avoir des tempéraments divers, où les qualités ne s'équilibraient pas dans une juste mesure, mais ils n'ont jamais songé à séparer ce que la nature n'a pas séparé. L'impuissance moderne a pu seule réduire un défaut en théorie, mais elle l'a si bien prêchée que la plupart des jeunes gens qui cherchent le grand style, se croient obligés de se débarrasser au plus vite de toute préoccupation pittoresque. Pour un grand nombre de portraitistes qui croient marcher sur les brisées de MM. Ingres et Flandrin, l'absence d'harmonie colorée est la première des qualités. Les visages lie de vin sur fond verdâtre, sans solidité, sans épaisseur, mais aussi sans cette vérité d'allure, cette délicatesse de physionomie qui ont fait souvent oublier chez ces deux illustres peintres l'absence d'effet général, s'alignent toujours sur les murailles avec la même solennité et la même tristesse, aussi nombreux que les années précédentes. Rarement le Salon fut plus pauvre en études sérieuses de la figure humaine : le portrait de Mme P...., délicat et fin, par M. Giacomotti; deux têtes vaporeuses enveloppées de poésie maladive, par

Digitized by Google

M. Hebert; une jeune fille souffreteuse, interprétée avec sincérité et distinction, par M. Lévy; le docteur S...., de M. Whil; Mme B. U...., de M. Van Hove, et quelques têtes d'étude vivement brossées par MM. Fantin-Latour et Feyen-Perrin dans leurs compositions confuses de l'*Hommage à Eugène Delacroix* et de *la Leçon d'Anatomie*, s'efforcent presque seules de soutenir l'art du portrait, de même que *le Frigidarium*, de M. Boulanger; une *Etude* charmante d'enfant, par M. Amaury Duval; la *Léda* gracieuse, de M. Jourdan; l'*Eve*, de M. Eugène Faure; la *Galathée*, de M. Schutzenberger, complètent à peu près la série des nudités chastes, où se révèle encore, au milieu des hontes qui les entourent, l'amour désintéressé et calme de l'éternelle beauté féminine. Une place à part est due aussi à M. Vibert; on a pu faire à son *Narcisse* des reproches mérités; on a pu constater la lourdeur des pieds, l'absence des hanches, la dépression exagérée du torse amaigri, les raccourcis disgracieux des bras et de l'épaule; malgré ces insuffisances, par l'entente générale d'une composition simple et harmonique, par l'élégance naturelle des mouvements principaux de lignes, par les études un peu molles encore, mais très consciencieuses de modelé qu'il renferme, ce tableau reste un des plus intéressants du Salon; on n'y rencontre pas aisément ailleurs cette sérieuse intelligence de la plastique humaine. Si M. Vibert persiste franchement à chercher le style dans l'étude approfondie de la nature vivante, il n'est pas douteux que son pinceau ne puisse acquérir promptement la vigueur d'exécution et la sûreté qui lui manquent; il pourra marcher alors en tête de cette troupe, peu nombreuse, mais serrée, d'artistes fidèles à leur religion, qui gardent au cœur le culte désintéressé du beau, et que les clameurs ironiques ou les rires indifférents de la foule ne savent pas détourner de leur glorieux chemin.

La nature! la vie! C'est là qu'il en faut toujours revenir. Tous les artistes qui l'oublient tombent en route. Ni l'expérience des aînés, ni la connaissance des temps anciens, ni l'étude des chefs-d'œuvre ne dispensent de cette tâche fatale, regarder à son tour le monde de ses propres yeux, se réjouir et souffrir dans son propre cœur. C'est la seule fontaine inépuisable, dont l'eau, toujours saine, rafraîchisse et fortifie à la fois; malheur à qui la rencontre sans y tremper sa lèvre! Dans ces dernières années, qu'avons-nous vu? L'école académique, froide, ennuyeuse, compassée, qui, sous prétexte de traditions, condamnant l'art à une immobilité de cadavre, recopiait chaque jour moins fidèlement d'infidèles copies des maîtres; l'école anecdotique, qui, sous prétexte d'exactitude, fouillant sans relâche les garde-meubles, déchiffrant les manuscrits, défripant les vieilles robes, indifférente à la beauté des formes extérieures, renonçait volontaire-

Digitized by Google

ment à toute simplicité de conception, à toute naïveté d'impression; toutes deux haïssaient le soleil; toutes deux méprisaient les réalités solides qui s'agitaient autour d'elles; toutes deux n'ont su évoquer que des fantômes sans corps, des ombres impalpables sans force et sans âme; toutes deux sont mortes, nul ne les ressuscitera. Pendant ce temps, au contraire, des bandes d'écoliers indisciplinés partaient au hasard faire leurs études à travers les buissons; on s'emprisonnait moins volontiers dans les ateliers sans horizon, au jour monotone et froid; on n'entrait qu'en passant dans les musées, pour serrer la main des vieux maîtres, écouter les conseils de leur bouche d'or, sans vouloir aliéner d'ailleurs sa liberté, ni se mettre tout entier à leur service; mais on buvait à pleins poumons les brises tièdes de l'été et les vents âpres de l'hiver; on se couchait dans les mousses fleuries; on s'étendait sous les ramées frémissantes des chênes; on trempait longuement ses mains dans le bouillonnement des sources cachées; on suivait d'un pied pensif les lourdes brebis, qui s'écrasaient à la voix du chien dans l'angle noir des étables, et les bœufs aux jambes torses qui secouaient nonchalamment, avant de beugler, les baves argentées de leurs larges naseaux; on s'asseyait volontiers, de grand matin, dans le sillon plein de vapeurs, à côté du laboureur hâlé qui affilait la pointe de son aiguillon ou détachait les mottes de terre humide restées sur le fil du soc luisant, à côté du pêcheur silencieux sur sa coque aventureuse; on partait même au loin avec les caravanes, chaque jour plus avide de sensations vives et de spectacles neufs; on traversait l'Asie dans tous les sens; on cherchait jusqu'aux sources du Nil; on voyait, on sentait, on vivait. C'est ainsi qu'est née, qu'a grandi et vécu notre école de paysage, aujourd'hui sans rivale en Europe, et dont les développements probables ne s'arrêteront pas avant la fin d'une seconde génération.

Dès qu'on entre dans une idée vraie, on peut y marcher dans tous les sens : l'espace y est sans limites, les horizons toujours nouveaux. Les premiers sortis de la ville pour regarder la vieille nature n'allaient guère y chercher que des silhouettes d'arbres, des formes d'animaux, de la vraie lumière; un petit coin taché d'ombre suffisait à les faire claquer des mains comme des enfants naïfs qui s'éveillent à la vie. Peu à peu, leurs désirs satisfaits furent pourtant suivis d'autres désirs, leurs ambitions s'accrurent; ils virent d'abord qu'au sortir des intimités charmantes des villages et des bois, on pouvait partager aussi les émotions plus violentes ou plus profondes de la terre et du ciel : à force de regarder beaucoup le paysage, ils regardèrent beaucoup l'homme qui s'y agitait, et nous pouvons assister en ce moment à deux mouvements parallèles qu'on ne saurait trop vigoureusement soutenir, parce que, reposant tous deux sur un

Digitized by Google

sentiment profond de la vérité, ils préparent pour l'avenir un glorieux épanouissement de l'art. D'une part, nos peintres de genre, laissant là les badinages puérils, les sentimentalités prétentieuses, les anecdotes risquées, iront de plus en plus demander des impressions sincères à la vie laborieuse et naturelle, dépouillant volontiers leurs raffinements de citadins pour mieux pénétrer dans les habitudes simples; ils redeviendront naïfs avec les naïfs, par conséquent sains dans leur pensée, vigoureux dans leurs œuvres. Ne séparant jamais la forme humaine de la nature environnante, ils s'élèveront peu à peu, par la progression naturelle de l'esprit, vers une intelligence plus générale de leur action réciproque. La nature ne leur a d'abord donné que ce qu'ils lui demandaient, la vérité; ils y cherchent aujourd'hui la grandeur, demain ils y trouveront la beauté. A leurs côtés, nos paysagistes, rompus aux études particulières de morceaux, commencent de tous côtés à répandre plus librement leur âme sur les toiles, à interpréter franchement cette nature qu'ils avaient dû si longtemps se contenter de copier; la préoccupation d'un style élevé, mais d'un style nouveau, personnel, dont tous les éléments seront sortis des études contemporaines, commence à envahir les réalistes les plus entêtés. On se convaincra aisément, si l'on veut étudier l'ensemble du Salon, que ces observations ne sont pas de pures hypothèses, et que, si les résultats obtenus cette année sont en petit nombre, les tendances générales manifestées par les peintres de genre n'ont rien qui doive faire désespérer de l'art.

M. Millet, par exemple, n'a-t-il pas un style solide, viril, élevé, qu'il ne doit qu'à sa fréquentation obstinée de la vie rustique, qu'à son intelligence profonde de toute la grandeur des travaux champêtres, de toute la beauté des créatures naïves? On ne trouve pas à coup sûr au Salon une œuvre d'art mieux équilibrée, plus sincère dans ses moyens, plus puissante dans son action, plus vivante, plus humaine que *la Bergère avec son troupeau.* Ce n'est rien et c'est tout. Quel faiseur de croquis n'a pas, dans sa vie, placé une fille devant des moutons? Le sujet est aussi banal que Vénus ou Léda; l'âme de l'artiste seule ne l'est pas. Qui donc a dépouillé si énergiquement toute fausse sensiblerie dans l'interprétation des scènes simples de la vie? qui donc a senti si vivement, si naïvement, la résignation calme de tous les êtres aux lois fatales qui les mènent, l'accablement des moissons sous les coups du soleil, l'asservissement séculaire des troupeaux au chien maigre, du chien au berger, du berger à la misère? Certes, cette paysanne aux traits brûlés, aux cheveux plats, lourdement enveloppée dans son manteau de laine brune, et sa cape de laine rouge, n'est pas de celles que les Parisiennes trouveront jolies, comme elles peuvent faire pour mille au-

Digitized by Google

tres villageoises, minaudières et rosées, qui ont pris des leçons de maintien à l'Opéra-Comique avant d'apporter ici leur douce simplicité; elle ne se tourne pas vers le public, ne sourit pas, n'en a nul souci; elle marche lentement devant son troupeau serré en masse épaisse, et qui tond en chemin l'herbe courte de la plaine; elle marche silencieuse et tranquille, poussant et tirant dans la laine de longues aiguilles à tricoter, sans inquiétude et sans rêve, ne pensant même pas peut-être au jour qui va tomber et la ramènera vers le village. Cette fille immobile, ignare, sans nul doute, l'artiste et le poète l'aimeront; ils la trouveront belle, belle parce qu'un sang jeune et frais rougit sa peau vierge comme une pêche mûre, belle parce qu'elle s'abandonne saintement et doucement, sans plainte et sans effort, à sa paisible destinée; parce qu'en elle la simplicité est naturelle, la grâce non cherchée, la candeur profonde; parce qu'en la voyant baignée d'une si magnifique lumière, on ne saurait rêver d'autre passante dans ce paysage immense, dont les horizons vibrants emportent la pensée à l'infini, sous les ruissellements lointains du soleil, qui s'épanche en vagues de pourpre à travers les amoncellements des nuées, comme un torrent plein de lueurs et d'éclairs brusquement échappé de ses digues. M. Millet a une trop grande puissance d'objectivité pour qu'une forte partie du public, gâtée par des demi-connaissances, puisse aisément l'aimer et le comprendre. Cette foule, à laquelle il faut des émotions superficielles et rapides, demande que l'artiste, pour lui épargner toute peine, souligne chacune de ses intentions. Celui qui lui criera le plus fort : « Voyez, je vais être simple! Regardez combien je suis attendri! Admirez ma naïveté! » l'emportera toujours, à ses yeux, sur le créateur modeste et patient qui ne voudrait évoquer en elle, au moyen de formes vraies, qu'un sentiment simple et durable de la vie universelle. M. Millet, nous l'avons déjà remarqué l'an dernier, comprend la nature comme la comprenaient les anciens. Quoi qu'on en ait dit, il n'y a jamais cherché des arguments propres à défendre une thèse quelconque, philosophique ou sociale. Quand ses tableaux nous agitent profondément, quand ils éveillent tout à coup en nous le monde des pensées graves, c'est qu'ils ont agi sur nous comme agissait la nature, si nous savions la voir ainsi par ses côtés sérieux et puissants; il veut simplement la reproduire telle qu'il l'a vue, et comme son organisation ne lui permet de la voir que sous ses aspects les plus simples et les plus austères, toutes les reproductions qu'il en fera seront forcément simples et austères. Les *Paysans rapportant un veau*, dont on peut regretter d'ailleurs le coloris pâteux et l'exécution terne, ont une solidité d'allures, une tenue ferme et précise, qui rappellent les bas-reliefs antiques. Pour trouver une

Digitized by Google

composition si simple, si vigoureusement balancée, il faut remonter aux plus belles époques de l'art. Le seul reproche sérieux qu'on ait pu faire à M. Millet est d'employer parfois, dans l'exécution de ses tableaux, des procédés excellents pour les sculpteurs, mais regrettables chez le peintre. La simplification excessive de la composition, la roideur inflexible des lignes, la lourdeur et la tristesse du coloris, ne sont que des qualités poussées systématiquement à l'excès, qui deviennent dès lors des défauts. Mais nous ne croyons pas que les yeux les plus clairvoyants puissent retrouver trace de ces faiblesses dans *la Bergère gardant ses moutons*, qui restera un des souvenirs les plus durables de l'exposition de 1864, comme elle est déjà une des toiles les plus caractéristiques de l'auteur énergique des *Glaneuses*.

Chez M. Breton, comme chez M. Millet, on peut constater un effort puissant vers le grand style, effort moins naïf, peut-être, d'une nature plus fine et plus hésitante, mais qui témoigne d'un amour aussi sincère de la grande vérité, et dont les résultats ne sont guère moins remarquables. Les *Vendanges à Château-Lagrange* marquent un pas de plus fait résolument par l'artiste vers la composition poétique, et l'interprétation élevée des réalités contemporaines ; il a décidément rompu avec toute convention, et quand il analyse de son pinceau doré les physionomies mobiles des Bordelaises, son imagination n'est plus hantée par les souvenirs trop précis des maîtres italiens. C'est dans la nature même dont il est entouré qu'il saisit désormais pour les reproduire ces puissantes attitudes des corps, ces charmantes ondulations des cous hâlés, ce port naturel et fier de la tête, qui retiennent doucement les yeux sur son groupe alerte de jeunes vendangeuses. Certes, quand je sens mon esprit s'en aller au milieu de ces pampres rouillés, parmi ce peuple actif de gars bruns et de belles filles penchés dans les échalas, quand je vois un soleil si franc chauffer ces bras jeunes, ces lourdes jupes, ces coiffures éclatantes, et illuminer au loin les blancs casinos semés dans la plaine, je m'imagine que le temps n'est pas loin où ces saines impressions se traduiront d'une manière plus virile encore, où nos jeunes artistes feront reparaître sur la toile, dans toute sa fraîcheur et sa majesté primitives, l'éternelle épopée de la campagne et du travail. N'avons-nous pas déjà là, dans la *Gardeuse de dindons*, une forte et savoureuse idylle? Que fait-elle sur cette pierre, la belle fille, à la bouche naïvement entr'ouverte, au long regard noir perdu dans la plaine? Pourquoi s'appuie-t-elle si nonchalamment sur sa main, pourquoi laisse-t-elle aller ainsi son bâton de coudrier? A quoi pense-t-elle? A rien, sans doute, pas plus que la bergère de M. Millet; les dindons d'ici sont aussi sages que les moutons de là : ils ne dé-

Digitized by Google

rangent point leur gardienne. Mais elle est belle, belle sans s'en douter, elle aspire à longs traits la chaleur du soleil, à longs traits la brise salée qu'envoie par instants la mer bleue, elle vit; et rien qu'à la voir, nous nous enivrons de beauté, de santé et de calme. C'est la gloire et la force de la vérité de se suffire à elle-même; dès que nous l'entrevoyons dans une œuvre d'art, nous bondissons d'aise, rien ne saurait l'y remplacer; les intentions les plus spirituelles, le drame le plus émouvant, ne valent pas un coin de gazon, un bout de bras nu, bien vus par le peintre et puissamment reproduits par son pinceau, car, dans l'interprétation de cette touffe d'herbe ou de ce morceau de chair, il a pu mettre toute la force de sensibilité dont il est doué.

Si je quitte MM. Millet et Breton, je retrouve autour d'eux vingt artistes, qui doivent aussi leurs légitimes succès à l'observation habituelle de la nature environnante, sans que leur imagination ait eu besoin de se mettre en frais pour quêter des sujets étranges et chercher des compositions bien compliquées. Les danses maladroites des enfants qui piétinent dans les flaques de la plage, le doux balancement des jeunes mères qui se promènent, leur nourrisson au bras, les dernières rougeurs du soleil endormi dans les vagues pâles, ne sont pas moins poétiques aujourd'hui qu'hier, ne le seront pas moins demain qu'aujourd'hui; la *Soirée au bord de la mer*, de M. Bource, nous l'atteste. Dieu le sait, ce n'est point la première fois que des mendiants romains viennent au salon nous tendre la main, que nous voyons les paysannes brûlées de la Sabine égrener leur chapelet sur les dalles de Saint-Pierre. Les deux toiles de M. Bonnat, le *Mezzo Baiocco*, ses *Pèlerins* surtout, sont pourtant des morceaux exquis; j'y trouve une aisance d'allures, une vérité de physionomie, un sentiment chaleureux de la lumière et de la vie, qui attestent à la fois une sincérité rare de l'esprit, une justesse singulière de la main. Tout est jeune pour l'âme jeune; il n'y a pas de sujets rebattus, il n'y a que des âmes usées. Qu'importe à M. Bonnat qu'on emploie à tort et à travers les campagnards italiens, puisqu'il trouve à les voir des impressions toutes fraîches? Qu'importe à M. Marchal que l'Alsace ait été cent fois piétinée dans tous les sens, que toutes les Alsaciennes aient été plus ou moins de fois croquées par le crayon des touristes? Ce qu'il y cherche, à vrai dire, c'est la forme réalisée de sa propre pensée, il l'aurait pu trouver ailleurs; et aucun de ceux qui n'ont pas le cerveau fait de la même manière ne retrouvera dans le même pays, chez les mêmes gens, cet aspect rafraîchissant de bonhomie, cette candeur joyeuse de la conscience paisible et de la bonne santé, et ces braves gaucheries de fillettes bavardes et de gars amoureux, qu'il a su fixer, avec plus de précision qu'il ne

Digitized by Google

l'avait fait encore, dans sa *Foire aux Servantes?* Cette toile, d'une exécution assez molle, est pourtant bien supérieure à tous les envois de l'école de Dusseldorf; pourquoi? Les élèves et les rivaux de M. Knaus ne sont-ils pas d'habiles déterreurs de drames à fleur de peau ou de petites comédies sentimentales? Ils composent leurs baptêmes, mariages, enterrements, avec une habileté infatigable; ils dépensent, dans la recherche des attitudes, des airs de tête, des intentions de physionomie, autant et plus d'esprit, et de l'esprit de meilleur aloi qu'il n'en faut en ce moment pour alimenter tous nos théâtres de vaudeville, et c'est justement le mal. Ce qu'on nomme l'esprit, la pointe, le sel, l'observation piquante, la malice, sont bons en leur temps, je n'en veux point médire en général; dans les arts, c'est la peste. Rien n'éloigne plus de la haute compréhension de la nature, rien ne gâte plus vite les solides qualités. Tout ce qui n'est pas simple, franc, général, ne peut être que de l'art inférieur, de l'art d'actualité, réservé à un oubli d'autant plus profond que la mode l'aura exalté avec plus d'exagération. M. Marchal, et c'est en quoi ses tendances, comme celles de toute l'école, nous semblent excellentes, a très bien compris cette vérité; sans vouloir combiner des scènes trop particulières, il ne cherche dans ses sujets qu'un prétexte suffisant à grouper un certain nombre de types vivants, reliés entre eux par l'unité puissante du sentiment général. Ses tableaux, dans la gamme vaporeuse qu'il a choisie, ont cette harmonie première d'ensemble qui frappe droit à l'esprit et le saisit tout entier, au lieu de le piquer de tous les côtés et de le franchement distraire sans résultat par la multiplicité des intentions trop fines, comme le font en général les œuvres de l'école allemande, de l'école anglaise et de notre école anecdotique.

Cette dernière traîne d'ailleurs si piteusement sa pauvre agonie, que ses derniers fidèles lui rendraient peut-être un grand service en l'achevant de leurs propres mains. Il y a longtemps déjà que ce système bâtard, qui ne laisse à l'artiste ni la possibilité des grandes conceptions synthétiques comme l'histoire, ni la liberté de l'imagination comme la peinture de genre, a été condamné à une mort lente; ni la *Jeanne d'Arc* insignifiante de M. Patrois, qui nous semble avoir détourné trop longtemps l'auteur brillant de l'*Oblatehko* de son véritable chemin, ni même le *Serment du duc de Guise*, excellent tableau, dans lequel M. Comte a apporté une entente remarquable de composition et une vigueur inaccoutumée de facture, ne sont de nature à le sauver. Une immense soif de vérité, un besoin grandissant de sensations inconnues, de spectacles nouveaux, a pris tout à coup notre siècle, et toutes ces maigres illustrations de chroniques, tous ces détails de bric-à-brac ne sauraient les satisfaire en rien. La foule courra

Digitized by Google

de préférence, et elle aura raison, vers M. Brion, qui, dans *la Fin du Déluge*, agit du moins directement sur nous par la puissante impression du paysage; elle s'arrêtera devant *la Noce à Pontaven*, de M. Otto Weber; devant les scènes militaires, de M. Protais; devant *le Dimanche d'une protestante*, de M. Van-Hove; *le Nouveau-Né*, de M. Eugène Leroux; *le Derby*, de M. Washington, *les Abbés italiens*, de M. Armand Leleux; devant toutes les œuvres enfin où elle sentira une émotion sincère éprouvée devant la vie réelle, plus ou moins vivement, plus ou moins complétement exprimée. *Les Rétameurs*, de M. Ribot, un des plus beaux morceaux de peinture du Salon, que signerait hardiment plus d'un maître espagnol, et qui tiendrait fièrement sa place dans les musées les mieux choisis, l'étonneront par la vigueur singulière que peut mettre une main ferme dans l'interprétation de la plus vulgaire réalité. A travers les oppositions violentes d'une exécution solide, mais systématique, elle reconnaîtra chez l'artiste un sentiment très sûr des attitudes habituelles du corps, de la vie quotidienne chez les ouvriers et les enfants, vie naïve et presque inconsciente, qui nous charme par son manque d'apprêts et sa simplicité. Mais ce qui la séduira sans doute plus vivement et la retiendra plus longtemps sera *le Coup de vent au Sahara*, de M. Eugène Fromentin. Parmi les chefs de l'école paysagiste, nul ne sait lier plus intimement que lui les drames humains aux drames de la nature; son paysage ne sert pas simplement de fond à ses personnages, ses personnages ne sont pas destinés seulement à combler son paysage; homme et nature ne font qu'un. Les deux impressions ont été perçues à la fois, traduites avec le même amour. *Le Coup de vent*, qui dans son ensemble n'est pas supérieur au *Réveil du bivouac*, marque pourtant dans la manière du peintre une conception plus spontanée de l'harmonie, et une franchise plus virile de facture. Le coloriste ingénieux sacrifie chaque jour plus résolûment à son effet général les décompositions curieuses, mais importunes, de la lumière. Ici, la terre, le ciel, les bêtes, les gens sont enveloppés dans une teinte sourde d'une terrible harmonie; les nuages s'abaissent, l'herbe se courbe, les cavaliers s'assurent sur leurs larges étriers, ou se débattent dans les plis furieux de leurs lourds burnous; les chevaux serrent les naseaux, claquent des mâchoires, sentent frémir leurs jarrets énervés, et jettent des regards effarés vers l'horizon entr'ouvert. Une terreur irrésistible accompagne le fléau qui passe. L'imagination forte de l'artiste a complété ce qu'ont pu voir les yeux effrayés du voyageur, et cette imagination libre, remaniant avec sa vigueur propre l'amas confus des souvenirs, a eu le bonheur de trouver dans le pinceau un interprète si obéissant et si rapide, qu'il n'a rien laissé perdre, en la faisant passer à grands

Digitized by Google

traits sur la toile, de sa première, sympathique et chaleureuse impression.

Pourquoi la nature a-t-elle refusé à M. Gérôme cette spontanéité d'impression, cette franchise communicative qui font si bien valoir la science acquise? Son *Almée* est, à coup sûr, conçue dans une donnée plus pittoresque que son *Molière chez Louis XIV;* nous ne connaissons pas d'artiste qui sache aujourd'hui mieux équilibrer les différentes parties d'un tableau, ranger plus adroitement ses personnages, faire avec moins d'excès valoir chaque détail, boucher plus agréablement les vides; il y a, dans cette scène, des habiletés de procédé, des raffinements, des recherches singulières; il y a, ce qui vaut mieux encore, des attitudes hardies, des physionomies et des gestes pris au vif; malgré tout, ce tableau nous laisse merveilleusement froids. Le peintre, scrupuleux, analyste à l'excès, sûr de ses moyens, est resté trop obstinément maître de lui. Il ne s'est pas abandonné un instant à l'enivrement du rêve ou du souvenir, et nous ne nous abandonnons pas à lui. C'est une triste chose, quand une œuvre d'art ne fait penser d'abord qu'aux efforts laborieux de l'artiste, et que du premier coup on n'y voit paraître que sa volonté au lieu d'être saisi par son imagination. Y a-t-il rien de communicatif, dites-le-moi, dans cette langueur de la danseuse qui voudrait bien paraître haletante, voluptueuse, lascive peut-être, mais dont je sais toutes les contorsions mesurées, tous les élans factices, dans cette gaieté forcée des bachi-bouzoucks impurs, dont la bestialité grossière n'est pas assez franche pour pousser vraiment au bon rire? Le sujet qu'a choisi M. Gérôme est de ceux qu'il faut traiter hardiment, avec un amour puissant du soleil, des nudités resplendissantes, des brutalités naïves, non avec des réticences spirituelles ou des précautions mesquines, qui ne peuvent rien sauver. Les qualités mêmes du peintre, qualités incontestables d'adresse, de patience, de volonté, contribuent à donner un aspect de glaçon à ce tableau sec comme un compte de commissaire-priseur, et poli comme une porcelaine. Oh! que j'aime bien mieux les fantaisies gracieuses de M. Hamon, quand elles n'affectent pas des airs trop mystérieux et profonds, quand elles se contentent de prendre le corps léger qui leur sied, comme dans *l'Aurore!* Ne la croyait-on pas bien morte, bien enterrée, cette vieille allégorie dont les doigts de rose s'étaient si fort déteints depuis le temps d'Homère? Et la voilà qui renaît tout à coup à l'appel d'un nouvel adorateur, qui renaît toute jeune, toute frissonnante, d'une fraîcheur qui appelle les baisers, et que, retroussant sa blanche robe de vapeurs, elle monte doucement de ses pieds potelés sur les feuilles des choux humides et se dresse pour boire la rosée dans la coupe diaphane que lui tendent les flexibles volubilis. Le talent de

Digitized by Google

M. Hamon, comme celui de ceux qui doivent plus encore à la nature qu'au travail, ne saurait aisément se définir ; on subit son charme, on ne l'analyse pas. Le dessin, à coup sûr, n'est pas parfait, la toile à peine couverte, la composition cloche souvent; pourtant, c'est presque toujours charmant. C'est qu'il y a là une âme véritable de poète, âme rêveuse, qui se perd dans ses chastes impressions devant la nature, et qu'on aime à suivre. Il va sans dire que ce poète de sensations, tout spontané, tout instinctif, pèche par les alternatives les plus étranges ; il a des hauts et des bas qui surprennent, de la grâce à la mièvrerie, de la naïveté à la prétention, il fait les sauts les plus brusques, sans qu'on puisse jamais ni le déclarer tout à fait perdu, ni le voir tout à fait sauvé. L'*Imitateur un jour de fiançailles* est sans doute le produit de la mauvaise heure, comme *l'Aurore* naquit dans la bonne. Une cuisinière italienne qui plume des canards, un marmot en bas anglais qui plume des serins, une maman en costume antique qui gronde, et une grande niaise de sœur en peplum qui regarde, forment une composition dont l'ensemble peut être taxé d'extravagant. La fantaisie la plus inattendue a ses règles ; l'unité d'impression et la logique du sentiment ne sauraient s'absenter d'une œuvre d'art ; *l'Aurore*, d'une composition si vraie, en est une preuve nouvelle.

La riche imagination de M. Corot ne connaît point de semblables erreurs. Depuis vingt ans, il doit, et il devra longtemps encore, ses succès à l'impression profonde qui se dégage simplement et naturellement de ses œuvres. Chez lui, nul apprêt, nul souci de la profondeur apparente des sujets ; ses meilleurs tableaux s'appellent comme les tableaux de tout le monde, *un étang*, *un bois*, *une matinée*, *un soir*. Cette année, nous avons le *Souvenir de Morfontaine* et le *Coup de vent*. Lequel vaut le mieux? Celui qu'on regarde. L'un est plus idyllique, plus calme, plus tendre ; de longues branches penchées, au travers desquelles on devine un ciel transparent et des lointains vaporeux, une eau limpide qui dort dans ses rives, aussi blanche que les blanches nuées à qui elle sert de miroir, des jeunes filles qui arrachent des fleurs enroulées sur le tronc d'un bouleau, comment ces rives, que M. Corot nous montre pour la centième fois peut-être, nous pénètrent-elles d'une émotion si délicieuse et si prolongée? Le *Coup de vent* est plus dramatique, d'un sentiment aussi sûr et aussi vif. Ces deux toiles, d'une exécution rapide et juste, qui prouve chez l'artiste une merveilleuse connaissance de la nature, maintiennent hautement M. Corot à la tête de notre école, où il s'est depuis longtemps placé. Seul peut-être, parmi ses confrères, en rompant aussi franchement qu'eux avec les traditions usées du vieux paysage historique, il a abordé directement la nature, sans vouloir

Digitized by Google

s'en faire l'esclave servile, avec la conviction d'y retrouver de nouveaux moyens d'exprimer son sentiment intérieur. Le premier, il a compris que les études particulières ne pouvaient arriver à leur plus haut degré d'intérêt qu'en se réunissant et se complétant dans l'unité de la pensée personnelle, et il n'a cessé ainsi d'ouvrir aux jeunes paysagistes la grande voie de l'art, où ils semblent aujourd'hui se précipiter avec un ensemble imposant et un rare enthousiasme. Sur cette route ascendante, ils trouveront, à côté de M. Corot, M. Théodore Rousseau, en qui l'âge ne paraît pas non plus affaiblir la puissance d'exécution, si nous en jugeons par ses *Chaumières sous les arbres*, d'une si vigoureuse réalité. Le pointillé mesquin et choquant, qu'on avait pu signaler naguère dans sa facture, et qu'on retrouve cette année encore dans son *Village*, n'a laissé aucune trace dans cette œuvre remarquable, tout à fait digne des meilleures inspirations du maître. Le tempérament solide de « l'homme des chênes » se manifeste, dans cette composition vigoureuse, aussi franchement qu'a pu le faire l'âme fine et délicate de M. Corot dans ses rêveries argentées. Le sentiment de la nature y est plus précis, plus net, plus positif; l'artiste, devant son motif, a plus reçu qu'il n'a donné; sa personnalité envahissante n'a pas, comme celle de M. Corot, imposé immédiatement une autre teinte au ciel, à la forêt, aux eaux; il s'est efforcé, au contraire, de garder l'impartialité et de traduire aussi exactement que possible le spectacle qu'il a eu sous les yeux. De là, chez lui, moins de charme immédiat, peut-être; moins de séductions de prime-saut, mais un attrait grave et sérieux qui saisit l'esprit peu à peu, l'enchaîne par la force de la vérité, ne le lâche plus. M. Théodore Rousseau n'est pas de ces artistes qui vous sautent à la tête, mais, dès qu'on lui a serré la main, on ne se résout guère à le quitter. Pour comprendre M. Corot, il faut une certaine disposition d'âme sympathique tournée au rêve et à la mélancolie, que tous les jours ne nous apportent pas. Celui qui ne comprend pas M. Rousseau n'aime pas la nature. Quels que soient votre tempérament et vos humeurs, ces chênes sont des chênes, ces mousses des mousses, ce soleil du soleil; si vous avez jamais goûté, l'été, quelque plaisir à savourer la fraîcheur de l'ombre entre les troncs rugueux des géants de la forêt, à sentir peser, sur la voûte inébranlable des branches, la lourde lumière dont les éclats ne vous atteignaient pas, à regarder passer, dans ce silence enivrant de la campagne, quelque fillette en cotillon bleu, nonchalante et s'acheminant vers la source voisine, vous entrerez forcément, par l'imagination, dans cet épais fourré, vous vous asseyerez sur cette mousse tiède, vous demanderez une goutte d'eau à cette chaumière entr'ouverte. C'est la nature elle-même, la nature

Digitized by Google

féconde, puissante, vivante, lumineuse, qui vient nous trouver ici ; on ne peut la voir sans la reconnaître, la reconnaître sans l'aimer.

La même impression est ressentie, moins vigoureuse peut-être et moins précise, devant les toiles de M. Daubigny. Nous avions déjà signalé l'an dernier, à propos de sa *Vendange*, les progrès éclatants de ce talent sympathique vers la variété des effets et l'ampleur du style. Son *Villerville-sur-Mer* atteste que ces progrès ne se ralentissent pas. La nature ici n'est plus vue seulement dans son repos, dans son calme habituel ; un orage va venir ; le ciel est déjà encombré par les amoncellements de vapeurs noires, l'herbe sèche des rudes falaises siffle sous le vent glacé qui la fouette ; le village silencieux, tout pâle dans la brume noire, ferme en toute hâte ses fenêtres et ses portes, et les glaneuses de varech, pliées sous leur charge humide, escaladent le plus vite qu'elles peuvent les détours du sentier croulant ; au loin, la mer laiteuse, tristement éclairée par un rayon perdu, semble saisie d'une épouvantable anxiété et secoue avec inquiétude les canots de pêcheurs attardés loin du rivage. Rien n'est plus saisissant, plus vrai, plus grand que ce spectacle. Comme M. Corot, comme M. Rousseau, M. Daubigny a parfaitement compris que l'avenir du paysage était dans le développement normal, patient, des tendances contemporaines, et que si l'on devait retrouver le grand style, on ne le retrouverait que par la vigueur de ses propres impressions, non par l'imitation plus ou moins déguisée des habitudes et des procédés du passé. La sincérité est la plus grande force de l'artiste ; il ne s'en peut séparer sans grand dommage. Croyez-vous, par exemple, que M. Français, qui a longtemps apporté l'appui de son talent au mouvement réaliste contemporain, en soit venu à voir la nature comme il nous la représente dans son *Bois sacré* et sa *Villa italienne*, sans une préoccupation obstinée des œuvres anciennes du paysage historique, sans une volonté persistante de les rappeler? Qu'est-il arrivé? Que M. Français, voulant tardivement s'approprier des qualités que son éducation n'avait pas développées en lui, a perdu sur-le-champ presque toutes celles qu'il avait acquises dans le commerce libre et sincère de la nature ; ses tableaux incomplets, incertains, hésitants, ne satisferont ni les partisans du réalisme par une vérité matérielle suffisante, ni les amateurs des traditions par la science des compositions élevées ; sa désertion, regrettée par tous ses compagnons d'armes, restera sans profit pour sa réputation comme pour son talent. Son exemple, d'ailleurs, ne semble pas devoir trouver un grand nombre d'imitateurs, et si l'on peut constater, dans la plupart des paysages remarquables qui composent la meilleure partie du Salon, un retour salutaire vers la composition, on y verra aussi avec plaisir que tous

Digitized by Google

les jeunes artistes, dans leurs tentatives nouvelles, comptent bien ne rien perdre des fruits récoltés par leurs prédécesseurs, et entendent s'appuyer fermement sur une connaissance précise et assidue de la nature. On retrouve cette année, avec plaisir, à leur tête, venant leur donner le soutien de sa sérieuse expérience, M. Cabat, dont la facture austère et sèche s'assouplit et s'élargit d'une manière charmante dans sa *Source sous les Bois*. Parmi eux, foule sympathique et vivante dont on ne peut compter toutes les têtes, on remarquera M. Nazon, dont les *Bords du Tarn* et le *Novembre*, malgré l'irritation que peut à la longue produire sur la vue ce papillotage de taches colorées, contiennent de grandes impressions reçues devant de beaux spectacles, très habilement exprimées; M. Blin, avec son *Cap Frehel*, peinture énergique, d'une composition grandiose, qui maintient son auteur dans le rang élevé d'où sa tentative antipittoresque des *Châtaigniers* pouvait le faire un instant déchoir; M. Jules Héreau, dont *le Berger et la Mer* se fait aisément pardonner, par le bonheur de la tonalité générale et la hardiesse puissante de la composition, quelques mollesses partielles d'exécution; M. Berchère, qui cherche cette année l'effet dramatique dans l'Orient, sans que ses vautours dévorants fassent beaucoup plus valoir un paysage assez grand par lui-même. Autour d'eux se rangent, à des degrés divers, ceux qui, comme MM. Harpignies, Lansyer, Busson, Bellel, Lanoue, Oudinot, Thomas, cherchent et trouvent souvent la beauté du style dans le paysage moderne, sans obtenir encore des résultats complets et définitifs, et ceux qui, s'en tenant aux impressions passagères et aux études particulières, couvrent nos murs d'excellents morceaux d'une poésie saine et douce, comme M. Hanoteau, dont *le Paradis des Oies* et *la Hutte abandonnée* contiennent des parties très lumineuses et très fermes; M. Lavieille, avec ses souvenirs si vrais du printemps et de l'hiver; M. Jong-Kind, dont les ébauches fraîches et claires peuvent compter parmi les marines les plus saisissantes du Salon; M. Clésinger qui, dans deux cadres lilliputiens, a su rendre avec une force et une vérité rares la solennité silencieuse des campagnes romaines, semées çà et là de lourds bestiaux; MM. Castan, Breton, Lefortier, Chintreuil, de Kock, Bernier, Coulon, Lambinet, Lambert, etc., etc.

Parmi les animaliers, M. Schrayer, dont les *Chevaux de Cosaques*, laissés par un temps de neige à la porte de la hutte où sont abrités leurs maîtres, attirent tous les regards par le bonheur de l'intention dramatique, et dont l'*Arabe en chasse* rappelle, avec des qualités particulières, les meilleures toiles de M. Fromentin; M. Hervée, qui, dans son magnifique *Attelage Flamand*, lutte de précision avec la photographie, dont son faire aride rappelle trop pourtant les pro-

Digitized by Google

cédés, se sont faits cette année une place à part, à côté des artistes que nous connaissions déjà et que nous retrouvons avec leurs qualités habituelles : MM. Brendel, Jacque, Palizzi, etc..... Dans la nature morte, l'*Intérieur de cuisine* et l'*Art et Gourmandise* de M. Vallon, brossés avec une verve qui rappelle les maîtres du genre, effacent par l'intensité du coloris et la vérité du rendu toutes les œuvres estimables qui les entourent. Si l'on joint aux noms que nous avons dû citer trop rapidement les noms de quelques peintres de genre, dont les tableaux doivent être remarqués à cause de leurs qualités particulières d'exécution, comme M. Florent Wilhems, l'homme du monde qui froisse le mieux les soies, MM. Vîry, Magy, Alma-Tadema, si l'on s'arrête, en parcourant la salle des dessins, devant les projets du plafond bleu, par M. Bunnoury, compositions très décoratives, d'un dessin un peu lâche, mais d'une conception souvent délicieuse et d'une grande distinction de style ; si l'on examine les remarquables paysages composés, de MM. Appian et Bellel, les aquarelles et pastels, où MM. Harpignies et Lanoue s'efforcent d'obtenir l'intensité colorée de la peinture à l'huile, tâche intéressante et difficile, dans laquelle les suivent même un grand nombre d'amateurs distingués, qui ne craignent pas d'entrer en lutte avec les coloristes les plus puissants du passé, Mme de Nadaillac avec Velasquez, S. A. I. Mme la princesse Mathilde avec Chardin, on connaîtra, dans leur ensemble, les tendances diverses qui se partagent en ce moment l'école française, et qui devront se réduire bientôt à une seule, la recherche de la grandeur et de la beauté dans l'étude précise de la nature, la traduction sincère des émotions personnelles, en dehors des conventions d'idées et des procédés systématiques.

Si la simplicité des conceptions, si la franchise d'exécution ont un mérite rare dans la peinture, dont les ressources sont variées à l'infini, on peut dire que, sans elles, la sculpture n'existe pas. Les fantaisies trop ingénieuses de l'esprit, les complications de sentiments ou de passions, ne sauraient s'accommoder d'un art essentiellement grave et naïf, qui ne peut vivre qu'en se servant de formes précises, empruntées directement aux corps animés. Si on peut considérer comme heureuses les tendances qui semblent mettre notre école pittoresque dans un contact plus étroit chaque jour avec la nature vivante, on devra donc non moins vivement s'applaudir de voir disparaître de nos expositions de sculpture ces tentatives prétentieuses de sculpture fantaisiste, symbolique, mélodramatique, qui faillirent occuper trop sérieusement, il y a quelques années, l'esprit mobile du public, et le détourner plus complétement encore de l'intelligence saine et vraie des œuvres plastiques. Les erreurs, en ce point, deviennent de plus en plus rares ; les jeunes artistes ont compris que

Digitized by Google

la simple interprétation du corps humain, dans ses attitudes les plus simples, dans ses mouvements les moins brusques, était un sujet assez vaste, dont l'antiquité même n'avait pas exploré toute l'étendue, pour qu'ils n'eussent point à se mettre en quête de motifs bizarres et de compositions littéraires. A peine pourrait-on signaler cette année, au Salon, trois ou quatre statues qui s'efforcent, et sans y réussir, d'attirer le public par un autre intérêt que celui des belles formes. Le reste cherche avec raison, sur les traces de la Grèce, à retrouver simplement, dans la nature vivante, la réalisation matérielle de l'éternelle beauté que son âme entrevoit à travers tous les êtres particuliers. Si puissant que puisse être l'idéal d'un artiste, une simple image d'homme ou de femme, de quelque nom que vous la nommiez, peut suffire à l'exprimer tout entier. Je n'en veux pour preuve que cette étonnante statue de *Mercure*, malheureusement inachevée et trouvée sur une tombe récente, à qui le jury a décerné, avec une justice dont nul ne se plaindra, la grande médaille d'honneur. Est-ce bien un Mercure que Brian avait voulu faire? Rien ne l'indique précisément, et, à vrai dire, peu importe. Un beau jeune homme est assis nonchalamment sur une pierre, les jambes repliées, les bras tombants. La délicatesse nerveuse et la souplesse de tous ses membres, le calme naturel de son attitude, l'harmonie délicieuse qui enveloppe son corps, attirent à la fois tous les yeux sur lui et les y retiennent. C'est la force dans son repos, la vie dans sa plénitude. Un souffle venu on ne sait comment de la Grèce a fait tout à coup jaillir du plâtre, au milieu des laideurs prétentieuses de notre civilisation, ce demi-dieu tranquille, qui ravit tous ceux qui l'entourent du spectacle sacré de sa beauté, beauté naturelle, que lui seul ignore. Et ce demi-dieu, ne vous y trompez pas, est bien né d'hier; quelque ressemblance qu'il ait avec ses frères du passé, il ne leur a point volé leurs traits, il n'a point été piller dans les musées à qui un bras, à qui une jambe, à qui une tête. Son plus grand mérite est d'être aussi beau qu'eux, et d'avoir pourtant sa beauté propre. A force de vivre avec les chefs-d'œuvre antiques, et de les comparer avec la nature, Brian en était évidemment venu à ce point extraordinaire de voir les objets environnants comme les voyaient les Grecs, avec la même simplicité, la même grandeur, la même naïveté. Son œuvre, dégagée de tout pastiche systématique, montre, mieux que toutes les théories, quels résultats inappréciables un esprit bien trempé, qui ne renonce pas d'ailleurs à son indépendance ni surtout aux retours quotidiens vers la vie, peut obtenir par la fréquentation intelligente des maîtres. Quelles que soient les différences de races, de temps et de climats, l'humanité n'est pas à ce point différente d'elle-même dans les divers lieux, que l'âme,

Digitized by Google

possédée par le sentiment du beau, ne puisse trouver en elle d'admirables fragments de beauté. Pour des yeux d'artiste, accoutumés par un exercice habituel à chercher autour d'eux les formes grandes et pures, il n'est guère d'homme où ils ne surprennent, à un moment donné, quelques-unes de ces grandes attitudes, quelques-uns de ces purs mouvements de lignes qu'ils voudraient fixer dans le marbre. Etudier le beau réalisé, c'est apprendre à trouver le beau dans la vie. Fréquenter les chefs-d'œuvre, c'est s'accoutumer à vivre dans ce monde idéal, inaltérable et impassible qui, à travers les vicissitudes de l'histoire, s'avance vers l'éternité, c'est se préparer à en ouvrir l'entrée à ses propres créations.

A ce monde immortel, qui plane au-dessus de la terre, appartient sans aucun doute, comme le *Mercure*, de Brian, le *Lucien Bonaparte*, de M. Thomas. A coup sûr, c'est bien moins encore de la sculpture moderne; la toge romaine impose une date, la nudité complète laisse au contraire toute imagination libre. On ne saurait prétendre que l'art, pour idéaliser nos contemporains, doive forcément les dépouiller de leurs costumes, de leurs habitudes, de leurs mouvements contemporains; vêtements pour vêtements, je crois qu'un sculpteur habile saura tirer à la rigueur un parti suffisant de nos habits étriqués. Pour les peintres, la question n'est pas douteuse; l'interprétation, en ces matières, donne seule raison ou tort. Le *Bonaparte*, de M. Thomas, n'est donc pas, si l'on veut, un Bonaparte; mais je reconnais tous les droits de son imagination, j'accepte son œuvre telle qu'il l'a comprise; en dehors de tout intérêt historique, en elle-même, cette œuvre est belle; je ne puis lui en demander davantage. A cette habitude puissante et ferme du corps largement drapé dans la toge de l'orateur, à cette tenue virile de la tête, dont le front large, les pommettes dures, les lèvres franches annoncent une rare hauteur d'intelligence et une force hautaine de convictions, à ce geste sobre de la main, je reconnais une vigoureuse personnalité, je sens l'homme de pensée et l'homme d'action, celui que n'effrayent ni la longueur des veilles laborieuses, ni les fatigues incessantes de la tribune, ni les orages de la place publique; qu'il soit Grec ou Français, je m'arrête, j'admire, je m'incline. Par l'ampleur de son style, par la majesté simple et franche de ses lignes sculpturales, l'œuvre de M. Thomas occupe cette année le premier rang dans la sculpture monumentale; *la Victoire couronnant le Drapeau français*, de M. Crauk, composition puissante, d'un mouvement heureux, mais dont le style laborieux manque de franchise et d'harmonie, ni l'épais *César*, de M. Clesinger, à qui le sculpteur a pourtant imposé, comme toujours, une sorte de grandeur brutale qui étonne, ne sauraient entrer dans une lutte sérieuse avec le *Lucien Bonaparte*.

Digitized by Google

MM. Falguière et Moulin ne sont pas montés encore jusqu'à la sphère héroïque où vit M. Thomas, mais le chemin qu'ils ont pris n'est pas de ceux qui en éloignent; tous deux comprennent l'art avec une franchise et un désintéressement qui doivent faire grandement augurer de leur avenir. Si l'intention du jury, en plaçant leurs deux statues face à face à l'entrée du jardin où sont rangées les statues, a été d'engager le public à pénétrer sans crainte au milieu de tous ces marbres, ces plâtres, ces terres cuites, on peut dire qu'il y a pleinement réussi. Rien n'est plus charmant, plus attrayant que les statues où ces deux artistes ont su mettre, sans prétention et sans efforts apparents, toute la chaleur de leur jeunesse, toute la plénitude de leur vie. Tous deux ont voulu représenter, dans sa vivacité et sa gaieté, cette courte saison de l'adolescence, et tous deux l'ont saisie avec le même bonheur, sans que leurs œuvres aient d'ailleurs d'autre point commun que cette verve sympathique et cette naturelle simplicité. Le jeune homme de M. Falguière est un *Vainqueur au combat de coqs;* de sa main droite, il tient sur son épaule le triomphateur emplumé et la palme de la victoire; de la main gauche, il claque joyeusement des doigts, et il court, il court, comme si la lutte s'ouvrait pour la course, agile, nerveux, bondissant, allant je ne sais où répandre en toute hâte son bonheur, et ne cessant de tourner sa tête ébouriffée, ses yeux riants, sa bouche entr'ouverte vers le beau coq, qui savoure avec dignité une paix vaillamment achetée. Cette composition si heureuse, si simple, si vivante, est exécutée avec une sûreté de main qui n'est due, on le sent, qu'à des études laborieuses, indispensables à l'artiste quand il ne veut pas voir ses meilleures intentions trahies par l'ébauchoir infidèle; si l'on tenait à lui faire quelques reproches, on en trouverait l'occasion dans la sécheresse de quelques détails, trop patiemment, peut-être trop obstinément étudiés.

La *Trouvaille à Pompéi*, de M. Moulin, d'une facture moins serrée et moins précise, a, en revanche, des qualités plus saisissantes peut-être d'entrain, de franchise, de vie. Un adolescent, en bêchant dans ce sol italien encore tout plein de richesses enfouies, a fait sauter hors du sillon une petite statuette mutilée; c'est un bronze antique, taché de cette rouille verte qui ressemble au lierre des ruines, un Silène ventru, dansant lourdement après boire; et voilà le beau laboureur, ravi de sa découverte, et sentant aussi son sang païen bouillonner dans ses veines, qui se met à répéter les mouvements et les bonds du dieu joufflu. L'allure générale est vive, jeune, décidée; de quelque côté qu'on se tourne, l'équilibre harmonique des lignes est parfait, et M. Moulin a réalisé du premier coup ce rêve légitime de tout artiste, que les plus laborieux ne réalisent pas tou-

Digitized by Google

jours, faire une œuvre d'ensemble. Cette unité dans la pensée et dans l'expression constitue seule, à vrai dire, l'œuvre réussie; partout ailleurs on peut trouver d'excellents morceaux et des fragments très recommandables; quand la suprême direction de l'intelligence n'a pas su les unir par un lien indissoluble, leur force d'action est perdue. On peut en faire, cette année, la remarque sur des œuvres d'une haute valeur dans leurs détails, comme l'*Innocence et l'Amour*, groupe d'une grâce antique et sans afféterie, par M. Protheau, mais dont tous les aspects n'ont pas le même charme. Ce plâtre remarquable n'en doit pas moins être placé près des quatre grandes œuvres dont nous avons parlé, et qui nous semblent marquer le niveau le plus élevé de l'art en ce moment. M. Carpeaux n'a réussi qu'incomplétement à donner, dans sa *Jeune fille à la Coquille*, maigre et tourmentée, un pendant à son admirable *Petit Pêcheur;* M. Cugnot, avec une solidité de facture incontestable et un sentiment très vif et très sincère de la réalité simple, n'a pu faire pourtant, de son *Retour d'une Bacchanale*, une statuette suffisamment gaie et vivante; même au sortir d'une orgie, un enfant, au pur point de vue sculptural, n'a pas le droit de manquer, à ce point, d'équilibre. Dans une autre école, où la vénération pour l'antiquité grecque est moins entière, M. Bartholdi a montré, en sculptant son *Martyr moderne*, sinon une grande puissance dramatique, au moins une vigueur incontestable d'exécution, et *la Foi*, de M. Franceschi, atteint par instants le grand style.

De quelque côté qu'on se tourne, on peut donc trouver, nous le voyons, chez quelques esprits d'élite, le culte persistant de l'art désintéressé, et, si nous ajoutons aux noms que nous venons déjà de citer dans la sculpture les noms de MM. Dubois, Lepère, Bourgeois, Jacquemart, dont nous retrouvons, coulées en bronze, les œuvres admirées l'an dernier sous une forme plus simple; ceux de MM. Perraud et Chapu, qui ne se rappellent à nous que par d'excellents bustes; ceux de MM. Moris et Santa-Colonna, on verra que là, comme dans la peinture, l'effort, pour n'être fait que par quelques-uns, n'en est pas moins décidé et sérieux. Des noms nouveaux se sont joints aux noms déjà respectés : MM. Gustave Moreau, Vibert, Falguière, Moulin, Protheau, se sont fait, dans des genres différents, des places qu'ils n'abandonneront pas. Quelle que soit donc l'infériorité relative de cette exposition, infériorité due en grande partie à l'absence de nos peintres les plus connus et au laps insuffisant de temps laissé à l'achèvement des grandes œuvres par le décret qui a r'ouvert subitement le Salon cette année, on peut, nous le croyons, regarder sans effroi l'avenir. Les théories détestables qui pourraient égarer la marche de l'art ne sont plus soutenues par des

Digitized by Google

talents assez sérieux pour qu'elles soient désormais dangereuses; la convention académique et la peinture archéologique touchent également à leurs derniers jours. Un amour sincère de la nature vivante se manifeste de tout côté dans toutes les écoles, de quelque nom qu'elles s'appellent, ou plutôt toutes les écoles tendent à disparaître et à s'unir dans une commune recherche de la vérité. On a compris qu'il était temps d'en finir avec les querelles oiseuses de mots, que réalisme et idéalisme n'avaient pas de sens, tout artiste étant à la fois et ne pouvant qu'être idéaliste et réaliste, car il n'y a qu'une chose qu'il puisse exprimer, sa propre pensée, et il ne peut l'exprimer que d'une seule façon, par des images ou des combinaisons d'images empruntées à la réalité. Les deux camps se sont donc rapprochés et se rapprocheront de plus en plus, les uns en s'efforçant de donner à leurs conceptions des formes plus vivantes et des corps plus solides, les autres en s'abandonnant plus aisément au courant des grandes pensées, et en ne refusant plus l'appui de leur palette lumineuse à la féconde imagination. C'est ainsi que, de part et d'autre, les forces pourront s'accroître, qu'on pourra se consoler de la disparition des maîtres vénérés que la mort frappe à chaque heure, qu'on retrouvera peu à peu, avec la foi dans le progrès de l'art, la conscience virile de sa sincérité, ce courage qui manque encore d'aborder les hautes conceptions, et qu'on cherchera tout ensemble, en s'élevant chaque jour plus hardiment vers les cimes escarpées de l'idéal, comme l'ont fait les Grecs, comme l'ont fait les Italiens, comme l'ont fait nos pères, la vérité éternelle et l'éternelle beauté.

GEORGES LAFENESTRE.

Digitized by Google

POÉSIES

L'ÉTOILE DU BERGER

LE BERGER.

Etoile du berger, si tu voulais m'entendre,
Toi qui brilles là-haut comme un pur diamant,
Où mon œil n'atteint pas ton regard peut descendre ;
Par cette belle nuit tu verras clairement.....

L'ÉTOILE.

Je vois plusieurs pays..... Lequel regarderai-je ?

LE BERGER.

Le pays au delà des étangs.

L'ÉTOILE.

J'aperçois
Un chemin déroulé comme un ruban de neige.
Il sort d'une colline et se perd dans les bois.....

LE BERGER.

Mais pour aller plus loin.

L'ÉTOILE.

Oui. Le voilà qui marche
En plaine, par les champs de trèfle voyageant.
Après un long détour il saute un pont d'une arche
Où dans les joncs miroite une source d'argent.
Là, je dois m'arrêter : le chemin a deux branches.

Digitized by Google

LE BERGER.

Prends celle qui descend dans le creux d'un ravin.

L'ÉTOILE.

Sous de vieux châtaigniers j'y vois des maisons blanches
Qui grimpent au hasard..... j'en compte quinze ou vingt.
Tout le village dort.

LE BERGER.

Va jusqu'à la dernière.
Dis-moi si les volets ne sont pas entr'ouverts.

L'ÉTOILE.

Aux fenêtres d'en haut passe un fil de lumière.

LE BERGER.

Et ton regard discret, que voit-il à travers?

L'ÉTOILE.

Une fille aux bras nus, songeuse, ouvre l'oreille
(Les cheveux dénoués, oubliant son miroir)
Au couplet printanier du rossignol qui veille,
Lui chantant le secret de son cœur sans la voir.

Avril épanouit tout son luxe autour d'elle,
Mariant, pour lui plaire, et couleur et parfum,
Fleurs des bois, fleurs des prés, fleurs des eaux... Mais la belle
Pour qui sont les bouquets n'en regarde pas un.

Je devine pourquoi. La fleur qu'elle respire
Est dans sa gorge brune et tout près de son cœur.
L'amoureuse lui donne un baiser.

LE BERGER.

Peux-tu dire
Le nom de la fleurette?

L'ÉTOILE.

Un muguet.

LE BERGER.

C'est ma fleur.

ANDRÉ LEMOYNE.

Digitized by Google

ORGUEIL VAINCU

Que m'avez-vous dit, mon cher ange,
En me trouvant à travailler?
« Vous écriviez, je vous dérange. »
Oh! que c'est mal de me railler.

A-t-on jamais vu la rosée,
A l'heure du couchant vermeil,
S'excusant de s'être posée
Sur le pré brûlé de soleil?

A-t-on jamais vu que l'étoile
A la nuit demandât pardon,
Que la rose se mît un voile,
Pour laisser fleurir le chardon?

Si vous saviez, toute la prose
Et tous les vers, combien c'est peu
Près du bout de votre ongle rose,
Près de votre moindre cheveu!

Que c'est peu, consumer sa vie
Pour sembler plus fort ou plus grand
A cette foule ayant l'envie,
Sans avoir l'âme qui comprend;

Que c'est peu, combiner des phrases,
Mêler des sons et des couleurs,
Pour qu'ils fassent de vos extases
Ce que les herbiers font des fleurs;

Que c'est peu, farouche et livide,
Chercher si loin et chercher tant
La gloire, cette écorce vide,
L'immortalité, cet instant!

Digitized by Google

Et comme c'est l'ivresse entière,
Le vrai bonheur, l'orgueil profond,
Avoir vos regards pour lumière,
Avoir pour appui votre front !

Revenez donc, sans prendre garde
A la stérile œuvre d'un fou ;
Revenez pour que je regarde
La dentelle sur votre cou.

Il est mieux d'aimer que d'écrire.
Ce que tout livre a pour vainqueur,
De vos lèvres c'est le sourire,
Et c'est l'amour de votre cœur.

ARMAND RENAUD.

Digitized by Google

TRAVAUX

DES

ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

SCIENCES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

VII

L. RENIER, *Inscriptions de la Dobroudcha* (dans C. Allard, *la Bulgarie orientale*. Paris, 1864.) — Prosper BIARDOT, *Explication du symbolisme des terres cuites grecques de destination funéraire*. Paris, 1864. — J.-P. ROSSIGNOL, *Les Métaux dans l'antiquité : origines religieuses de la métallurgie; de l'orichalque*. Paris, Durand. 1863. — C. WESCHER et P. FOUCART, *Inscriptions recueillies à Delphes*. Paris, 1863. — Th. MOMMSEN, *Histoire romaine*, traduite par M. A. Alexandre, t. Ier. Paris, Hérold. 1863.— *Annales de l'Institut archéologique de Rome*. 1862.

La *Revue archéologique* du mois d'avril, en préconisant le livre de M. Allard sur la Bulgarie orientale, déclare que « l'on aimera surtout à y trouver une explication des inscriptions, faite *de main de maître*, par M. Léon Renier. » Ces mots « de main de maître » étaient certainement superflus, car tout ce que fait M. Léon Renier est un chef-d'œuvre. Autrefois, on a prétendu que ce savant épigraphiste n'avait pas toujours des notions très justes de la grammaire, ni de la métrique, ni enfin de toutes les choses élémentaires qui font l'apanage d'un élève de lycée. Pures calomnies que je n'ai garde de répéter. La valeur des travaux de M. Renier est incontestable, et je saisis avec plaisir cette nouvelle occasion de prouver combien il y a de distance entre notre humble savoir et la surprenante habileté du *maître*. Dans l'embarras du choix, je prends au hasard trois de ses tours de force, exécutés, pages 285-295 du livre

Digitized by Google

en question, dans le commentaire de trois inscriptions de la Dobroudcha, qui font aujourd'hui partie du musée du Louvre.

D'abord, avec cette autorité qui n'appartient qu'à lui, M. Renier a changé un homme en assemblée générale. Un autel, dédié au favori de la mère des dieux, porte l'inscription que voici : « Caïus Antonius Eutychès, archidendrophore, a élevé pour son salut ce monument à Attis. » Tout le monde sait que les dendrophores étaient une corporation religieuse chargée de porter en procession le pin sacré le premier jour de la fête de Cybèle. L'archidendrophore était donc le membre principal de cette confrérie, tout comme l'archevêque est le premier évêque ou l'architecte le principal ouvrier d'un bâtiment. La leçon est excellente; mais comme la pierre est un peu fruste à cet endroit, on n'a pu lire deux lettres, et deux lettres de moins suffisent quelquefois pour dérouter toute une génération d'épigraphistes. Réduit aux hypothèses, M. Renier a pris bravement son parti ; il conjecture : *archisynodus*, mot inouï, qui n'existe nulle part, qui ne peut même pas exister, qui est une impossibilité. Il traduit : « chef de synode; » mais si un synode est *une assemblée*, un archisynode est une *archiassemblée*, et non pas le chef ou l'archonte d'une assemblée. Le maître a donc métamorphosé un individu en séance.

Voici maintenant un père transformé en son propre fils. Quiconque s'occupe d'épigraphie romaine sait que le nom du père, et même l'indication de la tribu, sont constamment intercalés entre le nom de famille et le surnom. Cette règle ne peut faire le sujet d'aucun doute. Pour dire que Fundanius Velinus était fils de Publius, un célèbre autel funéraire de la salle de Pallas dit : *Publius Fundanius*, fils de Publius, de la tribu Térétina, *Velinus*. La même formule rudimentaire se trouve employée sur un marbre de la Dobroudcha, où on lit : « *Titus*, fils de Titus, *le Jeune*, a élevé cette statue de ses deniers. » M. Renier, bien au-dessus des règles vulgaires de la grammaire, traduit : *Titus*, *fils de Titus le Jeune* ; c'est donc le père qui est devenu le jeune. M. Renier aime les transmutations merveilleuses.

Troisième tour de force : une pierre est transformée en temple avec chambre sépulcrale. Le monument funéraire d'Ampliata (j'invite mes lecteurs à aller le voir au corridor du Pan), après avoir énuméré les noms et l'âge de la famille qui y était inhumée, ordonne au petit-fils de surveiller l'élévation de cet autel avec sa base. Cette demande a paru si naturelle à M. Renier qu'il s'écrie à la fin de son commentaire : « C'est la forme ordinaire des grands tombeaux grecs, » et pourtant nous lisons dans un travail de M. Robert sur les mêmes inscriptions (p. 6) : « M. Léon Renier, membre de l'Institut (je transcris avec une fidélité scrupuleuse), à qui j'ai soumis l'estampage de cette inscription, *a reconnu au premier abord* que les lignes douteuses étaient relatives *au prix qu'aurait à payer la municipalité pour racheter le tombeau.* » Dans son nouveau travail, M. Renier ne dit pas un mot de cette municipalité, qui employait ses fonds pour des motifs si honorables. Le silence du marbre explique le silence de l'épigraphiste. Mais bien que le monument soit au Louvre et exposé depuis cinq ans, le maître n'a pas trouvé que *la base* d'un autel s'appelle *krépi-*

Digitized by Google

doma; il en fait un *doma*, c'est-à-dire une maison tout entière « se composant d'une chambre sépulcrale en forme de petit temple et d'un autel placé à l'entrée. » De la part d'un écolier, ces découvertes nous paraîtraient étranges; respectons-les : elles sont « de main de maître. »

Je voudrais pouvoir respecter, au même titre, un travail de M. Prosper Biardot, intitulé : « Explication du symbolisme des terres cuites grecques de destination funéraire; » mais M. Biardot ne se donne pas pour un maître; c'est à ses risques et périls, et sans être protégé par aucune dignité académique, qu'il se livre à la fougue de son imagination. Mécontent de ce qu'il appelle « la mythologie banale, » il repousse les simples interprétations que, jusqu'à présent, on a données aux terres cuites. Ces objets ne renferment pour lui que des hiéroglyphes muets, des théories mystiques, des intentions énigmatiques. Les anciens textes, les travaux des archéologues, M. Biardot en fait bon marché. La présence des terres cuites dans les tombeaux est pour lui une preuve manifeste de leur liaison avec le culte des morts! Partant de ce principe faux et insoutenable s'il en fut, il se jette alors dans le mysticisme, et entasse les matières les plus incohérentes : néoplatonisme, philosophie chaldéenne et syrienne, fluide chaotique, pérégrination des âmes, substances aqueuses, œuf orphique, etc., etc. Quand il regarde un vase, la couleur déjà renferme pour lui un sens mystique, le choix de la terre exprime une pensée religieuse; y a-t-il des ornements, une bande striée ou dentelée, elle signifie le fluide lumineux de l'éther, les oves sont le symbole de la génération, les rosaces rappellent les planètes inférieures. Il faut en convenir, la délectation d'interpréter jusqu'aux choses les plus insignifiantes n'est pas donnée à tout le monde, et là où nous autres antiquaires n'éprouvons rien, M. Biardot doit ressentir des plaisirs intimes, des voluptés secrètes qu'on pourrait lui envier. Mais admettons un moment que sa nouvelle théorie de cosmogonie religieuse soit vraie, et qu'en effet l'antiquité, même dans ses habitudes journalières, n'ait songé qu'au système planétaire où à l'équinoxe de l'automne, quelles sont les modifications qu'il faudra désormais introduire dans nos manuels? Un passage précieux (p. 15 de la brochure) nous édifie là-dessus très catégoriquement. « Zeus, dit l'auteur, *le plus souvent*, revêt les formes *d'Apollon*, *d'Atys*, *de Sabazius*, *de Silène*. Hadès, le sombre dieu des morts, devient le doux, le bienfaisant Dionysos *ou* Hermès. Héphaestos, le dieu du feu, apparaît tantôt sous les traits d'*Éros*, tantôt sous ceux *de Dionysos ou d'Atys*. D'autres dieux changent de sexe. Ainsi Arès, le dieu de la guerre, *se transforme en une divinité féminine réunissant les attributs de Pallas, de Cybèle et d'Artémise* (il écrit *Artémise*) et pourrait être assimilé à l'Enyo de Comane. Poséidon, le souverain des eaux, *se confond dans la déesse Lune !* »

Cette confusion générale une fois établie, il n'y aura plus de difficulté possible. Les hommes se changent en femmes, les déesses en hommes, Jupiter, Pluton et Vulcain, deviennent Bacchus ou tout autre dieu quand cela peut nous tirer d'embarras; enfin, il y a dans l'Olympe de M. Biardot une élasticité qui se prête à toutes les fantaisies. Avec cette théorie-là, il me serait facile de voir, dans le groupe de Laocoon, une Cérès homme,

Digitized by Google

assise sur son char à serpents et accompagnée de Triptolème et de sa fille mâle. En d'autres endroits de son œuvre, l'auteur va encore plus loin, il parle d'une Terre-Lune-Cybèle-Junon-Perséphone; ne nous étonnons pas alors de lui voir découvrir des scènes qui sont à la fois érotico-funèbres, mystiques et lunaires! Je n'ai pas envie de discuter avec M. Biardot les questions sérieuses auxquelles sa brochure pourrait donner lieu; la science n'a rien à voir avec ces caprices de l'imagination. Qu'il me soit permis seulement de regretter qu'il invoque l'autorité de l'excellent Minervini pour justifier ses fantaisies. Les *Monuments inédits* de ce savant (p. 65-73), que j'ai relus exprès, ne disent pas un mot de ce que leur fait dire M. Biardot. M. Minervini n'est pas de cette force-là; jamais, en regardant le goulot d'un vase, il n'a prétendu que la défunte devait être morte au temps de l'équinoxe, ou que l'âme d'une fille non mariée s'était « chargée de souillures par le contact avec la matière! » Ces belles découvertes appartiennent uniquement et exclusivement à M. Prosper Biardot. Un mot avant de fermer son ouvrage. Tout le monde a entendu parler de cette coutume des anciens, d'offrir des repas à leurs divinités. Une table était chargée de plats et d'offrandes; ensuite, on mettait les statues des dieux fêtés sur des banquettes couvertes de coussins, comme s'ils devaient à chaque instant étendre les bras et commencer le festin. Cette cérémonie s'appelait jusqu'à présent *lectisternium;* mais M. Biardot, dans sa haute confusion, en a décidé autrement. Il parle (p. 16) d'un homme *couché sur un lectisterne*, ce qui veut dire couché à travers les dieux et leurs assiettes; et puis, il ajoute en connaisseur : « *cet homme est un mythe très fréquent.* » Malheureusement, ce travail n'est que le sommaire de la nouvelle astronomie sacrée, et son inventeur se propose, non pas de prendre un brevet (la contrefaçon est impossible), mais de nous donner sous peu un grand ouvrage présentant le tableau « synthétique » de ses idées.

Par une transition brusque, je passe au travail d'un vrai savant. M. Jean-Pierre Rossignol, professeur de littérature grecque au collége de France, s'est proposé d'examiner les origines religieuses de la métallurgie ancienne, dans un livre plein de sagacité et d'érudition. L'invention de la fonte des métaux remonte aux débuts de l'humanité naissante. On est même autorisé à dire que la civilisation ne date que de celui qui le premier a eu l'heureuse idée de jeter un morceau de cuivre dans le creuset, ou bien, comme une vieille légende le raconte, qu'elle date de cet immense incendie du mont Ida qui fit fondre les métaux jusqu'au sein de la terre. Cela est si vrai, que la période antérieure à cette découverte, et qui nous a laissé des millions d'armes et d'ustensiles en pierre, nous semble ne plus appartenir à l'histoire, et, en effet, elle recule devant les questions des archéologues, à mesure que ceux-ci croient s'en approcher. On comprend facilement que les premiers metallurges doivent avoir joui d'une grande réputation parmi leurs sauvages contemporains. La légende les appelle démons, même dieux; leurs œuvres parurent des ouvrages de sorcier; on leur attribuait des forces magiques; on les appelait enchanteurs, fascinateurs; la reine même de l'Olympe subit la puissance de cet

Digitized by Google

art démoniaque, car en s'asseyant sur un trône forgé par Vulcain, elle ne put plus se lever. Et pourtant la vie de ces êtres surhumains était bien une vie d'homme ; ils demeuraient dans des cavernes, jusqu'à ce qu'ils en furent chassés par des tribus envahissantes ; leurs noms sont plutôt des noms de peuple que des noms de famille ; les *Curètes* au moins paraissent avoir été la population primitive de l'île de Crête, et ensuite de l'Acarnanie et de l'Etolie. M. Rossignol, grâce à une méthode et à une logique admirables, est parvenu à reconnaître le fil conducteur dans l'inextricable enchevêtrement des croyances anciennes relatives aux génies métallurges. Il a établi que leur patrie est la Phrygie, au moins pour la tradition grecque, car si on voulait remonter à la source la plus lointaine, on les trouverait déjà dans la mythologie des Indes. Les Dactyles Idéens sont, selon lui, les premiers forgerons qui prirent l'art à son point de départ ; les Cabires, Corybantes, Curètes, Telchines, forment ensuite autant de degrés du perfectionnement successif de la métallurgie. D'après ce système, il n'y aurait que de légères différences entre ces cinq classes de génies ; ils seraient identiques pour leur industrie, et au sein de parenté intime, ils ne se distingueraient que par les progrès de l'art. M. Rossignol soutient sa thèse si habilement et en s'appuyant sur un tel nombre de passages qui, malgré leur extérieur disparate, viennent tous s'accorder paisiblement sous sa main, que l'on se sent malgré soi entraîné vers les mêmes conclusions. Quant à ses prédécesseurs, l'auteur les juge avec une grande sévérité, et cependant, il y a entre son livre et celui de l'excellent Lobeck, une distance de tant d'années, que sa critique aurait dû perdre quelque chose de cette vivacité qui se comprend mieux à l'égard des contemporains. J'ai aussi éprouvé comme un regret de ne pas voir citées trois œuvres qui ont bien mérité de ces questions : la *Trilogie* de M. Welcker, *Enée et les Pénates* de feu Klausen, et les *Telchines* de M. Adalbert Kuhn. La seconde partie du livre de M. Rossignol traite du métal fabuleux de l'orichalque. Mais je renvoie mes lecteurs à l'ouvrage lui-même ; ils y verront par quels procédés ingénieux M. Rossignol parvient à préciser l'histoire de cette substance imaginaire, et avec quel talent il traite toutes les questions qui viennent s'y rattacher. Des travaux de ce genre sont les seuls vrais soutiens de la philologie classique en France.

Nous avions déjà, dans une revue précédente, appelé l'attention de nos lecteurs sur une importante découverte épigraphique, faite à Delphes par M. Wescher, membre de l'école française d'Athènes. Ce n'était pas la première fois que l'ancienne résidence d'Apollon nous révélait des trésors de ce genre. Il y a cent ans, l'helléniste anglais, Richard Chandler, y avait trouvé un des murs de l'amphithéâtre, tout couvert d'inscriptions. Au mois de juillet 1840, Charles-Otfrid Müller, le grand antiquaire, déblaya une partie du mur de soubassement du temple. La découverte de cinquante-deux inscriptions gravées l'une à côté de l'autre sur les vieux rochers, prouva qu'on était sur la trace des archives publiques de la ville de Delphes et de la confédération des Amphictyons. Tous les documents, datés par le nom de l'archonte, étaient des décrets à peu près du même temps, c'étaient, pour la plupart, des actes de la cité, conférant à des par-

Digitized by Google

ticuliers le titre de *proxène*, le droit de consulter les premiers les oracles, de recevoir chez eux les députés sacrés, la prérogative du premier accès aux tribunaux, l'immunité de toute charge publique. Ces actes portaient en outre le nom des sénateurs de chaque semestre, du greffier, des prêtres, ensuite des principaux citoyens : le coup d'œil qu'il nous était ainsi permis de jeter dans la vie journalière des anciennes chancelleries ne manquait certes pas d'intérêt. On sait que ces inscriptions, copiées sous un soleil brûlant, devinrent malheureusement la cause de la mort prématurée du grand archéologue. Après lui, la découverte ne fut plus poursuivie ; à part quelques transcriptions partielles, dues à MM. Rhangabé et Conze, toute cette immense collection de textes resta enfouie jusqu'à l'arrivée à Delphes des élèves de l'école française d'Athènes. Le résultat des travaux de MM. Wescher et Foucart est maintenant publié en un fort volume contenant 480 numéros. Il faut avouer que jamais pareil nombre d'inscriptions, et toutes également bien conservées, n'a été trouvé ensemble. C'est un fait unique dans l'histoire de l'épigraphie. A peu d'exceptions près, toute cette riche collection est gravée sur le mur méridional de la terrasse qui portait jadis le sanctuaire d'Apollon. Mais si l'annonce d'une telle découverte suffit à elle seule pour faire naître les plus belles espérances, il faut en rabattre beaucoup dès le premier examen, car les six septièmes ne sont que des actes d'affranchissement composés presque tous sur la même formule. La monotonie de la matière en rend donc la lecture très pénible, et le profane qui s'imaginerait que l'épigraphie est un joyeux métier n'a qu'à parcourir les inscriptions de Delphes pour s'assurer de la témérité de son jugement. Ce qui ne veut pas dire que cette collection ne soit d'un grand prix, car on ne lit guère deux pages sans y trouver quelque chose de vraiment neuf et intéressant. Tantôt, c'est une forme grammaticale qu'on n'avait pas encore observée ; tantôt, ce sont des noms propres, comme ceux de trois esclaves messapiens, qui viennent compléter où confirmer nos études des dialectes italiques, ou bien de nouveaux noms de mois nous aident à rétablir les anciens calendriers. A ce dernier point de vue, le livre de MM. Wescher et Foucart a une importance capitale et ne tardera pas à provoquer un grand nombre de mémoires. C'est aussi une étude attrayante que de porter son attention sur la patrie des cinq cents esclaves affranchis mentionnés dans ces actes ; il y en a de toutes les nations de la Grèce et de l'Asie-Mineure, outre les Phéniciens, les Syriens, Juifs, Arabes, Perses, Thraces, Sarmates, Illyriens. Quant aux Romains, Samnites, Messapiens et Bruttiens, je ne doute pas qu'ils n'aient été emmenés en esclavage lors des victoires du roi Pyrrhus. Les prix de ces affranchis varient beaucoup entre eux. Les hommes se payent entre deux et dix-huit mines éginétiques (276 à 2,484 fr.), somme qu'il faut tripler pour la mettre au niveau de la valeur actuelle de l'argent. Les femmes sont moins chères ; on peut en avoir à une mine (138 fr.) et même à trente statères (82 fr.) ; une Juive avec ses deux filles vaut 966 fr. ; mais, en revanche, on paye dix mines (1380 fr.) pour une jeune joueuse de flûte qualifiée d'artiste. Quelquefois l'affranchie est tenue de mettre deux fois par mois, le 1er et le 7, une couronne de laurier sur le

Digitized by Google

buste de son patron défunt, prescription qui nous apprend que les prêtres de Delphes n'étaient probablement pas sans connaître la *semaine* orientale.

Je dois signaler ici une autre classe d'inscriptions, celle-là est la moins nombreuse, les listes de poètes et de musiciens qui ont pris part à la célébration des fêtes de Jupiter Sauveur. On y trouve les rhapsodes, les poètes lyriques, les joueurs de luth, ensuite les chœurs d'enfants et d'hommes, les acteurs tragiques et comiques, avec leurs choristes, et jusqu'aux noms des loueurs de costumes, qui, comme il est probable, faisaient partie de ces troupes de comédiens ambulants. Le livre de MM. Wescher et Foucart est donc pour nous une source de renseignements de toute nature. Il est regrettable que les auteurs aient dédaigné de tirer eux-mêmes les conséquences scientifiques qui résulteront de leur travail, et d'y joindre des tables propres à nous guider dans ce dédale de noms propres. Ils seraient alors arrivés à combler plus de lacunes qu'ils n'ont fait, et à éviter certaines inégalités d'accentuation. Mais je ne veux pas insister sur des défauts d'une importance secondaire; j'aime mieux reconnaître toutes les difficultés d'une première édition. Le livre mérite et obtiendra, de la part des savants, une gratitude sans réserve.

Je me plais à dire ici quelques mots sur la traduction de l'*Histoire romaine* de M. Théodore Mommsen, ouvrage qui a déjà trouvé, dans cette *Revue*, une appréciation juste et éclairée. La critique ne relève que d'elle-même, elle se dégage, la mienne au moins, de toute question personnelle, et je suis heureux de pouvoir faire aujourd'hui, en France, ce que j'ai fait il y a neuf ans, en Allemagne, lors de la première édition de cette œuvre remarquable. Quand on étudie la suite des travaux critiques entrepris sur l'histoire romaine depuis Périzonius jusqu'à M. Mommsen, on s'aperçoit que les progrès faits successivement dans cette partie de l'archéologie sont, en grande partie, le résultat de l'accroissement des matériaux. Ce sont toujours les mêmes questions qu'on se pose, les mêmes problèmes qu'on essaye de résoudre, seulement, la connaissance de l'antiquité ayant acquis, par l'étude des monuments et des langues, une base plus solide, la critique devient plus sûre et ses armes gagnent en précision. M. Mommsen est forcément novateur, parce que, depuis la mort de Niebuhr, la face de la science a changé. La grammaire comparée est venue assigner sa place à chaque peuple, l'étude des dialectes italiotes a disposé avec une surprenante clarté les territoires des différentes tribus de la presqu'île; l'épigraphie, la numismatique, l'archéologie figurée, de branches secondaires qu'elles étaient autrefois, sont devenues des parties essentielles de l'histoire, et, qui plus est, M. Mommsen a pris lui-même une part si active dans ce mouvement, que son nom est à peu près l'équivalent de la plus haute perfection atteinte dans tous ces genres d'érudition. Ses travaux comme épigraphiste, chronologue, numismate, jurisconsulte, historien, philologue, ont tous marqué dans le développement de la science; ils forment le point de départ pour quiconque voudra s'occuper de l'antiquité romaine. C'est donc une excellente chose que de mettre le public français en contact immédiat avec ce grand érudit. L'*Histoire romaine*, écrite avec un extrême bon sens, avec une réserve et un tact qui a su

Digitized by Google

éviter les défauts du scepticisme de parti pris, est une œuvre à la fois solide et attrayante, qu'apprécieront ceux qui ont dû naguère traverser les neuf Romes antéromaines de M. Ampère. M. Théodore Mommsen ne connaît pas l'époque des loups et du pivert; les divins nourrissons, il les a abandonnés à la mythologie, qui les a fait éclore, ainsi que toutes ces légendes populaires ou fables grecques qui ont les charmes de la fiction et point le mérite de la critique. C'est la réalité qui l'emporte dans cet ouvrage sur les légendes et les traditions; mais, en revanche, les lacunes de l'histoire primitive de Rome sont admirablement remplies par de longs chapitres sur les migrations des tribus, leur caractère, leurs usages, leur vie journalière, leur culte, leurs arts, leurs institutions. Sans vouloir refaire ce qui est perdu à tout jamais, l'auteur retrouve tous les ressorts de cette grande organisation des peuples italiques, et là où la science n'a pas encore dit son dernier mot (le dira-t-elle jamais?), il est plein d'aperçus neufs, qui nous invitent à le suivre sur le terrain glissant de l'histoire ancienne. La traduction, due à M. Alexandre, est faite avec beaucoup de soin et d'intelligence, ce qui n'est pas peu dire quand il s'agit de traduire un ouvrage scientifique d'outre-Rhin. Le style de M. Mommsen surtout est très difficile à imiter; il y a des nuances qu'on ne peut ressaisir qu'au bout de quatre phrases, il y en a d'autres qui sont irrévocablement perdues. Et cependant, il y a compensation pour toutes ces pertes. En se faisant adopter par la plus belle langue du monde, cette *Histoire romaine* a beaucoup gagné en clarté et en couleur; elle est devenue plus romaine encore en se rapprochant davantage de la langue des anciens conquérants. Je ne doute donc pas que l'ouvrage ne prenne racine en France, et qu'en se naturalisant, il ne porte fleurs et fruits. Il est impossible qu'avec le temps il n'ait pas le même succès qu'il a eu en Allemagne. Il l'aura, car il le faut.

Nous n'avons pas encore parlé des publications de l'Institut archéologique de Rome, société qui, depuis trente-cinq ans, veille avec le plus grand succès aux progrès de la science des antiquités en Italie. L'idée qui présida à la fondation de cette compagnie savante, formée en 1829, était des plus vastes : tous les antiquaires de l'Europe devaient alors prendre part à une grande organisation, à une correspondance suivie, qui aurait pour objet tous les faits remarquables qui se produiraient dans le monde archéologique, et pour centre la capitale même de l'ancien empire romain. Cette idée n'a pu être réalisée qu'en partie. On a bientôt reconnu que l'archéologie avait autant de centres naturels qu'il y a de grands musées, et autant de foyers qu'il y a d'habiles archéologues. Les publications de l'Institut de Rome ne sont donc nullement devenues cet organe universel auquel on avait aspiré; elles sont presque exclusivement rédigées par des savants allemands résidant en Italie; mais il faut convenir que, soit pour l'importance des matières, soit pour l'autorité des collaborateurs, il n'existe aucun journal scientifique qui leur soit préférable. Le nombre des monuments de tout genre publiés et interprétés par cette docte compagnie, depuis une si longue série d'années, est énorme, et formerait à lui seul un répertoire archéologique des plus complets. Presque tous les pays

Digitized by Google

ont, dans ces derniers temps, été mis à contribution pour augmenter nos ressources et satisfaire à notre insatiable curiosité. Mais malgré les fouilles que provoque cette ardente concurrence, c'est encore l'Italie qui a et aura toujours la primauté des pays archéologiques, et il est certain que cette seule circonstance doit assurer le premier rang à l'Institut romain. Nos lecteurs n'attendent pas de nous un aperçu, même rapide, des publications annuelles de cette société, qui constituent pour tout antiquaire un des premiers éléments d'étude ; je me bornerai donc à un seul travail, imprimé en tête des *Annales* de 1862, qui nous intéresse particulièrement, et qui est dû au savant historien des artistes grecs, M. Henri Brunn.

s'agit de la description de la grande ciste du musée Napoléon III, exposée aujourd'hui dans la galerie des bronzes antiques du Louvre. Nos lecteurs savent que toutes ces cistes proviennent de l'ancienne Préneste (aujourd'hui *Palestrina*), qu'elles servaient originairement de coffres à toilette, renfermant les miroirs, les strigiles, les flacons à baume, et que leur nombre est encore fort restreint. La nôtre, achetée à M. Martinetti, et publiée par M. Henri Brunn, l'un des secrétaires de l'Institut, est la plus importante de toutes. La gravure dont elle est décorée, représente un sujet également rare : les cérémonies funèbres en l'honneur de Patrocle. Au milieu du premier plan, on voit Achille assis, le glaive à la main, et entouré d'un cortége de héros grecs qui ne me semblent pas assez caractérisés pour que j'essaye de deviner leurs noms. Ils surveillent deux jeunes prisonniers troyens accroupis, les mains liées, et s'attendant à être sacrifiés aux mânes de l'ami défunt d'Achille. Le récit d'Homère (*Iliade*, XXIII, 171) ne diffère pas peu de la tradition suivie par le graveur de cette ciste. D'après le poète épique, la scène se passe à la pointe du jour, douze jeunes Troyens, avec les chevaux et les chiens du défunt, sont immolés; mais aucune divinité ne prend une part active au sacrifice, si ce n'est Iris, qui ordonne aux vents d'animer de leur souffle les flammes inertes du bûcher. L'artiste représente la même scène à l'approche de la nuit ; il ne reste à égorger que deux prisonniers, ainsi qu'un cheval tenu à la bride par un des héros ; sur le second plan, on voit l'aigle de Jupiter perché sur les sommets de l'Olympe. Jupiter lui-même, couronné de laurier et dans son attitude habituelle, assiste à la cérémonie. Son échanson, Ganymède, se penche sur l'épaule du dieu, tristement, car c'est le sang de ses propres compatriotes qu'il voit couler à ce sacrifice inhumain ; mais il semble que sa douleur soit comprise, car Jupiter lève la main et dit à la femme voilée, qui attend ses ordres, de partir. Cette femme voilée, conduisant un quadrige, c'est la Nuit. Derrière le trône du maître de l'univers se tient un long cortége de divinités, Mercure, Mars, la Victoire et Minerve. Aucun des monuments, vases, cistes, fresques, représentant le même sujet, n'a un aussi grand nombre de personnages.

Dans cette interprétation, je me suis permis de ne pas toujours être de l'avis de M. Brunn, qui prend Jupiter pour Agamemnon, Ganymède pour Ménélas imberbe, et la Nuit pour l'ombre de Patrocle. L'étude des détails ne pourra que me donner raison. Ainsi, sur la frise supérieure, décorée

Digitized by Google

d'un festin bachique, on voit plus que mon savant prédécesseur n'a voulu y reconnaître. Les groupes de Bacchus et Ariane, Hercule et Hébé, Jupiter et Ganymède, y sont parfaitement caractérisés. Ce qui est plus difficile à déterminer, c'est l'âge de la ciste ; les monuments de l'art italiote étant trop rares pour nous autoriser à des conclusions certaines. Nous y distinguons cependant deux classes : dans l'une, placée entièrement sous l'influence grecque, les compositions sont groupées avec le meilleur goût, le dessin approche de la pureté du meilleur temps : dans l'autre, au contraire, on s'éloigne des bonnes traditions ; il n'y a plus d'unité dans l'action; les scènes sont surchargées de figures; le dessin devient lourd et médiocre, et les costumes, en s'appropriant les bulles, colliers et bracelets italiques, montrent la même tendance fâcheuse à s'émanciper de l'école grecque. Ces différences sont notables et ne peuvent s'être produites qu'avec le temps. Si la célèbre ciste du *Collegio romano* appartient à la belle époque, le bronze du musée Napoléon III doit, de toute nécessité, appartenir à la décadence.

G. Frœhner.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Le Progrès, par M Edmond ABOUT, 1 vol. in-8°. Paris, Hachette. 1864.

M. Edmond About n'est pas seulement un charmant conteur, doublé d'un pamphlétaire, comme le prouvent *le Roi des Montagnes* et *la Question Romaine*, c'est encore un philosophe, un statisticien, un économiste, que sais-je? Il y a quelques années, il défrichait les Landes avec maître Pierre; hier, à Frauenbourg, il exploitait une tourbière et se faisait meunier; aujourd'hui, il s'attelle (c'est la formule consacrée) au char du progrès. J'avoue qu'avant d'avoir lu *le Progrès*, je me défiais un peu des idées économiques ou industrielles de M. About; l'optimisme de ses combinaisons et la facilité de ses calculs m'inquiétaient. Ainsi, dans *Madelon*, voulant supputer le profit annuel d'un moulin, il prenait le chiffre d'une journée de travail, multipliait tout simplement ce chiffre par trois cent soixante-cinq, et, de bonne foi, croyait obtenir, par ce procédé rapide, le bénéfice total; il ne tenait compte ni du chômage obligé du dimanche, ni des accidents qu'on ne peut pas plus prévoir qu'éviter, ni de la concurrence possible, ni des variations que subit nécessairement toute espèce d'industrie. Il n'y a rien qui, malgré une brutalité apparente, puisse devenir aussi souple que le chiffre, plus d'un buget en offrirait la preuve, et M. About montrait, dans le maniement de l'addition et de la multiplication, une dextérité digne d'un comptable consommé. Pour moi, je m'imaginais, et pour cause, que plus d'un industriel sourirait en apprenant qu'il est si aisé de faire sa fortune, et que les moulins et les tourbières s'exploitent avec tant de sans-façon.

Eh bien! cet optimisme, qui voit tout en rose, qui ne tient compte ni des obstacles, ni de l'imprévu, M. About l'a conservé avec opiniâtreté, et, sous sa conduite, nous allons entrer avant peu dans un nouvel âge d'or : la santé humaine va se raffermir, le bien-être s'augmenter, la richesse publique se multiplier, l'intelligence même s'étendre, et tout cela, grâce à deux leviers tout-puissants, l'association et la suppression de la petite propriété. M. About signale, non sans raison, deux symptômes actuels de décadence, l'affaiblissement de l'individu et le développement exagéré de l'influence administrative; il expose avec une netteté incisive les causes du mal, et raille spirituellement les abus de la centralisation, qui, du reste, sont si vivement combattus aujourd'hui par les meilleurs esprits, que l'auteur a tort de s'imaginer qu'il a le premier « attaché le

Digitized by Google

grelot. » Est-il aussi heureux quand il s'agit de combattre le mal? A cet affaiblissement de l'individu, quel remède oppose-t-il? Il semble que le moyen le plus sûr serait de relever l'individu, de lui apprendre ses droits, ses devoirs, d'augmenter sa valeur intellectuelle et morale, en un mot, de fortifier cette individualité même, qu'on nous représente chancelante et menaçant ruine. La cure serait longue, laborieuse, mais souveraine. M. About est un médecin plus expéditif : l'individu est amoindri, il lui conseille de s'annihiler complétement; il a tant perdu, qu'il n'a plus qu'un moyen de salut, perdre le peu qui lui reste; qu'il consente à ce dernier sacrifice, et noie dans une association puissante ce débris inutile de son individualité. Le type de cette association, « si la France voulait l'en croire, » serait, aux yeux de M. About, l'omnibus. Il professe un culte qui va jusqu'au fanatisme pour cette « association roulante; » il lui attribue même une vélocité supérieure à celle du fiacre (je laisse à M. Ducoux le soin de protester); il s'extasie sur les qualités du conducteur, « autorité modèle, » qui ne fait point de zèle, ne connaît point d'abus et qui est toujours poli (?). Enfin, « l'omnibus n'est pas seulement une voiture à quatre roues, c'est le char du progrès, le symbole de l'association pacifique fondée sur la liberté. » M. About ne paraît pas avoir songé au cas où l'omnibus est complet, par une journée de pluie battante. Qu'arrive-t-il alors? le voyageur, membre infortuné de l'association roulante, banni de l'intérieur par ses confrères, n'a plus d'autre ressource que de se hisser sur l'impériale et d'y supporter stoïquement la pluie; ou bien il a recours à l'antithèse de l'omnibus, c'est-à-dire au fiacre. Je crains fort que ce cas ne se présente fréquemment dans l'association telle que la rêve le spirituel novateur : n'arrivera-t-il point plus d'une fois qu'un des membres sera lésé par les autres, et regrettera amèrement cette part d'individualité que, trop confiant en M. About, il aura aliénée dans l'intérêt commun?

Le corollaire inévitable de cette prédication en faveur de l'association est la suppression de la petite propriété. Pour M. About, « le village est la dernière forteresse de l'ignominie et de la misère. » Il exhorte les habitants des campagnes à émigrer vers les villes, à vendre leurs lopins de terre, afin de permettre l'inauguration de la grande culture. La seule condition d'une exploitation large et fructueuse du sol est le rétablissement de la grande propriété. M. About est une ennemi déclaré de la bande noire : Courier l'aimait assez, et il se pourrait bien qu'il approchât plus de la vérité dans les quelques lignes qu'il écrit au rédacteur du *Censeur*, que M. About dans le long chapitre intitulé : *Les Villes et les Campagnes*. « Plus la glèbe est divisée, dit Paul-Louis, plus elle s'améliore et prospère. » Et plus loin : « *Avec trois aunes de drap fin*, disait Cosme de Médicis, *je fais un homme de bien* ; avec trois quartiers de terre, il aurait fait un saint. En effet, tout propriétaire veut l'ordre, la paix, la justice, hors qu'il ne soit fonctionnaire ou pense à le devenir. Faire propriétaire, sans dépouiller personne, l'homme qui n'est que mercenaire; donner la terre au laboureur, c'est le plus grand bien qui se puisse faire en France depuis qu'il n'y a plus de serfs à affranchir. » Voilà des considérations qui ne sont point à dédaigner. Sans doute, le propriétaire d'une petite ferme ne

Digitized by Google

pourra point essayer les mêmes innovations agricoles que le possesseur de tout un comté d'Angleterre ; mais est-ce là le côté important de la question ? Si mille fermiers vivent passablement sur une étendue de terrain qui, entre les mains d'un seul, lui assurerait une existence de grand seigneur, n'y a-t-il pas tout profit? M. About a-t-il vu de bien près le paysan anglais? Il s'apitoie sur le dénûment physique et moral du paysan français : ce dénûment, qu'il exagère, n'est point du tout en raison directe du morcellement de la propriété. J'en pourrais citer de nombreuses preuves ; je me contenterai d'une seule, et je choisirai, pour terme de comparaison, deux départements limitrophes : la Seine-Inférieure et la Somme. La Normandie est la terre promise de la petite propriété ; il n'est pas rare, surtout dans certaines contrées, le pays de Bray par exemple, que le sol, morcelé à l'infini, appartienne en entier à ceux qui le cultivent. Pourtant, le paysan y est robuste, bien nourri, gai, et, s'il n'a pas cet idéal de bonheur auquel le convie M. About, du moins il se regarde comme très heureux. Tout à côté, le spectacle change : en Picardie, les petits propriétaires sont peu nombreux ; les châteaux, les grands domaines abondent. Eh bien ! la Somme est un des départements où la mendicité est le plus répandue ; il y a, entre autres, deux villages dont les habitants passent toute l'année à recueillir les aumônes des communes voisines, errant de ferme en ferme, et ne rentrant que le soir dans d'infectes masures. En Normandie, je sais une commune où la propriété est très divisée et qui cependant, fait peut-être unique, n'a pas eu, durant plusieurs années, un seul pauvre inscrit sur ses registres. Conservons donc la petite propriété ; ayons des paysans et ne nous hâtons pas d'en faire des ouvriers de manufacture ou des cochers.

M. About, et nous reconnaissons volontiers qu'il est en cela conséquent avec ses théories sur la propriété, voudrait rétablir chez nous le droit d'aînesse. Il s'indigne contre la loi qui « constitue au profit de chaque enfant un droit né et acquis sur la fortune de leur père vivant. » Il lui reproche d'avoir poussé jusqu'à l'absurde la division des propriétés, d'avoir défait peut-être un million de fortunes au moment où elles commençaient à se faire. « La raison ne décidera jamais qu'un homme riche à quatre millions et père de quatre enfants soit débiteur de sept cent cinquante mille francs envers le polisson qui lui a fait des actes respectueux pour épouser sa cuisinière. » La raison veut-elle davantage que le père de famille laisse ses enfants dans la misère pour léguer tout son bien à cette même cuisinière? Et si les enfants sont mineurs, la loi ne les protégera-t-elle pas? Ne défendra-t-elle point la veuve contre les captations auxquelles l'isolement la livre presque sans armes? Dans le cas d'un second mariage, permettra-t-elle au mari ou à la femme de dépouiller les enfants du premier lit? Il est bon de démolir, soit ; pourvu qu'on démolisse avec modération, et surtout qu'on soit tout prêt à rebâtir. Sinon, il vaut mieux garder ce qu'on a et ne pas lancer à la légère le reproche d'absurdité à une loi prévoyante, qui, en plaçant la quotité disponible à côté de la réserve, a su concilier sagement l'indépendance du père et l'intérêt des enfants. Il y aurait aussi beaucoup à dire sur la pénalité nouvelle que M. About

Digitized by Google

propose d'appliquer à l'adultère et au suicide ; mais j'aime mieux applaudir à ses réflexions judicieuses, sinon originales, sur la peine de mort, et souhaiter avec lui une prompte réorganisation de l'enseignement secondaire, un peu mutilé pendant ces dernières années. Quant aux réformes qu'il propose, entre autres la lecture en vingt mois d'une trentaine de chefs-d'œuvre, traduits du grec ou du latin, je doute qu'elles fussent toutes d'une application facile.

On le voit, M. About est paradoxal et quelquefois imprudent ; au moins est-il amusant ? Il veut l'être ; il se plaint qu'on ait oublié de porter à son avoir le succès d'une demi-douzaine de prophéties, qui, depuis tantôt quatre ans, se sont toutes réalisées : « J'imagine, dit-il, que c'est ma faute et que vous auriez pris mes discours au sérieux si je m'étais donné la peine de vous faire bâiller. Le Français veut être assommé, comme le lapin demande à être écorché vif ; il n'estime pas ceux qui l'amusent. » Voilà qui est convenu : M. About, avant tout, est amusant. Voyons un peu comment il a su égayer les graves questions dont il nous entretient, et ce qu'il y a de si amusant dans *le Progrès*. Il y a d'abord l'ingénieuse comparaison de l'association avec l'omnibus ; puis cette gracieuse fantaisie qui fait de l'homme des premiers âges « un sous-officier d'avenir dans la grande armée des singes ; » enfin, il y a des interlocuteurs. M. About apprécie mieux que personne toutes les séductions du dialogue (relire pour s'en convaincre *Gaëtana*) ; aussi, enduisant de miel, comme le veut Lucrèce, les bords du vase, il pare des charmes du dialogue les questions un peu abstraites dont l'aridité pourrait rebuter le lecteur. Il va sans dire que tous les interlocuteurs de M. About sont promptement terrassés par son irrésistible argumentation ; ils jouent à peu près le rôle de ces Turcs de la foire sur lesquels on frappe à grands coups de poing pour essayer sa force. Tantôt M. About cause avec un riche industriel, tantôt avec un cultivateur pauvre, et leur démontre la légitimité de la propriété, dont ils n'ont jamais douté, malgré l'axiome de M. Proudhon. Tantôt son interlocuteur est Napoléon Billard, « ancien entrepreneur. » Ce brave homme entre chez M. About au moment où celui-ci lit le budget, et, coïncidence miraculeuse, il a lui-même apporté l'avertissement du percepteur : budget d'un côté, papier vert de l'autre, la conversation s'engage promptement, et M. About prouve à Billard qu'il paye au moins un millionième du budget, dont trente sous pour la famille impériale et quatre sous pour la guillotine ; il lui prouve cela et tant d'autres choses, avec les chiffres à l'appui, que l'ancien entrepreneur abasourdi s'écrie : « Ouf ! laissez-moi respirer ! Quel diable d'homme vous faites ! » Enfin, une jeune femme de beaucoup d'esprit, qui avait lu en épreuves les premiers chapitres du *Progrès*, rencontre l'auteur dans le monde, et lui reproche de s'être exclusivement renfermé dans le progrès matériel. Pour la satisfaire, M. About cause quelque temps avec elle des arts, des lettres et des mœurs, et ajoute quatre chapitres à son ouvrage.

Malgré la gaieté semée dans tous ces dialogues, je suis persuadé qu'on connaîtra mieux le budget par les discussions de la Chambre que par la conversation de M. About avec Napoléon Billard, et que, si M. Thiers et

Digitized by Google

M. Rouher sont moins *amusants* que l'auteur de *Tolla*, ils intéressent plus. Du reste, je partage entièrement l'avis de la « jeune femme de beaucoup d'esprit, » M. About a fait une trop large place aux intérêts matériels; il s'est trop préoccupé de l'association, de la propriété, du budget; il a trop laissé dans l'ombre le progrès intellectuel et moral; on croirait lire le livre d'un manufacturier spirituel (il y en a) qui se serait donné la mission de convertir la France en une immense usine. E. DELAPLACE.

***Alcuin et Charlemagne, avec des fragments d'un commentaire inédit d'Alcuin, sur saint Matthieu, et d'autres pièces publiées pour la première fois*, par M. Francis MONNIER, précepteur du Prince Impérial, 1 vol. Paris, Henri Plon.**

Charlemagne peut être considéré comme le fondateur des nations modernes. Avant lui, le monde barbare, sorti de l'invasion germanique, flottait encore vague et indécis, bouleversé par de continuelles tempêtes; Charlemagne le façonne et l'organise; il range sous sa domination les peuples de l'Occident, et constitue l'Europe germanique et chrétienne; plaçant à Rome son point d'appui, il donne comme assises, aux sociétés modernes, la civilisation antique, épurée et transformée par le christianisme; et, sous sa souveraine autorité, l'empire des Césars, devenu le saint empire romain d'Occident, se relève au profit des Francs. Sous ses faibles successeurs, ce grand empire est violemment démembré; mais, de ses débris, se forment les Etats nouveaux de l'Occident chrétien, et c'est du monde carlovingien que vont sortir les grandes nations modernes de l'Europe. Dans un poëme que l'on ne peut, selon M. Fr. Monnier, attribuer à Alcuin, mais qui est pourtant l'œuvre d'un contemporain, on appelle Charlemagne le phare de l'Europe, *Europæ celsa pharus*; ce génie colossal s'élève en effet, au milieu des ténèbres du moyen âge, comme un phare éclatant, qui éclaire pour les nations les routes de l'avenir.

Dans cette grande œuvre de Charlemagne, quel a été le rôle, quelle a été la part d'Alcuin? De tous les hommes distingués, étrangers ou autres, que le roi des Francs appela auprès de lui, Alcuin a été de beaucoup le plus remarquable; il l'emporte sur tous ses contemporains, Charlemagne excepté, par la vaste étendue de sa science et la fécondité de son esprit; il est pour nous le représentant le plus fidèle et le plus complet du progrès intellectuel de son époque. Du moment où il se fixe chez les Francs, en 782, Alcuin devient le conseiller, le confident intime de Charlemagne, et comme son premier ministre pour toutes les choses de l'intelligence, de la morale et de la foi. Aussi le nom d'Alcuin est-il inséparable de celui de Charlemagne. Le livre de M. Fr. Monnier est non-seulement une biographie d'Alcuin, mais un tableau du mouvement des esprits au VIIIe siècle, et de tous les phénomènes variés qui signalent une grande époque de fondation. « Toutefois, si varié que soit ce mouvement, dit le savant écrivain, il peut, en ce qui concerne Alcuin, se résumer en trois points : Alcuin est professeur, il est théologien, il est littérateur. Professeur, quel fut son enseignement, quels furent ses maîtres et ses élèves? Comment s'associa-t-il à l'œuvre civilisatrice des monastères et de l'Eglise chrétienne? Théologien, comment comprit-il cette Eglise, quelles doctrines professa-t-il?

Digitized by Google

Littérateur, dans quelle pensée écrivit-il ses poésies, ses lettres nombreuses, ses légendes, et favorisa-t-il les plans politiques de Charlemagne? Les facultés de l'esprit imposent des devoirs : par l'usage qu'Alcuin fit des siennes, quel titre conserve-t-il à notre reconnaissance? Ne pourrait-on pas, en les étudiant dans ses ouvrages, mais surtout dans ses lettres, miroir fidèle de son âme, retrouver les principes qui le dirigèrent toujours, et recomposer ainsi sa physionomie? Par un rare bonheur, les trois périodes qui répondirent aux trois faces du génie d'Alcuin se suivirent, sinon avec une entière régularité, du moins sans importante lacune; de sorte qu'on peut les considérer l'une après l'autre, tout en restant fidèle à l'ordre chronologique, s'instruire en observant cet homme modeste et sage, et vivre avec lui. » Voilà, d'après l'auteur lui-même, le plan de son livre, l'ordre qu'il suit, et les grandes questions qu'il traite; puis il en indique en ces termes l'idée fondamentale : « Charlemagne voulait créer une puissance politique; Alcuin désirait le triomphe de la force intelligente. Mais ils ne les cherchaient ni l'un ni l'autre, soit dans les institutions mortes pour jamais, soit dans une imitation servile. C'est en eux-mêmes qu'ils voulaient trouver des principes, c'est de leurs convictions religieuses ou rationnelles, c'est de l'énergie de leur race qu'ils voulaient les faire sortir. Ils voulaient créer, celui-ci un empire chrétien et non romain, celui-là une littérature chrétienne et non païenne. »

Alcuin, d'une noble famille anglo-saxonne, était né à York, en 735. L'état intellectuel de l'Angleterre et de l'Irlande était alors bien supérieur à celui du continent; tout ce qui subsistait de lumières en Occident s'était concentré d'une part à Rome et dans quelques cités italiennes, de l'autre, dans les monastères anglais et scotts de la Grande-Bretagne. M. Monnier fait connaître les doctrines qui y étaient professées et les maîtres célèbres qui se les transmirent jusqu'à Alcuin. Depuis trois siècles, l'Irlande et l'Angleterre ne cessaient d'envoyer sur le continent leurs missionnaires, parmi lesquels Colomban et Boniface jouent, en Gaule, le plus grand rôle comme restaurateurs de la religion; Alcuin allait surtout y régénérer les études et la littérature. Le grand homme qui commandait aux Francs n'avait plus assez de la gloire des armes; la résurrection des lettres était à ses yeux une partie essentielle du rétablissement de l'ordre social, et il appelait de toutes parts, et groupait autour de lui tous ceux qui pouvaient servir d'instruments à ses nobles desseins. L'Anglo-Saxon Alcuin reçut de Charlemagne la mission de ranimer les écoles et de restaurer les lettres; il prit pour base l'enseignement de la célèbre école épiscopale d'York, qu'il avait lui-même dirigée, et où l'on apprenait la grammaire, la rhétorique, la jurisprudence, la versification, l'astronomie, l'histoire naturelle, les mathématiques, la chronologie, et surtout l'explication des mystères de la Sainte-Ecriture. La fameuse école palatine dirigée par Alcuin, de 782 à 796, fut le modèle de toutes celles qu'on raviva ou qu'on institua dans les cathédrales et dans les monastères. Comme professeur à l'école palatine, Alcuin avait pour auditeurs les enfants de Charlemagne et Charlemagne lui-même, avec les principaux personnages de sa cour. M. Monnier n'a pas de peine à démontrer que les leçons d'Alcuin, dépositaire des doc-

Digitized by Google

trines de l'Italie, de la vieille Gaule et des écoles anglo-saxonnes, reposaient sur un fonds solide, et ne pouvaient dégénérer en un simple jeu de la pensée, ainsi que le prétend M. Guizot. Alcuin enseignait les sept arts libéraux, et son enseignement est renfermé dans les *livres-cahiers* qu'il a rédigés pour chacun d'eux; M. Monnier en donne une très curieuse analyse, qui nous fait bien connaître ce qu'était en réalité cet enseignement. Alcuin organisa aussi, à la cour du roi des Francs, cette singulière institution littéraire désignée sous le nom d'*Académie palatine*, et à la tête de laquelle figuraient, sous des noms empruntés à l'antiquité sacrée ou profane, Charlemagne lui-même, ses fils et ses filles, avec tous les esprits d'élite de son entourage.

Alcuin rendit aux lettres un autre service de la plus haute importance : les textes des monuments de l'antiquité sacrée et profane avaient été profondément altérés par l'ignorance des copistes; il entreprit, pour ces textes, un vaste travail de révision et de correction. Ce fut dans ce but qu'il créa, dans les monastères de Saint-Wandrille, de Corbie, de Reims, de Fulde, de Saint Gall, ces écoles de copistes et de rubricateurs, qui se perpétuèrent jusqu'à la découverte de l'imprimerie, et dont les manuscrits, enrichis d'éclatantes miniatures, après avoir longtemps offert les textes les plus corrects, ont aujourd'hui un autre mérite aux yeux des savants, celui de fournir de précieux documents sur les mœurs et les arts du moyen âge. C'est donc à ce célèbre moine anglo-saxon que l'on doit la conservation d'un grand nombre de monuments de la civilisation antique.

Comme théologien, Alcuin a également joué un rôle important : il prit une part très active à la lutte soutenue par l'Eglise d'Occident contre l'hérésie de l'adoptionisme, dans laquelle on peut voir comme un reflet des doctrines de l'islamisme, et en même temps une sorte d'opposition politique du Midi contre le Nord. Cette hérésie, après avoir agité pendant plusieurs années l'Espagne et les provinces méridionales de la Gaule, fut solennellement condamnée par deux conciles, que présidait Charlemagne. Alcuin, qui avait été le principal adversaire des adoptiens, a écrit contre eux plusieurs *traités dogmatiques*, que fait connaître M. Monnier. Ses autres ouvrages théologiques sont des *commentaires* sur diverses parties de l'Ecriture sainte et des *ouvrages de liturgie*. On a également de lui des *traités de philosophie et de morale*. Il se montre surtout préoccupé du sens symbolique et moral des Ecritures, et cherche à éclairer sa foi au moyen de la philosophie religieuse.

Les œuvres littéraires d'Alcuin sont des poésies et des lettres. Cette partie de ses œuvres date particulièrement des dernières années de sa vie (796 à 804). Charlemagne lui avait enfin permis de prendre quelque repos; il lui donna l'abbaye de Saint-Martin de Tours, l'une des plus riches du royaume. Mais, dans cette magnifique retraite, le nouvel abbé de Saint-Martin de Tours ne resta point oisif; il remit la règle et l'ordre dans le monastère, enrichit la bibliothèque de manuscrits qu'il fit copier à York, et donna à l'école, par son propre enseignement, un éclat qu'elle n'avait jamais connu. De l'école palatine, comme le fait remarquer M. Monnier, la science s'était répandue chez les laïques; mais de l'école

Digitized by Google

monastique de Tours sortirent une foule de savants professeurs, qui la répandirent parmi les principales écoles monastiques de France et de Germanie, propagèrent au loin et transmirent aux générations suivantes les traditions et les doctes enseignements de l'illustre maître. Quant aux poésies d'Alcuin, M. Monnier les apprécie avec finesse et bon goût, et, sans les surfaire, il en fait voir la valeur réelle. Il insiste, avec raison, sur l'importance des lettres d'Alcuin, et particulièrement de sa correspondance avec Charlemagne. Cette correspondance, en effet, nous le fait voir sous un nouveau jour, et nous montre en lui le politique, le prudent conseiller de Charlemagne. « Professeur et ministre d'un prince intelligent, dit M. Monnier, il releva les études en France, ou plutôt il présida à une création véritable. Sans Alcuin, on peut le dire, Charlemagne eût été bien moins grand. Il donna aux lettres un caractère nouveau, parce qu'il les fit connaître aux races nouvelles, parce qu'il en fit une part de leur vie; elles ne pouvaient plus périr qu'avec ces races mêmes. Chrétien et dialecticien, il prépara les luttes fécondes de la scolastique; théologien, il défendit l'unité de la république chrétienne. » Enfin, Alcuin et ses élèves, et, comme eux, Charlemagne lui-même, « n'avaient tous qu'un même désir, travailler à l'établissement du règne de Dieu, au triomphe de la pensée sur la matière et de la civilisation sur la barbarie. »

Telles sont les conclusions du livre de M. Fr. Monnier. L'Académie française a couronné un très remarquable travail de ce savant et consciencieux écrivain, *le Chancelier d'Aguesseau*; l'opinion publique, qui a ratifié ce jugement, accueillera avec la même faveur l'étude sur *Alcuin et Charlemagne*. Des appréciations pleines de justesse et de discernement, des aperçus et des considérations politiques d'une haute portée, des recherches savantes, puisées à toutes les sources, une érudition aussi variée que profonde, et qui n'ôte rien ni à l'élégante netteté de la forme ni à l'élévation des idées, voilà ce qui distingue le nouvel ouvrage de M. Monnier, et ce qui lui assure un légitime succès auprès du public éclairé. J. DUNAN.

Histoire de la Poésie, par M. Thalès BERNARD, gr. in-18. Paris, E. Dentu. 1864.

Ecrire une histoire de la poésie est une entreprise hardie et glorieuse, bien digne, assurément, de séduire un esprit aussi distingué que M. Thalès Bernard. Mais une telle œuvre est d'autant plus difficile que l'histoire de la poésie ne saurait être présentée isolément; elle se lie d'une manière si intime à celle de la religion et de la philosophie, qu'elle n'en peut être séparée. La poésie, la religion et la philosophie sont la triple forme de l'idéal; ce qui doit beaucoup nous rassurer sur leurs destinées. Si elles disparaissaient du monde, l'idéal s'évanouirait avec elles; or, l'existence de l'idéal nous semble aussi nécessaire que celle du réel lui-même. Toujours, il y aura entre les désirs et le pouvoir de l'homme une distance infinie, un abîme incommensurable qu'il s'efforcera de combler par les créations sans cesse renaissantes de l'idéal, sans jamais y parvenir. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait de deux choses l'une : ou que l'idéal et le réel se confondissent en nous, et alors nous serions Dieu; ou que l'idéal s'effaçât entièrement de l'âme humaine, et, dans ce cas, nous descendrions

Digitized by Google

au rang des bêtes. Nous sommes tous poètes à un degré quelconque, parce que nous sommes tous des êtres imparfaits, qui ne pouvons nous résoudre à l'être ; la poésie a commencé avec l'homme et ne finira qu'avec lui. Parcourons donc rapidement, sur les traces de M. Thalès Bernard, l'histoire de cette forme de l'idéal qui est la plus audacieuse et la plus féconde ; chez tous les peuples et dans tous les siècles, nous la verrons subissant l'influence de la religion et de la philosophie, et les modifiant elles-mêmes l'une et l'autre.

M. Thalès Bernard commence par les Chinois ; ils sont aussi peu poètes que possible. Leur religion n'est qu'un code de morale pratique et leur philosophie ne s'élève pas au-dessus de leur religion. Ils n'ont guère réussi que dans la satire et le drame domestique ; trop souvent, l'art des vers est devenu entre leurs mains un exercice puéril, hérissé de règles savantes et niaises où la subtilité de leur esprit s'épuise sur des riens.

Les Hindous sont tout l'opposé des Chinois, leurs voisins ; chez eux, l'idéal étouffe le réel à ce point qu'ils n'ont même pas d'histoire. Leurs conceptions religieuses et philosophiques ont une grandeur démesurée, qui s'exagère parfois jusqu'à l'absurde ; leur poésie se déploie dans des espaces sans limites ; elle se perd à chaque instant en des profondeurs impénétrables. Mais quelle magnificence de langage ! Quels tableaux imposants et gracieux de la nature ! Quelle délicatesse de sentiments et d'impressions ! La poésie des Hindous est un trésor dont l'inépuisable et luxuriante richesse nous frappe d'admiration et de vertige.

Les Hébreux ne nous offrent ni la sécheresse de l'athéisme chinois, ni la variété grandiose du panthéisme indien ; leur monothéisme se révèle par des chants véhéments et sublimes, mais un peu trop uniformes. La poésie des Hébreux, comme leur histoire, est un long drame à un seul personnage, qui est Dieu ; le peuple d'Israël en est le chœur.

Nous ne connaissons rien de la poésie des Egyptiens. Si l'on en juge d'après leurs monuments, elle devait être austère et profondément religieuse. Nous ne savons pas davantage quelle était celle des Assyriens ; mais le dégradant sensualisme où les peuples formant la monarchie assyrienne ne tardèrent pas à se plonger nous fait peu regretter notre ignorance. Quant aux Perses, leur poésie se distingue par une valeur morale incontestable ; elle est pure et transparente comme la lumière du soleil dont ils étaient les adorateurs.

Nous voici arrivés aux Grecs. Chez eux, la poésie sut unir dans une juste mesure l'idéal et le réel ; de là, résulte l'harmonie enchanteresse de leurs œuvres. Ils ne se contentèrent pas d'ennoblir l'homme ; ils rabaissèrent les dieux afin de le mieux grandir, ou plutôt ils confondirent les hommes et les dieux, et les revêtirent, les uns et les autres, d'une éclatante beauté. Ce qui caractérise la poésie grecque, c'est qu'elle ne puisa pas ses inspirations dans le dogme religieux ; c'est elle qui créa la religion. Aussi, lorsque la philosophie, cherchant un idéal plus élevé, eut détruit les anciennes croyances, la poésie disparut avec elles, parce qu'elle n'avait plus sa raison d'être. Quand Platon chasse Homère de sa république, ce n'est pas le poète qu'il exile, c'est le prêtre.

Digitized by Google

Les Romains n'avaient qu'une religion politique et pas de poésie; leurs chants populaires étaient, comme eux, rudes et grossiers. Ils prirent aux Grecs leur poésie; ils n'eurent qu'un poète original, ce fut Virgile. Né sur les confins du monde antique et du monde nouveau, Virgile dut à cette circonstance cette mélancolie grave et contenue, qui ne se trouve chez aucun autre.

M. Thalès Bernard, avant d'écrire cette première partie de son travail, avait-il étudié dans leurs langues mêmes les différentes poésies dont il nous parle? Nous ne le pensons pas, si ce n'est, bien entendu, pour les Grecs et les Romains. Pour les autres, il a, nous le supposons du moins, résumé fort habilement des ouvrages spéciaux. Ces résumés sont clairs et précis, semés çà et là de réflexions très judicieuses, et de rapprochements qui n'avaient pas encore été aperçus. Nous mêlerons à cet éloge mérité un peu de critique. M. Thalès Bernard nous paraît avoir parlé trop froidement de la poésie grecque, faute d'autant plus grave qu'elle a été commise par un poète.

M. Thalès Bernard a consacré quelques lignes à la poésie chrétienne qui a précédé le moyen âge. Cette poésie n'a pas été, suivant lui, assez appréciée; cela tient sans doute à ce qu'elle n'avait pour organe qu'une langue qui se dégradait chaque jour; il y a, malgré les imperfections de la forme, chez les premiers poètes chrétiens, une sincérité d'accent qui n'est pas sans charme.

Ensuite, l'auteur esquisse à grands traits l'histoire de la poésie durant le moyen âge; elle fut à la fois héroïque et subtile; l'héroïsme lui vint de la chevalerie, la subtilité de la philosophie scolastique; ce mélange lui donne une physionomie confuse et parfois bizarre, à laquelle il est difficile de s'habituer quand on s'est nourri des œuvres si régulières de l'antiquité.

L'élément héroïque finit par dominer, surtout en Allemagne. Comme les Grecs, les Allemands ont commencé par l'épopée; les *Niebelungen* sont le poème qui se rapproche le plus de l'*Iliade*, quoiqu'il en soit encore bien éloigné. Avec les minnesingers vint la poésie lyrique, et, après un long intervalle, apparut, avec Gœthe et Schiller, la poésie dramatique. Les Allemands n'en sont pas moins restés, avant tout, des poètes lyriques. C'est là qu'ils excellent; leur lyrisme envahit tout; tantôt, il s'envole et s'égare dans les régions transcendantes de l'idéal; tantôt, il aime à descendre aux images les plus simples et les plus douces de la vie commune. Les Anglais, par contre, sont doués d'un génie éminemment dramatique; ils ont apporté dans leur théâtre une observation impitoyable et désespérée du cœur humain. Les Russes ont tour à tour imité les autres littératures ou cherché des inspirations originales qu'ils ont facilement rencontrées. Les Polonais doivent à leurs longs malheurs cette tristesse fière et résignée, qui donne un attrait tout particulier à leurs chants; ils ont été moins accessibles que les Russes aux impressions du dehors. Quant à la poésie espagnole, elle a plus d'éclat et de sonorité que de force et de passion réelle; elle est vive et parfois sublime dans l'expression ardente de l'enthousiasme chevaleresque ou religieux. La poésie italienne, d'abord

Digitized by Google

catholique, puis à demi païenne, s'est laissé atteindre par l'afféterie et la mollesse. Elle s'est relevée vers la fin du siècle dernier et dans le nôtre; à mesure que l'Italie approchait du moment de sa délivrance politique, ses poètes avaient un langage plus noble et plus mâle. La France, de même que l'Allemagne, a débuté par l'épopée; mais, de là, elle n'a point passé à la poésie lyrique; les tentatives de Ronsard et les froides élégances de J.-B. Rousseau ne méritent pas ce nom. Elle s'est jetée aussitôt, comme si elle eût été pressée d'agir, dans la poésie dramatique; ce n'est qu'après la Révolution, dans sa maturité et non dans sa jeunesse, qu'elle a eu sa floraison lyrique dont la richesse et la magnificence ont été merveilleuses.

Dans ce tableau de l'histoire de la poésie chez les divers peuples de l'Europe, M. Thalès Bernard a mis beaucoup de variété et de mouvement. Il aurait dû seulement moins s'appesantir sur des noms médiocres, s'arrêter aux sommités, enfin procéder par traits généraux. Nous aurions voulu, en outre, qu'il insistât davantage sur l'influence que les différentes littératures ont exercée les unes sur les autres; la nôtre, par exemple, a été successivement espagnole, anglaise, allemande; mais elle s'est toujours hâtée de redevenir française; c'est ainsi que nous avons subi les invasions romaines et franques, et d'autres encore sans que le fonds de la nation ait cessé d'être celtique.

M. Thalès Bernard termine son livre par un examen détaillé des chants populaires; c'est sans contredit la partie de tout l'ouvrage la plus intéressante et la plus complète. L'auteur n'oublie rien; il nous conduit des rivages de l'Armorique à ceux de la Finlande, des montagnes de l'Ecosse à celles de la Grèce. Par des citations heureusement choisies, par d'élégantes traductions, il nous initie aux naïves pensées de la poésie populaire, dont le premier mérite est une spontanéité de sentiments et d'émotions qui ne se rencontre pas toujours dans la littérature classique. La poésie du peuple ne cesse jamais d'être un miroir fidèle de l'âme du peuple; elle nous offre, sous des images souvent d'une ravissante fraîcheur, ses passions, ses croyances, ses désirs et ses regrets; en un mot, tout ce qui compose sa vie morale. Au contraire, il arrive dans tous les pays un moment où la poésie des classes supérieures n'est plus qu'un amusement superficiel; elle devient une convention, une affaire de mode. La poésie populaire a surtout une éloquence à la fois énergique et touchante chez les races tombées dans la servitude; elle les console et les soutient; elle préserve leur langue et leur nationalité de l'action absorbante et délétère de la conquête.

Tel est l'ouvrage de M. Thalès Bernard. Est-ce une histoire définitive de la poésie? Pour répondre à cette question, il faudrait rechercher quelles qualités naturelles et acquises seraient nécessaires à l'historien complet de la poésie; une telle énumération aurait quelque chose d'effrayant. Quoi qu'il en soit, cet essai, dû à la plume d'un poète distingué, est méthodique et bien écrit; il offre une lecture non moins utile qu'attrayante. D'ailleurs, nous avouons que, l'ouvrage eût-il moins de valeur qu'il n'en possède, nous l'eussions parcouru encore avec plaisir. Nous avons un faible pour l'histoire des philosophies, des religions et des littératures;

Digitized by Google

nous aimons à suivre la pensée humaine dans ses évolutions successives. Aucun spectacle, en effet, n'est plus agréable, plus sain ni plus rassurant. Les conclusions de la science sont jusqu'à présent un peu désespérantes; ces conclusions, sans doute, ne sont que provisoires, et la science plus tard nous rendra, nous l'espérons, plus qu'elle ne nous ôte aujourd'hui; mais elle ne laisse pas pour le moment que d'inquiéter un peu les intelligences portées au spiritualisme. Or, les efforts, les aspirations de l'homme vers l'idéal constituent des faits incontestables; comme tous les faits, ils exigent une explication; quelle autre explication peuvent-ils recevoir, sinon que notre destinée est plus haute que la science moderne ne semble le dire.

ALFRED DE TANOUARN.

Les Gorges du Diable, par M. E. DOMENECH. Paris, Maillet.

M. l'abbé Domenech, l'intrépide investigateur des savanes, des forêts et des civilisations détruites de l'Amérique du Nord, a entrepris en Irlande un voyage d'exploration légendaire dont il vient de publier le premier volume. Sans avoir aucunement, suivant ses propres expressions, « la prétention de découvrir l'Irlande, » il a jugé avec raison que les traditions romanesques et poétiques de ce pays, si proche de nous par la distance et si éloigné par les idées, pouvaient fournir le sujet d'un livre intéressant. Ce livre aura, pour bien des lecteurs, l'attrait de détails parfaitement inédits. Nous connaissons fort peu l'Irlande; les livres français publiés sur elle sont en bien petit nombre, et pourtant, elle mérite l'attention à plus d'un égard. La plupart des légendes recueillies par M. Domenech offrent un vif intérêt. Nous signalerons principalement celles qui se rapportent à saint Kévin, l'apôtre anachorète, qui, selon une tradition immémoriale et constante, mourut plus que centenaire dans les premières années du XVIIIe siècle. Il paraît que ce saint homme, fondateur du célèbre monastère de Glendalough, exerçait une prodigieuse influence, non-seulement par ses vertus et son éloquence naturelle, mais aussi par sa beauté, et l'une des plus touchantes histoires qui se rattachent à sa jeunesse est celle de la belle Cathleen, qui le poursuivit de sa tendresse jusque dans les retraites les plus sauvages, et qui toujours repoussée finit par trouver la mort dans les flots du lac Glendalough.

Si dramatiques et si touchantes que soient ces traditions, M. Domenech ne s'en tient pas au monde légendaire; il fait de temps en temps des excursions piquantes dans le monde réel, et raille finement le talent musical, suivant lui un peu trop vanté, des femmes de la verte Erin, et l'insouciance croissante de la haute société de Dublin et d'autres grandes villes pour la langue du pays, dernier vestige de la nationalité irlandaise. Il craint que d'ici à un temps relativement peu éloigné, cette langue ne soit délaissée, même par les classes populaires, pour celle des conquérants. Ce délaissement serait une nouvelle manifestation du mystérieux et commun anathème sous lequel s'affaissent lentement, mais incessamment, depuis une longue suite de siècles, les débris des nationalités celtiques.

B. E.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

William Shakespeare, par M. Victor Hugo, 1 vol. Paris, 1864.

Sur la couverture de ce livre, on lit tout simplement *William Shakespeare*; mais la seconde page nous apprend immédiatement quel en est l'auteur. N'y a-t-il pas quelque affectation de modestie, ou plutôt quelque raffinement d'orgueil à ne pas signer notre œuvre quand tout le monde connaît notre nom? Sur les esprits prévenus et sur les lecteurs malintentionnés, cette apparente humilité produit un fâcheux effet : « Pourquoi, disent-ils, M. Victor Hugo a-t-il peur de mettre son nom sous celui de William Shakespeare? Craint-il qu'on ne les confonde? Et qu'on ne dise Victor Shakespeare ou William Hugo? » Cet enfantillage de délicatesse, ce petit étalage de respect tournent contre l'écrivain; mais ce n'est qu'une vétille, et il y a dans le long cours de ce livre, pour quiconque a tant soit peu d'amour-propre, bien d'autres motifs d'être choqué et irrité; il faut le dire tout d'abord et d'un seul mot, pour n'y plus revenir : c'est un livre insolent! A chaque page et sur tous les tons, M. Victor Hugo y répète à qui veut l'entendre : « Personne n'a le droit de critiquer mon œuvre, personne n'est assez indépendant, personne n'est assez intelligent. » Trois cents pages du volume sont consacrées à ce modeste refrain : « Vous êtes tous des valets ou des ânes, choisissez! » Maintenant, voulez-vous un couplet de la chanson, le voici : « Un pourboire est doux après un service rendu; les maîtres là-haut sourient; on reçoit l'ordre agréable d'injurier qui l'on déteste; on obéit abondamment; liberté de mordre à bouche que veux-tu, on s'en donne à cœur joie; c'est tout bénéfice; on hait et l'on plaît. Jadis, l'autorité avait ses scribes. C'était une meute comme une autre. Contre le libre esprit rebelle, le despote lâchait le grimaud. Torturer ne suffisait point, par-dessus le marché on taquinait. Trissotin s'abouchait avec Vidocq et de ce tête-à-tête sortait une inspiration complexe. Le pédagogue, ainsi adossé à la police, se sentait partie intégrante de l'autorité et compliquait son esthétique d'un réquisitoire. C'était altier. Le pédant élevé à la dignité d'argousin, rien n'est hautain comme cette bassesse. » Ainsi, c'est bien entendu, si vous n'admirez pas M. Victor Hugo autant qu'il lui plaît d'être admiré, si vous avez la hardiesse de n'être pas de son avis sur la moindre question littéraire, si vous ne vous courbez pas sous sa main, vous êtes un pédant et un mouchard.

Digitized by Google

Voilà, vous le reconnaîtrez, une singulière façon d'interdire la parole et de bâillonner la critique. Ne sentez-vous pas le besoin de vous redresser sous de pareilles menaces, et de mériter, aux yeux de M. Victor Hugo, toutes les injures qu'il vous jette d'avance à la tête. Croit-il en vérité nous faire peur en nous provoquant ainsi ? Croit-il que la crainte de ses orgueilleux anathèmes nous clouera sur les lèvres les vérités prêtes à sortir?

Qu'il se détrompe ; notre unique bâillon, si notre bouche pouvait en supporter un seul, serait au contraire notre vieille admiration pour l'auteur des *Feuilles d'automne*, des *Chants du crépuscule*, et de quelques autres chefs-d'œuvre ; mais on nous accordera que nous sommes doués d'une forte dose de patience, si cette admiration résiste au ton de grand seigneur que M. Victor Hugo prend avec nous. Elle y résistera, mais atteinte, fatiguée, meurtrie, diminuée par l'auteur lui-même et par le droit d'insulte qu'il s'arroge si facilement à notre égard. Quand je dis *nous*, c'est du public que je parle, du public lettré à qui M. Victor Hugo prétend imposer une adoration sans réserve pour son génie, un culte sans examen pour ses œuvres ; nous ne supporterons jamais cela, et notre enthousiasme très réel s'attiédira de jour en jour devant ces prétentions exorbitantes. « Quant à moi, nous dit M. Victor, à propos de Shakespeare, j'admire tout comme une brute. » Evidemment, ce qu'il demande, c'est qu'on suive un pareil exemple, et que, nous aussi, nous admirions tout chez Victor Hugo, comme des brutes. Un pareil sacrifice n'est pas possible, et Mme Sand elle-même s'y est refusée dans la petite réclame qu'elle a publiée récemment en faveur du livre, en tête d'une Revue qu'on dit sérieuse, mais qui avait oublié de l'être ce jour-là.

C'est trop d'orgueil aussi, qu'un poète, fût-il le plus grand poète de son temps, veuille s'imposer tout entier avec ses défauts, avec ses lacunes, avec tout ce qui lui manque pour être complet, et donner son imperfection même comme un mérite de plus, et assurer qu'il faut être un pédant ou un mouchard pour ne pas être de son avis. Que M. Victor Hugo ne dise pas qu'il s'agit de Shakespeare et non de lui-même ; il ne s'agit ici que de M. Victor Hugo ; c'est un monument qu'il a essayé de s'élever sous le couvert de ce grand nom, et personne ne s'y est trompé : on a fort bien vu que Shakespeare était le prétexte, et que Victor Hugo était à la fois l'instrument et le but. Je n'en fais pas un crime au poète ; depuis *l'Exegi monumentum* d'Horace, il n'y a pas d'écrivain qui n'ait cru sa gloire plus solide que le bronze, mais on voudrait qu'ils y missent moins d'impertinence. « Le moi, nous dit l'auteur de *Shakespeare*, c'est le droit à l'égoïsme. Or, la première chose que font les génies, c'est de rudoyer le moi de chacun ! » Vous le rudoyez beaucoup trop, messieurs les génies ; mais pour être invulnérables, il faudrait un peu plus cacher le vôtre. Le moi, le grand moi de M. Victor Hugo s'étale ici dans toute sa majesté ; il emplit le volume, il emplit chaque page, il trône sur chaque ligne. Et qu'est-ce que ce dédain de toute critique, qu'est-ce que cette colère, cette diatribe anticipée contre toute espèce de blâme, si ce n'est une réclamation du moi ? La préoccupation personnelle domine, l'amour-propre

triomphe; ce livre semble être une longue réponse préméditée à tout ce qu'on a pu dire ou écrire contre M. Victor Hugo depuis quarante ans; c'est de la passion accumulée, c'est de la rancune littéraire extravasée, c'est de l'ironie et de l'enthousiasme dont on devine trop bien les causes et les objets véritables. Il est fort heureux que des qualités pour lesquelles M. Victor Hugo n'affiche que du mépris, la sobriété, la discrétion, la modération, le goût, soient encore appréciées et pratiquées de ceux qui ont lu son livre, car si on ne les pratiquait point et qu'on lui répondît sur le ton qu'il emploie; si l'on traitait enfin son génie comme il traite le bon sens du public, il pourrait trouver qu'on lui manque singulièrement de respect; mais c'est ce que nous ne ferons point.

Dès le début de son livre, l'auteur du *Shakespeare*, élargissant son sujet, et sortant à l'improviste de Shakespeare pour commencer sa petite campagne en faveur de Victor Hugo, se demande ce que c'est que le génie, et le définit de cette manière : « Le génie, c'est la région des égaux! Le chef-d'œuvre est adequat au chef-d'œuvre. Comme l'eau qui, chauffée à cent degrés, n'est plus capable d'augmentation calorique et ne peut s'élever plus haut, la pensée humaine atteint, dans certains hommes, sa complète intensité. Eschyle, Job, Phidias, Isaïe, saint Paul, Juvénal, Dante, Michel-Ange, Rabelais, Cervantes, Shakespeare, Rembrandt, Beethoven, quelques autres encore marquent les cent degrés du génie! » Homère est oublié ici, mais M. Victor Hugo lui rend justice un peu plus loin, et cela fait en tout quatorze génies que l'auteur du *Shakespeare* juge seuls dignes de ce nom. Nous discuterons ces quatorze-là tout à l'heure; il en est un quinzième dont M. Victor Hugo ne parle pas, mais dont l'idée l'obsède, un quinzième que l'on sent, que l'on devine, invisible et présent, auquel l'écrivain pense toujours sans jamais le nommer, un quinzième, enfin, que l'on attend pour clore la liste et sceller le registre de cette légion d'honneur. « Le grand Pélage, c'est Homère; le grand Hellène, c'est Eschyle; le grand Hébreu, c'est Isaïe; le grand Romain, c'est Juvénal; le grand Italien, c'est Dante; le grand Anglais, c'est Shakespeare; le grand Allemand, c'est Beethoven..... »

Et le grand Français, quel est-il?

Un peu plus loin, l'auteur ajoute : « Ces suprêmes génies ne sont point une série fermée; l'auteur de Tout y ajoute un nom quand les besoins du progrès l'exigent. » M. Victor Hugo semble croire, et nous croyons volontiers avec lui, que les besoins du progrès l'ont exigé; mais nous aimerions mieux en entendre l'aveu dans une autre bouche.

Enfin, puisque ce quinzième n'est pas nommé, voyons un peu la série des quatorze. D'abord, Homère; pour celui-là, tout le monde est d'accord : « L'un, Homère, est l'énorme poète enfant. Le monde naît, Homère chante. C'est l'oiseau de cette aurore. Homère a la candeur sacrée du matin. » Il n'y a de trop qu'un seul mot : *l'énorme* poète. M. Victor Hugo prétend que tout ce qui est grand soit *énorme*, c'est-à-dire un peu difforme, et colossal, et gigantesque, et titanique, etc. Le grand ne lui suffit pas, il lui faut du monstrueux. Après Homère, vient Job : « L'autre, Job, commence le drame. » Sentez-vous toute la prétention de ce petit mot,

Digitized by Google

l'autre? Il sont encore treize *autres* comme cela : l'autre, Isaïe ; l'autre, Juvénal ; l'autre, Cervantès, etc..... Pourquoi pas tout simplement Isaïe, Juvénal, Cervantès ? Enfin, « Job, sur son fumier, commence le drame, et il y a quarante siècles de cela, par la mise en présence de Jéhovah et de Satan ; le mal défie le bien, et voilà l'action engagée. » On comprend la reconnaissance de M. Victor Hugo pour Job, créateur du drame ; on saisit au vol, dans cette lutte du bien et du mal, une allusion à *Marion Delorme* et à *Lucrèce Borgia*. L'auteur des *Burgraves* devait particulièrement insister sur Eschyle, qui a fait un certain nombre de *burgraves* grecs. Il n'y a pas manqué, et lui a consacré deux chapitres où il met volontiers Eschyle au-dessus d'Homère. Quant à Sophocle, il est complétement sacrifié : il n'est pas à la hauteur d'Eschyle, il n'a rien du titan ; il n'aurait point imaginé cette montagne énorme, le Caucase, et cet homme immense, Prométhée. La sympathie de M. Victor Hugo est décidément acquise aux Prométhées et aux Eschyles ; leur barbarie ne l'effraye point, il la préfère à l'art épuré des siècles qui suivent. Pour lui, les Sophocle, les Euripide, les Virgile, ne sont que des poètes de seconde race ; il faut être absolument *énorme* et sauvage pour lui plaire. Il met les pyramides de Rhamsès bien au-dessus de la Vénus de Praxitèle : « L'autre, Isaïe, est un grondement de foudre continu au-dessus de l'humanité. Il est le grand reproche, il est l'éternel contemporain des vices qui se font valets et des crimes qui se font rois. » — « L'autre, Ezéchiel, est le devin fauve. Génie de caverne. Pensée à laquelle le rugissement convient. Maintenant, écoutez. Ce sauvage fait au monde une annonce. Laquelle ? Le Progrès. » Suivant M. Victor Hugo, Ezéchiel est le tambour du progrès, il l'annonce à son de caisse : « Ah ! Isaïe démolit ? Eh bien, Ezéchiel reconstruira. » Vous en étiez-vous jamais doutés ? Dans tous les cas, il a une singulière façon de reconstruire, et il se sert d'un ciment bien bizarre, dont il n'y a pas de danger que M. Victor Hugo nous fasse grâce : « Sur la place publique, il mange des excréments..... Ah ! Ezéchiel, tu te dévoues jusque-là. Tu rends la honte visible par l'horreur, tu forces l'ignominie à détourner la tête en se reconnaissant dans l'ordure, tu montres qu'accepter un homme pour maître, c'est manger le fumier ; tu fais frémir les lâches de la suite du prince en mettant dans ton estomac ce qu'ils mettent dans leur âme, tu prêches la délivrance par le vomissement : sois vénéré. Cet homme, cet être, cette figure, ce porc-prophète, est sublime. Et la transfiguration qu'il annonce, il la prouve. Comment ? En se transfigurant lui-même. De cette bouche horrible et souillée, sort un éblouissement de poésie..... »

Absolument comme de la bouche de Cambronne. M. Victor Hugo n'a pas manqué de revenir à Cambronne dans ce volume, et l'on voit bien qu'il n'a pas pardonné à ces critiques prudes qui lui ont reproché d'avoir signé d'un mot trop trivial sa magnifique peinture de la bataille de Waterloo. Eh bien, ne lui en déplaise, ce n'est pas dans les documents historiques, ni dans la tradition, ni dans la légende que nous avons puisé, sur cette parole malpropre, une conviction absolument contraire à la sienne ; c'est justement dans le tableau sublime qu'il nous a retracé de la bataille, c'est dans l'impression qu'il nous en a fait ressentir, c'est chez lui enfin

Digitized by Google

que nous avons appris à douter pour toujours du prétendu mot de Cambronne. Non, ce mot trivial, que vous avez écrit en toutes lettres, et en grosses lettres, n'a jamais été prononcé; ce n'est pas le mot de la situation, il est au-dessous; il fait tache, il vient mal; il n'est pas dans l'air de la bataille, il n'est pas dans l'attitude de vos héros; il en détruit l'effet, il en nie l'unité. Ou votre tableau est faux ou votre mot est impossible; vos personnages et vous-même êtes montés à un autre ton. Changez votre dernier carré, changez votre Cambronne, ou avouez que de ces lèvres frémissantes ne sortir un autre cri. M. Victor Hugo ne l'avouera jamais; dans des questions littéraires, il n'a jamais confessé une seule fois qu'il s'était trompé; il cherche sans cesse de nouveaux arguments à l'appui des thèses qu'il a une fois soutenues; il lance de nouveaux livres au secours des anciens; il reste immobile et fixe dans ses prétentions, il se cramponne à ses idées. J'en trouve, entre mille autres exemples, dans ce nouveau livre, un exemple bien frappant, relatif au mot de Cambronne :

« Un vétéran baisse les yeux au souvenir de Waterloo; on donne la croix d'honneur à ces yeux baissés; de certains mots qui sont dans l'histoire n'ont pas droit à l'histoire, et il est bien entendu, par exemple, que le gendarme qui tira un coup de pistolet sur Robespierre à l'Hôtel-de-Ville se nommait *la garde meurt et ne se rend pas.* » J'imagine que tout le monde n'a pas saisi cette allusion; il faut savoir que le gendarme dont il est question s'appelait Méda... Méda, entendez-vous? et pas autrement. Mais M. Victor Hugo, pour les besoins de sa cause, feint de croire qu'il y avait une lettre de plus à son nom, une lettre entre l'*é* et le *d*, une lettre cambronnienne, que la bégueule histoire a supprimée. Revenons à l'énumération des quatorze génies à qui M. Victor Hugo veut bien décerner la grande palme de l'art.

« L'autre, Lucrèce, c'est cette grande chose obscure : Tout..... Nul ne connaît ses aventures. Comme Pythagore, il a fréquenté les deux écoles mystérieuses de l'Euphrate, Noharda et Pombeditha, et il a pu y rencontrer des docteurs juifs..... Il a peut-être visité « les cinq satrapies du pays des Philistins, les peuples charmeurs de serpents et suceurs de plaies, les psylles!... etc. Baalbeck dans la Syrie-Creuse, Apamée sur l'Oronte, où Nicanor nourrissait ses éléphants, ce port d'Asiongaber, où s'arrêtaient les vaisseaux d'Ophir chargés d'or, Seghar, qui produisait l'encens blanc, préféré à celui d'Hadramanth, les deux Syrtes, la montagne d'émeraude, Smaragdus, les Nasamones, qui pillaient les naufragés, la nation noire Agyzimba, Adnibé, ville des crocodiles, Cynopolis, ville des chiens, les surprenantes cités de la Comagène, Claudias et Barsalium, peut-être même Padamora, la ville de Salomon : telles étaient les étapes de ce pèlerinage presque fabuleux des penseurs. Ce pèlerinage, Lucrèce l'a-t-il fait? » — Que nous importe?

« L'autre, Juvénal, a au-dessus de l'empire romain l'énorme battement d'ailes du gypaète au-dessus du nid de reptiles. — L'autre, Tacite, est l'historien. — L'autre, Jean, est le vieillard vierge. — L'autre, Paul, saint pour l'Eglise, pour l'humanité grand, représente ce prodige à la fois divin et humain, la conversion. » M. Victor Hugo s'est beaucoup attardé sur ce

Digitized by Google

chemin de Damas, qu'on lui a tant reproché à lui-même, et l'on sent bien là qu'il prend la parole pour un fait personnel. « L'autre, Dante, a construit dans son esprit l'abîme; il a fait l'épopée des spectres. Il évide la terre; dans le trou terrible qu'il lui fait, il met Satan..... Où tout finit Dante, commence. Dante est au delà de l'homme. — L'autre, Rabelais, c'est la Gaule..... il a fait cette trouvaille, le ventre. Le serpent est dans l'homme, c'est l'intestin..... Au début, comme toujours, il y a un peu de noblesse, c'est l'orgie. Il y a une nuance entre se griser et se soûler. Puis l'orgie dégénère en gueuleton. Où il y avait Salomon, il y a Ramponneau. » Je n'ai pu résister à mentionner ce triomphant *parallèle* de Ramponneau et de Salomon. Je dis parallèle et non pas antithèse, car M. Victor Hugo, toujours songeant à lui-même, a pris soin de nous déclarer qu'il n'y avait que les imbéciles et les cuistres pour refuser à l'antithèse les honneurs qui lui sont dus, car l'antithèse est dans la nature, car tout est blanc et noir, car l'ombre et la lumière se touchent, car l'escarboucle est un diamant à deux faces..... etc. Donc, Vivent Salomon et Ramponneau!

« L'autre, Cervantès, est, lui aussi, une forme de la moquerie épique, car, ainsi que le disait en 1827 celui qui écrit ces lignes..... » Celui qui écrit ces lignes revient un peu trop souvent sous la plume de M. Victor Hugo; mais il s'agit de Cervantès. L'auteur de *Shakespeare* voit briller une larme à travers les rires de l'auteur de *Don Quichotte*, et nous avions bien l'intention de lui dire que c'est lui qui l'y met, car elle n'y est pas, mais un plus grand que nous nous a devancé et l'a dit l'autre semaine. Cette larme, que notre pitié prête à tous les grands comiques des autres âges, elle n'est ni dans Cervantès, ni dans l'Arioste, ni même, je pense, dans Molière; c'est un cadeau de notre sensibilité que nous leur faisons, et nous avons tort, car nous leur livrons ainsi, à eux qui ont tant d'autres richesses, la plus belle part de notre gloire. La pitié est née dans ce siècle, la pitié est bien à nous, la pitié absolue, la compassion quand même, le pleur accordé non pas seulement à toutes les infortunes, mais à toutes les fatalités, j'allais dire à tous les crimes. *Sunt lacrymæ rerum*, a dit Virgile, ce Virgile que M. Victor Hugo a méconnu; et de ce vers, d'autant plus touchant dans sa profondeur voilée, est sortie la source des larmes; elle coule, et elle n'est pas près de tarir; c'est aujourd'hui plus qu'un fleuve, c'est presque un océan. Nous en avons rompu les digues depuis Ménandre, depuis Térence, depuis Virgile, depuis Racine, et nous refusons de lui creuser un lit.

Reste Shakespeare : « L'autre, Shakespeare, qu'est-ce? On pourrait presque répondre : c'est la Terre..... Lucrèce, c'est l'être; Shakespeare, c'est l'existence; Lucrèce est, Shakespeare vit! »

Quant à Rembrandt, M. Victor Hugo ne lui a pas fait d'apothéose à part, et il a bien fait, car, si grand que soit Rambrandt, il n'est pour ainsi dire qu'une exception dans l'histoire de l'art, et l'on se demanderait pourquoi M. Victor Hugo l'a choisi si l'on ne comprenait qu'il a voulu rendre ainsi un hommage indirect à cette terre hospitalière des Pays-Bas belges et hollandais. Il y a encore Beethoven, je l'oubliais, Beethoven, que l'on nous donne comme le plus complet représentant de l'Allemagne. Pourquoi pas

Digitized by Google

Mozart? Et Gœthe? dites-vous. Gœthe est tout à fait maltraité dans ce volume : il paraît qu'il a écrit autrefois quelques lignes sévères sur *Notre-Dame de Paris*.

Ah! quelle envie l'on aurait de s'abandonner à quelque brillant mouvement oratoire et de faire apparaître dans une classique prosopopée tous les oubliés, tous les dédaignés de M. Victor Hugo. Venez tous, montrez-vous à nos regards, génies sublimes, éloquents, généreux, qu'il a immolés à ses quatorze favoris. Venez, Sophocle et Euripide, venez remplacer Ezéchiel le mangeur d'excréments, et Jean de Pathmos, auquel nous n'entendons rien; viens, Virgile, te mesurer avec saint Paul ton contemporain, et peser tes *Géorgiques* contre ses *Epîtres*; viens, Aristophane, demander à Rabelais s'il ne te juge pas digne de lui être comparé. Et toi, Lope de Vega, que tes compatriotes appelaient le grand Lope, ne soutiendras-tu pas ta renommée contre Cervantès? Et vous, Arioste et Tasse, ne réunirez-vous pas votre rire et vos larmes pour disputer la palme à la sombre énergie du Dante? Et vous, Gœthe, qui êtes déjà aussi le grand Gœthe, votre superbe indifférence ne s'abaissera-t-elle pas jusqu'à en appeler de l'injuste arrêt qui vous expulse du divin cénacle? Mais vous surtout, Corneille, vous, Molière et Voltaire, vous entre lesquels on hésite quand on cherche lequel de ses grands noms la France peut opposer avec le plus d'honneur aux grands noms étrangers; n'éprouvez-vous pas quelque honte à vous voir ainsi rabaissés par un de vos descendants, par un de vos compatriotes? Dites-lui donc bien qu'il n'y a pas besoin d'être *hérissé*, comme il le veut, ni d'être *fauve à tous crins* pour être un génie. Demandez-lui donc ce qu'il entend par cette métaphysique de l'art : « L'art est la branche seconde de la nature. — L'art est aussi naturel que la nature. — Par Dieu nous entendons l'infini vivant. — Le moi latent de l'infini patent, voilà Dieu. — Dieu est l'invisible évident. — Le monde dense, c'est Dieu; Dieu dilaté, c'est le monde, etc., etc. » Dites-lui donc bien que le bon sens, le bon goût, la discrétion, la sobriété, dont il rit à pleine gorge, ne sont point des qualités si méprisables; persuadez-lui donc, avec cette éloquence tant dédaignée, que les vrais artistes, quoi qu'il en dise, ne sont pas ceux qui dépassent le but, et que si Eschyle est grand, ce n'est pas parce que ses pièces faisaient avorter les femmes enceintes, attendu que le premier saltimbanque venu peut combiner quelque spectacle horrible et en faire autant. Représentez-lui qu'il peut bien vous comparer à Ezéchiel ou à quelque autre, puisqu'il place bien Nadar à côté de La Peyrouse. Demandez-lui pourquoi, après avoir compté quatorze génies égaux, il met Eschyle et Shakespeare au-dessus des douze autres, ce qui détruit complétement sa théorie. Vous, Corneille, lorsque, par un remords de conscience tout à fait insuffisant, il essaye de vous défendre justement de vos défauts, et prétend qu'il n'y a chez vous ni scories ni enflure, dites-lui donc d'un seul mot que sa bonté vous achève, et que vous savez fort bien par où vous péchez. Priez-le de ne pas vous changer, sous votre nom, mais en sa faveur, les vrais noms des choses, et de ne pas légitimer l'emphase que vous avez, parce qu'il l'a. Venez, venez protester, vous tous qu'il a méconnus; mais protestez bien plus encore, vous tous qu'il a

Digitized by Google

vantés ; toi surtout, Shakespeare, dont le grand nom sert à couvrir tant d'orgueilleuses théories. Dis-lui, avant toutes choses, que la monstruosité n'est pas l'essence même du génie, et que si elle existe en effet chez quelques tragiques immenses, comme Eschyle et toi, elle y est non pas calculée, étudiée, voulue, mais spontanée, instinctive ; en foi de quoi on vous la pardonne, à condition qu'on ne l'imitera pas.

M. Victor Hugo l'a sans cesse imitée, et ce n'est pas en cela qu'il est grand. Il est le premier poète de ce temps-ci parce que son imagination, quoique troublée souvent par des visions monstrueuses, est ardente, féconde, inépuisable, surtout parce que le pinceau qui la sert n'a pas d'égal. Nul n'a jamais représenté aux yeux, sous une forme plus sensible, ce qu'il a conçu, ou plutôt ce qu'il a vu ; car M. Victor Hugo ne conçoit pas, il voit ; sa pensée est un œil ; chez lui, la perception et la peinture des objets extérieurs sont immédiates et simultanées ; saisir et rendre sont identiques ; il a le double don de la précision et du relief ; il est le plus sublime des décorateurs.

Dans ce livre même qui nous occupe, j'aurais voulu noter au passage quelques traits véritablement admirables : ce n'est rien, on se l'imagine, de ce qu'il a pu dire sur le *beau serviteur du vrai*, sur l'*utilité de l'art*, sur l'*influence démocratique de la littérature*, toutes idées vieillies depuis longtemps, démontrées parfaitement fausses par les élèves mêmes de M. Victor Hugo, et qui iraient justement à tuer l'art, sous prétexte *qu'une cruche est plus utile qu'une amphore*. Non, ce n'est pas tout cela que je veux citer, et toute cette dernière partie du livre de M. Victor Hugo me semble encore plus manquée que la première. Dans celle-ci, du moins, et jusqu'au milieu des plus étranges et parfois des plus bouffonnes théories, que de magnifiques éclaircies, que d'échappées lumineuses ; celle-ci, par exemple, qui termine le panégyrique de Lucrèce : « Un jour, ce voyageur se tue ; c'est là son dernier départ. Il se met en route pour la mort. Il va voir..... Il lui reste un voyage à faire, il est curieux de la contrée sombre, il prend passage sur le cercueil, et, défaisant lui-même l'amarre, il pousse du pied vers l'ombre cette barque obscure que balance le flot inconnu. » Et ce parallèle entre Tacite et Juvénal : « Tacite fait toujours sa plaie au lieu voulu ; plaie profonde. Juvénal tout-puissant poète, se disperse, s'éparpille, s'étale, tombe et rebondit, frappe à droite, à gauche, cent coups à la fois, sur les lois, sur les mœurs, sur les mauvais magistrats, sur les méchants vers, sur les libertins et les oisifs, sur César, sur le peuple, partout ; il est prodigue comme la grêle ; il est épars comme le fouet. Tacite a la concision du fer rouge ! » N'est-il pas vrai qu'on reconnaît la griffe du maître ? on la reconnaît presque partout ; mais il faut la tirer des broussailles où elle est engagée. Je pourrais citer encore vingt passages très irritants, mais pleins de verve et d'esprit, contre la critique ; de mordantes épigrammes contre tout ce qui n'accepte pas Victor Hugo comme l'Evangile ; mais dans ce livre intitulé : *Shakespeare*, et où Shakespeare tient une si petite place, j'aime mieux terminer par une citation qui concerne ce sombre et enigmatique personnage d'Hamlet : « Il y a dans toutes ses actions du somnambulisme répandu. On pourrait presque considérer

Digitized by Google

son cerveau comme une formation ; il y a une couche de souffrance, une couche de pensée, puis une couche de songe. C'est à travers cette couche de songe qu'il sent, comprend, apprend, perçoit, boit, mange, s'irrite, se moque, pleure et raisonne. Il y a entre la vie et lui une transparence ; c'est le mur du rêve : on voit au delà, mais on ne le franchit point. Une sorte de nuage-obstacle environne Hamlet de toutes parts..... Hamlet n'est pas dans le lieu où est sa vie. Il a toujours l'air d'un homme qui vous parle de l'autre bord d'un fleuve. Il vous appelle en même temps qu'il vous questionne. Il est à distance de la catastrophe dans laquelle il se meut, du passant qu'il interroge, de la pensée qu'il porte, de l'action qu'il fait. Il semble ne pas toucher même à ce qu'il broie. C'est l'isolement à sa plus haute puissance !... »

Voilà une belle page, et il y en a quelques-unes presque aussi belles disséminées dans le volume. Elles ne suffisent pas à combattre, à changer l'impression finale qu'il produit malgré soi. Malgré une sympathie dès longtemps exprimée pour l'homme de génie *qui a écrit ces lignes*, on regrette la préoccupation trop personnelle à laquelle il obéit ; on supporte impatiemment son moi envahisseur ; on proteste contre toutes les injures qu'il adresse à ceux qui n'admirent pas tout comme des brutes ; on s'irrite de son insistance à vous prouver que vous êtes un imbécile si vous ne déclarez pas qu'il est un dieu ; et, en fin de compte, pour ne juger que le livre lui-même, on trouve que la critique de Shakespeare n'y a point fait un pas ; que la liste qu'il dresse des hommes supérieurs, que sa *région des égaux* est tout à fait arbitraire ; qu'il faut la resserrer ou l'élargir ; qu'il y admet de trop petits noms ; qu'il en bannit de trop grands ; qu'il s'y montre injuste et rancunier ; qu'il y étale trop fièrement son personnage ; qu'il voit chez un grand nombre d'écrivains une foule de choses que personne n'y a jamais vues ; qu'il fait étalage d'esthétique allemande ; qu'il s'abandonne à des hallucinations tout à fait comiques ; qu'il renonce à ses anciennes idées sur la légitimité intrinsèque de l'art, pour lui assigner je ne sais quel but extérieur, utilitaire, démocratique et chimérique ; voilà pour le fond. La forme est horriblement fatigante, malgré de magnifiques éclairs et d'admirables lueurs ; c'est un style haché, entrecoupé, haletant comme la poitrine d'un acteur tragique ; on ne peut en lire dix lignes sans éprouver le besoin de souffler. Les phrases sont de trois mots ; il y a cent phrases par page. Ce tableau a beau être splendide, on voit trop de coups de pinceau. Ce ne serait rien, mais, en général, le peintre s'amuse à crever sa toile d'un coup de pied final, et il veut qu'on admire ce coup de pied comme une touche suprême. En résumé, du feu quelquefois et de la fumée plus souvent ; le feu perdu et noyé sous une fumée qui va toujours grossissant jusqu'à une sorte d'asphyxie définitive, voilà le *Shakespeare*. Il n'enlève rien à la gloire de M. Victor Hugo, et, pour notre compte, nous l'admirons avec autant de sincérité qu'auparavant ; mais l'auteur de *Shakespeare* nous prend un peu trop pour des badauds.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 mai 1864.

De toutes les questions étrangères qui tiennent une place dans les occupations de notre pays, il n'en est peut-être pas sur lesquelles le sentiment public soit plus divisé que la question danoise et la question américaine. Tandis que la France entière s'est prononcée en faveur de la Pologne avec autant d'unanimité que d'énergie, tandis que tous les esprits libéraux se rallient peu à peu à la cause de l'Italie et réclament chaque jour plus hautement sa complète indépendance, l'opinion flotte encore indécise entre le gouvernement de Copenhague et les populations des duchés, entre les Etats confédérés d'Amérique et les défenseurs de l'Union. Nous savons ce qui, dans la question américaine, trouble les jugements et empêche bien des sympathies de se porter du côté du bon droit. En affectant de combattre pour l'abolition de l'esclavage, les fédéraux ont mis dans leurs intérêts toutes les âmes généreuses, tous les cœurs impatients de voir enfin disparaître cette odieuse institution. Qui pourrait souhaiter le triomphe de ces maîtres impitoyables qui retiennent, au mépris de toutes les lois divines et humaines, plusieurs millions de leurs semblables dans une affreuse servitude? Qui pourrait faire des vœux pour ces obstinés planteurs du Sud qui, plutôt que de renoncer à de criminels profits et de substituer des travailleurs libres aux nègres dont ils exploitent depuis si longtemps la sueur et le sang, aiment mieux prendre les armes contre leurs concitoyens, livrer leur pays aux horreurs de la guerre civile, et vouer à une ruine et à une destruction presque inévitables la plus prospère et la plus puissante république des deux mondes? Ne sont-ce pas d'ailleurs des rebelles? Et peut-on voir en eux autre chose qu'une minorité factieuse, qui recourt à l'insurrection pour se soustraire aux justes et légitimes décisions de la majorité? Autant donc nous trouvons beau qu'un peuple opprimé lutte à outrance pour secouer un joug étranger, autant nous sommes prêts à prendre parti pour les Polonais contre la Russie, pour les Vénitiens et les Hongrois contre l'Autriche, autant nous trouvons condamnable que les membres d'une même nation veuillent rompre les liens qui les unissent, que des provinces cherchent à se détacher d'un Etat qui les a pendant de longues années défendues, protégées et enrichies. Voilà le langage que tient une grande partie de la presse libérale, voilà les arguments que les principaux organes de la démocratie française font valoir pour justifier

Digitized by Google

leurs préventions contre les confédérés et leur prédilection pour les Américains du Nord.

Ces arguments ont été trop souvent et trop victorieusement réfutés pour que nous éprouvions le besoin de les discuter encore : nous ne croyons donc pas nécessaire de démontrer de nouveau que l'abolition de l'esclavage a été bien moins la cause que le prétexte de la guerre, ni d'énumérer une fois de plus les sérieux griefs des Etats du Sud contre le gouvernement fédéral, et les graves raisons politiques qui les ont déterminés à se séparer de l'Union ; mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer combien le raisonnement de la plupart des apologistes du Nord est en contradiction avec les principes qu'ils professent. Eh quoi ! ce sont des démocrates qui contestent à un peuple le droit de disposer de son sort ! Ce sont des partisans du suffrage universel qui voudraient mettre la lettre morte d'une convention périmée au-dessus de la volonté unanime d'une population ! Que devient alors le dogme auquel ils se disent si attachés, le dogme de la souveraineté de l'individu, de sa liberté absolue, de son imprescriptible prérogative de n'obéir qu'à une autorité de son choix ? Ou bien prétendent-ils refuser à une collection de citoyens le droit qu'ils reconnaissent à chaque citoyen en particulier ? Si la démocratie veut être conséquente avec elle-même, il faut qu'elle permette, non-seulement à toute nation, mais à toute fraction de nation, de se séparer quand il lui plaît du corps politique auquel elle a jusqu'alors appartenu, soit pour se joindre à un autre, soit pour rester indépendante, il faut qu'elle consente à ce que tous les membres, soit individuels, soit collectifs de l'humanité puissent se grouper et s'associer suivant leurs convenances, sans qu'il soit mis à l'exercice de cette faculté d'autres limites que celles du bon sens et de l'intérêt bien entendu. Nous n'ignorons pas combien une pareille doctrine, rigoureusement appliquée, pourrait produire de trouble et de confusion, ni de quelle dissolution elle menacerait les Etats les plus solidement constitués ; mais nous n'avons pas besoin, pour justifier les Etats du Sud, de la pousser à l'extrême où elle devient dangereuse. La république étoilée n'a jamais formé un Etat compacte et unitaire comme la France ; elle a été dès l'origine et est toujours restée une confédération d'Etats parfaitement indépendants et autonomes, ayant chacun leurs lois propres et leur constitution particulière. Ils se sont associés pour assurer leur sécurité et leur prospérité commune ; mais, en s'associant, ils ont voulu conserver leur individualité et demeurer les maîtres souverains de leur organisation intérieure. Ils ne sont point devenus des membres d'un même corps, dont la séparation ne saurait être qu'un déchirement douloureux ; ils sont restés des corps politiques distincts, dont le concert peut cesser sans qu'il y ait pour aucun d'eux une mutilation, et c'est ce qu'un des plus célèbres et des plus éloquents panégyristes de la république américaine, M. de Tocqueville, a parfaitement reconnu quand il a écrit, plus de trente ans avant la crise actuelle, ces lignes prophétiques : « La confédération a été formée par la libre volonté des Etats ; ceux-ci, en s'unissant, n'ont point perdu leur nationalité et ne se sont pas fondus en un seul et même peuple. Si aujourd'hui un de ces mêmes Etats voulait retirer son nom du contrat, il

Digitized by Google

serait assez difficile de lui prouver qu'il ne peut le faire. Le gouvernement fédéral, pour le combattre, ne s'appuierait évidemment ni sur la force ni sur le droit. »

Nous pouvons donc, sans craindre d'accorder nos sympathies à une cause injuste, applaudir aux héroïques efforts que les Etats confédérés font, depuis plus de trois ans, pour résister à la politique envahissante du gouvernement de Washington; nous pouvons admirer l'indomptable ténacité avec laquelle les armées du Sud disputent le terrain pied à pied à un ennemi bien supérieur en nombre, lui vendant chèrement ses moindres succès, lui arrachant à chaque instant le fruit de ses victoires, et lui infligeant de temps en temps de terribles défaites. L'épouvantable collision qui vient d'ensanglanter les forêts de la Virginie a prouvé une fois de plus la bravoure des troupes séparatistes et l'habileté des chefs qui les commandent. Après avoir traversé le Rapidan sur quatre points différents, à la tête de l'armée la plus nombreuse et la plus aguerrie que le Nord eût encore mise en campagne, le général Grant a présenté la bataille aux confédérés dans l'immense plaine de Wilderness. Pendant les deux journées du 5 et du 6 mai, les soldats du Sud ont lutté sans désavantage contre des forces presque doubles; et ce n'est que dans la nuit du 6 que le général Lee, après avoir vaillamment maintenu sa position, a reculé lentement et en bon ordre pour aller chercher, quelques milles plus loin, une meilleure ligne de défense. Le 10, la lutte a recommencé et s'est prolongée jusqu'au soir sans que les fédéraux, malgré leur énorme supériorité numérique, malgré les renforts qui leur arrivaient sans cesse, parvinssent à enfoncer ou à tourner les confédérés. Le 11, le général Grant enterra ses morts et fit l'évaluation de ses pertes : les trois combats qu'il venait de livrer lui avaient coûté plus de 40,000 hommes, et c'était tout au plus s'il s'était rapproché de Richmond de quelques lieues. Le 12, nouvelle bataille aussi meurtrière et aussi peu décisive que les premières. Le général Lee a échelonné ses troupes sur les hauteurs qui entourent Spotsylvania Court House, au milieu des impénétrables taillis qui bordent les rives du Po, et, dans cette admirable situation, il peut défier longtemps les attaques d'un ennemi qui ne peut employer contre lui ni sa puissante artillerie ni ses nombreux cavaliers. Qu'il soit pourtant obligé de reculer encore, et il trouvera, pour appuyer sa résistance, une troisième ligne d'ouvrages fortifiés et d'obstacles naturels, qui s'étend entre les rivières de North-Annah et de South-Annah, et qui, défendue par une poignée d'hommes, suffirait peut-être à couvrir les approches de Richmond. On voit que la capitale des Etats confédérés n'est pas jusqu'à présent bien sérieusement menacée, et que les actions de grâces qu'à la nouvelle des combats du 5 et du 6 le gouvernement de Washington a cru devoir rendre au ciel, étaient un peu prématurées.

Si la question américaine semble encore bien éloignée d'une solution pacifique, la question danoise, au contraire, marche à grands pas vers un dénoûment, vers celui que nous avions, dès l'origine, prévu et souhaité. Tandis que la plus grande partie de la presse libérale et démocratique, témoignant un respect inaccoutumé pour les conventions diplomatiques,

Digitized by Google

réclamait le maintien du traité de Londres et l'intégrité de la monarchie danoise, nous avons été les premiers à demander qu'il fût tenu plus de compte des vœux des populations que d'un contrat violé par les deux parties, et à proposer au problème dano-allemand l'application du principe des nationalités. Le Holstein est allemand, il est naturel qu'il appartienne tout entier à l'Allemagne; le Schleswig est habité, au midi, par des Allemands; au nord, par des Danois; il est juste qu'il soit divisé en deux parties, dont l'une sera incorporée au Danemark et l'autre réunie au Holstein. Or, c'est à cette combinaison qu'après beaucoup d'hésitations la conférence paraît vouloir enfin se rallier. Le gouvernement français, qui en avait compris, dès le premier jour, la nécessité, l'a adoptée sans grand effort; mais l'Angleterre et la Russie ont témoigné plus de répugnance à abandonner le traité de Londres. On assure même que, dans l'avant-dernière séance de la conférence, M. de Brunow a encore supplié, dans les termes les plus pathétiques, les représentants de l'Allemagne de ne point déchirer le contrat de 1852, ne fût-ce que par respect pour la mémoire du loyal et consciencieux Frédéric-Guillaume IV, qui l'a signé. Mais cette insistance du plénipotentiaire russe, cette tendresse excessive du gouvernement de Saint-Pétersbourg pour le traité de Londres, était un avertissement pour l'Angleterre, et nous ne serions pas étonnés que lord Russell, qui sait combien les intérêts de son pays dans la Baltique sont diamétralement opposés à ceux de la Russie, ait senti se refroidir son enthousiasme pour les stipulations de 1852 en les voyant si passionnément défendues par le baron de Brunow. Le cabinet anglais a donc abandonné à son tour le terrain où il s'était placé; il a renoncé à se faire le champion de l'intégrité territoriale du Danemark, et paraît même vouloir pousser la condescendance pour l'Allemagne jusqu'à consentir à ce que le Holstein et le sud du Schleswig forment une principauté indépendante, sous le sceptre du duc d'Augustenbourg. Mais il prétend interdire la création d'un grand port militaire à Kiel, et la transformation de Rendsbourg en forteresse fédérale. Toujours préoccupé d'assurer à son pays la domination des mers, et surveillant d'un œil jaloux le développement naval des autres nations, il ne veut point permettre à l'Allemagne, de faire flotter à son tour son pavillon dans la Baltique. La France, dont l'intérêt est de voir se multiplier les marines secondaires, reste, dit-on, neutre dans ce débat; mais la Suède, la Russie et naturellement aussi le Danemark appuient vigoureusement les prétentions de l'Angleterre.

Quoi qu'il en soit, les puissances neutres sont maintenant d'accord, au moins sur les points principaux : en est-il de même des puissances directement intéressées? Le Danemark, par exemple, se résignera-t-il à perdre d'un seul coup près de la moitié de son territoire et près d'un million de sujets? On écrit de Copenhague que le sentiment national des Danois est vivement surexcité, qu'ils demandent à grands cris la continuation de la guerre et se déclarent prêts à mourir jusqu'au dernier, plutôt que de consentir au démembrement de la monarchie. Mais il n'est pas douteux que, lorsque cette première émotion se sera calmée et qu'ils seront bien convaincus qu'ils n'ont plus aucun secours à attendre, pas même une inno-

Digitized by Google

cente démonstration de la flotte anglaise, ils se résoudront à un sacrifice nécessaire et comprendront qu'il vaut mieux pour eux posséder définitivement et en toute propriété le nord seulement du Schleswig, que de conserver une sorte de suzeraineté nominale et provisoire sur les deux duchés. L'Allemagne de son côté sera-t-elle satisfaite? Nous savons qu'il y a des Allemands avides et insatiables qui soutiennent que tout le Schleswig doit leur appartenir et qui veulent repousser les Danois jusqu'au delà des frontières du Jutland; nous n'ignorons pas que les plus raisonnables refusent de s'arrêter à la limite pourtant si naturelle du Dannewirke, et demandent l'île d'Alsen et le Sundewitt; mais ce sera aux habitants de ces provinces à se prononcer, et nous espérons que la démocratie d'outre-Rhin sera assez conséquente avec elle-même pour s'incliner respectueusement devant le vote des populations. Le gouvernement prussien sera-t-il aussi docile, et le parti féodal qui domine à Berlin renoncera-t-il aisément à ses projets de conquête? On sait qu'une pétition pour l'annexion des duchés a été dernièrement présentée au roi par le comte Arnim-Boitzenburg et que la réponse de Sa Majesté n'a point été absolument décourageante. Nous croyons pourtant que M. de Bismark a déjà réfléchi aux dangers d'une politique trop ambitieuse, et qu'il ne s'exposera pas à perdre par sa témérité les fruits que la campagne de 1864 a déjà portés pour son pays et pour lui-même. Détesté naguère, attaqué par toute la presse libérale de l'Allemagne, comparé dans d'injurieux pamphlets aux malheureux conseillers de Charles X et menacé d'un sort semblable au leur, le ministre prussien est devenu presque populaire; il luttait péniblement il y a six mois contre l'unanime opposition de la Chambre et de la nation, et chaque jour nous nous attendions à le voir brusquement précipité du pouvoir ou chassé de Berlin par une révolution; aujourd'hui il a rallié autour de lui une partie de ses adversaires, il a réduit les autres au silence et les a forcés de reconnaître en lui l'homme de la situation; il peut maintenant convoquer la Chambre, et si les députés progressistes osent encore lui reprocher ses projets de réorganisation militaire et lui demander compte des sommes qu'il y a illégalement consacrées, il lui suffira pour mettre l'opinion publique de son côté d'énumérer les glorieux résultats de sa politique. Il pourra dire qu'il a fait remonter la Prusse au rang d'où ses prédécesseurs l'avaient fait descendre, qu'il lui a rendu son influence en Europe aussi bien qu'au sein de la Confédération, qu'il a humilié l'Autriche et l'a forcée de marcher à sa remorque, non-seulement sur les champs de bataille du Schleswig, mais jusque dans la salle de la conférence de Londres, qu'il a vaincu le Danemark, et que, s'il n'a point gardé les duchés qu'il lui a enlevés, il ne s'en est du moins dessaisi qu'en faveur d'un allié, d'un client de la Prusse. Le duc d'Augustenbourg ne sera guère, en effet, malgré ses qualités personnelles, que le lieutenant de son puissant voisin, et son indépendance nominale ne servira qu'à donner une voix de plus au cabinet de Berlin dans les conseils de la Diète germanique. Mais si nous voyons clairement les avantages que M. de Bismark a retirés de sa politique, nous n'apercevons pas aussi aisément ce que M. de Rechberg a gagné à servir les desseins du ministre prussien. L'Autriche a en-

Digitized by Google

voyé à grands frais ses troupes et ses flottes sur le théâtre de la guerre ; elle a obéré ses finances déjà si compromises, et dépensé, pour envahir le Danemark, les sommes qui lui manquent aujourd'hui pour soulager la Hongrie affamée ; elle a mécontenté la Russie et failli attirer sur elle-même les coups de l'Angleterre, tout cela sans que le moindre succès militaire ou diplomatique soit venu l'indemniser de ses sacrifices et de ses dangers. Tandis que les Prussiens se couvraient à Düppel d'une gloire facile, les vaisseaux autrichiens essuyaient sur mer une pénible défaite, la seule qu'il ait été donné aux Danois d'infliger à leurs ennemis. Et maintenant que les hostilités ont cessé, maintenant que la lutte n'est plus engagée qu'autour du tapis vert de la conférence, l'Autriche est obligée, dès les premiers pourparlers, de renoncer aux solutions qu'elle propose pour voir adopter celle qui est la plus contraire à ses intérêts et à ses principes, et réduite enfin à s'estimer heureuse si elle obtient pour prix de ses efforts autre chose qu'une nouvelle application du suffrage universel.

Mais ce dont l'Autriche doit s'inquiéter bien autrement que de l'application du suffrage universel au conflit dano-allemand, ce sont les événements qui se passent à ses portes, et la révolution à la fois politique et économique qui s'opère en ce moment dans les Principautés-Unies. Blâmé par les représentants de la Russie et de l'Autriche, le prince Couza paraît avoir été approuvé par ceux de la France, de l'Angleterre et de l'Italie : c'en serait assez pour que nous fussions tentés d'applaudir à la mesure qu'il vient de prendre, lors même que nous ne connaîtrions pas les circonstances qui l'ont forcé d'y recourir. Depuis l'année 1858, c'est-à-dire depuis que la Roumanie, reconnue par les puissances étrangères, jouit de sa nouvelle existence politique, l'Assemblée législative n'a cessé de mettre obstacle à tous les progrès, à toutes les réformes libérales dont le gouvernement avait pris l'initiative. Recrutée exclusivement dans l'aristocratie et par l'aristocratie, composée de boyards et de grands propriétaires, la Chambre moldo-valaque s'est faite la gardienne jalouse des prérogatives de la noblesse et l'implacable ennemie de toutes les institutions démocratiques. On en a vu la preuve au mois d'avril dernier, quand le prince, désireux d'émanciper les paysans de l'espèce de servage où ils languissent encore, proposa à l'Assemblée une loi rurale dont voici les principales dispositions : « Tout paysan pourra devenir propriétaire de six hectares de terre, à condition de payer à l'Etat une contribution de 4 ducats (47 fr.) pendant quinze ans. Les propriétaires actuels recevront, en obligations à 5 0/0, une indemnité de 15 ducats par *falche*, c'est-à-dire 176 fr. par hectare et demi. » Ce projet de loi, si conforme aux tendances libérales de notre époque, si impérieusement réclamé par l'intérêt du pays, fut repoussé presque unanimement, et la Chambre, non contente d'avoir ainsi prouvé sa malveillance pour le gouvernement, formula un blâme explicite contre le ministère qui le lui avait soumis. Que devait faire le prince ? Renvoyer le cabinet, qui avait sa confiance et qui n'avait agi que par ses ordres, ou dissoudre la Chambre. Mais il ne pouvait douter que, si la loi électorale n'était point modifiée, les électeurs renommeraient les mêmes députés ou de plus hostiles encore ; tant que, pour être électeur

Digitized by Google

primaire, il faudrait justifier d'un revenu annuel de 1,175 fr.; tant que, pour être électeur direct, il faudrait posséder 12,000 livres de rente; tant que, pour être éligible, il serait nécessaire d'avoir au moins 400 ducats de revenu, la représentation nationale devait rester aux mains d'une oligarchie peu disposée à faire au bien public le sacrifice de ses priviléges. Le prince Couza résolut donc d'abaisser considérablement le cens électoral et d'étendre le droit de suffrage à tout citoyen roumain sachant lire et écrire, et payant 4 ducats de contribution annuelle. Mais, lorsqu'il soumit à la Chambre ce nouveau projet de loi, les députés refusèrent même de le discuter. Il ne restait plus au souverain des Principautés que de faire appel au pays, et d'inviter la nation à se prononcer entre lui et l'Assemblée. C'est ce qu'il a fait le 15 de ce mois en déclarant la Chambre dissoute et en soumettant directement la loi électorale aux suffrages du peuple. Cette détermination hardie a produit le meilleur effet; malgré les intrigues des boyards, malgré les réclamations et les menaces des puissances étrangères, les Roumains montrent la plus grande confiance dans les intentions libérales de leur prince. Ils ont répondu avec empressement à son appel; ils ont voté avec enthousiasme le plébiscite qu'il leur a soumis, et il n'est plus douteux aujourd'hui que, sans désordres et sans troubles, et par la sage initiative d'un souverain éclairé, les classes jusqu'alors déshéritées de la Moldavie et de la Valachie ne se trouvent bientôt en possession des droits les plus précieux, celui d'acquérir la propriété du sol qu'elles cultivent et celui de faire représenter leurs intérêts dans le conseil suprême de la nation.

Moins indocile que le Parlement de Bucharest, mais aussi plus éclairé et plus patriotique, le Parlement italien vient de prodiguer au ministère durant cette quinzaine les votes de confiance et les marques d'approbation. Les budgets extraordinaires des affaires étrangères, de la justice et des travaux publics ont été votés sans opposition, et l'éternelle question romaine, remise sur le tapis par le Père Passaglia, a seulement offert à M. Visconti-Venosta l'occasion d'une franche et loyale explication, suivie d'un facile triomphe. La perception du denier de saint Pierre a provoqué un débat plus vif : quelques députés, plus préoccupés des intérêts particuliers de l'Italie que pénétrés des principes généraux du droit et de la liberté, demandaient qu'on empêchât le Saint-Siége de lever ainsi dans le royaume des sommes qu'il employait au moins en partie à soudoyer la réaction et à encourager le brigandage ; mais ils trouvèrent dans M. Cantù un éloquent contradicteur, qui, non content de dissuader le gouvernement d'une mesure entachée d'arbitraire, entreprit courageusement l'apologie de la cour de Rome et l'histoire des services qu'elle a rendus à l'Italie. En écoutant paisiblement ce discours qui choquait si violemment les opinions de la plupart de ses membres, la Chambre italienne a fait preuve d'une grande courtoisie et d'un tact parlementaire qu'on n'aurait pas attendu d'une aussi jeune assemblée. Quel dommage qu'une session aussi bien remplie et qui promettait d'être aussi bonne pour le ministère que pour l'assemblée nationale paraisse aujourd'hui devoir se fermer sur un scandale financier ! Le 21 mai, M. Mordini a proposé à la Chambre l'adop-

Digitized by Google

tion de la motion suivante : « Considérant que l'opinion publique est gravement préoccupée des faits relatifs à la société des chemins de fer méridionaux, qui seraient imputables à un député, la Chambre est invitée à voter une enquête parlementaire qui montrera jusqu'à quel point la dignité de la représentation nationale a été respectée, et à proposer des mesures pouvant donner satisfaction aux exigences de la morale publique. » Vivement débattue, appuyée et combattue tour à tour par MM. Colombani et Pettinengo, par M. Crispi et par le ministre des travaux publics, cette motion a été finalement approuvée et l'enquête réclamée par M. Mordini ordonnée par la Chambre. Quels faits va découvrir et nous révéler la commission d'enquête? Les bruits les plus fâcheux circulent dans le public : on assure que la commission chargée en 1862 d'étudier la question des chemins de fer napolitains, et qui comptait parmi ses membres MM. Ricasoli, Peruzzi, Allievi, Trecci, Susani, etc., se serait laissé corrompre par M. Bastoggi, et aurait reçu de ce financier des sommes considérables pour engager le Parlement à lui confier l'exploitation des chemins projetés; on prétend en particulier que M. Susani aurait obtenu pour sa part la promesse d'un pot de vin de 900,000 fr., et que ce serait une contestation survenue entre ce député et M. Bastoggi relativement à l'exécution de ce honteux contrat qui aurait ébruité l'affaire. Ce qu'il y a de certain, c'est que le ministère Ratazzi avait concédé les chemins de fer napolitains à la maison Rothschild, et que ce fut malgré la vive opposition de cet homme d'Etat que le marché conclu avec cette maison fut rompu par la Chambre au bénéfice de M. Bastoggi. Ce qu'il y a de certain aussi, c'est que l'expérience a démontré les inconvénients de cette détermination et prouvé victorieusement que M. Ratazzi avait été bien mieux inspiré en recommandant la maison Rothschild que MM. Ricasoli, Peruzzi et leurs amis en patronant le banquier italien. Le vote du 21 mai et l'adoption de la motion Mordini sont une satisfaction éclatante pour le chef du précédent cabinet; sont-ils une menace pour le cabinet actuel, et le ministère Minghetti court-il risque de s'écrouler sous le poids du scandale que cette déplorable affaire va nécessairement soulever? Cela dépend évidemment des résultats de l'enquête. Si M. Susani ne parvient pas à se disculper de la honteuse accusation qui pèse en ce moment sur lui, et s'il plane encore sur M. Peruzzi le moindre soupçon de complicité avec le député concussionnaire, il sera difficile que ce ministre reste au pouvoir, sans que le cabinet dont il fait partie soit profondément ébranlé. Mais il est fort douteux que la commission puisse présenter son rapport avant la fin de la session : la saison parlementaire approche de son terme et les députés italiens paraissent avoir hâte de clore leurs travaux.

Notre Corps législatif vient lui-même de suspendre les siens; prorogé d'abord jusqu'au 19 mai, puis jusqu'au 25, il n'a clos ses séances que le 28, et ce n'a été que samedi dernier que M. le duc de Morny a pris congé des députés par une de ces spirituelles et conciliantes allocutions dont il possède le secret. Les derniers jours de la session ont été signalés encore par d'importants débats et d'intéressantes luttes oratoires. L'amendement proposé par M. de Janzé sur la deuxième section du bud-

Digitized by Google

get du ministère des finances et qui avait pour but le remboursement à la famille Lesurques des 54,585 fr. 35 c., volés le 8 floréal an IV, au courrier de Lyon, a soulevé une vive discussion et divisé la Chambre comme aucune question ne l'avait encore fait : 112 députés se sont prononcés contre l'amendement, et 113 en ont demandé le renvoi à la commission du budget. Il est vrai que, lorsque ensuite le vice-président du conseil d'Etat, M. de Parieu, est venu faire observer à l'Assemblée qu'elle ne pouvait voter la restitution demandée sans infirmer un arrêt de la justice et sans empiéter sur les attributions du pouvoir judiciaire, lorsqu'il a démontré que le seul moyen de réparer l'erreur commise au préjudice de la famille Lesurques, et de rendre possible la réhabilitation d'un malheureux injustement exécuté, était de réviser l'art. 443 du Code d'instruction criminelle, lorsqu'il a assuré enfin que le gouvernement s'occupait de cette question et songeait à en faire l'objet d'un projet de loi, la majorité s'est reconstituée et il n'est plus resté que 47 députés sur 215 pour réclamer l'adoption de l'amendement. Mais ce qui survivra à la discussion des 16 et 20 mai, ce qui, outre l'engagement pris par le gouvernement de provoquer la réforme de notre législation criminelle, contribuera à la rendre féconde pour la justice et pour l'humanité, c'est l'impression qu'a produite sur la Chambre et sur le pays, l'éloquente protestation de M. Jules Favre contre les peines éternelles et les condamnations irréparables. L'illégitimité et l'inefficacité de la peine de mort ont été bien souvent démontrées, et il n'y a pas encore longtemps qu'on rappelait ici-même[1] ces paroles de Robespierre : « Aux yeux de la vérité et de la justice, ces scènes de mort que la société ordonne avec tant d'appareil, ne sont autre chose que de lâches assassinats, que des crimes solennels commis, non par des individus, mais par des nations entières, avec des formes légales. » Mais de tous les arguments qui peuvent être invoqués contre une pénalité barbare, nul ne frappe davantage les esprits que l'extrême faillibilité de la justice humaine ; et plus d'un défenseur de la peine de mort, que les plus solides raisonnements ne peuvent ébranler, commence à frémir quand on lui énumère les innocentes victimes qui sont déjà tombées sous la hache. Nous croyons donc devoir nous féliciter que l'ombre plaintive de Lesurques ait été encore une fois évoquée devant une chambre française, et montrée comme un remords aux apologistes chaque jour plus rares de l'échafaud ; et nous regardons comme un bon augure pour la prochaine abolition de la peine de mort que la majorité de l'Assemblée ait écouté M. Jules Favre avec plus de faveur qu'à l'ordinaire et couvert de bravos sa chaleureuse péroraison : « Quand j'interroge l'histoire et que je descends au fond de moi-même, j'y rencontre cette conviction puissante, que la rigueur est souvent dangereuse, et que ce n'est pas avec des sacrifices humains qu'on peut maintenir debout les sociétés qui chancellent ; plus elles se civilisent, plus elles s'avancent vers l'idéal que Dieu a placé devant elles, et plus, au lieu d'être des maîtres inflexibles qui châtient, elles doivent s'étudier à

[1] M. Ad. Franck, dans une étude sur *les Principes philosophiques du droit pénal* (*Revue Contemporaine* du 31 octobre 1862.)

Digitized by Google

être des guides qui apaisent, moralisent et consolent, et, par conséquent, elles doivent renoncer à cet insolent orgueil qui, au nom de je ne sais quelle infaillibilité sanglante, leur fait maintenir une sentence contre laquelle, pendant un siècle entier, ont protesté les sentiments généreux de l'opinion publique désabusée. »

L'opposition avait remporté une demi victoire dans ce qu'on nous permettra d'appeler la question Lesurques ; elle fut moins heureuse quand, à propos du budget de l'instruction publique, elle voulut critiquer l'enseignement de l'histoire contemporaine dans les lycées de l'Etat. Les deux orateurs qui ont pris la parole en son nom ont attaqué les programmes ministériels à des points de vue différents : l'un, M. Pelletan, a demandé qu'on épargnât à l'enfance le triste spectacle de nos révolutions, qu'on dispensât la jeunesse d'aborder prématurément les terribles problèmes de la politique ; l'autre, M. Picard, s'est récrié sur la tâche difficile qu'on imposait aux professeurs et sur les connaissances financières et économiques qu'on exigeait d'eux ; le premier s'est attendri, le second s'est moqué, et tous deux ont conclu que l'enseignement de l'histoire contemporaine devait être réservé aux pères de famille ; mais tous deux aussi ont trouvé dans le commissaire du gouvernement, M. Genteur, un habile contradicteur qui n'a pas réfuté moins victorieusement les spirituelles saillies de M. Picard que les sentimentales déclamations de M. Pelletan. C'est une chose étrange, en effet, que d'entendre des hommes libéraux, des représentants de la démocratie se plaindre que le gouvernement veuille répandre trop de lumière et demander que la jeunesse soit laissée le plus longtemps possible dans l'ignorance des faits qui se passent autour d'elle. Ils craignent, disent-ils, que la science dispensée par le gouvernement soit une science partiale et mensongère ; ils craignent que la lumière distribuée par les professeurs de l'Université soit une fausse lumière ; ils ont peur enfin que les événements contemporains ne soient systématiquement altérés et défigurés dans les établissements de l'Etat. Mais où trouveront-ils donc cette impartialité chimérique à laquelle ils affectent de croire? Sera-ce dans les histoires écrites que les jeunes gens pourront lire au sortir du collége ? Sera-ce dans les récits et les jugements qu'ils entendront au sein de leur famille ? Il faudrait bien peu connaître le cœur humain pour oser soutenir qu'il y ait beaucoup de pères capables de se dépouiller pour instruire leurs enfants de toutes leurs passions et de tous leurs préjugés, et de résister, par amour de la vérité, au désir si naturel de se perpétuer dans leurs fils. On peut, au contraire, se flatter que parmi les savants et consciencieux fonctionnaires auxquels l'Etat a confié l'enseignement de l'histoire, il en est un grand nombre qui savent conserver dans leur chaire assez de respect pour la jeunesse, et assez d'empire sur eux-mêmes pour y parler toujours le langage de la justice et de la modération. Ils sont, d'ailleurs, sous la double surveillance des familles et de l'Etat, et s'ils oubliaient un seul instant leurs devoirs, le public, aussi bien que leurs chefs, en seraient immédiatement avertis. Or comme l'a fort bien dit M. Genteur, depuis huit mois que l'histoire contemporaine est professée dans tous les établissements de l'Etat, aucune plainte ne s'est élevée, aucune famille n'a

Digitized by Google

été blessée dans ses convictions ou insultée dans ses souvenirs domestiques; les inspecteurs généraux de l'Université affirment que partout, à Paris comme dans les départements, le nouvel enseignement se donne avec la plus grande bonne foi et le tact le plus délicat. Il est justifié aujourd'hui par l'expérience et bientôt il aura pris dans l'instruction de notre pays la place qu'il tient déjà dans l'éducation nationale de l'Angleterre, de l'Amérique et de l'Allemagne.

La séance du 18 mai avait été, pour M. Genteur, l'occasion d'un succès; celle du 19 lui a valu un véritable triomphe. Répondant à M. Jules Simon, qui avait décrit sous les couleurs les plus sombres la situation des instituteurs et de l'instruction primaire, il a combattu avec autant de bonheur que de talent les appréciations pessimistes de son éloquent adversaire, et opposé, d'une main ferme, le consolant tableau de ce qui avait été fait à la triste peinture de ce qui restait encore à faire. Vous vous plaignez, s'est-il écrié, qu'il y a encore en France plus de 600,000 enfants privés de toute instruction; c'est beaucoup sans doute, et nous le déplorons comme vous, mais 4,800,000 fréquentent nos écoles, qui n'en recevaient que 3,700,000 en 1848, que 900,000 en 1829. Il y a aujourd'hui 910 communes qui n'ont pas de maisons d'école; en 1848, il y en avait 7,000; en 1829, 15,000 qui manquaient de tout moyen d'instruction. Sous la Restauration, l'Etat ne dépensait que 50,000 fr. par an pour l'enseignement primaire; en 1828, le crédit fut porté à 300,000 fr.; en 1863, le total de toutes les sommes dépensées, en France, pour l'instruction populaire s'est élevé à plus de 69 millions. Sous la Restauration, les maîtres d'école n'avaient d'autres moyens d'existence que la modeste rétribution que les enfants leur payaient pendant les mois d'hiver, et, l'été venu, ils étaient réduits à travailler aux champs ou à exercer les plus humbles métiers. En 1833, on leur assura un traitement de 200 fr., et la loi qui améliora ainsi leur position fut considérée comme un immense bienfait. En 1848, l'honorable M. Carnot exprimait le désir, mais sans pouvoir encore le réaliser, d'accorder à chaque instituteur 600 fr. d'appointements; aujourd'hui, beaucoup d'entre eux touchent 700, 800 et 900 fr. par an, suivant leur mérite et l'ancienneté de leurs services. L'éducation des filles n'a pas été non plus négligée, et, depuis quatorze ans, 16,196 nouvelles écoles se sont ouvertes aux enfants de ce sexe. « C'est ainsi, messieurs, a dit M. Genteur en terminant son remarquable exposé, c'est ainsi que vous avez, le gouvernement et vous, largement accompli vos devoirs. Notre pays ne mérite pas les objurgations dont a retenti cette séance. En cultivant comme il convient les intérêts matériels qui font sa prospérité et sa force, il cultive en même temps les intérêts moraux et intellectuels, auxquels il a dû sa gloire dans le passé, et qui lui conserveront encore sa suprématie dans l'avenir. » Ces paroles ont été vivement applaudies; la Chambre a su gré au commissaire du gouvernement d'avoir effacé la triste impression qu'avait faite sur elle le discours de M. Jules Simon, et plusieurs de ses membres sont venus, quand M. Genteur eut cessé de parler, le remercier et le féliciter.

Mais tandis que nous suivions avec intérêt la discussion du budget,

Digitized by Google

tandis que la France entière était attentive aux brillantes luttes oratoires du Palais-Bourbon, une fâcheuse nouvelle est venue tout à coup nous surprendre et nous inquiéter. Plusieurs tribus de l'Algérie s'étaient soulevées; excitées par leurs marabouts, encouragées par la confiance que nous commencions à leur témoigner, et prenant sans doute pour des marques de faiblesse la bienveillance avec laquelle nous les traitions, persuadées aussi, dit-on, que nous allions nous trouver engagés dans une grande guerre européenne, elles ont soudainement levé le masque, et marqué le début de leur insurrection par le massacre d'un de nos officiers les plus estimés et de plusieurs de nos soldats. La répression ne s'est pas fait attendre. Dès le 7 mai, le général Deligny se portait sur Kreneg-el-Souk, refoulant les Harrars vers le sud, et, le 11, le général Yusuf se mettant à son tour en mouvement, se dirigeait du côté du désert de Metlili afin de cerner la révolte dans son foyer. Mais ces démonstrations menaçantes n'ont point intimidé les Arabes. Le 13, à onze heures du matin, le général Deligny fut subitement assailli dans sa marche sur Stitten par une masse de 3,000 chevaux et de 600 fantassins commandés par le marabout Si-Mohamed-ben-Hamza; il les repoussa victorieusement et s'établit solidement à Stitten après avoir tué à l'ennemi plus de 200 hommes et lui avoir enlevé des chevaux, des armes et des drapeaux. Le même jour, et presque à la même heure, le colonel La Passet, rentrant de Tiaret, était attaqué à son tour par les Flittas, à Si-Mohamed-ben-Aouda; et, après un combat de deux heures, il repoussait les révoltés et se retirait à Belizanne, en ravitaillant sur son chemin les postes avancés. Cette défection inopinée de tribus qu'on croyait depuis longtemps soumises, est un fait grave et que le voisinage de l'insurrection tunisienne pourrait rendre vraiment dangereux, si le gouvernement français n'arrêtait immédiatement l'extension de la révolte en infligeant aux insurgés quelque dure leçon. Nous apprenons, en effet, que des renforts importants ont été envoyés dans notre colonie, et que le chiffre de notre armée d'occupation va se trouver augmenté de manière à faire face à toutes les éventualités. Mais nos troupes ne seront plus commandées par le vaillant chef qui les avait tant de fois conduites à la victoire, et qui s'était rendu si redoutable aux ennemis de la France. Le duc de Malakoff est mort à Alger le 22 mai : une fluxion de poitrine a emporté le rude soldat que les yatagans des Arabes et les balles des Russes avaient respecté; et dans quelques jours la France en deuil assistera aux funérailles d'une de ses gloires les plus populaires et les moins contestées.

ALEXANDRE PEY.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et C°, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

DU ROLE

DE

L'IDÉE RELIGIEUSE

DANS LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE CONTEMPORAINE

Die Religiœse Bewegung der Gegenward (Agitation religieuse du temps présent), par Ferd. KAMPE, 4 vol. in-8°. Leipzig, Franz Wagner. 1854. — *Der deutsche Catholicismus in seiner Entwickelung dargestellt* (le Catholicisme allemand exposé dans son développement), par un anonyme, 2 vol. in-18. Heidelberg, Bangel et Schmidt. 1861. — *Freiherr Wessemberg, sein Leben und Wirken* (le comte Wessemberg, sa Vie et ses Travaux), par Jos. BECK. Freiburg. F. Wagner. 1862. — *Die Bibel für denkende Leser betrachtet* (la Bible au point de vue des lecteurs qui pensent), par G.-A. Wislicenus. Leipzig, E. Keil. 1863. — *Deutsche Gespræche aus den deutschen Blætter* (Entretiens allemands, extraits des feuilles allemandes), par David STRAUSS. Leipzig, Berth. Auerbach. 1864. — *Das Leben Jesu* (la Vie de Jésus), par D. STRAUSS, Leipzig, Brockhaus, 1864.

I

Nous nous plaçons mal, trop souvent, pour observer et juger nos voisins d'outre-Rhin. Lorsque nous avons appliqué aux événements qui se passent chez eux notre méthode habituelle de critique, nous nous croyons en règle avec notre conscience; mais les difficultés sont loin encore d'être résolues, et nous demeurons déconcertés. Qui nous donnera la clef de tant d'énigmes, qui nous aidera à concilier tant de contrastes? Nous voici, en effet, en présence de l'affectueuse bonhomie, de la bonté accueillante qui se complique d'un orgueil

Digitized by Google

de race exorbitant; de la hardiesse la plus grande dans les spéculations philosophiques, unie à la timidité dans l'action, à l'hésitation dans le maniement des affaires; de l'humilité qui convient de bonne grâce des défauts de sa constitution politique et sociale, alliée aux rodomontades les plus exagérées, à la prétention de pétrir le monde entier à son image. En voilà bien assez, ce semble, pour décourager les plus patients, pour justifier les sourires et les épigrammes que la pénétration aux abois appelle à son aide contre la philosophie nuageuse, la bière et la sentimentalité des populations allemandes.

Malheureusement, un trait d'esprit n'est pas toujours une explication, et s'il est vrai qu'on ne puisse sans injustice nier la grandeur de la race germanique, on aurait mauvaise grâce à prétendre que sa grandeur consiste à prêter à rire à ses voisins, et que ces voisins eux-mêmes aient sérieusement affirmé leur supériorité lorsqu'ils auront déclaré ne rien comprendre aux théories, aux systèmes consciencieusement élaborés de ceux qu'ils ont cités à leur tribunal. Il y a là certainement malentendu, erreur de perspective; force nous est de regarder d'un autre côté.

Lorsque fut comprimée l'agitation qui répondit en Allemagne à notre commotion de Février, les princes restaurés par les armes de l'Autriche et de la Prusse ajoutèrent aux rigueurs de l'état de siége le poids de l'occupation étrangère. Dieu sait ce que pesa ce double joug sur les épaules des Badois! Extérieurement, il n'y paraissait rien. Les hommes mêmes qui avaient provoqué et dirigé le mouvement enduraient les plus sévères représailles avec une merveilleuse résignation. Au sortir de la liberté sans limites, ils subissaient patiemment la répression sans pitié. En présence de la force victorieuse, ils avaient supprimé toute discussion oiseuse, et, pour emprunter à leur langue une expression qui semble faite pour caractériser de pareilles situations, *ils laissaient cela être bon.*

La cour de Karlsrhue, encouragée par ce silence, suivit l'exemple de l'Autriche, et conclut avec le Saint-Siége un concordat dont les articles reflétaient avec une grande fidélité les tendances du moment. Ils reconnaissaient à la cour de Rome des priviléges fort étendus, et livraient implicitement au clergé catholique non-seulement la surveillance des écoles, mais encore le droit de contrôle sur l'enseignement des universités. A cette nouvelle, le charme fut rompu, le peuple s'agita, et, comme par enchantement, la vie se manifesta dans cettte masse que l'on croyait profondément endormie. Les brasseries se remplirent, et, sans souci d'une législation ombrageuse, chacun cita à son tribunal le pouvoir assez audacieux pour attenter à la liberté de savoir, de penser et de croire. Professeurs, publicistes, fonctionnaires, bourgeois, ouvriers, tous ces hommes qui

Digitized by Google

avaient abandonné si aisément les biens de la terre se préparaient à retenir avec une invincible opiniâtreté le royaume de l'idée, l'empire de la métaphysique. Que faire? Où trouver un caporal qui eût consenti à marcher contre des gens réclamant les justes immunités de leur conscience? Il fallut céder, et un vote des chambres (mars, avril 1860) fit passer le concordat du berceau à la tombe.

Une année après, je me trouvais dans une de ces villes charmantes qui, sur la frontière de l'Odenwald, s'abritent entre les montagnes qui les dominent et le fleuve qui les caresse. L'hiver avait déjà livré la plaine au soleil du printemps, se réservant les hauteurs pour quelque temps encore. Les jardins verdissaient au pied des forêts saupoudrées de neige. Le caractère à la fois sérieux et animé du paysage, joint au calme d'une ville d'étude, avait un charme pénétrant. Au sein de cette paix, il était aisé de surprendre un mouvement inusité, mais cependant discret. Des hommes, des enfants descendaient des montagnes, pliant sous le faix de branchages de sapin et de lourdes guirlandes de lierre; ils traversaient les rues d'un pas hâté et s'allaient perdre çà et là sous de larges portes. Le lendemain, dès l'aube, la ville était pavoisée, et pourtant, comme la veille, chacun vaquait à ses affaires : le mineur, la lampe à la main, était descendu dans ses souterrains, le commerçant siégeait à son comptoir et l'Université tenait ouverts tous ses *auditoria*.

Le soir venu, tout changea d'aspect. Des groupes se formèrent sur les places et le long de la rue principale, et bientôt un flot de lumière vint éclairer la foule qui bruissait dans l'ombre. On vit s'avancer une double haie de torches enveloppant la marche d'un long cortége qui allait à la mesure d'une musique joyeuse. Ce ne fut qu'un défilé silencieux, grave, compassé. Bon nombre de spectateurs se mirent sans ordre et sans bruit au pas des passants, et à leur suite je pénétrai dans la halle immense d'une brasserie que l'on avait décorée pour la circonstance. Entre deux jeunes sapins appuyés au mur ressortait le buste du souverain. Des trophées de drapeaux, disposés de distance en distance, alternaient avec des faisceaux de branchages et voilaient la nudité des parois. L'assistance avait déjà pris place autour des tables posées sans nul souci de la symétrie; les conversations entamées à l'extérieur se poursuivaient plus animées en face des chopes pleurant sur leur coussinet de feutre; mais à un coup de sonnette parti de l'une des tables, le silence se fit, et la société chorale entonna un hymne patriotique. Aux derniers accords, un homme monta en pied sur sa chaise et prononça un discours qui fut religieusement écouté.

L'orateur dépeignit l'état malheureux de la grande patrie, et avertit ses auditeurs qu'il dépendait de leur zèle et de leur persévé-

Digitized by Google

rance à remplir leurs devoirs, de remédier à une pareille situation. Ils ne devaient pour cela prendre conseil que d'eux-mêmes, ne relever que de leur conscience, ne point se livrer à la merci des suggestions étrangères. Il en ressortait pour chacun la nécessité de s'instruire sans relâche, afin que, dans toute circonstance, la raison pût éclairer la foi.

L'expression sérieuse de tous les visages prouvait à quel point l'auditoire prenait à gré la leçon. On n'aurait pu surprendre un mouvement, entendre le plus léger bruit. Les cigares au repos se consumaient au bord des tables, et les minces filets de fumée s'allaient résoudre en vapeurs légères et ondoyantes, à la hauteur des becs de gaz.

La harangue se poursuivait cependant, réclamait avec énergie la fondation d'écoles nouvelles et concluait en proposant un triple *hourra* en l'honneur du prince qui venait, par l'abolition du concordat, de rendre ses droits à la conscience, à l'esprit son indépendance, à la science sa dignité. Cette dernière phrase et les clameurs d'approbation qui la suivirent, m'expliquèrent enfin le but de la réunion. Au jour anniversaire de sa délivrance intellectuelle, le peuple s'était assemblé pour constater sa victoire, pour prouver que son opposition n'avait pas été une bouderie passagère, mais l'expression d'un besoin profond de liberté ; et cette preuve, il n'a cessé de la renouveler depuis, car la date de l'abolition du concordat a été célébrée chaque année par des démonstrations de plus en plus significatives.

Celui qui a pu assister à ces scènes caractéristiques a senti battre sous sa main le cœur de l'Allemagne ; il a eu, sous sa forme la plus vivante, la manifestation de son génie. Depuis les jours de Luther, en effet, l'Allemagne a pris d'une main résolue la direction de ses intérêts religieux et moraux, et ne s'est plus arrêtée dans la voie qu'elle s'était frayée à grand effort. Pour rude qu'ait été la lutte, douteuse l'issue, anxieuse l'attente, cruelle l'expiation de ses erreurs, elle n'en a pas moins maintenu sa résolution première, et n'a consenti à se décharger sur personne du poids de sa responsabilité. Sans doute, et malgré d'immenses travaux dans le champ de la science, malgré des conquêtes mémorables dans les hautes régions de la philosophie, elle n'a pu harmoniser encore les faits avec les systèmes, parvenir à fonder un état social qui corresponde à sa haute culture. Mais les aspirations idéalistes courent souvent le risque de faire perdre de vue les sentiers praticables ; les doctrines de l'*absolu* souffrent des difficultés de plus d'un genre lorsqu'elles veulent descendre de la théorie à l'action. Ajoutons encore qu'une vue trop large engendre une impartialité embarrassante, qui fait longtemps

Digitized by Google

osciller l'esprit entre le pour et le contre également probables. Pour toutes ces causes, on comprend pourquoi, avec un sens très net de leurs intérêts et de leurs besoins, les populations d'outre-Rhin ont toujours manqué le but; pourquoi leurs tentatives réitérées pour arriver à une constitution définitive n'ont abouti, jusqu'à ce jour, qu'à d'éclatantes déceptions. Un avenir, qu'il serait téméraire de prédire prochain, dira si les générations actuelles ont enfin posé le pied sur le terrain solide de la réalité. Ce qu'on ne saurait nier, c'est que l'agitation qui les travaille est, dans son origine, le fruit de leur activité religieuse, de leur tendance permanente vers les spéculations scientifiques. Mieux que personne, *Faust* nous initiera à la marche, au long *procès* de cette race chercheuse :

Au commencement était le *Verbe*. — Ici déjà je suis arrêté. Qui m'aidera à poursuivre? Il m'est impossible de priser le Verbe si haut, il me faut traduire autrement. Si je suis bien éclairé par l'Esprit, il est écrit : Au commencement était l'*intelligence*. — Médite bien ta première ligne de peur que ta plume ne se précipite. Est-ce bien l'intelligence qui agit sur toutes choses et qui produit? Il doit y avoir : Au commencement était la *force*. — Mais tandis que j'écris ce mot, quelque chose m'avertit déjà de ne pas m'en tenir là. L'Esprit vient à mon aide, tout à coup je vois clair et j'écris sans hésiter : Au commencement était l'*action*.

Tel est l'audacieux commentaire que Gœthe met dans la bouche de son héros, et ce n'est pas là fantaisie de poète, mais le coup d'œil du génie qui pénètre jusqu'au fond de la conscience de toute une nation, et révèle le travail intérieur qui s'accomplit dans les âmes depuis trois siècles. On ne pouvait marquer avec plus de précision et d'énergie les quatre époques de développement de l'esprit moderne. Que l'Allemagne ait déjà franchi les trois premières pour entrer résolûment dans la dernière, on en peut douter; mais il est juste de reconnaître qu'elle n'a pas un seul instant cessé d'y tendre.

La réforme, on le sait, malgré les germes d'affranchissement qu'elle portait dans son sein, crut devoir contracter dès le premier moment une alliance dont elle attendait une protection efficace et peut-être indispensable. Tandis que le peuple rompait le lien spirituel qui l'avait uni à Rome, Luther rattacha ce fil flottant au pouvoir politique, et, dépouillant le pape au profit des princes, il fit la royauté maîtresse du ciel et de la terre. Le pouvoir mit à profit le privilége nouveau qui lui était conféré. Aussitôt, la féodalité menacée dans ses intérêts, les âmes prudentes qui craignaient de voir la croyance s'émietter en autant de symboles particuliers qu'il y a d'individus, se groupèrent autour de l'Etat et l'aidèrent à organiser l'orthodoxie qui allait désormais diriger les consciences.

Digitized by Google

Mais l'esprit ne s'était pas réveillé pour s'endormir bientôt après, obéissant et résigné. L'Allemagne s'était éprise d'un sérieux amour pour l'orageuse conquête du libre examen, et elle sut la maintenir, grâce à une qualité merveilleuse qui lui est un rempart assuré contre toutes les tentatives de compression intellectuelle. Cette qualité, que nous appelons en France individualisme, prend de l'autre côté du Rhin le nom de *subjectivité*.

Ce serait un long travail que celui de relever tous les méchants tours qu'a joués à l'Allemagne ce penchant que nous signalons ici comme une vertu. Nous le traduisons, selon le cas, par sentimentalité nuageuse, chimère, entêtement bourru. Dans tout ce qui demande décision prompte, dextérité d'exécution, nos railleries ont beau jeu ; là où nous agissons, l'Allemand *laisse faire*. Mais dans la région des idées et des faits de conscience, la *subjectivité* n'en demeure pas moins pour lui la condition de son originalité ; elle le rend, dans l'ordre moral, absolument incompressible.

Ce penchant inné aux individus de race saxonne, de ne prendre volontiers conseil que d'eux-mêmes ; cette originalité de vues, cette indépendance d'action que l'Anglais et l'Américain apportent dans le maniement des affaires publiques et la direction des intérêts privés, l'Allemand l'exerce dans les choses qui touchent à sa conscience et à sa raison. « L'imposante unanimité de la croyance, » si décisive ailleurs, n'a rien qui le séduise. Les raisons tirées du consentement universel, loin de l'attirer, excitent sa défiance. Si fortement qu'agissent sur son esprit les impressions venues d'ailleurs, il se réserve. Il les absorbe, les élabore en secret et se les assimile lentement. La série des transformations accomplie, il exprime enfin son sentiment; mais ce n'est plus l'idée d'un autre qu'il énonce, c'est la sienne propre. Elle est alors empreinte d'une personnalité si tranchée ; elle s'est si bien fondue avec ce qu'il y a en lui de plus intime, qu'elle fait désormais partie intégrante de lui-même ; elle reproduit la nuance exacte de celui qui l'énonce. Par elle, il donne sa note juste dans le concert général, et il ne souffre pas qu'on en vienne altérer la pureté. La réforme répondait à ce besoin d'indépendance individuelle ; aussi son succès fût-il assuré dès le premier jour. L'esprit allemand qui, dès avant Luther et suivant sa pente naturelle, s'était partagé en petites peuplades, en nationalités limitées et jalouses, s'est, à dater de lui, détourné des vastes communions comme d'un danger continuel d'absorption. Il s'est cantonné dans des églises restreintes, des communautés spéciales, et il en a multiplié les sous-genres à l'infini. La science, le paradoxe, l'hérésie, tout lui a servi pour conserver son originalité indépendante, autonome ; en sorte qu'on a pu dire avec quelque apparence de vérité, que là où *deux*

Digitized by Google

Allemands étaient en présence, il y avait, sans faute, *trois* opinions en lutte. Qu'est-ce à dire? Sinon que le droit de l'individu a tellement exalté chez ce peuple la notion de la liberté intellectuelle, unie à l'idée de la responsabilité morale, qu'il en considère l'abandon comme une abdication de soi-même.

Si je ne me trompe, c'est toujours dans cette voie qu'il faut chercher l'origine des agitations de l'Allemagne et la cause de ses mécomptes. Elle est, de sa nature, réfléchie, pensive, lyrique; il n'est pas d'audace de spéculation qui épouvante ses philosophes; dans la rigueur de leurs déductions, ils s'élancent vers l'absolu, le saisissent sans hésiter, et le contemplent d'un regard fixe. Mais ils demeurent dans les subtiles régions de la pensée pure, et leurs conclusions n'arrivent que bien tard, si même elles y arrivent jamais, à prendre possession du grand nombre. L'infinie diversité des vues individuelles, l'orgueil du *moi*, sont autant d'obstacles au prompt passage de la conception au fait. L'apparition d'un principe nouveau faisant encore plus de contradicteurs que de disciples, on comprend comment la chaleur des discussions transcendantales en ajourne indéfiniment l'application; pourquoi une incessante activité intellectuelle est si souvent demeurée une cause sans effet; pourquoi, en présence des points les plus universellement acceptés, la diversité des moyens d'exécution a été incalculable; pourquoi, enfin, la constitution de tout ce qui ressemble à un parti politique, a été, jusqu'à ce jour, une sorte d'idéal impossible à réaliser.

Non toutefois que l'Allemagne se soit donné tant de peine pour tourner dans un cercle, et qu'à chaque évolution accomplie, elle se retrouve encore au point de départ. Il suffit au contraire, pour mesurer le chemin parcouru, de considérer l'état présent des esprits, de comparer la nature des préoccupations actuelles avec le caractère des problèmes qu'ils agitaient il y a une vingtaine d'années. Alors, comme aujourd'hui, on en était à la discussion, mais les problèmes agités n'avaient pas, tant s'en faut, le caractère décidément pratique qu'ils affectent aujourd'hui. Il ne sera peut-être pas sans intérêt d'examiner d'un peu près comment s'est opéré le passage de la controverse religieuse et philosophique à la discussion des intérêts politiques et sociaux, et de voir pour quelle raison l'Allemagne en était à la *Vie de Jésus*, lorsque nous en étions, en France, à notre troisième essai de gouvernement libéral; tandis qu'elle procède aujourd'hui à des expériences gouvernementales lorsque nous nous sommes avisés d'exégèse biblique.

Digitized by Google

II

Une erreur assez commune, c'est d'attribuer l'incessante activité du protestantisme au besoin de se maintenir contre les efforts de la propagande catholique. A peine rendra-t-on compte, par là, de quelques faits isolés. Le catholicisme, du reste, malgré sa discipline sévère, son enseignement positif et rigoureusement défini, revêt lui-même, de l'autre côté du Rhin, des allures plus personnelles, plus indépendantes que partout ailleurs. Il ne lui répugne pas de se trouver côte à côte de son antagoniste, et de prendre part aux démonstrations libérales, qui nous paraissent, de loin, provoquées par les idées les plus opposées à son esprit. N'est-ce pas un fait digne de remarque que, dans la croisade entreprise pour raffermir le pouvoir temporel de la papauté, menacé en ces derniers temps, le concours du clergé allemand n'ait été accueilli qu'avec réserve? Son impartialité scientifique en a fait un auxiliaire compromettant, très convaincu sans doute, mais incapable de la décision et de l'élan que réclamaient les circonstances. La *subjectivité*, péché de race et non point de communion, s'est invinciblement opposée à ce qu'il entrât sans dissonance dans le grand concert du parti catholique.

Antérieurement déjà, et dans des temps assez rapprochés de nous, le baron de Wessemberg, vicaire général de l'évêché de Constance, avait essayé d'établir en Allemagne une sorte de catholicisme rationnel, basé sur les données de la science contemporaine. Devenu administrateur du diocèse par la mort de son évêque, il fit les plus grands efforts pour préparer en ce sens l'esprit de son clergé. Il expulsa les moines de leurs couvents, transforma les monastères en maisons d'éducation, écrivit, en langue allemande, des chants religieux et des ouvrages de liturgie destinés à propager ses doctrines en les rendant populaires. L'abolition de l'évêché de Constance, en 1827, mit fin à sa mission.

Mais l'agitation, étouffée sur un point, renaissait sur un autre. En 1831, mourut à Bonn un des plus célèbres professeurs de l'université de cette ville. George Hermès, dans son cours de dogmatique catholique, avait enseigné que la science est l'unique base de la certitude, et que tout édifice théologique solide doit nécessairement reposer sur ce fondement. Au lieu donc d'établir *à priori* la légitimité des dogmes, d'après la tradition et l'autorité, il s'appliqua, à l'aide de la méthode critique inaugurée par Kant, à établir la légitimité de chacun des dogmes qui composent l'ensemble de la doctrine catho-

Digitized by Google

lique. Hermès avait laissé des disciples nombreux dans les provinces rhénanes; ce ne fut pourtant qu'après la mort du maître qu'on s'aperçut du danger de ses doctrines. Mgr Droste, archevêque de Cologne, ne tarda pas à diriger contre elles des poursuites actives. Deux professeurs de l'Université, qui les avaient adoptées, furent destitués par l'archevêque, et le clergé de la province fut obligé de signer une déclaration en dix-huit articles, qui condamnait l'enseignement d'Hermès et de ses disciples.

On sait combien fut opiniâtre le conflit qui s'éleva à ce sujet entre l'archevêque de Cologne et le gouvernement prussien. L'Etat accusait le prélat d'un double abus de pouvoir : premièrement, pour avoir destitué deux professeurs sans l'autorisation du ministre, qui les avait nommés; ensuite, pour avoir inséré dans les dix-huit articles une clause qui annulait les lois existantes. Je n'ai pas à raconter comment la question des mariages mixtes vint envenimer le débat, ni à rappeler à la suite de quel accès d'impatience le roi Frédéric-Guillaume III se donna tort, en faisant enlever par ses dragons et enfermer dans ses forteresses les archevêques de Cologne et de Posen. L'Etat fut vaincu, tout le monde s'en souvient. A son avénement au trône, Frédéric-Guillaume IV fit mettre les captifs en liberté, se réservant, pour unique vengeance, la consolation de continuer leur traitement aux professeurs destitués. L'épiscopat triomphant fit tourner sa victoire au profit de la propagande catholique. Il obtint de si éclatants succès, qu'il crut pouvoir renouveler une de ces solennités grandioses dont l'Allemagne était déshabituée depuis trois siècles. Un mandement de l'archevêque de Trèves convoqua le monde chrétien à venir vénérer la sainte tunique de Jésus-Christ, conservée, comme on sait, dans le trésor de la cathédrale de cette ville. A partir du 16 juillet 1844, la sainte relique fut visitée par un flot immense de pèlerins, accourus de tous les points de la Confédération. On en compta 1,110,000.

La division qui régnait alors dans le camp protestant l'empêcha de répondre à une manifestation aussi imposante. Ce fut un prêtre catholique qui se chargea de rappeler aux vainqueurs que leur triomphe n'était pas complet. Moins de trois mois après l'ouverture du jubilé, un petit journal de Silésie publia une lettre adressée à l'archevêque de Trèves, Arnoldi. Ce document qui, dès les premières lignes, prenait le ton d'un appel au peuple, attaquait la vénération des reliques comme un reste de paganisme, dont le résultat est d'ouvrir la porte à la superstition, à l'ignorance, au fanatisme et à l'immoralité. Au nom de la dignité de l'Allemagne et de l'indépendance nationale, l'auteur conjurait ses concitoyens de secouer le joug de la hiérarchie ecclésiastique, d'abjurer enfin cette domination

Digitized by Google

étrangère, et de s'en tenir aux garanties civiles, municipales et politiques que leur offraient les lois du pays. Il terminait en pressant les prêtres ses collègues de concourir à cette œuvre de délivrance, et de prouver par leurs actes qu'ils avaient hérité de l'esprit du Sauveur, et non point de sa tunique, laquelle, de droit, appartenait au bourreau.

On chercherait en vain, dans le manifeste de Johannès Ronge — tel était le nom du signataire de la lettre — des vues nouvelles et la hauteur de l'inspiration. On ne peut lui refuser néanmoins un souffle énergique, une séve populaire qui, venant à son heure, produisit un effet immense. L'explosion toute politique de 1833, suivie de répressions sanglantes, n'avait rencontré que des indifférents ; la proclamation de Ronge, qui mettait en cause des intérêt religieux, fit courir, de la Vistule au Rhin, un frémissement général. Le mouvement se manifesta par une immense défection. Il se forma en tous lieux des communautés religieuses sur le modèle de celle que Ronge venait d'organiser à Breslau, et, aux fêtes de Pâques de l'année 1845, il y en eut plus de cent qui se firent représenter au concile qui se tint à Leipzig pour arrêter le symbole de la communion nouvelle. Quelques mois plus tard, on comptait par centaines de mille le nombre de ceux qui, abandonnant l'Eglise reconnue, avaient adhéré aux décisions de l'assemblée générale. Il est vrai que la profession de foi des dissidents laissait à l'initiative privée une latitude indéfinie, et que toutes les variétés de croyances pouvaient s'y mouvoir à l'aise. Les *catholiques allemands*, telle fut la dénomination qu'ils adoptèrent, ne voulurent assigner aucune limite à la liberté d'interprétation des Livres saints, et, tout en déclarant qu'ils croyaient en Dieu, à la vie éternelle, ils ajoutèrent que chaque fidèle resterait libre de considérer le Christ comme Dieu ou comme homme. Ils n'avaient donc pas grand mérite à s'interdire le droit d'excommunier. Un pareil symbole, s'il est permis de lui conserver ce nom, trahit clairement l'influence des idées émises par le docteur Strauss dans sa *Vie de Jésus*, en même temps qu'elle annonce, chez les nouveaux religionnaires, la prétention de rendre leur croyance assez mobile pour qu'elle pût suivre la marche de la science contemporaine.

Par là s'explique le sens du mot catholique, qu'ils conservaient en se séparant de l'Eglise. Il n'entrait dans la pensée d'aucun des transfuges de fonder une sorte de presbytérianisme germanique, sous la présidence honoraire du pape. Bien des motifs s'y opposaient, au nombre desquels il faut noter les conclusions récentes de la critique et de la philosophie, les déclarations tranchées des *Amis protestants*, dont nous aurons à parler, et enfin cette idée qui, dans l'Alle-

Digitized by Google

magne septentrionale, était passée à l'état d'axiome : c'est que le pape a perdu le droit de représenter la chrétienté à partir du jour où les fidèles se sont imposé le devoir de travailler par eux-mêmes au perfectionnement de l'Eglise. On sent même, dès le premier moment, comme un vague désir d'appliquer ce principe aux choses de la terre, et l'on voit poindre, dans ce mouvement, une velléité d'émancipation politique, obscure, voilée au début, mais qui ne tardera pas à se dégager insensiblement, à empiéter sur les questions voisines, et qui usurpera enfin la première place. Catholique dès lors ne pouvait plus signifier qu'universel, dans l'acception étymologique du mot, et signaler l'avénement d'une communion assez compréhensive pour embrasser, fondre et harmoniser dans son sein l'infinie variété des croyances religieuses désormais réconciliées. Si téméraires que fussent ces conclusions, elles parurent trop timides à une certaine classe d'esprits que les demi-mesures et les compromis irritent comme des trahisons aux lois de l'absolu.

Considérée en soi et indépendamment des circonstances environnantes, l'apparition du catholicisme allemand pourra sembler un phénomène sans cause, issu d'une fantaisie tracassière, dont la persistance et le succès, même partiel, ne s'expliquent par rien. Mais avant de porter un jugement définitif, il est indispensable d'interroger l'esprit de la réforme, dont l'énergie anime tous ces mouvements, et de scruter la profondeur des racines que les germes semés il y a trois siècles ont poussées dans ce sol prédestiné, favorisées qu'elles étaient par le tempérament spécial des races du Nord.

Nous savons tous que le cheval, s'étant voulu venger du cerf, ronge encore aujourd'hui le frein que son imprudence lui fit accepter. Contre la papauté, la réforme naissante avait invoqué le pouvoir des princes ; mais, indocile au joug qu'elle avait d'abord accepté, elle n'a pas cessé de revendiquer son autonomie par une longue série de révoltes. Cette revendication a pu, par la suite des âges, modifier son caractère primitif, mais elle ne s'est pas affaiblie, et nous la trouvons aujourd'hui aussi énergique qu'elle l'était au début.

La période d'abaissement politique de l'Allemagne sous les armes de Napoléon Ier fut signalée par une incroyable activité de pensée, une rare audace de spéculation, que Fichte sut diriger avec succès vers l'affranchissement de sa patrie. Mais les princes, prodigues de promesses avant la lutte, mirent tous leurs soins à les éluder après la victoire. Le dévouement des peuples se ressentit gravement de cette déception, et l'enthousiasme patriotique se changea, pour un moment, en une surexcitation religieuse, qui eut pour premier effet

Digitized by Google

de rappeler les *piétistes* à la vie. On se détourna avec humeur des puissances décevantes de la terre pour s'humilier sous la main de Dieu. Ce fut une mode de pleurer, un besoin nerveux de trembler et de s'anéantir. Avant de régénérer la société, on voulait la purifier; on s'interdisait jusqu'aux joies les plus innocentes, et les réunions mondaines s'étaient changées en *thés pieux*, en *heures de prières*. Des circonstances imprévues ne donnèrent pas à cette secte le temps de développer les germes d'émancipation qu'elle aurait fini par trouver dans son exaltation même. Toujours est-il que la royauté, pour se mettre en état de réduire les volontés mutinées, se réfugia dans son fort, j'entends qu'elle recourut au privilége qui l'investit de la direction des affaires religieuses. De 1817 à 1821, la Prusse eut ses *édits d'union* et ses *formulaires*, qui avaient la prétention d'effacer les différences qui séparent les évangéliques (luthériens) des réformés (calvinistes). La masse opposa une résistance invincible aux tentatives du gouvernement; des paroisses entières, pasteur en tête, émigrèrent vers l'Amérique du Nord et l'Australie. Il fallut reculer devant cette menace de dépopulation. Mais la lutte que l'Etat abandonnait, le docteur Hengstenberg la reprit dans son *Journal de l'Eglise évangélique*. Dans ses colonnes, le théologien protestant avait entrepris de convertir l'opinion publique à la doctrine d'une Eglise officielle, infaillible, autorisée à imposer aux fidèles une règle immuable de croyance. Ses arguments contre la science, la raison et la libre pensée, qui devançaient, par leur violence et leur aigreur, la croisade qu'un célèbre journal catholique devait renouveler en France, n'eurent d'autre résultat que d'éveiller d'irrémédiables défiances d'une part, tandis que, de l'autre, ils suscitaient, dans les *Mucker* (Tartuffes), une aggravation du piétisme.

Les *Mucker* avaient pour fondateur un théosophe de Kœnigsberg, qui enseignait que les besoins des sens, lorsqu'ils sont bien dirigés, peuvent devenir pour nous un moyen très efficace de sanctification. De ce principe on avait déduit la théorie de *la sanctification de la chair par l'esprit*. L'exaltation des piétistes, mêlée aux thèses de Hengstenberg et aux cérémonies nocturnes des Mennonites, tout avait servi à établir un ensemble de cérémonies mystérieuses, célébrées dans des conventicules secrets, dont le but final était de doter le monde régénéré d'un Messie nouveau.

On a prétendu que le contre-coup des événements de 1833 avait poussé les classes élevées (qui seules faisaient partie de cette secte) à se resserrer, afin de mieux résister au courant populaire; que le mystère dont elles s'environnaient était de nature à inspirer la crainte et le respect; que la politique russe, enfin, tirait parti de ces aber-

Digitized by Google

rations et les encourageait de tout son pouvoir. Il me semble que ce sont là de vaines inductions, et que prêter aux Mucker un but autre que celui de la *sanctification de la chair par l'esprit*, c'est faire à une monstrueuse excroissance l'honneur de la considérer comme un organisme complet. Du reste, on ne tarda guère à se désabuser lorsque les saints nouveaux vinrent à grand scandale s'asseoir sur les bancs d'une cour de justice. Ils s'évanouirent au milieu des huées. Avec eux disparurent les piétistes, que l'opinion enveloppa fort injustement dans une accusation commune.

Heureusement que, pour résister aux menaces et maintenir ses droits, la société allemande avait d'autres armes que la démoralisation à huis-clos. L'initiative privée, de tous les leviers le plus puissant, enfanta, en l'année 1832, la *Société de Gustave-Adolphe*. Le principe de cette association est la tolérance, et nul de ceux qui portent le titre de chrétien n'en est exclu. Son but est de subvenir aux besoins matériels et spirituels des hameaux trop pauvres pour jouir des avantages réservés aux centres plus considérables ; de faire construire des temples et des écoles dans les lieux qui en sont privés, et d'assurer aux pasteurs et aux maîtres d'école un traitement convenable. Partie d'humbles commencements, la société a progressivement étendu son action, non-seulement dans toutes les provinces de l'Allemagne, mais jusqu'en Autriche, en France, en Algérie, et on aura la mesure de son influence si l'on constate qu'en 1843 elle n'avait à sa disposition que 3,596 thalers, et qu'elle en a distribué près de 200,000 dans ces dernières années.

En même temps que cette institution croissait en puissance et en étendue, le système de Hégel, alors dominant, produisait la *Vie de Jésus*, du docteur Fr. Strauss. La polémique ardente provoquée par cette publication imprima à la libre recherche une impulsion vigoureuse, à l'heure même où l'avénement au trône de Frédéric-Guillaume IV signalait dans le pouvoir un redoublement de sévérité. Ce règne, qui devait aboutir à la patente octroyée et aux barricades de mars 1848, débuta par une série de mesures administratives qui ne tendaient à rien moins qu'à retirer à la nation toutes ses garanties politiques. Le pouvoir cependant jugea prudent de laisser, comme dérivatif, une liberté relative à la polémique religieuse. Les esprits alarmés s'emparèrent de cette arme avec un avide empressement et s'efforcèrent de la faire servir à l'œuvre de leur délivrance. Docile, encore une fois à l'impulsion de sa nature, l'Allemagne n'arriva à l'insurrection qu'après avoir passé par l'Eglise. Le refus du nouveau roi de tenir les promesses faites par son prédécesseur, on le prenait en patience ; l'absence des libertés politiques, on la subissait ; mais *l'union*, mais le *formulaire*, mais le dogme immuable et l'autorité

Digitized by Google

infaillible, nul n'y voulait souscrire. Une circonstance insignifiante, une exposition de tableaux qui eut lieu à Magdebourg démontra aux plus aveugles à quel degré d'irritation les esprits étaient parvenus. Parmi les tableaux exposés, il y en avait un qui représentait une famille de paysans agenouillés au pied d'une croix, au carrefour d'une forêt. Aussitôt on poussa le cri d'alarme, on cria à l'idolâtrie, et les prédicateurs dénoncèrent la peinture malencontreuse comme un avant-coureur de la restauration du culte des images. C'était du zèle mal placé, sans doute; il eût mieux valu comprendre que l'artiste est libre de prendre ses inspirations partout, et la poésie où il la trouve; mais le ministère, de son côté, fut mal inspiré de ne point laisser cette discussion s'éteindre d'elle-même. Il venait d'inventer le crime nouveau de *lèse-christianisme*. L'occasion d'appliquer une loi toute fraîche le séduisit; il mit les pasteurs en accusation et les censura durement. Loin de se calmer, l'ardeur des opposants ne fit que s'exalter, et, afin de donner plus d'unité à la résistance, ils fondèrent la société des *Amis protestants*, plus connus sous le nom d'*Amis de la lumière*. « Nous considérons comme notre droit et notre devoir, dirent-ils dès leur première réunion, de sonder et d'élucider par les lumières de la raison toute proposition religieuse soumise à notre acceptation. » C'était une déclaration de guerre. On ne s'en tint pas là pourtant, et, dans une des réunions qui suivirent, le pasteur Uhlich prononça, au milieu d'une affluence considérable de pasteurs et de laïques, un discours sur l'autorité des livres saints, dans lequel il mit des restrictions à son obéissance. Il protestait, il est vrai, de sa vénération pour la parole divine; mais il faisait ses réserves « contre ce que la Bible contient d'éléments étrangers, et laissait tomber tout ce qui n'a pas de soi la force de se maintenir. »

Il est aisé de saisir la progression. L'ardeur de la lutte entraînait les combattants au delà du terrain qu'ils avaient voulu défendre. Redevenus maîtres chez eux, ils s'alliaient à la critique pour s'élancer à des conquêtes auxquelles ils n'avaient pas pensé d'abord. Il ne fallait déjà plus songer à des concessions réciproques, et pour répondre aux formules de plus en plus rigoureuses de l'autorité, la société nouvelle protesta énergiquement « contre tout homme qui, considérant comme parfaite la forme actuellement imprimée au christianisme, voudrait en imposer l'observance aux époques à venir. » Le ministère fit immédiatement défense aux *Amis protestants* de tenir désormais d'autres réunions, et intenta un procès à Wislicenus, au sujet de son discours *la Lettre et l'Esprit*, dans lequel il avait attaqué de front le système d'interprétation adopté par le pouvoir et défendu par Hengstenberg. Mais, en dispersant les adversaires on n'avait fait qu'élargir le champ de bataille; on ne tarda pas à

Digitized by Google

s'en apercevoir, car Rupp, à Kœnigsberg, Uhlich, à Magdebourg, Wislicenus à Halle, se séparèrent avec éclat de l'Eglise officielle, et fondèrent les premières *Communautés libres* (freie Gemeinde). Ils trouvèrent des imitateurs nombreux parmi ceux qui se sentaient à l'étroit dans les règles imposées, parmi ceux encore qu'un sentiment naturel de justice et de pitié fit pencher vers les victimes d'attaques sans générosité. Car, il faut l'avouer, dans cette lutte où le pouvoir avait l'avantage de la force, il ne sut pas se maintenir dans la juste mesure que lui commandait le soin de sa dignité, et, pour perdre les dissidents, il ne recula pas devant la diffamation. Par là, il donna à ceux qu'il voulait détruire la force de résistance que l'on puise toujours dans la persécution noblement subie. Pour ces motifs, les chefs du mouvement nouveau comptèrent bientôt des adhérents en grand nombre, et ceux-ci leur restèrent fidèles, alors même que la société poussa le principe qu'elle avait adopté jusqu'à ses conséquences les plus hardies. Voici, en effet, quelle fut la profession de foi que fit Wislicenus lorsqu'il établit la communauté de Halle :

Nous ne croyons pas à une manifestation de la vérité close et parfaite ; mais à une manifestation successive, qui va se perfectionnant de jour en jour. Pour ce motif, la Bible n'est pas pour nous une règle de croyance. L'esprit de vérité qu'elle contient soufflant en sens divers, nous ne pouvons imposer aucune limite à la raison, par des formules ou des dogmes, non plus que par des cérémonies auxquelles tout serait subordonné. Notre prétention n'est donc pas de constituer une confession définie, précise ; mais de former une société humaine et libre.

C'était, on le voit, franchir d'un seul bond la limite qui sépare l'idée religieuse de l'humanisme pur. Il ne s'agissait plus, en effet, de combattre un dogme, de repousser l'oppression de la hiérarchie ; l'édifice religieux croulait d'un seul coup, et on en laissait les ruines gisantes, sans même leur accorder un regard. Je n'ai pas à examiner ici si une pareille direction, en supprimant les grands problèmes de notre destinée, en détournant les esprits des hautes régions vers lesquelles ils avaient tendu jusque-là, n'infligeait pas à la pensée une dépression regrettable, dont la conséquence la plus prochaine était un courant de préoccupations d'un niveau très modeste, et dont le terre-à-terre se décorait du nom de science pratique. Malgré ce reproche, malheureusement justifié à bien des égards, le succès de la doctrine nouvelle, au moment de son apparition, démontra qu'elle répondait aux dispositions secrètes, instinctives, d'un grand nombre de contemporains.

Digitized by Google

III

Les deux mouvements dont je viens d'esquisser la marche, bien que partis de points en apparence opposés, convergeaient vers le même but, sous l'influence d'un principe unique : la revendication des droits de l'individu. C'est là que, malgré sa sujétion politique, l'Allemagne a trouvé le ressort énergique grâce auquel elle a pu surmonter tant d'obstacles, réaliser tant de progrès. Depuis que la raison émancipée eut, autour du bûcher de Wittenberg, repoussé les décisions du Vatican, la *protestation* de l'Allemagne n'a cessé de se formuler de plus en plus énergique; elle a protesté par Kant, qui n'admet la foi qu'autant qu'elle est éclairée par l'intelligence, et qui place l'avancement du règne de Dieu dans le passage de la théologie à la religion rationnelle; par Fichte, aux yeux duquel le moi seul possède une existence réelle; par Hégel enfin. Pour ce dernier, le moi n'est pas seulement l'unique réalité, mais bien la vérité universelle, qu'il place au centre du monde, qui seule porte en soi la preuve et la démonstration de toutes choses. L'esprit est ainsi devenu la *vérité de la nature*, la plus haute expression de l'indépendance, maître d'élever à son gré, dans l'univers moral, des systèmes de raisonnement qui trouvent dans l'esprit seul leur justification et leur sanction suprême.

Pour nous, Français, spiritualistes à la main prompte, ardents aux aventures, toujours impatients de réaliser l'idéal que nous avons une fois conçu, il nous paraît étrange que de tels principes proclamés et généralement acceptés, n'aient pas produit chez le peuple qui a cru devoir les adopter un changement radical. Ici reparaît, pour nous donner la clef de cette énigme, la subjectivité qui, par une exégèse individuelle, tire d'un principe unique des conséquences indéfiniment nuancées. Les penseurs que je viens de citer ont eu de nombreux disciples; mais il n'y avait pas un de ces disciples qui ne fût à quelques égards un dissident. Entre le maître et les membres de son école, il y avait plutôt affinité que communion de pensée.

Au nombre de ceux qui avaient adopté avec le plus d'ardeur les principes d'Hégel, se trouvaient les fondateurs des communautés libres. Pour eux, l'essence de toute religion étant l'élévation de l'esprit vers l'absolu, la religion n'était autre chose que *le sujet se sachant un avec Dieu;* ou plus rigoureusement, d'après la formule absolue du maître, et qu'il avait placée au sommet de son système comme la conception dernière, qui embrassait et enveloppait tous

Digitized by Google

les points de vue contingents : *la pensée qui se connaît elle-même comme vérité.* Parvenu à ce point, à *cette sphère des sphères*, l'homme n'avait plus qu'à congédier son Dieu, comme un intendant désormais inutile, et à se substituer en son lieu. C'est ce qui arriva en effet. La proposition célèbre de Feuerbach fut bientôt élevée à la hauteur d'un principe, et ceux qui, en France, se posèrent en adversaires de sa doctrine, tout en déclarant que « l'humanité fait du divin comme l'araignée file sa toile, » ne firent, à mon sens, que répéter, sous une forme un peu plus vague, ce que le maître avait si nettement exprimé. Je ne voudrais point le leur reprocher ; il me semble, cependant, que la loyauté leur faisait un devoir de ne point présenter comme une découverte originale la pensée qu'ils puisaient ailleurs, et dont ils ne modifiaient que le vêtement. Les *communautés libres*, du reste, leur avaient donné un exemple de franchise bon à imiter, lorsque, dans leur réunion générale dans la ville de Halberstadt, elles dirent : « Nous ne sommes ni catholiques, ni protestantes, ni juives ; nous formons des assemblées d'hommes dont le principe d'association est la liberté illimitée de l'esprit humain, manifestée par l'accomplissement des œuvres morales. »

Il devenait dès lors bien évident qu'un élément nouveau prenait sa place au milieu des préoccupations antérieures, et absorbait de plus en plus les méditations des hommes qui avaient dirigé le mouvement. Insensiblement, dans les *communautés libres* aussi bien que dans les réunions des *catholiques allemands*, les intérêts spirituels menaçaient de perdre de leur importance devant des dissertations d'un autre genre. Volontiers on abaissait les regards du ciel vers la terre, l'exégèse biblique n'avait plus le don de captiver exclusivement les esprits ; les projets de réforme sociale empiétaient sur les homélies confessionnelles, et le plan sauveur de la constitution future se produisait d'autant plus nettement défini que le symbole religieux demeurait plus indécis. Quelques mois à peine suffirent pour opérer ce changement.

Un soir d'été de l'année 1847, une invasion subite vint troubler les paisibles buveurs de bière blanche, qui, au soleil couchant, désertent les rues de Berlin pour aller sur les bords de la Sprée savourer ce que, dans leur bonne humeur, ils appellent une *fraîche blonde*. Une foule tumultueuse vint tout à coup prendre possession de l'innocent asile des *zelte* (pavillons), et, sans plus s'inquiéter des droits du premier occupant, elle se mit à délibérer sur les moyens à prendre pour conserver intact son droit de croire et de penser. L'estrade réservée aux musiciens se transforma en tribune aux harangues ; des discours hardis avaient, et de bien loin, dépassé la Bible, et déjà la liberté de conscience ouvrait les avenues à toutes les autres

Digitized by Google

libertés, démasquant aux regards de l'assistance des perspectives bienheureuses, lorsque la police surgit à l'horizon et voila d'ombres épaisses ces mirages enchanteurs. *Les amis de la lumière* ne se firent pas répéter l'injonction de rentrer au logis, mais avant de se retirer ils se promirent de revenir, et l'on aurait pu les reconnaître tous à la réunion qui, moins d'une année après, se tint au même lieu, et où se joua le premier acte de la révolution de mars. Pour que le conventicule religieux se transformât en assemblée politique, il ne fallait qu'un télégramme daté de Paris.

Cette transformation ne paraîtra étrange qu'aux esprits inattentifs. Lorsque la tourmente éclata, les adversaires crièrent bien haut à la surprise, à la trahison; mais leurs plaintes accusaient une insigne mauvaise foi; car on les avait prévenus dès le premier moment. La réforme politique et sociale avait été assignée comme but à l'agitation religieuse. Immédiatement après la clôture du concile de Leipzig, M. Gervinus signala dans les décisions de cette assemblée un premier pas fait vers la reconstitution de la grande patrie, et se hâta de tracer le programme à suivre pour hâter l'exécution de cette œuvre nationale. Le célèbre historien avait très bien démêlé l'incapacité de l'esprit allemand à fournir les éléments d'un parti politique compacte et homogène. Il chercha donc à corriger ce vice de race et crut y être parvenu par l'édification d'une théorie que je donne non comme un modèle de logique, mais comme un document de la situation des esprits.

L'apparition du *catholicisme allemand*, disait-il, va mettre fin au *règne des individus*. Les masses ont enfin signalé leur avénement au pouvoir, et la conscience générale a pour mission d'anéantir la puissance particulière des gouvernants. Que les religionnaires nouveaux multiplient donc les sectes, qu'ils se subdivisent autant que possible, s'insinuent partout et pulvérisent ces grandes agglomérations qui obéissent au commandement d'un seul, afin que sur la base de l'individualisme, qui est le fond même de la nature allemande, et sur la ruine de tous les symboles s'établisse le principe unique de la tolérance. Par elle s'éteindra le zèle du prosélytisme, et cette unité religieuse qui vaudra ce qu'elle pourra nous amènera infailliblement l'unité politique.

Peut-être M. Gervinus possède-t-il des lumières spéciales, à la clarté desquelles il voit le rapport qui unit la conclusion aux prémisses. La régénération nationale basée sur l'apathie morale nous paraît une théorie par trop transcendentale, et nous voyons mal comment la propagande politique suffirait pour satisfaire aux besoins indéfinis de l'imagination et du cœur. Quoi qu'il en soit, cette idée fit fortune alors. Les hommes qui s'étaient mis à la tête du mouvement

Digitized by Google

n'eurent garde de laisser tomber un argument qui, manié avec habileté, pouvait rendre de signalés services. La religion restait encore le point essentiel du débat; mais le côté national commençait à absorber tous les regards. Strauss lui-même se laissait entraîner. Tout en ayant l'intention de combattre Gervinus, il arrivait par un autre chemin aux mêmes conclusions que lui. Ce n'est pas au moyen de la propagande démocratique, disait-il, que l'Allemagne peut arriver à la reconstitution de son unité, c'est par une transformation religieuse complète. Il faut que le pays se débarrasse enfin des préceptes de la sagesse juive, asiatique, africaine qui lui répugnent; qu'il leur substitue au plus vite des principes européens, indigènes; des idées germaniques, puisées au cœur même de la race dont elles seront l'expression la plus pure. Si vague que tout cela paraisse, l'influence exercée par ces théories sur la direction que prit dès lors le mouvement religieux n'en fut pas moins très réelle. L'élément populaire longtemps contenu arrivait à l'entière possession de soi-même; des centaines de milliers de protestants et de catholiques avaient accédé aux propositions des Eglises nouvelles; aussi les témoins intéressés du mouvement pensaient-ils avoir de bonnes raisons pour le qualifier du nom de *seconde réforme*. Mais en passant brusquement d'une discipline sévère à une indépendance absolue, les nouveaux sectaires ne surent pas se maintenir dans les limites permises; ils prirent au contraire une allure désordonnée. La secousse qui retirait les classes inférieures de leur léthargie, qui les élevait au devoir par la responsabilité, leur fit bientôt sentir que la liberté de conscience est un acheminement et non pas un but. La masse, peu faite au lent *procès* des théories scientifiques, voulut saisir d'un seul coup toutes les conséquences qu'elle entrevoyait, sans avoir mesuré ses forces et s'être rendu compte des moyens à employer. Par malheur, l'aristocratie du savoir et de l'intelligence, redoutant une solidarité compromettante, s'abstint à peu près complétement, et refusa ainsi des guides prudents et autorisés à la masse en fermentation. La tâche de ses prédicateurs aurait été de tenir en bride ces impatiences, de lui ouvrir les voies praticables avec des ménagements intelligents. Mais loin de se dévouer à cette mission salutaire, ils montrèrent un empressement fougueux à changer la chaire en tribune, l'homélie en brochure, et la communauté se trouva un jour métamorphosée en club.

Moins que tout autre, Ronge possédait la solidité de jugement et la hauteur de vues nécessaires pour dominer une pareille situation. Il ne paraît même pas qu'il ait entrevu à aucun moment que le rôle de modérateur était le seul que la bienséance lui imposât. Chez lui, au contraire, le tribun étouffa complétement le réformateur. Les

Digitized by Google

événements de 1848 trouvèrent donc les dissidents prêts à pousser jusqu'à l'extrême les conséquences des principes posés à Berlin et à Leipzig. Je n'ai pas à retracer les entreprises, les illusions, les erreurs, les fautes des acteurs de ce drame. La logique a ses droits, et le peuple allemand avait ses raisons pour les invoquer; mais l'absolu a ses impossibilités pratiques, contre lesquelles viennent échouer les efforts des plus résolus. Combien en ont fait, au delà du Rhin, la cruelle expérience!

A moins qu'on ne veuille dénier aux gouvernements le droit de veiller à leur conservation, on ne s'étonnera donc pas que l'autorité ait refusé crédit et faveur aux apôtres du moderne Evangile. Sans hésiter, la Bavière et l'Autriche les mirent hors la loi, les déclarèrent apostats et traîtres, et empêchèrent sur leur territoire toute manifestation religieuse de ce genre. Dans les Etats protestants, la conduite du pouvoir fut plus hésitante, et, à certains égards, moins loyale. Le roi de Prusse, par exemple, après avoir reconnu, dans un rescrit, que la liberté absolue de conscience est un droit inaliénable des sujets de sa monarchie, fit publier par ses ministres Eichorn et d'Arnim des circulaires qui imposaient aux *catholiques allemands* l'obligation de faire consacrer leurs mariages, célébrer leurs baptêmes et leurs funérailles par des pasteurs luthériens; qui autorisaient les présidents des cercles et les magistrats municipaux à interdire aux dissidents l'usage des édifices appartenant à l'Etat. Il en résulta des faits bizarres ou fâcheux, selon les lieux et le caprice des fonctionnaires. Quelques-uns de ceux qui, sur la foi de la parole royale, avaient déjà autorisé l'exercice du culte naissant, refusèrent d'obéir aux injonctions ministérielles. D'autres, en retirant l'autorisation accordée, provoquèrent des réclamations énergiques, qu'il fut impossible de réduire au silence, en sorte qu'en émigrant au cabaret, pour y célébrer ses offices, le culte nouveau sut se donner tous les bénéfices du martyre. En quelques endroits, on vit, soit pour un baptême, soit pour un mariage, deux prêtres de confession différente officier en même temps, au même autel, chacun selon ses rites particuliers. D'autres fois, au contraire, un pasteur, debout au bord d'une fosse, abandonna la cérémonie inachevée parce qu'il avait aperçu, parmi les assistants, un prêtre dissident. En général, les fonctionnaires ne prirent conseil que de leur conscience et de l'état de l'opinion publique dans leur district. Au moment où Czerski, à Posen, et Ronge, à Tarnowitz, couraient le danger d'être lapidés, Uhlich était partout bien accueilli et recevait toutes les facilités désirables pour l'accomplissement de ses tournées pastorales.

C'est l'habitude des sociétés qui se fondent avec la prétention d'étendre au loin leurs ramifications de voir partout des ennemis, et

Digitized by Google

de rejeter la responsabilité de l'insuccès sur l'intolérance, les manœuvres déloyales et la mauvaise foi de leurs adversaires. Les communautés nouvelles ne manquèrent pas de crier à l'intolérance et à la persécution. Injustement? Pas toujours. Cependant, sauf quelques destitutions dont ne pouvaient se plaindre les prêtres qui avaient hautement proclamé leur scission d'avec l'Eglise officielle, il serait malaisé de citer un homme qui ait subi des poursuites à raison des opinions religieuses qu'il avait émises ou professées. J'en excepte Wislicenus, qui, traduit en justice pour son commentaire sur la Bible, passa en Amérique pour éviter les deux années de prison dont il fut frappé (1853).

Peut-être a-t-on lieu de s'étonner que la main du pouvoir se soit particulièrement appesantie sur celui des réformateurs qui montrait le moins d'empressement à franchir les bornes d'une discussion purement scientifique. Il y avait dans cette poursuite ressentiment aveugle contre l'homme dont la froide attitude avait, une première fois, donné tort aux emportements de l'autorité, contre le logicien inflexible qui avait exposé, avec une impitoyable rigueur, le principe de la doctrine ennemie. Bien que Wislicenus se soit maintenu jusqu'à ce jour dans les limites qu'il s'était d'abord tracées, son dernier ouvrage, *la Bible, considérée au point de vue des lecteurs qui pensent*, n'est pas uniquement consacré à la polémique religieuse; c'est autre chose qu'un long développement de son ancienne profession de foi. Le moment n'est pas encore venu de porter un jugement définitif sur une œuvre dont une partie seulement a été livrée au public; nous en savons assez toutefois pour voir qu'en 1864 l'auteur est resté fidèle aux principes qu'il avait proclamés à Halle, qu'il avait fait prévaloir dans l'assemblée générale de Halberstadt, et que, comme par le passé, il laisse à d'autres le soin de réformer la terre et de régénérer la société politique.

Wislicenus, à l'exemple de son maître Hégel et de son précurseur Fr.-David Strauss, ne voit dans la religion *dite* révélée que la *représentation historique* — disons plus exactement légendaire — d'une conception absolue qui s'énonce : *la réunion de l'humain et du divin.* Cette conception, que M. E. Renan s'efforce de vulgariser en France, confine l'idée de Dieu dans l'humanité prise collectivement. La révélation, à ce point de vue, n'est donc autre chose que la raison de l'homme, développée, agrandie par le progrès de la science, progrès qui élargissent chaque jour le champ de la connaissance, et enrichissent de gerbes nouvelles la moisson de vérités que nous sommes appelés à recueillir. La Bible n'est donc point un livre divin pour les penseurs de ce groupe, et on ne pourrait, avec justice, leur adresser le reproche de sacrilége s'ils en entreprennent l'exégèse à l'aide

Digitized by Google

des instruments que leur fournit la méthode critique. Ils ne s'attribuent point, en vertu d'une inconséquence qui remonte à trois siècles de distance, le droit exorbitant de contrôler la parole de Dieu. L'ensemble des livres hébraïques n'est, à leurs yeux, qu'une œuvre humaine, dont la signification historique peut être légitimement précisée à l'aide des moyens d'investigation que nous fournissent la raison et la science, par le secours des mêmes méthodes qui nous ont fait découvrir, dans les poëmes homériques et dans les légendes païennes, l'état réel de la société grecque aux temps héroïques. Wislicenus, non plus que Strauss, ne s'est pas enveloppé de précautions oratoires, à la manière de M. Renan; aucun des deux n'a prétendu rendre au christianisme un signalé service : ils se sont bornés à protester contre toute pensée de profanation, et cela en exposant, avec une sincérité louable, leur point de départ et leurs intentions. Voici, en effet, comment s'exprime le docteur Strauss dans la nouvelle *Vie de Jésus*, dont l'apparition remonte à quelques semaines :

....Si donc nous portons gravée en nous cette notion que l'humanité, dans son complet développement et sans en excepter la religion, procède selon une loi historique, il est évident qu'il n'est aucun degré de ce développement qui puisse être considéré comme parfait de tous points. Il en résulte que les vues religieuses adoptées il y a plus de quinze siècles, sous l'empire d'une civilisation très défectueuse, ne sauraient être les nôtres, sans modification; et que si elles doivent conserver un sens pour nous, notre premier soin devra être de distinguer en elles ce qu'elles renferment d'essentiel et de caduc.

Le point de vue que ces lignes nous révèlent est exactement celui de Wislicenus. Son travail est destiné à faire le relevé rigoureux de ce que la Bible renferme de vérités immuables et basées sur la connaissance de notre nature, et de discerner cette portion impérissable, *divine* par conséquent, des erreurs et des contradictions que l'ignorance naïve des temps primitifs ne pouvait apercevoir. Au premier résultat, s'en joint un autre d'un intérêt incontestable : c'est la connaissance du degré de civilisation qu'avait atteint le peuple hébreu au moment où les livres réputés saints apparurent. Où en étaient-ils en religion, en philosophie, en politique, à leur retour de la captivité de Babylone? La réponse à ces questions importantes se trouvera naturellement à la conclusion de l'ouvrage.

On ne s'étonnera donc pas de voir le mythe et la légende jouer un grand rôle dans l'exégèse de Wislicenus. Du moment qu'il croit pouvoir affirmer que le Pentateuque, par exemple, a été en partie composé, en partie paraphrasé, après le retour des Hébreux de leur

Digitized by Google

captivité en Assyrie, il va de soi que les personnages dont la vie forme la trame des récits bibliques ne seront autre chose que des personnifications, soit d'idées, soit de faits, auxquels le législateur voulait donner une origine antique et sacrée pour les faire plus aisément adopter.

Abraham, par exemple, n'est là que pour établir le droit du premier occupant sur une terre que les peuplades voisines avaient envahie pendant la captivité. Isaac et Jacob sont des personnalités légendaires destinées à corroborer le premier mythe et à constater la suprématie des Juifs sur les races qui confinaient à leur territoire. Le bélier substitué à Isaac sur le mont Moria signifie l'abolition des sacrifices humains, imposée par les rois de Babylone et de Ninive. Quant à la Genèse, laissons l'auteur lui-même nous en développer le sens. Après avoir reproduit le récit de Moïse, et l'avoir longuement commenté :

Voilà donc, poursuit-il, voilà le double but de l'histoire, ou plutôt du mythe de la création mosaïque. D'une part, on a cherché à expliquer l'apparition de l'homme dans le monde, et de l'autre, on a voulu sanctifier le Sabbath, par l'exemple du repos du Dieu créateur. A cet égard, et si l'on tient compte du moment de son apparition, cette explication mérite de fixer notre attention ; mais, pour notre époque, elle est dénuée de valeur. Nos vues sur le monde et sur la nature se sont étendues, approfondies dans de telles proportions ; les travaux de nos savants et de nos penseurs ont tellement laissé derrière eux les essais enfantins des premiers âges, que l'on ne saurait sérieusement songer à établir une comparaison. Que ceux donc qui veulent admirer, que ceux qui ressentent des besoins de piété, se tournent vers les héros et les martyrs de la science. C'est une impiété puérile que de chercher à rabaisser la gloire de pareils hommes en faveur d'un inconnu qui écrivait, il y a deux mille ans, ses rêveries sur l'origine du monde.

Abstraction faite de la forme qui conserve toujours chez Wislicenus quelque chose de rigide et d'impérieux, il n'échappera à personne que son point de départ et ses conclusions sont identiques avec ceux des exégètes de l'école hégélienne. Mais, s'il s'est maintenu scrupuleusement dans le domaine de la discussion religieuse, il n'était pas en son pouvoir de refréner les hardiesses de ceux qui, adoptant ses principes, voulaient les appliquer à un autre ordre de faits. Ronge, entre autres, qui, aux jours du Parlement de Francfort, avait battu la campagne environnante, prêchant dans les brasseries les doctrines sociales les plus aventureuses ; qui s'était vu, au plus beau de sa mission, expulsé du territoire et contraint de chercher un refuge en Angleterre, est rentré dans sa patrie après

Digitized by Google

une absence de dix ans, et a repris le cours interrompu de ses prédications; mais il y faut regarder d'assez près pour reconnaître le prêtre de 1844 sous l'orateur de 1862.

A cette dernière époque, j'eus occasion de l'entendre. Il venait exhorter une de ces communautés, clairsemées aujourd'hui, dont la persévérance a résisté à l'indifférence et au discrédit universels, et s'est maintenue, grâce aux secours de quelques riches patriotes. Il avait réuni ses fidèles dans la salle à manger d'un hôtel, où l'on avait, pour la circonstance, improvisé une chapelle. L'auditoire était nombreux; les paysans des villages environnants étaient accourus pour saluer leur pasteur au passage. Une courte prière, suivie du chant d'un cantique, ouvrit la cérémonie, et, avec les derniers accords, Ronge monta en chaire. Je ne veux point parler ici de son extérieur théâtral, de l'affectation de son maintien, du manége par lequel il sait, tout en parlant, attirer l'attention sur sa belle main, ni des procédés qui, malgré les années, conservent à sa longue barbe le noir irréprochable de la jeunesse; je m'en tiendrai au sens rigoureux des paroles qu'il prononça dans cette circonstance.

Son discours débuta par un préambule historique touchant les difficultés de tout genre qui ont entravé la marche de la société à sa naissance. L'endurcissement obstiné de la Bavière et de l'Autriche, qui refusent d'accorder à son Eglise une existence légale sur leur territoire, lui ouvrit, dès l'exorde, une échappée sur la politique. Après cette introduction, il aborda la question d'éducation. Durant son exil en Angleterre, Ronge a fait une étude toute spéciale des jardins d'enfants et des asiles nombreux qui se sont établis de l'autre côté de la Manche, d'après le système de Frœbel. Son opinion est qu'il faut, dès le premier jour, cultiver, exalter dans les enfants le sentiment national. Les Grecs et les Romains ne comptent pas pour lui; il ne serait même pas éloigné, à l'exemple de Strauss, de rayer des programmes l'histoire d'Abraham, de Jacob, de David..... pour s'en tenir à des inspirations purement germaniques. Car, dit-il, lorsqu'une nation a le bonheur de posséder des hommes comme Lessing, Herder, Gœthe, Schiller, Humboldt, les trésors qu'ils ont légués à leurs descendants doivent suffire, et rendent les emprunts injustifiables.

Vinrent ensuite des conseils aux philosophes, dont les principes ont, selon Ronge, le tort de n'être point accessibles à l'intelligence du peuple. Il leur serait cependant bien facile d'interrompre, pour un moment, leurs discussions sur le *moi* et le *non moi*, et de diriger leur réflexion sur les questions sociales, dont la solution intéresse au plus haut point l'avenir du pays. Cette observation conduisit l'orateur à jeter un coup d'œil sur la situation générale de l'Allemagne.

Digitized by Google

Il n'oublia ni les reliques, ni la hiérarchie, ni les misères du Holstein, ni les menées rétrogrades, ni les aspirations libérales, ni les conséquences déplorables du morcellement territorial, ni les splendeurs de l'unité future; ce fut une chaude péroraison. Un quatuor de Mendelsshon, très agréablement exécuté, termina la cérémonie, et l'assemblée s'écoula au bruit des kreuzer tombant dans les plateaux déposés à droite et à gauche de la porte de sortie.

La mission de Ronge, comme on voit, n'est pas de nature à élever l'esprit du peuple, bien moins encore à exercer une action attractive sur la partie éclairée de la nation. Le rôle qu'il a adopté ne diffère pas essentiellement de celui de ces jeunes docteurs que l'on rencontre dans les réunions villageoises du dimanche, et qui, en attendant que l'Etat les ait pourvus d'un office, utilisent leurs loisirs au service du *Nationalverein*. Il demeure évidemment au-dessous de Louis Wückert, le maître d'hôtel de Leipzig, que la tempête de 1849 a conduit du presbytère à la prison, et, de là, à la direction de l'Hôtel de Saxe. Si singulier que le rapprochement puisse paraître, il ne mérite pas moins de nous arrêter un moment. Il nous sera un témoignage de plus de l'état présent des esprits en Allemagne et de l'évolution qui s'y est accomplie depuis quinze ans dans les idées. Au moment où éclata la révolution, Wückert, pasteur à Zschopau, s'était déjà fait remarquer comme écrivain et surtout comme prédicateur. Apôtre ardent des idées nouvelles, ce fut lui qui harangua l'armée populaire, et qui en bénit les drapeaux avant la bataille qui, dans les rues de Dresde, devait décider du sort de la révolution saxonne. Le pouvoir vainqueur fit arrêter, en chaire, le pasteur trop confiant, et le fit condamner à huit années de réclusion de *première classe*. Il ne subit pourtant que la moitié de sa peine; et, aussitôt rendu à la liberté, Wückert, abandonnant le soin des âmes pour celui des corps, acheta un hôtel-restaurant qu'il gère aujourd'hui avec éclat. Il a annexé à son établissement une halle élégante, soutenue par une double rangée de colonnes, et ornée des bustes de tous les grands hommes de l'Allemagne. Chaque soir, le public vient y prendre sa bière, aux accords d'un orchestre fort supportable; beaucoup de gens du peuple s'y rendent pour souper en famille. A l'une des extrémités de la salle, l'hôtelier s'est ménagé une estrade, du haut de laquelle il harangue, avec un incontestable talent, les consommateurs attablés devant lui. Tantôt il raconte la biographie d'un grand poète ou d'un historien, à l'occasion de son anniversaire; tantôt il lit et commente les journaux; parfois, il disserte sur les questions à l'ordre du jour. Wückert possède un remarquable talent de vulgarisation; sa parole claire, imagée, pittoresque, frappe l'esprit de ses auditeurs, et les achemine au but que l'orateur s'est proposé, l'édu-

Digitized by Google

cation progressive du peuple. On conçoit que, dans des entretiens de ce genre, la question religieuse, sans être absolument proscrite, ne peut se produire qu'à titre d'exception, et seulement alors qu'un événement extérieur lui donne quelque opportunité. Le plus souvent la conférence roule sur des questions politiques, nationales, comme on dit là bas. Loin de nous en étonner, nous devons, au contraire, savoir gré à l'orateur de n'avoir point fait une église d'un cabaret et de s'en être tenu à la tentative, en partie réalisée, autant du moins qu'elle peut l'être, de spiritualiser la chope. L'hôtelier de Leipzig, avec moins d'emphase que Ronge, mais avec plus de convenance, s'est donc dévoué à une tâche qui peut paraître bizarre en deçà du Rhin, mais qui, sur la rive droite, est tout autrement appréciée, et dont l'action sur les classes moyennes est, à bien des égards, bienfaisante.

IV

Si je me suis bien fait comprendre, on a vu, dans ce qui précède, par quel chemin les *communautés libres* et les *catholiques allemands*, partis de la controverse religieuse, aboutirent à l'agitation politique. Les premières prirent pour guide les données de la science contemporaine et les résultats des spéculations philosophiques ; les seconds, avec des prétentions du même genre, perdirent pied trop vite et se laissèrent entraîner par un courant qu'ils n'avaient ni la force ni le désir de modérer. L'intention des fondateurs n'avait pourtant pas été celle-là. Au risque même d'encourir le reproche d'inconséquence, ils avaient ménagé à l'élément religieux un espace plus large que ne le comportait le principe libéral sur lequel ils avaient basé leur croyance. Ils ne voulaient pas dessécher les faibles et les humbles qui venaient à eux ; ils s'adressaient à une classe d'esprits sur lesquels le sentiment a plus de prise que la raison pure ; ils les entouraient de ménagements délicats, et ne prétendaient nullement les sevrer de la satisfaction des besoins du cœur. Cette précaution, que les logiciens à outrance condamneront, assura aux *catholiques allemands* un succès dont ne purent se prévaloir les *communautés libres*. Dans une boutade irrévérente, H. Heine fait dire à l'un de ses personnages en quête d'une religion qui réponde à ses goûts : « Cette religion est trop raisonnable pour moi, on y voit trop clair, et s'il n'y avait pas d'orgues, ce ne serait pas une religion du tout. » Modifiez l'intonation railleuse de cette observation, et vous la trouverez juste, inspirée par une connaissance

Digitized by Google

profonde des instincts du grand nombre. Elle se vérifia bientôt chez une foule de dissidents qui avaient d'abord suivi les *Amis de la lumière*, et qui, sous l'impulsion des besoins mystérieux de notre nature, cherchèrent à concilier le soin de leur indépendance avec le besoin de croire. Aussi, lorsque le pouvoir protestant eut fait alliance avec l'épiscopat catholique pour combattre la révolution, et que, par contre-coup, les dissidents de toute nuance se furent associés dans un but de résistance plus énergique, la mesure, qui n'avait été pour les chefs qu'un contrat politique, fut pour leurs fidèles l'occasion d'un rapprochement très réel. A la tête de ceux que blessait l'aridité des formules absolues, il faut citer le célèbre orateur Uhlich, et son exemple eut de nombreux imitateurs. Mais ces oscillations ne modifiaient en rien le mouvement général, et la lutte se poursuivait plus énergique après qu'avant, entre l'orthodoxie et la liberté. Toutes deux puisaient leurs armes dans le même arsenal. Lorsque la ville de Berlin fit supplier humblement le dernier roi de faire cesser les poursuites dirigées contre Wislicenus, et que l'orateur de la députation voulut justifier sa démarche par le principe du libre examen, sauvegarde de la liberté de conscience, le roi se contenta de répondre qu'il était chef de la religion et juge, par conséquent, de ce qu'il convenait à ses sujets de croire ou de rejeter. A cela que répondre? On était venu réclamer, au nom de Luther, un droit que l'on refusait au nom de Luther même. Guillaume IV, en congédiant ainsi les députés, ne faisait que constater en termes très précis le nœud d'une situation enveloppée jusque-là d'euphémismes courtois. D'autres souverains, du reste, prenaient à tâche de traduire en actes les paroles du roi de Prusse. En 1856, en effet, une loi portée par l'électeur de Hesse, fit passer la direction des affaires religieuses dans les mains des surintendants, et ne laissa aux consistoires que le maniement des deniers. A la même époque, le roi de Bavière, catholique, prit sans hésiter le titre d'*évêque* des protestants de son royaume ; et, par l'organe du consistoire de Munich, promulgua le dogme de la confession auriculaire. Cette innovation, il est vrai, resta à l'état de projet par suite des rumeurs violentes qu'elle souleva : mais la tentative seule avait démontré aux moins clairvoyants ce qu'une pareille situation avait d'anormal, et quels dangers pouvait courir la liberté de conscience. On se mit sur la défensive. Les moyens proposés pour résoudre ce problème épineux sont innombrables ; mais la question, retournée en cent façons, n'a pu faire un pas vers sa solution. En effet, les formules transcendantales, aussi bien que les systèmes pratiques, aboutissaient à des conclusions telles, que la constitution politique courait grand danger de s'abîmer dans la modification religieuse. Entre les théoriciens, il n'y eut

Digitized by Google

d'autre différence que celle de la clarté ou de la franchise. Les uns proposèrent l'abolition pure et simple de la théologie. D'autres, plus obscurs, mais non moins hardis, posèrent en principe que l'*homme religieux* et l'*homme-citoyen* formaient une unité indivisible. Ces prémisses acceptées, il en résultait que le *un* politique devait incontestablement jouir des droits et immunités possédés par le *un* religieux, qui n'est pas distinct du premier ; de telle sorte que la liberté illimitée de conscience consacrait une liberté politique également illimitée. Avec plus de prudence, M. de Bunsen aborda à son tour la question, et prétendit que la base de l'état social devait reposer sur la paroisse libre et autonome, garantie, dans son indépendance, par le respect dû à l'individu exprimant sa pensée ; c'est-à-dire par la tolérance. Le docteur Stahl, au nom des protestants orthodoxes, et M. le baron Kettler, évêque de Mayence, au nom des catholiques, attaquèrent à l'envi le livre de M. Bunsen, répudièrent la tolérance comme *la fille aînée de l'incrédulité*, et ne trouvèrent d'autre garant de la tranquillité générale que dans l'Etat directeur des consciences et gardien sévère d'un dogme étroitement défini et immuable.

Dans une polémique de ce genre, les arguments théologiques jouaient un rôle bien modeste ; on retombait fatalement dans les débats politiques. La préoccupation religieuse passait définitivement à l'arrière-plan à mesure qu'on s'éloignait des jours de la révolution et que les motifs de sévérité tombaient, pour ainsi dire, d'eux-mêmes devant la docilité de la population. A la place de l'unité religieuse surgit alors le fantôme de l'unité nationale, autrefois entrevu dans un vague lointain ; et ceux-là mêmes qui en avaient détourné les regards comme d'une dangereuse folie, commencèrent à se familiariser avec lui. Les expériences tentées dans le champ religieux avaient apaisé bien des craintes, aplani bien des doutes. Les sectes, avec leurs symboles de plus en plus simplifiés, sinon complétement éliminés, et leurs professions de foi de plus en plus compréhensives, avaient donné aux esprits une impulsion commune. Dès que l'on vit, par expérience, que l'indépendance de l'individu pouvait s'allier avec la prospérité de l'ensemble, et qu'il y avait une combinaison possible qui conciliait la liberté et l'unité, on eut soif d'unité. Le *Nationalverein* naquit de lui-même.

On concevra sans peine que les trente-trois gouvernements dont le territoire de la confédération est marqueté firent des efforts de tout genre pour combattre le mouvement général. Au nombre des moyens qu'ils employèrent pour atteindre leur but, j'en signalerai un qui ne contribua pas peu à donner une force nouvelle au mal qu'il devait affaiblir. Les princes, afin de détourner leurs sujets de

Digitized by Google

l'étude des questions délicates de politique intérieure, semèrent sous toutes les formes la défiance de la France, entretinrent les populations dans la crainte permanente d'une invasion qui devait enlever à la patrie commune les frontières du Rhin. Tout leur servit à entretenir, à surexciter cet aigre sentiment. Mais ce qu'ils n'avaient pas prévu, c'est que cette éventualité menaçante donnerait un élan nouveau à l'aspiration unitaire, et que le peuple puiserait un argument redoutable dans l'impérieuse nécessité de créer au plus tôt une force de résistance imposante. Le problème ainsi posé, chacun se mit à l'œuvre pour le résoudre; mais, comme toujours, chacun choisit sa voie. L'individu ne perd jamais ses droits en terre allemande, et, s'il reconnaît avec tout le monde l'importance du but à atteindre, il réserve obstinément le choix des moyens qui l'y doivent conduire. De même qu'on avait formé cent et cent communautés religieuses indépendantes les unes des autres, de même on créa mille et mille sociétés politiques, toutes éprises d'unité, toutes en possession d'une solution spéciale qu'elles tentent de faire prévaloir. Les uns appellent l'*hégémonie* de la Prusse; les autres réclament la restauration du Saint-Empire, sous le sceptre des Habsbourg; ceux-ci vantent les avantages d'une royauté élective; ceux-là s'en tiennent à un parlement national; quelques-uns, et leur solution n'est pas la moins originale, ne seraient pas trop fâchés de voir se réaliser cette invasion de la France, certains, disent-ils, d'être, au premier choc du moins, sévèrement battus. Mais, dans sa défaite, l'Allemagne trouverait l'occasion, vainement cherchée jusqu'ici, de se débarrasser d'un seul coup de tous ses princes, qu'elle chargerait de la responsabilité de ses malheurs.

Si bizarre qu'elle puisse paraître, cette *solution* avait cours depuis longtemps déjà, et je l'avais entendu développer par des personnages dont l'opinion a quelque autorité. Et pourtant, je n'aurais peut-être pas osé la reproduire ici, si le docteur Strauss ne s'en était fait, tout dernièrement, l'interprète, dans une série d'*Entretiens* insérés dans les *Feuilles allemandes* d'Auerbach. Je ne suis pas de ceux qui désirent que la France renouvelle au delà du Rhin les campagnes du premier Empire, même avec la perspective d'y renouveler la gloire d'Austerlitz et d'Iéna. M. Strauss, cependant, est d'avis que, dans l'intérêt de l'Allemagne, la France ferait bien d'infliger à sa patrie les sept années d'humiliation qu'elle subit de 1806 à 1813. Ce serait une occasion merveilleuse pour constituer enfin, sans la coopération des princes, cette unité nationale dont les peuples ont tant besoin, et que les gouvernants empêchent de tout leur pouvoir. Alors, mais seulement alors, les peuples germaniques auraient une patrie, et ils pourraient s'occuper, sans encourir le ridicule, d'an-

Digitized by Google

nexer le Schleswig-Holstein à l'Allemagne. Mais aujourd'hui, cette prétention est un non-sens ; car l'Allemagne n'existe pas, et l'on ne saurait ajouter quelque chose à *rien*. Comme Jésus, l'Allemagne est un mythe aux yeux du célèbre écrivain ; un mythe qu'il voudrait bien voir passer à l'état de vérité historique ; mais qui échouera dans ses tentatives, aussi longtemps que ses intérêts seront livrés à Hérode et à Pilate (c'est la Prusse et l'Autriche qu'il faut lire), et qu'une commotion extérieure n'aura pas invinciblement poussé la masse à prendre en main ses propres affaires.

Ces profondes dissidences sur les moyens, quand on est d'accord sur le but, nous paraissent étranges, à nous que la discipline séduit. Si, dans ce désordre apparent, nous trouvons quelque chose à louer, notre bonne humeur prend sa revanche, en présence de cette unanimité platonique faite de tant de divergences et d'hostilités. Nous admirons sincèrement la tolérance que cette diversité a engendrée, nous applaudissons à ce respect constant pour l'opinion contraire, toujours comprise, lors même qu'elle est le plus vivement combattue. Mais cette largeur de vues n'est-elle pas elle-même un embarras nouveau, une cause d'atermoiements indéfinis ?

Et pourtant, quoi qu'on en puisse dire, Babel se poursuit. La loi de l'affinité, qui, dans l'analyse chimique, rend compte de tant de phénomènes, pourrait ici trouver son application. Si la *Gesellschaft*, qui se tient à l'*Aigle-Noir*, est en opposition avec le *Verein*, qui siége au *Brochet-d'Or*, remarquons que les deux associations rivales n'en ont pas moins une *Gesellschaft*, un *Verein*, frère ou sœur, dans je ne sais combien de villes disséminées sur tout le territoire. A un jour marqué, toutes les sociétés correspondantes se mettent en marche et se rencontrent en un rendez-vous assigné. Il y avait six mille négociants à Heidelberg, cinquante mille chanteurs à Nuremberg, cent mille tireurs à Francfort, bien plus encore à Leipzig. Combien de gymnastes, combien de pompiers en d'autres lieux ? A-t-on, pour venir, dépassé la frontière ? Question oiseuse : on n'a pas quitté le sol allemand, on parle une langue commune, on échange des idées familières. N'étaient ces drapeaux, cette musique, on se croirait assis dans la brasserie réglementaire, devant sa chope d'habitué. On rapporte de ces congrès une impression durable ; une opinion publique y a pris naissance, assez puissante pour que les souverains évitent de la heurter de front. Quelquefois même ils donnent le signal de pareilles manifestations, mais le plus souvent l'impulsion vient de l'initiative privée. Dans les solennités sans nombre que ramènent depuis quelques années tant d'anniversaires autrefois négligés, il n'y a rien d'officiel. C'est le peuple qui se fait sa fête et qui la célèbre à sa guise. Un comité s'improvise, trace un pro-

Digitized by Google

gramme que l'on fait imprimer à la quatrième page d'un journal, avec l'indication d'un rendez-vous, et la foule accourt. La raison en est facile à saisir, et le sermon de Ronge, que j'ai analysé plus haut, nous l'a par avance expliqué. Ce n'est pas le poète, l'écrivain célèbre, le philosophe illustre que l'on prétend rappeler au souvenir des générations actuelles, ce sont les ancêtres de l'unité, et, si je puis le dire, des saints nationaux qu'il s'agit de canoniser. Schiller, Gœthe, Lessing, Fichte, ne représentent plus dans des commémorations de ce genre le drame, la grande poésie, l'esthétique ou la philosophie, mais le génie de la race entière, de tous les territoires de langue germanique, qui constatent leur unité en se déclarant les héritiers indivisibles des trésors que les grands hommes leur ont légués. De là le caractère vraiment populaire de la fête de Fichte, célébrée au mois de mai 1862. Il se peut bien que les hommes d'étude et les professeurs aient songé, alors comme toujours, que Fichte avait fait époque dans les annales de la philosophie; mais le grand nombre ne s'en est pas inquiété et n'a voulu voir dans l'homme fêté que le *héros allemand*[1], l'homme du peuple, que la force du génie et l'autorité de la science ont élevé au premier rang, l'auteur populaire des *Lettres à la nation allemande.*

Mais si la préoccupation religieuse a cédé la place à des soucis d'un autre genre, elle n'est pas pour cela complétement éliminée; elle reste, au contraire, en haut lieu, la pierre angulaire sur laquelle repose l'édifice entier de l'autorité et de l'orthodoxie, et ce n'est pas fantaisie pure, si le roi de Prusse s'est déclaré souverain par la grâce de Dieu. L'opinion libérale comprit dès lors que l'alliance contractée entre le protestantisme officiel et le catholicisme ultramontain se maintiendrait aussi étroite que par le passé, et la conduite de la Chambre de Berlin a prouvé que la nation avait compris le sens de la déclaration de Kœnigsberg.

L'Autriche, de son côté, n'est pas demeurée spectatrice impassible de ce mouvement. Par une stratégie savante et dont elle a le secret, elle préparait sa transformation parlementaire, pour donner ainsi une raison d'être au parti de la *grande Allemagne;* mais d'autre part elle enrégimentait à son service les sociétés de Jésus, de Borromée, de Saint-Vincent de Paul, de Pie, de la Sainte-Enfance, auxquelles elle avait donné le mot d'ordre dans l'assemblée de Lintz. L'œuvre de ces cohortes militantes n'a pas été stérile; elles ont fait des prosélytes nombreux parmi les hommes du monde, les hauts fonctionnaires, les écrivains, les pasteurs même. Il existe au sein du protestantisme un parti qu'on a nommé des *cryptocatholiques*, pour lequel

[1] C'est le titre d'une brochure de M. Stahr, publiée à cette occasion.

Digitized by Google

la solution du problème pendant réside dans le retour de l'Allemagne luthérienne *au sein de la mère commune*. Si convaincus que soient les hommes qui le composent, ils ont compris cependant que l'état de l'opinion n'était pas de nature à rendre leur projet populaire; aussi ont-ils tenu secrètes les résolutions qu'ils avaient prises dans leur dernier congrès. Il n'est pourtant pas impossible d'en préciser le sens à l'aide de certaines publications dans lesquelles des écrivains de talent s'efforcent de prouver que l'Allemagne ne pourra recouvrer tranquillité, puissance et bonheur que sous un empereur de la maison d'Autriche; que Tilly et Wallenstein furent les seuls patriotes, les seuls vrais Allemands de la guerre de Trente ans; que l'œuvre de Frédérick le Grand fut une œuvre de trahison qui porta le coup de grâce à la grande patrie en brisant sans retour le lien de subordination qui reliait à Vienne les membres du corps germanique. Une lumière nouvelle éclairera les intentions de ce parti, si l'on observe d'un peu près la stratégie de quelques gouvernements qui se sont empressés de faire à l'Autriche l'avance de leur popularité, en échange d'une protection efficace contre les empiètements hypothétiques de la Prusse.

Le concordat qui, à partir de mars 1856, devint une des lois fondamentales de la monarchie autrichienne, était destiné à couronner l'œuvre. Il ne fit que la compromettre. L'épiscopat acquit par ce seul fait une puissance que l'on pourrait dire illimitée, et dont le premier usage fut dirigé contre les communions étrangères. Les jésuites devinrent en peu de jours propriétaires de biens considérables en Bohême, en Hongrie, en Croatie, en Dalmatie, et, sur les bords de la Theiss, dans un district exclusivement calviniste, ils fondèrent un vaste établissement destiné à devenir le point central d'une mission active. L'empereur François II ne tarda pas à s'apercevoir que ses alliés d'hier tendaient à devenir les maîtres de demain. A peine le concordat était-il en vigueur que les difficultés commencèrent. L'administration laïque devint une sinécure, car le clergé ne tint compte dans la législation nouvelle que des priviléges qui lui étaient conférés, sans avoir égard à ses devoirs envers le souverain. Les journaux du temps sont pleins de récriminations de ce genre, de rappels à l'ordre et même de menaces. Les clauses les plus insignifiantes devenaient matière à conflits entre l'épiscopat et le pouvoir. Comment s'en étonner lorsque la Prusse elle-même avait à se défendre contre des prétentions tout aussi exagérées, et que le roi était obligé d'employer toute sa rhétorique pour opposer un refus plein de ménagements polis au clergé catholique de son royaume, qui réclamait, pour prix de son concours, l'établissement des tribunaux ecclésiastiques destinés à statuer sur les mariages mixtes?

Digitized by Google

Le protestantisme menacé poussa son cri d'alarme; les publications se succédèrent, les livres et les revues traçaient à l'envi le sombre tableau de la situation, énumeraient *les pertes du protestantisme*[1], et s'efforçaient de ranimer le zèle des croyants. *La Société de Gustave-Adolphe* distribua des sommes considérables et parvint à rappeler à la vie, dans les provinces autrichiennes de Styrie, de Moravie, de Hongrie, des communautés protestantes qui depuis la guerre de Trente ans avaient été privées non-seulement de temples, mais d'écoles et de pasteurs. Ce réveil soudain fut accompagné d'un mouvement libéral très sensible, et que l'attitude de l'épiscopat autrichien avait pour ainsi dire provoqué. Lorsque, dans les derniers mois de 1860, le général Bénédeck se rendit en Hongrie, l'archevêque d'Erlau crut devoir, et d'une manière toute spéciale, attirer sur ce fait l'attention du commissaire impérial. Toutes les communautés religieuses dissidentes, fit observer le prélat, tendent à conquérir leur autonomie, et se sont étroitement associées pour arriver à la libre administration de leurs affaires. Le fait est grave, ajouta-t-il; car, si l'on n'y porte un remède prompt et énergique, il arrivera avant peu que le protestantisme, bien qu'il soit en minorité dans le pays, se trouvera, par la force des choses, à la tête du parti national. — Ce danger, très réel en effet, et qui se manifestait ailleurs qu'en Hongrie, n'a pas sans doute provoqué à lui seul l'évolution constitutionnelle de l'Autriche; il est cependant permis de croire qu'il fut un motif de plus pour les conseillers de François II, de hâter la publication des patentes libérales qui étonnèrent l'Europe.

Sous l'empire des mêmes causes, des résultats analogues s'étaient produits sur d'autres points. Nous avons rappelé plus haut ce qui est arrivé dans le duché de Bade. Le Hanovre s'est ému profondément pour une question de catéchisme. L'introduction dans les écoles de ce petit livre, modifié dans un sens trop orthodoxe, a soulevé le pays. Nous ne comprenons pas ces tempêtes; là-bas, elles sont naturelles, violentes et tenaces, parce qu'elles naissent du sentiment de la liberté religieuse. Les pères de famille ont refusé d'envoyer leurs enfants à l'école. On les a condamnés à l'amende; ils l'ont payée; on les a mis en prison : ils ont subi leur peine, mais ils ont gardé leurs enfants; il a fallu biaiser, en sorte que la simple tentative faite par un consistoire de modifier un des articles du symbole, a suffi pour faire renaître la vie publique là où elle paraissait éteinte la veille. Enfin, sans vouloir expliquer par la préoccupation des intérêts religieux tous les événements de l'histoire contem-

[1] Francfort, 1862.

Digitized by Google

poraine en Allemagne, je me bornerai à rappeler que la question des duchés, qui vient de mettre les armes aux mains de la Confédération, a été pour ainsi dire réchauffée, entretenue par une série de *patriotes en robe de prêtre*. Au milieu des manifestations de tout genre qui se sont produites avant la guerre, on a pu distinguer nettement la voix des consistoires dénonçant comme un crime de lèse-humanité l'interdiction faite aux habitants du Schleswig et du Holstein de prier Dieu en leur langue. Enfin, dans une pétition datée du 28 février dernier, les pasteurs, invoquant cette fois un privilége royal tant combattu par moments, se sont, dans une démarche collective, adressés au roi de Prusse, *comme au protecteur de l'Eglise évangélique dans les pays de langue allemande*, le suppliant d'employer le pouvoir *dont il a été investi par Dieu* pour régler d'une manière définitive les questions relatives à la constitution ecclésiastique dans les provinces envahies.

Dans nos habitudes générales d'envisager à un point de vue purement humain les questions de ce monde, les complications qu'elles soulèvent en Allemagne nous paraissent pour le moins étranges. Il suffit cependant d'y appliquer un moment notre réflexion pour apercevoir que les idées politiques recèlent les controverses religieuses. Les plus inattentifs eux-mêmes n'ont plus l'excuse d'ignorer le but final que se proposent depuis tant d'années tant de théories nébuleuses. S'il avait pu rester quelques doutes à ce sujet, l'apparition de la nouvelle *Vie de Jésus* du docteur Strauss s'est chargée de les dissiper. Ce n'est pas tant de l'Evangile que de la constitution définitive de l'Allemagne qu'il s'agit ici, et en proposant son exégèse récente à l'attention des populations germaniques, l'auteur, dont nous résumons ici la préface, « loin de détourner les esprits de leur mission politique, entend, au contraire, leur indiquer la base solide sur laquelle ils doivent asseoir l'édifice. Délivrer les esprits de toute illusion religieuse, les pousser dans la voie de l'humanisme pur, prouver à la nation allemande que de la liberté morale, intellectuelle, religieuse, qu'elle saura conquérir, dépendra la somme exacte de la liberté politique qu'elle pourra revendiquer; lui faire toucher du doigt que l'irrémédiable dualisme du Nord et du Midi est un obstacle invincible à toute tentative pratique d'unité nationale, tant qu'elle n'aura pas supprimé, par une conception religieuse débarrassée de tout échafaudage extérieur, le prétexte de tant de symboles, de tant de confessions ennemies; l'exciter à fonder enfin cette unité sur l'adhésion universelle, qu'on ne peut refuser aux résultats positifs de la science, » telle est la mission que s'est imposée l'auteur et qu'il proclame dès les premières pages de son livre.

Digitized by Google

Le célèbre docteur n'est pas le seul homme de sa nation qui ait proclamé la liaison étroite qui unit tant de problèmes délicats. Un député prussien indiquait, il n'y a pas longtemps, dans une phrase remarquable de précision énergique, la connexion qui relie entre elles toutes ces aspirations. « Le devoir, disait-il, n'est pas une conception idéaliste, c'est une réalité qui saisit l'individu tout entier. » C'est au nom de ce devoir que l'Allemagne semble vouloir se lever une fois encore. Parviendra-t-elle à réaliser ses espérances? C'est affaire aux prophètes de nous le dire. Je n'ai pas entrepris de concilier tous les contrastes, de donner la clef des contradictions étranges qu'il est si facile de relever chez nos voisins. Pourquoi les voyons-nous se précipiter tantôt dans des *communautés religieuses sans confession*, tantôt courir aux armes pour une question de symbole; quel principe d'une logique complaisante leur permet d'opprimer les nationalités au midi et à l'est, tandis qu'ils les délivrent au nord? L'orgueil de race dont j'ai parlé, l'inébranlable conviction du rôle civilisateur qu'ils jouent dans le monde, et de la reconnaissance sans bornes que'il réclament de l'humanité lorsqu'ils daignent se l'assimiler, pourraient nous aider à dissiper quelques-unes de ces obscurités.

Quelle que soit, du reste, la solution des problèmes qui passionnent les générations actuelles, ils existent depuis longtemps ailleurs que sur le papier. Les écoles philosophiques que la sérieuse Germanie a tour à tour élevées et renversées, la recherche des vérités transcendantes, qui emportaient loin du monde un peuple entier, et semblaient le laisser insensible aux plus mémorables catastrophes de l'histoire, savaient pourtant ce qu'elles voulaient, car voilà qu'elles ont rapporté du ciel sur la terre une conscience nationale et soufflé une âme à ce grand corps. Le but est marqué, le voyage est commencé. Des mirages décevants changeront-ils encore une fois l'enthousiasme en repentir? Le bien le plus fécond est fait de maux subits, les solides vérités surgissent du sein des erreurs expiées. La fille aînée de la Réforme en a fait dès longtemps l'expérience et ne s'épouvante pas outre mesure de ces laborieuses perspectives. Elle sait que chercher c'est vivre, et vivre pleinement; qu'il n'y a pas pour l'humanité d'autre vocation, de condition plus haute de sa valeur morale et de sa dignité. Que la question résolue aujourd'hui devienne le point de départ d'un problème nouveau, loin de nous en plaindre, nous devons nous en réjouir, au contraire. Par là s'entretiendra dans les esprits cette activité féconde qui chasse l'indifférence et l'apathie, et qui fait du monde moral le plus imposant des spectacles qui se puisse contempler ici-bas.

J. HABANS.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

LES FORCES PRODUCTIVES

DE LA FRANCE

LE LITTORAL DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS

I

L'homme jeté dans le monde pour lutter et combattre semble plus spécialement voué à sa destinée aux lieux où la mer rencontre la terre et la bat de ses flots sans cesse renaissants. Dans ces parages, la nature est grave et sévère, toujours imposante, souvent redoutable. Là s'opèrent encore tous les jours de visibles transformations, qui sont l'occasion de nouvelles luttes, inconnues ailleurs. Le spectacle de ces efforts de l'homme contre la nature n'est nulle part plus saisissant que sur cette partie des côtes occidentales de la France comprise dans les anciennes provinces si intimement confondues de l'Aunis et de la Saintonge. Le géographe ancien qui a décrit le rivage du pays des Santons aurait de la peine à le reconnaître aujourd'hui, son texte à la main. L'action de la mer a transformé ce littoral; les baies intérieures sont comblées, les promontoires avancés reculent tous les jours, et la ligne droite remplace les profondes

Digitized by Google

dentelures de la côte. Entre les limites où s'arrêtent les flots et les vestiges de l'ancien port des Santons s'étendent, sur une distance de plusieurs kilomètres, des terrains récemment émergés, qui s'accroissent sans cesse par des alluvions nouvelles; ces terrains sont connus dans le pays sous le nom de marais.

La région des marais de la Saintonge et de l'Aunis, aux embouchures de la Seudre et de la Charente, à la hauteur des îles de Ré et d'Oléron, ne se trouvant pas sur l'itinéraire habituel et tracé d'avance des touristes, a été longtemps peu connue. De nombreux visiteurs la traversent depuis quelques années, par suite de la mode qui se répand de passer quelques mois de la saison chaude sur les bords de la mer, et grâce aux établissements de bains de Royan, de Fouras, de la Tremblade, que l'amélioration des voies de communication rend tous les jours plus accessibles. L'exploration de cette contrée offre de l'intérêt, surtout dans la partie voisine de l'embouchure de la Charente, limite naturelle des deux provinces, à laquelle sera restreinte cette étude.

On pénètre dans les marais de la Saintonge et de l'Aunis par la voie ferrée de Poitiers à Rochefort, au delà de la station d'Aigrefeuille. Le pays, jusque-là varié, parfois pittoresque, change complétement d'aspect. A la région des céréales et des vignes succède, jusqu'à Royan, à l'entrée de la Gironde, sur une longueur de 60 kilomètres, une vaste mer de verdure, au milieu de laquelle s'élèvent, de distance en distance, de petites éminences couvertes de cultures variées. L'inspection des lieux démontre que la mer a jadis recouvert ces terrains insensiblement exhaussés par le dépôt continuel des vases que l'eau tient en suspension et qui produisent, à chaque marée, l'effet d'un immense colmatage. L'œil le moins exercé suit avec la plus grande facilité le contour irrégulier des terrains émergés à une époque plus ancienne et qui forment, au-dessus des conquêtes plus récentes de la terre sur les flots, de vastes promontoires présentant aux regards la coupe de leurs couches calcaires. Par les intervalles et les dépressions qui séparent ces points élevés, la mer a pu se frayer des passages qui lui ont permis de s'avancer à 15 ou 20 kilomètres dans l'intérieur des terres et de déposer ses sédiments dans des baies tranquilles. C'est ainsi que la rade de la Charente, abritée par les îles contre les vents du large, aura été comblée par ces dépôts successifs de matières terreuses qui, une fois soustraits à l'action des flots, ont formé corps avec le sol. On trouve encore, à plusieurs kilomètres dans les terres, enfoncés dans ces dépôts argileux, dont certains ont une grande profondeur, des coquillages, des fragments de fer ou de bois, provenant d'embarcations d'un fort tonnage. Dans les parties élevées qui conservent le nom significatif

Digitized by Google

d'îles [1] on montre, d'après la tradition, la place où les chaloupes auraient été amarrées. La dénomination de port, sous laquelle sont désignées des localités situées au fond de ces baies, indique quelle a dû être leur destination primitive. Parfois, dans les grandes tempêtes, l'Océan, comme s'il faisait un suprême effort pour ressaisir son empire perdu, inonde encore quelques parties de ce littoral que le travail de l'homme lui a courageusement disputé en élevant des digues qui semblent commander aux flots de mourir à leurs pieds et de ne pas avancer plus avant. Les dernières de ces conquêtes remontent à peine à quelques années, ou plutôt elles se poursuivent tous les jours. En voyant le littoral croître comme à vue d'œil, il est permis de dire que dans ces parages l'homme crée le sol sur lequel il gagne son pain à la sueur de son front. Ces terrains plats, unis, inférieurs aux grandes marées qui les ont déposés autour des éminences et entre les promontoires plus anciennement sortis des eaux, sont recouverts d'un immense tapis de verdure, qui règne le long du littoral, pénètre inégalement dans les terres et s'étale sur une étendue presque ininterrompue de 60,000 hectares.

Sur le relief de ces terrains, au contour irrégulier, se montrent, clair-semées, des cabanes [2] blanches se détachant du fond du paysage, de rares touffes d'arbres, des agglomérations de population peu importantes, enfin, la petite ville de Marennes, dont le clocher élevé est un repère précieux pour les navires engagés dans les pertuis, et pour les touristes un observatoire d'où la vue embrasse à la fois l'immensité de l'Océan et une vaste étendue de terre contrastant avec la surface agitée de la mer; au loin, rappelant le désert, les dunes d'Arvert au pied desquelles gronde Maumusson, la Seudre et la Charente, creusant leur large sillon, les forts du Chapus, de Fouras, de Boyard, d'Enette, alternativement submergés et délaissés à chaque marée, les îles d'Oléron, d'Aix, de Ré, sortes de brise-lames naturels protecteurs de la côte.

Les pâturages qui recouvrent ces terrains sont connus dans le pays sous le nom de marais-gâts et de marais mouillés. Les premiers sont les anciens marais salants, gâtés pour la production du sel à cause du mélange de l'eau douce avec l'eau de la mer, et ne produisant aujourd'hui que de l'herbe; les seconds ne reçoivent que de l'eau de pluie. Ces pâturages, dans leurs meilleures parties, ne le cèdent, sous aucun rapport, à ceux des contrées les plus favorisées, ni aux magnifiques herbages de la Normandie, ni aux abondants pacages qui couvrent les flancs du Jura et des montagnes de l'Auvergne,

[1] Ile d'Albe, île de Flaix. Sans avoir une dénomination particulière, toute élévation au-dessus des marais reçoit des habitants le nom d'île.

[2] Nom donné dans le pays aux fermes ou métairies.

Digitized by Google

ni enfin aux riches prairies qui tapissent la partie la plus basse de la vallée de presque toutes nos rivières. Ils ont passé par des phases diverses avant d'arriver à leur état actuel, préférable au précédent, et susceptible lui-même d'améliorations.

Aussi loin que nos investigations nous permettent de remonter dans le passé, ces terrains bas et marécageux nous apparaissent à peu près délaissés par la culture ; mais leur situation au-dessous du niveau de l'Océan permit de les utiliser sur une étendue considérable pour l'établissement de salines. Des canaux amenaient l'eau de la mer et facilitaient l'écoulement de celle qui aurait été nuisible. On retrouve l'emplacement de ces salines sur tout ce littoral et à de grandes distances dans les terres ; leurs contours, remplis d'eau alternant avec les carrés de verdure, produisent l'effet d'un gigantesque damier. Les immenses travaux nécessaires pour établir les salines nous frappent d'étonnement et arrêtent la pensée sur les générations successives qui ont amoncelé ces terres et creusé ces vastes réservoirs. Moins heureux que les Israélites qui élevèrent les tombeaux des Pharaons, les habitants de ce littoral n'ont pas trouvé d'historien qui nous ait transmis le récit de leur œuvre longue et pénible.

Après avoir eu des moments de prospérité, la production du sel, par diverses causes, diminua et entra dans une période de décadence, à partir du XVIIe siècle. Les salines tombèrent en défaveur, et beaucoup furent abandonnées. On cessa de les entretenir ; bientôt les vases apportées par la mer les encombrèrent ainsi que les canaux destinés à l'aménagement des eaux, et la contrée redevint un vaste marécage. Les eaux pluviales, sans écoulement, restaient stagnantes, soit dans l'aire des salines qui se comptent encore par milliers, reconnaissables aux rouches [1] qui les encombrent et qui dessinent leur forme rectangulaire dans les dépressions de ces terrains sans pente, formés d'une couche épaisse d'argile imperméable. Lorsque les chaleurs de l'été faisaient évaporer l'eau, le sol exhalait des miasmes qui engendraient des fièvres paludéennes. Les habitants en ressentaient les atteintes funestes, et la même influence développait des maladies graves chez les animaux. Que ces affections endémiques aient pour cause des gaz sulfurés dégagés pendant la fermentation spontanée des débris organiques, ainsi que le prétendent certains savants, ou des êtres microscopiques vivants qui naissent instantanément des terres chargées de matières organiques au moment de l'évaporation de l'eau, suivant une autre opinion, il n'en

[1] Sortes de jonc particulier à ces marais. Roucher, dans le langage du pays, signifi couper les jonc .

Digitized by Google

est pas moins certain que ce littoral, qui n'est pas sans analogie avec les maremmes de la Toscane et les marais Pontins, leur ressembla encore par le fléau de la *malaria*. En le parcourant, il y a à peine un demi-siècle, à l'aspect d'une population au visage triste et abattu, au teint terreux, se traînant sans force et sans énergie, on ne pouvait s'empêcher de se rappeler les habitants de la campagne de Rome. Les effets du mal se firent principalement sentir entre la Seudre et la Charente, dans le marais de Brouage, sillonné de nombreux *écours* et canaux envasés.

La petite ville de ce nom, qui eut un port jadis « estimé le second Havre de France, » qui joua un rôle important dans nos guerres de religion, et fut l'enjeu ardemment disputé par les catholiques et les réformés, qui, plus tard, devint le centre des armements maritimes du cardinal de Richelieu pendant le siége de La Rochelle, a été la victime de cette influence délétère, et, malgré des efforts tentés à plusieurs reprises, a conservé un aspect désolé. Des rues entières n'offrent à la vue que des maisons en ruine, des murs écroulés, des débris de construction jonchant le sol; de longues herbes croissent à la place où le foyer se dessine encore, et les racines du lierre et des arbustes, disjoignant les pierres cimentées, continuent cette œuvre de destruction. La population décimée a fui devant la fièvre, et, encore aujourd'hui, les rues sont à peu près désertes; de rares habitants, une petite garnison fréquemment relevée, quelques douaniers préposés à la surveillance des fraudeurs, contemplent seuls les fortifications du fier cardinal, et Brouage, la forteresse importante de la Saintonge, le lieu d'exil où Marie Mancini pleura ses espérances déçues, ne forme plus qu'une section d'une commune rurale dont elle a pris le nom. Il est juste d'ajouter que les causes de dépopulation ont beaucoup diminué; que sous l'influence d'améliorations de diverses sortes, la fièvre paludéenne est moins fréquente et moins intense; Brouage ne dévore plus ses enfants, et l'avenir lui réserve, sans doute, un retour de prospérité.

Tous les marais salants n'ont pas éprouvé d'aussi tristes vicissitudes; certaines salines continuent à être exploitées avec un plein succès; elles s'étendent sur un espace de 6,000 hectares environ, et le procédé de fabrication n'a pas varié depuis des siècles. L'eau de mer, après avoir traversé une suite de canaux et circulé dans plusieurs compartiments, est introduite dans des aires de 5 à 6 mètres carrés, où elle se répand en couche de 4 à 5 centimètres. Là s'opère son évaporation et la cristallisation du sel. Le moment des grandes chaleurs est celui de la fabrication; l'opération se trouve souvent contrariée par les orages de l'été. 40 kilogrammes d'eau de mer produisent 1 kilogramme de sel marin. Une saline qui couvre 1 hectare

Digitized by Google

en donne, en moyenne, 15,000 kilogrammes par année. Cette industrie pourrait être une des richesses de la contrée et continuer à donner « le meilleur sel de l'Europe, » si des efforts suffisants la mettaient en état de lutter contre la concurrence des sels des autres provinces, et notamment contre les sels recueillis sur les bords moins pluvieux de la Méditerranée. Dans la production du sel, il semble que la nature fasse tous les frais. Il suffit d'un rayon de soleil se jouant sur une surface liquide pour transformer l'eau de mer en cette précieuse substance, assaisonnement nécessaire de la nourriture du riche comme de celle du pauvre. Mais pour obtenir cette récolte une longue préparation a été nécessaire; il a fallu, plusieurs mois d'avance, curer, nettoyer et mettre en état les diverses parties de la saline, puis à mesure que le sel est fabriqué, l'extraire de l'aire et le porter en immenses tas sur le terrain en relief qui s'élève à plusieurs pieds au-dessus du creux. Ces pyramides blanches, reluisantes au soleil de juillet et d'août qui dessèche tout à l'entour, rappellent les tentes d'un campement dans le désert. Un saunier et sa famille exécutent ces travaux qui se font dans l'eau au mois de mars et au mois de juillet sous l'ardeur du soleil. Pour salaire, le maître lui abandonne un tiers de la production du sel, ainsi que le droit de cultiver les bandes de terres appelées *bosses*, qui séparent les salines. La vente des sels subit des variations comme tous les produits industriels. Une grande baisse les a atteints depuis quelques années, ce qui provoque les réclamations des propriétaires ; ils s'adressent à l'Etat[1]; ils demandent la diminution de l'impôt foncier qui frappe les salines. Quelques-uns, pensant que le temps de la production du sel sur les côtes de l'ouest est passé et que l'avenir est aux pâturages, s'empressent de transformer leurs salines en prairies.

Afin d'assainir et de conquérir à l'agriculture les vastes étendues improductives du littoral de l'Aunis et de la Saintonge, des efforts avaient été tentés à plusieurs reprises. On avait cherché à débarrasser de leurs eaux stagnantes les marécages argileux que mettaient à sec seulement les chaleurs de l'été. Les premiers travaux dont on garde le souvenir furent ordonnés par Henri IV, qui connaissait le pays pour y avoir fait la guerre pendant les luttes religieuses et qui voulut le faire profiter des bienfaits de la paix universelle. Ces travaux furent commencés au nord de la Charente par un ingénieur hollandais nommé Humphry Bradley[2]. La levée Bradley est devenue un

[1] Dans sa séance du 31 mai, le Sénat, sur le remarquable rapport de M. Dumas, a voté le renvoi au ministre de l'agriculture de nombreuses pétitions relatives à la situation où se trouve l'exploitation des marais salants de l'Ouest.

[2] Bradley amena avec lui des familles hollandaises qui sont restées dans le pays. On retrouve encore des noms hollandais dans les villages des marais.

Digitized by Google

tronçon de la route impériale de Rochefort à Paris, et le marais qui la longe conserve encore le nom de petite Flandre. Vauban, d'après les ordres de Louis XIV, avait préparé pour toute la contrée un système complet de dessèchement que le manque d'argent ne permit pas d'exécuter. En 1772, des propriétaires intéressés eurent la pensée de se réunir pour rouvrir d'anciens canaux qui ne fonctionnaient plus; la difficulté de s'entendre fit échouer cet effort d'initiative privée. Vers 1782, une partie du projet de Vauban fut exécutée sous la direction de M. de Reverseaux, intendant de la Rochelle, mais les événements de la Révolution suspendirent forcément le travail qui se poursuivait avec activité. Aussitôt que l'ordre fut rétabli, l'attention du gouvernement se porta sur cette contrée. Sous le premier Empire, le canal de Saint-Aignan fut rouvert et des travaux exécutés au havre de Brouage pour établir, au profit de la navigation, une communication entre la Seudre et la Charente. Le canal de Charras destiné à dessécher une partie des marais situés au nord de cette dernière rivière et à leur amener les eaux douces de la Gère fut creusé, à la même époque, sur une longueur de 20 kilomètres. En même temps, pour protéger les terrains bas qui s'étendent des deux côtés de la Charente, on construisit une digue de 15 mètres de largeur partant de son embouchure et se continuant sur une longueur de 20 kilomètres environ; elle maintient la mer, dans les grandes marées, à 60 centimètres au-dessus des terrains conquis. La plupart des digues du pays ont été construites à la suite de ces attérissements et pour les protéger; quelques-unes ont été établies pour faciliter et amener les dépôts terreux. Plusieurs fois s'est produit le projet, non encore effectué, de réunir par des digues la pointe de Châtelaillon à celle de Fouras et à celle d'Angoulins. Deux immenses baies se trouveraient ainsi soustraites à la mer et gagnées à la culture. En même temps, l'opération produirait ce résultat de donner un appui au promontoire isolé de Châtelaillon, qui, s'avançant en face du pertuis formé par les îles de Ré et d'Oléron, reçoit les vagues du large, et, sous leur action destructive, recule tous les ans de plusieurs mètres. D'après la tradition et l'histoire, la ville de Châtelaillon aurait été ainsi détruite; les pêcheurs des environs prétendent apercevoir des vestiges de constructions lorsque la mer se retire à l'époque des grandes marées. Ce qui est certain, c'est que chaque année les héritages situés sur la falaise diminuent d'étendue. En 1809, l'empereur Napoléon, au génie duquel n'échappait aucun grand intérêt, envoya 4,000 prisonniers de guerre espagnols pour travailler à l'assainissement du marais de Brouage; mais les désastres des dernières années de l'Empire amenèrent la suspension des travaux. Cependant, bien des voix généreuses réclamaient en faveur de ce pays; une des plus

Digitized by Google

persévérantes fut celle de M. Leterme, qui, dans les fonctions modestes de sous-préfet de l'arrondissement de Marennes, déploya, pendant vingt ans, un zèle, un dévouement sans borne, dont le souvenir vit dans les populations. Vers 1822, les anciens projets, complétés par d'habiles ingénieurs, furent repris avec activité et l'on travailla à créer tout un système de canaux destinés à l'écoulement des eaux, à l'irrigation et aux communications : c'était en effet le but à atteindre et l'on s'en rapproche tous les jours.

Une cause indirecte a considérablement contribué au succès de l'entreprise commencée par Bradley : ç'a été la fondation dans ces marais, vers 1666, du port militaire de Rochefort par les soins du grand ministre Colbert. Autour de cet établissement se forma une agglomération de population qui s'est peu à peu accrue, qui a été un débouché pour la production en même temps qu'un stimulant énergique pour la culture et le développement de la fertilité du sol. La loi économique en vertu de laquelle la richesse d'un pays s'accroît autour d'un centre de population se trouve justifiée ici comme partout.

Le réseau encore inachevé, mais qui se complète tous les jours, de ces voies liquides, découpe et morcelle les marais en un nombre infini de parcelles inégales par la forme [1] et l'étendue. Les pluies abondantes de la saison d'hiver, la sécheresse des mois d'été, ont fait combiner tout le système de manière à laisser écouler, à la marée basse, l'eau qui séjournait en immenses flaques, et à recevoir celle de la rivière, qui est refoulée par la marée montante. La différence de niveau entre l'amont et l'aval des canaux a été calculée pour ménager cette double opération. L'eau, qui remonte dans les rigoles et les fossés les plus reculés, va inonder et recouvrir des prairies à une distance de 20 kilomètres; elle sert aussi à l'alimentation des animaux, enfin, à la clôture des héritages, dans lesquels elle entretient une fraîcheur constante, bienfaits inappréciables dans les mois de sécheresse. Malheureusement, tous les marais ne peuvent pas encore profiter de ces avantages. Les eaux de la Charente, dérivées à environ 20 kilomètres de l'embouchure, point de rencontre des eaux douces et des eaux salées, sont potables pour les animaux. Là où elles ne peuvent remonter, on creuse dans l'argile des mares de quelques pieds de profondeur, qui conservent l'eau de pluie une partie de l'année. Dans ces terrains, les sources d'eau douce sont très rares [2] et tout à fait insuffisantes pour les besoins. Celle que

[1] Cependant la forme rectangulaire domine, d'où l'expression vulgaire : *un carré de pré*. Même sur les affiches des notaires, on lit : « A vendre, un carré de pré. »

[2] Pour les besoins du port militaire de Rochefort, le département de la marine fait creuser un puits artésien qui est parvenu à 700 mètres de profondeur, sans que l'eau ait jailli. Les couches traversées appartiennent au terrain jurassique.

Digitized by Google

boivent les habitants est de médiocre qualité; elle conserve le goût des bancs calcaires entre lesquels elle coule.

Les canaux, les digues et les autres travaux ont été exécutés, soit par l'Etat lorsqu'il s'agissait d'un intérêt général, soit par des associations de propriétaires lorsque l'intérêt était plus restreint. Ceux de cette dernière catégorie sont administrés par des syndicats élus par les propriétaires associés compris dans un certain périmètre; leur mission consiste à donner ou à écouler l'eau suivant les besoins, à veiller au curage, au faucardage des herbes, à la réparation des écluses, enfin, à tout ce qui constitue un bon entretien. Les dépenses de ces diverses opérations sont acquittées au moyen d'une imposition variable, généralement de 2 à 6 fr. par hectare, suivant l'importance des besoins, votée par le syndicat et approuvée par le préfet, qui en prescrit le recouvrement entre les mains d'un receveur, qui est, le plus souvent, le percepteur de la circonscription. Les terrains, régis par le même syndicat, sont soumis à une taxe uniforme; aucune classification n'est établie entre eux : elle ne pourrait être faite d'après une base logique, de nombreux nivellements ayant démontré que tous les lais de mer qui forment les marais de bri-argileux de ce littoral sont au même niveau et dans les mêmes conditions pour le dessèchement. Les eaux qui ne peuvent pas s'écouler s'évaporent ou filtrent à travers les terres, jusqu'aux fossés. Les principales dispositions qui régissent les syndicats ont été recueillies et mises en ordre par M. Leterme, dont le travail a mérité d'être approuvé par une ordonnance royale de 1824, et de devenir, sous le nom de *Règlement de Marennes*, la loi commune aux nombreuses associations qui se sont organisées pour l'administration des marais [1].

Les syndicats sont au nombre de cinquante environ, variant d'étendue et d'importance, placés à côté les uns des autres, avec des intérêts parfois opposés, desquels résultent des conflits. Le mode de procéder, dans l'origine, explique cette situation. Aucune vue d'ensemble, aucune idée d'unité n'a présidé à la formation de ces associations, dont les plus anciennes remontent à deux siècles, tandis que d'autres sont très récentes. Lorsque des propriétaires voulaient soustraire aux eaux et mettre en culture une étendue déterminée de marécages, ils faisaient les travaux nécessaires, sans se préoccuper de ce qui n'était pas compris dans leur périmètre; ils se bornaient

[1] Le Corps législatif est saisi d'un projet de loi sur les associations syndicales. Ce projet contient une disposition en vertu de laquelle les syndicats formés librement constitueraient désormais des personnes morales et pourraient faire tous les actes de la vie civile par l'organe de leurs syndics. C'est une amélioration considérable sur l'état de choses actuel, qui ne permet pas aux syndicats considérés comme sociétés civiles de se faire représenter par leurs syndics.

Digitized by Google

à rejeter les eaux extérieures dans un canal de ceinture, qui les écoulait. Les terrains voisins, voulant se dessécher à leur tour, achetaient ce canal extérieur, sur lequel ils avaient déjà un droit, pour en faire leur principal écours, et s'entouraient d'un canal semblable destiné aux voisins. Peu à peu, tous les terrains submergés et susceptibles de dessèchement ont été syndiqués par petites fractions, assainis et convertis en prairies. Mais l'opération a été plus difficile pour les derniers, qui se trouvaient séparés par des obstacles du point où ils devaient prendre leurs eaux et les écouler. Certains manquent d'eau en été et sont inondés en hiver; le voisin refuse de tolérer un écoulement qui ne lui causerait aucun préjudice, ou de donner de l'eau dont il surabonde ; d'autres fois, il accorde ces avantages moyennant une indemnité. Chaque syndicat ayant son système de canaux qui lui est propre, et qui est indépendant de chacun des autres, le développement de ces voies liquides est bien plus considérable que si un système unique était adopté pour toute la contrée. Les propriétaires de tel marais de 700 hectares sont obligés de creuser et d'entretenir 20,000 mètres de canaux ou rigoles, ce qui constitue pour eux une lourde charge. Un projet d'ensemble aurait évité cette multiplicité de canaux et les frais qui en résultent. Ce ne serait pas sans de très grandes difficultés qu'on la réaliserait aujourd'hui, à cause des nombreux intérêts à concilier, mais, aux divers points de vue économiques, tous les syndicats retireraient des avantages incontestables de leur fusion en un seul, qui donnerait à ce vaste service une direction unique.

Un garde-éclusier est chargé de la surveillance des écluses de chaque marais; il doit ouvrir les portes et lever les vannes au moment favorable pour laisser entrer les eaux, les refermer et les rouvrir en temps opportun. Une surveillance des plus actives est nécessaire. La négligence du garde, de fausses manœuvres, peuvent compromettre la production des marais et mettre en danger la santé publique, qui souffrirait du défaut de renouvellement des eaux. Sur les canaux qui servent aussi à la navigation, les ponts s'ouvrent pour laisser passer les barques. Les éclusiers résident assez souvent dans des loges isolées au milieu des marais où s'exercent leurs fonctions.

Nous venons d'indiquer quelques-uns des travaux accomplis dans un long espace de temps pour conquérir, protéger, dessécher, irriguer ce littoral. Ils se complètent peu à peu et exigent un entretien et une surveillance de tous les jours, car les efforts de la mer sont incessants ; chaque marée montante vient peser d'un poids immense sur les digues, écluses et autres travaux destinés à mettre obstacle à ses envahissements. Les grandes marées de mars et de septembre,

Digitized by Google

poussées par les vents de sud-ouest, passent par-dessus et couvrent pour quelques jours une portion considérable des terrains conquis; elles laissent, en se retirant, un limon favorable à la végétation des herbes. Ces marées ont cessé, depuis longtemps, de fixer la limite jusqu'où s'étend le domaine public, la propriété individuelle tendant à restreindre celle de la communauté.

Les syndicats ont la mission de protéger le littoral contre l'Océan en même temps que celle d'entretenir le réseau compliqué de canaux, écours, rigoles, fossés, d'un développement de plusieurs centaines de kilomètres, qui découpe les marais en un nombre infini de parcelles de 1 à 6 ou 7 hectares; par des améliorations successives, ils ont mis ces terrains, sous le rapport de la richesse, au niveau du reste de la France; ils ont obtenu ce résultat que, dans les communes rurales les moins favorisées, entre la Seudre et la Charente, où l'élevage, le mode d'exploitation des terres qui exige le moins de bras, est à peu près seul en usage, la population spécifique est de 53 habitants par kilomètre carré, c'est-à-dire supérieure à celle de 32 de nos départements. La moyenne, pour l'ensemble de la France, est de 68 habitants pour la même étendue. Enfin, grâce à leurs efforts, la valeur des terrains s'est accrue dans d'assez fortes proportions pour faire dire aux anciens fermiers « qu'on les afferme aujourd'hui ce qu'on les vendait au commencement du siècle. » Quant aux anciens fermages, dans un rapport présenté, en 1698, au duc de Bourgogne, l'intendant Bégon, dont la contrée n'oublie pas le nom, les évalue à 3 livres l'arpent pour les marais desséchés, à 5 sols l'arpent pour ceux qui ne l'étaient pas, « ces marais étant de très méchants pâturages. »

Ces vastes étendues de terrains sont toutefois susceptibles encore d'améliorations de plusieurs sortes, qui en augmenteraient notablement la valeur. Dans les marais-gâts anciens, la moitié du sol est perdue; les parties creuses des salines sont remplies d'eaux croupissantes et de joncs, par conséquent improductives. La *bosse* seule donne du foin; il s'agirait de niveler tous ces terrains en jetant les bosses dans les creux, opération coûteuse assurément, mais qui doublerait la valeur de la plupart des propriétés. Quelques cultivateurs exécutent ce nivellement petit à petit; les avances leur manquent pour l'entreprendre sur la totalité à la fois. On a proposé de remplir le creux des salines au moyen du colmatage opéré chaque jour par les dépôts vaseux de la marée.

Pendant les fortes chaleurs des mois de juillet et d'août, la plupart des prairies sont complétement brûlées et présentent l'aspect de landes désolées; elles ne reverdissent qu'après les pluies e l'équinoxe qui, en quelques jours, les ont renaître aussi belles qu'au

Digitized by Google

printemps. Des irrigations faites pendant la sécheresse donneraient, par la combinaison de l'humidité et de la chaleur, une riche végétation, précieuse surtout à cette époque de l'année. On parviendrait à irriguer toutes les prairies en élevant les eaux. Les moulins à vent, d'un usage général dans la contrée, seraient le moteur le plus économique à employer.

On réclame généralement l'épandage des produits du curage des fossés accumulés depuis l'origine et contenant les éléments d'une richesse que quelques cultivateurs estiment à 10 p. 100 de la valeur des prairies qui sont placées de manière à en profiter. Eu égard au bénéfice à réaliser, les frais de l'opération seraient minimes; personne, toutefois, ne l'entreprend, quoique tout le monde l'approuve, les avances nécessaires manquant à tous. Ainsi sont paralysés le plus souvent les meilleurs projets agricoles. Le même motif empêche d'exécuter des travaux de drainage qui, en aérant ces terrains compactes, les assainiraient et amélioreraient la qualité des pâturages; le sol deviendrait plus perméable; il permettrait de faire des plantations le long des canaux, pour remplacer les chétives haies de tamarin qui les bordent, et de jeter dans les prairies quelques bouquets d'arbre qui donneraient de l'ombrage pendant les chaleurs caniculaires, et offriraient une protection contre l'impétuosité des vents d'ouest, aux nombreux animaux qui, faute de mieux, sont réduits à se presser les uns contre les autres et à se prêter mutuellement leur ombre et leur abri.

Les canaux pourraient être utilisés davantage pour les transports soit de l'agriculture soit de l'industrie, ainsi que cela se pratique en Hollande. On réaliserait ainsi une notable économie, les transports par eau étant les moins dispendieux de tous. Les canaux de la Bridoire et de Brouage sont fréquentés par des barques d'un faible tonnage; celui de Charras et quelques-autres pourraient en recevoir.

On projette depuis longtemps des travaux destinés à resserrer, au moyen de digues, le lit de la Charente; l'île Madame serait réunie au continent. Ces modifications au régime de la rivière auraient pour effet d'en élever le niveau; et ce changement serait profitable à l'ensemble des marais, pour les irrigations, sans leur être préjudiciable pour le dessèchement; mais rien ne fait prévoir le moment où s'exécutera une opération aussi importante. Cette rivière qui féconde les pâturages, qui est alternativement pour tout ce pays un canal d'irrigation à la marée haute et un canal de dessèchement à la marée basse, cette rivière rend, par sa profondeur, d'inappréciables services à la navigation. Jusqu'à 30 kilomètres de son embouchure, de grands navires peuvent la remonter; ils paraissent

Digitized by Google

glisser sur les prairies qui s'étendent jusqu'aux bords très resserrés du fleuve et le dérobent à la vue. Les yeux ont quelque peine à s'habituer au spectacle étrange des grands mâts, des cheminées fumantes s'avançant à travers le paysage immobile.

II

C'est sur la vaste surface de la région dont nous venons d'esquisser les contours et les divisions, que jour et nuit, par tous les temps, en toute saison, vivent en liberté et presque à l'état sauvage, des élèves de l'espèce chevaline et de l'espèce bovine. Ils animent ce paysage uniforme, cette mer de verdure. Leurs courses, leurs attitudes variées suivant le moment de la journée et l'état de l'atmosphère, forment un tableau qui a tenté plus d'un maître. Dans chaque ferme et même dans chaque herbage, ces animaux de nature si différente s'élèvent ensemble, pêle-mêle; la patience des uns s'accommode très bien des allures plus vives des autres, et quoiqu'ils courent par bandes à travers les espaces où ils sont renfermés, les accidents sont très rares. Mais ce n'est pas seulement pour le plaisir des yeux que ces animaux parcourent les pacages; ils constituent la principale richesse des cultivateurs, et chacun s'efforce d'avoir les plus nombreux troupeaux. La quantité de têtes d'animaux peut être facilement estimée. Le recensement récent et exact de dix-sept communes, placées dans des conditions ordinaires d'élevage, donne comme population spécifique de ces pâturage 0,40 par hectare, le nombre des habitants pour la même étendue étant de 0,53. L'espèce chevaline et l'espèce bovine contribuent à la formation de ce chiffre dans la proportion de 2 à 8, c'est-à-dire qu'à côté de 8 individus de cette dernière s'en trouvent 2 de la première. Si le nombre des animaux par hectare n'est pas plus considérable, la cause en est dans l'état d'infériorité de la culture, dans les mauvaises conditions de certains marais, enfin dans le système pratiqué par quelques cultivateurs de vendre leurs engrais et leur foin, au lieu de les utiliser sur place et de concentrer toutes leurs ressources sur l'élevage. Du mois de juin 1862 à la date correspondante de 1863, seulement par la Charente et le chemin de fer, 80,000 quintaux métriques de foin ont été exportés. Ces exportations se font au profit des pays de vignes qui bordent les deux rives de la Haute-Charente. Les bénéfices considérables réalisés depuis quelques années par les propriétaires de vignes leur font rechercher partout les engrais et leur permettent de venir acheter les foins des marais à des prix tels, que le fermier aime

Digitized by Google

mieux les vendre que de les transformer en viande. La prospérité des pays de vignobles voisins apporte dans l'élevage une perturbation qui ne sera sans doute que momentanée, le gain de l'un n'impliquant pas nécessairement une perte pour l'autre. Une partie des pâturages est livrée à la dépaissance, et l'autre, environ le quart, réservée pour être fauchée. Le produit moyen en quintaux métriques de foin peut être porté à 40 par hectare; le quintal vaut 4 fr. La valeur vénale de l'hectare est, en moyenne, de 3,000 fr., et le fermage de 120 à 150 fr. par petits lots, mais dans un corps de ferme on loue par baux de six ans, prés et terres en bloc, environ 60 fr. l'hectare, prix déjà considérable dans l'état actuel de la culture.

L'élevage est divisé en un très grand nombre de mains. Chaque petit domaine, et c'est le mode habituel d'exploitation du sol, possède trois ou quatre juments consacrées à la reproduction. Le cultivateur conserve le jeune cheval jusqu'à l'âge de quatre ans; quelquefois il le vend à un an, à quelque éleveur qui ne s'occupe pas de production, et dont la spécialité est d'élever et de servir d'intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs. L'élevage de l'espèce chevaline paraît rester stationnaire; s'il y a augmentation dans le nombre des têtes d'animaux, c'est dans l'espèce bovine, dont chaque tête donne 180 fr. de profit annuel, tandis que dans l'espèce chevaline on n'obtient que 120 fr. par tête. Une autre raison de l'infériorité numérique de cette dernière espèce, c'est que les marais, qui s'améliorent tous les jours, deviennent propres à engraisser des bœufs, lorsqu'ils ne pouvaient que nourrir des chevaux. Du reste, tous les cultivateurs combinent les deux élevages, utilisant pour une catégorie d'animaux les herbages qui ne conviennent pas à l'autre.

On sait l'impression que les animaux reçoivent de l'air, de la terre et du milieu dans lequel ils vivent. Sous l'influence du climat, de la nourriture, du régime, les élèves de l'espèce chevaline offrent des caractères particuliers. Le produit des marécages ne peut pas ressembler à celui des Landes, du sol pierreux de la Camargue ou des pâturages secs du Merlerault; il affecte un type spécial. Elevé jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans, dans des prairies souvent couvertes d'eau et enveloppées d'une atmosphère humide, ce cheval subissait l'influence des aliments aqueux qui composaient seuls sa nourriture. Il avait le tempérament lymphatique, l'apparence lourde, les formes empâtées, la tête forte, l'encolure épaisse, les reins longs, l'épaule droite, les pieds larges, la robe et les crins lavés et mal teints, indice de mollesse; mais ses membres étaient forts et sa santé robuste, par suite de l'exercice en liberté et d'une exposition constante aux intempéries des saisons; sa taille était peu élevée; il était rustique,

Digitized by Google

soutenait longtemps la marche, mais ses allures manquaient de rapidité. Sa principale destination était de servir de bidet, et de porter avec son cavalier de lourds fardeaux, l'état des routes ne permettant guère l'usage des voitures. Les meilleurs de ces chevaux étaient achetés pour le Berry et la Beauce ; les autres se répandaient dans la province et jusqu'à Bordeaux. On serait assez embarrassé pour dire d'où provenait cette race ; mais quelle que fût sa pureté primitive, elle s'abâtardit promptement dans cette atmosphère humide, dans ce milieu fangeux, où les chevaux s'abreuvaient d'une eau malsaine, manquaient de soins, et se reproduisaient par des accouplements en liberté, qui, n'introduisant pas un nouveau sang, ne faisaient que confirmer les défauts. Les efforts tentés à diverses époques, notamment en 1718, par l'envoi d'étalons hongrois et danois, et en 1806, par la création du dépôt de Saint-Jean-d'Angély, ne furent pas assez suivis pour apporter de grands changements à l'état de la race chevaline ; aussi, dans une statistique officielle publiée en 1839, écrit-on : « Les marais de l'Aunis et de la Saintonge produisent peu de chevaux propres aux remontes militaires, l'espèce est généralement fort petite. »

Telle était, dans ces provinces, la situation de l'élevage il y a un quart de siècle. Depuis cette époque, des progrès considérables ont été réalisés par diverses causes. Une des plus importantes est l'amélioration du sol sur lequel vivent les animaux ; ils ne restent pas des mois entiers à piétiner dans des terrains détrempés ; l'eau qu'ils boivent est plus pure. Une autre cause est l'introduction fréquente de reproducteurs étrangers qui apportent un sang plus généreux, les éleveurs étant généralement d'avis que le croisement pratiqué avec intelligence est un moyen d'amélioration plus puissant que la sélection[1]. Sur ce littoral où, par suite des conditions physiques, la race tend à dégénérer promptement, ces croisements ne sauraient être trop répétés. Les nouveaux produits offrent plus d'énergie, de vigueur et de vitesse dans les allures, le dessus est meilleur, mais non les membres, les formes acquièrent une certaine élégance ; on trouve parmi eux des chevaux de trait légers, des chevaux de réserve pour la cavalerie, enfin quelques bons carrossiers, parmi lesquels certains sont élégants ; toutefois, les têtes busquées provenant d'anciens étalons reparaissent après plusieurs générations. On remarque encore un grand nombre de chevaux médiocres attelés aux voitures publiques, aux omnibus et aux carrioles au moyen desquelles les cultivateurs transportent leurs produits à la ville. Dans les pays d'éle-

[1] Voir, sur cette question, l'étude de M. le comte Guy de Charnacé, dans la *Revue* du 31 mars 1864.

Digitized by Google

vage avancé, on ne voit pas un mauvais cheval, pas une voiture mal attelée. Ceux qui ont assisté cette année aux courses du Pin, où dix mille voitures ou carrioles amenaient 60,000 spectateurs, ont été frappés du bon état des attelages normands ; ici, on est loin d'avoir atteint ce résultat : certains chevaux sont bons, très bons même, mais ce n'est pas la généralité, le niveau moyen a besoin d'être perfectionné.

Il reste donc beaucoup à faire malgré les progrès constatés. Un des plus importants à poursuivre, c'est que les éleveurs, à l'imitation des Arabes, qui ne cèdent leurs juments pour aucun prix, consentent à garder les bonnes pouliches pour les livrer à la reproduction au lieu de les vendre sans se préocuper de l'avenir. L'état défectueux de l'élevage en France est généralement attribué à l'absence de bonnes poulinières, aussi avait-on proposé un système de primes se continuant pour les mêmes juments jusqu'à l'âge de douze ans. Quant aux reproducteurs, tout en les recherchant dans les meilleures conditions, les éleveurs ne sont pas d'accord sur le choix et ne les demandent pas à la même origine. Les uns, ayant une confiance absolue dans les ressources locales, dans la qualité des pâturages, assurent que l'on peut tout tenter et que le pur sang doit être hardiment employé ; le plus grand nombre croit que les étalons doivent être choisis dans le demi-sang afin de produire de bonnes poulinières bien étoffées, et que rien dans le pays, ni les hommes, ni les animaux, ni les choses n'est préparé pour l'éducation du produit délicat du cheval de pur sang, auquel on n'est arrivé qu'après plusieurs siècles de recherches, d'efforts et de soins de toute sorte. La supériorité du pur sang n'est pas contestée, mais on doute qu'il puisse prospérer dans les conditions données. En fait, trois systèmes sont en présence : l'étalon du pays, le pur sang, le demi-sang. Le premier, reconnu impuissant à produire une race qui réponde aux nouvelles exigences, perd tous les jours des partisans, et les étalons du pays seraient encore plus délaissés si l'on avait suffisamment de reproducteurs étrangers. 50 étalons de l'administration des haras, dont un dixième de pur sang et le surplus de demi-sang, font environ 2,000 saillies. Les produits de ces croisements, comme nous l'avons déjà dit, sont généralement vendus à quatre ans, sauf quelques pouliches ayant de l'ampleur, de l'étoffe, destinées à la reproduction. Les mâles ne sont jamais conservés ; ils subissent la castration à deux ans, les cultivateurs ne voulant pas courir les chances de l'élève de l'étalon.

Issu d'un étalon et d'une jument qui n'ont jamais travaillé, le jeune cheval de ces marais vit et grandit lui-même dans l'oisiveté ; de là une certaine mollesse et une tendance à prendre une conformation qui n'est pas favorable au travail qu'on lui demande lorsqu'il est parvenu

Digitized by Google

à quatre ou cinq ans. Ce n'est pas non plus avant cet âge qu'il apprend à se familiariser avec l'homme par les soins et le dressage, et qu'il commence à connaître une nourriture plus substantielle. Il gardera toujours l'empreinte de ces diverses influences, les conditions physiques dans lesquelles se trouve le cheval n'étant pas les seules qui agissent sur lui. L'animal qui inspirait, au temps de Job, ces paroles : « Il écume, il frémit, il dévore la terre ; lorsqu'on sonne la charge, il dit : allons ; il entend la voix des chefs qui encouragent les soldats, » cet animal subit des impressions morales, il est sensible à la douceur, à l'émulation, qui lui font faire ce que n'obtiennent pas les mauvais traitements ; pour lui ne sont pas perdus les soins de l'homme. Quelque riche que soit son alimentation, et sous l'influence de l'eau de mer qui retombe en fréquentes ondées apportées par les vents tièdes du large, l'herbe des pâturages est savoureuse et tonique au plus haut degré, le jeune cheval du littoral devrait être mis plutôt à l'avoine, élément merveilleux qui s'assimile à son organisme, et développe sa charpente osseuse. « Si je n'avais vu la cavale enfanter des juments, je dirais que l'avoine est leur mère, » dit un vieil adage dont chaque jour démontre la vérité. Le travail, les soins de l'homme, l'avoine de bonne heure dans l'alimentation sont d'importants moyens d'amélioration qui transformeront le sauvage et indolent poulain des marais en cheval de luxe qui ne craindra aucune comparaison.

L'expérience montrera quelle part on doit faire au pur sang et au demi-sang ; mais ce qui est dès maintenant certain pour tous les producteurs, c'est qu'il faut produire suivant les besoins. Or, ce qui convient le mieux en France, ce qui est le plus demandé, c'est le cheval de trait léger. Chaque province a son aptitude : les départements sous-pyrénéens et le Limousin produisent les chevaux de selle convenables, surtout pour la cavalerie légère ; la Normandie, les chevaux de luxe, capables de lutter contre ceux d'outre-Manche ; le Perche et le Boulonnais, leurs gros chevaux de trait ; la Saintonge a sa spécialité, qui est le cheval de trait léger. Celui-là correspond à la demande la plus générale, parce qu'il est en rapport avec le plus grand nombre de besoins et de bourses.

Aujourd'hui, grâce au bon état des routes, amélioration qu'apprécient difficilement ceux qui, n'ayant pas connu l'ancien état de choses, n'auront jamais été cahotés ni embourbés, chacun fait rouler un tilbury ou une carriole, qui a remplacé le bidet au pas relevé. Les éleveurs de ce littoral ont compris qu'en produisant le cheval propre à cette fin, ils exploitaient la véritable mine d'où sortira leur richesse. Par sa taille, sa rusticité, ses qualités naturelles, leur cheval de marais remplit une partie des conditions voulues ; il acquerra

Digitized by Google

facilement celles qui lui manquent encore. Ce cheval a son débouché assuré; il est recherché par le commerce et par l'armée pour la remonte de la grosse cavalerie. Le budget limité et inégal des remontes ne pourra peut-être pas lutter longtemps contre les prix plus constants et plus rémunérateurs du commerce, et c'est pour ce dernier que, dans l'avenir, le pays produira principalement, à moins que l'Etat ne prenne la résolution d'acheter tous les ans le même nombre de chevaux. Il faudrait, pour cela, placer chaque année chez des cultivateurs un septième des chevaux; on se donnerait ainsi une réserve toujours prête en cas de nécessité, et la possibilité de faire des achats réguliers. L'Etat achète chaque année environ 300 chevaux. Le prix moyen des dernières acquisitions a été de 830 fr. La remonte a, du reste, rendu des services dans ces marais en n'achetant que des chevaux destinés à la grosse cavalerie; elle a obligé les producteurs à chercher, par des croisements, à élever la taille de la race indigène.

Les chevaux qui ne peuvent pas convenir à la remonte pour insuffisance de taille sont livrés à bas prix au commerce; ceux qui peuvent être attelés, soit ensemble, soit séparément, atteignent les prix de 2,000 à 4,000 fr. la paire, après un séjour de quelques mois à l'école de dressage de Rochefort, créée fort à propos dans ce pays de production.

On ne saurait nommer les écoles de dressage sans signaler les avantages de cette institution, la plus utile de toutes pour l'élevage, et faire parvenir de justes remercîments à ceux qui les ont organisées. Celle de Rochefort, une des premières fondées en France, vers 1850, est due à la louable initiative de quelques éleveurs, aidés par la ville et le département. L'Etat la subventionne; elle se développe et prospère, sous la féconde impulsion du directeur général des haras, M. le général Fleury, qui « prépare graduellement l'industrie privée à se suffire à elle-même[1]. » Lorsque ce moment sera arrivé, les écoles de dressage deviendront le centre naturel des associations qui se formeront pour venir en aide à l'insuffisance des efforts privés; sur elles repose l'avenir de l'élevage. On aurait pu, à une autre époque, examiner la question de savoir si l'Etat doit intervenir dans l'industrie chevaline ou, au contraire, la laisser se développer par elle-même, comme toutes les industries. Cela peut paraître superflu aujourd'hui, et après le décret du 7 septembre, supprimant quatre dépôts d'étalons, après les actes autrement importants du gouvernement, faisant entrer dans le régime absolu de la liberté le commerce

[1] Rapport du directeur général des haras du 5 septembre 1863, qui a motivé le décret du 7, portant suppression de quatre dépôts d'étalons.

Digitized by Google

de la boulangerie et la vente du pain, on peut supposer que le complément de ces mesures arrivera « graduellement, » c'est-à-dire aussitôt que la situation des choses le permettra sans rien compromettre.

Le personnel de l'école de dressage se compose d'un directeur, de deux ou trois piqueurs et de cinq ou six palefreniers. Un cheval bien dressé, appelé maître d'école, sert à donner l'enseignement mutuel aux jeunes chevaux; c'est ainsi qu'ils s'habituent à la soumission, qu'ils acquièrent l'instruction exigée pour subir leurs épreuves, figurer dans les concours ou dans les courses, remporter des primes et trouver un acheteur rassuré et confiant. L'école est le centre naturel de beaucoup de transactions; elle est une exhibition permanente, un débouché pour la production, un marché pour l'acheteur. C'est dans les marais que les acquisitions avaient lieu précédemment. On prenait au *laço* l'animal qui avait atteint l'âge d'être vendu avantageusement, on le livrait à l'acheteur à demi sauvage, et, suivant qu'il tombait entre des mains habiles ou inhabiles à le diriger, il devenait obéissant ou vicieux; ce dernier cas, le plus fréquent, était imputé à son caractère, et signalé comme un des défauts de la race du pays. Aussi les chevaux allemands, renommés pour leur douceur et leur patience, pénètrent-ils jusque dans ce centre d'élevage. Aujourd'hui, les vendeurs et les acheteurs commencent à comprendre qu'il vaut mieux payer le dressage du cheval français que celui du cheval étranger, et ne regrettent pas l'argent que leur coûte un séjour de quelques mois à l'école.

Il est encore dans les attributions de cette institution de donner aux hommes la connaissance des soins que réclame une écurie, et les qualités exigées pour devenir à leur tour des sportmen et être en état de paraître sur le turf. C'est par ces hommes qui, une fois instruits retournent aux champs, que se répandra et deviendra national, en France, le goût élevé du cheval, qui n'est nullement dans les habitudes et que ne suffiraient pas à y faire passer, malgré de louables efforts, le nombre croissant des hippodromes et le chiffre plus élevé des prix à disputer dans les courses. Il convient, par des leçons précoces de dressage, d'habituer le jeune cheval à l'homme et réciproquement : l'éducation du paysan de la Saintonge et de l'Aunis est encore à faire; il n'aime pas le cheval comme l'aime l'Arabe ; il ne sait pas le soigner comme l'Anglais ou le Normand ; cela viendra, mais à la condition qu'il aura à donner des soins à des élèves faciles. Trop de sang, c'est-à-dire trop d'irritabilité, de difficultés à vaincre, le rebuteraient. Le fermier, le cultivateur aisé, ont des juments poulinières par spéculation et comme moyen d'utiliser leurs vastes pâturages ; mais le paysan ne sait pas encore élever ni dresser un che-

Digitized by Google

val. On ne trouvait pas un dresseur dans ces campagnes il y a un an ; peut-être en voit-on poindre un ou deux maintenant. Lorsqu'il en existera, ce sera un vrai, un réel progrès pour l'industrie chevaline. Dans un pays comme la France, on compte à peine quelques grandes villes de province où l'on puisse prendre des leçons d'équitation et de manége ; à Paris, les prix ne sont abordables que pour le petit nombre ; à Rochefort, c'est surtout parmi les officiers de marine que se recrute le personnel qui apprend à monter à cheval ; c'est qu'en effet ils sont destinés à visiter des pays où le réseau des routes et chemins étant peu développé, le cheval sera leur seul mode de locomotion. Ces deux choses : des chevaux dressés et des hommes aptes à les diriger et à les conduire manquaient complétement ; en créant cette spécialité, on a rendu un véritable service au pays.

C'est dans ces conditions d'élevage et de dressage que le littoral de l'Aunis et de la Saintonge produit le cheval qui correspond aux besoins actuels. A mesure qu'il sera connu et mieux apprécié, la demande activant la production, les prix étant plus rémunérateurs, les éleveurs seront amenés à mieux faire et arriveront à un produit plus perfectionné. Une action réciproque profitable aux vendeurs et aux acheteurs s'exercera ; ceux-ci trouveront un marché toujours approvisionné, les autres un débouché toujours ouvert, et l'on sortira de ce cercle vicieux passé en axiome : « L'amateur n'achète pas parce que l'éleveur produit mal, et l'éleveur produit mal parce que l'amateur n'achète pas. » Aujourd'hui, les amateurs ne marchandent plus leurs prix, qui sont très rémunérateurs ; c'est aux producteurs à leur donner le type qu'ils désirent.

A côté de l'espèce chevaline, mais supérieure en quantité et en qualité, les marais nourrissent l'espèce bovine, généralement appelée maraîchine. Elle transforme les herbages en lait, en beurre, en fromage, en viande, et, en outre, elle donne son travail et des engrais. Le laitage n'entre guère dans l'alimentation des habitants de la campagne. Le beurre qui provient des prés salés est excellent ; mais il n'est pas fait avec assez de soin, aussi le prix moyen n'est guère supérieur à 2 fr. le kilogr., tandis qu'il devrait soutenir la concurrence avec les plus estimés. Les quantités exportées ne sauraient être évaluées exactement, mais elles sont considérables. Différentes espèces de fromage se fabriquent dans le pays, et notamment depuis quelques années, une imitation du fromage de Hollande dont la forme, la couleur, la pâte et les qualités de conservation sont reproduites avec succès. Ceux des fermiers qui se livrent à cette fabrication en sont satisfaits ; leur nombre est toutefois assez restreint. La production de la viande donne les revenus les plus considérables. Dans les concours d'animaux de boucherie, la race maraî-

Digitized by Google

chine a mérité d'être remarquée et de recevoir des prix. Elle atteint la taille de 1m,60 ; certains élèves parviennent au poids de 5 à 600 kilog. de viande nette ; mais la moyenne est de 400 kilog.; leur viande est d'excellente qualité. L'herbe des pâturages, savoureuse, tonique à un haut degré, favorise l'engraissement. D'après l'ancienne méthode, il avait toujours lieu en liberté ; les bœufs trop âgés pour travailler et dont la fin dernière était la boucherie, restaient à l'étable après les semailles, y passaient l'hiver, puis étaient mis dans les prairies dès que les premières herbes avaient poussé. A la fin de juin, c'est-à-dire au bout de trois mois, ils étaient en état de paraître sur le marché de Poissy.

Concurremment avec ce système, les cultivateurs les plus éclairés pratiquent l'engraissement à l'étable des animaux âgés de trois et quatre ans, qui n'ont jamais travaillé. Cette nouvelle méthode, qui se développe et tend à remplacer l'ancienne, aura pour conséquence de transformer en race de boucherie et de laiterie la race maraîchine ; les cultivateurs l'utilisaient pour le travail des champs, trouvant plus commode de labourer avec les bœufs nés dans la ferme, que d'acheter les chevaux de gros trait, qui sont nécessaires pour remuer leurs terres compactes ; mais en se rendant mieux compte de l'économie agricole, ils commencent à comprendre qu'en vendant des animaux gras à trois ou quatre ans au lieu de huit ans, ils doublent leurs produits, et que, pour vendre dans ces conditions, il ne faut pas demander à l'animal un travail qui développe la charpente osseuse au préjudice de l'aptitude à prendre la graisse. Des croisements avec le Durham ont été essayés ; ils ont donné d'excellents résultats[1] qui doivent encourager les cultivateurs à persévérer dans cette voie[2]. Les vaches ne travaillent pas, elles ne servent qu'à la reproduction ; elles sont généralement bonnes laitières et élèvent de beaux produits.

A voir les belles formes des bœufs maraîchins, leur taille élevée, leur prestance, l'éclat de leur robe, on comprend que ces robustes et patients compagnons des fatigues du paysan obtiennent tout son attachement et tous ses soins. L'étable est dans de meilleures conditions que le réduit où le laboureur se retire pendant la nuit. La nourriture de l'animal est choisie, la paille de sa litière renouvelée tous les soirs, tandis que le maître est bien loin de prendre les

[1] Au dernier concours d'animaux de boucherie de Rochefort, le premier prix a été décerné à un bœuf de cinq ans Durham-Maraîcher qui pesait 1,176 kilog., et qui aura produit 66 p. 100 de viande nette.

[2] La fabrication des conserves alimentaires au port de Rochefort, pour toute la marine de l'Etat, est un précieux débouché offert aux éleveurs. Depuis quelques années, on peut évaluer à une moyenne de 1,200 les bœufs qui sont abattus dans l'espace de quelques semaines pour cette fabrication.

Digitized by Google

mêmes soins de lui-même. C'est surtout la maladie de ses animaux qui éveille chez le cultivateur une sollicitude dans laquelle l'intérêt, il faut le reconnaître, a bien autant de part que l'attachement. Mais c'est qu'aussi toute sa richesse consiste dans ces animaux ; de la bonne ou de la mauvaise santé du troupeau dépend la fortune ou la ruine du courageux travailleur, et c'est peut-être pour échapper à cette situation aléatoire qu'il cherche la stabilité dans des acquisitions d'immeubles, et, de grand fermier, consent à devenir petit propriétaire, tant la passion de la propriété foncière est développée chez celui qui cultive le sol et semble ne faire qu'un avec le champ qu'il fouille et retourne.

Cette industrie de l'élevage, malgré ses imperfections de toute sorte, a donné des bénéfices considérables à ceux qui l'ont exercée avec persévérance et en ont fait leur sérieuse occupation. Par elle, beaucoup de petits cultivateurs ont gagné de l'argent, pratiqué l'épargne, et sont arrivés à l'aisance. Elle les a mis en état de payer des fermages de 60 fr. par hectare, prix élevé pour une contrée où les nouveaux procédés de culture ne sont pas introduits, et, dans tous les cas, supérieurs à la moyenne des prix de fermage de la France. Mais on ne peut s'empêcher de reconnaître que c'est une vie de durs labeurs, de sévère et patiente économie que celle des cultivateurs des bords de la Charente. Que de privations supportées, que de sueurs répandues pour arriver à compléter le montant d'un fermage ou à payer le champ qui a été convoité ! A ces courageux efforts devra se joindre, dans l'avenir, une plus complète pratique des progrès agricoles, sans laquelle le fermier ne pourra donner, ni le propriétaire obtenir, toute la somme possible de profits ; mais il y a tout lieu d'espérer ces nouveaux progrès pour l'agriculture, en présence des excellentes conditions des pâturages de l'Aunis et de la Saintonge, en présence surtout des qualités précieuses que les cultivateurs apportent et développent tous les jours davantage dans l'industrie si attachante de l'élevage.

III

En face et à une petite distance de ce littoral, recouvert de pâturages et découpé par la Seudre et la Charente, s'élèvent des îles, fragments séparés de la terre ferme, à laquelle les rattache la surface liquide qui forme entre elles un trait d'union ; dans ces parages ont pris naissance deux industries qui sont un empiètement, une conquête sur la mer : la pêche et l'élève des huîtres. Les populations

Digitized by Google

nées au bord de l'Océan, toujours en face des flots, plongeant sans cesse leurs regards dans cette plaine attrayante et magique, fascinées par ses séductions, ne résistent pas au désir de la posséder, de profiter des richesses qu'elle contient. C'est le domaine toujours fécond à exploiter, la moisson toujours prête pour la récolte, l'alimentation quotidienne à recueillir. Tous les jours, ou plutôt une fois par vingt-quatre heures, sans distinction de jour ou de nuit, de beau ni de mauvais temps, se laissant emporter par la marée, hommes et enfants montés sur les chaloupes, vont au large poser leurs filets et chercher, jusque dans les retraites les plus profondes, le poisson qui, constamment poursuivi, pêché, chassé, devient plus rare sur les rivages et se retire dans les réservoirs lointains. Ce n'est pas sans périls que s'obtient cette moisson ; plus d'un s'aventure à la cueillir, qui disparaît dans ce champ mobile et perfide que la fréquence des vents d'ouest rend fertile en naufrages. En hiver surtout, lorsque le poisson abandonne les eaux froides des côtes pour la température plus tiède et plus égale des eaux profondes, la pêche est rude et pénible. Ceux-là seuls peuvent la pratiquer qui, dès l'âge le plus tendre, ont été bercés par les flots et préparés aux dangers par les jeux de leur enfance, qui, dès dix ans, comme mousses, ont accompagné leur père, sont devenus novices, puis matelots, enfin patrons, soit pour leur compte, soit pour un armateur de chaloupe. Ainsi formés, confiants en la madone dont l'image orne le gouvernail, ils affrontent, par tous les temps, sur de frêles bateaux qui les réunissent par deux ou trois, les tourmentes du golfe de Gascogne, à cinquante lieues de leur port et, à peine descendus à terre, sans prendre de repos, sans attendre l'embellie, ils se préparent à repartir avec la plus prochaine marée. Les bénéfices ne sont malheureusement pas en rapport avec les dangers courus ; celui des pêcheurs ne dépasse pas 7 à 800 fr. par an ; le patron gagne un peu plus, mais l'entretien de la chaloupe, le renouvellement des voiles qui coûtent de 4 à 500 fr. et des filets évalués à 200 fr., les exigences d'une vie aussi active ne lui permettent pas de réaliser d'économies.

A côté de cette pêche réservée aux plus entreprenants, se fait celle que l'on appelle à la main. Les moins hardis explorent les rochers et les fonds à mesure que la mer se retire et ramassent les épaves. Des bateaux plats, montés d'un seul homme, glissent sur la vase avec une excessive vitesse ; ils vont recueillir les anguilles et autres poissons restés en arrière ou enfouis dans la vase. Sur son petit bateau auquel il imprime un mouvement en avant, en frappant vigoureusement du pied en arrière, ce pêcheur isolé franchit l'espace d'un kilomètre en six minutes, et de loin fait penser aux Lapons qui s'aventurent seuls dans un fragile traîneau sur leur mer de glace.

Digitized by Google

Les femmes elles-mêmes sont attirées par la mer et prennent leur part dans ces travaux aventureux ; entre les émotions que donnent, aux jours d'orage, le départ et le retour de la chaloupe montée par le père et le fils, elles vont ramasser le varech apporté par les flots, pêcher les crevettes au filet ou détacher, avec un crochet de fer, les moules et les huîtres des rochers. A mesure que la mer baisse, ses bords sont envahis ; elle se retire trop lentement au gré de ces pêcheurs impatients, qui s'avancent dans l'eau jusqu'à mi-corps pour saisir leur butin. La plage, déserte quelques instants auparavant, est pleine d'animation ; les costumes aux couleurs tranchées, aux formes bizarres, et les jupons rouges préférés comme résistant mieux à l'eau salée, lui donnent un aspect pittoresque. Aux jours de fête, les femmes se parent d'un immense bonnet, orné de dentelles, qui semble augmenter ses dimensions sur le littoral le plus exposé à la violence du vent ; il diminue en s'éloignant des côtes et devient très ordinaire dans l'intérieur des terres.

Mais l'habitant des bords de l'Océan ne porte pas uniquement la dépopulation dans les solitudes profondes ; s'il prend, il donne, s'il moissonne, il ensemence ; la main qui place l'engin destructeur, établit les parcs [1] et les claires à huîtres. Ce coquillage vient naturellement sur tous les bancs du littoral, mais depuis quelques années, il est pêché en si grande abondance que, pour ne pas épuiser la mine précieuse, on le reproduit artificiellement dans des parcs établis sur la partie des grèves que la mer couvre et découvre alternativement à chaque marée. Là, l'huître, très féconde de sa nature, se multiplie avec une grande rapidité ; dans les mois d'été, elle jette son frai, sorte de matière laiteuse qui s'attache aux corps solides préparés d'avance pour la recevoir ; la vase lui est contraire ; au bout de quelques jours, on aperçoit des milliers de petites huîtres qui grandissent rapidement et qui, après quelques mois, peuvent être transportées dans des viviers, connus dans le pays sous le nom de claires, recouverts seulement dans les grandes marées, où elles grossissent, s'engraissent et prennent, avec la couleur verte, ce goût fin et délicat si apprécié des gourmets.

Les huîtres pêchées en mer, soit à la main, soit à la drague, sont traitées de même. C'est à l'âge de trois ou quatre ans qu'elles ont acquis, au plus haut degré, les qualités qui les font rechercher pour la consommation. Elles sont souvent livrées au commerce avant cet âge, mais alors elles manquent d'épaisseur. Celles dont le contour

[1] Les parcs sont concédés par l'Etat sur les terrains dépendant du domaine public. On les accorde de préférence aux marins inscrits ; c'est pour eux, avec la pêche, une sorte de compensation aux charges de l'inscription maritime, charges qui, on le sait, ont été adoucies par un décret récent.

Digitized by Google

ne forme pas une circonférence, doivent être rejetées. Depuis quelques années, l'ostréiculture a pris sur ces côtes beaucoup d'extension. La Seudre et l'embouchure de la Charente sont la mine féconde des huîtres auxquelles la petite ville de Marennes a le privilége de donner son nom, et qui, de temps immémorial, se sont répandues dans toute la France. L'élévation successive des prix de vente a développé l'activité des habitants; ils s'adonnent, sur une plus grande échelle, à l'éducation des huîtres, et établissent des parcs sur des parties du rivage de plus en plus avancées sous la mer.

Ces populations maritimes, qui vivent autant sur l'eau que sur la terre, conservent les habitudes d'ordre et de propreté contractées dans leurs embarcations et les apportent au domicile de la famille; chaque année, la maison est reblanchie à la chaux; les lavages et les fourbissages sont fréquents; le bois reluit, les métaux communs brillent à l'égal des plus précieux. Les habitations de la Belgique ou de la Hollande, les élégants cottages n'ont pas leur mobilier plus resplendissant de propreté. La famille est ordinairement nombreuse; elle s'élève pour la mer. L'enfant quitte l'école pour monter sur la barque de son père; comme lui, il aura un jour l'ambition de naviguer, et, après avoir payé, sans murmurer, sa dette à son pays, de se livrer à la pêche en toute sécurité, c'est-à-dire à l'abri du recrutement maritime. La concurrence organisée par certains ports du Nord, au moyen de grands bateaux montés par des équipages de 12 à 15 hommes, est une des préoccupations des patrons, leurs petites chaloupes déployant moins de filets. La surveillance des gardes-pêche, des syndics, les nombreux règlements de l'inscription trouvent partout une obéissance docile. Les habitants des bords de la mer montrent autant de soumission à l'autorité que d'énergie dans leur existence aventureuse. Ils sont animés de louables sentiments, que développent encore la vue du danger, un ciel plein d'orage et le perpétuel spectacle d'une imposante nature. On ne sait pas tout ce que contiennent d'abnégation, de dévouement, d'élan spontané, ces cœurs généreux, si on ne les a fréquentés, si on n'a vécu au milieu d'eux, si on n'a écouté leurs récits légendaires. Plus d'un navire en détresse, plus d'un homme en danger tendant ses mains vers le rivage ont dû leur salut au courageux habitant des côtes, qui prodigue ses secours sans calculer le péril, assez récompensé s'il réussit, prêt à recommencer, s'il n'est pas lui-même la victime de son dévouement.

Un séjour prolongé dans ces contrées d'une physionomie si particulière, et au milieu de ces populations qui semblent la refléter, nous les a fait aimer et nous a permis d'apprécier tout ce qu'il y a d'avenir sur ce littoral en formation, où la lutte développe les hommes et les

Digitized by Google

rend propres aux entreprises. La mer attire les uns pour les expéditions hasardeuses; la terre donne aux autres une énergie infatigable pour la protéger et la féconder. Le travail de tous les jours n'a pas été perdu. Quels beaux résultats obtenus! L'homme élargissant les limites de son domaine; de vastes étendues conquises et changées en fertiles héritages; des terrains, jadis nus, recouverts maintenant d'une herbe abondante; des pâturages animés par de nombreux animaux; les cultures productives et la vigne elle-même, disputant à la mer le sable de la grève, tel est le spectacle qui réjouit aujourd'hui dans les marais de la Saintonge et de l'Aunis, au lieu de celui qui attristait à une autre époque. Ces progrès en présagent d'autres qui viendront à leur tour. Ce littoral a attiré les capitaux qui se sont formés dans des contrées mieux traitées par le sort, et les fonds de terre, ainsi que les fermages, sont arrivés au niveau commun. Par la vie qui se développe au bord de la mer plus qu'en nul autre lieu, il attirera encore celui qui a su créer ce capital, l'homme riche qui s'est fait des loisirs, qui aime les champs, l'air libre et les vastes horizons; qui consent à mettre son intelligence, son temps, son argent, au service de l'amélioration du sol; qui tente les essais incertains, les expériences coûteuses, et donne des exemples profitables aux travailleurs moins favorisés. A la suite viendront se grouper des imitateurs, qui augmenteront la densité de la population et apporteront un nouveau contingent de forces pour la lutte qui se continue, lutte incessante, comme le mouvement des vagues sur le rivage. Alors s'opérera une véritable transformation, alors deviendront semblables à nos plus fertiles provinces et changeront de nature et d'aspect les derniers marais de l'Aunis et de la Saintonge; pour eux aussi, après les longs jours de brume luira l'embellie. Nous serions heureux si, en appelant l'attention sur cette contrée digne d'être mieux connue, nous pouvions avancer cet avenir, qui nous paraît assuré.

C. DE LA JONQUIÈRE.

Digitized by Google

MADEMOISELLE

DE MALAVIEILLE

DEUXIÈME PARTIE[1]

VI

Mᵉ Anatole Forestier, qui aimait à saupoudrer sa conversation prolixe de citations militaires, et qu'à cause de ce travers on avait, à Valquières, surnommé *Malbrough*, était bien l'homme le moins fait pour le métier des armes qu'il fût possible de voir. Qu'on se figure des jambes courtes, des genoux cagneux, des cuisses mesquines et s'inclinant presque horizontalement pour aller s'articuler aux iliaques ; qu'on ajoute une interminable colonne vertébrale, droite, rigide, au haut de laquelle pivoterait par saccades nerveuses une tête chauve, à oreilles démesurément ouvertes ; qu'on n'oublie pas des bras longs et grêles, avec des mains à grosses phalanges noueuses, et l'on aura dans son ensemble la physionomie du tabellion de Valquières. Cet homme était-il né dans ce piteux état physique, ou bien ses difformités étaient-elles chez lui le résultat de quelqu'une de ces maladies qui, en ravageant l'organisme, le distendent, le resserrent, le tordent, le pétrissent, et finissent par en faire disparaître en quelque sorte le type humain ? A entendre Anatole Forestier, c'était dans l'étude humide de Mᵉ Caillebotte-Esclaffit, notaire à Clermont, où il était resté, en qualité de clerc, pendant

[1] Voir 2ᵉ série t. XXXIX, p. 244 (livr. du 31 mai 1861).

Digitized by Google

huit ans, de 1812 à 1820, qu'il avait perdu ses cheveux et gagné des rhumatismes qui lui avaient complétement déformé la machine. Tout le monde, dans le pays, se souvenait, disait-il, de l'avoir connu bel enfant, *droit*, *fixe*, *d'aplomb*. Pour nous, nous n'hésitons pas à croire Me Malbrough sur parole : la maladie, les privations, les souffrances engendrées par des convoitises constamment refoulées, l'homme seul, en un mot, peuvent abâtardir l'homme à ce point. Dans quel but, en effet, Dieu créerait-il des êtres si peu harmoniques et si capables de faire douter ou de sa générosité ou de sa puissance ?

Du reste, nous sommes tenus de le reconnaître, Mme Forestier, confectionneuse obstinée de la garde-robe de son mari, n'était pas du tout un tailleur propre à dissimuler les vices de forme de son client. On aurait dit, au contraire, que, par une coupe sèche et brusque de l'étoffe, elle avait pris à tâche d'exagérer les défauts de structure du pauvre notaire. Cet homme, dont les membres chétifs réclamaient des costumes amples, flottants, était constamment vêtu d'habits étriqués, collant sur la peau, et comme destinés à mettre en saillie tous les angles de sa misérable charpente malingre et disloquée. Son pantalon étroit, et tout à fait resserré par le bas, faisait paraître encore plus grands les grands pieds plats de Me Anatole, et sa redingote, dont le collet cylindrique, épais et dur, lui labourait la nuque, quand il venait à la boutonner, dessinait comme les grains d'un gros chapelet les vertèbres aiguës de son dos. A force de parcimonie apportée dans l'achat de la futaine, du lasting, du coutil, du *drapet* [1], Mme Jacinthe Forestier avait fini par réduire son mari à un tel point d'étisie et de ténuité, qu'il ne paraissait plus qu'une variété de l'ordre de ces quadrumanes nommés par les naturalistes *atèles*, ou plus vulgairement *singes-araignées*.

Cependant, on se méprendrait étrangement si l'on allait croire que la ruine physique eût, chez le notaire de Valquières, entraîné la ruine morale. Grotesque au premier aspect, il suffisait de considérer un instant cet homme pour lui reconnaître, au contraire, une âme énergique et ferme. Tandis que, dans son corps tourmenté, tordu, dégauchi, tout témoignait d'une extrême faiblesse, la force éclatait dans les traits singulièrement réguliers de son visage. Sa tête, totalement dégarnie de cheveux sur le sommet, apparaissait à l'œil de l'observateur dans sa rotondité puissante, avec les protubérances significatives de la résolution et de l'entêtement. Quoique dépouillé, le front, par une teinte plus brune, se différenciait du crâne : il était étroit, sec, coupé perpendiculairement comme tous

[1] *Drapet*, drap léger qu'on fabrique dans le pays.

Digitized by Google

les fronts volontaires et déterminés. Les yeux, qu'on n'entrevoyait qu'à travers des lunettes vertes, semblaient petits sous le verre et avaient ce tremblotement particulier de la pupille qu'on a remarqué chez les fous et chez quelques individus d'un tempérament nerveux excessif. Le nez, à narines égales, était beau, renflé vers le milieu et légèrement effilé vers le bout. Mais la bouche, grande, à coins relevés, à lèvres charnues, avait un caractère de sensualité qui rompait brusquement l'harmonie sévère de tout le masque, en accusant des instincts bas et grossiers. Enfin, les oreilles longues, bizarrement enroulées en pointe, trahissaient à la fois la ruse du renard et la férocité du loup. Que signifiait cet étrange amalgame d'éléments disparates, et qu'était cet homme?

Quand, après avoir passé huit ans à Clermont, Anatole Forestier, pauvre jeune homme sans fortune, eut épousé, par un bonheur tout à fait inespéré, la fille et l'étude de Me Cabanel, notaire à Valquières, il éprouva comme un enivrement inouï. Dans sa joie d'avoir pour jamais échappé au tabouret et aux croûtes de pain de Me Caillebotte-Esclaffit, il trouva tout admirable à Valquières : la maison qui lui était donnée, le notariat et sa femme par-dessus le marché. Pendant un an, il crut rêver. Etait-ce bien à lui qu'appartenaient ces beaux casiers verts bien propres, bien alignés, où se trouvaient serrées les minutes de tant d'affaires? Quoi! cette maison à deux étages, baignant dans le Bousquet, était à lui? Quoi! c'était lui, lui-même, qui plusieurs fois le jour s'asseyait à une table bien servie, recouverte de linge fin, à côté d'une femme jeune et charmante! Quoi! plus de déjeuners, de dîners, de soupers au fromage dans une mansarde ou sur le pupitre de l'étude! Toujours des côtelettes, du gigot, du gibier!.... Il faillit devenir fou..... Mais les soucis arrivèrent : c'est l'inexorable loi.

Après deux ans de mariage, Me Anatole, refait comme une alouette après la moisson, s'aperçut, l'ingrat! que sa femme était plus âgée que lui, et qu'elle ne réalisait pas précisément l'idéal de toutes les perfections physiques. Comme les perfections morales, dont Jacinthe Cabanel avait été surabondamment dotée, lui étaient de peu, il devint tout à coup sombre et préoccupé. C'était le symptôme d'un dérangement prochain. Il resta quelques mois encore attaché au licou conjugal; mais bientôt, foulant aux pieds toute pudeur, il le rompit et s'élança. D'abord ses escapades furent assez timides; il tâtait le terrain de la galanterie toujours glissant, dans les petits endroits. Enfin notre don Juan, enhardi par le succès, prit un essor plus large, et courut les grandes aventures, tête haute, sans rapière et sans manteau. Il devint la terreur des maris, ce qui ne fait pas le plus grand honneur au goût des dames de Valquières et des environs,

Digitized by Google

c'est que Me Forestier trouva toujours à qui offrir son encens et ses hommages. « Il a tant d'esprit ! » répétaient à l'envi Mmes Trigasse, Birgasol, Fournague. Et lui de débiter toutes les tirades qu'il savait par cœur, et d'en apprendre de nouvelles dans ses poètes favoris, Boileau, Béranger et surtout M. le chevalier de Parny. Pendant deux ans, il put impunément courir les ruelles, surmené par cet âpre besoin de libertinage dont la science physiologique a constaté la toute-puissante énergie chez les êtres contrefaits : manchots, boiteux, culs-de-jatte, bossus, — les bossus avant tous les autres. Quelle liesse après les jeûnes prolongés de Clermont ! Malheureusement, Mme la notairesse, qui, dominée par un sentiment de haute charité chrétienne, s'était obstinée à fermer les yeux sur les prouesses de son mari, dut enfin les ouvrir, et, un matin, au retour d'une expédition nocturne, Me Malbrough trouva la porte de sa maison solidement verrouillée.

La réintégration de Me Anatole au domicile conjugal fut chose ardue. Il ne fallut rien moins, pour l'obtenir, que l'intervention de M. le curé Tabouriech, directeur de la conscience de Mme Jacinthe. Enfin, après des négociations fort compliquées et toutes sortes de promesses de la part du délinquant, on lui permit de rentrer dans l'étude. Quelle joie ! Ne sachant trop ce qu'il faisait, Me Forestier embrassa sa femme. Cependant, cette algarade, qui avait failli le jeter sur le pavé, refroidit singulièrement Malbrough à l'endroit des équipées amoureuses. Pour obtenir un pardon entier, il écrivit, sous la dictée de sa femme, un billet cruel à Mmes Fournague, Trigasse, Birgasol, et n'eut qu'une ambition désormais, réaliser le type du parfait notaire. Il y parvint.

C'est quand Me Anatole Forestier, chez qui Jacinthe n'avait pas eu trop de peine à allumer la fièvre d'avarice qui la dévorait, avait atteint le plus haut degré de considération à Valquières, quand tout le monde estimait très haut sa fortune, que la destinée s'était réservé de lui infliger la plus rude des humiliations. La révolution de 1830 le dépouillait de l'écharpe municipale, qui le faisait le personnage le plus important du pays. Malgré ce qu'une pareille catastrophe avait pour lui de poignant, Malbrough s'en fût peut-être consolé, si l'écharpe tricolore, au lieu d'aller s'accrocher à la taille de Sébastien Rouilhac, eût choisi les flancs du premier abeilleur venu. Mais la pensée que les nobles insignes d'une dignité si haute étaient désormais le lot du mari de Mme Odélie lui fut un cruel supplice.

Me Anatole Forestier haïssait les Rouilhac. Craignant pour l'espèce de domination qu'il exerçait sur la contrée, dès leur arrivée, il avait vu avec quelque ennui les marchands d'huile se fixer à Val-

Digitized by Google

quières. Mais ce qui n'était qu'inquiétude vague devint un véritable chagrin quand les frères Rouilhac, stimulés par l'ambitieuse Odélie, creusèrent les fondations du Petit-Château. Quoi! sa maisonnette blanche des bords du Bousquet cesserait d'être la plus belle du village! Nerveux comme il l'était, cette première piqûre d'épingle lui fut presque une blessure. Pour se renseigner sur les dispositions des nouveaux venus, qu'il parviendrait peut-être, à l'aide de relations amicales, à maintenir dans une certaine infériorité, il fit aux Rouilhac toutes sortes d'avances. Mais ses politesses échouèrent misérablement devant l'orgueil intraitable d'Odélie, qui arrivait de Marseille, où elle avait vu de fort beaux hommes — les commis de la maison Turpinel et Cᵉ — et qui ne put s'empêcher de rire à l'aspect du pauvre notaire se redressant péniblement sur ses ergots, et faisant la bouche en cœur. L'affront était sanglant. Forestier regagna son étude d'un pas traînant et méditatif, balbutiant des paroles inintelligibles, et redressant de temps à autre ses longues oreilles pointues. Le loup aiguisait ses dents et n'attendait plus, pour mordre, qu'une occasion.

Retiré dans sa tanière sur les bords du Bousquet, Mᵉ Forestier, que l'âpre Jacinthe réchauffait de son dépit, car elle s'était mise de moitié dans toutes ses affaires, y couva une de ces haines comme seuls en ressentent, dans leur abaissement immérité, les individus disgraciés de la nature. Au moindre rebut, les sentiments et les idées tournent à l'aigre chez ces êtres malheureux. On serait tenté de croire que, disposés à la vengeance par l'affront primitif, ils passent leur vie à guetter le moment qui permettra à leurs mauvais instincts d'éclater au grand jour. Tout, chez les Rouilhac, froissait, agaçait, irritait le notaire. Sébastien ne faisait pas l'acquisition d'une ruche, ne plantait pas un arbre devant sa porte, et Mᵐᵉ Odélie, qu'il rencontrait de temps à autre chez M. le curé Tabouriech, n'étalait pas une robe neuve sans que Mᵉ Malbrough en éprouvât des soubresauts de colère. Jacinthe, dont les petits yeux jaloux étaient toujours ouverts sur la Provençale, ne se faisait pas faute de partager toutes les rages de son mari, et de les exalter encore en y ajoutant quelques gouttes de son venin particulier.

Mais ce qui avait plus particulièrement le don d'exaspérer ces deux malades — il y a de la maladie dans la plupart de nos passions — c'était de voir les visites que rendaient aux Rouilhac les personnages les plus considérables de la contrée. Pour ne pas être témoin des galas du Petit-Château, plus d'une fois Mᵉ Anatole s'absenta de Valquières; il allait, disait-il, passer des testaments dans les environs. Jacinthe, devinant les émotions auxquelles le malheureux cherchait à échapper, le laissait partir. En proie à des trans-

Digitized by Google

ports d'envie furieuse, il errait au hasard dans la campagne, préoccupé des Rouilhac, pensant surtout à Mme Sébastien, si fière, si méprisante et si..... jolie. Il rentrait le soir harassé de ses courses lointaines, et, par une disposition morale étrange, qui paraîtra une véritable aberration d'esprit à ceux qui n'ont pas pénétré la logique souverainement illogique des passions, il ne négligeait jamais de passer sous les murailles du Petit-Château. Quoi ! cette maison qu'il fuyait le matin, il la recherchait le soir ! Hélas ! le notaire ne s'expliquait pas lui-même à quelle impulsion secrète il obéissait en tout ceci, et quand Jacinthe, l'ayant surpris un jour arrêté sous les fenêtres de leurs ennemis, lui avait demandé ce qu'il faisait là, il avait répondu qu'il y était venu pour retremper sa haine au bruit du festin et des rires insolents de Mme Odélie.

Dans l'état d'exaspération nerveuse où le mettaient les dédains des Rouilhac, on comprend quel coup dut porter à Me Forestier la perte si inattendue de son écharpe. Revêtu de la première magistrature de la commune, il pouvait conserver encore quelque prestige, et intimider jusqu'à un certain point les gens du Petit-Château. D'ailleurs, étant à l'affût d'une occasion qui lui permît de nuire aux Rouilhac, qui sait si ses fonctions municipales ne lui eussent pas fourni cette occasion impatiemment désirée. Il est bien facile à un maire, dont le mandat est si mal défini dans nos communes rurales, de créer des embarras à ses administrés. Un maire, dans un village, n'est-il pas comme le chef d'un petit Etat, et, à l'exemple de tous les princes de la terre, ne peut-il pas se soulager de la légalité par les abus de pouvoir ? Il n'était plus rien, absolument rien, moins que rien même, puisque, son autorité passant en des mains ennemies, il avait désormais à redouter pour lui-même les excès qu'une brusque révolution ne lui avait pas laissé le temps de commettre envers autrui.

Me Anatole Forestier connut toutes les amertumes, tous les désespoirs de la haine impuissante..... Néanmoins, il ne perdait pas les Rouilhac de vue ; il observait surtout Mme Odélie, qu'il voyait tous les dimanches chez M. Tabouriech, où se réunissaient, pour jouer l'*écarté*, les *gens comme il faut* de Valquières..... Depuis quelque temps, l'humeur si gaie de la Provençale lui paraissait singulièrement altérée. Plus d'entrain, plus de verve et un peu de pâleur sur les traits, il n'en fallait pas davantage à Malbrough pour confirmer dans son esprit la réalité de certaines prévisions secrètes, à l'espérance desquelles il n'avait pas trop osé se livrer. Le Petit-Château, habitué à tant de joie, à tant de bruit, était silencieux ; les visites de ses hôtes ordinaires avaient été d'abord moins fréquentes, puis elles avaient cessé complétement. Quelle raison condamnait Mme Odélie,

Digitized by Google

nature si affairée, si bruyante, si amoureuse de fêtes, à ce brusque isolement? Guidé par cette clairvoyance terrible que donne l'expérience de la pauvreté à ceux qui l'ont une fois connue, l'ex-premier clerc de Me Caillebotte-Esclaffit ne vit qu'une raison, la gêne..... D'ailleurs, comme s'il avait à noyer quelque intime chagrin, Genty, qui avait divorcé avec tout travail sérieux, passait désormais ses journées à vider des fioles au Merle-Blanc..... Enhardi par tant de découvertes, Me Forestier, qui, pour s'épargner des défaites trop dures, évitait de parler à Mme Sébastien, osa s'informer de sa santé. Miracle! la Provençale lui sourit et daigna lui répondre. L'odieux tabellion tressaillit d'une joie féroce, et, par une ondulation de reptile, rapprochant sa chaise de celle d'Odélie, il glissa ses maigres jambes le long des jupes de la jeune femme, qui ne se recula pas.

« Ils sont ruinés! pensa-t-il. Enfin!.... »

Il baisa délibérément la main de Mme Rouilhac, et sortit.

Avant d'arrêter un nouveau plan de conduite vis-à-vis des Rouilhac, il importait de connaître pleinement l'état de leurs affaires. Me Forestier, se souvenant des bavardages qui avaient couru dans le pays sur la grande fortune de Mme Sébastien, écrivit à un de ses collègues de Marseille, le priant de lui fournir des renseignements précis sur la situation commerciale de la maison Turpinel et Ce. Entre officiers ministériels, c'est un échange mutuel de services, et, un mois après, le tabellion de Valquières recevait du notaire de Marseille une lettre comme sa haine n'avait pas osé en attendre, et qui allait lui laisser le champ libre pour la vengeance:

« Après une période assez longue de prospérités, la maison Turpinel avait vu venir les mauvais jours. Déjà, dès 1825, quelque trouble s'était produit dans ses opérations très étendues, et les achats d'olives ne s'étaient pas effectués avec la régularité ordinaire. En 1828, la maison de banque Croquard, de Draguignan, qui avait toutes les raisons possibles de compter sur l'intelligence et l'activité de M. Turpinel, un de ses anciens commis, lui avait fait une avance considérable. Espérant relever son crédit compromis sur la place, M. Turpinel, à qui les coups d'audace avaient plus d'une fois réussi, avait acheté, dans le Var et les Bouches-du-Rhône, la récolte sur pied de quarante mille oliviers environ. Le malheureux n'avait pas prévu le terrible hiver de 1829 : la moitié de ses arbres périrent par le froid, et l'opération qui devait le sauver l'avait perdu sans retour. Depuis cette époque, M. Turpinel avait tout tenté pour conjurer un désastre inévitable; mais sa maison, dont les payements étaient suspendus, n'avait fait qu'agoniser, et, pressé dernièrement par des échéances impitoyables, il s'était vu dans la nécessité de

Digitized by Google

déposer son bilan. La faillite laissait un passif de six cent mille francs. Tout le monde, à Marseille, plaignait le malheur de M. Turpinel, dont la probité, du reste, sortait tout à fait intacte d'une crise commerciale où il avait jeté loyalement son dernier sou pour dégager son honneur. »

Cette lettre lue, Me Anatole sortit de son étude. La joie insensée qu'il éprouvait à des nouvelles si bien faites pour servir ses hideuses rancunes, lui procurait une sorte d'étranglement qui l'étouffait. D'instinct, il dirigea ses pas vers le Petit-Château, l'objet de toutes ses préoccupations. Au lieu de sonner timidement comme il l'avait fait autrefois, il ouvrit bravement la porte et entra. A quoi bon les ménagements ! C'est seulement pour les âmes nobles, pour les cœurs tendres et délicats, que la maison où la pauvreté est descendue est plus respectable et plus sainte. Me Forestier n'avait pas fait quatre pas dans la cour du Petit-Château, qu'il constatait déjà, par le désarroi où lui apparaissaient toutes choses, la position sinon désespérée du moins fort pitoyable des Rouilhac. Le contre-coup de la faillite de Marseille était partout visible : dans les crevasses du mur d'enceinte, dans les allées non ratissées du joli parterre intérieur, dans les fenêtres basses du Petit-Château, qui, ne pouvant pas être aperçues du dehors, offraient à l'œil investigateur du notaire des rideaux sales et plus d'un carreau cassé. Qui ne sait que les choses ont une tristesse navrante ? *Sunt lacrymæ rerum.....* Me Malbrough se frotta l'une contre l'autre ses longues mains noueuses avec un sourire d'une indéfinissable cruauté, et gravit les degrés du perron.

Après avoir ouvert plusieurs portes, il arriva jusqu'à Mme Rouilhac, qu'il rencontra, de bon matin, assise dans son salon, en train d'écrire une lettre sur une splendide feuille de papier rose. On devine la surprise d'Odélie.

« Comment, vous ici, monsieur ! ne put-elle s'empêcher de s'écrier, vous que tout le monde nous donne pour ennemi ! »

Me Anatole répondit que tout le monde se trompait, et que, par leurs rares rapports chez M. Tabouriech, elle aurait bien dû juger qu'il ne conservait aucune sorte de ressentiment ni contre elle ni contre les siens. Certes l'abdication forcée de ses fonctions de maire lui avait été pénible, et le dédain dont la famille Rouilhac n'avait pas su se départir à son égard l'avait plus d'une fois atteint au cœur ; mais, s'il était prompt à s'irriter, il était bon comme tous ceux qui ont beaucoup souffert, et sa colère, véritable soupe au lait, tombait en moins de temps qu'elle n'en avait mis à s'élever. Dupe de ces adroites chatteries, la Provençale balbutia quelques excuses : — Elle regrettait beaucoup..... Si elle eût pensé..... Elle ne savait

Digitized by Google

pas que..... Le notaire l'interrompit, et, sans plus hésiter, plongea le couteau dans la chair vive.

« Le motif qui m'amène chez vous, madame, dit-il, est des plus graves. Je reçois, à l'instant, d'un de mes confrères de Marseille, une lettre qui me met au courant de la situation déplorable de M. Turpinel. N'ayant jamais eu la moindre relation d'affaires avec votre famille, il va sans dire que je n'ai nullement sollicité les renseignements qui m'arrivent. Si l'on m'écrit de Marseille, c'est qu'il se trouve parmi les clients de mon collègue des créanciers de monsieur votre père, et que ces créanciers désirent être renseignés sur l'attitude que vous et votre mari devez prendre dans la faillite de la maison Turpinel et Ce.

— Notre attitude ! s'écria Mme Sébastien qui pâlit ; mais, monsieur, notre attitude restera ce qu'elle doit être, complétement passive. N'est-ce pas assez de voir ma dot engloutie, et, avec elle, toute la fortune de mon mari et de son frère ? Monsieur Forestier, nous sommes ruinés.

— C'est très bien, madame. — Il se reprit vivement. — Je veux dire que c'est très malheureux, ajouta-t-il avec des airs de compassion délicate qui touchèrent Odélie. Je vais donc répondre à la lettre de Marseille que vous ne pouvez rien pour les créanciers de la société Turpinel ?

— Absolument rien.

— C'est pour vous donner ce conseil tout à fait raisonnable, madame, que je suis monté au Petit-Château. Les femmes pleines de cœur comme vous ne sont que trop sujettes à l'enthousiasme, et la crainte de vous voir, par une générosité imprudente, compromettre l'avenir de votre fils, m'a seule donné le courage de franchir le seuil de votre maison.

— Ah ! monsieur Forestier, comme nous vous avons méconnu ! Quoi ! l'avenir de Fulcrand vous intéresse !.... Nous sommes bien coupables envers vous, monsieur..... Voyons, nous pardonnez-vous nos torts, les miens surtout ? Voulez-vous être notre ami ? »

Me Malbrough, plus apte à manier la ligne du pêcheur d'eau douce que la durandale du grand capitaine, éprouva le frémissement nerveux qu'il ressentait toujours quand, après avoir tenu, plusieurs heures, ses yeux fixés sur le Bousquet, il voyait une grosse truite caresser tout à coup l'hameçon, puis l'avaler d'une gorgée. Il s'assit, s'approcha de Mme Odélie, et, tout en la caressant d'un regard dont les lunettes voilaient l'impudeur, il se mit à fouler distraitement entre ses doigts les plis de sa robe, par le geste dévotement cynique de Tartufe « tâtant l'habit » d'Elmire. La Provençale, naïve et par-dessus tout honnête, ne vit dans l'empressement à brûle-pourpoin

Digitized by Google

du notaire, qu'une avance des procédés délicatement familiers que désormais elle désirait voir exister entre la famille Forestier et la sienne, et ne songea point à s'alarmer.

« Votre ami ! dit le tabellion, je le serai, mais à une condition : c'est que vous me laisserez tous les priviléges de l'amitié. Je réclame tout de suite celui de vous être utile dans les embarras où doivent fatalement vous avoir précipitée les malheurs de M. votre père.

— Hélas ! monsieur..... » murmura Odélie.

Sa voix s'éteignit dans les larmes qui lui montèrent soudainement au gosier.

Le moment était venu pour Me Forestier de pénétrer les mystères de la situation de ses ennemis. L'émotion de la Provençale lui ouvrant tout naturellement la porte des confidences, il se précipita sans pudeur dans ce sanctuaire inviolable que toute famille porte en soi, et où elle dépose, loin des yeux profanes, ses intimes secrets, secrets quelquefois ridicules, souvent terribles, presque toujours poignants comme la triste condition humaine. Harcelé seulement par cette double pensée : satisfaire sa convoitise et venger les affronts reçus, au lieu de consoler cette malheureuse femme, frappée par une infortune aussi inattendue qu'imméritée, le notaire ne songea qu'à l'accabler de questions. Convaincu que chaque cri de sa victime lui serait une révélation, après avoir dès l'abord poussé le couteau au plus profond des chairs, il se donna l'atroce plaisir de déchirer les fibres l'une après l'autre, lentement, avec précaution.

Malbrough sut tout ce qu'il voulait savoir. Les Rouilhac étaient aux abois. Non-seulement la faillite de Marseille avait dévoré l'avenir ; mais les folles dépenses de Valquières avaient rendu le présent affreusement misérable. Il n'y avait pas mille francs dans le coffre-fort du Petit-Château, et il fallait donner une carrière à Fulcrand, qui préparait son baccalauréat à Montpellier. Le maire était parti, le matin même, pour Béziers, afin d'y négocier quelques bijoux, et elle, Odélie, dans la pensée que ces ressources seraient insuffisantes, écrivait à son parrain, le banquier Croquard, de Draguignan, pour implorer de lui quelques avances. Si, comme elle l'espérait, M. Croquard leur prêtait six mille francs seulement, elle relèverait sa maison. Après tout, leur bien de Valquières valait plus de cent mille francs ; Sébastien et Genty l'exploiteraient désormais eux-mêmes, et l'avenir.....

Me Anatole interrompit des aveux qui ne lui apprenaient plus rien ; puis tout à coup, à la très grande surprise de la Provençale, qui ne sut rien faire pour s'y opposer, prenant sur la table la lettre commencée, il la déchira.

« Madame, dit-il, M. Croquard perd cinquante mille francs dans

Digitized by Google

la faillite de la société Turpinel. Lui écrire, c'est s'exposer à un affront, et je veux vous l'éviter. Je ne suis pas votre parrain, moi ; mais je suis votre ami, et j'accepte, dès aujourd'hui, les obligations que ce titre m'impose : je tiens à votre disposition les six mille francs dont vous avez besoin. »

Désormais, Me Anatole eut le nez dans toutes les affaires du Petit-Château, qui, s'il n'avait pas entièrement repris ses airs de fête, avait du moins dépouillé l'aspect lugubre que nous lui avons vu. Non-seulement Malbrough donnait de l'argent, mais il donnait aussi des conseils, et comme ses conseils étaient tous de nature à flatter ce grand travers des petites gens, l'amour-propre, on les suivait à la lettre. Chaque fois que Me Forestier déposait une nouvelle somme entre les mains d'Odélie, fidèle à un plan dont, avec plus de méfiance qu'on n'en avait au Petit-Château, on eût deviné les combinaisons secrètes, il ne manquait jamais de la rassurer sur l'état momentanément embarrassé de leurs affaires.

« Pourquoi vous préoccuper ? lui disait-il. Sans parler de votre maison, qui vaut bien trente mille francs, ne possédez-vous pas, après M. de Malavieille, les plus belles terres du pays ? Votre rucher même n'est-il pas de beaucoup le mieux exposé et le plus populeux de la contrée ? Des milliers d'abeilles travaillent pour vous, et vous pouvez dormir en paix. Vous me devez quinze mille francs. Mais qu'est-ce que cela ? Avec l'économie que vous avez désormais introduite dans votre vie, vous vous acquitterez bien vite. D'ailleurs, le jour où il vous plairait de vous alléger d'une dette qui ne vous sera jamais importune, ne pourriez-vous pas vendre quelques arpents ?.... Quant à moi, je ne redoute rien pour vous de l'avenir, et je reste à ce point convaincu que vous devez triompher de la crise actuelle, que je suis tout prêt, sur un signe, à vous faire telles avances que vous jugerez à propos de me demander..... Eh, mon Dieu ! sans insister sur la satisfaction intime que je goûte à vous être agréable, où trouverais-je pour mon argent, celui de mes clients, un placement plus solide que celui que vous m'offrez ? Ici, je rencontre deux garanties au lieu d'une, et je ne vous cache pas, chère madame, que la moins sérieuse à mes yeux est celle qui repose sur vos propriétés mobilières ou immobilières. Ma garantie, à moi, c'est votre fils. C'est en Fulcrand que j'ai placé et ma confiance et ma certitude. J'ai appris, à Montpellier, pourquoi les professeurs de la Faculté lui ont refusé son titre de bachelier : c'est qu'ils n'ont pu lui pardonner de les avoir embarrassés publiquement par des questions historiques et philosophiques de la plus haute portée, et auxquelles ils n'ont su répondre. Fulcrand est un homme d'une intelligence tout à fait supérieure, et je ne crains pas de prédire qu'un jour il sera une des

Digitized by Google

lumières du notariat. Ce jour-là, madame, votre fils vous acquittera envers moi. »

C'est par ces tirades éloquemment insinuantes que le tabellion de Valquières avait fini par s'emparer complétement de l'esprit de Mme Rouilhac. La Provençale était une mère admirable, et pourvu qu'on lui parlât de son enfant, elle se préoccupait peu des chemins où on l'engageait. Ces chemins la conduiraient-ils à la ruine totale, au déshonneur, à la mort? peu lui importait, elle les suivait en écoutant. Me Forestier excellait à chanter les louanges de Fulcrand, et il revenait éternellement à cette gamme enivrante. C'est en la fredonnant sans trêve ni repos qu'il avait endormi la vigilance, née chez Odélie de récents malheurs, et l'avait amenée au bord de ce gouffre qu'on appelle la dette, gouffre sans fond, qui non-seulement engloutit les faibles, mais où disparaissent, chaque jour les plus purs et les plus vaillants.

Cependant, tant de visites au Petit-Château, où on ne l'avait pas invitée à se produire une fois, éveillèrent, à la longue, des soupçons dans l'esprit ombrageux de Jacinthe Forestier. Pour ne pas exposer le succès de son entreprise, que les violences de sa femme n'eussent pas manqué de compromettre, le notaire, jusque-là fort discret sur ses menées contre les Rouilhac, se résigna à démasquer enfin ses batteries.

« Chère amie de mon cœur, dit-il à la dévote, en lui caressant, par de petites tapes amicales, son menton sec et pointu, n'aie nul chagrin. Quand tu entreras au Petit-Château, ce ne sera pas pour y faire une visite à la Provençale, mais pour en chasser tous ces marchands d'huile, et t'y établir en maîtresse absolue. Laisse-moi faire; je suis le frélon qui s'est glissé dans la ruche pour piller le miel et mettre les abeilles en fuite. Je creuse, sous les pieds des Rouilhac, des galeries souterraines qui s'éfondreront quand le moment sera venu, et où ils resteront ensevelis. Leur bien dans le pays est considérable, mais le chancre de l'hypothèque le ronge, et, quand je jugerai à propos de couper court à leurs emprunts, l'expropriation nous livrera nos ennemis pieds et poings liés. Ah! comme nous rirons! Quelle fête pour nous qu'on osa humilier!.... L'écharpe nous reviendra..... Jusque-là, silence, ma Jacinthe chérie. Un mot sorti de ta bouche sur tout ceci, et notre proie nous échappe..... »

Mme Forestier était encore plus avare que jalouse; éblouie par les perspectives radieuses que lui ouvrait la stratégie savante de son mari, elle ne put que l'embrasser en murmurant :

« Anatole, mon Anatole, vous n'étiez pas né pour être maire de Valquières, mais ministre du gouvernement, à Paris..... » Suffoquée d'aise, elle s'assit.

Digitized by Google

La vérité est que, comme au temps de Mmes Trigasse, Fournague, Birgasol, notre Malbrough était encore une fois parti en guerre, et qu'on ne pouvait dire s'il reviendrait « à Pâques ou à la Trinité. » En vain, dès le commencement, s'était-il efforcé de s'aveugler lui-même sur la nature des sentiments qui l'attiraient sans cesse auprès de Mme Rouilhac; aucune illusion ne lui était désormais permise : il aimait Odélie. Désespéré d'une transformation morale qui, si elle n'anéantissait pas d'un coup sa vengeance en retardait du moins la réalisation, cet homme engendré pour la haine essaya un pas en arrière. Mais il eut beau faire appel à ses mauvais instincts refoulés par une rayonnante lumière intérieure, tous les oiseaux de proie qui hantaient son cœur s'étaient envolés. Comble de l'abaissement et de la misère! quand il s'était cru à la veille d'écraser ses ennemis, c'était lui qui tombait en leur puissance. Les Rouilhac pourraient désormais l'humilier, compromettre sa fortune, son honneur, et lui infliger les mille tortures de l'amour éconduit et malheureux. Hélas! il n'avait jamais éprouvé pour Mmes Trigasse, Fournague, Birgasol, ce qu'il éprouvait pour Odélie, et cette découverte le remplissait de terreurs indicibles. Pour la première fois, Me Forestier sentait un sang embrasé lui couler dans les veines; pour la première fois, la tête lui tintait, et il avait des agitations nocturnes qu'il ne comprenait pas et que comprenait encore moins la pudique Jacinthe couchée comme un pieu à côté de lui. Pauvre Jacinthe, encore abandonnée!.... Il lutta pour s'arracher aux griffes du démon qui ne lui laissait plus de trêve; il fut pitoyablement vaincu. Dans la bataille, il eut même la douleur de constater qu'il aimait Odélie, non depuis un an, mais depuis son arrivée à Valquières, époque où il avait commencé à la haïr..... « Elle est si jolie, ne cessait-il de se répéter, elle est si jolie! »

Mme Odélie Rouilhac était une vraie Méridionale, brune de peau et pétulante de caractère. A trente-huit ans, elle n'en paraissait pas plus de vingt-cinq. Chose rare chez la femme du midi qui se fane vite, la Provençale, à l'âge où les chairs s'affaissent par la pléthore ou s'appauvrissent par les premiers symptômes de l'épuisement général, avait conservé une harmonie parfaite de formes. Elle était un peu grasse, mais sans que son allure eût rien contracté de lourd ou de massif. Elle allait preste, légère, sautillant et babillant comme un oiseau. Sa tête était peut-être un peu petite, mais gracieuse et embellie d'une chevelure royale. Son teint surtout était admirable; il n'avait pas cette transparence éclatante et maladive à laquelle la Parisienne attache tant de prix; il était d'un brun doré, chaud à tenter le pinceau de Titien. On eût dit les joues de Mme Rouilhac deux pêches jumelles que le soleil avait longtemps caressées et qu'il avait

Digitized by Google

mûries sans les brûler. L'œil noir, à reflets violents, pétillait de vie. Tout le visage, par une charmante irrégularité des lignes, avait un air de mutinerie et de hardiesse provocatrice que Malbrough, afin de s'enhardir à l'assaut, avait pris pour une profonde corruption de cœur, et qui, chez Odélie, mariée à quinze ans, étourdie mais non dépravée, n'était qu'ignorance, naïveté sainte, adorable simplicité.

Cependant, bien qu'il eût été encore impossible à Me Forestier, malgré la perfidie de ses insinuations, de faire sortir ses relations avec Mme Rouilhac du cercle étroit d'honnêteté où celle-ci les tenait obstinément circonscrites, elles prirent à la longue, par le seul fait de l'habitude, un caractère d'intimité qui dut offusquer le maire.

« Allons donc, fit la Provençale, avec un geste de dédaigneuse impatience, n'allez-vous pas croire à présent que je suis capable d'aimer cet antechrist de notaire. Jésus-Seigneur ! pour qui me prenez-vous, s'il vous plaît? Sachez, monsieur, que si, ayant dépassé la trentaine, l'envie me saisissait aux cheveux de jeter mon bonnet par-dessus les moulins, ce ne serait pas pour le faire ramasser à M. Forestier, qui ne courrait pas assez vite, avec ses petites jambes de tortue..... Ah ! vraiment, je voudrais bien voir que l'on doutât de mon honnêteté ici ! Si j'ai mis un peu de miel sur les lèvres de M. Forestier, c'est uniquement parce qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. Ne nous a-t-il pas prêté déjà vingt mille francs pour remettre sur pied nos affaires et entretenir Fulcrand à Montpellier ? Ferez-vous un crime à cet enfant de s'amuser un peu par là-bas avec des fils de famille ? Fulcrand tient de moi, il a des goûts élevés..... Du reste, monsieur, vous n'avez qu'un mot à dire, et le notaire que vous détestez ne remettra plus les pieds au Petit-Château. Réfléchissez toutefois avant de prendre un parti, car il y va non-seulement des restes de notre fortune, mais aussi de l'avenir de votre fils.....

— Comment? comment? balbutia Sébastien.

— M. Forestier rêve pour Fulcrand un mariage superbe, et si, ayant plus de confiance en moi, vous me permettez d'agir à ma guise, le notaire sera à la fois l'instrument de notre salut et celui de notre fortune.

— Notre fortune? répéta le maire levant le nez.

— Que diriez-vous si, dans quelques mois, quand Fulcrand sera de retour ici, vous lui voyiez épouser Mlle de Malavieille?

— Mlle Cyprienne de Malavieille !....

— Laissez-moi donc faire, sot que vous êtes, malgré votre écharpe, et ne croyez pas que, lorsque M. Forestier suit votre frère chez Quoniam, ce soit pour vider des fioles avec lui. M. Forestier n'est pas un biberon comme Genty, mais un homme intel-

Digitized by Google

ligent, et que j'ai disposé, en caressant son innocente folie, à tout entreprendre pour nous et notre enfant..... Il est vrai, monsieur, que cet homme s'est coiffé de moi et qu'il me trouve fort de son goût. Qu'y faire? Je vous déclare que les choses n'iront que jusqu'au point où une femme qui se respecte peut les conduire sans danger pour sa réputation, et j'entends que cette déclaration vous suffise. Avant de vous appartenir, Sébastien, j'appartiens à Fulcrand, et je vous prie de me laisser faire mon métier de mère, le plus admirable et le plus honnête des métiers. Ah! vraiment je m'occupe bien de M. Forestier en tout ceci! Certainement, si, tandis que je fais, au Malpas ou au Petit-Château, des cajoleries au dames de Malavieille, il parvient, lui, au Merle-Blanc, où M. Cabrol va régulièrement se griser chaque jour avec Genty, à le séduire et à faire triompher notre plan, je lui en garderai une reconnaissance éternelle. Mais, le mariage consommé, cette reconnaissance ne pourra lui être manifestée que par le remboursement intégral de toutes les sommes qui lui sont dues, et une révérence aussi cérémonieuse qu'il me sera possible de la lui tirer. »

De même que l'illusion de M. Forestier était de croire que, par des sacrifices qu'il ne dépendait plus de lui de refuser, il finirait par toucher le cœur d'Odélie, celle de Mme Rouilhac était de penser qu'un mot la délivrerait du notaire. Quelle folie de part et d'autre! Certes ces deux êtres n'étaient pas faits pour se comprendre, et, dans tous les cas, trop d'éléments disparates existaient entre eux pour qu'ils s'absorbassent jamais dans la passion; mais, enchaînés l'un à l'autre par les liens étroits de la misère et de l'âpre désir, il était évident que ce serait sous l'effort seul de quelque catastrophe que ces liens pourraient être rompus.

VII

Quand Me Anatole Forestier, après avoir poussé Fulcrand vers l'église, rentra dans la salle à manger, il y trouva Genty Rouilhac dans un état à peu près complet d'ivresse.

« Vous avez donc bu les deux flacons d'eau-de-vie? lui demanda-t-il.

— Qu'est-ce que cela peut vous faire, à vous? bredouilla l'ivrogne.

— Outre que ce n'est pas très poli de me priver de mon cognac, dit le notaire avec raideur, vous avez fort mal choisi votre moment pour vous griser.

Digitized by Google

— Me griser ! me griser ! Qu'est-ce à dire ? Je crois que vous m'insultez.

— Je n'aurais garde de vous adresser la moindre parole offensante, monsieur Genty. Si je vous moleste quelque peu, ce n'est pas, croyez-le bien, pour vous reprocher le léger accident qui vous arrive ; mais uniquement parce que Mme de Malavieille et sa fille étant ici, je ne voudrais pas, si elles venaient à vous voir, qu'elles prissent pour une habitude ce qui chez vous n'est sans doute que le résultat d'un hasard malheureux. Je vous l'ai dit souvent, et je vous le répète : Buvez avec M. de Malavieille, qui est un gai compère ; mais, devant sa femme, devant sa fille, montrez-vous constamment digne, si vous ne voulez pas faire manquer à Fulcrand un établissement.....

— Ta, ta, ta, ta, interrompit Genty, ce mariage n'est pas fait encore.

— Expliquez-vous ! Avez-vous appris quelque chose de nouveau ?

— J'ai appris..... J'ai appris que M. Cabrol de Malavieille refuse de boire, qu'il n'a pas voulu, ce matin, goûter avec moi votre bourgogne..... Il commence à se méfier de nous.

— Se méfier ! s'écria Me Forestier. Et pourquoi se méfierait-il ? »

Genty se pencha vers le notaire :

« Vous savez bien, vous, lui dit-il avec un air de consternation comique, que nous sommes ruinés, que nous vous devons plus de deux millions.

— Etes-vous fou ?.... Deux millions !....

— Ah ! balbutia-t-il, il faudra encore mendier avant de mourir ! — Et jetant ses deux coudes sur la table, il éclata soudainement en sanglots.

— Bon, murmura Me Forestier, voilà maintenant le cognac qui lui monte aux yeux. »

Il allait administrer quelques consolations banales à son lamentable compagnon, quand, par la fenêtre entr'ouverte, un chant clair, sonore, et dont l'accent avait tout le caractère d'une provocation, arriva jusqu'à ses oreilles :

Malbrough s'en va-t-en guerre,
Mironton, mironton, mirontaine,
Malbrough s'en va-t-en guerre,
Ne sait quand reviendra.

Le notaire pâlit, et Genty, comme poussé par un ressort invisible, se hissa sur ses jarrets.

« L'entendez-vous ? fit-il, montrant du doigt dans la cour le régisseur du Malpas. Ah ! la chanson est bonne ! — Il éclata de rire.

Digitized by Google

— Scélérat de Birouste ! » grommela Me Anatole.

— Ne me retenez pas, monsieur Forestier, s'écria Genty, devenu tout à coup furieux. Il faut que je casse quelque membre à ce Biroustot et à son acolyte, qui m'a bousculé tout à l'heure. » Il se leva, fit deux pas vers la porte, puis s'affaisa sur le plancher.

Birouste continuait sa complainte.

Le notaire n'y tint plus, et, les poings serrés, il allait s'élancer dans la cour, quand la porte de la salle à manger s'ouvrit toute grande. Mme Odélie entra.

« Eh, bon Dieu ! que se passe-t-il ? est-ce que vous vous battez ? dit-elle, voyant son beau-frère étendu sur le parquet et M. Forestier en train de retrousser les manches de son habit.

— Madame, la bataille n'a pas encore commencé ; mais on bat la charge. Laissez-moi passer ! — Le grotesque tabellion de Valquières gesticulait formidablement.

« Me direz-vous au moins à qui vous en avez ?

— Je ne suis pas homme à me laisser insulter impunément, madame ! fit-il, redressant, par un soubresaut martial, son long buste anguleux sur ses jambes tortes et menues.

— Mais parlez ! Qui a pu songer..... »

Birouste interrompit la Provençale :

Madame à la tour monte,
Mironton, mironton, mirontaine,
Madame à la tour monte,
Si haut qu'ell' peut monter.....

Mme Rouilhac comprit tout ; elle r'ouvrit la porte de la salle à manger, s'empara despotiquement du bras du notaire, et le conduisit, à travers vestibules et corridors, dans le salon du Petit-Château, situé à l'autre extrémité du bâtiment, sur les jardins.

« Mon cher Anatole, lui dit-elle d'un accent de voix presque tendre, je suis très sensible à l'affront que vous recevez chez moi ; mais je ne crois pas le moment encore venu de nous venger du régisseur du Malpas. Cet homme est dangereux ; ménageons-le jusqu'au jour où nous pourrons nous en débarrasser sans compromettre nos projets. Birouste père, qui avait suivi le marquis et l'abbé de Malavieille en exil, revit tout entier en Birouste fils ; car, vous avez pu en juger tantôt vous-même, ses maîtresses le comblent d'égards. Soyons prudents. Voyez-vous, rien ne m'ôtera de l'idée que Birouste est notre ennemi, et que c'est à lui peut-être que nous devons de n'avoir pas vu aujourd'hui M. Cabrol.

— Ma chère amie, vous faites beaucoup trop d'honneur à ce paysan. Si les dames de Malavieille n'ont pas tout à fait oublié le

Digitized by Google

dévouement du vieux Birouste, n'allez par croire pour cela qu'elles s'intéressent outre mesure au fils de leur ancien serviteur. Leur fierté farouche met la châtelaine du Malpas et sa fille à l'abri de toute exagération de reconnaissance. Voilà pour les femmes. Quant à M. Cabrol, je défie bien le régisseur de nous nuire auprès de lui. M. Cabrol ne voit que par mes yeux, n'entend que par mes oreilles. S'il n'a pas été aujourd'hui exact au rendez-vous qu'il avait pris lui-même, ce n'est pas par une résolution qui doive nous alarmer, mais tout simplement par une de ces lubies familières aux gens qui laissent trop souvent tomber le nez dans leur verre. Voyez à quelles aberrations d'esprit n'est pas sujet votre beau-frère Genty ! Laissez donc les obstacles se multiplier, et ne vous épouvantez point : j'éprouve une douceur infinie à les réduire pour vous être agréable. La récompense que vous avez permis à mon dévouement d'entrevoir ne vaut-elle pas que je soulève des montagnes pour vous sauver ?

— Une récompense ! De quelle récompense parlez-vous donc ?

— Petite matoise ! dit le notaire, donnant à sa voix les inflexions d'une douceur maligne. Puis, comme Mme Rouilhac le regardait avec une surprise évidemment affectée : Odélie, vous êtes un ange ! ajouta-t-il avec enthousiasme.

« Moi ! mon ami ; vous vous trompez : je suis une pauvre mère qui songe à l'établissement de son unique enfant, voilà tout.

— Je vous répète, Odélie, que vous êtes un ange !

— Un ange de Marseille, je le veux bien ; mais un ange du paradis, c'est une autre affaire, » dit la Provençale avec un éclat de rire dont elle ne sut pas dissimuler assez l'écrasante ironie.

Le notaire, assis sur un canapé, les mains égarées autour de la taille de son idole, et Mme Rouilhac, parée de tous ses *ors*, méritait bien ce titre, se leva brusquement.

« Madame, dit-il d'un ton froid, vous n'êtes pas généreuse. Que signifient ces rires intempérants auxquels vous vous livrez dès que je vous parle de mon amour ? Peut-être suis-je, en effet, fort ridicule, à mon âge et avec tant de désavantages physiques, de nourrir la prétention de toucher un jour votre cœur. Mais, si vous deviez ne m'aimer jamais, pourquoi prendre tant de soin de m'attirer chez vous ?

— Mon ami, mon cher Anatole..... balbutia la Provençale terrifiée.

— Ne vous jouez pas de moi, Odélie, reprit Me Forestier, qui peut-être commençait à pénétrer les secrètes intentions de la mère de Fulcrand, c'est trop dangereux. Tenez, soyez franche..... Si c'est uniquement aux embarras de vos affaires que j'ai dû le bonheur de vous connaître et d'entendre de votre bouche des paroles que je n'oublierai de la vie, dites-le-moi. Je vous jure que je ne vous en

Digitized by Google

voudrai point, vous si belle, si adorable, d'avoir accueilli un pauvre homme si peu fait pour vous charmer, et d'avoir caressé sa marotte, Hélas! de quoi une mère n'est-elle pas capable, quand le bonheur de son enfant est en jeu? J'ai étudié le cœur humain dans le livre le plus profond de ce temps-ci, dans le Code civil, et je sais par combien de bassesses il peut atteindre aux actes sublimes.....

— Anatole! ô Anatole! » murmura Mme Sébastien écrasée par l'effrayante perspicacité du notaire et fondant en larmes.

Forestier se précipita à ses genoux.

« Comment, c'est moi qui vous fais pleurer ainsi! s'écria-t-il, lui serrant passionnément les mains dans les siennes. C'est vrai, j'ai été méchant, j'ai été dur; mais si vous saviez ce que je souffre! Je vous en conjure, Odélie, ayez pitié de moi. Jamais, je vous l'affirme sur l'honneur, il ne m'est venu à l'esprit l'idée de vous abandonner au milieu de vos difficultés de toute sorte. Le voudrais-je d'ailleurs que cela me serait impossible. Pensez-vous, Odélie, pensez-vous qu'après avoir, durant des années, fait de mes visites au Petit-Château le seul repos, le seul plaisir de ma vie occupée, je fusse capable d'y renoncer aujourd'hui? Quoi, ne plus vous revoir! Mieux vaudrait la mort. »

Et il colla ses lèvres brûlantes sur les mains potelées de la Provençale.

« Mes devoirs, monsieur, mes devoirs d'épouse! fit celle-ci, reculant épouvantée comme si elle eût été mordue par un serpent.

— Vos devoirs d'épouse! s'écria Forestier avec l'emportement du délire; que me parlez-vous de vos devoirs d'épouse! O chère Odélie, je vous arracherai à vos scrupules misérables, et vous révèlerai à vous-même. Il est impossible que vous ne sentiez pas combien votre nature est supérieure aux natures grossières qui vous entourent. Cette supériorité..... »

La porte du salon s'ouvrit, et, dans l'entrebaillement, parut la face allongée, perfide, de Quoniam.

« On arrive! on arrive! » souffla à voix étouffée le Merle-Blanc.

Mme Rouilhac, délivrée providentiellement de son ennemi, laissa Me Forestier avec Quoniam dans le salon, et courut au-devant des dames du Malpas, qui entraient dans la cour du Petit-Château. Cyprienne était au bras de Fulcrand, et Mme de Malavieille s'appuyait sur celui du maire, lequel, touché d'un si grand honneur, s'avançait dodelinant la tête avec importance et majesté.

« Je vous prie de m'excuser, mesdames, si je suis sortie avant vous des vêpres. Je ne sais à quoi attribuer mon indisposition subite, mais je me suis sentie tout à coup prise d'une migraine horrible.

Digitized by Google

— La fraîcheur de l'Eglise vous a sans doute saisie, madame Rouilhac, dit Mme de Malavieille, et vous avez fort bien fait de ne pas l'endurer plus longtemps. »

Cyprienne avait quitté le bras de Fulcrand.

« Biroustot, dit-elle, fais avancer nos montures.

— Comment, mademoiselle, vous voulez partir sans goûter notre miel blanc? demanda le maire, qui se sentait en verve.

— Une autre fois, monsieur Rouilhac, une autre fois; il est tard, répondit la jeune fille avec un sourire d'aimable remercîment.

— Notre maîtresse, voici les bêtes, » dit Birouste amenant deux jeunes mules noires, délicates et fringantes, puis un gros âne roux à oreilles longues, larges et pendantes.

Fulcrand Rouilhac et son père tinrent l'étrier aux dames du Malpas, qui s'installèrent sur les bardes hautes et lourdement rembourrées, de vraie bardes cévenoles.

« A nous deux, Roussillon! dit Birouste. » Et il enfourcha l'âne aux oreilles ouvertes comme des éventails.

« Eh bien, toi, là-bas, Hidalgo! cria-t-il en apostrophant Guerreros, est-ce que tu comptes les poils que tu as coupés à Basilic, que tu ne bouges non plus qu'un *bourniou* sur son ardoise? Tu ne vois donc pas qu'on s'en va, grand silencieux? Hardi donc! serre tes bêtes, puisqu'aussi bien tu as fini ta besogne.

— Médina! Muguette! » appela le gitane d'une voix forte et harmonieuse qui atteignit Cyprienne comme une commotion électrique et la fit se retourner vivement.

Guerreros bondit sur son ânesse, qui, au grand ébahissement de tous, se cabra comme un cheval arabe, et rejoignit la caravane au moment où, après avoir franchi le portail du Petit-Château, elle gagnait, vers le haut de la montagne, les terrains vagues des Garrigues-Rouges.

VIII

Les Garrigues-Rouges sont un vaste plateau infertile, qui se développe entre le hameau de Valquières et le gros bourg de Salasc. La superficie des Garrigues-Rouges est pour le moins de huit kilomètres carrés. Aucun arbre n'ombrage cette lande sablonneuse, dépourvue de tout élément nourricier, et c'est à peine si, de temps à autre, le pied se heurte à quelque souche de buis ou s'engage dans quelque touffe ébouriffée de lavande. Cependant, là où ne saurait pousser le moindre arbuste, les vieillards du pays se souviennent d'avoir vu

Digitized by Google

une magnifique forêt. Il fut une époque où l'yeuse, le hêtre, le châtaignier, les plus riches essences, recouvraient cette terre nue, où croissent difficilement aujourd'hui le genêt et le romarin. La Révolution, pour atteindre le seigneur de Malavieille caché dans sa tanière féodale au fond des bois, mit le feu à la forêt, et plus tard le paysan avide déracina les arbres dont la Révolution n'avait fait que brûler les branches et qui eussent donné des rejetons. Pendant plus de dix ans, Lodève, Bédarieux, Clermont, se chauffèrent avec les débris de l'immense incendie. La préfecture ne s'alarma pas de ce déboisement, qui devait porter dans cette contrée un coup mortel à l'agriculture; au contraire, trompée par un rapport du maire de Valquières — un acharné bûcheron qui dépeignait le terrain des Garrigues-Rouges comme très propre à la culture du froment — l'autorité départementale favorisa le dépeuplement du plateau, en abandonnant à chaque paysan non-seulement le prix du bois qu'il arrachait, mais aussi la partie du terrain où se portait de préférence sa cognée.

Enfin, il ne resta plus un tronc, une racine, et le moment était venu de défricher et d'ensemencer. Le plus grand nombre des bûcherons, rebutés aux premières difficultés, refusèrent de féconder la terre qu'ils avaient dévastée; quelques-uns s'entêtèrent et recueillirent, pendant trois ans, de très abondantes récoltes. Mais la fertilité des Garrigues-Rouges déclina tout à coup. La quatrième année de culture donna des résultats déplorables, et la cinquième ne donna rien. Le sol, ayant absorbé l'engrais de cendre fourni par l'incendie et les réserves d'humidité que lui avait faites l'épaisse forêt, brûlé, rôti, calciné par le soleil, qui pouvait lui verser ses rayons sans rencontrer d'obstacle, laissa se dessécher et périr tous les germes jetés dans son sein. C'est alors que la lande apparut dans toute sa hideuse stérilité, avec ses bancs de sable, ses larges zones de terrain rougeâtre mêlé de gravier, et ses énormes blocs de granit. Tout le pays, du reste, eut à souffrir de la destruction de la grande forêt. Privés de la fraîcheur que répandaient, plus d'une lieue à la ronde, les bois de Malavieille, et des nuages de pluie qu'attiraient les hautes futaies, les blés languirent dans les champs, et les vignes, toutes rabougries, chauves bien avant l'automne, ne laissèrent plus tomber dans le panier des vendangeurs que de petites grappes ridées et sans jus. « Hélas! disaient les vieilles paysannes simples, depuis que nous avons chassé les seigneurs, nos récoltes ont diminué d'année en année. Le soleil cuit nos grains dans les sillons. On ne voit plus jamais l'arc-en-ciel..... Ah! Dieu nous punit d'avoir fait du mal à nos maîtres! Pourvu qu'il nous laisse les abeilles!.... »

Digitized by Google

En sortant de Valquières, les dames du Malpas, Birouste et Guerreros s'enfoncèrent dans les Garrigues-Rouges. Cyprienne allait en avant, s'entretenant avec sa mère; le régisseur et le gitane les suivaient à une distance respectueuse. Le soleil apparaissait au couchant comme la gueule béante d'une fournaise embrasée, et ses derniers rayons, rasant le sol, allumaient de petits éclairs fugitifs aux pierres siliceuses de la route. La lande, d'où s'enlevaient à tous moments des volées de chardonnerets, quelques alouettes piailleuses, des bandes de jeunes perdrix rouges, semblait avoir perdu son caractère habituel de tristesse et de désolation. Il n'était pas jusqu'au bourdonnement bruyant des abeilles, regagnant les ruches leurs corbeilles chargées de la poussière de mille fleurs sauvages, qui n'ajoutât à la vie de toutes choses dans les mornes Garrigues-Rouges.

Tandis que Birouste, peu sensible au spectacle de cette belle soirée, tout en harcelant Roussillon, qui s'entêtait dans son allure paisible, pérorait à grand renfort de bras et de langue, Guerreros, dont la vie errante avait ouvert l'âme à tous les genres de poésie, allait silencieux, perdu dans une contemplation vague, qui le rendait sourd aux paroles de son ami. De temps à autre seulement, le gitane, après avoir promené ses regards sur la lande resplendissante, les dirigeait vers le groupe des femmes qui cheminaient à quelques pas, et les y tenait un instant attachés. Alors il admirait avec quelle énergie Cyprienne retenait sa jolie mule, qui récalcitrait sans cesse, avec quelle grâce son corps souple et robuste se pliait aux mouvements qu'il plaisait à la bête de lui imprimer. Une fois ses yeux rencontrèrent les yeux de la jeune fille, et il fut étonné de voir l'expression de fierté noble qui animait tous ses traits..... Mais Birouste n'avait plus de salive, et, furieux de n'obtenir aucune réponse du tondeur, il saisit son fouet et lui en appliqua, avec le manche, un coup sec sur les épaules.

« Qu'y a-t-il? demanda Guerreros réveillé de sa contemplation délicieuse.

— Il y a que, depuis Valquières, je parle, comme saint Jean, dans le désert, et que ce n'est pas honnête à toi de mépriser ainsi mes discours. Me prends-tu pour un homme sans cervelle, et dont les idées sont tout à l'envers, que tu refuses de répliquer le plus petit mot à mon dire? Certes, je ne suis pas une forte tête comme toi, qui réfléchis vingt-quatre heures par jour; mais ce n'est pas une raison pour faire ainsi la sourde oreille quand je te donne des conseils que je crois bons, et pour rester là à mon côté plus muet que ta chèvre Muguette, qui bêle du moins de temps en temps, elle, pour tromper les ennuis de la route.

Digitized by Google

— Je vous assure, camarade, que je ne vous ai point entendu : je regardais le pays.

— Le pays, le pays ! Et qu'est-ce que tu lui trouves d'extraordinaire au pays ? Est-ce que, dans le tien, il n'y a pas des montagnes et des plaines, comme chez nous ? Est-ce qu'en Espagne, puisque tu es Espagnol, vos genêts ont des fleurs noires et vos frigoules des fleurs jaunes, par exemple ? Moi qui ai vu un peu le monde, puisque j'ai servi dans les derniers temps de l'Empereur, je crois que tous les pays, comme tous les hommes, se ressemblent au fond, qu'ils diffèrent seulement par l'apparence. Tu as vu des hommes mieux habillés que moi, mais c'étaient des hommes ; tu as vu des terres mieux cultivées que les Garrigues-Rouges, mais c'étaient des terres. Toujours et partout même chanson, toujours et partout même farine. Pourquoi donc alors regarder devant toi comme un chasseur en quête d'une piste, et rester bec cousu quand je t'interroge ?

— Voyons, Biroustot, ne nous fâchons pas, dit Guerreros avec douceur ; parlez, je vous écoute. Que diable ! nous ne nous sommes pas rencontrés pour nous chamailler, je suppose !

— Oh ! tu ne remporterais pas la palme, toi : ma langue est mieux pendue que la tienne.

— Le cœur aussi est bien pendu chez vous, compagnon, et je vous en félicite. »

Le gitane, par un mouvement brusque, tendit sa main droite au régisseur, qui la lui pressa avec force.

« Je ne comprends guère tes façons d'agir avec moi, José, dit Birouste agité d'une émotion singulière. Que signifient ces manières étranges et ces grands mots à propos de rien ? Pourquoi ne pas être un homme tout rond comme on est chez nous ? Tes paroles, je ne les entends pas toujours clairement, et cependant elles me troublent et m'effrayent. Tiens, encore quelques mots, et tu me faisais pleurer. Quel être es-tu donc, et qui te donne tant de puissance sur ton semblable ? Serait-il vrai que votre race dispose de secrets terribles, avec lesquels vous pouvez vous emparer de l'âme et de la volonté d'autrui ? O José ! ô mon ami ! si tu étais, comme on le prétendait chez M. Boquillon.....

— Birouste, vous êtes un enfant. Si j'avais les pouvoirs surnaturels que me supposaient, je ne sais trop pourquoi, les paysans superstitieux de Pézènes, je commencerais, au lieu de mener la vie misérable que vous voyez, par vider dans mes poches la bourse du diable, et par faire un pied de nez à mes lourds ciseaux de tondeur. Je vous jure même que, l'argent ne me coûtant que la peine de le demander, je me donnerais le plaisir d'enrichir quelques-uns de mes amis, vous, par exemple, qui êtes un brave et honnête homme.

Digitized by Google

— Tu m'enrichirais avec l'argent de l'*autre ?*

— Et pourquoi non? Il importe peu d'où vient l'argent, si c'est de l'argent.

— Oh! oh! l'ami! n'allons pas si vite en besogne, s'écria le Cévenol scandalisé; ma main est trouée pour recevoir les écus de *M. Griffet*[1]. »

Et le pauvre Birouste, esprit très délié, mais âme fort naïve, eut envie de se signer. Guerreros, contre toutes ses habitudes, éclata de rire.

« Voyons, mon ami, dit-il, laissons cela et parlons de choses plus sérieuses. Il me semblait qu'avant d'arriver au Malpas, vous aviez quelques conseils à me donner.

— Ah! par ma foi! fit le Cévenol avec un geste qui trahissait tout le désordre de ses idées, j'ai perdu le fil de tout ce que je voulais dire. Dieu m'assiste! c'est qu'avec toi il faut tenir sa tête fortement serrée entre ses deux mains, si on ne veut pas qu'elle varie et batte la campagne. Tu parles de choses qui ne sont pas du tout faites pour maintenir un honnête homme dans son assiette, sais-tu bien?.... Enfin, sois tranquille, je remettrai mon esprit d'aplomb, et je te défilerai mon chapelet grain par grain sur les Malavieille et les Rouilhac..... En attendant, appelle ta chèvre, qui s'aventure là-bas trop loin, tandis que nous quittons ce sentier pour prendre les Pierres-Levées. »

X

L'avenue des Pierres-Levées est une magnifique route pavée, qui traverse d'un bout à l'autre la lande des Garrigues-Rouges. Malgré les ornières profondes qu'y creusèrent autrefois les lourds chariots des bûcherons et les dégradations du temps, ce chemin conserve un caractère de grandeur et de solennité qui étonne. Ses belles proportions ont plus d'un rapport avec les fragments de voies romaines qu'on rencontre partout dans le pays. Les Pierres-Levées ne remontent pas, néanmoins, à une si haute antiquité. Ce fut seulement vers la fin du XVe siècle que le seigneur de Malavieille, à qui sa femme avait apporté en dot tous les biens de la vicomté de Lunas, fit ouvrir cette splendide allée à travers bois, pour mettre son donjon en communication directe avec le Redondel, formidable château-fort compris dans les nouvelles dépendances de sa maison. Les Pierres-Le-

[1] *M. Griffet*, le démon.

Digitized by Google

vées ne furent pavées que bien plus tard, peut-être au moment même où Le Nôtre dessinait pour Louis XIV les somptueuses avenues de Versailles ou de Saint-Germain. Les mille sentiers qui se croisent et s'emmêlent de tous côtés à travers la lande viennent se perdre dans la route royale des Pierres-Levées, comme des ruisseaux dans un grand fleuve. Une fois que votre pied a touché le pavé sonore de la large voie féodale, vous êtes sûr de ne pas vous égarer dans l'inextricable réseau de passages et de rigoles, et d'arriver à Lunas ou à Clermont. Les Pierres-Levées sont la clef des Garrigues-Rouges.

Cependant Roussillon, qui peut-être sentait déjà le voisinage de l'écurie, avait activé son allure, et, sans que son maître s'en aperçût, s'était avancé jusqu'à la queue des mules du Malpas. Médina, elle aussi, était partie comme un trait, et, décrivant toutes sortes de gambades, de courbes et de sauts bizarres, avait, en moins de cinq secondes, rejoint son facétieux compagnon. Mais Guerreros, qui entendit Mmes de Malavieille causer assez vivement entre elles, de crainte d'être pris pour un indiscret, répugnant d'ailleurs, bien qu'en sa qualité d'étranger il ne dût en tirer aucun profit, à s'emparer subrepticement des projets et des secrets d'autrui, arrêta sa bête, et laissa le groupe des femmes, dans lequel Birouste se trouvait désormais confondu, gagner une vingtaine de pas sur lui. Il resta immobile au milieu de l'avenue, l'oreille charmée par les dernières notes de la voix de Cyprienne, qui expirait dans l'éloignement. Médina fit quelques pas, et Guerreros perçut encore quelques sons vagues. Tout à coup, à sa grande surprise, la voix de la jeune fille s'éleva ferme et vibrante.

« Non, ma mère, s'écriait-elle, non, c'est impossible! »

Le gitane, comme malgré lui, par une involontaire crispation des jarrets, pressa les flancs de Médina, qui partit au galop. Il ne perdit plus une parole.

« Mais, mon enfant, disait Mme Cabrol de Malavieille, il faudra bien t'y résigner.

— Jamais, répondit résolûment Cyprienne..... O ma mère, se hâta-t-elle d'ajouter avec les plus suaves inflexions de voix, vous me supposez bien peu de cœur, si vous me croyez capable de vous quitter. Quoi! j'aurais le courage de m'éloigner de vous, moi qui suis toute votre force, toute votre consolation! Vivriez-vous au Malpas sans moi, seule avec mon père? Mon père n'est pas méchant: il nous aime; mais l'isolement auquel il s'est condamné a rendu son humeur si irritable..... Que deviendriez-vous quand il crierait, tempêterait, et que je ne serais plus là pour l'apaiser?.... Je sais bien que M. Fulcrand Rouilhac est un jeune homme aimable, et que je

Digitized by Google

suis folle de différer sans cesse une union qui s'offre à moi dans de si honnêtes conditions de bien-être et de tranquillité, mais.....

— Pourquoi ne dis-tu pas de bonheur, mon enfant?

— Hélas! parce que je suis heureuse auprès de vous, ma mère, et que, quelque riantes que soient les perspectives d'un changement de situation, je ne puis envisager ce changement sans terreur.

— Pourtant tu es en âge de te marier; penses-y.

— Je pense qu'on n'est jamais en âge d'abandonner ceux qu'on aime.

— Mais tu ne nous abandonneras pas pour cela, balbutia Mme de Malavieille, troublée par la noble résistance de sa fille : Valquières est si près du Malpas!

— Ma mère, répondit Cyprienne avec un sens profond, qui étonna Guerreros, dans le mariage, ce ne sont point les distances qui éloignent des parents, c'est le mariage lui-même. N'allez pas croire pourtant que je songe, par ces retards, à me soustraire à l'obéissance que je dois à mon père, que je vous dois. Vous désirez tous deux me voir épouser M. Fulcrand Rouilhac, et, loin d'éprouver la moindre répugnance à accéder à vos légitimes désirs, je ne puis que vous remercier de m'avoir choisi pour époux un jeune homme si bien fait pour toucher mon cœur et me rendre heureuse. Seulement, je vous en prie, ne parlez pas encore de notre séparation..... Hélas! si nous devions nous quitter demain, songez, pauvre mère, songez à ma douleur; songez surtout à la vôtre, car vous avez beau me montrer du courage, je sais qu'au fond vous en avez peu, peut-être moins que moi.

— Nous séparer! s'écria Mme de Malavieille, qui blêmit.

— Vous voyez donc, maman, répliqua Cyprienne avec un enjouement mêlé d'émotion, que vous n'êtes pas aussi vaillante que vous vous efforcez de le paraître, et que, si ce n'était moi, ce serait vous qui demanderiez l'ajournement de mon mariage. » Laissant glisser la bride de sa monture, elle se pencha tout entière sur sa mère, qui la baisa au front avec transport.

Elles cheminèrent quelque temps en silence.

« Belle et noble jeune fille! murmurait Guerreros, belle et noble jeune fille! »

« Cyprienne, reprit Mme Cabrol, tu ne t'es pas trompée sur mes faiblesses intimes : pas plus que toi, car tu es une adorable enfant, mais autant que toi je redoute l'instant qui doit t'arracher à mes soins, à mes caresses, à ma sollicitude unique. Oh! va, il y a déjà plusieurs années que la pensée d'une séparation obligée m'inquiète et me tourmente. Aussi que de fois, dans mon égoïsme de mère, n'ai-je pas regretté, quand tu étais plus jeune, de te voir grandir et

Digitized by Google

devenir belle! Que faire?.... Tu l'apprendras peut-être plus tard, ma fille, les mères sont nées pour l'immolation, et elles se résignent avec joie, car Dieu, qui leur a mis au cœur un immense amour, leur fait trouver je ne sais quelle douceur dans les souffrances qu'elles endurent pour leurs enfants. Si le travail des champs, auquel il a eu le tort de se livrer avec trop d'ardeur, n'avait beaucoup épuisé ton père, si moi-même, au milieu des préoccupations qui m'assiégent, je ne sentais jour à jour décliner mes forces, tu ne me verrais pas si empressée à conclure ton mariage; je serais la première à te dire : Attendons encore! Mais que deviendrais-tu seule au Malpas, si la mort?....

— O ma mère! ma mère!

— Il est bien possible, ma bonne Cyprienne, que je m'exagère un peu mon état, et que je sois en réalité moins malade que je ne le parais. Mais la pensée seule que tu pourrais te trouver privée de tes parents m'est un intolérable supplice. Qui te défendrait? qui te protégerait?....

— Me protéger! interjeta la jeune fille, dont la monture se cabra sous l'impulsion d'un geste de fierté sauvage qui donna le frisson à Guerreros.

— Ah! je sais que tu es courageuse et forte, poursuivit la mère, qui ne parut pas s'effrayer des écarts de la mule de Cyprienne; mais tu es femme, par conséquent exposée à toutes sortes de piéges. C'est pour te préserver des embûches qui pourraient être tendues à la loyauté de ton caractère, que je songe, en cas de malheur, à te mettre sous la sauvegarde d'un honnête homme. Combien tu seras plus vaillante, mon enfant, quand tu sentiras ton bras appuyé sur un bras dévoué, ami et plus robuste que le tien!.... Ah! tous les sentiers de la vie ne sont pas semés de ronces et d'épines, ajouta-t-elle avec un accent de poignante amertume; il en est de doux à parcourir, où croissent des fleurs d'un parfum enivrant. La terre n'est pas un cachot où nous a enfermés un Dieu irrité, mais un vaste jardin en plein air, où, si nous sommes tenus de traverser bon nombre d'allées sombres et noires, nous en découvrons aussi quelques-unes qu'inonde un magnifique soleil! Ne te refuse pas à connaître ces allées divines, ma Cyprienne. Quand tu les auras parcourues une fois au bras d'un être aimé, leur souvenir embaumera toute ta vie..... »

Mme de Malavieille avait plutôt balbutié que prononcé distinctement ces dernières paroles : de grosses larmes silencieuses coulaient le long de ses joues amaigries.

« Qu'avez-vous, maman? qu'avez-vous?

— Vois-tu cette lande, ma fille? répondit Mme Cabrol, promenant

Digitized by Google

sur les Garrigues-Rouges des yeux où brillait un singulier enthousiasme; elle est bien triste, bien dépeuplée, n'est-il pas vrai? Eh bien, il fut un jour dans ma vie où je la trouvai belle, animée, rayonnante. Ce jour-là, je ne vis ni les roches nues, ni l'âpreté du sol, ni la morne désolation des Garrigues-Rouges. Ces mêmes cailloux qui font trébucher nos bêtes étaient sous mes pieds, et cependant je croyais fouler un tapis de fleurs. Qui accomplissait ce prodige? qui me cachait le monde réel? Ton père, mon enfant, ton pauvre malheureux père, que j'aimais, et qui, pour la première fois, m'emmenait de Malavieille au Malpas.

— Pauvre mère! s'empressa de dire Cyprienne obsédée par ses mêmes pensées, vous avez peut-être regretté plus d'une fois d'avoir entrepris ce beau voyage, car mon père ne vous a pas.....

— Taisez-vous, ma fille, interrompit Mme de Malavieille avec autorité : vous n'êtes pas juge de la conduite de votre père.

— Cependant, je sais.....

— Vous ne savez rien. Les apparences vous ont trompée. Votre père s'est toujours montré pour moi juste et bon. Qu'est-ce qui a pu vous donner ainsi le droit de le calomnier dans votre esprit? M'avez-vous jamais entendue me plaindre?

— Non, ma mère, car vous êtes une sainte.

— Cyprienne, vous m'affligez..... »

Depuis un instant, la hautaine jeune fille, qui s'appliquait à mettre une sourdine à l'expression de sa pensée, s'agitait sur sa monture, impatiente et dépitée. Comme si elle eût désiré rompre un entretien pénible, elle rendait à tous moments la bride à sa mule, l'invitant à prendre le galop; mais celle-ci s'obstinait à ne pas comprendre les avances de sa maîtresse. Cependant, profondément atteinte par les derniers mots de sa mère, Cyprienne, par un geste énergique, cingla la bête indolente d'un coup de cravache si violent qu'à l'instant elle fit feu des quatre fers, et disparut à travers la lande.

« Birouste! s'écria Mme Cabrol, épouvantée cette fois, suis ma fille! sauve ma fille! »

Avant que le régisseur, éveillé en sursaut de ses rêveries creuses sur le malin esprit, fût descendu de Roussillon, revêche à la course, et eût enjambé la mule de sa maîtresse, Guerreros, qui s'était lancé dans la direction de Mlle de Malavieille, grâce à la vitesse de Médina, avait atteint la bête emportée. Un moment, il crut la tenir; mais la mule, les oreilles droites, les naseaux dilatés, l'œil égaré, fit un saut démesuré, et le gitane dut la poursuivre encore. Après un nombre infini de zizags et de circuits, il réussit enfin à la devancer. Il se posta au beau milieu du sentier pour l'attendre et l'arrêter au passage.

Digitized by Google

Guerreros la vit, en effet, venir à lui, folle, ruant, se cabrant, se démenant de mille manières pour désarçonner son cavalier. Il se débarrassa prestement de ses étriers, puis, au moment favorable, par un bond d'une audace et d'une rapidité inouïes, avant que la bête, aveugle de fureur, vînt buter contre Médina, il s'élança à sa tête et lui saisit la bride, qu'il retint énergiquement. Il était temps : encore trois secondes, et la mule, qui était parvenue à l'extrémite d'une roche abrupte surplombant le ruisseau du Mourèze, d'une hauteur de trente pieds au moins, disparaissait dans l'abîme avec sa charge.

« Il fallait me laisser, je n'ai pas peur ! dit Cyprienne, se laissant glisser sur le sol.

— Un bond de plus de votre bête, et vous étiez perdue, mademoiselle, » répliqua le tondeur.

Elle haussa imperceptiblement les épaules.

« Vous croyez ? dit-elle non sans quelque mélange d'ironie.

— Regardez plutôt ! »

Il se recula et lui découvrit le précipice. Mlle de Malavieille, étourdie par une course vertigineuse, passa la main sur ses yeux, et frissonna malgré elle, en voyant à quel danger elle venait d'échapper.

« Tondeur, dit-elle, je vous remercie de vous être exposé pour moi à vous rompre le cou. Je reconnais, en effet, que, sans votre secours, il me serait arrivé malheur. »

Elle allongea le bras, et, par un geste d'une impétuosité singulière, retira des mains de l'étranger la bride de sa mule.

« Mais, mademoiselle, vous n'allez pas remonter sur cette bête, je suppose ? lui dit le gitane, effrayé de son audace.

— Et pourquoi non, s'il vous plaît ?

— Parce que, si telle était votre intention, répondit Guerreros, s'emparant de l'étrier, je vous supplierais de me permettre de m'y opposer.

— Comment ! vous oseriez.....

— Oui, mademoiselle, j'oserais vous empêcher d'exposer votre vie.

— C'est abuser singulièrement des droits que vous vous êtes acquis à ma reconnaissance. Puis, avec autorité : Je vous ordonne de laisser aller l'étrier, dit-elle.

— Croyez que je regrette beaucoup de ne pouvoir vous obéir, mademoiselle.

— Vous refusez absolument ?

— Je refuse absolument. »

La pétulante jeune fille fit siffler sa cravache ; mais un éclair qui jaillit des yeux de l'inconnu ne lui permit pas de pousser à bout son

Digitized by Google

dessein. Elle pâlit, et son bras, au moment de frapper, retomba inerte le long de son corps.

« Il faudra donc, monsieur, pour vous être agréable, que, si je veux rejoindre ma mère, je traverse à pied les Garrigues-Rouges? dit-elle dévorant son dépit.

— Je puis vous offrir mon ânesse, mademoiselle.

— Cette bête ! — Elle toisa dédaigneusement Médina.

— Cette bête est bonne et sûre..... Médina! appela-t-il. — L'ânesse s'approcha. — Tu vois cette belle dame, lui dit son maître, tu vas la mener où elle voudra te conduire, et tu lui obéiras comme à moi-même. As-tu compris? »

Médina gratta le sol d'un de ses sabots, et leva sur Cyprienne deux grands yeux bruns, intelligents et doux.

« Pour le coup, tondeur, s'écria la jeune fille, subitement divertie de sa mauvaise humeur et s'abandonnant à une joie tout enfantine, vous avez là une bête admirable ; Médina a fait ma conquête, et je ne refuse pas de me lancer avec elle à travers la lande..... puisque vous voulez bien m'y autoriser. »

Elle tempéra l'ironie de ces dernières paroles par un petit éclat de rire frais, exempt de toute malice, et bondit, légère comme un oiseau, sur la barde de Médina. Guerreros la considérait silencieusement. Il restait émerveillé du changement qui venait de se produire dans cette étrange jeune fille. Tout à l'heure, c'était une femme emportée, altière, despotique, capable des dernières violences ; maintenant, il n'avait plus devant lui qu'une enfant gracieuse et charmante, tout heureuse et uniquement occupée de l'amusement nouveau que lui procurait le hasard. Comme il avait de la peine à détacher d'elle ses yeux fascinés, le gitane se disposait à la suivre, quand Cyprienne, tournant vers lui son visage espiègle, qu'une légère rougeur venait de nuancer subitement :

« Il est inutile, lui dit-elle, que vous m'accompagniez. Vous êtes ici à quelques minutes du Malpas. Une fois ce gros rocher que vous voyez là-bas franchi, vous apercevrez les toits de la ferme. Adieu et merci ! »

Elle partit vers l'avenue des Pierres-Levées. Guerreros la suivit un instant des yeux, puis, tirant la mule par la bride, il se dirigea vers le Malpas, tout pensif. En tournant l'énorme bloc granitique que lui avait signalé Cyprienne, il ne fut pas peu surpris de voir, couché dans son ombre noire, l'aubergiste de Valquières. Le regard oblique que lui lança Quoniam lui ayant causé je ne sais quelle impression désagréable, le gitane marcha droit à lui.

« Que faites-vous là, lui dit-il, avec votre face d'espion?

— Oh ! je ne poursuis pas Mlle de Malavieille, tondeur, répondit

Digitized by Google

sournoisement l'acolyte de Mᵉ Forestier. Si tu veux le savoir, j'attrape, aux Garrigues-Rouges, des sauterelles pour nourrir mon *Merle-Blanc.* »

L'œil du gitane s'alluma.

« Tâche, drôle, de ne pas venir chercher tes sauterelles dans mes jambes, car tu pourrais bien te relever avec une côte de moins, entends-tu ? »

Il s'éloigna.

A la porte du Malpas, il rencontra Birouste qui l'attendait : Roussillon avait fait des prodiges.

X

Le ruisseau du Mourèze est un courant d'eau claire et vive, qui descend des montagnes de Carlincas par petites cascades brillantes, et va se jeter dans la rivière de l'Ergue, après d'innombrables détours. C'est sur les bords de ce ruisseau, qui cotoie l'extrême partie des Garrigues-Rouges, qu'est située la ferme du Malpas. Après avoir traversé le morne désert de la lande, c'est comme une délicieuse oasis que l'on découvre tout à coup. Ici, plus de gravier, d'espaces vagues, incultes, abandonnés ; partout du gazon, de beaux arbres et de magnifiques jardins. Pas un pouce de sol n'est en jachère ; la pioche a fouillé tous les coins et recoins pour y déposer quelques germes. Quand on descend des Garrigues-Rouges, car le terrain s'abaisse brusquement aux approches du Mourèze, c'est à peine si l'on aperçoit la ferme, tant elle se trouve enfouie dans les massifs d'arbres qui l'environnent de toutes parts.

L'aspect du Malpas n'offre aucune particularité digne d'intérêt. C'est un vaste bâtiment carré avec une grande cour intérieure, bien spacieux, bien aéré, admirablement approprié à tous les besoins agricoles. Le caractère d'utilité pratique qui y domine partout, bien plus que les murailles, dont le temps n'a pas encore écorné les arêtes vives, indique la date récente de la ferme. Dans les maisons que les seigneurs construisaient pour leurs tenanciers, comme dans l'édification de leurs châteaux-forts, ces tyranneaux, qui furent souvent de grands artistes sans le savoir, faisaient toujours sa part à l'inutilité, à la poésie. La fée de l'imagination ne hante plus le cerveau de nos architectes. Devant les platitudes qu'on nous maçonne, on serait parfois tenté de croire que la Révolution a tué chez nous le génie des arts.

La ferme du Malpas fut bâtie vers le commencement du siècle, et

Digitized by Google

comme l'histoire de sa construction est de nature à jeter quelque jour sur la famille Cabrol de Malavieille, nous demandons la permission de ne pas la passer sous silence.

A l'époque où fut autorisé le déboisement de la forêt de Malavieille, tous les villages situés sur la lisière des Garrigues-Rouges s'émurent. Dio, Valquières, Lévas, Pézènes, croyant voler à la fortune, fournirent leur contingent de bûcherons. Cependant, parmi tous ces paysans acharnés contre les belles futaies, un, un seul, Etienne Cabrol, de Pézènes, ne prenait aucune part à l'abattage général. Au grand étonnement des travailleurs, il tenait dans les mains une pioche au lieu d'une cognée, et, quand il aurait dû saper quelque chêne robuste, on le voyait creuser un trou dans le sol et tâter la terre avec ses doigts. On ne le comprenait pas, et on riait.

Quand Etienne Cabrol eut ainsi parcouru tout le bois et acquis la triste conviction qu'il était peu propre à la culture, il songea à rentrer à Pézènes. Possesseur d'un bien-fonds de plus de vingt mille francs et de quelques bons sacs d'écus de six livres, il pouvait se passer de se réunir aux féroces ravageurs des Garrigues-Rouges. Comme il se trouvait dans l'avenue des Pierres-Levées, la curiosité le poussa, avant de se retirer, à visiter le château. Sans se préoccuper où il pourrait le conduire, Etienne Cabrol prit le premier escalier qui se rencontra devant lui. Il monta, monta encore, et arriva au sommet de la grande tour du milieu. De ce point élevé, il promena ses regards sur la campagne environnante. A droite, à gauche, derrière lui, se balançaient d'immenses dômes de feuillage, où la cognée avait déjà pratiqué plus d'une éclaircie, et devant lui s'étendaient les vastes marais du Malpas, du milieu desquels s'élevaient de splendides bouquets de saules, de bouleaux et de peupliers blancs. En ce moment, le soleil, qui avait atteint le zénith, dardait d'aplomb ses rayons sur la surface de ces eaux dormantes, et la faisaient resplendir comme un miroir. A ce spectacle tout à fait inattendu, — il avait oublié les étangs de chasse du Malpas — Cabrol, comme si une idée se fût soudain allumée dans son cerveau, se frappa le front, et, sans même arrêter les yeux sur mille détails pittoresques qu'étalait à ses pieds le vieux manoir démantelé, il descendit quatre à quatre les escaliers de la tour, gagnant les marais au pas de course.

Il consacra plusieurs jours à parcourir le bord des étangs. Une barque à moitié pourrie, qu'il découvrit encore amarrée par un chaînon de fer, l'aida à passer plus d'une fois d'une rive à l'autre. Partout, Cabrol constata l'excellence de la terre. Elle était abondamment chargée d'humus, peut-être même un peu trop *grasse*, comme disent les gens du pays ; mais il serait si facile de l'abonnir, moyen-

Digitized by Google

nant quelques couches de sable puisées aux Garrigues-Rouges. Il importait seulement de savoir, comme il eût été trop coûteux d'entreprendre la culture unique des bords du marais, si son lit était de même nature que son rivage, si le terrain en était également facile à féconder. Quant au dessèchement, une fois que le département l'aurait autorisé, on en viendrait bientôt à bout, grâce à l'inclinaison du sol vers la rivière.

Le cœur palpitant d'espérance, Cabrol remonta dans la barque ruinée et parcourut plusieurs fois l'étang, faisant des sondages avec une pelle longuement emmanchée : la terre végétale s'étendait en couches épaisses sur tous les points. Le paysan madré rit sous cape, et, sans souffler le mot, partit pour Montpellier. Il acheta pour cinq mille francs, — payables en argent, on refusait les assignats — le marais du Malpas, *trois mille arpents d'eau*, pour rappeler les propres expressions du contrat.

Huit jours après, Cabrol, muni de ses titres de propriété, en bonne et due forme, attaquait avec la mine le formidable barrage du marais, bâti en lourdes assises de granit, un peu au-dessus du bourg de Salasc, et les eaux se précipitaient en grondant vers l'Ergue. Il laissa les terres s'essuyer pendant six mois. Mais, en attendant d'y porter la charrue, cet homme, aussi intelligent qu'actif et résolu, ne perdit pas son temps. Convaincu qu'il venait de conquérir un beau domaine, il donna tous ses soins à en préparer la prochaine mise en culture. Un jour, il s'enfonçait dans la vase jusqu'à mi-corps, et creusait un passage à quelque flaque d'eau qui n'avait pas trouvé de rigole pour s'écouler ; puis, le lendemain, rasé de frais, tout pimpant dans ses habits neufs, il courait aux foires voisines pour y embaucher des journaliers. Un troisième jour enfin, il partait pour le marché de Clermont, et en revenait avec des centaines de moutons, maigres, efflanqués, que, quelques semaines après, il allait revendre, après les avoir engraissés avec les herbes hautes, épaisses, luxuriantes, qui recouvraient presque à vue d'œil les pentes abandonnées par les eaux.

Pendant plus de deux ans, Etienne Cabrol, perpétuellement tenu en éveil par la perspective d'une grande fortune agricole, la seule enviable aux yeux du paysan, mena une vie sans trêve ni repos. A mesure que l'œuvre qu'il avait fondée prospérait davantage, le Pézénol, qui maintenant aurait pu se donner quelque relâche, se sentait, au contraire, plus âpre que jamais à la peine et à la corvée. Jadis, quand le soleil de midi incendiait les Garrigues-Rouges, inondé de sueur et rendu de fatigue, il lui était plus d'une fois arrivé de s'accorder une heure de sieste, à l'ombre des peupliers ; mais aujourd'hui, ni juillet ni décembre ne réussissaient à l'abattre. Com-

Digitized by Google

ment expliquer ce redoublement d'énergie? Hamlet dit : « Le doute fait des lâches des hommes les plus déterminés. » En appliquant aux faits de l'ordre matériel cette pensée toute morale, on comprend l'activité nouvelle du paysan. Quand, au début de sa téméraire entreprise, il s'endormait sous les arbres, c'est que, le résultat étant si lointain, il avait malgré lui des instants de doute. Il doutait! Mais comment se reposer aujourd'hui, quand le travail donnait des fruits immédiats, et qu'il recueillait partout la certitude?

Cependant les misérables hangars en planches qu'Etienne Cabrol avait élevés à peu de frais le long du marais desséché, ne suffisaient plus à contenir la récolte. D'ailleurs, il devenait urgent de parquer les troupeaux dans des étables plus aérées, plus salubres. Après quelques mois d'hésitation, le Pézénol, voyant quelques-unes de ses bêtes atteintes du piétain, maladie contagieuse, résultat d'un séjour trop prolongé sur un sol humide, appela un architecte de Clermont, délia, sans se faire prier, sa bourse rebondie, et bâtit la ferme actuelle, qui prit le nom de *Malpas*. Les fondations en furent creusées à l'extrémité du domaine, dans la partie la moins fertile; car cet homme, rendu avide par la possession, eût regardé comme une folie de sacrifier à l'emplacement de sa maison un pouce de bonne terre. La construction de ces lourds bâtiments carrés dura plus d'un an. Pendant tout ce temps, Cabrol, qui maintenant pouvait se reposer de la culture sur ses journaliers, ne quitta pas les chantiers, activant les ouvriers de toutes les façons, par des plaisanteries, des coups de poing, des bouteilles de vin..... Souvent aussi, il courait au vieux château de Malavieille, un *casal*[1] que personne n'avait songé à acquérir, et dont les murs épais, travaillés par la poudre de mine, lui fournissaient et la pierre de taille et le moellon. Enfin, les maçons partirent, et Etienne Cabrol, après avoir remisé ses moutons, ses chèvres et ses bœufs dans les nouvelles étables, en face de beaux râteliers bien garnis, désertant la pauvre hutte en bois qu'il habitait depuis son établissement dans le pays, vint s'installer avec sa femme et son unique enfant, Cyprien, dans le gros bâtiment qui massait l'angle sud du vaste quadrilatère, et qu'on appela le *Pavillon*. On était en 1805.

Pendant longtemps, il ne fut question dans le pays que de la fortune extraordinaire d'Etienne Cabrol. Il est certain qu'elle allait s'augmentant de jour en jour. Lui, cependant, ne se déclarait pas encore satisfait, et travaillait toujours avec une sorte d'emportement, entraînant, dans cette activité vertigineuse, avec tous les gens de la

[1] *Casal*, maison ruinée, amas de pierres.

Digitized by Google

ferme, jusqu'à sa femme et son enfant, auxquels il ne craignait pas d'impossr les plus rudes corvées.

« Bah! bah! répondait-il à Justine, qui demandait qu'on épargnât Cypriennet, ça lui fera le corps à la peine, à cet enfant; nous n'avons ici que des *terres fortes ;* il faut des bras robustes.

— Nous devrions bien penser pourtant, osait répliquer la pauvre femme, à l'envoyer à l'école.

— A l'école! à l'école! Tout ça, c'est des bêtises. Est-ce que j'y suis allé, moi, à l'école, dans mon jeune temps? Apprenez, la belle, que je ne sais ni A ni B — ce qui ne m'a pas empêché de découvrir cette jolie motte de terre du Malpas — et que j'entends tailler mon fils tout uniment sur mon patron.

— Mais, Etienne.....

— Si le cœur lui en dit, au petit, nous avons notre berger qui est savant, — et sa sapience même n'avance guère ses affaires, au pauvre diable, — il pourra lui apprendre à lire et à signer. »

Cypriennet, stimulé par sa mère, prit, en effet, quelques leçons; mais l'enseignement aussi obscur que compliqué du pâtre ayant lassé sa jeune attention, il y renonça vite et si bien que, lorsque son père, dont un taureau furieux avait effondré la poitrine, mourut vers 1816, il ne savait ni lire ni signer.

FERDINAND FABRE.

(La 3e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LA

CHALEUR SOLAIRE

ET LES

FORCES TERRESTRES

La Chaleur considérée comme un mode de mouvement, cours en douze leçons professées à l'Institut royal de la Grande-Bretagne, par John TYNDALL, de la Société royale de Londres, professeur de physique à Royal Institution. Ouvrage traduit de l'anglais par M. l'abbé MOIGNO, in-12. Paris, Giraud. 1861.

A la fin du siècle dernier, sous la puissante impulsion de Lavoisier, la science a fait un pas immense. Rien ne se crée, rien ne se détruit, a dit notre grand chimiste, et cette hardie proposition, vérifiée par des expériences innombrables, est devenue le criterium de tous les travaux des chimistes. Lavoisier appliquait son aphorisme aux corps graves aussi bien qu'aux fluides impondérables ; il entendait non-seulement que si on unit un certain poids d'oxygène à un poids convenable d'hydrogène, on obtiendra un poids d'eau égal à la somme du poids des deux gaz, il prévoyait aussi que les forces physiques qui animent la matière doivent participer de l'indestructibilité qui la caractérise. Si on a dépensé pour transformer de l'eau en vapeur une certaine quantité de chaleur, cette chaleur n'est pas perdue : emmagasinée, devenue latente dans la vapeur, elle sera recouvrée intégralement, retrouvée sans perte quand la vapeur reprendra l'état liquide. Pour Lavoisier, la quantité de chaleur dégagée dans la combinaison était précisément égale à celle qui est ab-

Digitized by Google

sorbée pendant la décomposition; il avait donc établi entre les corps simples et les fluides impondérables un rapprochement complet, ils étaient les uns et les autres indestructibles et non transformables.

Les idées de la science actuelle ne sont plus entièrement celles de Lavoisier; si nous disons avec lui que la matière est indestructible, que les forces physiques le sont également, nous reconnaissons que si les corps pesants persistent sous une forme immuable, les forces, au contraire, peuvent se transformer les unes dans les autres; tandis que la transmutation des corps simples nous est complétement interdite, qu'il est impossible à notre chimie, si bien armée qu'elle soit, de faire sur le chemin des transmutations un pas décisif, et que nous sommes aussi impuissants que les alchimistes à métamorphoser le plomb en or ou le fer en argent, nous assistons journellement au contraire à la transformation des forces physiques les unes dans les autres, et il n'est pas de phénomène si simple dans lequel cette transformation ne se manifeste. Pas plus que le fer ou le soufre, la chaleur ne se crée, pas plus qu'eux elle ne se perd, mais toutefois bien différente de la matière pondérable qui persiste toujours sous une forme unique, tellement que le fer et l'or resteront toujours fer et or, la chaleur peut se transformer, devenir force mécanique, électricité, lumière, et ces divers agents, exécutant de nouveau une transformation inverse, reviennent eux-mêmes à leur état primitif en reproduisant la chaleur dont ils proviennent.

Il est encore entre les corps pondérables et les forces physiques une autre différence : retenus, comme leur nom l'indique, sur la surface du globe par la force de gravité, les corps pesants resteront fixés sur la terre tant qu'elle existera et nulle portion n'en sera jamais distraite; la chaleur plus mobile parcourt l'espace, elle vole d'un globe à l'autre; partant du soleil, elle arrive jusqu'à nous, rebondit en partie pour continuer son éternel voyage; mais aussi fixée en partie sur ce globe, elle y devient l'origine des phénomènes les plus variés. Toutes les forces que nous utilisons sur la terre dérivent de cette chaleur et ne sont pour ainsi dire que de nouvelles formes qu'elle revêt, que des déguisements sous lesquels un œil attentif ne tarde pas à la reconnaître. Les forces qui agissent ici-bas n'y sont donc pas créées; elles dérivent de la chaleur que nous envoie le soleil, qui devient ainsi l'origine de tout le mouvement qui s'agite sur la terre.

Si un vaisseau, les voiles gonflées au vent, bondit sur la lame et la fait écumer sous sa proue relevée et abaissée tour à tour; si le fleuve descend bouillonnant des montagnes pour s'étendre paresseusement dans la plaine et parcourir lentement les contrées qu'il féconde; si la locomotive rugissant galope sur ses rails de fer; si le cheval par-

Digitized by Google

court l'hippodrome franchissant les obstacles; si la plume de l'écrivain, le pinceau du peintre, l'ébauchoir du statuaire, obéissant à la pensée qui les dirige, donnent à l'idée une forme matérielle, la cause en est au soleil; tout vient de lui, nous n'existons que par lui, et notre petit globe perdu dans l'immensité est rempli de sa gloire; il lui doit la lumière qu'il reflète aussi bien que la vie qui l'anime, sans lui, muet, froid, dépouillé, gelé, désert, il cesserait de porter le genre humain et sa fortune.

Qu'on ne crie pas au paradoxe! Nous affirmons, mais nous allons démontrer; nul moment, au reste, n'est mieux choisi pour appeler sur cette question l'attention du public français. Depuis plusieurs années déjà, cette étude le préoccupe. D'abord confinées dans un petit cercle de savants, élaborées, vérifiées par des expérimentateurs d'une admirable exactitude, les nouvelles idées sur la chaleur se répandent aujourd'hui dans le public; en 1862, dans deux leçons mémorables, professées devant la société chimique, M. Verdet a déterminé le mouvement qui ne s'arrêtera plus; enfin, notre excellent collaborateur et ami regretté, Emile Lamé, leur consacrait dans ce recueil un de ces articles puissants, où se manifestait dans toute sa profondeur cette intelligence si vite moissonnée [1]. Un nouvel élan est imprimé à la nouvelle physique, aujourd'hui que M. l'abbé Moigno vient de donner une très bonne traduction française du beau livre de M. John Tyndall, *la Chaleur*, où sont résumées avec la plus admirable clarté douze leçons, professées en 1862 à l'Institut royal de la Grande-Bretagne, sur la nouvelle théorie mécanique de la chaleur.

I

La sphère gazeuse qui entoure notre globe est entraînée avec lui dans son mouvement; si elle restait immobile, en effet, pendant que la terre exécute sa rotation, tous les objets terrestres qui font saillie seraient frappés par l'air en repos avec une violence à laquelle aucun d'eux ne saurait résister. Si les molécules gazeuses qui forment notre atmosphère participent ainsi aux mouvements qui entraînent le globe dans l'espace, elles se déplacent elles-mêmes, par rapport aux objets sousjacents, avec des vitesses variables; ces déplacements plus ou moins rapides sont la cause des vents. Parfois ils soufflent avec une grande régularité; quand le temps est clair, on remarque dans

[1] Voir dans la *Revue* du 15 décembre 1862 : *Des Principes de la Physique moderne d'après l'ensemble des récentes découvertes scientifiques.*

Digitized by Google

les îles, que la brise affecte deux directions opposées pendant le jour et pendant la nuit. Vers neuf heures du matin, le vent commence à souffler de la mer, sa force augmente à mesure que le soleil s'élève dans le ciel; à trois heures de l'après-midi, la brise acquiert son maximum d'intensité, elle s'affaiblit bientôt, et tombe quand le soleil disparaît à l'occident dans les nuages empourprés; le vent prenant alors une direction contraire, souffle de la terre généralement pendant toute la nuit.

Cette simple observation suffit pour faire pressentir la cause des vents, cause unique qui produit cependant des effets très variés. Quand l'air est échauffé, il diminue de densité, devient plus léger et s'élève; chacun a remarqué le courant d'air qui s'établit au-dessus d'une surface chauffée : dans sa course ascensionnelle le gaz dilaté dévie les rayons lumineux, qui, traversant un fluide d'une densité moindre que l'air ordinaire, donnent à tous les objets des contours tremblants et ondulés. Pendant le jour, la terre, échauffée par les rayons du soleil beaucoup plus que les eaux, transmet la chaleur qu'elle reçoit à l'air qui la surmonte, celui-ci s'échauffe, se dilate et s'élève, laissant un vide que vient combler l'air de la mer en se déplaçant latéralement. La nuit, au contraire, la terre, douée d'un pouvoir rayonnant considérable, émet sa chaleur vers les espaces célestes éternellement froids, elle se refroidit elle-même et refroidit également l'air qui est en contact avec elle; celui-ci devient plus dense que l'air de la mer qui, resté en contact avec une surface peu sensible aux variations calorifiques, a gardé une densité constante; l'air de la terre, plus lourd, va donc alors se diriger vers la mer, soulevant au-dessus de lui l'air maritime. Une observation très simple, due à Franklin, fera bien comprendre le mouvement de l'air près des côtes. Qu'en hiver, dans une chambre bien chaude, on ouvre une large porte, il ne tarde pas à s'établir deux courants, l'un qui règne en haut de la chambre et qui se dirige vers l'ouverture, tandis qu'un autre inférieur vient au contraire du dehors, et pénètre dans l'intérieur de la chambre; une bougie placée dans ces deux courants indique nettement leur direction par le sens dans lequel se courbe la flamme.

Sur une plus grande échelle, les vents alizés sont dus aux mêmes causes que les brises de terre et de mer observées dans les îles; ces vents soufflent régulièrement de l'est dans l'Atlantique et dans le grand Océan; ce sont eux qui poussèrent les trois petites caravelles de Christophe Colomb d'Europe en Amérique; ce sont eux qui hâtent les traversées de l'est à l'ouest dans l'hémisphère boréal ou dans l'hémisphère austral; ils sont cependant bornés à peu près par le 30e degré de latitude, au sud et au nord de l'équateur.

Digitized by Google

La cause des vents alizés est restée pendant longtemps fort obscure; elle n'a été pénétrée qu'au commencement du XVIIIe siècle, par Halley et Hadley. Puisqu'un air froid tend toujours à se substituer à un air moins dense et plus chauffé, puisque celui-ci s'élève, fait un vide au-dessous de lui, qui est rempli par celui-là, on conçoit que si la terre était en repos, si sa surface présentait partout une même matière capable de s'échauffer toujours de la même façon, il n'y aurait sur le globe que deux courants, l'un d'air chaud, partant de l'équateur et gagnant, par les hautes régions, les pôles, où, condensé, refroidi, rendu plus lourd, l'air tombé à la surface de la terre, formant le courant du nord au sud, reprendrait, dans les régions basses, le chemin de l'équateur, pour venir y remplacer celui qui s'y échauffe et s'y élève constamment. Mais la terre n'est pas en repos, elle tourne sur elle-même avec une énorme vitesse, les courants polaires, se dirigeant vers l'équateur, vont rencontrer, à mesure qu'ils descendent vers les régions chaudes, des parallèles de plus en plus grands, animés d'un mouvement de plus en plus rapide; les masses d'air qui affluent du nord vers l'équateur ont donc une vitesse acquise moindre que celle des régions vers lesquelles ils se dirigent; ils tournent moins vite que les objets terrestres qu'ils rencontrent, et ceux-ci, animés d'un vif mouvement de l'ouest à l'est, rencontrant un obstacle, sont frappés par un vent qui paraît venir du nord-est dans l'hémisphère septentrional, du sud-est dans l'hémisphère boréal.

Les vents naissent donc par suite d'une dilatation de l'air sous l'influence du soleil, et ils se propagent dans une direction contraire à celle dans laquelle ils soufflent. Si le vent se dirige du sud au nord, il sera perçu plus tôt dans une première ville située plus au sud que dans une seconde plus au nord. Les couches d'air s'ébranlent peu à peu, elles se substituent les unes aux autres à mesure qu'elles sont appelées par le vide primitif. Franklin paraît avoir le premier fait cette remarque importante. Il raconte, dans ses lettres, qu'ayant voulu observer une éclipse de lune à Philadelphie, il en fut empêché par un ouragan de nord-est qui se manifesta sur les sept heures du soir, et amena, comme d'ordinaire, des nuages épais qui couvrirent tout le ciel. Il fut surpris, quelques jours après, d'apprendre qu'à Boston, situé à 400 milles au nord-est de Philadelphie, la tempête n'avait commencé qu'à onze heures du soir, longtemps après l'observation des premières phases de l'éclipse; en comparant ensemble les rapports recueillis dans diverses localités, Franklin observa constamment que cette tempête de nord-est avait eu lieu d'autant plus tard que la station était plus septentrionale, et qu'ainsi le vent soufflait dans un sens et avançait progressivement en sens contraire.

Digitized by Google

La circulation des molécules gazeuses de l'atmosphère est donc due à l'inégale dilatation qu'éprouve ce fluide sous l'influence du soleil. L'air échauffé s'élève vers les hautes régions; il est poussé par l'air qui revient des pôles, et deux couches d'air superposées peuvent avoir ainsi des directions différentes. Il n'est pas rare, sous les tropiques, de voir, dans les régions supérieures de l'atmosphère, des nuages qui se meuvent dans une direction contraire à la direction actuelle du vent. Sur les sommets des plus hautes montagnes, on n'atteint pas encore l'alizé supérieur soufflant du sud-ouest au nord-est dans l'hémisphère boréal, mais des cendres, lancées par des volcans jusque dans ce courant supérieur, ont montré à différentes reprises quelle était sa direction. Le 24 et le 25 janvier 1835, le soleil fut obscurci, à la Jamaïque, par une pluie de cendres fines venant d'un volcan placé au sud-ouest de l'île, dans une direction contraire, par conséquent, au sens du vent alizé inférieur. Bien d'autres exemples démontrent encore l'existence de ces courants supérieurs, qui, s'abaissant vers les régions polaires, fournissent les vents d'ouest, bien connus aujourd'hui des marins, et qui facilitent la navigation au-dessous des tropiques. Un bâtiment qui va de New-York en Australie arrive plus rapidement par un voyage de circumnavigation qu'en doublant le cap Horn. Ces vents d'ouest abrégent encore la traversée d'Australie au cap Horn, et de celui-ci au cap de Bonne-Espérance, et favorisent enfin le retour des Etats-Unis en Europe; et, bien que ces vents fussent connus depuis longtemps, on ne peut refuser au commandant Maury, de la marine américaine [1], d'avoir beaucoup insisté sur leur importance et sur leur utilité. Leur cause est aisée à saisir : de même que les vents polaires, arrivant vers les régions équatoriales directement du nord au sud dans l'hémisphère boréal, rencontrent des parallèles animés d'un vif mouvement de rotation, et buttant contre les objets terrestres qui se meuvent de l'ouest à l'est, semblent venir de l'est, de même les vents équatoriaux, remontant vers le nord, sont soumis à un vif mouvement de rotation, qu'ils ont pris dans les régions équatoriales, rencontrent des parallèles de plus en plus étroits, qui sont animés par conséquent d'une vitesse moins grande que la leur; ils continuent leur mouvement dans le sens même de la rotation terrestre, c'est-à-dire de l'ouest à l'est, et, rencontrant à la surface de la terre des aspérités qui, transportées dans le même sens que le courant aérien, sont cependant animées d'une vitesse moins grande, ils les frapperont du côté de l'ouest.

[1] Voyez, sur cette question, les remarques de M. Félix Julien, dans la livraison du 15 septembre 1863.

Digitized by Google

Les moussons qui alternent dans la mer des Indes, les vents violents qui règnent dans les pays sablonneux, où l'air peut s'échauffer, sont encore dus à la chaleur solaire, cause première de tous les mouvements de la masse gazeuse qui constitue notre atmosphère. C'est donc la chaleur solaire qui agite les longues ailes des moulins à vent, c'est elle qui gonfle les voiles des bâtiments qui sillonnent la mer, c'est elle qui se charge de créer, à la surface de la terre, une force immense, souvent régulière, que l'homme utilise déjà, qu'il utilisera bien davantage encore le jour où, sachant faire monter et descendre régulièrement son aérostat, il pourra aller chercher dans les airs la couche gazeuse qui l'entraînera avec elle dans la direction qu'il veut suivre. C'est la chaleur solaire qui d'abord, alliée fidèle, devient ennemie terrible quand, précipitant la course des nuées, elle se transforme en ouragan. Le 22 juillet 1825, la Guadeloupe est assaillie par une furieuse tempête : des tuiles, enlevées sur les toits, volent dans l'air, elles pénètrent à travers les portes des maisons, perçant les ventaux les plus épais. Une planche de sapin, de 1 mètre de long et de 23 millimètres d'épaisseur, traverse d'outre en outre une tige de palmier de 45 centimètres de diamètre. Comme un peuple d'ennemis acharnés à sa poursuite, le navire voit courir derrière lui les nuages en bataillons serrés; si, imprudent, il n'a pas diminué sa voilure et soustrait ses agrès à la main terrible qui pèse sur lui, il va courir effaré, luttant de vitesse avec la tempête, qui à chaque pas le dépasse et lui enlève triomphalement un lambeau. Le mât a craqué, les haubans se tendent, résistent d'abord, puis cèdent; il tombe, entraînant avec lui les cordages qui le devaient soutenir. La mer, soulevée, lance ses lames toutes droites, comme brandies par une main puissante; elles avancent; leur masse verte, un instant hésitante, s'abat sur le vaisseau; comme une meute aboyante, les vagues poursuivent le fuyard, heureux si la mer est libre, s'il a devant lui l'Océan sans limites, il peut lasser la tempête, échapper à son impitoyable ennemi. Mais malheur au marin qui navigue dans une mer fermée: poussé par l'orage, il pressent dans l'ombre la côte inhospitalière; aveuglé par le vent, la brume, la buée qui s'élève des flots, haletant, assourdi par le mugissement de la tourmente, cramponné à son banc de quart, luttant contre la vague qui l'inonde et cherche à l'entraîner, l'officier s'efforce de percer l'ombre qu'il a devant lui. Les phares s'éteignent, l'obscurité est profonde, rien ne vient guider l'infortuné qui doit s'engager dans un chenal étroit; il arrive de toute la vitesse des vagues contre les rochers, il s'y brise..... On se rappelle la triste histoire de la *Sémillante*, qui se perdit dans les bouches de Bonifacio en 1855, avec son équipage et les troupes qu'elle portait en Crimée.

Digitized by Google

II

Nous venons de montrer comment la chaleur solaire, échauffant l'air de la zone équatoriale, lui donne un mouvement ascensionnel, détermine une sorte de vide que comblent bientôt les vents froids du pôle; nous avons compris comment la chaleur solaire était ainsi la cause d'une des forces les plus puissantes, les plus facilement utilisables qui existent sur le globe, la force du vent. Il nous sera aisé de montrer aussi que les fleuves, ces chemins qui marchent, sont constamment alimentés par les eaux que transporte la chaleur solaire. Leurs ondes lentement descendent les reliefs du terrain, elles s'écoulent vers la mer, répandant sur leur route la fécondité, animant de nombreuses usines, transportant de lourds fardeaux, offrant à l'activité humaine une force infatigable.

On sait que l'eau se réduit facilement en vapeur, et que, même a la température de 0°, elle se gazéifie encore, mais que sa *tension*, c'est-à-dire que la force avec laquelle elle fait équilibre à la pression qu'exerce sur sa surface l'atmosphère terrestre augmente rapidement avec la température; aussi, sous l'équateur, la chaleur solaire échauffant considérablement l'eau de la mer, détermine une évaporation considérable; l'air qui s'élève n'est pas de l'air sec, mais bien un air extrêmement chargé d'humidité. Toute l'eau rendue invisible par l'action de la chaleur n'est pas transportée vers les hautes régions par les courants supérieurs, cette eau se condense en partie quand elle pénètre dans les couches plus froides qui existent même dans la région élevée de l'atmosphère équatoriale; la vapeur se condense et retombe, formant les pluies abondantes des tropiques. Jusqu'à présent, on attribuait cette condensation de vapeur, et, par suite, ces pluies, au refroidissement qui accompagne l'expansion de l'air ascendant, et il n'est pas douteux que cette dilatation de l'air qui est de moins en moins comprimé à mesure qu'il s'élève ne soit une cause de refroidissement; mais la vapeur possède en outre quelques propriétés qui font comprendre facilement comment elle doit se condenser quand elle arrive dans les régions élevées.

Qu'à l'imitation de M. Tyndall, on place devant une source de chaleur un tube métallique terminé par deux surfaces transparentes et qu'en face de la seconde ouverture du tube soit un appareil thermométrique très sensible [1], qui ne pourra être affecté que par les

[1] M. Tyndall se sert dans les expériences très nouvelles, très claires, très concluantes, qui fourmillent dans son ouvrage, de la pile thermo-électrique de Melloni.

Digitized by Google

rayons qui auront traversé le tube ; qu'enfin on remplisse successivement le tube d'air sec et d'air humide, on reconnaîtra que l'air sec laisse infiniment mieux passer la chaleur que l'air humide ; celui-ci est doué, suivant l'expression des physiciens, d'un grand pouvoir absorbant; il possède aussi un grand pouvoir émissif, c'est-à-dire que s'il s'empare avidement de la chaleur qui veut le traverser, lui-même rayonne aussi activement la chaleur qu'il possède.

« J'imagine, dit M. Tyndall, que ce second fait doit jouer un très grand rôle sous les tropiques. A une faible hauteur, en effet, l'air chargé de vapeurs ne peut se refroidir par suite de l'écran de vapeur qui le protége contre le refroidissement par rayonnement ; il n'en est plus de même de l'air qui s'élève à une hauteur considérable, où la protection de la vapeur n'existe plus. Aussitôt que la colonne d'air a dépassé l'écorce d'air saturé qui la protégeait et qui, durant la première partie de son ascension, s'étendait au-dessus d'elle, elle se trouve en présence de l'espace vide, auquel elle cède sa chaleur sans obstacle ou sans compensation. L'air et la vapeur se refroidissent donc rapidement, et bien que, la quantité de vapeur entraînée jusqu'à ces hauteurs soit notablement moins forte que celle des régions basses, l'eau, condensée brusquement, forme ces pluies torrentielles qui inondent la terre [1]. »

Toute la vapeur contenue dans l'air qui chemine vers les pôles n'est pas ainsi condensée dans les régions tropicales ; l'air chargé encore de vapeur remonte vers les régions septentrionales et vient leur apporter, en même temps que des pluies bienfaisantes, la chaleur du soleil emmagasinée dans la vapeur. Le courant gazeux qui, de l'équateur remonte au nord, s'infléchit à l'ouest dans notre atmosphère; refroidi peu à peu, il laisse sa vapeur se condenser en nuages, et enfin s'écouler en pluie ; au moment où celle-ci tombe, une quantité considérable de chaleur latente devient sensible et l'atmosphère est échauffée.

Il existe entre les côtes occidentales et les côtes orientales des continents, des différences de température considérables ; tandis que notre Europe jouit d'une température très douce, New-York, situé sous la latitude de Lisbonne, a des hivers bien plus rigoureux ; l'île de Vancouver, située par le 45e degré de latitude, jouit d'une température moyenne de 11°,5, tandis que Boston, situé sur la côte orientale d'Amérique, par 42°,21 de latitude, n'atteint cependant qu'une température moyenne de 9°,3. La cause en est aux vents d'ouest [2], qui

[1] John Tyndall, *la Chaleur*, p. 382.

[2] Les courants de la mer ont aussi leur influence. Le Gulfstream, qui arrive jusqu'aux côtes de l'Angleterre et de la Norvége, contribue beaucoup à élever leur température moyenne.

Digitized by Google

apportent aux côtes occidentales, sur leurs ailes mouillées, la chaleur de l'équateur. Le climat de l'Angleterre, de la Normandie, des côtes de la mer du Nord est « doux comme le vent d'ouest, » toujours les gros nuages blanchâtres se roulent dans le lointain ; bientôt ils se fondent en pluie rayant l'horizon d'une averse sans fin ; l'herbe fraîche verdit de tous côtés, c'est une région de pâturages ; l'Anglais est naturellement pasteur, « ce peuple se nourrit de chair et de lait, » disait César. Bien différentes sont les côtes orientales des continents ; les vents d'ouest, desséchés par leur passage sur les montagnes, n'ont plus à donner ni humidité ni chaleur, ils arrivent froids, secs, âpres ; les hivers de New-York sont semblables à ceux de la Sibérie ; en été, le ciel, d'un bleu implacable, s'enflamme sous les traits d'un soleil de feu ; la végétation brûlée languit, toute vie s'arrête jusqu'au retour de la saison pluvieuse ; ces pays moins privilégiés que les régions occidentales n'ont pas les alternatives de soleil et d'humidité si favorables aux cultures variées ; on n'y voit pas le ciel radieux de l'été s'y voiler tout à coup sous de nombreuses nuées d'où s'écoulent des pluies fécondantes, « chaudes comme des larmes de joie. »

Si les vents chargés de vapeur arrivent vers les régions montagneuses, ils abandonnent bientôt sous forme de neige l'eau qu'ils transportent ; les montagnes sont froides, en effet, elles peuvent facilement rayonner vers les espaces planétaires la faible chaleur que leur isolement leur permet d'absorber pendant le jour ; l'air humide des plaines, pour arriver jusqu'aux cimes, devient plus léger, sa densité diminue, ses molécules s'écartent, et le travail qu'elles exécutent en augmentant de volume, se traduit par un refroidissement et par une condensation de vapeur ; les pics élevés n'ont donc pas comme les plaines cet écran de vapeur qui retarde le passage de la chaleur qu'elles ont reçue du soleil. Comme les pays situés dans l'intérieur des continents, qui doivent à la sécheresse de leur atmosphère des nuits et des hivers rigoureux, les cimes sont soumises à une déperdition constante, et la vapeur s'y condense à l'état de neige ; pressée sur elle-même, celle-ci se gèle bientôt, et, grâce à la propriété qu'a la glace de se souder à elle-même, les pics se recouvrent d'énormes glaciers.

Il y a, au premier abord, quelque chose de paradoxal dans le froid des montagnes ; les rayons solaires, ayant à traverser pour arriver jusqu'à elles une moindre masse d'air, devraient les échauffer davantage, et, en effet, comme celui des plaines, le sol des montagnes peut considérablement s'échauffer. M. Martins rapporte [1] qu'il a

[1] *Annales de Chimie et de Physique*, t. 58. 1860.

Digitized by Google

parfois constaté des différences d'une vingtaine de degrés entre la température du sol et celle de l'atmosphère ; aussi arrive-t-il souvent pendant l'été que la glace fond, non pas à la surface, mais par dessous ; ce sont les couches en contact avec le sol qui, les premières, s'échauffent et fondent. « Souvent, quand on met le pied sur le bord d'un champ de neige, le poids du corps fait rompre une couche superficielle qui ne repose pas sur le sol, dont la chaleur a fondu la couche de neige en contact avec lui. Quelquefois le voyageur aperçoit avec étonnement, sous ces croûtes glacées, des soldanilles en fleur et les rosettes de feuilles du vulgaire pissenlit. » Si le sol des montagnes peut s'échauffer, il n'en est pas de même de l'air. « Celui-ci s'échauffe principalement par le contact et le rayonnement du sol, préalablement chauffé par le soleil. Or, dans la plaine, la couche d'air est en contact avec une surface pour ainsi dire illimitée, qui lui communique sa température ; sur un sommet pointu et isolé, au contraire, la surface en contact avec l'air étant de peu d'étendue et limitée, sa puissance calorifique l'est également..... Une autre cause s'oppose au réchauffement de l'air par le sol sur un sommet isolé : c'est son renouvellement incessant. Dans les vallées, quand l'atmosphère est tranquille, la couche d'air inférieure s'échauffe au contact du sol, y reste longtemps adhérente, jusqu'à ce que l'équilibre soit rompu et qu'un courant ascendant s'établisse qui entraîne l'air chaud. » Sur les flancs des montagnes échauffées par le soleil, l'air glisse et atteint bientôt les couches froides.

A ces causes vient s'ajouter encore le rayonnement nocturne de la neige, rayonnement très considérable et qui détermine un abaissement de température énorme. Quand la neige déposée pendant la nuit fond dans la journée et regèle le soir, elle forme une couche dure et solide sur laquelle on marche facilement ; quand, au contraire, la température ne s'élève pas assez pour que cette neige puisse fondre, elle reste à l'état pulvérulent, poussiéreux, on y enfonce jusqu'aux genoux. Dans l'ascension que fit M. Martins au mont Blanc, le 28 août 1846, cette espèce de neige couvrait les glaciers ; à minuit, les 28, 29, 30 et 31 août, le thermomètre est descendu en moyenne à 19°,20 au-dessous de zéro, l'air étant à 6°,45. « On n'ose calculer, ajoute M. Martins, quelle doit être, en hiver, la température de cette neige, lorsque celle de l'air descend à 30° par exemple. Si les rapports sont les mêmes, la neige, par une nuit calme et sereine, doit marquer à la surface 63° au-dessous de zéro. »

Si nous résumons les faits précédents, nous croyons qu'on peut très exactement comparer le globe terrestre à une vaste machine à vapeur, qui possède sa chaudière et son condenseur. La chaudière, c'est la région équatoriale, que frappent normalement les rayons du

Digitized by Google

soleil; l'eau s'y échauffe, se réduit en vapeur; elle est mobile dès lors; elle peut librement voyager dans l'air, emportant avec elle la chaleur qui l'a engendrée; cette vapeur, entraînée par les courants qui remontent vers le Nord, se condense quand elle est refroidie, et dégage au moment de cette condensation la chaleur qui la maintenait à l'état gazeux; nous l'avons dit, notre Europe, condenseur de la grande chaudière équatoriale, est sans cesse échauffée par le courant de vapeur qui en arrive; quand l'air humide passe sur de hautes chaînes toujours froides, il abandonne son eau à l'état de neige, elle y séjourne pendant l'hiver, formant comme une sorte de grand réservoir d'humidité pour la saison chaude; que le soleil revienne, en effet, et d'en bas il commence à attaquer le glacier : la neige se fond, la glace fendue se brise avec éclat, de gros blocs, d'un bleu éclatant, se détachent, et bientôt des ruisseaux limpides s'écoulent de toutes parts, ils se rejoignent, et les fleuves, sous leur puissante impulsion, roulent plus rapidement leurs ondes vers la mer.

Quelle est donc la force qui anime ces moulins qui broient le blé pour la consommation quotidienne du géant parisien? qui donc fait mouvoir ces roues, ces engrenages, ces meules? qui donc, si ce n'est encore la chaleur du soleil? Qui donc amène à Paris les lourds bateaux chargés des pierres de la haute Seine, les trains de bois de l'Yonne et de la Nièvre, si ce n'est encore la chaleur solaire qui alimente les sources des pays montagneux? Sous sa puissante impulsion, l'eau devient mobile: au lieu de ramper péniblement, elle vole, de reptile devient oiseau, et, s'élevant de l'Océan, elle s'abandonne à la brise, qui la conduit vers l'intérieur des terres; là, une métamorphose inverse s'accomplit : sous l'influence du froid, l'oiseau replie ses ailes, retombe sur la terre, et, comme un long serpent, la rivière fait miroiter ses replis argentés dans la plaine qu'elle féconde. Aussi bien que les pluies, les fleuves sont donc encore une manifestation de la chaleur du soleil, dans laquelle nous retrouvons ainsi l'origine de tous les mouvements qui se manifestent sur le globe.

III

C'est encore cette chaleur solaire que nous dégageons dans nos foyers, c'est elle qui pétille dans l'âtre, qui réchauffe nos membres engourdis par le froid, ou qui, accumulée dans la houille, donne la vie à nos machines et les anime d'une force invincible.

Il est un principe admis aujourd'hui par la science et qui est évi-

Digitized by Google

dent par lui-même : quand deux corps se combinent, ils dégagent de la chaleur ; la chaleur dégagée pendant la combinaison est égale à la chaleur absorbée pendant la décomposition. Lorsque la combinaison qui s'est produite se détruit, lorsque les deux corps d'abord réunis se séparent, il se manifeste une absorption de chaleur précisément égale au dégagement qui a eu lieu dans le premier cas. Quand nous brûlons du charbon, nous dégageons une énorme quantité de chaleur, l'oxygène de l'air et le charbon s'unissent, il se forme de l'acide carbonique ; réciproquement, quand l'acide carbonique se décompose et que ses deux éléments se séparent, il se fait une absorption de chaleur précisément égale au dégagement précédent. Ainsi, nous n'admettons pas que la chaleur soit créée au moment de la combustion, elle existe tout entière dans le charbon et dans l'oxygène; de telle sorte que rechercher l'origine de la chaleur dégagée pendant la combustion, c'est vouloir pénétrer le mode même de formation du carbone et l'origine des masses de combustibles que recèle la croûte terrestre.

Tous les végétaux renferment une quantité considérable de carbone; quelle que soit la partie d'une plante qu'on calcine en vase clos, on obtient toujours un résidu notable de charbon. Quelle en est l'origine? Le sol d'une forêt, à coup sûr, ne renferme pas la centième partie du charbon qui existe dans la futaie, dont les hautes colonnes s'élancent droites, élevant leur chapiteau de feuillage jusqu'aux cimes, où il peut atteindre la lumière du soleil. L'origine du carbone que renferme cette futaie n'est donc pas dans le sol qui la porte. Des expériences précises, au reste, le démontrent. Il est possible de faire végéter dans des sols absolument stériles des plantes qui, bien qu'affectant les dimensions les plus réduites, finissent cependant par renfermer une quantité de carbone supérieure à celle qui existe dans la graine. Puisque le sol qui les portait, l'eau qui les humectait ne renfermaient pas de charbon, il faut que ce charbon existe dans l'air, et, en effet, on trouve toujours dans notre atmosphère de 4 à 6 dix millièmes d'acide carbonique.

La découverte de la fixation du carbone par la végétation est une des plus importantes qu'ait faites la science. Ebauchée par Bonnet, largement esquissée par Priestley, par Ingen-Houz et Sennebier, reprise par Th. de Saussure, les études qu'elle comporte ont été enfin, dans ces derniers temps, éclairées encore par M. Boussingault.

« Au commencement de l'été de 1749, dit le naturaliste genevois Bonnet, j'introduisis dans des poudriers pleins d'eau des rameaux de vigne..... Dès que le soleil commença à échauffer l'eau des vases, je vis paraître sur les feuilles des rameaux beaucoup de bulles semblables à de petites perles. J'en observai aussi, mais en moindre

Digitized by Google

quantité, sur les pédicules et sur les tiges..... » C'est ainsi que, pour la première fois, fut constatée une émission de gaz par les végétaux. Quelques années plus tard, Priestley fit sa mémorable expérience, qu'il relate en termes dignes d'être cités : « J'ai eu le bonheur, dit-il, de trouver par hasard une méthode de rétablir l'air altéré par la combustion des chandelles, et de découvrir au moins une des ressources que la nature emploie à ce grand dessein : c'est la végétation. On serait porté à croire que, puisque l'air commun est nécessaire à la vie végétale aussi bien qu'à la vie animale, les plantes et les animaux devraient l'affecter de la même manière. Et j'avoue que je m'attendais au même effet la première fois que je mis une tige de menthe dans une jarre de verre renversée sur l'eau. Mais, après qu'elle y eut poussé quelques mois, je trouvai que l'air n'éteignait point la chandelle, et qu'il n'était pas nuisible à une souris que j'y exposai..... Le 17 août 1771, je mis un pot de menthe dans une quantité d'air dans laquelle une bougie avait cessé de brûler, et je trouvai que, le 27 du même mois, une autre bougie pouvait y brûler parfaitement bien. Je répétai cette expérience, sans la moindre variation dans le résultat, jusqu'à huit ou dix fois pendant le reste de l'été. »

Ainsi, tandis que la respiration des animaux et la combustion des matières carbonées lancent dans l'air des quantités notables de gaz irrespirable, d'acide carbonique, les végétaux, par une action précisément inverse, décomposent cet acide carbonique et ramènent l'atmosphère à sa pureté primitive. « Le tort que fait continuellement à l'atmosphère, ajoute Priestley en terminant, la respiration des animaux et la putréfaction de tant de masses de matières animales et végétales, est réparé, du moins en partie, par la création végétale..... et si l'on considère la profusion immense de végétaux qui croissent sur la surface de la terre, on ne peut s'empêcher de convenir que tout est compensé, et que le remède est proportionné au mal. » Dans quelles circonstances se fait cette purification de l'atmosphère? C'est ce que ne sut jamais Priestley ; il n'était même pas maître de reproduire à volonté le phénomène important dont il avait été témoin d'abord, et, à la fin de sa vie, il émit lui-même quelques doutes sur l'exactitude de cette admirable découverte. D'autres, mieux avisés, la répétèrent et trouvèrent les conditions dans lesquelles s'exécute la décomposition de l'acide carbonique par la végétation. La gloire en revient à Ingen-Houz, qui, en 1780, montra que la décomposition a lieu sous l'influence de la lumière solaire; que c'est seulement lorsque les feuilles sont éclairées qu'elles décomposent l'acide carbonique et fixent le charbon en dégageant l'oxygène. Sennebier et Th. de Saussure, précisant les travaux précédents,

Digitized by Google

montrèrent nettement que l'oxygène dégagé provient bien de l'acide carbonique qui a été mis en contact avec la plante. Dans des expériences plus récentes, MM. Cloëz et Gratiolet, en étudiant les dégagements de gaz produits par les plantes immergées, trouvèrent, comme Th. de Saussure, mais en moins grande quantité que lui, une certaine proportion d'azote mêlée avec l'oxygène dégagé. M. Boussingault, qui a étudié avec tant de zèle tout ce qui touche à l'assimilation de l'azote par les végétaux, reprit enfin la question, et publia, en 1862, un Mémoire important sur ce sujet. Il en résultait nettement que le volume d'oxygène dégagé était presque parfaitement égal au volume d'acide carbonique décomposé. Quant à l'azote dégagé, il provient, non pas du tissu de la plante, mais de l'air qui se trouvait en dissolution dans l'eau où les plantes ont végété.

Ainsi, le fait est constant : sous l'influence de la lumière solaire, les végétaux décomposent l'acide carbonique, dégagent de l'oxygène et fixent du charbon. Si nous revenons maintenant sur la loi posée plus haut, nous en concluons qu'au moment où les végétaux décomposent l'acide carbonique, il a dû se faire une absorption de chaleur considérable. Pour que deux corps d'abord unis se séparent, pour que leurs molécules, d'abord soudées, soient écartées au point qu'elles ne puissent plus s'unir, il faut, nous l'avons dit, qu'une force intervienne, il faut dépenser autant de force qu'on en recueillera dans l'opération inverse de la combinaison. Cette force qui sépare ainsi les molécules d'oxygène et de charbon, c'est la chaleur du soleil ; c'est elle qui intervient encore, c'est elle qui sépare le charbon, qui le réduit et le rend propre à donner de nouvelles combinaisons en dégageant toute la chaleur qu'elle lui a fourni au moment de sa décomposition.

Ainsi, la chaleur de nos foyers, c'est la chaleur du soleil ; la chaleur de nos usines, c'est encore la chaleur du soleil, car la houille, on le sait, provient de la décomposition des végétaux fossiles.

On ne trouve, dans les terrains primitifs qui formèrent la première surface dure, rocheuse, cristallisée du globe, aucune trace de charbon; il n'aurait pu, au reste, y exister en liberté, la température était énorme, l'oxygène en quantité plus considérable qu'aujourd'hui, car des proportions notables de ce gaz ont dû être absorbées par l'oxydation de toutes les matières ignées qui surgissaient à la surface; aussi dans l'atmosphère primitive de la terre, avec la masse immense de vapeur qui, condensée aujourd'hui, couvre les trois quarts du globe, se trouvait tout l'acide carbonique. Quand la température baissa par suite du rayonnement de notre globe incandescent, roulant au travers des espaces planétaires, aussi froids sans doute qu'aujourd'hui, l'eau se condensa, entraînant avec elle tout

Digitized by Google

l'acide carbonique qu'elle pouvait dissoudre ; vaporisées par le contact de la surface encore chaude avec laquelle elles étaient en contact, les eaux, condensées de nouveau, commencèrent bientôt à exercer, sur la surface cristallisée et rocheuse, leur action corrosive, et les premiers terrains de sédiment prirent naissance.

Comment apparurent les premiers êtres vivants, comment furent engendrés les algues, les fucus, les varechs qui peuplèrent les mers primitives, c'est là un mystère que la science ne pénétrera jamais ; mais, dès cette époque, les premiers végétaux durent commencer la mission qu'ils paraissent destinés à remplir ici-bas : purifier l'atmosphère, accumuler de la chaleur. Ce sont ces végétaux marins qui, décomposés plus tard dans quelques-unes des révolutions du globe, formèrent les anthracites. Les terrains cambriens, siluriens et devoniens qu'on retrouve en Angleterre renferment des gisements de graphite et d'anthracite dont la structure uniforme, l'homogénéité rappellent bien l'organisation simple des varechs qui leur ont donné naissance. On pourrait révoquer en doute cette explication, à cause de l'immensité des forêts sous-marines que suppose l'abondance des dépôts, si on ne savait que notre mer actuelle présente encore de ces bancs d'algues d'une énorme étendue. Le plus célèbre (la mer de Sargassum), à côté duquel passent tous les voyageurs qui vont d'Europe en Amérique, est situé entre les Açores, les Canaries et les îles du Cap-Vert ; elle présente une superficie qui dépasse sept fois celle de la France ; les algues y sont serrées au point de retarder la marche d'un navire.

Bientôt enfin s'ouvre la grande période de la purification de l'atmosphère par les végétaux ; la période houillère, où s'accumula sur la terre une énorme quantité de chaleur solaire, comme mise en réserve pour les besoins futurs de l'humanité. Il est donc évident pour nous que toute la chaleur que fournissent le bois et la houille est, en définitive, de la chaleur solaire emmagasinée, et nous allons comprendre aisément comment toute la force employée dans nos machines à feu provient encore de la chaleur solaire. Dans une de nos machines, en effet, il n'est pas de travail utile produit sans qu'il y ait, du même coup, de chaleur consommée. Il suffit de réfléchir un instant à la cause qui met en mouvement un train pesamment chargé, pour voir qu'en définitive il s'y consomme de la chaleur et qu'il s'y produit un travail énorme, et qu'il doit y avoir une relation entre la chaleur dégagée et le travail produit. Cette vérité, entrevue d'abord par Sadi Carnot et par Seguin, a été mise en relief par M. Mayer d'Helbroon. Prenons, pour bien concevoir cette proposition fondamentale, une machine à vapeur très simple ; une chaudière, placée sur un foyer, communique avec un corps de pompe dans lequel

Digitized by Google

se meut un piston, celui-ci transmet son mouvement à un balancier qui doit exécuter un travail, soulever le piston d'une pompe d'épuisement, par exemple. La machine fonctionne, la vapeur pénètre dans le corps de pompe, soulève le piston, elle accomplit un certain travail : on sait que, pour rendre son mouvement continu, il faut maintenant faire disparaître la vapeur placée sous le piston afin que, pressé sur sa face supérieure par une nouvelle introduction de vapeur, le piston redescende. Dans les machines fixes, on se débarrasse généralement de la vapeur qui a travaillé, qui a poussé le piston, en la condensant dans un vase renfermant de l'eau froide, et nommé, d'après son usage, condenseur. Si la vapeur, qui arrive dans le condenseur après avoir accompli un certain travail, après avoir soulevé le piston, est à la même température que celle qui sort directement de la chaudière, il nous faut reconnaître que nous avons trouvé le mouvement perpétuel, puisqu'un travail utile, transmis par le soulèvement d'un piston jusqu'à une certaine masse d'eau qui a été élevée au-dessus de son niveau, s'est fait sans aucune déperdition ; ainsi, *à priori*, si on répugne à l'idée que de rien puisse naître quelque chose, il faut que la vapeur qui a travaillé se soit refroidie, et si, en effet, on mesure sa température, on la trouve très inférieure à ce qu'elle était dans la chaudière. Ainsi, c'est là le point essentiel, il y a eu travail produit et, du même coup, chaleur consommée. On peut même, sans thermomètre, reconnaître cet abaissement de température, il suffit pour cela d'observer ce qui se passe dans un cylindre en cuivre terminé par deux plaques de verre bien transparentes, quoique très épaisses, qui permettent de regarder au travers de l'appareil. On peut mettre en communication ce cylindre, d'une part avec la chaudière d'une machine à vapeur, de l'autre avec l'atmosphère. « Le robinet de communication avec l'atmosphère étant d'abord à peine entr'ouvert, on a établi au contraire complétement la communication avec la machine ; la vapeur est arrivée, a chassé l'air de l'appareil, en a échauffé les parois, et a fini par le remplir en conservant l'état de vapeur saturée et sèche. Le cylindre a été alors aussi transparent que lorsqu'il était rempli d'air ordinaire. A ce moment, on a ouvert le robinet de communication avec l'atmosphère ; la vapeur s'est échappée rapidement et s'est, par là même, détendue. Au même instant, à l'intérieur, un nuage s'est formé, à la transparence a succédé l'opacité la plus complète, et la condensation dont la détente est accompagnée est devenue pour ainsi dire visible à l'observateur. »

Dans cette expérience de M. Hirn, citée par M. Verdet dans les deux leçons qu'il a faites en 1862 devant la Société chimique et qui

Digitized by Google

ont eu un retentissement considérable et mérité, dans cette expérience, disons-nous, on conçoit qu'au moment où la vapeur chasse l'air atmosphérique devant elle pour arriver à se mettre en équilibre de pression avec lui, elle exécute un travail; ce travail se traduit par un refroidissement. Si on avait mis en communication le corps de pompe rempli de vapeur avec un espace absolument vide, il n'y aurait pas eu de travail produit, puisqu'il n'y avait pas d'air à déplacer, et par suite il n'y aurait pas eu consommation de chaleur, la vapeur ne se serait pas refroidie ; l'expérience a été faite par M. Joule, il y a déjà plusieurs années; vérifiée depuis par M. Regnault, elle est devenue une des bases les plus solides de la nouvelle théorie mécanique de la chaleur. C'est le point essentiel qu'il s'agit de bien saisir. Un gaz ne se refroidit pas parce qu'il se dilate, mais bien parce qu'il travaille ; si un gaz saturé de vapeur et soumis à une pression considérable est mis brusquement en communication avec l'atmosphère, il se refroidit, car il est obligé de pousser les molécules extérieures qui lui barrent le passage. La seule dépense qu'il puisse faire pour exécuter ce travail est la consommation de la chaleur qu'il renferme, aussi il se refroidit. « Sir H. Davy rappelle dans sa *Philosophie chimique* ce qu'on peut observer à la fameuse machine de Schemnitz, en Hongrie, dans laquelle l'air est comprimé par une colonne d'eau de 80 mètres de hauteur. Lorsqu'on ouvre un robinet pour permettre à l'air de s'échapper, il se produit un froid qui non-seulement précipite la vapeur dissoute dans l'air, mais la force à se coaguler sous forme de pluie de neige, tandis que le tube d'où l'air s'échappe se couvre de glaçons [1]. » Si on met cet air comprimé en contact avec un vase absolument vide, nous le répétons, l'expérience a été faite, sa température ne change pas ; car, dans ce cas, l'air s'est dilaté, il n'a pas travaillé : il a pénétré dans l'espace vide, sans rien refouler devant lui. L'effet de condensation observé dans la vapeur quand elle éxécute comme seul travail la poussée de l'air extérieur, est encore plus considérable quand elle doit mouvoir un piston, lié à une résistance à surmonter ; aussi a-t-on été obligé d'entourer les corps de pompe des machines d'une enveloppe chauffée pour empêcher la vapeur qui a travaillé de se refroidir au point de se condenser dans le corps de pompe lui-même, car cette vapeur condensée fonctionnerait comme l'eau du condenseur lui-même et, refroidissant la vapeur qui arrive de la chaudière, diminuerait la force vive qu'elle recèle.

La houille ne doit donc plus nous apparaître seulement comme un réservoir de chaleur, mais encore comme un réservoir de force.

[1] John Tyndall, *la Chaleur*, p. 38.

Digitized by Google

On s'est livré sur ce sujet à des calculs curieux. On extrait annuellement des mines de l'Angleterre 86 millions de tonnes de charbon. La quantité de force mécanique représentée par cette masse de combustible est vraiment fabuleuse. La combustion d'un seul kilogramme de charbon, en supposant qu'elle eût lieu dans une minute, serait équivalente au travail de 600 chevaux, et, si nous supposons que 108 millions de chevaux travaillent jour et nuit avec une énergie toujours la même pendant une année, leurs efforts réunis auraient pour résultat une quantité de travail justement égale à celle que le produit annuel des houillères anglaises mettrait à même d'accomplir.

Ainsi nous concevons bien que la chaleur puisse engendrer le mouvement; nous concevons que, dans une machine à vapeur, si nous ne retrouvons pas toute la chaleur que nous avons dépensée, sous la forme primitive, c'est qu'une partie s'est métamorphosée en travail mécanique. Ainsi les forces physiques ne se détruisent pas plus que les corps matériels, mais ainsi que nous l'avons dit déjà, tandis qu'un principe matériel se retrouve toujours au même état, c'est-à-dire que si dans une opération chimique on a employé un certain poids de fer ou de plomb, on retrouvera libre ou combiné, quand l'opération sera terminée, la même quantité de fer ou de plomb; il n'en sera plus de même de la chaleur, elle se transformera; une certaine quantité de chaleur équivaut à un certain travail mécanique. Si dans une opération on a dépensé une certaine quantité de chaleur, on ne recueillera totalement cette chaleur qu'à la condition qu'il n'y aura pas de travail produit, s'il y a travail au contraire, celui-ci représentera ce qui, pendant l'opération, a disparu de la chaleur primitive. On conçoit, enfin, que si on a transformé de la chaleur en travail, il soit possible de transformer réciproquement du travail en chaleur. Les observations de ce phénomène sont déjà fort anciennes. Rumfort le premier a fait sur ce sujet une expérience remarquable; plaçant dans un vase rempli d'eau une plaque métallique, il a fait tourner par-dessus un anneau qui ne pouvait se déplacer qu'en frottant énergiquement contre la surface de la plaque; l'eau a été échauffée par ce frottement jusqu'à entrer en ébullition. « Il serait difficile, dit-il, de décrire la surprise et l'étonnement exprimé par le visage des assistants à la vue d'une si grande quantité d'eau chauffée et rendue bouillante sans le moindre feu. Quoique dans le résultat, il n'y eût rien de bien extraordinaire, je reconnais franchement qu'elle me causa un plaisir enfantin tellement grand, que j'aurais dû certainement le cacher et non le laisser paraître, si j'avais ambitionné la réputation d'un grave philosophe [1]. » Un train est lancé à toute

[1] Rumfort, *Essais*, vol. II, p. 486, cité par Tyndall, *la Chaleur*, p. 12.

Digitized by Google

vitesse, la chaleur se tranforme en travail mécanique; mais qu'on veuille l'arrêter, qu'on serre les freins, il va se produire un frottement énergique : les roues et le frein vont s'échauffer, le travail donnera naissance à de la chaleur; qu'on frappe violemment sur une balle de plomb, le mouvement du marteau est arrêté par la balle de plomb; la force n'est pas détruite, mais bien transformée en chaleur, et la balle s'échauffe considérablement; quand un morceau de fer frappe contre un silex, la température s'élève encore, au point que les petits morceaux de fer enlevés par le flottement soient assez chauds pour brûler.

Ainsi le travail mécanique que nous employons consomme de la chaleur, la machine à vapeur ne fonctionne que par la transformation de la chaleur en mouvement, cette chaleur est due à la combustion du carbone; le carbone n'existe sur le globe que condensé, réduit par le règne végétal, et enfin cette réduction, cette condensation a lieu seulement sous l'influence de la chaleur solaire qui se trouve emmagasinée dans le charbon. De même que le soleil est la cause du vent qui pousse d'un pôle à l'autre les bâtiments qui sillonnent la mer; de même que le soleil est l'origine du mouvement de l'eau qui redescend des hauteurs vers la mer, portant sur son passage la vie et la fertilité; de même le soleil est encore la source de la chaleur dépensée pendant la combustion du carbone, chaleur qui, transformée en mouvement, anime toutes les machines thermiques qui fonctionnent sur la terre.

IV

N'est-ce pas enfin cette chaleur emmagasinée dans le charbon qui permet aux animaux d'exécuter tous les travaux auxquels ils sont employés? Un des plus beaux titres de gloire de Lavoisier a été de montrer que l'animal est un appareil à combustion, que ses aliments renferment du charbon et de l'hydrogène, qui, brûlés dans l'organisme au moyen de l'oxygène atmosphérique, produisent de la chaleur comme ils en produiraient dans un appareil thermique ordinaire. L'un des buts les plus importants de la nutrition est d'introduire dans le sang des matières combustibles, matières amylacées, matières grasses, etc., qui, soumises à l'action de l'oxygène, se consument, produisent de l'eau et de l'acide carbonique, rejetés au dehors à chaque expiration. Des travaux récents, dus à M. Pasteur, ont même fait pénétrer plus profondément dans la connaissance des moyens que la nature met en œuvre pour cette combustion. Dans

Digitized by Google

les études qu'il poursuit sur la fermentation, M. Pasteur a été conduit à examiner la fermentation acétique, celle qui transforme l'alcool du vin en vinaigre, en acide acétique ; il a vu qu'elle se produisait sous l'influence d'un petit végétal microscopique, nommé *mycoderma aceti*, formé de petits globules qui paraissent être doués de la faculté de condenser l'oxygène, d'exalter ses propriétés comburantes, de l'amener à un état tel qu'il puisse exercer sur l'alcool son action. L'alcool et l'oxygène, en présence de ce mycoderme, agissent l'un sur l'autre de la même façon que lorsqu'ils sont réunis au contact de cette poudre très fine, le *noir de platine*, qu'on obtient en décomposant quelques-uns des composés du platine. Les corps poreux favorisent l'action comburante de l'oxygène dans des vases inertes, et ils produisent un effet semblable dans l'acte respiratoire ; l'agent ici, ce n'est plus le noir de platine, ni le mycoderma aceti, ce sont les globules du sang, corps poreux analogues, qui excitent et favorisent la combustion et portent l'oxygène, dont ils se chargent dans les poumons, sur les matières hydrocarbonées qu'a introduites dans le sang l'alimentation.

Cette combustion est donc la cause de la chaleur animale, c'est aussi celle du mouvement des animaux. Les animaux développent de la chaleur et se meuvent parce qu'ils ont un appareil à combustion. Plus seront puissants leurs efforts musculaires, plus sera considérable la dépense de combustible de leur machine. Lavoisier n'avait pas nettement l'idée que le fluide engendré par les actions chimiques peut apparaître comme chaleur et mouvement complémentaires l'un de l'autre, mais il avait vu cependant que la quantité d'oxygène consommé par un homme en mouvement est plus grande que celle que consomme un homme en repos; il en avait conclu à une liaison entre le travail musculaire et l'énergie respiratoire [1] ; mais c'est seulement M. Mayer qui, en 1845, a bien compris que la chaleur et le travail animal étaient complémentaires l'un de l'autre, que tout ce qui apparaît sous forme de travail disparaît sous forme de chaleur. Cette proposition semble, au premier abord, paradoxale ; l'expérience nous apprend chaque jour, en effet, qu'un travail musculaire un peu prolongé détermine une élévation de température considérable ; aussi, pour arriver à une notion exacte, convient-il en même temps de tenir compte de l'activité respiratoire qui accompagne le repos et l'exercice.

M. Hirn a tenté l'expérience. Un homme est enfermé dans une chambrette où il est possible de faire arriver de l'air pur, en même temps qu'on peut extraire l'air vicié par la respiration ; des thermo-

[1] Voir la *Revue Contemporaine* du 15 février 1861.

Digitized by Google

mètres indiquent en même temps la chaleur dégagée par le sujet en expérience pendant qu'il séjourne dans la chambre. Durant la première partie de l'expérience, l'homme reste en repos : on note l'élévation de température de la chambre et la quantité d'air consommé; ensuite l'homme exécute un mouvement, il soulève un poids, par exemple, à de nombreuses reprises différentes, il s'échauffe durant ce travail, sans doute, la température de la chambre s'élève ; mais si on note la quantité d'air consommé, on voit que celle-ci est beaucoup plus considérable que dans le premier cas. Ainsi l'expérience enseigne que lorsque le sujet est en mouvement, la quantité d'air consommé est beaucoup plus grande pour une quantité déterminée de chaleur produite, de telle sorte qu'il faut forcément qu'une certaine quantité de chaleur ait été consommée à l'état de travail, car on ne peut admettre que le charbon et l'hydrogène brûlés pendant la respiration dégagent plus de chaleur à un moment qu'à un autre. On appelle en physique *calorie* la quantité de chaleur nécessaire pour élever d'un degré la température d'un kilogramme d'eau, et M. Hirn trouva dans ses expériences que, pour un gramme d'oxygène consommé, l'homme degageait au repos environ cinq calories et demie, tandis que lorsqu'il travaillait, pour un gramme d'oxygène consommé, il n'était plus émis dans l'enceinte que deux calories et demie environ. Ainsi, dans le second cas, une partie notable de la force produite par l'action chimique respiratoire s'était manifestée sous forme de travail mécanique ; la partie de la chaleur consommée qui ne se retrouve pas *équivaut* donc au travail produit, et on conçoit qu'il soit possible de trouver là une méthode pour savoir quelle dépense de chaleur représente un travail donné; mais, pour faire cette mesure délicate, il est un moyen plus précis employé par M. Joule, par M. Hirn et plusieurs autres expérimentateurs.

Si on examine quel est le travail moteur d'une machine et quel est son travail utile, on trouve qu'il n'y a jamais égalité entre les deux. Cette perte, reconnue depuis longtemps, était attribuée au frottement des diverses parties de l'appareil les unes contre les autres. Or, ce frottement développe de la chaleur, et cette chaleur dégagée est précisément l'équivalent du travail perdu; elle représente la différence qui existe entre le travail moteur et le travail utile. En étudiant avec soin la quantité de chaleur développée par un travail déterminé, on a pu déterminer le rapport qui existe entre la force capable d'élever à un mètre un certain poids et la chaleur nécessaire pour échauffer une certaine quantité d'eau. Il a trouvé ainsi que, pour élever la température d'un kilogramme d'eau de 0 à 1°, il faut dépenser une quantité de chaleur qui, utilisée dans une machine, serait capable d'élever à une hauteur d'un mètre, 425 ki-

Digitized by Google

logrammes. Cette mesure, vérifiée par un grand nombre d'observateurs, est aujourd'hui admise. Ainsi, 425 représente l'équivalent mécanique de la chaleur [1].

V

Toutes les forces utilisées sur la terre, nous le voyons nettement aujourd'hui, dérivent du soleil. Quelle est donc cette chaleur solaire, source de tous les mouvements qui s'exécutent ici-bas, quelle est son origine, son intensité, sa cause? Comment le soleil peut-il retrouver à chaque instant l'immense quantité de chaleur qu'il dépense? Telles sont les questions qui se posent naturellement, et auxquelles nous devons nous efforcer de répondre.

Sir John Herschell, au cap de Bonne-Espérance, M. Pouillet, à Paris, ont essayé de mesurer l'intensité calorique du soleil; ils ont voulu chiffrer la chaleur que reçoit journellement le globe. Leurs résultats sont très voisins l'un de l'autre, et, en prenant une moyenne entre les nombres qu'ils ont donnés, on doit être fort près de la vérité. Un soleil vertical, agissant sur une surface de glace placée au niveau de la mer, en fondrait par minute une hauteur de $0^{mil},1756$ d'après M. Pouillet, $0^{mil},1955$ d'après sir John Herschell. On peut donc admettre, sans crainte d'erreur sensible, que le soleil fondrait, en une minute, $0^{mil},1850$, ou, en une heure, une hauteur de 1 centimètre de glace. Mais la terre ne reçoit qu'une très mince fraction de la chaleur rayonnée par le soleil. En effet, l'étude mathématique du rayonnement

[1] Nous ne pouvons pas, dans cette étude, avoir la prétention de donner un historique de la découverte du principe de l'équivalence de la chaleur et du travail mécanique. Le lecteur consultera avec fruit sur ce sujet les deux excellentes leçons de M. Verdet publiées dans le *Recueil de la Société chimique, pour* 1862; M. Tyndall indique aussi à différentes reprises, dans son ouvrage, les titres de M. Joule et ceux de M. Mayer; enfin, les *Annales de Chimie et de Physique* (cahier d'avril 1864) viennent d'insérer une traduction de M. Verdet d'une lettre de M. Coldings, savant danois, qui indique comment, dès 1843, il a été conduit à formuler ses idées sur la transformation des forces physiques les unes dans les autres; le lecteur nous permettra, sans doute, de lui mettre sous les yeux un des paragraphes de cette lettre, qui montre combien sont variés les chemins que suit l'esprit humain pour arriver à la vérité :

« Puisque les forces sont des êtres spirituels et immatériels, puisque ce sont des entités qui ne nous sont connues que par leur empire sur la nature, ces entités doivent être sans doute très supérieures à toute chose matérielle existante; et comme il est évident que c'est par les forces seulement que s'exprime la sagesse que nous apercevons et que nous admirons dans la nature ces puissances doivent être en relation avec la puissance spirituelle, immatérielle et intellectuelle elle-même, qui guide le progrès de la nature; mais s'il en est ainsi, il est absolument impossible de concevoir que ces forces soient quelque chose de mortel ou de périssable. Sans aucun doute, par conséquent, elles doivent être regardées comme absolument impérissables. »

Digitized by Google

calorifique montre qu'une source de chaleur disperse son fluide également dans toutes les directions. Cette considération nous permet de trouver la quantité de chaleur rayonnée annuellement par le soleil. « Concevons une sphère creuse environnant le soleil, dont le centre soit le centre du soleil et dont la surface soit à la distance de la terre au soleil. La section de la terre, coupée par cette surface, est à la superficie totale de la sphère creuse comme 1 : 2,300,000,000, d'où il suit que la quantité de chaleur solaire interceptée par la terre n'est que de 1/2,300,000,000e du rayonnement total.

Si la chaleur émise par le soleil était employée à fondre une couche de glace déposée à la surface du soleil, elle liquéfierait cette glace dans la proportion d'une épaisseur de 732 mètres par heure. Elle ferait bouillir, par heure 2,900,000,000 de myriamètres cubes d'eau à la température de la glace. Exprimée sous une autre forme, la chaleur émise par le soleil en une heure est égale à celle qui serait engendrée par la combustion d'une couche de houille épaisse de 3 mètres et entourant entièrement le soleil. La chaleur émise par lui en un an est égale à celle qui serait produite par la combustion d'une couche de houille de 27 kilomètres d'épaisseur.

La chaleur dépensée à chaque instant par le soleil est donc immense, et les notions que nous avons aujourd'hui sur les forces nous conduisent à opter entre les deux hypothèses suivantes : Ou bien le soleil, rayonnant continuellement une énorme quantité de chaleur, sans avoir le moyen de réparer ses pertes, se refroidit, et, bien que nous ne puissions encore constater ce refroidissement continu, il n'en existe pas moins, et, dans un temps plus ou moins éloigné, la terre, ne recevant plus sa provision de chaleur quotidienne, se refroidira elle-même peu à peu ; sous l'influence d'hivers de plus en plus rigoureux, les glaces étendront leur domaine, et nos fertiles contrées désolées deviendront désertes comme les plaines neigeuses du Groënland ; ou bien, le soleil répare à chaque instant ses pertes, le carquois d'Apollon est inépuisable, et une cause occulte, qu'il faut nous efforcer de pénétrer, renouvelle constamment ses traits de feu.

Examinons d'abord la première hypothèse : le soleil est un globe incandescent en voie de refroidissement. L'origine de sa chaleur nous échappe, comme l'origine de toute chose, mais il nous serait possible de calculer la vitesse de ce refroidissement d'après la quantité de chaleur dépensée chaque jour si nous connaissions la capacité spécifique du soleil, c'est-à-dire la facilité qu'il a d'emmagasiner la chaleur. Il est bien évident, en effet, que si le soleil était analogue à une boule métallique, il se refroidirait avec une vitesse incomparablement plus grande que s'il a une capacité calorifique plus

Digitized by Google

considérable. Prenons le cas le plus favorable, donnons à la masse solaire une capacité calorifique égale à celle de l'eau, la plus considérable que nous connaissions. Eh bien, dans ces conditions, la masse totale du soleil se refroidirait de 8,300° en cinq mille ans. Le soleil n'aurait donc, en réalité, qu'une existence très éphémère et tout à fait en désaccord avec ce que nous pouvons presque affirmer sur l'antiquité de notre globe terrestre. En un mot, si le soleil est formé de matières semblables à celles de la terre, il faut absolument qu'il ait un moyen quelconque de réparer ses pertes; il ne peut subvenir à sa dépense continuelle qu'en récupérant la force qu'il distribue journellement avec une prodigalité toute royale.

Le soleil est-il une masse incandescente formée d'une matière combustible qui brûle sous l'influence d'un corps comburant, comme le charbon brûle dans nos foyers? Nous savons aujourd'hui qu'en admettant cette hypothèse, nous reculons seulement la difficulté sans la résoudre, car il faudrait savoir d'où provient la chaleur que renfermait cette masse énorme de combustible; mais sans nous préoccuper de cette difficulté, il va nous être facile de reconnaître que cette hypothèse ne repose sur aucun fondement. Si, en effet, le soleil était un bloc de houille et qu'on l'approvisionnât d'oxygène au point de le rendre capable de brûler au degré nécessaire pour produire la radiation observée, il serait entièrement consumé en cinq mille ans. Au reste, il nous est aujourd'hui possible d'affirmer que la cause de la chaleur solaire n'est pas une combustion, car les admirables travaux des savants d'Heidelberg sur l'analyse spectrale nous ont permis de constater dans le soleil la présence de certains métaux, notamment du sodium, et l'observation très importante de M. A. Mitscherlich nous a montré, de plus, que ce sodium existait dans le soleil à l'état isolé, qu'il n'y était pas en combinaison. Il faut donc conclure ou bien que le soleil ne renferme pas d'éléments comburants analogues à ceux qui existent ici-bas, et que l'atmosphère de l'astre qui nous éclaire ne renferme ni oxygène, ni soufre, ni chlore, ni brôme, etc., qui pourraient s'unir au sodium et le faire entrer en combinaison, ou bien que la température du soleil est à un degré tel, que cette combinaison ne peut avoir lieu; nous savons, en effet, que si la chaleur est à un certain degré favorable à la combinaison, elle la détruit quand elle devient plus intense. Quelle que soit, au reste, la cause de cette absence de combustion, elle n'en est pas moins certaine, et il nous faut encore chercher une autre cause pour expliquer la chaleur solaire.

Nous avons vu, dans le paragraphe précédent, que si la chaleur pouvait engendrer le travail mécanique, réciproquement le travail

Digitized by Google

mécanique pouvait engendrer la chaleur; nous avons appuyé sur ce fait connu de toute antiquité, que le frottement et le choc sont des sources de chaleur d'une puissance considérable. Qu'on aplatisse par le choc du marteau une balle de plomb, le mouvement sera détruit mais de la chaleur sera produite; qu'on fasse tomber d'une certaine hauteur une balle de plomb, puis qu'on la reçoive sur une surface résistante, la balle s'échauffera, son mouvement détruit se manifestera sous forme de chaleur, qui sera d'autant plus sensible que la vitesse imprimée à la balle sera plus grande, que, par conséquent, la force avec laquelle elle frappera sur la plaque résistante sera plus considérable.

« La vitesse communiquée par la pesanteur à un corps qui tombe de 424 mètres est en nombre rond de 91 mètres par seconde, c'est-à-dire que telle est la vitesse acquise au moment où le corps frappe la terre. Cinq fois cette quantité, ou 455 mètres par seconde, ne serait pas une vitesse extraordinaire pour une balle de carabine rayée. Mais une balle de carabine qui se mouvrait avec une vitesse de 91 mètres par seconde engendrerait, en frappant le but, une quantité de chaleur qui, en la supposant toute concentrée dans la balle, élèverait sa température de 30°. Avec cinq fois cette vitesse, elle engendrerait vingt-cinq fois cette même quantité de chaleur, c'est-à-dire que vingt-cinq fois 30° ou 750° représenteraient l'élévation de température d'une balle de carabine frappant le but avec une vitesse de 455 mètres par seconde, si toute la chaleur restait à la balle. » Tous les tireurs qui ont ramassé une balle de pistolet qui venait de frapper une plaque de fonte, ont remarqué en effet qu'elle était sensiblement échauffée; tout le monde a vu aussi sortir les étincelles de deux silex violemment projetés l'un sur l'autre; ici encore, le mouvement s'est transformé en chaleur sensible. M. Foucault a imaginé un petit appareil qui permet de montrer, par l'expérience, cette transformation de mouvement en chaleur. Entre deux barres de fer doux, qui peuvent être subitement transformées en puissants aimants par le passage d'un courant électrique, tourne un disque de fer; son mouvement s'exécute sans difficulté d'abord, et il est à la température ordinaire; mais si on aimante les barres de fer, elles exercent une vive attraction sur le disque, qui s'arrête, et dont la température s'élève tout à coup au point qu'on ne pourrait y appliquer la main sans être cruellement brûlé.

Des effets analogues se produisent sur une plus grande échelle quand un aérolithe, par exemple, pénètre dans la sphère d'attraction de la terre, il est vivement attiré vers elle, son frottement contre l'air élève déjà considérablement sa température, au point que les métaux qui le constituent s'enflamment quelquefois; il arrive jus-

Digitized by Google

qu'à la surface terrestre, son mouvement est brusquement arrêté et sa température s'élève encore ; dans tous les récits de chute de pierre, on remarque que les personnes inexpérimentées qui ont voulu saisir les blocs quelque temps après leur chute ont été sérieusement brûlées. Enfin, supposons pour un instant qu'au lieu d'arrêter subitement un aérolithe, nous arrêtions une masse énorme comme la terre, animée d'un mouvement d'une extrême rapidité, la quantité de chaleur dégagée sera immense. Mayer et Helmholtz ont fait le calcul : ils ont trouvé que la quantité de chaleur engendrée par cet arrêt subit, équivalant à un choc colossal, suffirait non-seulement pour fondre la terre entière, mais pour la réduire en grande partie en vapeur. « Ainsi, le seul arrêt brusque de la terre dans son orbite, amènerait les éléments à l'état de fusion par une chaleur ardente. Et si, après l'extinction de son mouvement, la terre, comme il arriverait nécessairement, allait tomber sur le soleil, la quantité de chaleur engendrée par ce nouveau choc serait égale à la chaleur développée par la combustion de 1,600 globes de charbon solide, égaux en volume à la terre. » Singulier résultat à coup sûr, la terre renferme en elle-même de quoi se détruire, de quoi faire jaillir dans l'espace tous les éléments qui la constituent ; une seule condition suffirait pour que, subitement, toute sa masse pût se résoudre en vapeur, cette condition, c'est la cessation de son mouvement ; que même ce mouvement diminue d'intensité, qu'une cause quelconque le retarde, et la terre peut devenir tout à coup assez chaude pour que tous les êtres vivants qui existent à sa surface périssent subitement.

C'est dans la chaleur énorme produite par le frottement et par le choc que Mayer a puisé son hypothèse relative à la cause qui maintient le soleil à sa haute température. Les espaces solaires sont peuplés de corps pondérables. Kepler l'a dit : « Il y a plus de comètes dans le ciel que de poissons dans l'Océan. » Les aérolithes qui circulent autour de notre terre sont en nombre immense. A certaines époques (le 10 août et le 13 novembre), ils apparaissent en nombre prodigieux. On cite une observation faite à Boston où les aérolithes pleuvaient comme des flocons de neige. Ces aérolithes tombent sur notre petite terre lorsque celle-ci passe assez près d'eux pour qu'ils arrivent dans sa sphère d'attraction ; le grand soleil exerçant son attraction à une distance infiniment plus considérable que la terre, doit être assailli par une nuée d'aérolithes auprès de laquelle la chute de Boston n'est qu'une rosée ; une masse qui frappe la terre est animée, nous l'avons dit, d'une vitesse considérable ; mais la chute sur le soleil est déterminée par une attraction infiniment plus considérable, aussi la chaleur peut-elle être dans ce cas beaucoup plus grande

Digitized by Google

que celle qui résulte du choc sur la surface terrestre. Supposons qu'un aérolithe tombe en ligne droite sur le soleil, venant d'une distance infinie; sa vitesse sera alors de 627 kilomètres par seconde (un train express faisant 15 lieues à l'heure ne parcourt que 160 mètres par seconde), on comprend dès lors quelle chaleur énorme produirait ce choc effroyable; elle serait plus de 9,000 fois celle que dégagerait en brûlant une masse de houille égale à celle de l'aérolithe.

Telle est, d'après Mayer, la cause de la chaleur solaire, rien certainement ne démontre que cette hypothèse soit exacte, mais elle ne choque non plus aucune des connaissances que l'étude de la physique nous a données. Il y a même dans cette idée un caractère de grandeur fait pour émouvoir; sur notre petit monde, nous voyons les animaux se détruire les uns les autres, se dévorer pour entretenir leur vie; avec une implacable sérénité, la nature répète son éternel *væ victis*, malheur aux vaincus, mort aux faibles, broyés entre les mâchoires formidables des forts, ils périssent. Notre société possède des engrenages aussi terribles, qui déchirent et détruisent ceux qu'ils saisissent; dans les mondes qui roulent sur nos têtes, nous entraînant dans leur course vertigineuse, il en est de même; notre terre trône dans sa sphère : qu'une petite masse planétaire s'avance imprudemment, attirée vers la terre, elle est engloutie comme le papillon qui, séduit par le vif éclat d'une lumière, vient s'y brûler les ailes. Au centre de notre monde, le soleil, monstre énorme, se nourrit de même de toute la matière qui dans sa course se rapproche de lui; animé d'un mouvement de plus en plus rapide, l'infortuné petit corps céleste tourne autour de l'astre dont la chaleur l'accable; les cercles qu'il fait autour de la masse qui l'attire sont de plus en plus rapprochés; il se précipite, il frappe violemment contre la surface qui l'attire, et de ce choc naît la chaleur, qui, amoindrie par la distance, est pour nous un bienfait.

Nous le répétons, M. Mayer n'a émis cette idée, aussi hardie qu'ingénieuse, que comme une hypothèse qui n'est en opposition avec aucun fait connu aujourd'hui, mais cette hypothèse a un caractère de grandeur qui n'échappera à personne; la simple force d'attraction qui existe entre les corps célestes, qui détermine leurs mouvements suffit alors pour donner l'origine de toutes les forces que nous voyons agir sur notre petit globe; l'attraction détermine à chaque instant la chute sur le soleil d'innombrables aérolithes, leur mouvement subitement arrêté donne naissance à la chaleur solaire, de telle sorte que la force d'attraction qui détermine le mouvement de la terre dans son orbite serait aussi l'origine de tous les mouvements qui se produisent ici-bas.

P.-P. Dehérain.

Digitized by Google

JEANNE LA DORMEUSE

RECIT DU XIe SIÈCLE

I

Vers le milieu du XIe siècle, la contrée qui s'étend entre Chartres et Paris était en proie aux plus affreux désordres. Là, vivaient quelques hommes possesseurs de châteaux fortifiés, qui se faisaient les uns aux autres une guerre interminable, dont le poids retombait sur les paysans. Ce qui n'était pour les maîtres qu'un plaisir, une distraction plus ou moins périlleuse, devenait pour les serfs une cause de ruine et de mort. Ceux-ci voyaient souvent leurs récoltes détruites, leurs bestiaux enlevés et leurs habitations brûlées; ils avaient à souffrir toute espèce d'injures et de sévices. Les champs étaient partout abandonnés, et les bois menaçaient d'effacer sous leur végétation envahissante tout vestige de culture; il n'était pas rare d'y rencontrer des bandes errantes d'hommes et de femmes, spectres faméliques et décharnés, ombres blêmes exténuées par la misère. Si la guerre cessait un moment ses ravages, l'incertitude du lendemain ne permettait pas aux habitants de jouir de ce repos éphémère; les serfs, peu rassurés, craignaient de s'éloigner et même de sortir; ils travaillaient à la terre comme à la dérobée, jetant autour d'eux des regards inquiets; leur sommeil même était troublé et plein d'angoisses; en un mot, assaillis de tous côtés par des appréhensions de mort, à peine osaient-ils vivre!

De ces petits tyrans dont l'humeur guerroyante désolait le pays, le sire de Dourdan et celui de Rochefort n'étaient pas les moins querelleurs. Ils étaient voisins, et, comme par miracle, jamais au-

Digitized by Google

cune mésintelligence n'avait éclaté entre eux, soit qu'ils se redoutassent mutuellement, soit qu'ils eussent l'un pour l'autre une amitié véritable.

Le sire de Rochefort avait un fils qui se nommait Geoffroy. A dix-huit ans, Geoffroy faisait déjà trembler tout le monde ; ses mœurs étaient violentes, ses passions ne connaissaient pas de frein ; d'ailleurs, il était brave, et, dans toutes les expéditions où son père le conduisit, il montra une farouche intrépidité. Aussi le sire de Dourdan enviait d'autant plus à son ami un tel héritier, que lui-même n'avait qu'une fille, appelée Jeanne et surnommée la Dormeuse, parce qu'elle semblait toujours assoupie.

La petite Jeanne parlait peu ; elle jouait rarement, et toujours d'une manière sérieuse et lente, avec une sorte d'ennui nonchalant. Elle n'avait de goût, de préférence pour rien ; elle paraissait n'aimer personne, si ce n'est Landry, son frère de lait, qui la suivait partout. Souvent Landry la prenait dans ses bras, car, dès qu'elle avait un peu marché, elle était fatiguée, et il la portait, tantôt sous un arbre, tantôt au bord d'un ruisseau. Là, tandis qu'elle demeurait tranquille et silencieuse, plongée dans une rêveuse et somnolente torpeur, Landry, un bâton à la main, veillait sur elle.

Quand elle eut atteint sa quinzième année, elle devint la femme du jeune Geoffroy de Rochefort. Jeanne ne témoigna d'être mariée ni joie ni déplaisir. Quelque temps après, le sire de Dourdan mourut et son ami ne tarda pas à le suivre, de sorte que Geoffroy se trouva maître de biens considérables. Pendant quelque temps, il aima beaucoup sa femme, qui était belle ; celle-ci parut indifférente à sa tendresse. Au bout d'une année de mariage, le châtelain avait repris toutes ses habitudes de chasse, de guerre et de brigandage ; il ne se faisait aucun scrupule de partager ses affections changeantes entre Jeanne et les plus jolies de ses vassales. Jeanne n'en fut ni surprise ni mécontente. Son visage avait toujours le même calme, la même impassibilité ; par instants, on y surprenait une sombre tristesse. Elle n'avait guère, durant les longues absences du sire de Rochefort, d'autre société que celle de Landry ; son unique amusement était de s'asseoir sur la plate-forme du château et d'y rester des journées entières, laissant tomber des regards vagues et distraits sur la campagne environnante. Quelquefois elle éprouvait une irrésistible besoin de mouvement ; elle montait à cheval ; accompagnée de Landry, elle s'élançait à travers les champs et les sentiers de la forêt ; après une course haletante, elle revenait les traits animés et les yeux brillants ; mais cette flamme s'éteignait vite, et Jeanne rentrait aussitôt dans sa froideur accoutumée. Chose singulière ! Jeanne, qui paraissait dormir une partie de la journée, veillait sou-

Digitized by Google

vent des nuits entières. Quand le sire de Rochefort n'était pas auprès d'elle, la jeune femme montait sur la plate-forme ou même s'en allait au dehors, sans que les sentinelles chargées de la sûreté du château y missent aucun obstacle; car Jeanne était pour ces hommes un être supérieur et mystérieux, aux volontés de qui il eût été dangereux de résister. Geoffroy fut instruit de ces excursions nocturnes, et d'abord il l'en réprimanda sévèrement; elle n'en tint pas grand compte; il y avait chez elle une obstination passive qu'il était difficile de vaincre. Le sire de Rochefort finit par la laisser maîtresse de ses actions; il la regardait comme une personne étrange et tout à fait incompréhensible; elle lui inspirait un sentiment de pitié mêlé d'une crainte involontaire. Landry reçut l'ordre de ne jamais s'éloigner de la châtelaine, comme on donne un gardien à un enfant ou à un malade; s'il lui arrivait quelque accident, il le payerait de sa vie; le serf n'avait pas besoin, pour être attentif, d'une pareille recommandation.

Quoi qu'il en soit, le sire de Rochefort pouvait s'estimer un homme très heureux. Il avait deux châteaux bien fortifiés, de vastes domaines, des chevaux magnifiques, d'excellents chiens et une grande quantité de paysans; en outre, ce qui n'est pas à dédaigner, une femme pacifique, qui ne le gênait en rien dans ses plaisirs. Mais il arriva que toute cette félicité fut considérablement troublée; voici comment :

Dans la forêt des Yvelines vivait, avant la mort même du père de Geoffroy, un seigneur dont le château était bâti sur un vaste étang, au centre même des bois. Ce seigneur ne ressemblait guère aux autres; il traitait doucement les serfs de ses terres et ne faisait aucun mal aux étrangers; c'était même toujours avec plaisir qu'il offrait l'hospitalité aux voyageurs; quiconque avait recours à lui le trouvait prêt à lui venir en aide. Une telle conduite déplut fort à ses voisins; ils se liguèrent contre lui et vinrent mettre le siége devant son château, qui fut pris, brûlé et rasé; on égorgea impitoyablement tous ceux qui s'y trouvaient; un seul échappa, le jeune Aimery des Yvelines, alors âgé de quinze ans.

Il disparut du pays, voyagea dans toute l'Europe, parcourut l'Orient et revint après une absence de dix années. Il était suivi de douze compagnons de patrie différente, tous braves et bien équipés, qui conduisaient douze chariots chargés d'armes et d'objets précieux. Il s'arrêta devant les débris du château des Yvelines et y dressa des tentes pour lui et ses compagnons. Après avoir passé trois jours dans les larmes et la douleur, car il songeait au sort de ses parents, il rassembla quelques misérables serfs errant à l'aventure dans la forêt, et leur dit : « Vous savez, mes amis, comment

Digitized by Google

mon père agissait envers vous; il ne vous a jamais maltraités ni exigé de vous des travaux au-dessus de vos forces. Aidez-moi à rebâtir mon château et je vous protégerai; vous pourrez vivre paisiblement; ce que mon père faisait pour vous, je le ferai moi-même. » Encouragés par ce langage affectueux, ils se mirent à l'œuvre, et le château sortit bientôt de ses ruines. On construisit autour de l'étang un certain nombre d'habitations; on agrandit par de larges défrichements la clairière dont il occupait le centre, et la paix régna sur ce petit coin de la terre. Le sire des Yvelines fut humain et juste pour les serfs de ses domaines; tous ceux qui cherchaient un refuge auprès de lui reçurent un bienveillant accueil. Sa protection ne s'exerça pas seulement au profit des paysans, elle s'étendit sur les petits seigneurs opprimés par leurs voisins. En peu de temps, sa puissance fut tellement redoutée, qu'il lui suffisait d'interdire un acte de violence à quelque châtelain peu scrupuleux, pour que celui-ci s'en abstînt.

Ce qui d'ailleurs ajoutait singulièrement à l'influence et au prestige du jeune Aimery, c'était d'avoir visité la Palestine et vu Jérusalem. Le souffle héroïque qui devait, quelques années plus tard, enfanter les croisades animait déjà la société du moyen âge. Elle aspirait sourdement à secouer le pesant ennui qui la couvrait de ses plis funèbres. Le souvenir de Charlemagne s'était ravivé; il se traduisait en légendes épiques, qui ravissaient toutes les imaginations. Devant la gigantesque figure du vieil empereur, quelques-uns rougissaient des guerres misérables qui usaient leur vie et leur courage; on soupirait après des entreprises plus nobles. Or, les douze compagnons d'Aimery étaient comme une image des douze preux de Charlemagne ou du roi Arthur, et peut-être ce nombre avait-il été choisi à dessein. Il arriva plus d'une fois que le fils de quelque châtelain, s'échappant à la dérobée de l'habitation paternelle, vînt demander au sire des Yvelines le récit de ses aventures, et s'en retournât émerveillé. Aimery avait ainsi de secrets partisans dans la famille même de ses ennemis.

Une autorité si nouvelle parut au sire de Rochefort une odieuse usurpation; il refusa de s'y soumettre : ce ne fut pas impunément. Le sire de Gif et celui de Chevreuse imitèrent Geoffroy, et leur résistance ne leur réussit pas mieux. Alors ces trois seigneurs s'unirent contre Aimery; ils jurèrent que le fils subirait le sort infligé au père; ils se promirent par serment que, si l'un d'eux se rendait maître de sa personne, il n'en disposerait pas sans l'aveu de ses associés. Mais Aimery n'était pas facile à prendre; il repoussait les attaques ouvertes et déjouait tous les piéges avec un égal bonheur.

Bientôt on ne s'entretint plus, dans toute la contrée, que du jeune sire des Yvelines. La plupart des seigneurs le chargeaient d'impré-

Digitized by Google

cations, tandis que les paysans célébraient ses louanges. Les gens d'église ne lui étaient pas favorables, quoique ses actions fussent en conformité parfaite avec l'Evangile ; il s'en fallait peu qu'ils ne vissent en lui un mécréant et un sorcier.

Quant au sire de Rochefort, la haine qu'il avait conçue pour Aimery envahissait son âme tout entière ; elle y faisait taire toute autre passion. Le nom d'Aimery, prononcé devant lui, suffisait à le mettre en fureur. Il n'en était pas ainsi de Jeanne : ce nom brillait au fond de son cœur comme une lampe au sein des ténèbres. Ce point lumineux attirait seul ses regards et rejetait le reste de la création dans l'ombre. Elle cherchait à se représenter en imagination le visage du jeune châtelain, et ce portrait, tout de fantaisie, puisqu'elle ne connaissait pas Aimery, occupait et charmait la solitude de ses pensées. Un jour, elle se tenait assise sur la plate-forme du château, en compagnie de son fidèle Landry. Tout à coup, elle entendit le son des cornets et les aboiements des chiens. Landry, questionné par elle, lui apprit que le sire des Yvelines chassait dans le voisinage. Aussitôt elle descendit, se fit amener un cheval et sortit, dirigeant sa monture du côté de la chasse. Elle aperçut, après avoir chevauché quelque temps, un cavalier qu'elle supposa devoir être le sire des Yvelines (et elle ne se trompait pas), s'avançant vers elle. Aimery, s'étant informé de l'un des hommes qui l'accompagnaient quelle était cette jeune femme, s'inclina devant elle en passant, d'une façon fort courtoise. Jeanne, rougissant, le suivit du regard, puis s'en revint lentement et toute songeuse.

« Ah ! se disait-elle, n'est-ce pas une chose merveilleuse qu'il ressemble si bien à l'image que je m'étais faite de lui ! Dieu du ciel ! pourquoi en est-il ainsi ? Je ne l'avais jamais vu, et il m'a semblé le reconnaître ! »

A quelque temps de là, un soir, son mari rentra tout joyeux. Le bruit courait qu'Aimery était tombé dans une embuscade que lui avait dressée le sire de Chevreuse, et qu'il y avait péri. Jeanne, détournant la tête, versa des larmes. Un mois après, Geoffroy lui-même essaya de surprendre son ennemi. La chose tourna mal ; il revint dans un déplorable état, ayant reçu par derrière une blessure peu glorieuse. Au récit de sa mésaventure, Jeanne rit en secret. Il voulut renouveler sa tentative ; ce fut avec moins de succès encore : il resta entre les mains d'Aimery. Celui-ci ne le retint qu'une seule nuit, et le renvoya sans exiger aucune rançon. Cette générosité, loin d'adoucir Geoffroy, exaspéra sa haine et son orgueil. Or, il y avait, parmi les serviteurs du château, un vieux fauconnier, âme damnée du premier sire de Rochefort et, plus tard, de son fils. Un jour, cet homme, nommé Hilbert, aborda son maître et lui conta que le sire

Digitized by Google

des Yvelines se rendait souvent à Chartres, auprès d'une jeune fille qui demeurait dans l'un des faubourgs de la ville. Il savait cela d'un juif voisin de la jeune fille, lequel, moyennant un honnête salaire, s'engageait à les aider en cette occasion. Qu'on lui donnât quelques hommes hardis et vigoureux, Hilbert se faisait fort d'amener Aimery mort ou vif. Cette ouverture fut accueillie avec empressement. Le fauconnier partit avec six compagnons bien déterminés. Jeanne, malgré le surnom qu'elle avait reçu, était depuis quelque temps plus éveillée qu'elle ne semblait l'être ; elle soupçonna qu'un danger menaçait Aimery ; elle envoya Landry l'avertir de se tenir sur ses gardes. Landry ne le rencontra point, et Jeanne eut de la peine à dissimuler son inquiétude.

II

Trois jours s'étaient écoulés depuis le départ du fauconnier Hilbert ; ni lui, ni ses compagnons n'avaient reparu. Le sire Geoffroy achevait de souper dans la salle d'armes du château. Cette vaste salle avait, à peu de chose près, la forme d'un carré ; vis-à-vis de la porte extérieure se trouvait une cheminée large et massive où brillait un feu clair ; une torche de résine, dans un chandelier de fer scellé à la muraille, jetait sur les convives une lumière terne et douteuse. Au-dessus de la cheminée étaient suspendues une ramure de cerf et deux têtes de sanglier avec leurs défenses ; à droite et à gauche, des armes de toute sorte. Au milieu de la salle s'étendait une grande table en bois de chêne. Le châtelain en occupait le haut bout, ayant auprès de lui, d'un côté, un vieux chevalier rébarbatif, dont la figure anguleuse se rapprochait de celle que Cervantes devait plus tard donner à son Don Quichotte, et de l'autre, le frère Anselme, chapelain du sire Geoffroy, moine d'une rotondité vénérable, à la face rubiconde et béate.

Jeanne s'était déjà levée de table ; elle avait coutume de manger peu et fort vite. Assise à l'un des coins de la cheminée, elle paraissait s'y être assoupie. La jeune femme était vêtue d'une robe de couleur brune, aux manches étroites et collantes, montant au-dessus de la gorge et descendant sur les pieds, habillement sévère, complété par une draperie blanche qui entourait le cou et se rattachait par devant sur la poitrine. Cette sorte de capuchon, peu différent de celui des religieuses et destiné à envelopper la tête, retombait en ce moment sur les épaules de la châtelaine et laissait à découvert une longue chevelure blonde, dont les boucles éclairées par les flammes

Digitized by Google

du foyer ressemblaient aux rayons du soleil. Le visage de Jeanne, un peu maigre et très pâle, offrait des lignes régulières et délicates d'une angélique suavité; des sourcils, gracieusement arqués, surmontaient ses yeux noirs qu'elle tenait à demi fermés, ce qui en cachait l'expression profonde, à la fois douce et triste; une de ses mains soutenait sa tête appesantie, l'autre retombait vers le sol; ces mains, d'une petitesse et d'une blancheur merveilleuses, pouvaient, sans exagération, être comparées à celles de la belle Yseult, qui, tant de fois, ont été vantées par les romanciers et les poètes.

Landry était couché devant Jeanne comme un chien aux pieds de sa maîtresse; il n'était vêtu que d'une étoffe de toile grossière, retenue autour du corps par un ceinturon de cuir. Il avait la taille petite et ramassée, avec des cheveux courts et crépus, une figure épaisse et rouge, des yeux à fleur de tête et une bouche trop grande: toute sa personne révélait une âme honnête, simple et naïve.

Il régnait dans la salle un grand silence; comme le maître ne parlait pas, tout le monde autour de lui se taisait. Le sire de Rochefort était dévoré d'une impatiente ardeur de vengeance qui se trahissait par des gestes violents. Il se faisait, à chaque instant, verser à boire par un serviteur placé derrière lui; puis, il retombait dans son immobilité sombre et menaçante. C'était un jeune homme d'une haute stature; sa tête était portée par de vastes et larges épaules; son visage eût paru beau sans l'expression de férocité qui s'y voyait. Ses yeux, qui avaient un regard sinistre, et son nez long et recourbé le faisaient ressembler à un oiseau de proie.

Après avoir vidé sa coupe une dernière fois, il la posa lourdement sur la table.

« Maudit fauconnier! murmura-t-il, il ne reviendra pas! Comment ai-je pu croire que des serfs poltrons suffiraient à s'emparer d'un homme qui a su échapper aux plus vaillants chevaliers? Cet Hilbert me payera cher sa forfanterie. »

En ce moment même, le fauconnier ouvrit la porte.

« Te voilà, lui dit Geoffroy, et tes compagnons?

— Ils me suivent.

— Et le sire des Yvelines?

— Le sire des Yvelines est avec eux. »

Le visage de Geoffroy brilla d'une joie haineuse.

« Il est ici! s'écria-t-il. O mon brave fauconnier, tu seras bien récompensé. Frère Anselme, je donne à votre couvent deux arpents de mes vignes, quoique vos moines ne récoltent déjà que trop de vin, puisqu'ils s'enivrent toute l'année. Qu'il vienne, Hilbert, qu'il vienne à l'instant. Il me tarde de voir son visage. »

Jeanne, aux paroles du fauconnier, s'était réveillée comme en

Digitized by Google

sursaut de son assoupissement. Elle se pencha vers la porte par où Aimery devait entrer. Son cœur battait avec force, elle respirait à peine ; et, dès que le sire des Yvelines fut dans la salle, elle ne détacha plus les yeux de lui. Aimery, s'appuyant contre la muraille, regarda son ennemi avec une tranquille assurance. Le sire des Yvelines était d'une taille moyenne, il présentait des formes un peu frêles, mais sous cette maigreur souple et nerveuse résidait une force et une adresse étonnantes. Il portait une cotte d'armes à mailles d'acier qui lui couvrait tout le corps ; le capuchon, maillé comme la cotte d'armes, et qui, se rabattant sur la figure pendant le combat, servait ainsi de casque, était rejeté en arrière. Il n'avait point d'épée ; les gens du sire Geoffroy l'avaient dépouillé de la sienne, et lui avaient lié les mains derrière le dos. La physionomie du jeune chevalier, à la fois douce et fière, indiquait une âme intelligente et toujours maîtresse d'elle-même ; ses yeux, une résolution calme et froide, inaccessible à la crainte ; il y avait sur ses lèvres une teinte de gravité triste, parce qu'ayant beaucoup voyagé, il n'avait pas vu le monde sans que ce spectacle eût laissé en lui des pensées mélancoliques et souvent amères.

Geoffroy considéra quelque temps Aimery en silence, après quoi, il lui dit avec un air moqueur :

« Sois le bien-venu, sire des Yvelines. Je suis heureux de te rendre l'hospitalité que j'ai reçue de toi.

— Ainsi agissent les méchants, répond Aimery. Après t'avoir fait prisonnier dans un combat loyal, je t'ai renvoyé sans condition ; tu m'as pris par trahison et tu me railles. Sans doute, tu me donneras la mort, du moins ne pourras-tu te vanter de m'avoir vaincu.

— Que dis-tu, sire Aimery ? Ne crois pas que je veuille ta mort. De qui parlerait-on désormais dans la contrée, si tu cessais de vivre ? car tu es l'objet de tous les entretiens ; les plus nobles seigneurs et les serfs les plus vils, les châtelaines et les femmes qui gardent nos troupeaux, les nonnes elles-mêmes dans leur couvent n'ont qu'un seul nom sur les lèvres, celui du sire Aimery des Yvelines. Tu vivras ; seulement tu payeras rançon puisque tu es en mon pouvoir ; tel est mon droit.

— Quelle rançon exiges-tu de moi, qui ne t'en ai demandé aucune ?

— Tu pouvais sans peine te montrer généreux, toi qui es riche, ayant apporté de grands trésors des pays étrangers ; moi, je suis pauvre ; il me faut beaucoup d'or. En outre, tu me livreras ton château des Yvelines.

— N'espère pas qu'il en soit ainsi. Jamais je ne livrerai mon château ; je le jure par l'âme de mon père.

Digitized by Google

— Pourquoi avoir prononcé un pareil serment, sire Aimery? Tu pourras t'en repentir. Si je n'ai ton château, tes cheveux blanchiront dans le cachot où je vais te jeter, et tes os s'y réduiront en poussière.

— Mon château n'est pas à moi; il est aux braves compagnons qui m'aident à le défendre; il est aux serfs qui vivent sous ma protection et qui me nourrissent.

— Que dis-tu? Voilà qui est nouveau, sire Aimery. En vérité, c'est toi à présent qui te railles de moi! Comment, le château n'appartient pas aux seigneurs, mais aux serfs? D'ailleurs, qu'appelles-tu tes serfs? des vagabonds ramassés de tous côtés, et que tu as volés à tes voisins.

— Je n'ai exercé sur ces hommes aucune violence; ils se sont donnés volontairement à moi; ils se conduisent en bons serviteurs, et moi, en maître juste. Ne sied-il pas qu'il en soit ainsi, sire Geoffroy? Quand ton cheval t'a bravement porté au milieu de la mêlée, le prives-tu de nourriture après le combat? et, quand tes chiens ont poursuivi vigoureusement le gibier sans perdre un instant la piste, les accables-tu de coups de fouet après la chasse? Ce que tu ne fais pas à des animaux, pourquoi oses-tu le faire à des hommes? Ton chapelain, que je vois assis près de toi, a dû t'apprendre que nous sommes tous les enfants du même Dieu.

— S'il t'est permis de traiter tes serfs à ta guise, quels droits as-tu sur les miens? Pourquoi les accueilles-tu lorsqu'ils viennent se plaindre à toi?

— Il ne suffit pas de ne pas commettre le mal, il faut l'empêcher autour de soi. Si j'ai reçu du Ciel la force et le courage, ce n'est pas pour qu'ils me soient utiles à moi seul, c'est afin que je protége ceux qui sont faibles et timides.

— Tu parles mieux qu'un clerc; comment me serait-il possible de te répondre? Je n'ai jamais quitté le pays où je suis né, et j'y vis de la même manière que ceux qui m'y ont précédé. Je sais que les domaines et les hommes de mon père sont devenus mes domaines et mes hommes. J'en dispose suivant mon plaisir; je n'ai de compte à rendre à personne, si ce n'est à Dieu, ou plutôt au frère Anselme, qui s'est chargé de m'absoudre de mes péchés. Je vois que tous les seigneurs de la contrée n'agissent pas autrement; toi seul, par ton langage et tes actions, tu restes étranger à ceux qui t'entourent. Aussi n'as-tu pas parmi nous un seul ami; tu n'as pour toi que des serfs; appelles-les maintenant à ta défense, aucun ne bougera; ma présence suffirait à les mettre en fuite.

— S'ils n'ont pas un grand courage, c'est qu'ils sont opprimés et malheureux. Pourquoi serions-nous leurs maîtres, s'ils étaient aussi

Digitized by Google

hardis que nous? Ils le deviendront peut-être un jour, et, dès ce moment, ils cesseront de nous appartenir. Je n'ai pas un seul ami, prétends-tu ; n'est-ce donc rien que mes douze compagnons?

— Tes compagnons ! qui sont-ils? d'où viennent-ils? Les uns ont le visage aussi blanc que celui d'une femme ; les autres l'ont pareil à la croupe de ma jument noire. Sont-ils seulement chrétiens? J'en doute.

— Qu'importe leur patrie, s'ils ont du cœur? Tu sais mieux que personne qu'ils n'en manquent pas. Souviens-toi du jour où tu vins nous attaquer avec vingt de tes gens. Mais, puisque ceci me revient à la mémoire, laisse-moi m'excuser d'une chose que je fis alors et que je n'aurais pas dû faire. Tu fuyais devant moi.....

— Tais-toi ! s'écrie le sire de Rochefort exaspéré; oublies-tu que ta vie dépend de ma volonté? »

Et du poing il frappe la table avec force.

« Or, dans l'ardeur de la poursuite, continue Aimery sans aucunement s'émouvoir, je te frappai de mon épée, ce dont j'ai à présent bien du regret, sire Geoffroy. Convenait-il qu'un aussi brave chevalier que toi reçût une blessure dont il eût à rougir? »

Le visage de Geoffroy prend la couleur du sang, puis se couvre de teintes livides ; ses dents grincent, un cri rauque sort de sa poitrine, et, s'emparant de la coupe où il vient de boire, il la lance d'une main furieuse à la tête d'Aimery.

Celui-ci se baisse pour éviter le coup, ce qui n'empêche pas que la coupe ne l'atteigne légèrement à la tempe. Le sang coule et laisse une trace sur le mur contre lequel il est adossé. Le jeune chevalier frémit sous l'outrage qu'il vient de subir ; ses mains liées s'agitent convulsivement, comme pour saisir une arme. Mais bientôt il reprend une attitude de dédaigneuse indifférence.

Jeanne s'est levée; elle est très pâle et ses yeux lancent des flammes. Elle s'avance, poussée par une sourde colère, vers le sire de Rochefort, puis s'arrête et recule lentement. Elle se rassied et se cache la figure entre les mains ; tout son corps frissonne, elle gémit tout bas.

« Qu'on l'éloigne d'ici, reprend Geoffroy d'une voix éclatante, ou je l'écrase à l'instant sous mes pieds, au mépris de la promesse qui me lie aux sires de Gif et de Chevreuse. Maudit serment ! suis-je donc obligé de le tenir? Oh ! tu mourras, Aimery des Yvelines. Combien je te hais ! Mon âme s'indigne et s'irrite à la seule pensée que tu vis. »

Aimery est emmené par Hilbert et ses compagnons. Geoffroy se lève, et, s'adressant au vieux chevalier :

Digitized by Google

« Raimon, lui dit-il, fais seller un cheval et rends-toi auprès du sire de Gif; je t'attends au château de Chevreuse. Hâte-toi. »

Raimon obéit, et le frère Anselme se retire. Geoffroy reste seul avec Jeanne et Landry. Ayant porté les yeux sur sa femme, le châtelain la croit endormie; il s'approche d'elle, et, lui frappant sur l'épaule, il l'interpelle d'une voix assez rude :

« Jeanne, éveillez-vous. Quoi! mon ennemi est tombé entre mes mains, et vous dormez! Il m'insulte en votre présence, vous dormez encore! Le feu consumerait notre demeure que vous dormiriez toujours!

Jeanne lève la tête et le regarde fixement.

« Non, je ne dormais pas, dit-elle d'une voix brève.

— Dois-je vous croire? En effet, comme vos yeux brillent; mais que votre visage est pâle! Voici à présent qu'il se colore d'une vive rougeur. Vous êtes belle ainsi, Jeanne. Du moins ne ressemblez-vous pas à une morte, insensible à ce qui se fait autour d'elle; vous êtes une créature vivante. Je serais heureux de ne pas m'éloigner de vous ce soir, s'il ne fallait que je visse au plus tôt les sires de Gif et de Chevreuse. Mon absence ne sera pas longue. Adieu. »

Dès qu'il a disparu, Jeanne appelle Landry et lui dit avec précipitation :

« Landry, as-tu conservé la double clef du cachot, celle qui nous a servi à rendre la liberté au prieur de Saint-Arnould?

— Je l'ai encore, Jeanne.

— Le ciel soit loué! Cours la chercher.

— Pourquoi voulez-vous cette clef, grand Dieu? Ne songez pas à délivrer Aimery des Yvelines. Vous avez vu combien le sire Geoffroy hait cet homme. »

Jeanne frappe du pied avec impatience.

« Ne m'interroge pas. La clef, Landry, la clef! »

Le serf secoue la tête et ne bouge pas.

« Méchant serviteur! dit alors Jeanne irritée, tu m'oses désobéir!

— Je suis un méchant serviteur, réplique tristement Landry. Oh Jeanne! je ne mérite pas ce reproche. Vous aurez la clef; fassent Dieu et la Vierge sainte qu'il ne vous en arrive pas malheur! »

Il pousse un profond soupir et sort; c'est à son grand regret qu'il cède au désir de sa maîtresse.

Jeanne marche dans la salle, livrée à la plus vive agitation. Elle aperçoit sur la muraille la trace du sang qu'y a laissée la blessure faite au sire Aimery par la coupe de Geoffroy.

« Oh! s'écrie-t-elle, ce sang est un déshonneur pour nous; il ne faut pas qu'aucun étranger le voie. »

Et, prenant un linge sur la table, elle essuie sans peine la tache

Digitized by Google

encore fraîche. Un instant après, son pied rencontre la coupe ; elle se baisse et la ramasse ; elle s'approche d'une fenêtre :

« Cette coupe m'est odieuse, dit-elle. Personne désormais n'y trempera ses lèvres. »

Elle jette aussitôt la coupe dans le fossé plein d'eau qui passe sous la fenêtre. Landry reparaît avec la clef.

« C'est bien, dit Jeanne. A présent, Landry, rends-toi près du sire des Yvelines. Ouvre-lui la porte du cachot. Veille à ce que personne ne te surprenne ; tu l'amèneras chez moi.

— Jeanne, Jeanne, vous allez vous perdre ! Non, je ne vous mettrai pas dans un tel péril !

— O Landry, si tu m'aimes, ne me résiste pas. Pouvons-nous agir autrement ? Quel crime a commis Aimery des Yvelines ? Ne serons-nous pas coupables si, pouvant le sauver, nous permettons qu'il périsse ? Va, Landry. Hâte-toi, je te prie. Qu'il vienne ; il est nécessaire que je le voie et que je lui parle. »

Et Jeanne s'enfuit, laissant le pauvre serf dans la consternation.

III

Le cachot où les gens de Geoffroy avaient enfermé le jeune Aimery était creusé sous les fondements du château ; il ne recevait un peu d'air que par les étroits barreaux d'un long soupirail. C'était une espèce de fosse très basse, dont les parois humides et gluantes exhalaient une odeur de sépulture propre à donner aux plus hardis de sinistres appréhensions.

Les rayons de la lune, descendant par le soupirail au fond du cachot, en éclairaient une partie et laissaient l'autre dans une épaisse obscurité. Assis sur un banc de pierre scellé au mur, Aimery déplorait sa triste fortune. Devant ses ennemis, il s'était montré impassible et fier ; à présent qu'il était seul, il s'abandonnait sans contrainte à sa douleur. Quelques heures auparavant, il était heureux. Avec quelle confiance il marchait dans la vie, se croyant sûr de la destinée, parce que ses pensées étaient droites et ses actions généreuses, lorsque l'adversité était venue le saisir à l'improviste ! Il succombait sous une lâche embûche ; des hommes vils l'avaient pris et lié comme un malfaiteur ou un serf fugitif ; il allait périr dans l'ombre et non dans une lutte ouverte, à la clarté du soleil. Avec quelle tristesse il songeait à son château des Yvelines, à ses domaines, à ses belles forêts, ainsi qu'à ses braves compagnons et à ses fidèles serviteurs ! Surtout il songeait à l'innocente et douce jeune fille auprès de la-

Digitized by Google

quelle il avait été surpris! Il lui avait semblé, tandis qu'on l'amenait au sire de Rochefort, avoir entendu quelqu'un marcher derrière lui et pousser des gémissements. Etait-ce Odile? L'avait-elle suivi? Peut-être elle errait en ce moment autour du château, cherchant à se rapprocher de lui? Elle pouvait être rencontrée par les gens du sire Geoffroy et conduite devant lui. Quoi! celle qu'il avait respectée comme une sœur, quoiqu'elle fût d'humble condition, serait livrée au caprice de son ennemi! Cette crainte faisait passer dans ses veines un frisson mortel. Si grand que fût son désespoir, il ne blasphémait pas contre la Providence; mais il n'invoquait pas sa protection. S'il était malheureux, c'est que Dieu l'avait voulu, et aucune prière ne changerait le décret prononcé contre lui. N'avait-il pas vu le mal et l'injustice maîtres partout sur ce monde? Comment avait-il espéré en préserver les autres et s'y soustraire lui-même?

Aimery est absorbé dans ces désolantes réflexions, lorsque le cachot s'ouvre et Landry paraît; il s'arrête sur le seuil. Aimery croit que le sire de Rochefort a donné ordre à l'un de ses gens de le tuer.

« Serf, dit-il, approche. Tu viens sans doute pour me faire mourir, ce qui te sera facile, car je suis sans armes et mes mains ne sont pas libres. »

Landry répond d'une voix brusque :

« La personne qui m'envoie, sire Aimery, ne veut aucunement vous nuire; suivez-moi. »

Le sire des Yvelines est dans une extrême surprise; il se lève et suit Landry. D'abord, ils gravissent quelques marches; puis, traversant une grande salle nue, ils arrivent au pied de la tour où Jeanne habite. Là, ils s'engagent dans un escalier étroit et tournant, qui aboutit à la chambre de la châtelaine. Ils entrent et la trouvent agenouillée à son prie-Dieu. Aussitôt elle se relève et s'avance les yeux baissés. Après un instant de silence, elle dit au sire des Yvelines :

« Vous paraissez étonné, sire Aimery, que je vous aie fait sortir du cachot. N'était-ce pas une chose qu'exige la justice? Puisque vous n'avez été pris que par trahison, ne devez-vous pas être rendu à la liberté? »

Le visage d'Aimery s'éclaire d'une joie très vive.

« Il est vrai, reprend-elle, que le sire Geoffroy vous hait; mais dois-je partager sa haine si elle n'est pas légitime? Vous avez été généreux envers lui; s'il ne s'en souvient plus, n'est-ce pas à moi de m'en souvenir? Vous êtes libre, je saurai vous conduire moi-même hors du château; et, comme il ne sied pas qu'un brave chevalier s'en aille sans épée, surtout quand il n'a pas perdu la sienne

Digitized by Google

dans le combat, en voici une. Vous pouvez la porter sans honte ; elle appartenait à mon père, dont l'âme était courageuse. »

Jeanne, tenant l'épée, s'approche d'Aimery, qui lui répond en souriant :

« Je vous sais gré de votre présent, Jeanne de Rochefort ; mais comment la recevoir et m'en servir ? Ne voyez-vous pas que j'ai les mains liées ?

— Oh ! s'écrie-t-elle ; l'ai-je donc oublié ? »

Elle demande vivement à Landry le long couteau qu'il porte à son ceinturon ; et, avec autant d'adresse que de promptitude, coupe les nœuds de la corde qui attache les mains d'Aimery. Celui-ci, délivré de ses liens, reçoit l'épée et la passe à son baudrier. Jeanne alors s'aperçoit que le front d'Aimery est encore couvert de sang.

« Hé quoi ! dit-elle, j'oubliais aussi que vous avez été blessé ! »

Et, comme il rougit, elle ajoute :

« Ne rougissez pas, sire Aimery, le déshonneur n'en revient pas à vous. »

Elle le fait asseoir, ouvre un coffre placé au pied de son lit, en tire une fiole et verse quelques gouttes de liqueur sur la tempe qui a été atteinte par la coupe, en disant :

« La blessure est légère, et, Dieu en soit loué, ne laissera pas de trace. »

Aimery est touché des soins de Jeanne.

« En vérité, Jeanne, s'écrie-t-il, je ne puis comprendre pour quelle raison vous êtes nommée la Dormeuse. Vous n'êtes guère endormie, ce me semble, dès qu'il s'agit de venir en aide à ceux qui sont dans le malheur. Ah ! vous êtes aussi bonne que loyale ; déjà je le savais.

— Qui vous a parlé de moi, sire Aimery ?

— Quelques serfs réfugiés sur mes terres. Quand ils vivaient sur les vôtres, souvent ils se rassemblaient, en l'absence du sire Geoffroy, avec leurs femmes et leurs enfants sous le grand chêne qui s'élève devant votre château. Si vous étiez assise sur la plate-forme où vous aimez à passer une partie de la journée, ils se réjouissaient en leur cœur ; car, ils vous voyaient bientôt descendre accompagnée de Landry, votre serviteur, qui portait d'abondantes provisions. En distribuant à chacun sa part, vous aviez pour eux des paroles si douces que depuis il leur semble toujours entendre votre voix.

— Qu'y a-t-il en tout cela de si louable ? Croyez-moi, je n'en mérite pas moins le nom de Jeanne la Dormeuse ; je suis bien souvent assoupie ou du moins je parais l'être. Ne vaut-il pas mieux, sire Aimery, avoir les yeux fermés que de voir des choses déplaisantes

Digitized by Google

ou mauvaises? D'ailleurs, le sommeil est peuplé d'agréables rêves où notre âme voyage dans un libre espace en compagnie de ceux qu'elle a choisis elle-même. Que peuvent faire des femmes condamnées à vivre prisonnières pour échapper à l'ennui qui les consume, si ce n'est de songer à des choses vaines, qui ne seront jamais? Ah! notre sort est bien différent de celui des hommes! Vous ressemblez au faucon qui porte son vol où il veut, et revient, lorsqu'il est fatigué, se reposer dans son aire. Les femmes de nos jours (j'ignore quelle était la destinée de celles d'autrefois) sont comme les plantes qui meurent à la place même où elles sont nées, et ne peuvent chercher ailleurs ni le soleil, ni l'ombre. Mais je perds le temps à des paroles inutiles. Il faut que je songe à votre salut, sire Aimery, vous ne devez pas périr, n'ayant commis aucune faute.

— Cela serait injuste, en effet. Pourtant, il serait moins juste encore que votre générosité devînt la cause de votre perte. Si les hommes se haïssent les uns les autres et cherchent à se nuire, les femmes ne doivent pas souffrir de leurs inimitiés. Vous savez que le sire Geoffroy désire ardemment que je meure; qu'il apprenne que vous m'avez délivré, ne vous en punira-t-il pas cruellement? Quelle espérance, quel moyen avez-vous d'éviter sa colère? C'est ce que je demande à connaître; autrement, je reverrais sans plaisir mon château et mes compagnons, me reprochant à moi-même de vous avoir laissée dans un tel péril. »

Avant que Jeanne réponde; Landry qui depuis quelques moments fait le guet à la porte, s'avance la figure bouleversée.

« Le sire de Rochefort vient, dit-il à voix basse. Jeanne, entendez-vous son pas dans l'escalier? »

Les traits de la châteleine se couvrent d'une pâleur mortelle. Indiquant de la main au sire des Yvelines une tapisserie au fond de la chambre :

« Là, » lui dit-elle.

Aimery hésite; Jeanne lui jette un regard suppliant et plein d'angoisse. Il ne résiste pas à cette muette prière et se cache derrière la tapisserie.

Geoffroy entre; il fait signe à Landry de se retirer.

« Le sire de Chevreuse est absent, dit-il à Jeanne. Il ne reviendra que dans trois jours. Attendre trois jours pour décider du sort de cet Aimery, c'est un bien long délai. Oh! je ne veux pas son château seul à présent, il me faut encore sa vie.

— Vous aurez l'un et l'autre, Geoffroy; votre ennemi n'est-il pas en votre pouvoir? Comment vous échapperait-il?

— M'échapper! ma prison est fidèle; elle garde bien ceux que je lui confie.

Digitized by Google

— Cependant, elle n'a pas gardé le prieur de Saint-Arnould.

— J'ai eu du malheur en cette occasion, Jeanne. Je voulais m'emparer d'un moine, car j'avais besoin d'argent, j'ai rencontré un saint; le ciel a fait un miracle en sa faveur. Le sire des Yvelines, heureusement, n'est pas un homme d'église; Dieu ne se mêlera pas de ses affaires.

— Ni le diable non plus, je suppose, quoique le sire Aimery soit, dit-on, de ses amis. On prétend qu'il est instruit de tous les secrets des magiciens de l'Orient.

— Craignez-vous donc qu'il n'emploie quelque sortilége pour s'évader?

— Son plus dangereux talisman est, je crois, l'or qu'il possède. Sans doute, il essayera par ses promesses de séduire l'un de vos gens.

— Malheur à qui l'écouterait! Mais, Jeanne, pourquoi me tenez-vous un tel langage? Avez-vous surpris quelque signe d'intelligence? Peut-être est-il trop tard, et n'osez-vous m'annoncer une mauvaise nouvelle? Voyons, que savez-vous?

— Je ne sais rien, Geoffroy.

— S'il en est ainsi, vous eussiez mieux fait de vous taire. Je venais ici le cœur joyeux, quoique fâché de l'absence du sire de Chevreuse: me voici, grâce à vous, plein d'inquiétudes.

— Vos inquiétudes sont-elles raisonnables? Il vous est d'ailleurs facile de les dissiper. Descendez à la prison du sire Aimery; assurez-vous par vous-même qu'il ne l'a point quittée.

— C'est ce que je vais faire à l'instant. Holà, Landry! »

Jeanne prend la lampe qui est sur le prie-Dieu et se place devant Geoffroy.

« N'appelez pas Landry, dit-elle, c'est moi qui vous accompagnerai.

— Vous!

— Les yeux des femmes sont parfois plus clairvoyants que ceux des hommes, Geoffroy. Je verrai sans peine sur le visage du sire Aimery s'il conserve quelque espérance secrète de fuir.

— Quoi! Jeanne, vous le haïssez donc comme moi! En vérité, vous n'avez pas tort de croire cet Aimery sorcier; vous n'êtes plus à présent Jeanne la Dormeuse; il vous a changée comme par enchantement. »

Elle ne répond pas; elle marche la première et n'ose tourner la tête, de crainte que son mari ne remarque son trouble. Parvenue au bas de l'escalier, le sire Geoffroy s'arrête tout à coup.

« Jeanne, dit-il, vous devez rire de moi. Comment penserai-je qu'il ait fui? En outre, la présence de cet Aimery m'est odieuse; elle

Digitized by Google

m'irrite et me trouble. Je ne puis comprendre pourquoi mes regards n'aiment pas à rencontrer les siens. J'enverrai Hilbert ou Landry. »

Jeanne est atterrée. Si Geoffroy eût pu voir son visage en ce moment, il aurait deviné quelque chose de la vérité. Elle est quelque temps sans trouver un mot de réponse ; enfin, elle réplique :

« On m'a dit, Geoffroy, que l'œil du maître ne se remplace pas facilement.

— Vous méfiez-vous d'Hilbert ?

— Nullement.

— Ou de votre Landry ?

— Encore moins ; mais, écoutez ceci : la trahison souvent est tout près de nous, que rien encore n'en revèle l'existence. Agissez selon qu'il vous agréera ; seulement, si les choses ne tournent point à votre satisfaction, n'oubliez pas mes paroles.

— Vos paroles ! elles sont étranges et sans raison ; tour à tour elles me rassurent et m'effrayent. Jeanne, savez-vous plus que vous ne voulez dire ! Oh ! dois-je prendre garde aux vains discours d'une femme insensée, qui ne sort de son inutile somnolence que pour entrer en délire ? Eh bien ! j'irai moi-même ; marchez devant moi ! »

Ils arrivent au cachot. Geoffroy porte une des clefs sur lui ; il la prend et l'introduit dans la serrure. Il entre, laissant la porte entr'ouverte.

« Jeanne, éclairez-moi, dit-il. »

Celle-ci se recule de quelques pas, et se jette de toute la force de son corps contre la lourde porte qui se referme avec fracas ; elle retire vivement la clef et s'enfuit avec précipitation.

Jeanne s'arrête haletante aux dernières marches de l'escalier souterrain, et s'assied posant la lampe à terre. Elle est épouvantée et comme stupéfaite elle-même de l'action qu'elle vient de faire. Elle écoute ; les cris furieux de Geoffroy, étouffés par l'épaisseur des murs du cachot, arrivent sourdement à son oreille ; la porte résonne violemment ébranlée. Jeanne reste un instant irrésolue et pensive ; elle se lève, reprend la lampe et remonte à la chambre, en murmurant :

« Qu'importe ce que je deviendrai moi-même ! Il est sauvé ! »

IV

Ce n'est pas sans impatience qu'Aimery attend le retour de Jeanne. Il est dans une grande perplexité. S'il est résolu à défendre

Digitized by Google

hardiment sa liberté et sa vie, il lui répugne de répandre le sang. Depuis que la châtelaine l'a tiré du cachot et lui a donné une épée, il se regarde comme son hôte. Dès qu'elle reparaît, il se hâte de l'interroger.

« Vous avez éloigné le sire Geoffroy, lui dit-il. Mais ne va-t-il pas revenir? Où est-il maintenant?

— Où vous étiez vous-même, il n'y a qu'un instant.

— Quoi! dans la prison!

— Dans la prison, et c'est moi-même qui en ai refermé la porte sur lui.

— Vous avez fait cela, Jeanne?

— Convenait-il d'agir autrement? La prison est pour les traîtres et les méchants; les hommes généreux et loyaux sont rares, ils doivent être libres. Venez; rien désormais ne s'oppose plus à votre fuite.

— Il existe un obstacle encore.

— Et lequel?

— Le soin de votre sûreté.

— Ah! sire Aimery, n'ayez de moi aucun souci! Imitez les médecins habiles qui s'éloignent des malades qu'ils savent ne pouvoir être rendus à la santé, et réservent les ressources de leur art pour ceux qu'ils espèrent guérir. Ne songez qu'à vous qui étiez heureux avant d'être tombé dans les mains du sire Geoffroy, et qui pouvez l'être encore. Abandonnez-moi à ma destinée, moi dont l'infortune est sans remède.

— Je vois que le bonheur est pour vous un hôte inconnu, et je n'ignore pas qu'il en est ainsi pour la plupart des autres femmes. J'ai visité dans mes voyages beaucoup de châteaux, j'y ai trouvé partout les femmes tristes et comme affaissées sous leur propre existence. Quand je partais, elles me remerciaient avec un sourire bienveillant d'avoir un instant distrait leur ennui par le récit de mes aventures; souvent une larme brillait dans leurs yeux. Mais, Jeanne, quelles que soient vos peines secrètes, et plût au ciel que je pusse y mettre un terme, soyez pour moi tout à fait généreuse. Laissez-moi pourvoir à votre salut, afin que je puisse m'en aller l'âme contente. Vous ne pouvez plus vivre ici; fuyez avec moi. »

Jeanne ne répond rien d'abord. Elle est toute confuse et n'ose lever les yeux sur Aimery. Enfin, secouant la tête :

« Où trouverai-je un refuge? murmura-t-elle. Je ne puis vivre ici, dites-vous; comment vivrai-je ailleurs?

— Mon château des Yvelines vous offre un asile où mes compagnons et moi nous saurons vous défendre.

— Sied-il que je vous y suive? Si du moins, sire Aimery, vous

Digitized by Google

aviez une mère dont la présence et l'affection (sans doute elle m'aimerait, sachant que je vous ai été utile) me protégeraient contre les calomnies des hommes.

— Hélas! ma mère est morte depuis de longues années!

— Vous n'avez pas non plus des sœurs?

— Je n'en eus jamais.

— Ni de femme, que je sache, sire Aimery?

— Ecoutez ceci, Jeanne. Il est, à Chartres, dans les faubourgs de la ville, une jeune fille qui vit seule, car elle est orpheline. Sa naissance est obscure, mais son cœur est noble et dévoué. Je l'aime. C'est auprès d'elle que les gens du sire Geoffroy m'ont surpris. J'irai la rejoindre et la ramènerai à mon château; c'est elle que je veux épouser. Vous pouvez donc me suivre sans crainte; vous aurez une compagne. »

Tandis qu'Aimery parle, Jeanne sent ses genoux fléchir sous elle; un nuage se répand sur ses yeux; il lui semble que son cœur a cessé de battre, et qu'elle va mourir. Par un effort désespéré sur elle-même, elle parvient à cacher son trouble et sa douleur; elle répond d'une voix calme et lente :

« Les femmes n'aiment pas les étrangères. Ma présence sera bientôt importune à cette jeune fille, et, quand elle ne devrait pas me le dire, il ne siérait pas que Jeanne de Rochefort eût à s'en apercevoir.

— Ah! n'appréhendez rien de semblable de la part d'Odile. Elle est bonne et naïve; elle n'a point d'orgueil. Lorsque vous l'aurez connue.....

— Pourquoi la connaîtrai-je? Il est inutile aussi que vous m'en fassiez l'éloge; il suffit que vous l'aimiez pour que je la croie digne de louanges. Ah! cette jeune fille est heureuse entre les autres femmes, quoiqu'elle ne soit pas de noble origine et qu'elle n'ait ni vassaux ni domaines. Elle n'aura pas à dissimuler dans le fond de son cœur la haine, les regrets ou les vains désirs; elle sera toujours en paix avec elle-même; ses pensées ne lutteront pas les unes contre les autres, elles ressembleront plutôt à un essaim d'abeilles dont le commun labeur est dirigé vers le même but. Quand vous serez présent, elle s'empressera en tout de vous plaire; durant votre absence, elle allégera sa tristesse en préparant ce qu'elle saura vous devoir être agréable à votre retour. Sa vie sera simple et douce, pleine d'une activité joyeuse. Ce n'est pas elle qu'on surnommera jamais la Dormeuse. Rendez-vous donc auprès d'elle, puisque c'est là que le bonheur vous attend, moi, je reste ici. »

Aimery écoute Jeanne avec étonnement.

Digitized by Google

« Vous m'avez sauvé la vie, s'écrie-t-il, et vous voulez que je vous laisse mourir !

— Qui vous a dit que je ne veuille pas mourir? répond-elle avec violence. Dieu nous défend de nous ôter la vie, mais il est permis de la sacrifier au salut d'un autre. Je me suis exposée au péril pour vous y arracher, parce que j'étais heureuse de m'offrir à une mort innocente, quoique volontaire. Si tel n'était pas le motif de ma conduite, elle serait incompréhensible, sire Aimery, elle serait insensée ! Que vous dois-je? vous êtes un inconnu, un étranger pour moi; vous n'êtes pas mon mari, ni mon frère, ni mon parent. N'essayez donc pas de me soustraire au sort que j'ai cherché moi-même. »

Jeanne, ayant ainsi parlé, se laisse tomber sur un siége; elle éclate en sanglots et cache son visage entre ses mains. Aimery est pénétré de la plus vive compassion à la vue de sa douleur, dont il entrevoit la véritable cause; il est tout honteux, quoiqu'il n'ait rien à se reprocher, du désespoir où elle est réduite.

« Ah ! lui dit-il, que ne suis-je encore dans la prison au lieu du sire Geoffroy ! Si j'avais été averti de ce que vous vouliez faire pour me sauver en vous exposant vous-même à périr, je n'aurais pas accepté un tel dévouement. Non, je ne vous abandonnerai pas; je reste près de vous afin de vous protéger contre vous-même. »

Jeanne se lève.

« Vous partirez, sire Aimery, réplique-t-elle avec hauteur. Ne suis-je donc pas la maîtresse chez moi? Qui doit commander quand le mari est absent ou prisonnier, si ce n'est la femme? Abuser contre moi de ce que je suis trop faible pour me faire obéir ne serait ni juste ni loyal.

— Au moins, promettez-moi de ne pas rendre la liberté au sire Geoffroy avant demain; je reviendrai avec mes compagnons, et j'obtiendrai de lui, dussé-je lui livrer la meilleure partie de mes domaines, qu'il renonce à tout projet de vengeance.

— Je n'ai rien à vous promettre tant que vous serez ici. Si vous résistez encore, voici comment j'agirai. Je me rendrai auprès du sire Geoffroy, je lui dirai : « Tu es dans cette prison, parce que » je te hais; je n'ai pas hésité à te sacrifier au salut même d'un » étranger. »

Jeanne prononce ces mots d'une voix ferme, sa contenance est fière et résolue. Aimery, intimidé d'une telle menace, se décide à contre-cœur à la suivre. Ils descendent et pénètrent dans une chapelle, dont ils sortent à l'instant par une porte extérieure s'ouvrant vis-à-vis du fossé qui entoure l'habitation. Là se trouve une passerelle mobile et qu'on retire à volonté. Jeanne connaissait bien cet

Digitized by Google

endroit; c'est par cette issue dérobée qu'elle sortait elle-même quand ses inquiètes pensées la poussaient hors du château.

Aimery, précédé de Jeanne, traverse la passerelle, et, quand ils sont sur le bord opposé, celle-ci dit au jeune homme :

« Vous voilà tout à fait libre, sire Aimery, adieu. »

Sa voix tremble; elle a peine à retenir ses larmes.

« Jeanne de Rochefort, réplique Aimery, veuillez à présent m'écouter; ne rendez pas, je vous en ai déjà prié tout à l'heure, la liberté à votre mari avant mon retour et celui de mes compagnons. Fiez-vous à ma loyauté; je n'ai qu'un désir, c'est de me réconcilier, quoi qu'il m'en coûte, avec le sire Geoffroy, afin qu'il ne songe pas à vous nuire. »

Aimery, tout à coup s'arrête. Il vient d'apercevoir, aux clartés de la lune, alors dans son plein, une forme indécise qui, comme une ombre, erre autour du château. Cette forme d'abord s'éloigne d'eux, puis s'en rapproche. Il entend des soupirs et des gémissements mêlés à des paroles entrecoupées. Il croit reconnaître une voix qui lui est chère :

« Odile! Odile! » s'écrie-t-il.

Un cri de surprise et de joie répond à son appel. Une jeune fille accourt et se précipite, éperdue, dans ses bras; c'est Odile. Jeanne tressaille et la considère en silence.

« Quoi! c'est vous, sire Aimery, dit Odile suspendue au cou du chevalier. Ils ne vous ont fait aucun mal, n'est-ce pas? Mon Dieu, quel bonheur! Mais comment avez-vous échappé à vos ennemis?

— Voilà celle qui m'a sauvé! »

Et il montra Jeanne à la jeune fille.

Odile lève sur la châtelaine des yeux pleins d'une admiration à la fois respectueuse et craintive.

« Vous l'avez sauvé, dit-elle. Oh! sans doute, vous êtes une de ces fées bienfaisantes dont la puissance se plaît à secourir les malheureux. »

Elle s'agenouille devant elle, et veut lui prendre la main pour la baiser. Jeanne retire sa main et se recule brusquement.

Odile se relève interdite. Elle interroge Aimery du regard. Mais Jeanne lui dit :

« Approche, jeune fille, que je voie ton visage. »

Odile obéit, non sans trembler un peu.

« Tu es belle, Odile, reprend Jeanne après un moment de silence. Assurément, le sire Aimery a le droit de s'enorgueillir de celle qu'il a choisie. Sois heureuse, puisque tu l'as retrouvé, et puisse la douleur passagère que tu viens d'éprouver être pour toi la dernière! »

La châtelaine se détourne vivement, traverse la passerelle à la

Digitized by Google

hâte, et rentre dans la chapelle, dont elle referme la porte. Aimery veut la suivre ; mais Odile, s'attachant à lui :

« Non ! non ! s'écrie-t-elle. Aimery, ne rentrez pas dans ce château de malheur ; fuyons d'ici au plus vite.

— Tu as raison, Odile, réplique-t-il. Hâtons-nous ; il faut que je revienne ici sans retard avec mes compagnons. Cette femme qui m'a sauvé est elle-même dans un grand péril, et je ne dois pas l'abandonner. »

V

Jeanne ne reste que peu de temps dans l'intérieur du château ; elle franchit une seconde fois le fossé, et va s'asseoir sous le grand chêne qui s'élève à l'entrée de la forêt. De là, elle suit du regard Odile et Aimery ; bientôt ils ne sont plus dans l'éloignement qu'un point noir qui disparaît au détour du chemin. Alors la jeune femme baisse la tête et se plonge avec une sorte de plaisir farouche dans toute l'amertume de sa pensée. Elle n'est pas seule ; un témoin veille sur elle ; c'est Landry, debout au seuil de la chapelle. Il ne cesse d'avoir les yeux dirigés vers elle ; mais il n'ose ni l'aborder, ni lui parler. Les événements étranges qui se sont succédé devant lui en si peu d'heures ont jeté le pauvre paysan dans la stupéfaction ; ses idées incohérentes s'agitent pêle-mêle en son cerveau, labyrinthe obscur où ne pénètre aucun trait de lumière.

Ainsi s'écoule la nuit ; l'aube retrouve la châtelaine dans la même attitude de morne désespoir. Les oiseaux font entendre leurs chansons matinales ; les fleurs du bois exhalent un frais parfum ; le feuillage tremble avec un faible murmure qui ressemble aux douces plaintes d'une joie trop vive ; toute cette allégresse de la nature est odieuse à Jeanne, et le soleil, dont les rayons pâles encore, scintillent dans les branches des chênes, importune et blesse ses regards. Elle se lève et fait quelques pas pour ranimer son corps engourdi par le froid ; elle marche en chancelant et bientôt s'arrête ; elle passe la main sur son front comme une personne qui, s'éveillant d'un mauvais rêve, s'efforce d'en chasser les pénibles images. Enfin, elle s'avance vers la passerelle. Le château se dresse devant elle, projetant au loin son ombre noire. Il est immobile et muet, tandis que tout, dans la forêt qui l'environne, s'anime et chante. Jeanne à sa vue frissonne d'une crainte répulsive ; son regard éteint se rallume : il étincelle de colère et de haine.

« Que je t'abhorre, s'écrie-t-elle, affreuse demeure, toi qui restes toujours la même, tandis que la nature change autour de toi et se

Digitized by Google

renouvelle. Tu es plus triste qu'un sépulcre ; ceux que recouvre la tombe ne sont plus que d'insensibles corps ; mais, toi, sous tes froides et lourdes murailles, tu écrases l'âme sans l'anéantir. Tu es plus triste qu'une prison ; le captif n'est pas condamné à subir sans cesse la présence de son geôlier, et, s'il vit seul, du moins ne voit-il pas les crimes et les maux qui désolent ce monde. J'ai voulu un instant t'embellir en évoquant près de moi une image étrangère ; l'illusion s'est vite évanouie et tu m'apparais à présent dans toute ta sinistre laideur. Oh ! si mes désirs n'avaient pas été une folie et un mensonge, tu serais devenue pour moi un agréable séjour où j'aurais connu la félicité et la paix du cœur. Hélas ! ce bonheur que je regardais comme un trésor chimérique, entrevu seulement au sein de mes rêves, il existe, et une autre est venue le saisir et l'emporter sous mes yeux. O demeure, où j'ai vécu des heures si douloureuses, aujourd'hui que je vais mourir, voici mon seul vœu : puissent bientôt tes ruines couvrir la terre ! Elles seront moins affreuses que toi ; il y naîtra des fleurs et des herbes verdoyantes ; les bêtes sauvages y viendront chercher un refuge ; elles y seront en sûreté sans cesser d'être libres. »

Jeanne, en repassant par la chapelle, y trouve Landry ; elle lui fait signe de la suivre ; il obéit silencieusement. Dès qu'ils sont arrivés dans la chambre de la châtelaine, celle-ci lui remet une des clefs du cachot :

« Landry, dit-elle, va rendre la liberté au sire Geoffroy ; les heures lui auront paru longues.

— Lui rendre la liberté ! répond Landry en reculant avec effroi. Jeanne, Jeanne, il vous tuera !

— Qu'il agisse selon son plaisir. S'il se venge, il en a le droit, et je ne m'en plaindrai pas.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas écouté ? Quel malheur, ô mon Dieu ! Je savais bien que cet Aimery nous serait funeste. Le voilà sauvé, lui ! Songe-t-il, à présent, au danger où vous êtes ?

— Ne l'accuse pas ; c'est un noble cœur. N'est-il pas utile à tous ceux qui l'entourent ? Il ne convenait pas qu'il mourût.

— Et vous, Jeanne, n'êtes-vous donc pas bonne et pitoyable aux malheureux ? Valez-vous moins que le sire des Yvelines ? Il est utile à ceux qui l'entourent, dites-vous ; combien il nous a été nuisible ! Oh ! je le maudis !

— Pas de malédiction, Landry. Souvent elles atteignent ceux qui les prononcent. Hâte-toi ; cours délivrer ton maître.

— Qu'appelez-vous ainsi ? Est-ce le sire Geoffroy ? J'appartenais à votre père ; aujourd'hui j'appartiens à vous seule. Quoi ! je servirai celui qui vous aura tuée ! Un animal lui-même ne le voudrait pas.

Digitized by Google

Un chien suit-il l'assassin de son maître? il se précipite sur lui pour le déchirer. »

Landry verse des larmes; il gémit, il pousse des sanglots, il se laisse aller au plus violent désespoir. Jeanne lui dit, d'une voix émue :

« Ne pleure pas, Landry, tes larmes affaibliraient mon courage, car je suis affligée de la douleur où je te vois. Quoique tu sois serf de naissance, je t'ai regardé toujours comme un frère, et tu l'es, en effet. N'avons-nous pas été nourris du lait de la même mère?

— Comme ma mère vous aimait! elle vous aimait plus que moi, Jeanne, et je n'en étais pas jaloux. Vous étiez vous-même pour elle comme une fille. Quand elle était mourante, vous vîntes vous agenouiller à son chevet, unissant vos prières aux miennes. Voilà ce que je n'ai pas oublié. Je me souviens aussi de ce qui arriva lorsque votre père vous reprit et vous amena chez lui. Vous étiez toute chagrine; vous refusiez de manger. A toutes les questions, vous répondiez : « Landry! où est Landry? » Hélas! si vous cessez de vivre, je n'aurai plus aussi, moi, sur les lèvres qu'une seule parole : « Jeanne! où est Jeanne, ma maîtresse? » Mais c'est en vain que je vous appellerai; je ne vous reverrai jamais!

— Ah! tu es un ami bien fidèle, et puisqu'il t'est si pénible de te rendre auprès du sire Geoffroy, j'irai moi-même.

— Pour qu'il se jette sur vous comme un animal furieux, avant même de vous entendre! C'est moi qui irai; je lui parlerai, Jeanne.

— Que lui diras-tu? Il ne t'écoutera guère.

— Malheur à lui s'il ne m'écoute pas! malheur à lui s'il fait contre vous des menaces. Non, je ne vous laisserai pas tuer sans vous défendre.

— Nous ignorons encore ce qu'il fera; nous devons l'attendre avec résignation. Pars, Landry. »

Le serf se dirige vers la porte; Jeanne le retient.

— Ecoute, lui dit-elle. Peut-être ne périrai-je point; mais, s'il en est autrement, il te répugnera, je le vois, de servir le sire Geoffroy; je vais te donner les moyens d'être libre et de partir d'ici. »

Jeanne ouvre le coffre, en tire une bourse qu'elle présente à Landry :

« Prends cette bourse, avec l'or qu'elle contient. Nous la trouvâmes, tu le sais, dans le coffre laissé par mon père, et nous l'avons gardée afin de secourir par des aumônes les pauvres. Par malheur, elle est presque épuisée; pourtant, ce qui reste te suffira : il est à toi. Tu iras habiter quelque ville; les gens d'humble condition, dans les villes, sont moins à plaindre que dans nos campagnes. Tu y prendras une femme qui vive et travaille avec toi; tes enfants ne naîtront pas dans le servage.

Digitized by Google

— Qu'ai-je besoin de votre or? Je ne veux point habiter de ville ni avoir de femme. Peut-être en aurais-je choisi une pour n'être pas seul à vous servir, et, si elle s'était rendue agréable à vous, je l'aurais bien traitée. Mais, si vous mourrez, une femme me serait inutile. »

Il dit, et, comme un homme qui a pris sa résolution, il se retire, non sans avoir jeté sur Jeanne un long regard. Il descend avec vitesse l'escalier qui mène à la prison du sire de Rochefort, et bientôt la comtesse n'entend plus le bruit de son pas furtif sur les marches de pierre.

Cependant Jeanne, restée seule, s'agenouille au milieu de sa chambre.

« Mon Dieu, dit-elle, j'ai péché dans mon cœur et je me suis complue à de coupables désirs, oubliant que le bonheur, même quand il n'est pas criminel, est réservé par vous à un petit nombre de créatures, pour lesquelles il n'a jamais qu'une durée éphémère. Hélas! voyant que la terre est belle, surtout lorsque l'été la couvre de ses dons, j'ai cru qu'elle était destinée à des êtres heureux, bien que je n'en aperçusse aucun autour de moi. Puisqu'il n'en est pas ainsi, écartez du moins le malheur du sire Aimery et d'Odile, et ne cessez pas de leur être favorable. Veillez aussi sur Landry, mon serviteur et mon frère, et ne perdez pas Geoffroy, quoiqu'il commette souvent le mal. Pardonnez-moi de ne l'avoir pas aimé comme l'aurait dû une épouse chrétienne; moi, s'il me tue, je lui pardonne ma mort. Mon Dieu, que ma mort soit le seul châtiment de ma faute. Je ne demande pas une grande félicité, dont je suis indigne, mais l'oubli et le repos; car j'éprouve beaucoup de lassitude du peu de jours que j'ai vécus. Le seigneur qui a longtemps fait la guerre et le serf qui longtemps a retourné la glèbe, ne sont pas aussi fatigués que moi. Tandis que mon corps était tranquille, mon âme courait, sans s'arrêter, d'une pensée à une autre pensée; aujourd'hui, comme une voyageuse après une longue route, elle cherche un refuge auprès de vous. Recevez-la dans votre sein et qu'elle s'y assoupisse. »

Ayant ainsi prié, Jeanne se jette sur un siége. Elle tombe dans une vague et douloureuse rêverie, et murmure une plainte confuse. Comme elle n'a goûté aucun sommeil pendant toute la nuit, ses yeux peu à peu se ferment; elle s'endort.

Le soleil avait déjà achevé la moitié de sa course, quand un bruit qui se fit autour d'elle la réveilla. En ouvrant les yeux, elle fut toute surprise de voir devant elle les gens du château et, parmi eux, le fauconnier Hilbert, le vieux sire Raimon et le frère Anselme. Ils se taisent, et la consternation est sur leur visage. Jeanne, se rappelant aussitôt les événements de la veille, pense que Geoffroy a résolu sa

Digitized by Google

mort, et qu'il les envoie pour l'avertir de s'y préparer. Elle n'éprouve aucun trouble ; elle se lève et leur dit :

« Mes amis, que me voulez-vous ? vous semblez bien affligés. Quelle triste nouvelle avez-vous donc à m'apprendre ? »

Ils baissent tous les yeux, et continuent à garder le silence. Seulement, le frère Anselme fait signe au vieux Raimon de répondre. Celui-ci se tait.

« Frère Anselme, reprend la châtelaine, vous avez fait signe au sire Raimon de parler. Ne pouvez-vous parler vous-même ? »

Le moine balbutia quelques mots inintelligibles.

« Puisque vous n'osez pas répondre, ajouta-t-elle, je vous interrogerai. Ne craignez pas de m'instruire du malheur dont je suis menacée ; me croyez-vous sans courage ? Où est le sire Geoffroy ?

— Hélas ! le sire Geoffroy.....

— Eh bien ?

— Il est mort !

— Mort !

— Landry vient de l'assassiner ! »

Jeanne pousse un cri terrible ; elle chancelle, et le vieux Raimon s'élance vers elle pour la soutenir, et la reçoit évanouie dans ses bras.

VI

Le lendemain, Aimery partit à la hâte de son château des Yvelines, suivi de ses douze compagnons, pour aller au secours de Jeanne. Sur sa route, il rencontra Landry qui fuyait, tenant encore à la main le couteau avec lequel il avait frappé le sire Geoffroy. Il conta en peu de mots, et d'une voix troublée, ce qu'il avait fait pour le salut de Jeanne. Le jeune châtelain lui offrit un asile sur ses terres, le serf refusa ; il quitta le pays, et personne n'entendit plus parler de lui. Chacun s'entretint longtemps de la catastrophe mystérieuse qui avait mis fin aux jours de Geoffroy ; on ne manqua pas de voir, dans cet événement, l'effet d'un sortilége, ce qui accrut encore la terreur qu'Aimery inspirait à ses voisins.

Quant à Jeanne, elle tomba dans une si grande tristesse, qu'on ne douta plus qu'elle ne fût atteinte de folie. Elle était des mois entiers sans prononcer une parole ; elle répandait encore autour d'elle d'abondantes aumônes, mais par des mains étrangères ; elle évitait de se montrer, comme auparavant, aux pauvres qu'elle secourait. Elle était devenue presque invisible ; les gens du château respectaient la solitude où leur maîtresse désolée ensevelissait le secret de son âme ; ils avaient remarqué qu'elle tressaillait douloureusement

Digitized by Google

chaque fois que l'un d'eux s'approchait d'elle. Au bout de quelque temps, le sire de Gif demanda en mariage cette riche veuve, proie fort convoitée. Jeanne refusa, et, ce seigneur l'ayant menacée de s'imposer par la violence, Aimery intervint, et le sire de Gif n'osa pas persister dans son dessein.

Cependant, la santé de Jeanne déclinait visiblement; elle était d'une maigreur extrême; la pâleur de son visage avait quelque chose d'effrayant; on eût dit un blême fantôme échappé aux ombres du tombeau. Un jour d'été, elle voulut sortir; elle se traîna languissamment, avec de pénibles efforts, au pied du chêne sous lequel, après la délivrance du sire des Yvelines, elle avait passé la nuit. Il faisait, en ce moment, très chaud; Jeanne, pourtant, tremblait de tous ses membres, comme un malade agité des frissons de la fièvre. S'appuyant contre le chêne, elle soupira profondément, et demeura dans une complète immobilité.

Or, il y avait une chasse dans la forêt. D'abord, six énormes sangliers passèrent, aussi prompts que la foudre; soulevant autour d'eux un nuage de poussière, ils rasèrent le chêne; Jeanne ne s'éveilla pas. Puis vint une meute nombreuse de chiens, qui couraient sur les sangliers, l'œil en feu et la langue pendante; leurs aboiements étaient répétés par l'écho lointain de la forêt; Jeanne ne s'éveilla pas. Aux chiens sucédèrent les chasseurs montés sur des chevaux rapides, dont le pas retentissant ébranlait la terre; Jeanne ne s'éveilla pas. Enfin, apparurent les piqueurs et les valets; ils s'appelaient les uns les autres avec de grands cris, et sonnaient dans leurs cornets; Jeanne ne s'éveilla pas.

Mais voici que, derrière les valets, chevauchent au pas un cavalier et une jeune femme qui devisent à demi-voix.

« Pourquoi, cher Aimery, dit Odile, n'êtes-vous pas avec vos compagnons?

— Aujourd'hui, je n'aime plus beaucoup la chasse, Odile, et la guerre elle-même ne m'agréerait pas davantage, si elle n'était nécessaire. D'ailleurs, nous sommes trop souvent séparés, et c'est avec plaisir que je puis m'entretenir seul avec toi.

— Tout le plaisir est pour moi, Aimery. Car, vous êtes instruit de bien des choses qui me sont inconnues. Moi, que puis-je vous dire dans nos entretiens que vous ne sachiez déjà? Je suis une femme ignorante et d'humble condition; cependant, je regrette peu une chose qui n'a pas empêché mon cher seigneur d'abaisser les yeux sur moi. Mais, où sommes-nous, je vous prie?

— Tu ne reconnais pas le château du sire Geoffroy? Voici devant nous la passerelle par où Jeanne de Rochefort me fit sortir.

— Que de fois j'ai depuis songé à elle? J'ai compris pourquoi,

Digitized by Google

cher Aimery, elle vous a sauvé la vie ; comme moi, elle vous aimait. Oh ! regardez. N'est-ce pas elle-même que je vois ? »

Odile lui montre Jeanne assise sous le chêne ; Aimery considère la châtelaine en silence.

« Pauvre dormeuse, murmure-t-il, comme elle est pâle ! Comme son visage est amaigri ! »

Et il se détourne pour cacher ses larmes. Odile est descendue de cheval.

« Aimery, écoutez-moi, dit-elle à voix basse. Quand je voulus prendre sa main pour la porter à mes lèvres, elle me repoussa, et ce souvenir m'a toujours affligée, quoiqu'elle ait eu pour moi, un instant après, des paroles bienveillantes. Ce que je n'ai pu faire alors, je l'accomplirai aujourd'hui.

— Odile, prends garde qu'elle ne s'éveille et ne soit irritée.

— N'ayez point souci de cela. Je marcherai si légèrement qu'elle ne m'entendra pas ; les sangliers, ni les chiens, ni les chasseurs ne l'ont réveillée, comment la réveillerai-je ? »

Odile marche doucement ; son pied ose à peine toucher la terre. Plusieurs fois elle se retourne vers Aimery, le doigt posé sur ses lèvres. Elle s'approche ainsi de Jeanne, sans que celle-ci fasse le moindre mouvement. Elle s'agenouille devant elle et lui prend la main. Aussitôt, elle se relève vivement et recule avec terreur.

« Aimery, Aimery, s'écrie-t-elle ; elle est morte ! »

Aimery accourt et saisit à son tour la main de Jeanne.

« Hélas ! Odile, tu dis vrai, elle est morte ! »

Le sire des Yvelines détache son cornet de chasse ; il en tire un son éclatant. Les gens du château arrivent ; il leur montre la châtelaine et leur dit :

« Votre maîtresse a cessé de vivre ! »

Ils emportent Jeanne en manifestant la plus vive affliction.

Odile et Aimery remontent à cheval ; ils s'éloignent livrés à leurs pensées. La jeune femme rompt la première le silence.

« Pourquoi suis-je venue ici? dit-elle. Je suis bien effrayée et bien chagrine. Cher Aimery, nous qui sommes heureux aujourd'hui, le serons-nous toujours ?

— Qui le sait, Odile ? Notre bonheur est comme une lumière exposée à tous les vents ; le moindre souffle d'orage peut l'éteindre sans qu'elle se ravive jamais.

— Oh ! ne parle pas ainsi ! Moi, je veux être heureuse encore ! »

Aimery, souriant avec tristesse, jette sur elle un regard plein d'amour. Ils disparaissent dans l'épaisseur de la forêt.

ALFRED DE TANOUARN.

Digitized by Google

DE LA RÉFORME

DES

LOIS D'INSTRUCTION CRIMINELLE

SOUS LA CONSTITUTION DE 1852

M. Jules Favre s'exprimait ainsi, le 11 mai 1864, devant le Corps législatif : « J'ai entendu dire un grand nombre de fois que notre Code d'instruction criminelle était la sagesse écrite, et qu'il serait téméraire d'y toucher. Il y a, en effet, un certain nombre d'esprits optimistes qui voient tout en bien, et qui, satisfaits de toutes choses, ferment les yeux à tous les inconvénients et prennent le parti de tout louer afin de se dispenser de la peine de penser. » Si ce reproche s'adresse au gouvernement actuel, il est profondément injuste ; aucun autre ne s'est plus vivement préoccupé d'améliorer nos lois d'instruction criminelle. Loin de s'épargner la peine de penser sur un si grave objet d'étude, il a provoqué de toutes les manières la critique de ces lois et l'élaboration de leur réforme. Mais tandis que les méditations de nos deux assemblées républicaines n'avaient rien enfanté de sérieux, il a voulu faire et il a fait.

Mieux qu'aucun autre, il a compris que la loi d'instruction criminelle est l'âme de tout le système pénal. Il est bon de déterminer avec sagesse et précision les faits punissables, d'atténuer ou d'aggraver la répression selon les circonstances, d'organiser un système de peines modérées, humaines, efficaces, exactement proportionnées au crime ; mais tout cela demeure stérile quand une procédure vi-

Digitized by Google

cieuse favorise l'acquittement des coupables ou la condamnation des innocents. Qu'on se reporte, par exemple, à la singulière théorie des preuves imaginée par les criminalistes du XVIe siècle, qui prétendaient imposer au juge du délit des règles fixes et des moyens légaux de conviction. Cette science absurde et subtile était une source inépuisable d'erreurs judiciaires. C'est ainsi que, dans certains Etats de l'Union américaine, qui l'ont gardée jusqu'à nos jours, un seul témoin oculaire ne suffit pas à prouver un crime capital, quelle que soit d'ailleurs l'énergie des preuves indirectes. Qu'importe un bon système répressif, si la loi d'instruction criminelle enchaîne la liberté de la défense? Lingard raconte qu'un avocat, sous le règne d'Elisabeth, fut condamné à la prison perpétuelle pour avoir prêté son ministère à deux puritains cités devant un tribunal d'exception; quand le droit de libre défense est ainsi méconnu, tous les autres sont violés ou peuvent l'être. Qu'importe un bon système répressif, si la loi d'instruction criminelle admet la torture, si, comme dans le canton du Tessin [1], le juge instructeur peut recourir au pain et à l'eau, aux chaînes, aux coups de nerf de bœuf, pour vaincre les dénégations de l'accusé? On regrette qu'un coupable soit puni trop durement; on doit bien plus regretter qu'un prévenu soit traité comme un coupable.

Plus l'opinion publique pèse sur la destinée des législations et des législateurs, plus il importe d'améliorer les lois de procédure pénale. Aujourd'hui, le sceptre des choses humaines est aux mains de l'opinion publique. Loin de contredire cette royauté, les gouvernements eux-mêmes la proclament. Ce n'est pas que cette opinion soit infaillible. Elle cède parfois aux pires influences; elle a ses flatteurs, qui l'égarent; elle s'irrite, elle s'enivre, et, troublée de ses propres excès, abandonne en un jour le parti qu'elle avait embrassé. Cependant, quand elle se forme avec calme et qu'elle rallie à la fois les ignorants et les sages, surtout quand elle ne sort pas d'une émotion passagère, mais qu'elle s'est faite à la longue et se produit avec persévérance, il est toujours déraisonnable de ne pas compter avec elle, et souvent dangereux de lui résister. On se préoccupe à bon droit aujourd'hui de l'effet que la législation criminelle peut avoir sur l'opinion; l'Académie des sciences morales et politiques a récemment appelé sur ce point l'attention des publicistes en leur demandant d'étudier l'influence du système répressif non plus seulement sur l'esprit du coupable, mais encore « sur l'esprit des populations. » Or, les vices du système répressif proprement dit frappent moins l'esprit des populations que les vices de la procédure

[1] Voir Tissot, *le Droit pénal étudié dans ses principes*, II, p. 498.

Digitized by Google

pénale. Tout le monde ne visite pas les bagnes et les prisons; peu de gens savent apprécier les avantages et les inconvénients de l'emprisonnement cellulaire et de l'emprisonnement collectif. Au contraire, la loi d'instruction criminelle fonctionne en face de tout le pays. Le premier venu, chaque jour, assiste à une arrestation préventive ou entre dans une salle d'audience pour suivre un débat criminel; l'audience dure encore et déjà les journaux portent sous les yeux d'innombrables lecteurs les moindres incidents de ce débat. Qu'un accusé reproche à ses juges le mode ou la durée de la détention préventive, et tout le pays peut entendre ce reproche; toutes les critiques qu'il dirige à l'audience contre le magistrat instructeur, le pays averti par la presse peut, si bon lui semble, les généraliser. Dans la législation pénale, ce qui l'émeut et le frappe avant tout, ce qu'il voit et touche, c'est l'instruction criminelle dans ses diverses phases.

Le gouvernement actuel, je le répète, n'est pas de ceux qui voient dans le Code d'instruction criminelle de 1808 le dernier mot de sagesse humaine. Ces admirateurs idolâtres, que M. Favre signala avec tant de complaisance au Corps législatif, n'existent guère que dans l'imagination du grand avocat. Dans la même séance, M. Lenormant, commissaire du gouvernement, proclamait très nettement la perfectibilité de ce code. Il y aurait un peu d'injustice à ne pas savoir quelque gré au second Empire d'être, en cette matière, si loyalement disposé à corriger l'œuvre du premier. Le comte Treilhard disait, dans l'exposé des motifs contenant les dispositions préliminaires et les neuf premiers chapitres du Code d'instruction criminelle : « Puissiez-vous trouver que nous avons atteint le degré de perfection auquel il est permis à la faible humanité de prétendre! » Le conseil d'Etat croyait donc avoir fait un chef-d'œuvre; à vrai dire, il avait fait une œuvre sérieuse et durable; si l'on excepte l'institution des cours spéciales, supprimées par l'art. 54 de la Charte de 1830, le Code de 1808 avait heureusement combiné les éléments divers que la pratique de nombreuses générations avait accumulés; il maintenait le jury de jugement malgré Portalis et Siméon, réagissait contre l'ancien régime, en adoptant la preuve orale et la publicité des débats; contre les lois révolutionnaires, en adoptant la procédure préliminaire écrite, l'instruction secrète, en fortifiant l'institution du ministère public. Aussi, M. Faustin Hélie, dont personne n'a jusqu'à présent contesté l'impartialité, disait-il, dès 1845, en publiant le premier volume de son grand ouvrage sur la procédure pénale, à une époque où l'on jugeait sans haine, mais sans flatterie les institutions impériales : « Amendé par les modifications auxquelles il se prêtait facilement, et considéré dans l'ensemble de ses

Digitized by Google

formes, ce Code nous paraît la loi de procédure criminelle la moins imparfaite parmi les lois des peuples modernes..... même avec ses défauts et ses lacunes, il mérite plus d'éloges encore que de critiques. » Le gouvernement de l'Empereur s'est appliqué à corriger ces défauts et à combler ces lacunes; néanmoins, l'incomparable avocat que j'ai cité plus haut nous représente le Code d'instruction criminelle comme un legs du Bas-Empire et de l'inquisition.

Peut-être, après tout, ne faut-il pas attacher une excessive importance aux attaques que certains députés dirigent contre quelques parties de notre législation pénale. Les magistrats et les avocats s'occupent d'instruction criminelle plus que le reste des citoyens; l'intérêt social préoccupe beaucoup les premiers, l'intérêt des accusés préoccupe légitimement les seconds. Nos lois électorales excluent les premiers de la Chambre; les seconds y siégent en assez grand nombre, et, quand ils parlent de nos codes criminels, peut-on, de bonne foi, leur demander, je ne dis pas d'en faire l'éloge, mais de les apprécier impartialement? Peuvent-ils bannir entièrement de leur âme la pensée des clients qu'ils ont défendus hier ou qu'ils défendront demain? Le texte législatif qui protége le plus efficacement l'intérêt social gêne parfois les accusés; peut-il être bien cher aux défenseurs? La force de l'habitude est si grande, qu'on s'explique tout naturellement de leur part la critique de pareilles lois; bien plus, on l'attend d'eux. On peut néanmois s'étonner de les voir oublier si complétement des améliorations souvent réclamées par eux et, depuis douze ans, incessamment apportées à nos lois d'instruction criminelle. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ces réformes à nos lecteurs.

I

Dès le 25 mars 1852, le conseil d'Etat fut à l'œuvre. Il discuta pendant plusieurs séances un projet sur la réhabilitation des condamnés, qui fut transmis le 13 avril au corps législatif.

Il importe de préciser le sens du mot réhabilitation dans la langue du droit pénal. Bien des gens, le prenant dans son acception vulgaire, croient que l'objet propre de la réhabilitation est d'effacer une tache d'infamie. Cette erreur fut partagée, en 1852, par plusieurs membres du Corps législatif; le marquis d'Andelarre, par exemple, prétendait n'admettre à la réhabilitation que les condamnés pour crimes, parce que les peines correctionnelles n'étaient pas infamantes, et M. de Beauverger, partant du même principe, demandait

Digitized by Google

que les condamnés pussent être réhabilités, même après leur mort. M. Rouher, commissaire du gouvernement, dut rappeler à la Chambre le sens légal et la portée de l'institution. La grâce fait cesser la peine, mais non pas les conséquences de la peine; elle n'abolit aucune des incapacités civiles et politiques qu'entraîne la condamnation. Ces incapacités sont des garanties données par la loi, soit au corps social, soit à des tiers, et le bon plaisir du prince ne doit pas suffire à les supprimer. Mais quand le condamné, sa peine une fois subie, a, par la persévérance de sa bonne conduite, mérité de recouvrer tous ses droits, la société se ménage le moyen de constater son repentir, et peut le rendre à la plénitude de la vie civile. Ainsi, toute condamnation à une peine afflictive ou infamante, c'est-à-dire aux travaux forcés, à la déportation, à la réclusion, à la détention, au bannissement, entraîne inévitablement après elle la surveillance de la haute police, c'est-à dire une incapacité de locomotion, et la dégration civique, c'est-à-dire la privation de tous les droits civiques et politiques, l'incapacité d'être tuteur, membre d'un conseil de famille, juré-expert, témoin dans un acte, etc., etc. En outre, les tribunaux jugeant correctionnellement peuvent, dans certains cas déterminés, appliquer la surveillance; dans d'autres, interdire en tout ou en partie l'exercice des droits de vote et d'élection, d'éligibilité, de port d'armes, de vote et de suffrage dans les délibérations de famille, de témoignage en justice, les emplois publics, les fonctions de juré, de tuteur et de curateur, d'expert et de témoin dans les actes[1]; encore, les incapacités établies par le Code pénal en pareille matière sont-elles temporaires, excepté dans deux cas[2]; mais de nombreuses incapacités perpétuelles sont attachées par des lois spéciales à certaines peines correctionnelles. Par exemple, la loi du 28 avril 1816 autorise les tribunaux à prononcer, contre les complices de la contrebande, l'interdiction de se présenter à la Bourse, d'exercer les fonctions d'agent de change, de courtier, et de voter dans les assemblées de commerçants; l'art. 2 de la loi du 21 mai 1832 déclare indigne de servir dans l'armée française quiconque a été condamné à deux ans d'emprisonnement; l'art. 26 de la loi du 15 mars 1850 déclare incapable de tenir une école publique ou libre et d'y être employé quiconque a subi une condamnation pour un délit contraire à la probité ou aux mœurs. On conçoit désormais l'importance de la réhabilitation; elle efface ces incapacités, que laisse subsister la grâce.

Le Code de 1808 n'avait pas admis à la réhabilitation les con-

[1] Voir l'art. 42, les art. 86, 89, 91, 109, 112, 113, 123, 171, 175, 185, 187, 334, 335, 374, 388, 400, 401, 405, 406, 410 du Code pénal.

[2] Voir les art. 171 et 175 du Code pénal.

Digitized by Google

damnés à des peines correctionnelles ; c'était une lacune regrettable. L'incapacité, qui pouvait facilement disparaître après un grand crime, restait indélébile après un simple délit! La cour de Paris, choquée par cette anomalie, déclara, le 11 mai 1838, que la loi sur la réhabilitation pouvait s'appliquer, par voie d'interprétation, même aux condamnés de cette catégorie; mais la cour de cassation, le 31 janvier 1839, adopta l'avis contraire sur les conclusions de M. Dupin. Le gouvernement se résolut à présenter un projet de loi pour mettre un terme à cette bizarre inégalité ; ce projet fut repoussé par la Chambre des pairs. Un second projet de loi, qui paraissait assez peu goûté de la Chambre élective, fut retiré. Cependant, en 1847, M. Bonneville, dont le nom se retrouve mêlé à presque toutes les améliorations de notre législation criminelle, élevait encore la voix contre une théorie surannée. Le décret du 16 avril 1848 satisfit provisoirement à cette réclamation ; mais le législateur de 1852 eut l'honneur d'inscrire définitivement le nouveau principe dans nos codes.

Le Code de 1808 n'admettait pas non plus les récidivistes au bénéfice de la réhabilitation. Le Code de 1791, l'ordonnance de 1670 elle-même ne s'étaient pas montrés si sévères. « Cette faveur, disait le conseiller d'Etat Berlier, ne saurait être due à un homme aussi endurci dans le crime; il est bon que la loi la lui dénie formellement. » Le gouvernement provisoire de 1848 n'osa pas innover sur ce point. Cependant, si le récidiviste est plus pervers, il n'a que plus de mérite à se corriger ; qu'on croie plus difficilement à sa régénération, rien de mieux ; mais, quand elle est bien prouvée, pourquoi l'isoler avec cette persévérance et lui fermer jusqu'au bout la vie civile? M. Bonneville avait aussi critiqué cette disposition. Le gouvernement proposa donc de l'abroger, n'excluant de la réhabilitation que le réhabilité lui-même frappé d'une condamnation nouvelle. Puisqu'on accorde aux récidivistes le bénéfice des circonstances atténuantes, disait l'exposé des motifs, pourquoi leur refuser celui de la réhabilitation? D'ailleurs, deux crimes peuvent avoir été commis à des intervalles très courts, dans un âge d'effervescence et de passions, puis être rachetés par une vie entière de repentir. Mais le Corps législatif se montra moins libéral que le gouvernement : sa commission voulut exclure de la réhabilitation tous les récidivistes, traitant cette partie du projet de « contre-sens » et de « mesure désastreuse ; » en conséquence, elle saisit le conseil d'Etat d'un amendement pour maintenir sur ce point le texte rigoureux de 1808. Le conseil repoussa cette théorie radicale et pourtant, « désireux de maintenir la bonne entente entre les pouvoirs, » admit qu'un individu condamné pour crime, quand il aurait commis un nouveau

Digitized by Google

crime et subi une nouvelle condamnation à une peine afflictive ou infamante, ne pourrait être réhabilité. Sans la résistance du gouvernement, quiconque aurait été condamné deux fois par un tribunal correctionnel ne pouvait plus obtenir la réhabilitation, si la durée de la première peine dépassait un an, tandis qu'elle pouvait être légitimement espérée par le plus grand coupable.

D'après la loi nouvelle, le procureur impérial provoque, par l'intermédiaire du sous-préfet, une délibération du conseil municipal sur la conduite et les ressources du condamné qui demande sa réhabilitation, consulte le maire et le juge de paix, enfin, transmet les pièces, avec son avis, au procureur général. La cour, le procureur général entendu, donne son avis motivé. Quand cet avis est défavorable, la demande ne peut être reproduite pendant deux ans ; quand il est favorable, toutes les pièces sont adressées au ministère de la justice, et l'Empereur statue sur le rapport du garde des sceaux. On a supprimé très heureusement les insertions préalables dans les journaux, qui ravivaient le souvenir de la faute et décourageaient les libérés par l'humiliante publicité dont elles entouraient leur demande. Autrefois, l'échec de cette demande imposait un nouveau délai de cinq années : la loi le réduit de trois ans. La cour ne pouvait donner son avis que trois mois après la présentation de la demande ; elle peut aujourd'hui statuer immédiatement. Ce concours du pouvoir municipal, du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire assure au corps social et aux tiers toutes les garanties qu'ils peuvent désirer. Un amendement, rédigé par MM. Faure et Millet, proposait de substituer à l'enquête judiciaire une enquête administrative : le préfet, dans ce contre-projet, jouait le rôle de procureur impérial, et l'avis motivé du conseil d'Etat remplaçait celui de la cour. La commission du Corps législatif eut la sagesse de repousser cet amendement à une époque où l'on était manifestement enclin à fortifier les attributions du pouvoir administratif. Il est vrai que, en 1860, M. Faustin Hélie regrettait, à son tour, l'intervention du pouvoir exécutif : la réhabilitation ne devrait pas être accordée, par lettres du chef de l'Etat, mais par arrêt de justice, car il ne s'agit, dit-il encore, que de vérifier l'existence d'un droit. Est-ce bien sûr ? Quand le conseil municipal, le maire, le juge de paix auraient donné de bonnes attestations, quand le procureur impérial et le procureur général auraient émis un avis favorable, la cour peut, si bon lui semble, rejeter la demande ; quel droit aura-t-elle lésé ? Le droit se présente et s'impose d'une autre manière. La cour, usant d'une faculté que lui avait ôtée le décret de 1848, peut tout arrêter par son avis défavorable, et cela suffit. Le pouvoir de remettre les incapacités appartient aussi naturellement au chef de l'Etat, dans un pays mo-

Digitized by Google

narchique, que celui de remettre la peine. Le concours des tribunaux en prévient l'abus, en assure l'effet moral.

La loi de 1852, sans dépouiller le corps social et les tiers de garanties légitimes, ouvre assez facilement l'accès de la vie civile au condamné repentant; elle est sage et morale, car elle encourage la régénération des libérés et refait pour la société des citoyens qui n'en devaient pas être à jamais exclus.

Mais elle est incomplète, a-t-on dit. Une loi parfaite devrait tout prévoir, et la nôtre ne s'applique qu'aux vivants. Il faut pourtant pouvoir réhabiliter la mémoire des condamnés quand leur innocence éclate après leur mort. C'est précisément ce que M. de Beauverger demandait en 1852; mais il eût fallu, pour faire droit à sa demande, dénaturer entièrement le caractère de l'institution. Puisque la réhabilitation n'est que la remise d'incapacités encourues, c'est qu'elle n'est faite ni pour les morts ni pour les innocents. Ce qu'on peut demander en pareille matière, c'est la réforme de notre législation sur la révision des procès criminels. MM. Darimon, Favre, de Janzé, de la Guistière et Clary ne s'y sont pas trompés lorsqu'ils ont réclamé, par un amendement spécial transmis à la commission du budget, « que le gouvernement s'engageât à présenter, dans la prochaine session, un projet de loi modifiant l'art. 443 du Code d'instruction criminelle. » Mais ce n'est pas seulement l'art. 443 qu'il faudrait modifier pour faire prévaloir le système développé par quelques-uns de ces députés devant le Corps législatif.

Il existe trois cas de révision dans notre Code d'instruction criminelle. Quand un accusé a été condamné pour crime et qu'un autre est aussi condamné par un second arrêt comme auteur du même crime, la cour de cassation, d'après l'art. 443, « après avoir vérifié que les deux condamnations ne peuvent se concilier, casse les deux arrêts et renvoie les accusés devant une cour autre que celles qui ont rendu ces arrêts. » L'art. 444 organise une nouvelle procédure de révision pour le cas où l'on retrouve, après une condamnation pour homicide, « de suffisants indices sur l'existence de la personne dont la mort supposée aurait donné lieu à la condamnation, » l'art. 445 pour le cas où les témoins qui ont déposé contre le condamné sont ensuite condamnés eux-mêmes pour faux témoignage. En 1808, le projet du gouvernement n'admettait, dans aucun cas, la révision après le décès du condamné : la commission du Corps législatif demanda que, dans tous les cas, sa mémoire pût être réhabilitée. Le conseil d'Etat n'admit cette réclamation que pour la seconde hypothèse, quand la victime présumée de l'homicide est reconnue vivante. La cour de cassation doit créer alors un curateur à la mémoire, avec lequel se fait l'instruction, et qui exerce tous les

Digitized by Google

droits du condamné. C'était là, selon nous, une disposition très ingénieuse et très équitable. Si M. Favre s'était mieux rappelé, dans la séance du 16 mai, que le Code de 1808 avait admis cette réhabilitation d'un autre genre, celle des morts, il aurait peut-être moins aisément désigné cette partie de notre législation criminelle à l'indignation publique comme *odieuse*, *matérialiste* et *indigne de notre civilisation*. Tout se réduit à savoir s'il faut étendre à deux autres cas le principe consacré par le Code du premier Empire.

M. de Parieu, vice-président du conseil d'Etat, montrait avec beaucoup de force, dans la séance du 20 mai, que la révision du procès criminel après le décès du condamné serait souvent impossible. Qu'on suppose, par exemple, deux condamnations inconciliables remontant à des dates éloignées : j'admets qu'on crée des curateurs à la mémoire de chaque condamné ; mais le débat doit nécessairement recommencer parce que l'erreur judiciaire ne peut être démontrée que judiciairement ; or, pourra-t-on créer des curateurs à la mémoire de chaque témoin ? Ce qu'ils ont vu et entendu, leurs représentants légaux n'ont pu ni le voir ni l'entendre, et la procédure pénale ne saurait se poursuivre au milieu de ces ombres. Il serait donc indispensable de fixer un délai au delà duquel les demandes en révision ne seraient plus admises, et la famille Calas, si elle n'avait pas obtenu satisfaction, ne devrait pas être recevable à se plaindre encore au bout d'un siècle. Mais l'honorable M. de Parieu ajoutait que le gouvernement, frappé du vote émis le 16 mai par le Corps législatif, allait examiner de nouveau ce grave problème. Supposons donc un instant que toutes les circonstances de fait soient favorables à la révision.

La question n'est assurément pas aussi simple que paraissent le croire quelques députés. Cependant la solution me semble assez claire dans une première hypothèse : deux personnes sont condamnées pour le même crime, l'une en 1860, l'autre en 1861 ; la seconde meurt quelques jours après sa condamnation. D'après le Code de 1808, la révision du premier arrêt n'est pas possible, parce qu'il faut, aux termes de l'art. 443, renvoyer *les accusés* devant une cour ; or, un des accusés n'existe plus ! Le conseil d'Etat déclarait, en 1808, que la partie ne serait pas égale entre le mort et le survivant ; que de pareils débats, en conséquence, ne pouvaient avoir lieu hors la présence des deux condamnés. C'est peut-être un inconvénient ; mais l'autre est cent fois pire. Une cour d'assises a condamné Pierre pour meurtre, sachant qu'un autre, pour ce meurtre, avait déjà condamné Paul : qu'elle présomption d'innocence en faveur de Paul ! M. Faustin Hélie le remarque très bien dans le neuvième volume de son grand ouvrage, et demande qu'on ne s'arme

Digitized by Google

pas de la mort du vrai coupable contre celui que tout fait présumer innocent. Qu'on choisisse donc un curateur honnête et vigilant à la mémoire de Pierre; la cour, désignée pour statuer définitivement, procédera comme si Pierre vivait encore. Le conseil d'Etat, pour repousser le vœu du Corps législatif, s'était arrêté de préférence à l'hypothèse où le second des condamnés aurait survécu au premier: annuler les arrêts « quand le premier condamné ne vit plus, ce serait, sans profit pour l'homme qui est *peut-être* innocent, accorder une faveur extraordinaire à celui que le dernier état des choses proclame comme le vrai coupable. » Cependant, si le premier n'est pas certainement innocent, le second n'est pas certainement coupable, et dès-lors il est très important que sa demande en révision puisse être accueillie. Quand bien même la culpabilité du second serait certaine, est-il vrai que la révision ne doive pas profiter au premier? Pourquoi donc le Code d'instruction criminelle admet-il dans un cas la réhabilitation des morts? C'est qu'il n'est pas sans profit, soit pour la famille de l'innocent condamné, soit pour le corps social, que la justice humaine efface la tache imprimée par erreur au front de l'innocent et qui souille encore sa mémoire. Enfin, dans le dernier cas de révision, quand les faux témoignages seront judiciairement constatés, est-il indispensable que le condamné vive encore et le renvoi ne peut-il pas être ordonné devant une cour d'assises, pour être procédé, « sur l'acte d'accusation, » contre un curateur à la mémoire? L'exposé des motifs, pour repousser la doctrine du Corps législatif, disait simplement : « Si le faux témoignage rend la condamnation suspecte, il ne lui imprime pas nécessairement le cachet de l'erreur ; et s'il suffit pour autoriser une nouvelle instruction et de nouveaux débats, il ne saurait suffire pour proclamer sans autre formalité l'injustice de la condamnation. » Il ne s'agit pas de la proclamer sans formalités. Toutes les garanties que la société peut réclamer seraient données contre le représentant légal du condamné. Dans le système contraire, c'est précisément quand l'erreur judiciaire a été la plus profonde et la plus terrible, c'est-à-dire quand il y a condamnation capitale, qu'elle cesse de pouvoir être réparée. Qu'on admette la réhabilitation des morts : la justice humaine ne cesse pas d'être faillible, mais la peine capitale elle-même cesse, à proprement parler, d'être irréparable. Le gouvernement, dont on n'a pu lasser la bonne volonté, met de nouveau ces graves questions à l'étude et saura les résoudre, nous l'espérons, de la manière la plus pratique et la plus sage.

Digitized by Google

II

L'organisation du jury s'est incessamment modifiée chez nous. La Convention changea, le 2 nivôse an II, ce qu'avait fait la Constituante en 1791 : le code de brumaire an IV réforma la loi de nivôse an II ; la loi du 6 germinal an VIII dérogea au code de brumaire an IV; le sénatus-consulte du 16 thermidor an X à la loi de germinal an VIII ; le sénatus-consulte fut abrogé par le code d'instruction criminelle ; le code d'instruction criminelle fut remplacé sur ce point par la loi du 2 mai 1827, à laquelle la seconde République substitua le décret du 7 août 1848. Enfin le gouvernement actuel éleva, sur les débris de la loi républicaine, ses lois du 4 et du 9 juin 1853. Sans nier que cette législation soit perfectible, nous la croyons supérieure aux précédentes.

Nous n'aurions pas même songé à remercier le gouvernement et le Corps législatif d'avoir, en 1853, maintenu l'institution du jury, si l'honorable M. Gouin, président du tribunal de Brest, dans un article accueilli l'année dernière par la plus importante de nos revues spéciales [1], ne le leur avait sévèrement reproché. Quelques magistrats, il est trop vrai, ne se sont pas encore habitués à ce pouvoir rival ; mais leur nombre diminue chaque jour, et, dans cette seconde moitié du XIXe siècle, il faut un peu de hardiesse pour demander ou pour espérer la chute de cette grande institution. Le second Empire n'avait qu'à suivre en cette matière la tradition du premier : Napoléon Ier, bien que M. Gouin paraisse le représenter comme un adversaire du jury [2], déclara deux fois [3] au conseil d'Etat qu'il approuvait l'institution, tout en reconnaissant qu'on l'avait combattue par de bons arguments. Ceux qu'on a trouvés depuis eussent-ils ébranlé son opinion ?

Les jurés, dit le président du tribunal de Brest, sont « des juges d'élite et d'exception, dont la singulière obligation est de ne pas connaître la loi, parce qu'ils ne doivent contempler que le fait. » L'Empereur les jugeait précisément on ne peut plus compétents pour statuer sur le fait, tandis que l'habitude de généraliser les décisions et de suivre une jurisprudence pousse au contraire les magistrats à

[1] *Revue critique de Législation et de Jurisprudence*, t. XXIII.
[2] *Ibid.*, p. 507.
[3] Locré, t. XXIV, p. 11 et 443.

Digitized by Google

voir des catégories de faits et des classes d'agents où il ne faut voir que des espèces et des individus. « Ce sont des juges faibles et timorés pour la plupart en présence de la responsabilité des peines résultant de leur verdict. » C'est injuste : une mission temporaire, un verdict secret ne les troublent pas ; ils trouvent d'ailleurs un puissant appui dans l'opinion ; la tâche serait bien autrement effrayante pour le magistrat obligé de statuer en même temps sur le fait et sur le droit. « Des juges blâmant ouvertement l'institution qui les *agace* et les blesse par les scrupules qu'elle engendre, les inquiétudes qu'elle laisse. » Les jurés peuvent se plaindre, mais non pas le jury ; cette assemblée de douze hommes tient autant qu'une autre à ses prérogatives, parce que, derrière elle, tout le pays y tient. « Des juges qui, dans leur ignorance de la loi pénale, sont fréquemment conduits par des praticiens qui la discutent et la commentent sans contradiction possible. » Le reproche pourrait être fondé si l'on accordait au jury le droit de statuer sur ce qui ne le regarde pas, par exemple de trancher des questions de dommages-intérêts ; mais aujourd'hui le jury ne statue pas, même indirectement, sur le droit. « Des juges ayant une profession, une industrie, une famille qu'ils doivent abandonner sans une indemnité suffisante. » C'est leur honneur que d'accepter et de porter ce fardeau sans murmure : devoir quelquefois pénible, mais il en est ainsi d'autres devoirs, et la tâche du citoyen n'est pas toujours facile. « Des juges qui s'étonnent à bon droit que toute fonction ne soit pas rétribuée et qui se demandent par ironie pourquoi, par une fantaisie de même nature, on ne soumettrait pas au jury la connaissance des procès civils, correctionnels et administratifs. » S'ils le demandaient sérieusement, nous les renverrions à la belle réponse de l'Empereur, dans la séance du 1er brumaire, an XIII ; mais comme ils le demandent par ironie, il est bien inutile de leur répondre. « Des juges qui envisagent leur fonction comme une charge et un impôt sans équité, en ce que cette fonction n'atteint pas tous les citoyens. » Peut-être sous la loi du 2 mai 1827, où la liste permanente était surtout composée par les électeurs censitaires, mais non pas sous celle du 4 juin 1853, qui n'a pas conservé la liste permanente et qui déclare, en principe, tout Français âgé de trente ans capable d'être juré. « Des juges qui, par cela seul qu'ils remplissent une mission temporaire et gratuite, arrivent souvent au prétoire avec le parti pris de repousser toute répression extrême. » Les jurés sont moins frappés du péril social que les magistrats ; mais le nombre des verdicts négatifs diminue tous les ans : il était, de 1832 à 1835, de 385 sur 1,000 ; de 1836 à 1840, de 283 ; de 1841 à 1847, de 259 ; de 1848 à 1850, de 303 ; de 1851 à 1855, de 223 ; il a été seulement, de 1856 à 1860, de 184

Digitized by Google

sur 1,000 [1] ! Il arrive assurément que les circonstances atténuantes sont abusivement admises, mais nos tribunaux correctionnels les accordent presque aussi facilement : c'est, avant tout, l'effet d'une mansuétude universellement inspirée par les habitudes de la civilisation contemporaine. « Des juges qui mendient des récusations. » Il est trop vrai ; quelques jurés se font volontiers récuser : mais ce léger inconvénient ne suffit pas à justifier la suppression du jury. « Des juges sans égalité de loisir, de lumières, de sagacité et d'indépendance, qui sont sévères s'ils habitent des centres agglomérés, et timides s'ils vivent aux champs. » Quoi donc ! y avait-il égalité de lumières, d'indépendance et de sagacité dans la Tournelle du parlement de Paris ? Cette égalité n'est qu'une pure chimère et n'existe nulle part. Y a-t-il d'ailleurs tant de différence entre les populations urbaines et les populations rurales ? Les jurys de la Seine, du Rhône et des Bouches-du-Rhône devraient, dans ce système, dépasser tous les autres en sévérité ; les jurys les plus sévères, d'après la statistique officielle [2], sont pourtant ceux du Doubs, de la Loire, du Lot, de la Haute-Saône, de la Creuse, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de l'Ain, des Ardennes, de la Meuse et du Loir-et-Cher. « Des juges qui, dans les campagnes, ont vingt fois pardonné des infractions plus répréhensibles que celles qu'ils sont appelés à flétrir, et qui savent se taire sur leurs rigueurs et se vanter de leur faiblesse. » Que les enquêtes soient sérieuses, et ceux-là seront exclus de la liste annuelle : s'ils y figurent encore, que le ministère public se renseigne le mieux possible pour les récuser. « Des juges reconnaissant, comme pour décrier l'institution qui les détourne de leurs affaires, que la juridiction normale et correctionnelle sévit plus efficacement que le jury et serait plus socialement utile. » Mais où trouver ce jury modeste qui proclame si humblement la supériorité de la magistrature et se plaint de la gêner dans son œuvre ? Non, le jury n'a pas cette confiance aveugle et cette docilité tranquille : il se fie aux magistrats, je le veux bien, mais bien plus encore à lui-même. Ces objections n'auraient pas arrêté les législateurs de 1808 et de 1853. Elles n'empêcheront pas le jury de subsister en France, en Angleterre, en Belgique, en Italie, en Portugal, en Bavière, en Hanovre, dans la partie rhénane de la Prusse, dans les duchés de Hesse et de Brunswick, dans le royaume de Wurtemberg et dans d'autres Etats européens où cette institution garantit la liberté civile, fortifie l'œuvre du pouvoir judiciaire dans la confiance

[1] Voir le Rapport de M. le garde des sceaux sur l'administration de la justice criminelle. (Mai 1862.)

[2] Même Rapport.

Digitized by Google

des populations et représente enfin la participation même du pays à l'administration de la justice pénale.

Ce qui caractérise avant tout la loi du 4 juin 1853, c'est le nouvel aspect sous lequel elle envisage les fonctions de juré. Depuis la révolution de 1789, on a considéré la participation à l'élection des pouvoirs politiques tantôt comme un droit et tantôt comme une fonction ; mais on n'a pas cessé, jusqu'en 1853, de considérer la participation à l'administration de la justice criminelle comme un droit à peu près inhérent à la faculté de voter. Nul ne sera juré s'il ne réunit les conditions requises pour être électeur, disait la Constitution de 1791, et ce principe fut à peu près adopté sous tous les régimes. La Constituante demandait au juré de payer une contribution directe égale à la somme de trois journées de travail ; la Convention ne lui demanda que d'avoir accompli ses vingt-cinq ans. Le Code de brumaire an IV appelle aux fonctions de juré tous les électeurs âgés de trente ans. D'après la loi de germinal an VIII, les jurys d'accusation sont pris dans les listes d'éligibles aux fonctions communales, les jurys de jugement dans les listes d'éligibles aux fonctions départementales. Le Code d'instruction criminelle déclare que les jurés seront pris d'abord parmi les membres des colléges électoraux, ensuite parmi les trois cents plus imposés domiciliés dans le département, certains fonctionnaires, etc. D'après la loi du 2 mai 1827, la liste permanente est divisée en deux parties dont la première contient encore les membres des colléges électoraux, c'est-à-dire les citoyens payant au moins trois cents francs de contributions directes. La loi du 7 août 1848 fait figurer sur la liste générale et permanente tous les électeurs, sauf quelques incapacités et quelques exemptions. Enfin, la loi du 4 juin 1853 déclare que la liste électorale ne servira plus de type à celle du jury, et supprime la liste permanente. On adresse une double critique à ce nouveau système.

Nous vivons, a-t-on dit, sous l'empire du suffrage universel, et la participation des citoyens à l'œuvre de la justice pénale est un droit essentiellement politique, appartenant en conséquence à tout Français majeur et jouissant de ses droits ; donc, il devrait exister une liste générale du jury, composée de tous les électeurs. Mais qu'est-ce donc qu'un droit politique ? Celui dont l'exercice peut influer plus ou moins directement sur la marche des affaires publiques. Si toute une catégorie de citoyens est privée de la faculté de nommer ses conseillers municipaux ou généraux, ses députés au Corps législatif, les affaires de la commune, du département, de l'Etat seront autrement dirigées. Mais l'œuvre du jury n'a rien de politique, surtout dans un pays où les délits de presse sont déférés aux magistrats. Qu'on admette ou qu'on supprime la liste permanente, qu'on la com-

Digitized by Google

pose comme on voudra, notre administration ne sera ni meilleure ni pire, nos finances n'en iront ni mieux ni plus mal. On comprend très bien que tout Français majeur ait le droit de nommer ceux qui votent l'impôt ; mais qui peut dire : j'ai le droit de juger? Sur quel fondement appuyer une pareille prétention? Quand vous ne jugeriez jamais, avec toute la capacité nécessaire pour juger, en quoi seriez-vous lésé? Mais ce n'est que la conséquence d'un droit plus général. Qu'on nous montre donc un lien quelconque entre le droit de voter et la participation du citoyen à l'œuvre de la justice criminelle. C'est avec raison que le rapport au Corps législatif s'exprimait en ces termes : « Le ministère du juré cesse d'être envisagé comme un droit pour devenir ce qu'il est dans la réalité, une simple fonction. »

Mais qui pourra-t-on revêtir de cette fonction? La loi française a-t-elle eu tort d'y déclarer accessibles, sauf les incapacités et les exemptions, tous les Français âgés de trente ans? On l'a prétendu. M. Faustin Hélie voudrait que le jury se recrutât dans certaines catégories de citoyens : « Puisque c'est une fonction, dit-il, ceux-là seuls y doivent être appelés qui la peuvent remplir ; or, tous les Français âgés de trente ans ne sont pas capables d'être jurés. » Quelque grave que soit l'objection, nous pensons qu'il vaut mieux s'en tenir au système de 1853. Pourrait-on, comme le demande l'éminent criminaliste, rétablir la présomption de capacité fondée sur l'importance de la propriété territoriale? Un tel principe n'est-il pas en trop complet désaccord avec toutes les institutions du second Empire? Quel taux prendre et que de difficultés offre cette détermination ! Le jury, c'est le pays ; il faut, pour emprunter l'expression même de M. Faustin Hélie, que chaque accusé puisse reconnaître ses pairs dans ses juges. Qu'on élève le chiffre, et le jury cesse d'être le pays ; qu'on l'abaisse, et la présomption de capacité tombe en même temps. Je sais qu'on propose d'ajouter à cette première catégorie les licenciés et docteurs des facultés, les notaires, les avoués, etc. ; mais, quoi qu'on fasse, la première sera toujours la plus nombreuse. Dans un pays aussi fortement épris de l'égalité, on ne manquera pas de s'étonner que les fonctions de préfet et de député soient accessibles à tous, et non celles de juré. Mais le corps électoral et le chef du pouvoir exécutif, dira-t-on, choisiront avec discernement : l'éligibilité n'entraîne pas l'élection. De même les fonctions de juré, pour être accessibles à tout le monde, ne seront pas déférées à tout le monde. La tâche des commissions chargées de dresser la liste préparatoire et la liste annuelle sera plus longue ; obligées de choisir entre tous, elles choisiront plus difficilement. Mais la loi ne peut qu'exclure en masse, c'est-à-dire aveuglément ; les exclusions d'une commission sont indi-

Digitized by Google

viduelles et partant réfléchies. Ce qui importe avant tout, c'est que les commissions soient aptes à ce grand travail.

D'après la loi de 1853, « une commission composée dans chaque canton du juge de paix, président, et de tous les maires, dresse des listes préparatoires de la liste annuelle. Ces listes contiennent un nombre de noms triple de celui fixé pour le contingent du canton par l'arrêté préfectoral de répartition. Puis, une commission composée du préfet ou du sous-préfet, président, et de tous les juges de paix de l'arrondissement, choisit sur les listes préparatoires le nombre de jurés nécessaire pour former la liste d'arrondissement. » On avait proposé de déférer la présidence de la première commission au conseiller général du canton, celle de la seconde au président du tribunal. M. Faustin Hélie regrette que ces deux amendements aient été repoussés par le conseil d'Etat.

Nous ne regrettons pas, quant à nous, le rejet du premier. Il n'est pas vrai, comme on l'a dit alors, que les juges de paix soient « le plus souvent des hommes étrangers à la localité, connaissant très imparfaitement leur canton. » D'abord, ils sont tenus d'y résider; bien des conseillers généraux, au contraire, n'y passent qu'une partie de l'année, et, quelquefois n'y viennent pas du tout; ces conseillers généraux sont assez souvent de grands personnages, ministres, sénateurs, conseillers d'Etat, premiers présidents, officiers généraux. Est-ce que ceux-là connaissent leur canton comme le juge de paix? Peuvent-ils en visiter les communes et s'informer personnellement soit de la moralité, soit de la capacité des citoyens? S'ils sont nés dans les environs de Paris, et qu'ils représentent un canton du Var ou des Basses-Alpes, ils ne comprendront parfois qu'avec peine le langage de quelques maires. D'ailleurs, ont-ils le temps d'aller travailler avec eux à ces délicates opérations? Sont-ils assez indépendants de leurs électeurs pour procéder avec toute l'impartialité désirable à l'élimination des incapables et au choix des plus dignes? Le juge de paix est le président naturel de cette première commission. Nous regretterions plutôt le rejet du second amendement. M. Rouher déclara dans la discussion que le conseil d'Etat avait maintenu le projet primitif « parce que le gouvernement ne voulait pas se retrouver en présence des obstacles qu'il avait eus précédemment devant lui, et qu'il s'agissait avant tout de faire la loi dans des conditions de force et de stabilité. » Nous comprenons sans doute que le gouvernement impérial, à l'époque où il se fondait, craignît d'affaiblir l'action du pouvoir administratif. Mais le préfet dépend de la puissance exécutive comme le conseiller général dépend de ses électeurs; ne vaudrait-il pas mieux, puisque l'intérêt de la justice doit dominer toutes les passions politiques, qu'elle n'a d'autre but

Digitized by Google

que la justice même, et que sa force réside surtout dans le prestige de son indépendance, confier à un magistrat inamovible la présidence de la commission d'arrondissement[1]? Un gouvernement ne s'affaiblira jamais dans notre pays en fortifiant l'action et en agrandissant les prérogatives du pouvoir judiciaire.

Enfin, la loi du 9 juin 1853 a modifié les art. 341, 347 et 352 du Code d'instruction criminelle. Autrefois, après la déclaration de *culpabilité*, la cour, quand elle pensait que le jury s'était trompé, déclarait qu'il était sursis au jugement, et renvoyait l'affaire au jury de la session suivante, mais ne pouvait ordonner ce renvoi qu'à l'unanimité. La loi supprime avec raison cette dernière condition et, par là, donne une garantie nouvelle à l'accusé. Mais elle donne en même temps, au corps social, une autre garantie non moins sage. Désormais, « la décision du jury, tant contre l'accusé que sur les circonstances atténuantes, se forme à la simple majorité. » Ce qui peut étonner, c'est qu'un principe si simple en apparence ait été repoussé sous tant de régimes et contredit par tant de jurisconsultes. D'après la loi de 1791, si l'accusé réunissait seulement trois suffrages sur douze, il était nécessairement acquitté. La loi de fructidor an V, encore plus douce au premier aspect, puisqu'elle empruntait à l'Angleterre la règle menteuse de l'unanimité, contenait néanmoins en germe le principe des codes impériaux; car si l'unanimité n'était pas obtenue dans les vingt-quatre heures, la condamnation devait être prononcée à la simple majorité. Le Code de 1808 adopta purement et simplement ce dernier parti, mais appela la cour à délibérer toutes les fois que l'acquittement serait seulement prononcé par sept voix contre cinq : faux système qui permettait aux jurés de s'en remettre à la cour quand l'affaire leur paraissait douteuse, et, partant, dénaturait l'institution. Le législateur de 1832 supprima cette anomalie, mais en exigeant la majorité de huit voix; on se préoccupait plutôt, à cette époque, d'adoucir systématiquement que de réformer scientifiquement la législation pénale. La loi de septembre 1835, mieux inspirée, n'exigea plus que la simple majorité. M. Crémieux, dans le rapport qu'il lut le 14 septembre 1848 à l'Assemblée constituante, accabla cette dernière loi de toute sa colère. « Les jours du peuple durèrent peu..... le Code de septembre vint du même coup frapper la liberté de la presse et porter à la pensée de miséricorde, qui est de l'essence du jury, une atteinte fatale. » L'essence d'une juridiction criminelle quelconque, c'est l'idée de justice et non l'idée de miséricorde. Quand la justice aura désarmé, quelle classe du peuple sera plus glorieuse ou plus prospère? Ah!

[1] Voir le *Traité d'Instruction criminelle* de M. F. Hélie, VIII, p. 270.

Digitized by Google

qu'on exige des jurés toutes les lumières et toute la moralité désirables; mais puisqu'on fait participer le pays à l'œuvre de la justice pénale, qu'on le traite avec moins de défiance. On réunit douze hommes probes et libres, et plus désireux (qui le contestera?) de trouver un innocent qu'un coupable! « Quand on connaît, disait M. Crémieux lui-même dans son rapport, tout ce qu'il y a d'indulgence dans les jurés; quand on voit, même pour le temps où les condamnations se prononçaient à la simple majorité, le nombre des acquittements; quand l'adoption des circonstances atténuantes manifeste dans le jury un esprit de modération si habituel..... » Le rapporteur et la Chambre en conclurent qu'il fallait abroger la terrible loi de 1835 et substituer la majorité de huit voix à la majorité simple. Le législateur de 1853 fut plus logique, et, pour revenir à la majorité simple, il n'avait pas besoin d'autres arguments.

III

La pensée la plus ordinaire des gens qu'on accuse et qui se sentent coupables, c'est de fuir. C'est pourquoi l'on a créé la détention préventive. Mais quand ils ne veulent pas fuir ou qu'on a d'autres moyens de les tenir à la disposition de leurs juges, la détention préventive devient inutile et vexatoire. C'est pourquoi l'on a songé à la supprimer en de pareilles circonstances. Quoi qu'il arrive, il est inique de la prolonger au delà du temps nécessaire, puisque l'accusé, tant qu'il est accusé, reste maître de ses droits. C'est pourquoi l'on a songé à l'abréger dans tous les cas. Cette partie de notre législation criminelle a, plus que toute autre, fixé l'attention du gouvernement impérial. Etudions sans préambule ces dernières réformes, car il est aujourd'hui superflu de gémir, après tant d'autres, sur les résultats de la détention préventive. Tout le *monde* s'accorde pour reconnaître qu'il faut la supprimer quand elle n'est pas indispensable, et tout faire, quand elle l'est, pour en limiter la durée.

La loi du 4 avril 1855 innove en cette matière de la façon la plus libérale. On sait que les inculpés sont détenus préventivement, quelquefois en vertu d'un mandat d'arrêt, le plus souvent en vertu d'un mandat de dépôt, décernés par le juge d'instruction. Avant 1855, le mandat de dépôt une fois décerné ne pouvait être anéanti que par l'ordonnance de non lieu ou l'acquittement : rien n'en pouvait suspendre l'effet. M. Roger (du Loiret) avait inutilement présenté, de 1831 à 1838, quatre projets à la Chambre des députés pour auto-

Digitized by Google

riser le magistrat instructeur à donner mainlevée de ce mandat. La Chambre élective, il est vrai, dans la session de 1842, avait adopté, par 133 voix contre 98, un projet du gouvernement conçu dans le même sens; la Chambre des pairs le repoussa. Le ministère, sans se lasser de cette résistance, consulta les cours et les facultés de droit, qui se prononcèrent presque toutes pour la levée facultative du mandat; mais la monarchie constitutionnelle succombait avant de l'avoir introduite dans nos lois. L'Empereur, dès 1853, fit consulter les procureurs généraux : vingt-deux sur vingt-sept envoyèrent une réponse conforme à l'avis des cours et des facultés. M. Nogent Saint-Laurent avait donc raison de dire, en 1855, que le projet, en autorisant le juge à lever le mandat de dépôt, n'était pas « une innovation subite. » La Chambre, cette fois, n'hésita pas à la consacrer. On n'a pas assez remarqué l'importance de cette réforme. Quelque grand que soit le crime, quelque châtiment qu'il mérite, le juge peut, en suspendant l'effet de son mandat, ordonner l'élargissement provisoire. Le projet primitif portait le mot *prévenu.* Comme on aurait pu croire mal à propos qu'il excluait les gens poursuivis pour crime, le conseil d'Etat, sur la demande de la commission, se servit du mot *inculpé.* Mieux vaut, expliquait le rapporteur, mettre en liberté provisoire un inculpé coupable d'avoir blessé gravement son semblable dans un moment d'égarement qu'un escroc audacieux et profondément perverti. Pour qu'aucun doute ne pût subsister, la commission fit encore introduire dans le nouvel art. 94 du Code d'instruction criminelle ces expressions : *Quelle que soit la nature de l'inculpation.* La loi belge de 1852, qu'on a tant vantée, n'est pas si libérale et ne permet la mainlevée du mandat en matière criminelle que si le fait entraîne seulement la peine de la réclusion ou les travaux forcés à temps.

Mais le législateur n'a pas adopté sans de sages tempéraments ce principe si large, si fécond, d'une application si générale; tout accusé peut demander la mainlevée du mandat de dépôt, mais comme une faveur, jamais comme un droit. En Belgique, il peut, d'après la loi de 1852, se pourvoir auprès de la chambre du conseil s'il échoue dans sa demande; mais nous étions, en 1855, sur le point de supprimer ce rouage compliqué de notre ancienne procédure. La commission du Corps législatif avait d'ailleurs désapprouvé ce système. Il suffit qu'en suivant une autre marche les inculpés, comme nous le verrons tout à l'heure, puissent demander leur liberté par la voie contentieuse, et, si le juge d'instruction la leur refuse, interjeter appel de sa décision. Enfin, ce magistrat ne peut lever son mandat que sur les conclusions conformes du procureur impérial. On a critiqué cette dernière disposition. Mais il n'arrive guère, en fait,

Digitized by Google

que le ministère public contredise, sur ce point, le magistrat instructeur; il arrive même quelquefois, je puis l'affirmer, que ce dernier refuse l'élargissement malgré le procureur impérial. En tout cas, il importe que celui-ci puisse surveiller la poursuite dans toutes ses phases; la pratique des affaires criminelles peut seule apprendre à quelles obsessions le juge d'instruction est exposé. Dans ce cas, la responsabilité du ministère public couvre et garantit la sienne. Le meilleur moyen qu'il ait de couper court aux sollicitations inopportunes, c'est d'opposer au solliciteur la résistance du procureur impérial. Ce concours a paru tellement utile, qu'il est exigé par la loi belge de 1852 et par le Code de procédure criminelle promulgué le 20 novembre 1859 à Turin. Je crois donc que les magistrats du ministère public doivent garder ce droit, mais que leur devoir est de faciliter la mainlevée du mandat tant qu'elle ne compromet pas absolument l'intérêt social.

Le juge d'instruction peut encore élargir l'inculpé sans le concours du ministère public, en ordonnant sa mise en liberté sous caution. En exigeant de l'inculpé ce gage pécuniaire, il assure sa comparution définitive; c'est une voie plus sûre que la mainlevée du mandat de dépôt. La loi du 17 juillet 1856 réforme encore sur ce point notre Code d'instruction criminelle.

Il y a longtemps que la France connaît la mise en liberté sous caution. M. G. Picot, qui l'a très complétement étudiée dans la *Revue critique de législation et de jurisprudence*, la retrouve dans les textes les plus anciens : l'histoire de Grégoire de Tours, une formule de Marculfe, les capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, une charte de Louis le Gros, une ordonnance de Philippe-Auguste, les Assises de Jérusalem et les Etablissements de saint Louis. Les ordonnances de 1539 et de 1670 en maintinrent le principe. Les lois de la Révolution l'admirent à plus forte raison ; le Code d'instruction criminelle le reproduisit, et la loi de 1856 l'améliora. Tout dépend en pareille matière, on le conçoit aisément, des conditions auxquelles la liberté provisoire est soumise; entourée de certaines restrictions, comme sous les ordonnances de 1539 et de 1670, elle devient presque impraticable. La législation de 1856 est incontestablement la meilleure que notre pays ait connue sur cette matière.

Le cautionnement peut être donné soit en immeubles, soit en espèces : un étranger peut d'ailleurs le fournir pour le détenu. Si l'un ou l'autre ne verse pas une somme d'argent à la caisse des dépôts et consignations, il doit être justifié d'immeubles libres pour le montant du cautionnement et une moitié en sus. Mais ces cautionnements en immeubles, assujettis à de trop nombreuses formalités,

Digitized by Google

sont tombés en désuétude. On reproche à la loi française de ne pas admettre un troisième mode de cautionnement, la promesse de payement faite par un tiers devant un officier public; il est vrai qu'il en est ainsi dans la pratique anglaise où la promesse de payement remplace habituellement la consignation réelle. Cependant les Chambres belges, après mûr examen, repoussèrent, en 1852, cette partie du système anglais. Il faut, pensèrent-elles, puisqu'on juge le cautionnement nécessaire, discuter la solvabilité de cette caution qui n'a pas, nous le supposons, d'immeubles libres; le Sénat belge recula devant les lenteurs et les difficultés de cette appréciation. Nous croyons qu'on pourrait innover plus utilement en permettant au tiers, comme à Turin depuis le 1er janvier 1860, de déposer au greffe du tribunal des effets publics, rentes sur l'Etat, obligations ou actions de chemins de fer, évalués d'après la cote officielle, pour une somme un peu supérieure au montant du cautionnement. On éviterait ainsi les complications que redoutait le Sénat belge, et la caution ne serait pas obligée de convertir en espèces de bonnes valeurs qu'elle veut conserver. Dans la session de 1863, MM. Favre, Ollivier, Darimon, Picard, Hénon, proposèrent encore d'introduire dans nos lois l'élargissement provisoire moyennant le cautionnement moral de deux citoyens domiciliés, qui seraient condamnés à une amende si le prévenu ne comparaissait pas au jour fixé. La commission, saisie de leur amendement, craignit d'encourager par là soit l'établissement d'un bureau de cautions pour les délinquants, soit l'usage de prêts usuraires remboursables sur le produit de nouveaux délits. Ce mode de cautionnement était surtout vicieux dans le système de ces députés qui l'offraient comme un corollaire de l'élargissement obligatoire et ne devrait, dans aucun cas, être substitué complétement au cautionnement réel. Il y aurait peut-être quelque avantage à laisser au juge instructeur un droit d'option. Le législateur de 1856 lui donne d'ailleurs le moyen de parer à presque tous les inconvénients, en le laissant abaisser à son gré le chiffre du cautionnement, excepté dans le cas où le délit entraîne un dommage civil appréciable en argent[1]. La Constituante n'avait pas été d'abord si libérale. Le 22 juillet 1791, elle déclarait que le cautionnement ne pourrait être moindre de trois mille livres; mais, deux mois plus tard, elle en abandonnait la détermination à « l'officier de police. » Le code de brumaire an IV tombait dans une

[1] Dans ce cas, le cautionnement, sans pouvoir rester inférieur à 500 fr., est triple de la valeur du dommage arbitré par le juge d'instruction. Les *cinq* ont, en 1863, avec raison, selon nous, proposé la modification suivante : « Toutefois, dans le cas où le délit cause un préjudice à un tiers, le juge, en ordonnant la mise en liberté, pourra exiger le dépôt préalable d'une somme fixée par lui sur la réquisition des intéressés. »

Digitized by Google

faute que la Constituante n'avait pas commise, en posant ce chiffre de trois mille livres comme un chiffre fixe, invariablement applicable à toutes les hypothèses ; aussi la loi du 29 thermidor an IV introduit-elle presque aussitôt un nouveau système : le cautionnement est de mille francs, de trois mille francs, de deux mille à six mille francs, selon la nature du fait incriminé. Le Code d'instruction criminelle, animé cette fois d'un esprit plus doux que les lois de la Révolution, abolit ces catégories et abaisse le chiffre *minimum* à cinq cents francs. M. Roger (du Loiret) proposa vainement, sous la monarchie de Juillet, de l'abaisser encore jusqu'à cinquante francs. Le projet du gouvernement, que repoussa la Chambre des pairs en 1843, le faisait descendre à cent francs. Enfin, le gouvernement provisoire supprima le *minimum* de cautionnement par un décret du 23 mars 1848, et la loi du 17 juillet 1856 consacra définitivement cette sage mesure. Désormais, la mise en liberté sous caution est accessible aux plus pauvres. *Jus semper æquabile quæsitum est neque aliter jus esset.*

Mais, quand le magistrat instructeur refuse au prévenu son élargissement sous caution, celui-ci ne reste pas désarmé. Le Code d'instruction criminelle, à vrai dire, ne lui donnait pas le droit de se pourvoir contre une pareille décision; mais la jurisprudence, complétant plutôt qu'interprétant la loi, combla cette lacune. Cependant, comme on pouvait toujours craindre, avec l'ancien texte, un revirement de jurisprudence, la loi du 17 juillet 1856 consacra définitivement le droit de l'inculpé. Celui-ci peut attaquer l'ordonnance du juge d'instruction devant la chambre d'accusation. Bien plus, quand ce magistrat l'a renvoyé devant le tribunal correctionnel, il peut demander à cette nouvelle juridiction son élargissement provisoire et, s'il échoue, interjeter appel devant la cour impériale (chambre des appels de police correctionnelle). Si la cour est saisie, il n'a plus que la ressource du pourvoi en cassation, mais parce que la décision d'une cour souveraine n'est pas susceptible d'appel. Enfin, l'inculpé, selon nous, a ce droit d'opposition, non-seulement quand on lui refuse l'élargissement provisoire, mais encore quand le taux du cautionnement est excessif : autrement, le magistrat instructeur, en fixant un taux très supérieur aux ressources des prévenus, aurait toujours un moyen indirect de mettre ses ordonnances à l'abri du recours légal. Est-il juste, je le demande, d'accabler d'épithètes malveillantes et de désigner aux haines populaires une législation criminelle qui offre aux accusés de pareilles garanties?

Le système français pèche par la base, d'après certains publicistes, parce qu'en dépit de toutes ces voies de recours, l'élargissement provisoire reste facultatif pour l'autorité judiciaire. Cette cri-

Digitized by Google

tique nous étonne. Nous ne croyons pas qu'on veuille sérieusement imposer à l'autorité judiciaire l'obligation d'accorder, dans tous les cas, la mise en liberté sous caution. Quoi ! le juge d'instruction sait, à n'en pas douter, que cet assassin, ce parricide, cet empoisonneur va prendre la fuite au sortir de la prison ; mais, si cet homme trouve assez d'argent pour verser dans une caisse publique le cautionnement que la loi, sans doute, fixerait d'avance à de pareils coupables, la justice humaine doit sciemment faillir à sa tâche et donner au monde le scandale de l'impunité ? Cette réforme, il est vrai, n'est habituellement demandée que dans l'intérêt des prévenus domiciliés et pour les délits les moins graves : c'était la thèse de M. Odilon Barrot en 1842. Mais croit-on qu'il soit facile d'établir des catégories en pareille matière ? Quels délits va-t-on privilégier ? Il est impossible, la pratique des affaires criminelles le démontre jusqu'à l'évidence, d'accorder cette prérogative, par une règle législative invariable, aux principaux délits contre la propriété, au vol, à l'escroquerie, à l'abus de confiance. Est-il prudent de l'accorder aux délits contre les personnes ? On pourra le faire souvent, nul n'en doute ; il s'agit de savoir si l'on devra le faire toujours. Il faudrait, pour cela, que l'inculpé n'eût en aucun cas plus d'intérêt à perdre son argent qu'à prendre la fuite ; or, les coups et blessures peuvent être punis par les tribunaux correctionnels d'un emprisonnement de cinq ans ; dans les cas les moins graves, ceux-ci peuvent élever la peine jusqu'à deux ans de prison ! Des prévenus, même domiciliés, ne peuvent-ils pas préférer à deux ans de prison la perte d'un cautionnement et un voyage à l'étranger ? Puis, comme les magistrats instructeurs proportionnent souvent la somme qu'ils exigent à la méfiance que l'inculpé leur inspire, il faudrait leur imposer un *maximum* de cautionnement pour chaque délit : autrement la loi serait trop facilement éludée. Mais qui ne le voit ? la justice reste alors désarmée contre tous les inculpés dont la fortune dépasse les prévisions du législateur. On n'aurait pas même la ressource d'établir des cautionnements proportionnels au revenu de ces inculpés, parce qu'ils ont, aujourd'hui surtout, mille moyens de le dissimuler. C'est donc avec raison que la loi de 1856 a préféré le système de l'élargissement facultatif, et que la commission du Corps législatif chargée d'examiner, en 1863, le projet de loi sur les flagrants délits a repoussé l'amendement radical de MM. Favre, Ollivier, Darimon, Hénon, Picard, ainsi conçu : « Tout individu arrêté pour un délit aura le droit d'obtenir sa mise en liberté ; » fausse théorie, même quand elle est étayée sur le système du cautionnement moral, parce qu'un inculpé peut souvent trouver deux amis insolvables prêts à braver les risques d'une amende pour favoriser son évasion. C'est aux magis-

Digitized by Google

trats instructeurs qu'il appartient de justifier la confiance du législateur par une intelligente et large application de nos lois sur la détention préventive. Déjà le nombre des élargissements provisoires a presque doublé dans la dernière période quinquennale (1856-1860)[1].

On adresse à la loi de 1856 un autre reproche mieux fondé : elle n'admet que les inculpés de simples délits à demander leur élargissement provisoire. La Constituante avait distingué du moins les crimes emportant peine afflictive et infamante de ceux qui encouraient seulement des peines infamantes, c'est-à-dire le carcan, le bannissement et la dégradation civique ; les inculpés de cette dernière classe pouvaient demander leur mise en liberté sous caution. Le Code de brumaire an IV, la loi du 29 thermidor an IV maintiennent cette distinction. Dans le projet de Code d'instruction criminelle, l'élargissement provisoire pouvait être ordonné quand le crime emportait la détention, la réclusion, l'infamie, la rélégation ou la peine de la forfaiture. L'archichancelier combattit vivement ce système, et, sur ses instances, il fut définitivement interdit à tous les inculpés de crimes de demander leur mise en liberté sous caution ; mais son argumentation paraît aujourd'hui peu concluante. En 1856, un membre de la commission du Corps législatif souleva contre la rigoureuse législation de 1808 les objections les plus sérieuses. Le mandat de dépôt, disait-il, peut être levé en matière criminelle. Or, la levée de ce mandat n'est que la mise en liberté sans caution. Pourquoi distinguer entre les crimes et les délits, quand le cautionnement apporte une garantie nouvelle ? Un homme poursuivi pour certains crimes, par exemple, pour un de ceux que les anciens criminalistes appellent crimes de *premier mouvement*, mérite mieux la liberté provisoire qu'un homme accusé de certains abus de confiance ou de certaines escroqueries. La majorité de la commission répondit simplement que « l'innovation de la levée des mandats de dépôt était suffisante. » C'est une erreur évidente : s'il reste quelques doutes dans l'esprit du magistrat instructeur, l'offre d'un cautionnement élevé peut y mettre un terme. La fuite de l'inculpé, retenu par ce nouveau lien, peut lui paraître plus invraisemblable. Si le cautionnement n'était pas destiné à faire taire de semblables scrupules, on ne l'aurait pas inventé. Mais la critique n'aura plus longtemps à signaler cette anomalie : un projet de loi qui doit la faire disparaître est, on le sait, soumis au conseil d'Etat.

Telles sont les mesures prises pour supprimer la détention préventive quand elle n'est pas nécessaire ; mais le gouvernement s'est encore préoccupé de l'abréger dans tous les cas possibles, d'abord

[1] Voir le Rapport précité de M. le garde des sceaux.

Digitized by Google

en supprimant la juridiction des chambres du conseil, plus tard en accélérant le jugement des flagrants délits.

Avant 1856, quand il s'agissait de décider si le fait incriminé serait déféré aux juridictions répressives, et s'il présentait les caractères d'une contravention, d'un délit ou d'un crime, trois juges, parmi lesquels le magistrat instructeur, se réunissaient à huis clos dans la chambre du conseil pour prendre parti. Désormais, ce dernier rendit à lui seul son ordonnance. C'était, pour plusieurs motifs, une innovation désirable. D'abord, il n'y avait là qu'une décision purement préparatoire, complétant l'instruction, qui rentrait essentiellement dans les pouvoirs du juge instructeur. Rien n'était plus conforme à la théorie générale du Code. Les raisons pratiques abondaient. On évitait par là de fâcheuses lenteurs, car tous les tribunaux ne siégent pas tous les jours, et le prévenu devait attendre une réunion du tribunal pour qu'il fût statué sur son sort. Partout, d'ailleurs, la chambre du conseil ne pouvait consacrer à ce travail qu'un temps spécial et limité. Le juge instructeur, aussitôt son parti pris, peut rendre son ordonnance à toute heure du jour ou de la nuit. Dans les tribunaux importants, la chambre du conseil n'avait pas de loisirs suffisants pour examiner l'affaire ; l'influence du juge instructeur était absolument décisive, et le contrôle de ses collègues se réduisait presque toujours à la simple formalité de leur signature. Dans les tribunaux d'une seule chambre, il était puéril d'appeler les mêmes magistrats à rendre l'ordonnance préparatoire et la sentence définitive. On a demandé que, dans les moindres tribunaux, les juges d'instruction ne pussent participer au jugement ; on craignait qu'il n'eussent trop souvent le parti pris de se conformer, après les débats, à l'ordonnance antérieure aux débats. D'après l'ancien système, c'étaient, dans ces tribunaux, les auteurs mêmes de l'ordonnance et ceux-là seuls qui statuaient définitivement sur le sort des prévenus! On regrette la substitution d'un juge unique à la chambre du conseil. Nul n'est mieux disposé que nous à défendre la pluralité des juges, nul n'a vu rejeter avec plus de satisfaction, l'année dernière, un système défendu par M. le conseiller Valentin Smith, qui, séduit par l'exemple de l'Angleterre et de quelques autres pays, sacrifiait ce salutaire principe à des avantages secondaires. Mais restreignons-le du moins au jugement de l'affaire : c'est alors qu'il faut réunir à tout prix toutes les garanties possibles de science, d'indépendance et d'impartialité. C'est évidemment exagérer, partant compromettre ce principe, que de l'appliquer, malgré tant d'inconvénients, à la décision préparatoire : celui qui en a recueilli les éléments suffit à la rendre.

La loi du 20 mai 1863 peut être regardée comme la plus décisive

Digitized by Google

des mesures prises dans notre pays pour abréger la détention préventive. Autrefois, le procureur impérial ne pouvait citer directement à l'audience correctionnelle que les inculpés non détenus : une fois le juge d'instruction saisi, l'affaire subissait d'inévitables lenteurs, surtout dans les tribunaux d'une seule chambre, où le prévenu pouvait attendre assez longtemps, même après l'ordonnance de renvoi, le jour fixé pour l'audience correctionnelle. A cette époque, il n'était pas rare que des mendiants, condamnés par un tribunal à six jours d'emprisonnement, eussent été détenus préventivement pendant huit jours. Cependant, on était arrivé, dans deux ou trois grandes villes, à faire juger très rapidement les flagrants délits, en obtenant des inculpés leur renonciation aux délais légaux ; le rapport de M. E. Dalloz au Corps législatif constate quelle prompte impulsion M. le procureur général Cordoen et M. Lenormant, alors procureur impérial à Paris, avaient su donner ainsi à l'expédition de ces affaires. J'avais moi-même, à Marseille, *si parva licet componere magnis*, guidé par les conseils de M. le procureur impérial Mourier, mis en pratique un système très expéditif : interrogeant sommairement les inculpés de flagrants délits au petit parquet, invitant les témoins amenés au petit parquet par les agents de police à se rendre sur-le-champ près d'un juge d'instruction, requérant un mandat de dépôt, faisant citer les témoins, pour l'audience, dans le cabinet même du magistrat instructeur, et obtenant, s'il y avait lieu, l'ordonnance de renvoi dans l'espace de quatre heures ; l'affaire était jugée le lendemain ou le surlendemain. Mais la loi du 20 mai 1863 est venue généraliser, régulariser et perfectionner ces premiers essais.

Tout inculpé arrêté en état de flagrant délit pour un fait puni de peines correctionnelles est immédiatement conduit devant le procureur impérial, qui l'interroge et, s'il y a lieu, le traduit sur-le-champ à l'audience du tribunal ; dans ce cas, le procureur impérial peut le mettre sous mandat de dépôt. S'il n'y a point d'audience, il est tenu de le faire citer pour l'audience du lendemain ; le tribunal est, au besoin, spécialement convoqué.

Voilà donc le procureur impérial investi d'un nouveau droit : il décerne le mandat de dépôt. On s'en est plaint ; des avocats, des jurisconsultes n'ont pas vu sans effroi qu'un magistrat amovible et dépendant du pouvoir exécutif pût légalement priver un citoyen de sa liberté. Mais prenons garde de retourner contre les accusés eux-mêmes une théorie faite pour les protéger. Déjà, le procureur impérial était investi de ce pouvoir dans un cas où son intervention n'était imaginée que dans l'intérêt des prévenus [1]. Ce n'est pas pour fortifier

[1] Art. 100 du Code d'instruction criminelle.

Digitized by Google

la répression qu'on le lui donne une seconde fois, mais pour limiter la durée de l'emprisonnement préventif, et le législateur a soin de le lui refuser dans toutes les affaires politiques. De quelque zèle qu'on le fasse brûler, il n'ira pas s'exposer aux démentis que le tribunal lui infligerait sur-le-champ, s'il abusait de son droit. Cependant, MM. Favre, Ollivier, Darimon, Picard, Hénon, s'obstinèrent à voir un péril dans cette exception nouvelle, et demandèrent qu'on obtînt d'abord le consentement de l'inculpé. Mais il arrive souvent que l'inculpé s'égare sur ses vrais intérêts; j'ai vu, dans le système transitoire qui précéda la loi, des voleurs surpris en flagrant délit prolonger leur détention préventive en refusant obstinément de renoncer aux délais légaux, parce que le procureur impérial le leur demandait; cette proposition, faite par leur adversaire naturel, cachait un piége à leurs yeux. D'ailleurs, si l'inculpé le réclame, le tribunal est tenu de lui accorder au moins trois jours pour préparer sa défense et peut lui donner un bien plus long délai. Les tribunaux peuvent même ajourner l'affaire d'office, « quand elle ne leur paraît pas en état de recevoir jugement, » et, dans la pratique, ils usent assez souvent de ce droit. Ces garanties nous semblent suffisantes. Le plus grave défaut de la législation nouvelle, c'est que les tribunaux, pour juger sur-le-champ, doivent le plus souvent se dispenser de vérifier les antécédents judiciaires et partant que le récidiviste peut échapper aux conséquences de la récidive; mais cet inconvénient n'a pas frappé les auteurs de l'amendement. Battus sur un premier point, ils demandèrent qu'on restreignît le sens légal des mots *flagrant délit*[1] au cas où le délit se commet actuellement. Mais la commission du Corps législatif ne partagea pas la terreur que l'ardeur du ministère public semblait inspirer aux cinq députés; elle émit simplement le vœu très sage que l'application de la loi fût presque exclusivement restreinte « au cas où le délit se commet actuellement et à celui où il vient de se commettre. » On se conforme à ce vœu dans la pratique. Dans d'autres cas, on peut recourir au système transitoire dont j'ai parlé, c'est-à-dire demander aux inculpés leur renonciation aux délais légaux et saisir le juge d'instruction. Ce système n'est prohibé par aucun texte et le parquet de Marseille, a trouvé quelque avantage à le maintenir toutes les fois qu'il peut être utile de consulter le magistrat instructeur sans prolonger la détention préventive.

On a critiqué la disposition de la loi nouvelle, qui permet au tri-

[1] L'art. 41 du Code d'instruction criminelle est ainsi conçu : « Le délit qui se commet actuellement ou qui vient de se commettre est un flagrant délit. Seront aussi réputés flagrant délit le cas où le prévenu est poursuivi par la clameur publique et celui où le prévenu est trouvé saisi d'effets, armes, instruments ou papiers faisant présumer qu'il est auteur ou complice, pourvu que ce soit dans un temps voisin du délit. »

Digitized by Google

bunal d'accorder au prévenu trois jours au moins pour préparer sa défense. MM. Favre, Ollivier, Picard, Hénon, Darimon, craignant, sans motif bien plausible, que toute la magistrature française ne se donnât le mot pour adopter systématiquement ce *minimum* de délai, demandaient qu'on substituât aux mots : « trois jours au moins, » les mots : « huit jours au moins. » Quoi donc ! si l'inculpé n'a besoin que de trois jours ? Le tribunal peut accorder huit jours ; on voulait qu'il y fût forcé, même contre l'intérêt évident du prévenu, même malgré le prévenu ! Les avocats n'auront pas le temps de rédiger une milonienne ; mais la loi respecte mieux les droits de la magistrature et les droits de l'accusé. Cette même loi confère au tribunal, quand il renvoie l'affaire pour plus ample information, le pouvoir d'ordonner l'élargissement provisoire avec ou sans caution. Dans tous les autres cas, enfin, le ministère public peut garder en prison, pendant trois jours, les prévenus acquittés, pour délibérer sur l'appel ; en matière de flagrant délit, l'inculpé, s'il est acquitté, est mis immédiatement en liberté nonobstant appel. Cette loi va si loin, qu'aux yeux de quelques magistrats, elle dépasse le but et sacrifie les nécessités de la répression pénale à la célérité de la procédure. Mais qu'on y songe : il est un point idéal où se concilient dans une parfaite mesure les droits des accusés et du corps social ; que les législations humaines n'espèrent pas l'atteindre ! L'homme est incapable d'établir dans ses codes cette proportion rigoureuse. Qu'il pèche donc par excès d'indulgence plutôt que par excès de rigueur ; qu'il reste plutôt en deçà qu'au delà du but, pourvu qu'il s'en approche autant que possible. L'exposé des motifs de la loi du 20 mai dit que l'Empereur, malgré le progrès obtenu, veut faire étudier sans relâche cette question de la détention préventive. Je ne sache pas qu'on puisse mieux louer le chef de l'Etat.

Il existe encore quelques moyens d'atténuer le fâcheux effet de la détention préventive. Le code sarde confère expressément aux tribunaux le droit de diminuer la peine de l'emprisonnement proportionnellement à la durée de la détention préventive. Le code autrichien, plus absolu, force le juge à compter le temps de la détention préventive dans la durée de la peine ; mais il peut arriver que l'inculpé prolonge lui-même cette détention par ses ruses, ses mensonges, et par une opiniâtreté coupable. C'est donc avec raison que la commission chargée de la révision du code portugais, après un examen sérieux des deux systèmes, a choisi celui de la Sardaigne. Cette règle impose au juge un travail de patiente analyse ; mais s'il use avec discernement de cette faculté, le coupable reconnaîtra lui-même que la société se plaît à l'entourer de toutes les garanties, même après sa faute, et l'opinion s'associera tout entière à l'œuvre

Digitized by Google

de la justice pénale. M. Gabriel Benoît-Champy, dans un de ses meilleurs articles [1], propose encore d'accorder au moins une indemnité morale au citoyen dont l'innocence est formellement reconnue par les tribunaux. « Il importe, dit-il, qu'un citoyen honnête ne puisse jamais être soupçonné d'avoir été sauvé d'une condamnation par l'insuffisance des preuves, qu'il puisse toujours réclamer une expédition authentique et gratuite de la décision qui constate son entière innocence, et qu'il ait toujours le droit d'en demander l'impression et l'affichage. » Ces dispositions pourraient être introduites dans les codes français.

On a beaucoup travaillé, depuis le rétablissement de l'Empire, à la réforme de nos lois d'instruction criminelle. Mais tandis que le législateur de 1808 croyait avoir atteint la perfection compatible avec la fragilité de notre nature, nos commissions, à chaque réforme, tout en déclarant qu'elles ont fait de leur mieux, expriment l'espoir que de nouvelles méditations permettront d'améliorer leur propre ouvrage. Le commissaire du gouvernement proclame, non plus la perfection relative, mais la perfectibilité de notre Code. Ce langage sied à des hommes qui, sans se croire au bout de leur tâche, ont déjà tant fait. Il serait convenable de répondre à beaucoup de modestie par un peu de modération. Sur le terrain de la procédure pénale, les passions politiques devraient se taire ; il est inutile, même aux plus grands ennemis du régime actuel, de soulever d'aveugles haines contre une œuvre dont l'amélioration se poursuit chaque jour. Quand on aura discrédité nos lois d'instruction criminelle et détruit, dans ce siècle auquel « manque le respect, » ce qui reste encore de respect pour la justice, à qui profitera cet acte coupable? Ce Code n'est pas à bouleverser de fond en comble, comme un vieux quartier malsain qu'on veut remplacer par des rues nouvelles, et le garde des sceaux ne peut pas le modifier comme le préfet de la Seine transforme un faubourg de Paris. Nous aimerions donc à voir traiter avec plus de ménagements une législation qui mérite assurément quelques égards, et qu'on ne peut, sans une imagination exubérante, regarder comme l'arsenal du despotisme et le dernier cadeau de l'inquisition.

ARTHUR DESJARDINS.

[1] Voir le *Journal des Débats* du 10 septembre 1861.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRE. — Théâtre-Français : *Héraclius; Adieu, Paniers.* — Porte Saint-Martin : *La Nonne sanglante.* — Gymnase : *Les Oiseaux en cage.* — La Comédie de salon : *Le Château-Galant*, par M. Armand RENAUD. — De quelques nouveautés littéraires.

La quinzaine est pauvre, si l'on peut appeler pauvre une quinzaine durant laquelle on a joué *Héraclius* au Théâtre-Français. C'est toujours une fortune qu'une pièce de Corneille, même quand elle prête le flanc, comme celle-ci, à beaucoup de critiques. Voltaire ne les lui a pas épargnées; il s'est appliqué avec une sorte d'acharnement à en signaler les défauts, et surtout à relever les mille et mille scories de ce style par où Corneille est à la fois si grand et si vulnérable. On ne rencontre presque point de page où il n'ait laissé tomber de sa plume parfois un peu prompte quelque arrêt sommaire : *solécisme! barbarisme! l'enflure gâte tout!* M. Aimé-Martin, qui a commenté ce commentaire (on pourrait dire ce réquisitoire), essaye de défendre Corneille et de plaider les circonstances atténuantes; si bien qu'il n'y a point de plus plaisante bataille que cette lutte entre Voltaire et M. Aimé-Martin. On dirait d'une véritable rixe : Corneille est dessous, fort maltraité par Voltaire, un peu étouffé même, et ne respirant qu'à peine; survient M. Aimé-Martin, qui tire le vainqueur par la jambe, et fait tous ses efforts pour donner un peu d'air à Corneille; mais, avec les meilleures intentions du monde, il écrase décidément l'auteur d'*Héraclius*, qui se serait certes mieux tiré tout seul des mains légères de son ennemi.

Le meilleur juge de Corneille est encore Corneille lui-même, et le meilleur commentaire d'*Héraclius* est l'examen qu'il en a fait. Nous y lisons, dès la première phrase, un mot caractéristique, auquel il semble qu'on n'ait pas prêté assez d'attention, et qui répand pourtant quelque lumière sur une question récemment agitée : « Cette tragédie, nous dit Corneille, a encore plus d'effort d'invention que celle de *Rodogune*, et je puis dire que *c'est un heureux original* dont il s'est fait beaucoup de belles copies sitôt qu'il a paru. » *C'est un heureux original*, entendez-vous, un original aussitôt imité; ce n'est point, comme on est habitué à le croire et à le répéter, une imitation de la pièce de Calderon : *Dans cette vie, tout est vérité, tout est mensonge.* On redit pourtant, depuis Voltaire, que Corneille a

Digitized by Google

copié Calderon, tandis qu'il est à peu près certain que c'est Calderon qui a copié Corneille. M. de Puibusque, en comparant les deux pièces, la française et l'espagnole, dans sa très utile *Histoire comparée des littératures espagnole et française*, est tombé dans la même erreur, et a beaucoup contribué, en y tombant, à la propager. Jusqu'à ces derniers temps, il était à peu près convenu, sur sa foi, que Corneille, pour *Héraclius*, comme pour plusieurs autres de ses chefs-d'œuvre, était allé chercher son inspiration première au delà des Pyrénées; et trois ou quatre feuilletonistes l'ont répété cette semaine avec une confiance imperturbable. Mais il paraît qu'il faut en rabattre. Voici venir un Corneille nouveau (dans la collection des *Grands Ecrivains de la France*), où il est justement démontré que les feuilletonistes se trompent et que c'est Calderon l'emprunteur, et qu'il faut rendre à Corneille ce qui lui appartient. Allons, messieurs les critiques, changez-nous bien vite cette édition Lefèvre, si belle, si bonne pourtant, mais où Corneille est traité de copiste; et passez-nous le Corneille-Hachette, où l'art de vérifier les dates est arrivé à une plus grande perfection. Ou plutôt, non, ne changez rien; ne changez que votre opinion première, et, avant toutes les éditions, croyez-en le témoignage de Corneille lui-même, de Corneille qui ne ment pas : « Héraclius est un heureux original, dont il s'est fait de belles copies sitôt qu'il a paru. »

Au reste, comme l'a fort bien remarqué M. de Puibusque lui-même, il y a peu de ressemblance entre les deux pièces, et les deux poètes, fort grands tous les deux, en traitant l'un après l'autre ce sujet d'Héraclius, y ont apporté un génie tout différent. Le titre seul du drame de Calderon, *En esta vida todo es verdad y todo mentira*, indique une intention philosophique, un but de morale universelle qui n'a rien de commun avec le développement si serré, si local de la tragédie de Corneille. Le poète espagnol semble déjà préoccupé d'une idée capitale, qui, vulgarisée par Rousseau, ne fera complétement son chemin qu'au siècle suivant : à savoir que l'extrême barbarie est moins à craindre que l'extrême civilisation, et tandis que Corneille demande tout l'intérêt de sa pièce aux perplexités du vieux Phocas, indécis entre deux jeunes gens, dont l'un est son fils, et dont l'autre est son plus mortel ennemi, sans qu'il puisse démêler lequel est son ennemi, et lequel est son fils; Caldéron, élargissant ce cadre, un peu étroit et borné de notre tragédie française, déplace l'intérêt pour l'ennoblir, et concentre la lumière autour d'Héraclius : « Il se plaît à peindre, dans cet enfant des montagnes, un sauvage porté tout à coup d'une caverne dans un palais, qui aborde successivement les idées de famille, de société, de pouvoir, sous l'étreinte d'un doute terrible, et qui passe par les plus fortes épreuves de l'amitié et de l'amour, sans pouvoir jamais décider de quel côté est la vérité ou le mensonge. » On a comparé cet Héraclius, ainsi transformé, à Hamlet, et, en effet, la rapprochement est juste. Héraclius se pose successivement, comme Hamlet, tous les problèmes de l'humaine destinée, ou plutôt (et c'est précisément la nuance) tous les problèmes de la vie sociale. Il va moins loin qu'Hamlet dans le doute, il n'en cherche pas si long, il n'agite pas l'immense question : *être ou ne pas être*, il se contente de haïr le monde et de mépriser les hommes.

Digitized by Google

Encore cette haine et ce mépris se fondent-ils, pour ainsi dire, en un sentiment profond et doux de la vie solitaire; au premier étonnement, à la première indignation succède un invincible besoin d'innocence et de repos. Désabusé, l'homme primitif retourne en souvenir aux scènes naïves et presque sauvages de son enfance; il se replonge, sans effort et sans rancune, dans la mystérieuse candeur du passé. Ce caractère donne lieu, chez l'auteur espagnol, a de longues et subtiles analyses qui font ressembler sa pièce à un roman; les aventures n'en sont pas moins romanesques; on y voit, entre autres personnages curieux, un duc de Calabre qui, après s'être donné pour son propre ambassadeur, dans la première journée, revient, dans la troisième, à la tête d'une armée navale, détrône Phocas, et restitue à Héraclius le diadême de ses aïeux. Que dites-vous de ce duc de Calabre mêlé à ces obscures et sanglantes révolutions du Bas-Empire?

Corneille procède tout autrement; il ne cherche point d'idées philosophiques par delà ses héros et leur temps, il n'extrait pas la quintessence morale d'un pareil sujet, il n'essaye point d'en outrer l'étendue ni la portée, et surtout il ne fausse point, comme l'auteur espagnol, le ton général des personnages. Il les peint d'une couleur moins vive, mais plus vraie par cela même qu'elle est moins vive; il atteint souvent la vérité tragique à défaut de la vérité locale. On est plus près des Grecs du Bas-Empire en en faisant tout simplement des hommes qu'en en faisant des casuistes espagnols ou des rêveurs cosmopolites.

N'allons pas trop loin toutefois; *Héraclius* n'est pas une des meilleures pièces de Corneille, ce n'est pas une des mauvaises, mais elle est du second degré, très imparfaite et mêlée, irritante quelquefois par des faiblesses qui se glissent dans les plus beaux endroits et énervent les traits les plus forts; le souffle y est moins soutenu, l'haleine plus courte, le sublime plus rare; c'est une tragédie incomplète enfin, qui tient assez modestement sa place entre *Rodogune* et *Nicomède*, et qui trahit déjà les atteintes de la vieillesse; mais, de toutes les tragédies de Corneille, c'est assurément une des plus curieuses à lire, une des plus intéressantes à étudier, justement parce que l'intérêt qu'elle présente est d'un genre tout nouveau : c'est un tragédie d'intrigue.

Corneille nous avoue lui-même qu'elle a réclamé un grand effort d'invention. Cé grand effort a-t-il réussi? Le poète, bien qu'il aime à se rendre justice, n'ose se flatter d'avoir triomphé de tous les obstacles que son sujet lui opposait. Il craint qu'il ne reste quelque obscurité dans ces substitutions de personnages sur lesquelles repose sa pièce. Il en reste, en effet, et à la représentation, et à la lecture, et jusque dans les explications et commentaires dont sont remplis la *préface* et l'*examen*. On connaît la donnée d'*Héraclius :* Phocas, général médiocre de l'empereur d'Orient Maurice, a été proclamé empereur par les soldats, et justifie leur choix en faisant tuer Maurice et tous ses enfants, à l'exception d'une fille nommée Pulchérie, que sa prudence réserve pour quelque dessein inconnu. Il règne plusieurs années tranquille après ce massacre, lorsque tout à coup le bruit se répand qu'un fils de Maurice, échappé à la fureur du tyran, vit caché dans l'ombre, et n'attend que le moment favorable pour

Digitized by Google

reconquérir le trône de ses pères. Cet enfant, c'est Héraclius, et son nom seul fait trembler Phocas, comme le nom de Joas faisait trembler Athalie. Ce nouveau Joas existe en effet, et il s'est trouvé une nourrice, une Josabeth nommée ici Léontine, qui l'a sauvé du massacre en lui substituant son propre fils, l'a élevé dans sa maison et lui a révélé le secret de son illustre naissance. Elle a fait davantage : choisie par Phocas pour nourrice ou gouvernante du propre fils de ce tyran, elle a opéré une seconde substitution, et, au lieu de ce fils, appelé Martian, elle lui a rendu Héraclius, qui se trouve ainsi désigné comme héritier naturel de l'empire. Par la ruse de cette gouvernante, le successeur du meurtrier sera le fils de sa victime; et il n'y a plus qu'à attendre la mort de Phocas. Malheureusement, les vues de ce dernier sur Pulchérie, sœur d'Héraclius, précipitent la crise; se sentant mal affermi sur le trône qu'il a usurpé, il imagine de faire épouser Pulchérie à son fils, afin d'unir ainsi le sang des anciens et des nouveaux empereurs. Mais ce mariage serait un inceste; Phocas, qui se croit le père d'Héraclius, ne comprend pas le refus de ce prétendu fils, et s'irrite de sa résistance et de celle de Pulchérie. Tout à coup, un billet lui apprend qu'Héraclius est réellement vivant, que ce n'est pas seulement un bruit répandu, qu'il a atteint l'âge d'homme, et qu'il se prépare en secret, dans la maison de Léontine, à la vengeance et à l'empire. Il ordonne de le tuer, et il va immoler ainsi, qui? son propre fils Martian. C'est ce que lui dit Léontine, et c'est assez pour suspendre le coup fatal sur la tête de la victime. De ces deux jeunes gens, lequel est son fils, lequel est son ennemi? Il n'en sait rien, il doute, il hésite, il menace; au milieu de toutes ces trahisons, il ne sait plus à qui se fier, il recule devant le crime affreux qu'il peut commettre, il est puni en un instant de tous les crimes qu'il a commis.

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses.

Ce vers est célèbre, et il semble que toute la pièce ait été faite pour lui. C'est une mine lentement chargée qui éclate, c'est une explosion, c'est un coup de foudre.

Cet art de multiplier à l'infini, d'embrouiller même les combinaisons dramatiques en vue d'une catastrophe unique et inévitable; cet art des suprêmes coups de théâtre et des vrais dénoûments tragiques est un art tout moderne et presque contemporain. Corneille ne le possède pas encore comme nos faiseurs de drames; mais il l'a pressenti et pour ainsi dire inventé. Qu'est-ce que ces substitutions d'enfants, sinon tout le drame moderne, dans son principal moyen, dans son instrument le plus ordinaire, dans sa ressource pour ainsi dire imposée et obligatoire? Qu'est-ce que ce Léonce, *cru Martian*, *cru Héraclius*, sinon l'énigmatique personnage qui préside à toutes les pièces, bonnes ou mauvaises, que l'on représente depuis quarante ans? Qu'est-ce que cette nourrice qui réunit dans sa main l'écheveau compliqué d'une intrigue dont chacun des autres personnages ne tient qu'un seul fil, sinon la *dénoueuse* habituelle de MM. Dennery et Victor Séjour? Corneille assurément ne s'en tire pas comme ces messieurs : « Je n'ai pu avoir assez d'adresse, nous dit-il naïvement, pour faire en-

Digitized by Google

tendre les équivoques ingénieux dont est rempli tout ce que dit Héraclius à la fin du premier acte, et on ne les peut comprendre que par une réflexion après que la pièce est finie et qu'il est entièrement reconnu, ou dans une seconde représentation. » Mais il ajoute : « La manière dont Eudoxe fait connaître, au second acte, le double échange que sa mère a fait des deux princes, est une des choses les plus spirituelles qui soient sorties de ma plume. » Spirituelles, c'est-à-dire ingénieuses :

De grâce, examinez ce bruit qui vous alarme.
On dit qu'il est en vie, et son nom seul les charme.
On ne dit point comment vous trompâtes Phocas,
Livrant un de vos fils pour ce prince au trépas,
Ni comme après, du sien étant la gouvernante,
Par une tromperie encor plus importante,
Vous en fîtes l'échange, et prenant Martian,
Vous laissâtes pour fils ce prince à son tyran :
En sorte que le sien passe ici pour mon frère,
Cependant que de l'autre il croit être le père,
Il voit en Martian Léonce qui n'est plus,
Tandis que sous ce nom il aime Héraclius.

Ce morceau donne une juste idée de la mesure dans laquelle Corneille a réussi. Ce qui lui manque de clarté, manque, dans une égale proportion, à la pièce, et il faut la lire plusieurs fois pour en être complétement éclairci. L'excuse de Corneille, c'est qu'il le comprenait, et qu'il travaillait de tous ses efforts à se rendre maître de ses intrigues. L'art avec lequel il les construisait est un côté trop inexploré de son génie, par où il l'emporte, sans comparaison, sur Racine, à qui manque proprement l'habileté scénique, c'est-à-dire le coup de théâtre et la crise. En ce point, il est bien plus près de nous, il est en contact direct avec nos habitudes dramatiques, et, malgré certaine raideur, certaine barbarie même de langage, il se montre à nous bien plus accessible, bien plus voisin, bien plus moderne. Il a attribué aux incidents, aux combinaisons, aux ruses ingénieuses, aux surprises romanesques l'importance précise qu'il leur faut accorder, ni trop, ni trop peu toutefois, et il a touché avec un merveilleux instinct le point juste, quand se rendant bien compte de l'attrait qu'ont ces *spirituelles* ressources, et en même temps du peu de vérité dont elles sont susceptibles, il a fait entendre qu'il fallait en user et n'en point abuser : « Ces stratagèmes, avec toute leur industrie, ont quelque chose d'un peu délicat et d'une nature à ne se faire qu'au théâtre, où l'auteur est maître des événements qu'il tient dans sa main, et non pas dans la vie civile où les hommes en disposent selon leurs intérêts et leur pouvoir..... Ce sont de ces choses qu'il faut souffrir au théâtre, parce qu'elles ont un éclat dont la surprise éblouit, et qu'il ne ferait pas bon tirer en exemple pour conduire une action véritable sur leur plan. » C'est presque profond, à force d'être juste.

Le soin, le travail de l'intrigue, ce grand effort d'invention dont parle le poète, n'est pas le seul intérêt que présente *Héraclius*. C'est une pièce politique, et elle est pleine de ce sens politique dont on a raison de faire

Digitized by Google

honneur à Corneille. Le même sujet a été souvent traité; les Joas, les Britannicus, les Héraclius, les Démétrius, les Mathurin Bruneau et quelques autres, sont des personnages qui prêtent facilement à la tragédie, quand ils ne sont pas trop comiques; ce rôle du *prétendant*, légitime ou illégitime, de l'*héritier*, faux ou vrai, est un rôle fait exprès pour le théâtre; il provoque toujours la curiosité, souvent la sympathie, et c'est justement pour cela qu'il est dramatique. Le sujet d'*Athalie* est précisément le même que la donnée d'*Héraclius;* et j'ai déjà fait observer la ressemblance parfaite de Josabeth et de Léontine; Héraclius est un Joas plus grand; Exupère est un Joad moins pur; quant à Phocas, c'est Athalie en personne, et il périt dans une catastrophe toute pareille à la ruine d'Athalie. En bonne morale et en bonne justice, la conspiration dont il est victime n'est pas beaucoup plus facile à justifier que le complot qui met fin à la tyrannie de cette reine. Pour un tyran, il est bien débonnaire, et il se laisse dire en face de bien cruelles vérités. Voltaire parle d'un Anglais qui pleurait sur le malheur de la pauvre Athalie, si méchamment mise à mort par Joad; on pleurerait volontiers sur le malheur de ce pauvre Phocas, si méchamment mis à mort par un de ses généraux. Mais, que voulez-vous? on est toujours prévenu en faveur des conspirateurs. Schiller mourant avait fait la moitié d'une pièce intitulée *Démétrius;* c'était encore un prétendant, et il aurait eu le beau rôle. Pouchkine a écrit un admirable drame intitulé *Boris Godounoff*. Ce Godounoff est encore un Phocas; un Dmitri le renverse, et nous applaudissons Dmitri, qui est pourtant un coquin bien inférieur à Godounoff; encore une fois, les conspirateurs et les rebelles sont de nos amis; au théâtre, on est insurgé par nature.

C'est pourquoi on sait tant de gré à Corneille de quelques belles injures qu'il adresse, dans *Héraclius*, à la tyrannie et aux tyrans.

> ..... La plus belle couronne
> N'a que de faux brillants dont l'éclat l'environne,
> Et celui dont le ciel pour un sceptre fait choix,
> Jusqu'à ce qu'il le porte en ignore le poids.
> Mille et mille douceurs y semblent attachées,
> Qui ne sont qu'un amas d'amertumes cachées:
> Qui croit les posséder, les sent s'évanouir,
> Et la peur de les perdre empêche d'en jouir;
> Surtout qui, comme moi, d'une obscure naissance
> Monte par la révolte à la toute-puissance,
> Qui de simple soldat à l'empire élevé
> Ne l'a que par le crime acquis et conservé.

Le seul tort de Corneille, c'est d'avoir placé ces excellentes et philosophiques vérités dans la bouche du tyran lui-même; la pesanteur du sceptre, l'ennui du trône, ont été quelquefois ressentis par les bons princes, jamais par les méchants: les méchants aiment à régner. Toute la scène II du premier acte est une admirable discussion sur les coups d'Etat, et particulièrement sur ces coups d'Etat militaires qui changeaient si souvent dans l'histoire ancienne d'Orient et d'Occident les maîtres et les destins des

Digitized by Google

empires. Phocas s'explique justement avec Pulchérie, c'est-à-dire avec la fille de l'empereur qu'il a détrôné, et cette Pulchérie, *adorable furie*, pareille à l'Emilie de Cinna et placée dans une situation analogue, traite à peu près son souverain comme Emilie traitait Auguste :

Il fallait me cacher avec quelque artifice
Que j'étais Pulchérie et fille de Maurice,
Si tu faisais dessein de m'éblouir les yeux
Jusqu'à prendre tes dons pour des dons précieux.
Vois quels sont ces présents dont le refus t'étonne :
Tu me donnes, dis-tu, ton fils et ta couronne ;
Mais que me donnes-tu, puisque l'une est à moi,
Et l'autre en est indigne, étant sorti de toi ?
Ta libéralité me fait peine à comprendre :
Tu parles de donner quand tu ne fais que rendre ;
Et puisqu'avecque moi tu veux le couronner,
Tu ne me rends mon bien que pour te le donner.
.....

Pulchérie continue longtemps sur ce ton et finit par cette déclaration de principes :

Un chétif centenier des troupes de Mysie,
Qu'un gros de mutinés élut par fantaisie,
Oser arrogamment se vanter à mes yeux
D'être juste seigneur du bien de mes aïeux !
Lui qui n'a pour l'empire autre droit que ses crimes,
Lui qui de tous les siens fit autant de victimes,
Croire s'être lavé d'un si noir attentat,
En imputant leur perte au salut de l'Etat.

Tant qu'à la fin, Phocas, malgré ses bonnes intentions, perd patience et répond à cette insolente fille par quelques-uns de ces beaux vers qui inspirèrent, je crois, à Napoléon Ier le regret de ne pouvoir faire de Corneille un prince :

..... Si votre orgueil s'obstine à me haïr,
Qui ne peut être aimé se peut faire obéir.
.....
La violence est juste où la douceur est vaine.
.....

En voilà bien long sur une pièce qu'on ne joue plus qu'aux anniversaires, qu'on ne lit plus, qu'on ne connaît plus. Elle est belle pourtant et très goûtée des amateurs : un ou deux caractères cornéliens ; des vers assez nombreux dignes de leurs aînés de *Cinna* et d'*Horace* ; des sentences politiques d'une vigueur étonnante ; partout enfin la trace à peine affaiblie du plus fier génie qui ait parlé notre langue ; ne serait-ce pas assez pour qu'on refît connaissance avec cet *Héraclius?* mais il a mieux à nous offrir, je l'ai dit et je le répète en finissant, il a un intérêt très particulier, qui consiste dans l'ingénieuse préparation de l'intrigue, dans la conduite tout à fait moderne de l'action dramatique, et dans la comparaison qu'on en peut faire avec les progrès merveilleux de l'art contempo-

Digitized by Google

rain. On est trop habitué à ne voir dans Corneille qu'un orateur ; c'est un inventeur, et il mérite d'être étudié sérieusement à ce point de vue.

Maintenant, deux mots sur deux petites pièces. Le Théâtre-Français a donné un proverbe ou la moitié d'un proverbe : *Adieu*, *Paniers*, par M. Alphonse Delaunay. M. Delaunay est un ancien officier de cavalerie : il fait gentil ! Le Gymnase a donné une petite comédie de M. de Najac : *les Oiseaux en cage*. M. de Najac est un des anciens collaborateurs de Scribe ; il fait coquet !

La Porte-Saint-Martin a repris *la Nonne sanglante*. Une grande femme blanche, mais laide, qui se promène trois actes durant avec une plaque rouge du côté du cœur, et qui dit de temps à autre six paroles caverneuses, voilà pour le plaisir.

J'aime mieux vous parler d'une jolie comédie, *le Château-Galant*, promise pour l'an prochain à la saison de Bade, et que son auteur, M. Armand Renaud, a fait jouer en attendant Bade, dans le salon de Mme la comtesse de Yoldi. Je m'empresse de l'avouer ; j'avais quelques préventions contre M. Armand Renaud. Ses premiers vers, les *Caprices du Boudoir*, me faisaient regretter qu'il dépensât à de pareilles fantaisies un talent déjà fait, une nature fine et facilement émue; qu'il gaspillât, pour tout dire, une âme d'artiste. Le voici qui change de direction, sans quitter le charmant domaine de la fantaisie, et qui écrit une aimable comédie, intitulée *le Château-Galant;* j'aurais un remords si je ne lui rendais immédiatement la justice qui lui est due. La comtesse Berthe s'ennuie malgré l'amour du troubadour Tristan et du chevalier Ogier ; embarrassée de choisir entre eux, elle choisit son page Ariel, et voilà bien les *Caprices de Marianne*, ou, si vous l'aimez mieux, *les Chandeliers :* Ariel est un autre Fortunio. J'ai prononcé des noms qui rappellent Alfred de Musset ; je ne m'en dédis pas ; il y a là un parfum d'exquise poésie, et le mieux qu'on puisse faire, c'est de vous donner le flacon à respirer. Voici le couplet du troubadour :

Moi, j'ai partout chanté votre nom sur la lyre ;
Aux sources, aux oiseaux, aux brises je l'ai dit,
Tant que si, le matin, à l'heure où l'air tiédit,
Vous alliez écouter le murmure qui passe,
Vous croiriez vous entendre appeler dans l'espace.
Dans mes combats à moi, combats charmants et doux,
J'ai fait vaincre toujours les vers rimés pour vous.
Pendant que, dans les airs, montait un chœur de harpes,
Les dames au balcon agitaient leurs écharpes
Et me jetaient des fleurs : moi je suivais, songeant,
Du côté de ces tours, les nuages d'argent.

On s'étonne, après de pareils vers, que le galant troubadour n'ait pas remporté la victoire ; il faut croire que le page Ariel chantait encore mieux ; mais il ne suffit pas de chanter, c'est bien prouvé par la cigale !

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 juin 1864.

Les trois séances que la conférence de Londres a tenues durant cette quinzaine n'ont pas été absolument stériles; le traité de 1852 abandonné par les puissances belligérantes aussi bien que par les puissances neutres, le partage du Schleswig accepté en principe par le Danemark et par l'Allemagne, l'armistice enfin prolongé jusqu'au 26 juin, ce sont là des résultats importants et auxquels la diplomatie française doit se féliciter d'avoir puissamment contribué. Ce sera, en effet, la gloire de notre gouvernement d'avoir le premier compris qu'il y a des lois d'équité et d'humanité supérieures aux conventions les plus solennelles, et déclaré tout d'abord que l'intégrité d'un royaume composé d'éléments hétérogènes ne pouvait servir de base à des négociations sérieuses. Nous savons que la solution qui se prépare n'est pas approuvée de tous les publicistes français; nous connaissons des écrivains qui s'intéressent plus à cette agglomération artificielle de nationalités diverses qu'on appelle le Danemark, qu'à la paix de l'Europe et aux intérêts de la France; de savants docteurs, qui ignorent non-seulement les nombreux ouvrages que l'érudition allemande et danoise a composés sur la question des duchés, et qui ont été résumés dans la *Revue*[1] avec tant d'habileté et d'autorité, mais l'histoire la plus élémentaire des Etats du Nord, et qui, dernièrement encore, dans un recueil qu'on estime, qualifiaient d'intrus dans le Schleswig les Allemands qui l'occupent depuis huit siècles. Pour nous, qui envisageons le conflit dano-allemand sans injustes préventions ni aveugles préférences, nous nous félicitons de l'abandon du traité de Londres comme d'un premier pas fait vers le rétablissement de la paix, et nous regrettons que les puissances n'aient pas aussi bien accueilli le second conseil du gouvernement impérial, celui de consulter les populations et sur la nationalité à laquelle elles veulent appartenir, et sur le souverain par qui elles souhaitent d'être gouvernées. Mais, à l'exception de l'ambassadeur prussien, tous les plénipotentiaires ont repoussé ce moyen de solution. On aurait pu du moins en restreindre l'emploi, une fois que le partage du Schleswig a été adopté en principe, à trancher la question des districts mixtes, de ceux où, avec les statistiques les mieux faites, il est difficile de déterminer d'avance si c'est

[1] Voir dans la *Revue Contemporaine* du 31 janvier et du 15 février 1864, le travail de M. Bamberg, sur l'*Histoire diplomatique de la question dano-allemande*.

Digitized by Google

à la race allemande ou au sang danois que revient la majorité ; la conférence s'y est encore refusée, et la seule concession qu'elle a voulu faire au suffrage populaire a été de promettre que, lorsqu'elle serait parvenue elle-même à fixer arbitrairement les nouvelles frontières, elle daignerait l'inviter à ratifier sa décision. Mais la diplomatie s'est réservé une tâche difficile et qui lui coûtera encore bien des labeurs, si nous en jugeons par les renseignements que nous recevons de bonne source sur ses derniers travaux.

On sait que, lorsque les puissances allemandes eurent rencontré, chez les puissances neutres, une invincible répugnance à leur abandonner tout le Schleswig, la Prusse proposa de laisser au Danemark toute la partie septentrionale jusqu'à Apenrade, à condition d'obtenir en retour le duché de Lauenbourg. Mais ce que les journaux n'ont point dit, c'est que, dans la conférence du 2 juin, la Prusse fut seule à faire cette concession, et que l'Autriche, au contraire, ne voulut rien rabattre de ses prétentions, et continua à réclamer, comme au 28 mai, le Schleswig tout entier. Cette soudaine attitude de l'Autriche, qui s'était montrée jusqu'alors bien plus modérée que la Prusse et que la Diète, a profondément inquiété l'Allemagne, et l'on s'est demandé si, en se faisant si exigeante, elle n'avait pas secrètement l'intention de ne rien obtenir et de décider les puissances médiatrices à revenir à la combinaison qui lui avait toujours été chère, à l'union personnelle des duchés avec la couronne de Danemark. Quoi qu'il en soit, l'annexion de tout le Schleswig à la Confédération, d'une part, et, de l'autre, le projet anglais, que la cour de Copenhague a à peu près accepté, et qui consiste à fixer la frontière danoise à la Schlei, forment les deux propositions extrêmes entre lesquelles les cabinets européens cherchent un moyen terme. Plusieurs combinaisons ont déjà été agitées entre les diverses cours, sans avoir encore été soumises à l'examen de la conférence. La ville de Flensbourg, par exemple, qui est située dans la partie mixte du Schleswig, pourrait, dans l'opinion de plusieurs hommes d'Etat allemands, être acceptée comme frontière, à la condition de monter de là à Tondern et à Hoyer, situé sur la mer du Nord. Les neutres céderaient assez volontiers Flensbourg à l'Allemagne, mais ils voudraient que la ligne de démarcation descendît de cette ville vers le sud, et vînt aboutir à Husum. Il faudrait, par conséquent, que l'Allemagne renonçât au triangle compris entre les trois villes de Husum, Flensbourg et Tondern, ainsi qu'aux îles frisonnes, dont la population est exclusivement germanique. Le Danemark n'aurait pas lieu d'être mécontent de cette combinaison ; il achèterait, au prix de la cession d'un tiers environ du Schleswig, le droit, qu'il n'a jamais eu jusqu'à présent, de s'incorporer complétement les deux autres tiers, et il aurait plutôt gagné que perdu à la guerre qu'il vient de soutenir. Mais la Prusse paraît résolue à ne point y acquiescer, et à ne pas céder aux Danois un pouce de terrain au-dessous de la ligne de Flensbourg à Tondern. En revanche, le bruit a couru qu'elle était disposée à abandonner le prince d'Augustenbourg à la suite de différends survenus entre ce prince et le cabinet de Berlin. Nous croyons, quant à nous, que s'il y a eu réellement un dissentiment, on s'en est singulièrement exagéré

Digitized by Google

la portée. Le duc peut avoir témoigné un peu plus de roideur que ne l'eût souhaité M. de Bismark, il peut s'être montré plus jaloux de ses prérogatives de souverain qu'on ne s'y attendait, et avoir demandé à réserver des questions auxquelles on exigeait une réponse immédiate; mais il n'est pas possible qu'il soit assez ennemi des intérêts de l'Allemagne et de ceux de sa future principauté pour avoir refusé définitivement la transformation de Rendsbourg et de Kiel en forteresses fédérales. Ce qui est peut-être plus grave, c'est l'évolution inattendue que vient de faire la Russie en annonçant officiellement à la conférence, dans la conférence du 2 juin, qu'elle a cédé ses droits sur le Holstein au grand-duc d'Oldenbourg, chef de la branche cadette de la maison de Gottorp. Que veut le cabinet de Saint-Pétersbourg? A-t-il sérieusement l'intention de patronner un nouveau candidat à la succession des duchés? ou bien se propose-t-il seulement de faire échouer la conférence en lui créant de nouvelles difficultés? Se prépare-t-il un prétexte pour s'immiscer dans les affaires de l'Allemagne? Va-t-il enfin sortir du « recueillement » où il s'était jusqu'ici complu, et chercher à peser de nouveau sur l'Europe, aujourd'hui que les embarras intérieurs qui le paralysaient s'évanouissent l'un après l'autre, et qu'il recouvre de tous les côtés à la fois la liberté de ses mouvements?

Le grand-duc Michel a annoncé au czar que toutes les tribus du Caucase avaient fait leur soumission. Les dépêches officielles se taisent sur les moyens qui ont été employés pour vaincre la résistance de ces indomptables montagnards; mais il nous arrive des bords de la mer Noire de tristes nouvelles : on dit que d'horribles massacres ont été commis; on raconte que des tribus entières veulent quitter leur sol natal et chercher un asile en Turquie, plutôt que de vivre sous le joug détesté des Moscovites; on parle de plus de 60,000 malheureux, hommes et femmes, vieillards et enfants qui, en attendant les navires qui doivent les venir chercher, seraient entassés sur le rivage, en proie au plus affreux dénûment, sans abri, sans vêtements, sans pain. Le Parlement anglais s'est inquiété du sort de ces pauvres gens; des interpellations ont eu lieu dans la Chambre haute; lord Stratford de Redcliffe a demandé si le ministère avait eu connaissance des excès que les Russes avaient commis dans la répression de l'insurrection circassienne, et lord Russell a répondu que le gouvernement avait en effet reçu, sur la situation de ces populations, des informations très affligeantes, et que d'injustifiables actes de barbarie avaient certainement eu lieu. Mais à quoi serviront aux infortunés Circassiens les platoniques sympathies des nobles lords? Nous n'avons pas oublié avec quelle énergie le Parlement anglais flétrissait l'année dernière les cruautés commises contre les Polonais; nous nous souvenons des cris de réprobation qui s'élevèrent alors dans les deux Chambres, et des sévères jugements que portèrent sur la conduite du czar, non-seulement de simples députés, mais des membres du cabinet, des ministres de la couronne; mais nous nous rappelons aussi ce que devint cette vertueuse indignation, sitôt qu'il s'est agi de faire succéder les actes aux paroles; nous savons que c'est le Foreign-Office qui, en déclarant que les négociations entamées en faveur de la Po-

Digitized by Google

logne, ne sauraient en aucun cas aboutir à la guerre, enleva d'avance tout leur poids aux remontrances des puissances occidentales; nous savons que c'est l'Angleterre qui a sans cesse paralysé l'action de la France, qui l'a empêchée de prendre une attitude plus décisive et qui, au 5 novembre enfin, quand l'Empereur, mû par une généreuse pensée, proposa de soumettre toutes les questions pendantes à un aréopage européen, a fait évanouir, avec la possibilité d'un congrès, la dernière espérance de la Pologne. Aujourd'hui, l'insurrection est presque complétement étouffée; toute l'héroïque jeunesse qui avait pris les armes au printemps dernier contre les oppresseurs de sa patrie a été massacrée ou déportée; les troupes russes parcourent le pays sans rencontrer d'ennemis capables de leur disputer le passage, et si elles brûlent encore de temps en temps une amorce, c'est contre quelque martyr attardé qui vient de lui-même offrir sa poitrine au bourreau. N'ayant plus à craindre de résistance sérieuse, le gouvernement de Saint-Pétersbourg procède à la pacification définitive du pays, en dépouillant de leurs biens tous ceux qu'il soupçonne d'avoir pris part à l'insurrection, ou seulement d'avoir sympathisé avec les rebelles, en distribuant les terres des suspects aux paysans sur la fidélité desquels il compte, ou à des Moscovites appelés du centre de l'empire, en envoyant enfin les malheureux expropriés cultiver les steppes sauvages de l'Oural. Le *Moniteur* nous annonçait dernièrement que 30,000 Polonais, réduits à une affreuse misère, avaient « consenti » à accepter des terres qui leur avaient été gratuitement concédées en Sibérie; quelques jours après, l'organe officiel de M. Mourawieff, le *Courrier de Vilna*, nous racontait comment le bourg d'Ibiany, connu pour être un nid de rebelles, avait été entièrement purgé de ses habitants, réparti entre trente-deux familles de vieux croyants (*raskolniks*), et baptisé, pour effacer jusqu'au souvenir de la révolte, du nom orthodoxe de *Nicolas*. Il semble qu'en employant de pareils procédés le gouvernement russe devrait parvenir tôt ou tard à exterminer la nation qu'il ne peut soumettre. Nous nous flattons cependant qu'il n'y réussira pas; nous partageons la conviction que M. Anatole de La Forge vient d'exprimer si chaleureusement dans une récente brochure [1], et nous croyons avec cet infatigable champion des nationalités, « que la Pologne, quoi qu'on fasse, ne périra pas. » Dans dix ans, dans quinze ans peut-être, les fils des martyrs, que nous venons de voir tomber, se lèveront à leur tour et iront demander compte aux Moscovites du sang de leurs pères; et si alors la Russie n'est pas encore suffisamment éclairée sur ses véritables intérêts, si elle ne comprend pas enfin qu'il vaut mieux pour elle renoncer à une province de son vaste empire, que de s'épuiser dans une lutte sans cesse renaissante, l'Europe, du moins, sentira la faute qu'elle a commise en 1863, et prendra des mesures pour que son repos ne soit pas ainsi périodiquement troublé.

En attendant, l'apaisement provisoire des deux insurrections polonaise et circassienne est un événement heureux pour la Russie, et nous ne sommes pas étonnés qu'elle s'empresse d'en profiter pour tourner son

[1] *La Pologne en 1864, Lettres à M. Emile de Girardin.* Paris, Dentu.

Digitized by Google

attention vers les provinces danubiennes, et pour chercher à y faire prévaloir de nouveau son influence. Le cabinet de Saint-Pétersbourg s'est montré fort irrité des événements qui viennent de se passer à Bukharest, et ses journaux officieux ont accusé le prince Couza d'avoir empiété sur les droits du sultan, son suzerain, et violé la convention de 1858. Nous comprenons que la Russie proteste contre une révolution qui aura pour premier effet de soustraire les Principautés aux intrigues des puissances voisines ; il n'est point surprenant qu'elle voie avec déplaisir un pays naguère encore placé sous son patronage et qu'elle s'était habituée à considérer comme une de ses provinces, se constituer fortement et s'élever par la fusion des classes à l'unité et à l'indépendance nationales ; il est naturel aussi que, fidèle à ses traditions séculaires, elle protége aujourd'hui les prérogatives des boyards Moldo-Valaques, comme elle soutenait, il y a cent ans, les priviléges les plus exorbitants de la noblesse polonaise ; mais nous pensons que les autres puissances, jugeant la conduite du prince Couza d'un point de vue plus désintéressé, se montreront pour lui moins sévères et reconnaîtront que, s'il a enfreint la lettre de la convention, il en a du moins fidèlement respecté l'esprit. En stipulant que la constitution des Principautés-Unies ne pourrait être modifiée que du consentement de tous les signataires du traité de Paris, la conférence ne s'était évidemment pas proposé autre chose que d'assurer l'autonomie des Roumains, et d'empêcher qu'ils ne fussent contraints par les Etats voisins, comme cela était déjà souvent arrivé, d'altérer leur législation intérieure ; or, que vient de faire, à l'instigation de son prince, le peuple roumain, si ce n'est d'affirmer de la manière la plus éclatante son indépendance et sa souveraineté ? Nous n'en voulons pas d'autre preuve que le dépit que l'acte du 15 mai a inspiré à la Russie et à l'Autriche. La conférence de Paris n'avait-elle pas d'ailleurs prescrit la révision de la loi sur la propriété rurale, et n'était-il pas évident qu'aussi longtemps qu'une assemblée élue exclusivement par les boyards siégerait à Bucharest, ce désir unanime des vrais amis de la Roumanie ne pourrait être rempli ? On a vu une assemblée française, dans un sublime élan de patriotisme et d'abnégation, abolir à l'unanimité tous les priviléges, des nobles déchirer de leur propre main les chartes de leurs immunités, des prêtres demander la suppression des dîmes ecclésiastiques ; mais c'est un spectacle unique dans l'histoire, et le parlement roumain, bien loin de vouloir marcher sur les traces de nos immortels Constituants, s'est toujours montré le défenseur obstiné de toutes ses prérogatives et l'adversaire irréconciliable de toutes les réformes libérales. Contre une mauvaise volonté aussi opiniâtre, contre une assemblée qui ne voulait modifier ni l'injuste organisation de la propriété ni les dispositions surannées de la loi électorale, que pouvait faire le prince Couza, si ce n'est d'en appeler à la nation et de la faire juge de sa conduite ? On sait quelle a été la réponse du peuple roumain. Aujourd'hui, le souverain des Principautés-Unies veut faire ratifier par les grandes puissances le verdict des populations Moldo-Valaques. Il vient d'arriver à Constantinople, et tout fait croire qu'il trouvera dans la conférence qui y est en ce moment réunie un tribunal bienveillant. La France,

Digitized by Google

l'Angleterre et l'Italie défendront contre l'Autriche et la Russie la politique démocratique du prince, et la Turquie verra sans trop de déplaisir consolider l'indépendance d'un vassal qui lui sert à elle-même de rempart contre l'ambition moscovite.

Il n'y a plus du reste que la Porte Ottomane qui ait encore des vassaux, et quand on songe au peu d'autorité dont elle jouit sur eux, quand on pense aux embarras que lui ont valus depuis quelques années ses prétendues suzerainetés, on serait assez tenté de croire qu'elle ne tient plus elle-même beaucoup à ce vieil héritage des institutions féodales. On se tromperait pourtant, et les prétentions qu'elle a un instant élevées à propos de l'insurrection tunisienne prouvent qu'elle prend encore fort au sérieux son titre de suzeraine. Hâtons-nous d'ajouter qu'elle a eu le bon goût de ne pas persister trop longtemps dans une attitude qui aurait pu engendrer un conflit, et qu'en ce moment toutes les puissances représentées dans les eaux de la régence sont convenues, dit-on, d'agir de concert pour la protection de leurs nationaux. Malheureusement, il n'a point été aussi facile de s'entendre avec le bey de Tunis; trop faible pour dompter la révolte, trop opiniâtre pour la désarmer par des concessions suffisantes, trop jaloux du peu d'autorité qui lui reste pour suivre les conseils des puissances étrangères, trop défiant pour accepter le secours de leurs armes, il attend avec une sorte de résignation orientale que la rébellion gagnant de proche en proche, vienne l'attaquer jusque dans son palais. Déjà les révoltés sont maîtres de la plus grande partie du territoire, déjà leurs cavaliers viennent opérer des razzias jusque sous les murs de la capitale; de toutes parts, les Européens accourent chercher un asile sur les navires français et italiens, et le moment approche où, pour sauver nos compatriotes du pillage et de la mort, les amiraux seront obligés d'effectuer un débarquement au risque d'avoir à combattre à la fois les troupes des insurgés et les soldats du bey. Mais la gravité de cette situation est compensée par les bonnes nouvelles qui nous arrivent des autres points de l'Afrique. On avait pu craindre un instant que les Arabes qui se sont révoltés contre notre domination ne donnassent la main à ceux qui se sont soulevés contre le gouvernement de Tunis, et que l'insurrection n'étendît ainsi ses ramifications sur presque tout le littoral septentrional du continent africain. Ces inquiétudes sont maintenant entièrement dissipées; la partie de nos possessions qui est la plus voisine de la Régence, la province de Constantine, n'a pas cessé de jouir de la tranquillité la plus parfaite. Quant aux régions qui avaient été le plus troublées, quant aux districts voisins du Sahara, ils commencent à recouvrer peu à peu la sécurité et la paix; les communications interrompues se renouent, les lignes télégraphiques se rétablissent, les voitures publiques reprennent leur service régulier. Cernées de tous côtés par les généraux Deligny, Yusuf et Rose, isolées les unes des autres, séparées de leurs approvisionnements et de leurs récoltes, les tribus rebelles comprennent l'impossibilité de résister plus longtemps et viennent faire l'une après l'autre leur soumission. En même temps, nous apprenons l'heureuse issue d'un différend qui aurait pu, dans la situation actuelle des provinces barbaresques, amener les plus

Digitized by Google

dangereuses complications. Le gouvernement français avait demandé une réparation au gouvernement marocain pour le meurtre d'un Français assassiné près de Tétuan, et réclamé l'extradition d'un chef arabe qui avait pris part à l'insurrection de l'Algérie. Dans le cas où il n'aurait pas été fait droit à ces deux demandes dans un délai de quarante jours, une escadre française aurait bloqué les ports du Maroc. Mais le gouvernement marocain s'est exécuté avec tant d'empressement qu'il n'a pas été nécessaire de recourir à cette mesure coercitive; le gouverneur de Tétuan, Hash-Hash, a été révoqué, le chef arabe livré et la France a obtenu la satisfaction la plus complète.

L'Espagne sera-t-elle aussi heureuse, et réussira-t-elle à obtenir de son ancienne colonie la réparation qu'elle réclame? On sait que le principal grief de cette puissance contre la république péruvienne était un attentat qui avait été commis à Talambo contre des résidents espagnols, et que le gouvernement local ne s'empressait pas suffisamment de punir; mais cette affaire s'est compliquée inopinément d'une question de forme. L'Espagne, n'ayant jamais reconnu le Pérou, ne pouvait y accréditer un ambassadeur, et ce fut en qualité de *commissaire spécial extraordinaire* de Sa Majesté Catholique que son envoyé, M. Eusebio Salazar y Mazarredo, se présenta à Lima, au mois de mars dernier, pour régler les questions pendantes. Mais ce titre de « commissaire, » que le gouvernement espagnol donne ordinairement aux fonctionnaires qu'il envoie dans ses colonies, froissa la susceptibilité du ministre péruvien, et M. Ribeyro déclara à M. Salazar qu'il ne pouvait le recevoir qu'en qualité d'*agent confidentiel*. Blessé à son tour, le représentant de l'Espagne quitta brusquement Lima en laissant au gouvernement péruvien une note menaçante, et fit voile pour les îles Chinchas, où l'amiral Pinzon venait d'arriver avec deux frégates. Ces îles, qui renferment d'énormes gisements de guano, et qui sont un des principaux revenus du Pérou, n'étaient alors protégées contre une agression, que rien d'ailleurs ne faisait prévoir, que par un bâtiment de transport, l'*Iquique*, et une garnison de 150 hommes. Après avoir donné au gouverneur quinze minutes pour se rendre, les Espagnols débarquèrent au nombre d'environ 500, firent prisonniers les officiers et les fonctionnaires péruviens, et prirent possession des îles Chinchas au nom de Sa Majesté Catholique. Un procédé aussi expéditif ne pouvait manquer de causer une certaine émotion; les résidents étrangers ont réclamé, les ministres anglais et américains ont protesté, et si notre chargé d'affaires, M. Edmond de Lesseps, s'est abstenu, par égard pour le gouvernement de la reine, de s'associer aux démonstrations de ses collègues, il n'a pu s'empêcher pourtant de qualifier sévèrement la conduite des agents espagnols. En présence d'une désapprobation aussi générale, le cabinet de Madrid s'est inquiété à son tour; il a adressé à ses représentants diplomatiques une circulaire dans laquelle il proteste de son respect pour l'intégrité de la république péruvienne, et de sa ferme résolution de restituer les îles Chinchas dès qu'il aura été fait droit à ses justes réclamations; il a invité les membres des cortès, qui l'ont interpellé sur cette affaire à suspendre leur jugement jusqu'à ce que des informations plus complètes fussent arrivées, et

Digitized by Google

s'il n'a pas formellement désavoué M. Salazar y Mazarredo, il a du moins montré, en remplaçant dans son commandement l'amiral Pinzon, qu'il était disposé à ménager les susceptibilités du gouvernement de Lima. Nous attendions de lui, nous en convenons, cette preuve de sagesse, et nous n'avons jamais douté, pour notre part, qu'un cabinet présidé par M. Mon sût allier au besoin la fermeté et la modération; mais ce qui nous a surpris dans ce regrettable incident, c'est l'indignation qu'il a inspirée à la presse britannique, c'est la vertueuse colère avec laquelle elle a flétri les actes de l'amiral Pinzon et dénoncé au monde la conduite arrogante de l'Espagne. Le *Daily-News* et ses confrères ignorent-ils donc l'histoire de leur propre pays? Ne se souviennent-ils plus de l'insolence proverbiale de leurs marins ni des procédés violents de leurs commodores? Ont-ils oublié, pour ne citer qu'un exemple, leur récente querelle avec le Brésil, et l'attitude hautaine de l'Angleterre vis-à-vis du gouvernement de Rio-Janeiro? On assure, il est vrai, que ce dernier différend est sur le point d'être aplani : l'empereur don Pedro a annoncé le 3 mai, à l'occasion de l'ouverture de la Chambre, que la Grande-Bretagne avait accepté la médiation du roi de Portugal, et il a ajouté qu'une fois rassuré sur ses relations avec les puissances étrangères, le Brésil verrait s'ouvrir pour lui une nouvelle ère de sécurité et de prospérité intérieure. Nous souhaitons sincèrement que les espérances de Sa Majesté Brésilienne se réalisent, convaincus que tous les progrès que les petits Etats de l'Amérique du Sud parviendront à accomplir, et qui les rendront capables de défendre leur indépendance contre les maîtres ambitieux de l'Amérique du Nord, seront autant de garanties pour les intérêts de l'Europe et pour la paix du monde.

Rien ne prouve, du reste, que le gouvernement de Washington puisse reprendre de sitôt le cours de sa politique envahissante. La lutte terrible qu'il soutient en Virginie se prolonge avec des chances à peu près égales, et nous n'avons pas appris durant cette quinzaine qu'il ait remporté d'avantage bien décisif. Nous avons laissé la dernière fois le général Grant devant Spottsylvania, appelant à lui tous ses renforts, et se préparant, disait-on, à assaillir vigoureusement les confédérés. Quelques jours après pourtant, soit que les défaites de ses deux lieutenants, Buttler et Sigel, l'eussent contraint de modifier son plan, soit que la position de son adversaire lui parût vraiment trop formidable, M. Grant commençait vers la droite du général Lee un mouvement tournant qui obligeait celui-ci à pivoter sur son centre et à s'établir entre les rivières North-Annah et South-Annah, près de Saxton's Junction. On s'attendait à une grande bataille; mais cette fois encore le général fédéral ne se sentit pas assez fort pour attaquer son ennemi de front et continua son mouvement vers l'ouest. Cette série de marches accompagnées de sanglantes escarmouches a reporté les deux adversaires sur les bords de la Chickahominy, près des positions ou Mac-Clellan a livré les batailles des Sept-Jours. Il ne nous est guère possible d'apprécier à distance les résultats de toute cette stratégie; mais ce qui ressort le plus clairement de tous les renseignements qui nous parviennent, c'est que le général Grant n'a point encore battu les confédérés, et que, s'il s'est rapproché de Richmond de quelques milles,

Digitized by Google

il ne s'est pas pour cela rapproché du succès. En attendant, le découragement se glisse dans les rangs de son armée; les officiers donnent leur démission; les soldats désertent, et le gouvernement fédéral puise en vain dans son trésor vide pour acheter des mercenaires. Les procédés irréguliers que M. Lincoln emploie pour se procurer des soldats, l'espèce de presse qu'il exerce sur les étrangers, et particulièrement sur les Irlandais, ont provoqué ces jours-ci de nouvelles interpellations dans le parlement britannique. Le marquis de Clanricarde a décrit les manœuvres des recruteurs américains, les promesses mensongères qu'ils prodiguent aux malheureux qu'ils cherchent à enrôler, les mauvais traitements qu'ils leur font subir dès qu'ils les ont en leur pouvoir; il a invité le gouvernement anglais à intervenir pour mettre un terme à ces scandales, et lord Brougham a chaleureusement soutenu sa proposition. Le comte Russell a répondu que le cabinet de la reine était résolu à protester énergiquement contre tous les abus qu'autorisent ou tolèrent les Etats-Unis, mais qu'il ne croyait pas que les conseils des puissances européennes fussent très favorablement accueillis à Washington. Nous voudrions, a-t-il dit en terminant, voir cesser, non-seulement les illégalités que la guerre entraîne après elle, mais la guerre elle-même. « Il est terrible de penser que des centaines de milliers d'hommes sont massacrés pour empêcher le Sud de mettre en pratique les mêmes principes d'indépendance qu'en 1776 l'Amérique a revendiqués contre l'Angleterre; et, au lieu de fêter, le 4 juillet prochain, l'anniversaire de leur émancipation, par une vaine cérémonie, les Américains feraient bien mieux de le célébrer par une réconciliation avec ceux de leurs concitoyens qui veulent à leur tour s'émanciper. Mais d'après ce que nous savons de leurs dispositions, je ne crois pas que nous devions les y engager, ni qu'une intervention européenne soit un bon moyen de leur faire poser les armes. »

Ainsi, en dépit des bruits qui se sont répandus ces jours derniers dans la Cité, le gouvernement britannique est toujours moins disposé que jamais à s'immiscer dans le conflit américain, soit pour offrir sa médiation aux belligérants, soit pour reconnaître la Confédération du Sud. Le principe de non-intervention fait sans cesse de nouveaux prosélytes en Angleterre, et M. Cobden n'a pas été écouté sans faveur quand il est venu, le 31 mai, inviter le cabinet à observer, en Chine, la même politique d'abstention qu'il suit en Europe et en Amérique. M. Layard et lord Palmerston ont justifié la conduite du gouvernement anglais en montrant combien elle avait été fructueuse pour les intérêts de l'Angleterre. Malgré les obstacles de toutes sortes, malgré les désordres intérieurs, malgré la guerre civile qui désole le Céleste-Empire, le commerce de la Grande-Bretagne avec ce pays s'est considérablement accru et promet de s'accroître encore. On commence, en effet, à comprendre, dans l'extrême Orient, l'utilité et la nécessité de nouer des relations suivies avec les nations occidentales, et tout ce qu'il y a d'hommes intelligents dans ces lointaines contrées combat de toutes ses forces les préjugés qui en ont jusqu'ici interdit l'accès aux étrangers. Nous avons une nouvelle preuve de ces favorables dispositions dans les deux ambassades japo-

Digitized by Google

naises qui sont venues, à des intervalles si rapprochés, visiter l'Europe. Celle que nous avons vue l'année dernière en France, et qui était partie de Yedo à l'instigation des ministres étrangers, n'avait d'autre mission que de présenter les hommages du *Taïkoun* aux souverains avec lesquels il venait de conclure des traités de commerce. Mais celle que nous possédons en ce moment à Paris est chargée de remplir une tâche plus délicate : elle vient expliquer aux puissances européennes pourquoi, malgré toute sa bonne volonté, malgré son désir d'entretenir avec elles des rapports amicaux, le Taïkoun ne peut tenir encore les engagements qu'il a contractés ni ouvrir immédiatement au commerce, comme il l'avait promis, les ports de Yégo, de Shiogo, près d'Osaca, et de Nigata, dans le nord. Le Taïkoun n'est pas maître absolu au Japon ; au-dessus de lui, il a l'empereur, le *Mikado*, au nom duquel il exerce son autorité ; au-dessous, les princes, les *Daïmios*, comme on les appelle, qu'il a pour principale mission de surveiller et de contenir. Ceux-ci forment une sorte d'aristocratie ambitieuse et turbulente, jalouse de ses priviléges, hostile aux étrangers, dont elle redoute l'influence et ennemie du taïkoun qui voudrait faire participer le Japon aux bienfaits de notre civilisation. Ce sont eux qui, en affectant de défendre à la fois les intérêts du pays et l'autorité du Mikado, cherchent à soulever les populations contre les actes du Taïkoun et en particulier contre les traités qu'il a conclus ; ce sont eux qui en retardent l'exécution, qui poussent le peuple à insulter, quelquefois même à assassiner les étrangers, dans l'espérance de provoquer ainsi une guerre dont ils se flattent de tirer parti. On voit dans quel embarras se trouve le Taïkoun : menacé d'une guerre avec les puissances étrangères s'il n'observe pas les stipulations des traités de commerce, menacé d'une guerre civile avec les Daïmios s'il les exécute immédiatement et sans ménagement, il vient demander à l'Europe aide et patience. Il sent tout le prix des conventions qu'il a conclues avec elle ; il sait qu'elles doivent, en augmentant ses revenus et sa puissance, le mettre un jour à même de triompher de ses dangereux adversaires ; mais il demande qu'on ne l'oblige pas, en voulant les exécuter trop brusquement, à compromettre et ces traités eux-mêmes et sa propre existence. La France comprendra, nous en sommes sûr, combien il lui est avantageux de favoriser et de soutenir un pouvoir qui lui est uni à la fois par les liens de la sympathie et de l'intérêt, et elle se gardera de provoquer au Japon, en se montrant trop exigeante, un soulèvement qui remettrait tout en question. Quant à la Grande-Bretagne, ce sera pour elle une nouvelle occasion d'appliquer la sage politique que M. Cobden lui recommande.

Mais, si préoccupée que puisse être l'Angleterre des questions de politique étrangère qui se débattent autour d'elle ou chez elle, elle ne détourne pas pour cela son attention des importants problèmes que son organisation intérieure soulève encore. La publication en brochure du discours de M. Gladstone sur la réforme électorale a causé une sensation profonde, et l'on a vu se rallumer aussitôt, dans toute la presse britannique, une polémique qu'on aurait pu croire éteinte. Malgré la préface conciliante et modérée dont il a fait cette fois précéder ce que quelques-

Digitized by Google

uns ont appelé « son manifeste, » quoiqu'il y ait assuré qu'il ne voulait pas anticiper sur l'avenir ni réclamer dès à présent un progrès réservé aux générations futures, quoiqu'il ait protesté de son respect pour l'équilibre établi aujourd'hui entre les diverses classes de la société, et déclaré qu'il n'entendait altérer en rien les rapports de leur influence politique, l'honorable chancelier de l'échiquier n'a pas trouvé grâce devant les admirateurs fanatiques de la Constitution anglaise, devant ceux qui la considèrent comme un chef-d'œuvre parfait, qu'on ne saurait modifier sans le gâter. Eh quoi! s'est-on écrié, c'est un membre du gouvernement qui s'enrôle tout à coup sous la bannière de l'opposition la plus radicale, pour attaquer les institutions du pays et critiquer le système électoral auquel nous devons un Parlement que l'Europe entière nous envie! C'est un ministre de la reine qui vient, en termes empruntés aux démocrates du continent, nous parler des droits du peuple et nous engager à laisser la poursuite, qui a été pour nous jusqu'à présent si fructueuse, de l'avantageux et de l'utile, pour la dangereuse et problématique recherche de l'équitable et du juste! Il faut évidemment que M. Gladstone ait été poussé par quelque calcul intéressé, par quelque ambition personnelle, pour avoir osé tenir un langage si nouveau dans une Chambre anglaise, et les secrets mobiles de son étrange conduite ne sont que trop aisés à dévoiler. Craignant, avec quelque raison, de n'être plus nommé, aux prochaines élections, par le collége conservateur d'Oxford, il songe à briguer les suffrages de quelque grand centre manufacturier, et commence dès à présent à flatter la population démocratique des villes en cherchant à faciliter aux ouvriers l'accès de l'urne électorale. En même temps, il rompt d'une manière éclatante avec un cabinet que sa politique étrangère vient de rendre impopulaire; il se sépare à grand bruit d'un ministère qui va tomber, pour n'être point écrasé sous ses débris; il fait preuve, en un mot, suivant l'expression du *Blackwood's Magazine*, « de ce lâche instinct qui avertit les rats de la ruine prochaine d'un bâtiment, et leur fait chercher à temps un meilleur asile. » Voilà à quelles injurieuses interprétations M. Gladstone s'est exposé pour s'être permis de dire que la loi électorale de son pays n'était point un modèle d'équité, voilà les accusations qui ont été formulées contre lui par une grande partie de la presse britannique, et reproduites en France, nous le constatons avec regret, par des publicistes distingués.

Le système électoral de l'Angleterre est-il donc si complétement irréprochable qu'il faille absolument être aveuglé par l'intérêt personnel pour n'en point apercevoir toute la perfection, et que la pensée de le critiquer ou de le réformer ne puisse entrer dans une haute et loyale intelligence que sous l'égoïste inspiration de quelque calcul ambitieux? Nous pourrions recommencer ici l'énumération des abus enfantés par cette législation; nous pourrions décrire les scènes honteuses qui déshonorent si souvent les luttes électorales, les luttes sanglantes des *hustings* et les intrigues scandaleuses du *poll*; nous pourrions montrer à nos lecteurs les aspirants à la députation promenant leur candidature dans les campagnes, avec un appareil que nos charlatans commencent à dédaigner, les membres du

Digitized by Google

corps électoral amenés au lieu du vote dans les voitures des candidats, hébergés et traités par eux plusieurs jours à l'avance ; les fermiers obligés d'écrire leurs votes sous les yeux de leurs propriétaires; les marchands contraints de déposer leurs suffrages sous la surveillance de leurs clients; les *freemen* des bourgs ne profitant de leur indépendance plus grande que pour en trafiquer; des voix vendues pour un quartier de terre, pour une prolongation de bail, pour quelques jambons ou quelques shellings; des siéges au Parlement mis aux enchères, et coûtant à ceux qui les obtiennent jusqu'à 5 ou 600,000 fr.; toutes les formes enfin de l'intimidation et de la corruption employées à fausser la représentation nationale; mais outre que ce triste tableau a été déjà habilement tracé dans la *Revue* [1], nous ne trouvons pas juste de faire retomber exclusivement sur les institutions une responsabilité qui appartient principalement aux mœurs, et de reprocher aux législateurs anglais des désordres qu'ils s'efforcent depuis quelque temps, quoique sans beaucoup de succès, de prévenir ou de réprimer. C'est donc dans la loi elle-même que nous chercherons la justification de M. Gladstone, et nous pensons qu'il nous suffira d'en rappeler les principales dispositions pour montrer combien il serait à la fois juste et nécessaire de la réformer. Malgré ce qu'on a fait en 1831 et en 1832 pour rétablir un peu d'équité dans la répartition du droit de suffrage, la plus choquante inégalité règne encore non-seulement entre l'Angleterre et l'Irlande, mais entre les comtés d'un même royaume, entre les villes d'une même province. Ici, il faut, pour être électeur, jouir d'un revenu net de 40 shellings; là, il faut justifier du titre d'ancien vassal de la couronne; ailleurs, on doit être propriétaire d'une maison rapportant annuellement 10 liv. sterl.; dans certaines localités, on doit être gradué ou élève pensionné d'une université; dans d'autres, il faut payer la taxe des pauvres; dans d'autres, enfin, il suffit de ne point recevoir soi-même de secours, et de justifier, suivant la vieille expression, qu'on a le moyen de mettre le pot-au-feu. Ajoutez qu'il y a autant de disproportion numérique entre les différents colléges électoraux que de diversité dans les conditions exigées pour en faire partie; ajoutez que, tandis que certaines circonscriptions peuvent réunir 18,000, 20,000 votants, d'autres n'en renferment que 3 ou 400; ajoutez encore qu'on peut appartenir à la fois à divers colléges, et qu'environ 80,000 citoyens jouissent du privilége de voter deux fois, pendant que 7 millions de leurs compatriotes sont entièrement déshérités du droit de suffrage, et vous aurez une idée de quelques-unes des anomalies — nous dirions volontiers des iniquités — qui résultent de ce système électoral. Mais ce sont précisément ces anomalies qu'on admire ; on félicite les législateurs anglais de n'avoir pas cherché, comme nous l'avons fait en France, à diviser les électeurs par groupes égaux; de n'avoir point sacrifié les convenances politiques ou sociales à une théorie préconçue d'égalité arithmétique; d'avoir tenu moins de compte, en un mot, du chiffre de la population que de l'importance des intérêts qu'il s'agit de représenter. Nous accepterions cette apologie, s'il nous était démontré que

[1] Voir dans la *Revue Contemporaine* du 15 juillet 1857, l'article de M. Legoyt.

Digitized by Google

les petits colléges suppléent à leur infériorité numérique par la supériorité matérielle ou morale de chacun de leurs membres; s'il nous était prouvé, par exemple, que les 8,000 électeurs du comté de Northumberland contribuent autant à la richesse générale du pays que les 16,000 électeurs du comté de Norfolk, que les 300 électeurs de tel ou tel village représentent autant de capitaux que les 20,000 électeurs de la cité de Londres, ou autant de lumières que les 3,000 de l'université d'Oxford; mais jusqu'à ce que cette démonstration nous ait été faite, nous persisterons à croire que la plupart des anomalies que nous venons de signaler s'expliquent bien moins par la légitime préoccupation de proportionner l'influence politique des citoyens à l'importance de leur rôle social, que par un respect mal entendu pour des traditions féodales et des priviléges surannés.

M. Gladstone a donc fait à la fois acte d'équité et de patriotisme en rappelant à l'attention de son pays la question, depuis si longtemps négligée, de la réforme électorale. Mais ce qui nous a surtout frappé dans ses paroles, ce qui donne selon nous à son discours, aujourd'hui surtout qu'il vient de le publier, l'importance d'un événement politique, c'est qu'il n'a pas craint de rompre ouvertement avec les traditions empiriques des hommes d'Etat anglais, pour s'élever aux véritables principes du gouvernement représentatif, c'est qu'il ne s'est pas borné à soutenir la proposition de M. Baines, en demandant l'abaissement du cens et en prouvant que beaucoup d'ouvriers sont capables de voter avec autant de sagesse que d'intelligence, c'est qu'il a revendiqué hautement le droit de suffrage pour tous les citoyens, sauf les deux cas d'incapacité personnelle ou de danger pour la société. Montesquieu avait dit : « Tous les citoyens doivent avoir droit de donner leur voix pour choisir le représentant, excepté ceux qui sont dans un tel état de bassesse, qu'ils sont réputés n'avoir point de volonté propre. » M. Gladstone a été moins absolu; il s'est montré plus préoccupé de la raison d'Etat, il a fait aux motifs d'exclusion une part plus large; mais ce n'en est pas moins un fait digne d'être signalé qu'un ministre de la reine ait tenu un langage qu'on avait à peine entendu jusqu'ici dans la bouche des chefs de l'opposition radicale, qu'un chancelier de l'Echiquier se soit mis en contradiction si flagrante, non-seulement avec la pratique constante de ses prédécesseurs au pouvoir, mais avec l'esprit même de la constitution britannique. Les législateurs anglais avaient toujours considéré la faculté de choisir les représentants comme un privilége octroyé par la loi à un certain nombre d'individus; M. Gladstone la regarde comme un droit que la nature confère à tout homme, et dont il ne saurait être privé que s'il s'en montre indigne. Ils avaient minutieusement établi les conditions auxquelles on peut être admis à faire partie du corps électoral; M. Gladstone demande qu'on détermine seulement les cas dans lesquels on en doit être exclu; il voudrait enfin faire l'exception de ce qui est aujourd'hui la règle, et la règle de ce qui est l'exception. Encore un pas, et l'honorable chancelier de l'Echiquier arrivait à l'établissement du suffrage universel, à la répartition des électeurs en circonscriptions égales, au système électoral, en un mot, qui régit notre pays depuis 1848. On en a fait la remarque avant nous, et l'on a cru sans

Digitized by Google

doute faire reculer M. Gladstone en lui montrant l'abîme où le conduisaient ses doctrines; mais nous ne pensons pas que cet habile homme d'Etat partage l'aversion de certains Français pour les institutions actuelles de la France, et nous espérons que les spirituels détracteurs du suffrage universel ne parviendront pas à lui faire abandonner une doctrine qui lui est commune avec Montesquieu.

C'est aussi la question électorale qui, sans qu'on s'en rende peut-être compte, s'agite en ce moment en Belgique, et ce n'est qu'en résolvant hardiment cette redoutable question que nos voisins sortiront enfin de la crise où ils se débattent. L'histoire de cette crise peut se tracer en deux mots. Le 14 janvier, le cabinet libéral qui gouverne la Belgique depuis près de sept ans donnait sa démission; le 23 mai, le même cabinet, après deux inutiles tentatives du roi pour constituer un autre ministère, reprenait la direction des affaires; le 4 juin, il annonçait à la Chambre qu'il allait être obligé de la dissoudre. Pourquoi ces hésitations et ces tiraillements? Pourquoi ce long interrègne ministériel? Pourquoi surtout cette mesure extrême? On nous avait assuré que, dans une véritable monarchie parlementaire, on n'avait guère recours à ces coups d'Etat, et que lorsqu'un souverain sincèrement constitutionnel s'aperçoit que ses ministres ne sont plus d'accord avec les députés, il ne saurait prendre d'autre parti que de les renvoyer pour en choisir de plus agréables à la Chambre. C'est effectivement ce que le roi Léopold voulait faire. Malheureusement, l'assemblée législative de la Belgique est divisée en deux fractions presque égales, en deux partis presque aussi nombreux l'un que l'autre, et dont aucun n'est assez fort pour saisir et surtout pour garder le pouvoir. Un vote récent nous a donné l'occasion de les compter, et nous avons vu que les conservateurs disposent de 50 suffrages et les libéraux de 54. On gouverne mal avec une majorité de quatre voix, on gouverne plus mal encore avec quatre voix de minorité. Voilà pourquoi M. Dechamps, le chef des conservateurs, n'a pu réussir à former un ministère; voilà pourquoi M. Rogier, le chef du cabinet libéral, veut aujourd'hui dissoudre la Chambre. Il en a le droit sans doute, et, quoique nous ayons tout à l'heure qualifié de mesure extrême ces sortes d'appels au peuple, nous ne voulons pas dire pour cela qu'ils soient illégaux ni même illégitimes. Mais nous doutons du succès de l'expédient. Si, comme il est vraisemblable, la Chambre actuelle représente assez fidèlement l'opinion du pays — nous voulons parler, bien entendu, du pays légal — si, comme il est permis de le supposer, le parti conservateur et le parti libéral se balancent dans les colléges électoraux comme dans le corps législatif, il est probable que la future assemblée ne différera pas beaucoup de l'assemblée dissoute, et qu'elle n'offrira pas plus que son aînée les éléments d'une majorité décisive. Que les conservateurs reviennent renforcés de 20 voix, et M. Dechamps ne pourra, pas plus qu'auparavant, accepter le ministère; que les libéraux, au contraire, gagnent 10 voix, ce qui serait beaucoup d'après les dispositions des esprits, et M. Rogier aura toujours quelque peine à garder son portefeuille; la dissolution du Parlement n'aura fait qu'augmenter l'agitation du pays et l'embarras du souverain. L'habile chef de la droite était, selon

Digitized by Google

nous, bien mieux avisé, il faisait surtout preuve d'une bien plus grande intelligence politique, quand, dans ses pourparlers avec le roi pour la formation d'un cabinet, il mettait pour première condition de son entrée au ministère la réforme de la loi électorale. Il avait compris que, tant que le système actuel serait en vigueur, les opinions politiques et religieuses qu'il soutient avec tant d'éclat réuniraient difficilement la pluralité des voix ; et voilà pourquoi il proposait de reculer les frontières du pays légal et de rajeunir le corps électoral par l'adjonction de 100,000 nouveaux votants ; mais il savait aussi que, s'il s'en remettait au hasard pour le choix de ces recrues, l'extension du droit de suffrage pouvait être plus funeste qu'utile au parti catholique, et il avait eu soin, en conséquence, de combiner toutes les dispositions de la future loi électorale de manière à en faire profiter surtout les populations que le clergé tient le plus sous sa main, les habitants des petites villes, des villages et des campagnes. Ainsi le cens électoral devait être fixé à 10 fr. pour les communes renfermant moins de 5,000 âmes, à 15 fr. pour les communes de 5 à 10,000 âmes, à 20 fr. pour les communes de 10 à 25,000 âmes, à 25 fr. pour les communes de 25,000 âmes et au-dessus. MM. Rogier et Frère-Orban n'ont pas eu de peine à montrer dans quelle intention la droite avait formulé un pareil programme ; ils ont fait voir ce qu'il y avait de contraire au bon sens et au véritable libéralisme à exiger moins de garanties matérielles, précisément de ceux qui offrent le moins de garanties morales, à demander plus de fortune à ceux qui ont plus de lumières et à ne faciliter l'accès des urnes électorales qu'à ceux qui sont le moins capables d'y déposer un vote indépendant et éclairé ; ils ont plaidé enfin la cause de l'intelligence et prouvé qu'il serait à la fois irrationnel et injuste de favoriser les paysans plus que les ouvriers des villes. Mais, malgré leur éloquence, nous craignons bien qu'ils n'aient pas remporté une victoire décisive, et que le public belge n'ait gardé de ces grands débats une impression qui ne sera sans doute pas sans influence sur les élections prochaines : c'est que les conservateurs ont proposé une réforme et que les libéraux l'ont repoussée parce qu'ils la trouvaient incomplète ; c'est que les conservateurs ont voulu appeler un plus grand nombre de citoyens à participer aux affaires publiques, et que les libéraux, sous prétexte que l'extension demandée ne profiterait peut-être pas aux plus dignes, se sont prononcés absolument contre toute extension du droit de suffrage ; c'est que les conservateurs, en un mot, ont fait un pas en avant, et que les libéraux ont refusé de marcher. Combien le rôle de la gauche aurait été plus beau, selon nous, combien son attitude aurait été plus digne et sa position plus forte si, au lieu de se borner à la critique mesquine du programme de la droite, elle eût formulé à son tour un plan de réforme vraiment large et libéral, si elle fût venue dire à ses adversaires : Vous voulez abaisser le cens électoral en faveur de certaines classes qui vous sont dévouées, nous allons l'abolir au profit du peuple entier. Vous voulez écarter un peu les barrières afin de laisser vos amis se glisser dans les comices, nous allons les faire tomber pour que toute la nation puisse s'y précipiter à la fois ; et ce sera devant elle, qu'après vous avoir dissous,

Digitized by Google

nous nous présenterons avec confiance pour savoir ce qu'elle pense de votre politique et de la nôtre. Mais ni M. Rogier, ni M. Frère-Orban ne sont assez hardis pour tenir un pareil langage ; ils aiment mieux consumer leurs forces dans des luttes stériles et user leur éloquence dans des discussions où les récriminations et les personnalités prennent chaque jour une plus grande place. Cependant la querelle s'envenime ; l'exaspération mutuelle des partis s'accroît ; l'agitation gagne le pays, et si la sagesse du roi ne conjure le danger, la Belgique pourra bien un jour grossir le nombre des gouvernements parlementaires qui ont mal tourné.

ALEXANDRE PEY.

L'Eglise et la Révolution française, par Edmond DE PRESSENSÉ, in-8°. Paris, 1864.

La prétention de ce livre, c'est d'être une histoire des relations de l'Eglise et de l'Etat, de 1789 à 1802, son but, c'est de démontrer la nécessité de laisser aux cultes, aux clergés, une liberté pleine et entière. M. E. de Pressensé est si précis dans ses affirmations, il procède avec une telle rigueur contre tout ce qui lui résiste, hommes ou choses, faits ou idées, il s'offre au lecteur dans une attitude si résolue, nous dirions volontiers si provocante, que la critique serait sans doute mal venue à user de ménagements qu'on n'attend pas d'elle, et à atténuer ses jugements par une vaine courtoisie d'expressions. Nous dirons donc nettement notre pensée sur ce livre agressif, où se révèle d'ailleurs un esprit élevé.

Devant la nation assemblée comparaissent en 89 trois institutions : la royauté, la noblesse et le clergé. La royauté périt, la noblesse s'exile, le clergé reste et lutte ; mais le clergé qui demeurait seul en face de la Révolution apparaissait comme le complice assidu, dans le passé, comme le témoin, dans le présent, de l'ordre de choses qui devait disparaître ; ses biens immenses, sa hautaine et puissante hiérarchie, ses priviléges, son autorité, tout en lui faisait obstacle au mouvement qui portait la nation vers une ère nouvelle. Il représenta donc nécessairement à cette époque la résistance, une résistance aussi opiniâtre que l'attaque était furieuse ; dans ce combat à outrance, où la conscience religieuse ne tarda pas à être intéressée, la Révolution eut des bourreaux, l'Eglise eut des martyrs. C'est la période héroïque de cette histoire ; à ce moment, le clergé ne revendique plus ses biens ; il confesse sa foi ; il grandit et s'épure au sein de cette sanglante épreuve. Pourtant, la lutte terminée, aucun résultat définitif n'était acquis ; il y avait d'une part des idées générales que la Révolution avait fait triompher et auxquelles il fallait désormais conformer toutes les institutions nouvelles ; de l'autre, des consciences troublées, un clergé divisé et des sectes ; c'était le moment marqué pour l'intervention d'une pensée organisatrice ; elle intervint par le concordat.

Digitized by Google

Telle est pour nous la vérité historique; le livre que nous examinons s'efforce d'en créer une autre; il faut que l'histoire démontre l'opportunité, la nécessité absolue de laisser tous les cultes libres, d'éloigner d'eux tout salaire et toute surveillance de l'Etat; rentrées dans le droit commun, ces vastes associations formées de fidèles, conduits, dirigés, inspirés, exaltés par une hiérarchie de pasteurs, procèderont librement à la propagande de leurs idées et à la célébration de leur culte. Tel était le désir du clergé catholique en 89; il regrettait peu les biens immenses que la nation avait revendiqués, il ne se souciait guère des priviléges que lui assurait le trône, et son adhésion était tout acquise aux idées nouvelles. C'est la constitution civile qui vint tout gâter et tout perdre; elle seule a fait tout le mal et cette pensée qui dirigea la monarchie de Louis XIV, les délibérations de l'Assemblée nationale, la sollicitude du Consulat, cette intervention de l'Etat dans la religion a causé seule la lutte révolutionnaire et créé tous les antagonismes.

C'est ainsi qu'en disciplinant les faits on croit mener l'histoire à la bataille sans voir le bon sens qui proteste et la vérité qui s'insurge. Pour faire justice de cette longue et trop habile discussion, il suffirait souvent d'écarter une confusion volontaire dans les termes, et d'exiger une définition précise. S'il s'agit du culte, on parle de la foi; là où des intérêts matériels sont en jeu, on invoque les droits de la conscience religieuse; le clergé, son autorité, sa soumission à la volonté romaine, c'est la religion. Ainsi devient presque insaisissable cette argumentation captieuse. Mais si le général Bonaparte, revenant de la première campagne d'Italie, prononce cette phrase : « La *religion*, la féodalité et le royalisme ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe, » M. de Pressensé se sent soudainement épris d'une susceptibilité jalouse, et les mots reprennent pour lui tout leur sens rigoureusement exact. « On voit ici, s'écrie-t-il douloureusement, la religion mise sur le même rang que la féodalité et le royalisme, et présentée comme l'un des fléaux de l'humanité. »

Ce livre a des tendresses suspectes pour Rome, pour les couvents, pour l'autorité ecclésiastique, et c'est à grand'peine qu'aux approches du concordat on saisit, dans ses prédilections pour le clergé constitutionnel, à qui un schisme ne répugnait pas trop « et qui ne demandait qu'à poursuivre librement et pacifiquement la restauration de l'Eglise de France, » le fond solide des sympathies de l'auteur. Il n'a que des applaudissements pour cette courte période : les théophilanthropes, les insermentés, les assermentés, les protestants, tous agissaient en pleine liberté, et « le premier Consul ne fit qu'arrêter un des plus beaux mouvements religieux qui aient honoré notre pays, en cherchant à le régulariser ou plutôt à l'enrégimenter. » Et, plus loin : « Le protestantisme était debout et vivant aussi bien que le catholicisme, quand Napoléon daigna s'occuper de la religion pour l'enchaîner. »

M. de Pressensé revient souvent sur cette accusation, que le premier Consul n'obéit qu'à son intérêt personnel en travaillant à l'œuvre si importante du concordat. Si l'on applique cette critique à tous les actes, à toutes les institutions de l'Empire, on peut leur supposer le même mobile.

Digitized by Google

Le premier consul, l'Empereur, voulait l'ordre partout; il voulait faire disparaître, autant que possible, les éléments de trouble et d'agitation. Au risque de contrister l'auteur de *l'Eglise et la Révolution française*, il nous faudra bien reconnaître que c'était là précisément ce que la France attendait du pouvoir nouveau qui venait résumer la Révolution. Or, la paix après Marengo, le rétablissement des services publics, la forte impulsion donnée à toutes les branches de l'administration, le code civil, ce monument qui, à lui seul, suffirait pour illustrer un règne, toutes ces institutions qui permettent au pays de se retremper dans une régulière et féconde activité, peuvent aussi bien être attribués à l'égoïsme du souverain, qui songe avant tout à son intérêt, à sa gloire, à la durée de sa dynastie. Quand l'intérêt des gouvernants est ainsi lié intimement à celui des gouvernés, nous voyons sans regrets les manifestations de ces sentiments, si personnels qu'ils puissent paraître.

Dans cette société, fille du XVIIIe siècle, sortie de la tourmente révolutionnaire, en proie à toutes les fièvres, restaurer les cultes, leur faire une place dans la Constitution, obtenir de Rome des concessions qu'elle avait jusque-là obstinément refusées, réparer les ruines, fermer les blessures, empêcher les discussions et les propagandes dangereuses, tracer à chacun les limites du droit sans toucher en rien, quoi qu'on en dise, à la conscience religieuse, en un mot sur un passé détruit, aboli à jamais, réédifier en France l'Eglise régénérée par une longue persécution, tel est le concordat. C'est cette œuvre que M. de Pressensé flétrit en ne voulant y reconnaître que l'établissement d'un *fonctionnarisme* universel. « Votre session, avait dit le premier Consul au Corps législatif, commence par l'opération la plus importante de toutes, celle qui a pour but l'apaisement des querelles religieuses. La France entière sollicite la fin de ces déplorables querelles et le rétablissement des autels. » Cette préoccupation si légitime et si digne d'une saine ambition, M. de Pressensé la traduit en disant que Napoléon voulait « enrôler à son profit la puissance religieuse, dont il reconnaissait l'indestructible influence; » et si, plus tard, le clergé français, animé d'un sentiment national, chante des *Te Deum* pour célébrer nos victoires, et prend part à l'indignation que soulève en France la haine persévérante de l'Angleterre, au haut des pages qui racontent ces manifestations patriotiques, vous pouvez lire : « *Servilité du clergé !* » Mais, lorsqu'il arrive aux restrictions imposées par la loi au droit d'élection et à la libre réunion des synodes protestants, sa colère ne connaît plus de bornes : « Il (Napoléon) ne convoquait, dit-il, les assemblées délibérantes, de quelque genre quelles fussent, que quand il avait intérêt à leur faire accomplir quelque acte signalé de lâcheté collective. »

Ce livre renferme en lui-même sa critique la plus sévère; il suffirait à lui seul, s'il en était besoin, pour nous convaincre de la nécessité de soumettre à une surveillance vigilante les passions religieuses, c'est-à-dire les plus énergiques éléments de division et de haine qui existent parmi les hommes. Et comment faut-il accueillir des propositions comme celle-ci : « C'est l'honneur de la religion de ne pouvoir user de la liberté comme d'un monopole ; voilà pourquoi son premier intérêt est de la vouloir

Digitized by Google

pour tous. » N'ouvrons pas l'histoire, puisque M. de Pressensé en a fait sa complice, et jetons simplement un regard autour de nous. Combien de pays protestants, combien de pays catholiques méconnaissent encore la liberté religieuse! Où est-elle plus loyalement pratiquée qu'en France? Et c'est l'Etat qui, énergiquement et impartialement, la maintient pour tous. Voilà les tristes résultats de la Révolution française, voilà les funestes effets de la législation de germinal an X.

Mais rien n'empêchera M. de Pressensé de revenir, d'insister et de dire : « A part une période courte et orageuse, où la séparation de l'Eglise et de l'Etat avait été proclamée et réalisée avec un succès surprenant dans les circonstances les plus difficiles, la lourde main du pouvoir civil n'avait pas cessé un seul jour de peser sur la *conscience religieuse* (?)..... A la persécution avait succédé la protection impérieuse. » Or, M. Pressensé ne veut pas être protégé; il réclame seulement le droit d'association pour l'Eglise, « pleinement libre, sans salaire et sans chaînes, sans traitements et sans lois organiques. » Alors les clergés, ces vastes associations, pourront devenir des puissances formidables; ils tiendront en échec toutes les autres forces des sociétés lorsqu'elles refuseront de concourir à l'œuvre dont ils auront tracé les rigides contours; la lutte des croyances pourra librement s'établir, et « la foi ardente, qui est comme la sincérité du fanatisme » — expression exquise et bonne à noter — pourra intervenir, comme aux beaux jours, dans les affaires de ce monde, au nom des droits sacrés de la conscience religieuse.

Et l'on conclut en disant : « C'est par là qu'il faut commencer la réforme. » Non! c'est par là qu'il faut la finir. Nous ne savons pas quel jour les hommes seront assez sages pour pouvoir pratiquer cette liberté; mais ce jour n'est évidemment pas venu. Nous connaissons le zèle que les hommes chargés ici-bas des intérêts du ciel prodiguent aux choses de la terre. Nous voyons, de nos jours, plus que des dissentiments, plus que des répugnances, des haines vivaces et profondes, puiser leurs éléments dans des questions de dogme, de rite ou de culte; nous n'avons pas encore pu rencontrer une association religieuse, son but avéré fût-il la charité, la bienfaisance organisée, qui ne se laissât envahir par les passions politiques. Enfin, nous tenons un livre longuement médité, où toutes les ardeurs de la polémique se donnent carrière, où notre histoire nationale, notre révolution, nos gloires, sont mises en accusation au nom de la liberté religieuse revendiquée. N'avions-nous pas raison de dire que ce livre porte sa réfutation en lui-même?

ALEXANDRE GRESSE.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Cᵉ, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LE

STOÏCISME A ROME

MARC-AURÈLE

Essai sur Marc-Aurèle, d'après les Monuments épigraphiques, par M. Noël DES VERGERS. Paris, Firmin Didot. 1860. — *Les Apologistes chrétiens au IIe siècle*, par M. l'abbé FREPPEL. Paris, A. Bray. 1860. — *Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise chrétienne*, 2e série, t. I, par M. de PRESSENSÉ. Paris, Ch. MEYRUEIS. 1861. — *Les Antonins*, t. III, par M. le comte DE CHAMPAGNY. Paris, A. Bray. 1863.

I

On a vu, dans une précédente étude [1], quel langage empreint de douceur et d'humanité pratique Epictète fit parler à la doctrine stoïcienne, quel caractère religieux surtout il lui communiqua, sans modifier cependant dans aucun de ses dogmes la théologie traditionnelle du Portique. Cette théologie, ou, pour parler plus exactement, cette physique, le panthéisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom (Cléanthe l'avait déjà montré par son *Hymne à Jupiter*), pouvait s'élever à de hautes et nobles aspirations, et dicter aux âmes pures des paroles vraiment religieuses : la prière universelle d'une créature raisonnable. Mais l'hymne de Cléanthe est une prière philosophique ; c'est l'entretien d'une haute raison avec Dieu, et qui lui parle d'égal à égal, et non l'épanchement d'un cœur qui se prostérne

[1] Voir la *Revue* du 15 mars 1864.

Digitized by Google

et s'humilie, confesse son abaissement et n'attend rien de soi. Il ne serait pas malaisé de recueillir, dans le *Manuel* et les *Entretiens*, les meilleurs traits de l'*Hymne à Jupiter*, mais avec quelque chose de plus familier, de plus pénétrant, de plus intime et de plus tendre. Ni Cléanthe, ni Chrysippe, ni même Sénèque ne trouvèrent jamais ces accents échappés du plus profond du cœur de l'homme pour parler de Dieu, pour le glorifier et le bénir, pour exprimer ces sentiments d'amour, de confiance, de gratitude, de pieuse résignation qui se pressent sur les lèvres du pauvre esclave, et s'élancent de son âme comme un chant d'oiseau, suivant sa comparaison.

Il n'y a, dans Epictète, qu'une seule théorie, mais elle est capitale, et le philosophe y revient sans cesse, c'est la théorie de la liberté intérieure. De la liberté civile ou politique, il paraît peu se soucier. Ce n'est pas un homme de parti comme Thraséas, Helvidius Priscus ou Hérennius Senecio, et, pour ces stoïciens politiques mêmes, la liberté intérieure était la seule, non qu'ils aimassent, mais qu'ils connussent, car c'était la seule qu'on leur eût laissée, parce qu'on ne pouvait pas la leur prendre. Aux yeux d'Epictète, qui considère l'homme purement homme et non le citoyen, il n'y a d'autre liberté que la liberté morale. Celle-là seule est bien à nous; elle est indépendante de la condition dans laquelle le hasard de la naissance ou les accidents de la fortune nous ont placés ; elle n'est pas le jouet du caprice d'un maître ; elle ne souffre ni accroissement, ni diminution, ni éclipse. Le seul but de la science, c'est de l'assurer et de la fortifier en dressant notre raison, en nous donnant des choses qui excitent nos passions des idées saines et justes. Toute science qui n'a pas cet effet de nous apprendre à vivre en nous apprenant à penser, et de nous fournir des armes contre les désirs déréglés ou les craintes frivoles qui nous assiégent est vaine et sans prix. Etre affranchi de la dépendance des choses extérieures et du trouble des passions qui naissent de nos rapports et de notre commerce avec elles, ne reconnaître d'autre maître légitime que la droite raison, écho dans l'âme humaine de la volonté divine, consentir à être dans la main de Dieu comme l'argile dans la main du potier, se soumettre sans murmure à tout ce que sa puissance, sa bonté et sa justice ordonnent de nous, si pénible que cela paraisse, voilà, pour Epictète, ce que c'est qu'être vraiment libre. Les chrétiens ne l'entendaient pas autrement que les stoïciens, mais aucun philosophe, j'ajoute aucun docteur chrétien, n'avait développé cette théorie avec plus d'insistance et de force. Elle semble étroite et devoir concentrer l'homme en lui-même. Mais non, rien de ce qui est humain n'est étranger au cœur d'Epictète et à son enseignement.

La doctrine stoïcienne, à sa naissance, s'était recrutée dans les

Digitized by Google

couches inférieures de la société, parmi les pauvres et les déshérités du monde; elle eut cette destinée remarquable de finir sur un trône et d'avoir pour dernier interprète, avant d'expirer, le souverain de cent millions d'hommes. Elle avait, au commencement, aidé les âmes à soutenir le poids de la misère; elle aida son dernier disciple à supporter le fardeau non moins pesant de la plus haute fortune où l'homme pût monter. Elle avait prêché constamment l'égalité de tous les hommes, et semé la première, dans le monde, le dogme de la fraternité humaine. Il lui fut donné, à la fin, d'unir par le lien des idées et la communauté des croyances les deux bouts de la société, l'extrême grandeur et l'extrême bassesse, et le successeur d'Antonin le Pieux se fait gloire de compter parmi ses maîtres l'esclave Epictète.

Il y a, dans le *Gorgias* de Platon, une bien jolie page, c'est quand Calliclès entre en scène et prend la parole avec ce ton d'impertinente supériorité de l'homme riche et content de soi, qui se pique d'avoir déposé ses illusions et de savoir à fond la vie. Il faut l'entendre railler la candeur de Socrate, qui, après l'âge viril, s'attarde encore dans les spéculations philosophiques, sans s'apercevoir qu'il est aussi ridicule que le jeune homme qui prolongerait au delà de l'enfance les balbutiements et les jeux des premières années. A chaque âge de la vie son étude : la philosophie avant les dents de sagesse.

Marc-Aurèle eut la même naïveté que Socrate : il aima la philosophie dès qu'il y eut goûté, et la cultiva jusqu'à la fin de sa vie, sans que le soin du gouvernement de l'empire le plus vaste qui fut jamais et les embarras de guerres continuelles à surveiller ou à poursuivre pussent l'en détourner. Il est, dans l'histoire, l'exemple unique de cette association qu'avait rêvée Platon, de la puissance souveraine et de la philosophie; et, s'il ne réalisa pas complétement la prédiction du divin philosophe, s'il ne guérit pas tous les maux qui affligeaient l'empire (quel pouvoir humain l'eût pu faire?), on a le droit de dire qu'il fut un des meilleurs princes qui aient jamais régné. Après son père adoptif et lui, le nom d'Auguste demeura le titre et comme le signe de la puissance impériale; celui d'Antonin devint le symbole de la douceur, de la bonté, de l'humanité, de toutes les vertus qui font d'un chef d'empire les délices de son peuple. Les mauvais empereurs le prirent comme le plus fécond en bienfaisantes promesses. Rome le donna spontanément aux bons. Assurément, c'est un insigne honneur pour la doctrine stoïcienne d'avoir élevé et formé l'âme de Marc-Aurèle.

De bonne heure, la rhétorique et la philosophie luttèrent à qui captiverait le futur empereur. Le rhéteur Fronton, un de ses maî-

Digitized by Google

tres, ne faisait pas plus de cas de l'enseignement des philosophes que le stoïcien Rusticus de l'art frivole des rhéteurs. Jalousie de métier ou rivalité d'influence, ils ne se faisaient pas faute de se dénigrer mutuellement, et se disputaient le cœur de leur élève comme on se dispute la possession d'un champ fertile. Rusticus s'efforçait de lui montrer la vanité de l'éloquence de parade, si fort à la mode à cette époque, travaillait à le défendre contre la contagion énervante du bel esprit et les futiles attraits de la littérature de société, et le détournait de la composition de ces petites harangues qui entretiennent et amusent l'oisiveté. Fronton, de son côté, tâchait de miner l'autorité des philosophes, et d'enfermer son jeune ami dans son petit art de parler et d'écrire élégamment, qu'il considérait comme l'école des hommes d'Etat. Marc-Aurèle les laissait dire, et écoutait Rusticus sans délaisser Fronton. Celui-ci cependant sentait bien que sa chère rhétorique perdait chaque jour du terrain. Donnait-il à son élève quelque plaidoyer de fantaisie à composer, en le priant de prendre tour à tour la thèse et l'antithèse, le jeune homme, tout entier à ses lectures philosophiques, remettait, ajournait, confessant ingénûment le trouble où le mettaient ses méditations, et montrant, au sujet de ces innocents exercices, d'étranges scrupules.

Tu m'avais donné un sujet à traiter ; je n'y ai pas encore touché, et ce n'est pas faute de loisir. Mais l'ouvrage d'Ariston (stoïcien) me tient tout entier. Il me ravit et m'afflige tout à la fois. Il me ravit par l'excellence de ses préceptes ; mais quand je vois, en le lisant, combien je suis encore loin de cet idéal, alors plus que jamais ton élève rougit et s'indigne contre lui-même de ce que, parvenu à l'âge de vingt-cinq ans, il n'a pas encore pénétré son âme de ces belles pensées et de ces pures maximes. Aussi, je souffre, je m'en veux à moi-même, je suis malheureux, je voudrais rivaliser avec les âmes excellentes, je me refuse la nourriture. Dans ce trouble qui m'obsède, j'ai remis chaque jour au lendemain de te satisfaire. Mais voici un bon expédient pour tout concilier. Comme cet orateur d'Athènes qui disait, dans l'assemblée du peuple, qu'on peut quelquefois laisser dormir les lois, je laisserai reposer un peu Ariston, non sans lui en demander pardon, et je me donnerai sans partage à ton poète d'histrions, après avoir préalablement lu quelques petits discours de Cicéron. Quant à la matière que tu m'as donnée, je ne la traiterai que d'une façon, car défendre à la fois le pour et le contre, dire en même temps oui et non sur le même sujet, Ariston ne dormira jamais assez pour le permettre [1].

Dans la correspondance échangée entre Marc-Aurèle et Fronton, d'où est tirée cette charmante lettre, et dont la récente découverte,

[1] *Lettres de Marc-Aurèle et de Fronton*, texte de l'édit. Cassan, t. Ier, p. 208.

Digitized by Google

pour le dire en passant, n'a rien ôté à la grandeur du disciple ni rien ajouté à l'illustration du maître, que de fois, au milieu des tendres coquetteries du langage, on sent percer le dépit du rhéteur qui s'aperçoit qu'une âme où il voudrait régner seul lui échappe. Ce dépit même lui donne de la verve, presque de l'éloquence, assurément un accent de naturel fort rare partout ailleurs chez lui, et que trouvent souvent sans le chercher ceux qui parlent dans leur propre cause. Tantôt il défend l'éloquence contre les dédains de son élève, entraîné, dit-il, par le courant du siècle; tantôt il se laisse aller à son amertume et se déchaîne contre la philosophie, ses raisonnements bizarres, le langage bossu et contourné (*sermones gibberosos*, *retortos*) qu'elle fait parler à ses disciples et l'ennui profond qu'elle distille : « Quoi que tu veuilles, dit-il, c'est le manteau de pourpre qu'il te faudra prendre et non le manteau de laine grossière des philosophes..... Relève-toi, redresse-toi, et ces bourreaux (*tortores istos*) qui te courbent vers la terre et veulent faire du sapin ou de l'aulne altier un arbuste rampant, rejette-les de ces hauteurs où tu planes et ne te laisse pas abaisser. » Tantôt il lui demande de marier au moins l'éloquence à la philosophie. Les grandes pensées n'excluent pas l'élégance, l'éclat, l'harmonie du discours. Elles en reçoivent au contraire un nouveau lustre. « Fais en sorte que ton langage soit d'autant plus élevé et d'autant plus noble que tes sentiments sont plus purs. » Tantôt il lui décoche en passant une fine épigramme. Répondant à une lettre où Marc-Aurèle lui faisait part de légères inquiétudes qu'il avait eues au sujet de la santé de sa sœur et de sa mère. « Je ne doute pas, lui dit-il, quand je pense à tes maximes, que tu n'aies su te défendre de toute émotion; pour moi, dussé-je vous faire rire, vous autres sages, j'avouerai que j'ai été bouleversé. » Ailleurs, contre l'humilité ascétique, contre les privations volontaires, les austérités, les jeûnes, les excès de travail du vertueux prince, le rhéteur trouve des traits tour à tour vifs, pénétrants et enjoués. « Tu es trop content de toi quand tu as bien parlé, dis-tu; tu as peur de t'enivrer des applaudissements que tu recueilles et de te complaire à l'excès en toi-même. Prends garde, jeune homme; ce précoce dégoût des suffrages n'est pas sans danger pour toi. La passion de la gloire est le dernier vêtement du sage : le dernier que l'homme dépouille. » Et plus loin : « Dis-moi, Marcus, es-tu allé à Alsium, dans ce lieu de délices, pour y jeûner à la face de la mer..... quel arc est toujours bandé, quelles cordes de lyre toujours tendues?.... Qu'ont fait tous tes ancêtres, auxquels la République doit tant? Ton bisaïeul (Trajan) était un grand guerrier; cependant il s'amusa parfois à voir les histrions; c'était de plus un intrépide buveur, et, grâce à lui, le peuple romain but plus d'une

Digitized by Google

fois le vin nouveau pendant les fêtes qui signalaient ses triomphes. Ton aïeul (Adrien), prince lettré et actif, non moins soigneux de gouverner le monde que de le parcourir en tous sens, se délassait parfois à entendre les mélodies des joueurs de flûte. C'était aussi un convive qui tenait bravement sa place dans les repas succulents. Ton père enfin (Antonin le Pieux), cet homme divin qui, par sa sagesse, sa chasteté, sa sobriété, sa candeur, sa piété, sa sainteté, a laissé si loin derrière lui ses prédécesseurs, ne se faisait pas scrupule de fréquenter la palestre, de s'asseoir au théâtre et de rire aux farces des bouffons. Je ne dirai rien de César ni d'Auguste, mais Romulus, qui, le premier, conquit les dépouilles opimes, crois-tu qu'il n'ait usé que d'une nourriture insuffisante? Certes, jamais homme à jeun, jamais buveur d'eau n'eût songé à enlever au milieu d'un spectacle les vierges Sabines. Et Numa, ce religieux vieillard, ne passa-t-il pas sa vie au milieu des libations, des brillants sacrifices et des grasses victimes, présidant aux banquets et aux fêtes sacrées? Crois-moi, il vivait bien et se donnait du bon temps. Et toi, tu passes les fêtes à jeûner. Je ne dis rien de ton Chrysippe, qui, chaque jour, dit-on, s'enivrait régulièrement; mais Socrate, s'il faut en croire les *Symposiaques*, les *Dialogues* et les *Lettres* des socratiques, n'était pas ennemi de la gaieté et du badinage. Tu m'entends bien; je parle de Socrate, disciple d'Aspasie et maître d'Alcibiade. Mais toi, si tu as déclaré la guerre au jeu, au repos, à la bonne chère, au plaisir, du moins dors autant qu'il est nécessaire à un homme libre..... » Et Fronton termine cette jolie lettre par un joli conte sur l'origine divine et la naissance du sommeil.

On voit que la philosophie n'était pas pour Marc-Aurèle un simple exercice d'esprit, mais qu'il prenait au sérieux les enseignements et les préceptes de ses maîtres et en faisait la sévère application. Nature tendre, recueillie, enthousiaste du bien, il s'était senti, dès son enfance, pénétré d'un pieux respect pour les grands modèles qu'on offrait à son émulation, et aspirait à pratiquer à la lettre les maximes d'abnégation, de renoncement, de vie austère, qui remplissaient les écrits et les leçons des derniers stoïciens. « A peine âgé de douze ans, dit Jules Capitolin, Marc-Aurèle prit les allures et adopta les pratiques rigides des philosophes. Il étudiait couvert du pallium et couchait sur la dure. Il fallut les instances de sa mère pour le décider à laisser mettre quelques peaux sur son lit. » Plus tard, la lettre de Fronton que nous avons citée l'atteste, il se soumettait à de dures privations, jeûnait, se refusait le sommeil, et s'abstenait de tous les plaisirs de son âge.

Il y a de tout temps, et particulièrement aux époques d'extrême relâchement, des âmes exquises et délicates qui aiment à se mettre

Digitized by Google

à part et hors de pair, qui volontiers se détournent des sentiers que suit la foule, dédaignent ce que le monde adore, exaltent ce qu'il dédaigne, restent volontairement étrangères à ses goûts et à ses mœurs. La vertu les attire et leur plaît d'autant plus qu'elle est plus rare. La vertu commune même ne leur suffit pas; il leur faut des vertus d'exception, non bruyantes et de dehors comme celles que la multitude admire, mais obscures, secrètes, intimes, les plus difficiles, les moins attrayantes et les moins populaires. S'il y a quelque orgueil à viser plus haut que le vulgaire, à sentir plus finement, à avoir de sa dignité une idée plus élevée et plus pure, un goût plus vif de la perfection, il faut taxer ces âmes d'orgueil. C'est l'orgueil des esprits et des cœurs d'élite, l'orgueil des saints, l'orgueil aussi des grands stoïciens de l'empire, contre lequel on a tant de fois et si vainement déclamé. Sans cet orgueil, on ne produit rien de vraiment grand. Il se trouve chez Epictète, il est aussi chez Marc-Aurèle, avec une teinte de profonde mélancolie qui fait de l'empereur philosophe une des figures les plus intéressantes qu'on puisse étudier.

II

Nous ne voulons rien dire de la vie de Marc-Aurèle, de son administration ni des guerres où la nécessité du temps l'engagea. Divers travaux remarquables à plus d'un titre ont fait connaître l'homme politique, l'administrateur vigilant et plein d'humanité, l'habile général. Nous citerons notamment la solide et intéressante monographie de M. Noël Des Vergers, dans laquelle le savant élève de Borghesi a montré quel parti on pouvait tirer des monuments épigraphiques pour compléter, vérifier ou rectifier les témoignages de l'histoire proprement dite, si sèche et si insuffisante, comme on sait, pour ce qui regarde les deux Antonins. C'est le philosophe, l'homme intérieur que nous voulons envisager, et, par lui, faire connaître la dernière forme que la doctrine stoïcienne ait revêtue, et, si je puis ainsi parler, le dernier mot qu'elle ait dit.

Les fonctions que les hommes ont à remplir ne sont pas toujours parfaitement d'accord avec leurs dispositions intimes. Ce contraste fut rarement plus marqué que chez Marc-Aurèle. Il semblait que la nature l'eût fait pour le calme de la vie contemplative; la fortune le jeta dans le torrent de la vie active, la plus occupée qui fut jamais, et au milieu de circonstances exceptionnelles qui rendaient sa tâche plus difficile et plus laborieuse. Sous son règne, toutes les calamités qui peuvent désoler un Etat frappèrent l'empire. Inondations, peste,

Digitized by Google

famine, tremblements de terre, guerre en Orient, guerre sur le Danube, troubles intérieurs ajoutèrent au poids déjà si lourd du gouvernement un surcroît de soins et d'embarras. On ne peut pas dire qu'il faillit à sa mission, mais il la remplit comme un devoir, non comme un rôle qu'il aurait choisi. Pendant près de vingt ans qu'il porta presque seul (Lucius Verus fut plutôt un obstacle qu'un auxiliaire) le fardeau du pouvoir, il est à croire qu'il dut souffrir d'être obligé de répandre au dehors et de livrer au tumulte des affaires un esprit qui aimait à se replier sur lui-même et à se nourrir de ses pensées. Dans sa vie d'abnégation et de dévouement au bien public, le premier sacrifice qu'il fit fut le plus grand : il se donna lui-même. Dès l'âge de dix-sept ans, il sentait instinctivement qu'il n'était pas fait pour les agitations et les luttes de la cour. Lorsqu'il fut désigné par Adrien à l'adoption d'Antonin le Pieux et appelé par ce dernier à partager avec lui les prérogatives et les charges de la puissance souveraine, il fut pris d'une invincible tristesse et n'échangea pas sans d'amers regrets les jardins maternels et les studieux loisirs pour le palais impérial et les soucis des grandeurs. Rien n'est plus vraisemblable que ce trait rapporté par Jules Capitolin. De la même manière, au IIIe et au IVe siècle, plus d'un docteur chrétien, après avoir vécu dans le silence de la retraite, trahi par sa réputation de sainteté, et élevé à l'épiscopat par le vœu des fidèles, résistait, s'enfuyait au désert pour échapper à des honneurs qui effrayaient sa modestie, et au poids de fonctions qui l'arrachaient à ses méditations solitaires et le détournaient du soin de son salut.

Marc-Aurèle fut un méditatif sur le trône ; cependant, il n'y parut pas dépaysé et fit en conscience son métier d'empereur. Quand la maladie l'emporta, il était à la tête de son armée occupé, à défendre le monde romain et la civilisation contre les Barbares, dont les premières poussées, refoulées naguère par la forte main de Trajan, apparaissaient de nouveau sur le Danube. Pendant tout le temps qu'il présida aux destinées de l'empire, on ne peut l'accuser d'avoir sacrifié à la philosophie les grandes affaires de l'Etat. Régner, c'était encore pour lui une manière de philosopher ; c'était pratiquer largement et appliquer cette grande maxime du bien général sur laquelle il avait si souvent disserté avec ses maîtres. Cependant, il garda toujours à la philosophie la meilleure place dans son cœur, et même au milieu des soins multiples de l'administration et de la guerre, il sut trouver du temps à lui donner : « Si tu avais à la fois une marâtre et une mère, a-t-il écrit quelque part, tu aurais des égards pour l'une, mais ce serait auprès de ta mère que tu retournerais à chaque instant. Ta marâtre c'est la cour, et ta mère c'est la philosophie ; reviens souvent à celle-ci, repose-toi dans son sein : c'est elle qui te

Digitized by Google

rend l'autre supportable, c'est elle qui te rend supportable à la cour. »

On peut trouver puéril et malséant que Marc-Aurèle, homme fait et empereur, recherchât ses anciens maîtres et jouât encore auprès d'eux l'humble rôle d'étudiant docile. Mais, quoi qu'en pût penser Fronton, mieux valait s'asseoir dans l'auditoire d'Apollonius et écouter les austères leçons voire même les subtilités des casuistes stoïciens que de perdre son temps et ses mœurs aux cirques et aux amphithéâtres, parmi les cochers, les joueurs de flûte et les gladiateurs. Les contemporains pouvaient décider par le contraste de la vie des deux Augustes quelle était la meilleure école des bons princes et la plus capable de former l'âme aux vertus publiques.

Sévère pour lui seul, Marc-Aurèle ne pécha que par excès de douceur et de bonté. C'est un trait qui lui convient bien, que ce mot d'une épître de Sénèque : « Je n'ai jamais condamné que moi. » Son livre des *Pensées* s'ouvre par des paroles d'affection et de reconnaissance pour tous ceux qui ont entouré son enfance et sa jeunesse. Pas un mot de blâme ni de critique, pas une restriction à ce pieux et touchant hommage qu'il rend à ses parents et à ses maîtres. N'est-ce pas la marque d'une belle âme de ne voir partout que le bien, de n'avoir pas d'yeux pour les défauts, les travers et les ridicules que notre malice aperçoit si bien chez les autres, et dont notre vanité se réjouit si volontiers. Les hommes les plus grands ont leurs misères et leurs petitesses, car ils sont hommes, et bien qu'ils dépassent le niveau commun, encore sont-ils nos semblables et par plus d'un côté nos pareils. Notre jalousie se dédommage de ne pouvoir les égaler en les dénigrant. L'empereur philosophe, loin de rapetisser ce qui était vraiment grand, se plaît à grandir et à relever l'ordinaire et le médiocre. On croirait à l'entendre que tous ceux qui l'approchèrent furent des âmes d'élite, des exemplaires achevés de toutes les vertus, que le contact des petites passions, des désirs déréglés, des ambitions affamées, des vanités puériles n'effleura même pas. On sait cependant qu'interrogés les uns sur les autres, ils eussent été un peu moins indulgents, même ceux du même métier, Hérode-Atticus et Fronton. Marc-Aurèle, dans l'âge mûr, a gardé pour tous ses anciens maîtres l'attachement et le respect de la confiante et pure adolescence. Il pousse même un peu loin la candeur quand il parle des vertus de sa femme ! Mais quoi, lorsqu'il remerciait les dieux de lui avoir donné une femme si douce, si simple, si tendre (elle ne l'était que trop, disait la chronique), Faustine était morte et il devait lui être beaucoup pardonné. La bonté est la seule vertu qui chez l'homme puisse être portée à l'excès sans cesser d'être estimable. Au reste, pour le dire en passant, il y a ici une question délicate et fort

Digitized by Google

difficile à trancher. Les historiens postérieurs n'ont-ils pas été sévères jusqu'à l'injustice pour la fille d'Antonin le Pieux? Ne faut-il pas charger la mémoire de Commode du déshonneur qui, après lui, a rejailli sur sa mère? Assurément, le ton constamment affectueux avec lequel Marc-Aurèle parle de sa femme à Fronton, et ce souvenir attendri qu'il lui consacre en ces pages qui n'étaient écrites ni pour les contemporains, ni pour la postérité prouvent ou chez Marc-Aurèle une crédulité plus qu'héroïque ou chez les chroniqueurs des âges suivants un singulier manque d'exactitude et de justice. En tout cas, les déportements de Faustine, fussent-ils avérés, ne diminuent et n'abaissent en rien Marc-Aurèle, s'il les ignora, ce qui ne paraît guère douteux. Et s'il les sut, il fit mieux encore de dissimuler que de punir, de garder auprès de lui la mère de ses enfants que de la renvoyer, de l'exiler, de la tuer. Entre la rigueur et la faiblesse, le choix était malaisé, et l'alternative périlleuse d'être accusé de connivence s'il fermait les yeux, de dureté s'il sévissait.

En somme, et pour tout dire du prince, il y eut parmi les empereurs romains de plus grands généraux et de plus fermes politiques, nul ne fut plus doux, plus bienveillant et plus humain; nul ne montra une bonté plus constante et plus égale, et un souci plus vif du bonheur de ses peuples; nul dans la vie privée ne présenta l'image d'une vertu plus accomplie. L'exemple de la simplicité, de l'abnégation, du détachement associé à un pouvoir sans limites est la chose la plus rare dans l'histoire du monde.

Une grosse accusation pèse cependant sur la mémoire de Marc-Aurèle. Nous ne pouvons nous dispenser de nous y arrêter un instant. La tradition place sous son règne et lui attribue la quatrième grande persécution de l'Eglise. Sur ce fondement, la critique catholique et protestante de ces dernières années a été un peu plus que sévère pour lui.

M. l'abbé Freppel, qui a lu sans doute Sénèque, Musonius, Epictète et Marc-Aurèle, c'est-à-dire tous les grands monuments du stoïcisme gréco-romain, ne trouve en tout, « dans cette morale fastueuse, que des phrases sonores, des déclamations pompeuses et des tirades à effet. » Dure réponse à de Maistre et à ceux qui voient dans Sénèque, le plus rhéteur, le seul rhéteur des quatre, une conquête de saint Paul, un écho affaibli des enseignements de l'apôtre, et chez les trois autres, à des degrés divers, un éclatant reflet de la doctrine chrétienne qui rayonnait autour d'eux et les pénétrait à leur insu. Singulière contradiction en même temps avec ce que dit le même écrivain, dans le même ouvrage, de l'atmosphère chrétienne au milieu de laquelle Marc-Aurèle a vécu, et qui a imprégné, si l'on peut dire, les meilleures de ses *Pensées*. Pour ce qui est de la persécution

Digitized by Google

des chrétiens, M. Freppel ne fait nulle difficulté d'en accuser Marc-Aurèle, bien qu'il ne traite pas explicitement cette question. M. de Pressensé est plus net sur ce point dans la deuxième série de son *Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise*. Il a découvert, dans la nature même du stoïcisme que professait Marc-Aurèle, à savoir l'incurable orgueil et le mépris de la liberté de conscience, et aussi, dans la théorie de la religion d'Etat, dont il serait un des plus fermes champions, les causes secrètes et profondes des rigueurs dont il a poursuivi les chrétiens. Enfin, M. de Champagny, dans le troisième volume de ses *Antonins*, après avoir, d'un style quelque peu ondoyant, accusé Marc-Aurèle de n'avoir pas joué le rôle de Constantin en acceptant le christianisme (autant l'accuser de n'avoir pas vécu cent cinquante ans plus tard), conclut carrément qu'il rentra, vis-à-vis de l'Eglise, dans les voies de Domitien et de Néron. « Malheureusement pour l'empire, dit encore M. de Champagny à la fin du même volume, la main offerte par les apologistes fut refusée. Marc-Aurèle, plus formellement qu'aucun des Césars de cette période, rompit avec l'Eglise. » La question est considérable et vaudrait la peine d'être traitée avec quelque étendue. Nous ne voulons présenter ici que quelques courtes considérations.

Est-il parfaitement établi que Marc-Aurèle ait montré en effet, à l'égard des chrétiens, la haine implacable et agissante dont on parle, qu'il ait rompu avec les traditions pacifiques de la politique d'Antonin et, plus que son prédécesseur, persécuté l'Eglise chrétienne?

C'est le premier point : c'est un point, de fait, qui ne paraît pas découler clairement d'une interprétation quelconque de la doctrine stoïcienne, encore que Marc-Aurèle en soit le plus ardent et le plus fidèle interprète. Quand on accorderait en effet à M. Freppel qu'il n'y a rien, dans les traités et les lettres de Sénèque, que de vides amplifications; que les fragments de Musonius, le *Manuel* et les *Entretiens* d'Epictète ne contiennent qu'un vain cliquetis de phrases sonores; que les *Pensées* de Marc-Aurèle ne présentent autre chose que des tirades à effet, concessions qu'un lecteur impartial et sans parti pris ne ferait pas, je crois, très facilement, que s'ensuit-il pour le fait même de la quatrième persécution? Et, de même, quand il serait vrai que les *Pensées* de l'empereur-philosophe respirent, comme le sent M. de Pressensé, cet incurable orgueil, maladie chronique du stoïcisme, dont nul disciple de Zénon n'a pu, dit-on, se défendre; quand il serait établi que le panthéisme stoïcien a professé à Rome le mépris de la haute philosophie, et foulé aux pieds les droits sacrés de la conscience individuelle, ce que plusieurs, j'imagine, n'accorderaient pas, pourrait-on, je le demande, conclure de cette prétendue opposition théorique de deux doctrines, que Marc-

Digitized by Google

Aurèle, étant partisan décidé de l'une, a persécuté l'autre et frappé ses partisans? Enfin fût-il constant, comme l'avance M. de Champagny, que la question, en 161, fût déjà posée entre le christianisme et l'ancienne religion comme elle se posa en 311, à la veille de la bataille du Pont-Milvius, assertion un peu plus que hasardée ; eût-on le droit de prétendre que si Marc-Aurèle n'ouvrit pas les bras au christianisme ce fut par défaut de caractère et manque de volonté, peut-on tirer de là que Marc-Aurèle fut l'ardent promoteur d'une persécution nouvelle, et que, n'ayant pas l'énergie nécessaire pour se faire protecteur déclaré des chrétiens, il se fit leur ennemi décidé?

Où a-t-on vu que Marc-Aurèle ait, plus qu'Adrien ou Antonin le Pieux, persécuté le christianisme? Quelles preuves en peut-on fournir? Où y a-t-il trace d'une loi, d'une constitution, d'une ordonnance, d'un édit particulier?

Les témoignages contemporains sur le règne de Marc-Aurèle sont, comme on sait, d'une extrême pauvreté et, sur la politique du prince en face du christianisme, nuls ou peu explicites, ou d'une authenticité plus que douteuse. L'épigraphie sacrée est muette sur ce point aussi bien que l'épigraphie profane. Dans le premier volume du grand ouvrage de M. de Rossi, récemment publié, parmi les trente-deux inscriptions chrétiennes (toutes le sont-elles?) antérieures à Constantin et qui, la plupart, sont en vérité bien insignifiantes, il n'en est pas une seule qui se rapporte aux règnes d'Adrien, d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle[1].

Les historiens païens qui ont traité de cette époque sont postérieurs. Aucun n'a fait mention d'une ordonnance ou d'un acte quelconque de Marc-Aurèle concernant les chrétiens. Si l'empereur eût publié un édit spécial de proscription, on peut croire que J. Capitolin l'eût enregistré. Lucien est un écrivain contemporain. Sans tenir compte du *Philopatris*, qui n'est évidemment ni de lui ni de son temps, il a fait plusieurs fois mention des chrétiens. Qu'il y ait ou non de la fantaisie dans son *Pérégrinus*, peu importe ; ce dialogue contient cependant quelques détails curieux et qui ont évidemment un caractère historique. Dans sa carrière aventureuse, Pérégrinus s'est fait chrétien et, grâce à son savoir-faire, a acquis, dans la secte nouvelle, une certaine autorité. Pour ce seul motif, il est mis en prison par l'ordre du gouverneur de Syrie. Ce fait prouve que la profession de foi chrétienne était alors proscrite. Mais l'emprisonnement de Pérégrinus eut lieu très probablement sous le règne d'Antonin le Pieux ; et quand même on le rapporterait au commencement du

[1] Il convient de remarquer que M. de Rossi, dans ce premier volume, n'a donné que les inscriptions qui portent les noms des consuls, c'est-à-dire qui sont datées d'une manière certaine.

Digitized by Google

règne de Marc-Aurèle, on n'en saurait inférer un édit spécial de persécution, promulgué par ce prince, d'abord parce que, d'après le récit de Lucien, aucun de ceux qui vinrent en assez grand nombre visiter et assister Pérégrinus dans sa prison, ne fut inquiété; en second lieu, parce qu'après une instruction sommaire, il fut mis en liberté; enfin, parce que les lois anciennes, d'après lesquelles le christianisme était interdit expressément, suffisaient à motiver l'acte d'autorité du représentant du pouvoir. L'élargissement de Pérégrinus dans l'hypothèse d'un nouvel édit publié récemment, serait assez difficile à comprendre, tandis qu'en admettant sous Marc-Aurèle le *statu quo* du règne précédent, il prouve simplement que l'interprétation des lois anciennes et des ordres de Trajan, et l'opportunité de leur application selon les cas étaient laissées à la libre décision des gouverneurs. Le juge de Pérégrinus ne partageait pas sans doute les colères des pontifes et la furie fanatique des masses. C'était un esprit fort, un libre penseur; Lucien le dit précisément : il avait du goût pour la philosophie.

Les écrivains chrétiens contemporains sont les *Apologistes*, c'est-à-dire des polémistes et des avocats; les plus glorieux des avocats sans doute, et ceux qui soutinrent jamais à la face du monde la plus belle des causes et défendirent les plus sacrés des droits. Mais les hommes de polémique, on a le droit de le dire, ne méritent qu'une demi-confiance dans les faits qu'ils racontent. Que si l'on dit que la seule défense prouve l'attaque, il faut se souvenir que les deux premiers plaidoyers en faveur des chrétiens ont paru sous Adrien : ce sont les apologies de Quadratus et d'Aristide; et que les deux écrits apologétiques de saint Justin appartiennent, le premier assurément et très probablement tous les deux, au règne d'Antonin le Pieux. Sous Marc-Aurèle, les apologies se multiplient. Méliton de Sardes, Tatien, Athénagore, Apollinaire d'Hieraple, Miltiade, Théophile d'Antioche, prennent successivement la plume et entrent en lice presque en même temps. Mais ce grand nombre d'écrits pour les chrétiens, publiés sous Marc-Aurèle, ne prouvent-ils pas la facilité du prince, la douceur de son gouvernement et l'étendue de la liberté de la presse, comme on dirait aujourd'hui? Ceux qui ont lu ces apologies, celles du moins qui sont parvenues jusqu'à nous, savent qu'elles ne contiennent pas seulement de hautes et fermes professions de foi, mais des attaques pleines de vivacité, d'aigreur, d'injustice parfois, contre la philosophie et la religion profanes. Or, il ne paraît pas que l'administration ait sévi contre leurs auteurs ni étouffé leur voix. C'est un argument contre une persécution spéciale et rigoureuse que le courage des apologistes ne leur ait pas attiré quelque aventure tragique. Si maintenant on veut chercher des té-

Digitized by Google

moignages dans ces apologies, on verra qu'elles sont moins explicites que celles de saint Justin sur le fait même de la persécution. La proscription du christianisme n'y apparaît pas comme un fait récent, particulièrement imputable à Marc-Aurèle. On y plaide plus encore la cause de la doctrine que la cause de ceux qui la professent, et la défense des personnes y tient moins de place que l'exposition didactique et la défense des idées. Méliton de Sardes, dans un fragment cité par Eusèbe, témoigne d'une recrudescence de la persécution, de décrets publiés en Asie et suivis de violences. Il rappelle la conduite qu'ont tenue Adrien et Antonin dans des circonstances semblables, et invoque les rescrits de ces deux princes. Mais il n'accuse pas Marc-Aurèle des rigueurs contre lesquelles il proteste ; il fait appel, au contraire, à ses sentiments de justice et d'humanité pour qu'il les réprime. Un autre fragment d'un discours du même Méliton à Marc-Aurèle, récemment découvert dans un manuscrit syriaque du British-Museum, ne renferme aucune allusion à la persécution ; c'est une sorte de sermon ou d'instruction religieuse adressée à l'empereur, qui ne faisait peut-être pas partie de l'écrit cité par Eusèbe, et qui, en tout cas, confirme moins qu'il n'affaiblit la portée de la page que cet historien nous a transmise. On sait du reste qu'Eusèbe, par qui seul nous savons tant de choses des premiers siècles de l'Eglise, est crédule et peu exact. Le cardinal Baronius, qui l'avait étudié de près l'a appelé, *le plus menteur des historiens*. Descend-on de la génération contemporaine de l'époque dont nous nous occupons à la génération suivante, on entend Tertullien déposer hautement en faveur de Marc-Aurèle : « Consultez vos annales, dit-il dans son *Apologétique*, vous y verrez que les princes qui ont sévi contre nous sont de ceux qu'on s'honore d'avoir pour ennemis. Au contraire, de tous les princes qui ont connu les lois divines et humaines, nommez-en un seul qui ait persécuté les chrétiens. Nous pouvons même en citer un qui s'est déclaré leur protecteur, le sage Marc-Aurèle. Qu'on lise la lettre où il atteste que la soif cruelle qui désolait son armée en Germanie fut apaisée par la pluie que le ciel accorda aux prières de ceux de ses soldats qui étaient chrétiens. S'il ne révoqua pas ouvertement les édits lancés contre nos frères, il en détruisit l'effet par les peines sévères qu'il établit contre leurs accusateurs. » Il ne faut pas, il est vrai, faire grand fond sur cette lettre de Marc-Aurèle, qu'on trouve en grec à la suite de la seconde apologie de saint Justin, et que ce dernier, en tout cas, n'aurait pu connaître, par la bonne raison qu'il était mort plusieurs années avant les circonstances et le fait qui y sont relatés. Elle appartient, comme la lettre d'Antonin le Pieux aux villes d'Asie, qu'on lit également à la suite de la seconde apologie de saint

Digitized by Google

Justin, à cette littérature chrétienne apocryphe, assez riche déjà au IIe siècle, et que de pieuses fraudes grossissaient chaque jour. Non plus que Tertullien, Lactance ou l'auteur, quel qu'il soit, du traité *de Mortibus persecutorum* ne compte Marc-Aurèle au nombre des persécuteurs du christianisme. Il ouvre la liste par Néron et Domitien, et ajoute : « Dans les temps qui suivirent, pendant lesquels tant d'excellents princes (*multi et boni principes*) tinrent le gouvernail de l'empire romain, l'Eglise n'eut à subir aucun choc ennemi et étendit ses bras en Orient et en Occident (*nullos inimicorum impetus passa, manus suas in Orientem Occidentemque porrexit*). Les témoins du règne de Marc-Aurèle ou les écrivains les plus voisins de son temps, chrétiens fougueux cependant et adversaires implacables du paganisme, sont, comme on voit, moins sévères pour Marc-Aurèle que quelques-uns des critiques de nos jours.

On apporte, il est vrai, un texte d'édit et quelques mots d'un rescrit de Marc-Aurèle à propos de la persécution de Lyon. L'édit se trouve dans les *Actes de saint Symphorien*, martyrisé à Autun, *sub Aureliano principe*, comme on lit à la première ligne. Le style et la forme de cet édit rappellent plutôt l'époque de Constantin que celle de Marc-Aurèle [1]. Nous ne croyons pas qu'il ait la moindre authenticité. La lecture de la passion de Symphorien, dans les *Acta sincera et selecta Martyrum* de Ruinart, suscite bien des doutes. Cet empereur *Aurelianus*, nommé à la page suivante *Aurelius*, est-ce évidemment Marc-Aurèle le philosophe? Où trouve-t-on ailleurs ce prince désigné sous ce seul nom d'Aurelius? Dans la série des empereurs, sans parler d'Aurélien, successeur de Claude le Gothique, quatre princes, Commode, Caracalla, Elagabal et Alexandre Sévère, ont pris et porté le prénom d'Aurelius. Première difficulté. Elle serait facile à lever si *Heraclius*, juge de Symphorien et donné dans les *Actes* comme *personnage consulaire*, était cité dans les fastes. Mais le nom d'Heraclius ne se trouve pas dans les fastes. C'est une seconde difficulté, assez légère, il est vrai, car nous n'avons pas la liste complète des consuls, surtout des consuls substitués. Est-il vrai que le ton des *Actes* et, comme dit M. de Pressensé, la manière dont il y est parlé des chrétiens, nous reporte à une origine récente de leur religion? Tant s'en faut, à notre avis. Nous osons dire, après plusieurs lectures attentives des *Actes de saint Symphorien*, qu'ils n'ont aucun des caractères d'une pièce originale, ancienne et au-

[1] Nous le citons pour qu'on en juge : *Comperimus ab his qui se temporibus nostris Christianos dicunt legum præcepta violari. Hos comprehensos, nisi Diis nostris sacrificaverint, diversis punite cruciatibus, quatenus habeat districtio prolata justitiam, et in resecandis criminibus ultio terminata jam finem.*

Digitized by Google

thentique. Rien n'est moins simple, moins naïf, moins vivant, moins vrai d'accent que cette narration oratoire. Les longues réponses du saint sont déclamatoires, pédantes, pleines de froides sentences et de faux brillants. Le style en est redondant, métaphorique, laborieusement poli. Comment voir, dans tant de belles phrases que nous pourrions citer, la pure effusion d'une âme pleine de Dieu, tout au moins le langage d'un homme qui va mourir pour sa foi? Celui qu'animent de si grands sentiments ne joue pas avec les mots devant un tribunal derrière lequel il voit le bourreau. Le fond peut être historique, mais le récit que nous avons paraît être une œuvre composée à loisir par quelque rhéteur chétien d'Autun au siècle de Fortunat.

On en pourrait dire autant des *Actes* de deux autres martyres, rapportés aussi au règne de Marc-Aurèle, ceux d'Alexandre et d'Epipodius. La préoccupation littéraire y est encore plus marquée. L'auteur de cette pièce met dans la bouche d'Epipodius un petit discours dans le style coupé de Sénèque. Il y insère même une phrase de Salluste[1] et plusieurs autres réminiscences du même auteur. La non-authenticité de ces *Actes* n'est guère contestable. L'édit prétendu de Marc-Aurèle, cité dans le récit de la passion de saint Symphorien, ne paraît donc pas mériter la moindre créance, et à cause des termes mêmes dans lesquels il est écrit et à cause du caractère apocryphe de la pièce où il se trouve. Avant toute autre preuve, l'humanité, la douceur, dont Marc-Aurèle a donné tant de témoignages, empêchent d'admettre comme sorti de sa plume un édit où, contre des hommes qu'il eût même regardés comme de grands criminels, la mort lui eût semblé trop douce, si elle n'était accompagnée de raffinements de cruauté.

Bien différent est le langage qu'on lui prête dans la lettre des chrétiens de Lyon. Interrogé par le légat de la province, comme Trajan au commencement du siècle l'avait été par Pline, il aurait répondu de la même façon : *Qu'il fallait punir de la peine capitale ceux qui avoueraient qu'ils étaient chrétiens, renvoyer sains et saufs ceux qui le nieraient*[2]. Il y aurait bien des choses à dire sur cette longue lettre qu'Eusèbe nous a conservée; mais cela nous mènerait un peu loin. Assurément la lettre des chrétiens de Lyon aux églises d'Asie est, sinon tout à fait contemporaine des événements qu'elle rapporte, au moins très voisine de cette époque, et écrite

[1] *Animæ imperio, corporis servitio magis utimur.* Cette phrase est, comme on sait, au commencement de l'ouvrage de Salluste sur la *Conjuration de Catilina.*

[2] *Quippe rescriptum fuerat a Cæsare ut confitentes quidem gladio cæderentur : hi vero qui negarent dimitterentur incolumes.* (*Acta sincera*, Ruinart. SS. Martyres Lugdunenses.)

Digitized by Google

sous la vive émotion des grands exemples d'héroïsme qui venaient d'illustrer la première église des Gaules et dont le souvenir était encore présent à tous. Le souci d'édifier la postérité, si souvent mortel à la pure vérité historique, est visible çà et là, mais il ne paraît pas avoir altéré les faits dans leurs traits principaux, ni transformé en légende un des épisodes les plus dramatiques et les plus glorieux de l'histoire du christianisme. Or, nous trouvons dans cette lettre même de quoi résoudre en partie la question que nous étudions. La persécution de Lyon est incontestable ; mais quel en fut l'instigateur et le promoteur ? Marc-Aurèle ? Non ; et la preuve, c'est que, d'après un passage même de la lettre des chrétiens de Lyon, le légat ou le procurateur écrit à l'empereur pour le consulter, non avant de sévir et de céder aux brutales exigences de l'opinion populaire, mais après avoir pris l'initiative et au fort même de la persécution, lorsque se trouvant en présence de citoyens romains il s'avise de s'effrayer de sa responsabilité. On doit à Marc-Aurèle cette justice de dire qu'il ne l'encouragea pas dans la voie de la cruauté et des rigueurs exceptionnelles. L'empereur répondit en quelque sorte par le texte même de la loi : la mort aux coupables, la vie et la liberté aux innocents. Coupable selon la loi, c'est le chrétien avéré et convaincu par son propre aveu. Grande iniquité sans doute; mais c'était la loi et la tradition depuis Trajan. De plus, il faudrait pour juger en pleine connaissance de cause et apprécier justement la réponse de Marc-Aurèle, posséder une pièce qui nous manque, à savoir la lettre du légat de la Lyonnaise. Cette lettre, exaltée sans doute par la crainte d'un désaveu, devait contenir un tableau fort assombri de l'état des choses et invoquer la nécessité d'une prompte et sévère répression. Echo des rumeurs populaires qu'elle envenimait encore, j'imagine qu'elle montrait, d'une part, quelques fanatiques professant une religion de ténèbres et de sang, livrés à des débauches sans nom, lesquelles avaient été attestées par la déposition d'esclaves interrogés suivant les formes ordinaires ; d'autre part, la conscience publique déchaînée et criant vengeance, la morale outragée, la religion, la famille, l'ordre social en péril. Marc-Aurèle était alors à Rome, inquiet des nouvelles qu'il recevait de la Germanie et las jusqu'à la satiété de cette vie de luttes continuelles pour laquelle il était mal fait. C'était en 177. Les chrétiens commençaient à monter à la surface de la société. Ce n'était pas encore, comme au commencement du IVe siècle, un parti avec lequel on devait compter, mais une association à demi obscure, quoique nombreuse déjà, et étendant partout ses ramifications. Légalement interdite, mais mal surveillée et à part quelques exceptions, mollement réprimée, elle croissait à l'ombre de lois hostiles que, par indifférence ou dédain, on n'appli-

Digitized by Google

quait pas le plus souvent. Dans ces circonstances, Marc-Aurèle put répondre à la lettre du légat par les mots qu'on lui prête. Par là, il n'inaugurait pas une politique nouvelle, il rappelait à un des dépositaires de son autorité que, contre les faits qu'il dénonçait, il était armé par la loi. De là à un édit général de persécution publié spontanément par Marc-Aurèle et appliqué généralement, il y a fort loin. Nous ne prétendons pas démontrer, en effet, que nul chrétien n'a été jugé, condamné et exécuté pour crime de christianisme sous le règne de Marc-Aurèle. Nous ne prétendons même pas prouver qu'il n'y a eu de martyrs que ceux de Lyon et de Vienne. Sur le nombre et sur les noms propres on peut disputer, mais on dispute vainement et sans aboutir. De Néron jusqu'à Constantin y a-t-il eu un règne sous lequel le sang d'aucun martyr n'ait coulé? S'il suffit du fait de l'existence de martyrs sous un empereur pour en faire un ennemi et un persécuteur de l'Eglise, il n'en est pas un seul dont la mémoire doive être pure de cette tache. Mais ni Tertullien ni Lactance ne l'entendaient ainsi. C'est pourquoi ils n'ont attaché au pilori de l'histoire aucun des Antonins, bien qu'ils connussent apparemment la réponse de Trajan à Pline, et n'ignorassent pas plus que nous les condamnations glorieuses qui, sous Trajan, sous Adrien, sous Antonin et sous Marc-Aurèle, avaient çà et là frappé tant de chrétiens, du sang desquels, comme d'une semence féconde, eux-mêmes et tant de générations chrétiennes étaient sortis.

Mais affirmer, comme on le fait, que Marc-Aurèle a persécuté les chrétiens, non quoiqu'il fût stoïcien, mais parce qu'il était stoïcien; envisager la persécution comme une conséquence naturelle et, si je puis dire, comme un fruit de la doctrine stoïcienne; déclarer cette doctrine hostile par essence à l'esprit chrétien et foncièrement ennemie des droits de la conscience, et, par suite, qu'elle devait dicter à un disciple aussi ardent que Marc-Aurèle de sanglants édits contre le christianisme, c'est appuyer une hypothèse sur une allégation qu'une saine critique contredit formellement; c'est défigurer l'histoire et méconnaître étrangement le caractère et les constants enseignements de la philosophie stoïcienne.

Les derniers stoïciens sont peu curieux en général de métaphysique et s'y sont peu appliqués. Aussi leur théologie est vague, incomplète, incohérente. En principe, c'est une théologie panthéiste, mais non pas identique à celle que devaient un peu plus tard enseigner les Alexandrins, dans laquelle la réalité du monde, n'étant qu'un écoulement de la substance de Dieu, est fort amoindrie. Ils tendent bien plutôt à effacer la réalité de Dieu et à l'absorber en la nature où ils la disséminent. Nous ne sommes pas en Dieu, suivant eux, nous ne faisons pas un avec lui. C'est Dieu qui est en nous, comme

Digitized by Google

dans tous les êtres, qui fait un avec nous et avec eux. De là cette théorie de l'unité du genre humain, de l'égalité naturelle de tous les hommes (que proclameront les jurisconsultes élèves des stoïciens), de là la parenté de toutes les créatures. De là, en même temps, cette idée de l'ordre universel, de l'harmonieux concert des choses, du développement nécessaire et réglé dans toutes ses vicissitudes de tout ce qui existe. Mais dans la doctrine chrétienne, l'homme naturel n'est qu'infirmité et faiblesse. En Dieu seul est sa force ; il ne voit qu'autant que Dieu l'éclaire, et ne veut efficacement qu'autant que la grâce divine le soutient et le fortifie. Les stoïciens, au contraire, tendent à exalter à l'excès, et, on peut dire sans métaphore, déifient la nature humaine. Leur théorie décisive, celle qu'ils développent sans cesse et sous toutes les formes, c'est l'autonomie absolue de la volonté. Ils enseignent qu'une seule chose est à l'homme, c'est sa volonté, ses opinions, sa conscience. Nulle philosophie humaine plus que la philosophie stoïcienne n'a prêché au monde l'affranchissement de l'esprit ; nulle n'a mieux célébré et avec plus d'enthousiasme la liberté sous la loi divine. Le suicide, qu'on a donné quelquefois comme le dernier mot de cette théorie, était la garantie suprême de la liberté à leurs yeux. Que peut-on, en effet, contre celui qui sait mourir ? Si les stoïciens eussent fait aussi bon marché qu'on le dit de la liberté de conscience, ils eussent été mieux venus de tous les empereurs, et Vespasien ne les eût pas proscrits. Est-ce un confesseur, un martyr qui a dit quelque part à un magistrat : « Prends mon corps, prends mon patrimoine, prends ma réputation..... Si quelqu'un peut prouver que j'enseigne à les retenir malgré vous, il aura raison de m'accuser. — Bien ; mais je veux aussi commander à tes opinions. — Eh ! qui t'a donné pouvoir sur elles ? Qui peut enchaîner la conscience d'autrui ? » Non, c'est un docteur stoïcien, c'est un des maîtres de Marc-Aurèle, et cet enseignement, il le répète à satiété. Comment dire, après cela, que les stoïciens professent un mépris déclaré pour la liberté individuelle et les droits de la conscience ? La conscience et la liberté, ce sont justement les deux seules choses qui constituent suivant eux le tout de l'homme, les seules qu'ils prétendent être hors de toute atteinte, inviolables et sacrées.

Je sais bien qu'il y a deux choses qui semblent s'exclure et que les stoïciens affirment à la fois : l'ordre absolu de l'univers dont l'homme est un élément infiniment petit, et la liberté de la personne humaine. Mais toutes les grandes philosophies affirment en même temps ces deux points. Le premier est un principe, ou, si l'on veut, un postulat de la raison ; le second est un fait d'expérience. Le grand problème, c'est de montrer qu'il n'y a pas contradiction entre eux, autrement dit, de les concilier. Le stoïcisme ne l'a pas fait.

Digitized by Google

Quelle doctrine sur cette question difficile a donné satisfaction complète à la raison, fait la pleine lumière et détruit toutes les objections? Ce qu'on ne peut nier, c'est que les stoïciens n'ont jamais sacrifié la liberté à l'idée de l'ordre universel.

On nous pardonnera de nous être arrêté trop longtemps peut-être sur une question incidente; mais nous avions à cœur de dire notre pensée au sujet de la persécution attribuée par la tradition à Marc-Aurèle, et dont on a écrit dans ces derniers temps que non-seulement l'empereur, mais encore la philosophie stoïcienne, étaient responsables devant l'histoire. Nous laissons maintenant la polémique pour ouvrir le livre des *Pensées*, interroger la conscience de l'empereur-philosophe et écouter les confidences, je dirai presque la confession du dernier stoïcien.

III

Le livre des *Pensées* de Marc-Aurèle n'a pas d'analogue dans la littérature ancienne. L'antiquité nous a bien laissé des recueils de sentences et d'aphorismes, leçons de sagesse et de vie pratique qui résumaient peut-être toute l'expérience d'hommes rompus au maniement des affaires, grandes et petites. Mais ces pensées politiques ou morales, ces conseils de prud'homie et de bonne conduite, justes et de mise pour la plupart encore aujourd'hui, ne nous intéressent guère plus que les humbles vérités scientifiques tombées dans le domaine commun. Sous ces pensées, on ne voit pas l'homme. Ce sont les expressions vulgaires de la sagesse commune et de la raison générale. Les sages auxquels on les attribue sont des personnages demi-historiques et demi-légendaires. César a écrit ses mémoires; mais les *Commentaires* de César contiennent un peu de politique et beaucoup de faits de guerre. L'auteur s'y efface ou ne se montre que de profil, jamais en plein. C'est un parti pris chez lui de nous cacher le dessous des cartes, c'est-à-dire ses mobiles intérieurs, ses préoccupations secrètes, le fond de son âme. La douce sensibilité respire dans les vers de Virgile, la tristesse profonde et amère dans ceux du grand poète contemporain des guerres civiles de Marius et de Sylla. Mais ces traces humaines, ces marques de personnalité n'apparaissent que par intervalle et par échappées. La littérature ancienne n'est pas impersonnelle à coup sûr; quoi qu'ils fassent, et quel que soit le sujet auquel ils appliquent leur génie, les grands écrivains se décèlent. Le style est l'homme même, en ces deux sens qu'il manifeste la physionomie morale et est le signe de l'appropriation de la

Digitized by Google

pensée. Cependant les auteurs anciens sont presque toujours très réservés et très discrets sur eux-mêmes ; il faut les pénétrer, les deviner, les sentir, tandis que parmi les auteurs modernes, il en est beaucoup qui se complaisent à faire les honneurs de leurs qualités et parfois de leurs défauts. Quand les anciens prennent l'âme humaine pour objet de leurs études, ils se montrent souvent observateurs délicats et analystes pénétrants ; mais on ne voit pas bien ce qu'ils ont emprunté à l'expérience personnelle : leurs observations et leurs analyses sont présentées sous une forme générale qui les voile. Le livre de Marc-Aurèle est tout entier un livre de psychologie intime et personnelle. Du gouvernement, de l'administration, des travaux de la paix et de la guerre, de tous les faits de sa vie active, pas un mot. On ne dirait pas le livre d'un chef d'Etat, mais d'un contemplatif et d'un solitaire. Marc-Aurèle est double. « Comme Antonin, écrit-il, ma patrie est Rome ; comme homme, c'est le monde. » En qualité d'Antonin, il gouverne, administre, juge, suit les opérations de la guerre ou les conduit. C'est là le rôle à jouer ; il importe assurément de le bien jouer, et le prince y fait ses efforts. Mais quoi ! L'acteur garde-t-il toujours son masque et ses habits de théâtre ? Ne se retrouve-t-il jamais lui-même ? Sous le manteau de pourpre d'Antonin il y a un philosophe, un penseur, un rêveur, qui s'isole souvent et volontiers des fonctions de son rôle, et au milieu du fracas des affaires et du tumulte des camps, se recueille, médite, descend en lui-même et s'entretient avec ses pensées. Il les note au jour le jour, il les fixe sur ses tablettes, non pour l'édification des contemporains et l'enseignement de la postérité, mais pour son usage et son *progrès spirituel*, si je puis dire. Depuis les *Confessions* de Rousseau, notre temps a vu se développer toute une littérature confidentielle, et nous avons reçu bien des secrets que nous ne demandions pas, sous la forme de *souvenirs*, d'*impressions*, de *pages de jeunesse* ou de *mémoires d'outre-tombe*. Une immense vanité se cache dans cet étalage du *moi* et de ses aventures privées, dans cette manie de vouloir rendre impérissables les plus petits côtés de sa personne, dans ces indiscrétions volontaires par lesquelles on semble solliciter la renommée et fournir par avance les éléments d'une biographie que la postérité peut-être ne fera pas. Peu d'hommes, assurément, même parmi les plus grands, gagneraient, comme Marc-Aurèle, à ce qu'on pût descendre au fond d'eux-mêmes et les entendre penser. Marc-Aurèle nous dévoile, comme dans une confession sans témoin et sans réticences, tous les mouvements de son âme et de son esprit. Nous voyons dans son livre quelles étaient ses préoccupations, ses tristesses, ses combats intérieurs, ses aspi-

Digitized by Google

rations au bien, ses mécontentements de lui-même, ses curiosités inquiètes, ses rêves, ses doutes. Il ne disserte pas en philosophe, il ne traite aucune question *ex-professo*, il touche et remue les plus hautes. De quoi parle-t-il, en effet? Qu'on ouvre le livre au hasard : il y a à parier qu'on tombera sur quelque passage où il médite sur la bonté de Dieu et la nécessité de se soumettre et de se confier à sa providence, ou sur la brièveté de la vie humaine, sur la fragilité des biens, la vanité des grandeurs, le néant de la gloire, la sainteté de la vertu et du dévouement, sur la mort et ce qui la suit. Ces lieux-communs, comme on appelle tout cela, ont ici un intérêt palpitant. C'est qu'ils ont été non déclamés mais sentis, c'est qu'ils ont fait non la matière de *récitations publiques*, mais la matière et l'ordinaire aliment d'un esprit élevé, c'est qu'ils ont rempli cette vie du dedans que Marc-Aurèle s'était faite pour se reposer de l'autre.

Tel est, vu du dehors, le livre de Marc-Aurèle. C'est, écrite par lui-même et jour par jour, l'histoire de son âme, abstraite en quelque sorte du courant des affaires extérieures et philosophant avec elle-même. Pour le fond, c'est un livre de spiritualité. A ce double point de vue, il est, comme nous le disions, unique et sans modèle dans l'antiquité. Quand Pascal écrivait ses *Pensées* à la fin d'une vie où l'équilibre avait si souvent manqué, son esprit était possédé d'une idée à laquelle il voulait tout ramener. Il songeait à élever un grand monument à la religion, et voulait poser l'apologétique chrétienne sur une base nouvelle et inébranlable; il avait conçu le plan et dessiné les lignes principales de cet ouvrage. Les notes qu'il jetait sur le papier étaient des matériaux qu'il comptait employer plus tard, des points de repère, des indications qu'il eût expliquées et fécondées. Ces notes seules nous sont venues, débris magnifiques mais avec lesquels il est impossible et serait téméraire de tenter la construction que Pascal n'a pas faite. Marc-Aurèle n'a pas écrit dans un but de propagande ou d'apologétique. Chercher dans son livre un plan, une méthode de composition, est peine perdue. Sa pensée tourne toujours à peu près dans le même cercle. C'est le cercle ordinaire où se meuvent les âmes contemplatives et pieusement rêveuses, cercle infini pour les élans individuels et les méditations silencieuses, assez restreint quant au nombre des idées et à leur expression. Les livres de cette nature ne sont pas de ceux qu'on lit d'une seule haleine, ou, si on l'essaye, on n'échappe pas à cette fatigue que produit le manque de variété même dans les choses excellentes. Cependant, l'ouvrage de Marc-Aurèle est un ouvrage stoïcien, non-seulement parce qu'il est le fruit d'une âme formée par la philosophie stoïcienne, mais parce qu'on y peut retrouver les mem-

Digitized by Google

bres épars de cette doctrine, et que dans ce livre enfin, de près ou de loin, de fait ou d'esprit, tout rentre dans le cadre, plus large qu'on ne dit, de cette philosophie.

On fait souvent, surtout à propos des derniers stoïciens, une distinction bien subtile entre ce qui est de l'école et ce qui est de l'homme. Est-il question de Sénèque, par exemple ? Les parties déclamatoires, raides, pédantes, qu'on trouve dans ses traités, voilà, dit-on, ce qu'il a hérité des stoïciens ; l'art de manier les âmes, de les sonder, de les tourner habilement pour les conduire, les conseils délicats et pénétrants, voilà qui est non de l'école, mais de l'homme. Sans doute, il n'y a pas d'enseignement systématique qui puisse donner la finesse de tact si nécessaire à celui qui veut pratiquer la tâche difficile d'éclairer et de guider les consciences. Il y faut une expérience des passions, une connaissance du cœur humain qu'on ne puise ni dans les livres ni dans les écoles, et que donnent seules et à quelques-uns, l'observation intérieure et la longue pratique des hommes. Cependant, en mettant de côté la délicatesse d'analyse qui appartient à Sénèque aussi bien que son style, il est incontestable que le stoïcisme, en laissant la physique et la dialectique pour s'appliquer exclusivement à la morale, et en laissant dans la morale même les questions de pure spéculation, devait produire ce mouvement philosophique dont Sénèque, Epictète et Marc-Aurèle forment, au premier et au second siècle, les phases diverses. Toute doctrine philosophique qui dure, se transforme et prend une teinte différente selon le milieu où elle se développe, les besoins auxquels elle doit répondre, et la nature particulière de l'esprit qui la reçoit et la rend. C'est comme une liqueur qui prend la forme et la couleur du vase transparent où on l'enferme.

Si, comme on l'a fait quelquefois et assez vainement pour les *Pensées* de Pascal, on voulait ranger les *Pensées* de l'empereur Marc-Aurèle sous différents titres, il y en a un qui reviendrait bien souvent, c'est celui-ci : *Tout est vanité*, ou cet autre : *Néant des grandeurs*, ou encore : *Instabilité des choses humaines*, ou : *Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière.*

D'autres philosophes avaient développé avec force et avec éloquence le principe stoïcien qu'à part vivre bien et conformément à la raison tout est indifférent, vain et sans prix. Mais nul encore n'avait jeté sur la vie, le monde et ses biens, le regard souverainement attristé de Marc-Aurèle ; nul n'avait éprouvé aussi profondément, ni exprimé avec un pareil accent, je ne dirai pas le dédain, mais l'ennui du monde, et cette mélancolie douce et résignée de ceux qui se sentent ici-bas à l'étroit, et, sans croire à une destinée meilleure, aspirent confusément à toucher les rivages inconnus. Septime

Digitized by Google

Sévère prononçant avant de mourir cette parole découragée : « J'ai été tout et il ne me sert de rien, » confessait la terrible égalité de tous les hommes devant la mort et semblait accuser le sort de ne pas faire d'exception pour lui. C'était dans sa bouche une plainte et un regret. Marc-Aurèle comparant la vie humaine aux scènes toujours les mêmes du cirque et de l'amphithéâtre, s'écrie dans un sentiment tout autre : « Jusqu'à quand donc ? » Il semblerait entendre un homme rassasié de plaisirs et lassé de tout parce qu'il a tout usé, ou un grand conquérant qui, après avoir tenu la terre entre ses mains et goûté toutes les ivresses humaines, sent en lui-même un vide immense et je ne sais quel désir de l'éternel repos après ces décevantes agitations. Marc-Aurèle sent la vanité des plaisirs sans en avoir essayé, la vanité de l'ambition satisfaite sans en avoir épuisé les douceurs. L'idée de la fragilité des choses humaines et de la mort toujours présente à sa pensée met sur ses lèvres un sourire de dédain quand il pense aux mouvements que se donnent les hommes et à leurs travaux, « fatigues de fourmis s'évertuant autour de quelques grains de blé.» « C'est bien petite chose que ce que vit chacun de nous, petit aussi est le coin de terre où nous vivons, petite enfin la renommée qu'on laisse après soi, même la plus durable; elle se transmet par une succession d'hommes de chétive nature, destinés à mourir bientôt et qui ne se connaissent pas eux-mêmes, loin de connaître celui qui est mort longtemps avant eux. Qu'est-ce donc que l'immortalité de notre mémoire? Une vanité. Derrière nous s'étend l'infini du passé, devant l'infini de l'avenir. Plongé entre ces deux abîmes et ne jouissant que d'un présent fugitif et insaisissable, quelle différence y a-t-il entre celui qui a vécu trois jours et celui qui a vécu trois âges d'homme? » Tout ce que nous aimons, tout ce que nous craignons, tout ce que nous désirons, tout cela passe et se flétrit en un instant. Tes enfants ne sont que des feuilles légères, et ceux qui te blâment, et ceux qui te louent, et ceux qui te maudissent, et ceux qui se souviendront de toi après ta mort, autant de feuilles légères. Le printemps les voit naître, un coup de vent les abat, et la forêt en repousse d'autres qui tomberont bientôt à leur tour. Tout ce qui est de l'homme ou du monde est éphémère, changeant et périssable. Hier ce n'était qu'une germe, demain ce sera cendre et poussière..... Qui donc pourrait estimer ces choses si passagères, sur lesquelles on ne saurait faire aucun fondement? « C'est comme si on se prenait d'amour pour un de ces moineaux qui passent en volant. » L'inconsistance des choses humaines, la brièveté de la vie, l'incertitude et la vanité des biens, l'incessante mobilité du monde, éternel objet des réflexions de ceux qui pensent et source des larmes du vieil Héraclite, voilà la cause de la mélancolie de

Digitized by Google

Marc-Aurèle. L'ascète qui vit au désert, une tête de mort sous les yeux, ne dédaigne pas plus profondément les plaisirs, les vanités et les pompes de la terre : « Oh ! que toutes choses s'évanouissent en peu de temps, s'écrie l'empereur-philosophe, les corps au sein du monde, leur souvenir au sein des âges ! Que sont tous les objets sensibles, ceux qui nous séduisent par l'attrait de la volupté, ou qui nous effrayent par l'image de la douleur, et ceux dont l'éclat nous arrache des cris d'admiration ? Que tout cela est frivole et digne de mépris !.... Dans un instant, tu ne seras plus que de la cendre, un squelette, un nom et quelque chose qui n'a plus même de nom, et le nom n'est qu'un bruit, qu'un écho. Ce que nous estimons tant dans la vie n'est que vide, pourriture, petitesse. »

A quoi donc s'attacher dans cette vie qui n'est que le songe d'une ombre, dans ce tourbillon d'un monde où tout s'écoule si rapidement, au milieu de ces ténèbres et de ces ordures où il n'y a rien qui soit digne d'estime et qui mérite nos soins ? Que fera l'homme s'il est sage ? Que fera Marc-Aurèle ? Il rentrera en lui-même. Nulle part l'homme ne peut découvrir de retraite plus tranquille et plus assurée que celle qu'il trouve au fond de son âme. Il regardera au dedans de lui-même. C'est là qu'il trouve la source d'un bien solide, source intarissable pour qui sait y puiser. Alors il connaîtra qu'il y a trois choses qui constituent l'homme : un corps, un souffle vital, un principe intelligent ; que de ces trois choses deux ne sont à lui que pour en prendre soin, le corps et la vie ; que la troisième seule lui appartient en propre. « Il ne faut appeler choses de l'homme aucune de celles qui n'appartiennent pas à l'homme en tant qu'homme ; on ne les exige point en lui ; la nature humaine n'en fait point la promesse ; elles ne sont pas non plus des principes de perfection pour la nature humaine. Par conséquent, ni la fin à laquelle doit tendre l'homme, à savoir le bien, ne consiste en elles, ni ce qui peut lui faire atteindre cette fin. S'il y avait là quelque chose qui appartînt à l'homme, il n'appartiendrait donc pas à l'homme de mépriser ces objets, de lutter contre eux ; il ne serait donc pas digne de louanges celui qui montre qu'il sait se passer d'eux ; celui qui se prive volontairement d'une partie du sien ne serait pas un homme vertueux, si c'étaient là les biens véritables. Or, plus on se dépouille de ces biens prétendus et de tout ce qui leur ressemble, plus c'est avec résignation qu'on s'en voit dépouiller, plus aussi on est vertueux. »

Marc-Aurèle le fait entendre clairement, la vertu, c'est le détachement, non pas ce détachement chimérique qui va jusqu'à l'immolation volontaire de la raison et de la liberté. Le pousser jusque-là, c'est abdiquer l'humanité, c'est un vrai suicide ; mais ce détachement qui, au lieu d'affaiblir l'homme, le fortifie en le rendant à lui-même, libre

Digitized by Google

autant qu'il est possible des attaches de la chair, et insouciant de tous ces biens que l'homme peut perdre sans se trouver véritablement appauvri. Sénèque au reste l'avait dit déjà : Qui méprise son corps est vraiment libre.

Quant à détacher l'homme de ses semblables, des relations et des devoirs de la vie sociale, Marc-Aurèle n'y songe pas ; ce serait le détacher de la nature et de la raison, double fondement de la société. Le conseil de rentrer en soi est un conseil de vie spirituelle, et d'ailleurs c'est en lui-même, selon Marc-Aurèle, que l'homme trouve la raison solide de toutes les obligations de la vie, obligation d'accepter sans colère, sans amertume, sans répugnance, avec soumission et avec amour toutes les charges de la vie, si dures qu'elles paraissent, tous les événements qui arrivent comme le lot que Dieu, le modérateur de toutes choses, nous a départi ; obligation de pratiquer en toute circonstance la pureté, la sincérité, la tempérance, d'agir et de penser en quelque sorte à ciel ouvert, et de respecter en soi le divin caractère d'être raisonnable ; obligation d'aimer nos semblables, de faire du bien à tous, même aux méchants et aux ingrats, de se montrer plein d'affection, de douceur, d'indulgence envers tous ceux qui sont hommes comme nous et que la nature a faits nos parents.

Le cadre de la morale est ici complet, comme on le voit. Mais Marc-Aurèle, bien qu'une grande partie de ses *Pensées* ait le caractère de préceptes généraux, n'est pas, à proprement parler, un stoïcien dogmatisant, c'est un stoïcien militant. Il sait ce qu'il doit faire, et qu'il y a dans l'homme un guide divin, la raison ; et qu'à consulter ce maître intérieur, ce *génie*, comme il l'appelle, l'homme apprend ce qu'il doit savoir pour se conduire en homme de bien. Mais il sait aussi qu'il faut user de tous les moyens pour réaliser ce grand but d'une vie conforme à la raison, et ne recule pas devant des conseils de détail qui pourraient entrer dans un manuel de vie spirituelle, et qui sont, à ce qu'il semble, le résultat de son expérience personnelle plutôt qu'un souvenir des enseignements de ses maîtres. Par exemple, veut-on savoir ce que vaut un objet? qu'on l'examine dans sa nature, et dans les parties qui le composent, et dans ses rapports avec la nature humaine, et dans ses rapports avec la nature en général, et dans sa durée. Ainsi, nous verrons au fond des choses, et nous ne nous laisserons ni tromper ni troubler par elles. La mort, qu'est-ce donc? un changement, une transformation, une opération de la nature. La gloire? un vain bruit ; des mourants qui s'entretiennent d'un mort. Des grands hommes d'autrefois, qu'en reste-t-il maintenant? fumée, cendres, un conte, pas même un conte. Que sont ceux qui décernent l'immortalité? « Il ne faut que dix jours, et ceux-là te regarderont comme un Dieu, qui te regardent

Digitized by Google

aujourd'hui comme une bête farouche ou comme un singe. » L'avenir ne t'appartient pas plus que le passé. As-tu mal vécu jusqu'alors? Raison de plus pour bien vivre aujourd'hui ; corrige-toi. Il faut être droit ou redressé. N'attends pas à demain ; la mort pend sur ta tête, ce qui est passé est irrévocable, et le présent seul est à toi. Vois ce qu'évitent et ce qu'ambitionnent les sages. Examine-les, examine-toi toi-même ; songe que la vertu est non-seulement le seul vrai bien, mais la chose qui après tout a le plus d'attrait, et la source de la vraie joie. Songe que le commun des hommes même sait faire la différence des faux biens et des biens véritables. On plaisante sur la gloire, le luxe, les honneurs, la richesse et le désir immodéré des avantages de cette espèce. Une vie sainte, pure, bien réglée, amie de la justice, et dévouée uniquement au bien public, n'excite que le respect.

Voilà de bonnes et de salutaires réflexions et à l'usage de tous. A l'insistance que Marc-Aurèle met à y revenir sans cesse, on peut deviner déjà des luttes intérieures et de sourdes révoltes d'une nature éprise de l'idéal, mais non encore entièrement matée. Veut-on voir de plus près et plus au vif l'homme lui-même et ce que nous appelions plus haut le stoïcien militant, combattu entre une doctrine qu'il veut faire entrer dans sa vie et sa nature qui, par plusieurs côtés, regimbe sous l'aiguillon? Ecoutons-le se prendre à partie et gourmander son âme pour ses faiblesses, ses langueurs, ses découragements et ses troubles : « Le bonheur, c'est un bon génie, c'est le bien. Que viens-tu donc faire ici, imagination? Par tous les dieux, va-t'en comme tu es venue. Tu es venue suivant ta vieille habitude. Je ne me fâche pas contre toi, seulement, va-t'en..... Couvre-toi d'ignominie, ô mon âme, oui, couvre-toi d'ignominie. Tu n'auras plus le temps de t'honorer. Pour tous les hommes, la vie est fugitive, mais la tienne touche presque à son terme, et tu n'as de toi aucun respect, car c'est dans les âmes des autres que tu places ta félicité. » « O mon âme, dit-il ailleurs, dans une de ses *élévations*, seras-tu quelque jour enfin bonne, simple, toujours la même et toute nue, plus transparente et plus visible à l'œil que le corps qui t'enveloppe? Goûteras-tu enfin le bonheur d'aimer, de chérir les hommes? Seras-tu un jour, enfin, assez riche de toi-même pour n'avoir aucun besoin, aucun regret, ne désirant ni objet de plaisir, ni temps pour prolonger tes jouissances ; ni d'être dans un autre lieu, dans quelqu'autre contrée, de respirer un air plus pur, d'avoir affaire avec des hommes plus sociables?.... Seras-tu enfin en état quelque jour de vivre avec les dieux et les hommes dans une telle communion que jamais tu ne te plaignes d'eux, et que jamais ils ne te condamnent. » Ailleurs, il invoque la mort comme un saint qui craint la défaite et demande à

Digitized by Google

Dieu de lui épargner les périls du combat : « Viens au plus vite, ô mort, de peur qu'à la fin je ne m'oublie moi-même. » Et à la fin de sa vie sans doute, pensant peut-être à son fils Commode et à son entourage, il écrivait sur ses tablettes ces paroles pleines d'une amère tristesse : « Il n'est personne assez fortuné pour n'avoir pas, quand il meurt, quelqu'un près de lui qui se réjouisse du mal qui lui arrive. C'était un homme vertueux et sage, soit; n'y aura-t-il pas, à sa dernière heure quelqu'un qui se dira en lui-même : « Enfin nous » allons respirer, délivrés de ce pédant: sans doute, il ne faisait de » mal à aucun de nous, mais je me suis aperçu qu'en secret il nous » condamnait. » Voilà pour l'homme de bien. Quant à nous, combien de causes pour lesquelles plus d'un désire être délivré de nous ! C'est là la pensée qui doit te faire quitter plus volontiers la vie. Oui, songe en toi-même : Je sors d'une vie où ceux qui la partageaient avec moi, pour qui j'avais tant travaillé, tant fait de vœux, pris tant de soucis, sont ceux-là mêmes qui désirent que je m'en aille, qui espèrent qu'il leur en adviendra quelque soulagement. Qu'y a-t-il donc qui puisse nous engager à rester ici plus longtemps ! » La fermeté de caractère, vertu stoïcienne par excellence, était celle que possédait le moins Marc-Aurèle. Les seules fautes qu'on puisse lui reprocher, ses illusions sur Faustine, sa femme, et sur son fils Commode, viennent de faiblesse de cœur. Heureux ceux dont on peut dire qu'ils n'ont péché que par excès d'amour !

IV

L'amour est le principe de la doctrine morale de Marc-Aurèle. Plus on relit ses *Pensées*, plus on demeure convaincu que nul philosophe n'a professé à un égal degré la douceur, l'indulgence, la bienveillance, la charité universelle.

La théorie de l'unité du genre humain, de la parenté naturelle de tous les hommes, en tant qu'ils participent tous de l'esprit divin, qu'ils ont même intelligence, même raison et même loi, qu'ils sont dans le monde comme des concitoyens dans une grande cité, dont les autres cités sont les maisons, cette théorie était depuis longtemps banale dans l'école stoïcienne. Mais, chez Marc-Aurèle, elle descend de la tête au cœur, si je puis dire, et porte toutes ses conséquences pratiques. L'idée religieuse, le sentiment religieux est l'âme de cette morale : « Nul, dit l'empereur-philosophe, ne connaîtra jamais les choses humaines, s'il ne sait le rapport qui les unit aux choses divines. » Mais quelles sont les idées religieuses de Marc-Aurèle ?

Digitized by Google

Tout est-il dit quand on a prononcé le grand mot : Marc-Aurèle est panthéiste? Ces dénominations d'école sont commodes et utiles pour classer les systèmes; mais là où on trouve, à la place d'un système, un homme, elles sont bien souvent inexactes par excès de rigueur. L'esprit et le cœur d'un homme vivant tiennent difficilement dans une formule.

L'essence du panthéisme est, comme on sait, de ne point séparer Dieu du monde, de ne pas affirmer à la fois un Dieu réel et distinct et un monde réel et distinct aussi. Donc, dans la théologie de Marc-Aurèle, s'il est vrai que ce soit une théologie panthéiste, Dieu ne possède qu'une existence virtuelle, indéterminée, nominale. Il est intimement mêlé et fondu avec le monde, qui le réalise, le détermine, qui est sa vie et son *acte* nécessaire. Fort bien; mais comment expliquer alors tant de passages où Marc-Aurèle fait profession de croire et d'adorer l'éternelle raison qui gouverne toutes choses, « qui sait quelle est sa propre nature, et ce qu'elle fait, et sur quelle matière porte son action, » la cause toute-puissante qui agit par des lois générales, et « qui délibère en même temps sur ce qui convient à chacun de nous avec sagesse, car un Dieu sans sagesse n'est pas chose facile même à imaginer » la bonté souveraine qui a tout réglé pour le bien de tous et de chacun, et ne se lasse pas de se répandre sur les méchants mêmes et sur les ingrats; le principe suprême, à qui nous devons tout ce que nous sommes et tout ce que nous possédons, et d'où nous sont venus notre enfant, notre corps, notre vie, notre raison? » Comment ajuster avec la formule panthéiste des phrases comme celles-ci : « A ceux qui te demandent : Où as-tu vu des dieux? Comment as-tu pu te convaincre de l'existence de ces êtres auxquels tu adresses tant d'hommages? Réponds que d'abord ils sont visibles; ajoute : Je n'ai jamais vu mon âme, et pourtant je l'honore. Il en est de même des dieux : j'éprouve à chaque instant leur puissance; je reconnais qu'ils sont, et je les respecte..... —Qui t'a dit que les dieux ne nous portent pas secours, même pour les choses qui dépendent de nous? Mets-toi donc à les prier de cette manière, et tu verras. Celui-là fait cette prière : Oh! que j'obtienne les faveurs de cette femme! Toi, prie au contraire : Oh! que je ne désire jamais obtenir les faveurs de cette femme! Un autre dit : Puissé-je me défaire de cela! Toi, demande le moyen de n'avoir pas besoin de t'en défaire. Un autre : Puissé-je ne pas perdre mon enfant! Toi, demande de ne pas craindre de le perdre. Tourne, en un mot, de ce côté toutes tes prières, et vois ensuite ce qui t'arrivera. »

Je sais bien qu'on pourrait trouver, dans le livre des *Pensées*, des phrases qui sentent le panthéisme, et que l'ordre du monde que cé-

Digitized by Google

lèbre Marc-Aurèle ressemble fort à la fatalité. Mais le panthéisme est un peu partout, et les rêveurs chrétiens, lorsqu'ils portent leurs méditations sur les grands problèmes, pour peu qu'ils oublient un instant la stricte formule du dogme, y glissent aisément. Les rêveries religieuses donnent presque toujours dans le panthéisme. D'autre part, il ne faut pas faire un procès sur un mot. Fatalité, nécessité, ordre absolu, sont des termes presque identiques. Ne semble-t-il pas que c'est introduire dans le monde le hasard et le désordre, en Dieu l'irréflexion et la mobilité, que d'admettre que la sagesse qui a présidé à l'organisation du monde et préside à ses mouvements, puisse modifier, corriger, changer son ouvrage dans quelqu'une de ses parties? Enfin, il est certain que Marc-Aurèle n'a pas songé à exposer un système de théologie ; il est certain aussi que c'est une âme religieuse, en ce que Dieu lui apparaît présent dans le monde par l'ordre qui y règne, présent dans l'âme humaine par la raison qui l'éclaire; en ce qu'il affirme, sans varier, qu'être saint, pur, juste, résigné, bon, indulgent et charitable, c'est imiter Dieu et lui obéir. La *Pensée* qui termine son premier livre, et où il rapporte à Dieu tous les biens dont sa jeunesse et son âge mûr ont été comblés, est un hymne de reconnaissance et une bien touchante prière :

Je remercie les dieux de m'avoir donné de bons aïeuls, de bons parents, une bonne sœur, de bons maîtres, et, dans mon entourage, dans mes proches, dans mes amis, des gens presque tous remplis de bonté. Jamais je ne me suis laissé aller à aucun manque d'égards envers nul d'entre eux, bien que, par ma disposition naturelle, j'eusse pu, dans l'occasion, commettre quelque irrévérence ; mais la bienfaisance des dieux n'a pas permis que la circonstance se présentât où je serais tombé dans la faute. Je dois encore aux dieux de n'avoir pas trop longtemps reçu mon éducation chez la concubine de mon aïeul, d'avoir conservé pure la fleur de ma jeunesse, de ne m'être pas fait homme avant l'âge, d'avoir différé au delà même ; d'avoir vécu sous la loi d'un prince et d'un père qui devait dégager mon âme de toute fumée d'orgueil, et m'amener à comprendre qu'il est possible, tout en vivant dans un palais, de se passer et de gardes, et d'habits resplendissants, et de torches, et de statues, et de tout autre appareil ; enfin, qu'un prince peut resserrer sa vie presque dans les limites d'un simple citoyen, sans pour cela montrer moins de noblesse, moins de vigueur quand il s'agit d'être empereur et de traiter les affaires de l'Etat. Ils m'ont donné de rencontrer un frère dont les mœurs étaient pour moi une exhortation à veiller sur moi-même, en même temps que sa déférence et son attachement devaient faire la joie de mon cœur ; d'avoir des enfants qui n'ont ni l'esprit trop lourd ni le corps contrefait ; de n'avoir pas fait de trop grands progrès dans la rhétorique, dans la poétique et dans les autres études : j'y fusse peut-être resté captivé si j'eusse aperçu que j'y réussissais à souhait. Grâce aux dieux encore, je me suis

Digitized by Google

hâté d'élever ceux qui avaient soigné mon éducation aux honneurs qui me semblaient l'objet de leurs désirs ; je ne les ai point laissés, tout jeunes qu'ils fussent encore, sur la simple espérance que plus tard j'y songerais. Ce sont eux qui m'ont fait connaître Apollonius, Rusticus, Maximus ; qui m'ont offert, entourée de tant de lumière, l'image de ce qu'est une vie conforme à la nature. Oui, les dieux, et leurs dons, et leurs secours, et leurs aspirations, rien ne m'a manqué, et depuis longtemps j'ai pu vivre conformément à la nature. Si je suis en deçà du but, encore c'est ma faute, et aussi parce que j'ai mal observé les avertissements des dieux, et je dirai presque leurs leçons..... Si, malgré mes fréquents dépits contre Rusticus, je n'ai jamais passé les bornes et rien fait dont j'aie eu à me repentir ; si ma mère, qui devait mourir jeune, a pu néanmoins passer près de moi ses dernières années ; si, chaque fois que j'ai voulu venir au secours de quelque personne dans l'indigence ou affligée de quelque autre besoin, je ne me suis jamais entendu dire que l'argent me manquait pour accomplir mon projet ; si moi-même je ne suis jamais tombé dans une nécessité semblable, et si jamais je n'ai eu besoin de rien recevoir de personne ; si j'ai une femme d'un tel caractère, si douce, si affectueuse, si simple ; si j'ai trouvé tant de gens capables pour l'éducation de mes enfants..... si, à l'origine de ma passion pour la philosophie, je ne suis pas devenu la proie de quelque sophiste ; si je n'ai pas perdu mon temps à l'étude des écrivains, ou à la résolution des syllogismes, ou à la recherche des secrets des choses célestes, c'est aux dieux que je le dois. Oui, tant de bonheurs ne peuvent être l'effet que de l'assistance des dieux et d'une heureuse fortune.

Je ne sais si c'est là le langage du panthéisme ; assurément, c'est un langage sincèrement et profondément religieux. Et ce n'est pas, comme il arrive, une surprise de la nature en dépit d'un système. La morale de Marc-Aurèle est toute pénétrée de l'idée de Dieu. La vertu, pour lui, est la forme pratique de l'amour de Dieu et la plus haute expression de la piété. Dieu, en effet, est toute raison. Bien vivre, c'est-à-dire vivre conformément à la raison, c'est obéir à Dieu, c'est l'honorer. La vie vertueuse est l'acte d'adoration par excellence et le culte le plus élevé que l'homme puisse rendre à Dieu. La vieille formule du stoïcisme : Supporte, est, dans la bouche de Marc-Aurèle, un acte de confiance et de foi en la sagesse et en la bonté de Dieu tout à fait identique au *fiat voluntas tua* de la doctrine chrétienne. Il n'y a, dans le monde, rien d'accidentel, rien d'imprévu, rien qui n'ait été décidé par la sagesse éternelle, rien par conséquent dont on puisse se plaindre ou murmurer. Qui ne se résigne pas, qui ne se soumet pas, qui n'accepte pas docilement et avec amour ce qui lui arrive est un impie et un factieux, car il s'élève contre Dieu et ses décrets. Le sage, au contraire, dira : « Tout ce qui t'accommode, ô monde (entendez Dieu), m'accommode moi-même. Rien n'est pour

Digitized by Google

moi prématuré ni tardif, qui est de saison pour toi. Tout ce que m'apportent les heures est pour moi un fruit savoureux, ô nature! Tout vient de toi, tout est dans toi, tout rentre dans toi. Un personnage dit : Bien-aimée cité de Cécrops! mais toi, ne peux-tu pas dire : O bien-aimée cité de Jupiter! » La résignation, chez Marc-Aurèle, est aussi religieuse que chez Epictète, car elle est liée à cette idée que tout ce qui se produit est l'effet excellent d'une cause excellente, et se produit pour le plus grand bien de toutes choses et de chacun.

C'est dans celles de ses *Pensées* où il parle de nos rapports avec nos semblables et de la manière dont nous devons agir à leur égard qu'éclate surtout le caractère affectueux de Marc-Aurèle, et cette bonté expansive que quelques-uns de ses contemporains trouvaient déplacée chez un empereur et taxaient de faiblesse. Grâce à lui, le stoïcisme, qui s'était déjà singulièrement adouci chez ses derniers interprètes, s'ouvre pleinement aux sentiments les plus tendres du cœur humain. Depuis longtemps, les stoïciens avaient fermement établi les principes métaphysiques de l'universelle charité, et, dans les derniers temps, tiré de ces principes d'heureuses conséquences pratiques. L'arbre, dont les racines étaient dès longtemps plantées, porte tous ses fruits dans le livre de Marc-Aurèle. Il n'est pas besoin de scruter les textes et de séparer l'or pur du gravier stérile comme quand on étudie les moralistes des âges plus anciens. Le livre de Marc-Aurèle respire à chaque page l'amour des hommes, sentiment sublime et qu'on pourrait croire plus qu'humain, si, comme tous les autres, il n'avait sa source profonde dans la nature même de l'homme.

Toute la morale de Marc-Aurèle est comprise et se résume dans ces deux commandements : Obéis à Dieu et efforce-toi de lui ressembler. — Aime les hommes et d'un amour véritable. Nous sommes loin du vieux précepte stoïcien : abstiens-toi. L'âme humaine doit au contraire, suivant l'expression de Marc-Aurèle, se verser et s'épancher au dehors comme le soleil qui étend partout ses rayons bienfaisants. Agir est la loi de l'homme, « souvent on commet l'injustice sans rien faire. » Les seules actions qui soient utiles à l'individu sont celles qui ont pour objet le bien de ses semblables : « Ce qui n'est pas utile à l'essaim n'est pas non plus utile à l'abeille. » La vie est courte, ses biens sont passagers et périssables; le monde, toujours changeant et toujours le même dans ses vicissitudes diverses, trompe ceux qui veulent s'y attacher. Une seule chose est éternelle et solide, c'est le devoir, la sainteté et le dévouement. Tout le reste est indifférent; cela seul vaut et rapproche l'homme de Dieu, à savoir de cultiver la vérité, de pratiquer la justice, de chérir les hommes et de leur faire du bien, c'est-à-dire d'exercer la charité.

Digitized by Google

La charité est pour Marc-Aurèle plus qu'un sentiment et un élan du cœur, c'est la grande loi sociale qui repose sur la raison et sur la nature ; on peut tirer du livre des *Pensées* une théorie complète de la charité.

Le fondement de la charité est dans la communauté d'origine de nature et de fin, qui fait de tous les hommes une seule famille. « Le même rapport d'union qu'ont entre eux les membres du corps, les êtres raisonnables, bien que séparés les uns des autres, l'ont aussi entre eux, parce qu'ils sont faits pour coopérer à une même œuvre. Et cette pensée touchera ton âme bien plus vivement encore, si tu te dis souvent à toi-même : Je suis un membre du corps que composent les êtres raisonnables. Si tu dis seulement que tu en es une partie, tu n'aimes pas encore les hommes de tout ton cœur, tu n'as pas encore à leur faire du bien ce plaisir que donne l'action pure et simple ; tu ne le fais encore que par bienséance et non comme si tu faisais ton bien propre..... Quand je songe à la nature de celui qui m'a offensé et qu'il est mon parent, non par la chair et le sang, mais par notre commune participation à un même esprit émané de Dieu, je ne puis me tenir pour offensé de sa part..... Il est impossible que je me fâche contre un frère et que j'aie pour lui de la haine, car nous sommes nés pour agir de compagnie comme les deux pieds, les deux mains, comme la mâchoire supérieure et l'inférieure. Par conséquent, il est contre nature que nous soyons ennemis..... L'homme de bien est comme un prêtre, un ministre des dieux : il vit dans un commerce intime avec celui qui a au dedans de lui son temple, et qui fait de lui un athlète pour le plus grand des combats..... Il se souvient que tout être raisonnable est son parent et qu'il est dans la nature de l'homme de chérir tous ses semblables....»

A ces considérations familières à tous les stoïciens et auxquelles Marc-Aurèle donne seulement une forme plus pénétrante, s'en joignent plusieurs autres dispersées çà et là dans son livre.

En premier lieu, le mal moral est un des éléments du monde, non pas certes un élément nécessaire, car, sans se bercer du rêve de la république de Platon, on peut et on doit travailler à l'amélioration des hommes, éclairer leur ignorance, redresser leurs préjugés, essayer de corriger et d'amender leurs mœurs ; cependant, il est à croire qu'il y aura toujours des menteurs, des impudents, des fourbes, des méchants. Or, « vouloir que le méchant ne fasse pas le mal, c'est vouloir qu'il n'y ait pas de suc dans la figue, que les enfants ne vagissent pas et que le cheval ne hennisse pas..... En te rappelant qu'il est impossible qu'il n'y ait pas dans le monde des hommes méchants et vicieux, tu deviendras plus bienveillant pour chacun d'eux en particulier. Songe encore que se supporter mutuellement

Digitized by Google

est une partie de la justice. Tu dois aux méchants plus que de les supporter : Dieu fait du bien à ceux mêmes qui l'outragent, fais comme lui. »

En second lieu, nul homme n'est impeccable, et la vie humaine est de courte durée. Si nous voulons bien songer à cela, nous serons plus faciles pour les autres et plus prompts à pardonner. Cette réflexion est présentée par Marc-Aurèle d'une manière moins générale, plus personnelle et plus touchante par conséquent : « Souviens-toi que tu pèches toi-même bien souvent, et que tu ne vaux pas mieux que les autres. Si tu t'abstiens de certaines fautes, tu n'en as pas moins le penchant qui les fait commettre ; ta vertu n'est peut-être que lâcheté ou vanité..... Lors donc que tu t'offenses de la faute de quelqu'un, reviens aussitôt sur toi et réfléchis aux fautes semblables que tu commets. En t'appliquant à cette idée, tu auras bien vite oublié ta colère. Les dieux, qui sont immortels, supportent les méchants et prennent d'eux toutes sortes de soins. Et toi, qui vas mourir tout à l'heure, tu ne peux les supporter quand tu es un de ces méchants..... Souviens-toi, quand tu sens quelque mouvement d'indignation, que la vie humaine n'est qu'un instant imperceptible, et que bientôt nous serons tous au tombeau ; celui qui pense que dans un moment il lui faudra quitter la vie, ne peut se mettre en peine de ce qu'on dira et de ce qu'on fera contre lui. »

Nul ne fait mal volontairement. Il faut pardonner aux méchants, ils ne savent pas ce qu'ils font. C'est un point de doctrine qui remonte jusqu'à Socrate, et qu'après Platon les stoïciens avaient adopté. « C'est toujours malgré elle, dit le philosophe, qu'une âme est sevrée de la vérité. Par conséquent, c'est malgré elle qu'elle est privée de la justice, de la tempérance, de la bienveillance, et des autres vertus. Tu dois continuellement te souvenir de ce principe, cette pensée te rendra plus doux envers tous les hommes. Les vices et les mauvaises actions sont des effets de l'ignorance. Celui qui fait mal se trompe. Tâche de l'émouvoir, instruis-le, montre-lui sa faute, rappelle-lui son devoir, et, en tout cas, traite-le suivant la loi naturelle de la société, avec justice et bienveillance..... » Le méchant ne fait tort qu'à lui-même. Les actions mauvaises ne nuisent qu'à ceux qui les commettent et « la meilleure manière de se venger des méchants, c'est de ne pas se rendre semblable à eux. » C'est encore un principe vulgaire dans la philosophie ancienne, que l'injustice n'est fâcheuse que pour celui qui s'en rend coupable. Socrate l'avait dit plus de cinq cents ans auparavant à ses juges : « Vous pouvez me tuer, vous ne pouvez me nuire. » Marc-Aurèle le répète : « Les injures d'autrui ne doivent pas nous empêcher de demeurer purs, sages, modérés, justes. C'est comme si un passant

Digitized by Google

blasphémait contre une source d'eau limpide et douce ; elle ne cesserait pas pour cela de faire jaillir un breuvage salutaire. Y jetât-t-il de la boue et du fumier, elle aurait bientôt fait de dissiper et de laver ces ordures ; elle n'en serait pas souillée. »

Marc-Aurèle résume ses enseignements sur la charité dans cette belle pensée : « C'est le propre d'un homme d'aimer ceux-même qui nous offensent. On en arrive là lorsqu'on réfléchit que les hommes sont nos proches, que c'est par ignorance et malgré eux qu'ils pèchent, et que bientôt nous mourrons les uns et les autres ; avant toute chose qu'on ne nous a point fait de mal. »

Ce n'est pas à dire que Marc-Aurèle ait prétendu que l'homme ne peut aimer ses semblables et pratiquer la charité que par *raison démonstrative*. Mais il estimait que le vrai philosophe devait se rendre compte des devoirs même que le cœur inspire aux âmes bien situées, et, selon la tradition stoïcienne, il ne distinguait pas entre la nature et la raison.

On fait souvent deux parts dans son livre, on se plaît à y voir deux esprits : l'esprit de l'ancien monde, comme on dit, et l'esprit du nouveau, apparemment l'esprit philosophique stoïcien et l'esprit chrétien. Sans doute il y a d'éclatantes analogies entre maintes paroles qu'on lit dans l'ouvrage de Marc-Aurèle et l'enseignement apostolique, et l'idée de plagiat, d'emprunt d'influence secrète, s'impose en quelque sorte à la pensée.

Quand il s'agit de Sénèque et de ses prétendus rapports avec saint Paul ou de sa prétendue connaissance des livres apostoliques, il n'est pas malaisé de montrer d'abord que la correspondance du philosophe et de l'apôtre est évidemment apocryphe : cela saute aux yeux ; ensuite, que la plupart des traités de Sénèque étaient composés avant que les écrits du Nouveau Testament fussent publiés et surtout répandus en Occident. Les deux gros volumes de M. Amédée Fleury, tout remplis de rapprochements souvent forcés, ne valaient pas assurément le volume que M. Charles Aubertin a consacré à les réfuter. La thèse de M. Fleury est au-dessous de la discussion.

Mais quand on se transporte dans la seconde moitié du IIe siècle, la question devient plus délicate. Marc-Aurèle a-t-il entendu parler des chrétiens? Cela n'est pas contestable ; mais peut-on dire qu'il ait connu, qu'il ait lu et étudié les livres du Nouveau Testament? S'il les eût connus, en effet, il eût parlé des chrétiens plus d'une fois, et avec moins de dédain qu'il ne l'a fait dans le passage unique où il condamne leur aveugle fanatisme. Comment dire en même temps que Marc-Aurèle, dont la justice, l'humanité et la sincérité ne peuvent être mises en doute, ait à la fois connu les enseignements du

Digitized by Google

christianisme et proscrit ou laissé proscrire ceux qui les répandaient dans l'empire?

Que si, sans rien préciser, on raisonne de cette manière : l'empreinte chrétienne était sur le monde. Par suite de l'existence seule des chrétiens et de la diffusion de la doctrine chrétienne, l'atmosphère morale était changée. Ceux mêmes qui ignoraient la lettre des livres sacrés, ceux qui méprisaient les chrétiens, respiraient, à leur insu, les idées chrétiennes, et, quand ils croyaient parler d'eux-mêmes ou faire parler la philosophie profane, ils exprimaient des pensées que le christianisme avait teintes de ses couleurs. Une thèse pareille est commode à poser et difficile à contredire, à cause du peu de précision des termes qui l'enveloppent. L'infiltration des idées chrétiennes au sein du paganisme est aussi impossible à démontrer qu'à nier. Peut-être suppose-t-elle une prise de possession de la société, qui n'est pas vraie encore au milieu du IIe siècle. Ceux qui l'affirment paraissent, en tout cas, faire table rase d'un mouvement philosophique de plus de six siècles. Si la raison naturelle, cette révélation première, antérieure à toutes les autres, a pu dicter à Platon le *Criton*, le *Phédon* et le Xe livre des *Lois*, et à Cicéron le *Traité des Devoirs* et tant de pages de ses traités des *Lois* et de la *République*, sans parler des traités et des lettres de Sénèque, n'a-t-elle pas pu inspirer à Marc-Aurèle, héritier de tous les progrès et de tous les enseignements du passé, tout ce qu'on lit dans son ouvrage? Certes, le miracle est plus grand que la raison profane ait produit l'enseignement de Platon que celui de Marc-Aurèle.

A notre avis, le livre de Marc-Aurèle est un pur produit du stoïcisme tombé dans l'âme la plus douce et la plus affectueuse qui fut jamais. Les idées de Marc-Aurèle sur l'ordre du monde, fondement de la résignation qu'il professe si sincèrement, ses idées sur les rapports de la raison humaine et de la raison divine, d'où sort comme conséquence l'identité de la vertu et de la piété, ses idées sur la fraternité de tous les hommes, et, par suite, son enseignement sur les devoirs de la vie sociale, tout cela vient du stoïcisme, aussi bien que sa négation implicite de l'immortalité de la personne humaine. Il serait facile de trouver, chez ses maîtres et ses devanciers, les mêmes théories et les mêmes enseignements. Il n'y a ajouté qu'une forme plus touchante et plus attendrie, et ce n'est pas du dehors, mais du fond même de son âme qu'il l'a tirée.

Oui, il y a deux esprits dans le livre de Marc-Aurèle : l'esprit stoïcien, d'où relèvent toutes les doctrines morales qui sont indiquées dans *les Pensées*, et un esprit mystique, qui jette sur les méditations de l'empereur-philosophe un voile de tristesse sereine et parfois amère, qui frappe le lecteur le moins attentif, et fait de cet

Digitized by Google

ouvrage la plus sincère des confessions et une des plus intéressantes autobiographies qui aient jamais été écrites.

Marc-Aurèle se prêche à lui-même l'action, et le mouvement des choses et des hommes lui paraît être la plus misérable et la plus monotone des comédies. Il affirme que tout, dans le monde, est sagement réglé ; il professe très explicitement l'optimisme, et l'auteur de l'*Ecclésiaste* n'est pas plus que lui désabusé et fatigué de tout. Nul ne revient plus volontiers et plus souvent sur le néant et la vanité de toutes choses. Il enseigne qu'il n'est pas permis de s'abstraire de la société. Comment la branche pourrait-elle vivre séparée de l'arbre? La fonction de l'individu est une fonction sociale : il a sa vie propre et sa conscience, qu'il doit sauver avant tout, c'est-à-dire préserver de toute atteinte et de toute dégradation ; mais c'est une obligation pour lui d'aimer ses semblables, de se dévouer à tous, de servir son prochain, sans bruit et sans faste, en jouissant au besoin de son ingratitude. « C'est chose royale, dit-il avec un grain d'orgueil, de faire du bien et d'entendre dire du mal de soi. » Cependant, la vie qu'il aime, c'est la vie retirée, silencieuse, contemplative. Il n'a pas d'illusions sur les hommes ; il sait que l'âge où il vit n'est pas l'âge d'or : il ne le voit ni dans le passé ni dans l'avenir. L'indulgence ne lui coûte pas ; il est modeste et simple de cœur ; la bonté est chez lui une seconde nature ; mais la lutte lui répugne, et il sent une immense lassitude et un dégoût profond de la vie active. Il aspire au repos, même au repos sans réveil et sans espérance ; il tombera comme l'olive mûre, qui bénit, en tombant, l'arbre qui l'a portée. Il ne songe pas à demander à Dieu une récompense pour avoir bien vécu et rempli vaillamment sa tâche ; l'œil réclame-t-il un salaire pour avoir bien vu? Mais celui qui disait si amèrement : « Jusqu'à quand donc? » sourira sans doute à la mort, qui le délivre du fardeau de la vie, rend son corps à la terre, d'où il est venu, son âme au vivant foyer de l'intelligence universelle, et sonne enfin l'heure désirée de la paix éternelle.

B. Aubé.

Digitized by Google

CHARLES PERRIER

Etudes sur les Beaux-Arts en France et à l'étranger, 1 vol. Paris, L. Hachette.

I

Parmi les lois inflexibles qui pèsent sur le monde, il en est de terribles, auxquelles l'homme ne saura jamais s'accoutumer. Chaque fois qu'il sera courbé par la maladie, flétri par la vieillesse, saisi par la mort, il entendra du fond de son âme monter un cri violent de révolte; il interrogera avec anxiété la nature infatigable qui l'a engendré, maudissant cet amour immense de la vie qu'elle a déposé en lui, maudissant ses passions fécondes, ses désirs sans limite, et ses magnifiques aspirations vers un développement infini, puisque tout cet amour, tous ces désirs, toutes ces aspirations devaient être si vite et si brutalement réprimés, et quand il se résignera, de guerre lasse, à ces caprices horribles qui le brisent, ce sera sous la condition tacite de retrouver ailleurs cette existence un jour interrompue, et d'en suivre alors fermement le cours éternel. Trois ans se sont écoulés depuis que le jeune homme dont je veux parler est tombé, à sa première étape, pour ne plus se relever, et parmi ceux qui l'approchèrent, il n'en est pas un qui ne maudisse amèrement encore cette ironie de la destinée qui lui offrit à la fois tous les biens d'ordinaire enviés, les douceurs d'un riche foyer, la grâce du corps et l'excellence de l'âme, pour les lui reprendre quelques heures après par un brusque retour, comme si le repentir l'eût saisie tout à coup d'une si rare prodigalité. Nous étions alors toute une troupe alerte de jeunes gens, enivrés des premières chaleurs de la vie, qui bâtissions volontiers de grands rêves dans les nues, et cher-

Digitized by Google

chions de concert les routes obscures de l'avenir; mais, par l'étendue des connaissances, par la rectitude naturelle de l'esprit, par la sympathie radieuse que la fraîcheur de sa parole, la sincérité de son regard, la délicatesse de son sourire répandaient autour de lui, le mieux préparé de tous à se jeter dans la mêlée était déjà Charles Perrier. En effet, le premier de tous, il se fit vite et bien sa place au soleil, dans l'endroit qu'il avait choisi. A dix-huit ans, en 1854, il fut attaché à la rédaction de *l'Artiste;* l'année suivante, le même journal lui confia les comptes rendus de l'exposition universelle des beaux-arts; en 1857, il devint collaborateur de la *Revue Contemporaine*, où on le vit tour à tour, avec une fermeté inébranlable de principes, et dans un langage excellent, apprécier les tentatives grandioses des écoles allemandes de Munich et de Dusseldorff, discuter la réputation d'Ary Scheffer, et applaudir au réveil éclatant d'un sculpteur illustre, M. Clésinger. En 1859, attaché à l'ambassade de France à Rome, il s'apprêtait, devant les débris glorieux de l'art antique et les chefs-d'œuvre resplendissants de la Renaissance, à formuler avec plus d'autorité les théories qu'il n'avait pu d'abord que pressentir; mais la mort ne lui en laissa pas le temps. Dans l'air du Vinci et du Buonarotti, il avait respiré les germes d'une maladie incurable qui le tua à son retour en France. Quelques mains amies ramassèrent pieusement, pour les réunir sur sa tombe, les fragments jetés çà et là par sa pensée laborieuse, et quoique ces fragments, souvent incomplets, soient d'une valeur bien diverse, ils nous laissent déjà concevoir l'édifice tel que l'aurait élevé sans doute l'homme sûr de lui-même, marchant dans la force de sa maturité, et permettent de comprendre, dans toute son étendue, la perte qu'ont faite en lui la critique et les beaux-arts.

Quand une intelligence devient de si bonne heure active et marche avec cette fermeté, c'est qu'elle a du premier coup deviné son but. Charles Perrier fut arrêté dans sa route avant de l'atteindre, mais il le voyait clairement et ne cessa jamais d'y tendre. Préservé, par une rare précocité de jugement, de toutes ces hésitations de direction et de ces incertitudes inquiètes qui usent tant de jeunes gens au début de la vie, s'analysant volontiers lui-même avec la sévérité qu'il apporta plus tard dans l'appréciation des œuvres d'art, il comprit de bonne heure le rôle utile qu'il lui était permis de remplir au milieu de sa génération et s'y tint. Il trouvait dans la critique artistique l'emploi naturel de ses études les plus chères et de ses facultés les plus brillantes; il s'y consacra exclusivement. Ce qui attira les yeux sur lui et ce qui attesta la sincérité de ses recherches et la gravité de son esprit, c'est qu'étant critique, il ne jouait pas l'écrivain créateur, et, pourvu que sa pensée fût nettement exprimée, dédaignait de

Digitized by Google

s'attarder à des jeux puérils de style. On ne saurait détacher de ses œuvres une ligne qui n'ait trait direct à la peinture ou à la sculpture, qui ne les glorifie, ne les défende, ne les éclaire. Bien qu'il tînt en main une plume agile, rompue de bonne heure aux plus rudes exercices, que n'effrayaient ni les développements oratoires, ni les caprices d'imagination, ni les descriptions poétiques, il n'en tirait nulle vanité littéraire, et ne la faisait point briller hors de propos. Comme il voulait que l'esprit de son lecteur se portât avec lui vers la recherche du beau, il craignait toutes les digressions de pensée, tous les tours de force de style qui fatiguent ou détournent l'attention. Les fonctions de critique, telles qu'il les comprenait, étaient celles d'un introducteur respectueux, qui ouvre au public le palais doré des beaux-arts, et lui fait peu à peu comprendre la beauté des œuvres successives qu'il salue au passage, et il savait se contenter si modestement de son rôle, qu'on n'osait perdre un mot tombé de sa bouche. On devine avec quelle irritation contenue il voyait autour de lui ces arts, qui étaient sa vie, servir de prétexte entre les mains des écrivains les plus habiles à des étalages de phrases étincelantes, à des parades d'épithètes bariolées, à des épanouissements ridicules de théories sentimentales, œuvres bâtardes qui ne tiennent leur place ni dans l'art, ni dans les lettres, et ne contiennent pas plus d'utiles enseignements pour ceux qui les lisent qu'elles ne rapportent de gloire à ceux qui les font. A plus forte raison s'étonnait-il que la critique fût devenue une distribution générale de flatteries, plus capable d'énerver par les odeurs banales de son encens ceux qui le veulent respirer, que de soutenir la marche des faibles et de relever les hésitants. Ces deux façons d'agir lui paraissaient aussi coupables, et il les considérait comme des manœuvres dangereuses, qui devaient pervertir pour longtemps, si elles devenaient habituelles dans la presse, l'intelligence artistique déjà si obscurcie de la France. Dès son début, sans fanfaronnade et sans fracas, mais avec une décision virile, il montra donc l'intention ferme de prendre une autre voie et de n'apporter jamais dans l'examen des œuvres d'art d'autres préoccupations que l'art; peu soucieux d'amuser son public par le cliquetis des mots ou les pétillements d'esprit, il s'efforça de suite de le ramener peu à peu vers les réflexions sérieuses et l'amour désintéressé du beau, et se mit à chercher, devant lui, avec patience et obstination, des principes qui pussent désormais guider dans leurs jugements amateurs, critiques et artistes.

Cette recherche constante et sincère des lois éternelles qui mèneront dans l'avenir le mouvement de la pensée artistique comme elles l'ont mené dans le passé, donne à l'ensemble des travaux de Charles Perrier une valeur qu'on ne trouve pas d'ordinaire dans les recueils

Digitized by Google

de ce genre. Si les théories définitives n'y sont pas tout à fait formulées, parce que l'architecte a disparu sans avoir pu achever son édifice, on en peut déjà mesurer tout le plan; les fondations sont profondes, les assises larges, toutes les pierres qu'on a tirées du sol à grand'peine, de diverses sortes, sculptées avec soin, sont là, de tous côtés, rangées et numérotées dans le chantier, n'attendant plus que cette évocation puissante du maître qui les aurait attirées tout d'un coup l'une vers l'autre et enchaînées pour les siècles en une masse solide et grandiose, sous les éclats du soleil. Le livre n'est pas fait; toutes les pensées sont là, dont on pourrait le faire. Dans le voyage pénible qu'il a entrepris de bonne heure à la poursuite de la vérité, le jeune marcheur montre une telle prudence, une circonspection si attentive qu'on court peu de risque à le suivre; on sera rarement obligé de revenir en arrière. Comme un homme engagé dans un marécage, qui demeure obstinément cloué à la pierre étroite qui le soutient tant que le bruit sec de son bâton sur une pierre voisine ne lui a pas indiqué un passage sûr au milieu de la vase, il ne s'impatiente pas, tâtonne autour de lui, et se tient volontiers longtemps cramponné à une idée qu'il sait solide, tant que celle où il se dirige lui semble encore douteuse. Depuis quelques mois, les questions artistiques, un peu délaissées naguère, paraissent reprendre une certaine faveur; on s'agite autour des diverses théories avec des clameurs belliqueuses qui rappellent les grands jours, les jours de colères et d'enthousiasmes, d'efforts multiples et de joyeuse fécondité; peut-être le moment n'est-il point mal venu d'analyser la formation laborieuse d'un jeune esprit, vivement épris de toutes les formes du beau et sincèrement préoccupé des destinées de notre art national. Quelques idées justes, portées comme des fanaux par une ou deux mains fermes devant une génération en marche, peuvent lui épargner bien des écarts, des hésitations ou des chutes; nous trouverons dans les fragments de Charles Perrier celles qui nous semblent les plus nécessaires aux artistes contemporains, s'ils veulent vaillamment continuer l'œuvre de leurs prédécesseurs; ce sont elles que nous nous efforcerons de dégager des obscurités qui les entourent et de développer telles que nous les comprenons.

II

Comme principe fondamental, et dès l'abord, il s'appliqua à défendre l'indépendance absolue de l'art. Les sciences n'ont qu'un but, le vrai; l'art n'a qu'un but, le beau. C'est son objet propre, cons-

Digitized by Google

tant, unique; toute théorie qui lui en veut substituer quelque autre, lui dérobe à l'instant ses forces en corrompant sa nature, l'emprisonne, le condamne à mort. Quoique la métaphysique, la politique, la morale, les religions, puissent entrer pour une large part dans la formation de son idéal, on ne saurait, en aucun cas, les confondre avec lui; leur nature n'a rien de commun. A côté de toutes les sciences, l'art existe, mais il existe en dehors d'elles, d'une vie qui lui est toute particulière; du premier coup, elles s'adressent à la pensée; du premier coup, lui s'adresse aux sens; elles raisonnent, lui montre; elles analysent, lui crée. Le but, les moyens, les effets sont différents.

Vous voici, par une journée claire, assis à la lisière d'un bois, lisant Virgile; vous vous arrêtez au Louvre devant la *Monna Lisa*, ou vous entrez à l'Opéra, où l'on chante *Guillaume Tell*. Vers ce poëme, vers ce tableau, vers cette œuvre musicale, quelle force vous attire? quel charme vous y retient de suite? qu'est-ce qui vous oblige à penser : voilà des œuvres d'art! N'est-ce qu'un intérêt humain, qui s'attache aux inquiétudes d'Enée, aux angoisses de Didon? Les chroniques du passé, les journaux contemporains, vos parents et vos voisins vous ont conté cent fois des drames aussi lamentables, de plus, très réels; avez-vous éprouvé des impressions de même nature? Si la Joconde n'avait qu'un mérite de portrait ressemblant, mieux vaudrait s'arrêter aux boutiques de photographes qui offrent à bas prix des jouissances plus sûres, et si vous vouliez connaître le meurtrier de Gessler, il serait plus simple d'ouvrir une histoire de la Suisse, où votre imagination se promènerait sans doute plus à l'aise qu'entre ces précipices de toiles peintes, ces héros d'occasion embarrassés dans leurs cuirasses de fer-blanc, et ces paysannes aux yeux lascifs, toutes barbouillées de fard. Ce qui vous saisit, ce qui vous pénètre, ce qui pousse peu à peu votre pensée vers des régions merveilleuses où elle n'avait pas encore abordé, c'est une sensation à la fois délicieuse et puissante, qu'ont éveillée en vous les molles caresses du rhythme poétique, la séduction harmonieuse des belles lignes mêlées aux belles couleurs ou la sonorité enchanteresse des cuivres, des cordes et des voix. Tant que dure, sous l'influence de l'œuvre d'art, cette étrange sensation, votre âme, hors de vous-même, reste en contact avec celle de l'artiste qui l'a frappée et qui la gouverne; on peut dire vraiment qu'elle vit alors d'une autre vie, car elle ne sent plus comme elle avait coutume de sentir, ne voit plus comme elle avait coutume de voir, ne pense plus comme elle avait coutume de penser. Qui la domine, qui la tient, qui la mène? Des mots, des couleurs, des bruits. Et, loin de se vouloir soustraire à ce despotisme, toute heureuse qu'elle est de sentir ses facultés de vie

Digitized by Google

multipliées en un moment, elle s'abandonne avec volupté à cette ivresse, et, d'un élan irrésistible, à travers le livre, le tableau, les instruments, se précipite vers cette autre âme plus profonde et plus active que lui ont révélée tout à coup la limpidité murmurante des phrases, la tendresse voluptueuse des couleurs, le riche déploiement de la mélodie, comme une certaine façon de regarder, de pleurer ou de sourire, nous apprennent dans le monde réel ceux qui nous aiment, ceux que nous pouvons aimer.

Cette puissance d'évoquer dans l'homme, au moyen de formes matérielles, toute une série de sensations, de sentiments, d'idées, de le frapper à la fois dans sa double essence, physiquement et intellectuellement, est le caractère particulier de l'art et sa force véritable ; c'est par elle surtout qu'il se distingue des sciences de raisonnement et d'analyse. Dès qu'il y a, sous forme sensible, manifestation de l'âme humaine, on peut déclarer qu'il y a là œuvre d'art. Les limites de l'art sont donc celles de l'âme elle-même. Dans l'immense développement des peuples et des individus, ses formes varieront à l'infini, sans qu'on puisse lui en imposer une définitive et absolue ; la puissance des moyens d'expression, la valeur de l'âme exprimée, assigneront seules aux œuvres leur rang. Et s'il est vrai de croire que rien dans l'âme humaine ne peut être interdit à l'art, que toutes les sensations, tous les sentiments, toutes les idées sont de son domaine, il faut aussi bien constater que les œuvres qu'il crée n'existent que par leur forme matérielle, sous la condition que ces sensations, ces sentiments, ces idées se soient laissé tout entières enfermer dans le moule expressif choisi par l'artiste, que ce moule soit le vers, le marbre ou les sons. Ce n'est point l'idéal rêvé par le poète, le peintre ou le musicien qui constitue l'œuvre d'art, mais seulement la réalisation plus ou moins complète de cet idéal. Dans les arts du dessin, une *nature morte*, grande comme la main, lumineuse, solide, saisissante, où l'artiste a su exprimer puissamment sa vision particulière des objets physiques les plus humbles, sera supérieure à des kilomètres de toiles patriotiques, sentimentales, humanitaires, dont toutes les belles intentions n'auront pas su revêtir la forme pittoresque ; un portrait de Rembrandt l'emporte sur l'œuvre entière d'Ary Scheffer ou de Paul Delaroche ; et si les Grecs antiques et les Italiens de la Renaissance tiennent jusqu'à présent le rang le plus élevé dans l'art, c'est qu'ils ont possédé à la fois cette double faculté de concevoir un idéal grandiose et de le réaliser d'une façon complète.

Si évidents que puissent être ces principes, de notre temps ils ont été souvent mis en oubli. Les théories diverses qu'on y a substituées, la plupart incomplètes ou fausses, ont contribué, dans une forte

Digitized by Google

mesure, à amener cet affaissement que l'on constate aujourd'hui dans l'école française. Les uns, agenouillés avec ferveur devant les chefs-d'œuvre de la Grèce et de l'Italie, les yeux fermés au monde qui les entoure, à la vie qui les emporte, ont prêché d'une voix intolérante l'adoration exclusive du passé, aussi prêts à subir le martyre pour leurs idées qu'à les imposer à d'autres par la persécution. Refusant d'avance à l'humanité le droit et la force de manifester jamais sa pensée par d'autres formes artistiques que les formes existantes, ils la condamnent à l'imitation perpétuelle des procédés, c'est-à-dire à l'ennui systématique, à l'apathie plaintive et à tous les dégoûts d'un impuissant servilisme. Cette erreur, qui prend sa source dans un amour profond du beau et l'intelligence enthousiaste des œuvres du génie, est d'autant plus dangereuse qu'elle est plus respectable ; de grands esprits l'ont commise, leurs disciples en ont bientôt porté le châtiment. La forme des maîtres leur est essentiellement personnelle ; c'est le visage sympathique et rayonnant avec lequel ils s'avancent vers la postérité, visage où se reflète toute leur âme. Nul ne prendra leur âme en imitant leurs traits. Si l'on s'arrête à ces résultats extérieurs, si l'on ne sait pas remonter des effets aux causes, on détourne fatalement les jeunes générations de la contemplation assidue du monde extérieur et de l'exercice de la vie, qui peuvent seuls leur donner des sensations personnelles, pour les condamner à la traduction plus ou moins heureuse, mais à coup sûr plus terne chaque jour et plus banale, d'une pensée étrangère qu'elles ne parviendront jamais à s'assimiler. Les grands maîtres, au lieu de garder vis-à-vis des siècles leur attitude vénérable de conseillers sûrs et toujours respectés, prennent peu à peu, en vertu de ce droit divin qu'on leur accorde, un rôle de despotes écrasants et redoutés, et en même temps qu'on prépare ainsi contre eux des réactions violentes, qui mettront l'art lui-même en danger, on marque du même coup la décadence en établissant une école de convention. L'art, expression de la pensée humaine, ne peut vivre que par la sincérité : toute convention qui détruit cette sincérité le tue. La convention commence dès qu'on croit trouver le beau entièrement et définitivement réalisé, et que l'artiste cherche son idéal dans des œuvres d'art déjà faites, au lieu de le demander à la nature même. On a même remarqué que, plus le génie d'un artiste a été profond, créateur, individuel, plus l'école qui se forme derrière lui se précipite promptement vers les exagérations mesquines de l'impuissance. La forme a été là si étroitement moulée et adaptée à la pensée, elle est si solide, si compacte et si forte, qu'elle écrase du coup ceux qui se hasardent à la revêtir, comme ces armures gigantesques du moyen âge que des enfants voudraient endosser.

Digitized by Google

A côté de ces dévôts exclusifs du passé, un peu chagrins de leur isolement, on a vu s'agiter, mieux en vue et plus applaudi de la foule, un groupe d'artistes laborieux en qui semblait au premier abord fermenter cet impérieux besoin de mouvement et de vie qui jette sans relâche l'esprit humain vers l'aventure et les découvertes. Le cri de ralliement était là : idéal ! idéal ! mot vague, détourné de son sens philosophique, et que la plupart n'entendaient pas, mais qu'on se jetait à la tête, dans les graves discussions, pour se dispenser trop souvent de bien juger ou de vivement sentir. Pour un grand nombre, le mot d'ailleurs était synonyme de hautes aspirations, de méditations sérieuses, de pensées religieuses ou morales, et on n'aurait pu qu'applaudir, si, en même temps, ce malheureux petit mot ne les étourdissait au point de leur faire oublier qu'ils étaient avant tout des peintres et des sculpteurs, qu'il leur servirait peu de fabriquer de belles idées s'ils ne fabriquaient de belles formes, et que les plus merveilleuses conceptions meurent tristement dans le cerveau de l'artiste, quand il ne possède pas l'instrument particulier qui peut les en faire sortir. Si la route de la vérité n'était pas toute grande ouverte, s'il fallait à toute force opter entre deux erreurs, et condamner les générations futures à se contenter soit de l'imitation à perpétuité, soit de la peinture d'intention et de la sculpture à idées, nous n'hésiterions pas ; mieux vaudrait encore la répétition fastidieuse de modèles sublimes, que des entassements inutiles de travaux bâtards, sans consistance et sans valeur. Dès qu'une pensée prétend s'exprimer par tel ou tel art, il faut qu'elle subisse les lois de cet art ; rien ne saurait l'en dispenser. Que la foule prête de préférençe son attention aux tableaux et aux statues dont le sujet flatte ses préoccupations habituelles, qu'elle s'arrête fatalement devant toutes les batailles récentes, les portraits d'illustres contemporains et les drames de famille, elle suit en cela sa nature, cherchant l'idéal que ses occupations, ses habitudes d'esprit lui permettent de concevoir ; mais, en tant qu'œuvres d'art, toutes les œuvres qu'elle admire pêle-mêle n'ont de valeur qu'indépendamment de ce sujet, par la seule façon dont il a été traité, par la puissance d'impressions que l'artiste a su y manifester au moyen des formes saisissantes et des couleurs harmoniques. En thèse générale, on peut dire que le sujet n'est rien et que l'artiste est tout. Une mère tenant un enfant sur ses genoux a suffi pendant trois siècles à l'Italie, à l'Allemagne, aux Flandres, à l'Espagne, pour leur faire éveiller tour à tour les sentiments les plus élevés et les plus délicats de l'humanité ; leurs églises et leurs musées sont encombrés des merveilleuses répétitions de ce groupe divin, sans que les yeux ni le cœur y puissent trouver de monotonie ; en revanche, une multitude d'idées analytiques et com-

Digitized by Google

plexes ne seront jamais susceptibles d'être exprimées directement par la matière ni de se faire comprendre au moyen d'une sensation : tous les efforts qu'on y pourra employer seront perdus.

Charles Perrier rencontra à ses débuts une magnifique occasion qui lui permit de développer ces principes. L'Exposition universelle s'ouvrait, et *l'Artiste* lui avait confié la tâche difficile d'en rendre compte. Dans l'examen rapide qu'il fit alors de nos illustres contemporains, on put déjà saisir, malgré les timidités du style et les réticences respectueuses d'une pensée modeste devant tant de grands noms, une recherche active des idées générales, les seules qu'il importe à la critique de dégager dans l'étude des œuvres particulières, parce qu'elles seules peuvent servir de bases solides aux jugements du présent et aux tentatives de l'avenir. Il apprécia M. Ingres avec une impartialité et une modération qui purent, à cette époque, sembler singulières, et, tout en admirant chez lui une conception très personnelle de la beauté, une interprétation toujours élevée de la nature vivante, il ne cessa point de s'élever avec force contre les théories exclusives de son entourage, qui voudraient enfermer à jamais l'artiste dans le cercle rigoureux des imitations : « En subordonnant son esprit à celui d'un autre, dit-il, un artiste, quelque grand qu'il soit, arrive nécessairement à rendre son style incertain, à perdre son aisance et son originalité, et à glacer dans son sein les sources de l'inspiration, qui est le génie. La perfection, ce but où doivent tendre vos plus ardents efforts, ne saurait être dans le passé ; elle est toujours dans l'avenir. » Et il ajoute, faisant allusion à ces ridicules querelles qui avaient longtemps troublé l'école : « Hors de la ligne, si vous consultez M. Ingres, pas de salut. Qu'il peigne une madone ou une odalisque, c'est toujours le même trait pur, correct, harmonieux, sévère presque à l'égal de son maître David, la même touche douce, léchée, moelleuse. Eh bien ! je le demande, un homme habitué comme lui à voir la nature avec des yeux pénétrants, n'a-t-il pas dû sentir parfois s'éveiller en lui quelques doutes ? On a dit avec raison que la ligne n'existe pas, à proprement parler, dans la nature. Dans le corps humain, par exemple, qui peut être considéré comme l'idéal de la beauté physique, la ligne s'affaiblit et se perd insensiblement dans l'harmonie des contours. Tous les plus grands peintres, excepté peut-être le géomètre David, ont fait des concessions plus ou moins frappantes à un phénomène dont ils ne pouvaient nier l'existence, et presque tous ont su tirer parti du vague résultant de la perspective et des couches d'atmosphère qui séparent les objets de l'œil du spectateur. »

Cette simple observation, faite par un esprit habitué à vouloir la vérité, et qui frappe si juste, n'explique-t-elle pas de suite ce qui

Digitized by Google

manque au talent volontaire et sobre du maître? Ne nous fait-elle pas mieux analyser cette impression étrange qui tombe de ses œuvres, impression complexe, où se mêlent une satisfaction et un mécontentement, la joie délicieuse de sentir que la pensée de l'artiste a été traduite tout entière par son pinceau, le dépit de trouver cette pensée si limitée, si étroitement précise, si impuissante à produire en nous de ces secousses vigoureuses par lesquelles le génie nous transporte d'un seul coup au milieu des merveilles d'un monde nouveau dont lui-même ne connaît pas bien toute l'étendue? Tous ces corps pâles, aux belles allures, si cruellement serrés par la ligne inflexible qui emprisonne leurs contours, donnent aux yeux je ne sais quelle impression de malaise, comme la vue de pauvres diables condamnés à la détention perpétuelle; évidemment, tous ces hommes impassibles et roides, toutes ces femmes languissantes, sans mouvement et sans regard, ont passé à côté de la vie; ils ne font pas partie de cette nature vigoureuse et mouvante qui se transforme toujours sans s'épuiser jamais, ni de cette humanité vivante dont on sent les masses profondes s'agiter comme des racines innombrables dans le sol du passé, comme des cîmes vigoureuses dans le ciel de l'avenir. Ils n'ont formé entre eux ni peuple, ni famille; aucun ne tient à l'autre; ce sont des séries d'êtres isolés, demeurant côte à côte sans se connaître, immobiles dans des lieux muets; volontairement, dès le premier jour, celui qui les a créés les a séparés ainsi; et, comme il a interdit à leurs corps l'approche immédiate d'aucun autre objet, pour que la forme exquise en fût plus sûrement et plus patiemment précisée, il a de même défendu à leur âme les passions intenses et les sentiments profonds, qui ne se fixent pas tout entiers dans une attitude douce, sobre, définitive, et pourraient donner à la sensibilité du spectateur quelque ébranlement trop prolongé. L'artiste a mis sur sa toile tout ce qu'il y voulait mettre; s'il nous enferme entre des horizons si resserrés, c'est qu'il espère nous y faire mieux voir ce qu'il y voudra mettre. Tout ce qui ressemble aux aventures d'imagination, aux audaces périlleuses, aux recherches d'inconnu l'épouvante et l'effraye; quand il est original, il semble presque qu'il n'en sait rien, ou qu'il a quelque regret de l'être. C'est de parti-pris, par système, non par tempérament, qu'il n'a su avoir qu'une des grandes qualités du peintre, qu'il n'a vu qu'à moitié la nature, et qu'il s'est privé des ressources infinies de la lumière, véritable évocatrice des belles formes, comme un homme qui, pour mieux entendre, se crèverait les yeux, et se croirait ainsi meilleur musicien; dans ses œuvres les plus parfaites, à l'exception de quelques portraits, cette étroitesse de vues a laissé des traces; la précision froide qu'on y retrouve, la patience un peu mesquine de l'exécution,

Digitized by Google

cet amour pointilleux de l'ordre apparent et de la symétrie y laissent leur auteur, malgré son sens délicat et tenace de la beauté plastique, en dehors de la famille agitée des puissants créateurs qui, sachant dépenser royalement les trésors inépuisables de leur imagination, se sont toujours gardés de prêcher tristement de telles économies de moyens, singulières preuves d'avarice, sinon de pauvreté.

Eugène Delacroix, avec ses témérités éclatantes, sa fécondité magnifique, ses hautes vues d'ensemble, ses conceptions originales de la nature et de l'humanité, devait attirer plus vivement un esprit jeune, amoureux de la vie et fervent au progrès. L'article que Charles Perrier lui consacra, malgré l'enthousiasme qu'on y respire, ne fut pourtant pas un de ces dithyrambes bruyants, comme la foule des thuriféraires en jetait volontiers à la tête du triomphateur. Là comme ailleurs, le critique voulut moins manifester l'étendue de son admiration qu'en démontrer les justes raisons; et, laissant d'autres néophytes s'enivrer dans une foi aveugle, il argumenta avec la conviction sérieuse d'un penseur qui ne veut ni étourdir ni surprendre son entourage, mais qui tient à le convertir à ses idées par la série consciencieuse des bonnes preuves. Quand il regardait l'œuvre réunie de l'illustre maître, il y pouvait, en effet, montrer toutes les qualités qu'il avait demandées ailleurs à l'art contemporain. C'était là qu'il admirait à son aise et tout à la fois la fermeté inaltérable du sens pittoresque, la rigoureuse sincérité dans l'expression et la riche étendue de l'imagination. Il trouvait dans Eugène Delacroix la plus puissante manifestation artistique de son temps, et nous croyons qu'il ne s'était pas trompé. Esprit encyclopédique, où la science d'un vieillard se mêlait à une sensibilité d'enfant, intelligence active, impatiente des retards, en révolte contre toutes les limites, ouverte de tous les côtés à la fois aux méditations fortifiantes de l'histoire, aux violentes émotions du présent et aux rêves splendides de l'avenir; curieux jusqu'à l'excès, et courant vers toutes les idées, vers toutes les manifestations de la vie, en quelque temps, dans quelque lieu que ce fût, dans la bête et la plante comme dans l'homme; tourmenté comme son siècle, inquiet à chaque pas, et pourtant marchant toujours; comme lui, tour à tour agité par des élans douloureux vers un idéal céleste et des accès subits de sensualité puissante, Eugène Delacroix avait pris dès lors, dans le cénacle des rois de l'art, une place que la postérité lui gardera. Nul, parmi les grands artistes, ne pénétra plus profondément, plus obstinément, dans les pensées générales de son temps, et ne s'efforça de leur trouver, dans les formes pittoresques, une expression plus saisissante. Dans tous les grands mouvements de l'intelligence qui se sont succédé en France depuis quarante ans, on a retrouvé sur la

Digitized by Google

brèche le peintre audacieux, sa palette à la main, toujours prêt, toujours au premier rang, et on l'a vu, sans se tromper sur la nature des moyens dont il disposait, sans jamais descendre à des concessions qui lui auraient valu une popularité d'un jour, frapper droit aux yeux et au cœur de ses contemporains, en développant, par les manifestations d'un art indépendant, les grandes pensées qui s'agitaient autour de lui, et qu'exprimaient, dans un autre langage, le livre, la tribune ou le marbre. La jeune école romantique rouvre-t-elle, aux yeux de la France, les splendeurs tourmentées du moyen âge? à travers les mers et les montagnes, appelle-t-elle au secours de la pensée affaiblie Dante, Shakespeare et Gœthe? Delacroix, coup sur coup, a déjà poussé la barque des ombres sur le fleuve sanglant de l'enfer; il explique Hamlet, il interprète Goetz de Berlichingen, il illustre Faust. MM. Augustin Thierry, Guizot, Michelet, ont-ils retrouvé la route poudreuse des époques disparues, et ressuscité les grandes épopées barbares? L'*Entrée des Croisés*, la *Clémence de Trajan*, la *Mort de Sardanapale*, la *Bataille de Taillebourg*, la *Défaite de Nancy*, nous jettent tour à tour, haletants et effrayés, aux extrémités les plus opposées de la terre et de l'histoire, au milieu des passions les plus disparates. La Grèce, en se réveillant, remercie le peintre de son éloquent *Massacre de Scio*, les journées de Juillet font monter *la Liberté sur les Barricades*. Aucune idée nouvelle ne se fait jour dans l'intelligence contemporaine qui ne soit déjà la sienne. Si, lassés des raffinements d'une civilisation inquiète, épuisés par les souffrances journalières d'une vie trop paisible et réglementée, nos désirs s'en vont vers les pays luxuriants du soleil, vers l'effrayante solennité des déserts, vers les surprises d'une existence nomade et capricieuse, en Algérie, au Maroc, au Sahara, nous y trouvons déjà Delacroix, que son imagination pousse toujours en avant, et qu'elle finit par entraîner dans des contrées lumineuses que ses yeux d'homme n'iront jamais voir. Comme Victor Hugo, comme Barye, comme Michelet, comme Leconte de Lisle, comme tous nos poètes aux âmes fortes, il vit de préférence avec les forces vives, naïves, brutales même de la nature. Les tempêtes déchirent sans relâche le ciel au-dessus de sa tête, et les bêtes féroces, aux magnifiques allures, l'accompagnent en silence, léchant leurs ongles ensanglantés. A ses violences sublimes succèdent, chez lui comme chez eux, des mouvements d'une tendresse profonde et d'une grâce indescriptible. La même main qui roule sans pitié *Don Juan* dans l'immensité sourde d'une mer livide, fait tout à coup frissonner *Roméo et Juliette* dans la plus printanière des aurores; les mêmes yeux qu'ont éblouis les profondeurs des espaces illimités et la rougeur des sables brûlants, viennent contempler avec une douce joie

Digitized by Google

les falaises normandes, et chercher les touffes de mousse humide qui tremblent sous la brume dans les plaines de Champrosay. Après Médée, l'épouvantable magicienne qui, les yeux hagards, l'oreille au vent, derrière sa roche, poignarde ses enfants, voici venir *la Noce juive*, avec sa gravité calme, qui danse et chante dans la douce fraîcheur des salles peintes, où ne tombe sur les dalles que la joie lumineuse et non la pesanteur du soleil. A côté de ce triomphe resplendissant d'Apollon, où s'entassent, dans un rêve gigantesque, les créations les plus monstrueuses, les plus terribles, les plus divines de l'antiquité symbolique, voici *la Piétà*, où sont rassemblées autour d'un sépulcre de pierre les souffrances les plus intimes et les plus irrémédiables de la vieille humanité. Une si surprenante fécondité de conceptions, une si prodigieuse aptitude à faire revivre toutes les races, toutes les époques, toutes les passions, peuvent bien permettre de le comparer au plus sympathique génie des temps modernes, et Charles Perrier avait le droit de terminer son article en ces termes : « De tous ses illustres modèles, Shakespeare est le seul avec lequel il paraisse s'être identifié. C'est le même esprit original au delà de toute expression, capricieux et coloriste jusqu'à l'excès, passant brusquement du sublime au grotesque, du grandiose au trivial, quelquefois faux, jamais vulgaire, toujours grand ! »

Si Charles Perrier défendait vaillamment les grands artistes, comme Ingres et Delacroix, chez lesquels il trouvait le respect constant des vrais principes de l'art, il n'hésitait pas non plus à combattre les réputations qui lui semblaient imméritées. La popularité déjà vieille d'Ary Scheffer, de Paul Delaroche, d'Horace Vernet, ne l'éblouit pas un seul jour ; dès qu'il tint une plume, il les attaqua respectueusement, mais vivement, sans jamais oublier qu'il s'adressait à des artistes convaincus, laborieux jusqu'à l'opiniâtreté, d'une haute élévation d'intelligence, et dont le caractère méritait toutes les sympathies. Sachant à merveille séparer l'homme du peintre, il s'efforça de démontrer que, dans des mesures différentes, tous les trois avaient sacrifié leur talent à de fausses théories, et que leur prodigieux succès, pour n'être pas dû à la valeur intrinsèque des œuvres, à de véritables qualités pittoresques, n'aurait qu'un faible écho dans l'avenir. Pendant que Delacroix et Ingres, peu soucieux d'une vogue passagère, plus préoccupés des jugements de l'avenir que de ceux du présent, s'efforçaient simplement, chacun de leur côté, d'exprimer à leur façon l'idéal qu'ils s'étaient formé de la beauté, les sensations que leur donnait la nature vivante, soit par la pure splendeur des lignes, soit par la magie capricieuse des couleurs, quelle route suivaient Scheffer, Delaroche, Vernet, et derrière

Digitized by Google

eux les écoles nombreuses qu'ils dirigeaient? Préoccupés avant tout des contemporains, avides d'une popularité immédiate, ils ouvraient leur âme avec une désolante facilité à toutes les idées qui flottaient dans l'air, et leur confiaient la direction suprême de leur talent, sans les interroger sur leur nature. Tour à tour, abdiquant leur indépendance d'artistes, on les vit devenir les esclaves des historiens, des stratégistes, des hommes de lettres; toujours contents du rôle secondaire d'interprètes, ils purent faire croire au public que les arts plastiques n'existeraient pas sans les lettres, et devinrent d'humbles illustrateurs des romans en vogue, des chroniques récemment exhumées, des bulletins du *Moniteur*. Qu'on regarde aujourd'hui avec des yeux impartiaux leurs œuvres capitales, où le système domine le moins, où le sens artistique s'élève le plus, *la Prise de la Smalah*, *la Mort du duc de Guise*, *la Sainte-Monique*, la question sera vite jugée. Dans toutes ces toiles, quel a été le souci principal de l'artiste? A-t-il voulu simplement, comme les Grecs, les Italiens, les Flamands, les grands artistes de tous les temps, communiquer au spectateur, par l'évocation de formes expressives, un sentiment puissant de la beauté et de la vie? Non, cela est évident. Son but avoué, son désir principal est de développer sous nos yeux le plus clairement, le plus complétement, surtout le plus exactement possible des épisodes empruntés à l'histoire. Le principal intérêt que le public trouve dans leurs toiles est un intérêt de comparaison avec les lectures faites, les renseignements précis et les souvenirs. Or, toute œuvre d'art qui n'est pas simple, c'est-à-dire qui ne s'adresse pas directement à l'âme comme aux yeux, qui ne contient pas en elle-même tout son intérêt, qui ne nous attire que par des allusions du dehors, allusions littéraires, religieuses ou politiques, si grand qu'y puisse être le talent dépensé, reste forcément dans un ordre inférieur. Les éléments les plus disparates peuvent servir à la composition d'une œuvre; mais, quel qu'en soit le nombre, si l'œuvre qui en sort est réussie, elle est simple, car elle reflète avant tout l'individualité puissante qui a su les assembler et les unir; les circonstances qui ont précédé l'heure de l'inspiration, le choix même du sujet, la façon dont il a plu de le traiter, les erreurs d'histoire, de convenances, les fautes de vérités relatives n'importent qu'en second lieu, l'essentiel est qu'une individualité soit exprimée. Personne ne pense à coup sûr que les noces de Cana aient vraiment eu lieu dans un palais de marbre, bâti d'après les règles de la Renaissance, que les Juifs de cette époque aient porté des hauts de chausses, robes fourrées, pourpoints à crevés, ni qu'on y ait joué de la contre-basse; quand Marie de Médicis débarqua à Marseille, tous les documents du temps ont oublié de nous attester qu'il flottait autour du navire des brigades de

Digitized by Google

naïades joufflues, rouges comme de vraies Flamandes; nous pouvons affirmer que Jules II, le pape soldat, n'entrait pas dans le temple de Jérusalem quand les chérubins y descendirent flageller Héliodore, et que jamais Léon X, des Médicis, n'a pu arrêter devant Rome en flammes le farouche Attila, mort quelque mille ans d'avance; mais devant Véronèse, Rubens ou Raphaël, qui donc, s'il sent vraiment la puissance des arts, osera faire ces objections? Qui donc y songera, s'il est ému, comme il faut l'être, par ces fêtes de lumière où le Vénitien et le Flamand entassent, toute débordante de santé, d'ardeur et de passions, la foule de leurs contemporains? Qui donc y songera, s'il comprend la grandeur de ces saintes épopées où se manifeste avec un éclat incomparable cette puissance de l'idée divine en lutte contre les brutalités de l'impiété et de la barbarie? Oui, les artistes ont refait l'histoire à leur caprice; ils ne seraient point artistes s'ils avaient pu la respecter; la force d'action qu'ils ont sur nous réside tout entière dans leur imagination, et quand l'imagination est puissante, il n'est point d'impression qu'elle n'agrandisse lorsqu'elle la reçoit, qu'elle n'altère lorsqu'elle la transmet. Ni Horace Vernet, ni Paul Delaroche ne comprirent assez la nécessité de cette indépendance; ils se crurent plus forts en s'appuyant sur des faits passagers, et sacrifièrent la vérité éternelle, celle de l'âme humaine qui s'exprime, à l'exactitude toute relative, sans intérêt immédiat et sans grandeur, des détails d'événements, des mobiliers, des accessoires et des costumes. On peut maintenant le demander; mettez côte à côte tous les tableaux où ils ont retracé avec une incontestable habileté, avec des scrupules étonnants d'exactitude matérielle, quelques épisodes de nos convulsions politiques, et cette *Barricade*, d'Eugène Delacroix, escaladée par la liberté en haillons sanglants, ou même l'ébauche presque informe de son *Boissy d'Anglas*, où la postérité trouvera-t-elle l'image la plus vivante, la plus passionnée, la plus émouvante, par conséquent la plus vraie de nos agitations révolutionnaires? La réponse est trop facile. Un grand esprit est celui qui voit mieux que les autres et plus loin; s'il assiste à un fait, il y trouve plus que le vulgaire; s'il le raconte, il le raconte autrement. Si deux peintres, placés devant un objet, arrivaient à le reproduire identiquement, c'est que ni l'un ni l'autre n'auraient un cerveau d'artiste. Pour toute bonne organisation, un sujet, si précis qu'il semble être, n'est jamais qu'un prétexte sur lequel l'esprit s'exerce, à propos duquel il se développe tout entier. L'erreur de Paul Delaroche fut d'en faire le but principal de ses recherches, d'y voir l'intérêt presque unique des œuvres, d'y vouloir soumettre l'imagination individuelle; il comprit tard son erreur, la mort ne lui laissa pas le temps de la réparer.

Digitized by Google

Le mysticisme d'Ary Scheffer ne rencontra pas dans Charles Perrier un adversaire moins résolu que l'étroit positivisme de Paul Delaroche. Bien qu'il n'hésitât pas à reconnaître la supériorité intellectuelle d'un homme si justement sympathique, bien qu'il le rangeât volontiers dans cette famille des grands chercheurs d'idéal qui restent dignes, dans leurs échecs, d'une éternelle admiration, il ne lui accorda jamais, qu'avec de graves restrictions, le titre de peintre. De tous nos contemporains, n'est-ce pas, en effet, celui qui dut les plus étonnants succès à ses seules intentions, sans qu'on les vît le plus souvent réalisées dans ses œuvres? L'incertitude des moyens d'expression, si persistante chez lui malgré d'incroyables efforts, son mépris systématique des formes matérielles, qui peuvent seules traduire dans l'art les plus hautes et les plus délicates pensées, ne pouvaient être acceptées facilement par un esprit si juste et si pénétré des conditions d'existence indispensables à l'art. Son étude sur Scheffer[1] contient un grand nombre d'observations judicieuses sur l'école qu'on a appelée l'école de l'idée. Plus tard, quand il s'occupa de l'école allemande[2], il y revint à plusieurs reprises, et formula nettement sa pensée dans une page qu'il faut conserver : « Les Allemands partent en général d'un principe très faux, à savoir que, pourvu qu'ils aient une idée noble et poétique à exprimer, peu importent les moyens d'action, la forme, le procédé. Il n'y a pas de plus grande hérésie en matière d'art..... Il nous semble donc que ce grand mot, l'idée, qui est un laissez-passer si commode pour tant de pauvretés, cache en réalité une grande indigence de sentiments artistiques. Un peintre doit être un poète, non un philosophe. Ce qu'on nomme l'idée appartient en général à tout le monde. La somme des idées que l'on invente se réduit à très peu de chose. L'idée de la douleur d'Hécube n'appartient pas plus à Cornélius, que le sujet de l'*Iliade* n'appartient à Homère. Le premier croquant pouvait s'en emparer et la gâter. Le hasard suggère les idées; c'est par la manière dont elles sont réalisées qu'elles appartiennent à l'artiste. Quelle idée avez-vous remarquée dans la Vénus de Milo? Et quelle idée en avez-vous tirée, sinon que des formes ainsi idéalisées transportent l'âme d'une admiration sans bornes, et cela sans le secours d'aucune spéculation métaphysique? Idéaliser! idéaliser! Voilà l'idée des véritables artistes. Amener la beauté naturelle et humaine au degré nécessaire pour présenter à l'esprit l'image de la beauté éternelle et divine, élever l'âme avec des formes et non avec des mots, voilà l'art. Tout cela, au fond, n'est qu'une querelle de

[1] Voir la *Revue* 2e série, t. IV (livr. du 15 juillet 1858).
[2] *Ibid.*, t. VI (livr. des 15 et 31 décembre 1858).

Digitized by Google

mots. Il est évident que l'art se compose de formes et d'idées. Le salut, pour un peintre, est dans la juste proportion, dans l'alliance étroite de ces deux éléments. L'erreur est dans leur séparation, qui est contraire à la nature. Certes, le moraliste a parfaitement le droit de déclarer que mieux vaut une belle âme dans un vilain corps, qu'une beauté fragile accompagnée de mille défauts. Mais le moraliste raisonne ainsi parce qu'il n'a pas le choix ; il accepte ce qui est, et ne crée pas. L'artiste répondra que mieux vaut encore la beauté physique unie à la beauté morale dont elle est un commentaire admirable. Et l'artiste a le droit de trancher ainsi la difficulté, sans la résoudre, parce qu'il choisit et qu'il crée. »

III

La forme est donc l'élément essentiel de l'art. Cette forme, où l'artiste la prendra-t-il? Dans la nature extérieure, non ailleurs. La lumière du soleil, les phénomènes terrestres, les corps de toute espèce sont ses premiers, ses vrais, ses indispensables maîtres. Eux seuls peuvent accumuler dans son cerveau, comme en un creuset laborieux, d'innombrables sensations de lignes et de couleurs dont les combinaisons possibles sont plus innombrables encore. Toute œuvre plastique, mise devant nos yeux, est un monde nouveau que l'artiste a voulu créer à côté et au-dessus du monde réel ; pour que ce monde inconnu nous attire, il faut qu'il ait toutes les apparences de la vie ; et comme nous ne pouvons concevoir la vie que par les manifestations de l'univers sensible, il suit de là qu'une œuvre d'art sera d'autant plus complète, plus séduisante et plus puissante, qu'elle aura mieux su mettre à profit ces manifestations, en les reproduisant et les combinant. Entre les formes réelles et les formes d'imitation, il restera toujours une différence profonde, et qui ne peut jamais laisser confondre l'art avec la nature, c'est que les unes, résultats nécessaires du mouvement général des choses, passagères et fuyantes, ne sont dans leur ensemble qu'un champ commun d'impressions, d'observations et de recherches, où chaque homme recueille ce qui convient à ses facultés particulières, tandis que les autres, formes voulues, formes précises, laborieusement produites par un esprit humain, nous révéleront l'état intérieur de cet esprit, et, en nous forçant à concevoir certaines choses telles qu'il les a conçues, augmenteront tout à coup notre intelligence de toute la richesse de la sienne, et décupleront notre puissance vitale en répandant sur nous un flot de sensations inconnues.

Digitized by Google

L'histoire des écoles artistiques confirme cette vérité ; quelques-unes ont pu dans l'antiquité commencer par une recherche bien vague du symbolisme religieux, mais elles n'ont obtenu de résultats durables qu'à partir de l'époque où leurs symboles ont emprunté à la vie réelle, dans une mesure suffisante, des formes matérielles capables de parler aux yeux ; dans les temps modernes, à toutes les origines, on retrouve l'imitation plus ou moins naïve des objets environnants, et l'observation minutieuse des phénomènes naturels. Quand l'art s'affaiblit dans un pays, on peut affirmer que cette décadence est due, en grande partie, à l'oubli de cette étude féconde ; s'il veut se régénérer, il faut qu'il y retourne. C'est par elle seule, en effet, qu'il peut arriver à la formation de cet idéal physique, complément indispensable de l'idéal intellectuel, sans lequel, à vrai dire, celui-ci ne saurait sortir de l'abstraction impuissante et stérile. Vainement des philosophes bien intentionnés, mais plus rompus aux spéculations métaphysiques que sensibles à l'action des beaux-arts, se sont efforcés de jeter le trouble dans l'esprit des artistes, en s'obstinant à séparer, comme des rivales et presque des ennemies, l'idée et la forme ; dans le domaine de l'art, comme à l'origine des philosophies grecques, ces deux mots ont une valeur identique : la forme n'est qu'un signe ; dès qu'il y a signe, il y a chose exprimée ; dès qu'il y a forme, il y a idée ; une belle forme est une belle idée. Il va sans dire que l'idée ne doit point, là, s'entendre pour un acte de la raison, un jugement de l'intelligence, opérations particulières de l'esprit que l'art est impuissant à traduire d'une façon immédiate, mais pour une simple conception, plus ou moins grande, plus ou moins complète, plus ou moins belle, de la nature et de la vie. On peut mettre au défi les amateurs d'intentions philosophiques d'expliquer, dans leur système, les chefs-d'œuvre les plus incontestables de l'antiquité ; que sera-ce donc si on ne leur présente que des morceaux inachevés ou mutilés, le Torse du Belvédère, et tous ces lambeaux de marbre qui font la gloire des musées d'Europe, bras coupés, éclats de jambes, fragments de toute dimension et de toute valeur, arrachés aux cendres du passé, dont la plupart nous arrêtent si délicieusement au passage ? A coup sûr, il n'y a là aucune prétention philosophique, religieuse ou morale ; mais le moindre de ces fragments peut être beau et mériter toute notre admiration, parce qu'il peut exprimer, aussi puissamment qu'une œuvre complète, l'énergie ou la délicatesse avec laquelle, soit un artiste unique, soit une époque tout entière, savaient regarder la nature et comprendre la vie. Si l'âme s'élève par les méditations intellectuelles, elle s'élève aussi par la sensibilité ; la beauté des pays que nous habitons, la douceur des affections qui nous entourent, notre courant d'impres-

Digitized by Google

sions journalières, nous forment plus encore que toutes nos études; les sensations que peut donner l'art sont des plus puissantes sur les esprits délicats, et il suffit qu'elles soient grandes, énergiques et saines, pour que nous puissions admirer sans remords les œuvres qui en sont les sources.

La nature étant l'école première et obligatoire des artistes, le devoir de la critique est de les y ramener dès qu'ils s'en écartent. Charles Perrier ne cessait de le faire; un instant même, en 1857, après un examen attentif du salon, en présence d'une incroyable anarchie de tendances, préoccupé des destinées de l'art national, il crut trouver dans le *naturalisme* la théorie nécessaire et féconde d'où devait sortir une ère nouvelle de triomphes pour la peinture. Cette erreur avait pour lui tout l'attrait d'un système personnel, il s'y jeta avec une précipitation qui n'était point dans ses habitudes, sans prévoir qu'il serait forcé bientôt de reculer devant les conséquences de ses principes. Le *naturalisme* peut être accepté comme moyen, non comme but. Si l'imitation des formes matérielles est nécessaire à l'art, dans aucun cas elle ne lui saurait suffire. Peintre ou sculpteur, qu'on le veuille ou non, chacun voit avec ses yeux, imite à sa manière, traduit dans son sens. Si deux hommes devant un même objet ne sont jamais susceptibles de recevoir une sensation parfaitement identique, à plus forte raison, quand il s'agira de reproduire cet objet, ne seront-ils pas capables de le reproduire identiquement. Ce qu'il importe, c'est que tous deux, devant cet objet, aient reçu leur impression propre, c'est qu'ils aient des mains assez habiles pour fixer cette impression dans la terre molle ou les couleurs. Le champ immense des combinaisons personnelles ne saurait d'ailleurs leur être fermé, c'est un droit, qu'ils doivent à la nature même, de mettre toutes ces formes réelles et vivantes au service de leur intelligence créatrice. On a beaucoup trop discuté cette folle théorie qui ne voudrait voir dans l'art qu'une imitation sèche de la nature; pour en démontrer la fausseté, il suffit de vouloir la mettre en pratique : toute application est impossible. L'emploi étrange du mot de réalisme, qu'on a fait à tort et à travers dans ces derniers temps, a prouvé qu'on n'en comprenait pas bien le sens. Tout artiste, à vrai dire, est à la fois réaliste et idéaliste, et ne peut être autre chose; réaliste, parce que tous ses moyens d'expression sont forcément empruntés au monde réel; idéaliste, parce qu'il combine fatalement ces formes réelles suivant l'idée qui vit dans son cerveau. M. Courbet, dans ses plus grosses trivialités, est idéaliste autant qu'ont pu l'être Ingres et Hippolyte Flandrin; mais il l'est autrement. Le parti pris est même beaucoup plus éclatant, le système plus étroit. Ne voir autour de soi que des monstruosités, des saletés

Digitized by Google

et des misères témoigne d'une idée aussi fortement préconçue, qu'y rencontrer sans cesse des figures éthérées, délicates et pures. Chez les uns, l'idéal monte vers les nues; chez les autres, il s'abat sur les fumiers; l'analyse des passions honteuses, comme l'amour des vertus héroïques, peut engendrer de véritables œuvres d'art. Dès qu'une main puissante exprime l'idéal, quel qu'il soit, l'œuvre existe; mais chacune de ces œuvres si diverses n'attirera vers elle que les âmes qui lui ressemblent, et l'homme, avec raison, ne renoncera jamais au droit de distribuer inégalement entre elles ses sympathies, et de les placer à des hauteurs bien différentes sur cette échelle lumineuse qui unit la terre au ciel, le connu à l'inconnu, notre vie à l'éternité, et qui, s'allongeant des labeurs de chaque siècle, monte sans relâche et va se perdre au milieu de l'azur, dans les profondeurs insondables du beau.

Les conceptions possibles de l'art sont infinies; l'idéal qu'aura l'avenir ne saurait être prévu par le présent; il change avec les temps, les mœurs, les circonstances, les hommes. L'art est donc forcément, comme le constate Charles Perrier, le miroir d'une époque, la reproduction de ses idées générales, le témoin de ses joies ou de ses souffrances; mais, pour accomplir ce rôle d'interprète fidèle, il n'est pas nécessaire, comme le croit encore le jeune critique, qu'il s'en tienne à la traduction rigoureuse et exclusive des événements, des individus, des mœurs, des costumes contemporains. C'est nier à l'imagination souveraine sa puissance d'activité et ses droits de création; il y a là une erreur spécieuse, qui condamnerait d'avance toute grande tentative si on pouvait jamais l'accepter. Aucun homme, si étrange que puisse être sa vie, ne parvient à s'isoler de ses contemporains; il porte toujours assez la marque de son siècle, comme un arbre montre à ses branches quel terrain l'a produit; dès qu'il exprime une idée, sous quelque forme que ce soit, cette idée nous fait connaître en partie son temps. Cette vérité est si naïve, qu'on rougirait d'y insister. Quand Raphaël peint *la Dispute du Saint-Sacrement*, *la Bataille de Constantin*, les pendentifs de la Farnesina, n'est-il plus l'homme de son temps? Faut-il absolument, pour nous montrer ses contemporains, qu'il ait recours à des portraits, qu'il fasse poser devant lui le duc de Valentinois, Léon X ou Inghirami? Ici, il est vrai, je retrouverai les individus mêmes qu'a produits la Renaissance, je saisirai sur le vif, dans la précision des traits, dans la réalité des allures, des costumes, des accessoires, cette scélératesse pleine d'aisance et de séduction, cet épicurisme religieux, cet enthousiasme d'érudition qui donnent un caractère si particulier au XVIe siècle italien; mais les grandes fresques allégoriques ou historiques des Stanze me révèlent, d'une façon plus com-

Digitized by Google

plète encore et plus saisissante, avec quelle activité énergique ces esprits mobiles se précipitaient tour à tour vers toutes les jouissances de l'intelligence et de la chair, par quel miracle ils savaient mêler dans leur âme une foi chaleureuse à tous les rêves mystiques du catholicisme, et une compréhension fraternelle des mythes resplendissants du paganisme, avec quelle passion ils se jetaient dans les luttes de toute espèce, batailles d'épées, duels de paroles, combats de plumes, prêts à tous les excès, à toutes les violences, à tous les raffinements dans l'amour comme dans la haine, sans qu'aucune passion pût altérer cependant la sérénité souriante de leur physionomie, ni la majesté magnifique de leurs mouvements. Reconnaissons-nous moins Venise, sa rage de luxe, son amour du bruit, des lumières, des fêtes, ses besoins insatiables de voluptés dans *les Noces de Cana*, *les Bacchanales*, de Giorgione et de Titien, que dans les portraits de l'Arétin, des Arétines, ou des maîtresses du duc della Rovere? Rembrandt est aussi bien Rembrandt, le bourgeois frileux, enfermé dans une petite ville, dans une chambre enfumée, parmi des gens vulgaires, sous un ciel épais, dont la plus courte éclaircie vaut son prix, maussade et capricieux dans sa solitude méditative, en qui la moindre échappée de soleil, la lueur d'une lanterne, les étincelles d'un tison éveillent tout à coup un monde bizarre de fantômes dorés, quand il se transporte sur le Calvaire ou chez Lazare, en robe fourrée, bonnet rond et grosses bottes, que dans sa Hollande, lorsqu'il arrête les mendiants sur le seuil de son logis, ou couvre des éclaboussures lumineuses de son pinceau les faces rubicondes de ses bourgmestres. Quand le magnifique Pierre-Paul Rubens tient au poing sa palette éclatante, qu'il force les portes de l'Olympe ou qu'il ne bouge pas d'Anvers, ses grands seigneurs seront toujours des dieux, et ses dieux des grands seigneurs; dans l'allégorie, dans l'histoire, dans le paysage, ce qu'il exprimera partout, c'est la plénitude de la force corporelle, l'exubérance joyeuse de la vie, l'insouciance et la hardiesse de la chair; comme son élève, Van Dick fera tomber de tous ses cadres, profanes ou sacrés, images d'hommes d'Etat ou de duchesses, un sentiment exquis des mélancolies aristocratiques et des délicatesses intimes de l'âme.

Sous un prétexte ou l'autre, pourquoi donc placer toujours des barrières devant l'art? Pourquoi vouloir enfermer ses pas dans un cercle de fer précis et inflexible? Prison des traditions, prison du réalisme contemporain, il ne s'accommodera ni de l'une ni de l'autre. La fréquentation exclusive de nos paysans, de nos soldats, de nos gens du monde ne lui serait pas moins funeste que la société perpétuelle des Romains et des martyrs; l'y condamner est injuste. Qu'il nous mène dans le monde qui lui plaira, pourvu que ce monde soit

Digitized by Google

vivant, qu'il nous attire et nous intéresse. Plus loin il nous emporte, mieux cela vaut; aucun rêve n'est interdit à sa fantaisie. Par la splendeur des formes, par l'éclat des couleurs, qu'il nous frappe de sensations inconnues; par la révélation intime du sentiment, qu'il nous élève jusqu'à ces conceptions plus complètes, plus vastes, plus vraies de l'idéal, que nous n'avons pas su nous former au seul contact de la réalité. Le chemin qu'il a pris, les moyens qu'il emploie, peu nous importe. C'est son droit, sans doute, et nul ne songe à le lui contester, de regarder autour de lui, de s'arrêter à la vie commune, de prendre au plus près son bien, s'il l'y trouve, mais il peut aussi aller plus loin. Le portrait de Cherubini, parce que la muse étend sur lui son bras protecteur, n'est pas moins vrai que celui de M. Bertin, dont tous les accessoires sont modernes. Le *Sardanapale* d'Eugène Delacroix est-il moins vrai que la *Noce juive?* La *Clémence de Trajan* que le *Massacre de Scio?* Quand Decamp s'élevait jusqu'à ses héroïques compositions du *Samson* et du *Josué*, faisait-il connaître moins complétement à la postérité l'étendue de l'intelligence moderne que dans ses meutes, ses chenils ou ses cavalcades? Ne proscrivons rien. S'il y a place pour tous au soleil du ciel, il y a place pour tous au soleil de l'art; toutes les manifestations de l'esprit, si humbles qu'elles soient, s'y rangeront; nul n'a le droit de défendre à son voisin de vivre, quand ce voisin en a la force. Si l'imagination de l'artiste se sent portée à l'interprétation des réalités actuelles, qu'elle s'y tienne; mais, si elle veut d'un vol magnifique franchir l'espace qui la sépare de l'histoire, de la religion, de la poésie, pourquoi d'avance lui couper les ailes? Les déclamations larmoyantes, si communes autour de nous, à propos de l'aridité des temps, de l'épuisement des sujets, ne sont, en général, que des preuves d'impuissance personnelle. Pour une âme neuve, tout est neuf; et, si le grand courant de chaque siècle emporte dans son tourbillon la plupart des intelligences, il en est cependant toujours quelques-unes qui savent vivre à côté du mouvement général, comme des sources qui suivent bien la même vallée que le grand fleuve, mais dans leur propre lit, et sans s'y vouloir perdre. Rien ne meurt dans l'humanité; chaque siècle charge seulement sa mémoire d'un poids nouveau de souvenirs, et le nôtre, par ses recherches infatigables dans les passés oubliés, par sa vaste compréhension des développements religieux et sociaux, ne grossit pas médiocrement ce trésor de la pensée universelle. L'antiquité, pour les esprits puissants, avec tous ses symboles, ses allégories, ses héros, n'est pas moins vivante aujourd'hui qu'elle ne l'était pour la Renaissance, quand Dante, Giotto, Nicolas de Pise, Brunelleschi, la faisaient sortir de son tombeau, aussi jeune qu'aux premiers jours, et la don-

Digitized by Google

naient pour épouse au moyen-âge régénéré. Pour les âmes croyantes, le christianisme n'est pas aujourd'hui moins beau, moins fécond en rêves effrayants ou sublimes qu'il ne l'était pour Fra Angelico, Signorelli ou Michel-Ange.

Ce qui est mort, bien mort, ce qu'on ne peut vouloir ressusciter, sans se condamner aux efforts stériles, c'est la forme particulière dans laquelle les poètes, les peintres, les sculpteurs, les architectes du passé ont exprimé ces croyances, ces sentiments, ces pensées. Préraphaëlite, raphaëlite ou antiraphaëlite, toute école qui admet une formule absolue de la beauté, trouvée à un certain moment de l'histoire, dont on ne peut s'écarter, est condamnée au *statu quo*, à l'immobilité, à l'impuissance. Refaire aujourd'hui des antiques, des Michel-Ange, des Rubens, est une entreprise chimérique ; si les maîtres renaissaient, leur génie ne donnerait plus les mêmes résultats ; deux graines du même arbre ne portent pas deux rejetons de même forme ; avec la nature du terrain, la distance du soleil, la force des vents, la végétation est changée. Nous voyons ce qu'ils ont vu, nous comprenons ce qu'ils ont compris ; mais nous ne pouvons ni voir ni comprendre de la même manière. Quand M. Ingres est un grand artiste, il n'imite pas Raphaël ; il est lui-même, il a une certaine façon de montrer les choses qui n'appartient qu'à lui, qu'on ne retrouvera pas après lui. Le commerce des antiques, celui de l'école romaine, n'ont pu que développer son talent, ils ne l'ont point fait. Vivre avec de grands génies est la meilleure manière d'apprendre à voir grand. C'est là l'essentiel ; mais il faut bien s'imaginer qu'on ne tiendra sa place dans l'art qu'à la condition de voir autrement. Les maîtres qu'on étudie le plus utilement sont ceux qu'il est le plus dangereux d'imiter ; là, comme ailleurs, la lettre tue quand l'esprit vivifie.

Charles Perrier, sur ce chapitre, n'atténuait guère sa pensée ; il enveloppait dans le même arrêt de mort toutes les écoles de convention. La plus grande force d'un artiste est la sincérité ; nul n'y manque jamais sans péril. Mais de quelle nature est cette sincérité? On peut dire, selon nous, qu'un sculpteur ou un peintre ont été sincères quand, voyant soit dans la nature, soit dans leur cerveau, une seule image ou des groupes d'images, ils se sont efforcés de les reproduire tels qu'ils les voyaient, sans substituer aux formes vraies des formes artificielles, c'est-à-dire empruntées à des œuvres d'art étrangères. Quand un artiste apporte dans l'exécution de son œuvre cette sincérité, il est certain qu'il produira une œuvre originale, quelle qu'en puisse être d'ailleurs la valeur. Mais pour être sincère, et c'est ici que Charles Perrier nous semble s'être trompé, il n'est pas besoin d'avoir vu réellement, d'avoir pour ainsi

Digitized by Google

dire touché les choses qu'on représente. Un esprit rêveur, accoutumé à vivre dans le monde de ses fantaisies, est très sincère quand il veut les raconter, lors même qu'en son sang-froid il dépouille toute illusion, et ne s'abuse point sur leur inanité. Shakespeare n'avait sans doute qu'une foi médiocre dans la sorcellerie, et les fées ne l'accostaient guère dans les coulisses du Globe; un certain jour pourtant, dans son imagination hantée d'impressions enfantines, de visions fantastiques, de souvenirs légendaires, sorcières et fées ont pris une réalité assez visible pour qu'il pût écrire *Macbeth* et la *Nuit d'été*. Pérugin n'était qu'un piètre croyant, on l'accusait de sentir de bien loin le fagot; mais il vivait dans un air qui l'imprégnait, et, dans son scepticisme, il gardait encore la faculté qu'avaient tous ses contemporains, d'évoquer facilement les images mystiques. Sa sincérité de croyant est douteuse, sa sincérité d'artiste ne l'est pas. D'ailleurs, pour le fond de la pensée, chaque siècle impose aux hommes une marque dont ils ne se débarrassent pas. Au XVe siècle, le plus sceptique avait encore quelque allure de moine; au XVIIIe, les plus moines ont des allures de philosophes. Au XIXe siècle, bon gré, mal gré, nous sommes tous quelque peu humanitaires. Ce qui nous préoccupe le plus, dans les discussions religieuses, dans les controverses philosophiques, dans les théories littéraires, c'est l'homme, l'homme avec ses joies et ses souffrances, ses droits et ses devoirs. Dans l'ordre politique, la question sociale; dans la philosophie, la question morale; dans les arts, la question humaine, dominent aujourd'hui sur les autres. Quand nos artistes reprennent des sujets religieux ou des sujets antiques, ce qu'ils y voient avant tout, c'est le sentiment de l'homme, le développement de ses passions. Est-ce au Dieu crucifié, est-ce à l'homme souffrant que nous reportent la *Pietà* de Delacroix, les scènes religieuses d'Hip. Flandrin, les dernières ébauches de Paul Delaroche? Chez tous, évidemment, l'idée de l'homme prime l'idée de Dieu; c'était le contraire au moyen âge; l'interprétation contemporaine donne toute leur valeur aux œuvres de nos contemporains. Mieux vaut donc chercher franchement une forme nouvelle, s'adaptant à des idées nouvelles, que s'obstiner à arracher aux maîtres, par des efforts impuissants, des secrets qu'ils ne livreront jamais, car il faudrait qu'ils pussent livrer leur âme tout entière.

La négation obstinée de ce droit de libre interprétation, la prétention qu'affichaient un grand nombre d'artistes distingués d'imposer la tradition des maîtres comme une tyrannie absolue, ont déterminé chez nous, depuis quelques années, dans le sens contraire, un mouvement qui n'a pas produit encore tous ses résultats. Un grand nombre de jeunes gens, effrayés du formidable poids de con-

Digitized by Google

ventions qu'il leur fallait soulever, ont dit résolûment adieu à toutes les écoles, et, prenant leurs jambes à leur cou, ont gagné les plaines verdoyantes et les profondes forêts, où la lumière est celle du vrai soleil, où l'on respire à pleins poumons la liberté. Le despotisme de l'Ecole des beaux-arts, autant que les nécessités des mœurs modernes, a contribué sans doute aux progrès inattendus de notre peinture de paysage, et nous lui devons, grâce à une juste réaction qu'elle n'avait pas prévue, les tentatives plus ou moins heureuses, plus ou moins hardies, mais presque toujours sincères, qui ont été faites en si grand nombre dans ce qu'on est convenu d'appeler le *genre*. Quand on est lassé des chimères, épuisé par les désillusions qu'engendrent des idées fausses, le plus simple à faire n'est-il pas d'abord de chercher à ses côtés un coin de terrain bien solide, où l'on puisse du moins tendre un peu sa tente? Nos paysagistes, nos réalistes n'ont pas marchandé avec leurs idées; ils ont repris tout simplement l'art par ses commencements, par l'imitation sèche, mais exacte, par les études répétées de morceaux. S'ils n'ont pas, pour la plupart, dépassé encore cette imitation, les récents travaux de MM. Corot, Th. Rousseau, Daubigny et des jeunes gens qui les suivent, nous font prévoir, pour une époque prochaine, la belle maturité d'une moisson si laborieusement semée. Dans le genre, les toiles de MM. Millet, Courbet, Troyon compteront, on n'en peut douter, parmi les plus importantes de notre siècle, et, quoiqu'on puisse leur reprocher parfois l'étroitesse des conceptions, il faut reconnaître qu'ils ont tous trois, par l'énergie de leurs convictions et la vigueur de leur pinceau, forcé le public à se retourner vers la nature, et à comprendre que la première nécessité et la première vertu de tout peintre était de la bien connaître. Au milieu de l'agonie du genre académique et du genre anecdotique, le mouvement dont ils font partie a seul apporté à notre école des résultats sérieux, on ne doit point hésiter à le reconnaître. Nul n'admettra, d'ailleurs, qu'il faille s'en tenir là, et que l'école française, régénérée par le naturalisme, ne puisse être appelée à un emploi plus large de ses facultés et à de plus libres développements d'imagination.

L'éducation artistique de la foule qui parcourt nos expositions, avec plus de bonne volonté que de discernement, est encore, il est vrai, sur ce point fort incomplète. La notion de l'idéal ne s'élève guère, chez elle, au-dessus des objets et des événements qu'elle a d'habitude sous les yeux, et les plus avancés, initiés aux jouissances de l'art par d'habiles écrivains, confondant volontiers l'art de peindre et celui d'écrire, ne cherchent guère, dans les œuvres plastiques, que des impressions romanesques, sentimentales ou dramatiques. Nos mœurs factices, nos préoccupations utilitaires, qui n'ont

Digitized by Google

nul souci de la joie des yeux, pas plus que de la joie de l'âme ; nos villes neuves, badigeonnées et bariolées à outrance, où la discordance générale des couleurs fausse la vue des enfants, comme un piano mal accordé fausserait l'oreille, nous préparent, d'un autre côté, assez mal à la contemplation sereine de la beauté pure. Toutes ces misères ne doivent pas atteindre le cœur du véritable artiste. S'il cherche à réaliser un ideal, quel qu'il soit, ce ne sera jamais pour complaire à des foules désœuvrées et frivoles. Dès qu'un artiste est puissant, quelle que soit sa direction, il doit s'attendre à leur déplaire par toutes ses qualités ; ce qui est franc, naïf, personnel, les étonne et leur fait horreur. Ce qu'elles cherchent est toujours la reproduction des œuvres patentées qu'on est parvenu à leur faire admirer. Toute nature où l'idéalisme domine semble d'abord incompréhensible ; tout réaliste est un épouvantail. L'artiste qui vise à l'avenir et qui veut la solide gloire ne saurait donc, sans s'affaiblir et s'avilir, descendre à d'inutiles concessions, qui le saisiraient à la fin et l'useraient tout entier, comme un engrenage terrible auquel il aurait livré son génie. Sa grandeur et sa force est de voir dans la nature autre chose que ses voisins ; pourquoi leur demanderait-il des conceptions ? Ce n'est pas lui qui descendra vers la foule, c'est elle qui devra monter vers lui, attirée par la séduction de ses créations, fascinée par sa gloire, domptée par son intelligence. Ou la gouverner ou en être gouvernée, il n'y a pas de moyen terme. L'homme de talent n'hésite pas ; devant lui brille un point que lui seul peut voir, il y marche résolûment, quelles que soient, de droite et de gauche, moqueries, clameurs et huées. S'il touche au but, ceux qui insultaient applaudiront. Son originalité vigoureuse, qui avait d'abord fait une solitude autour de lui, pénètre peu à peu dans les imaginations et s'en fait comprendre, des plus belles d'abord, de celles qui ont quelque parenté avec la sienne, puis enfin des plus humbles. Ses créations prennent leur place dans la vie universelle, et grossissent le mémoire de l'humanité, et, après avoir longtemps encouru les reproches de bizarrerie et d'étrangeté, elles sont elles-mêmes condamnées à devenir à leur tour des types conventionnels, que des imitateurs maladroits s'efforcent en vain de reproduire, jusqu'au jour où se lève un autre génie qui passe par les mêmes vicissitudes, et fait reprendre à l'esprit humain sa marche ascendante un moment interrompue.

On a souvent comparé les âmes d'artistes à des miroirs placés devant la vie ; miroirs de grandeurs inégales, de teintes variées qui ne conservent jamais aux objets leurs dimensions réelles et peuvent tour à tour les grossir dans des proportions merveilleuses ou les rapetisser jusqu'à l'absurde. Ce qui importe, c'est donc avant tout la

Digitized by Google

qualité de ces miroirs; s'ils sont grands, colorés, poétiques, toute image qui s'y réfléchira deviendra grande, colorée, poétique; au contraire, s'ils sont ternes, usés, grossiers, tout y paraîtra terne, usé, grossier. L'éducation des artistes peut avoir la meilleure ou la plus désastreuse influence sur le mouvement de l'art. Par éducation, il ne faut point seulement entendre l'apprentissage technique, l'étude des moyens matériels, le maniement de l'ébauchoir et de la brosse, préliminaires indispensables sans lesquels il n'est point d'artiste, mais l'éducation générale, celle de l'intelligence par laquelle il s'élève aux conceptions élevées de la vie, et élargit peu à peu le champ où pourra se mouvoir sa libre imagination. Si l'érudition historique, les connaissances scientifiques, l'enthousiasme littéraire sont impuissants à faire un peintre d'un homme que la nature n'a pas doué du tempérament nécessaire, il n'en est point de même lorsqu'elles agissent sur une bonne organisation. La variété des études, la force des convictions, l'habitude des sérieuses pensées lui prépareront toujours d'admirables développements. Toutes les grandeurs de l'intelligence se touchent par quelque côté; chez les grands artistes, comme chez tous les génies supérieurs, la portée de l'esprit dépasse d'ordinaire les limites de l'art où ils excellent. L'histoire sait quelle place ont occupée, comme hommes, parmi leurs contemporains, presque tous ceux qui ont imprimé à l'art de vigoureux mouvements d'impulsion, le Vinci, Michel-Ange, les Carraches, chez nous Jean Goujon, Lesueur, Poussin, David, Gros, Géricault, Delacroix. Un Etat qui veut sincèrement voir fleurir les arts n'a donc vraiment qu'un moyen efficace entre les mains, développer la personnalité des jeunes artistes, en leur donnant la faculté de s'instruire le plus complétement et le plus rapidement possible par la fréquentation des grandes œuvres et le commerce assidu de la nature. Il doit renoncer d'ailleurs à vouloir, par quelques mains que ce soit, leur imprimer une certaine direction. Toutes les directions peuvent être bonnes, pourvu qu'on y applique une organisation suffisante et de fortes études techniques. L'artiste seul peut être l'arbitre de son choix. Ce n'est point en indiquant à une génération telle source d'inspirations de préférence à telle autre qu'on relèvera sérieusement les arts; les artistes eux-mêmes, responsables de leurs œuvres, peuvent seuls les relever, en agrandissant le cercle de leurs études, en se persuadant que le talent dépend en général bien plus du caractère et des habitudes d'esprit qu'on ne veut le supposer, et que le plus sûr moyen de devenir un artiste vigoureux est de commencer par être un homme de cœur. En ces matières, la plus savante organisation, administrative ou académique, est réduite à l'impuissance complète; quelquefois, au contraire, on a vu d'heureux résultats sortir

Digitized by Google

de l anarchie, grâce au développement inévitable des rivalités d'écoles ou d'individus, à la surexcitation des amours-propres, au mouvement général des imaginations.

Histoire, allégorie, fantaisie, genre, paysage, que chacun choisisse donc librement le chemin qu'il suivra. Toutes les manifestations artistiques correspondent à des besoins plus ou moins délicats, plus ou moins élevés, toujours légitimes de l'âme humaine; aucun ne saurait disparaître, ni renoncer à se voir satisfait. Chardin a le droit de vivre à côté de Raphaël, Michel-Ange ne tue pas Van Ostade, je ne veux pas que Rubens me prive de Ruysdaël, ni Phidias de Fra Angelico. Quelque genre qu'il aborde, s'il y veut obtenir des succès durables, l'artiste, sûr de ses moyens d'expression, devra d'ailleurs bien connaître les limites et la portée de son art; il n'en confondra pas la nature avec celle des idées qui ont pu lui fournir ses inspirations, sachant que la religion, la morale, la littérature agissent directement sur l'esprit, mais que l'art, s'il les veut traduire, ne les traduira d'une manière efficace qu'en agissant d'abord sur la sensibilité; il sera convaincu que les œuvres ne comptent jamais que pour ce qu'elles contiennent en elles-mêmes, que les allusions contemporaines, les flatteries personnelles ou les concessions à des modes passagères ne peuvent jamais donner qu'une réputation fragile, brutalement détruite par la postérité, et croira que son talent n'a pas été infécond, ni ses souffrances perdues, quand une œuvre sincère sortie de ses mains saura, au moyen des formes vraies et des couleurs harmonieuses, communiquer à son public une impression directe, simple, profonde, et lui traduire aux yeux, dans un beau langage, clair et précis, l'idéal naguère entrevu.

Ces principes libéraux furent ceux de Charles Perrier, et ne cessèrent de le guider dans ses jugements particuliers, bien qu'il ait pu sembler les oublier quelquefois dans ses théories générales. Les droits et les devoirs de la critique, telle qu'il la comprenait et voulait l'exercer, étaient d'une précision qui ne laissait place ni aux digressions inutiles de la fantaisie, ni aux égarements de l'impression irraisonnée. Un tableau ou une statue lui étant présentés, la critique ne peut répondre qu'à trois questions : 1° Y a-t-il dans cette œuvre, au moyen de formes matérielles, expression d'un état quelconque de l'âme? 2° Quel est cet état? Qu'y trouve-t-on par l'analyse, mouvements passionnés, rêves de l'imagination, sentiment personnel, impression passagère, simple sensation physique? Dans ces deux cas, le critique ne remplit qu'un rôle de constatation; ses idées particulières sur la direction de l'art n'y peuvent intervenir, car il ne saurait substituer arbitrairement son idéal à l'idéal des artistes qu'il examine, sans s'exposer à des oublis regrettables et d'injustes négligences. A

Digitized by Google

la troisième question seulement, ses théories personnelles peuvent apparaître. 3° Quelle est la valeur de l'idéal réalisé par l'artiste ? Là, il ne s'agit plus d'analyse, mais d'un jugement, et le jugement ne sera prononcé qu'en vertu de deux comparaisons successives de l'œuvre avec l'idéal réalisé par les maîtres du passé, avec l'idéal particulier que le critique peut s'être fait de l'art contemporain. Les qualités si variées qu'exigent de pareilles fonctions, l'impartialité inébranlable, la justesse d'impressions, la compréhension rapide d'une pensée étrangère, une connaissance sérieuse du passé qui exclut tout fanatisme aussi bien que tout mépris, seront sans doute difficilement réunies. Charles Perrier eut le bonheur, dès sa première jeunesse, de trouver en lui les principales ; il y joignait une châleur d'âme, un enthousiasme vigoureux et une ferme croyance au progrès, qui devaient, tôt ou tard, donner à sa critique des allures plus militantes, et nous ne saurions mieux terminer cette étude qu'en citant les dernières paroles de son *Art Nouveau*, où semble s'être condensé le grand souffle de liberté dont tout son volume est animé, sorte de testament précoce où la jeune génération peut retrouver sa pensée tout entière et apprendre quel appui elle a perdu pour ses tentatives et ses recherches, en perdant un interprète si vaillant, qui eût toujours marché à sa tête et poussé le cri de guerre : « En avant! Fixer un type, c'est le condamner à une mort certaine. Le monde marche, et dans sa course haletante, il n'a pas le temps de se retourner du côté de ceux qui, ayant cru trouver un oasis, ont eu la pensée de planter leur tente en arrière. Aashverus, ce marcheur éternel, est le symbole de l'humanité tout entière. En vain la caravane humaine, épuisée par ce pèlerinage incessant à travers les sables du désert, veut-elle s'arrêter : « Marche ! marche ! » crie une voix qui est en elle. Vous croyez qu'elle va défaillir, elle se redresse. Son imagination lui présente le mirage sans cesse renaissant de pays inexplorés et d'horizons inconnus toujours nouveaux. Et déjà cette vue a ranimé son courage, et de nouveau la voilà qui s'élance à travers ce labyrinthe de l'avenir dont le terme est inconnu, et dont le fil n'est visible qu'à l'œil de celui qui y est. Où vont-ils ? nul ne le sait. D'où viennent-ils ? on ne le saura jamais. En vain, penchés sur le sol, nous interrogeons d'un œil avide l'empreinte récente que leurs pas ont marquée sur le sable. Il est une limite où le regard découragé ne distingue plus rien ; le vent a emporté toutes les traces. Toutefois, il nous en reste assez pour nous instruire et nous encourager, et, grâce à cette sublime empreinte que l'art nous a conservée, nous savons désormais vers quel pôle il faudra diriger nos pas ! »

GEORGES LAFENESTRE.

Digitized by Google

LES PARCS

ET

JARDINS PAYSAGERS

SIEBECK, *Éléments d'Horticulture. — Guide pratique du Jardinier paysagiste*, traduit par J. ROTHSCHILD. — Dr SCHACHT, *les Arbres*, études sur leur structure et leur végétation, traduit par E. MORREN. Paris, Rothschild. — BROOKE, *Gardens of England*. — LAWSON, *Pinetum Britannicum*. — ANDREW MURRAY, *the Pines and firs of Japan*. London, Bradbury et Evans. — JUHLKE, *Mittheilungen über einige Gærten des Oesterreichischen Reichs*. Hamburg, Rittler. — Th. KOETSCHY, *les Chênes de l'Europe et de l'Orient*. Paris, Rotschild. — DECAISNE et NAUDIN, *Manuel de l'amateur des Jardins*. Paris, F. Didot.

La décoration des parcs et jardins paysagers, ce luxe de l'agriculture, se rattache intimement au progrès de la civilisation. Les diverses révolutions que cet art a subies, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, coïncident d'une manière frappante avec la marche de l'esprit humain. Jadis, confiné dans les régions aristocratiques, ne se révélant qu'aux abords des plus somptueuses demeures, il n'existait, pour les masses, qu'à l'état de pressentiment confus. Comme elles, il s'est transformé en s'émancipant. Aujourd'hui, les plus humbles habitations ont droit à cette parure; un jardin paysager d'une étendue médiocre peut, s'il est composé avec goût, avoir sur des parcs fastueux une supériorité analogue à celle d'un bon tableau de chevalet sur une grande toile médiocre, ou d'une toilette élégante et simple sur le clinquant de la richesse mal employée. Ce n'est pas un art à dédaigner que celui qui met cet innocent triomphe à la portée des plus humbles fortunes, et touche, par tant de côtés, aux

Digitized by Google

sciences les plus utiles, comme aux conceptions les plus poétiques. Nous avons pensé qu'une rapide esquisse de ses vicissitudes historiques et de sa situation actuelle pourrait offrir quelque intérêt. L'occasion est d'autant plus favorable, qu'en ce moment même la publication de divers traités et manuels spéciaux, de plusieurs grands et beaux ouvrages de botanique et d'arboriculture, l'acclimatation déjà opérée ou en voie d'étude d'un grand nombre de variétés nouvelles d'arbres, d'arbustes et de plantes, fournissent à l'art des jardins un nouveau contingent de richesses.

I

« Quelle fut la composition, l'ornementation du premier jardin? Je le dirai à celui qui m'aura décrit ce qu'a pu être le premier tableau. » Ainsi s'exprimait judicieusement, à la fin du dernier siècle, le savant Hirschfeld, qui pourtant déploie tout aussitôt un grand luxe d'érudition historique et conjecturale sur les jardins de l'antiquité. Il n'omet aucun texte grec ni latin, et paraît fort humilié de ne pouvoir remonter au delà des fameux jardins suspendus de Babylone, jardins qui, par parenthèse, pourraient bien avoir été moins merveilleux qu'on ne pense, puisque Hérodote n'en parle pas. Il ne tenait pourtant qu'à Hirschfeld, apôtre fanatique du système irrégulier, de prendre son point de départ en plein paradis terrestre, et de trouver, comme Milton, dans l'Eden biblique le type du « jardin anglais. »

S'il est absolument impossible de déterminer l'époque où les hommes de l'âge héroïque songèrent à orner de plantations les abords de leur demeure, il ressort évidemment de la nature des choses et des plus anciens textes (notamment de la fameuse description des jardins d'Alcinoüs) qu'on dut premièrement songer à l'utile, et que les potagers et les vergers ont précédé les jardins de pur agrément. Il paraît également certain que toutes les plantations autour des temples et des résidences royales affectèrent, dès le principe, des formes régulières. Partout, dans les civilisations anciennes, l'idée de dompter la nature a précédé celle de l'imiter. Pendant bien des siècles, l'homme n'a compris la possibilité d'embellir les alentours immédiats des habitations qu'en les marquant profondément de son empreinte. L'idée de se plier aux caprices de la nature, d'en reproduire et d'en concentrer les charmes dans des espaces restreints est une déduction toute moderne d'un sentiment des beautés de la nature livrée à elle-même, qui n'existait, dans l'antiquité, qu'à l'état en quelque sorte embryonnaire. Mais c'était là, nous le répé-

Digitized by Google

tons, un ordre d'idées et de sentiments tout à fait à part, et qui n'a exercé, dans l'antiquité, aucune influence sur la décoration des jardins cultivés. Les descriptions plus ou moins complètes des jardins orientaux, grecs et romains, qui sont parvenues jusqu'à nous, prouvent que la beauté pittoresque des sites et surtout l'étendue de l'horizon n'étaient pas sans doute indifférentes aux anciens pour déterminer l'emplacement de leurs villas de plaisance, mais qu'ils n'ont jamais envisagé les plus splendides panoramas d'eaux, de forêts ou de montagnes, que comme des cadres propres à faire ressortir l'œuvre de l'homme.

L'art des jardins, ainsi compris, passa de l'Orient et de la Grèce à Rome conquérante, et prit, dès les derniers temps de la République, un développement qui s'accrut encore pendant la période prospère de l'empire. L'Italie, devenue la banlieue de la ville éternelle, subit une véritable transformation. Dans les parages les plus fertiles, les moissons firent place aux marbres, aux pelouses et aux avenues des villas. Les résidences d'Atticus, de Cicéron, d'Horace, celles même de Lucullus et de Catulle [1], furent éclipsées par les fastueuses créations contemporaines des Césars, par celles notamment qui peuplaient le littoral de Baïa, aujourd'hui jonché de ruines; site célèbre dont le charme, vainqueur de la destruction, justifie encore les prédilections de l'aristocratie romaine. Ce fut sous les règnes de Trajan et d'Adrien, que l'art d'édifier ces palais de campagne, moitié marbre et moitié verdure, fut porté au plus haut degré. Spartien, le biographe d'Adrien, nous a conservé le souvenir des magnificences de la villa de Tibur, où diverses inscriptions et imitations de monuments rappelaient les provinces et les lieux les plus célèbres de l'empire. On y retrouvait Canope, le Pœcile, l'Académie, la vallée de Tempé; les enfers même n'étaient pas oubliés. L'auteur de la *Thébaïde* a célébré ces travaux avec son enflure ordinaire : « Il y avait un mont là où vous ne voyez plus qu'une surface plane; cet édifice où vous entrez tient la place d'un bois inculte. En revanche, il n'y avait pas même de terre là-bas, où s'élèvent aujourd'hui ces bois ombreux. Le maître *de ce terrain l'a dompté;* qu'il lui plaise de former des éminences ou d'en abattre, la terre docile se plie et sourit à sa fantaisie. »

> Mons erat hic, ubi plana vides; hæc lustra fuerunt,
> Quæ nunc tecta subis; ubi nunc nemora ardua cernis,
> Hic nec terra fuit. Domuit possessor, et illum
> Formantem rupes, expugnantemque secuta
> Gaudet humus.....

[1] Consulter, sur les villas de Catulle, les excellents articles de M. Lewal, dans la *Revue* des 15 et 31 décembre 1861.

Digitized by Google

La conformité du style antique avec celui de Lenôtre, ou style français, ressort d'une façon encore plus évidente de la description que Pline le jeune nous a laissée de ses villas, où nous retrouvons, comme à Versailles, les berceaux de charmilles, les longues allées plantées d'arbres émondés régulièrement, encadrant des pelouses parsemées d'arbustes taillés au ciseau. Ces descriptions sont si précises, qu'elles ont permis à Scamozzi et à Félibien de recomposer ces villas, et d'en donner des plans au moins très vraisemblables. Plusieurs détails d'ornementation, décrits avec une complaisance visible par le favori de Trajan, trahissent déjà le progrès de la décadence artistique, contemporaine de la décadence littéraire. De son cabinet de verdure, il admire moins l'horizon splendide, que l'habileté du jardinier émondeur qui sait reproduire, en ifs ou en buis taillés, les noms de son patron, ou bien « des figures de bêtes féroces qui semblent se menacer. » Dans les jardins romains, comme dans ceux de Louis XIV, l'eau subissait, de même que le terrain et les arbres, le joug capricieux du maître. Elle n'y paraissait qu'emprisonnée dans des bassins, dans des tuyaux, sous la forme de jets calculés. Une des plus curieuses fantaisies des anciens dans ce genre fut assurément cet orgue hydraulique dont la contemplation fit oublier pendant plusieurs heures à Néron son empire perdu et sa mort prochaine.

Ces jardins, œuvre des loisirs d'une aristocratie dégénérée, disparurent avec elle sous les pas des Barbares. Toutefois, la tradition n'en fut jamais complétement interrompue dans les années les plus obscures du moyen âge. On en retrouverait la trace autour de ces villas mérovingiennes, où les rois franks mettaient une sorte d'amour-propre à reproduire certaines formes de la civilisation romaine; dans les parterres des châtelaines du monde féodal, et surtout dans les préaux des cloîtres. De nombreux documents attestent que l'horticulture avait été conservée et poussée à un haut degré de perfection dans les grandes abbayes bénédictines d'Italie, d'Allemagne et des Gaules. Ces bons religieux entendaient au moins aussi bien que les plus habiles jardiniers de nos jours la culture des arbres fruitiers, principalement des espaliers, ce qui leur permettait d'offrir aux visiteurs de haut rang des fruits merveilleux, dont les chroniqueurs font souvent mention. La culture en serre chaude n'était pas non plus inconnue dans les établissements monastiques, et pourrait bien avoir été pour quelque chose dans ces récits miraculeux de floraisons précoces dont les légendes des saints offrent de fréquents exemples.

Humble et fidèle compagnon de la civilisation, l'art des jardins refleurit plus généralement à l'époque de la Renaissance, principalement en Italie. Les grands architectes de cette époque. en imitant

Digitized by Google

le style des monuments antiques, reproduisaient d'instinct, en quelque sorte, comme complément naturel d'ornementation, les parterres, les terrasses, ornées de vases et de statues, les arceaux de verdure, les pièces d'eaux jaillissantes et machinées. C'est ainsi que, lors de son voyage d'Italie, Montaigne eut l'occasion de visiter, dans un lieu renommé dès le temps d'Auguste, pour la beauté de son site et de ses jardins, un parc qui jouissait alors d'une grande réputation, celui du cardinal Ferrara, à Tivoli. Il y admira surtout une pièce hydraulique « d'orgues sonnant toujours toutefois une même chose, » dont le principal mécanisme, qu'il décrit en détail, devait ressembler beaucoup à celui des orgues de Néron.

Ce système régulier, d'origine assurément antique, ne s'épanouit toutefois dans toute sa gloire qu'aux rayons du siècle de Louis XIV. Les immenses travaux de Lenôtre, artiste trop vanté autrefois peut-être, mais trop rabaissé plus tard, donnèrent à ce style classique des jardins une vogue cosmopolite, et lui valurent le nom spécial de style français, que ses détracteurs eux-mêmes lui ont conservé. On sait que l'Angleterre et l'Italie réclamèrent tour à tour la présence de Lenôtre; l'Autriche et l'Espagne voulurent aussi avoir leur Versailles, l'une à Schœnbrunn, l'autre à Aranjuez. Malgré les vicissitudes du goût, quoi qu'on en ait dit, ce système n'est autre chose, en réalité, qu'une dérivation, un développement de la tradition antique, et l'on ne peut raisonnablement y méconnaître un sentiment marqué de majesté, une aspiration souvent heureuse vers une certaine grandeur, à laquelle le système contraire ne saurait prétendre. Ce n'était certes pas une conception vulgaire que celle d'agrandir à ce point les résidences royales aux dépens de la nature assouplie et domptée; de les encadrer dans d'immenses palais de verdure, où les somptueux escaliers, les terrasses et les pièces d'eau peuplées de statues, les arbres taillés en palissades et en voûtes, dans toute leur hauteur, les pelouses déroulées en immenses tapis, les plates-bandes découpées en riches mosaïques de fleurs, semblaient refléter et prolonger à l'infini les splendeurs du grand roi. Mais, comme on l'a souvent dit, ce genre demande de vastes espaces unis ou des pentes douces qui se prêtent aux travaux d'alignement et de terrassement rectilignes. Il ne peut donc être employé avec un réel avantage que dans les promenades publiques ou les domaines d'une étendue considérable, et, là même, il présente le grave inconvénient d'exclure d'une manière à peu près absolue la plupart des arbres et arbustes exotiques, et même un grand nombre de beaux arbres indigènes, dont le jet capricieux résiste aux exigences architecturales du ciseau.

L'admiration qu'excitaient les œuvres de Lenôtre et de son école

Digitized by Google

produisit néanmoins un effet heureux, en développant par toute l'Europe le goût des jardins et des parcs, qui, de l'aristocratie, s'étendit bientôt à la classe moyenne. Il est vrai que cette diffusion, indice certain d'un progrès réel d'intelligence et de bien-être, ne tarda pas à se tourner contre le style régulier lui-même, compromis d'ailleurs par les exagérations des continuateurs du maître. Les applications du genre régulier, faites sans discernement sur des terrains inégaux et de médiocre étendue, dégénéraient en caricatures. Le souvenir des buis façonnés de Pline donna lieu surtout à d'étranges fantaisies. Un dessinateur hollandais, antérieur de quelques années seulement à Lenôtre, reproduisait en buis, charmille ou *berberis* (épine-vinette), des scènes de chasse, notamment un groupe composé d'un homme enfonçant son épieu dans la gueule d'un ours, avec un chien accourant au secours de son maître [1]. Préoccupé avant tout de l'ordonnance des grandes lignes, Lenôtre n'avait accordé qu'une médiocre importance à ces tours de force puérils de ciseau, que multiplièrent ses successeurs. L'un d'eux, le dessinateur anglais Wyse, homme d'imagination, après tout, transforma des parcs en ménageries d'animaux dans diverses attitudes, avec des géants faisant office de gardiens. Des échantillons de ces sculptures végétales ont été conservés dans quelques grands parcs; l'un des plus curieux est le *pleasure ground* ou jardin de plaisance d'Elvaston-Castle [2] où la fantaisie du décorateur a placé, dans une enceinte verdoyante, formant rempart, quantité d'arbres et d'arbustes taillés de manière à figurer les ruines éparses d'un temple antique. La même fantaisie désordonnée présidait à la composition des pièces hydrauliques : on y voyait force lions, tigres, caïmans, etc., pêle-mêle avec des vaches et autres bestiaux, et faisant pacifiquement assaut à qui lancerait les plus belles fusées. L'un des motifs favoris en ce genre était le combat légendaire du patron de la Grande-Bretagne contre le dragon infernal. Brooke a reproduit plusieurs de ces « Saint George's Fountains. » Dans la plus considérable, on voit auprès du monstre agonisant un cygne colossal, qui s'apitoie sur son sort et s'efforce de le venger en jetant de l'eau à la tête du vainqueur.

II

Ces extravagances provoquaient et présageaient dans l'art des jar-

[1] On trouve la représentation de ce spécimen de la sculpture en buis taillé dans un livre devenu fort rare, l'*Horticultura*, de Lauremberg de Rostok. Francfort, 1654. Il y avait là bien de la patience et de la dextérité mal employées.

[2] Reproduit dans le recueil in-folio de Brooke, *Gardens of England*.

Digitized by Google

dins une révolution dont l'Angleterre fut le premier théâtre, mais qui plus tard s'étendit à la France. Elle avait été dès longtemps pressentie et même formulée des deux côtés de la Manche. Les bases d'une théorie des jardins fondée, au rebours de l'ancienne, sur le sentiment et la reproduction des beautés naturelles, avaient été nettement posées par l'universel Bacon, dans un passage curieux de ses *Sermones fideles, ethici, politici*, imprimés dès 1644. Suivant cette théorie prophétique, un parc doit se composer de trois sections ou fractions principales, habilement fondues et reliées entre elles par un système d'allées embrassant la totalité du domaine. La propriété doit débuter par une pelouse ouverte, et se terminer par des bosquets d'arbustes et de grands arbres. Entre la pelouse d'entrée et le bocage final, s'étendra le jardin proprement dit, enveloppant de tous côtés l'habitation. Bacon recommandait que les allées de liaison ou de ceinture fussent plantées de manière à donner de l'ombre à toute heure, mais il défend positivement de rechercher cet avantage au moyen d'aucune disposition symétrique d'arbres ou d'arbustes. En dépit de l'usage immémorial, il proscrit impitoyablement, et jusque sous les fenêtres des châteaux, les buissons taillés en figures, les mosaïques de fleurs, luxe puéril de décor dont il faut, dit-il laisser le monopole aux faiseurs de tartes ornées de sucreries multicolores. Il condamne également les réservoirs, les bassins immobiles; pour l'agrément comme pour la salubrité, il exige que les eaux soient courantes. L'ensemble du parc doit présenter des ondulations, et, s'il est possible, quelque hauteur surmontée d'un pavillon d'été faisant point de vue. Il serait bon aussi de ménager à l'occasion, sur la lisière, quelques emplacements élevés, donnant les plus beaux points de vue sur les environs et sur l'ensemble de la propriété. Il recommande de réserver un emplacement aéré et soigneusement cultivé pour former une pépinière d'essai pour les arbres à fruit ou plantes d'ornement susceptibles d'acclimatation, idée généralement adoptée dans les *arboreums* modernes. Enfin, il veut que l'on s'attache à reproduire dans les futaies et bosquets de fond tout le laisser-aller pittoresque de la nature. Ces préceptes, qui semblent aujourd'hui si vulgaires, parce que nous en avons sous les yeux quantité d'applications plus ou moins bien réussies, étaient, du temps de Bacon, une inspiration de génie, un trait d'union entre l'art et la nature, jusque-là profondément divisés[1]. La fameuse description du paradis de Milton, écrite quelques années après, est visiblement conçue dans le même ordre d'idées. L'Eden biblique du poète anglais ne contient

[1] Un peu plus loin, il est vrai, Bacon semble s'effrayer de sa propre audace, et admet, au moins dans le jardin réservé, des ornements réguliers et des constructions conformes à la mode du temps.

Digitized by Google

rien de symétrique ni de compassé ; c'est la concentration, dans un espace restreint, dans un désordre harmonieux, de ce que la terre nouvellement créée peut offrir de plus attrayant et de plus pittoresque.

Le philosophe et le poète anglais eurent tort longtemps, même sur leur sol natal, contre l'influence et le prestige français. L'adoption des plans de décoration architecturale de Lenôtre confirma pour bien des années, dans l'art moderne des jardins, l'ostracisme dont l'usage antique avait frappé la nature. Cette adoption était d'ailleurs la conséquence logique des idées générales du grand roi sur les beaux-arts. Rien ne devait, autour de lui, se départir d'un idéal majestueux, dont les objets les plus humbles devaient recevoir quelque reflet. De la hauteur où il était placé, ce qui n'était que naturel lui apparaissait déjà chétif ou difforme. Ainsi s'explique son mot célèbre : « Qu'on m'ôte ces magots ! » en présence des chefs-d'œuvre de Tèniers. Cette tendance à la symétrie pompeuse, progressant, pour ainsi dire, dans le sens même de la civilisation, refoula pour longtemps les aspirations contraires.

Mais on se lasse partout, et en France plus vite qu'ailleurs, d'un ordre et d'une régularité trop inflexibles. Aussi le grand roi lui-même avait fini par se blaser sur les splendeurs architecturales des jardins de Lenôtre, et peu s'en fallut que, dans les dernières années de son règne, il ne détruisît en grande partie l'œuvre si coûteuse de Versailles pour la refaire sur un plan absolument opposé. Cet étrange revirement, trop peu remarqué jusqu'ici, était dû à l'influence d'un des poètes qui marchaient, quoique d'assez loin, sur les traces de Molière. Homme d'esprit et d'imagination, Dufresny improvisait avec la même facilité des plans de jardins et des plans de comédie. Il est fort possible, bien qu'on manque de documents positifs à cet égard, que les indications succinctes des premiers jésuites français sur les jardins irréguliers des Chinois aient vivement frappé cette imagination vive et paradoxale « Il avait, dit l'auteur de sa vie, un goût dominant pour l'art des jardins ; mais les idées qu'il s'était faites sur ce sujet n'avaient rien de commun avec celles des grands hommes que nous avons eus et que nous avons encore en ce genre. Il ne travaillait avec plaisir, et pour ainsi dire à l'aise, que sur un terrain inégal et irrégulier. Il lui fallait des obstacles à vaincre, et, quand la nature ne lui en offrait pas, il s'en donnait à lui-même ; c'est-à-dire que d'un emplacement régulier et d'un terrain plat, il en faisait un montueux, afin, disait-il, de varier les objets en les multipliant, et, pour se garantir des vues voisines, il leur opposait des élévations de terres, qui formaient en même temps des belvédères. Il disposa dans ce goût les jardins de Mignaux, près de Poissy ; ceux

Digitized by Google

de l'abbé Pajot, près de Vincennes; enfin deux autres jardins qui lui appartenaient au faubourg Saint-Antoine. Dufresny passa les dix dernières années de sa vie (1714-1724) à composer des jardins. Louis XIV, qui l'aimait beaucoup et qui connaissait son mérite, lui avait accordé un brevet de contrôleur des jardins. Il avait présenté à ce prince deux plans différents de jardins pour Versailles, pour lesquels il n'avait consulté que ses idées singulières. Ils ne furent pas acceptés à cause de l'excessive dépense que demandait leur exécution. »

La tentative de Dufresny en faveur du style irrégulier fut compromise dès le début par son exagération, et la vogue du genre symétrique, considéré plus que jamais comme notre genre national, se prolongea en France jusque par delà la seconde moitié du XVIIIe siècle. Tous les ouvrages français, publiés dans cet intervalle sur la matière, se rapportent exclusivement au style régulier. Mais il n'en était pas de même en Angleterre, où Kent « osa le premier s'écarter, *vers l'année* 1720, des règles de Lenôtre, » dans la composition des bosquets d'Esher, maison de campagne du premier ministre Pelham, et dans celle du parc célèbre de Claremont. En rapprochant cette date de celle des essais de Dufresny, il nous semble que la France aurait quelque droit à réclamer ici encore le mérite de la priorité. Théoriquement, Kent a pu s'inspirer de Bacon, de Milton, mais il avait dû nécessairement entendre parler des innovations qui, plusieurs années auparavant, avaient été, les unes proposées pour Versailles, les autres exécutées aux abords de Paris, d'après les plans d'un personnage aussi en vue que le contrôleur des jardins du roi de France. De cette induction, nous serions autorisé à conclure qu'en fait de jardins, comme de machines à vapeur, les Anglais sont moins inventeurs qu'ils ne pensent. Toujours est-il que cette réaction contre le système régulier dit français devint une affaire d'amour-propre et d'antagonisme national.

Au rebours de la célèbre prophétie d'Isaïe, les espaces unis se soulevèrent en collines, les chemins droits se recourbèrent. Les eaux, jadis captives dans des bassins, furent rendues à leur pente naturelle, encore accélérée par des accidents factices de terrain; les anciennes avenues furent détruites ou absorbées dans de nouveaux massifs capricieusement contournés. Pourtant ce genre demeurait encore confiné dans la Grande-Bretagne, quand ses partisans reçurent, vers 1750, un renfort considérable et décisif. Ce fut de la Chine, cette fois, que vint la lumière, et les « magots, » naguère si méprisés de Louis XIV, prirent leur revanche. Déjà, le P. Duhalde avait noté que « les Chinois ornaient leurs jardins de bois, de lacs, qu'ils y nourrissaient des cerfs, des daims quand ils avaient assez

Digitized by Google

d'espace. Le voyageur hollandais Kœmpfer avait remarqué aussi dans les jardins japonais des rochers artificiels et des cascades. En 1743, une description détaillée du grand parc impérial, dit « le jardin des jardins, » fut envoyée en France par le frère Attiret. Ce religieux, homme d'un talent réel, remplissait auprès de l'empereur Kiên-Lông les fonctions de peintre ordinaire, fonctions qui n'étaient nullement une sinécure, comme on le voit par sa correspondance. C'était un de ces hommes admirablement dévoués, qui assujettissaient sans murmurer leurs talents aux caprices incessants et bizarres d'un despote, sans autre ambition que celle d'obtenir quelque faveur ou quelque tolérance pour le christianisme. Attiret, qui ne dissimule pas, dans d'autres passages de ses lettres, combien il souffrait du goût bizarre des Chinois en fait de peinture, parle avec enthousiasme de ce « jardin des jardins, » dessiné et achevé en grande partie sous l'empereur Yout-Ching, prédécesseur de Kiên-Lông. « C'est, dit-il, une campagne rustique et naturelle qu'on a voulu représenter. » On avait, en conséquence, exécuté, sur la vaste superficie de ces jardins, une multitude de collines artificielles, aux pentes gazonnées ou boisées, séparées par des vallons où serpentaient des canaux aboutissant à un lac central, « large d'environ une demi-lieue en tous sens. » Dans cette mer intérieure, comme l'appelaient pompeusement les Chinois, s'élevait une île rocheuse supportant un vaste pavillon, ou plutôt un vrai palais en miniature, d'où la vue s'étendait sur cet ensemble enchanteur de collines ondulées, parsemées, de ruisseaux, de vallons, de feuillages et de fleurs agréablement nuancés, où l'on voyait çà et là reluire, parmi les massifs, les teintes multicolores des bâtiments et pavillons de plaisance, des ponts aux balustrades découpées à jour, des grottes et des plages de rocailles. On a souvent contesté la véracité de cette description, et ces injustes soupçons n'ont été pleinement dissipés que par l'excursion peu pacifique des troupes anglo-françaises au « jardin des jardins, » en 1860. On ne peut trop regretter la dévastation de ce parc, l'un des types de l'art moderne des jardins.

Il demeure donc avéré que les Chinois nous avaient devancés de plusieurs siècles pour l'invention des jardins irréguliers, comme pour celle de la porcelaine et de la poudre. Comment leur était venu ce goût des décors paysagers, c'est ce qu'il n'est pas facile de deviner. Ce système n'était pas évidemment d'importation tartare ; profondément implanté, depuis un temps immémorial, dans les mœurs de la race conquise, il avait été seulement adopté et développé par les conquérants. Partout, sur le littoral comme à l'intérieur, dans cette plaine la plus vaste et la plus unie du globe, chaque propriétaire de jardin s'efforce, suivant ses moyens, de se procurer quelque éléva-

Digitized by Google

tion artificielle de terrain, quelque semblant de rocher et de cascade. Ces hauteurs faites de main d'homme rompent quelque peu l'uniformité de ce gigantesque réseau de cultures et de canaux, où les grands fleuves chinois, s'étendant sur des déclivités à peine sensibles qui les portent endormis à la mer, oublient pendant des centaines de lieues les pentes et les ressauts abruptes de l'Himalaya. L'origine de cette antique passion des Chinois pour les jardins irréguliers est peut-être tout entière dans l'effet du contraste. L'aspect du moindre accident de terrain devient une distraction agréable pour des regards lassés par cette uniformité inexorable, à moins qu'on n'aime mieux voir là une réminiscence, se transmettant de génération en génération, de régions montagneuses habitées par les ancêtres primitifs des Chinois.

C'est au célèbre Chambers, architecte du roi d'Angleterre, que revient l'honneur d'avoir vulgarisé en Angleterre et, par suite, dans l'Europe entière, la connaissance du style décoratif des Chinois. Ses descriptions des jardins du Céleste-Empire (1757-1772), reproduites et commentées dans toutes les langues de l'Europe, faisaient autant d'honneur à l'imagination qu'à la mémoire de leur auteur. Chambers n'avait vu par lui-même que très peu de choses en Chine, et ne connaissait que par ouï dire les merveilles des parcs impériaux. Ses tableaux n'en firent pas moins fortune, parce qu'ils flattaient et servaient la fantaisie du jour, qui trouva dans les ouvrages de Chambers sa première formule. Ses principes furent bientôt développés, commentés dans une foule d'autres traités théoriques et pratiques. L'un des meilleurs est encore celui que publia en 1770, sous le titre modeste d'*Observations*, l'une des notabilités parlementaires de la Grande-Bretagne dans ce temps-là, sir Thomas Whately, lord de la Trésorerie sous le ministère Grenville. On ne peut lui reprocher que d'être fait trop exclusivement en vue de la grande propriété. Les applications de ses préceptes, qu'on fit plus tard sans discernement dans des espaces restreints, donnèrent lieu à de ridicules aberrations, dont la responsabilité revient tout entière au mauvais goût des dessinateurs et à la vanité mal entendue des propriétaires. Mais aujourd'hui encore on peut consulter avec fruit, pour la décoration des parcs de moyenne étendue, certaines considérations de Whately sur le caractère des terrains, la configuration des bois et des avenues pittoresques, le mélange des différentes nuances de verdure, l'agencement des ponts, des ruisseaux, des cascades, etc. Plusieurs des axiomes de ce maître témoignent d'une réserve vraiment méritoire à cette époque, où les dessinateurs et les propriétaires anglais poussaient jusqu'à la frénésie l'imitation des scènes les plus violentes. Il dit notamment que « cette ambition ri-

Digitized by Google

dicule de contrefaire la nature dans ses plus grands écarts ne fait que déceler la faiblesse de l'art. » Whately est aussi bien en avant de son siècle, quand il reconnaît « que les caprices du gothique ne sont pas toujours incompatibles avec la grandeur. » Enfin, quoique ennemi du style français, Whately avoue « qu'un double alignement de beaux arbres se rejoignant par leurs sommets a son agrément particulier, qu'il faut plutôt renoncer à altérer ou à déguiser une telle disposition, que de sacrifier des arbres importants, qui ne sont plus susceptibles d'être déplacés. » Il maintient aussi la régularité, dans une certaine mesure, aux abords des habitations et surtout dans les squares et les jardins publics des grandes villes, encadrés de maisons dont ces plantations ne sont que l'accessoire, et qui leur imposent la régularité. « Les promenades de cette espèce, dit-il, forment une classe à part, et doivent être composées d'après d'autres principes. »

C'est aussi à cette époque de révolution horticole qu'appartient l'ouvrage, non le plus important, mais le plus long qui ait jamais été écrit sur ce sujet. Nous avons déjà cité la *Théorie des Jardins* de Hirschfeld, publiée à Leipzig de 1779 à 1785, en cinq volumes in-4°. Hirschfeld, natif du Holstein et professeur à Kiel, fit hommage au roi de Danemark de cette volumineuse compilation. Plus absolu que Whately, il rejette avec une vertueuse indignation toute symétrie. Il paraît avoir voulu reproduire dans son livre le désordre pittoresque qu'il vante, et manque absolument de goût, bien qu'il répète ce mot vingt fois par page. On rencontre pourtant çà et là, dans ce fatras, de bonnes idées, généralement prises d'ailleurs, et des extravagances parfois curieuses, qui sont bien du crû de l'auteur. On y trouve par exemple tantôt un plan de répartition des parcs en quatre compartiments distincts pour chaque saison, tantôt des préceptes pour appliquer la métaphysique à l'art des jardins, en assortissant leur physionomie au genre d'occupation, au caractère et même à la figure du propriétaire, ou aux sentiments qu'il veut choyer de préférence chez ses visiteurs. Toutes ces impressions morales peuvent être infailliblement obtenues par de certaines combinaisons d'arbres et d'arbustes, dont le jardinier philosophe donne la nomenclature latine, d'après la classification de Linné. L'*acer negundo*, en raison de son vert tendre, est particulièrement recommandé pour les scènes d'amour. Hirschfeld traite de fabuleuses les descriptions d'Attiret et de Chambers, et bannit en conséquence la chinoiserie de ses parcs. En revanche, il les encombre de temples grecs en l'honneur de toutes les divinités imaginables. Nonobstant ces fantaisies puériles, la *Théorie* d'Hirschfeld est fort recherchée des amateurs, parce qu'on y trouve des reproductions d'un grand

Digitized by Google

nombre des plus beaux parcs anglais et allemands de cette époque qui n'existent plus aujourd'hui, et des scènes de paysages projetées par quelques-uns des plus habiles dessinateurs du temps, notamment par Brandt, le Kent de l'Allemagne.

III

Le système des jardins irréguliers avait trouvé, en France, un prôneur non moins enthousiaste et plus éloquent que Hirschfeld dans Rousseau, « l'homme de la nature et de la vérité. » Leur emploi commença à prévaloir, dans la théorie comme dans la pratique, vers 1770, et donna lieu à la publication d'un grand nombre de dissertations et de traités, parmi lesquels on doit citer ceux de Watelet, de Morel et de Girardin, l'ami de Jean-Jacques et l'auteur du parc d'Ermenonville, l'un des modèles du genre irrégulier primitif. Les anciens jardins avaient été célébrés par Rapin, les nouveaux le furent par Dallière, Delille et Fontanes. On peut remarquer toutefois qu'en France spécialement, le style des Anglais eut besoin, pour réussir pleinement, du patronage chinois.

Encouragée par l'esprit du temps, cette révolution, suivant l'usage, dépassa souvent les bornes du sens commun et du bon goût. Les classiques proscrivaient toute courbe, toute saillie malséante; les novateurs les multiplièrent à outrance, exagérant le pittoresque en dépit de la nature même. Kent avait été jusqu'à planter, dans le parc de Kensington, des arbres rachitiques ou même tout à fait morts. L'un de ses successeurs, Brown, surnommé le Shakespeare du jardinage, proscrivait toute trace apparente de culture. Au lieu d'envelopper la totalité de l'habitation du *pleasure ground*, il ne l'y rattachait que par un côté dissimulé soigneusement. Cette ordonnance lui permettait de conduire des bosquets de la plus sauvage apparence jusque sous les fenêtres, et de livrer au bétail de ses pelouses l'accès de somptueux escaliers. Ceci nous rappelle une anecdote russe dont nous garantissons l'authenticité. Un dessinateur de cette école, chargé de l'arrangement d'un domaine aristocratique, avait serré la nature de si près dans tous les détails et si bien relié le parc à une forêt de sapins qui faisait le fond du tableau, qu'un jour un ours s'y trompa, et, se croyant toujours chez lui, arriva jusqu'au perron et au seuil du salon, où cette apparition ultra-pittoresque à travers la porte vitrée causa naturellement grand émoi.

Par une étrange anomalie, ces exagérations de fantaisie romantique se conciliaient avec une profusion de temples, pagodes, grottes

Digitized by Google

et inscriptions de toute espèce, « véritable indigestion d'art, » a dit le prince Puckler-Muskau. Le phénix de ce genre d'ornementation fut longtemps ce fameux parc de lord Grenville, à Stowe, où le voyageur pouvait, en deux ou trois heures, dans une étendue de 350 arpents, visiter « vingt ou trente édifices *de premier ordre*, » sans compter les autres. C'était le plus étrange salmigondis de souvenirs égyptiens, grecs, latins, nationaux, religieux, philosophiques ou folâtres. Du « temple de Bacchus » on allait, par un sentier rustique, à un ermitage, au sortir duquel on accostait une statue de « dryade dansante. » On retrouvait à chaque pas de ces rapprochements judicieux, comme, non loin du « temple des Grands-Hommes, » la sépulture d'un levrier favori, avec une épitaphe interminable; la caverne de Didon, ornée du groupe des deux amants, non loin du temple de la « Vertu féminine antique. » Il y avait aussi un temple de la Vertu féminine moderne; il figurait un édifice en ruines, et disparaissait presque entièrement sous des plantes pariétaires, allégorie peu flatteuse pour le beau sexe de ce temps. Et les hommes qui se pâmaient devant ces belles imaginations condamnaient Versailles au nom du bon goût[1] ! Bientôt les parcs du continent rivalisèrent avec ceux d'Angleterre pour l'excentricité des décors artificiels. Dans le domaine de la princesse Radziwill, auquel Delille a consacré quelques vers, pour traverser une rivière large d'une vingtaine de pieds, on montait dans un bac amarré d'un côté à un sphinx, emblème des périls de la navigation, de l'autre à un autel de l'Espérance. Au bout d'une minute, on débarquait sain et sauf dans une île figurant un bois sacré, où l'on allait faire ses dévotions aux autels de l'Amour, de l'Amitié, de la Reconnaissance, du Souvenir, etc. Un sentier obscur menait à un réduit gothique, asile de la Mélancolie, d'où l'on passait au « temple grec, » dans lequel un goût exquis avait réuni autour des figures de l'Amour et du Silence, un orgue et des statues de vestales. On rencontrait successivement ensuite la tente d'un chevalier du moyen âge, un salon oriental, avec des portes en acajou ; un musée d'antiquités, la plupart factices; enfin, le monument funèbre que la princesse s'était fait arranger d'avance pour l'agrément de ses visiteurs. Sauf en Italie, où l'on était resté fidèle au système régulier, la plupart des parcs créés ou remaniés dans la seconde moitié du XVIIIe siècle offraient des détails analogues à ceux-là. Une propriété dessinée avec goût devait avoir sa pagode, son temple, son pont, sa ruine gothique, son monument funèbre élevé à la mémoire d'un personnage ordinairement imaginaire, sa grotte mystérieuse

[1] Whately cependant a le courage d'avouer qu'on a peut-être accumulé à Stowe et dans d'autres domaines du même genre, trop de choses, d'ailleurs admirables.

Digitized by Google

avec un Amour en embuscade ou un ermite en prière. Les personnes les plus riches, dans les jours où elles tenaient à faire briller leurs beautés champêtres, se donnaient le luxe d'un figurant anachorète. Les Parisiens ont encore sous les yeux un spécimen assez complet de ce genre irrégulier primitif dans les restes du parc de Monceaux, dessiné par Carmontelle pour le duc d'Orléans. Ermenonville est un type du même genre, mais mieux réussi que la plupart des parcs anglais de cette époque, parce que l'artiste, heureusement inspiré par le souvenir et la présence d'un mort illustre, auquel l'art moderne des jardins devait un hommage spécial, a principalement cherché ses effets dans la plantation. On peut citer encore avec éloge le parc de M. de Villette (Oise), l'un des premiers exécutés en ce genre, et celui du Petit-Trianon, où l'on trouve, employé avec un art singulier, l'un des plus agréables modes de décor, celui de la « ferme ornée, » et qui emprunte d'ailleurs un charme exceptionnel au gracieux et mélancolique souvenir de Marie-Antoinette.

Ce souvenir nous amène naturellement à la Révolution française, laquelle fit, comme on sait, un terrible carnage des grandes propriétés, comme des grands propriétaires, abattant pêle-mêle les plus nobles têtes et les arbres séculaires. Elle moissonna, comme des épis mûrs, ces futaies de chênes, dont le seul aspect imposait le recueillement et la prière. On compterait par milliers les parcs réguliers ou irréguliers sur lesquels la charrue promena son niveau impitoyable. On pourrait aussi écrire une lamentable histoire des guerres de l'Empire au point de vue des parcs allemands. Que d'arbres majestueux, que de bosquets, transformés en bûches et en fagots, ont fondu aux innombrables brasiers des bivacs français! Que de sang ont porté à l'Elbe les nombreux et romantiques cours d'eau de cette Suisse saxonne, qui semblait, suivant Herschfeld, prédestinée par la nature elle-même à la création des plus beaux jardins paysagers!

Après ces tourmentes, on vit refleurir l'art des jardins au profit des fortunes nouvelles, avec les modifications qu'imposait le morcellement des grandes propriétés. La réaction qui, pendant quelques années, menaça les plus irrévocables conquêtes de la révolution, n'influa pas sur la décoration des parcs et des jardins, où le style irrégulier continua de régner sans conteste. Mais il fallait, il faudra encore bien du temps, bien des expériences pour épurer et fixer, au point de vue du véritable bon goût, la pratique de cet art. L'époque de la Restauration vit se reproduire un grand nombre de ces puérilités de décoration architecturale, tant prisées à la fin du siècle dernier, et d'autant plus choquantes qu'elles apparaissent sur des terrains de moindre étendue. Aujourd'hui encore, nous connaissons

Digitized by Google

plus d'un commerçant retiré, très fier d'avoir reproduit en miniature, dans un jardin de quelques centaines de mètres, la décoration d'une propriété princière ; montagne artificielle de vingt pieds, dont on gravit les pentes abruptes pour aller contempler le panorama d'une basse-cour; pièce d'eau contournée de la longueur d'une baignoire ; enfin, plus de siéges rustiques de toute forme et de pavillons de repos qu'il n'en faudrait dans un parc de deux lieues de tour. Les exigences routinières et la vanité puérile des propriétaires créeront longtemps encore aux dessinateurs intelligents des difficultés plus redoutables que tous les obstacles naturels. Cependant, là comme ailleurs, le progrès se fait lentement; mais enfin il se fait. Les artistes et les amateurs éclairés commencent à comprendre que le véritable charme du style irrégulier réside dans la disposition habile et variée des plantations, des mouvements de terrain. L'expérience, depuis quelques années, vient en aide au bon sens sur ce point. Les décorateurs modernes peuvent régler aujourd'hui leurs combinaisons d'après l'aspect qu'ont pris les plus anciens jardins paysagers échappés aux dévastations révolutionnaires ou au vandalisme de la spéculation. Ils ont reconnu que ces œuvres primitives, jadis surchargées de *fabriques*, avaient plutôt gagné que perdu par les agréments que leur ajoutait la nature en reprenant ses droits, en défaisant ou effaçant, sous le luxe de la végétation, les essais malencontreux de l'art. Ils peuvent aussi se rendre compte aujourd'hui de l'effet définitif d'un grand nombre d'arbres et d'arbustes essayés au dernier siècle, et éviter pour l'avenir des erreurs semblables à celles des anciens dessinateurs anglais, celui de Chiswyck, par exemple, qui a multiplié outre mesure les futaies de cèdres du Liban, si bien qu'aujourd'hui son œuvre ressemble à un cimetière de grands hommes. Enfin, les artistes paysagers les plus habiles sont les premiers à recommander, pour les restes si longtemps insultés des jardins à la française, le respect qu'on doit aux grandeurs tombées. Plusieurs même des plus avancés en viennent à se demander si, dans certaines conditions d'emplacement, le retour au moins partiel à ce système ne serait pas le véritable progrès. L'art des jardins, en un mot, tend à se dégager de ses langes, à revêtir une forme plus logique, plus en rapport avec l'esprit des temps modernes et le mode actuel de division et d'exploitation des propriétés. Dans la dernière partie de ce travail, nous allons essayer d'abord de formuler quelques-uns des principes d'esthétique horticole, tels qu'ils se présentent d'eux-mêmes aux hommes de goût ; puis d'apprécier, conformément à ces principes, quelques-unes des œuvres modernes les plus connues ou les plus dignes de l'être.

Digitized by Google

IV

Les préceptes généraux de la décoration des parcs ont été résumés et formulés avec une netteté singulière par le prince Puckler-Muskau, dans son excellent et spirituel « Aperçu sur la plantation des parcs. » (Stuttgart, 1847.) Suivant lui, l'art des jardins irréguliers consiste dans la composition et l'exécution de tableaux concentrés, élevés à un idéal poétique, d'un ensemble de paysages naturels. Cette ingénieuse définition paraîtra peut-être trop aristocratique, trop complexe pour un art désormais accessible aux fortunes modestes. Il se peut, en effet, que les conditions de l'emplacement ne permettent qu'une scène; mais cette scène unique peut, si elle est bien réussie, présenter à elle seule un réel intérêt. L'unité doit partout et toujours être la condition prédominante et comme la clef de voûte de la composition du parc le plus vaste, comme du plus simple jardin paysager.

L'étude et l'appropriation des alentours est un autre précepte non moins essentiel. « Tous les objets éloignés qui offriront un intérêt quelconque, dit judicieusement à ce sujet le prince Puckler-Muskau, devront, pour ainsi dire être attirés dans notre domaine, de manière à ce que les limites ne puissent jamais tomber sous les sens. » Par contre, les aspects disgracieux ou insignifiants du dehors doivent être soigneusement masqués par les plantations; le jardin paysager doit d'autant moins s'isoler qu'il peut davantage emprunter au dehors. Ce système est devenu d'un usage plus fréquent, plus impérieux, en France surtout, par suite du morcellement des fortunes et de l'élévation progressive de la valeur des terres. Il est rare que la campagne la plus unie n'offre pas quelque perspective intéressante, du moins dans certaines saisons, par exemple quand le printemps déroule ses immenses pelouses de blés verdoyants, ou bien encore à l'époque des travaux de la moisson. On augmentera infailliblement l'intérêt de ces horizons de culture si l'on peut les relier à la propriété close, au moyen de quelques bouquets de bois, jetés sur les premiers plans, de manière à s'harmoniser avec les plantations et les clairières de l'intérieur du parc. Mais, de toute façon, que la propriété se concentre en elle-même plus ou moins, ou se répande au dehors, les clôtures doivent être soigneusement dissimulées; c'est une des lois les plus impérieuses du genre. Cette dissimulation est toujours facile à opérer, dans les espaces ouverts, par des artifices de terrassements qui rendent invisibles le fossé ou

Digitized by Google

la haie plantée en contre-bas, et, dans les intervalles fermés, par des rideaux de plantations dont les arbres à verdure persistante doivent toujours former pour ainsi dire la trame. Dans les plus anciens parcs de style irrégulier, le tracé des allées dites de ceinture trahissait une préoccupation constante d'obtenir le circuit le plus long possible, pour donner une idée plus imposante de l'étendue du domaine. En conséquence, Kent, Brown et leurs imitateurs effleuraient toujours les murs, dissimulés uniquement par une mince lisière de broussailles. L'expérience a prouvé que ce système allait droit contre son but. Au bout d'un certain nombre d'années, les grands arbres prennent leur essor parmi ces broussailles qu'ils détruisent, et découvrent les clôtures dont l'aspect incessant atténue l'idée de grandeur. Cette idée peut être au contraire habilement entretenue dans une ligne de parcours notablement abrégée, en côtoyant de moins près les limites, et en simulant de temps en temps de leur côté des prolongations au moyen de coulées de gazon circulant entre le rideau définitif de clôture et des massifs détachés.

C'est surtout dans le choix et la disposition des *fabriques* que le style paysager amendé, dont nous cherchons à définir les principes, s'écarte des errements primitifs du genre irrégulier. Le goût actuel tend à marier, autant que possible, l'agrément à l'utilité; il rejette les monuments, ermitages, ruines factices, les « pièces à surprise, » et les inscriptions dont on abusait tant autrefois. Comme l'observe avec raison le prince Muskau, les pensées des plus célèbres auteurs ne sont nulle part mieux placées que dans leurs ouvrages. Cependant ce genre de décoration suranné compte encore des partisans de l'autre côté du Rhin. Il n'y a pas encore bien des années qu'on a vu s'élever, dans le parc d'un prince de la Confédération germanique, un pavillon crénelé de notes figurant l'air populaire de Mozart : *Freut euch des Lebens !* Non loin de là, on rencontrait un banc dédié à l'amitié, avec un dossier dont les courbures en bois rustique formaient les noms d'Oreste et de Pylade. On voit encore dans les jardins de Braun, auprès de Vienne, une fabrique en forme de tonneau, dans laquelle est assis un Diogène tenant sa lanterne allumée. En se présentant sur le seuil, le visiteur marche nécessairement sur un ressort qui fait éteindre la lanterne, comme si le philosophe apercevait enfin l'homme si longtemps cherché [1]. L'art n'a rien à voir dans de pareils enfantillages, mais les plus habiles dessinateurs ont peine à se défendre absolument de toute réminiscence mythologique, puisque le prince Muskau n'a pu s'empêcher d'élever dans

[1] Une autre plaisanterie fort commune dans les parcs allemands de tous les styles, consiste dans un siége de repos de l'apparence la plus inoffensive, mais où l'on ne peut s'asseoir sans presser un ressort qui vous envoie un douche sur la tête.

Digitized by Google

son célèbre parc un temple à « la Persévérance, » et qu'en ce moment même, M. Alphand médite d'en bâtir un à « la Sibylle » dans le futur parc des buttes Saint-Chaumont, sur un promontoire qui dominera l'océan parisien. Peut-être un monument commémoratif des braves morts pour la défense de Paris, en mars 1814, conviendrait mieux à cet emplacement qu'un souvenir du dogme païen de la fatalité. En tout cas, ces symboles antiques ne doivent être admis dans un jardin paysager que dans les circonstances fort rares où ils ont le mérite de l'à-propos. Nous en dirons autant des évocations historiques de l'Egypte, de la Grèce et de Rome, et des imitations du style chinois. Cette exclusion ne saurait s'étendre avec la même rigueur au rappel de faits nationaux, indigènes, quand la mémoire d'une ancienne construction, d'un événement ou d'un personnage célèbres se rattache à l'emplacement même ou au voisinage du jardin paysager. C'est ainsi que le souvenir de Rosemonde et de la « Loge » de Woodstock donne tant d'intérêt à Blenheim ; celui de Marie-Antoinette, à Trianon; celui de Jean-Jacques, à Ermenonville. C'est ce qui rend la tâche du décorateur aussi facile qu'intéressante dans certains parcs privilégiés, comme celui de Radepont [1], qui jouit du rare avantage d'embrasser dans une centaine d'hectares, parés d'une luxuriante végétation, un ravin du plus sauvage aspect, où s'accomplit jadis plus d'un sacrifice humain, les restes d'un château fort ruiné par Philippe-Auguste, ceux d'une abbaye de femmes fondée dans le XIe siècle, et un monument auquel se rattache le souvenir du vertueux et infortuné duc de Penthièvre, beau-père de la princesse de Lamballe.

Mais, en dehors de ces bonnes fortunes exceptionnelles, il est pour la décoration des parcs un genre d'ornement dont l'emploi est naturellement le plus fréquent, et qui consiste à donner autant que possible une physionomie gracieuse et pittoresque à des bâtiments d'une réelle utilité, comme pêcherie, buanderie, lavoir, maison de concierge ou de jardinier. Dans une propriété un peu étendue, l'un des buts de promenade les plus agréables qu'on puisse créer sera toujours quelqu'une de ces habitations jetées sur la lisière du domaine, ayant pour accessoire un filet d'eau courante, ou au moins une petite mare convenablement entretenue et décorée, et un terrain servant de potager et de verger, pourvu d'une clôture complétement rustique, attenant immédiatement à la rase campagne, terrain d'une dimension assez restreinte pour que l'on comprenne, à première vue, qu'il est à l'usage d'un seul homme ou d'une seule famille. Plus

[1] A cinq lieues de Rouen, dans la vallée d'Andelle, l'une des plus agréables de la Normandie.

Digitized by Google

l'aspect de cette maisonnette isolée sera champêtre, plus heureusement il contrastera avec la recherche obligée des abords de l'habitation principale, « tout en projetant à une très grande distance l'idée de cette habitation. » C'est Whately qui, le premier, a fait cette remarque ingénieuse dont nous avons plus d'une fois constaté la justesse. Seulement, comme depuis l'origine du monde le mal est toujours près du bien, nous prêcherions volontiers une croisade contre ces constructions bâtardes improprement nommées châlets, choquant amalgame des styles les plus opposés, dont la mode est devenue si générale depuis quelques années, et qui nous feraient volontiers regretter les temples et les pagodes d'autrefois. Nous en connaissons un notamment qui peut passer pour le chef-d'œuvre du genre, dans une situation charmante, au milieu d'une des plus riches et des plus ravissantes vallées du Calvados. C'est un bâtiment tout en briques et pierres de taille. Sous une toiture allongée et surbaissée, empruntée aux châlets du Jura, s'embusquent des créneaux et des poivrières gothiques, avec escalier à l'extérieur et balcon circulaire à balustrade découpée, et porte à ogive ouvrant sur une verandah. Ce monument orne l'entrée de la propriété d'un honorable membre du Corps législatif, dont il aurait dû compromettre la réélection.

La liaison du verger et même du potager aux détails de pur agrément est une des conséquences les plus naturelles de cette tendance si développée de nos jours d'associer l'utile au pittoresque. Sous ce rapport, il faut bien le dire, nous sommes assez en arrière de nos voisins d'outre-Manche. On ne s'entend nulle part comme en Angleterre à orner et à disposer les vergers pour la promenade. L'agencement pittoresque des arbres utiles, et même leur adjonction dans certaines expositions favorables aux plantations d'agrément, constituent un détail particulier de décor paysager, à peine pressenti jusqu'à ce jour, et qui peut donner lieu à d'intéressantes applications, même dans des propriétés de la plus médiocre étendue. On en comprendra surtout l'importance si jamais on parvient à faire revenir les jardiniers-manœuvres de leur préjugé séculaire concernant la taille des arbres fruitiers, préjugé dont l'habile directeur de notre Jardin des Plantes, M. Decaisne, nous affirmait encore dernièrement l'inanité. Nous avons remarqué avec plaisir que M. Siebeck, auteur du dernier ouvrage publié sur l'art des jardins, s'était sérieusement préoccupé de cette fusion de l'agréable avec l'utile.

La disposition la plus logique d'une propriété d'agrément est encore celle qu'indiquait Bacon il y a deux siècles; avant-parc où dominent les pelouses découvertes, ornées de bouquets d'arbustes

Digitized by Google

et d'arbres isolés d'un port agréable; jardin de plaisance (le *pleasure ground* anglais) encadrant les abords immédiats de l'habitation, et pour lequel on réserve d'habitude les arbres exotiques, les feuillages exceptionnels et les corbeilles de fleurs cultivées; enfin, le parc proprement dit, où le rôle principal appartient aux plantations par grandes masses, aux fleurs et arbustes vivaces; le tout relié par l'allée de ceinture. Les anciennes avenues de grands arbres, qu'il ne faut jamais sacrifier à la légère, forment encore l'arrivée la plus convenable pour les habitations d'un aspect monumental, et sur des terrains unis. Mais, dans les créations nouvelles, on préfère utiliser une fraction du parcours de l'allée de ceinture, à moins que l'étendue de la propriété n'autorise une direction spéciale. Il faut, dans l'un et l'autre cas, suivre franchement le système irrégulier adopté en principe; éviter par conséquent la perspective immuable ou même trop prolongée de l'édifice; ne le laisser voir que par échappées, si même on ne préfère en réserver la surprise entière pour l'abord immédiat. On se règle à cet égard, d'après la nature du terrain, et le plus ou moins d'agrément que peut offrir la perspective lointaine de l'habitation.

Nous croyons que généralement le style de cette habitation doit se refléter dans une certaine mesure sur les alentours. En d'autres termes, nous pensons, nonobstant les déclamations déjà surannées des détracteurs à outrance du style dit français, que son application serait parfaitement rationnelle autour des châteaux réellement construits à l'époque où l'on ne comprenait que les jardins réguliers, et même autour des châteaux modernes construits à l'imitation de ceux-là. Cet usage modéré de la symétrie nous paraît surtout d'une nécessité presque absolue dans les jardins en terrasse, et il semble qu'on pourrait employer utilement les immenses conquêtes de l'horticulture moderne à atténuer la monotonie tant reprochée depuis un siècle au style régulier. La possibilité de cette réhabilitation partielle du système classique, entrevue de nos jours par quelques artistes habiles, a été soutenue catégoriquement par le prince Puckler-Muskau, un véritable maître dans l'art des jardins pittoresques. Il va même jusqu'à soutenir que ce genre régulier est peut-être le seul convenable dans les pays où il a pris naissance et s'est développé; qu'en Grèce et en Italie, où la nature est partout si gracieuse; en Suisse, où elle se fait si terrible, la prétention de concentrer des beautés si multipliées, si intenses, devient d'une outrecuidance ridicule. Cet éclectisme paysager, dans lequel consiste l'art moderne, ne lui paraît donc convenir qu'à nos froides régions du nord, où la nature est plus avare de ses grâces. « Dans ces belles contrées méridionales, dit-il, nos plantations pittoresques ne sont

Digitized by Google

pour ainsi dire qu'un hors-d'œuvre. C'est, à mon avis, comme si, dans un coin d'une belle toile de Claude Lorrain, on voulait ajouter encore un petit paysage à part. » Nous laissons au grand seigneur artiste la responsabilité de cette opinion ingénieuse et hardie. Pour notre compte, nous serions plutôt porté à croire que, dans ces régions méridionales, où, après tout, l'ensemble des sites est présentement plus riche par la lumière et l'harmonie des lignes que par la verdure, on pourrait obtenir d'heureux contrastes avec ces alentours splendides et brûlants, en concentrant dans de fraîches retraites les trésors de végétation qu'on peut développer à ciel ouvert, sous ces latitudes, par la combinaison de la chaleur et de l'irrigation. Toujours est-il que cette réhabilitation du style français, par un maître dont nul artiste dessinateur ne récusera la compétence, est digne d'une attention sérieuse, et vient à l'appui d'une opinion que nous avons soutenue récemment ici même [1], sur l'opportunité d'appliquer plus fréquemment le système régulier dans les squares et promenades publiques.

Les eaux ne sont pas la partie la moins difficile des jardins irréguliers. C'est surtout en ce point que la nature se montre rebelle au travail de l'homme. La création d'une cascade, d'un étang ou d'une rivière factices demande à la fois des connaissances pratiques très approfondies, beaucoup de goût et d'imagination, pour éviter tout effet banal ou forcé, et donner à ce genre de travaux un caractère à la fois poétique et durable. En pareille matière, mieux vaudrait s'abstenir que d'arriver, au prix de grands sacrifices, à un résultat ridicule. Personne, sauf le propriétaire, ne prendra une fosse à grenouilles pour un lac, et un défaut négatif est préférable encore à un vice positif. Le prince Puckler-Muskau a donné d'excellents conseils pratiques sur ce sujet délicat. Il engage notamment à multiplier les plantations dans les îles factices, car « c'est surtout dans les lignes sèches que la nature est difficile à contrefaire. »

Enfin, la plantation proprement dite est le triomphe ou l'écueil suprême du dessinateur. L'harmonie entre les diverses natures et formes d'arbres, entre les nuances de feuillages, est une étude inépuisable, dans laquelle il y a toujours à apprendre, mais où les plus habiles sont sujets à se tromper. Là aussi, toutefois, il est certains préceptes généraux qui épargnent de graves erreurs et mettent au moins sur la route du succès. Le premier de tous est un respect idolâtre pour les vieux arbres. « La main de l'homme est prompte et forte pour détruire, lente et débile pour recréer. Ni les Crésus, ni les Alexandre ne sauraient rétablir dans sa majesté le chêne que dix

[1] Dans l'article sur *l'Ancien et le Nouveau Paris* (livr. du 30 novembre 1863).

Digitized by Google

siècles avaient respecté. » Sans doute, dans les rares parages où les grands arbres abondent encore, il est parfois indispensable d'en sacrifier quelques-uns pour en mettre d'autres plus beaux en évidence, mais une absolue nécessité peut seule justifier de telles mesures, et c'est faire acte de bon goût que de porter jusqu'aux dernières limites l'audace de la transplantation pour des sujets en pleine venue qu'il faudrait absolument déplacer. Nous citerons encore, comme susceptible d'une application fréquente, sinon absolue, le précepte, bien connu des gens de l'art, d'un célèbre dessinateur anglais, Repton l'aîné : « Ne plantez jamais un arbre isolé, sans lui donner un buisson pour compagnon et pour protecteur. » On est sûr notamment d'obtenir un effet agréable, en associant au feuillage d'un grand nombre d'arbres verts des touffes de chèvrefeuilles, de rosiers *banks*, de sureaux, qui égayent tour à tour de leurs grappes de fleurs ces compagnons sévères. C'est aussi une règle généralement admise de composer la majorité des plantations d'arbres et d'arbustes du pays, et de réserver les productions exotiques, même de pleine-terre, pour les groupes isolés, et principalement pour les emplacements les plus rapprochés de l'habitation ou des serres. C'est d'ailleurs le meilleur moyen de mettre à l'essai les variétés nouvelles, de connaître leurs qualités et leur tempérament. D'habiles horticulteurs, et notamment M. Decaisne, ont conçu, à l'encontre de ces importations exotiques, une aversion qui semblerait justifiée par d'éclatants mécomptes, et aussi par l'abus qu'on a fait jusque dans les squares parisiens de certaines variétés d'arbres à feuilles panachées. Il est certain que ces produits du caprice maladif de la nature sont d'un médiocre intérêt ; l'acheteur, qui les paye fort cher, est exposé à les voir demeurer malingres et rachitiques, ou se confondre en grandissant avec les espèces ordinaires. Toutefois, une exclusion absolue des arbres et arbustes susceptibles de s'acclimater chez nous semble bien rigoureuse. Si l'on avait toujours procédé ainsi, nous ne compterions parmi nos arbres fruitiers ni le cerisier, ni le pêcher, nous aurions repoussé des arbres utiles et agréables, qui s'accommodent à merveille de notre climat, comme l'acacia-robinier, le sophora, le magnolia, et même le peuplier de Lombardie, qui peut faire bonne figure dans les massifs de haute futaie, bien qu'on en critique l'emploi dans les avenues, où il produit, suivant un célèbre dessinateur, l'effet d'une file de grenadiers au port d'armes. Nous ne saurions non plus regretter l'introduction récente d'un grand nombre de conifères robustes bien qu'exotiques, dont les teintes variées tranchent agréablement sur celles généralement plus sombres de nos arbres verts d'Europe.

La combinaison des feuillages est un des sujets sur lesquels il est

Digitized by Google

le plus difficile de donner des règles fixes, et qui font le désespoir des artistes. Plusieurs, et des plus habiles, ont loyalement reconnu qu'ils avaient manqué des dispositions laborieusement cherchées, et qu'en revanche ils avaient reçu force compliments à propos d'effets qu'ils n'avaient ni cherchés ni prévus lors de la plantation. Nous voilà bien loin de la confiance naïve du bon Hirschfeld, qui donnait imperturbablement des recettes pareilles aux formules du *Codex* pour fabriquer à volonté des scènes de printemps, d'été, d'automne ou d'hiver, mélancoliques, amoureuses ou terribles! Ici, comme presque toujours, la vérité est entre les extrêmes. Il est difficile, mais non impossible, de créer, par le mélange de diverses plantations, des scènes caractéristiques, des impressions parfois saisissantes. On peut, par exemple, tirer un grand parti des reflets prévus du soleil sur des feuillages exceptionnels, comme celui des arbres ou arbustes pourpres, sur des troncs élancés d'une nuance particulière, comme les tiges blanches du bouleau ou les tiges blondes des platanes, apparaissant à travers un rideau diaphane de feuilles ordinaires, ou la pénombre d'une futaie. On peut également combiner d'avance des effets véritablement féeriques en plaçant aux angles des massifs, aux endroits les plus exposés aux vents, des arbres à feuilles bicolores, comme le tilleul à feuilles argentées ou le genevrier-cèdre (*oxycedrus*), qui donnent d'étonnants reflets de lumière en ondulant au gré de la brise. Nous avons vu aussi des dispositions fortuites ou préparées d'arbres à feuillages légers, pointant au-dessus ou apparaissant à la suite de masses d'un vert sombre, simuler à s'y méprendre des prolongations de perspective, surtout quand ces cimes aériennes s'éclairaient des premiers rayons du soleil levant ou se coloraient des derniers feux du soir. Mais, pour arriver à de semblables résultats, il faut s'affranchir des lois banales du poncif paysager, tenir compte de l'orientation des arbres, des nuances d'allures que manifestent les différentes espèces juxtaposées, des diverses teintes dont elles s'affectent, suivant les saisons. Il faut, pour donner ces touches magistrales, non-seulement de l'expérience et du calcul, mais un instinct divinatoire fort semblable au génie, instinct rare, même chez les artistes spéciaux.

V

Nous aurions encore bien des choses à dire à propos d'autres détails essentiels dans la composition d'un jardin paysager grand ou petit, notamment sur le vallonnement des pelouses, travail au moyen

Digitized by Google

duquel on peut obtenir des agrandissements factices de perspective d'un réel intérêt; et sur un objet non moins important, la conduite des allées. Il faut, dans une propriété bien conçue, que toutes « emmènent et ramènent, sans répétition des mêmes objets, ou en les montrant sous d'autres points de vue. » Ce principe s'applique aussi bien aux sentiers de détail qu'à la grande allée de ceinture; chacune doit avoir, pour ainsi dire, sa raison d'être spéciale, et concourir à l'unité de l'ensemble. Le tracé de deux allées voisines doit, en conséquence, être calculé de telle sorte qu'elles demeurent absolument distinctes dans tout leur parcours, par suite de l'ondulation du terrain et de l'agencement des massifs. On doit éviter soigneusement la trop grande multiplicité des allées, le parallélisme et les inflexions trop marquées sans motif suffisant. Entraînés par le désir d'allonger les promenades sur des espaces médiocres, des hommes même habiles ne savent pas toujours éviter ce défaut; nous l'avons même retrouvé dans quelques planches de l'utile ouvrage de Siebeck.

Bien des connaissances théoriques et pratiques sont indispensables au véritable artiste horticulteur. Il devrait posséder à fond toutes les connaissances dont son art n'est que le raffinement, être agronome, géologue, botaniste, architecte, dessinateur et géomètre; être doué surtout d'une rectitude extraordinaire de coup d'œil en fait de terrassements. Et ce n'est pas tout, car cet ensemble de connaissances positives n'est encore à l'art des jardins que ce qu'est le travail préliminaire du praticien à celui du statuaire. Pour donner la vie et le mouvement à l'œuvre « mise au point, » le créateur de jardins doit être de plus, au moins dans une certaine mesure, peintre, philosophe, littérateur et poète. Aussi, il est permis de s'étonner qu'une profession qui réclame la réunion de tant d'aptitudes diverses soit si peu encouragée, surtout en France. Aujourd'hui encore, c'est à peine si nous connaissons les noms de nos dessinateurs les plus habiles, à plus forte raison ceux des pays étrangers. Il n'en est pas de même en Angleterre, où les noms des frères Repton, de Kennedy, de London, de Nash, sont entourés d'une considération méritée. On peut se faire une juste idée de la physionomie des plus beaux parcs anglais actuels en feuilletant le gigantesque album de Brooke, publié il y a seulement deux ans. Plusieurs belles propriétés, déjà célèbres dans le dernier siècle, notamment Blenheim, y soutiennent dignement leur réputation. On peut citer, comme modèles achevés de plantations, celles de lord Darnley, à Cobham, et de Virginiawater, à Windsor, dont le feu roi Georges IV était si jalousement amoureux, qu'il les avait fait entourer d'une triple enceinte, pour en dérober même la perspective la plus lointaine aux profanes regards. Le prince Albert, de regrettable mémoire, était aussi un

Digitized by Google

amateur éclairé et zélé de l'art des jardins, et recherchait particulièrement les conifères. Il en avait acclimaté un grand nombre, dont les spécimens ont été réunis dans le magnifique ouvrage de Lawson, *Pinetum britannicum*, tiré seulement à cent exemplaires, véritable monument de typographie et de gravure érigé à la mémoire du prince-consort, sous les auspices de son auguste veuve.

L'Allemagne a produit aussi, dans ces derniers temps, plusieurs artistes du premier mérite, parmi lesquels on remarque Lenné (mort depuis peu), artiste d'origine française; son collaborateur Meyer, auteur d'un grand et bel ouvrage sur l'art des jardins, publié en 1859, et le prince Puckler-Muskau, dont nous avons largement mis à profit les ingénieuses et spirituelles observations. Après avoir promené et exercé dans toute l'Europe sa verve d'observation fine et moqueuse, l'auteur de *Tutti Frutti* s'était consacré tout entier à l'art des jardins. Son parc de Muskau doit être considéré comme un des modèles les plus achevés du vrai et grand style paysager. Il a, de plus, rendu un important service à l'art en faisant reproduire sur une grande échelle, dans des planches d'une exécution très soignée, non-seulement l'aspect définitif des sites principaux et de l'ensemble, mais la situation antérieure, les travaux préparatoires, les diverses combinaisons essayées, puis écartées comme défectueuses. Cet atlas peut être consulté avec fruit, non-seulement par les hommes de l'art, mais par les propriétaires-amateurs, qui, comme le fait observer avec raison le prince, peuvent être les meilleurs décorateurs de leurs propres domaines, ou du moins les plus utiles auxiliaires de leurs dessinateurs. Après avoir, sur une étendue de 7 à 8 myriamètres carrés, détourné des cours d'eau, défriché et amélioré de vastes landes, transplanté des futaies et des villages entiers, et couronné cette œuvre mémorable en érigeant, sur un des points culminants, un temple à la Persévérance, le prince Puckler-Muskau, quoique déjà avancé en âge, s'est méfié de son besoin incessant d'activité; il a craint de se laisser entraîner, comme le Titien dans sa vieillesse, à gâter son travail par des retouches incessantes. Il a donc vendu son domaine et en a racheté un autre, qu'il s'occupe présentement à transformer.

Un opuscule publié récemment à Hambourg par un artiste prussien distingué, M. Jühlke, donne des détails intéressants sur la situation de diverses grandes propriétés de l'Allemagne, dont plusieurs ont été créées ou remaniées à fond par Meyer et Lenné. Celle que l'on considère comme leur chef-d'œuvre, est le très petit parc de *Monbijou*, près de Berlin, où le caractère de la plantation, mélancolique sans monotonie, est merveilleusement en harmonie avec le tombeau d'une princesse de la famille royale, morte à la fleur de l'âge.

Digitized by Google

Il faut citer ensuite Eisgrub, domaine patrimonial des princes de Lichtenstein, situé sur les frontières de l'Autriche et de la Moravie. La plus grande partie des terres de ce domaine occupe, au confluent de deux rivières, un delta dont l'assainissement a nécessité des travaux considérables de drainage. Ce delta se compose de dix grandes îles et de six petites, reliées aux deux rives et entre elles par cent cinquante ponts. Tout en déployant la fantaisie la plus gracieuse dans la décoration de ces îles, dont l'une, notamment, est toute couverte de roses, l'artiste a dû respecter certains ornements mythologiques conformes aux errements primitifs du style irrégulier, de petits temples dédiés à Diane, à Phébus, à *saint Hubert*, aux Grâces, puis le pavillon chinois de rigueur, celui-là du moins particulièrement intéressant pour nous autres Français, car on y a réuni des tapis et des porcelaines provenant de l'ancien Versailles. De ce pavillon, grâce à la situation exceptionnelle du domaine, on jouit de quatre panoramas distincts sur autant de provinces : la Moravie, le Tyrol, l'Autriche et la Bohême. Eisgrub se recommande encore par la beauté de ses serres, qui ont servi de type au fameux « palais de cristal » des Anglais, et par ses belles plantations d'arbres indigènes ou acclimatés, notamment de chênes d'Amérique, variétés encore trop peu répandues en France, et dont le feuillage revêt en automne des teintes non moins brillantes et surtout plus durables que celles des hêtres. Prague offre au touriste l'un des plus beaux jardins paysagers qui existent, celui du prince Kinsky, dessiné et planté d'arbres magnifiques sur l'emplacement de l'ancienne forteresse, dont les débris authentiques produisent l'effet le plus pittoresque. Nous nommerons encore le parc épiscopal de Saltzbourg, et celui de Jurjavès, près d'Agram (Croatie), dont les plans détaillés ont été publiés récemment. La décoration du lac intérieur, en arbres à troncs inclinés et à feuillage pleureur, nous a paru surtout bien réussie. Une inscription véritablement intéressante constate que les travaux de ce parc, orgueil de la contrée, et dont l'idée première remonte à 1787, ont, pendant une longue suite d'années, fait vivre de nombreux travailleurs. A Vienne, M. Jühlke a trouvé le jardinage pittoresque fort en honneur, et patronné par les plus beaux noms de l'aristocratie. Tout près des splendeurs régulières, trop négligées aujourd'hui, de Shœnbrunn, on remarque de charmants spécimens de petits jardins paysagers au village d'Hietzing. Cette colonie horticole est la résidence d'un homme qui jouit aujourd'hui d'une célébrité européenne, Hooibrenk, l'auteur de la fécondation artificielle des plantes.

Digitized by Google

VI

La France, à laquelle il est temps de revenir, fournit aussi à l'art des jardins son contingent d'artistes habiles et de remarquables travaux, terminés ou en cours d'exécution. Aux noms bien connus de MM. Alphand, Buhler et Warée, il convient d'ajouter celui de M. le comte de Choulot, qui, dans ce moment même, dirige d'importants travaux de ce genre en Bretagne. On connaît les récentes applications du style paysager faites dans le bois de Boulogne et dans celui de Vincennes, le mieux réussi au gré des gens de goût. Un épisode du bois de Boulogne qui forme par lui-même un tableau complet, le Pré-Catelan, offre aux jardiniers paysagistes le remarquable modèle d'une scène sans monotonie et sans tristesse, quoique composée principalement d'arbres et d'arbustes à feuilles persistantes. Nous ne doutons pas que le futur parc des buttes Saint-Chaumont, dont l'emplacement est si favorable à des travaux du genre pittoresque, ne fournisse à M. Alphand l'occasion de se surpasser lui-même. Lyon aussi a voulu avoir son jardin paysager, et doit à M. Buhler son joli parc de la Tête-d'Or. Cet exemple a excité l'émulation d'autres grandes villes, et Bordeaux ambitionne à son tour une semblable création. Un travail du même genre, et dans des conditions encore plus favorables, se prépare en ce moment dans l'un de ces lieux privilégiés, parmi lesquels Dieu aurait à choisir, s'il lui plaisait de refaire un nouveau paradis terrestre. La rive gauche du Var, emplacement désigné pour le jardin paysager de la ville de Nice, à laquelle il se reliera par la belle promenade du littoral, dite *des Anglais*, offre des avantages exceptionnels d'irrigation et d'abri. Dans la situation actuelle, ce terrain, d'une vaste étendue, est déjà couvert en grande partie par de belles futaies, qui offrent tout à la fois une garantie pour de nouveaux essais d'arboriculture, et un massif central tout venu pour le parc projeté. Aucun site, sans en excepter les îles Borromées, ne semble plus favorable pour associer, dans un milieu chaud, mais bien arrosé, la fraîche et vigoureuse végétation du nord, et la frileuse splendeur d'un grand nombre de beaux arbres et arbustes méridionaux, qu'on ne connaît encore que comme espèces naines ou plantes de serre dans le reste de la France, comme le yucca, l'aloës, l'araucaria du Brésil, etc. Ce jardin paysager de Nice semble prédestiné à devenir une importante succursale de notre jardin d'acclimatation du bois de Boulogne, par les essais qu'on pourra y faire, avec les meilleures

Digitized by Google

chances de succès, de tous les végétaux d'ornement exotiques, susceptibles d'être introduits dans notre zone méridionale.

Parmi les travaux particuliers exécutés dans ces dernières années, nous citerons le vaste et beau parc d'Armainvilliers, où MM. Pereire, grâce à des sacrifices considérables, mais intelligents, ont accompli un de ces miracles qui leur sont familiers, métamorphosant une plaine aride et monotone en un asile enchanté, orné de riantes pelouses, de collines gracieusement ondulées et ombragées. Dans les grandes et profondes excavations du terrassement, une vaste combinaison de drainages a fait surgir un lac, bienfaisante merveille du pays. Aux confins de la Bretagne et de la Normandie, où les forêts parallèles d'Ecouves et de Perceignes, pareilles à deux sombres rideaux, ferment, sur une longueur de plusieurs lieues, les horizons nord et sud de la plaine d'Alençon, nous trouvons, au seuil même de cette ville, l'admirable parc de Lonray (Orne), récemment remanié de fond en comble et avec un rare bonheur par M. Buhler. Nommons encore les travaux de M. le duc de Morny, qui a reproduit, sur un plateau dénudé de l'Auvergne, les merveilles de Muskau, et ceux exécutés sous la direction de M. le comte F. de Lagrange dans son aristocratique domaine de Dangu (Eure). M. de Lagrange a résolu avec succès un problème difficile et tout à fait dans le sens des idées modernes, celui d'augmenter ensemble le produit et l'agrément d'une grande propriété. Dangu offre aussi un heureux échantillon d'un genre de travail fort difficile, qui avait valu à des hommes pourtant habiles d'éclatants échecs jusque dans certains parcs royaux ; la réconciliation des deux écoles si longtemps hostiles; ou, en d'autres termes, l'encadrement d'un parc français dans un décor paysager. Au touriste ami des jardins, qui voudrait entreprendre en France un voyage d'exploration analogue à celui de M. Jühlke en Allemagne, nous recommandons spécialement la Touraine, l'Anjou, et surtout la Normandie.

Aux noms déjà cités des plus habiles dessinateurs de ce temps-ci, qu'on nous permette d'ajouter celui d'un homme dont la renommée n'a guère dépassé le cercle de cette dernière province, et qui fut pourtant un véritable maître dans cet art modeste et difficile. Duclos, mort de la façon la plus triste vers la fin de 1858, était un type fort curieux, et qui mériterait les honneurs d'une biographie spéciale. Son éducation primitive avait été très négligée, son orthographe fut toujours des plus fantasques ; ses dessins, de vrais hiéroglyphes où lui seul pouvait se reconnaître. On aurait pu en dire autant de son langage, grâce à un défaut naturel de prononciation qui le rendait à peu près inintelligible. En revanche, jamais peut-être aucun artiste n'a poussé plus loin l'art de concentrer, d'idéaliser les beautés de la

Digitized by Google

nature dans le style tempéré, le seul qui lui fût familier. La continuité de ses travaux lui interdit pendant toute sa vie les excursions lointaines, mais nul n'a mieux compris que lui les charmes du sol natal, de cette France où voudrait tenir l'univers. Il avait une mémoire vraiment prodigieuse pour tout ce qui se rapportait à son art. Dépourvu de livres, de notes, de répertoire, n'ayant plus même de domicile fixe dans les dernières années de sa vie, il portait tout avec lui-même et en lui-même, comme le sage Bias, auquel il ne ressemblait guère sous d'autres rapports. Il voyageait presque toujours à pied, et, pendant plus de trente ans, le Juif errant aurait pu seul faire concurrence à cet infatigable marcheur. Personne ne connaissait mieux les noms de tous les arbres et arbustes indigènes, naturalisés ou dignes de l'être, leur emploi au point de vue de l'utilité et du pittoresque, leur aspect et leurs teintes variées suivant les saisons ou l'orientation. De fréquentes expériences ont justifié la sûreté merveilleuse avec laquelle il pronostiquait, un quart de siècle à l'avance, l'effet d'arbres exotiques de première grandeur, dont il n'existait encore en France que des sujets hauts de quelques centimètres. Il adorait les beaux et grands arbres comme un païen de l'ancienne Gaule, et les arbres semblaient en quelque façon le payer de retour, en se prêtant avec docilité à ses caprices les plus hardis.

C'est particulièrement dans la décoration des propriétés de moyenne étendue que Duclos a excellé, et c'est là surtout ce qui donne un vif intérêt d'actualité à ses travaux, en pleine venue aujourd'hui. Nul ne sut jamais mieux agrandir les perspectives par la combinaison des feuillages, par des feintes dans les terrassements et le tracé des allées; relier à son travail les environs, en ne laissant apercevoir que les aspects les plus agréables; donner ainsi un cachet aux sites les plus prosaïques; faire, en un mot, rayonner les alentours, embellis et conquis, autour du nouveau domaine. Un de ses chefs-d'œuvre en ce genre, est le très petit jardin paysager de Franqueville, à cinq lieues en amont de Rouen, sur l'ancienne route de Paris, dite *des Plateaux*. Il n'existait là que quelques débris de parterres et de charmilles, autour d'un pavillon qui fut, dit-on, le théâtre d'une des intrigues les plus discrètes de la jeunesse de Louis XV. La création d'un jardin paysager dans un pareil lieu semblait présenter d'insurmontables difficultés. Ce domaine est situé au milieu du vaste plateau qui sépare la vallée d'Andelle de celle de la Seine. C'est une plaine fertile, mais d'une extrême monotonie. De plus, le dessinateur n'avait à sa disposition, en fait d'eau, qu'une mare; et la grande route, ligne prosaïquement inflexible, coupe en deux la propriété. Tel était, il y a trente ans, l'aspect du terrain sur lequel

Digitized by Google

Duclos s'est surpassé. L'ornementation de ce domaine est un vrai tour de force. Jamais peut-être on n'a poussé plus loin les artifices de la plantation et du terrassement, et c'est précisément des choses les plus ingrates que l'artiste a su tirer le meilleur parti. La mare, alimentée par des travaux de drainage, remaniée et parée de toutes les richesses de la végétation aquatique, grands roseaux à fleurs, nénuphars, etc., est devenue une pièce d'eau ravissante. Grâce à une ondulation artificielle de terrain à peine sensible, les clôtures de la grande route sont si bien dissimulées, les plantations des deux côtés si bien fondues, qu'à deux pas de ces clôtures, dans l'allée qui les côtoie, on n'en soupçonne pas l'existence. Les voitures et les piétons, qui semblent circuler ainsi dans l'enceinte du domaine, lui donnent du mouvement et de la vie, et le talent du dessinateur a transformé en un ornement nouveau ce qui semblait une défectuosité sans remède. Duclos a principalement employé là des arbres indigènes, mais nulle part il n'en a plus heureusement assorti les nuances. Plantés dans des terres excellentes et profondément remuées, ces arbres ont rapidement prospéré. Les effets nouveaux de ce développement qui rapproche et marie les feuillages, justifient les prévisions de l'artiste, révèlent toute l'étendue de ses combinaisons, incomprises à l'époque du travail. C'est là, en effet, le côté vraiment poétique et grandiose de cet art. Le dessinateur habile esquisse des tableaux dont il confie l'achèvement à la lente, mais infaillible collaboration de la nature. Il lui prépare, lui impose sa tâche, et travaille plutôt ainsi pour l'avenir, pareil à Stradivarius, le célèbre luthier de Crémone, qui eut le courage de fabriquer des instruments presque injouables de son temps, et dont le mérite ne devait être pleinement apprécié qu'au bout d'un siècle.

Ainsi que bien des gens de talent dans tous les genres, l'auteur de cette œuvre et de plusieurs autres non moins magistrales, a tristement fini. Il avait contracté l'habitude d'excès dont la pernicieuse influence s'accrut naturellement au déclin de l'âge, affaiblit ses facultés et lassa la patience de ses clients. Dans un de ses moments lucides, son cerveau affaibli ne put supporter la sinistre perspective de la misère et de l'impuissance. Il se noya dans la rivière d'Andelle, sur les bords de laquelle il avait trouvé jadis ses plus heureuses inspirations. Il laissa sur la rive, solidement assujetti à l'extrémité d'une baguette fichée en terre, un écrit constatant que c'était bien volontairement qu'il mettait fin à ses jours. Ce pauvre diable de génie, incompris de son vivant, a laissé un souvenir qui maintenant grandit et se fortifie avec ses œuvres.

Depuis quelques années, l'horticulture européenne s'enrichit chaque jour. On moissonne pour elle sous toutes les latitudes : d'in-

Digitized by Google

fatigables savants vont recueillir, tantôt dans les expositions abritées des pays froids, tantôt aux altitudes formidables qui remettent, sous la zone torride, la température en équilibre avec la nôtre, tous les végétaux dont l'acclimatation semble possible et utile. Parmi ces conquérants pacifiques, dignes émules de Humboldt, nous ne citerons que trois des plus récents : Fortune, auquel nous devons de nombreuses et heureuses importations asiatiques et surtout chinoises ; Roezl, l'intrépide dénicheur des beaux conifères mexicains, et le docteur Kötschy, qui a doté l'Europe de plusieurs espèces magnifiques de chênes, découvertes par lui dans diverses contrées de l'Asie. Des recherches moins lointaines, mais qui ont bien aussi leur valeur, ont eu pour objet la centralisation des végétaux les plus intéressants de l'Europe. Aujourd'hui, des arbres et arbustes empruntés à l'Irlande, à la Suède, à la péninsule ibérique, à l'Italie et aux îles de la Méditerranée, côtoient, dans nos belles pépinières angevines et orléanaises, nos plantes autochthones et celles de la plupart des régions de l'Asie et des deux Amériques. Le Cap y est représenté et aussi la Patagonie. Le dessinateur paysager a présentement des ressources pour les terrains les plus ingrats, et peut même, dans des emplacements très limités, assigner à chaque saison sa parure. Il a, pour le printemps, les arbres et arbustes chez lesquels la floraison précède le feuillage ; les buissons de mahonias et de corchoras, l'odoriférante tribu des lilas de toutes nuances, depuis le rouge foncé (*rubra insignis*) jusqu'au blanc virginal. A ce luxe éphémère de la jeunesse, dont la nature ne saurait se passer plus que l'homme, succèdent des parfums plus caractérisés, une frondaison plus vigoureuse. Les seringas, les ébéniers, les sureaux, remplacent les lilas ; l'éclatante famille des arbustes de terre de bruyère s'épanouit aux chaleurs de juin et de juillet, tandis que les feuillages harmonieusement combinés des grands arbres se développent et se nuancent, et que les fleurs des *cratægus*, des marronniers, des acacias, ornent d'aigrettes blanches et roses ces dômes imposants de verdure. L'automne est vraiment la saison par excellence du jardin paysager. Un peu éclipsée, du moins pendant l'été, par tant de fleurs d'origine exotique, la rose « remonte » en septembre et ressaisit son antique et charmante royauté. Le yucca, plante ornementale par excellence, dégage sa longue tige ornée de tulipes blanches retombantes. Bien d'autres fleurs, depuis les dahlias jusqu'aux chrysanthèmes, concourent à la guirlande des derniers beaux jours. Mais le charme de nos jardins paysagers pendant l'automne doit surtout résider dans les colorations que revêtent alors certains feuillages par l'effet alternatif des froids précoces et des retours de chaleur. Enfin, l'hiver lui-même perd, dans nos parcs, son aspect d'autrefois, grâce à l'introduction

Digitized by Google

de ces nombreux conifères de toute taille et de toute nuance, depuis ceux qui forment des buissons nains jusqu'à ces géants de 100 mètres et plus, « gazon des grandes montagnes ; » depuis l'if pyramidal d'Irlande, sombre comme le destin de sa patrie, jusqu'au vert si aérien de certains pins exotiques. On peut aujourd'hui diversifier à l'infini des scènes par la plantation combinée de ces essences avec nos conifères indigènes, en y faisant figurer, à différents plans, d'autres feuillages persistants, comme l'aucuba, la tribu nombreuse et variée des lauriers, et le houx, ce précieux arbuste, qui réserve pour nos pâles journées d'hiver ses plus riches tons de verdure et sa parure de corail. La concentration des conquêtes de l'horticulture permet ainsi de reproduire en plein air, dans nos froides contrées, la verdure éternelle des régions plus aimées du soleil, et les efforts ingénieux de l'art arrachent un sourire à la nature en deuil. Mais, pour répartir avec l'éclectisme nécessaire tous ces trésors sans lacune ni surcharge, pour employer dignement cette palette végétale devenue si riche, il faut aujourd'hui, plus que jamais, de véritables artistes.

Nous nous estimerions heureux si cette esquisse, bien imparfaite, pouvait contribuer à populariser davantage en France ce luxe modeste et délicat, qui a charmé de tout temps les esprits les plus distingués. Sans remonter aux exemples d'Horace et de Dioclétien, nous pourrions citer un célèbre écrivain et homme d'Etat qui, chaque printemps, cherche au fond d'une fraîche vallée normande le dédain philosophique et religieux de la gloire, qui sied si bien au vrai sage. Si celui-là manquait sa visite quotidienne du matin à ses vergers ou à ses bosquets, il croirait avoir perdu sa journée, et n'ajouterait pas d'une main aussi ferme, dans chaque après-midi, quelques pages aux *Mémoires de son temps*.

Bon Ernouf.

Digitized by Google

MADEMOISELLE

DE MALAVIEILLE

TROISIÈME PARTIE[1]

XI

« Eh bien, l'endormi ! finiras-tu par arriver enfin ? s'écria Birouste en apercevant Guerreros.

— Ma foi, répondit celui-ci, encore un bout de chemin, et j'étais obligé de charger la mule de Mlle de Malavieille sur mon dos.

— Chut ! fit le régisseur, qui porta un doigt à ses lèvres.

— Qu'y a-t-il donc ?

— Il y a, murmura Birouste, que lorsqu'un malheur arrive au Malpas — tu sauras cela pour ta gouverne — on ne se hâte pas de le crier sur les toits, comme tu le fais présentement. Tu ne connais pas notre maître, toi. Ciel du bon Dieu, s'il se doutait que la meilleure bête de son écurie est dans ce piteux état ! C'est pour le coup que nous pourrions aller nous coucher sans souper.....

— S'il y va de la soupe, je me tais, car je serais bien fâché de ne pas en avoir ma part : l'air de votre pays est vif, et mon estomac bat la chamade.

— Tu auras ta pâtée comme les autres ; mais retiens ta langue sur tout ce que tu as vu et..... entendu, » reprit Birouste, appuyant sournoisement sur ce dernier mot.

[1] Voir 2e série t. XXXIX, p. 244 (livr. du 31 mai 1864) ; p. 478 (livr. du 15 juin).

Digitized by Google

Ils entrèrent dans la cour de la ferme, où Guerreros parut tout réjoui de retrouver Muguette et Médina.

« Attends-moi là, José ! » dit le Cévenol.

Il ouvrit avec quelque précaution la porte d'une écurie, et s'y glissa plutôt qu'il n'y entra avec la mule de Cyprienne. Il reparut un instant après.

« Eh bien, me menez-vous à la cuisine maintenant? demanda Guerreros.

— Mais tu es plus affamé que le carême, toi! s'écria Birouste avec un mouvement d'impatience. Vrai Dieu, quel Gargantua! Ne faut-il pas, avant de t'asseoir à la table de la ferme, que mon maître ait vu la couleur de tes paroles et de ton visage?

— Il me semblait, répliqua le gitane, qui conçut des doutes sur le travail promis, qu'étant, votre maître et vous, deux têtes dans un bonnet, je pouvais regarder mon embauchement comme accompli.

— Et certainement..... sans doute, tu tondras nos moutons, balbutia le régisseur, atteint dans son amour-propre. Mais, est-ce une raison, parce que je pourrais absolument faire marché avec toi, pour ne point paraître du tout devant M. Cabrol?.... Voyons, hidalgo, toi qui es un homme esprité, crois-tu qu'il soit bien honnête, quand on arrive dans une maison étrangère, d'y prendre ses quartiers sans dire tant seulement gare au maître de céans? D'ailleurs, ne faut-il pas qu'on sache que tu es arrivé et que la mule de mademoiselle n'est pas perdue? »

Ils s'avancèrent vers le Pavillon. Le Pavillon était une lourde maison carrée, à encoignures en pierre de taille, couronnée d'un entablement à talon renversé, et terminée par un toit en flèche, où grinçait une girouette indiquant les quatre points cardinaux. Ce bâtiment sans caractère, sinon sans prétention, occupait tout l'angle droit, au fond de la cour du Malpas, et faisait pendant à la jolie maisonnette de la ferme, à la *borde*, pour nous servir du vieux mot français encore employé dans le pays, qui s'élevait à l'angle gauche, et dont les murs disparaissaient tout entiers sous les clématites, les chèvrefeuilles, les volubilis blancs, roses, bleus, qui les revêtaient joyeusement. De vastes greniers, solides et trapus, bâtis sur le même plan que les étables et les écuries latérales, reliaient l'habitation somptueuse du propriétaire et celle plus humble du fermier, et un couloir intérieur pouvait, au besoin, mettre en communication immédiate le maître et le serviteur. Etienne Cabrol s'était autrefois beaucoup servi de ce passage; mais son fils, M. de Malavieille, l'avait depuis longtemps abandonné aux araignées, qui y faisaient bon ménage en compagnie des mulots, des fouines et des campagnols.

Digitized by Google

Birouste et Guerreros n'avaient pas fait quatre pas dans le vestibule du Pavillon, que le régisseur s'arrêta.

« L'entends-tu, José? l'entends-tu? dit-il. Voilà le tonnerre qui gronde, gare à l'eau!

— Allons toujours! » répondit le gitane.

Les paroles, dont on n'avait perçu que l'éclat bruyant, s'accentuèrent.

« Décampons, José, décampons! reprit le Cévenol, saisissant un pan du burnous de Guerreros. Il n'est jamais prudent d'aborder mon maître, quand il est comme ça dans ses colères. Je t'en parle par expérience, car une fois j'ai reçu, pour l'avoir fait, une taloche.... »

Birouste s'esquiva. Guerreros marcha résolûment vers une petite porte entrebaillée, qu'il apercevait devant lui. Il avait l'espoir, par sa brusque intrusion dans la pièce d'où partait tant de bruit, sinon d'arrêter, du moins de détourner en partie sur lui la fureur aveugle de M. Cabrol. Mais la voix de Mlle de Malavieille, qui se fit entendre en ce moment, le cloua immobile au milieu du corridor.

« O mon père! disait la jeune fille, je vous en supplie, n'accablez pas ainsi ma pauvre mère. Si cette bête s'est emportée, la faute en est à moi, à moi seule. C'est moi qui ai cinglé la mule de ma cravache et l'ai sollicitée, en lui laissant la bride libre, de s'élancer à travers la lande.

— Vous avez eu tort.

— Je le reconnais, mon père, j'ai eu tort, j'ai eu grand tort, et je vous en demande pardon. Mais, au nom du ciel, épargnez ma mère, qui, en tout ceci, ne peut s'adresser aucun reproche.

— Je blâme votre mère d'être constamment trop faible pour vous. »

Cyprienne, qui tenait la tête inclinée sur sa poitrine, dans une attitude humiliée, la redressa vivement.

« Voudriez-vous que ma mère m'aimât comme vous m'aimez? riposta-t-elle avec amertume.

— Voilà, s'écria M. Cabrol d'une voix tonnante, voilà, madame, comment vous avez élevé notre enfant.

— Moi, moi, toujours moi! sanglota la malheureuse mère.

— Oui vous, vous seule! car tout le mal vient de vous, répliqua-t-il. Si, au lieu de remplir la tête de Cyprienne de mille absurdités et bêtises nobiliaires, au lieu de la faire lire dans vos livres, où vous avez perpétuellement le nez fourré, vous me l'aviez laissée mener aux champs, elle ne me débiterait pas aujourd'hui des sottises comme celle que je viens d'entendre. Mais il ne pouvait vous convenir, à vous, fille d'un marquis, de faire une paysanne de votre enfant, et vous avez préféré, au risque de me la rendre ennemie,

Digitized by Google

l'élever dans vos idées de grandeur que de lui donner une éducation qui la rapprochât de moi..... Vous êtes coupable, Armande, continua M. Cabrol avec une tristesse pénétrante qui fit frissonner sa femme, très coupable : vous m'avez ravi le cœur de ma fille. Depuis quinze ans, vous vous acharnez à accomplir ce divorce entre le père et l'enfant, avec une âpreté jalouse qui m'a bien fait mesurer combien bas j'étais tombé dans votre estime..... Hélas! que vous avais-je fait?....

— Mon père! mon père! s'écria Cyprienne subjuguée par cette douleur éloquente et qui étalait devant elle des plaies inconnues.

— Adressez-vous à votre mère; moi, je ne vous comprends pas.

— O mon père, pitié! ô mon père, grâce!.... »

Guerreros, ne songeant pas qu'il pouvait être aperçu, coula un regard curieux dans l'entrebâillement de la porte. Cyprienne et sa mère étaient aux pieds de M. Cabrol : Armande, les yeux inondés de larmes; sa fille, l'œil sec, mais le visage pâle et consterné.

« Mon père, murmurait-elle, levant de temps à autre ses bras suppliants, mon père, pardonnez-moi!.... J'ai été ingrate, dénaturée..... Oh! pardonnez-moi.....

— Cyprien! Cyprien! » soupira Armande d'une voix éteinte.

M. Cabrol restait impassible. Enfin, se parlant tout à coup à lui-même :

« Et moi qui, ce matin, dit-il, en proie à je ne sais quelle faiblesse ridicule, ai quitté le *Merle-Blanc* sans décacheter cette bouteille de bourgogne..... Quel enfantillage, vraiment!.... Allons, allons, un peu de cœur! et courons retrouver mes bons amis de Valquières. »

Il se dégagea brutalement des étreintes de sa femme et de sa fille, et se dirigea vers la porte. Cyprienne, s'élançant au-devant de lui, l'arrêta.

« Vous n'irez pas à Valquières, mon père! s'écria-t-elle.

— Tu veux donc me brouiller avec Quoniam, le plus honnête cabaretier.....

— Je vous répète que vous n'irez pas à Valquières!

— Et pourquoi donc, mademoiselle? demanda-t-il avec un rire sardonique.

— Parce que vous nous aimez, ma mère et moi, et que vous ne voudriez pas nous voir mourir de désespoir. »

Et cette adorable créature, par un élan sublime de tendresse, sauta au cou de son père et y resta suspendue. Le pauvre homme, frappé au cœur, blémit, s'affaissa sur une chaise, et Guerreros vit de grosses larmes jaillir de ses yeux troublés.

« Ma fille..... ma fille unique..... j'ai retrouvé ma fille!.... » bal-

Digitized by Google

butia-t-il, serrant avec force entre ses deux mains caleuses la tête blonde de son enfant et la couvrant de baisers.

Cyprienne s'abandonna délicieusement aux caresses paternelles, auxquelles elle trouvait je ne sais quelle saveur divine. Il y eut une longue scène muette. M. Cabrol tenait toujours sa fille étroitement embrassée et la contemplait avec ravissement.

« O ma Cyprienne, répéta-t-il à plusieurs reprises, ô ma Cyprienne, il me semble que je te vois pour la première fois de ma vie !

— Mon père..... » murmura-t-elle, rougissant et prête à balbutier une excuse.

M. Cabrol s'avança vers sa femme, qui se tenait à quelques pas, inquiète, timide, bouleversée, et lui tendit ses deux mains ; puis, avec une dignité dont on ne l'eût pas soupçonné capable :

« Armande, lui dit-il, pardonnez-moi, et, je vous le jure, l'avenir vaudra mieux que le passé. Hélas ! je suis plus malheureux que vous, car vos torts sont petits, tandis que ma vie ne suffira peut-être pas à vous faire oublier les miens.....

— Mon ami, ô mon ami !

— Ah ! chère Armande, si vous saviez ce qu'il a fallu de souffrances accumulées pour fausser la droiture et l'élévation native de mes instincts ! Mais que devenir ? Il me semblait que vous me méprisiez. Votre silence habituel, je le prenais pour du dédain. Tout me blessait en vous, parce que tout me paraissait empreint d'une hauteur faite pour me défier. Que d'idées, que de projets insensés..... Mes tortures acquirent un caractère d'acuité tout à fait intolérable quand je vis ma fille, sur qui j'avais compté pour verser un peu de baume sur mes plaies saignantes, m'abandonner pour vous suivre exclusivement. Elle aussi était une Malavieille !.....

— Cyprien, interrompit de nouveau la pauvre femme, nous ne nous sommes pas compris, ou plutôt je me suis obstinée à ne pas vous comprendre. Mais, j'en prends notre enfant à témoin, j'emploierai ma vie à réparer le mal que je vous ai fait involontairement.....

— Armande ! sublime Armande ! murmura M. Cabrol d'une voix étranglée par l'émotion. — Puis, enveloppant Cyprienne et sa mère d'un regard où pétillaient toutes les joies de son âme régénérée : ma femme ! ma fille ! » s'écria-t-il avec transport. — Et il les étreignit dans ses bras avec une sorte de frénésie.

Cette scène d'apaisement après l'orage frappa l'imagination exaltée de Guerreros. Il lui trouva je ne sais quoi de saint, d'auguste, et, saisi de respect, il allait se retirer, quand les yeux de Cyprienne se tournèrent de son côté. Ayant été vu, aucune hésitation ne lui était plus permise. Il poussa la porte, et entra.

Digitized by Google

XII

« Monsieur de Malavieille, dit le gitane, j'ai ramené à l'écurie la monture de mademoiselle ; elle n'a aucun mal. »

A cette voix inconnue, le propriétaire du Malpas se retourna vivement, et, fâché d'être surpris dans un de ces moments d'épanchement où, par un sot amour-propre, l'homme a toujours peur de paraître ridicule :

« Quel est ce mendiant? demanda-t-il d'un ton brusque.

— Oh ! mon ami, c'est le tondeur qui a sauvé Cyprienne, répondit Mme Cabrol.

— Quoi ! c'est vous qui, dans la lande.....

— Oui, monsieur, c'est moi-même.....

— Alors, excusez-moi, mon garçon, de l'accueil sans cérémonie que je viens de vous faire, et recevez tous mes remerciements. En réglant, demain, les conditions de votre besogne ici, je n'oublierai pas à quels dangers vous vous êtes exposé pour mon enfant. Ce trait de courage, qui vous honore, vaut bien la tonte de cinquante moutons, n'est-ce pas?

— Monsieur, répliqua Guerreros, avec un haut-le-corps plein de dignité, je vends mon travail, mais mon dévouement, je le donne.

— Comment ! si l'on vous glisse quelques jolis écus de plus que votre compte au fond du sac, vous les jetterez dans le ruisseau du Mourèze?

— On ne jette pas dans l'eau l'argent d'autrui, on le restitue.

— Et vous, qui me parlez ainsi, vous êtes tondeur?

— C'est mon état.

— Eh bien, vous pouvez vous vanter, l'ami, d'être le seul homme de votre profession qui ayez le cœur si haut placé. Il y a vingt-cinq ans que je loue des tondeurs, et je les connais tous pour des gens de sac et de corde. Comment vous appelez-vous?

— José Guerreros.

— José Guerreros, dit M. Cabrol, prenant les mains du gitane dans les siennes par un mouvement d'affectueuse bienveillance, vous êtes un noble jeune homme. Travaillez, tondez le troupeau, puis partez avec confiance et sans regarder dans votre besace, car il n'y aura que votre dû. Seulement, dussiez-vous encore m'infliger une leçon de délicatesse, promettez-moi de venir tous les ans *faire la laine* au Malpas. C'est à cette condition seule que je vous laisserai quitter la ferme. Que diable ! parce que vous avez sauvé ma fille,

Digitized by Google

votre générosité scrupuleuse ne va pas, j'espère, jusqu'à vous interdire de reparaître parmi nous? »

Le tondeur ouvrait la bouche pour répondre, quand le bêlement d'une chèvre, triste et prolongé, se fit entendre dans le corridor sonore du Pavillon. Muguette se montra à la porte de la salle à manger.

« Je viens, ma belle, je viens, » lui dit le gitane.

Il salua, et fit mine de se retirer. Mais Mlle de Malavieille, que ses émotions, d'abord pénibles, ensuite plus douces, avaient empêchée de se mêler à la scène entre le tondeur et son père, s'enhardissant tout à coup, attira Muguette dans l'intérieur de la salle à manger, et en poussa vivement la porte.

« *Monsieur* Guerreros, dit-elle, se retournant vers le tondeur, un peu surpris de se voir barrer le passage, si vous comptiez souper à la ferme, je vous préviens que vous n'êtes plus à temps. Pour ce soir, vous voilà condamné à accepter notre modeste repas de famille. — Marion! »

La cuisinière parut.

« Mettez un couvert, et servez!

— Mademoiselle..... balbutia le gitane étonné.

— Oh! fit Cyprienne avec le plus charmant sourire, n'allez pas croire que, par cette invitation, je tende le plus petit piége à votre orgueil farouche. Vous êtes trop de votre pays, trop Castillan, je veux dire, pour que je songe en aucune façon à m'acquitter envers vous, *señor hidalgo*, pour vous appeler comme Birouste. »

Ces derniers mots, sur lesquels elle pesa intentionnellement, firent tressaillir l'inconnu. Elle n'eut pas l'air de remarquer ce frémissement involontaire, et s'empara de la jolie barbiche de Muguette, qui se laissa mener, moyennant beaucoup de caresses.

La cuisinière déposa la soupière sur la table.

« Allons, mon garçon, le potage est servi, dit M. de Malavieille, et vous auriez mauvaise grâce à nous le faire manger froid. »

Comme Muguette, Guerreros ne sut pas résister.

« Prenez un homme, faites-lui manger un œuf à la coque devant moi, et je vous dirai à quelle classe de la société il appartient, » a dit quelqu'un. Il est certain que la table trahit bien des secrets, humilie bien des vanités. Tel qui, grâce à un tailleur habile, à un chemisier de génie, était parvenu à se déguiser en parfait gentleman, décèle la bassesse de son origine en dépliant seulement sa serviette. Combien de gens, à Paris, se sont perdus pour avoir accepté un dîner qu'ils avaient naïvement considéré comme le premier échelon de leur fortune! C'est que, s'il est cent façons de se tenir au salon et de rester toujours convenable, il n'en est qu'une de se tenir à la

Digitized by Google

salle à manger. Ceux qu'une longue éducation a façonnés aux habitudes du monde connaissent et pratiquent cette manière unique de saisir sa fourchette, de prendre son verre, de rompre son pain ; elle fera constamment défaut aux parvenus de toute classe et de tout rang. Manger est en soi une vilaine et triste chose, et l'on comprend que les hommes policés aient songé à relever cette honteuse nécessité par un cérémonial de bon goût. Par d'ingénieuses supercheries, nous avons élevé nos repas à la hauteur d'une fonction intelligente, au lieu de les laisser ce que la nature les avait faits, un besoin bestial et dégradant. C'est une conquête dont nous avons le droit de nous montrer fiers.

Mlle de Malavieille tenait de sa mère des manières exquises et un sens très délicat d'observation, qui lui révélait vite la race chez autrui. Aussi fut-elle surprise de l'aisance noble avec laquelle l'étranger s'assit et prit l'assiette qu'elle lui tendait. Cette facilité du geste, cette grâce de l'attitude, qui n'abandonnent jamais l'homme bien né, furent d'autant plus sensibles chez Guerreros, que, placé à côté de M. Cabrol, elles contrastaient davantage avec la maladresse incongrue du bonhomme. La jeune fille, à qui le langage du tondeur avait déjà fait concevoir des soupçons sur la sincérité de sa situation dans le monde, ne douta plus qu'elle n'eût devant elle quelqu'un de ces infortunés de distinction, comme les révolutions politiques, depuis cinquante ans, en avaient tant disséminé partout à travers l'Europe. A quelle nation appartenait-il? Etait-il Italien, Polonais, Espagnol? Quoiqu'il parlât très purement le français, certaines inflexions de voix gutturales, surtout la désinence de son nom, dénonçaient l'Espagnol. D'ailleurs, s'il n'était Espagnol, pensa Cyprienne, que signifierait le titre d'*hidalgo* que lui donne Birouste? C'était sans doute quelque débris de ces bandes de Don Carlos, qui, trois années auparavant, avaient inondé les départements du Midi..... Mais, puisque l'exil le condamnait à gagner sa vie, pourquoi n'avait-il pas choisi des occupations moins abjectes que celles de tondeur? Etait-il croyable qu'un homme de quelque intelligence, de quelque mérite, eût songé à ramasser si bas son pain? Que ne s'était-il fait professeur dans un collége, comme tant d'autres? organiste dans une cathédrale, comme tant d'autres? Quoi! un noble, un hidalgo, tondeur! Elle se sentit indignée, et regretta d'avoir admis à sa table un homme qui avait été capable d'une aussi complète abdication. Pourtant l'éclair de dépit qui avait illuminé son regard s'éteignit tout à coup; l'œil clair de Cyprienne se voila, puis devint humide. La pauvre enfant pensait à son grand-oncle, l'abbé de Malavieille, tenu, pour ne pas mourir de faim, à casser du sucre chez un épicier d'Edimbourg; à son grand-père, le marquis de Malavieille, jouant,

Digitized by Google

pour nourrir sa femme et sa fille, la comédie sur un pauvre théâtre de Newgate, en Angleterre.

« Je suis injuste envers cet étranger, se dit-elle ; les miens étaient tombés plus bas. »

Cependant, on ne parlait pas, et le souper menaçait de se passer fort tristement. Mme de Malavieille était tout entière aux émotions que devait provoquer en elle la transformation très inattendue de son mari, tandis que celui-ci, qui avait repris son aplomb physique et moral, ne soufflait mot, absorbé qu'il était par la cuisine succulente de Marion Birouste, un véritable cordon-bleu. Guerreros se taisait, à la fois par habitude et par discrétion. Mais l'active et passionnée Cyprienne ne pouvait indéfiniment s'accommoder de ce silence.

« Vous êtes Espagnol, n'est-ce pas? demanda-t-elle brusquement au tondeur.

— Je crois, en effet, être né à Barcelone, répondit insouciamment Guerreros.

— Vous cryoez ! Vous n'en êtes donc pas sûr ?

— Comment ! il ne sait pas où il est né ? interjeta M. Cabrol, levant le nez sur son hôte et le regardant curieusement.

— Eh, mon Dieu ! vous l'avez dit, monsieur de Malavieille.....

— Vous n'avez donc jamais connu vos parents ?

— J'avais environ huit ans quand j'en entendis parler pour la première fois. Je puis même vous raconter dans quelle singulière circonstance. C'était après un assez long voyage ; notre bande avait campé dans un de ces abris commodes que, dès longtemps, les gitanes se creusèrent dans les terrains sablonneux de la citadelle de Montpellier. Chacun avait mangé son morceau de bête morte, bu son quartier d'eau-de-vie, et l'on se chauffait autour du brasier commun, quand un des nôtres, Perez Taberneros, me prit sur ses genoux, me glissa, pour m'amadouer, une boulette de cassonade dans la bouche, et me demanda si je voudrais le suivre le lendemain. Effrayé de la proposition — j'avais de pressants motifs pour redouter ce camarade, qu'on accusait d'avoir cassé les reins à plusieurs enfants en leur apprenant à faire des tours d'adresse — je lui échappai sans répondre, et courus me blottir entre les jambes du plus fort de la troupe, Juan Carcanello, lequel, sans que je devinasse pourquoi, m'avait toujours couvert de sa protection. Mais Taberneros s'approcha, me saisit au bras et essaya de m'attirer à lui. Je poussai un tel cri de détresse, que Carcanello, qui fumait, en laissa, de saisissement, tomber sa pipe dans les cendres. « Qu'est-ce donc, » José, qu'est-ce donc ? » fit-il se levant. Comme Taberneros n'avait pas lâché prise, il vit d'où venait mon effroi. « Vas-tu laisser cet en-

Digitized by Google

» fant tranquille, Perez? dit-il, s'adressant à mon bourreau. — Est-
» ce que cela te regarde, toi? répondit l'autre; Guerreros n'appar-
» tient à personne, et je le prends. — Guerreros est le fils de ma
» sœur Léonora, il est à moi! » s'écria Carcanello furieux. Et d'un coup de poing qu'il lui asséna en pleine poitrine, il étendit Perez Taberneros sur le sable..... Quelques jours après cette scène violente, nous cheminions, mon oncle, sa femme et moi, vers Nîmes. « Où donc est ma mère à présent, Carcanello? » demandai-je. Il ne me répondit pas. « Est-ce qu'elle voyage comme nous, Carcanello? » insistai-je. — Oui, murmura-t-il. — En Espagne? » Il se tut encore. « Finirons-nous par la rencontrer un jour? repris-je. — Oui. » — Dans combien de semaines à peu près, maître Carcanello? » Cette fois, il s'arrêta, se tourna vers moi; ses yeux brillaient de larmes contenues. « José, me dit-il, ta mère est morte en te mettant
» au monde; quant à ton père, il a péri dans une chasse à l'ours, du
» côté du Canigou. Mais tu les verras un jour, car tu mourras aussi,
» toi, sois tranquille. » Je m'en souviens, j'éclatai en sanglots. Carcanello et Inès furent admirables de bonté et de douceur. Je les accablai de questions. « Où ma pauvre mère est-elle morte? où suis-je
» né? — A Barcelone, répondit Carcanello. — Tu te trompes, Juan,
» dit Inès, José est né à Perpignan. — A Barcelone, reprit mon
» oncle. — A Perpignan! » répliqua ma tante avec énergie..... Je les mis d'accord en les embrassant, et ne les interrogeai plus, pour éviter de fâcheuses contestations..... Voilà pourquoi, très honorables maître et maîtresses, je ne suis pas encore parfaitement fixé sur le lieu précis de ma naissance. »

M. Cabrol et sa femme avaient écouté l'inconnu avec intérêt. Quant à Mlle de Malavieille, dès les premières phrases de Guerreros, comme saisie de dégoût à la vue du monde abject des gitanes, elle avait repris sa fourchette, et, ennuyée, dédaigneuse, s'était remise à son souper. Pourtant l'altière jeune fille avait beau manger, tourner la tête à droite, à gauche, tourmenter la pauvre Muguette qui n'en pouvait mais, elle ne savait pas rester indifférente à l'histoire de l'hidalgo. Malgré elle, chaque mot du tondeur frappait son oreille et allait émouvoir son cœur. Il lui était impossible, tout en désavouant un récit qui allait contre toutes ses prévisions, de ne pas savourer intimement la divine musique de la voix de l'étranger. Guerreros avait une de ces voix sonores et douces, dont les tons, variés à l'infini, selon la pensée qu'ils servent à traduire, caressent, enivrent, transportent. Certains éclats de cette voix profonde et claire, toute méridionale, communiquaient à Cyprienne des tressaillements inconnus, et, quelque envie qu'elle eût d'être distraite, lui imposaient l'attention.

Digitized by Google

Quand le tondeur eut fini de parler, Mlle de Malavieille sembla respirer plus à son aise : le charme cessant, elle reprenait sa liberté. Elle ne fit rien pour obtenir de nouveaux détails sur la vie de l'étranger : elle craignait trop de laisser paraître un trouble qui humiliait son orgueil. D'ailleurs, que lui importaient les aventures d'un pauvre diable sans famille et sans nom ! Tantôt, quand elle s'était spontanément intéressée à ce vagabond, c'est qu'elle avait cru reconnaître, dans ses paroles, dans ses traits, dans son attitude superbe, je ne sais quels signes de distinction et de haute naissance. Mais comment douter à présent qu'il ne fût, en effet, le neveu de Juan Carcanello et le fils de Léonora Carcanello, des gitanes, des gens sans feu ni lieu, le rebut du monde? — Cet homme, pensa-t-elle, peut bien avoir joué du couteau sur les grandes routes; mais assurément, malgré ses airs héroïques, il n'a jamais porté l'épée dans l'armée du roi Charles V. — Oubliant le dévouement du tondeur dans les Garrigues-Rouges, Cyprienne se reprocha de lui avoir fait un accueil presque affectueux, et en voulut à Birouste de l'avoir amené au Malpas. Dans l'espèce d'agacement nerveux où la mettait la présence à sa table d'un gitane, elle eût désiré qu'on lui payât d'avance ses services et qu'on le renvoyât incontinent. La vue de cet homme la harcelait, et comme elle ne savait sur qui décharger sa petite rage d'enfant dépitée, du bout de son couteau elle donna un coup sur le nez à Muguette, laquelle en ce moment lui allongeait amicalement son fin museau sur les genoux. La chèvre, blessée, poussa un cri lamentable et bondit vers son maître. — Guerreros avait suivi tout ce manége.

« Mademoiselle de Malavieille, dit-il, lançant à Cyprienne un regard dont elle ne put soutenir le feu, on voit que vous êtes de noble race : vous aimez le sang..... Les gitanes que l'on méprise, ajouta-t-il comme s'il pénétrait les secrètes pensées de la jeune fille, attaquent parfois les hommes; mais ils ne s'en prennent jamais aux bêtes innocentes qui ne sauraient se défendre.

— Pourquoi as-tu fait du mal à cette chèvre? lui demanda sa mère.

— Pauvre bête ! » murmura M. Cabrol, prenant une expression de tristesse comique.

Mais Cyprienne n'entendait rien. Bouleversée par le regard de Guerreros qui lui reprochait sa cruauté, elle lui avait arraché Muguette des mains, et, de son fin mouchoir de batiste, étanchait les gouttelettes de sang qui pointillaient au nez de la chèvre. De temps à autre aussi, la jeune fille, qui ne savait comment exprimer ses regrets, déposait un baiser au milieu du petit front blanc et mignon de Muguette.

Digitized by Google

« Mademoiselle, dit l'Espagnol touché, le cœur est aussi bon chez vous que la main est prompte, et je vous supplie de ne pas me tenir rancune du dépit que je viens de vous montrer..... J'aime cette bête..... Hélas! à quoi peut s'attacher un gitane?....

— Je suis toute honteuse, monsieur Guerreros.....

— Bah! bah! le mal n'est pas grand, mademoiselle. Muguette en a pour un ou deux jours au plus; le couteau a à peine écorché l'épiderme. »

Il versa du sel dans sa main et le répandit sur la blessure. La chèvre, aiguillonnée par une douleur plus vive, gémit douloureusement.

Au même instant, un grand bruit se fit dans le corridor, et l'on frappa à la porte de la salle à manger.

« Entrez! » cria M. Cabrol.

La porte resta fermée.

Comme Marion était occupée à préparer le dessert, Cyprienne se leva pour ouvrir.

« Mon père, dit-elle comprimant une envie de rire qui lui contractait gentiment les lèvres, j'ai l'honneur de vous annoncer Médina.

— Médina! fit le bonhomme se secouant sur sa chaise. (C'est sans doute encore quelque bohémien embauché par Birouste, pensa-t-il.) Fais entrer Médina. »

Cyprienne ouvrit toute grande la porte, et introduisit l'ânesse de Guerreros.

« Eh, bon Dieu! quelle est cette bête? s'écria M. Cabrol presque effrayé.

— Oh! mademoiselle..... » murmura l'Espagnol confus.

Et il prit le licou de Médina des mains de la jeune fille.

« Comment! cet animal bizarre est à vous, tondeur? demanda M. de Malavieille rassuré.

— Oui, monsieur.

— Vous avez donc pris le Malpas pour l'arche de Noé?

— Ces deux bêtes me sont utiles : l'une me donne son lait, l'autre me prête ses jambes dans mes voyages.

— Quelle magnifique ânesse! fit-il, l'examinant avec l'attention sérieuse et importante d'un connaisseur.

— Et comme elle court! dit Cyprienne caressant le poitrail de Médina qui, la tête penchée, léchait délicatement le museau malade de Muguette.

— Voyez comme elle a l'air d'aimer la petite chèvre, observa Mme Cabrol.

— Elle l'aime en effet beaucoup, répondit Guerreros, et si elle est

Digitized by Google

venue heurter à la porte. c'est assurément parce qu'elle a entendu les gémissements de sa camarade. »

Au moment où Muguette et Médina franchissaient le seuil de la salle à manger, Cyprienne, à qui étaient revenus ses doutes sur Guerreros, sans être aperçue du gitane, saisit la chèvre par son collier et sortit avec elle. Elle fit dix pas environ dans le corridor, puis s'arrêta :

« Monsieur Guerreros, dit-elle d'un ton humilié qui jurait singulièrement avec ses habitudes dominatrices, je vous demande pardon du chagrin que je vous ai fait tout à l'heure, car, je le sais, je vous ai causé du chagrin. »

L'Espagnol s'était retourné stupéfait.

« Mademoiselle, balbutia-t-il d'une voix altérée par une émotion délicieuse, je vous remercie d'avoir blessé Muguette. La cicatrice qui, grâce au ciel, lui restera sur le museau, est un souvenir précieux que vous m'avez légué. Merci !

— Impertinent ! » s'écria Cyprienne se redressant de toute sa taille et reculant de quelques pas, comme pour faire mesurer à son audacieux interlocuteur la distance qui le séparait d'elle. Puis, après l'avoir tenu un instant sous son regard fulgurant, elle remonta vers la salle à manger.

Guerreros laissa échapper un geste d'enthousiasme.

« La fille de ces Malavieille, murmura-t-il la suivant des yeux le long du corridor où résonnait son pas décidé, mériterait d'être reine d'Espagne ! »

Il ouvrit la porte du Pavillon et se dirigea vers la ferme à la lueur des étoiles.

XIII

Quand Cyprienne rentra dans la salle à manger, elle n'y rencontra que sa mère. Soit qu'il fût réellement fatigué, soit qu'après sa transformation subite, il redoutât de se trouver seul avec sa femme et sa fille — une vertu de fraîche date est toujours timide — M. Cabrol était allé se coucher. En apercevant Cyprienne, Armande s'élança vers elle, la prit dans ses bras et l'étreignit avec force contre son cœur.

« Heureuse enfant, murmura-t-elle, heureuse enfant !....

— Ma mère, réjouissons-nous, mon père est sauvé !

— Sauvé par toi, Cyprienne, par toi seule.

— Par nous deux, maman, s'empressa de répondre la jeune fille,

Digitized by Google

essayant d'apaiser les scrupules d'une conscience inquiète et troublée.

— Généreuse enfant, dit la mère l'embrassant de nouveau, je le vois bien, tu voudrais me faire oublier mes torts en me faisant partager ta victoire; mais, hélas! il n'est que trop vrai que toi seule as triomphé. Comment aurais-je pu retirer ton père de l'abîme, moi qui, chaque jour, par ma froideur, ma réserve coupable, l'y précipitais au contraire plus avant? Dieu te réservait.....

— O ma mère, soyez rassurée, nous ne le quitterons plus désormais..... S'il nous dit comme autrefois : « Allez-vous-en, femmes! » nous ne l'écouterons pas; moi, j'irai m'asseoir sur ses genoux, et vous, vous lui direz quelques bonnes paroles pour lui donner confiance..... D'ailleurs, nous ne ferons que ce qu'il voudra, n'est-il pas vrai?.... J'épouserai M. Fulcrand Rouilhac..... Comme nous allons être heureux au Malpas maintenant! »

Pendant que Cyprienne, d'une voix haletante, balbutiait ces phrases entrecoupées, Mme Cabrol avait affreusement pâli. Tout à coup, elle se renversa sur son siége, et, d'une main fébrile, essaya de dégrafer, sous le menton, les premiers crochets de sa robe montante.

« Mon Dieu, qu'avez-vous, maman? qu'avez-vous?

— Le remords m'étouffe, » soupira-t-elle. — Elle laissa aller sa tête sur son épaule droite et s'évanouit.

« Marion! Marion! » s'écria Cyprienne entr'ouvrant la porte.

Elle revint vers sa mère et réussit à la ranimer.

« Jésus-Maria! qu'a donc madame? demanda Marion faisant irruption dans la salle à manger.

— Ma mère est un peu souffrante et vous prie de l'aider à monter dans sa chambre.

— Pauvre chère maîtresse! dit Marion d'un air tout apitoyé; on lui aura fait encore du chagrin aujourd'hui! Ah! tenez, mademoiselle, vous me renverrez de chez vous, où je suis née avec mon frère Biroustot; mais je ne puis garder ma langue dans ma poche. La conduite de votre père n'est pas celle d'un homme..... »

Mme Cabrol eut la force de lever la main et de lui fermer la bouche.

Cyprienne offrit son bras à sa mère, qui se leva péniblement de sa chaise.

« Voulez-vous permettre que je vous porte, madame? demanda humblement Marion.

— Non, non, je marcherai. »

On n'avait pas franchi trois marches du grand escalier du Pavillon, que déjà Mme Cabrol sentait expirer ses forces.

Digitized by Google

« Laissez-vous aller dans mes bras, notre maîtresse, dit la cuisinière ; vous ne risquez rien. Hélas ! je voudrais bien que vous fussiez assez *forte* pour que je ne pusse pas vous porter !.... »

La malheureuse Armande, qui avait peur de défaillir de nouveau, ne résista plus ; elle s'abandonna à sa robuste servante.

« Prenez garde au moins, Marion, prenez garde ! répétait Cyprienne, soutenant dans ses mains la tête pendante de sa mère.

— Ne craignez rien, notre demoiselle, ne craignez rien, » répondait la brave femme.

Puis, en montant les degrés, elle faisait à haute voix toutes sortes de réflexions naïves et touchantes.

« ..... Pauvre maîtresse, disait-elle, la regardant avec ses grands yeux ronds pleins de bonté, pauvre maîtresse, elle ne pèse pas plus qu'un petit oiseau du bon Dieu..... Comme ça vous emporte la chair tout de même, le chagrin ! je ne sens que des os avec mes doigts..... Et dire, pourtant, que c'est là la fille de nos seigneurs, que son père était un marquis, et sa mère une dame de l'ancien temps, qui avait des robes de soie et d'or..... Nous avons toujours aimé ce grand monde des Malavieille, nous autres, les Birouste, et si bien que mon père ne voulut pas les quitter, quand ils s'en allèrent dans cette Angleterre, chez les Anglais. Moi, j'avais pour lors six mois tant seulement, et le Biroustot était tout jeunet de deux ans..... Ah ! c'était bon et c'était beau, cette noblesse ! Pauvre madame !.... Mais pourquoi aussi son oncle lui laissait-il épouser un paysan, car enfin notre maître a beau se faire appeler, par ci, par là, M. de Malavieille, cela n'empêche pas qu'il ne soit le fils d'Etienne Cabrol et de Justine Méjanel, de Pézènes..... Voyez-vous, mademoiselle Cyprienne, que l'exemple vous profite ; vous qui êtes une Malavieille depuis le bout du pied jusqu'à la pointe des cheveux, n'allez pas commettre l'imprudence de votre mère..... Vous êtes noble, mariez-vous à un noble ! et si votre père s'entête toujours à vous bailler pour mari le petit Fulcrand Rouilhac, de Valquières, ne craignez pas de lui montrer les dents..... Du reste, j'ai confiance dans votre bonne tête, et vous ne souffrirez pas tout sans vous plaindre, vous, comme notre maîtresse, qui est une véritable sainte vierge du paradis.....

— Taisez-vous, Marion ! dit Cyprienne, ouvrant la porte de la chambre, vous allez affliger ma mère.

— Elle ne m'entend guère, notre demoiselle, répondit la paysanne ; voyez, elle s'est endormie dans mes bras comme un enfant. Elle est si faible ! »

Elle déposa avec précaution sa maîtresse sur son lit, et redescendit à la cuisine pour préparer quelques tisanes.

Quand Cyprienne se trouva seule, au risque de la réveiller, elle

Digitized by Google

se pencha sur sa mère, et, à plusieurs reprises, la baisa au front. Mme Cabrol rouvrit les yeux.

« Ma fille! s'écria-t-elle, ma fille!

— Que me voulez-vous, ma mère?

— Souviens-toi que tu viens de me promettre d'obéir à ton père.

— Je lui obéirai comme à vous-même, je vous le jure!

— Oh! tu épouseras Fulcrand Rouilhac, n'est-ce pas?

— Je l'épouserai, si telle est votre volonté.

— Hélas! mon enfant, je ne veux plus avoir de volonté, moi, tu le sais bien.

— Alors, je me soumettrai avec joie à celle de mon père.

— Tu te soumettras! Tu n'aimes donc pas ce jeune homme?.... Tu m'as donc trompée dans la lande?

— Je l'aimerai! » répondit-elle avec résolution.

Comme si cette parole énergique avait chassé toute inquiétude de son esprit, Mme Cabrol, qui s'était peu à peu levée sur son séant, s'affaissa de nouveau sur l'oreiller, ferma les yeux et s'endormit. Cyprienne, la considéra un moment en silence; mais bientôt, impuissante à refouler les sanglots qui lui montaient à la gorge et l'étouffaient, elle glissa au pied du lit et fondit en larmes.

« Mon Dieu! murmura-t-elle, mon Dieu! puisque moi aussi je dois être immolée à votre colère, je suis prête, levez le bras et frappez! »

XIV

Qu'on nous permette ici un pas en arrière.

Trois mois environ après l'accident qui avait entraîné la mort d'Etienne Cabrol, le 15 septembre 1816, Justine, sa veuve, filait fort tristement sa quenouille dans une des salles basses du Pavillon, lorsqu'à travers une des fenêtres elle vit entrer dans la cour de la ferme un vieillard accompagné d'une jeune fille. Comme le costume des étrangers, bien qu'il sentît un peu son vieux temps, avait grand air, la Cabrole, devinant des visiteurs de distinction, sortit pour aller leur faire les honneurs de sa maison. Mais quelle ne fut pas sa surprise quand, après avoir fait ses offres obligeantes, le vieillard lui adressa ces paroles :

« C'est vraiment trop de bonté, madame, et vous n'auriez pas dû vous déranger. Quoique les choses aient bien changé de physionomie par ici, et que je trouve une belle ferme en pleine culture là où nous n'avions laissé que des marais pour la chasse, je n'ai pourtant aucune peine à me reconnaître.

Digitized by Google

— Quoi ! vous êtes M. le marquis de Malavieille ? s'écria la paysanne abasourdie.

— Hélas ! non, je suis son frère l'abbé ; mais voici sa fille.

— Et vous venez sans doute réclamer vos biens d'avant la Révolution ? demanda la Cabrole, dont la peur fit trembler la voix.

— Je vous avoue, répondit le vieillard, qu'à mon retour en France, il y a un an, j'ai fait quelques démarches dans le but de rentrer dans nos anciennes propriétés. Mais je me suis désisté de toute réclamation depuis longtemps, car on m'a prouvé que, les biens de ma famille ayant été vendus par l'Etat, je n'avais plus aucune reprise à exercer sur eux, qu'ils appartenaient légalement et légitimement aux possesseurs actuels. Ainsi, madame, ajouta-t-il avec bonhomie, que notre présence ici ne vous fasse concevoir aucune crainte ; vous êtes chez vous.

— Monsieur l'abbé !.... » balbutia la fermière, qui ne put s'empêcher de courber la tête de honte en pensant aux cinq mille francs qu'avaient coûtés les étangs du Malpas.

L'abbé ne remarqua pas l'embarras de la paysanne ; il prit la main de la jeune fille, et, après avoir fait avec elle le tour de la ferme, il salua la Cabrole toute interdite, et eut l'air de se retirer.

« Comment, monsieur de Malavieille, vous ne voulez pas me faire l'honneur d'entrer une minute chez moi ! murmura timidement la veuve du Pézénol.

— J'ai là le vieux Birouste qui nous attend avec des chevaux ; il s'impatienterait.

— Mais il ne manque pas d'écuries ici ; on pourrait faire rafraîchir vos bêtes, tandis que vous vous reposeriez un instant. Je suis bien sûre, ajouta la Cabrole, dirigeant vers la jeune fille un regard qui était toute une prière, que mademoiselle ne serait pas fâchée de boire un peu de lait bien frais ?

— En as-tu envie, Armande ? demanda l'oncle à la nièce.

— Il fait si chaud ! répondit-elle.

— Emmenez-la, madame Cabrol, » dit l'abbé.

Il ouvrit la porte de la cour :

« Birouste, cria-t-il, remisez les chevaux ; nous ne partons pas encore. » — Il rejoignit les deux femmes.

Justine, toute radieuse, servit à ses hôtes du lait caillé, dans ses plus jolies jattes de faïence, et quelques rayons de miel tout nouvellement retirés des *bournioux*. Armande de Malavieille, dont l'air vif des Garrigues-Rouges avait excité l'estomac, ne se fit pas prier pour revenir plusieurs fois au *caillat ;* quant à l'abbé, c'est tout au plus s'il grignotta un morceau de croûte qu'il avait trempé dans le miel jeune et doré. — Quel beau monde pourtant que ces nobles, pen-

Digitized by Google

sait la Cabrole; comme ils mangent délicatement! — La pauvre femme ne se lassait pas de les admirer. Une chose la touchait surtout, c'étaient les égards dont l'abbé entourait sa nièce. — Comme il l'aime! se disait-elle. Il est vrai qu'elle est si *amiteuse*[1]! — Encouragée par les façons bienveillantes de M. de Malavieille, surtout par l'excellent appétit d'Armande, la fermière osa les interroger, leur demander s'ils ne faisaient que passer ou bien s'ils comptaient séjourner dans le pays.

« Tout ici est à votre disposition et à celle de mademoiselle, monsieur l'abbé, dit la bonne femme, et, s'il vous plaisait de vous établir à la campagne, je serais trop honorée de vous offrir mes chambres les plus commodes et mon meilleur mobilier. Cela certes n'est ni beau, ni élégant; mais il y a, à Clermont, des menuisiers et des maçons assez adroits, qui ne demandent qu'à travailler.....

— Madame Cabrol, vous êtes une honnête femme, interrompit le vieillard touché, et ces paroles que vous venez de prononcer établissent désormais un lien entre nous. Je le reconnais maintenant, il n'est pas vrai que tous ceux que la Révolution a enrichis à nos dépens soient indignes de nous remplacer, puisqu'il s'y rencontre des gens de cœur comme vous. Agréez nos remercîments..... Nous ne viendrons pas demeurer à la ferme; mais soyez tranquille, l'occasion nous sera fournie, à ma nièce et à moi, de vous rendre l'excellent goûter que nous faisons chez vous. J'ai apporté, pour mon malheur, d'Angleterre une maladie qui va me condamner à vivre aux champs, et comme personne, pas même votre mari, ne s'est avisé d'acheter le château de Malavieille, je compte m'installer dans cette pierraille, dès qu'on aura fait au rez-de-chaussée les réparations nécessaires. J'avais l'intention de laisser ma nièce à Lodève, chez ses tantes, les demoiselles de Rouquéran; mais elle préfère me suivre dans ma solitude. Elle ne pourrait pas vivre sans moi, dit-elle..... Hélas! moi, je suis bien sûr que je mourrais plus vite sans mon enfant. Depuis dix ans, je suis son père et sa mère..... »

A ces dernières paroles, l'abbé s'était attendri malgré lui. Armande l'embrassa. La bonne Justine avait les yeux noyés de larmes.

« Mais à propos, madame Cabrol, reprit le vieillard essayant de faire diversion à la tristesse qui l'avait soudainement envahi, M. Tabouriech, votre curé, nous a dit que vous aviez un fils, et nous ne le voyons point. Est-ce que vous ne nous le présenterez pas?

— Cypriennet! Cypriennet! » cria la fermière mettant la tête à la fenêtre.

[1] *Amiteux*, doux, affable; du latin *mitis*.

Digitized by Google

Un instant après, Cyprien Cabrol, jeune garçon de seize ans, grand, mince, à l'air intelligent et décidé, parut.

« Peste ! s'écria l'abbé, on m'avait annoncé un enfant, mais c'est un homme que vous avez là, madame, et un bel homme, ma foi !

— Mon Dieu ! répondit la pauvre mère rougissant de plaisir, il est de fait que le corps se porte bien et a grandi à souhait ; malheureusement il n'en est pas de même de l'esprit, monsieur de Malavieille. Mon pauvre défunt, qui n'était pas un *savant* non plus, ne voulut jamais entendre à donner un maître à notre garçon. Aussi, tel que vous le voyez, grand comme un peuplier du Mourèze, c'est tout au monde s'il sait lire et barbouiller quelque peu son nom sur le papier. Nous commençons un peu tard ; mais, au mois d'octobre, c'est-à-dire dans quinze jours, je vais l'envoyer au collége de Clermont.

— N'en faites rien, madame Cabrol, dit l'abbé, attendez ! La figure de votre enfant me revient, et, dans ma Thébaïde de Malavieille, où je n'aurai guère qu'à lire mon bréviaire, à soigner avec Armande mon jardin, je pourrai bien trouver le temps de m'occuper un peu de lui.

— Oh ! ce serait trop d'honneur pour nous, beaucoup trop d'honneur, balbutia la Cabrole, qui ne put s'empêcher de baiser respectueusement les mains du vieux prêtre. » — Ils partirent.

Deux mois après, l'abbé et sa nièce habitaient les ruines de Malavieille, où, tous les matins, Cypriennet arrivait avec ses livres sous le bras. D'ordinaire, le jeune écolier portait aussi un panier que sa mère avait rempli d'œufs frais, de petits fromages de chèvre, de beurre, de fruits selon la saison, et quelquefois de volailles encore chaudes du coup de couteau. Dans les commencements, l'abbé, qui descendait souvent à la ferme, s'était récrié contre ces perpétuels approvisionnements de toutes choses ; mais la Pézénole avait parlé de lui payer les leçons qu'il donnait à son fils, le menaçant de lui reprendre Cyprien s'il refusait de recevoir son argent, et le vieillard effrayé — il aimait déjà son élève — s'était désormais tenu coi. Du reste, à ces faibles cadeaux quotidiens ne se bornait pas le cœur largement honnête et bienfaisant de Justine Cabrol. Si l'on venait la visiter à la ferme, elle n'oubliait pas, elle aussi, de monter au château, et chaque fois, sous quelque prétexte ingénieux, elle enrichissait la maison d'un objet nécessaire au ménage. Elle apportait jusqu'aux instruments aratoires dont les Birouste avaient besoin pour la culture du potager. L'abbé voyait tout, devinait tout ; mais il n'osait rien dire. Un jour néanmoins, cet excellent homme faillit se révolter contre les obsessions de générosité de la Pézénole. Il est vrai de dire que, cette fois, on avait pris trop peu de soin de ména-

Digitized by Google

ger sa fière susceptibilité : Justine arrivait au château, en plein midi, avec une charrette chargée de meubles magnifiques.

« J'espère bien, madame Cabrol, lui dit le vieillard d'un ton rude, que vous n'allez pas déposer ce mobilier chez moi ?

— Eh, Seigneur ! monsieur l'abbé, où voulez-vous que je le mette, sinon chez son propriétaire ? Croyez-vous qu'une paysanne de mon village ait jamais eu de ces commodes à coins d'or et de ces tables en bois étrangers ? Quoi ! vous ne reconnaissez pas ces chaises recouvertes de soie ? Quoi ! ces canapés ne vous disent rien ?

— Mon Dieu ! s'écria-t-il, voilà le fauteuil où est morte ma mère ! »

L'émotion fit chanceler le vieux prêtre, qui dut s'appuyer sur le bras de la paysanne.

« Monsieur de Malavieille, lui dit celle-ci, les gens qui, après votre départ, entrèrent dans le château n'étaient pas tous des voleurs et des scélérats : il y avait parmi eux de vieux amis, de vieux serviteurs de votre maison. Eux, comme les autres, peut-être même avec plus d'ardeur et de courage que les autres, travaillèrent au pillage ; mais ils se réservaient, si vous reparaissiez jamais dans le pays, de vous rendre scrupuleusement leur part du butin. C'est leur restitution que j'accomplis en ce moment. « Puisque tu vois le *monsieur*, » toi, Justine, m'ont-ils dit, assure-le que tout cela lui appartient, et » que nous sommes bien heureux de le lui avoir conservé. »

— Braves gens, balbutia le vieillard, aidant à décharger la charrette, braves gens ! Ils ne savent pas combien il m'est doux de revoir ces chers objets pleins de souvenirs ! »

Ces meubles, après avoir été recherchés avec les plus grands soins par la fermière dans les villages des environs, avaient été chèrement payés. La prétendue restitution des honnêtes pillards de Malavieille ne coûtait pas moins de six mille francs à Justine Cabrol.

C'est par de pareils sacrifices que la malheureuse femme apaisait les remords de sa conscience alarmée. Encore ne croyait-elle avoir rien fait tant qu'elle se voyait propriétaire de la ferme. La pensée que son bien avait été mal acquis, qu'il ne lui appartenait pas *en toute droiture*, que Dieu lui demanderait compte, un jour, d'un vol manifeste et monstrueux, ne lui laissait aucun repos. Lorsque quelqu'un de ses journaliers lui disait : « Savez-vous, notre maîtresse, que tout de même la ferme du Malpas et la métairie de Pézènes valent ensemble plus de trois cent mille francs ! » elle frissonnait. « Ah ! se répétait-elle souvent, si je n'avais un fils, je crois que je leur abandonnerais tout et que je me ferais leur servante. »

Cependant la santé de l'abbé de Malavieille déclinait de jour en jour. Il faisait bien encore quelques promenades jusqu'à la ferme ;

Digitized by Google

mais, vers l'automne de 1819, sa phthisie étant arrivée à son dernier période, la faiblesse devint si grande qu'il dut renoncer à sortir du château. A peine s'il lui restait assez de force pour dire de temps à autre sa messe dans la vieille chapelle, restaurée par les Birouste et embellie par les soins d'Armande et de Cyprien.

La perspective d'un événement terrible, sur lequel elle avait essayé en vain de s'étourdir, accabla Mlle de Malavieille. Que deviendrait-elle quand son oncle serait mort? Continuerait-elle à habiter le château? Seule et à son âge, cela était impossible. Dans les brumes épaisses de l'avenir, la pauvre fille n'entrevit qu'un port, la maison de ses tantes, les demoiselles de Rouquéran, vieilles filles avares, froides et revêches. Elle versa d'abondantes larmes. Pour la première fois, il lui sembla doux de ne pas quitter Malavieille, et, malgré elle, à la pensée de son oncle perdu, elle se retourna vers Justine Cabrol, si aimante, si dévouée, vers Cyprien, si bon, si respectueux pour elle. Oh! combien les leçons de son oncle avaient changé Cyprien! Ce n'était plus un paysan, mais un jeune gentilhomme plein d'urbanité et de distinction. Comme il avait appris, en moins de quatre ans, à causer de toutes choses avec aisance, et comme son esprit était fin, pénétrant, délicat! Pour le cœur, c'était tout le cœur de sa mère. Armande s'avoua, en rougissant, que si quelque événement funeste la condamnait à déserter jamais sa chère retraite des Garrigues-Rouges, elle regretterait bien Justine, mais qu'elle regretterait encore plus Cyprien.

De son côté, la Cabrole ne faisait pas des réflexions moins désolantes. Elle passait ses journées au château, soignant l'abbé, consolant Armande, puis se cachant dans un coin pour pleurer. Que faire? Elle se trouvait en face d'une de ces crises contre lesquelles le dévouement ne peut rien. Convaincue pourtant que la tristesse morne de l'abbé venait moins de l'idée de sa fin prochaine que de l'inquiétude où le mettait la situation douloureusement précaire de sa nièce, cette femme primitive, grande et noble comme tout ce qui est pur et chrétien, se promit à elle-même de faire au pauvre vieillard une mort sereine et douce. Profitant d'un moment où Armande était occupée auprès de son oncle, elle attira Cyprien dans le jardin.

« Mon enfant, lui dit-elle, M. de Malavieille va mourir; veux-tu qu'il meure en nous bénissant tous les deux?

— Pouvez-vous en douter, ma mère?

— Eh bien, mon Cypriennet, tandis qu'il en est temps encore, il faut assurer l'avenir de Mlle Armande..... Voyons, si je te demandais cet énorme sacrifice ; serais-tu d'avis de lui *rendre* la ferme du Malpas? Il nous resterait encore quarante mille francs d'argent gagnés à la sueur de notre front et notre métairie de Pézènes.

Digitized by Google

— Moi, ma mère, s'écria le jeune homme enthousiasmé, mais je donnerai ma vie encore pour elle, s'il le faut !

— Viens ! » fit-elle l'entraînant avec force.

Armande était encore dans la chambre de son oncle quand la Cabrole et son fils y pénétrèrent. Leur premier mouvement en entrant fut de tomber aux genoux de l'abbé.

« Qu'est-ce donc, mes amis ? » demanda le moribond.

Justine, en quelques mots bien simples, raconta la scène qui venait de se passer entre elle et son fils, et supplia le vieux prêtre de daigner agréer des offres qui n'étaient à leurs yeux qu'une restitution légitime.

« Cela est impossible, balbutia le pauvre vieillard, dont le cœur n'avait jamais été si profondément remué, cela est impossible !

— Eh bien ! répliqua Cyprien Cabrol avec une audace dont on ne l'eût jamais cru capable, si vous nous refusez la faveur de rendre à Mlle de Malavieille une partie de sa fortune ancienne, nous allons abandonner la ferme du Malpas à qui voudra la prendre. Dès ce soir, ma mère se retire dans notre métairie, à Pézènes, et moi, je pars pour me faire soldat.

— Soldat ! s'écria Armande, qui avait saisi la main du jeune homme. Vous ne sortirez pas d'ici, Cyprien. Mon oncle, je vous en supplie, défendez-lui de sortir. Soldat ! on pourrait le tuer comme on a tué mon père ! »

Le vieux prêtre, pendant trois ans, avait trop bien observé *ses deux enfants* pour ne pas avoir compris qu'ils s'aimaient. Peut-être même, dans des vues d'avenir réciproque pour ces deux êtres si chers, s'était-il appliqué à favoriser l'éclosion d'un sentiment qu'il voyait se développer chaque jour plus vif, mais toujours chaste, pur, idéal, sous sa vigilance paternelle et sacrée. Il fit un effort héroïque, se leva, prit la main toute frémissante de sa nièce et la plaça dans celle de Cyprien.

« Mon enfant, lui dit-il, elle t'appartient ; songe seulement que là-haut — il montra le ciel — tu auras à me rendre compte un jour du dépôt précieux que je confie à ta loyauté et à ton honneur. »

Il mourut quelques jours après.

Durant les deux premières années de son mariage, Armande de Malavieille fut la plus heureuse des femmes. A la ferme, où le jeune couple s'était établi, après avoir fait de nombreux embellissements au Pavillon, depuis son mari jusqu'au plus petit des pastours, tout le monde était à la merci du plus léger de ses caprices. Idolâtrée de Justine, laquelle avait abdiqué avec joie tout pouvoir entre ses mains, elle régnait royalement et magnifiquement par la grâce suprême de toute sa personne et par la bonté adorable de son cœur.

Digitized by Google

Il fallait voir avec quel élan chaleureux de tout son être elle embrassait la Cabrole, quand la pauvre paysanne, qui ne pouvait oublier la haute naissance de sa bru, se trouvait tout à coup, sans savoir pourquoi, muette et intimidée en sa présence !

Il est certain que le trait dominant du caractère d'Armande était d'imposer la réserve, et qu'elle avait beau se faire enfant naïve et fermière, pour ne pas blesser les mœurs simples de sa nouvelle famille, la fille noble reparaissait malgré elle. Déjà maints gestes dédaigneux, maintes paroles hautaines, avaient amené, entre elle et son mari, de ces petits froissements d'amour-propre auxquels on eût rougi de part et d'autre de se montrer sensible, mais qui, souvent répétés, épuisent la passion elle-même. Heureusement, Justine était toujours là, rétablissant l'harmonie par ses caresses, ses prières, son admirable douceur. Cyprienne naquit, et l'amour languissant se raviva. Cependant la Cabrole ne se faisait plus guère d'illusions sur l'avenir du jeune ménage, et plus elle apprenait à connaître sa belle-fille, plus elle tremblait pour le bonheur de son fils. Certes, il y avait encore trop de jeunesse dans les cœurs, et les souvenirs du château étaient encore trop vivaces pour qu'une rupture fût à craindre entre Armande et Cyprien ; néanmoins, elle prévoyait le moment où cette rupture deviendrait inévitable.

Pendant les premiers temps, Armande s'était plu au Malpas ; elle avait trouvé charmants les bords du Mourèze, et plus d'une fois, le soir, au bras de son mari, elle s'était promenée dans les étroites allées de bouleaux et de peupliers blancs, ouvrant son âme à mille rêves enchantés, heureuse, enivrée, éblouie. Maintenant, elle ne sortait plus. Sous prétexte de veiller sur la santé délicate de son enfant, elle s'était confinée dans son appartement, au premier étage du Pavillon, et n'en descendait qu'aux heures des repas, que la famille prenait en commun au rez-de-chaussée. Cette séquestration presque absolue, quand il avait cru au réveil des heureux jours, blessa profondément Cyprien. Il résolut d'avoir une explication avec sa femme, et pour ne pas s'exposer à manquer de mesure, il prépara d'avance sa harangue. Mais, devant Armande, il sentit la mémoire lui faire tout à coup défaut, et ne put articuler une parole.

La situation allait s'aggravant de jour en jour. Sans cesse rebuté par l'attitude froide de sa femme, Cyprien Cabrol en arriva à un tel point de timidité, qu'il n'osa plus ni la regarder ni lui parler. C'était à peine si, le matin, il se glissait encore dans sa chambre pour y embrasser la petite Cyprienne, qui lui souriait gentiment. Lorsqu'il avait mille fois couvert de baisers le front, les joues, les mains mignonnes de son enfant, il partait. Souvent, il ne rentrait que le soir : il avait fait plusieurs lieues à travers les Garrigues-

Digitized by Google

Rouges, marchant devant lui comme désespéré. Quelquefois aussi, il allait se coucher sur l'herbe, dans l'endroit le plus désert du Mourèze, et, là, seul, ne pouvant être entendu de personne, il laissait éclater son âme en sanglots. « Elle ne m'aime plus! murmurait-il, elle ne m'aime plus ! »

Un jour, le hasard de sa course vagabonde le conduisit aux ruines du château. En revoyant ces vieilles murailles, il se souvint de l'accueil qu'ils avaient fait autrefois, sa mère et lui, à l'abbé de Malavieille et à sa nièce, pauvres, dénués de tout; de la délicatesse qu'ils avaient mise à meubler leur misérable demeure et à pourvoir à tous leurs besoins; il se souvint surtout de la scène où ils avaient voulu se dépouiller de leurs biens au bénéfice d'Armande, et ne sut contenir un geste d'indignation. « Elle est ingrate, répéta-t-il plusieurs fois, elle est ingrate. » Agité d'une sourde colère, il se sentit capable d'aborder sa femme et regagna le Malpas en courant.

A sa grande surprise, Cyprien trouva toute la maison sur pied. Le corridor du Pavillon, où ne pénétrait guère le monde de la ferme, regorgeait de gens empressés, curieux, qui se bousculaient à la porte de la chambre de la Cabrole. « Qu'est-il arrivé? » s'écria-t-il se précipitant. Il vit sa mère gisante inanimée sur son lit. Armande était penchée sur elle, la regardant avec des yeux ruisselants de larmes. « Morte! balbutiait la jeune femme, morte! » Cyprien, attéré, tomba sur une chaise et y resta quelques minutes sans mouvement; puis, soulevant sa mère dans ses bras, il l'appela trois fois d'une voix déchirante. « O mon Dieu, sa robe est mouillée, » dit-il avec égarement. Alors Marion Birouste lui raconta qu'on venait de retirer sa maîtresse du Mourèze, où sans doute elle s'était laissée tomber en s'aventurant trop avant, pour cueillir des figues, le long des branches qui pendaient sur le ruisseau.

Jusqu'au lendemain, Cyprien resta abîmé dans un abattement stupide, lançant de temps à autre à sa femme, qui se tenait pitoyablement accroupie dans un fauteuil, des regards où pétillaient à la fois la haine, l'amour et la fureur.

« Non, Marion, s'écria-t-il enfin avec un geste d'emportement farouche, ce n'est pas par hasard que ma mère s'est noyée, c'est d'elle-même qu'elle s'est précipitée dans le Mourèze. Elle a voulu mourir parce qu'elle était trop malheureuse. Je voyais bien depuis longtemps qu'elle souffrait. Et moi qui, tout entier à mes chagrins secrets, n'ai rien su trouver pour la consoler. Ah! pauvre mère, comme vous vous êtes cruellement punie d'une faute que vous n'avez pas commise! Vous fûtes heureuse d'un mariage qui anéantissait les scrupules de votre conscience trop honnête; mais enfin, c'est

Digitized by Google

moi, moi seul, qui consommai l'acte qui vous a réduite au désespoir. »

Armande, atteinte au cœur, se redressa brusquement.

« Oui, madame, continua-t-il exaspéré, c'est vous qui avez tué ma mère, en la livrant à la solitude et à l'abandon. Si les liens qui vous unissent à moi n'étaient pas une raison suffisante pour ouvrir votre cœur à celle qui vous avait donné le sien tout entier, la reconnaissance vous imposait le devoir de ne pas l'abreuver, comme vous l'avez fait, d'humiliations et de mépris. Souvenez-vous-en, que ne fit-elle pas pour votre oncle?.... Je ne parle pas de sa tendresse pour vous, elle vous était devenue importune!.... Pauvre femme! elle qui était toute affection, tout amour!.... »

Il parla longtemps encore; mais, quand d'abondantes larmes eurent apaisé les transports de son amère douleur, il s'aperçut qu'il était seul.

Ce fut en vain que Cyprien, revenu à lui-même, essaya de rentrer en grâce auprès de sa femme : rétractations, prières, tout fut inutile. Armande, qui avait aimé Justine sans savoir le lui prouver, répondit à l'injustice de son mari par une froideur superbe, qui anéantit du premier coup chez lui toute espérance de retour. Les rapports, qui avaient été difficiles, devinrent en peu de temps impraticables, et bientôt cessèrent complétement. Cyprien se trouva seul. Que devenir? Dans les accès d'une rage sombre, cet homme passionné, que tant de rebuts poussaient aux partis extrêmes, conçut la pensée de mettre le feu au Malpas et de s'y ensevelir sous les décombres, avec sa femme et son enfant. Son enfant! il eut horreur de lui-même.... Il s'arrêta un moment à l'idée de vendre son bien, d'en constituer le prix en rentes pour Cyprienne, et de quitter le pays. Quoiqu'il n'eût jamais mis la main à l'oreillette d'une charrue, il était fils de paysans, la terre le reconnaîtrait, et il trouverait du travail. Travailler! mais une admirable occasion lui était offerte de faire son apprentissage de laboureur : le bail de son fermier expirait; il lui suffirait de ne pas le renouveler et d'entreprendre lui-même l'exploitation de son domaine. Aussi bien son abaissement voulu lui serait un moyen de porter un premier coup à l'arrogance trop importune de sa femme.....

Un mois après, Cyprien était aux champs, travaillant avec un acharnement incroyable, au milieu de ses journaliers ébahis. Il espérait, par la fatigue physique, dompter le désespoir cuisant de son cœur. Armande vit, avec un chagrin d'autant plus profond qu'elle le laissa moins paraître, les violentes résolutions de son mari. Mais ce qui la blessa surtout, ce fut d'apprendre de sa bouche qu'il avait abdiqué le nom de Malavieille, qu'un décret royal, inséré au *Bulletin*

Digitized by Google

des Lois, lui avait permis de porter, pour revendiquer celui de Cabrol. « Redevenu paysan, lui avait-il dit, j'ai dû vous restituer un nom qui n'était plus en harmonie avec mes nouveaux devoirs. » Armande, qui commençait à avoir conscience de ses torts, essuya l'affront sans le relever. Ah! si elle eût tendu une main affectueuse à son mari! Cyprien fût tombé à ses genoux, et tout eût été sauvé. Mais cette femme orgueilleuse, bien qu'intimement très faible, ne sut arracher une parole à ses lèvres impérieuses et froides, et quand elle sentit son cœur près de déborder, elle se hâta de congédier son mari pour ne pas lui laisser voir ses pleurs.

Cependant Cyprien, conseillé par les Birouste, était devenu un parfait agriculteur, sans que ses accablantes fatigues lui eussent procuré le repos moral. Il souffrait toujours horriblement de son abandon. Ses tortures étant, à la longue, devenues tout à fait intolérables, il songea à s'en soulager, comme sa mère, par le suicide. Il commanda à Marion de lui amener Cyprienne, âgée de dix ans maintenant, et qu'il trouvait une enfant ravissante. Il voulait la voir librement avant de mourir. En embrassant le visage frais et souriant de sa fille, le malheureux père, en proie à mille déchirements intérieurs, sentit fondre ses résolutions. — Ah! il serait si doux de vivre pour elle! pensa-t-il. — L'empressement que mit Cyprienne à le quitter pour aller retrouver sa mère le blessa et lui restitua son énergie. Il monta dans la chambre qu'il occupait dans le bâtiment de la ferme, déterminé à en finir. En chargeant son fusil, il sentit deux de ses doigts légèrement embarrassés. Il regarda : c'étaient quelques cheveux blonds d'une finesse et d'un brillant admirables. Il se rappela qu'au moment où Cyprienne s'était enfuie vers le Pavillon, il avait les deux mains noyées dans son épaisse chevelure..... Il déposa son arme et fondit en larmes. « Je saurai bien me donner du courage! » se dit-il. Il y avait sur une étagère, dans un coin de sa chambre, plusieurs bouteilles cachetées, de rhum, de cognac, d'anisette.... Il tenait ces liqueurs en réserve pour ses journaliers, auxquels il avait l'habitude d'en verser un petit verre en été, après les dures corvées de la moisson ou de la rentrée des foins; pour lui, il n'en buvait jamais. Il atteignit une des bouteilles, et, comme il n'avait pas de verre sous la main, il but à même avec une avidité désespérée.....

En moins d'un an, Cyprien, qui avait fait la connaissance de Genty Rouilhac au *Merle-Blanc*, tomba aux derniers degrés de la honte. D'abord, ses journaliers seuls s'étaient aperçus de son état presque permanent d'ivresse; mais bientôt, ne gardant plus aucune retenue, il pénétra dans le Pavillon, et alla, jusque dans l'appartement de sa femme, étaler le spectacle de son complet abaissement. La première fois qu'Armande vit son mari ainsi privé de raison, elle tomba à la

Digitized by Google

renverse et s'évanouit. Lui se prit à rire stupidement, et s'en alla. Il revint le lendemain et les jours suivants, tantôt ivre, tantôt l'esprit dans une assiette raisonnable, mais toujours il fut également brutal, violent, injurieux. L'eau-de-vie, en exaspérant des nerfs déjà grandement surexcités par les tortures d'une passion aux abois, avait fait une sorte d'animal féroce de l'agneau doux et timide des premiers temps. Maintenant, il ne restait plus bouche close devant sa femme terrifiée ; il parlait, poursuivant de grossiers sarcasmes et ses façons hautaines, et son langage compassé, et ses prétentions nobiliaires. Un jour, la lâcheté de ce malheureux, emporté aux derniers égarements, ne connut plus de bornes : il reprocha à la fille du marquis de Malavieille sa pauvreté ! — Le soir même, Armande, terrassée par ce dernier affront, eut envie de fuir du Malpas, puis elle réfléchit et écrivit à ses tantes, les suppliant de la recevoir avec son enfant : elle travaillerait pour subvenir à l'entretien de Cyprienne et à son propre entretien. Le lendemain, Marion revint de Lodève avec la réponse des demoiselles de Rouquéran.

« Madame,

» Malgré notre situation précaire, presque misérable, nous n'eussions pas hésité à partager le morceau de pain que nous a laissé la Révolution avec Mlle de Malavieille ; mais nous ne nous soumettrons à aucune sorte de privation pour Mme Cabrol, qui est riche. Dieu, du reste, commande à la femme de vivre avec son mari, fût-il le dernier des rustauds, et Mme Cabrol, puisqu'elle a librement choisi le sien, a, moins que personne, raison de se plaindre.

» Nos compliments empressés.

» SCOLASTIQUE et PERPÉTUE DE ROUQUÉRAN.

» Lodève, ce ..... »

Armande se vit seule sur la terre ; elle courba la tête sous l'implacable destinée.

XV

Quelques jours après les événements rapportés aux précédents chapitres, Cyprienne était dans la chambre de sa mère, s'entretenant doucement avec elle du passé, et lui renouvelant, pour la rassurer sur l'avenir, la promesse qu'elle lui avait faite d'épouser Fulcrand Rouilhac, quand M. Cabrol ouvrit brusquement la porte.

Digitized by Google

« Comment, mon père, c'est vous qui entrez comme cela, sans frapper? lui dit la jeune fille d'un petit air espiègle.

— Oui, mademoiselle, c'est moi-même, répondit-il avec une révérence ironique.

— Quelle audace!

— Faut-il que je sorte pour me punir de vous avoir manqué de respect, petite masque? — Et en disant ces paroles il serrait délicieusement contre sa poitrine son enfant qui avait volé dans ses bras.

— O mon père, murmura Cyprienne, comme je vous sais gré d'en agir ainsi avec ma mère et avec moi! Autrefois, quand vous veniez nous voir, vous frappiez à la porte comme un étranger; mais aujourd'hui, grâce au ciel, vous vous précipitez, vous culbutez tout pour arriver. C'est qu'il vous tarde de nous embrasser, n'est-il pas vrai? et que le cœur n'a rien à démêler avec les préceptes de la civilité puérile et honnête.

— Merci, Cyprien, » lui dit sa femme, qui s'était timidement approchée de lui.

Le pauvre homme, trop bouleversé pour répondre, se contenta d'ouvrir aussi ses bras à Armande, qui s'y précipita par un mouvement passionné. Il y eut un moment de silence solennel, durant lequel ces trois âmes que tant de préjugés, de soupçons, de luttes et de malentendus avaient séparées, ne formèrent plus qu'une âme.

« Je suis sûr que vous ne devinerez pas qui je viens de rencontrer, pêchant à la ligne le long du Mourèze, dit enfin M. Cabrol.

— M. Forestier sans doute, répondit Armande.

— Non.

— Je gage que c'est M. Genty Rouilhac, » dit Cyprienne.

M. Cabrol pâlit légèrement.

« Pas davantage, murmura-t-il.

— C'est alors Quoniam, reprit la jeune fille; je sais qu'il en veut beaucoup aux carpes et aux truites de notre ruisseau.

— J'ai vu en effet ce grand benêt de Quoniam. Mais qui était avec le bedeau?

— Est-ce M. Sébastien Rouilhac? demanda Mme de Malavieille.

— Non.

— Est-ce M. Fulcrand Rouilhac?

— Non, non.

— C'est peut-être Mme Odélie Rouilhac? interjeta malignement Cyprienne.

— Pas plus de Rouilhac là que sur ma main. C'est M. le curé de Valquières.

— M. Tabouriech! s'écria Armande au comble de l'étonnement.

Digitized by Google

— Lui-même.

— Eh! bon Dieu! comment a-t-il fait pour traverser les Garrigues-Rouges avec son énorme embonpoint, qui lui rend, dit-il, toute marche impossible?

— Le cheval des Rouilhac lui a prêté ses jambes..... Ce qu'il y a de fort singulier, c'est que M. Tabouriech, auquel son médecin a ordonné les exercices violents, se figure qu'il maigrira beaucoup, en se faisant porter aux bords du Mourèze par Basilic et en s'asseyant toute la journée à l'ombre des saules. Si du moins, lui ai-je dit, vous alliez courir le lièvre dans les Garrigues-Rouges, vous pourriez espérer quelque soulagement à votre état; mais quel bien attendez-vous, je vous prie, de la pêche à la ligne? — Hélas! m'a-t-il répondu, je dois me contenter de ce qu'il est dans ma puissance d'accomplir; l'exercice du cheval est tout ce que je puis me permettre en fait d'hygiène..... Alors, dans le but de lui être utile et particulièrement de vous être agréable, je l'ai engagé à venir dire la messe tous les dimanches dans notre chapelle du château. Oh! notre pauvre chapelle d'autrefois!.... Vous en souvenez-vous, chère Armande?.... Enfin, reprit-il après un silence de quelques secondes, demain nous entendrons la messe à Malavieille et nous n'irons pas à Valquières.

— Comment, demain nous n'irons pas à Valquières, dites-vous? demanda Mme Cabrol.

— Certainement, puisque M. Tabouriech doit venir ici.

— Vous oubliez donc, mon ami, que les Rouilhac nous attendent?

— Les Rouilhac..... les Rouilhac..... nous verrons.....

— Je leur ai bien promis, dimanche passé.....

— Un mariage est une grosse affaire, n'est il pas vrai, Cyprienne? interrompit le paysan, lançant à sa fille un regard profond.

— Mon père, balbutia l'enfant avec une admirable soumission, je suis prête à faire votre volonté en toutes choses.

— Cyprienne, reprit-il avec vivacité, le mariage est l'acte le plus grave de la vie, et j'entends qu'il soit pour toi le plus libre. Ne me parle donc pas de ma volonté quand il s'agit de ton bonheur. Ma volonté, sur ce point, est de faire la tienne..... Mais laisse-nous, mon enfant; ta mère et moi, nous avons à causer ensemble. »

La jeune fille, qui crut voir le ciel s'entr'ouvrir sur sa tête, sortit sans articuler une parole : son cœur, comme ses yeux, était plein d'éblouissements.

Arrivée dans le corridor, Mlle de Malavieille s'arrêta. Persuadée que de l'entretien de ses parents dépendait peut-être toute sa vie, la pensée lui vint de coller son oreille contre la porte et d'écouter. Elle essaya, en effet, un pas dans ce but; mais, au moment de se pen-

Digitized by Google

cher sur le trou de la serrure, sa nature loyale se révolta; elle redressa hardiment la tête et entra dans sa chambre.

Cyprienne se coucha à demi sur un canapé; son cœur battait avec une extrême violence. Elle était libre, libre de ne pas épouser l'homme qu'elle n'aimait pas, car elle n'aimait pas Fulcrand Rouilhac. Tout enfiévrée par l'idée d'un avenir désormais volontaire, elle quitta le canapé et se mit à voltiger dans sa chambre au hasard, s'asseyant une seconde sur un fauteuil, puis sur une chaise, courant de tous côtés, étourdie, folle, joyeuse à faire peur. Enfin, elle retomba sur le canapé et y resta, la tête inclinée, les mains jointes, les yeux ravis, dans un accablement délicieux.

Libre! elle n'en revenait pas. Après avoir laissé son imagination vagabonder dans les pays éclatants de la fantaisie et du rêve, elle reprit sa promenade à travers sa chambre. Les mains lui brûlaient, et elle sentait ses petits pieds d'enfant palpiter d'impatience dans ses pantoufles de Cendrillon. En passant, elle s'arrêta devant un joli trumeau Louis XV, une relique d'autrefois, qui pendait au-dessus d'une console à coins de cuivre; elle venait d'apercevoir le désordre de ses bandeaux, qu'elle avait ébouriffés en y portant plusieurs fois les mains sans y prendre garde. Elle alla vers la console, et, comme ces oiseaux qui, venus au bord d'un ruisseau pour s'y désaltérer, prennent plaisir, en se contemplant dans le cristal de l'eau, à becqueter leur image, à la couver amoureusement sous leurs ailes étendues, à lui parler par toutes sortes de ramages, la jeune fille, relevant ses cheveux, s'admira complaisamment, se sourit à elle-même, s'interpella, se fit mille agaceries..... Mais l'occasion est bonne, jetons un coup d'œil sur le miroir.

Mlle Cabrol de Malavieille avait vingt ans environ; elle était blonde, plutôt petite que grande. Ce n'était pas la beauté grave, sévère, imposante : c'était la beauté gracieuse, fine, délicate. N'eût été le front, dont le dessin énergique attestait une singulière puissance de volonté, à la considérer dans son miroir, on eût cru voir un joli pastel de Latour appendu dans un panneau de boiseries contournées. Deux petites mouches, posées, l'une au coin de l'œil droit, l'autre un peu au-dessus de la lèvre supérieure, achevaient la ressemblance du visage de Cyprienne avec les mignons portraits du siècle dernier. Son nez était d'une forme exquise : c'était tout à fait le nez légèrement renflé de sa mère, le nez hautain des Malavieille. Ses yeux, à reflets changeants comme les vagues de la mer, sombres ou d'un vert profond, selon les jeux de la lumière, étaient grands, doux, et avaient cette expression divinement farouche de la pudeur facilement alarmée, que la peinture cherche encore à traduire. Sa bouche s'entr'ouvrait comme une rose, et laissait voir deux

Digitized by Google

rangées de petits diamans enchâssés dans des rameaux de corail. Le menton, délicieusement arrondi, se reliait aux joues par une courbe d'une suavité et d'une mollesse adorables. Mais ce qui donnait à cette tête véritablement attachante un incomparable charme, c'était la splendeur de la peau, où ne s'apercevait pas la moindre ride, où pointillait un duvet aussi fin, aussi brillant que la poussière dont le soleil répand à profusion les grains éblouissants sur les ailes de l'abeille, du papillon et dans le calice des fleurs. Sa physionomie vive, spirituelle, avait un air de tristesse langoureuse, qui provenait moins de sa nature que des malheurs au milieu desquels elle avait vécu. Mlle de Malavieille — tout, dans son attitude comme dans ses traits, conspirait à imposer cette conviction — était moins faite pour la rêverie que pour l'action, et en cela elle tenait de son père, paysan travailleur, turbulent, affairé, ne dormant jamais que d'un œil. Du reste, son geste était bref et impératif, despotique comme sa parole, et Guerreros l'avait devinée tout entière quand, exalté par ses dédains, il l'avait jugée digne du trône d'Espagne.

XVI

Tout à coup, Cyprienne crut entendre parler; elle courut à sa fenêtre et écouta : c'était la voix du régisseur. Elle écarta doucement les branches des grands figuiers, qui montaient jusqu'à ses croisées, et, d'un regard curieux, chercha, immédiatement au-dessous d'elle, sur la pelouse qui s'étalait aux pieds du Pavillon, l'interlocuteur de Birouste. Elle ne tarda pas à découvrir Guerreros, lequel, assis sur le gazon et les bras nus, tondait un magnifique bélier, tandis que Birouste, armé, lui aussi, de cisailles, s'exerçait sur un gros mouton mérinos. On se taisait. La jeune fille ne put s'empêcher de remarquer avec quelle habileté l'hidalgo faisait son métier; en un instant, la toison jonchait le sol, et l'animal, allégé, s'en allait en poussant un bêlement de satisfaction. Comme Birouste était lent, au contraire, et son coup de ciseaux lourd, maladroit, inégal! Il ne coupait pas la laine, il l'arrachait, et plus d'une bête sortait sanglante de ses mains.

Abritée derrière les larges feuilles des figuiers, Mlle de Malavieille considéra attentivement les traits calmes et réguliers du gitane; elle ne pouvait se lasser d'admirer ses beaux yeux noirs pleins de feu, son large front bronzé par le soleil, sa barbe luisante et toute frisottée, où la lumière, tamisée par le feuillage des arbres, se jouait en tremblottant. Certainement, il y eût eu de la dépravation, de la

Digitized by Google

part d'une femme pour qui l'amour n'aurait plus gardé de secrets, à se complaire ainsi dans l'examen d'un homme qui ne se sait pas aperçu d'elle; mais, dans la contemplation de Cyprienne, il n'y avait que de la naïveté et cette curiosité encore innocente, bien que très inquiète, qui naît des premiers battements d'un cœur pur.

Birouste reprit :

« Sais-tu bien, José, que ce n'est pas drôle de travailler avec toi tout de même, et que tu es un compagnon peu divertissant. Tu vas, tu vas toujours abattant de la besogne, mais tu ne desserres les dents non plus qu'une taupe qui creuse sa galerie. Est-ce que les hommes sont tous muets comme ça dans ta nation d'Espagne? Jésus, Maria! l'on doit y entendre voler une mouche alors, et l'on s'y amuse certainement comme au cimetière, qui est plein de monde, mais où personne ne souffle ni un oui ni un non. Est-ce que tu t'ennuies au Malpas?

— Je ne m'ennuie nulle part, Birouste.

— Alors, pourquoi tant te hâter à l'ouvrage? On dirait que tu es pressé d'en finir pour t'en aller.

— L'ami, quelque humble que soit sa profession, l'honnête homme doit gagner son salaire.

— Et tu te figures que tu ne gagnerais pas ta journée si tu entamais un bout de conversation avec moi?

— La langue est l'ennemie des bras; quand elle va, eux se reposent.

— En voilà un ouvrier enragé! s'écria le régisseur, moitié étonné, moitié ironique. Si je ne te connaissais pour le neveu du gitane Carcanello, qui avait toujours dans ses poches cinq sous de moins que le Juif-Errant, le pauvre homme! je te prendrais pour un maître déguisé. A-t-on jamais vu un journalier vanter ainsi le travail?

— Vous ne l'aimez donc pas, le travail?

— Va-t'en demander à Roussillon s'il aime les coups de trique. Moi, vois-tu, hidalgo, si Dieu m'eût consulté avant de me créer fermier à Pézènes et fermier au Malpas, car c'est moi qui fais valoir le bien ici, et je ne suis régisseur! c'est-à-dire fainéant, que le dimanche, je lui aurais demandé de me faire lézard pour avoir le plaisir de me rôtir, tout le long du jour, les pattes et le ventre au soleil.

— Mais il vous eût fallu chercher votre vie, tout lézard que vous auriez été.

— Oh! un lézard vit de si peu!

— Camarade, lui dit Guerreros, avec une mélancolie pénétrante, en attendant votre métamorphose, travaillez! Le travail, croyez-moi, a du bon. N'est-ce pas lui qui arrache l'homme à l'inquiétude et au tourment de sa pensée?

Digitized by Google

— La pensée, la pensée! Ah ça, qu'est-ce que tu me barbouilles donc là, José? Est-ce que tu t'imagines, par exemple, que les pensées m'empêchent de dormir? A quoi diable veux-tu que pense un pauvre besacier comme moi? Si j'avais du bien et des écus comme M. Cabrol, il se pourrait que je me creusasse un peu la caboche, car les richesses, dit-on, ça met martel en tête ; mais le bon Dieu a renfermé toute ma fortune dans ma chemise, et je t'avoue que c'est aussi lourd qu'une plume de cet oisillon qui passe. »

Une linotte venait de se poser dans les figuiers, et préludait par de petites notes aiguës. Guerreros avait laissé glisser ses cisailles sur ses genoux. Il rêvait.

« Entends si ce lineton se fait du mauvais sang, lui! reprit Birouste. Allons, hidalgo, imitons-le, chantons-en une!

— Chantez, chantez ; moi, je vous écoute.

— Voici ma plus belle.

Le soldat dit :

Bonjour, mon capitaine,
Donnez-moi mon congé;
Au pays, Madeleine
M'attend pour l'épouser.

Le capitaine répond :

Ta Madeleine est morte,
Demeure au régiment,
Puis passe-moi la porte
Où j'te flanque dedans..... »

Le régisseur allait poursuivre ; le gitane l'interrompit.

« Vous voyez bien que ce soldat pensait à Madeleine, lui dit-il.

— Ce qui signifie, riposta Birouste, que c'est une femme qui te trotte dans la cervelle et te donne cette mine d'enterrement. Est-elle jolie au moins, ta particulière?

— Si quelquefois, le soir, vous avez regardé les étoiles dans le ciel, vous pouvez vous faire une idée de l'éclat de son visage.

— Peste! Et pourquoi ne l'amenais-tu pas au Malpas?

— Elle est ici, mon ami, elle est ici, vous le savez bien! murmura Guerreros. — Puis, saisissant fortement le bras du Cévenol : Chut! pas un mot!

— Aïe! aïe! geignit Birouste, qui crut sentir les doigts de *M. Griffet*, lâche-moi, José, lâche-moi, je t'en prie, tu me fais mal.... Eh, Jésus-Dieu, je comprends maintenant pourquoi tu m'as poussé tant de questions sur Mlle Cyprienne..... Ah! tu n'as pas les yeux dans ta poche, toi, pour voir ce qui est joli, mignon, jeune et frais comme une petite marguerite des champs..... Tiens, tiens, tiens, tu

Digitized by Google

es amoureux de la fille de notre maître! Voilà une affaire qui en vaut la peine..... Mais voyons, hidalgo, comment comptes-tu t'y prendre pour en arriver à tes fins, car sans doute tu songes à épouser notre demoiselle ?

— Epouser Mlle de Malavieille, moi ! fit le gitane, ramassant ses ciseaux par un geste de profond découragement; quelle folie !

— Certainement la chose me paraît un peu compliquée, car tu es gitane et elle est fille noble ; cependant je ne te crois pas incapable de la mener à bien si tu veux t'en donner la peine. Comme Notre-Seigneur arrivant dans les hôpitaux de son temps et guérissant les aveugles et les paralytiques que les chirurgiens avaient plantés là, ta présence ici a opéré des miracles. Qui, je te le demande, eût jamais pensé que M. Cabrol, un véritable moucheron de cave, pût se passer de boire? Tu es arrivé, adieu bouteilles! Avant, malgré les représentations de mon défunt père et les miennes, on se grisait comme un tourde; à présent, on est raisonnable comme un livre ouvert. Et que d'autres changements encore ne sont pas survenus! La ferme était un champ de bataille, où chacun se disputait pour faire le moins de besogne possible. Depuis quelques jours, tout prend une autre tournure, et hier M. Cabrol a renvoyé les journaliers paresseux et brouillons..... Tiens, tout à l'heure, quand il te consultait sur les façons qu'il convient de donner aux *terres grasses*, et que tu lui répondais comme quelqu'un qui connaît parfaitement le fort et le faible de la culture, ne t'a-t-il pas offert de te garder ici et de te confier la gestion de ses biens? Vois-tu, avec ton air de ne pas y toucher, tu ne m'ôteras pas de l'idée que tu es un peu sorcier. Sois de bon compte, José, si tu n'avais jeté un sort sur notre maître, sur moi, est-ce que tu serais parvenu comme ça à te mettre tout à fait dans la manche de M. Cabrol ? est-ce que tu aurais si vite gagné toutes les amitiés de mon cœur, moi qui ne les donnai de ma vie à personne qu'aux Malavieille et à ma sœur Marion ? »

Guerreros eut envie de presser Birouste dans ses bras.

« Compagnon, lui dit-il, refoulant ses émotions, il se pourrait, en effet, que je disposasse de quelque puissance surnaturelle. Cette puissance, je vous le jure, ne vous sera point ennemie, tant que vous garderez enfoui au fond de vous-même le secret qui vient d'échapper à mes lèvres. Mais souvenez-vous que, si, pendant mon séjour ici et même après mon départ, il vous arrivait, par un mot seulement, de trahir ma confiance, en quelque lieu que je me trouvasse d'ailleurs, vous deviendrez aussitôt ma victime. Vous m'entendez?

— Pardi, si je t'entends! balbutia le régisseur, tu me donnes froid dans tout le corps, avec tes menaces.

Digitized by Google

— Maintenant, dépêchons la besogne, car il me tarde de partir, hardi ! »

Cyprienne avait écouté jusqu'au bout ce bizarre entretien. Inquiète, troublée et pourtant intimement heureuse, elle quitta la fenêtre et se laissa tomber dans un fauteuil.

« Quel est cet homme ? murmura-t-elle, quel est cet homme ? Oh ! je le saurai. Il cherche à effrayer Birouste ; mais, si Birouste le connaît, il parlera. »

Mme Cabrol entra.

« Mon enfant, dit-elle, nous n'irons pas demain à Valquières, mais nous y reviendrons dans la semaine, ou dimanche prochain au plus tard. Ton père, croyant ton cœur peu épris, voulait rompre brusquement avec les Rouilhac. Je lui ai fait comprendre combien une rupture serait dangereuse pour toi qui aimes Fulcrand, et il n'a pas insisté. La facilité même avec laquelle il s'est rendu à mes raisons me prouve le prix qu'il attache toujours à ce mariage, qui est son œuvre exclusive. Il a peut-être bien fait, dès le commencement, de ne pas me consulter sur cette alliance, car j'aurais pu l'en dissuader, et t'engager, avec mes préjugés misérables, dans des liens qui t'eussent été moins chers. Les Rouilhac sont d'honnêtes gens, qui t'aimeront comme leur fille..... »

Depuis quelques jours, Mme Cabrol était fort souffrante, et Cyprienne, qui ne la quittait pas, ne sachant comment la rassurer sur l'avenir, lui avait, à plusieurs reprises, parlé de son prochain mariage avec Fulcrand Rouilhac : « Je l'aime, lui avait-elle répété, je l'aime, et je serais réellement malheureuse s'il me fallait maintenant renoncer à lui ! » Pauvre enfant héroïque, elle se trouvait prise dans le piége qu'elle avait tendu à la crédulité maternelle !

XVII

Le dimanche est véritablement un jour de fête pour nos paysans du midi. De bon matin, les fermes sont désertes, et les chemins creux encombrés de gens guillerets, empressés, courant quelques-uns à l'église, les plus nombreux au cabaret. Dès huit heures, le Malpas, d'ordinaire si bruyant, se trouva plongé dans le plus profond silence. Les journaliers, les valets de charrue, les servantes, avaient pris leur vol, qui vers Valquières, qui vers Salasc, ceux dont la bourse était le mieux garnie vers les délices des grandes villes, Bédarieux ou Clermont.

Digitized by Google

Cependant Birouste n'avait pas fait comme tout le monde. Il parut dans la cour, ferma la porte du Pavillon, mit la clef dans sa poche, et gravit l'échelle qui menait à sa chambre, située au premier étage de la ferme.

« Eh bien, José, es-tu prêt? » lui dit-il.

Guerreros lisait quelques papiers. Il fit un signe affirmatif, plia les papiers avec précaution, et les glissa dans un portefeuille qu'il tenait étalé sur ses genoux. Quand il eut renfermé le tout dans son grand sac de toile, il se leva. — Ils sortirent.

En quittant la ferme, Birouste et l'Espagnol prirent, le long du Mourèze, le chemin du vieux château. Le régisseur avait l'allure lente, réfléchie, et, chose plus extraordinaire, il ne parlait pas.

« Eh bien! camarade, lui dit le gitane, est-ce que vous avez des crampes aux mollets par hasard?

— Hidalgo, répondit Birouste avec une gravité qui était chez lui le signe d'une forte préoccupation, si, à cette heure, mon pas va petitement et si ma langue ne bouge non plus que la souris au nid, sache-le bien, ce n'est point fatigue, mais amitié pour toi. Depuis que tu m'as confié ton secret, mille idées bourdonnent dans ma caboche comme les abeilles dans un *bourniou* trop plein, et à tel point que présentement je m'en trouve tout étourdi.

— Et quelles sont ces idées?

— La première serait de découvrir les moyens de te faire arriver à tes fins. »

Guerreros dressa superbement la tête, et lança au régisseur du Malpas un regard chargé de mépris.

« Birouste, lui dit-il durement, vous n'avez pas compris le sens de mes paroles d'hier : je n'aime pas Mlle de Malavieille.

— Tu as tort de ne pas l'aimer, pardi! répliqua sournoisement le Cévenol. Eh! bon Dieu, si autrefois des rois épousèrent des bergères, on a vu, de notre temps, de simples fils d'aubergistes épouser des princesses et devenir rois. Témoin Murat, beau-frère de l'Empereur.

— Expliquez votre pensée.

— Que veux-tu que je te dise? Je croyais que tu aimais notre demoiselle, et, par ma foi, malgré ta *gitanerie*, qui n'est pas chose très catholique, j'aurais consenti à me mettre en campagne pour toi; mais, puisqu'il n'en est rien, que j'ai pris un sabot pour une lanterne, n'en parlons plus.

— Vous avez raison, l'ami, n'en parlons plus, » murmura le tondeur d'un accent moins fier que résigné.

Ils firent quelques pas en silence.

Digitized by Google

« M. Cabrol est persuadé que le maire de Valquières est riche, marmotta Birouste, se parlant à lui-même, et voilà pourquoi il s'entête à ce mariage ; mais, moi, j'ai entendu Genty répéter un jour, au *Merle-Blanc :* « Nous sommes ruinés, nous sommes ruinés ! » Il est vrai que Genty était gris..... S'il avait dit la vérité pourtant, comme les projets des Rouilhac seraient vite mis *à quia!....*

— Les projets des Rouilhac ? demanda Guerreros.

— Tu sais bien que Fulcrand Rouillhac épousera Mlle Cyprienne.

— Et vous pourriez empêcher ce mariage ?

— Je ne dis pas oui, je ne dis pas non.... Cependant..... comme ça..... à nous deux..... on pourrait essayer.....

— Que faut-il faire, camarade ? je suis votre homme ! s'écria Guerreros, dont la passion, cruellement aiguillonnée, éclata tout à coup.

— D'abord; avant de nous mettre en campagne, hidalgo, répondit finement Birouste, il est de toute importance que tu m'avoues, mais là, la main sur le cœur, si tu aimes ma jeune maîtresse. Tu comprends qu'avec mon joli museau de fouine, je ne puis prétendre à l'épouser, moi, et que pour lors il serait inutile de briser son mariage de Valquières, si tu ne devais pas en ramasser les morceaux pour toi. »

Guerreros tressaillit et s'arrêta. Encore une fois, la fierté se révoltait en lui. Il tourna vers Birouste un visage irrité.

« Compagnon, lui dit-il, la messe sera dite quand nous arriverons au château.

— Eh ! pardi ! nous nous en passerons, de ta messe ! Il s'agit bien de la messe, à présent ! J'en ai entendu plus d'une sous les noisetiers du *Merle-Blanc*, moi, et le coffre ne s'en porte pas plus mal, Dieu me damne !

— Moi, je n'ai jamais manqué la messe de ma vie, pas même pendant la guerre.

— La guerre ! Quelle guerre ? Par ma foi, à te voir si peu vaillant et déterminé dans tes propres affaires, il est bien difficile, hidalgo, de croire que tes mains aient jamais manœuvré d'autres armes que tes cisailles de tondeur. »

— Marchons ! dit Guerreros.

— Pas accéléré ! » cria le Cévenol.

Quand ils entrèrent dans la petite chapelle du château, la messe en était à l'Evangile. Birouste s'accota contre un des battants de la porte, et resta là debout, avec cet air indifférent que le paysan apporte dans l'accomplissement de tous les devoirs où son intérêt matériel n'est pas directement engagé. L'Espagnol, au contraire,

Digitized by Google

prit de l'eau bénite, se signa, tomba à genoux sur les dalles ébréchées, et, tirant un petit livre de sa poche, se mit à en lire dévotement les pages.

Cependant Mlle de Malavieille, assise à côté de sa mère, sur un banc adossé à l'une des murailles latérales, avait suivi, du coin de l'œil, tous les mouvements de Guerreros, et ne revenait pas de son étonnement. Quoi! cet homme, que son accoutrement bizarre dénonçait comme bohémien de grande route, avait une religion! il était catholique!.... Oh! il n'y avait rien de théâtral dans son acte de foi. Quelle simplicité dans toute sa pose! quelle sincérité sur son visage! quelle flamme pure et divine dans ses yeux! — Ainsi devait prier le Cid la veille d'une bataille, pensa Cyprienne. — Puis, comparant l'attitude ennuyée et peu décente de Birouste au recueillement solennel de Guerreros, elle fit un retour sur elle-même et s'accusa de froideur. Pour la première fois, cette jeune fille eut l'intuition des grandes choses qui s'accomplissent sur l'autel; elle frissonna en voyant le prêtre élever l'hostie pour consommer le sacrifice, et se prosterna avec une ferveur toute nouvelle. L'amour la rapprochait du Ciel.

Mais c'est au moment même où la religion lui apparaissait plus redoutable et plus sublime que jamais, que Mlle de Malavieille se sentit incapable de prier. Elle avait beau tenir les yeux attachés sur son paroissien et balbutier les oraisons de la messe, son esprit, obsédé par la pensée de Guerreros, ne prenait aucune part à sa dévotion toute machinale. Elle essaya de réagir contre ses préoccupations invincibles; mais plus elle s'efforçait de comprimer son être moral en révolte, plus elle se trouvait comme noyée dans mille idées d'amour délicieuses, enivrantes. Comptant échapper au démon intime qui la torturait adorablement, elle se retourna tout à fait vers le chœur, de façon à ne pas être tentée de regarder l'Espagnol. Mais c'est quand elle ne pouvait plus l'apercevoir, que l'image de l'hidalgo se dressa plus vivante devant ses yeux éblouis. Dans l'étrange vision qui la fascinait malgré elle, la jeune fille crut voir Guerreros à ses genoux, lui baisant respectueusement la main et lui répétant de sa voix mâle et douce : « Je vous aime! je vous aime! » Jugeant le rêve plus dangereux que la réalité, Cyprienne, dans un état d'inexprimable trouble, se rassit, lançant instinctivement un regard vers le fond de l'église. Comme la messe était près de finir, Guerreros était debout. Mlle de Malavieille l'admira superbement drapé dans son burnous blanc, qui, ramené en avant par l'un de ses bras, dessinait sa taille fine et d'une suprême élégance. Sa tête était haute, avec cette expression de calme souverain qui lui était habituelle. « Oh! se dit-elle, il est impossible que les battements de mon cœur

Digitized by Google

me trompent; ce jeune homme est un grand seigneur, puisque je sens que je l'aime! »

Jalouse de conserver son secret, et déterminée à en mourir plutôt que de le révéler jamais si s s instincts secrets l'avaient trahie, elle répondit évasivement à sa mère qui avait remarqué son agitation pendant la messe, et sortit de la chapelle. Elle rencontra Birouste et Guerreros dans la cour du vieux château. Le Cévenol faisait admirer au gitane l'épaisseur des murailles du manoir de Malavieille, et lui racontait à sa façon l'incendie de cette forteresse féodale, en 1792. Le tondeur écoutait ce bizarre récit avec une attention impatiente, l'interrompant de temps à autre par une interjection énergique, qu'il accompagnait de gestes non équivoques d'indignation. Cyprienne, dont les prévisions à l'égard de Guerreros se réalisaient de plus en plus, sous l'ingénieux prétexte de cueillir quelques giroflées épanouies dans les ruines, laissa ses parents, que venait d'aborder le curé de Valquières, et se rapprocha furtivement des deux interlocuteurs. En ce moment, Birouste franchit l'enceinte du château pour montrer à l'Espagnol une vieille porte de forme ogivale encore toute noire de fumée et qui se dressait isolée entre deux murs totalement calcinés.

« ..... C'est par cette porte qu'ils s'en allèrent, voyant qu'il n'y avait pas moyen de résister à l'incendie. Ils étaient au nombre de trois : M. le marquis, Mme la marquise et M. l'abbé de Malavieille, qui est venu mourir ici. Mon père, qui était avec eux, qui avait combattu avec eux et qui les suivit en Angleterre, m'a raconté cent fois ce triste départ. Leurs habits étaient déchirés et leurs visages noirs de poudre. Quels guerriers, ces hommes de noblesse! Ils avaient tiré plus d'un coup de mousqueton par les fenêtres, et mon père pareillement, qui n'était pas un conscrit puisqu'il avait servi dans son temps.

— Et qu'étaient devenus les autres serviteurs?

— Ah! bien oui, des serviteurs! Effrayés par cette fourmilière de monde qui assiégeait la maison, ils avaient pris les jambes à leur cou et gagné le large.

— Les lâches!.... Oh! mes braves paysans de la Navarre, continua l'hidalgo s'exaltant tout à coup, gens dévoués, gens fidèles, gens héroïques! Ce n'est pas vous qu'on pourra accuser jamais d'avoir tourné le dos à un ennemi plus nombreux et mieux armé..... Birouste, quand, le 19 août 1834, peu de jours après la victoire d'Artasa remportée par l'armée carliste, les christinos, errant à la débandade, vinrent attaquer le château du duc de Barraméda, avant que le duc eût été tué, et que son fils, épuisé par quatre blessures,

Digitized by Google

fût tombé mourant à ses côtés, vingt serviteurs de cette maison avaient péri.

— Et tu étais là toi, José ? demanda le régisseur, électrisé par l'enthousiasme de l'Espagnol.

— J'y étais.

— Peut-être même connaissez-vous le fils du duc de Barraméda, monsieur Guerreros ? dit Cyprienne, qui se dressa de toute sa taille dans une brèche du mur d'enceinte.

— Mademoiselle de Malavieille ! » s'écria le gitane abasourdi par cette apparition.

Il salua profondément, franchit le seuil de la porte enfumée, et disparut à travers les oliviers qui couvraient la colline jusqu'au Mourèze.

« Birouste, dit Cyprienne, secouant rudement le Cévenol qui restait collé au jambage de la vieille porte, la bouche béante et les yeux agrandis par un étonnement stupide, vous allez me dire à l'instant tout ce que vous savez sur cet homme que vous avez amené ici. »

FERDINAND FABRE.

(La 4e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

LES FORCES PRODUCTIVES

DE LA FRANCE

LES LANDES ET LES DUNES DE GASCOGNE

PREMIÈRE PARTIE

Des travaux à faire pour l'assainissement et la culture des Landes, par M. DESCHAMPS. 1832. — *Mémoires sur les Landes*, par M. CHAMBRELENT. 1858. — *Les Landes de Gascogne*, par M. J. FERRAND. 1860. — *Rapports sur le Domaine impérial des Landes*, par M. CROUZET. 1859-1862.

Il s'opère, depuis peu d'années, dans l'une de nos provinces du sud-ouest, une révolution économique sur laquelle il ne nous paraît pas qu'on ait suffisamment appelé l'attention. Nous voulons parler de la mise en valeur des landes de Gascogne. On peut d'autant mieux s'étonner de cette indifférence, que ces landes ont été, dans ce siècle et dans l'autre, le prétexte d'un grand nombre d'ouvrages. Quelle âme un peu patriotique aurait pu voir sans émotion et sans tristesse cet immense pays landais, voué depuis de si longues années à l'incurie et au néant? Aussi a-t-on beaucoup écrit sur son abandon et

Digitized by Google

son insalubrité, ainsi que sur l'état presque sauvage dans lequel vivaient ensevelis ses habitants. Lorsque, en 1857, l'Empereur donna le signal de la régénération qui s'opère en ce moment dans ce désert, le doute n'était donc pas permis quant à l'état même de la question et aux moyens de résoudre un problème devant lequel on avait toujours reculé. C'est ainsi qu'on a pu se mettre à l'œuvre sur-le-champ, et obtenir du jour au lendemain, pour ainsi dire, des résultats décisifs. Ce sont ces résultats, assez ignorés hors des Landes et d'un petit cercle de gens spéciaux, que nous avons cru devoir rassembler et offrir aux lecteurs de la *Revue*.

I

La contrée dite des Landes s'étend de la Gironde à l'Adour, entre le sud et le nord, se confond, à l'est, avec les fécondes plaines d'Aire et de Villeneuve-de-Marsan, et ne finit, vers l'ouest, qu'à la mer de Biscaye ou golfe de Gascogne. Sur cet espace, qui ne comprend pas moins de 633,594 hectares, un tiers tout au plus a été mis en culture de vignes, de céréales ou de bois. Sans parler du Médoc, dont on connaît suffisamment l'abondante fertilité et les riches produits, on peut citer, vers l'ouest et sur la ligne de l'Océan, quelques parties cultivées et d'antiques forêts, longtemps abandonnées, et depuis hier seulement accessibles à l'homme. Presque tout le reste n'offre encore que d'immenses plaines couvertes d'ajoncs, de bruyères et d'autres plantes sauvages.

L'aspect de ces steppes, dont il est convenu de maudire la tristesse, n'est cependant pas sans charme, et l'esprit le moins ouvert aux séductions de la nature ne peut se défendre de l'émotion que provoquent ces grandes solitudes. La sensation est d'autant plus profonde, qu'on y rencontre rarement un être qui l'interrompe. Depuis la destruction des chevaux sauvages et des bœufs qui peuplaient jadis ce Far-West de la France, il se passe souvent des journées entières sans que le voyageur y aperçoive d'autres créatures que des légions de lézards fuyant entre les jambes de sa monture. Parfois, pourtant, s'il côtoie une forêt, un bruit sec et régulier retentit à son oreille. C'est le résinier, qui, armé de sa hache, entaille les arbres et leur fait la blessure par laquelle doit s'écouler la résine. Une autre fois, ce seront des bergers, dont les hautes et grêles silhouettes se détacheront sur le fond vert de la *pignada*, entre l'azur du ciel et le rose des bruyères. Affublés de peaux d'agneaux, coiffés du large béret de la Navarre ou du Labour, couverts du *mélote* à capuchon pointu, mon-

Digitized by Google

tés sur des échasses, avec lesquelles ils font des enjambées de deux mètres et demi, ces pâtres présentent les figures les plus étranges, lorsque le soir, au milieu du silence, on les voit émerger de la vaste plaine, errant au crépuscule. Flottant entre ciel et terre, ils glissent sans bruit, comme des scarabées gigantesques, mesurant de leurs pas de géants ces *pampas*, que rendent plus solennelles encore les feux follets exhalés des marais et le cri plaintif du *hourougou*.

Les obstacles qui se sont opposés jusqu'ici à la mise en valeur des landes sont de deux sortes : ils viennent du sol et de l'homme. Considéré sous le rapport géologique et dans l'ordre de superposition des couches qui le constituent, le sol landais présente une première couche alluvienne essentiellement aréneuse, sans mélange de calcaire et d'argile, et d'une épaisseur moyenne de $0^m,60$ à $0^m,80$; elle repose sur une couche de tuf de $0^m,30$ à 1 mètre, désignée dans le pays sous le nom d'alios, et composée de sables et de matières végétales qui forment une sorte de ciment organique. Les géologues qui ont observé la première de ces couches y ont trouvé, entre autres, les coquilles qui appartiennent à la mer voisine, et qui ne laissent pas de doute sur ce fait, qu'à l'époque de la formation de notre globe, les landes n'étaient qu'un vaste golfe maritime. Les alluvions provenant de la destruction des côtes de France et d'Espagne, et charriées dans ce golfe, y ont formé plus tard un continent, qui s'est aligné sur le continent français. Cette opinion, qui est celle de M. Bouniceau, nous paraît d'autant plus fondée ici, qu'elle se rattache très intimement à la théorie des *lames de fond* émise par le colonel Emy, et aux excellentes observations faites par Monnier dans le golfe de Gascogne [1].

Un sol aréneux, quoique moins favorable à la culture qu'un sol d'alluvion, ne s'oppose cependant pas à toute végétation ; il suffit de l'amender un peu plus abondamment, et le sol landais a prouvé en maints endroits qu'il était susceptible de fertilité. Il y a malheureusement une cause primordiale à sa stérilité, et qui provient de la difficulté qu'ont les eaux à s'écouler. Le plateau des Landes est presque horizontal ; on a même cru pendant longtemps que cette horizontalité était absolue. On sait maintenant que le plateau est di-

[1] « La barre de Bayonne, dit cet hydrographe dans ses *Considérations sur les Alluvionnements*, se forme de sable fin mêlé d'une grande quantité de graviers, principalement quartzeux, qu'on ne trouve ni dans l'intérieur ni à l'extérieur de l'Adour. Cette singularité a d'abord excité notre surprise ; mais nous croyons pouvoir l'expliquer en attribuant aux lames de fond le transport des graviers disséminés sur le plateau de Saint-Jean-de-Luz, et faisant voir comment ces graviers, que la sonde n'indique sur aucun autre point du golfe, ont pu arriver successivement à l'embouchure de l'Adour, et y former à la longue un dépôt considérable. »

Digitized by Google

visé en deux parties très distinctes : l'une, orientale, qui verse ses eaux dans la Garonne ; l'autre, occidentale, qui les dirige vers l'Océan et l'Adour. Le point de partage ou crête qui sépare les deux versants ne s'élève que de 50 à 60 mètres au-dessus du niveau de la mer, et comme la pente s'effectue sur une surface de 25 lieues de large, on comprend qu'elle se trouve singulièrement adoucie. La conséquence de cette quasi horizontalité se devine : les eaux pluviales ne rencontrant pas l'inclinaison nécessaire à leur écoulement rapide, restent stagnantes pendant près de six mois, et ne se dissipent que par une lente évaporation, vers le mois de juin ; alors une sécheresse absolue de six mois succède à l'inondation. On comprendra qu'un tel terrain, fût-il propice à toutes les cultures, ne saurait en recevoir aucune tant qu'il demeure dans ces conditions d'extrême humidité et d'excessive sécheresse. Le fait s'est vérifié chaque fois qu'on a essayé de faire venir des chênes dans les landes. Malgré les excellentes conditions climatériques du pays, aucun semis n'a pu réussir, car toujours, pendant les deux mois de printemps, au moment de la germination naturelle, la chaleur solaire, qui devait faire germer la graine, était entièrement absorbée par l'eau qui couvrait le sol. Ce n'était guère que vers le milieu de juin ou tout au plus à la fin de mai que la terre, dégagée des eaux pluviales de l'hiver, recevait la chaleur nécessaire à la plante. Le gland germait alors, mais avec peine, très lentement ; puis, quand arrivait le mois de juillet, le plant, à peine né, frappé par les ardeurs du soleil de cette saison, mourait en juillet pour n'avoir pu naître en avril. Pour les semis de pins, le mal n'était pas aussi grand, parce que cette essence, pouvant végéter à toutes les époques et résistant mieux aux chaleurs de l'été, triomphait plus aisément des mauvaises conditions du terrain ; mais sa végétation n'en souffrait pas moins, et les jeunes arbres, ne commençant à pousser qu'au mois de mai ou juin, étaient naturellement bien moins développés que s'ils avaient pu profiter, dès le mois de mars, d'une chaleur qui allait en quelque sorte s'éteindre dans l'eau qui baignait le sol. Sur quelques points même, où l'eau séjournait jusqu'au milieu de l'été, la graine ne pouvait germer ; aussi, au milieu des semis de pins, parmi les arbres jaunâtres et souffrants qui disputaient à l'eau une partie de la chaleur nécessaire à leur existence, voyait-on souvent de nombreux vides où le pin n'avait jamais pu sortir, et où toutes les dépenses de défrichement et de semis étaient restées sans résultats.

Ces faits paraissaient d'autant moins explicables que le terrain sablonneux des Landes, si propice aux essences forestières, est placé sous un des climats les plus favorables à la végétation. A force d'observer cependant, il vint un jour où l'on mit le doigt sur

Digitized by Google

le mal, et, par suite, sur le remède. Un des grands propriétaires du pays, qui avait remarqué la puissante végétation des essences forestières dans un terrain par hasard desséché, s'était aussitôt livré à des expériences qui lui donnèrent d'excellents résultats. Il avait creusé sur le tiers du terrain à cultiver de larges et profonds fossés, dont les terres lui servirent à exhausser les bandes de terrains latérales. Il recueillit dans ces grands fossés les eaux superficielles auxquelles il ne chercha pas, d'ailleurs, à assurer un écoulement régulier, et il cultiva les parties exhaussées du sol. Il obtint ainsi, sur ces parties élevées à grands frais, une belle végétation; mais de tels travaux étaient trop coûteux pour pouvoir être appliqués sur des étendues un peu vastes. Ces travaux présentaient en outre un inconvénient fort grave, c'était d'empoisonner l'air avec les eaux stagnantes des fossés. Aussi, hier encore, bien que ces travaux eussent prouvé que le terrain desséché était susceptible d'excellentes productions, aucun autre propriétaire n'avait été tenté d'imiter le novateur. Il est vrai que le terrain des landes avait alors si peu de valeur, que les propriétaires furent effrayés des dépenses que nécessitait ce mode d'assainissement.

Il fallait trouver un système moins coûteux et plus pratique, ce qui n'était point impossible, ainsi que, dès 1832, l'indiquait M. l'ingénieur des ponts et chaussées Deschamps : « Si on étudie avec soin la configuration générale du plateau des Landes, dit M. Chambrelent, à qui revient l'honneur de la mise en pratique de la découverte, on reconnaît bientôt qu'il existe sur tout le plateau, depuis le faîte jusqu'au versant des vallées, dans les deux sens perpendiculaires, une pente générale régulière; sur aucun point, le terrain ne forme cuvette, de manière à nécessiter des travaux spéciaux pour l'écoulement des eaux. Cette pente est tellement faible, que les moindres accidents, ou plutôt les simples irrégularités du terrain, la contrarient ou empêchent l'eau d'en suivre la déclivité. Mais ces irrégularités, qui entravent ainsi l'écoulement naturel, n'ont jamais plus de $0^m,30$ à $0^m,40$ de hauteur maximum, de telle sorte que si, sur un point quelconque de la lande, on ouvre un fossé de $0^m,40$ à $0^m,50$ de profondeur, dont le plafond soit dressé suivant un plan bien parallèle à la pente générale du terrain, on est certain que ce fossé pourra être exécuté dans toute son étendue sans nécessiter des déblais de plus de $0^m,60$ à $0^m,70$ de profondeur, et qu'il écoulera parfaitement toutes les eaux qui y arriveront; traversant d'ailleurs un terrain de sable très perméable, il attirera à lui les eaux superficielles jusqu'à une assez grande distance, et comme la pente de ce fossé, tout en étant bien suffisante pour l'écoulement des eaux, n'est jamais de plus de $0^m,001$ à $0^m,003$ par mètre, les eaux y couleront toujours lentement et régulièrement

Digitized by Google

sans en corroder les bords. Par suite de la perméabilité du sol, il suffira, du reste, que ces fossés soient à des distances encore assez grandes les uns des autres pour obtenir le desséchement complet du terrain. »

L'habile ingénieur ne se trompait point. En 1849, ce mode d'asséchement fut appliqué sur une étendue de landes de 200 hectares, située dans la commune de Cestas, et qui était tellement inondée qu'on ne pouvait y circuler la moitié de l'année que sur de hautes échasses. Moyennant une faible somme, des fossés de $1^m,20$ de largeur en gueule, sur $0^m,40$ de profondeur, furent ouverts dans le sens de la plus forte pente et dans une direction perpendiculaire. L'effet de ce drainage à ciel ouvert fut complet et instantané ; le terrain devint si sec, que pendant les plus fortes pluies de l'hiver, pendant que l'eau coulait abondamment dans tous les fossés et avec une remarquable régularité, on observa que le terrain ne présentait nulle part trace d'eau stagnante ; toute l'eau pluviale traversa immédiatement le sol pour se rendre aux fossés, sans qu'on en vît même courir la moindre partie à la surface du sol.

Cette victoire était faite pour éveiller l'attention des propriétaires, et bien qu'on soit assez routinier dans les Landes, l'un d'eux vint prier M. Chambrelent d'exécuter dans son domaine, situé à Léognan, ce qui avait si bien réussi à Cestas. « Sa lande, dit M. Chambrelent, était tellement humide, qu'on y avait fait inutilement un semis de pins qui n'avait pu lever. Il y a obtenu, depuis les travaux, les plus beaux semis de pins et de chênes..... Aujourd'hui, ajoute M. Chambrelent, tout propriétaire peut, moyennant une dépense maximum de 30 fr. par hectare, débarrasser son terrain des eaux stagnantes de l'hiver. » L'entreprise était facile pour celui dont la propriété était bordée ou traversée, soit par le chemin de fer de Bayonne, soit par une route impériale ou départementale, car il n'y avait, pour assurer son desséchement, qu'à jeter ses eaux dans les fossés qui longent ces grandes voies de communication. Mais si le terrain à assainir se trouvait loin de ces fossés, que pouvait faire le propriétaire des eaux accumulées dans la partie basse de son terrain? Il ne lui était possible de s'en débarrasser qu'en les jetant dans d'autres propriétés qui, elles-mêmes, étaient obligées de les rejeter dans d'autres fonds inférieurs. La loi de 1854 donne à cet égard toute latitude aux propriétaires, puisqu'elle les autorise à pénétrer chez leurs voisins ; mais, si l'on considère la grande étendue du plateau des Landes et la faible pente du terrain, on reconnaîtra sans peine qu'un propriétaire, s'il n'est secondé par ses voisins, ne peut se débarrasser lui-même de ses eaux que par une très grande longueur de fossés et en traversant plusieurs autres domaines. Il résultait de

Digitized by Google

ce fait, indépendamment d'une forte dépense pour ce propriétaire, de tels inconvénients pour s'entendre avec tous les propriétaires à traverser, que le plus souvent il y renonçait. En admettant qu'il vînt à triompher directement des difficultés qu'il y avait pour lui de conduire ses eaux à la vallée la plus voisine, ce travail, fait isolément par chacun, sans plan général, n'eût-il pas entraîné chaque propriétaire à des déboursés considérables? D'un autre côté, il y a en général chez tout propriétaire une répugnance innée à faire exécuter pour son compte et en dehors de chez lui des travaux légalement du ressort des communes, et dont beaucoup d'autres doivent profiter autant et parfois plus que lui. Pourquoi alors ne pas faire faire, par la commune, un travail si simple et universellement utile, en cherchant à trouver dans les ressources municipales les moyens de subvenir à cette faible dépense? C'est ce que, dans un mémoire qui a vraisemblablement servi de base aux mesures administratives dont les Landes ont été l'objet depuis 1857, M. Chambrelent réclamait avec un grand sens. Il était d'autant plus autorisé à provoquer une modification à ce sujet, que les biens communaux étaient alors non-seulement immenses, mais absolument improductifs.

Les Landes ont d'ailleurs appartenu jusqu'à ce jour aux représentants d'une société qui a certainement produit un grand nombre d'hommes distingués, mais au sein de laquelle il ne faut pas chercher des économistes. Antérieurement à 1789, elles étaient la propriété exclusive de quelques grands seigneurs à qui les rois les avaient données, en les détachant du domaine. Pour sa part, la maison de Bouillon en tenait une grande partie de l'Etat, par l'échange de la principauté de Sedan contre le duché d'Albret. Rebelles à l'exploitation, ainsi qu'elles l'étaient, on arriva rapidement à ne considérer ces propriétés que comme un féodal joyau, qu'on ne prenait même pas la peine de faire soigner. Plus tard, lors du séquestre sur les biens des émigrés, ces terres revinrent à l'Etat; mais l'administration des domaines ne put en tirer aucun profit, personne ne voulant de ces terrains incultes dont il eût fallu payer les contributions. Ces landes furent donc remises, pendant la Restauration, à leurs anciens propriétaires, à la grande colère des communes qui invoquèrent des droits de parcours qu'elles croyaient leur appartenir, parce que de tout temps elles en avaient joui. Il faut remarquer, à ce propos, que les Landais sont essentiellement pasteurs et nullement agriculteurs, comme tous les peuples voisins de la barbarie. Aussi prétendent-ils qu'ils ne faut pas moins de quatre hectares pour la nourriture d'un mouton; proposition absurde qui revient à dire qu'il faut plus de parcours que de terres

Digitized by Google

cultivées, et qu'un mouton doit coûter à nourrir plus que trois familles !

Cependant les propriétaires forestiers ayant vu, vers 1830, quintupler et même décupler le prix de leurs bois, ne tardèrent pas à comprendre qu'il y aurait une plus grande somme de richesse pour les individus et pour le pays, si ces landes, ne produisant qu'un maigre aliment à de rares et chétifs troupeaux, étaient mises en culture de pins. Un administrateur d'un rare mérite, M. le baron d'Haussez, contribuait puissamment de son côté, par sa persévérance et ses intelligents efforts, à déraciner de la tête des habitants leurs erreurs de calcul ; de sorte que la logique des faits d'un côté, et les enseignements de l'intérêt de l'autre, finirent par atténuer un peu les avantages qu'on attribuait au parcours et l'intensité des collisions qu'il faisait naître. Chacun se préoccupa de rentrer dans ses droits, qui furent successivement déterminés, par une délimitation définitive des propriétés. Dans ce partage, ce fut malheureusement aux communes que l'on donna la meilleure part. Ainsi, avant 1857, sur 633,594 hectares de terres, moitié, au moins, appartenait encore aux communes : 107,600 à celles du département de la Gironde, et 234,250 à celles du département des Landes. On voit d'ici les déplorables conséquences d'une telle proportion de biens de main-morte, car on sait que les communaux appartenant à tous les *ayants-droit* n'appartiennent à personne ; ils ne profitaient guère ici qu'aux propriétaires de troupeaux, qui jamais n'ont eu besoin d'un aussi vaste espace. Qu'arrivait-il ? La réponse est dans le livre de M. le baron d'Haussez : « L'un, dit-il, coupe les herbes nécessaires pour augmenter ses engrais ; l'autre enlève la superficie du sol pour enrichir sa terre ; un troisième veut ouvrir une carrière et bouleverse le terrain ; celui-ci fait pâturer ses vaches ; celui-là laisse vaguer ses chevaux ; tous songent à jouir, aucun ne pense à conserver. [1] » La peinture est vraie, mais cet absurde état de choses avait le tort plus grave de constituer une entrave radicale à tout progrès. Les communes, en effet, possédant plus de la moitié des terres, le cercle de la propriété individuelle ne s'ouvrait qu'à de rares intervalles ; il en résultait que la plupart des habitants, en étant fatalement exclus, songeaient peu à y parvenir, et se trouvaient ainsi privés, d'une part, du premier élément de l'aisance, de l'autre, du ressort qui stimule le plus la moralité et le travail.

En vendant une partie de leurs landes aux particuliers, les communes faisaient d'ailleurs entrer dans leur caisse les capitaux qui servent à réparer les églises, à bâtir les écoles, à payer les institu-

[1] *Etudes sur les Landes.*

Digitized by Google

teurs, à ouvrir des chemins, à assainir les terrains et à creuser des puits. De plus, ces landes, défrichées aussitôt après leur vente, devaient donner aux plus pauvres, dans le sein même de leur commune, un travail local assuré et lucratif, qui allait porter la santé et l'aisance dans leur famille; plus tard, enfin, il ne pouvait manquer de se développer sur ce sol rendu au travail, d'abondantes cultures dont le profit n'a pas besoin d'être indiqué. Malheureusement, ce n'est pas là le raisonnement que se tenaient les communes. Dans l'état de la législation qui a précédé la loi de 1857, les terrains communaux ne pouvaient être vendus que du consentement de la commune, c'est-à-dire du conseil municipal. Or, c'est dans le conseil municipal que se trouvaient les riches propriétaires de troupeaux, et ceux-ci préféraient naturellement, quoique fort maladroitement, sacrifier des milliers d'hectares, dont la commune supportait les charges, à nourrir gratuitement leurs moutons, que de consentir à une aliénation qui, en diminuant ces charges, eût cependant augmenté considérablement ses ressources financières, et profité à la masse. Pour donner une idée de l'esprit qui animait les conseils municipaux avant la réforme, M. Chambrelent raconte qu'il avait été demandé en 1856, au maire d'une commune de 484 habitants et riche de 2,700 hectares de landes communales, la cession de 2,000 hectares de ces landes qu'on s'engageait à mettre immédiatement en culture. Croit-on que la proposition fût acceptée? Nullement. Le conseil municipal, malgré l'insistance du maire, se refusa formellement à l'aliénation demandée : « Ces landes, dit M. Chambrelent, ne rapportent rien aujourd'hui (1857) aux habitants. En les vendant, la commune touchait sur-le-champ un capital de 120,000 fr. au moins, et on y dépensait de suite une somme de plus de 130,000 fr. pour des travaux dont les habitants auraient été les premiers à profiter. » Qu'on juge, d'après ce fait pris entre mille, ajoute M. Chambrelent, de la nécessité de l'intervention intelligente du gouvernement pour arrêter de tels abus.

Quant à la masse de la population si égoïstement sacrifiée par les notables habitants des communes, elle sentait parfaitement le mal qui l'accablait. Les pasteurs eux-mêmes, dont on n'oubliait jamais de mettre les intérêts en avant, étaient loin d'être opposés à l'aliénation des biens communaux. Beaucoup d'entre eux, au contraire, étaient bien plus satisfaits du salaire élevé qu'on leur donnait pour défricher que du maigre intérêt qu'ils ont dans les troupeaux dont la garde leur est confiée, et aujourd'hui ces pasteurs eux-mêmes exécutent les travaux qui s'opèrent sur les terres où ils promenaient leur misère à la suite de leurs chétives brebis.

Cette situation, nous l'avons dit, n'est plus celle des Landes. Ce

Digitized by Google

déplorable régime de communauté, dernier vestige des siècles de barbarie, la loi du 19 juin 1857 l'a fait disparaître sinon tout à fait, au moins en grande partie. « Les terrains communaux actuellement soumis au parcours du bétail seront assainis et ensemencés ou plantés en bois aux frais des communes qui en sont propriétaires, » dit l'art. 1er de cette loi. En cas *d'impossibilité* ou de refus de la part des communes de procéder à ces travaux, dit l'art. 2, il y sera pourvu aux frais de l'Etat. L'Etat, dans ce dernier cas, devait se rembourser de ses avances, en principal et intérêts, sur le produit des coupes et des exploitations, c'est-à-dire que l'Etat se réservait d'enlever à la commune, non-seulement la gestion, mais peu à peu la jouissance de ses biens. Si rigoureuse que paraisse cette réserve, elle l'est pourtant moins qu'elle ne semble. Nous avons dit quelles plaies il s'agissait de fermer, et combien les remèdes jusqu'alors employés s'étaient montrés impuissants. Coûte que coûte, il fallait faire sortir les landes de la déplorable situation dans laquelle elles se trouvaient. N'en est-il pas d'ailleurs en économie politique comme en chirurgie? Jamais on ne doit hésiter devant une opération, si douloureuse qu'elle puisse être, lorsque de cette opération dépend la vie ou la santé. Au reste, le législateur pensait avec raison qu'il n'était pas de conseil municipal capable de se laisser ravir ainsi ses prérogatives et ses avantages. En effet, menacés ici, en vue d'un intérêt supérieur, d'en être dépouillés, les conseils municipaux du pays landais se sont hâtés d'aliéner une partie de leurs domaines, et aucune des communes qu'on a voulu assujettir au régime de la loi de 1857 n'a un instant hésité à prendre cette résolution. Toutes, au contraire, sont entrées dans la voie féconde qui leur était ouverte, et où elles ont déjà commencé à recueillir des bénéfices qui s'accroîtront de jour en jour.

II

Un élan décisif, et qu'il ne sera pas possible de paralyser désormais, a donc été donné à la mise en valeur des landes par la loi de 1857. Mais le gouvernement ne saurait considérer sa tâche comme accomplie tant qu'il n'aura pas doté les landes d'un réseau de routes et de chemins vicinaux extrêmement complet; car les routes (et c'est là une vérité qu'il ne faut jamais oublier) sont toujours les auxiliaires les plus puissants et les précurseurs immédiats de la civilisation. « Rien ne résiste au mouvement d'idées qu'elles déterminent, » dit M. J. Ferrand dans son chaleureux plaidoyer en faveur de cette thèse,

Digitized by Google

et il cite la Vendée. On se souvient, en effet, que dix ans de luttes et de sacrifices n'avaient pu réussir à la pacifier. En 1833, on se décida à y ouvrir de nombreuses routes; aussitôt, la contrée entière devint calme, prospère, et depuis cette époque aucun événement n'est venu l'agiter. La Belgique possédait aussi un vaste désert appelé *la Campine*, maintenant presque entièrement cultivé et habité; comment s'est accompli cette régénération? On le demandait à l'un des hommes qui y ont le plus contribué : « Par des routes, répondit-il. — Après? — Par des routes. — Et après? — Encore par des routes. » A ce titre, le chemin de fer qui traverse les landes du nord au sud et du nord au sud-est ne pouvait manquer de jouer un rôle très important dans l'œuvre entreprise sur cette Campine française. C'est ce qui a eu lieu en effet, et certes, on peut affirmer aujourd'hui, en face des résultats, que de toutes les lignes qui sillonnent la France aucune n'a exercé une influence plus salutaire, plus rénovatrice que celle du Midi. Classée depuis 1842 comme l'une des artères essentielles de notre réseau, elle ne parut pas d'abord offrir aux capitaux les mêmes garanties que les lignes aboutissant à Paris, centre du mouvement des voyageurs et du commerce. Mais, depuis cette époque, l'expérience a démontré combien les chemins de fer, si loin de la capitale qu'ils fussent, avaient d'éléments de succès lorsqu'ils étaient tracés dans des pays riches en produits naturels ou manufacturiers, lorsqu'ils aboutissaient à des centres de population et d'affaires de quelque importance, lorsque, enfin, ils étaient destinés à faire pénétrer la houille et les matières premières dans des contrées où jusqu'alors l'industrie n'avait pu prendre qu'un insuffisant essor. Les recettes de la compagnie du Midi en sont un exemple; la moyenne de leur progression a été de 1855 à 1863 de 1 million par an, sur la seule ligne de Bayonne à Bordeaux. Il est vrai de dire que les directeurs de l'entreprise ne se sont pas bornés à attendre le profit, ils l'ont fait naître ou sont allés au-devant. Tandis qu'ils s'assuraient, en traitant avec les diverses forges de la contrée, un minimum de 20,000 tonnes, consistant dans l'apport des minerais et des castines, et dans l'enlèvement des fers et des houilles, ils s'assuraient également les produits des salines de Bayonne, les laines et les vins d'Espagne, les matières résineuses, les essences, etc., qu'un tarif commun, arrêté avec la compagnie d'Orléans, permet de transporter, à prix réduit, aux nombreuses stations de cette ligne importante. Cette habile réduction des tarifs s'est étendue plus tard au transport des matériaux de construction et combustibles. Des traités spéciaux reliaient en même temps les grandes industries landaises à la compagnie, et des facilités toutes particulières étaient données aux nombreux propriétaires forestiers. Les spacieux terrains sur lesquels les

Digitized by Google

gares de la compagnie sont établies lui permettant d'en réserver une partie à l'entrepôt, ces producteurs peuvent en disposer sans rétribution, charger leur marchandise sur le chemin de fer, la déposer à Bordeaux dans la gare de Ségur, convertie en marché, et n'acquitter le droit de transport et d'entrepôt qu'au moment de l'enlèvement de la marchandise. Ce sont de précieux avantages, que les intéressés n'ont point dédaignés; aussi le chemin de fer remplace-t-il entièrement aujourd'hui les moyens de transports lents et incertains que présente le cabotage, ou ceux très dispendieux qu'offraient le roulage de terre, ou la voie combinée du roulage et de la batellerie, qui ont renoncé à faire concurrence au chemin de fer entre Bayonne et Bordeaux, en attendant qu'ils y renoncent sur les autres voies.

Ces mesures, en augmentant les revenus de la compagnie, n'ont pas eu de moins heureux résultats dans les Landes, et il est à remarquer que c'est particulièrement dans la zone traversée par les lignes de Bordeaux à Bayonne et de Bordeaux à la Teste, que le progrès a été le plus rapide. Ainsi, au moment de l'ouverture de la ligne de Bayonne, nous avons constaté qu'entre Lamothe et Dax, sur une longueur de plus de 100 kilomètres, on ne rencontrait pas une seule habitation. Deux ans après, des maisons étaient groupées autour des stations, tandis que les gares d'Ichoux, de la Bouheyre et de Morcenx se trouvaient transformées en véritables entrepôts de bois, de matières résineuses et de matériaux de construction. Malheureusement, cette renaissance s'arrêtait aux environs du rail-way; pour faire pénétrer la vie au cœur du pays, pour exploiter les forêts qui bordent les étangs ou qui s'adossent aux dunes, dont elles ont arrêté le mouvement, il n'y avait pas de routes. A un kilomètre des stations, on ne trouvait plus que des chemins de sable, seulement reconnaissables aux fondrières dans lesquelles les chariots venaient s'embourber, si peu chargés qu'ils fussent, même en été. En hiver, quand la terre était détrempée par les pluies, c'était pis encore; tout transport devenait impossible.

A défaut de l'enseignement que fournissent la Vendée et la Campine, il était difficile que la prospérité dont jouit la contrée d'Arcachon, la vie nouvelle imprimée par le chemin de fer sur tout son parcours, échappassent aux auteurs de la loi de 1857, aussi l'art. 6 dit-il que « des routes agricoles, destinées à desservir les terrains qui font l'objet de ladite loi, seront exécutées aux frais du Trésor public. » 5,300,000 fr. furent assignés à l'exécution de ce travail auquel l'Etat allait procéder, lorsque la compagnie du Midi offrit de le faire, moyennant une somme à forfait de 4 millions. Ces routes qui, orientées de l'est à l'ouest, viennent couper le rail-way à des distances étudiées avec soin, forment un total de 500 kilom. C'est

Digitized by Google

beaucoup, assurément, mais ce n'est pas assez; et les Landais ont d'autant plus de droits à exiger un réseau plus complet, que leur pays est encore, sous ce rapport, le plus mal partagé de nos départements.

La longueur, dans chacun de ces départements, des chemins de grande communication à l'état d'entretien, est, en moyenne de 672 kilom. 756 mètres; celle des chemins d'intérêt commun, de 334 kilom. 824 mètres, tandis que dans les Landes, les parties achevées des mêmes chemins n'embrassent que 105 kilom. 798 mètres et 5 kilom. 965 mètres; dans la Gironde, que 120 kilom. 325 mètres et 21 kilom. 730 mètres. Cette disproportion est encore plus grande pour les chemins communaux; ceux-là ne sont pour ainsi dire que classés, et n'offrent en général que quelques tronçons à l'état d'entretien. La pénurie des communes, la nature du sol, la rareté des matériaux et de la main-d'œuvre expliquent, il est vrai, cette situation du service vicinal dans les Landes; cependant tout commande qu'elle ne se prolonge pas davantage. Ajoutons que la somme portée au dernier budget, pour l'entretien des routes agricoles, est loin d'être suffisante; ici encore, il serait à souhaiter qu'on fît preuve de plus de sollicitude. Le défaut d'entretien compromet l'existence même de ces routes; c'est un fait que tous ceux qui les ont suivies ont pu vérifier. Nous pensons que le prochain budget sera moins avare, que le Corps législatif n'hésitera pas à voter les fonds que réclame cette branche des travaux publics.

Telles quelles, les routes agricoles ont, depuis leur ouverture, « imprimé aux transactions, dans les deux départements, une activité qui a dépassé toutes les prévisions. » Ce fait, que nous trouvons dans la *Situation de l'Empire*, est rigoureusement vrai. A peine ces voies ont-elles été livrées à la circulation, que leur fréquentation moyenne a immédiatement dépassé, et de beaucoup, le chiffre de la fréquentation moyenne de l'ensemble des routes impériales et départementales du département. D'après les documents que nous avons sous les yeux, elles ont donné lieu, dès les premiers jours, à une circulation dont la moyenne atteignit 200 colliers par jour, et qui, pour certaines d'entre elles, dépassa 500 colliers. Des services réguliers purent ainsi s'organiser entre des localités naguère inabordables, et bientôt l'on vit doubler le long de ces voies la valeur des propriétés immobilières. En facilitant l'exploitation des terres, ne permettaient-elles pas surtout de répandre enfin dans toutes les parties du territoire les engrais et les amendements appropriés à la nature du sol? Quant à la valeur des forêts propres à être exploitées, elle a quadruplé. En 1862, elles ont fourni au moins 35,000 tonnes de matières résineuses, et plus de 1,100,000 tra-

Digitized by Google

verses, dont une partie a été dirigée vers l'Espagne et vers l'Angleterre, et dont le reste a été employé par les réseaux d'Orléans et du Midi. On peut juger, d'ailleurs, de l'importance des apports de ces routes, qui toutes viennent se concentrer sur la ligne de Bordeaux à Bayonne, par l'accroissement qui se manifeste depuis quatre ans dans le trafic de toutes les stations (au nombre de quinze) échelonnées dans les Landes, entre Bordeaux et Dax. En 1859, la recette en expéditions de toutes natures, parties de ces stations, était de 534,642 fr.; en 1862, elle s'élevait à 1,250,796 fr. Ces expéditions, qui étaient de 66,655 tonnes, sont montées à 135,351 tonnes. Enfin, le nombre des voyageurs partant de ces stations s'est élevé, dans le même espace de temps, de 56,007 à 89,765. Si l'on considère, en outre, que l'accroissement de 716,000 fr. constaté dans les recettes ne s'applique qu'aux expéditions et qu'il faudrait y ajouter les recettes provenant des arrivages, et qui sont perçues sur d'autres points de la ligne, il est certain que l'intérêt des sommes consacrées à l'établissement de ces routes, par la compagnie du Midi, est largement couvert par l'accroissement qu'elles ont imprimé à ses recettes, quoiqu'elles soient seulement ouvertes d'hier.

La multiplication des routes dans les Landes n'est pas seulement réclamée par les intérêts économiques et sociaux du pays, la santé de ses habitants en dépend aussi. M. le docteur Jolly, qui a écrit sur l'état sanitaire du pays un rapport tristement vrai, dit qu'indépendamment de la *pellagre*, fréquente et douloureuse maladie des pieds et des mains, due à l'action permanente du chaud et du froid, « des fièvres intermittentes de tous les types, des affections catarrhales et rhumatismales, qui sont pour ainsi dire endémiques dans toute la contrée, on y observe de nombreuses maladies cutanées, des exanthèmes aigus et chroniques, très souvent surtout des éruptions de furoncles. » M. le docteur Jolly attribue une partie de ces maladies au voisinage de l'Océan. Il nous paraît plus près de la vérité en en cherchant l'origine dans les exhalaisons des marécages dont abondent les Landes. Cette insalubrité, non moins funeste aux plantes qu'aux hommes, disparaîtra si, lorsque, après avoir multiplié les routes et les chemins vicinaux, on a le soin de les pourvoir, comme on l'a fait jusqu'ici pour les routes agricoles, de fossés collecteurs suffisants, et si, disons-le aussi, les propriétaires landais, profitant des facultés que leur accorde la loi du 10 juin 1854, veulent bien construire des rigoles depuis leur territoire jusqu'au fossé public. L'ensemencement des landes fera le reste. Quant aux marais, jadis consacrés à l'hirudoculture, quelques-uns ont disparu, les autres n'existeront plus dans un avenir très prochain. Reste la question de l'eau potable. Les landes ne possèdent aucune source. L'eau dont se

Digitized by Google

sont alimentés jusqu'ici les hommes et les animaux provient de la nappe située immédiatement au-dessous de la couche aliotique, que l'on se procure en creusant simplement à une profondeur d'environ 1^{m},20. Placée ainsi près du sol, il n'est pas surprenant que cette eau soit ou tiède s'il fait chaud ou glaciale pendant les froids. On conçoit, en outre, que, privée d'air et de mouvement, elle conserve les matières organiques dont elle s'est imprégnée, et qu'elle soit impure, que la saveur en soit âcre et qu'elle ne puisse être que funeste à ceux qui en font usage. Heureusement, là encore le remède est tout prêt, et MM. Chambrelent et J. Ferrand l'ont indiqué. Pour donner à chaque commune une eau salubre, il ne faut qu'y creuser un puits de 5 à 6 mètres de profondeur, le revêtir de parois imperméables, et y introduire une couche de produits argileux et de pierrailles calcaires. L'eau, en traversant le sable, se dépouille des impuretés de la surface; les parois imperméables préservent cette eau de l'infiltration des eaux supérieures; enfin, la couche d'argile et de chaux en complète les qualités hygiéniques. Ces puits, qui ont réussi partout, coûtent en moyenne 600 fr. Le département de la Gironde en possède près de 40 et celui des Landes un peu plus de 30.

Pendant que les communes suppléent ainsi à l'absence de sources naturelles, les ingénieurs du domaine que possède l'Empereur dans les Landes se livrent à des sondages qui ont déjà répandu le jour sur divers points longtemps obscurs. Sans parler de la question toute technique des forages à opérer dans les sables, ces travaux devront résoudre d'autres questions d'une extrême importance pour les landes, telles, par exemple, que celle des eaux ascendantes et jaillissantes, pour l'alimentation et l'irrigation; celle des puits absorbants, pour le dessèchement des marais et pour l'assainissement des plateaux; et enfin celle des marnes et des amendements pour l'agriculture et des matériaux pour les chemins et les constructions, matières que l'on est obligé de tirer d'assez loin aujourd'hui et à grands frais. Ces puits ont donc été ouverts, sur le désir de l'Empereur, à Vieux-Boucau, à Solférino, à Beylongue, à Morcenx et à Liposthey.

Pour le premier de ces sondages, le but, qui consistait seulement à créer un puits dans le bourg de Vieux-Boucau, a été atteint. A Solférino et à Liposthey, la sonde a pu descendre jusqu'à une assez grande profondeur, puis le sable ayant resserré les tubages, on a dû se borner, comme au Vieux-Boucau, à utiliser les eaux qu'ils produisent dans leur état actuel. Le forage de Beylongue a offert des difficultés et un résultat semblables. On espérait davantage du sondage de Morcenx, exécuté à l'aide d'un procédé nouveau, dû à l'invention d'un habile sondeur de Perpignan, M. Fauvelle, et qui, à

Digitized by Google

35 mètres, avait donné une source jaillissante ; mais par suite d'un de ces accidents si fréquents dans les opérations de sondages à travers les sables, il a dû être abandonné à une profondeur de 70 mètres. Sans se décourager, M. Crouzet a commencé un second forage au milieu de la place du village qui se forme à l'ouest de la gare de Morcenx. Il est actuellement en plein cours d'exécution, et, plus heureux que les précédents, il a marché jusqu'à ce jour sans encombre. Au moment où nous écrivons, les ingénieurs ont dépassé une profondeur de 25 mètres, avec un tubage de $0^m,35$ de diamètre, traversant une masse de sable coupée par deux cloisons horizontales d'argile, dont la plus épaisse n'a pas dépassé $0^m,80$. La sonde pénètre à cette heure dans une troisième couche d'argile. Celle-ci est-elle encore une couche isolée, ou bien constitue-t-elle le commencement de la grande formation argileuse qui constitue le noyau du sous-sol landais, déjà foré sur plus de 60 mètres d'épaisseur à Liposthey ? Telle est la question que pose M. Crouzet : y répondra-t-il ? et le succès couronnera-t-il les efforts du laborieux et persévérant ingénieur ? Il faut l'espérer. Quoi qu'il en puisse être, il est permis de lui savoir gré, dès à présent, d'avoir fait disparaître le doute qui existait avant ses sondages, relativement à l'existence de nappes d'eau ascendantes dans le sous-sol des Landes. C'est là un grand point. Maintenant est-il possible de doter les hauts plateaux des Landes du bienfait dont sont susceptibles de jouir les parties basses du territoire ? On ne saurait résoudre ce second problème avant de connaître l'origine exacte de ces eaux, origine à propos de laquelle se présentent deux hypothèses. Ou bien les réservoirs qui alimentent ces nappes d'eaux souterraines sont à une grande distance et à de grandes hauteurs sur les versants de la chaîne des Pyrénées ou de leurs contreforts, ou bien elles trouvent simplement leur source dans les infiltrations des eaux pluviales à travers les couches de la partie culminante du plateau des Landes. Dans le premier cas, la possibilité d'obtenir des eaux ascendantes et même jaillissantes s'appliquerait à toute l'étendue des Landes, y compris ses plateaux les plus élevés ; tandis que dans la seconde hypothèse, ces derniers points devraient être forcément exclus de ce bienfait.

Si l'agriculture ne trouve pas à cet égard toutes les satisfactions désirables, les habitants des Landes, nous l'avons dit, ne sont plus contraints de faire usage de l'eau corrompue qu'ils buvaient autrefois ; c'est quelque chose. Ils feront également bien de renoncer, autant que possible, à leur alimentation ordinaire. Leur incurie, à ce sujet, est telle qu'il y a seulement une vingtaine d'années qu'ils se servent de beurre et de fromage, non que les vaches leur aient manqué, mais parce qu'il ne s'était trouvé personne jusqu'alors

Digitized by Google

pour prendre l'initiative de cet emploi du laitage. « Actuellement, dit encore M. le docteur Jolly, leur nourriture se compose de pain de seigle grossièrement manipulé, mal fermenté et mal cuit; d'une bouillie faite avec de la farine de maïs, de l'eau ou du lait et du sel, connue sous le nom de *cruchade;* de soupe préparée avec de l'oignon, de la graisse et du vinaigre, qu'ils nomment *tourin;* de lard toujours rance et de jambon frit, qu'ils appellent *mousset;* de sardines salées, vulgairement dites de Galice, et de harengs saurs. » Quant à la viande de boucherie et au vin, il n'y a guère, maintenant encore, que les propriétaires qui mangent de l'une et boivent de l'autre [1]. Leur habillement n'est pas moins insuffisant. De là les maladies que nous énumérions tout à l'heure, et qui permettent rarement au Landais de dépasser l'âge de soixante ans, et fixent la durée moyenne de sa vie à dix-neuf ou vingt ans [2]. Il suffit d'avoir vu les habitants des Landes pour s'expliquer d'ailleurs cette brièveté de leur existence; leur maigreur, l'exiguité de leur taille, leur teint livide et plombé en disent plus à cet égard que toutes les statistiques. Le tempérament des Landais est évidemment mauvais, tant à cause du milieu où ils vivent, que de l'ignorance dans laquelle la majorité d'entre eux s'obstine à demeurer, des moyens propres à atténuer la perfidie des influences extérieures, ce qui, au reste, s'explique aisément. Relégué, pour ainsi dire, dans un coin de la France, le Landais y a longtemps vécu comme un insulaire qui en ignorait les ressources, les lois et la civilisation; n'obéissant qu'à la routine; repoussant toute idée d'amélioration ou de progrès pour s'abandonner aveuglément à tous les préjugés qu'il tenait de ses ancêtres. Aujourd'hui encore la fréquentation des écoles primaires dans les Landes n'est que d'un élève sur vingt-huit habitants, tandis que, dans les départements limitrophes, ces écoles reçoivent, en moyenne, un élève sur quatorze habitants. Ces chiffres expliquent suffisamment pourquoi le Landais attribue encore aux devins, aux sorciers, tous les maux qui affligent sa famille ou ses troupeaux, et pourquoi, dans ses maladies, il compte plus sur le secours des charlatans que sur celui des médecins. « Dans quelques endroits, dit M. le docteur Jolly, il est d'usage, de temps immémorial, de se faire saigner plusieurs fois dans l'année, si ce n'est tous les mois;

[1] Sobre jusqu'à l'excès, dans la vie domestique, il faut remarquer que le Landais court volontiers, le dimanche, dissiper dans les cabarets ses moindres épargnes. « On ne saurait trop signaler l'influence des cabarets dans les Landes, dit à ce propos M. J. Ferrand..... Ils absorbent la plus grande partie des épargnes du pays, et ils contribuent notablement à l'état de souffrance morale et physique des habitants. »

[2] Les Landes, qui embrassent une superficie de 12,000 kilom. carrés, ne comptent que 210,643 habitants : 149,079 dans le département des Landes, et 61.564 dans le département de la Gironde.

Digitized by Google

et nous aurions eu peine à le croire sans l'entendre d'eux-mêmes, que, sur le refus du médecin de se conformer à cet usage, les habitants de Pontens avaient pris l'habitude de se saigner eux-mêmes..... »

D'autres traditions n'ont pas ce caractère de repoussante stupidité : ce sont celles qui concernent le mariage. Nous ne saurions affirmer qu'elles soient encore observées ; de si grands changements se sont opérés depuis dix ans dans les Landes, que l'esprit nouveau qui a soufflé sur leurs solitudes peut bien avoir emporté ces coutumes avec tant d'autres choses. Dans quelques cantons, quand un Landais recherchait une jeune fille en mariage, il se rendait au milieu de la nuit, accompagné de deux amis, portant chacun une cruche de vin, à la maison qu'elle habitait avec ses parents ; il frappait et demandait une entrevue qui n'était jamais refusée. Toute la famille se levait alors et prenait place autour de la table. On servait à souper, on mangeait et l'on vidait les deux cruches, en racontant des histoires d'hommes marins, de sorciers, de revenants, sans dire un mot de l'objet de la visite. Au point du jour (le repas devait se prolonger jusqu'à ce moment), la jeune fille se levait et allait chercher le dessert. C'était l'instant décisif. Si, au nombre des fruits qu'elle apportait, se trouvaient des noix, le galant était congédié sans retour. Un *galant à la noix* est une expression locale qui sert encore à désigner celui dont les poursuites amoureuses ont été rejetées.

Plus haut, dans le Médoc, le jour de la célébration de la noce, le plus proche parent de la future recevait d'elle un mouchoir. Il l'attachait au haut bout d'une perche, l'ornait de rubans, et marchait devant le cortége lorsqu'il se rendait à l'église. Un autre parent tenait à la main un balai de petit houx. Ce balai fut-il employé, dans l'origine, pour éloigner les sorciers et se délivrer de leurs maléfices ? On peut le supposer chez un peuple aussi superstitieux que le peuple landais. Quoi qu'il en soit, ce n'était plus, dans ces derniers temps, la seule fonction du porte-balai : il devait aider à déblayer le chemin des obstacles et des embarras de tout genre qui pouvaient retarder le cortége. On se doute bien qu'à cet égard les voisins s'amusaient à lui donner de l'occupation, et qu'ils portaient sur la route tout ce qui pouvait la salir et l'encombrer. Cette espèce de plaisanterie, n'était pas la dernière ni la meilleure. Le lendemain de la noce, les convives de la veille se rendaient encore chez les époux ; ils mangeaient et dansaient avec eux, puis, vers midi, au moment où l'on y pensait le moins, le porte-enseigne allumait tout à coup son balai, tombait sur les convives avec cette espèce de torche enflammée, les chassait de la maison et les poursuivait jusqu'à ce qu'ils eussent complétement vidé le logis.

Digitized by Google

Cette bonne humeur un peu brutale disparaissait avec les causes qui l'avaient fait naître. La fête terminée, le Landais retrouvait toute son apathie, sa vie monotone, son caractère taciturne et sombre. Saint-Amans, qui le connaît parfaitement, ajoute que l'astuce et l'avarice en forment le fond. « Je mentionnerai à cet égard, dit-il dans son *Voyage*, une foire qui se tient à Lubon, où les Landais trafiquent uniquement des sonnettes qu'ils suspendent au cou de leurs bestiaux. Résolus de se tromper mutuellement, ils ne se rendent à cette foire que la nuit. Au milieu des ténèbres et jusqu'au point du jour, ils vendent, ils échangent leurs sonnettes, qui retentissent dans toutes les parties de la foire aux oreilles des acheteurs. Celles surtout qui sont félées, et c'est toujours le plus grand nombre, sont les plus bruyantes. Ils ont l'art de les raccommoder momentanément et de les agiter avec précaution. Les plus fins, comme les moins connaisseurs, sont également dupés dans ces transactions nocturnes, et ne s'aperçoivent qu'au retour de l'aurore des mauvais marchés qu'ils ont faits. » Saint-Amans parle encore d'une autre foire qui, comme celle de Lubon, ne se tient que la nuit, et où l'on ne vend que des animaux éreintés, estropiés ou malades ; mais nous doutons que cette foire existe encore, ainsi que bon nombre d'usages rapportés par cet auteur et par le docteur Thore [1]. Ces vieilles coutumes ont dû tomber en désuétude quand le chemin de fer, en mettant les parties les plus reculées des Landes en communication avec les centres intelligents de la Guyenne, du Labour et des provinces du sud-est, a introduit de vive force l'esprit nouveau dans ces solitudes, où les Landais vivaient naguère non moins isolés que les sauvages des hautes Guyanes.

III

Nous avons fait connaître la loi du 10 juin 1857, et nous croyons avoir suffisamment insisté sur l'influence matérielle et morale qu'elle devait exercer, qu'elle exerce en ce moment dans les Landes. Il nous semble toutefois que nous ne remplirions qu'à moitié notre tâche si nous passions sous silence les essais de colonisation exécutés antérieurement, ainsi que les expériences faites sur le domaine impérial depuis 1857 jusqu'à ce jour. Il serait injuste d'ailleurs d'oublier la bonne volonté qu'à diverses reprises l'Etat a manifestée dans les Landes, ainsi que les tentatives, plusieurs fois suivies de

[1] *Promenade sur les côtes du golfe de Gascogne.*

Digitized by Google

succès, de quelques citoyens intelligents. Sans parler des encouragements officiels, dont les premiers paraissent avoir émané de Henri IV et de Sully, qui pensèrent un moment à recueillir dans les Landes les Maures expulsés d'Espagne, on y retrouve la trace de trois ou quatre compagnies qui se formèrent dans le même but de colonisation. Telle fut la compagnie Nézer, qui se réunit en 1770. Elle opérait sur 40,000 arpents de terre, qu'elle avait achetés au prix de 77,500 livres. Sur cette superficie, 2,000 arpents seulement furent ensemencés de pins ; une partie de ce qui resta fut consacrée à des essais de cultures qui ruinèrent les associés. Les pins, abattus en 1830, donnèrent une somme de 2,279,850 fr. En 1775, une autre société acheta au duc de Duras 100,000 arpents de landes à 5 fr. l'arpent, et essaya aussi de la culture. Moins heureuse que la précédente, dont une forêt attestait l'existence, cette dernière société n'a pas même laissé de trace. La compagnie dite d'Arcachon, grâce aux lieux favorisés qu'elle avait choisis, obtint des résultats un peu moins incomplets. Les essais de plusieurs propriétaires enfin, parmi lesquels MM. Poyféré de Cère, Chambrelent, Tessier de La Canau, Pereire, etc., ont également prouvé que les Landes n'étaient point dépourvues de toute fécondité. Mais leurs efforts, connus seulement d'un petit nombre de personnes, ne pouvaient avoir sur les esprits la même influence que les expériences faites par le chef même de l'Etat. C'est ce qu'a compris l'Empereur en acquérant le domaine qu'il possède aujourd'hui dans les Landes, et où ces expériences, renouvelées, ont fourni des données que l'on peut considérer et que les Landais considèrent aussi comme ayant toute la valeur d'actes officiels.

A l'époque où fut assaini le domaine impérial, on hésitait encore sur la nature de cultures que peut comporter le sol. De l'aveu de tous néanmoins, les cultures forestières devaient y occuper le premier rang. On était moins unanime, soit sur les essences à cultiver, soit sur le mode de peuplement, soit enfin sur les méthodes à suivre pour la création des bois. Certains silviculteurs plus exclusifs que les autres assurent encore aujourd'hui que le pin maritime est la seule essence qu'on doive y cultiver en grand. Le pin maritime des Landes, il est vrai, plus dense, d'un grain plus fin et d'une qualité supérieure aux pins de toutes les autres contrées, fournit non-seulement du bois de chauffage, mais encore des poutres, des solives et des planches, que l'exportation recherche lorsqu'elles ne sont pas accaparées pour les usages de la charpente et de la menuiserie des départements voisins. Quant aux produits résineux, ils sont également abondants et supérieurs, grâce à l'humidité permanente du sous-sol. De plus, comme les forêts se ressèment d'elles-mêmes,

Digitized by Google

parce que les cônes d'un arbre abattu déposent sur le sol des milliers de graines, elles se perpétuent, au besoin, sans frais et sans travail. Il n'y aurait donc, à la rigueur, qu'à laisser croître ces arbres, qui ne demandent à l'homme ni labours, ni engrais, ni élagages, et n'empruntent qu'à la nature les principes de leur développement.

S'il est téméraire de baser l'avenir des cultures de pignadas sur les seuls efforts de la nature, on ne saurait nier toutefois que, même en faisant intervenir le travail de l'homme, il reste au propriétaire de ces forêts d'assez beaux bénéfices. Ainsi, étant donné un hectare de pins, dont l'ensemencement coûte aujourd'hui 50 fr., dix ou onze ans après il a déjà rendu, s'il a été bien conduit, de 12,000 à 15,000 échalas ou lattes pour les vignes. Enfin, lorsque les pins ont atteint leur vingt-cinquième année, on commence à les faire produire ; ils ont alors une circonférence de $1^m,10$ à $1^m,25$. Avec une petite hache courte et très tranchante, le résinier entaille perpendiculairement à sa base le pin jusqu'au vif. Cette première incision appelée *carre* a de 9 à 10 centimètres de largeur sur 1 centimètre de profondeur. C'est de cette entaille que s'écoule la résine, écoulement qui dure soixante-cinq ou soixante-quinze ans, après quoi le pin est *mis à perdre*, c'est-à-dire débité en bois de menuiserie.

Mais avant d'aller plus loin, il n'est pas inutile de dire quelques mots des précieux produits du pin. Ils sont de deux sortes : les produits naturels ou d'*exsudation*, tels que les résines et les produits résultant de l'épuration des résines récoltées brutes ou *térébenthines*. Les premiers de ces produits sont : 1° la *gemme* ou résine molle, mélange de résine et d'essence ; 2° les résines *crottes* ou *crottas*, mélange de résine molle et de *galipot*, recueilli en septembre et pendant la première quinzaine d'octobre, au pied des arbres, dans les *crots ;* 3° les *galipots*, matière presque solide qui forme des stalactites le long de l'arbre, par suite de l'évaporation de l'essence ; 4° les *barras*, qui sont des galipots tout à fait secs, adhérant à l'arbre, et qu'il faut arracher avec un instrument en fer. C'est avec ces matières qu'on obtient d'abord *l'huile* ou *essence de térébenthine*, les *brais* secs, *l'arcanson* ou *colophane*, qui, brassés avec de l'eau et mêlés avec 15 ou 20 p. 100 de barras, donnent la résine jaune. Quant aux *goudrons* (produits liquides) et aux *brais gras* et *poix* (produits concrets), ils s'obtiennent par la combustion directe des bois de pin ou des débris de manipulation.

Quoique ces matières ne fassent pas encore partie des éléments les plus connus de la chimie organique, on sait peut-être qu'elles participent déjà à une multitude de manipulations industrielles. Ainsi l'essence de térébenthine sert à la peinture, à la fabrication des

Digitized by Google

huiles d'éclairage, à la dissolution du caoutchouc, etc., etc. ; les résidus de la distillation transformés en colophanes entrent dans la fabrication du papier, dans celle de la savonnerie commune et de luxe, etc. Le brai sec ou colophane commune est encore employé à faire les boules inflammables dont on se sert à Paris pour allumer le feu, et cette industrie seule en consomme plus de 1,000 tonnes. On sait aussi que l'éclairage de bien des ménages pauvres, dans plusieurs départements, se fait avec la résine jaune. La marine absorbe, quant à elle, une grande quantité de brai gras et de goudron, qui sont également des résidus de la distillation de la térébenthine.

On comprend sans peine que de tels rendements, pour nous servir de l'expression technique, aient toujours maintenu parmi les propriétaires landais de nombreux partisans du pin maritime ; mais en face de ces derniers se présentent d'autres silviculteurs qui assurent qu'il est plus avantageux de propager une plus grande quantité de conifères, et même d'y introduire des bois feuillus. Les travaux exécutés sur le domaine impérial en renouvelant les essais faits antérieurement, ont mis ses ingénieurs, et par suite, les propriétaires dont nous parlons, à même de voir clair dans ces questions toutes spéciales, et dont la solution ne peut manquer d'agir puissamment sur la mise en valeur et la prospérité de leur pays. Il est acquis maintenant que si le pin maritime doit faire la base des peuplements de la lande en raison des revenus élevés et certains qu'il donne annuellement, on ne saurait cependant s'interdire la propagation du pin de Riga, du pin silvestre et du laricio. Sous le rapport de la valeur des bois, ces essences, qui réussissent parfaitement dans les Landes, ont une supériorité marquée sur le pin maritime. La plantation des essences feuillues se recommande encore par des avantages particuliers dont il faut savoir tenir compte. Certaines d'entre elles, comme le chêne et le chêne-liége, par exemple, offrent tout aussi bien que le pin maritime un important revenu annuel. D'autres donnent à l'industrie des bois spéciaux que ne peuvent fournir les essences résineuses. Enfin, toutes se distinguent par l'effet que produisent leur variété. leur port et leur contraste avec les forêts de pins. Ceux qui ont visité les landes se rappellent l'impression qu'ils ont éprouvée lorsqu'au milieu de la campagne ou dans une clairière de pignadas, ils ont rencontré quelques-uns de ces bouquets de chênes et d'autres arbres feuillus plantés par les pâtres pour ombrager leurs abreuvoirs ou par les apiculteurs autour de leurs abeillers. Ajoutons à ces considérations d'utilité et d'agrément un motif d'une sérieuse importance, et qui se rattache à la sécurité des propriétés. Les incendies se développent avec une fréquence et une intensité excessives dans les forêts de pins ; les pare-feux ménagés par les propriétaires les plus pru-

Digitized by Google

dents, les chemins publics ouverts à travers les pignadas ne suffisent pas toujours pour rompre la dangereuse solidarité de ces massifs inflammables, et il arrive souvent que l'incendie ne s'arrête qu'à la plaine ou aux champs cultivés. On a vu ainsi et l'on voit encore des flammes dévorer périodiquement le pays sur des centaines de kilomètres carrés, et il n'est pas un seul point, dans la région boisée, où l'effroi du fléau dévastateur ne soit empreint dans les esprits. Les Landais n'ont point perdu le souvenir de l'incendie de 1751, qui ravagea les communes de Léon, de Saint-Michel-Escalus, de Linxe et de Castets; mais de tous ceux qu'a conservés leur mémoire, le plus fameux est assurément l'incendie qui, le 23 août 1803, détruisit le quartier de la Pinsole, ainsi que toutes les pignadas qui bordent l'étang de Soustons jusqu'à Messanges et à Azu, et celles situées au sud du même étang jusqu'à Labielle. Rien ne put échapper aux flammes malgré le secours de plus de 8,000 bras. Ce ne fut, dit-on, qu'au bout de trois jours que l'on parvint à arrêter la marche de l'incendie, et seulement au bout de deux mois que le feu fut parfaitement éteint. De nos jours encore, les incendies qui se bornent à détruire des parcelles de forêt sont presque journaliers; l'imprudence des charbonniers, celle des chasseurs ou des voyageurs, les explosions des goudronnières, les charbons qui s'échappent des locomotives, etc., en ont été jusqu'ici les causes involontaires. Hâtons-nous de dire que ce fléau ne doit pas durer éternellement.

Ce n'est pas que ces causes soient appelées à disparaître; les pignadas doivent, au contraire, dans un temps très rapproché, couvrir les plaines aujourd'hui stériles et, par cela même, donner au feu un plus grand nombre de motifs. Mais comme, dans ces conditions nouvelles, les désastres pourraient se développer dans des proportions excessives, les propriétaires landais se trouveront amenés forcément à user des remèdes que l'expérience leur conseille et que M. Crouzet leur indique, c'est la propagation des espèces feuillues. Il est hors de doute, en effet, qu'en établissant dans les massifs des nouvelles pignadas des bandes de 40 à 50 mètres de largeur en bois feuillus, on diminuerait singulièrement les chances d'incendie. « Ces bandes, dit M. Crouzet, pourraient être espacées de 5 à 600 mètres, et seraient orientées du nord au sud, perpendiculairement à la direction des vents régnants qui soufflent de l'ouest; on pourrait compléter ce système de préservation en établissant des bandes semblables dirigées de l'ouest à l'est, transversalement aux premières, en portant l'espacement de ces bandes transversales à 1,000 ou 1,200 mètres. » Mais puisque nous parlons des moyens préventifs contre le feu, fléau qui est aux populations agricoles et industrielles des Landes ce que les dunes furent pendant si long-

Digitized by Google

temps à sa population maritime, il est bon de rappeler ici la loi du 21 mai 1836. Cette loi, qui a déterminé l'ouverture de chemins vicinaux à la place des sentiers sinueux et mal définis qui, jadis, traversaient les forêts de France, a créé des conditions de sécurité pour la propriété forestière qui ont paru dès l'abord fort précieuses ; aussi l'idée est-elle venue très naturellement de s'appuyer sur cette loi pour multiplier ces chemins dans les landes, au point de vue spécial de la préservation contre l'incendie. Il est nécessaire de remarquer cependant que ces éclaircies régulières ne sauraient jouer efficacement le rôle de pare-feux qu'autant que la fréquentation du public et les travaux d'entretien de la viabilité empêcheraient la végétation spontanée des landes de les envahir. En dehors de ces conditions, il est indispensable de pourvoir à la destruction périodique de cette végétation, soit par l'essartage, soit par l'incinération, et si tous deux sont coûteux, le dernier n'est pas exempt de dangers.

En face de cette situation, qui peut se prolonger indéfiniment, la recommandation de M. Crouzet ne saurait donc être dédaignée, et les raisons sur lesquelles il l'appuie sont excellentes. « Les forêts de pins, dit-il, surtout celles qui sont largement éclaircies, selon les exigences de la culture en résine, ne donnent que peu de couvert, et favorisent le développement d'une végétation de fougères et de bruyères qui, dans certains cas, transmettent comme une traînée de poudre l'étincelle d'incendie qui y tombe. Les bois feuillus, par leur couvert plus complet, étouffent au contraire cette végétation d'arbustes, et favorisent le développement d'un gazon ras qui n'offre pas d'aliment à la transmission de la flamme. » Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que ce gazon assurerait encore aux animaux un meilleur pacage que celui qu'ils trouvent dans la végétation arbustive des pignadas, ou celle que leur préparent leurs maîtres. Celle-ci (il faut l'avoir vue pour y croire) consiste simplement en quelques tiges sèches que le bouvier landais enfonce dans la bouche de ses bœufs par petits paquets, en y ajoutant un peu de son, de sel ou de résidu de graines de lin dont on a extrait l'huile.

La réalisation du plan de M. Crouzet est d'autant plus facile que l'Empereur, voulant éviter aux propriétaires landais la dispendieuse importation des essences feuillues, fort rares dans les Landes, a ordonné la création de pépinières où les silviculteurs soient mis à même de puiser à peu de frais. Par les soins des ingénieurs du domaine, deux de ces pépinières ont été établies en 1858, l'une près de la station de Sabres, l'autre à 2 kilomètres 1/2 du bourg de Labouheyre. Chacune d'elles a plus de 2 hectares, et elles contiennent ensemble plus de 500,000 plants d'essences indigènes ou exotiques sur lesquels ont été faites les plus intéressantes études.

Digitized by Google

Pour sa part, la pépinière de Labouheyre a donné des résultats qui ne laissent rien à désirer sous le rapport de la naissance des graines, de la reprise des boutures et des plants repiqués, et aussi sous le rapport du progrès et de la régularité de la végétation des jeunes plants. Les résultats présentés par la pépinière de Sabres ont été moins avantageux. Mais, d'après M. Crouzet, cette infériorité tiendrait manifestement à l'exposition préméditée de cette pépinière en pleine lande, sans aucun abri contre la violence des vents desséchants, dont on a voulu étudier l'action sur de jeunes plantations. Ces essais sont assez concluants néanmoins pour que M. le préfet des Landes ait engagé les communes à exécuter de pareilles pépinières au milieu des principaux massifs de leurs landes nues; ce qui a permis à celles qui ont suivi le conseil, d'obtenir des plants dont elles peuvent aujourd'hui se servir pour peupler leurs communaux, sans avoir recours aux semis.

La question des bois élucidée, restait celle des autres cultures. Ce second problème n'était pas moins rempli de difficultés que le premier. La principale consistait dans le défrichement, car les racines des plantes qui couvrent le sol des landes ont formé, par l'entrelacement de leur chevelu, une sorte de feutre extrêmement tenace et d'une désagrégation très difficile. Mais la partie était trop intéressante pour que les ingénieurs du domaine l'abandonnassent. Plusieurs méthodes furent essayées. Enfin la lande attaquée avec une charrue Dombasle traînée par deux paires de bœufs, a fini par céder, et aujourd'hui 400 hectares de landes sont défrichés. Il n'y avait plus qu'à les mettre en culture. Ici, une nouvelle difficulté se présentait : celle de l'engrais. Les landes n'en produisent aucunement; et c'est un fait d'autant plus regrettable que la question des engrais est, pour la culture des landes, la question vitale. « Le jour où l'on parviendra à produire dans les fermes les engrais nécessaires pour les cultures, ou tout au moins la plus grande partie, à se procurer économiquement le complément nécessaire, remarque M. Crouzet, la question de culture et de colonisation des landes sera résolue. » En l'absence de ces éléments de fertilité, il a donc fallu les demander au dehors. Cette circonstance a permis des expériences comparatives dont les propriétaires landais feront leur profit. Ces expériences ont porté sur le fumier de ferme, le fumier de cavalerie, le guano du Pérou, le guano humifère, l'engrais Pennbronn, le noir animal, la poudrette, les chaux de tannerie, etc. Il est reconnu, maintenant, qu'après le fumier de ferme, c'est la poudrette dont l'action se montre le plus efficace et donne les résultats les plus économiques; le guano du Pérou vient en seconde ligne. Ce résultat désignait naturellement aux ingénieurs du domaine l'élève du bétail

Digitized by Google

comme une des sources les plus productives de leur entreprise. En conséquence, ils installèrent dans les fermes dont ils disposent, avec les bœufs et les vaches de travail, des vaches laitières, des juments de trait, des juments poulinières, des taureaux, des mulets, des porcs et des moutons ; en sorte qu'à la fin de 1862, ils étaient déjà en possession de 100 têtes de gros bétail et de 707 têtes de petit bétail, dont ils s'occupent d'améliorer la qualité, par les moyens en usage. Quant aux cultures dont nous parlions tout à l'heure, elles se poursuivent encore, et il serait peut-être téméraire de vouloir, dès aujourd'hui, énoncer des conclusions précises. Toutefois, l'ensemble des observations permet d'affirmer que, pour créer des prairies dans les landes, il faut se restreindre aux emplacements donnés par les lagunes et les lieux bas sans alios. Il en est de même pour la culture du froment, auquel les landes conviennent moins bien qu'aux trèfles. En revanche, le maïs et ses congénères, spécialement le panis, le moha, l'alpiste, le sorgho, y viennent admirablement. La culture des pommes de terre, des betteraves, des carottes et des turneps, a donné des résultats assez satisfaisants pour qu'on puisse développer désormais cette production sans crainte de mécompte. L'igname de Chine a réussi de même et s'est propagé dans le pays avec un succès inespéré. On estime de 4 à 500 hectolitres à l'hectare, le rendement de cette plante dans un sol cultivé et fumé ; ailleurs, dans les forêts, où sa propagation avait été prescrite par l'Empereur, les racines ont obtenu jusqu'à 80 et 100 grammes.

La vigne, cette source de fortune pour quelques contrées du centre et pour presque tout le midi de la France, ne pouvait pas être omise dans l'ensemble des expériences dont nous parlons. En effet, 180 ares à la pépinière de Solférino, et quelques ares à la ferme de la Serre, ont été plantés, en 1859, de pieds empruntés aux cépages de la Chalosse, de l'Armagnac, du Médoc et de Messanges, qui, on le sait, produit un vin très estimé dans le pays, et connu sous le nom de *vin de Sable*. Ces plantations viennent bien ; elles remontent toutefois à une époque trop récente pour qu'on puisse porter à ce sujet un jugement définitif. On ne peut pas encore se prononcer plus nettement sur le coton. Une tentative, faite en 1859, pour acclimater l'arbuste qui le produit, avait laissé concevoir des espérances ; malheureusement, une série de saisons contraires n'a pas permis le succès d'expériences qui sont à recommencer. Il en a été de même pour un grand nombre de plantes envoyées de Chine. Dans la quantité, on signale pourtant, comme donnant beaucoup d'espoir, l'arbre à vernis, le thon-sing, une espèce de catalpa et le chien-uh, auquel on peut joindre le dekkelé d'Afrique, qui est une sorte de panis, le mélilot de Sibérie, la betterave de Finlande et le quinoa

Digitized by Google

du Pérou. Quant au tabac, on le cultive dans les landes de la Gironde depuis 1855, et sa culture s'y est perfectionnée de telle sorte que, déjà en 1859, les plantations de tabac s'étendaient sur 705 hectares, cultivés par 1,923 fermiers. Ces cultures donnaient alors 857,950 fr.; l'hectare rapportait donc, en moyenne, 1,215 fr.

Si le sol des Landes a repoussé certaines cultures, il en a accepté d'autres, et si petit qu'on en veuille faire le nombre, il est encore considérable lorsqu'on le compare à celui des plantes jusqu'ici exclusivement admises par les Landais. Au reste, le règne végétal est loin d'avoir été épuisé dans ces expériences qui se continuent; et l'on peut supposer qu'à un moment donné, grâce à de nouveaux emprunts faits aux flores étrangères et aux ressources fournies par les récentes méthodes d'acclimatation, les Landes, si longtemps déshéritées, seront peut-être l'une des provinces les mieux partagées de notre pays. Ajoutons que l'Empereur n'a pas voulu que le champ seul fût pour les paysans une école. Il lui a paru que leurs habitations n'étaient point convenables, et qu'il était bon de leur donner un modèle de logis plus sains que ceux où bon nombre de Landais s'abritent encore. Rien ne saurait être comparé en France à ces demeures, dit M. le docteur Jolly, si ce n'est cependant les chaumières de certains villages de la Bretagne et de la Vendée; elles sont obscures, humides, sans carrelage, ni plafond, ni croisées, de telle sorte que l'air et la lumière n'y pénètrent que par la toiture ou la porte d'entrée, qui, au lieu de vitrage, offre une simple toile de canevas. Le plus ordinairement aussi, une seule pièce sert d'habitation à toute la famille, quelque nombreuse qu'elle soit. En outre, ces maisons sont très fréquemment enveloppées d'émanations putrides ou marécageuses provenant des dépôts de fumiers ou des mares dans lesquelles se vautrent les nombreux porcs qu'on y élève.

Pour modifier cet état de choses, l'Empereur a décidé qu'un certain nombre de maisons seraient construites près de la station de Sabres, et données en location à bas prix à des familles d'ouvriers ruraux. Ce centre de population a reçu de son fondateur le nom de *Solférino*, nom qui s'est étendu à toutes les dépendances de ce nouveau village, y compris la station du chemin de fer. Le point central de la colonie est marqué par une église érigée au milieu d'une parcelle de 200 mètres de largeur, reservée pour servir d'emplacement aux constructions d'utilité commune que le développement progressif de la population rendra nécessaires. A droite et à gauche de ce terrain réservé sont établies les maisons destinées aux ouvriers agricoles. Construites de 1861 à 1863, ces maisons sont aujourd'hui au nombre de vingt-cinq environ. Un petit jardin potager et un champ d'une contenance totale de 1 hectare 80 centiares

Digitized by Google

accompagnent ces habitations que des chemins de 5 mètres de largeur font communiquer avec la voie agricole. Les dépendances des divers groupes formés par ces maisons sont séparées par des bandes plantées d'arbres d'utilité et d'agrément, tels que le chêne, le chêne-liége, l'acacia, le platane, le pin pignon et divers arbres fruitiers. En représentation de leur loyer annuel, les colons fournissent au domaine impérial, soit en nature, soit en argent, à leur choix, soixante-quinze journées d'ouvrier. Puis, comme ces journaliers ne pourraient pas entretenir des attelages pour leurs petites cultures, et qu'il serait très onéreux pour eux d'exécuter ce travail à bras, l'administration leur donne la faculté de faire faire leurs labours et leurs hersages par les attelages des fermes du domaine, et de payer ce travail en donnant en échange trois journées d'ouvrier pour une journée d'un attelage de bœufs avec son conducteur. Il reste encore aux colons et à leur famille, indépendamment du temps qu'ils consacrent à leurs propres cultures, un grand nombre de journées dont on leur assure l'emploi dans le domaine et pour lesquelles on leur alloue le même salaire qu'aux journaliers du dehors. Au moment de l'installation de ces familles, le domaine leur fournit les premières avances, telles que semences et engrais. On leur livre, en outre, une petite vache laitière, un ou deux porcelets et les outils de première nécessité. Les maisons, le cheptel et le matériel sont assurés aux frais du domaine privé. Enfin, l'Empereur a décidé qu'au bout de dix ans les familles qui se seront bien conduites recevraient, comme récompense, la propriété complète de leur cottage et du terrain qui y est attaché. Aujourd'hui, Solférino possède non-seulement un desservant spécial, mais un service médical régulier. Cette dernière installation n'était pas moins essentielle que l'autre; car si Solférino se trouve être le centre d'une contrée maintenant assainie, les contrées environnantes ne sont pas encore dans des conditions analogues de salubrité.

IV

Telles sont les intéressantes études auxquelles le domaine impérial sert de cadre. Nous avons rapidement passé en revue les efforts dont le reste du territoire est l'objet de la part du gouvernement, des communes et des particuliers. Encore quelques mois, et une surface considérable de landes communales sera assainie et mise en valeur. Alors se trouvera accomplie, sinon complétement, au moins en grande partie, la difficile entreprise de la colonisation des

Digitized by Google

Landes. L'avenir s'offre d'autant plus brillant pour leurs habitants, que l'envoi des matières résineuses, dont les Etats-Unis approvisionnaient avec tant d'abondance les différents marchés de l'Europe centrale et méridionale, a subitement cessé, par suite de la guerre. Il en est résulté que le pin maritime vaut aujourd'hui 14 fr., tandis que ce même arbre ne valait, il y a vingt ans, que 3 ou 4 fr. pièce. « Comme culture industrielle, nous écrit-on de La Teste, l'hectare de pins en rapport donne en ce moment, par année, une barrique chalosse (340 litres) de gemme ou résine molle, et un quintal métrique de galipot ou barras. La barrique de résine, qui ne valait moyennement que 35 fr. en 1840, vaut, à cette heure, 230 fr. En faisant abstraction des motifs qui surélèvent actuellement la valeur des produits du pin, le prix de la barrique de résine ne pourrait être coté à moins de 100 fr. et le quintal de barras au-dessous de 15 fr. Qu'on déduise, sur cette somme de 115 fr., 35 fr. par barrique de gemme et 5 fr. par quintal de barras, pour frais d'exploitation et de culture, il reste un produit net de 75 fr. par hectare. » De si beaux bénéfices sont faits pour allécher; aussi ne faut-il pas s'étonner si beaucoup de propriétaires landais, excités par l'abondance des demandes, ont surmené leurs arbres, dans le but de leur faire produire une plus grande quantité de résine dans le plus court espace de temps possible. Ces propriétaires sont libres d'user de leur bien comme ils l'entendent. Ils nous permettront cependant de remarquer que leur système est loin de reposer sur une base logique et durable, car non-seulement ils mangent leur bien en herbe, suivant une expression populaire, mais cette impatience ne leur permet pas d'apporter dans leur production tous les soins qu'il faudrait. Nous avons vu leurs produits, et ils nous ont paru inférieurs à ceux qu'apportaient jadis les Etats-Unis sur les marchés européens.

Nous avons dit que la résine est actuellement recueillie dans une petite cavité creusée au pied de l'arbre, à l'extrémité inférieure de la carre. Ce récipient naturel est sujet à de nombreuses avaries et à l'invasion permanente du sable, des feuilles, des insectes. De là, grande déperdition et surtout impureté et infériorité des produits. Il existe pourtant un procédé, inventé il y a une vingtaine d'années par un agronome du pays, M. Hugues, qui obvie à ce double inconvénient. Il consiste à adapter à chaque carre un godet en terre vernissée, qui reçoit intégralement le suc de l'arbre et l'isole de tout contact. La résine qu'on obtient ainsi est beaucoup plus abondante, et elle permet de communiquer aux produits qui en résultent toute la perfection désirable. A la récolte seule, le procédé Hugues rend par hectare et par an 14 fr. de plus que le procédé

Digitized by Google

ordinaire, différence qui s'élève, à la fabrication, jusqu'à 30 fr. Mais telle est l'horreur des Landais pour les innovations, que c'est seulement plusieurs années après la mort de M. Hugues que son procédé a commencé à se répandre. Et pourtant son godet ne coûte que 12 centimes! Il serait à désirer également que le traitement de la gemme se fît à l'aide de la vapeur et par de meilleurs alambics. « Les usines des Landes, dit M. Ferrand, présentent, sous ce double rapport, les plus regrettables lacunes; leur amélioration nécessiterait peu de capitaux et peu d'efforts. » Que les agriculteurs landais profitent donc hardiment de l'occasion que leur offre en ce moment la fortune, et qu'ils rompent avec le passé, c'est-à-dire avec des procédés aujourd'hui condamnés, s'ils ne veulent point voir leurs produits abandonnés lorsque, la guerre finie, les Etats-Unis reparaîtront sur les marchés de Londres, d'Amsterdam, de Hambourg, de Trieste, où pendant si longtemps ils ont régné en maîtres.

LÉON RENARD.

(*La 2e partie à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

POÉSIES

LES ÉTOILES MORTELLES

Un soir d'été dorait les épaisses ramures
Immobiles dans l'air harmonieux et doux ;
Deux beaux enfants, les doigts rougis du sang des mûres,
S'en allaient tout le long des frênes et des houx.

Sous l'arome attiédi qui tombait des feuillées,
Par les sentiers moussus, furtifs, mystérieux,
Leurs pieds nus agitaient les bruyères mouillées,
Et l'écho se troublait de leurs rires joyeux.

Libres, ravis, la joue en fleur, la bouche ouverte,
Avec des yeux emplis de frais rayonnements,
Par delà les détours de la forêt déserte
Ils cherchaient des pays inconnus et charmants.

O rêveurs innocents, fiers de vos premiers songes,
Jeunes esprits, cœurs d'or rendant le même son,
Ignorant que la vie est pleine de mensonges
Vous écoutiez en vous la divine chanson !

En un vol insensible et muet la nuit douce
S'épaississait au loin sous les bois recueillis,
Et faisait se dresser, dans leur gaîne de mousse,
Les vieux chênes pensifs au milieu des taillis.

Digitized by Google

Tout se taisait, le ciel, le vallon, la clairière,
Le bruit léger du vent, le feuillage, l'oiseau ;
Hormis cette rumeur confuse et familière,
Qui circule dans l'herbe et qui monte de l'eau.

Le silence se fit. Les talus hauts et sombres
Semblaient des deux côtés pencher sur le chemin ;
Et les pâles enfants, égarés dans ces ombres,
Pour se sentir moins seuls se prirent par la main.

Mais, non loin d'eux, voici qu'une vive étincelle,
Entre les lourds rameaux qui s'écartaient parfois,
Comme une perle claire et qui d'en haut ruisselle
Glissa soudainement dans l'abîme des bois.

Puis, mille. Un large étang, en sa nappe profonde
Amoncelait ces pleurs d'argent des nuits d'été
Qui, sur le sable fin, et sans remuer l'onde,
Tombaient du sombre azur et de l'immensité.

D'un souffle inattendu l'ondulation lente
Dans ce calme miroir troublant ces feux épars,
Fit pétiller comme une averse étincelante
Autour des noirs îlots d'herbe et de nénuphars.

Chaque jet épandit des courbes radieuses
Dont les orbes changeants, toujours multipliés,
Allaient se perdre avec les eaux mystérieuses
Au bord des joncs touffus, d'un cercle d'or liés.

Les enfants inclinés sur la pente des rives,
Essuyant pour mieux voir leurs yeux où nage encor
Un reste de tristesse et de larmes naïves,
Contemplaient à l'envi ce splendide trésor.

Tels que des papillons vers la beauté des flammes
Un charme les plongea dans le gouffre mortel,
Et le bois entendit comme un vol de deux âmes
Effleurer le feuillage en retournant au ciel.

Digitized by Google

LES PLANÈTES DAMNÉES

Comme autour d'une meule, et roidissant leur chaîne,
Des captifs en sueur, pleins de rage et d'efforts,
Les globes surchargés de vivants et de morts
Autour des vieux soleils tournent à perdre haleine.

Un invisible fouet les harcèle et les mène,
Tous, les moins vigoureux autant que les plus forts.
Chacun, à sa façon, pousse en rongeant son mors,
Ou son cri de torture, ou sa clameur de haine.

Ils n'entendent, au fond des lointains univers,
Que leurs propres sanglots mêlés au bruit des fers.
L'homme a du moins l'oubli, les bœufs ont leurs étables.

Mais toi, que le Destin flagelle à tour de bras,
Jamais, jamais, jamais tu ne t'endormiras,
O troupeau haletant des mondes lamentables !

LE PARFUM INEFFAÇABLE

Quand la fleur du soleil, la rose de Lahor,
De son âme odorante a rempli goutte à goutte
La fiole d'argile, ou de cristal ou d'or,
Sur le sable qui brûle on peut l'épandre toute.

Les fleuves et la mer inonderaient en vain
Ce sanctuaire étroit qui la tint enfermée ;
Il garde en se brisant son arome divin,
Et sa poussière heureuse en reste parfumée.

Puisque par la blessure ouverte de mon cœur
Tu t'écoules de même, ô céleste liqueur,
Inexprimable amour qui m'enflammais pour elle !

Qu'il lui soit pardonné ! que mon mal soit béni !
Par delà l'heure humaine et le temps infini
Mon cœur est embaumé d'une odeur immortelle !

Digitized by Google

LES RÊVES MORTS.

A ÉMERIC.

Vois! cette mer si calme a, comme un lourd bélier,
Effondré tout un jour le flanc des promontoires,
Escaladé par bonds leur fumant escalier
Et versé sur les rocs, qui hurlent sans plier,
Le frisson écumeux des longues houles noires.
Un vent frais, aujourd'hui, palpite sur les eaux;
La beauté du soleil monte et les illumine,
Et vers l'horizon pur où nagent les vaisseaux,
De la côte azurée, un tourbillon d'oiseaux
S'échappe en arpentant l'immensité divine.
Mais, parmi les varechs, aux pointes des îlots,
Ceux qu'a brisés l'assaut sans frein de la tourmente,
Livides et sanglants sous la lourdeur des flots,
La bouche ouverte et pleine encore de sanglots,
Dardent leurs yeux hagards à travers l'eau dormante.
Ami, ton cœur profond est tel que cette mer
Qui sur le sable fin déroule ses volutes :
Il a pleuré, rugi comme l'abîme amer,
Il s'est rué cent fois contre des rocs de fer,
Tout un long jour d'ivresse et d'effroyables luttes.
Maintenant il reflue, il s'apaise, il s'abat.
Sans peur et sans désir que l'ouragan renaisse
Sous l'immortel soleil c'est à peine s'il bat;
Mais génie, espérance, amour, force et jeunesse,
Sont là, morts, dans l'écume et le sang du combat.

FIAT NOX

L'universelle mort ressemble au flux marin
Tranquille ou furieux, n'ayant hâte ni trêve,
Qui s'enfle, gronde, roule et va de grève en grève,
Et sur les hauts rochers passe soir et matin.

Digitized by Google

Si la félicité de ce vain monde est brève,
Si le jour de l'angoisse est un siècle sans fin,
Quand notre pied trébuche à ce gouffre divin,
L'angoisse et le bonheur sont le rêve d'un rêve.

O cœur de l'homme, ô toi, misérable martyr
Que dévore l'amour et que ronge la haine,
Toi, qui veux être libre et qui baises ta chaîne!

Regarde! Le flot monte et vient pour t'engloutir;
Ton enfer va s'éteindre, et la noire marée
Te versera la paix de son ombre sacrée.

LECONTE DE LISLE.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par M. L. VEUILLOT. Paris et Lyon. Régis Ruffet.

Ce livre trompera presque entièrement l'attente de ceux qui y chercheraient de ces diatribes éloquentes et acerbes, dans lesquelles l'auteur est passé maître. Dans ces méditations sur l'Evangile, œuvre d'une piété austère et recueillie, on saisit à peine au passage quelques mouvements d'indignation, bien vite réprimés, contre les adversaires, anciens ou modernes, de la divinité du Christ. Au dernier qui a paru dans la lice, M. Veuillot ne décoche qu'une seule flèche, mais suffisamment acérée pour n'avoir pas besoin de redoubler : « Cette entreprise, annoncée avec tant de pompe, est scientifiquement ruinée, et tel est déjà le renom de ce fameux labeur, que la honte de l'avoir conçu est presque comparable au malheur de l'avoir produit..... Ne plus s'inquiéter de Jésus-Christ est impossible à la pensée humaine, aujourd'hui comme toujours. Qu'elle le cherche ou l'évite, elle ne trouve jamais qu'elle ait pu assez l'approcher ou assez le fuir. Il apparaît à l'extrémité de tout chemin, il est debout au terme de toute fuite. Nulle cécité ne le cache entièrement : l'indifférence ne peut parvenir à l'oublier. Qui prétend s'être persuadé que Jésus ne fut qu'un homme en demeure incertain au fond du cœur, et ne veut pas le laisser Dieu pour autrui. A défaut de fidèles, Jésus-Christ serait encore attesté par ses seuls adversaires : le blasphème viendrait confesser la divinité si l'hommage manquait. »

Prenant la question à un point de vue plus large et essentiellement catholique, M. Veuillot dédaigne toute controverse immédiate avec l'hypothèse rationaliste, suivant laquelle Jésus n'aurait été qu'un homme habile, éloquent, enthousiaste, moitié dupant les autres et moitié dupe de lui-même. A la hauteur de conviction fervente où se place M. Veuillot, ces blasphèmes n'excitent plus chez lui d'autres sentiments qu'une pitié surmontant avec peine quelque dégoût. Il s'interdit le plaisir trop facile de prendre à chaque page les sophistes antichrétiens en flagrant délit de contradiction, n'acceptant des textes évangéliques que ce qu'ils pensent plier et tordre à leur fantaisie. Suivant lui, les luttes corps à corps de l'apologétique n'ont qu'une utilité restreinte et d'ordre inférieur ; la divinité de Jésus-Christ n'est pas un de ces faits du domaine de l'érudition pure,

Digitized by Google

propres à devenir l'objet de mémoires historiques et philologiques, comme une inscription fruste ou mutilée, débattue entre deux membres de l'Institut. Il ne faut pas, dit-il, courir tant de pays, ramasser tant de langues mortes, tant d'histoire, tant de physique et de philosophie, pour connaître avec certitude celui qui a voulu la foi et l'amour des petits et des ignorants. » L'érudition ne peut ici que démontrer l'inanité des arguments sur lesquels s'appuie la négation, mais non arriver à l'affirmation positive. Elle arrive tout au plus à pressentir « les sommets » que la raison humaine, abandonnée à ses seules forces, entrevit par l'effort suprême de quelques sages, mais n'aurait jamais su gravir.

D'autres voies mènent à ces cimes lumineuses, des arguments d'un ordre supérieur suppléent à l'impuissance scientifique. La venue du Messie a été annoncée, les moindres détails de sa vie ont été racontés avec une précision surnaturelle par les prophètes de la Judée. Quand, plus tard, contrairement à toute probabilité humaine, le culte et les maximes du Crucifié ont commencé à changer la face du monde, des hommes investis de toute l'autorité qu'ajoute une conviction profonde à un vaste savoir, des hommes dont les sceptiques un peu instruits ne prononcent le nom qu'avec un respect mêlé d'une envie secrète, des Pères de l'Eglise ont repris un à un tous les incidents de la vie du Christ. Il ont montré qu'indépendamment de la réalité historique, qu'aucun homme sérieux n'eût voulu contester à une époque encore proche des événements, chacun de ces faits offrait un sens, souvent plusieurs, d'une nature toute symbolique, se rapportant à l'avenir de la religion que le Christ était venu établir, c'est-à-dire à l'avenir de l'humanité elle-même. Tout en suivant les récits des quatre évangélistes, et l'évangile anticipé des prophètes, M. Veuillot fait de judicieux emprunts aux commentateurs inspirés des Ecritures, Origène, Jérôme, Augustin, Grégoire, Bède, Alcuin, Bossuet. Ce rapprochement continuel du sens positif et des analogies mystiques les plus saisissantes élève la narration à une hauteur digne du sujet, c'est-à-dire qu'on a bientôt perdu de vue les chicanes rationalistes.

Cet ouvrage restera le plus beau livre et la meilleure action de M. Veuillot. Son système de haute exégèse théologique semble le mieux conçu, non-seulement pour fortifier les croyants, mais pour remettre les sceptiques sur la pente de la foi. C'est principalement à eux qu'il s'adresse quand il prend lui-même la parole dans les intervalles du récit. Il leur démontre avec son énergie et sa lucidité ordinaires combien ils doivent désirer, pour leur propre sécurité en ce monde, que ces dogmes imprudemment révoqués en doute demeurent tenus pour véritables et le soient effectivement. Nous ne nous permettrons d'adresser à M. Veuillot qu'un seul reproche. Parmi les sens mystiques qu'il emprunte aux pieux commentateurs du texte sacré, quelques-uns, en très petit nombre, il est vrai, nous ont paru d'une subtilité par trop raffinée. Nous craignons par exemple, que l'assimilation des six urnes contenant l'eau changée en vin aux noces de Cana avec les six périodes entre lesquelles on divise les temps antérieurs au Messie, ne semble aujourd'hui plus curieuse qu'édifiante, même à de très bons chrétiens.

Digitized by Google

Louer le style dans un livre de M. Veuillot est un soin superflu : sur ce point, tous les suffrages lui sont acquis, ceux mêmes de ses plus grands ennemis. Dans tous les passages de ce nouveau volume qui lui appartiennent, il s'est visiblement attaché à se surpasser lui-même, et il y a souvent réussi.

Bon ERNOUF.

Causeries de Voyage. — De Paris à Bucharest, 1re partie : *de Paris à Vienne;* par Victor DURUY. Paris, Hachette.

M. Duruy a pensé que l'on pouvait encore voyager dans notre vieille Europe, et qu'il n'y avait pas dans le monde que le centre de l'Afrique qui fût intéressant et qui méritât d'être étudié. Il a été d'avis qu'un philosophe pouvait encore recueillir assez près de nous quelques observations curieuses, et que si le centre de l'Europe ne méritait pas le luxe d'une expédition, il était digne cependant d'une modeste excursion en chemin de fer. M. Duruy a donc pris simplement son billet et s'est mis en route. Il a traversé la Champagne, la forêt Noire, le Wurtemberg, la Bavière, l'Autriche, et de station en station, il est arrivé à Vienne, s'arrêtant un peu partout, et partout un peu, se promenant le jour, écrivant la nuit entre le train du soir et le bateau à vapeur du matin, faisant en même temps son voyage et son livre : l'un fini, l'autre devrait l'être aussi. M. Duruy, comme on sait, n'est plus en voyage, et son livre a paru.

Le titre en est à la fois modeste et charmant : *Causeries de Voyage.* L'auteur cause avec son lecteur, comme il causait naguère avec son ami : ainsi donc pas de plan rigide, pas de divisions, de subdivisions, ni résumé, ni conclusion ; on cause, on ne disserte pas ; on parle vin de Champagne quand on traverse la Champagne, fortifications quand on passe la frontière ; on est enjoué, on est grave selon le sujet ; on s'attendrit à Ulm et à Eckmühl où le sang français a coulé ; on rit de bon cœur à Munich et à Vienne où le drapeau français est représenté sous les pieds de la statue équestre de l'archiduc Charles : c'est qu'en effet les deux cas ne sont pas les mêmes.

Les Allemands sont d'excellentes gens, mais ils ont une étrange manie, c'est de rabaisser notre gloire militaire et de se décerner des couronnes triomphales à nos dépens. Ils nous prennent nos victoires et nous passent leurs défaites ; ils érigent les monuments commémoratifs les plus singuliers, dressent sur leurs places publiques des colosses à faire trembler, célèbrent l'anniversaire de Waterloo, et chantent quand ils sont ivres, ce qui arrive quelquefois, des refrains sanguinaires où il est question de nous égorger. Le bourgeois lui-même, si placide dans d'autres contrées, a en Allemagne des velléités féroces. M. Duruy cite un certain boulanger qui, apprenant l'arrivée d'un Français dans la ville, à Augsbourg, je crois, entra dans une violente colère : « Un Français ! s'écria-t-il. Qu'on me l'amène, je veux chauffer mon four avec sa carcasse ! » Ce boulanger cependant avait un mérite ; il habitait une maison dont l'architecture gothique pouvait faire pardonner bien des choses. Le Français artiste et curieux alla voir la maison ; il était en train d'admirer, de croquer même les ogives

Digitized by Google

et les campanilles, quand le maître sortit et vint droit au Français. Le bonnet d'une main, une chaise de l'autre, il pria de s'asseoir le dessinateur qui lui faisait tant d'honneur à lui et à sa maison ; il n'était plus question de chauffer le four. Ainsi est l'Allemand. Il garde dans son imagination une haine qui n'est plus dans son cœur. Du reste, cette exagération des sentiments vrais, exagération qui pousse l'Allemand à la forfanterie, à ses pompes et à ses œuvres, est générale et propre à toute l'Allemagne, à Munich comme à Vienne, aux boulangers comme aux étudiants.

La jeunesse allemande traîne partout de grands sabres qu'elle traîne mal et mal à propos. Une cérémonie funèbre est un prétexte à une parade militaire ; on chausse d'énormes bottes armées d'éperons sonores, on dégaîne des lames sinistres qu'on brandit furieusement, on défile d'un air farouche, l'œil en feu, la moustache hérissée ; l'étranger tremblant demande ce qui va se passer. C'est, lui dit-on, l'enterrement d'un professeur de l'Université. Le soir, le terrible cortége se retrouve à la brasserie et boit aux mânes du défunt. La brasserie en Allemagne est comme le *meeting* en Angleterre, le commencement et la fin de toute chose.

L'imagination qui crée des chimères et des systèmes philosophiques, qui donne des victoires et des provinces, ne peut pas malheureusement donner le goût. Les Allemands, si richement pourvus sous le premier rapport, laissent un peu à désirer sous le second. Munich, leur Athènes moderne, n'est pas précisément le temple du goût. Tout en rendant justice au roi Louis et à ses bonnes intentions, M. Duruy est forcé d'avouer que ce monarque n'a pas atteint complétement le but qu'il se proposait. « L'hydre du mauvais goût n'est pas encore terrassée, » quoi qu'en dise la fameuse fresque de Cornélius qui décore une des murailles de la nouvelle Pinacothèque. Bien plus, elle semble avoir repris une nouvelle vie et de nouvelles têtes dans cette composition destinée à l'anéantir et à célébrer sa défaite en même temps. Elle se joue de ses ennemis et étale chaque jour, à leur grande confusion, le plus grotesque assemblage de têtes bizarres, le mélange le plus baroque de la réalité et de la fiction, et tout cela sous les couleurs les plus criardes qui se soient vues dans une fresque. La peinture comme la sculpture allemandes manquent surtout de clarté. Ce même peuple qui se plaît dans les spéculations nuageuses de la métaphysique, a introduit, dans l'art où la forme doit être tout, le fatras de ses rêveries, les vagues et impalpables manifestations de ses théories. Les compositions des artistes conçues sous le poids de ces préoccupations sont obscures au point d'être incompréhensibles. D'abord, l'idée philosophique domine le sujet et l'absorbe presque tout entier, les objets représentés ne signifient rien, il y a un sens caché qu'il faut découvrir. L'artiste vous vient en aide au moyen de la mythologie et de l'allégorie. Il résulte de tout ce symbolisme une confusion inextricable que la couleur est loin de dissiper.

Concluera-t-on de tout cela qu'il n'y rien à admirer dans la ville du roi Louis ? On aurait tort : Munich possède une des plus précieuses galeries du monde. L'ancienne école allemande y est au complet. C'est assez pour faire oublier « le génie moderne. »

Bien que la critique d'art et les études de mœurs tiennent une grande

Digitized by Google

place dans le livre de M. Duruy, quelques chapitres ont été réservés à des questions plus graves. Historien et géographe, l'auteur a donné un attrait de plus à ses *Causeries* en y mêlant quelques considérations historiques et géographiques sur le passé de l'Allemagne et sur son avenir politique. Un piquant dialogue entre *Moi* et un Bavarois résume les idées de M. Duruy sur l'éventualité de l'unité allemande. Combinant, à ce propos, l'histoire et la géographie, il expose les principes d'une nouvelle science, d'un nouveau mode de critique historique. En donnant la géographie comme la cause de l'histoire, il arrive à expliquer l'une par l'autre, à fonder une sorte de théorie exacte, d'où l'on peut faire découler des conclusions certaines. La géographie devient un théorème dont la démonstration est l'histoire. Les événements, dans ce système de critique, sont tellement liés au sol, qu'en connaissant le sol vous connaîtrez les événements. C'est ainsi que l'unité allemande devient une utopie impraticable. Les considérations politiques, philosophiques, ne peuvent influer en rien sur cette décision de la géographie. La façon dont elle a distribué les eaux en Allemagne, le cours qu'elle a imprimé aux fleuves, voilà la cause et l'origine de toutes ces principautés qui égayent les uns et qui attristent les autres. Le parallélisme des cours d'eau, des fleuves, divise le territoire en carrés indépendants, et destinés à rester tels. L'unité politique est solidaire de l'unité géographique. C'est ainsi que la nature a établi une sorte d'harmonie préalable et préexistante, une sorte de fatalité géographique qui pèse sur les événements, qui les suscite et qui les justifie. Par exemple, que l'on jette les yeux sur notre Champagne : sa conformation, l'élévation successive de ses plateaux, qui s'échelonnent, la divisent en zones concentriques, qui en ont fait de tout temps un vaste entonnoir pour la guerre. Il y a, dans cette province, une sorte de spirale de batailles : toutes ces crêtes saillantes, qui se dominent mutuellement, ont été des positions militaires, par conséquent des champs de bataille. Montereau, Nogent, Montmirail, Champaubert, Epernay, puis Valmy, les défilés de l'Argonne, etc. Enfin, sur le dernier cercle, sur le bord, pour ainsi dire, Metz, Thionville, Montmédy. Voilà des champs de bataille prédestinés. Là encore l'histoire donne raison à la géographie.

Ce qui est vrai pour la conformation générale des Etats, l'est aussi pour la situation particulière des villes. M. Duruy fait une distinction entre les villes qu'il appelle nécessaires et celles qu'il nomme artificielles. Londres, Paris, Rome, Lisbonne, Amsterdam, New-York, sont des villes nécessaires. « On n'aurait pu les mettre ailleurs et elles tirent toute leur force d'elles-mêmes. Mais d'autres sont des créations artificielles. Nées d'un caprice ou d'un concours fortuit de circonstances, elles n'ont d'autre raison d'être que de se trouver là où elles sont. » Ainsi Munich, Stuttgard, Vienne même, sont le résultat de faits historiques indépendants de la position des lieux, comme un rendez-vous de chasse, un pont jeté sur un fleuve, un fort, enfin des faits isolés indépendants des conditions de bien-être et de prospérité que donnent les positions naturelles.

Ce mode original d'aperçus, que l'on peut appeler la philosophie de la géographie, jette un nouveau jour sur l'histoire des hommes comme sur

Digitized by Google

celle des choses. Pourquoi les bords du Rhin sont-ils couverts de ruines? pourquoi ce fleuve a-t-il été de tout temps et est-il encore le foyer d'une vie intense et d'une prompte civilisation, tandis que le Danube, le roi des fleuves européens, possède peu de grandes villes sur ses rives? La géographie seule explique l'abandon du grand fleuve, dont Vienne elle-même se tient écartée. C'est à Vienne que s'arrête la première partie de ces agréables et instructives causeries. Un second volume nous mènera de Vienne à Bucharest. LOUIS LIEVIN.

Conférences littéraires de la salle Barthélemy. Paris, Didier et Ce. (Au profit des blessés polonais.)

L'optimisme est à l'ordre du jour. Qui ne parle de progrès? La vie semble facile, les distances supprimées, la mort différée; on n'entend partout que soupirs de contentement et cris d'allégresse. Notre temps en effet a supprimé, je ne dirai pas le plus de maux, mais le plus de gêne possible. Plus de traitements rigoureux, plus d'opérations douloureuses; foin de l'émétique et du bistouri, vive l'électricité, l'éther et le chloroforme. On a tout perfectionné; de nos jours, on fait l'aumône sans douleur. La charité est devenue un calcul comme un autre, une dépense bien entendue, un argent placé à gros intérêts, que toute ménagère et tout financier doivent apprécier. Il y a là un étrange abus et une singulière confusion. Rechercher le plaisir ne peut s'appeler faire le bien, et a-t-on le droit de dire : « Je n'ai pas perdu ma soirée, » en parodiant le mot de Titus, lorsqu'on a passé quelques heures dans un salon brillant, à écouter des gens du monde chanter, danser, ou réciter une comédie, le tout moyennant une offrande aux pauvres? Est-ce une œuvre pie que de s'amuser en payant? Le grand justicier peut-il mettre au compte des sacrifices cette obole donnée à bon escient et placée à un taux usuraire? Non, il y a là un abus fort à la mode aujourd'hui, et en quelque sorte une profanation des mots sacrés de charité et d'aumône. Si quêteurs et quêtés prétendent tout simplement à se divertir, prétention parfois mal justifiée, j'approuve et j'applaudis; mais qu'on ne nous représente pas les acteurs comme des missionnaires, le public comme un bienfaiteur de l'humanité. Restez tous ce que vous êtes, d'aimables hommes et femmes du monde qui vous amusez d'abord, et qui pensez aux pauvres ensuite.—Cette sévérité n'a d'autre but que distinguer l'œuvre que je recommande de celles que la frivolité mondaine patronne aujourd'hui. Ici, rien n'est souriant et rien n'est gai. Une noble et sainte cause; de terribles et éternelles infortunes; un sérieux et bon livre, composé par des hommes dont quelques-uns sont illustres, que nous voilà loin des théâtres enrubannés et des comédies joyeuses! Tout le monde a entendu parler des conférences de la salle Barthélemy; et ces réunions nombreuses, attirées par la sympathie qu'inspire une noble cause, ne sont sorties de la mémoire de personne. Un éditeur généreux a fait imprimer ces entretiens. Le prix de la vente est destiné aux blessés Polonais.

Que ceux qui ont vu de loin de plus heureux pénétrer dans cette salle

Digitized by Google

trop étroite se donnent aujourd'hui le plaisir de lire ce qu'ils n'ont pu entendre. Que les privilégiés, il y en a même dans les réunions populaires, que ceux qui ont franchi l'enceinte relisent à tête reposée ce qui les a enthousiasmés souvent, charmés parfois, intéressés toujours. Ce plaisir, je viens de le goûter et je le recommande à tous : « La conférence dans un fauteuil. »

M. Saint-Marc Girardin ouvre le livre et les conférences non par un discours, il en fuit la solennité, mais par des paroles aimables et spirituelles, généreuses et passionnées. L'esprit à la hauteur de l'âme, quelle noble harmonie! Puisque l'illustre professeur était occupé des questions complexes de littérature, de démocratie et de langage, j'aurais bien voulu une définition que j'attends depuis longtemps. Au point de vue politique, administratif, je sais et je comprends ce que c'est que le peuple ; en matière intellectuelle, quels hommes faut-il désigner par ce nom. Est-ce, dans une salle de spectacle ou de concert, le prix de la place qui détermine la qualité de l'auditeur? Pour les contribuables, le taux de l'impôt, voilà le classement opéré ; mais là, dans cet auditoire, à la salle Barthélemy ou au concert du Cirque, est-ce aux dernières places que je dois chercher le peuple? Est-ce là seulement que les auditeurs manquent de culture intellectuelle? Je crois qu'il y en a beaucoup aux premières places. Et pourtant on ne les appelle pas les places populaires. M. Saint-Marc Girardin sera peut-être un jour tenté de nous donner cette définition que je réclame. Je ne l'ai point rencontrée dans son analyse si fine des fables de La Fontaine, que le lecteur trouvera plus loin.

J'avais un peu peur en commençant à lire l'étude de M. Legouvé sur Jean Reynaud : le second morceau du premier volume. M. Legouvé lit si bien. Je me rappelais l'heure charmante que j'avais passée à l'écouter. Mon inquiétude était superflue ; même plaisir à la lecture qu'à l'audition. La biographie est digne du héros. L'entretien de M. Henri Martin sur Jeanne d'Arc est digne de l'historien éminent. M. Wolowski intéressera ses lecteurs autant qu'il a intéressé ses auditeurs, en parlant de la monnaie ; c'est pour tout le monde, hélas! une question brûlante. L'isthme de Suez, son histoire et son avenir, ont fait l'objet d'un conférence. M. de Lesseps en est venu parler lui-même avec cette chaleur d'apôtre convaincu qu'il apporte à l'achèvement de son œuvre.

Le second volume commence par le spirituel entretien de M. de Loménie, sur les lettres de Voltaire. Un incident, qui fait honneur à l'orateur et au public, n'a pu être noté. Une allusion à la corruption des classes élevées fut couverte d'applaudissements. « Pardon, dit M. de Loménie, je parle des classes élevées du temps de Voltaire ; celles de mon temps valent les autres, et parfois elles valent mieux. Ne m'applaudissez pas pour une opinion que je n'ai point. » Tel fut le sens sinon le texte des paroles de M. de Loménie. Il fut couvert d'applaudissements ; ceux qui avaient compris toute la délicatesse d'une telle explication et d'un tel scrupule, ceux-là étaient-ils le peuple? Je n'attends point la définition de M. Saint-Marc Girardin pour en être sûr. MM. Henri Martin et Legouvé reparaissent, l'un avec Vercingétorix, l'autre avec la Femme au XIXe siècle. Le lecteur trou-

Digitized by Google

vera, heureusement pour lui, l'excellente étude de M. Albert Gigot, sur la législation criminelle en France avant la révolution de 89. Des faits intéressants, des opinions de tous points généreuses et libérales, tels sont les traits saillants de cet entretien remarquable. M. Lefebvre Pontalis fournit au recueil son contingent d'intérêt, en reproduisant un épisode de l'histoire de Hollande. Une étude de M. Yung, sur Henri IV, et les paroles éloquentes de M. Barrot, terminent le volume.

Voilà une table des matières consciencieuse et raisonnée, j'ai oublié quelques noms cependant : ceux de MM. Viennet, Lachambeaudie, Laboulaye. Pourquoi n'a-t-on pas reproduit l'éloquente leçon de M. Jules Simon sur les corporations? Puisque cet homme de bien est un écrivain distingué en même temps qu'un orateur supérieur, pourquoi nous priver de sa parole imprimée ? Un autre aussi manque ; mais de celui-là, nous n'avons pas entendu la voix, et on ne pouvait imprimer une conférence dont nous avions été privés. Homme de bien lui aussi ; écrivain, nous le savons ; orateur..... comment le savoir sans l'avoir entendu ? Mais je répondrais de lui, je n'ose dire sur parole. Cette affirmation sentirait l'ironie. Faut-il nommer M. Prévost-Paradol ? Tout le monde l'avait reconnu.

Puisque je parle des publications au profit des blessés Polonais, je ne sortirai point du sujet en recommandant au lecteur la belle brochure de M. Anatole de la Forge, sur la Pologne en 1864. Ses lettres à M. Emile de Girardin sont écrites avec un feu, une éloquence, qu'éveille toujours chez l'auteur toute œuvre patriotique et généreuse.

Il me semble que me voilà, malgré moi, tombé dans le travers que je signalais en commençant. Quel mérite y aura-t-il à présent à acheter un livre excellent ? Qui pourra croire, en le rencontrant sur les rayons d'une bibliothèque, qu'il y figure par charité ? Que pouvais-je faire, cependant ? Ne pas dire le bien que je pense des conférences de la salle Barthélemy ; en dire beaucoup de mal et vous engager à l'acheter ? Non, le lecteur a un moyen de mettre d'accord ses intentions charitables et l'agrément de ses lectures, si toutefois il est aussi scrupuleux que moi. Rien de plus simple s'il veut bien suivre le conseil que voici : « Achetez deux exemplaires du livre que publie M. Didier ; l'un, parce que c'est une bonne œuvre, et l'autre parce que c'est un bon livre. »

ARTHUR BAIGNÈRES.

Les Cantilènes, par Gustave DE LARENAUDIÈRE, nouvelle édition, in-16. Paris, A. Fontaine. 1864.

Des qualités que nous recherchons chez les écrivains, la sincérité n'est pas la moins rare ni la moins précieuse ; elle donne un charme infini aux moindres objets. Une causerie dénuée d'apprêt, où se livre à vous tout entière une âme naïve, nous intéresse plus que de pompeux discours destinés à cacher un mensonge. Sitôt que nous soupçonnons un auteur de vouloir nous faire éprouver des émotions qu'il n'a pas ressenties lui-même, nous sommes sur nos gardes, craignant d'être pris pour dupes. Avec Gustave de Larenaudière, une pareille défiance serait injuste ; il a dû être tel

Digitized by Google

qu'il se montre à nous dans ses vers : c'était une âme douce, étrangère à la haine, enthousiaste et rêveuse, sans qu'il y eût dans sa tristesse poétique aucune amertume, aucun désespoir; très accessible à tous les sentiments affectueux, éprise surtout des beautés de la nature et de celles de l'art. Le poète, chez lui, était l'image fidèle de l'homme, et sa vie, éteinte prématurément, qu'une voix bienveillante nous a racontée dans une excellente préface, est conforme à l'idée que ses chants nous donnent de lui. Assurément, l'espérance de sa famille et de ses amis ne sera pas trompée s'ils ont voulu, par la publication dans le même volume de vers mis au jour il y a une vingtaine d'années et de productions plus récentes, payer un pieux hommage à la mémoire de Larenaudière, et nous le rendre cher. On ne lira point ce livre sans y puiser une estime réelle pour son talent et une grande sympathie pour son caractère.

Quoique les pièces du recueil soient de dates différentes, elles ont toutes la même physionomie. Larenaudière, en vieillissant, n'avait pas changé; il était de ceux dont la jeunesse s'est écoulée sous le règne de Louis-Philippe, et qui n'ont pu, malgré les progrès de l'âge, renoncer à leurs illusions généreuses, à leurs inspirations un peu vagues, mais persévérantes, vers le bien et le vrai. Elles appartiennent, pour la plupart, au genre intime, dont on a tant et si déplorablement abusé, que le public a peine à le supporter aujourd'hui. Ceci, néanmoins, n'a pas nui à Larenaudière, parce que sa personnalité ne s'accuse jamais par des traits trop spéciaux, trop individuels; elle n'a pas l'insolente fatuité de nous offrir comme choses d'une grave importance les plus intimes détails de sa vie journalière. Son moi n'a rien de choquant; il n'essaye pas de s'imposer bruyamment au nôtre; il sollicite d'une façon discrète notre attention d'un moment par des pensées qui nous sont communes avec lui.

Les cantilènes proprement dites sont de très courts morceaux : une idée triste ou joyeuse, une image, un songe fugitif en quelques strophes légères et cadencées. L'auteur n'y cherche point le trait, en quoi il n'obéit pas au goût français; nous aiguisons volontiers toute chose en épigramme; mais cette sobriété un peu nue respire parfois une grâce antique et rappelle certains passages de l'Anthologie. Nous citerons, entre autres, comme des modèles d'exquise fraîcheur : le *Chant de l'Hirondelle*, *Pour venir voir le soir*, *Eveillez-vous, ma belle*. Un grand nombre de ces cantilènes ont été mises en musique, ce qui nous étonne d'autant moins qu'on ne peut guère les lire sans essayer de les chanter. Deux imitations de la poésie grecque, *Sapho*, *la Jeune Fille de Téos*, ont cette douceur passionnée, cette molle élégance qui distinguent André Chénier, lequel nous semble, d'ailleurs, avoir été le poète aimé de Larenaudière, si l'on en juge par les beaux vers qu'il lui a consacrés. Horace partage la même faveur; il a inspiré à Larenaudière une de ses meilleures pièces : *le Printemps romain*, où son éloge est heureusement associé à celui de la campagne de Rome, qui avait produit sur notre auteur une impression des plus vives. En général, pourtant, Larenaudière nous fait plutôt sentir la nature qu'il ne nous la représente, la brièveté de ses poèmes ne lui permettant pas une description un peu étendue. Ajoutons que chez lui l'amour est

Digitized by Google

chaste et réservé; il ressemble moins à la passion ardente qu'à une sereine et tendre amitié.

Larenaudière est quelquefois finement railleur; c'est ainsi que, dans *le Comte de Boissec*, il se moque agréablement de ces hommes qui, devant leur fortune à la Révolution, ne cessent d'en dire du mal, et qui trouvent de bon goût de se mettre au rang des victimes après s'être enrichis de leurs dépouilles, ce qui est le comble de l'impertinence.

Pour résumer notre opinion sur Gustave de Larenaudière, nous dirons que son talent, d'ailleurs incontestable, consiste plutôt dans la grâce que dans la force. Nous serions tentés de le comparer à Brizeux, quoique la forme de leurs œuvres soit bien différente. Comme le poète breton, il répugne à toute sensation excessive. Il habite une région tempérée où la lumière n'est pas très éclatante; mais les objets y sont placés dans un demi-jour harmonieux qui plaît aux âmes fatiguées. Il nous conduit par un chemin où des amis fidèles aimeront à le suivre, chemin uni et bordé de fleurs champêtres qui ont leur parfum pénétrant et leur beauté durable.

ALFRED DE TANOUARN.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Le Pêcheur de crabes. — Pénurie de la quinzaine. — *La Comtesse d'Escarbagnas* au Théâtre-Français. — De quelques petites pièces nouvelles et effrontées. — Les *Mémoires d'une Femme de chambre.* — *La Fille du maudit.* — La liberté des théâtres. — *La Question des œuvres inédites*, par M. Pierre MAZEROLLE. — Quelques livres nouveaux : *Le Chevalier du silence.*

Il y avait, cette année même, dans le jardin de l'Exposition, une statue, ou plutôt un groupe intitulé *le Pêcheur de crabes.* Un pêcheur avec son panier, une roche énorme, de grosses écrevisses sur le sable fin, quelques autres accessoires encore, et la mer elle-même que l'on devinait (chose rare en sculpture !), tout cela formait un joli groupe bien distribué et fort intéressant. Malheureusement, l'ouvrage était d'un débutant, M. Casimir Girard, élève de MM. Duret et Guillaume, lequel, si je ne me trompe, n'avait encore rien exposé. Or, comme le devoir de la critique est justement d'encourager les efforts de ceux qui débutent, de leur aplanir le chemin, de les y guider au besoin, et de signaler leurs travaux à l'attention du public, personne ne parla du *Pêcheur de crabes.* Un homme de lettres de mes amis, qui est sculpteur comme moi (c'est-à-dire qu'il ne sait pas distinguer la terre glaise du macadam), m'objecta que le *modelé des jambes* laissait à désirer. Le *modelé des jambes!* et voilà pourquoi la critique est muette. Pauvre pêcheur et pauvre artiste, ils s'en allèrent comme ils étaient venus, l'un portant l'autre; sinon que le garçon de plâtre paraissait un peu plus lourd qu'au départ. Pour mon compte, je déclare que je ne connais point l'artiste, mais j'aimais le pêcheur ; il ne ressemblait pas à tous les pêcheurs connus ; il se donnait du mouvement, de la peine; il se penchait énergiquement sous la roche menaçante, et puis il prenait..... quoi? des crabes, c'est-à-dire la plus laide bête qui se soit jamais montrée sur la surface du globe.

Il prenait des crabes, et voilà précisément pourquoi je l'aimais; je le trouvais plein de philosophie, avec ses crabes; je me sentais attiré vers lui par mille affinités secrètes, je démêlais dans toute sa personne une certaine ressemblance avec un critique; je comparais sa destinée à la nôtre, ses occupations aux miennes; enfin je ne pouvais m'empêcher de remarquer qu'il faisait exactement le même métier que nous. En effet, nous partons tous au matin, au soleil levant, nous emparant du monde, artistes ou critiques, rêvant de faire une grande œuvre ou de la rencontrer, rêvant

Digitized by Google

de pêche miraculeuse. Et puis nous revenons, les uns et les autres, à la tombée de la nuit, rapportant quelques écrevisses. Ainsi je songeais en regardant le *Pêcheur* de M. Casimir Girard, dont personne n'a parlé, et j'y ai bien songé depuis devant tant d'écrevisses que j'ai rencontrées sur mon chemin, et j'y pense bien encore un peu aujourd'hui, en présence de l'horrible stérilité de la quinzaine.

Les théâtres sont à peu près fermés, et le Théâtre-Français, qui ne se ferme point, étale sur son affiche *la Comtesse d'Escarbagnas*. Molière est le génie de la comédie; mais *la Comtesse d'Escarbagnas* au mois de juillet! C'est pourtant l'avant-dernière pièce du grand homme; il l'écrivit en 1672, la même année que *les Femmes savantes*, un an avant *le Malade imaginaire*, un an avant de mourir! Elle est faible comme un impromptu qu'elle est, et la verve de Molière bouillonne à l'étroit dans ce petit acte, où il semble s'être pillé lui-même et avoir mis à contribution les principaux caractères de ses grandes comédies. Le vicomte et Julie ne sont que la menue monnaie des Cléante et des Henriette, des Eliante et des Horace; quant à la comtesse, c'est un assez plaisant composé de Philaminte, de Bélise, ou plutôt, c'est d'un seul mot M. Jourdain en femme; c'est la bourgeoise de qualité, et Molière en a tiré un assez bon parti. Elle s'agite, elle se demène, elle remplit le théâtre de mouvement et de bruit, et l'on ne s'ennuie pas avec elle; mais ce n'était pas trop d'une grande comédie pour de pareilles jupes. Le style seul ne s'est point rapetissé dans cette esquisse sans prétention que Molière a intitulée *la Comtesse d'Escarbagnas*; il y garde tout son entrain, toute sa flamme, et jusqu'à cette ardente et vivante incorrection que Fénelon a eu tort de lui reprocher; un tel langage ne se discipline point, et son audace fait sa puissance. Quel tableau que celui-ci :

« Je serais ici il y a une heure, s'il n'y avait point de fâcheux au monde : et j'ai été arrêté en chemin par un vieux importun de qualité, qui m'a demandé tout exprès des nouvelles de la cour, pour trouver moyen de m'en dire des plus extravagantes qu'on puisse débiter; et c'est là, comme vous savez, le fléau des petites villes que ces grands nouvellistes qui cherchent partout où répandre les contes qu'ils ramassent. Celui-ci m'a montré d'abord deux feuilles de papier pleines jusques aux bords d'un grand fatras de balivernes, qui viennent, m'a-t-il dit, de l'endroit le plus sûr du monde. Ensuite, comme d'une chose fort curieuse, il m'a fait avec grand mystère une fatigante lecture de toutes les méchantes plaisanteries de la *Gazette de Hollande*, dont il épouse les intérêts. Il tient que la France est battue en ruine par la plume de cet écrivain, et qu'il ne faut que ce bel esprit pour défaire toutes nos troupes; et de là s'est jeté à corps perdu dans le raisonnement du ministère dont il remarque tous les défauts, et d'où j'ai cru qu'il ne sortirait point. A l'entendre parler, il sait les secrets du cabinet mieux que ceux qui les font. La politique de l'Etat lui laisse voir tous ses desseins, et elle ne fait pas un pas dont il ne pénètre les intentions. Il nous apprend les ressorts cachés de tout ce qui se fait, *nous découvre les vues de la prudence de nos voisins*, et remue à sa fantaisie toutes les affaires de l'Europe. Ses intelligences même s'étendent jusques en Afrique et en Asie, et il est informé de tout ce qui

Digitized by Google

s'agite dans le conseil d'en haut, du Prêtre-Jean et du Grand-Mogol. »

Eh bien! la race des nouvellistes a-t-elle changé? Ce vieil importun de qualité, qui ramasse toutes les plaisanteries de la *Gazette de Hollande*, en tient registre et les colporte, qui sait sur son doigt tous les secrets du cabinet, pénètre tous les ressorts, surprend toutes les intentions, médit à tort et à travers, calomnie au besoin, et envoie une correspondance à un journal hollandais ou belge : le reconnaissez-vous? Molière l'a deviné, ou plutôt Molière l'a vu, il l'a peint, il l'a créé peut-être, et c'est depuis ce temps-là qu'il existe. Un mot m'a frappé dans cette chaude improvisation : « il nous découvre les vues de la prudence de nos voisins. » Quels voisins! s'il faut entendre ceux que nous avons l'habitude aujourd'hui d'appeler ainsi, on peut en conclure que leur prudence n'est pas nouvelle, et qu'elle était devenue, dès le temps de Molière, proverbiale et comique..... Mais revenons à la *Comtesse d'Escarbagnas*. On y rencontre un joli sonnet, moins connu que ceux du *Misanthrope* et des *Femmes savantes*, mais excellent, si l'esprit raffiné et les pensées subtiles sont les éléments nécessaires d'un bon sonnet. Le vicomte, forcé par Julie, sa maîtresse, de feindre pour la comtesse d'Escarbagnas un amour qu'il ne ressent pas, exprime ainsi son chagrin :

C'est trop longtemps, Iris, me mettre à la torture :
Et si je suis vos lois, je les blâme tout bas
De me forcer à taire un tourment que j'endure,
Pour déclarer un mal que je ne ressens pas.

Faut-il que vos beaux yeux, à qui je rends les armes,
Veuillent se divertir de mes tristes soupirs!
Et n'est-ce pas assez de souffrir pour vos charmes,
Sans me faire souffrir encor pour vos plaisirs?

C'en est trop à la fois que ce double martyre;
Et ce qu'il me faut taire et ce qu'il me faut dire,
Exerce sur mon cœur pareille cruauté.

L'amour le met en feu, la contrainte le tue,
Et si par la pitié vous n'êtes combattue,
Je meurs et de la feinte et de la vérité.

Benserade n'eût pas fait mieux, et voilà le modèle d'un sonnet : Iris même n'y manque pas, mais ce n'est pas une Iris en l'air, comme dit Boileau, et Iris est mise là pour Julie. Au reste, celle-ci répond le plus spirituellement du monde : « Je vois que vous vous faites là bien plus maltraité que vous n'êtes; mais c'est une licence que prennent messieurs les poètes de mentir de gaieté de cœur, et de donner à leurs maîtresses des cruautés qu'elles n'ont pas, pour s'accommoder aux pensées qui leur peuvent venir. Cependant je serais bien aise que vous me donniez ces vers par écrit. » Où trouver une meilleure critique de toute cette fade poésie dont fut inondé le grand siècle et qui suivit son courant à côté de la grande et forte poésie voisine, mais sans lui céder le terrain, sans s'arrêter ni tarir? Elle coulait de source, tout comme l'autre, dans ce monde maniéré, où la passion la plus sincère avait des façons empruntées et hyperboliques : elle en donne l'image la plus vraie, elle en demeure le souvenir le plus

Digitized by Google

frappant. Les héroïnes de Corneille sont d'un autre temps et d'un autre monde ; les femmes de Racine sont de celui-ci, mais idéalisées, d'une finesse, d'un art, d'une délicatesse qu'elles doivent, non pas à elles-mêmes, mais au pinceau racinien ; au contraire, les Iris des sonnets sont vraies, c'est-à-dire fausses jusqu'au bout des ongles, toutes parées, fardées, ornées, emplumées, précieuses enfin et coquettes, femmes de prétentions et de mines, séduisantes pourtant, et peut-être les plus séduisantes qui furent jamais, si la galanterie vaut mieux que l'amour, ou si l'amour même a besoin d'être enveloppé de mystère subtil et de fin mensonge.

Toute comédie, c'est convenu, reflète une image éclatante ou confuse des mœurs du temps, et on trouverait à glaner quelque trait sur le siècle de Louis XIV, quelque détail sur la cour et sur la ville, même dans *la Comtesse d'Escarbagnas*. Que diront donc ceux qui viendront après nous lorsqu'ils liront les *Mémoires d'une Femme de chambre*, lorsqu'ils sauront le plaisir que nous y avons pris, l'inquiète et avide curiosité que nous ressentons pour ces choses-là, et la manière effrontée dont quelques exploiteurs s'en servent comme d'un appât pour attirer le public? Et le bon public donne dans l'amorce, et les *Mémoires d'une Femme de chambre* en sont à leur huitième édition, et le théâtre des Variétés affiche les *Mémoires d'une Femme de chambre*. Va, mon garçon, laisse là toute étude et tout livre, tu n'en as pas besoin. Observer les mœurs, à quoi bon? Peindre des ridicules, qu'importe? Créer des caractères, allons donc! Parler une belle et forte langue, naïf! Prends-moi un habit de laquais, et va-t'en écouter aux portes. Si tu entends quelque chose, dis-le ; si tu n'entends rien, dis encore : l'essentiel n'est pas la vérité, c'est le scandale. Mensonge scandaleux vaut mieux que vérité innocente. Promets-en, tu réussiras. Aussi bien, promettre suffit, ne l'oublie pas, et il n'est pas nécessaire de tenir. Annonce quelque chose de monstrueux, c'est assez, et l'on t'acquitte du reste. On saura voir sans toi le monstre promis et le scandale annoncé, des yeux avisés apercevront en réalité ce qui ne sera que sur l'affiche ; ils le feront, au besoin, pour le voir. Quand on regarde dans la cage d'une bête féroce, même vide, on voit la bête ; quand on cherche l'infamie, on la trouve, même absente. Va, mon ami, n'oublie pas ces sages conseils, offre au public ce qu'il réclame, chatouille sa curiosité, flatte ses appétits, caresse doucement ses passions, étale à ses yeux un spectacle grossier ou qui promette de l'être, prends le spectateur par toutes ses hontes les plus secrètes, sois effronté pour l'excuser et pour lui plaire, avec cela tu n'as pas besoin de littérature, ni de talent, ni d'esprit, ni d'étude, ni de quoi que ce soit qui tienne à quelque chose d'honnête et de respectable ; écris en lettres d'or sur la porte de ton cabinet de travail ces mots magiques : Les *Mémoires d'une Femme de chambre*, HUITIÈME ÉDITION, il n'y a pas d'avertissement qui renferme plus de sagesse ; HUITIÈME ÉDITION : la fortune est au bout, la fortune et la gloire par-dessus le marché. Si tant de chefs-d'œuvre n'avaient pas rendu M. Clairville célèbre, il le serait aujourd'hui pour avoir ressuscité cette femme de chambre. J. Janin la traite de cuisinière ; mais c'est encore trop bon pour elle :

Digitized by Google

ses ragoûts ne sont que platitude et fadeur ; point d'épices, rien qui relève, pas un grain de poison. Quelle déception pour les amateurs !

Vous volez le public ; il n'a pas son scandale.

Rappelez-vous qu'il lui faut son compte, et qu'il vous reniera si vous le dupez ainsi. Vendez-lui vos drogues, c'est à merveille, mais il veut le poids, et il est difficile sur la qualité. Empoisonnez-le bien, et à forte dose, sinon il vous criera dans les oreilles qu'il n'en a pas pour son argent.

Combien l'on préfère à ces mystérieuses immondices le bon gros drame ancien, tel que l'Ambigu vient de nous le rendre. Rien ne manque à *la Fille du Maudit*, de M. Jules Barbier, pour égaler un drame de Bouchardy ou de Frédéric Soulié, et tous les drames qui ont ensanglanté le boulevard du crime, depuis 1829 jusqu'en 1840. Ce *maudit* n'est pas un prêtre, suivant la mode d'aujourd'hui ; c'est un bourreau, suivant la mode d'autrefois. C'est lui qui a guillotiné Charles Ier, et si quelque cavalier, quelque ardent royaliste s'en plaint, il ne songe pas à lui faire un procès en diffamation. Au contraire, il se rend parfaitement compte de l'horreur qu'il inspire, il s'explique la répulsion dont il est l'objet, il la comprend et se fait justice en se dérobant aux regards sous un nom supposé. Mais dans sa solitude, il cache avec lui une compagne, un être unique et cher, une enfant, sa fille, et il l'aime d'un amour proportionné à la haine que les hommes ont pour lui ; c'est Triboulet, enfin ; selon le mot du poète, le bouffon est devenu bourreau. Toute la première partie de la pièce rappelle ainsi *le Roi s'amuse*. Cette candide fillette, cette fleur virginale, ce bouton de rose, ce buisson d'aubépine, est découvert par ce polisson de Rochester, que M. Taine a si maltraité, et par le duc de Douglas, qui ne vaut guère mieux que Rochester. Douglas se déguise en écolier, comme fit François Ier pour surprendre Blanche, et l'aventure commence au mieux du monde ; mais ici Blanche s'aperçoit de sa méprise et de la distance qui la sépare du noble duc. Elle accepte, en pleurant, la ruine de sa chimère, jusqu'au jour où le roi Charles II, passant par là, est frappé de sa beauté, et juge qu'elle remplirait à merveille une place de dame d'honneur. On sait ce que cela veut dire et comment en usait le roi Charles II, qui fut le Louis XV de l'Angleterre. La pauvre enfant, prise au piége, supplie, implore, résiste, et, au moment où le roi, n'entendant plus à rien, s'apprête à la traiter comme sa conquête, elle lui jette au visage cette parole sinistre : « Mon père a été le bourreau du vôtre. » Il n'en fallait pas moins pour arrêter le plus entreprenant des princes, et c'est ainsi que le métier du père devient tout à coup le salut de la fille et de la pièce. Un pareil coup de théâtre, même trop ouvertement préparé et trop aisément attendu, produit toujours son effet sur les spectateurs ordinaires de l'Ambigu, et cette fois encore il a obtenu leurs plus sincères applaudissements. M. Jules Barbier est d'ailleurs un homme habile qui, au denouement, lave son héroïne de toute flétrissure. L'intéressante enfant, quand arrive le dernier acte, cesse d'être la fille du bourreau, et devient seulement sa fille adoptive. On apprend qu'il l'a recueillie au pied de l'échafaud, et que

Digitized by Google

sa vraie mère se nomme lady Hamilton. Ainsi apparentée, Douglas peut l'épouser, et on espère qu'il l'épousera. Mais que fera Charles II?

Le drame de M. Jules Barbier a réussi, et assurément il vaut beaucoup mieux que les *Mémoires d'une Femme de chambre*. Mais si la liberté des théâtres, qui commence à régner le 1er juillet, c'est-à-dire demain, ne doit engendrer que des drames comme celui-là, on ne pourra pas l'accuser de faire naître des œuvres trop originales. Elle préoccupe à l'avance beaucoup de gens, cette liberté des théâtres, et on se demande si elle est appelée à produire tous les fruits qu'on en espère. Déjà, j'ai entendu soulever contre elle les plus graves objections. Les pessimistes prétendent qu'elle n'aboutira qu'à la confusion des genres et à l'exploitation des écrivains, en ce sens que les directeurs, surexcités par la concurrence et forcés de vivre avant tout, imposeront à des auteurs pressés d'être joués, et jaloux de l'être à tout prix, les plus onéreuses conditions. Ce qui semble plus à craindre, c'est que les nouveaux théâtres qui vont s'ouvrir ne cherchent le succès et la fortune que dans les sentiers où on est assuré de les rencontrer, c'est-à-dire en offrant toutes sortes de satisfactions à la plus mauvaise curiosité du public. Si j'ai laissé percer tout à l'heure une sorte de colère contre les *Mémoires d'une Femme de chambre*, c'est qu'il est facile de découvrir, dans de pareils livres, dans de pareilles pièces, un signe du temps, un symptôme. Les *femmes de chambre* vont abonder, croyez-le bien; les Léotard, les lions du Cirque, les singes, les clowns, les pièces à jupons courts, les exhibitions d'épaules, et toutes sortes de choses analogues, fort demandées à l'heure qu'il est, vont déborder sur nous comme un torrent, et nous submerger, si l'on n'y prend garde. Mais ne nous indignons point d'avance et réservons-nous pour les premiers résultats. Il est certain qu'il va y avoir une fièvre de production dramatique; nous parlerons plus convenablement de la crise quand nous l'aurons traversée; nous souhaitons aux directeurs beaucoup de chefs-d'œuvre et peu de faillites.

En attendant, l'occasion est favorable pour dire quelques mots d'un petit livre qui vient de paraître, et où sont traitées avec l'attention la plus sérieuse, ou sont approfondies et creusées les principales questions qui intéressent les gens de lettres et les artistes. Ce petit livre est intitulé : *Lectures publiques et Expositions permanentes*, et il porte en épigraphe : « Suffrage universel pour les choses de la politique; suffrage universel pour les choses de l'esprit. » En effet, l'auteur y cherche les moyens les plus prompts, les plus certains de mettre une œuvre de l'esprit, quelle qu'elle soit, en contact avec le public, qui est son juge; de la produire au jour (chose laborieuse, on le sait), de l'environner enfin de toute la lumière qui lui est due, et d'assurer à son auteur la récompense qu'il mérite. On a souvent traité ce sujet, mais on l'a fait avec moins de netteté que d'éloquence; il y a eu des plaintes, des récriminations, des anathèmes, et peu de conclusions raisonnables. M. Mazerolle vise, au contraire, à donner des solutions possibles; il cherche, il essaye, il propose; il se fait pour ainsi dire, dans ce livre, l'homme d'affaires des gens de lettres, et il discute purement et simplement, avec toutes les ressources du calcul et de la logique, une question d'affaires. A notre avis, la plupart de ses idées sont

Digitized by Google

éminemment pratiques; je n'en peux suivre le détail, mais je crois que nous pouvons gagner à lire sa brochure, à la méditer, surtout à la faire méditer par tous ceux qui, du cèdre à l'hysope, tiennent notre sort entre leurs mains.

En résumé, le système de M. Mazerolle a pour but de procurer un débouché à toute œuvre inédite et d'assurer les moyens de se produire à tout artiste, ou inventeur, ou écrivain. Une immense publicité gratuite, organisée à la fois par les artistes et par l'Etat, en est la base. Le mécanisme en paraît si ingénieux, et M. Mazerolle en a si complétement étudié les ressorts, qu'on dirait qu'il n'a plus qu'à fonctionner. On verra ce que vont en dire nos confrères ; mais il est impossible qu'il n'y ait pas là quelque bien à faire, de bonnes idées à prendre, un commencement au moins d'amélioration et de réforme. M. Mazerolle semble craindre d'avoir donné à cet écrit une tournure trop technique, trop mathématique pour ainsi dire. Il a tort; on ne prouve jamais trop, quand on veut prouver, c'est-à-dire quand on est sincère et bien convaincu d'avoir raison.

Finissons par un livre léger, pour rester fidèle à nos goûts.

Parmi les volumes nouveaux dont on voit l'annonce dans les journaux, ou sur les murs, ou même ailleurs, je n'ai guère lu qu'un roman, c'est *le Chevalier du silence*, par M. Alexandre de Lavergne. Voilà ce qu'on appelle un gentil roman, un joli et agréable roman, dans la vieille manière, un peu naïf et bonhomme, un roman de 1820, une petite histoire à la Scribe, et digne de faire pendant aux aimables pièces du théâtre de Madame. Un jeune officier des guides, blessé à Solférino, reçoit l'hospitalité dans un château, sur les bords du lac du Bourget, et il emploie sa convalescence à se faire aimer de deux jeunes filles, l'une coquette, l'autre sentimentale et sincère. J'ai vu dans je ne sais quelle réclame que cette différence des deux caractères avait une haute portée philosophique, et que l'auteur y avait caché tout un traité de morale. Il l'y a si bien caché qu'on ne l'y voit point, et c'est fort heureux, car on bâillerait à un pareil sermon. Au dénoûment, l'officier des guides épouse la sentimentale, et le chevalier du silence épouse la coquette faute de mieux. Ce chevalier est le sacrifié, le résigné, *la bonne bête* du roman. Il voit tout sans rien dire, il surveille les gens, il les espionne même pour leur bonheur : c'est un héros, c'est un ange, et la félicité universelle lui passe par les mains.

Solférino ne va pas très bien ici, et, en général, tout ce qui est trop contemporain ressemble, dans ce livre, à un anachronisme. On préférerait que ce héros d'opéra-comique eût été blessé dans quelque guerre mythologique, par exemple, dans la guerre d'Espagne en 1823; cela serait plus dans le ton d'un roman qui nous épargne pendant deux heures le spectacle ingrat de la réalité, d'un vrai roman ou l'héroïne a encore un de ces visages *d'un galbe si fin et si pur*, où *la fascination de la valse devient inéluctable*, où l'on rencontre à chaque pas un vieux général qui jure toujours; d'un roman enfin où des mœurs de convention, des scènes plutôt ingénieuses que naturelles, et des personnages parfois un peu fades vous amusent assez pour ne vous laisser qu'un petit désir : un peu de musique pour les accompagner.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

29 juin 1864.

Les négociations sont rompues. La conférence de Londres vient de se séparer après deux mois de laborieux efforts, sans avoir trouvé une base pour le rétablissement de la paix. Quel est donc l'écueil où se sont brisés la patience et le zèle de tant d'habiles diplomates? Et sur qui doit en définitive retomber la principale responsabilité de l'insuccès? Assurément, ce n'est pas sur la France. La politique de notre gouvernement a été dès le premier jour aussi prévoyante que loyale. Tandis que les autres puissances préoccupées de leurs avantages particuliers ou gênées par leurs alliances dynastiques, hésitaient et cherchaient en vain une règle de conduite, le cabinet impérial, plus libre et plus désintéressé, se plaçait résolûment sur le terrain des principes et conseillait la seule solution vraiment rationnelle et vraiment pratique, l'appel aux populations. Cette proposition ayant été écartée, ou pour mieux dire, n'ayant point été accueillie avec l'empressement qu'elle méritait, la France aurait pu croire qu'elle avait assez fait pour l'œuvre commune et se borner désormais à écouter, dans une attitude passive, les combinaisons suggérées tour à tour par les autres cabinets. Mais incapable d'un puéril dépit, et sûre d'ailleurs qu'un prochain avenir viendrait démontrer l'excellence de son conseil, elle n'a pas cessé un instant de prendre la part la plus active aux négociations, prêtant les mains à tout ce qui lui semblait inspiré par un véritable esprit de conciliation, secondant les tentatives de l'Angleterre aussi chaleureusement que si elle avait pu croire à leur succès, employant son influence auprès des belligérants pour les faire renoncer à des prétentions excessives, recommandant la modération aux Allemands et la résignation aux Danois, donnant à tous enfin des preuves de sa sagesse, de son impartialité et de son sincère amour pour la paix. Cette conduite n'a pas tardé à porter ses fruits; lorsque les plénipotentiaires réunis à Londres eurent décidé de remettre à quelques-uns d'entre eux le soin d'examiner les griefs réciproques des Danois et des Prussiens relativement à l'observation de l'armistice, ce fut l'ambassadeur français qui fut à l'unanimité nommé président de cette espèce de sous-conférence, et au dernier moment, quand toutes les espérances pacifiques se furent évanouies l'une après l'autre, quand les diplomates aux abois n'aperçurent plus qu'un seul moyen d'empêcher la reprise des hostilités, qu'une seule et bien fragile planche de salut,

Digitized by Google

ce fut encore vers notre gouvernement qu'ils tournèrent leurs regards, ce fut lui seul qui leur inspira quelque confiance et qu'ils crurent capable de faire réussir cet expédient désespéré. Peu importe que l'arbitrage ait été officiellement ou non déféré à l'empereur; ce qu'il y a de certain, c'est que lord Russell, dans la conversation qu'il a eue à ce sujet avec le comte Bernstorff, a prononcé le nom de notre souverain, c'est que la presse prussienne et autrichienne a accueilli cette nouvelle avec une satisfaction unanime, c'est que les Danois eux-mêmes, si opposés à l'arbitrage, n'ont élevé aucune objection contre le choix de l'arbitre, c'est enfin que, s'il convenait aujourd'hui à la dignité de notre gouvernement de renouveler sa proposition du 5 novembre, on verrait les souverains et les peuples qui se sont montrés alors les plus soupçonneux, édifiés maintenant sur nos intentions par notre généreuse et loyale attitude à la conférence de Londres, répondre avec empressement à notre appel, et soumettre avec confiance leurs différends au suprême arbitrage d'un congrès de Paris.

Accuserons-nous de l'insuccès de la conférence l'entêtement des belligérants? Il est évident que si l'Autriche et la Prusse n'eussent rien demandé et que le Danemark eût tout accordé, la paix eût été plus vite faite. Mais pouvait-on s'attendre à ce que des puissances qui ont recouru à la guerre pour soutenir leurs prétentions fussent tout à coup saisies d'un si beau mouvement d'abnégation, et n'est-il pas naturel, au contraire, que, quand on a une fois pris les armes et fait le sacrifice de sa fortune et de sa vie, on ne cesse point de combattre jusqu'à ce qu'on ait fait triompher sa cause ou perdu tout espoir de la faire triompher? Nous savons qu'en France, aussi bien qu'en Angleterre, une grande partie de la presse a cru devoir s'en prendre aux « exigences intolérables » de l'Allemagne. Nous n'ignorons pas qu'en Prusse même on a fortement soupçonné M. de Bismark d'avoir à dessein fait échouer l'œuvre de la diplomatie, et poussé à la continuation d'une guerre qui sert admirablement sa politique intérieure. Nous connaissons les inquiétudes qu'ont inspirées aux libéraux de toute l'Europe les entrevues de Kissingen et de Carlsbad, et la soudaine entente qu'elles paraissent avoir établie entre les souverains du Nord. Mais, tant qu'il ne nous sera pas donné de lire dans les intentions des rois et de leurs ministres, nous nous bornerons à apprécier leur conduite, et nous devons dire que celle des plénipotentiaires allemands pendant le cours des négociations ne nous paraît point injustifiable. Leur première demande, celle que M. Bernstorff formula dans la séance du 17 mai, consistait à réclamer pour les duchés des institutions et une représentation communes et distinctes de celles du reste de la monarchie; c'était à cette condition que l'annexion du Schleswig-Holstein au Danemark s'était effectuée en 1460, et l'Allemagne voulait seulement que ce vieux contrat fût remis en vigueur. Mais la cour de Copenhague ayant repoussé cette proposition, le comte d'Apponyi déclara, au nom des trois cabinets germaniques, que la paix ne pouvait plus désormais se conclure que si les deux duchés étaient séparés complétement du Danemark et réunis sous la souveraineté du duc d'Augustenbourg. Ce fut alors que le comte Russell mit en avant son fameux projet de réunir au Holstein et

Digitized by Google

d'attribuer à l'Allemagne la partie méridionale du Schleswig, jusqu'à la ligne formée par le Danewirke et la Schlei. L'Autriche et la Prusse pouvaient-elles se prêter à cette combinaison et livrer à la domination danoise près de 100,000 de leurs compatriotes et des villes exclusivement allemandes, comme Hadersleben, Apenrade et Sonderbourg, et ne firent-elles pas encore preuve de modération quand, en proposant la ligne d'Apenrade à Tondern, elles consentirent à laisser au Danemark cette ville d'Hadersleben, qui, dans une récente réunion populaire, vient de se prononcer avec tant d'unanimité pour son union avec le Schleswig méridional? On a fait un crime au plénipotentiaire prussien d'avoir déclaré, dans la séance du 18 juin, que si le blocus recommençait, son gouvernement avait l'intention de délivrer des lettres de marque. Ainsi, disait-on, le cabinet de Berlin ne se croit plus lié par les stipulations du dernier traité de Paris; il veut s'affranchir des engagements qu'il a pris aussi librement que solennellement en 1856, et déchirer un code maritime qui a constitué un si grand progrès dans l'histoire de la civilisation et de l'humanité. Mais toutes ces déclamations reposaient sur un faux renseignement, et l'on vient d'apprendre que M. de Bernstorff s'était borné à déclarer que, « si le Danemark continuait à violer les stipulations du traité de Paris en prétendant maintenir un blocus fictif, la Prusse ne se croirait plus tenue, à son tour, à les respecter envers cette puissance, et revendiquerait le droit d'armer en course. » Nous avouons ne rien voir dans cette déclaration que de parfaitement légitime et équitable. Les plénipotentiaires allemands ont d'ailleurs, à nos yeux, un important mérite : celui d'avoir accueilli la proposition française de l'appel aux populations, MM. de Beust et de Bernstorff avec empressement, M. d'Apponyi plus froidement et en faisant des restrictions, en demandant, par exemple, que l'on consultât, au lieu du suffrage universel, l'opinion des Chambres électives de chaque duché ; mais c'était déjà un grand pas vers une solution amiable, et les puissances qui l'ont fait ne sauraient être accusées d'avoir été le principal obstacle au rétablissement de la paix. Est-ce à dire pour cela que nous prétendions faire retomber toute la faute sur le malheureux Danemark ? Assurément, si nous trouvons que les Allemands ont raison, c'est que nous croyons que les Danois ont tort. Mais nous comprenons trop bien les exigences de l'honneur national, nous sentons trop vivement ce qu'il y a de douloureux pour un Etat à se voir amoindrir et dépouiller, pour condamner l'héroïque obstination d'un petit peuple qui aime mieux se faire exterminer que de souscrire à des conditions qui lui semblent humiliantes ; et nous ne saurions blâmer beaucoup le cabinet de Copenhague de se montrer docile à la voix de la nation, surtout s'il conserve encore l'espoir d'une puissante diversion, et s'il se flatte toujours, comme le prouve le discours de M. Monrad à l'ouverture du Rigsraad, d'obtenir au dernier moment le concours actif du gouvernement anglais.

Nous venons de nommer le vrai coupable. Chose étonnante ! c'est la puissance qui redoutait le plus vivement les complications actuelles qui a le plus contribué à les faire naître et à les aggraver. C'est le cabinet qui s'est donné le plus de peine et de mouvement pour empêcher la re-

Digitized by Google

prise des hostilités qui a le plus fait pour la rendre inévitable. Si, au mois de novembre dernier, l'Angleterre avait plus favorablement accueilli la proposition d'un congrès, la question dano-allemande y eût été portée en même temps que plusieurs autres, et probablement réglée, sans qu'il fût besoin de recourir aux armes. Si, au commencement du conflit, l'Angleterre avait déclaré franchement au Danemark qu'elle ne voulait lui prêter aucun secours, celui-ci, mesurant l'énorme disproportion de ses forces, aurait fait à ses adversaires des concessions suffisantes pour les désarmer. Si, au même moment, elle avait annoncé catégoriquement aux puissances allemandes qu'elle ferait de leur entrée dans le Schleswig un *casus belli*, celles-ci se seraient vraisemblablement contentées du retrait de la constitution du 18 novembre, qu'on aurait pu en même temps négocier à Copenhague. Si, dès la première séance de la conférence, lord Russell, au lieu de s'obstiner à maintenir le traité de Londres, pour l'abandonner quinze jours après, avait soutenu résolûment et énergiquement l'appel aux populations, il aurait aisément rallié à cette solution, outre les Allemands qui n'y ont jamais été contraires, les autres puissances médiatrices, et le Danemark, isolé, aurait été obligé de céder. C'est uniquement aux inconséquences et à la versatilité du cabinet anglais qu'il faut attribuer ce que certains journaux d'outre-Manche appellent tour à tour, suivant que leur mauvaise humeur se porte sur l'un ou l'autre des belligérants, « l'entêtement des Danois » et « l'arrogance des Allemands, » les uns espérant encore qu'il prendra leur défense, les autres croyant toujours qu'il n'ira pas au delà des menaces. Ce sont probablement ces derniers qui ont raison; mais il faut convenir que l'illusion des Danois était excusable. Ils n'étaient venus à la conférence qu'avec la conviction que l'Angleterre soutiendrait jusqu'au bout le traité de Londres, c'est-à-dire l'intégrité de la monarchie, et c'est ce qui les avait fait consentir à une suspension des hostilités, quand leur flotte entrait en lice et commençait à les dédommager un peu de leurs revers. Ce dut donc être pour eux un assez vif désappointement quand le comte Russell abandonna tout à coup le traité de Londres, le 28 mai, et proposa le partage du Schleswig; ils se résignèrent pourtant, et acceptèrent la ligne de la Schlei, mais on écrivit dans tous les journaux danois que le cabinet de Copenhague n'avait fait cette concession qu'avec la certitude d'obtenir en retour l'appui effectif du gouvernement qui la lui avait demandée; ce devait être d'ailleurs l'ultimatum de l'Angleterre aussi bien que du Danemark. Quelle ne fut pas la surprise, nous dirions presque l'indignation, de M. Quaade et de son collègue quand, le 18 juin, lord Russell fit une nouvelle évolution et mit en avant son projet d'arbitrage. C'était tout remettre en question : rien ne leur garantissait qu'un arbitre s'en tînt à la ligne de la Schlei ou même à celle d'Apenrade qu'ils avaient si énergiquement repoussée; ils ne se firent pas faute du reste d'exprimer leur mécontentement, et l'on assure que, dans la séance de mercredi, ils ont lu un mémoire très long et très habilement rédigé, dans lequel ils signalent comme la principale cause de leur triste situation, — l'ambition de l'Allemagne? — non, la versatilité de l'Angleterre. Si telles sont les dispositions des plénipotentiaires danois,

Digitized by Google

dont lord Russell a toujours prétendu défendre les intérêts et en faveur de qui il vient d'émettre une dernière protestation, dans la séance d'adieu qui a eu lieu le 25 juin, quels doivent être les sentiments des diplomates allemands, dont le cabinet anglais a combattu les plus justes prétentions, au risque de se mettre en contradiction avec ses propres principes sur les droits des nationalités et même avec la conduite qu'il a tenue récemment dans toutes les questions européennes où le dogme nouveau a pu recevoir une application! L'Autriche et la Prusse blessées, l'Allemagne irritée, le Danemark se plaignant avec quelque raison d'avoir été trahi, la guerre enfin recommençant de plus belle, voilà les succès que le ministère anglais a obtenus pour prix de sa politique sans principes et de sa diplomatie sans franchise.

Nous étions assez curieux de savoir comment lord Palmerston et lord Russell rendraient compte au Parlement des résultats de leurs efforts. Aussi longtemps que les négociations avaient duré, le premier lord de la Trésorerie avait pu affecter un mutisme mystérieux et opposer aux interpellations indiscrètes des reparties qui auraient paru irrévérencieuses dans la bouche d'un ministre moins populaire et moins respecté. Je ne puis rien dire, répliquait-il aux uns, la moindre révélation pourrait compromettre l'œuvre de la diplomatie. Je ne sais rien, répondait-il aux autres, je ne suis pas membre de la conférence, et je suis trop parfait gentleman pour écouter aux portes. Je ne suis point du tout au courant, dit-il une autre fois qu'on le pressait trop vivement, je n'ai point lu les journaux ce matin. On riait et l'on était désarmé. Les Anglais, d'ailleurs, comprennent trop bien les exigences de la politique pour mettre à la question un ministre qui ne veut point parler; tant qu'une affaire est pendante, ils lui laissent la plus grande latitude; ils ne s'enquièrent point des moyens qu'il compte employer pour réussir, ou si, par hasard, ils cèdent un moment à la curiosité, ils trouvent tout naturel qu'il ne leur réponde pas ou qu'il leur réponde une impertinence. Mais il faut qu'il réussisse, et le compte qu'ils lui demandent ensuite est d'autant plus sévère qu'ils ont plus strictement respecté sa liberté d'action. Voilà pourquoi il nous semblait que lord Palmerston devait éprouver quelque embarras, ayant remporté le succès que l'on sait. Nous nous trompions, et c'est de l'air le plus dégagé du monde qu'il est venu, lundi dernier, déposer, sur le bureau de la Chambre, l'extrait mortuaire de la conférence. Il avait trouvé un moyen sûr d'échapper à la colère du lion britannique; c'était de la détourner sur d'autres, et de lui offrir, au lieu d'une, deux victimes à dévorer. L'une et l'autre des parties belligérantes se sont montrées, suivant lui, également déraisonnables : les Allemands ont eu le tort de ne point accepter la ligne de la Schlei; les Danois ont eu le tort de repousser l'arbitrage ; que peuvent l'adresse et le zèle du médiateur, quand aucun des intéressés ne veut faire de concessions? On voit tout de suite ce qu'il y a d'habile à partager ainsi les torts entre les deux adversaires et à les renvoyer en quelque sorte dos à dos; outre que c'est une excellente manière de sauver l'orgueil de l'Angleterre en faisant retomber ailleurs la responsabilité de l'insuccès, c'est encore et surtout un procédé ingénieux pour lui délier les

Digitized by Google

mains, dans le cas où elle serait engagée envers quelqu'un, et lui permettre de se croiser les bras. Lord Palmerston ne pouvait reconnaître le bon droit de l'Allemagne sans mettre contre lui l'opinion publique de son pays; mais, d'un autre côté, s'il donnait raison aux Danois, comment éviter de prendre fait et cause pour eux? Quel précieux biais il a trouvé! et comme il est heureux de pouvoir dire : le Danemark avait assurément toutes nos sympathies et nous aurions été bien aises d'engager la reine à intervenir en sa faveur; mais au dernier moment il a commis une faute, et il est juste qu'il en porte la peine. Cela ne veut pas dire, a ajouté le premier ministre — car il fallait bien couvrir un peu cette honorable retraite — cela ne veut pas dire que la politique du gouvernement ne puisse jamais changer. Si certaines éventualités se réalisaient, si les îles tombaient au pouvoir des Allemands, si Copenhague était attaqué, si le roi Christian était fait prisonnier, alors — on croit qu'il va dire : nous ferions la guerre — alors..... nous réfléchirions au parti qu'il y aurait à prendre.

Ainsi, jusqu'au dernier jour, le cabinet britannique essaye d'endormir le Danemark par ses vaines promesses, tout en se réservant de nouveaux faux-fuyants pour ne les point accomplir. Lorsque la guerre a éclaté, au lieu de suivre l'exemple de notre gouvernement, et de déclarer franchement qu'il ne prendrait, en aucun cas, part aux hostilités, il s'est posé en champion de l'intégrité de la monarchie danoise, et a donné à entendre que, si elle était menacée, il entreprendrait de la défendre. Cependant, le Holstein a été occupé, le Schleswig conquis, le Jutland envahi, et l'Angleterre est restée immobile. Que faut-il donc pour qu'elle croie l'intégrité du Danemark compromise? Nous le savons depuis lundi : il faut que les îles soient tombées aux mains des ses ennemis, il faut que Copenhague soit attaquée, il faut que le roi soit prisonnier. Voilà les Allemands bien avertis : ils peuvent prendre et garder le Danemark tout entier, l'Angleterre ne se fâchera pas; elle trouvera peut-être même que c'est une manière comme une autre d'en respecter l'intégrité, et, pourvu qu'ils n'enferment pas le beau-père du prince de Galles dans une cage de fer, ils pourront continuer à croire que les vaisseaux anglais sont « pourris, » comme disait dernièrement le *Morning Post*, et que les canons Armstrong sont en bois. Comme l'opposition a beau jeu pour critiquer une semblable politique! comme il lui serait aisé de montrer ce qu'elle a d'inconséquent et de peu digne d'une grande nation! comme elle pourrait facilement faire voir la futilité du prétexte que lord Palmerston invoque pour manquer à ses engagements! Le Danemark, selon vous, a eu tort de repousser l'arbitrage; mais qui donc, en Europe, a pris cette proposition au sérieux? qui a pu croire qu'un seul homme, fût-il un second Salomon, parviendrait à trancher équitablement un différend que depuis deux mois les plus habiles diplomates du monde travaillaient inutilement à apaiser? Quel souverain aurait consenti à accepter la responsabilité de cette tâche ingrate, et à s'attirer à coup sûr la rancune et la haine de tous les intéressés? Les Danois, du reste, ont-ils été les seuls à repousser l'arbitrage, et les Allemands, en ne l'acceptant que sous bénéfice d'inventaire, vous ont-ils fait une réponse beaucoup plus

Digitized by Google

favorable? Votre proposition n'était qu'un nouveau leurre, un nouveau moyen d'obtenir une prolongation d'armistice, de reculer la reprise des hostilités jusqu'à l'hiver, c'est-à-dire jusqu'au moment où le Danemark sera privé de toutes ses ressources agressives et défensives. Le cabinet de Copenhague a donc eu raison de la rejeter et vous avez eu tort de la faire si, comme vous le prétendez, vous vous intéressez sincèrement à sa cause. Voilà ce que l'opposition pourra répliquer à lord Palmerston et à lord Russell, et nous voyons qu'en effet le comte Derby, à la Chambre haute, M. Disraeli, à la Chambre des communes, ont immédiatement commencé l'attaque.

On assure pourtant que le ministère n'est pas sérieusement menacé, et qu'il survivra sans doute à son échec diplomatique. S'il en est ainsi, il faut convenir que l'histoire des gouvernements parlementaires offre quelquefois d'étranges contrastes. Le 17 juin dernier, à propos d'une obscure peuplade de l'Afrique méridionale, à propos d'une malheureuse expédition, dont il était bien difficile de faire remonter la responsabilité jusqu'au gouvernement, on a vu s'élever, dans la Chambre des communes un violent orage; la bataille a duré depuis sept heures du soir jusqu'à une heure du matin, l'existence du cabinet a été véritablement mise en question, et n'a été sauvée que par une majorité de 7 voix sur 459 votants. Aujourd'hui, dans une affaire de la plus haute gravité, et dont il s'était réservé la direction immédiate et absolue, le ministère a, par son manque de fermeté et de loyauté, compromis l'honneur de l'Angleterre et la paix du monde, et l'opposition désespère de pouvoir seulement l'ébranler. C'est que, dans cette circonstance, et c'est, selon nous, ce qu'il y a de plus triste à dire, la majorité de la nation anglaise a été la complice de la politique de lord Russell. C'est que, lorsque le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères essayait d'intimider l'Allemagne sans avoir l'intention de jamais exécuter ses menaces, la presse britannique, les membres du Parlement, qui déclamaient chaleureusement contre les prétentions de la Prusse et de l'Autriche, ne prenaient pas au sérieux leur propre colère, et étaient bien décidés à ne point passer aux actes, si les paroles étaient impuissantes. C'est que le cabinet, enfin, a su démêler, sous cet enthousiasme factice en faveur du Danemark, les véritables intentions du pays, et comprendre qu'on lui pardonnerait tout, excepté une généreuse imprudence. Nous en avons une preuve dans le langage que tiennent aujourd'hui tous les organes de la presse anglaise; il ont tous subitement changé de ton, et ceux même qui avaient paru jusqu'alors les plus belliqueux sont unanimes pour applaudir aux déclarations pacifiques des ministres. En même temps, les bruits de modifications ministérielles, qui s'étaient répandus ces jours derniers, ont cessé de courir, l'agitation se calme, et nos voisins se consolent de leur tentative infructueuse en songeant que du moins l'immense marché allemand restera ouvert à leurs produits.

L'Angleterre joue de malheur en ce moment, et ses armes n'ont guère plus de succès que sa diplomatie. Le général Gordon vient d'être battu par les insurgés chinois, et les Maoris de la Nouvelle-Zélande ont massacré

Digitized by Google

un détachement anglais. La rébellion de ce petit peuple, aussi brave qu'intelligent et merveilleusement secondé par la configuration du pays, peut compromettre sérieusement l'avenir de la colonie et causer encore plus d'un embarras au gouvernement britannique. La France a été plus heureuse, et l'insurrection algérienne peut être considérée aujourd'hui comme entièrement comprimée. Elle aura duré environ deux mois. C'est, comme on sait, l'assassinat du colonel Beauprêtre qui en a signalé le début. Au premier bruit de cet odieux guet-apens, le commandant de la division d'Oran, le général Deligny, s'est élancé avec le plus de troupes qu'il put réunir vers le foyer de la rébellion ; en même temps, le général Martineau-Deschenez marchait sur Géryville, en culbutant les Arabes qui essayaient de l'arrêter à Aïn-Legta; le général Yusuf partait d'Alger en ralliant, sur sa route, les garnisons de Médéah et de Milianah, et le général Liébert se dirigeait vers Taguin. Ainsi la nouvelle du soulèvement était à peine connue que déjà quatre colonnes opéraient simultanément contre les rebelles, combinant leur marche de manière à pouvoir toujours se donner mutuellement la main et à intercepter toute communication entre les tribus insurgées. La résistance s'était concentrée dans les plis rocheux d'un massif de montagnes, qui s'étend parallèlement au Ksel sur une profondeur d'environ quinze lieues; c'était là que s'étaient réunis les principaux chefs du mouvement et les plus nombreux contingents. Ce fut là aussi que le général Deligny les attaqua le 13 mai, les battit après un combat de plusieurs heures et les dispersa dans toutes les directions. La brillante affaire d'Aïn-Kerchab avait commencé à jeter le découragement dans les rangs des Arabes; l'arrivée du général Rose, qui vint avec une division de renfort compléter l'infranchissable cercle de baïonnettes où les révoltés étaient enfermés, fit comprendre aux plus sages d'entre eux l'impossibilité de lutter plus longtemps; et la mort de Si-Lazerey, qui fut tué le 5 juin, porta le coup de grâce à l'insurrection, en lui enlevant un de ses plus fanatiques instigateurs. Aujourd'hui, nous apprenons qu'après de nouveaux succès du général Liébert et du colonel Lapasset, la belliqueuse tribu des Flittas est prête à faire sa soumission, et que le général de Martimprey a donné rendez-vous, dans la vallée de Meknessa, aux populations repentantes, pour déposer les armes et entendre les conditions auxquelles il leur sera pardonné. La tranquillité va donc être bientôt rétablie dans toutes les régions qui avaient été le plus troublées ; elle n'a pas été un instant compromise dans la province de Constantine, et les mesures les plus vigilantes ont été prises pour empêcher les insurgés tunisiens de porter sur notre territoire l'exemple du désordre et de l'insubordination. Mais la situation du bey est toujours aussi critique. Les rebelles protestent, il est vrai, dans les termes les plus touchants, de leur dévouement à sa personne et de leur respect pour son autorité ; ils le considèrent toujours comme leur « berger » et veulent rester son « troupeau fidèle » ; c'est le méchant kasnadar qui a fait tout le mal ; c'est lui qui les a accablés d'impôts ; c'est lui qui a déchiré leurs humbles requêtes et les leur a jetées au visage; c'est lui qui est « la porte par où la ruine est entrée dans la Régence. » Que Sadok-Bey le renvoie, et tous ceux qui ont pris les armes contre leur mal-

Digitized by Google

tre redeviendront ses esclaves obéissants. En attendant, le fidèle troupeau assiége son berger, et celui-ci, qui sait combien il y a d'hyènes parmi ces prétendus agneaux, prend ses précautions pour ne point tomber en leur pouvoir; il fortifie le *Bardo*, son palais; il lève des troupes; il a même envoyé, dit-on, un de ses officiers pour implorer le secours des puissances européennes. Les matelots français, du reste, sont déjà là, attendant avec impatience l'ordre de descendre à terre et d'aller protéger — sinon le bey et son kasnadar — du moins les propriétés et la vie de nos nationaux chaque jour plus menacés.

Nos marins ont dernièrement assisté, et pour ainsi dire servi de témoins, à un étrange duel. La frégate cuirassée *la Couronne* a escorté l'*Alabama* jusque sur le lieu du combat, et lorsque le malheureux navire eut sombré sous le feu de l'ennemi, les embarcations françaises rivalisèrent de dévouement avec l'équipage du *Deerhound* pour secourir les naufragés et les blessés. Nous ignorons si le désastre de l'*Alabama* causera à Richmond une émotion égale à celle qu'il a excitée à Paris; mais nous savons déjà que la fortune des armes a accordé aux confédérés plus d'un dédommagement, et qu'ils ont infligé à la marine du Nord assez de pertes pour se consoler aisément de celle qu'ils viennent à leur tour d'essuyer. Sur le Mississipi seulement, ils ont détruit quatre canonnières fédérales et sept bâtiments de transport. Ils sont maîtres à présent du cours de ce fleuve, et les batteries qu'ils ont établies sur ses deux rives, près de Greensville, leur permettraient au besoin d'y défier toute une escadre. Cependant, le général Grant continue à tourner autour de Richmond. On dit qu'il veut maintenant attaquer cette ville par le sud-est. Combien de fois M. Grant n'a-t-il pas modifié la base de ses opérations depuis qu'il a renoncé à son premier plan de campagne, à ce fameux mouvement convergent, qui devait infailliblement lui livrer la capitale des confédérés! Que de changements de front! que de marches et de contremarches! Sont-ce autant de combinaisons profondes et mûrement réfléchies? Est-ce l'exécution d'un dessein sagement conçu? Ou bien faut-il n'y voir que les aveugles inspirations du hasard et de la colère? M. Grant est-il un habile tacticien qui vient occuper successivement les positions qu'il avait déterminées d'avance dans ses calculs comme autant d'étapes nécessaires pour arriver au succès? Ou bien ne serait-il qu'un taureau furieux qui s'élance tête baissée contre un mur, et qui revient sans cesse à la charge, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, jusqu'à ce qu'il se soit brisé les cornes? Ce qui nous ferait pencher pour la seconde hypothèse, c'est que toutes ses savantes manœuvres lui ont été jusqu'ici commandées par quelque défaite, et que ce n'est jamais qu'après avoir appris à ses dépens l'impossibilité de triompher sur un point, qu'il s'est décidé à tourner ses efforts vers un autre. Voilà à quoi s'est réduite toute sa stratégie depuis le commencement de la campagne, et les renseignements que nous recevons sur ses dernières opérations ne nous permettent pas de supposer qu'il ait changé de tactique. Le 3 juin, à peine établi dans ses nouvelles lignes, il a attaqué les confédérés avec la résolution qu'on lui connaît, et qui est en réalité sa seule qualité; mais, après un combat acharné et qui s'est prolongé jusqu'à la

Digitized by Google

nuit, il a été repoussé avec une perte de 5 ou 6,000 hommes. Quelques jours après cet échec, il s'éloignait de la Chickahominy, et transportait sa base d'opérations sur la rivière James. On admire beaucoup cette évolution; on prétend que M. Grant a ainsi considérablement amélioré la situation de l'armée fédérale, qu'il a assuré ses communications avec Washington, et que, maître de la rivière James, il n'a plus à craindre de voir intercepter ses renforts ou ses approvisionnements. Il peut se faire que ces considérations aient influé sur sa résolution; mais, d'après ce que nous savons de l'ex-tanneur qui commande les forces de l'Union, nous serions assez tentés de croire que la véritable cause de cette habile manœuvre a été sa défaite du 3 juin, et que le principal motif qui l'a conduit sur les bords du *James-River*, c'est qu'il n'a pas encore attaqué les confédérés de ce côté-là. Ajoutons que ses lieutenants n'ont pas été jusqu'à présent beaucoup plus heureux que lui; Butler est toujours tenu en échec par le général Beauregard, et la dernière tentative qu'il vient de faire pour se dégager, lui a coûté plusieurs milliers d'hommes. Sherman, qui s'était enfoncé dans la Géorgie à la poursuite du général Johnstone, voit son adversaire s'arrêter et lui tenir tête. Hunter seul paraît avoir remporté un avantage important; il vient d'annoncer officiellement qu'il avait battu les confédérés le 5 juin dans la Shenandoah, en leur faisant 1,500 prisonniers et leur enlevant 3 canons et 3,000 fusils.

Tandis que la guerre poursuit son cours, les partis commencent à s'agiter en vue de la prochaine élection présidentielle. Mac-Clellan est, dit-on, le candidat du parti démocratique. Si ce général était nommé, on pourrait s'attendre à voir le nouveau cabinet de Washington prendre une attitude plus conciliante vis-à-vis des confédérés; il serait même permis de concevoir quelques espérances pour le rétablissement de la paix. Les démocrates sont les gardiens jaloux de l'indépendance des Etats; tandis que les républicains voudraient étendre les attributions fédérales et transformer l'Amérique en un empire unitaire, ils ont toujours combattu les tendances centralisatrices de leurs adversaires et fait leurs efforts pour que l'Union restât, ce qu'elle avait été dès l'origine, « une ligue de souverainetés. » Beaucoup d'entre eux reconnaissent aux confédérés le droit de se séparer, et s'ils essaient de les faire rentrer un jour dans l'association dissoute, ce ne sera point en employant contre eux des moyens coercitifs, mais en leur promettant de respecter leurs institutions intérieures et en leur assurant la plus complète autonomie. Malheureusement ce n'est pas quand le canon gronde que la voix de la modération peut se faire entendre, et dans l'état de surexcitation belliqueuse où se trouvent aujourd'hui les populations américaines, il n'est guère probable que le candidat démocrate réunisse un grand nombre de suffrages. Il est vrai que le parti républicain est jusqu'à présent divisé, et qu'on ne sait encore si au dernier moment il portera tous ses votes sur une seule tête. Le général Frémont, qui a été adopté par la convention de Cléveland, est un abolitionniste déterminé, un champion dévoué de l'Union et un partisan de la guerre. Il ne voudrait pas pourtant que l'on poussât les confédérés au désespoir; il n'approuve pas la confiscation des biens des rebelles; à plus

Digitized by Google

forte raison s'opposerait-il à ce que les Etats ramenés par la force dans le giron de la république fussent, comme on les en a menacés, dépouillés de leurs droits politiques et réduits à la condition de simples territoires. Aussi beaucoup le trouvent trop modéré et lui préfèrent M. Lincoln. Les républicains exaltés se sont réunis le 7 juin, à Baltimore, et les résolutions qui ont été prises dans cette assemblée nous semblent bonnes à faire connaître : maintien de l'union à tout prix ; châtiment à infliger aux rebelles pour leurs « crimes » ; approbation donnée au gouvernement pour avoir refusé tout compromis avec les rebelles, tant qu'ils ne se rendraient pas à merci et ne jureraient pas obéissance à la constitution et aux lois des Etats-Unis ; recommandation au pouvoir central de continuer la guerre avec la plus grande vigueur ; extirpation de l'esclavage du sol de la république, et, comme conséquence, proposition d'un amendement à la constitution pour prohiber à jamais l'esclavage dans les limites de la juridiction des Etats-Unis, voilà en peu de mots quel a été le programme de la réunion électorale, ou, comme on dit en Amérique, la *plate-forme* de la *convention nationale* de Baltimore. Après avoir adopté toutes ces résolutions, l'assemblée a procédé au choix de son candidat à la présidence : M. Abraham Lincoln a été élu à l'unanimité, et M. Andrew Johnson, du Tennesee, — un ex-apprenti tailleur — a été désigné pour la vice-présidence. Voilà qui est de bon augure pour M. Lincoln, et l'on pourrait considérer sa réélection comme assurée, si les résultats de la campagne de Virginie ne devaient pas exercer une influence décisive sur les dispositions populaires. Que les armes fédérales essuient un grave revers sous les murs de Richmond, que l'armée soit obligée de repasser le Rapidan et de se replier sur Washington, et l'on verra ceux qui acclament en ce moment le président faire retomber sur lui la responsabilité du désastre et lui retirer, à la fois, leur confiance et leurs voix. Que M. Grant, au contraire, remporte un grand succès, qu'il prenne la capitale des confédérés, et il pourrait bien se faire que, dans le premier élan de l'enthousiasme et de la reconnaissance générale, l'heureux vainqueur fût porté lui-même par le peuple à la présidence de la république. Il y a là un double danger contre lequel M. Lincoln fera bien de se prémunir. On assure pourtant qu'il se montre plein de confiance, et que, lorsque les députés de Baltimore sont venus lui annoncer le vote de la convention, il leur a répété, avec la bonhomie qui lui est habituelle, ce mot d'un fermier hollandais de ses amis : « Quand on traverse une rivière à cheval, ce n'est pas le moment de changer de monture. » Certainement non ; mais si l'on monte un cheval aveugle et entêté qui vous entraîne malgré vous vers un gouffre, n'est-il pas quelquefois plus prudent de lâcher les étriers et de chercher à se sauver à la nage?

Comme les républiques, les monarchies constitutionnelles ont aussi leurs jours de crise. La Belgique, qu'on avait regardée jusqu'ici comme l'inviolable asile de la liberté et de la paix, la Belgique, que les apologistes du gouvernement parlementaire montraient avec orgueil à leurs contradicteurs, le petit royaume de Belgique va connaître à son tour les troubles et les agitations politiques. Le conflit dont nous avons raconté, il y a

Digitized by Google

quinze jours, l'origine et les premières phases, divise encore les représentants de la nation en deux groupes égaux en force et en animosité. D'un côté les libéraux, c'est-à-dire ceux qui se sont fait de la liberté une enseigne; de l'autre les catholiques, c'est-à-dire ceux qui se sont fait de la religion un drapeau; les uns, maîtres des portefeuilles et comptant pour les conserver sur l'alliance de la bourgeoisie et du peuple des villes, les autres s'élançant à l'assaut du pouvoir avec le clergé pour guide et les populations des champs pour arrière-garde, tous ardents, opiniâtres, irréconciliables, ne considérant plus la Chambre que comme un champ clos où il leur est permis de vider leur querelle, et la discussion des affaires du pays que comme une occasion de porter quelques coups à leurs adversaires, s'adressant enfin bien moins à leurs collègues, dont ils n'espèrent plus modifier les votes, qu'à leurs électeurs dont ils sollicitent déjà les suffrages, et ne montant à la tribune que pour débiter de plus haut leurs professions de foi; voilà l'édifiant spectacle que nous offre en ce moment l'un des parlements les plus sages de l'Europe. A Dieu ne plaise pourtant que nous ne veuillions voir autre chose dans ce conflit qu'un vil combat d'ambitions! Il y a dans les deux camps des esprits élevés et de nobles caractères pour qui la conquête d'un portefeuille n'est rien auprès du triomphe de leur opinion, et les dissentiments de la droite et de la gauche sur les plus importantes questions sont assez profonds pour passionner jusqu'à un certain point la lutte. Mais quand nous voyons chaque jour le débat s'envenimer davantage et prendre un caractère plus personnel, quand nous entendons d'habiles hommes d'Etat se renvoyer des accusations auxquelles eux-mêmes ne sauraient croire et se reprocher mutuellement des exagérations qu'on ne peut attribuer qu'aux enfants perdus des partis, nous sommes bien obligés de penser que l'amour de la vérité et de la justice n'est pas le seul mobile auquel on obéit, et qu'il y a encore en jeu d'autres intérêts que celui des principes. C'est le 18 juin qu'a été livrée la plus grande bataille. M. de Theux est venu d'abord, en affectant une certaine modération dans la forme, récapituler les principaux griefs de la droite, la loi sur les jurys d'examen, la loi sur les successions, les fortifications d'Anvers; il a signalé la résistance du ministère pour toutes les réformes qu'on lui propose, pour l'extension du droit de suffrage, pour l'application du vote populaire à la nomination des autorités municipales; il a insisté surtout sur la pression exercée par le gouvernement au moment des élections et sur les instructions données aux commissaires d'arrondissement et aux bourgmestres; il a enfin blâmé énergiquement la conduite du cabinet et l'a mis en demeure de donner sa démission ou de dissoudre la Chambre. M. Rogier a répliqué que si le gouvernement n'avait point encore consulté la nation, c'était pour ne point augmenter l'agitation des esprits et non par crainte de recevoir une réponse défavorable; il a entrepris résolument la défense de son administration, et cherché — ce qui a son importance pour l'histoire de la monarchie parlementaire — à faire remonter au roi la responsabilité de plusieurs de ses actes; il a terminé par une chaleureuse apologie de ses collègues. MM. Frère-Orban et Vandenpeereboom, qui assistaient à la

Digitized by Google

séance, durent éprouver quelque embarras en entendant vanter ainsi leurs qualités personnelles, leurs lumières, leur dévouement. Mais si M. Rogier avait fait un peu souffrir la modestie de ses amis, il avait mis à une plus rude épreuve la patience de ses ennemis. M. Nothomb s'élança à la tribune, et, désavouant le langage modéré et les précautions oratoires de M. de Theux, invita l'Assemblée à formuler contre le ministère un blâme catégorique : « Vous êtes des vaincus, dit-il à ses adversaires, et il ne faut pas que vous vous fassiez plus longtemps illusion. Je propose la motion suivante : la Chambre, considérant que le ministère n'a plus la confiance du pays, passe à l'ordre du jour. » Le moment était solennel ; chaque parti était à son poste, prêt à donner avec ensemble ; l'appel nominal constata la présence de 113 députés. 56 se prononcèrent pour la motion de M. Nothomb, et 57 la repoussèrent. Il ne s'en était fallu que d'une voix pour que la politique de M. Rogier encourût une condamnation formelle. Depuis le 18 juin, le ministère belge a essuyé de nouveaux échecs, et ces jours-ci encore, il vient de se voir refuser un crédit qu'il sollicitait. Pourquoi supporte-t-il si longtemps une situation aussi intolérable? Pourquoi ne met-il pas enfin à exécution la mesure dont il a, au commencement du mois, menacé la Chambre? Pourquoi n'accepte-t-il pas le défi que M. de Theux vient de lui porter? Redoute-t-il, comme le prétend l'opposition, les arrêts du scrutin? Ou bien a-t-il vraiment peur, comme M. Rogier l'a donné à entendre, que des élections générales ne puissent avoir lieu dans ce moment sans compromettre la tranquillité du pays? Si cette dernière crainte était fondée, nous ne pourrions que plaindre la Belgique et trouver bien précaire la sécurité dont elle avait paru jouir jusqu'ici, bien fragile sa constitution si vantée.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans tous les conflits qui troublent en ce moment la paix du monde, c'est qu'ils semblent presque tous provenir d'une seule et même cause, et ne pouvoir être apaisés que par un seul et même moyen. Le dogme de la souveraineté populaire, déjà proclamé au XVIIIe siècle, ne saurait plus rester aujourd'hui à l'état de pure théorie, et chaque membre, soit collectif, soit individuel, de la grande famille humaine, veut enfin s'émanciper, et revendique à la fois le droit de choisir le gouvernement à qui il lui convient d'obéir, et celui de contrôler les actes du gouvernement qu'il s'est choisi. Partout où cet impérieux besoin des sociétés modernes n'est qu'imparfaitement satisfait, partout où la majorité des citoyens n'exerce pas sur les affaires publiques l'influence qui lui appartient, on est exposé à des crises intérieures et à des révolutions ; partout où ces vives et justes aspirations sont violemment comprimées, partout où le principe de la souveraineté nationale est outrageusement foulé aux pieds, il faut s'attendre à de terribles explosions, à des guerres sans merci et à des luttes sans fin. Voilà pourquoi le sang coule aujourd'hui en Pologne et en Amérique ; voilà pourquoi il coulera peut-être demain en Allemagne, en Italie, en Hongrie. C'est pour s'être obstinée à courber sous ses lois une noble et fière nation que la Russie s'est engagée dans une voie de rigueur où le retour à la modération était impossible et qui ne pouvait aboutir qu'à des cruautés épouvantables. C'est

Digitized by Google

pour avoir tenté de retenir les Etats du Sud dans une association qu'ils désirent rompre, c'est pour avoir prétendu soumettre plusieurs millions d'hommes libres à une autorité qu'ils ne veulent plus reconnaître, que le gouvernement de Washington s'est épuisé depuis quatre ans en stériles efforts, et couvre encore de cadavres les inaccessibles abords de Richmond. C'est pour n'avoir point écouté les vœux des habitants du Schleswig, et pour avoir opiniâtrement refusé de les consulter sur la nationalité à laquelle ils souhaitaient d'appartenir, que les grandes puissances ont échoué dans leur tentative de conciliation, et qu'elles vont peut-être se trouver entraînées dans une guerre dont nul ne peut prévoir la durée ni l'issue; les préventions surannées de quelques gouvernements et leur aversion pour les manifestations de la volonté populaire leur auront été funestes à eux-mêmes et à l'Europe. Ce sera, au contraire, pour avoir compris l'esprit de son temps, et porté hardiment sa cause devant le tribunal souverain du peuple, que le prince Couza aura le double honneur d'avoir consolidé son autorité chancelante et lancé son pays dans la voie du progrès. Ce serait aussi, selon nous, par un loyal et solennel appel à son peuple, ce serait en fermant résolument son oreille aux deux partis qui se disputent sa confiance pour n'écouter que la voix de la nation entière, que le roi Léopold pourrait s'arracher enfin aux hésitations qui minent son pouvoir et tirer la Belgique d'une crise qui lui sera fatale. Ainsi, de quelque côté que nous tournions nos regards, quelque soit celle des complications présentes que nous envisagions, nous apercevons à l'origine de toutes les perturbations politiques et sociales, quelque violation du grand principe de la souveraineté nationale, et nous ne voyons aux maux qui en peuvent résulter, qu'un remède, qu'une solution à tous ces graves problèmes : c'est de laisser à chaque peuple le soin de régler ses propres destinées, et à chaque citoyen le droit de se faire représenter dans le conseil suprême du pays.

La légitimité du suffrage universel n'est plus guère contestée aujourd'hui, et l'on convient assez généralement qu'il est juste et logique — au moins en théorie — que tout le monde soit consulté sur les affaires qui concernent tout le monde. Mais, dès qu'il faut passer à la pratique, on ne s'accorde plus si aisément; on craint que l'application rigoureuse de ce principe ait pour effet d'attribuer une trop grande influence à des masses ignorantes et passionnées. On se demande s'il est au monde une nation assez sage et assez civilisée pour que tous les citoyens qui la composent soient capables d'émettre des votes consciencieux et éclairés. Le suffrage universel fonctionne en France depuis seize ans avec une admirable régularité; mais n'a-t-il jamais commis d'erreurs et les diverses assemblées qu'il a successivement envoyées au Palais-Bourbon ont-elles été toutes l'exacte et complète expression de l'opinion publique? Ces graves questions ont éveillé l'attention d'un spirituel écrivain, et la même plume qui nous traçait naguère le portrait de Giboyer s'est mise à nous esquisser un plan de réforme électorale. Persuadé qu'un grand nombre de citoyens sont incapables de nommer avec connaissance de cause un membre du Corps législatif, et convaincu, d'un autre côté, qu'ils se laissent trop sou-

Digitized by Google

vent influencer par le gouvernement ou par les partis, M. Emile Augier propose, pour assurer à la fois la compétence de l'électeur et la loyauté de son vote, une sorte de suffrage à quatre degrés. On commencerait d'abord par élire des conseillers municipaux, dont les attributions seraient élargies; ces conseillers municipaux choisiraient, parmi eux, des conseillers cantonaux, substitués aux conseillers actuels d'arrondissement; puis, les conseillers cantonaux nommeraient des conseillers généraux, lesquels auraient enfin pour mission de désigner des députés au Corps législatif. Nous ne voulons pas examiner ici ce mécanisme compliqué, nous ne rechercherons pas non plus si M. Augier ne s'est pas exagéré à la fois et la gravité des vices de notre système électoral, et l'efficacité des remèdes qu'il recommande, mais nous n'avons pu nous empêcher de trouver qu'il supprime le suffrage universel, sous prétexte de le perfectionner, et que son moyen de guérir la maladie consiste, en réalité, à tuer le malade. Comment un esprit aussi juste n'a-t-il pas compris que ce ne pouvait être pour le peuple la même chose d'exercer directement son droit électoral ou de le transmettre à d'autres, qui ne seraient point eux-mêmes les électeurs définitifs? Comment s'est-il imaginé que la nation regarderait vraiment comme ses élus des hommes qu'elle n'aurait investis que d'un humble mandat, et qui se trouveraient soudainement élevés au suprême honneur de la représentation nationale par la faveur d'une demi-douzaine de leurs concitoyens? Comment n'a-t-il pas senti que cette vertu de l'investiture populaire, que cette « séve du suffrage universel, » comme il dit en son poétique langage, ne saurait passer impunément par tant de canaux, et ne peut que s'appauvrir en s'éloignant de sa source? Nous sommes sûrs que le bon sens des masses ne s'y tromperait pas, et que si le projet de M. Augier leur était soumis, elles le repousseraient avec indignation et n'y verraient qu'un moyen détourné de leur ôter le droit d'élire leurs représentants. Telle n'est pas assurément l'intention de l'honorable académicien, et sa brochure atteste, au contraire, la plus vive sollicitude pour les intérêts des classes inférieures, une saine intelligence de leurs aspirations et de leurs besoins, un désir sincère de les voir participer aux affaires du pays. Elle est riche d'ailleurs en observations ingénieuses et en mots heureux, et nous ne sommes pas surpris qu'elle ait été accueillie avec faveur par la presse libérale. Mais nous serions fâchés que le succès de son premier écrit politique détournât M. Augier, ne fût-ce que pour un instant, de la carrière où il a jusqu'ici cueilli tant de lauriers, et nous croirions avoir payé trop cher son *Essai sur la question électorale* si nous apprenions qu'il nous eût coûté quelque bonne scène de comédie, comme l'auteur des *Effrontés* les sait faire.

ALEXANDRE PEY.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU TRENTE-NEUVIÈME VOLUME

MAI et JUIN 1864. (19e année. — 2e série.)

DES RAPPORTS DE LA RELIGION ET DE L'ETAT (2e partie), par M. AD. FRANCK, de l'Institut 5

LA NOUVELLE-ZÉLANDE ET L'INSURRECTION ACTUELLE, par M. EMILE JONVEAUX. 61

LA MAISON DE ROCAGIRADE, mœurs et paysages de la Catalogne (3e partie), par M. CAMBOULIU 72

DE L'HISTOIRE ET DE LA THÉORIE DES IMPÔTS, par M. E. DE PARIEU, de l'Institut 102

LES POÈTES CONTEMPORAINS EN ANGLETERRE : ALEXANDRE SMITH, par M. ARMAND RENAUD. 115

LA CONSANGUINITÉ DANS LES RACES D'ANIMAUX DOMESTIQUES, par M. le comte GUY DE CHARNACÉ 130

GIACOMO MEYERBEER, par M. le baron ERNOUF 156

REVUE CRITIQUE : *Discussions de Politique démocratique et Mélanges*, 1834-1861, de M. Anselme PETETIN, par M. ED. BOINVILLIERS. — *Les Institutions civiles de la France, considérées dans leurs principes, leur histoire, leurs analogies*, de M. le baron Edm. DE BEAUVERGER, par M. L. BONNEVILLE DE MARSANGY. — *OEuvres politiques de Démosthène*, trad. de M. PLOUGOULM, par M. A. CHASSANG. *Egypte et Ethiopie : le Soudan*, de M. P. TRÉMAUX, par M. S. R. 178

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU. 187

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ALEXANDRE PEY. 195

DES RAPPORTS DE LA RELIGION ET DE L'ETAT (3e partie), par M. AD. FRANCK, de l'Institut 209

MADEMOISELLE DE MALAVIEILLE (1re partie), par M. FERDINAND FABRE. 244

LE THÉATRE CONTEMPORAIN : LA FANTAISIE AU THÉATRE (ALFRED DE MUSSET ET OCTAVE FEUILLET), par M. JULES GUILLEMOT. 272

DE L'ÉDUCATION A NOTRE ÉPOQUE, par M. L. DEROME. 308

LA PEINTURE ET LA SCULPTURE AU SALON DE 1864, par M. GEORGES LAFENESTRE 342

POÉSIES : L'ÉTOILE DU BERGER, par M. ANDRÉ LEMOYNE. — ORGUEIL VAINCU, par M. ARMAND RENAUD 370

TRAVAUX DES ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES : SCIENCES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES — VII — par M. GUILLAUME FROEHNER. 374

Digitized by Google

Revue critique : *Le Progrès*, de M. Edmond About, par M. E. DELAPLACE. — *Alcuin et Charlemagne*, de M. Francis Monnier, par M. J. DUNAN. — *Histoire de la Poésie*, de M. Thalès Bernard, par M. Alfred DE TANOUARN. — *Les Gorges du Diable*, de M. Domenech, par M. B. E. 384
Chronique littéraire : William Shakespeare et Victor Hugo, par M. A. CLAVEAU . 396
Chronique politique, par M. Alexandre PEY. 405

Du Rôle de l'idée religieuse dans la société allemande contemporaine, par M. J. HABANS 417
Études sur les forces productives de la France : le littoral de la Saintonge et de l'Aunis, par M. C. DE LA JONQUIÈRE. 452
Mademoiselle de Malavieille (2e partie), par M. Ferdinand FABRE 478
La Chaleur solaire et les Forces terrestres, par M. P.-P. DEHÉRAIN. 513
Jeanne la Dormeuse, récit du XIe siècle, par M. Alfred DE TANOUARN 541
De la Réforme des lois d'instruction criminelle sous la Constitution de 1852, par M. Arthur DESJARDINS. 569
Chronique littéraire, par M. A. CLAVEAU. 596
Chronique politique, par M. Alexandre PEY 606
L'Église et la Révolution française, de M. Edmond de Pressensé, par M. Alex. GRESSE 621

Le Stoïcisme a Rome : Marc-Aurèle, par M. B. AUBÉ. 625
Charles Perrier, par M. Georges LAFENESTRE 662
Les Parcs et Jardins paysagers, par M. le baron ERNOUF 691
Mademoiselle de Malavieille (3e partie), par M. Ferdinand FABRE. 724
Études sur les forces productives de la France : les Landes et les Dunes de Gascogne (1re partie), par M. Léon RENARD. 764
Poésies : les Étoiles mortelles; les Planètes damnées; le Parfum ineffaçable; les Rêves morts; Fiat nox, par M. LECONTE DE LISLE 794
Revue critique : *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, de M. L. Veuillot, par M. le baron ERNOUF. — *Causeries de Voyage : de Paris à Bucharest*, 1re partie, *de Paris à Vienne*, de M. Victor Duruy, par M. Louis LIÉVIN. — *Conférences littéraires de la salle Barthélemy*, par M. Arthur BAIGNÈRES. — *Les Cantilènes*, de M. Gustave de Larenaudière, par M. Alfred DE TANOUARN. 799
Chronique littéraire, par M. A. CLAVEAU. 809
Chronique politique, par M. Alexandre PEY. 816

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 419

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google